Ville de Neuchâtel

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur LA GESTION et LES COMPTES de l'exercice 2010

(Du 24 février 2011)

Table des matières

PARTIE GENERALE **Page**

A. Introduction **1**

B. Bilan consolidé **12**

C. Clôture du compte administratif **14**

D. Compte de fonctionnement **16**

Charges

30. Charges de personnel **20**
31. Achats de biens, services et marchandises **25**
32. Intérêts passifs **26**
33. Amortissements **29**
35. Dédommagements à des collectivités publiques **30**
36. Subventions accordées **31**
38. Attributions aux réserves **32**

Revenus

40. Impôts **34**
41. Patentes et concessions **35**
42. Revenus des biens **36**
43. Contributions, ventes, prestations et livraisons effectuées par la collectivité **37**
44. Parts à des recettes sans affectation **38**
45. Dédommagements de collectivités publiques **39**
46. Subventions acquises **40**
48. Prélèvements aux réserves **41**

E. Crédits ouverts par décision du Conseil communal (art. 153) **43**

F. Comptes des investissements **46**

G. Analyse du bilan **48**

H. Récapitulation des engagements **49**

I. Fonds destinés aux expositions temporaires des Musées **50**

J. Conclusion **51**

Arrêté **52**

SECTIONS ET SERVICES COMMUNAUX	Gestion Page	Comptes Page
Autorités communales (Conseil général, Conseil communal, secrétariat, archives, économat et centre d'impression)	**53**	**101**
Finances (secrétariat, comptabilité générale, contrôle des finances, centre électronique de gestion, impôts, développement économique, ressources humaines, RH mesures sociales, service des assurances, service juridique)	**109**	**161**
Forêts et domaines (exploitation des forêts, domaines, vignes, encavage)	**171**	**201**
Affaires sociales (secrétariat de direction, guichet social-administration, aides sociale, agence AVS et AI, planning familial, centre d'orthophonie)	**209**	**245**
Travaux publics (station d'épuration des eaux et réseaux, voirie, déchets incinérables, parcs et promenade, direction et bureau technique)	**253**	**285**
Urbanisme (service bâtiments et gérance, secrétariat de direction, immeubles locatifs du patrimoine financier, immeubles HLM du patrimoine financier, immeubles locatifs du patrimoine administratif, bâtiments administratifs, stand de tir, bâtiment cimetière, W-C publics et édicules, centre de loisirs, écoles, salle de musique et Temple du Bas, Collège latin, musées, fontaines et monuments, espaces publics, direction et service administratif, service des bâtiments, gérance des bâtiments, délégué à l'énergie, permis de construire, aménagement urbain)	**295**	**345**
Police (service administratif, état civil, contrôle des habitants, corps de police, ports, cimetière et crématoire)	**365**	**413**
Police du feu (SIS sanitaire, SIS feu, SIS sauvetage et lutte hydrocarbures, SIS volontaires, service de salubrité et prévention incendie, santé et sécurité au travail, protection civile)	**423**	**437**

SECTIONS ET SERVICES COMMUNAUX	Gestion Page	Comptes Page
Jeunesse et intégration (service administratif, mesures d'insertion professionnelle, actions jeunesse, contributions scolaires, accueil des écoliers, contributions aux crèches, crèche de Serrières, crèche des Acacias, crèche des Bercles, crèche Centre ville, écoles enfantines et primaires, service médical, clinique dentaire)	**449**	**487**
Affaires culturelles (service administratif, Temple du bas / salle de musique, menuiserie centrale, case à chocs, CAN, atelier des musées, bibliothèque publique, bibliothèque Pestalozzi, Théâtre du Passage, musée d'Art et d'Histoire, musée d'Histoire naturelle, musée d'Ethnographie, cultes, millénaire 2011)	**503**	**547**
Energies (énergies, eaux, éclairage public)	**565**	**571**
Sports (service administratif des sports, places et salles de sports, piscine Serrières et plages Ville, bassin de natation de La Coudre, patinoire, maison de vacances Cité-Joie, anneau d'athlétisme Colombier, complexe de la Maladière, piscines et plage Nid-du-Crô, bassin de natation Monruz, écoles de sports, stade de la Maladière, promotion marketing)	**575**	**593**
Transports (transport, Fun'ambule, développement durable)	**609**	**625**
Tourisme (tourisme)	**631**	**635**
Politique d'agglomération (politique d'agglomération)	**639**	**647**
COMMENTAIRES DETAILLES DES COMPTES		**651**
ANNEXES AUX COMPTES		**683**
Dette consolidée		**684**
Compte détaillé des investissements		**686**
Commentaires détaillés des comptes d'investissement		**701**
Inventaire des postes du bilan consolidé au 31.12.2010		**703**
Engagements hors bilan au 31.12.2010		**710**

- Cautionnements
- Leasing

Finances
11 - 004

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes de l'exercice 2010

(Du 24 février 2011)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons notre rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2010.

A. INTRODUCTION

Le budget de l'exercice 2010 prévoyait un déficit de 6'278'700 francs. Les comptes 2010 bouclent avec

un excédent de revenus de 1'975'198 francs.

Les recettes fiscales ont connu une amélioration spectaculaire, de l'ordre de 19,9 millions de francs. D'un côté, le produit de l'impôt sur les personnes morales est plus élevé de 22,7 millions par rapport au budget alors que, d'un autre côté, les rentrées fiscales des personnes physiques sont en baisse de 2,8 millions de francs. Le premier phénomène, dû essentiellement à la bonne santé financière de la plupart des personnes morales de la place, est réjouissant alors que le second l'est nettement moins, d'autant que la population a légèrement augmenté en 2010.

Les charges de personnel sont de plus de 1,5 million de francs inférieures au budget (-1,6%) grâce à quelques postes vacants et à des heures budgétées non-utilisées.

Les intérêts passifs sont inférieurs au budget de près de 1,4 million de francs. Des taux à court terme proche de 0%, la baisse de la dette à long terme de 422 à 413 millions de francs et des taux à long terme plus bas que prévus au budget, expliquent cette amélioration.

Des amortissements complémentaires, à hauteur de 4 millions de francs, ont été réalisés. Par ailleurs, par mesure de prudence – comme envisagé à l'occasion de la deuxième projection des comptes – l'anticipation de l'application du principe d'échéance (comptabilisation des produits et charges durant l'année de leur survenance) a conduit notre Conseil à comptabiliser 7 millions de francs sur l'exercice 2010 au chapitre de l'aide sociale (soit environ 70% de la charge annuelle actuelle).

Indépendamment du résultat des comptes, 2010 a été une année faste pour la Ville, honorée de trois distinctions prestigieuses :

- ✓ le label « Cité de l'énergie » a été confirmé pour la 4ème fois consécutive ; de plus, la Ville de Neuchâtel a reçu pour la 2ème fois le titre European Energy Award GOLD, qui distingue les villes européennes les plus actives et efficaces dans leur politique énergétique ;

- ✓ dans le cadre de la conférence internationale « The Best in Heritage », qui s'est déroulée à Dubrovnik (Croatie), le Musée d'histoire naturelle a été plébiscité par les participants pour la qualité de sa présentation ;

- ✓ au terme de l'enquête annuelle de l'IDHEAP sur les finances publiques, Neuchâtel a terminé en tête du classement des villes les mieux gérées du pays lors de l'exercice 2009.

1. Situation économique

En regard de la forte récession mondiale de 2009, une faible croissance était attendue en Suisse en 2010. C'était sans compter sur la vigueur économique des grands pays émergents, qui a alimenté celle des pays exportateurs comme l'Allemagne. La Suisse en a profité également. Au fur et à mesure que l'on avançait dans l'année, les prévisions conjoncturelles ont été revues à la hausse. En décembre dernier, le groupe d'experts de la Confédération a ainsi estimé pour 2010 une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2,7%. Une année auparavant, à pareille époque, il tablait sur une expansion du PIB de 0,7%. La situation sur le marché du travail, mis à part les deux derniers mois de l'année, s'est régulièrement améliorée. Le taux de chômage, encore de 4,5% en janvier, a reculé à 3,8%, en décembre, au niveau suisse. En moyenne annuelle, le taux s'établit ainsi à 3,9%. La devise helvétique s'est fortement appréciée tant vis-à-vis de l'Euro que du dollar. Quant à la Banque Nationale Suisse (BNS), elle a maintenu une politique monétaire expansionniste en laissant la marge de fluctuation du Libor à trois mois à 0%-0,75%.

2. Conduite des finances

2.1. Principe d'échéance

L'actuel modèle de compte harmonisé et ses directives prévoient déjà l'application du principe d'échéance. Le MCH2 (modèle de compte harmonisé 2), qui devrait entrer en vigueur en 2014, décrit explicitement l'application de ce principe, qui permet d'avoir une vision précise d'un exercice écoulé.

Ce principe a été appliqué notamment à une grande partie des charges de l'aide sociale (70%, soit 7 millions de francs). Il faut agir quand c'est possible.

2.2. Projections des charges et des revenus en cours d'exercice

Les projections annuelles, qui prennent comme base l'état des comptes au 30 avril et au 31 août, ont à nouveau démontré leur utilité. Elles annonçaient déjà une amélioration notable par rapport au budget.

2.3. Evolution des finances

Ce chapitre présente les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 1995 à 2009.

Des graphiques illustrent les résultats du compte de fonctionnement, du compte des investissements, de l'évolution de la dette à long terme, de celle de la fortune nette et des réserves ainsi que de la quotité des intérêts, soit de la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Résultats du compte de fonctionnement (en milliers de francs)

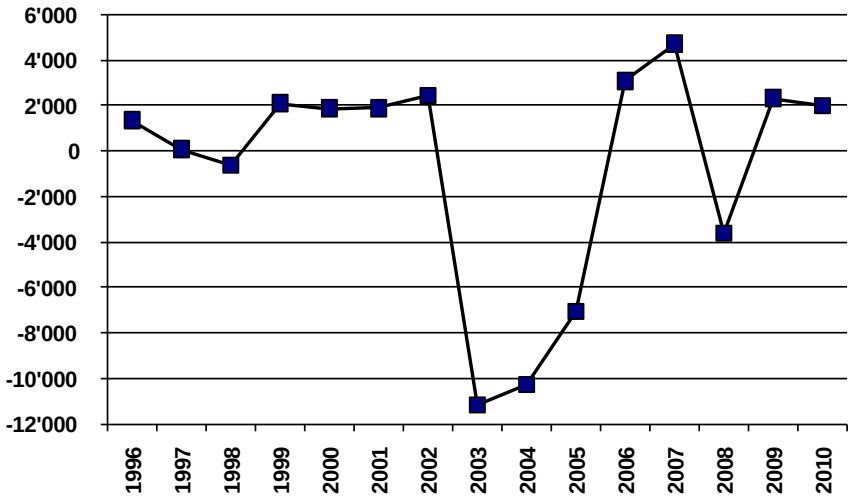

A l'exception de l'exercice 1998, les résultats du compte de fonctionnement ont été bénéficiaires entre 1995 et 2002. Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, malgré d'importantes mesures d'économies, avant un redressement découlant principalement des taxations extraordinaires du plus grand contribuable de la ville en 2006 et 2007. La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgétisé. L'imposition des entreprises – et en particulier du même contribuable – ainsi que les mesures prises au sein de l'administration ont permis de dégager un bénéfice en 2009 et en 2010.

Solde de financement (en milliers de francs)

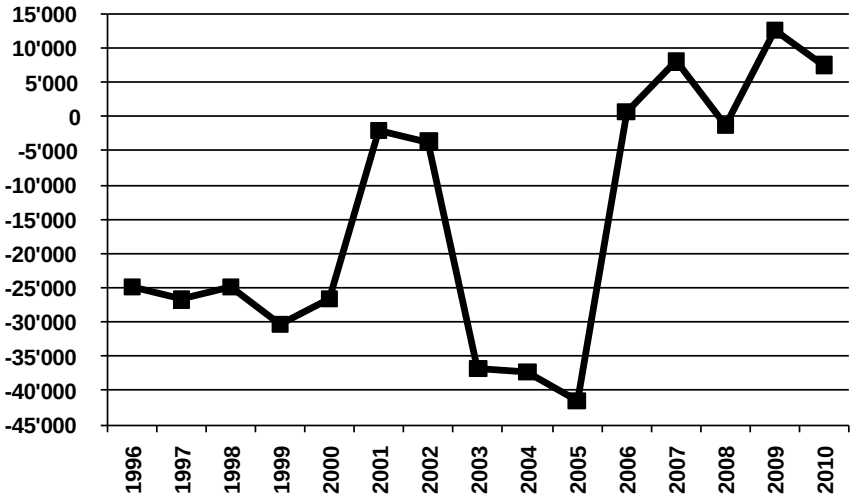

Avec les importants investissements consentis, notamment pour l'Hôpital Pourtalès, l'insuffisance de financement a été très marquée jusqu'en 2000. La reprise économique du début des années 2000, conjuguée aux effets du désenchevêtrement, ont permis de résorber presque totalement l'insuffisance de financement, mais la crise post 11 septembre l'a détériorée à nouveau jusqu'à la reprise de 2006. Des investissements contenus, des amortissements extraordinaires, des attributions aux réserves et un résultat positif ont alors permis de dégager un excédent de financement.

Comptes des investissements (en milliers de francs)

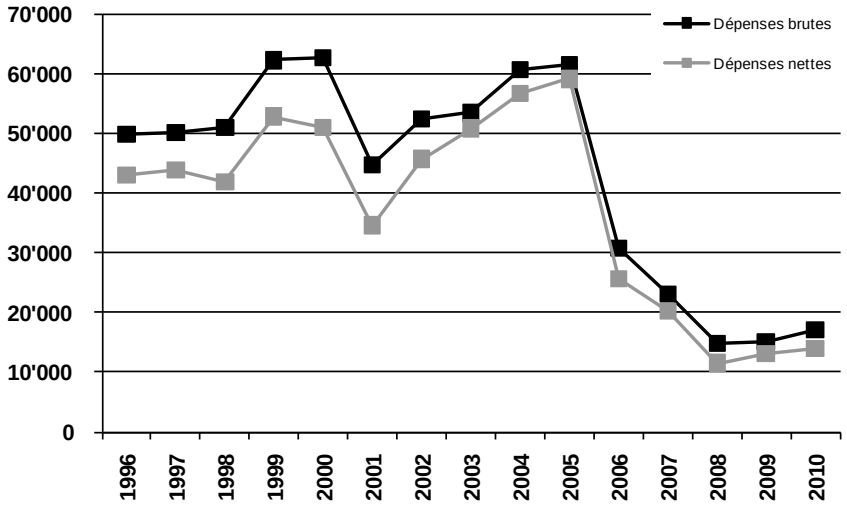

Les dépenses d'investissements, tant brutes que nettes, n'ont cessé de croître jusqu'en 1999 avant de se réduire considérablement dès 2005 avec la fin de la construction de l'Hôpital Pourtalès. Jusqu'en 2005 également, quelques infrastructures importantes comme le nouveau collège de la Maladière, la Halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule ont été réalisées.

En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz ont été sortis des comptes de la Ville et expliquent en grande partie la diminution qui s'est poursuivie en 2008. L'autofinancement des investissements est atteint depuis 2008.

Dette à long terme (en millions de francs)

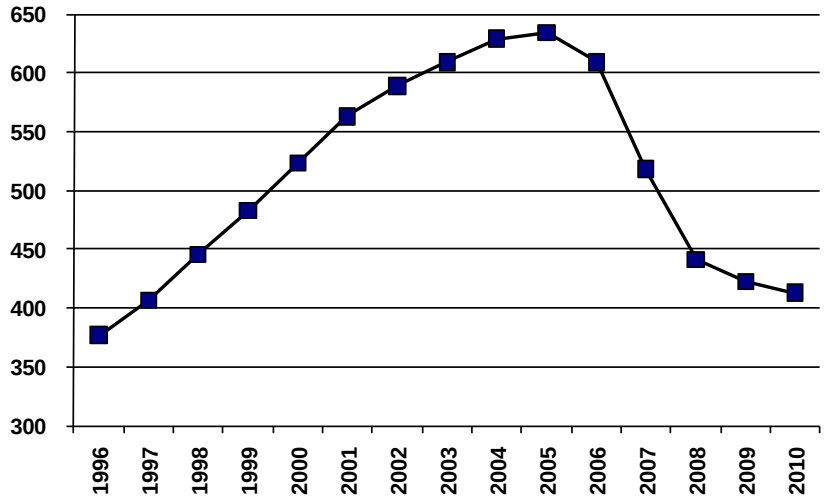

La dette à long terme affiche un recul pour la 5ème année consécutive. Après les effets "exogènes" (reprise des actifs hospitaliers par HNe et prêt remboursé par l'Etat pour les bâtiments du secondaire 2), ce sont ensuite des investissements en deçà des enveloppes budgétaires et des résultats bénéficiaires qui ont pris le relais. Ainsi, au cours de l'exercice 2010, 59 millions de francs d'emprunts ont été remboursés au taux moyen de 4,11%, alors que 50 millions de francs ont été reconduits au taux moyen de 2,48%.

Fortune nette et réserves (en milliers de francs)

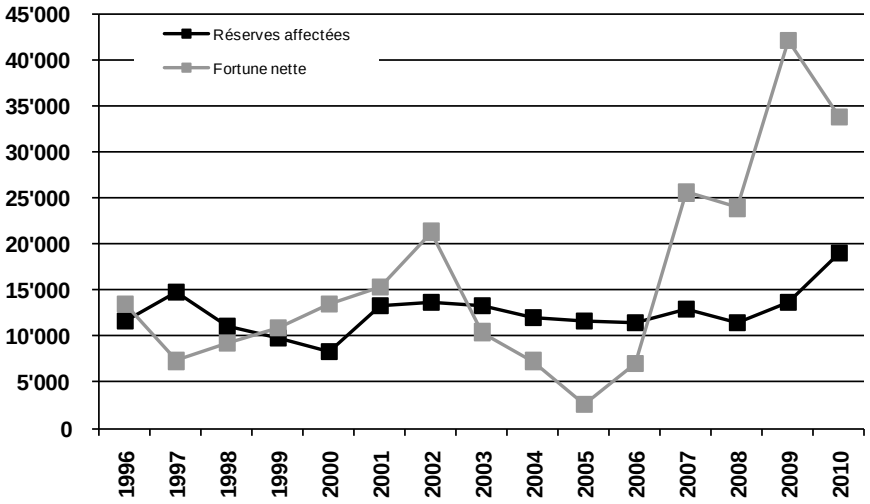

Avec la création d'une provision pour rectification d'impôt (5,2 millions de francs), les réserves affectées se montent à près de 20 millions de francs.

Le versement du prix d'entrée dans prévoyance.ne de 14,8 millions de francs a été un peu supérieur à la réévaluation des immeubles comptabilisée en 2009. Des ventes d'immeubles et de terrains, ainsi que le résultat 2009, ont cependant influencé la fortune nette de manière favorable.

Quotité des intérêts (en %)

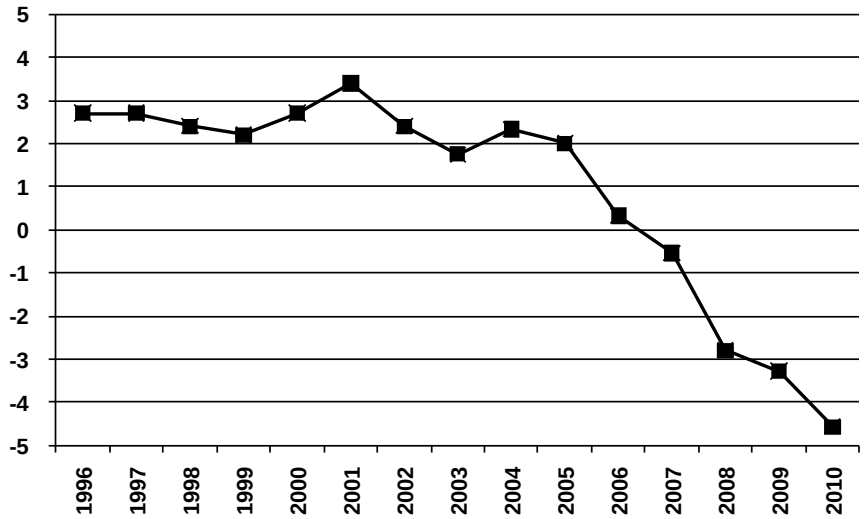

La quotité des intérêts est constituée des intérêts nets (intérêts passifs – revenus des biens) en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les imputations internes). Cet indicateur donne la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Cet indicateur, en recul depuis 2004, affiche des valeurs négatives depuis 2007. Dès cette date, les revenus des biens sont supérieurs aux intérêts passifs.

Frein à l'endettement

Si la Ville de Neuchâtel devait appliquer les mécanismes du frein à l'endettement de l'Etat, le constat sur les comptes 2010 serait le suivant :

- pour les comptes de fonctionnement, l'objectif à atteindre aurait été un déficit ne dépassant pas 4'780'582 francs, soit 2% du total des revenus (sans les imputations internes),

- pour le compte des investissements, la marge d'autofinancement aurait été de 9'808'585 francs, soit 70% du montant des investissements nets. Le degré d'autofinancement réalisé est de 153,6% et permet de financer, en plus des investissements, d'autres actifs, et donc de réduire la dette.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	C 2010	B 2010	2009	2008	2007	Ecart C10/B10	
Administration	**75'077**	76'749	76'554	75'773	83'612	**-1'672**	***-2.2%***
Ecoles, service médical et clinique dentaire	**17'243**	17'089	17'369	17'198	17'081	**154**	***0.9%***
TOTAL	**92'320**	93'838	93'923	92'971	100'693	**-1'518**	***-1.6%***

Les charges de personnel sont globalement inférieures au budget de plus de 1,5 million de francs (-1,6%). Cette diminution s'explique notamment par des vacances de postes, ainsi que par des heures prévues au budget et non utilisées.

La diminution entre les comptes 2009 et 2010 est de 1,7%, soit un montant de 1,6 million de francs.

Effectif du personnel

Les effectifs globaux prévus au budget 2010 étaient de 680,61 postes. Durant l'exercice écoulé, la Ville a compté en moyenne sur l'année 674,78 équivalent plein temps, soit 5,83 postes de moins que budgété.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	C 2010	B 2010	2009	2008	2007	Ecart C10/B10	
Administration	**41'769**	41'143	42'875	40'733	42'248	**626**	***1.5%***
Energies	**7'141**	6'769	7'124	6'001	31'565	**372**	***5.5%***
TOTAL	**48'910**	47'912	49'999	46'734	73'813	**998**	***2.1%***

Les frais d'entretien et de travaux de tiers sont plus importants que prévus notamment à la Voirie et au CEG, mais une partie de ces frais est refacturée à des tiers.

L'aggravation à la section de l'Energie provient des coûts d'exploitation dans le domaine de l'eau et de l'éclairage public, comptabilisés selon le principe d'échéance.

3.3. Subventions

Le montant des subventions est supérieur au budget de plus de 9,1 millions de francs (25%). En application du principe d'échéance, un montant de 7 millions de francs, correspondant à près de 70% de la charge de l'aide sociale estimée pour l'année 2010, a été comptabilisé sur l'exercice 2010 en plus de la charge courante 2009. La contribution de solidarité en faveur du Canton, unique et ponctuelle (!), de près de 2 millions de francs, représente le solde de l'augmentation.

La participation à la péréquation intercommunale a été de 4'960'463 francs. Elle est le résultat d'une participation à la péréquation des ressources pour 11'619'161 francs diminuée de la compensation des surcharges structurelles pour 6'658'698 francs.

Evolution des charges réparties par l'Etat

Sans tenir compte de la part de l'aide sociale 2010 comptabilisée, selon le principe d'échéance, la même année, les charges facturées par l'Etat ont été supérieures au budget (+10%). Le tableau suivant présente l'évolution de certaines charges facturées compte tenu des critères de répartition en vigueur depuis 2005.

en milliers de francs	C 2010	B 2010	2009	2008	2007	Ecart C10/B10	
Aide sociale	**8'428**	8'700	7'715	7'726	7'893	**-272**	***-3.1%***
Insertion socio-prof.	**160**	150	133	149	148	**10**	***6.7%***
Remises coti. AVS/AI	**-**	100				**-100**	***-100.0%***
Alloc. fam. pers. sans emploi	**140**	120				**20**	***16.7%***
Mesures d'intégration prof.	**1'590**	2'270	2'245	1'443	1'566	**-680**	***-30.0%***
Déficit transports	**8'130**	7'734	8'028	7'936	7'840	**396**	***5.1%***
Contribution de solidarité	**1'954**	-				**1'954**	
Versement fds péréquation	**4'960**	4'000	4'617	6'126	4'755	**960**	***24.0%***
TOTAL	**25'362**	23'074	22'738	23'380	22'202	**2'288**	***9.9%***

La part à l'Aide sociale 2009 est inférieure au budget de 272'000 francs (-3,1%). La part aux mesures d'intégration professionnelles diminue momentanément de 680'000 francs.

La contribution de solidarité, adoptée par le Grand Conseil pour l'année 2010 uniquement,

s'est montée à près de 2 millions de francs, soit près de 23% du montant total versé par l'ensemble des communes du canton.

La contribution à la péréquation intercommunale augmente fortement, de 960'000 francs, du fait du niveau élevé des impôts en 2009.

3.4. Encadrement de la petite enfance

en milliers de francs	C 2010	B 2010	2009	2008	2007	Ecart C10/B10	
Part communale APE	**2'206**	2'215	2'101	1'841	1'643	**-9**	***-0.4%***
Crèche de Serrières	**578**	485	539	532	547	**93**	***19.2%***
Crèche des Acacias	**295**	270	290	236	273	**25**	***9.3%***
Crèche des Bercles	**588**	562	533	499	508	**26**	***4.6%***
Crèche Centre-Ville	**783**	707	812	692	645	**76**	***10.7%***
Accueil des écoliers	**1'562**	1'545	1'561	1'323	1'633	**17**	***1.1%***
Le P'tit Sioux	**32**	32	32	32	32	**-**	***0.0%***
Courte Echelle	**20**	20	20	11	11	**-**	***0.0%***
Ateliers privés	**16**	16	16	16	16	**-**	***0.0%***
TOTAL	**6'080**	5'852	5'904	5'182	5'308	**228**	***3.9%***

Globalement, les charges de l'encadrement de la petite enfance augmentent par rapport au budget de 228'000 francs (3,9%), principalement en raison d'une baisse des revenus des parents.

Le tableau comprend tant les charges des crèches de la Ville que la part de cette dernière pour les enfants accueillis dans les communes voisines.

3.5. Recettes fiscales

en milliers de francs	C 2010	B 2010	2009	2008	2007	Ecart C10/B10	
Impôt sur le revenu	**70'296**	73'400	71'813	70'442	66'507	**-3'104**	***-4.2%***
Impôt sur la fortune	**6'165**	6'500	5'422	6'682	6'720	**-335**	***-5.2%***
Impôt sur le bénéfice	**54'609**	34'000	43'427	38'207	53'342	**20'609**	***60.6%***
Impôt sur le capital	**9'728**	7'900	12'281	8'599	13'225	**1'828**	***23.1%***
Rectificatifs et amendes	**2'351**	1'400	2'161	1'147	1'378	**951**	***67.9%***
Pertes et abandons	**-1'871**	-1'720	-1'913	-2'018	-1'738	**-151**	***8.8%***
Taxe sur les chiens	**126**	135	110	111	116	**-9**	***-6.7%***
Taxe sur les spectacles	**965**	1'015	908	1'112	819	**-50**	***-4.9%***
TOTAL	**142'369**	122'630	134'209	124'282	140'369	**19'739**	***16.1%***

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu est, pour la première fois depuis 2006, inférieur à la fois au montant comptabilisé l'année précédente et au budget. Ce retournement de tendance provient de la baisse des revenus imposables des gros contribuables.

L'impôt sur la fortune remonte après la chute des valeurs boursières en 2008, mais reste inférieur au montant budgété.

Les pertes (actes de défauts de biens) restent à un niveau élevé.

Personnes morales

L'impôt sur le capital est supérieur au budget malgré la constitution d'une provision pour rectifications futures créée en lien avec la nouvelle loi sur les contributions directes des personnes morales, dont notre Conseil postule l'acceptation par le peuple.

L'impôt sur le bénéfice est également très fortement supérieur au budget grâce surtout au niveau d'imposition de PMP SA, qui explique les deux tiers de l'écart.

Taxe sur les spectacles

Le montant de la taxe est inférieur au budget de 50'000 francs. A la Police et à la Culture, les améliorations sont respectivement de 2'800 francs et 70'000 francs. L'aggravation provient des Sports et notamment du Stade de la Maladière pour 87'000 francs et des Patinoires pour 39'000 francs.

3.6. Taxes, émoluments et tarifs

Taxe d'épuration

La dernière augmentation de la taxe d'épuration remonte à l'année 2006. Le déficit 2010 a nécessité un prélèvement à la réserve de 222'720 francs. Celle-ci se monte au 31 décembre 2010 à 1'063'378 francs.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

La dernière adaptation de cette taxe date du 1er juillet 2006. L'avance au bilan a été amortie, conformément à la législation cantonale, à hauteur de 586'880 francs.

Dans l'optique de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2012 du nouveau mode de financement du traitement des déchets et compte tenu de la modification du rythme de facturation de la taxe due par les entreprises (6 mois de facturation en 2010), le Service des communes a approuvé le financement par l'impôt de la part du déficit 2010 pouvant être attribué aux entreprises.

Le déficit 2010 n'a donc été que partiellement attribué au financement spécial pour un montant de 666'345 francs, portant ainsi cette avance à 702'627 francs au 31 décembre 2010. Le découvert se monte à 816'077 francs et est dû à la modification du rythme de facturation de la taxe aux entreprises.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports a permis de dégager un léger bénéfice. Celui-ci se monte à 17'057 francs. L'avance au financement spécial de 16'789 francs a donc été totalement amortie et une attribution à la réserve a été effectuée par 268 francs.

Tarif de l'eau

L'avance au bilan a été amortie, conformément à la législation cantonale, à hauteur de 194'831 francs. Le bénéfice réalisé en 2010 a permis d'augmenter cet amortissement de 475'580 francs, diminuant ainsi le solde de cette avance au 31 décembre 2010 à 80'029 francs.

4. Analyse des investissements

Au cours de l'exercice écoulé, les investissements nets réalisés sont inférieurs de près de 13,2 millions de francs par rapport au budget.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier	Budget
Investissements bruts	**18'039'272**	17'064'477	974'795	27'526'000
Recettes	**-7'778'273**	-3'052'213	-4'726'060	-4'090'000
Investissements nets	**10'261'000**	14'012'265	-3'751'265	23'436'000

Les investissements nets financés par des taxes ou des tarifs (STEP, domaines des déchets, de l'eau et des ports) se montent à 6'481'697 francs.

Les investissements bruts sont inférieurs au budget de 9,5 millions de francs. Le volume des investissements, moins important que prévu, s'explique par le report et l'abandon de certains d'entre eux. Quant au montant des investissements nets, l'écart est encore plus grand en raison de recettes très supérieures au budget suite à la vente d'immeubles du patrimoine financier.

Principaux investissements bruts	**en francs**
Programme d'entretien sur le domaine public 2010	1'539'857
Points de collecte des déchets enterrés	1'727'142
PGEE mise en œuvre de la première étape	2'346'429
Conditions hivernales 2008 - 2009	771'690
Démolition ancien collège de la Maladière	509'011
Entretien lourd des bâtiments	2'150'619
3ème étape du plan de stationnement	984'688
Rénovation du collège de la Promenade	797'889
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	855'026
Energies, investissement eau	2'699'123
TOTAL	**14'381'474**

Autofinancement

	2010	B 2010	2009
Total investissements nets	**14'012'265**	21'907'000	13'079'214
Autofinancement	**-21'520'470**	-2'000'000	-25'680'250
Excéd./Insuf. de financement	**-7'508'205**	19'907'000	-12'601'036

L'importante capacité d'autofinancement a permis de dégager un excédent de financement de 7,5 millions de francs. Cette situation permet de poursuivre les efforts de désendettement de la Ville et de réduire par conséquent les charges financières futures.

Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

	C 2010	B 2010	2009	2008	2007
Dette à court terme (en millier de francs)	**30'000**	65'000	25'000	40'000	-
Dette à long terme (en millier de francs)	**413'000**	422'000	422'000	441'000	518'000
Intérêts passifs (en millier de francs)	**13'548**	14'992	15'865	17'429	19'356

Les emprunts à court et long terme ont été conclus à des niveaux inférieurs aux enveloppes budgétaires. A l'instar des années précédentes, un amortissement partiel de deux avances conclues auprès de la Suva a pu être réalisé.

La reconduction et la conclusion d'emprunts à un niveau inférieur aux montants prévus au budget et l'obtention de taux d'intérêts plus favorables que ceux estimés ont permis également de diminuer la charge d'intérêts.

5. Fonds propres

	2010	2009	2008	2007	**Ecart C10/09**	
Réserves	**13'149**	12'977	10'791	11'357	172	1%
Provisions	**5'900**	700	700	1'500	5'200	
Fortune nette	**33'739**	42'034	23'902	25'561	-8'295	-20%
Fonds propres	**52'788**	**55'711**	**35'393**	**38'418**	-2'923	-5%

Grâce à l'excellent résultat réalisé durant l'année écoulée, les réserves d'encouragement à la formation et d'achat d'objets de collection ont été alimentées l'une et l'autre de 100'000 francs. Il a été renoncé à prélever dans les réserves lorsque cela n'était pas obligatoire. Le prélèvement à la provision pour débiteur impôt n'a pas été effectué. Une provision pour rectifications futures d'impôts, liée à l'imposition des sociétés holding, a été alimentée à hauteur de 5,2 millions de francs. Le canton a procédé de la même manière, anticipant une entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale (effet rétroactif au 1er janvier 2010 pour cette catégorie de contribuables).

Le bénéfice de 1,9 million de francs, réalisé en 2010, a contribué à l'augmentation de la fortune nette. Celle-ci a également été augmentée par :

	Fr.
Des ventes à Chaumont (Petit Hôtel et Signal 41)	500'000.-
La vente d'une partie des terrains de Boudry	1'800'000.-
La vente d'un terrain aux Ponts-de-Martel (La Molta)	500'000.-
La dissolution d'une réserve (fluctuation du prix du gaz)	300'000.-
Solde sur ventes d'immeubles destinées, entre 2007 et 2009, à l'assainissement de la CP Ville, part employeur	1'500'000.-
Total	**4'600'000.-**

La réévaluation des immeubles du patrimoine financier de 14,3 millions de francs, comptabilisée en 2009 et qui avait contribué à l'augmentation de la fortune nette en 2009, est compensée par le versement de 14,8 millions de francs de la Ville à prévoyance.ne, intervenu en 2010. Les deux montants auraient dû être comptabilisés la même année, ce qui avait déjà été expliqué l'an dernier.

Avec un montant de 33,7 millions de francs, l'objectif fixé dans le programme politique en ce qui concerne le niveau de la fortune nette est largement dépassé.

B. BILAN CONSOLIDE

ACTIF	31.12.2010	31.12.2009
PATRIMOINE FINANCIER	**291'208'420.21**	**292'296'497.90**
10. Disponibilités	10'463'027.98	9'519'575.22
11. Avoirs	41'254'398.51	40'628'873.06
12. Placements	220'969'377.72	222'278'010.25
13. Actifs transitoires	18'521'616.00	19'870'039.37
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	**234'851'669.41**	**238'672'346.60**
14. Investissements	225'716'738.70	228'278'485.80
15. Prêts et participations permanentes	7'571'804.90	8'153'940.55
16. Subventions d'investissements	777'484.00	842'344.00
17. Autres dépenses à amortir	-	-
18. Avances aux financements spéciaux	785'641.81	1'397'576.25
	526'060'089.62	**530'968'844.50**

Le bilan au 31 décembre 2010 a encore diminué, grâce notamment aux ventes de biens immobiliers ainsi qu'aux amortissements extraordinaires. Le ratio des actifs circulants divisé par les capitaux étrangers à court terme est resté relativement stable, passant à 146% (144% en 2009). Le degré de couverture des immobilisations, par l'addition des fonds étrangers à long terme et des fonds propres (règle d'or du bilan), a diminué à un taux de 101% (104% en 2009).

10 - L'augmentation des liquidités est liée au besoin accru de dette à court terme en fin d'exercice.

11 - Globalement, les avoirs sont stables et plus particulièrement les débiteurs.

12 - La vente d'immeubles du patrimoine financier explique la baisse de cette rubrique au bilan.

13 - Les recettes à recevoir, notamment la part aux impôts directs au 31 décembre 2010, expliquent le niveau relativement élevé de ce poste.

14 - Les amortissements extraordinaires effectués en 2010 contribuent à la diminution des investissements.

15 à 17 - Pas de mouvements significatifs.

18 - Le bénéfice réalisé dans le domaine de l'eau réduit considérablement le niveau de cette rubrique.

PASSIF	31.12.2010	31.12.2009
ENGAGEMENTS	**479'172'453.44**	**475'957'862.06**
20. Engagements courants	5'485'980.96	9'742'696.82
21. Dettes à court terme	30'000'000.00	25'000'000.00
22. Dettes à moyen et long termes	413'000'000.00	422'000'000.00
23. Engagements envers des entités particulières	8'078.65	1'455'202.05
24. Provisions	5'900'000.00	700'000.00
25. Passifs transitoires	24'778'393.83	17'059'963.19
FONDS PROPRES	**46'887'636.18**	**55'010'982.44**
28. Financements spéciaux et réserves	13'148'667.71	12'977'343.87
29. Fortune nette	33'738'968.47	42'033'638.57
	526'060'089.62	**530'968'844.50**

20 - La baisse des créanciers au 31 décembre 2010 explique celle des engagements courants.

21 - Le recours aux emprunts à court terme a augmenté du fait des besoins de trésorerie en fin d'exercice.

22 - Les liquidités reçues en cours d'année et le recours aux emprunts à court terme ont permis de réduire les emprunts à long terme.

23 - Le solde du montant destiné aux cotisations d'assainissement employeur a été viré à la fortune nette.

24 - Le Service des communes a exceptionnellement autorisé la création d'une provision pour rectifications d'impôts sur les sociétés holdings.

25 - Avec l'application du principe d'échéance pour le 70% des charges de l'aide sociale 2010, le niveau des passifs transitoires augmente fortement.

28 - Quelques attributions supplémentaires provoquent une légère augmentation de cette rubrique.

29 - La baisse de la fortune nette provient du versement de l'apport de la Ville à prévoyance.ne, partiellement compensée par le bénéfice 2010, la plus-value sur la vente de terrains et d'immeubles et la dissolution de réserves.

C. CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Comptes 2009	Budget 2010		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus
Fr.	Fr.		**Fr.**	**Fr.**
		FONCTIONNEMENT		
259'779'774.83	249'831'700	Total des charges	**261'531'538.69**	
262'093'316.66	243'553'000	Total des revenus		**263'506'736.70**
-2'313'541.83		Excédent de revenus	**1'975'198.01**	
	6'278'700	Excédent de charges		
		INVESTISSEMENTS		
15'130'722.57	23'907'000	Total des dépenses	**17'064'477.37**	
2'051'508.45	2'000'000	Total des recettes		**3'052'212.75**
13'079'214.12	21'907'000	Investissements nets		**14'012'264.62**
		FINANCEMENT		
13'079'214.12	21'907'000	Investissements nets	**14'012'264.62**	
-15'218'051.25	-15'757'000	Amortissements		**14'418'644.00**
-5'772'275.86		Amort. complémentaires		**4'007'958.67**
	390'800	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux		
-2'376'381.46		Excédent des attributions aux financements spéciaux		**1'118'668.88**
	6'278'700	Excédent de charges du compte de fonctionnement		
-2'313'541.83		Excédent de revenus du compte de fonctionnement		**1'975'198.01**
	12'819'500	Insuffisance de financement		
-12'601'036.28		**Excédent de financement**	**7'508'204.94**	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et les revenus courants de la Ville. L'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élève à 1'975'198.01 francs par rapport à un excédent de charges prévu au budget de 6'278’700 francs.

Le tableau qui précède fait apparaître une augmentation des charges de 4,7% et des revenus de 8,2% par rapport au budget. Le poste « amortissements », en augmentation de près de 2,7 millions de francs, comporte pour un peu plus de 4 millions de francs d’amortissements extraordinaires alors que les attributions aux réserves sont supérieures au budget de 804'000 francs.

Par ailleurs, les charges de personnel ont été maîtrisées. Elles présentent une amélioration de plus de 1,5 million de francs par rapport au budget. Du côté des revenus, les recettes fiscales affichent une amélioration de près de 19,9 millions de francs, en raison des rentrées fiscales des personnes morales, comme indiqué en introduction au présent rapport.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements comprend les dépenses destinées à l’amélioration de l’infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour les comptes 2010 se présente comme suit :

	Fr.
Investissements bruts	17'064’477,37
Recettes	3'052'212,75
Total des investissements nets	**14'012'264,62**

Les investissements bruts réalisés en 2010 sont inférieurs de quelque 6,8 millions de francs par rapport au budget. Cet écart s’explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour les investissements des Travaux publics, de l’Urbanisme, de la Police et de la Police du feu consécutives aux reports de projets prévus au budget.

FINANCEMENT

La capacité d’autofinancement des investissements de la commune s'élève à 21,5 millions de francs (budget : 9,1). Elle est constituée par les amortissements, les variations des comptes de réserves et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître un excédent de financement de 7,5 millions de francs pour l’exercice, alors que le budget affichait une insuffisance de financement de 12,8 millions de francs.

L’excédent de financement, obtenu également par des dépenses d’investissements inférieures au budget, a permis de réduire la dette à long terme.

D. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

Par sections	Comptes 2010	Budget 2010	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2009
01. Chancellerie	**5'332'266.70**	5'124'000	208'267	4.1%	6'186'247.48
02. Finances	**-137'629'939.90**	-117'900'000	-19'729'940	16.7%	-133'059'574.81
03. Forêts et Domaines	**2'073'411.59**	1'583'800	489'612	30.9%	2'546'178.06
04. Affaires sociales	**20'884'192.16**	15'270'800	5'613'392	36.8%	13'884'160.38
05. Travaux publics	**20'826'839.82**	17'833'500	2'993'340	16.8%	19'170'746.14
06. Urbanisme	**7'493'621.07**	4'917'400	2'576'221	52.4%	10'274'638.91
07. Police	**5'310'539.62**	5'737'700	-427'160	-7.4%	5'409'719.10
08. Police du feu	**5'198'361.95**	6'048'100	-849'738	-14.0%	5'666'232.11
09. Jeunesse et intégration	**35'226'216.92**	35'347'200	-120'983	-0.3%	34'985'087.68
10. Affaires culturelles	**14'776'640.45**	14'411'100	365'540	2.5%	14'543'510.44
11. Energies	**-817'836.60**	-780'800	-37'037	4.7%	-1'112'589.83
13. Sports	**10'098'608.23**	9'982'500	116'108	1.2%	10'408'998.90
14. Transports	**8'788'675.33**	8'267'100	521'575	6.3%	8'343'799.51
15. Tourisme	**312'150.75**	286'700	25'451	8.9%	289'639.10
16. Politique d'agglomération	**151'053.90**	149'600	1'454	1.0%	149'665.00
Résultat	**-1'975'198.01**	6'278'700	8'253'898		-2'313'541.83

Les amortissements extraordinaires, l'application anticipée du principe d'échéances et les mouvements de réserves, non prévus au budget, sont intégrés dans ce tableau.

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

		Comptes 2010		Comptes 2009	
	Par tâches	**Résultat net**	**Par habitant**	Résultat net	Par habitant
0.	Administration	**7'975'478.30**	**242.-**	6'894'623.52	219.-
1.	Sécurité publique	**10'517'970.96**	**319.-**	10'967'308.29	407.-
2.	Enseignement et formation	**28'190'707.33**	**855.-**	29'765'877.91	873.-
3.	Culture, sports et loisirs	**29'091'025.86**	**882.-**	28'720'524.55	917.-
4.	Santé	**1'288'376.22**	**39.-**	1'447'082.86	60.-
5.	Prévoyance sociale	**25'624'204.52**	**777.-**	18'394'143.79	534.-
6.	Trafic	**25'790'598.89**	**782.-**	24'163'695.96	588.-
7.	Aménagement de l'environnement	**2'405'169.65**	**73.-**	1'014'490.65	35.-
8.	Economie publique	**-1'196'358.12**	**-36.-**	-1'576'407.46	-30.-
9.	Finances et impôts	**-131'662'371.62**	**-3'993.-**	-122'104'881.90	-3'491.-
	Résultat	**-1'975'198.01**	**-60.-**	-2'313'541.83	-71.-
	Nombre d'habitants		**32'973**		32'819

CLASSIFICATION SPECIFIQUE

Par natures	Comptes 2010	Budget 2010	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2009
Charges					
30. Charges de personnel	**92'319'741.73**	93'838'100	-1'518'358.27	-1.6%	93'922'892.59
31. Biens, services et marchandises	**48'910'358.76**	47'911'600	998'758.76	2.1%	49'998'986.27
32. Intérêts passifs	**13'548'265.95**	14'992'000	-1'443'734.05	-9.6%	15'865'169.13
33. Amortissements	**21'732'085.13**	17'995'600	3'736'485.13	20.8%	23'779'688.99
35. Dédom. aux collectivités publiques	**13'254'546.55**	12'812'200	442'346.55	3.5%	12'743'828.05
36. Subventions accordées	**45'165'180.34**	36'023'400	9'141'780.34	25.4%	35'378'715.85
38. Attributions aux réserves	**2'123'734.11**	1'319'700	804'034.11	60.9%	3'225'855.33
39. Imputations internes	**24'477'626.12**	24'939'100	-461'473.88	-1.9%	24'864'638.62
Total	**261'531'538.69**	249'831'700	11'699'838.69	4.7%	259'779'774.83
Revenus					
40. Impôts	**144'240'359.31**	124'354'000	-19'886'359.31	-16.0%	136'121'865.62
41. Patentes et concessions	**41'300.95**	40'900	-400.95	-1.0%	44'756.55
42. Revenus des biens	**25'546'357.31**	26'237'200	690'842.69	2.6%	24'937'414.75
43. Contributions, émoluments	**47'974'817.57**	46'982'100	-992'717.57	-2.1%	55'671'607.29
44. Parts à des recettes cantonales	**2'530'424.46**	2'640'000	109'575.54	4.2%	2'624'681.23
45. Dédom. de collectivités publiques	**6'743'883.40**	6'464'500	-279'383.40	-4.3%	6'002'041.95
46. Subventions acquises	**10'946'902.35**	10'184'700	-762'202.35	-7.5%	10'976'836.78
48. Prélèvements aux réserves	**1'005'065.23**	1'710'500	705'434.77	41.2%	849'473.87
49. Imputations internes	**24'477'626.12**	24'939'100	461'473.88	1.9%	24'864'638.62
Total	**263'506'736.70**	243'553'000	-19'953'736.70	-8.2%	262'093'316.66
Résultat	**-1'975'198.01**	6'278'700	-8'253'898.01		-2'313'541.83

EVOLUTION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

(sans imputations internes)

En mios de francs	Comptes 2010	en %	Comptes 2009	en %	Comptes 2008	en %	Comptes 2007	en %	Comptes 2006	en %
Charges										
Charges de personnel	**92.3**	*38.9%*	**93.9**	*40.0%*	**93.0**	*41.4%*	**100.7**	*34.3%*	**104.4**	*34.8%*
Biens,services et marchandises	**48.9**	*20.6%*	**50.0**	*21.3%*	**46.7**	*20.8%*	**73.8**	*25.1%*	**94.7**	*31.5%*
Intérêts passifs	**13.5**	*5.7%*	**15.9**	*6.8%*	**17.4**	*7.7%*	**19.4**	*6.6%*	**24.3**	*8.1%*
Amortissements	**17.7**	*7.5%*	**18.0**	*7.7%*	**18.0**	*8.0%*	**47.9**	*16.3%*	**29.0**	*9.7%*
Amortissements complémentaires	**4.0**	*1.7%*	**5.8**	*2.5%*	**0.0**	*0.0%*	**3.0**	*1.0%*	**0.0**	*0.0%*
Dédommagements aux collectivités	**13.3**	*5.6%*	**12.7**	*5.4%*	**12.7**	*5.7%*	**12.9**	*4.4%*	**13.8**	*4.6%*
Subventions accordées	**45.2**	*19.1%*	**35.4**	*15.1%*	**35.6**	*15.9%*	**33.9**	*11.5%*	**32.1**	*10.7%*
Attributions aux réserves	**2.1**	*0.9%*	**3.2**	*1.4%*	**1.2**	*0.5%*	**2.0**	*0.7%*	**2.0**	*0.7%*
Total	**237.1**	*100.0%*	**234.9**	*100.0%*	**224.6**	*100.0%*	**293.6**	*100.0%*	**300.3**	*100.0%*
Produits										
Impôts	**144.2**	*60.3%*	**136.1**	*57.4%*	**126.3**	*57.1%*	**142.9**	*47.9%*	**128.7**	*42.4%*
Patentes & concessions	**0.0**	*0.0%*	**0.0**	*0.0%*	**0.0**	*0.0%*	**0.0**	*0.0%*	**0.0**	*0.0%*
Revenus des biens	**25.5**	*10.7%*	**24.9**	*10.5%*	**25.0**	*11.3%*	**22.4**	*7.5%*	**24.6**	*8.1%*
Contributions	**48.0**	*20.1%*	**55.7**	*23.5%*	**47.4**	*21.4%*	**113.0**	*37.9%*	**131.7**	*43.4%*
Parts à des recettes	**2.5**	*1.1%*	**2.6**	*1.1%*	**2.4**	*1.1%*	**3.2**	*1.1%*	**2.9**	*1.0%*
Dédommagements de collectivités	**6.7**	*2.8%*	**6.0**	*2.5%*	**6.2**	*2.8%*	**5.5**	*1.8%*	**4.9**	*1.6%*
Subventions acquises	**10.9**	*4.6%*	**11.0**	*4.6%*	**11.1**	*5.0%*	**10.5**	*3.5%*	**9.6**	*3.2%*
Prélèvements aux réserves	**1.0**	*0.4%*	**0.8**	*0.4%*	**2.6**	*1.2%*	**0.8**	*0.3%*	**1.0**	*0.3%*
Total	**239.0**	*100.0%*	**237.2**	*100.0%*	**221.0**	*100.0%*	**298.3**	*100.0%*	**303.4**	*100.0%*
Résultat	**-2.0**		**-2.3**		**3.6**		**-4.7**		**-3.1**	

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

30. CHARGES DE PERSONNEL

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
300	Autorités et commissions	**1'091'069.75**	1.5%	1'075'200	1'071'906.00
301	Personnel administratif et d'exploitation	**61'637'273.65**	-1.3%	62'454'700	61'826'038.85
302	Personnel enseignant	**12'931'255.55**	-0.2%	12'954'000	13'106'169.25
303	Assurances sociales	**6'120'360.48**	-2.8%	6'297'700	6'225'045.69
305	Assurance acc. et perte de gains	**1'139'647.47**	-10.0%	1'265'800	1'005'300.61
306	Prestations en nature	**485'381.19**	-12.3%	553'600	492'432.75
307	Caisse de pensions	**7'956'729.30**	-1.3%	8'064'400	9'167'681.10
308	Personnel temporaire	**213'236.12**	-22.6%	275'500	267'291.74
309	Autres charges de personnel	**744'788.22**	-17.0%	897'200	761'026.60
30	TOTAL	**92'319'741.73**	-1.6%	93'838'100	93'922'892.59

Les charges de personnel sont globalement inférieures au budget de 1'518'358 francs (-1,6%). Cette diminution s'explique notamment par des vacances de postes, ainsi que par des heures prévues au budget et non utilisées.

La diminution entre les comptes 2009 et 2010 est de 1,7%, soit un montant de 1'603'151 francs. L'absence de rappels à la Caisse de pensions en est la cause principale.

Pour l'année 2010, les salaires ont été servis à l'indice des prix à la consommation (IPC) de 103.1 du mois d'août 2009, soit 0,8 point de moins que pour les salaires servis en 2009.

300 - L'augmentation de 1,5% est principalement due à un léger dépassement budgétaire au niveau des jetons de présences.

301 - La diminution de 1,3% est notamment due à une différence sur l'ensemble de l'effectif. En effet, au budget 2010, l'effectif est de 680,61 postes (y compris heures variables et auxiliaires). Il est de 674,78 postes aux comptes, soit 5,83 postes de moins. Il est difficile de prévoir avec précision, lors de l'élaboration du budget, l'effectif en terme d'équivalents pleins temps, principalement en raison des contrats des auxiliaires et/ou des postes à horaires variables.

Le détail des charges du personnel administratif et d'exploitation de nature 301 se présente comme suit :

	Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
	Fr.	%	Fr.	Fr.
Traitements	**60'409'622**	-1.4%	61'297'600	60'576'395
Allocations complémentaires	**930'285**	8.5%	857'100	940'153
Allocations compensatoires	**297'367**	-0.9%	300'000	309'491
TOTAL	**61'637'274**	-1.3%	62'454'700	61'826'039

Les allocations compensatoires sont inférieures au budget d'environ 0,9%. Les mesures transitoires introduites en 2002 lors de la suppression des allocations de ménage et de résidence diminuent d'année en année, comme prévu. En ce qui concerne les allocations complémentaires, une sous-évaluation budgétaire de l'ordre de 73'185 francs apparaît. Toutefois, la comparaison avec les comptes 2009 montre une diminution de 9'868 francs.

302 - La nature 302 comprend les traitements du personnel enseignant, ainsi que ceux des orthophonistes. On observe une baisse de 0,5% par rapport au budget. Il est très difficile de comparer les comptes et le budget étant donné que la base de calcul pour le budget est effectuée sur l'année civile et qu'elle ne correspond pas aux dates de l'année scolaire (avec les départs, engagements et modifications du nombre d'enseignants).

305 - **Perte de gain maladie**

La cotisation (part patronale) pour l'assurance maladie "perte de gain" est de 0,90%, comme budgétisé. L'économie de l'ordre de 10% par rapport au budget s'explique par une part non négligeable de postes horaires ou d'auxiliaires pour lesquels il est difficile d'estimer s'il y a lieu ou non de prévoir une affiliation. Lors de l'élaboration du budget, cette catégorie de personnel est prévue avec une affiliation (sécurité budgétaire).

Assurance accidents

La cotisation, part patronale, à l'assurance accidents professionnels, hormis pour les services affiliés à la SUVA, est passée de 0,181% à 0,190%. La part patronale LAA globale – Groupe Mutuel et SUVA - se monte à 641'870.85 francs.

307 - En ce qui concerne la Caisse de pensions, le montant de coordination est de 15'960 francs. Les cotisations sont fixées selon l'âge de l'assuré :

- de 7,70% à 8,70% pour la catégorie A
- de 8,95% à 9,95% pour la catégorie B

La part de l'employeur est de 12% des salaires assurés pour la catégorie A et 13,75% pour la catégorie B.

Effectif du personnel

Le tableau ci-dessous présente l'effectif des salariés en postes à 100 %, les temps partiels, les emplois occasionnels, les remplacements, les heures payées. Il n'inclut ni les enseignants, ni les stagiaires, élèves et apprentis.

Nombre d'EPT

Section	**Comptes 2010**	Ecart B10/C10	Budget 2010	Comptes 2009	Comptes 2008
Chancellerie	**22.03**	0.00	22.03	27.08	21.64
Finances & RH	**68.21**	-3.84	72.05	65.47	71.93
Environnement, Transport	**44.51**	0.25	44.26	44.01	44.10
Affaires sociales	**42.04**	-0.98	43.02	42.01	40.77
Infra. & Energies	**139.14**	7.12	132.02	136.79	135.86
Sécurité	**152.66**	-7.34	160.00	149.29	161.24
Jeunesse & Intégration	**113.53**	4.26	109.27	108.75	105.45
Culture	**46.00**	0.74	45.26	44.23	43.21
Sports	**46.66**	-6.04	52.70	49.89	51.55
TOTAL	**674.78**	**-5.83**	**680.61**	**667.52**	**675.75**

En ce qui concerne Infrastructures et Energies, l'augmentation entre les comptes 2009 et 2010 s'explique par des heures comptabilisées plus importantes, liées en particulier au déneigement. Quant à la comparaison budget-comptes, l'écart découle d'une comptabilisation différente au moment de l'élaboration du budget des personnes au bénéfice de contrats AI, contrairement à la pratique antérieure.

Le tableau ci-dessous présente la variation mensuelle de l'effectif de la Ville. La hausse d'effectif pour les mois de juin à septembre est expliquée par l'engagement de personnel temporaire durant la saison d'été :

- Au service des sports, plus particulièrement aux piscines (gardes-bains) ;
- Aux écoles primaires, pour l'entretien des bâtiments durant les vacances scolaires ;
- Au service de la voirie, pour le remplacement du personnel fixe (période des vacances) pour l'entretien des espaces publics.

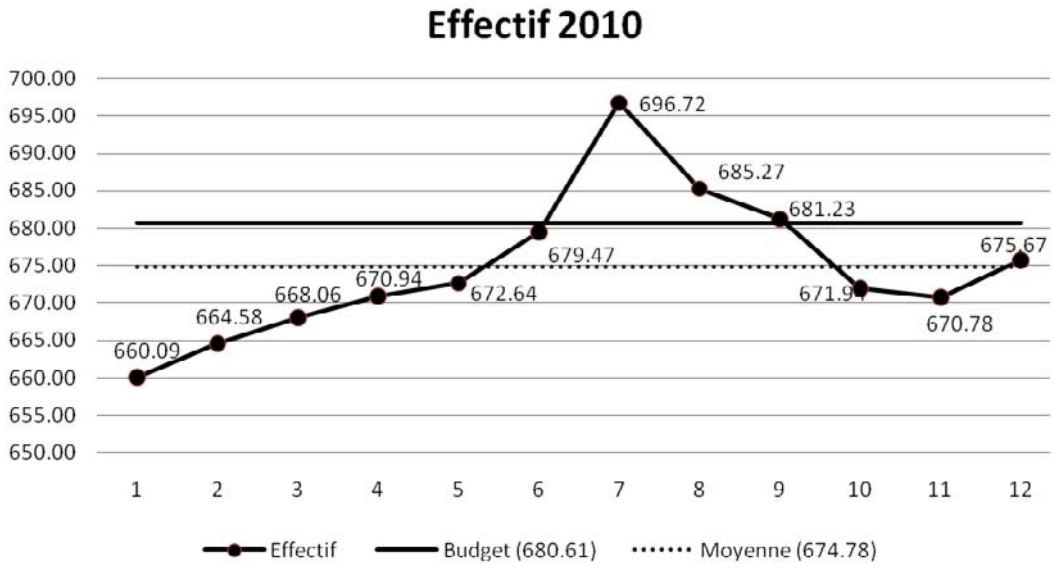

Sur l'ensemble de l'année 2010, uniquement pour le personnel au bénéfice d'un contrat mensualisé, il y a eu :

- 56 embauches, pour un total d'équivalent plein temps de 36,88 postes ;
- 55 changements de taux d'activité (hausse ou diminution), totalisant une diminution de l'ordre de 0,39 postes ;
- 58 fins d'activités (retraite, démission, contrat à durée déterminée), pour un total d'équivalent plein temps de 40,08 postes.

Il y a donc une économie de 3,59 postes uniquement du fait de ces mouvements.

En ce qui concerne les paiements des heures pour le personnel horaire, les emplois auxiliaires et les heures supplémentaires, un total de 52'345.5 heures a été payé sur l'année 2010. Converti en postes de travail, cela correspond à un effectif de 25,14 EPT.

Statistiques

Ce chapitre comprend certaines données démographiques du personnel telles que la distribution par sexe, la pyramide des âges, la répartition par taux d'occupation et par ancienneté.

L'effectif au 31 décembre 2010 est de 866 personnes (497 hommes et 369 femmes). Il s'agit du personnel au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – apprenants et stagiaires compris. Il ne tient pas compte du personnel temporaire, auxiliaire ou payé à l'heure. Les entités qui ne sont pas intégrées dans le budget de la Ville ne sont pas comprises dans cet effectif (enseignants, La Rouvraie, la BPU et Pestalozzi, l'Atelier Phénix, les Patinoires, le SITRN…).

Age moyen

L'âge moyen est de 42 ans (43 ans pour les hommes et 40 ans pour les femmes).

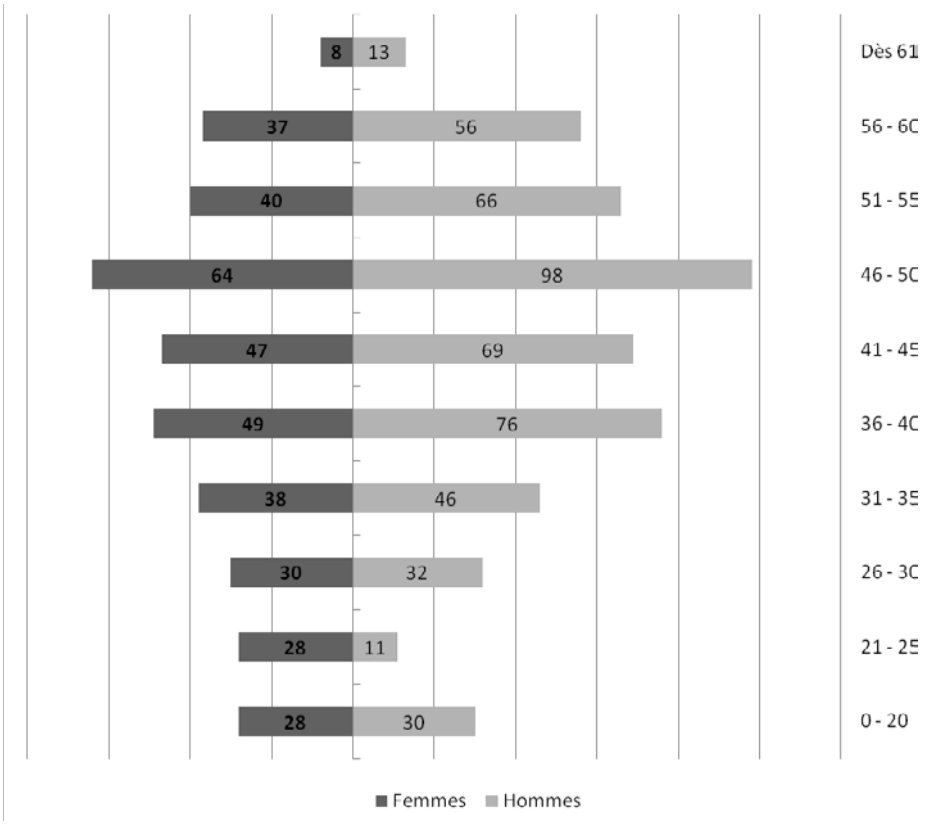

Taux d'occupation

La distribution du personnel par taux d'occupation montre que le temps complet est largement représenté (58%). Les taux partiels sont répartis comme suit :

- 3% de l'effectif travaille à un taux inférieur à 25% ;
- 18% se situe entre 25 et 50% d'activité ;
- 21% exerce leur travail à un taux variant entre 51 et 99%.

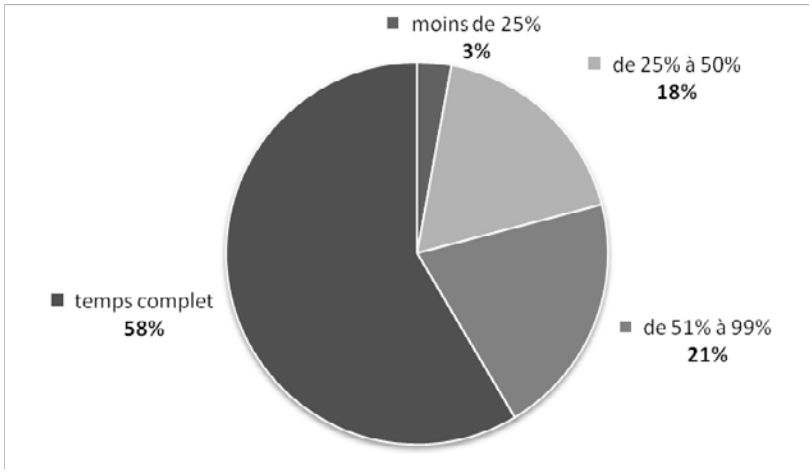

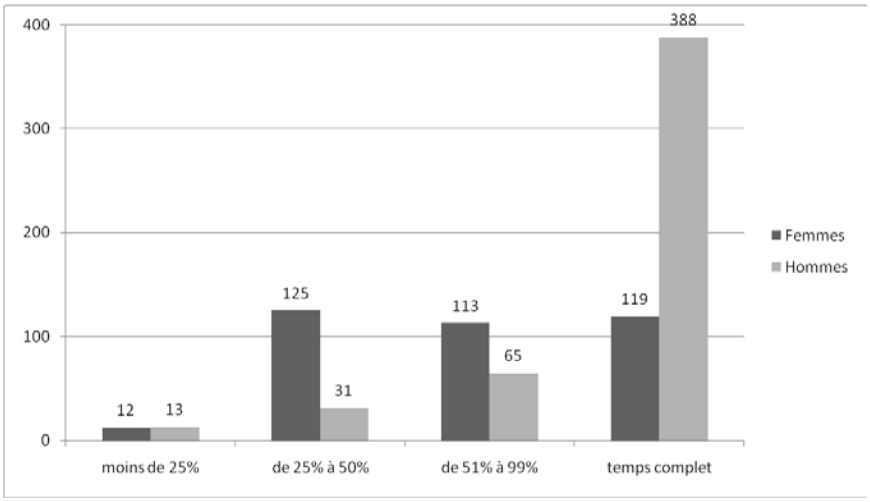

Ancienneté

La distribution du personnel selon l'ancienneté (a. 0 à 5 ans ; b. 6 à 10 ans ; c. plus de 10 ans) montre un équilibre entre les trois catégories. L'ancienneté maximum se situe autour de 39 ans.

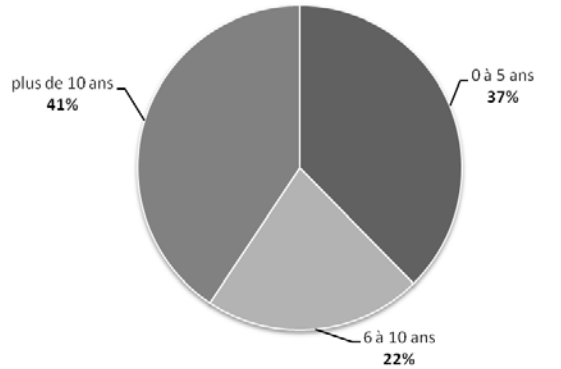

31. ACHATS DE BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
310	Fournitures de bureau, informatique et matériel d'enseignement	**2'777'113.76**	10.1%	2'522'400	3'198'459.30
311	Achats de mobilier, machines, véhicules	**1'793'055.44**	4.2%	1'721'100	1'572'983.38
312	Eau, énergie, combustibles	**5'660'429.70**	1.8%	5'558'200	5'356'243.25
313	Autres marchandises	**3'244'167.47**	21.7%	2'666'200	2'888'529.42
314	Entretien des immeubles et du domaine public	**9'598'095.98**	0.5%	9'553'100	9'509'430.37
315	Entretien d'objets mobiliers	**3'446'672.93**	3.4%	3'333'300	3'479'794.24
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	**5'734'996.61**	12.3%	5'107'000	5'697'959.92
317	Dédommagements	**739'555.33**	-18.6%	908'600	895'550.85
318	Honoraires et autres services	**13'884'330.77**	-3.4%	14'371'300	15'332'737.43
319	Frais divers	**2'031'940.77**	-6.4%	2'170'400	2'067'298.11
31	TOTAL	**48'910'358.76**	2.1%	47'911'600	49'998'986.27

Ce groupe de charges présente une aggravation de près de 1 million de francs (2,1%).

310 - Les fournitures de l'Economat sont supérieures au budget de plus de 156'000 francs par la prise en charge centralisée des frais de photocopies et l'augmentation du coût du papier. Les achats de matériel et de logiciel, plus élevés que le budget, sont refacturés dans le cadre des prestations fournies par le CEG.

313 - La diminution de la valeur du stock de l'Encavage représente plus de 280'000 francs. Les frais de matières et de marchandises sont en hausse de 373'000 francs à la Voirie.

316 - Les frais de licences et de logiciels sont supérieurs au budget de 397'000 francs. Des frais de leasing ont été provisionnés dans le cadre du litige opposant la Ville à une société externe.

317 - Dans pratiquement tous les services, les frais de déplacement, de représentation ou de réception ont été inférieurs aux montants prévus au budget.

318 - Au CEG, les prestations de service refacturées et les primes d'assurance sont inférieures au budget de près de 220'000 francs. Les mandats et études à la Police sont en baisse de plus de 146'700 francs.

319 - En matière de TVA, des corrections d'impôt préalable irrécupérable à la STEP et aux Déchets améliorent cette rubrique par rapport au budget.

32. INTERETS PASSIFS

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
320	Engagements courants	**1'430.65**	-28.5%	2'000	2'328.10
321	Dettes à court terme	**42'421.26**	-93.8%	680'000	45'667.55
322	Dettes à long terme	**13'331'113.95**	-6.1%	14'200'000	15'650'587.50
323	Dette envers des entités	**0.00**		10'000	13'173.80
329	Autres intérêts passifs	**173'300.09**	73.3%	100'000	153'412.18
32	TOTAL	**13'548'265.95**	-9.6%	14'992'000	15'865'169.13

La trésorerie courante le permettant, le recours aux emprunts à court et à long termes a été inférieur aux enveloppes budgétaires. En outre, les conditions de taux d'intérêts ont été particulièrement avantageuses. Les emprunts à court et à long termes ont été conclus respectivement aux taux moyens de 0,11% et 2,48%. Ces éléments ont largement contribué à contenir le service de la dette.

321 - Au moment de l'élaboration du budget 2010, l'hypothèse a été de considérer que les taux d'intérêts à court terme allaient rester à de bas niveaux au vu de la poursuite d'une politique monétaire expansionniste de la plupart des banques centrales et de la Banque Nationale Suisse en particulier. Cette dernière a maintenu la marge de fluctuation du Libor à trois mois à 0%-0,75%. Or, les marchés monétaires ont offert des conditions de taux proches de zéro, soit encore plus avantageuses que les estimations.

322 - La majorité des emprunts arrivant à échéance l'ont été durant le premier semestre 2010. Or, jusqu'en août, les taux sur les marchés des capitaux ont continuellement baissé, puis ils se sont légèrement repris le reste de l'année. Les emprunts arrivant à maturité ont ainsi été reconduits à des conditions extrêmement avantageuses. Dans cet environnement favorable et exceptionnel, un emprunt de 10 millions de francs a été réservé en août dernier. Il a servi à remplacer un emprunt arrivant à échéance en janvier 2011.

329 - Cette rubrique, reflète la comptabilisation des intérêts compensatoires versés aux contribuables qui se sont acquittés de tranches d'impôts plus élevées.

Le tableau de la page suivante présente l'évolution d'indicateurs financiers harmonisés des communes durant la période 2005 à 2010.

Indicateurs financiers

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Dette à long terme (en milliers de francs)	**413'000**	422'000	441'000	518'000	609'000	634'000
Taux moyen (en %)	**3.11**	3.32	3.51	3.50	3.57	3.69
Nombre d'habitants	**32'973**	32'819	32'505	32'389	32'148	32'094
Indicateurs harmonisés des communes						
Endettement net par habitant (en francs) (Patr. financier - engagements) / population	**5'700**	5'596	6'462	6'478	11'177	17'117
Degré d'autofinancement (en %) Autofinancement / Investissement net	**134.04**	125.11	86.07	126.26	93.16	27.66
Capacité d'autofinancement (en %) Autofinancement / Revenus	**7.86**	6.90	4.48	8.59	7.85	3.96
Quotité de la charge financière (en %) Charge financière / Revenus	**2.47**	2.65	3.33	6.47	7.16	4.58
Quotité des intérêts (en %) Intérêts nets / Revenus	**-4.56**	-3.28	-2.79	-0.54	0.33	2.01
Dette brute par rapport aux revenus (en %) Dettes brutes / Revenus	**186.12**	189.10	220.38	174.16	213.73	169.89
Quotité d'investissement (en %) Investissements bruts / Charges nettes	**7.26**	6.50	6.58	7.85	9.95	13.48

Ces indicateurs varient fortement en raison des effets du désenchevêtrement (2004 à 2006) et du transfert à Viteos SA (intervenu en 2007).

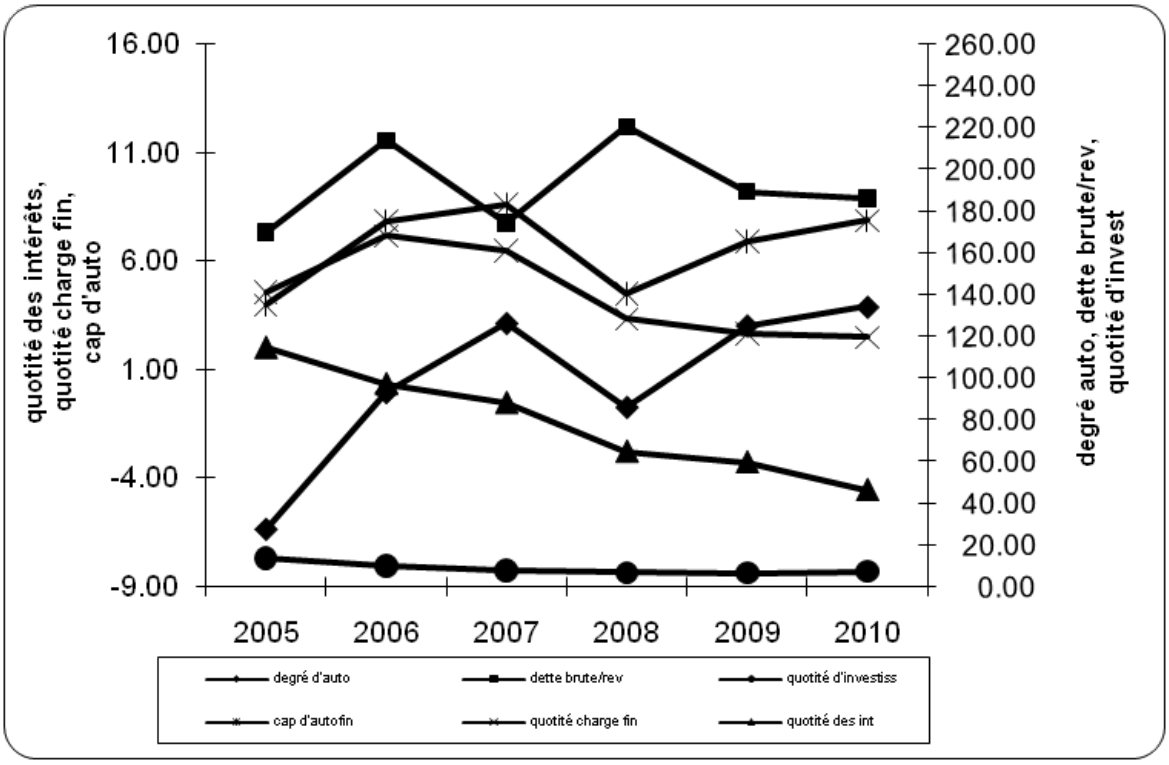

L'indicateur harmonisé du degré d'autofinancement ne prend pas en compte l'excédent des prélèvements ou attributions aux financements spéciaux !

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs		Echéances		Taux moyen
%	Fr.		Fr.	Année	Fr.	%
2.255	10'000'000	- Assurances	73'000'000	2011	48'500'000	3.809
2.280	10'000'000					
2.430	10'000'000	- Fonds de comp. AVS	25'000'000	2012	49'500'000	4.046
2.450	10'000'000					
2.500	20'000'000			2013	55'000'000	2.877
2.520	10'000'000	- Fonds CP	30'000'000			
2.595	5'000'000			2014	65'000'000	3.001
2.650	20'000'000	- Banques	228'000'000			
2.700	10'000'000			2015	35'000'000	2.424
2.710	10'000'000	- Suva	27'000'000			
2.800	30'000'000			2016	30'000'000	3.337
2.810	10'000'000	- Postfinance	30'000'000			
2.850	10'000'000			2017	20'000'000	2.980
2.860	10'000'000					
2.870	10'000'000			2018	20'000'000	3.330
2.890	10'000'000					
2.970	15'000'000			2019	40'000'000	2.753
2.980	30'000'000					
2.990	15'000'000			2020	50'000'000	2.480
3.000	10'000'000					
3.010	10'000'000					
3.190	10'000'000					
3.220	10'000'000					
3.250	10'000'000					
3.380	10'000'000					
3.750	10'000'000					
3.800	10'000'000					
3.850	5'000'000					
3.950	10'000'000					
4.000	3'500'000					
4.050	5'000'000					
4.060	10'000'000					
4.150	10'000'000					
4.250	26'000'000					
4.280	5'000'000					
4.300	3'500'000					
Total :	**413'000'000**		**Total : 413'000'000**	**Total :**	**413'000'000**	**3.108**

33. AMORTISSEMENTS

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
330	Patrimoine financier, immeubles	**1'619'067.00**	-12.1%	1'841'700	1'744'912.40
330	Escomptes, pertes et abandons	**3'305'482.46**	47.7%	2'238'600	2'789'361.88
331	Patrimoine admin.(ordinaires)	**12'799'577.00**	-8.0%	13'915'300	13'473'138.85
332	Patrimoine admin.(complém.)	**4'007'958.67**		0	5'772'275.86
33	TOTAL	**21'732'085.13**	20.8%	17'995'600	23'779'688.99

Les amortissements complémentaires constituent la principale augmentation de ce groupe de comptes. Les pertes et abandons présentent une aggravation de plus de 1 million de francs.

330 - Les pertes et abandons découlant du contentieux fiscal et les imputations forfaitaires d'impôts totalisent une aggravation de 319'494 francs par rapport au budget. Les pertes sur les immeubles locatifs sont supérieures au budget de plus 330'000 francs. Le solde de l'aggravation concerne les frais de rappel, la taxe d'enlèvement des déchets et les factures d'ambulance.

331 - Les charges d'amortissement du patrimoine administratif sont inférieures au budget de plus de 1,1 million de francs grâce notamment aux amortissements complémentaires effectués au bouclement de l'exercice 2009.

332 - Le résultat de l'exercice 2010 a permis de procéder à des amortissements complémentaires de 4 millions de francs, réduisant ainsi les charges pour les exercices futurs. Par section, ces amortissements sont les suivants :

	Fr.
Forêts & Domaines	49'904
Travaux publics	1'564'936
Urbanisme	1'640'560
Police	186'220
Jeunesse & Intégration	18'544
Culture	188'146
Sports	257'862
Transports	101'786

35. DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
351	Canton	**599'663.60**	441.7%	110'700	165'826.40
352	Communes	**12'654'882.95**	-0.4%	12'701'500	12'578'001.65
35	TOTAL	**13'254'546.55**	3.5%	12'812'200	12'743'828.05

351 - Un litige, pendant devant les instances judiciaires, oppose la Ville à l'Etat à propos de la hausse du montant des subsides journaliers A.I. pour les années 2008 et 2009. Aucun montant n'avait été inscrit au budget 2010, c'est ce qui explique le principal écart de ce poste (prise en compte de la pire hypothèse, par mesure de précaution).

352 - Cette rubrique est constituée de charges découlant de la formation pour les élèves fréquentant des établissements scolaires hors du territoire communal, de contributions aux crèches des communes avoisinantes et de la participation aux charges de l'Ecole Secondaire Régionale de Neuchâtel. Celle-ci représente la part prépondérante de cette rubrique.

Ainsi, la participation aux charges de l'ESRN se monte 11'979'940 francs. Elle est inférieure de 20'060 francs par rapport au budget. La contribution aux crèches des communes avoisinantes s'élève à 413'952 francs, inférieure de 51'047 francs au montant prévu.

36. SUBVENTIONS ACCORDEES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
361	Canton (aide sociale, part mes.d'intégr. prof., péréquation financière)	**24'929'938.00**	55.5%	16'035'600	15'397'907.40
362	Communes (Syndicats théâtre régional, anneau d'athlétisme et patinoires)	**2'667'054.29**	-3.6%	2'766'000	2'681'948.20
364	Sociétés d'économie mixte (BPU, pot commun transports)	**10'990'239.90**	4.1%	10'561'000	10'889'178.24
365	Institutions privées (chancellerie, affaires sociales et affaires culturelles)	**3'926'186.90**	-0.1%	3'929'000	3'849'067.96
366	Personnes physiques (aide complém. AVS/AI, bourses, chômeurs, aide aux logements)	**2'651'761.25**	-2.9%	2'731'800	2'560'614.05
36	TOTAL	**45'165'180.34**	25.4%	36'023'400	35'378'715.85

361 - Un montant de 1'953'610 francs non inscrit au budget a été versé à l'Etat, fondé sur la loi fixant une contribution extraordinaire de solidarité des communes envers l'Etat. Par ailleurs, le versement à la péréquation est supérieur au budget de 960'463 francs. Pour 2010, le montant s'élève à 4'960'463 francs. Il résulte d'une participation à la péréquation des ressources de 11'619'161 francs, diminuée de la compensation de la surcharge structurelle, de 6'658'698 francs.

Un montant de 7 millions de francs, correspondant à près de 70% de la charge de l'aide sociale estimée pour l'année 2010, a été comptabilisé sur l'exercice 2010 en application du principe d'échéance.

En revanche, la participation à l'aide sociale diminue de 272'398 francs et celle au déficit des mesures d'intégration professionnelle de 679'694 francs.

364 - La participation au déficit des entreprises de transports du trafic régional et local est supérieure au budget de 345'538 francs.

366 - Les contributions de l'intégration sociale sont inférieures au budget de 79'199 francs.

38. ATTRIBUTIONS AUX RESERVES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
380	Attributions aux financements spéciaux (taxe déchets, STEP)	**1'274'079.87**	17.0%	1'088'500	690'208.33
381	Attributions aux financements spéciaux (droits de superf. et taxes affectées)	**313'057.24**	458.0%	56'100	380'247.00
382	Attributions aux réserves	**536'597.00**	206.5%	175'100	2'155'400.00
38	TOTAL	**2'123'734.11**	60.9%	1'319'700	3'225'855.33

Détail des attributions :

Finances				
Encouragement à la formation	**100'000.00**		0	150'000.00
Forêts et domaines				
Droit de superficie fondation "Chez Nous"	**4'200.00**		4'200	4'200.00
Attribution RPT	**0.00**		5'000	0
Réserve forestière	**192'597.00**		30'000	10'000.00
Travaux publics				
Epuration des eaux (attribution à la réserve)	**0.00**		900	0.00
Déchets incinérables (amortissement avance)	**586'880.00**		463'900	487'544.00
Parcs et promenades - Fonds compensatoire plantation d'arbres	**10'529.00**		0	67'847.00
Parcs et promenades - Fonds places de jeux	**10'000.00**		0	76'300.00
Urbanisme				
Fonds compensatoire pour aménagement de places de parc, réserve	**148'000.00**		50'000	58'000.00
à reporter :	**1'052'206.00**		554'000	853'891.00

	Comptes 2010	Budget 2010	Comptes 2009
	Fr.	Fr.	Fr.
report :	**1'052'206.00**	554'000	853'891.00
Urbanisme			
Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	**204'000.00**	102'800	1'570'900.00
Immeubles HLM patrimoine financier, réserve pour entretien	**14'000.00**	11'500	180'200.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	**26'000.00**	25'800	394'300.00
Police			
Taxe des ports (amortissement avance)	**16'788.96**	2'600	0.00
Taxe des ports (attribution à la réserve)	**268.24**	0	0.00
Police du feu			
Construction d'abris publics de protection civile, réserve	**40'060.00**	1'000	23'900.00
Culture			
Achat d'objets de collection (attribution à la réserve)	**100'000.00**	0	0.00
Services industriels			
Eau (amortissement avance)	**670'410.91**	622'000	202'664.33
	2'123'734.11	1'319'700	3'225'855.33

Les attributions non budgétisées au fonds d'encouragement à la formation et à la réserve pour l'achat d'objets de collection ont un caractère extraordinaire lié au résultat du bouclement des comptes 2010.

Les autres attributions non budgétisées sont compensées par des revenus de même montant.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

40. IMPOTS

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
400	Personnes physiques	**78'526'538.76**	-3.4%	81'300'000	78'628'082.57
401	Personnes morales	**64'622'819.10**	54.2%	41'900'000	56'476'035.50
406	Impôts sur la propriété et la dépense (taxe sur les spectacles et taxe sur les chiens)	**1'091'001.45**	-5.5%	1'154'000	1'017'747.55
40	TOTAL	**144'240'359.31**	16.0%	124'354'000	136'121'865.62

400 - Le montant de l'impôt sur la fortune est inférieur au budget mais très nettement supérieur à celui des comptes 2009.

L'impôt sur le revenu, inférieur au budget, est, pour la première fois depuis 2006, moins important que le montant comptabilisé l'année précédente. Ce retournement de tendance provient de la baisse des revenus imposables des plus grands contribuables.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont très nettement supérieurs au budget pour les personnes physiques. Les effets de l'amnistie fédérale partielle étaient difficilement prévisibles. Le nombre de comptes ouverts en 2010 est de 44 (32 en 2009) dont 9 dans le cadre de l'amnistie. Sept dossiers présentent un montant supérieur à 20'000 francs (4 en 2009).

401 - L'impôt sur le capital est supérieur au budget malgré la constitution de la provision pour rectifications futures (5,2 millions de francs) créée en lien avec la nouvelle loi sur les contributions directes des personnes morales.

L'impôt sur le bénéfice est également très fortement supérieur au budget grâce au niveau d'imposition de PMP SA qui explique les deux tiers de l'écart.

Le produit de l'impôt foncier est très légèrement inférieur au montant prévu au budget.

Il n'y a pas eu de compte d'insuffisance et d'amende pour les personnes morales.

41. PATENTES ET CONCESSIONS

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
410	Patentes et concessions	**41'300.95**	1.0%	40'900	44'756.55
41	TOTAL	**41'300.95**	1.0%	40'900	44'756.55

42. REVENUS DES BIENS

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
420	Banques	**29'049.72**	83.9%	15'800	40'021.29
421	Créances (intérêts moratoires, frais de rappel)	**1'131'755.29**	-9.4%	1'249'000	1'011'058.08
422	Titres et prêts du patrimoine financier (Viteos SA)	**5'551'605.10**	14.5%	4'847'900	6'673'707.53
423	Immeubles du patrimoine financier	**5'405'828.85**	-4.0%	5'632'600	5'597'154.40
425	Prêts du patrimoine administratif (prêts HLM privés, sociétés diverses)	**2'853.75**	1.9%	2'800	2'910.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif (Video 2000 SA)	**1'791'160.70**	-63.2%	4'866'000	3'605'868.75
427	Immeubles du patrimoine administratif	**11'618'058.70**	20.8%	9'618'100	7'985'355.80
428	Revenus sur ADB	**6'928.30**		0	2'745.05
429	Autres revenus	**9'116.90**		5'000	18'593.85
42	TOTAL	**25'546'357.31**	-2.6%	26'237'200	24'937'414.75

420 - Des conditions de rémunération des comptes courants légèrement supérieures aux prévisions ont permis de dépasser le budget de 13'249 francs.

421 - Les intérêts moratoires sur les créances fiscales sont inférieurs de 150’705 francs par rapport au montant inscrit au budget.

422 - Le montant total des prêts à Viteos SA a augmenté en compensation de la baisse de la participation de la ville au capital de la société. La redevance (PCP) de 3,1 millions de francs, encaissée par Viteos SA, figure désormais dans la nature 427. La rémunération de la participation à Viteos SA de 2'499'000 francs, était comptabilisée jusqu’alors dans la rubrique 426, elle est en baisse de 0,8 million de francs par rapport au budget, en lien avec une augmentation équivalente des intérêts sur prêts.

423 - Aux domaines, les loyers encaissés sont inférieurs aux montants prévus au budget de 103’077 francs. Les loyers sont également en recul, aux immeubles du patrimoine financier, de 112’289 francs.

426 - La rémunération de la participation à Viteos SA budgétée à 3,3 millions de francs est désormais comptabilisé à la rubrique 422.

427 - La redevance (PCP) de 3,1 millions de francs, encaissée par Viteos SA, était auparavant inscrite dans la nature 422.

43. CONTRIBUTIONS, VENTES, PRESTATIONS ET LIVRAISONS

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
430	Contributions de remplacement (abris protection civile, places de parc)	**208'589.00**	309.0%	51'000	226'047.00
431	Emoluments administratifs	**717'334.63**	5.3%	681'000	777'263.45
432	Revenus Cité-Joie	**965.25**		0	295'238.70
433	Prestations (contributions des parents aux crèches, finances de cours aux Sports)	**2'958'845.20**	0.9%	2'933'500	2'920'333.40
434	Autres redevances et prestations de services	**16'135'227.81**	-6.8%	17'312'000	17'763'483.50
435	Ventes	**12'637'520.94**	6.6%	11'856'000	13'755'573.37
436	Dédommagements de tiers	**2'984'143.09**	-12.4%	3'404'700	7'649'926.76
438	Prestations effectuées pour des investissements propres	**585'901.10**	-8.5%	640'000	661'916.80
439	Autres contributions	**11'746'290.55**	16.3%	10'103'900	11'621'824.31
43	TOTAL	**47'974'817.57**	2.1%	46'982'100	55'671'607.29

430 - Les contributions compensatoires pour places de parc et les contributions de remplacement d'aménagement d'abris PC améliorent le budget respectivement de 98'000 francs et 39'060 francs.

434 - La baisse de cette rubrique par rapport au budget provient principalement du produit de la taxe d'enlèvement des déchets solides, amputée de 6 mois de facturation aux entreprises (décalage).

436 Les remboursements de salaire en cas d'accident sont inférieurs au budget de 259'697 francs. Le constat est le même s'agissant des remboursements de l'assurance maladie pour un montant de 354'226 francs.

439 Au CEG, corolairement à l'augmentation des charges de biens, services et marchandises, le chiffre d'affaires augmente de 1,4 million de francs.

44. PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
441	Part à des recettes cantonales	**2'530'424.46**	-4.2%	2'640'000	2'624'681.23
44	TOTAL	**2'530'424.46**	-4.2%	2'640'000	2'624'681.23

Cette rubrique est essentiellement constituée de la part communale au produit des amendes d'ordre, dont le montant est inférieur de 129'231 francs par rapport au budget.

Le produit des patentes de débit d'alcool s'élevant à 159'655,85 francs est supérieur de 19'656 francs aux prévisions.

45. DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
450	Confédération	**330'637.90**	18.1%	280'000	241'974.90
451	Canton (contribution pour le guichet social, indemnités pour routes)	**1'671'632.35**	13.8%	1'469'000	1'641'923.75
452	Communes (part au réseau intercommunal d'épuration des eaux, service de l'ambulance, du feu, part à l'accueil de la petite enfance)	**4'741'613.15**	0.6%	4'715'500	4'118'143.30
45	TOTAL	**6'743'883.40**	4.3%	6'464'500	6'002'041.95

450 - Une rétrocession taxe CO2 de 109'218 francs non inscrite au budget figure dans cette rubrique. L'indemnité de l'OFAS au centre de Malvilliers est inférieure au montant prévu au budget de 58'580 francs.

451 - La contribution de l'Etat pour le guichet social est supérieure aux estimations de 155'506 francs. Les indemnités du canton pour les routes dépassent le budget de 51'690 francs.

452 - La part des communes externes à l'accueil de la petite enfance (accueil extrascolaire, crèches) est inférieure au budget de 222'574 francs. En revanche, la part au réseau intercommunal à la STEP augmente de 240'355 francs.

46. SUBVENTIONS ACQUISES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
460	Confédération	**1'139'714.00**	9.5%	1'040'400	1'009'235.80
461	Canton	**9'330'474.25**	7.3%	8'692'800	9'486'204.28
462	Communes	**385'847.10**	10.2%	350'000	388'184.70
469	Autres subventions	**90'867.00**	-10.5%	101'500	93'212.00
46	TOTAL	**10'946'902.35**	7.5%	10'184'700	10'976'836.78

Les subventions reçues sont globalement supérieures au budget de 762’202 francs.

460 - Les subventions fédérales pour les programmes d’occupation de chômeurs BATIPLUS et PO SEMO sont supérieures au budget respectivement de 48'254 francs et de 51’940 francs.

461 - Les subventions cantonales versées au SIS sont en hausse de 90’499 francs et celle perçue par la Protection civile, de 39'194 francs.

Les subventions aux écoles enfantines et primaires sont supérieures au budget de 581’241 francs.

462 - La contribution aux charges du Service médical des écoles de la Ville augmente de 33'662 francs.

48. PRELEVEMENTS AUX RESERVES

		Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
		Fr.	%	Fr.	Fr.
481	Prélèvements aux financements spéciaux	**950'065.23**	39.4%	681'500	809'473.87
482	Prélèvements aux réserves	**55'000.00**	-94.7%	1'029'000	40'000.00
48	TOTAL	**1'005'065.23**	-41.2%	1'710'500	849'473.87

Détail des prélèvements :

Forêts et domaines				
Réserve forestière	**0.00**		18'000	0.00
Travaux publics				
Parcs et promenades - Fonds compensatoire plantation d'arbres	**50'000.00**		50'000	40'000.00
Parcs et promenades - Fonds compensatoire places de jeux	**5'000.00**		5'000	0.00
STEP, prélèvement à la réserve	**222'719.80**		0	70'397.89
Ordures et déchets, avance	**666'345.43**		605'000	496'678.13
Urbanisme				
Immeubles locatifs patrimoine financier, réserve pour entretien	**0.00**		604'000	0.00
Immeubles HLM patrimoine financier, réserve pour entretien	**0.00**		113'000	0.00
Immeubles locatifs patrimoine administr., réserve pour entretien	**0.00**		189'000	0.00
à reporter :	**944'065.23**		1'584'000	607'076.02

	Comptes 2010	Ecart	Budget 2010	Comptes 2009
	Fr.	%	Fr.	Fr.
report :	**944'065.23**		1'584'000	607'076.02
Police				
Ports, prélèvement réserve et avance (Excédent de charges annuelles)	**0.00**		15'500	32'397.85
Culture				
Achat d'objets de collection, réserve	**0.00**		50'000	0.00
Transports				
Amél. accessibilité ville	**61'000.00**		61'000	210'000.00
	1'005'065.23		1'710'500	849'473.87

Les dépenses des activités relatives au traitement des ordures et déchets, aux ports, à l'épuration des eaux et à la vente d'eau doivent être entièrement financées par les revenus des taxes et des tarifs. En cas de revenus insuffisants au cours de l'exercice, le prélèvement à une réserve (si elle existe) ou l'attribution à une avance de financements spéciaux (à amortir sur 5 ans) est obligatoire.

Le prélèvement au fonds d'amélioration d'accessibilité pour le financement de la ligne de bus No 11 a été de 61'000 francs.

E. CREDITS OUVERTS PAR DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu de l'article 153 du Règlement général

Crédits de fonctionnement

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Chancellerie			
25.01.2010	01.02.318.02	Mise à jour des versions allemande et anglaise du site de la Ville	20'000.00
07.04.2010	01.02.365.99	Participation financière à la composition d'une marche en l'honneur de Monsieur le Conseiller fédéral Didier Burkhalter par l'Association cantonale des musiques neuchâteloises	3'000.00
11.08.2010	01.14.311.01	Acquisition d'un scanner grand format couplé à un ploter d'impression	20'000.00
23.08.2010	01.02.317.21	Acquisition d'œuvres pour le fonds de décoration du CC et réserve pour cadeaux lors de réceptions	20'000.00
Finances			
24.11.2010	02.11.311.01	Remplacement de 5 chaises de bureau au Service financier	3'500.00
Urbanisme			
06.12.2010	06.53.311.01	Acquisition de chaises pour la salle de conférence de la Direction de l'urbanisme	8'500.00
Environnement			
17.02.2010	14.04.319.22	Financement de la première étape de la signalisation et du marquage des contre-sens cyclables	42'000.00
15.09.2010	14.02.393.02	Complément de matériel informatique (2 postes)	6'000.00
15.09.2010	14.02.310.01	Acquisition de mobilier de bureau	10'400.00
27.09.2010	14.04.314.09	Réaménagement des parkings vélos à la rue du Concert	12'000.00
Santé et affaires sociales			
23.08.2010	04.02.311.01	Mobilier pour un bureau d'assistant social	6'000.00
23.08.2010	04.21.315.01	Isolation phonique d'un bureau pour assurer la confidentialité des entretiens	4'000.00
23.08.2010	04.31.315.01	Isolation phonique du local pour malentendant	10'500.00
06.09.2010	04.02.393.02	Achat d'un PC, d'une imprimante ainsi que de deux téléphones pour le Service social	4'000.00

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
06.09.2010	04.02.311.01	Installations électriques et informatiques et aménagement complet d'un bureau pour le Service social	15'700.00
Jeunesse et intégration			
15.12.2010	09.10.366.01	Participation au financement de la mise en conformité des locaux de la nouvelle crèche des Charmettes, locaux propriété de la FECPA	45'000.00
Police			
23.08.2010	07.31.318.16	Matériel de localisation pour le personnel travaillant dans le terrain. Balise GPS	10'000.00
29.11.2010	07.31.311.01	Acquisition de 10 bureaux dans le cadre du déménagement d'une partie du Corps de police de l'immeuble Fbg de l'Hôpital 6 au Fbg du Lac 5	16'000.00
06.12.2010	07.31.319.62	Correction TVA pour des prestations non prises en considération dans les décomptes adressés à l'Administration fédérale des contributions	35'000.00
Infrastructures et énergies			
10.03.2010	11.11.318.02	Etude de l'opportunité de la création, avec Viteos SA, d'une société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne	20'000.00
Culture			
23.08.2010	10.31.318.44	Catalogage des livres, nécessaire à l'affiliation au réseau des bibliothèques romandes	3'400.00
23.08.2010	10.31.301.01	Augmentation de l'activité de la conservatrice du département historique de 60% à 80% dès le 01.11.2010	6'000.00
26.04.2010	10.01.365.26	Augmentation de la subvention dans le cadre des dix ans du NIFFF	10'000.00
Sports			
01.02.2010	13.71.365.99	Octroi d'une subvention de 45'000 francs pour l'accueil des championnats du monde master de course d'orientation	45'000.00
10.11.2010	13.74.314.54	Installation d'un chauffe-eau alimentant les douches des vestiaires de la salle de sport et de la piscine du Crêt-du-Chêne	27'000.00
Tourisme			
14.04.2010	15.01.365.05	Participation financière à l'Association Pays des 3 Lacs	20'000.00
03.05.2010	15.01.365.99	Participation financière au projet global "Via Salina"	3'728.00
24.11.2010	15.01.365.99	Taxe d'amarrage 2010 du "Neuchâtel" au port de Neuchâtel	10'553.00
		TOTAL	**437'281.00**

Crédits d’investissement

Date de décision	Numéro de compte	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Infrastructure et énergies			
01.07.2010	I 23.31.503.00	Assainissement des diffuseurs d'air et rigoles en béton de la station d'épuration (art. 154)	165'000.00
Sports			
22.11.2010	I 23.43.503.00	Réalisation de travaux dans le cadre du changement d'affectation du Restaurant l'Amphitryon aux piscines du Nid-du-Crô	60'000.00
Tourisme			
29.03.2010	I 23.12.500.00	Renouvellement des sculptures du Sentier du temps, à Chaumont	14'300.00
		TOTAL	**239'300.00**

F. COMPTE DES INVESTISSEMENTS

(Patrimoine administratif)

DEPENSES ET RECETTES SELON LA CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

	Comptes 2010			Budget 2010		Comptes 2009	
	Investissements bruts	**Recettes**	**Investissements nets**	Investissements bruts	Recettes	Investissements bruts	Recettes
	Fr.	**Fr.**	**Fr.**	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Chancellerie	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0	0	0.00	0.00
Finances	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0	0	0.00	0.00
Forêts et Domaines	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0	0	-9'866.00	0.00
Affaires sociales	**0.00**	**0.00**	**0.00**	0	0	0.00	0.00
Travaux publics	**7'305'884.40**	**583'863.65**	**6'722'020.75**	9'950'000	725'000	7'832'831.41	982'798.40
Urbanisme	**3'193'055.90**	**94'077.10**	**3'098'978.80**	4'514'000	350'000	2'383'601.61	538'327.05
Police	**1'511'336.30**	**0.00**	**1'511'336.30**	2'927'000	0	375'137.75	0.00
Police du feu	**78'836.00**	**0.00**	**78'836.00**	1'850'000	925'000	26'697.05	0.00
Jeunesse et intégratior	**1'267'182.05**	**148'500.00**	**1'118'682.05**	775'000	0	626'210.10	148'500.00
Affaires culturelles	**976'825.95**	**1'030'000.00**	**-53'174.05**	1'650'000	0	711'910.15	208'889.00
Energies	**2'699'122.62**	**317'472.00**	**2'381'650.62**	2'200'000	0	2'633'714.40	0.00
Sports	**2'154.20**	**878'300.00**	**-876'145.80**	850'000	0	506'956.20	169'406.00
Transports	**15'285.00**	**0.00**	**15'285.00**	175'000	0	33'254.10	0.00
Tourisme	**14'794.95**	**0.00**	**14'794.95**	0	0	10'275.80	3'588.00
TOTAL	**17'064'477.37**	**3'052'212.75**	**14'012'264.62**	24'891'000	2'000'000	15'130'722.57	2'051'508.45

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

(Patrimoine administratif)

Dépenses brutes en milliers de francs	Comptes 2010		Comptes 2009		Comptes 2008		Comptes 2007		Comptes 2006		Comptes 2005	
Chancellerie	**0.0**	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Finances, Tourisme	**0.0**	0.0%	0.0	0.0%	46.6	0.3%	138.5	0.6%	140.1	0.5%	0.0	0.0%
Forêts & domaines	**0.0**	0.0%	-9.9	-0.1%	1'877.5	12.7%	1'084.4	4.7%	280.5	0.9%	348.1	0.6%
Affaires sociales	**0.0**	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	2.8	0.0%	123.4	0.4%	0.0	0.0%
Travaux publics	**7'305.9**	42.8%	7'832.8	51.8%	8'557.3	57.9%	9'418.8	40.8%	4'952.0	16.1%	1'410.6	2.3%
Urbanisme	**3'193.1**	18.7%	2'383.6	15.8%	877.9	5.9%	1'388.1	6.0%	1'105.8	3.6%	2'646.8	4.3%
Police	**1'511.3**	8.9%	375.1	2.5%	289.8	2.0%	1'909.9	8.3%	665.2	2.2%	197.5	0.3%
Police du feu	**78.8**	0.5%	26.7	0.2%	4.7	0.0%	1'284.4	5.6%	1'575.0	5.1%	0.0	0.0%
Jeunesse et intégration	**1'267.2**	7.4%	626.2	4.1%	988.4	6.7%	497.0	2.2%	2'434.2	7.9%	12'843.0	20.9%
Affaires culturelles	**976.8**	5.7%	711.9	4.7%	288.1	1.9%	243.8	1.1%	887.7	2.9%	199.6	0.3%
Services industriels	**2'699.1**	15.8%	2'633.7	17.4%	1'112.4	7.5%	2'146.5	9.3%	11'227.4	36.6%	7'878.6	12.8%
Hôpitaux	**0.0**	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	34'279.5	55.7%
Sports	**2.2**	0.0%	507.0	3.4%	584.5	4.0%	4'765.3	20.7%	7'209.7	23.5%	1'681.6	2.7%
Transports	**15.3**	0.1%	33.3	0.2%	157.8	1.1%	184.3	0.8%	91.3	0.3%	21.9	0.0%
Tourisme	**14.8**	0.1%	10.3	0.1%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
TOTAL	**17'064.5**	100.0%	**15'130.7**	100.0%	**14'785.0**	100.0%	**23'063.8**	100.0%	**30'692.3**	100.0%	**61'507.2**	100.0%

EVOLUTION DU FINANCEMENT

Dépenses brutes	**17'064.5**	100.0%	**15'130.7**	100.0%	**14'785.0**	100.0%	**23'063.8**	100.0%	**30'692.3**	100.0%	**61'507.2**	100.0%
Recettes	**3'052.2**	17.9%	**2'051.5**	13.6%	**3'280.1**	22.2%	**2'765.8**	12.0%	**5'130.1**	16.7%	**2'433.3**	4.0%
Dépenses nettes	**14'012.3**	82.1%	**13'079.2**	86.4%	**11'504.9**	77.8%	**20'298.0**	88.0%	**25'562.2**	83.3%	**59'073.9**	96.0%
Autofinancement	**21'520.5**	153.6%	**25'680.2**	196.3%	**10'201.3**	88.7%	**28'629.7**	141.0%	**26'293.5**	102.9%	**17'588.8**	29.8%
Insuffisance de financement	**-7'508.2**		**-12'601.0**		**1'303.6**		**-8'331.7**		**-731.3**		**41'485.1**	

G. ANALYSE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

EVOLUTION DU BILAN

En mios de francs	2010		2009		2008		2007		2006		1990	
ACTIF												
Patrimoine financier	**291.2**	***55.4%***	**292.3**	***55.1%***	**298.2**	***55.0%***	**340.0**	***58.0%***	**353.5**	***48.1%***	**131.1**	***34.5%***
Disponibilités	10.5	*2.0%*	9.5	*1.8%*	7.4	*1.4%*	44.5	*7.6%*	161.1	*21.9%*	1.7	*0.4%*
Avoirs	41.2	*7.8%*	40.6	*7.7%*	40.0	*7.4%*	40.9	*7.0%*	91.9	*12.5%*	60.1	*15.8%*
Placements	221.0	*42.0%*	222.3	*41.9%*	230.6	*42.5%*	236.9	*40.4%*	88.0	*12.0%*	45.5	*12.0%*
Actifs transitoires	18.5	*3.5%*	19.9	*3.7%*	20.1	*3.7%*	17.7	*3.0%*	12.5	*1.7%*	23.8	*6.3%*
Patrimoine administratif	**234.9**	***44.6%***	**238.7**	***44.9%***	**244.5**	***45.0%***	**246.7**	***42.0%***	**381.6**	***51.9%***	**249.2**	***65.5%***
Investissements	225.7	*42.9%*	228.3	*43.0%*	233.6	*43.0%*	235.9	*40.2%*	363.8	*49.5%*	230.5	*60.6%*
Prêts et participations	7.6	*1.4%*	8.2	*1.5%*	8.4	*1.6%*	8.7	*1.5%*	15.2	*2.1%*	16.4	*4.3%*
Subventions d'investissements	0.8	*0.2%*	0.8	*0.2%*	0.8	*0.1%*	0.8	*0.1%*	0.9	*0.1%*	1.2	*0.3%*
Autres dépenses à amortir	0.0	*0.0%*	0.0	*0.0%*	0.1	*0.0%*	0.3	*0.1%*	0.8	*0.1%*	1.0	*0.3%*
Avances aux financements spéciaux	0.8	*0.2%*	1.4	*0.3%*	1.6	*0.3%*	1.0	*0.2%*	0.9	*0.1%*	0.1	*0.0%*
	526.1	***100.0%***	**531.0**	***100.0%***	**542.6**	***100.0%***	**586.7**	***100.0%***	**735.1**	***100.0%***	**380.3**	***100.0%***
PASSIF												
Engagements	**479.3**	***91.1%***	**476.0**	***89.6%***	**508.0**	***93.6%***	**549.8**	***93.7%***	**712.7**	***97.0%***	**370.4**	***97.4%***
Engagements courants	5.5	*1.0%*	9.7	*1.8%*	7.6	*1.4%*	8.8	*1.5%*	35.6	*4.8%*	22.7	*6.0%*
Dettes à court terme	30.0	*5.7%*	25.0	*4.7%*	40.0	*7.4%*	0.0	*0.0%*	35.0	*4.8%*	22.8	*6.0%*
Dettes à long terme	413.0	*78.5%*	422.0	*79.5%*	441.0	*81.3%*	518.0	*88.3%*	609.0	*82.8%*	296.5	*78.0%*
Dettes envers l'Etat pour HLM	0.0	*0.0%*	0.0	*0.0%*	0.0	*0.0%*	0.0	*0.0%*	2.2	*0.3%*	11.1	*2.9%*
Engagements envers des entités	0.0	*0.0%*	1.5	*0.3%*	0.0	*0.0%*	0.3	*0.1%*	0.3	*0.0%*	2.1	*0.6%*
Provisions	5.9	*1.1%*	0.7	*0.1%*	0.7	*0.1%*	1.5	*0.3%*	0.0	*0.0%*	0.0	*0.0%*
Passifs transitoires	24.9	*4.7%*	17.1	*3.2%*	18.6	*3.4%*	21.2	*3.6%*	30.6	*4.2%*	15.2	*4.0%*
Fonds propres	**46.8**	***8.9%***	**55.0**	***10.4%***	**34.7**	***6.4%***	**36.9**	***6.3%***	**22.4**	***3.0%***	**9.9**	***2.6%***
Financements spéciaux et réserves	13.1	*2.5%*	13.0	*2.4%*	10.8	*2.0%*	11.4	*1.9%*	15.4	*2.1%*	6.4	*1.7%*
Réserve générale	33.7	*6.4%*	42.0	*7.9%*	23.9	*4.4%*	25.5	*4.3%*	7.0	*1.0%*	3.5	*0.9%*
	526.1	***100.0%***	**531.0**	***100.0%***	**542.6**	***100.0%***	**586.7**	***100.0%***	**735.1**	***100.0%***	**380.3**	***100.0%***

H. RECAPITULATION DES ENGAGEMENTS

Relatifs à des crédits ouverts votés jusqu'au 31 décembre 2010

(Solde des crédits)

RECAPITULATION PAR SECTIONS

		Fr.
Crédits extraordinaires		
Forêts et domaines		68'786.25
Travaux publics		9'625'526.97
Urbanisme		7'979'739.38
Police et police du feu		5'285'561.75
Jeunesse et intégration		4'339'428.24
Culture		8'943'535.10
Energies, eaux		2'828'500.00
Transports		1'207'655.35
		40'278'733.04
Crédits de construction		
	Crédit voté le	
Forêts et Domaines	06.12.2010	175'000.00
Travaux publics	06.12.2010	300'000.00
Urbanisme	06.12.2010	350'000.00
Police et Police du feu	06.12.2010	50'000.00
Culture	06.12.2010	50'000.00
Energies, eaux	06.12.2010	150'000.00
Sports	06.12.2010	100'000.00
		1'175'000.00

RECAPITULATION GENERALE

Crédits extraordinaires	40'278'733.04
Crédits de construction	1'175'000.00
Total des engagements au 31 décembre 2010	**41'453'733.04**

I. FONDS DESTINES AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES DES MUSEES

Les fonds créés pour les expositions temporaires des trois musées et pour la période 2010 – 2013 permettent une gestion plus souple et plus adéquate. Les montants attribués ont été les suivants :

	Enveloppe	Montant annuel
Musée d'art et d'histoire	988'000.-	247'000.-
Musée d'histoire naturelle	860'000.-	215'000.-
Musée d'ethnographie	860'000.-	215'000.-

Les mouvements de ces fonds durant l'exercice 2010 se présentent comme suit :

	MAH	MHN	MEN
Capital au 01.01.2010	**988'000.00**	**860'000.00**	**860'000.00**
Charges diverses	326'690.50	166'863.43	400'933.99
Total des charges	**326'690.50**	**166'863.43**	**400'933.99**
Recettes de sponsors et location d'exposition	-50'141.10	-29'671.20	-
Total des produits	**-50'141.10**	**-29'671.20**	**-**
Résultat 2010	**276'549.40**	**137'192.23**	**400'933.99**
Solde disponible pour 2011 à 2013	**711'450.60**	**722'807.77**	**459'066.01**

J. CONCLUSION

Embellie sur les comptes !

L'exercice 2010 a été de la même veine que le précédent, dans un contexte de reprise économique plus rapide et plus solide que prévu généralement. L'éclaircie devrait se maintenir en 2011, malgré quelques nuages d'altitude (endettement élevé, patrimoine immobilier nécessitant d'importants investissements, …) et quelques fortes averses que l'on espère passagères (confiscation annoncée de la redevance pour l'usage du sol (PCP) et nouveau report de charges dans le domaine des transports, malgré une intention que l'on croyait sincère, du canton, de ne plus s'en prendre au porte-monnaie des communes sans une réflexion globale). Par ailleurs, un orage sur les comptes est probable en avril, avec la nécessaire intervention de l'aide sociale pour pallier la réduction du nombre d'indemnités de chômage prévue par la nouvelle loi fédérale. En outre, de forts vents sont annoncés : les mesures liées à l'accueil pré- et parascolaire, qui répondent à un réel besoin, nécessiteront des moyens considérables, surtout si l'on considère que les charges dynamiques reviendront aux communes.

Enfin, une zone de brouillard épais est prévue en 2013 : la menace d'une cantonalisation de l'impôt sur les personnes morales a été proférée incidemment par le Conseil d'Etat, dont les sombres desseins – si l'on en croit les habitudes prises – apparaîtront prochainement dans un projet de rapport au Grand Conseil déjà ficelé, sans consultation préalable des communes. La menace pour la Ville est sérieuse : la péréquation a été dessinée à l'époque en fonction non seulement de critères objectifs, mais aussi des situations concrètes. C'est ainsi que les charges d'agglomération de Neuchâtel, au cœur d'un véritable tissu urbain, n'ont pas été intégralement prises en compte, en fonction de revenus des personnes morales supérieurs à la moyenne. Il n'est pas imaginable que seul un des plateaux de la balance soit allégé.

Beau temps donc, mais la haute pression risque de ne pas durer. Les chauds rayons de soleil de 2010 ont permis de continuer à désendetter la Ville, sans toucher aux prestations les plus diverses que cette dernière offre à sa population. Puisse l'année du Millénaire se révéler tout aussi radieuse !

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'adopter le présent rapport, ainsi que l'arrêté qui lui est lié, et de classer les motions 217 et 255, ainsi que les postulats 120 et 122.

Neuchâtel, le 24 février 2011

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Le chancelier,

Daniel Perdrizat Rémy Voirol

Projet

Arrêté
concernant les comptes et la gestion
de la Ville de Neuchâtel
pour l'exercice 2010

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2010, à savoir :

a)	Le compte de fonctionnement :	Fr.
	Total des charges	261'531'538.69
	Total des revenus	263'506'736.70
	Excédent de revenus	1'975'198.01
b)	Le compte des investissements :	Fr.
	Total des dépenses	17'064'477.37
	Total des recettes	3'052'212.75
	Investissements nets	14'012'264.62
	./. Amortissements	18'426'602.67
	Solde reporté au bilan	-4'414'338.05

Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2010 est approuvée.

Les Autorités politiques de la Ville de Neuchâtel

Les comptes se présentent de la façon suivante pour la section 01 :

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	6'337'538.95	6'206'600.--	-130'938.95
Produits	1'005'272.25	1'082'600.--	-77'327.75
Excédent	5'332'266.70	5'124'000.--	-208'266.70

Conseil général

1. Composition du Conseil général au 31 décembre

Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Katja Lehr (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Séances du Bureau

Le Bureau du Conseil général s'est réuni en date du 18 janvier 2010. Il a procédé à l'examen des affaires déléguées au Conseil communal durant l'année 2008-2009, à la vérification des archives communales, de même qu'il a procédé au choix de l'enregistrement d'une séance du Conseil général qui est conservé à des fins scientifiques, conformément aux dispositions de l'article 60, alinéa 3, du Règlement général.

Par ailleurs, le Bureau a tenu 7 séances, les 18 janvier, 25 février, 22 mars, 21 avril, 25 août, 29 septembre, 15 novembre 2010 pour examiner les objets ressortissant à sa compétence, notamment la mise à jour du Règlement général, du 17 mai 1972.

2. Comptes

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	177'917.25	156'500.--	-21'417.25
Produits	0.--	0.--	0.--
Excédent	177'917.25	156'500.--	-21'417.25

La différence de l'ordre de 20'000 francs s'explique par le retard des opérations d'impression du recueil des procès-verbaux pour la période 2007-2008 (310.13/13'000 francs) et par la facturation des prestations de Viteos SA pour le personnel chargé de l'enregistrement des séances (300.01/5'000 francs).

En 2010, le Conseil général a tenu 12 séances, les 18 janvier, 1er février, 15 mars, 19 avril, 3 mai, 7 et 28 juin, 6 septembre, 18 octobre (de relevée), 1er et 22 novembre et 6 décembre.

3. Mutations

Durant l'année 2010, 5 démissions ont été enregistrées ce qui représente environ 12% des élus.

a) Suite à la démission de Mme Dorothée Ecklin, c'est Mme Hélène Silberstein, 4ème suppléante de la liste SolidaritéS, qui a été proclamée élue membre du Conseil général avec effet au 1er janvier.

b) Mme Sandra Barbetti Buchs ayant présenté sa démission, c'est M. Yves Froidevaux, 3ème suppléant de la liste Les Verts qui a été proclamé élu membre du Conseil général avec effet au 1er janvier.

c) Mme Amina Benkais a également démissionné et a été remplacée par M. Grégoire Oguey, 4ème suppléant de la liste socialiste (vu le désistement du 3ème suppléant), avec effet au 11 janvier.

d) Suite à la démission de M. François-Xavier Jan, c'est Mme Katja Lehr, 7ème suppléante de la liste PLR, qui a été proclamée élue membre du Conseil général avec effet au 1er mars.

e) M. Raymond Maridor ayant présenté sa démission, c'est Mme Khadija Clisson Perret, 5ème suppléante de la liste socialiste, qui a été proclamée élue membre du Conseil général avec effet au 7 avril.

C’est lors de sa séance du 28 juin 2010 que le Conseil général a procédé à la nomination de son Bureau pour l’année administrative 2010-2011. En voici la composition :

Présidente	Mme Catherine Loetscher Schneider, PopVertsSol
Premier vice-président	M. Thomas Facchinetti, Soc
Deuxième vice-président	M. Sylvain Brossin, UDC
Secrétaire	M. Fabio Bongiovanni, PLR
Secrétaire suppléant	M. Alexandre Brodard, PLR
Questeurs	M. Pascal Helle, PopVertsSol M. Matthieu Béguelin, Soc

4. Arrêtés

Au cours de cette année, le Conseil général a pris les 34 arrêtés suivants :

1er février

- ☐ Une demande de crédit pour la révision du véhicule no 1 du Fun’ambule.
- ☐ Modifiant le Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972, par l’introduction de l’art. 159 ter.
- ☐ Relatif au subventionnement des abonnements « Onde Verte » acquis par les habitants de la Ville de Neuchâtel.

15 mars

- ☐ Une demande de crédit destinée à l’aménagement de quartiers du cimetière de Beauregard.
- ☐ Une demande de crédit destinée au fonctionnement et à l’entretien du crématoire de Beauregard.

19 avril

- ☐ Une demande de crédit relative au renouvellement de conduites du réseau de distribution de l’eau – programme 2010-2011.
- ☐ Une demande de crédit pour l’assainissement des enveloppes des bâtiments de la rue de la Collégiale 2, 4, 6, 8 et 10, ainsi que ceux de la rue du Château 18 et 20.
- ☐ Concernant le programme d’entretien sur le domaine public 2010.

3 mai

☐ Concernant la gestion et les comptes pour l'exercice 2009.

7 juin

☐ Une sixième demande de crédit relative aux actions « Environnement » à entreprendre dans le cadre de « Neuchâtel Cité de l'énergie ».

☐ Une sixième demande de crédit relative à l'action « Transports » à entreprendre dans le cadre de « Neuchâtel Cité de l'énergie ».

☐ Modifiant le Règlement d'aménagement communal, du 2 février 1998.

☐ Une demande de crédit pour la rénovation et la transformation du collège de la Promenade-Sud.

☐ Une demande de crédit pour la transformation de salles de classes au collège des Parcs.

☐ La donation à la Ville de Neuchâtel de la collection Grünbaum.

☐ Concernant le Règlement général de discipline scolaire.

28 juin

☐ La vente du bâtiment des anciennes Caves du Palais, rue des Terreaux 9, à Neuchâtel.

☐ Modifiant le Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987.

☐ Modifiant l'arrêté fixant la rémunération du personnel communal, du 7 décembre 1970.

6 septembre

☐ Une demande de crédit pour le financement du contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM–EPFL–IMT.

☐ Une demande de crédit pour le financement des mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM–EPFL–IMT.

☐ Une demande de crédit pour l'entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM–EPFL–IMT.

☐ Une demande de crédit d'étude pour le projet d'aménagement de la place Numa-Droz.

18 octobre

☐ Une demande de crédit relative au remplacement de trois véhicules lourds d'intervention pour le Service d'incendie et de secours.

1er novembre

☐ Modifiant l'arrêté fixant la rémunération du personnel communal, du 7 décembre 1970.

☐ Modifiant le Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987.

☐ Concernant le subventionnement de la médecine dentaire scolaire.

22 novembre

☐ Concernant le Règlement général de la commune de Neuchâtel.

☐ Concernant la modification d'actes réglementaires dans le cadre de la mise à jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972.

6 décembre

☐ Concernant les crédits de construction pour l'exercice 2011.

☐ Concernant le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2011.

☐ Concernant l'octroi d'une subvention pour la prise en charge des contrôles dentaires.

☐ Concernant l'octroi d'une subvention pour la participation de la Ville aux soins conservateurs.

☐ Concernant l'augmentation de 100'000 à 150'000 francs de la subvention à l'Association de Coordination de la Case à Chocs (ACDC).

5. Rapports d'information

En plus des rapports qui ont fait l'objet d'arrêtés, le Conseil communal a présenté les 2 rapports d'information ci-après :

☐ Rapport d'information sur le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase.

☐ Rapport d'information concernant le financement de la déconstruction de l'ancien collège primaire de la Maladière.

6. Motions et postulats

6.1. Motions

En 2010, le Conseil général a voté les 4 motions suivantes :

Du 18 octobre 2010 (no 279), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local ».

Du 18 octobre 2010 (no 280), du groupe socialiste, par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED ».

Du 18 octobre 2010 (no 281), du groupe socialiste, par Mme Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée « Tout ce qui brille n'est pas de l'or ».

Du 22 novembre 2010 (no 282), des groupes socialiste et PopVertsSol, par MM. Matthieu Béguelin, Pascal Helle et consorts, intitulée « Dialogue nocturne».

6.2. Postulats

En 2010, le Conseil général a accepté les 7 postulats suivants :

Du 15 mars 2010 (no 156), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, demandant d'étudier les diverses stratégies d'action possibles afin de renforcer et développer une activité commerciale et économique équilibrée au centre-ville.

Du 15 mars 2010 (no 157), du groupe PopVertsSol, par M. Christian Van Gessel et consorts, intitulé « Pour un patrimoine immobilier social ».

Du 15 mars 2010 (no 158), des groupes socialiste et PopVertsSol, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé « Pour une information sur les économies d'énergie ».

Du 15 mars 2010 (no 159), des groupes socialiste et PopVertsSol, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé « Meilleure information concernant les prestations d'aides à disposition des personnes habitant la ville ».

Du 18 octobre 2010 (no 160), du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé « Un maillon indispensable doit être fiable ».

Du 18 octobre 2010 (no 161), du groupe PLR, par M. Philippe Etienne et consorts, intitulé « Pour une température économe ».

Du 18 octobre 2010 (no 162), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel, concernant la promotion des économies d'énergie.

7. Motions et postulats liquidés au 31 décembre 2010

7.1. Motions

Votre Autorité a classé la motion suivante :

Du 11 septembre 2000 (no 250), de Mme Anne Tissot Schulthess et consorts, intitulée « Pour des réseaux cyclables et piétonniers attractifs » (PV 1998, p. 3629, PV 2000, p. 394 et 402, PV 2010, p. 1831, 1850).
Classée par le rapport du Conseil communal no 10-024 concernant le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase (PV 2010, p. 1850).

7.2. Postulats

Votre Autorité a classé les postulats suivants :

Du 8 juin 2009 (no 154), de M. Philippe Loup et consorts, intitulé « Quel passage à la CPU ? » (PV 2009, p. 1267, 1333, 1341, 1473, PV 2010, p. 1404, 1440).
Classé par le rapport du Conseil communal no 10-004 concernant la réponse au postulat no 154 relatif à l'entrée dans la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, accepté par le Conseil général dans sa séance du 28 juin 2010 (PV 2010, p. 1440).

Du 25 mars 2002 (no 123), de M. Christian Boss et consorts, relatif au développement coordonné des transports en commun (PV 2002, p. 2682, 2683, 2846, 2849, PV 2010, p. 1831, 1850).
Classé par le rapport du Conseil communal no 10-024 concernant le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase (PV 2010, p. 1850).

Du 12 janvier 2004 (no 129), de M. Robert Vauthier et consorts, concernant une étude des transports publics bien adaptés à notre agglomération (PV 2003/2004, p. 3947, 3958, 5518, 5528, PV 2010, p. 1831, 1850).
Classé par le rapport du Conseil communal no 10-024 concernant le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase (PV 2010, p. 1850).

Du 7 février 2005 (no 138), de M. Jean-Pierre Baer et consorts, intitulé « Déplacement en ville en deux-roues – pour une amélioration de la cohérence du réseau cyclable » (PV 2003, p. 4841, 4847, PV 2005, p. 775, PV 2010, p. 1831, 1850).
Classé par le rapport du Conseil communal no 10-024 concernant le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase (PV 2010, p. 1850).

Du 15 janvier 2007 (no 143), des groupes socialiste, radical, libéral, PopVertsSol et UDC concernant le Règlement du personnel de la Ville de Neuchâtel (PV 2006, p. 3075, 3161, PV 2007, p. 3347, 3352, PV 2010, p. 1720, 1739).
Classé par le rapport du Conseil communal no 10-021, relatif au postulat 06-504 concernant le Règlement du personnel de la Ville de Neuchâtel, accepté par le Conseil général dans sa séance du 1er novembre 2010 (PV 2010, p. 1739).

8. Décompte des motions et des postulats en suspens

8.1. Motions

Votées avant 2010 et non liquidées	29
Votées en 2010 (nos 279, 280, 281, 282)	4
Sous-total	33
Liquidée en 2010 (no 250)	1
Solde en suspens	**32**

En voici la liste et la suite que le Conseil communal a donnée à ces objets :

Du 2 octobre 1989 (no 190), de M. Michel Perriraz et consorts, concernant les places de jeu (PV 1989, p. 896, 981, 1106, 1177, 1265, 1148, 1286).
Un premier crédit de 850'000 francs a été voté le 5 mars 1990 pour la création et le renouvellement des places de jeux. Un deuxième crédit de 750'000 francs a été accordé le 1er avril 1996.
Un rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour le renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre a été accepté le 1er octobre 2001. Un crédit d'un montant de 800'000 francs a été adopté.
La motion sera classée dès que l'ensemble des places prévues sera réalisé.

Du 22 janvier 1990 (no 198), de M. Eric Ruedin et consorts, concernant les nuisances sonores occasionnées par les chemins de fer (PV 1989, p. 1270, 1327, 1760, 1767).
Dans le cadre de la réponse à l'interpellation 08-611 du groupe socialiste « parois antibruit des CFF ou nouveau mur de Berlin en ville de Neuchâtel », nous avons répondu partiellement aux préoccupations des motionnaires.
Le projet des CFF a fait l'objet d'oppositions qui sont en cours de traitement auprès de l'Office fédéral des transports. Les solutions négociées avec les parties à la procédure doivent apporter les réponses tant sur le plan de la protection contre le bruit que sur l'intégration des ouvrages dans le paysage urbain.
La motion sera classée lorsque les travaux d'assainissement seront terminés.

Du 14 juin 1993 (no 212), de M. Renaud de Montmollin, Mme Violaine Barrelet et M. Jean-Marc Nydegger, concernant les graffitis (PV 1992/93, p. 400, 994, 1033, 1133, 1448).
Un groupe de travail réunissant la Ville, l'association « Neuchâtel sans tags » et la Chambre immobilière neuchâteloise, s'est réuni à de nombreuses reprises pour étudier les voies et moyens de concrétiser, en 2011, un dispositif pour la prévention et l'effaçage des tags sur les bâtiments privés. Cette réflexion s'inscrit dans une approche globale. Elle prend en compte les expériences menées dans d'autres villes en Suisse. Un des buts est également de coordonner la politique menée par la Ville pour les bâtiments publics avec celle qui sera mise en œuvre pour les bâtiments privés.
L'étude se poursuit.

Du 14 juin 1993 (no 213), de Mme Pierrette Erard et consorts, concernant les soins dentaires (PV 1993, p. 597, 731, 1019, 1033, 1457).
Comme annoncé dans le rapport 10-023 concernant l'organisation et le subventionnement de la médecine dentaire scolaire, l'étude sera menée en collaboration avec l'Association pour la santé bucco-dentaire.
L'étude se poursuit.

Du 10 janvier 1994 (no 216), de Mme Anne Tissot Schulthess et consorts, concernant le parking de la Chaumière (PV 1993/94, p. 826, 1036, 1610, 1722, 2266, 2271).
Un rapport d'information a été présenté le 1er juillet 1996. Au vu des difficultés financières, cette réalisation n'a pas été inscrite à la planification financière 2006-2009 ni à la planification 2010-2013 car ne faisant pas partie des objectifs prioritaires.
L'étude se poursuit.

Du 10 janvier 1994 (no 217), de M. Mathieu Menghini et consorts, concernant la compensation du renchérissement dans l'administration communale (PV 1993/94, p. 1011, 1037, 1611, 1727, 2280, 2295, PV 1996, p. 5248, PV 2000, p. 177, PV 2001, p. 2060).
En mars 1993, M. Mathieu Menghini et consorts déposaient une motion relative à la compensation du renchérissement dans l'administration communale, avec la teneur suivante : « Considérant que le système actuel d'adaptation au renchérissement est inéquitable, nous demandons au Conseil communal d'étudier et de négocier avec les Associations du personnel un système de compensation au renchérissement calculé sur le salaire moyen et valable pour tous les revenus. » En d'autres termes, il était demandé au Conseil communal d'étudier le principe d'une indexation basée sur un montant fixe, calculée sur le salaire moyen et applicable pour tous les collaborateurs.
Le contexte dans lequel la motion du 10 janvier 1994 a été acceptée par votre Autorité a radicalement changé. En effet, à cette date, le système de rémunération en vigueur à la Ville existait depuis plus de quarante ans. Il n'était plus adapté aux besoins de la Ville et avait perdu – après de nombreuses modifications – sa cohérence. En outre, il comprenait des salaires relativement bas.
L'introduction d'un nouveau système de rémunération en 2002 a eu pour effet, d'une part, de moderniser et de simplifier la politique salariale, d'autre part, de permettre une plus grande équité interne, avec un salaire minimum de base plus élevé.

Le mode d'indexation proposé perdait ainsi de sa pertinence et, si il en avait été véritablement débattu, la motion aurait déjà peut-être pu être classée en 2002.
Le système de rémunération de 2002 vient d'être amendé par votre Autorité (novembre 2010) avec, notamment, une adaptation de la grille salariale et un accord passé avec les Associations du personnel en ce qui concerne l'application de l'indexation. Un consensus réjouissant est intervenu, à cet égard notamment, au terme de longues discussions. En l'état, un nouveau mode de prise en compte du renchérissement n'est pas opportun.
Dans ce sens, nous proposons à votre Autorité de classer la motion. Consultées formellement, quatre associations du personnel sur cinq ont accepté qu'il en soit ainsi. Quant à elle, l'Association SSP-RN n'a pas pu entrer en matière, pour des questions de principe, politiques et historiques.

Du 4 septembre 1995 (no 226), de Mme Marie-Christine Ziegler et consorts, concernant la création d'une vidéothèque en ville de Neuchâtel (PV 1994/95, p. 3978, 4033, 4703, 4706).
La réflexion concernant l'organisation des locaux a été reprise dans le cadre de la demande de crédit faisant l'objet du rapport du Conseil communal du 18 décembre 2006 (06-026). Celui-ci ayant été retiré par le Conseil communal lors de la séance du Conseil général du 5 février 2007, la réponse à la motion sera éventuellement donnée dans le cadre du nouveau rapport de demande de crédit pour la transformation des locaux de l'administration communale (en lien avec la motion 227 et le postulat 111).
L'étude se poursuit.

Du 4 septembre 1995 (no 227), de M. Jean-Claude DuPasquier et consorts, concernant les locaux de la bibliothèque Pestalozzi et de la ludothèque (PV 1994/95, p. 3218, 3979, 4034, 4707, 4708).
La réflexion a été reprise dans le cadre de la demande de crédit faisant l'objet du rapport du Conseil communal du 18 décembre 2006 (06-026). Celui-ci ayant été retiré par le Conseil communal lors de la séance du Conseil général du 5 février 2007, la réponse à la motion sera donnée dans le cadre de nouveau rapport de demande de crédit pour la transformation des locaux de l'administration communale (en lien avec la motion 226 et le postulat n°111). Cette question sera aussi abordée dans le cadre de l'étude en cours réalisée avec les trois villes, l'Etat et l'Université concernant les bibliothèques.
L'étude se poursuit.

Du 15 mars 1999 (no 245), de M. Mathieu Menghini et consorts, concernant la prévention de l'illettrisme (PV 1887, 1999, p. 2057, 3869, 4430, 4436).
L'étude se poursuit*.*

Du 6 novembre 2000 (no 252), de M. Christian Piguet et consorts, relative à la qualification ISO 14'000 (PV 1999, p. 4188, et PV 2000, p. 621, 624).
Réalisée dans certains secteurs, l'étude se poursuit dans le cadre de l'Agenda 21.

Du 14 janvier 2002 (no 254), de M. Jean-Pierre Baer et consorts, concernant l'implantation d'un jardin de circulation (PV 2000, p. 438, PV 2002, p. 2528, 2534).
Le Conseil communal est prié d'étudier l'implantation d'un jardin de circulation permanent. Celui-ci devrait être accessible à tout moment par les enfants. Situé à proximité d'une piste cyclable, il pourrait éventuellement faire partie des infrastructures régionales.
L'opportunité sera étudiée dans le cadre du projet de réaménagement des Jeunes-Rives.

Du 25 mars 2002 (no 255), de Mme Pierrette Erard et consorts, intitulée « Encourager le travail à temps partiel » (PV 2001/2002, p. 1844, 2812, 2820).
Depuis le dépôt de la motion, le travail à temps partiel a largement progressé en Ville de Neuchâtel. Des postes ont été partagés et des emplois à temps partiel ont été régulièrement mis au concours. Actuellement, plus de 40% des employés de la Ville travaillent à temps partiel. En outre, la réglementation relative au personnel permet, par un système de modulation facultative, d'aménager le temps de travail en vue de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale et/ou privée. De nombreux employés ont demandé à bénéficier de cette possibilité.
Le Conseil communal est très attentif et très ouvert au temps partiel en général et se permet, en conséquence, de vous proposer le classement de la motion. Cette conclusion s'impose d'autant plus que les auteurs de la motion, aux termes de cette dernière, visaient principalement le domaine de la santé publique, qui n'est plus du ressort de la Ville.

Du 25 mars 2002 (no 257), de Mme Pierrette Erard et consorts, intitulée « Chèque sport et culture pour les jeunes de 16 à 25 ans » (PV 2002, p. 2562, 2832, 2841).
Le Parlement des Jeunes avait confié cette question à l'une de ses commissions qui n'a pas encore fait de propositions concrètes. Une commission vient d'être nommée afin de faire des propositions pour sa mise en œuvre.
L'étude se poursuit.

Du 27 juin 2005 (no 263), des groupes popecosol et socialiste, par MM. Blaise Horisberger et Philippe Loup, concernant la stratégie des SIN en matière de promotion des économies d'énergies et en particulier d'électricité (PV 2005, p. 1138, 1139, 1394).
L'étude se poursuit.

Du 7 novembre 2005 (no 265), du groupe socialiste, par M. Olivier Arni et consorts, concernant la création d'un service de la jeunesse pour une politique de la jeunesse claire, cohérente et moderne (PV 2005, p. 1685, 1739 - 1751).
L'étude se poursuit.

Du 6 février 2006 (no 266), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Améliorer l'utilisation et la gestion des piscines du Nid-du-Crô » (PV 2005 – 2006, p. 703, 1755, 2166, 2178).
Le dossier de développement du site a été présenté à la Fédération Suisse de natation. Considérant que le projet présenté n'entraînerait pas une amélioration sur le plan des capacités pour les compétitions, elle n'a pas retenu le projet (décision du 20 avril 2009).
L'étude se poursuit.

Du 4 juin 2007 (no 267), de M. Didier Rochat et consorts, concernant les prestations de retraite pour anciens conseillers communaux (PV 2006/2007, p. 2871, 3005, 3785, 3799).
Les travaux ont été interrompus. Une proposition émanant du groupe PopVertsSol (no 10-401, intitulée « Pour un changement du système de rentes des conseillers communaux retraités) fait actuellement l'objet d'un examen par la commission financière.

Du 30 juin 2008 (no 268), de M. Jean-Pierre Baer et consorts, intitulée « Le Jardin anglais : entrée sud de la gare » (PV 2007/2008, p. 3360, 41, 159).
La problématique du renforcement de l'entrée sud de la gare que jouxte la station inférieure du Fun'ambule va être étudiée dans le prolongement des réflexions en cours sur la gestion de la circulation et du stationnement dans le secteur de la Gare-Crêt-Taconnet et dans le cadre de la mise en exploitation de la HEG et du conservatoire.

La mise en application de mesures de circulation de chantier, liées à la réalisation du projet TransEurope, est une première phase d'amélioration de l'accessibilité de et à la gare pour les piétons, les deux-roues, les transports publics et les véhicules individuels. Une des mesures réalisées est le déplacement du P+R de la Gare à proximité de l'entrée sud du Fun'ambule.
De plus, dans le cadre du projet des mesures d'agglomération, la réalisation d'une station vélos à proximité de l'entrée sud du Fun'ambule est planifiée en 2013. Son implantation exacte sera coordonnée avec le résultat des propositions issues du concours Europan 10. Par ailleurs, une autre mesure planifiée en 2012 prévoit la réalisation des aménagements définitifs de la rue Crêt-Taconnet, de l'Espace de l'Europe et du haut de l'avenue de la Gare jusqu'au giratoire.
Le groupe de travail qui s'occupe des aspects d'aménagement, de circulation et d'environnement dans le cadre du quartier Gare-Crêt-Taconnet, va intégrer ces éléments supplémentaires à ses réflexions.
L'étude se poursuit.

Du 15 septembre 2008 (no 269), du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, relative à la sécurité des usagers des espaces publics (PV 2007, p. 4118, PV 2008, p. 182, 191).
Un amendement adopté le 15 septembre 2008 a circonscrit la portée de la motion aux cours de collèges et places de jeux, en demandant l'identification des installations potentiellement dangereuses et la définition de mesures correctrices ou de prévention.
Des montants sont prévus à la planification des investissements 2010-2013 par les Directions concernées.
L'étude se poursuit.

Du 15 septembre 2008 (no 270), des groupes libéral et radical, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, relative à l'amélioration de la place du Port (PV 2007, p. 4118, PV 2008, p. 305, 309).
Dans le cadre du concours Europan 10, le site d'étude comprend notamment la place du Port et la place Alexis-Marie-Piaget. C'est en effet à cette échelle-là, en lien avec le vieux-port d'une part et la place Numa-Droz d'autre part, que les réflexions doivent se faire.
Les résultats du concours Europan 10 ont été publiés en 2010. Les services concernés, les architectes lauréats du projet et la Commission des ports et rives, ont poursuivi les réflexions afin de présenter en 2011 un crédit d'étude pour l'aménagement des Jeunes-Rives. De plus, le lancement d'un concours d'urbanisme et d'architecture, pour le réaménagement de la place du Port et de la place Alexis-Marie-Piaget notamment, est planifié en 2011 également. C'est dans ce cadre que la motion devra être traitée.
L'étude se poursuit.

Du 6 octobre 2008 (no 271), du groupe socialiste, par M. Olivier Arni et consorts, intitulée « Pour des structures d'accueil parascolaires mieux adaptées aux horaires des parents exerçant une activité professionnelle ! » (PV 2007, p. 4760, PV 2008, p. 289, 300).
L'étude se poursuit.

Du 6 avril 2009 (no 272), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « pour un noctambus inter-villes » (PV 2009, p. 792, 962, 1142, 1147).
Le projet consiste à introduire ponctuellement le noctambus inter-villes pour les fêtes du Millénaire des 22, 23 et 24 avril 2011 ainsi que pour la manifestation intitulée « Des Halles au TransEurope » les 16 et 17 septembre 2011.
L'étude se poursuit en partenariat avec les Villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

Du 8 juin 2009 (no 273), des groupes PLR, socialiste, PopVertsSol et UDC, par MM. Blaise Péquignot, Thomas Facchinetti, Nicolas de Pury et Steven Bill, concernant la mise en place d'une véritable stratégie de lutte contre les tags et autres graffitis (PV 2009, p. 1477, 1479).

Un groupe de travail réunissant la Ville, l'association « Neuchâtel sans tags » et la Chambre immobilière neuchâteloise, s'est réuni à de nombreuses reprises pour étudier les voies et moyens de concrétiser, en 2011, un dispositif pour la prévention et l'effaçage des tags sur les bâtiments privés. Cette réflexion s'inscrit dans une approche globale. Elle prend en compte les expériences menées dans d'autres villes en Suisse. Un des buts est également de coordonner la politique menée par la Ville pour les bâtiments publics avec celle qui sera mise en œuvre pour les bâtiments privés.
L'étude se poursuit.

Du 28 septembre 2009 (no 274), du groupe socialiste, intitulée « Renforcer le tri et la collecte des déchets recyclables » (PV 2009, p. 257, 264, 271).
L'étude sera intégrée aux mesures d'accompagnement ainsi qu'à l'élaboration d'un règlement communal des déchets en 2011 suite à l'adaptation de la loi cantonale des déchets et l'introduction dès 2012 de la taxe au sac.
L'étude se poursuit.

Du 28 septembre 2009 (no 275), du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, intitulée « Gratuité des musées communaux pour les jeunes jusqu'à 25 ans » (PV 2009, p. 258, 300, 307).
La réponse sera intégrée au rapport sur la politique culturelle en réponse au postulat no 153.
L'étude se poursuit.

Du 28 septembre 2009 (no 276), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un Conseil général de la COMUL » (PV 2009, p. 3, 160, 258, 315, 319).
L'étude se poursuit.

Du 2 novembre 2009 (no 277), du groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « NeuchEole – Société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne » (PV 2009, p. 256, 397, 406).
La Ville de Neuchâtel a réuni les villes du canton et les distributeurs d'énergie (Viteos, SEVT) au sein d'un comité de pilotage dont la mission est de proposer une réponse coordonnée à la motion.
L'étude se poursuit.

Du 2 novembre 2009 (no 278), du groupe PLR par Madame Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulée « Intégration des structures d'accueil dans les bâtiments de l'école » (PV 2009, p.74 à 83).
L'étude se poursuit.

Du 18 octobre 2010 (no 279), du groupe socialiste, intitulée « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local » (PV 2010, p. 748, PV du 18 octobre 2010).
L'étude se poursuit.

Du 18 octobre 2010 (no 280), du groupe socialiste, intitulée « Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public aux LED » (PV 2010, p. 1068, PV du 18.10.2010).
L'éclairage public de la Ville est un gros consommateur d'énergie électrique. Des possibilités techniques de réduire cette consommation existent, en particulier grâce au remplacement des sources lumineuses peu performantes. Mais le thème de l'éclairage public est très sensible et il ne touche pas qu'au domaine des économies d'énergie. Il est nécessaire d'aborder cette problématique aux niveaux fonctionnel, sécuritaire, économique, énergétique et environnemental.

Dans son rapport 10-003 du 10 février 2010, notre Autorité suggère de créer un groupe de travail chargé de faire des propositions permettant de réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse de l'éclairage public, tout en garantissant une qualité et un sentiment de sécurité sur l'ensemble du territoire communal. Ce groupe de travail est aujourd'hui constitué de représentants des sections de la sécurité, des infrastructures et énergies, de l'urbanisme et de l'environnement, de Viteos SA ainsi que du délégué communal à l'énergie.
Les résultats de ses travaux sont attendus pour la fin de l'année 2011.

Du 18 octobre 2010 (no 281), du groupe socialiste, intitulée « Tout ce qui brille n'est pas de l'or » (PV 2010, p. 1169, PV du 18.10.2010).
La problématique des vitrines et des enseignes lumineuses au centre-ville est fortement liée aux questionnements soulevés par la motion no 280 traitant d'une meilleure efficacité de l'éclairage public. Dans les zones commerçantes du centre-ville, on constate un niveau d'éclairage souvent trop généreux de par l'apport de lumière cumulé de l'éclairage public et des vitrines et enseignes des commerces. Le groupe de travail constitué dans le cadre de la 6ème étape du programme « Cité de l'énergie » (rapport 10-003 du 10 février 2010) devra également répondre aux préoccupations soulevées par la présente motion en privilégiant l'information et une approche incitative auprès des commerçants concernés.
L'étude se poursuit.

Du 22 novembre 2010 (no 282), des groupes socialiste et PopVertsSol, intitulée « Dialogue nocturne » (PV 2010, p. 1470, PV du 22 novembre 2010).
L'étude se poursuit.

8.2. Postulats

Votés avant 2010 et non liquidés	41
Votés en 2010 (nos 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162)	7
Sous-total	48
Liquidés en 2010 (nos 123, 129, 138, 143, 154)	5
Solde en suspens	**43**

En voici la liste, et la suite que le Conseil communal a donnée à ces objets :

Du 14 septembre 1981 (no 39), de M. Philippe Jeanneret et consorts, relatif au droit de marchepied notamment à l'ancienne plage de La Coudre (PV 1981, p. 904, 907, 1034).
Les aspects relatifs au droit de marchepied sur le territoire de la ville de Neuchâtel ont principalement été traités par l'Etat dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A5. Nous reviendrons plus particulièrement sur les questions touchant le secteur de Monruz lors de la présentation du rapport concernant le plan spécial « Hôtel Palafitte ». Elles font également partie des réflexions en cours dans le cadre des objectifs du plan directeur sectoriel « le lac et ses rives », en collaboration avec la Commission des ports et des rives.
L'étude se poursuit.

Du 12 septembre 1994 (no 90), de Mme Aline Bandelier-Baus et consorts, concernant l'intégration des enfants non-francophones (PV 1994, p. 2877, 2848, 2050, 3200).
L'étude se poursuit.

Du 12 septembre 1994 (no 91), de Mme Silva Muller Devaud et consorts, concernant la création d'un « kiosque à musique » (PV 1994, p. 2852, 2879, 3050, 3206).
Le kiosque à musique installé au Jardin anglais durant l'Expo 02 n'a pas été maintenu. Les activités musicales et culturelles sont organisées sur le secteur des rives : Quai Osterwald, Jeunes-Rives et Nid-du-Crô, à l'aide d'installations provisoires spécifiques à chaque manifestation et à durée limitée.
L'étude se poursuit dans le cadre du crédit d'étude et du futur projet de réaménagement des rives.

Du 19 février 1996 (no 97), de Mme Anne Tissot Schulthess et consorts, concernant l'installation d'équipements de jeu dans les cours des écoles primaires (PV 1995, p. 5102, 5127, PV 1006, p. 5433, 5479).
Un rapport est en cours d'élaboration et sera intégré à une demande de crédit relative à la mise en conformité des places de jeux.
L'étude se poursuit.

Du 3 février 1997 (no 101), du groupe socialiste concernant la prolongation du Littorail jusqu'à Marin (PV 1996/1997, p. 534, 614, 770, 853).
La situation et le développement des Transports publics est un des piliers du RUN et en particulier de la COMUL car il est logique d'aborder cette problématique à l'échelle de l'agglomération et de l'inscrire dans une politique régionale.
Deux études portent sur ce thème : la première, achevée en 2006, intitulée « plan de développement des transports publics à l'échelle du Littoral neuchâtelois » et la deuxième portant sur le thème « Evaluation de l'opportunité de mise en œuvre de systèmes de transports à la demande à l'échelle de la communauté urbaine du Littoral ».
Le sujet sera traité en parallèle du projet d'agglomération 2ème génération en prenant en compte l'ensemble des besoins en transports publics et ceci en cohérence avec les autres projets en cours et les moyens à disposition.
L'étude se poursuit.

Du 11 septembre 2000 (no 111), de Mme Madeleine Bubloz et consorts, concernant le regroupement de locaux de l'administration communale (PV 1998, p. 3307, 3321, PV 2000 p. 378, 383).
La réflexion a été reprise dans le cadre de la demande de crédit faisant l'objet du rapport du Conseil communal du 18 décembre 2006 (06-026). Celui-ci ayant été retiré par le Conseil communal lors de la séance du Conseil général du 5 février 2007, la réponse au postulat sera donnée dans le cadre d'un nouveau rapport.
Tant que le destin de la Police communale ne sera pas déterminé, il sera difficile d'avoir une vision cohérente et globale, pourtant indispensable, sur l'affectation des locaux de l'Administration. Plusieurs actions ont néanmoins été menées en 2010. Au fbg de l'Hôpital 6, un étage et demi a été aménagé pour y accueillir les membres du Tribunal de district. Des bureaux ont dû être libérés par le Corps de police qui a pu prendre place, au fbg du Lac 5, dans des locaux rafraîchis. En raison d'un manque de place, les membres de la section des Transports ont également déménagé au 3ème étage du fbg de l'Hôpital 2, dans l'appartement qui était anciennement réservé au chef concierge. Des réflexions sont par ailleurs en cours, notamment en lien avec le processus de construction de l'agglomération ou la concrétisation d'un guichet d'accueil de la Ville.
L'étude se poursuit.

Du 2 avril 2001 (no 113), de M. Eric Ruedin et consorts, visant à un rapprochement entre la LNM et la Société de Navigation sur le lac de Bienne (PV 1999, p. 5205, 5210, et PV 2001, p. 1346, 1352).
L'étude (regroupant les postulats 113 et 114) se poursuit.

Du 2 avril 2001 (no 114), de M. Pierre Bonhôte et consorts, intitulé « Une seule compagnie de navigation suffit pour trois lacs ! » (PV 1999, p. 5206, 5211, et PV 2001, p. 1346, 1352).
L'étude (regroupant les postulats 113 et 114) se poursuit.

Du 12 novembre 2001 (no 116), de M. Blaise Roulet et consorts, destiné à définir le programme à court, moyen et long termes du plan directeur lumière (PV 2000, p. 6358, 6363, PV 2001, p. 2322).
Le plan directeur lumière est un document de référence utilisé pour des projets d'éclairage privés ou publics relatifs à des constructions ou des espaces publics. En ce sens, il est d'ores et déjà mis en œuvre régulièrement (éclairage des Jeunes-Rives, place au sud du Collège latin, etc.). En revanche, compte tenu de la situation économique, la planification des investissements 2010-2013 ne prévoit pas de réalisation spécifique dans ce domaine et l'élaboration d'un programme de réalisation n'est pas envisageable.
Par ailleurs, un volet supplémentaire du plan directeur lumière est à l'étude, afin de prendre en compte de manière plus spécifique les aspects énergétiques et environnementaux liés à l'éclairage public (réduction de la consommation électrique, de la pollution lumineuse), conformément au programme politique de législature.
L'étude se poursuit.

Du 14 janvier 2002 (no 120), du groupe popecosol, concernant les exonérations d'impôts lors d'implantation de nouvelles entreprises (PV 2000, p. 759, PV 2002, p. 2547, 2553).
Le Conseil communal partage le sentiment des auteurs du postulat qu'un système d'exonération totale réservé à certains, fondamentalement, n'est pas équitable. Il se justifiait sans doute lorsqu'il a été mis en place au lendemain de la crise horlogère, mais il a inutilement subsisté au fur et à mesure de l'évolution de la situation économique du canton.
La nouvelle loi fiscale, votée récemment par le Grand Conseil, abroge ce système dans son principe. En conséquence, le Conseil communal vous propose de classer le postulat, sous réserve bien sûr de l'acceptation de ladite loi par le peuple, en avril 2011.

Du 25 mars 2002 (no 122), de M. François Konrad et consorts, visant à favoriser l'utilisation du vélo dans notre ville en pente (PV 2002, p. 2681, 2843, 2845).
La question du transport des vélos dans les transports publics est importante. Toutefois, la tarification est du ressort d'Onde Verte, tout comme la gestion de l'accès aux transports publics n'est pas du ressort de la commune. Actuellement, c'est le service cantonal des transports qui commande les prestations aux entreprises de transports. La Ville n'est pas compétente pour imposer cette disposition.
Nous proposons le classement de ce postulat.

Du 4 novembre 2002 (no 125), de Mme Anne Tissot Schulthess et consorts, en matière de stationnement sur le domaine privé communal (PV 2002, p. 2713, 2746, 2798, 3679, 3683).
L'étude se poursuit.

Du 12 janvier 2004 (no 127), du groupe popecosol, par Mme Eliane Henry-Mezil et consorts, intitulé « Pour une conception écologique et sociale du site de la brasserie Muller » (PV 2003/2004, p. 4188, 4237, 5532, 5536).
En 2010, ce dossier n'a pas été traité, d'autres priorités ayant dû être fixées. Néanmoins, quelques éléments pour rappel : dans le domaine énergétique, une nouvelle installation de chauffage avec pompe à chaleur a été introduite en 2004 pour le Quai Philippe-Godet 18 (Académie Maximilien-de-Meuron et Village d'Artisans). Par ailleurs fin 2005, une nouvelle installation de chauffage a été installée pour le Théâtre de la Poudrière. La vétuste installation au mazout du restaurant « Le Paprika » a été remplacée par une chaudière performante fonctionnant au gaz naturel.

Afin de pouvoir aller de l'avant dans cette réflexion de développement durable, nous avons l'intention de mandater le délégué au développement durable afin de coordonner l'ensemble des aspects environnementaux, sociaux, culturels et économiques de ce site.
L'étude se poursuit.

Du 12 janvier 2004 (no 130), de M. Pierre Aubert et consorts, relatif à l'augmentation de la vitesse des transports publics en ville de Neuchâtel (PV 2003/2004, p. 3951, 3960, 5520, 5528).
Le sujet sera traité en parallèle du projet d'agglomération 2ème génération en prenant en compte l'ensemble des besoins en transports publics et ceci en cohérence avec les autres projets en cours et les moyens à disposition.
L'étude se poursuit.

Du 2 février 2004 (no 131), du groupe popecosol, par Mme Doris Angst et consorts, concernant la mise en place d'un système de transport public sur appel (PV 2003/2004, p. 4316, 4663, 5636, 5639).
Le sujet sera traité en parallèle du projet d'agglomération 2ème génération en prenant en compte l'ensemble des besoins en transports publics et ceci en cohérence avec les autres projets en cours et les moyens à disposition.
L'étude se poursuit.

Du 2 février 2004 (no 132), de M. Nando Luginbuhl et consorts, concernant le déplacement du skatepark sur le site des Jeunes-Rives (PV 2003/2004, p. 4332, 4368, 5642, 5647).
Le dossier est à l'étude au sein de la Commission régionale Sports, Culture et Loisirs de la Communauté urbaine du littoral (COMUL) et un avant-projet a été élaboré et présenté en automne 2009. La commission envisage de créer cette infrastructure à Colombier, sur un terrain appartenant à l'Etat à proximité immédiate de l'anneau d'athlétisme.
L'étude se poursuit au sein de la Commission régionale Sports, Culture et Loisirs de la COMUL.

Du 15 mars 2004 (no 133), de M. José Caperos et consorts, intitulé « Pour une amélioration des performances de l'administration communale » (PV 2003/2004, p. 4407, 4425, 5799, 5809).
L'étude se poursuit.

Du 27 septembre 2004 (no 134), de M. Olivier Arni et consorts, concernant une animation socioculturelle dans les quartiers (PV 2004, p. 250 - 258).
Le Conseil général a refusé le classement proposé dans le rapport d'information 08-012 concernant le projet d'animation socioculturelle dans les quartiers « Anim'Action », du 2 juillet 2008. La question sera réexaminée dans le cadre du rapport en cours d'élaboration destiné à tirer le bilan de cette expérience à l'issue de la phase-pilote de 2 ans.
L'étude se poursuit.

Du 27 septembre 2004 (no 135), du groupe PopVertsSol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « En faveur d'une politique active en matière de logements à loyers modérés » (PV 2003/2004, p. 4503, 259, 268).
Le travail de clarification mené en 2010 au sujet du fonctionnement et de l'organisation de la gérance n'a pas permis de répondre à la motion comme souhaité. Afin de définir une politique durable du logement pour notre ville, un groupe de travail a néanmoins été institué. C'est une ressource pour le Conseil communal, notamment pour nourrir les travaux de la Commission spéciale "Politique immobilière et du logement". Les enjeux sont importants. La fin des subventions fédérales (LCAP), le taux de vacance, l'évolution démographique, ainsi que l'impact des loyers sur les ménages, doivent inciter notre Ville à clarifier sa politique du logement et à être active dans la recherche de solutions. L'objectif est de permettre une réflexion transversale et de prendre pleinement en considération le volet social du logement.

Un rapport sera transmis au Conseil général d'ici à la fin de la législature.
L'étude se poursuit.

Du 27 septembre 2004 (no 136), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour une nouvelle conception du trafic automobile de transit en ville de Neuchâtel » (PV 2003 / 2004, p. 4636, 4649, 283, 302).
L'étude se poursuit.

Du 1er novembre 2004 (no 137), du groupe PopVertsSol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour un suivi conséquent de la pollution de l'air en ville de Neuchâtel (PV 2003/2004, p. 4615, 4644, 381, 395).
L'étude se poursuit.

Du 27 juin 2005 (no 140), de M. Philippe Ribaux et consorts, relatif à la Gérance des bâtiments de la Ville (PV 2004, p. 524, 569, 1084, PV 2005, p. 1390).
Le 1er janvier 2010, la Caisse de pensions unique prévoyance.ne est entrée en fonction. Elle a son siège à La Chaux-de-Fonds. Pour l'année 2011, la gestion de son patrimoine immobilier a été confiée aux actuelles gérances qui en avaient le mandat. Le projet de gérance unique ayant été abandonné au printemps 2010, la Ville s'est vue confirmer, en septembre, son mandat de gérance de la part de prévoyance.ne. Par ailleurs, un important processus de clarification portant sur l'organisation et le fonctionnement de la gérance a été mené en 2010. Il se poursuivra en 2011.
L'étude se poursuit.

Du 4 septembre 2006 (no 142), du groupe radical, par M. Blaise Péquignot et consorts, intitulé « Pour une politique d'entretien responsable du patrimoine immobilier » (PV 2005, p. 834, 868, 2006, p. 2720, 2724).
Un rapport sur la politique de gestion et d'entretien du parc immobilier est en préparation.
L'étude se poursuit.

Du 12 mars 2007 (no 144), des groupes radical et libéral, par M. Christian Boss et consorts, intitulé « Pour une politique d'entretien responsable et durable du domaine public » (PV 2005/2007, p. 1697, 1704, 3501, 3511).
Actuellement, le bilan de l'état du domaine public est saisi sur les outils d'analyse du bureau technique et complété. Les données de base cadastrales nécessaires transmises par le canton ont été finalisées au printemps 2010. Les outils de gestion pourront ainsi être complétés. Une collaboration est par ailleurs mise en place avec le canton. Un bilan global sur la ville sera établi durant la présente planification financière.
L'étude se poursuit.

Du 12 mars 2007 (no 145), du groupe socialiste, par M. Didier Rochat et consorts, intitulé « Pour une simplification des démarches administratives » (PV 2006 / 2007, p. 2602, 2613, 3562, 3569).
L'étude se poursuit.

Du 2 avril 2007 (no 146), des groupes radical et libéral, par M. Jean-Charles Authier et consorts, concernant la mise en valeur de la zone piétonne (PV 2006/2007, p. 2602, 2613, 3562, 3569).
Plusieurs pistes ont été évoquées et plusieurs études sont en cours concernant la mise en lumière, le mobilier urbain, les aménagements paysagers, la qualité des terrasses et le réaménagement de la place Numa-Droz. Les études se poursuivent dans leur cadre spécifique : travaux de rénovation de la zone piétonne, gestion des demandes d'utilisation du domaine public, plan directeur sectoriel « Couloir Philippe-Godet/Nid-du-Crô ».
L'étude se poursuit.

Du 1er septembre 2008 (no 147), des groupes radical et libéral, par M. Daniel Domjan et consorts, relatif à l'exploitation viticole et l'encavage de la Ville (PV 2007, p. 3720, PV 2008, p. 254, 259).
Suite au retrait de la Fondation de l'Hôpital Pourtalès et aux résultats des études menées, le projet d'encavage collectif (COVINIL) a été stoppé durant l'été 2010.
La réalisation du projet nécessitait notamment un investissement d'environ 10 millions, montant trop élevé en l'état.
L'étude se poursuit.

Du 1er septembre 2008 (no 148), du groupe PopVertsSol, intitulé « Encouragement aux investissements immobiliers en matière de protection de l'environnement » (PV 2007/2008, p. 3983, 147, 154).
Cette problématique est abordée sous différents angles : aménagement du territoire, énergie, etc., et en coordination avec certains projets législatifs au niveau cantonal.
L'étude se poursuit.

Du 15 septembre 2008 (no 149), des groupes radical et libéral, par M. Daniel Domjan et consorts, concernant l'entretien et le développement du site de Chaumont (PV 2007, p. XXXVII, 4118, XL, et PV 2008, p. 174, 180).
Le plan d'aménagement intercommunal de Chaumont donne un cadre de référence précis au développement du site, dans les domaines concernant notamment l'affectation du sol et la protection de l'environnement. Cet instrument a été sanctionné le 11 novembre 2009 par le Conseil d'Etat. La zone d'utilité publique fera, en temps utile, l'objet d'un plan directeur sectoriel qui permettra d'orienter les différents projets en partenariat avec les acteurs privés.
En 2010, année du 100ème anniversaire du Funiculaire, d'importants projets ont été initiés à Chaumont, que ce soit la rénovation du Petit-Hôtel, la réalisation d'un Parc Aventure ou le développement du parcours VTT. Ces projets se concrétiseront d'ici à l'été 2011.
L'étude se poursuit.

Du 15 septembre 2008 (no 150), des groupes radical et libéral, par Mme Fabienne Spichiger et consorts, intitulé « Quelle qualité de vie offrons-nous à nos aînés ? » (PV 2008, p. 4342, 44351, 210, 215).
L'étude se poursuit.

Du 15 septembre 2008 (no 151), de M. Didier Rochat et consorts, intitulé « Pour une retraite flexible » (PV 2008, p. 4593, 218, 223).
Dans le prolongement de la réponse au postulat interpartis no 143 (rapport 10-021 relatif au postulat interpartis 06-504 concernant le Règlement du personnel de la Ville de Neuchâtel, du 15 septembre 2010), le Conseil communal a poursuivi activement ses discussions avec les Associations du personnel sur les thèmes du financement du pont AVS et de la possibilité de travailler au-delà de l'âge terme de la retraite (62 ans).
Il a été convenu que ces négociations devaient se terminer avant les élections communales de 2012.
L'étude se poursuit.

Du 6 octobre 2008 (no 152), du groupe socialiste, par M. Jean-Pierre Baer et consorts, intitulé « Amélioration des déplacements dans le quartier des Portes-Rouges » (PV 2008, p. 4704, 4713, 432, 435).
Cette problématique sera reprise dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions découlant du plan directeur de la mobilité douce, qui a été adopté en été 2010 par notre Autorité.
L'étude se poursuit.

Du 3 mars 2009 (no 152 bis), des groupes socialistes du Locle par M. Florian Jaccard, de La Chaux-de-Fonds par Mme Silvia Locatelli, et de Neuchâtel par M. Matthieu Béguelin, intitulé « pour une meilleure utilisation des transports publics : introduction de la règle du ‘’prendre avec’’ ». (PV 2009, p. 909, 925, 939).
L'étude se poursuit en collaboration avec les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Du 3 mars 2009 (no 152 ter), du groupe PopVertsSol de Neuchâtel, du groupe Les Verts et le POP de La Chaux-de-Fonds et du POP du Locle, intitulé « Mesures concernant la formation » (PV 2009, p. 940, 943).
L'étude se poursuit.

Du 9 mars 2009 (no 153), de Mme Dorothée Ecklin (PopVertsSol), intitulé « pour une stratégie de la politique culturelle » (PV 2009, p. 772, 780, 1037, 1042).
L'étude se poursuit.

Du 28 septembre 2009 (no 155), du groupe PopVertsSol, intitulé « Pour la participation des Parlements au Réseau des trois villes » (PV 2009, p. 257, 272, 284).
L'étude se poursuit.

Du 15 mars 2010 (no 156), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, demandant au Conseil communal d'étudier quelles sont les diverses stratégies d'action possibles à disposition de l'autorité communale afin de renforcer et développer une activité commerciale et économique équilibrée au centre-ville de Neuchâtel, en partenariat avec l'ensemble des acteurs directement concernés (PV 2009, p. 448, 462, PV 2010, p. 914, 923).
L'accent a été mis en 2010 sur l'animation du centre-ville, par l'intermédiaire de l'Association « Un cœur en ville » et de son manager du centre-ville. En particulier, la « quinzaine », remise sur pied, a connu un succès très encourageant. Malheureusement, le manager du centre-ville a été victime d'un grave problème de santé peu après cette manifestation. Il a ainsi été en incapacité de travail de longue durée.
L'étude se poursuit.

Du 15 mars 2010 (no 157), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel, intitulé « Pour un patrimoine immobilier social » (PV 2009, p. 489, 502, PV 2010, p. 925, 928).
L'étude se poursuit.

Du 15 mars 2010 (no 158), des groupes socialiste et PopVertsSol, intitulé « Pour une information sur les économies d'énergie » (PV 2010, p. 591, 930, 931, 934).
Nous sommes convaincus qu'une politique énergétique efficace doit impérativement mobiliser l'ensemble des acteurs de la société. Dans le rapport Cité de l'énergie 6ème étape (rapport 10-003 du 10 février 2010), la sensibilisation et l'information du public sont très présentes et elles prennent une place importante dans la démarche proposée. La centrale à Négawatts est appelée à jouer un rôle particulièrement important dans ce domaine. Ce concept est développé prioritairement pour informer la population de manière pragmatique sur les possibilités d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable.
L'outil devra également permettre de collectiviser et de visualiser les efforts individuels qui ont été réalisés en comptabilisant l'efficacité énergétique globale de l'ensemble des actions individuelles réalisées au niveau du territoire communal.
L'étude se poursuit.

Du 15 mars 2010 (no 159), des groupes socialiste et PopVertsSol par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé « Meilleure information concernant les prestations d'aides à disposition des personnes habitant la ville » (PV 2010, p. 591, 935, 936, 941).
L'étude se poursuit.

Du 18 octobre 2010 (no 160), du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé « Un Maillon indispensable doit être fiable » (PV 2010, p. 765, 777, 836, PV du 18.10.2010).
L'étude se poursuit.

Du 18 octobre 2010 (no 161), du groupe PLR, par M. Philippe Etienne et consorts, intitulé « Pour une température économe » (PV 2010, p. 1217, 1231, PV du 18.10.2010).
L'idée visée par ce postulat est pertinente et l'intention, louable. Toutefois la simplicité de sa formulation cache de grosses difficultés pour répondre à la question posée. La problématique de la surchauffe de certains locaux est complexe et dépend de nombreux facteurs touchant tant à l'enveloppe du bâtiment (isolation, inertie,…), à ses installations techniques (régulation, ventilation,…) qu'à la situation des locaux (sur caves, sous toit,…).
Les solutions à mettre en œuvre pour supprimer les surchauffes sont souvent relativement lourdes. Par contre, nous sommes convaincus que le potentiel d'économie d'énergie et le gain de confort pour les utilisateurs sont élevés. Afin de trouver des solutions et de proposer une stratégie d'intervention, nous allons entreprendre l'analyse de plusieurs cas en étroite collaboration avec le Service des bâtiments de la Ville de Besançon qui est doté d'une équipe de spécialistes dans le domaine de l'équilibrage hydraulique des bâtiments.
Les conditions de travail devant également être prises en compte, les associations du personnel seront également associées à la démarche.
L'étude se poursuit.

Du 18 octobre 2010 (no 162), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel, concernant la promotion des économies d'énergie (PV 2010, p. 1224, 1232, PV du 18.10.2010).
L'étude se poursuit.

9. Autres objets traités par le Conseil général

Motion retirée – Refusée	1
Postulats retirés – Refusés	2
Interpellations traitées – Retirées – Annulées	16
Questions écrites traitées	4
Propositions traitées	4
Résolution acceptée – Refusée	0
Arrêté retiré – refusé	0

9.1. Détail des objets traités

9.1.1. Motion retirée – refusée

- 10-302 du groupe UDC, intitulée « Pour une transmission rapide de l'information du Conseil général ».

9.1.2. Postulats retirés – Refusés

- 09-511 du groupe PLR, portant sur les possibilités de faire face à une augmentation des dossiers relevant de l'aide sociale.
- 09-512 du groupe socialiste, intitulé « pour une desserte des piscines le dimanche en période estivale ».

9.1.3. Interpellations traitées – Retirées – Annulées

- 09-608 du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Stade de Pierre-à-Bot : priorité à la formation » / Traitée.
- 09-610 du groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Au sujet de la place du vélo dans les zones 30 » / Traitée.
- 10-601 du groupe socialiste, par Mme Hélène Perrin et consorts, concernant les jours d'ouverture de la bibliothèque publique et universitaire / Retirée.
- 10-602 du groupe PLR, par M. Jean-Charles Authier et consorts, relative à la (non-) utilisation des cuisines de l'Institut La Salle / Traitée.
- 10-603 du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Nouvel arrêt de bus aux Fahys : y a-t-il un pilote dans le trolley ? » / Traitée.
- 10-604 du groupe PopVertsSol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée « Projet d'aménagement de la place Numa-Droz - un projet d'avenir ! » / Traitée.
- 10-605 de MM. Fabio Bongiovanni, Christophe Schwarb et Nicolas Marthe, concernant l'organisation des manifestations liées au Millénaire 2011 / Traitée.
- 10-606 du groupe UDC, par M. Sylvain Brossin, au sujet de la communication dans le domaine des festivités du Millénaire / Annulée (classée sans traitement).
- 10-607 du groupe UDC, par M. Luciano Bocchi, intitulée « Naturalisation à Neuchâtel: à la tête du client? » / Traitée.
- 10-608 des groupes PopVertsSol et socialiste, par Mme Catherine Loetscher Schneider et M. Thomas Facchinetti, intitulée « Non à l'exploitation grâce à nos impôts ! » / Traitée.
- 10-609 du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni, intitulée "Informations sur l'état d'avancement des travaux de rénovation de la Collégiale: merci la presse !" / Traitée.
- 10-610 du groupe UDC, par Mme Maria Angela Guyot, intitulée « Une contrainte de plus pour les établissements publics de notre cité : le Conseil communal souhaite-t-il une ville fantôme ? » / Traitée.
- 10-611 du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz, concernant le projet des Cadolles / Traitée.
- 10-612 de M. Pascal Helle et consorts, intitulée « Pour une rue du Seyon vraiment piétonne » / Traitée.
- 10-614 du groupe UDC, par Mme Maria Angela Guyot, intitulée « Le Millénaire de la Ville de Neuchâtel : des festivités pour unir la population et non pour en heurter gratuitement la sensibilité » / Traitée.
- 10-615 du groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Installer un casino à la Rotonde, une décision politique majeure » / Traitée.

9.1.4. Questions écrites traitées

- Réponse du Conseil communal du 11 janvier 2010 à la question écrite 09-810 de M. Pascal Helle, Mmes Catherine Loetscher et Sandra Barbetti, relative aux moyens de secours à disposition des baigneurs ».
- Réponse du Conseil communal du 17 février 2010 à la question écrite 10-801 de M. Jean Dessoulavy et consorts, relative à la publication de la brochure « Proinfo informe sur la ville de Neuchâtel ».
- Réponse du Conseil communal du 18 octobre 2010 à la question écrite 10-803 du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, concernant le décompte des frais des événements du Millénaire.
- La question écrite 09-807 de M. Philippe Loup, concernant le plan de stationnement, étape 3, déposée le 4 mai 2009, a été retirée par son auteur en date du 26 novembre 2010.

9.1.5. Propositions traitées

- 09-405 du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard, concernant la publication des ventes d'immeubles propriété de la Ville.
- 09-406 des groupes socialiste et PopVertsSol, visant à modifier le mode d'attribution pour la subvention de l'abonnement Onde verte.
- 10-402 de MM. Jean-Charles Authier, Jonathan Gretillat et Christian van Gessel, intitulée « Commission spéciale liée à la politique immobilière et du logement ».
- 10-403 du groupe socialiste, concernant la création d'une commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération.

9.1.6. Résolution acceptée-refusée

Aucune.

9.1.7. Arrêté retiré - refusé

Aucun.

10. Questions écrites et interpellations avec développement écrit en suspens

10.1. Questions écrites

- 04-801 des groupes PopVertsSol et socialiste, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulée « Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit ».
- 09-803 de M. Blaise Péquignot et Mme Amelie Blohm Gueissaz, concernant le parcage sur la place de stationnement des Jeunes-Rives (samedi gratuit).
- 09-809 du groupe PopVertsSol, par M. Olivier Forel et consorts, intitulée « Chronique d'une mort dénoncée ».
- 09-811 du groupe socialiste, par Mme Martine Docourt et consorts, intitulée « Quelle politique énergétique pour Viteos ? ».

- 10-802 du groupe UDC, par Mme Maria Angela Guyot et consorts, intitulée « Dysfonctionnement du système d'aération et de climatisation des halles de gymnastique dans le bâtiment de La Maladière ».
- 10-804 du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Pour un ruisseau propre et attractif au centre-ville ».
- 10-805 du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, intitulée « Un patrimoine à mettre en valeur ».
- 10-806 du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Développement de Chaumont, est-il besoin de sacrifier les lugeurs ».
- 10-807 de M. Blaise Péquignot, relative au « Lobby de la Maladière ».

10.2. Interpellations écrites

- 10-613 du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Police partout, animation nulle part ».
- 10-616 du groupe UDC, par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée « La Navigation : une compagnie qui navigue hors de la loi ? ».
- 10-617 du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une place de l'Hôtel de Ville ».
- 10-618 du groupe socialiste, par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Pour des panneaux touristiques attrayants à l'entrée de Neuchâtel ».
- 10-619 du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Bibliothèque cantonale : des discussions qui fâchent ! ».
- 10-620 du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la ville ? ».

Conseil communal

1. Comptes

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'929'785.11	2'967'800.--	+38'014.89
Revenus	82'465.35	120'000.--	-37'534.65
Excédent	2'847'319.76	2'847'800.--	-480.24

L'exercice 2010 ne justifie aucun commentaire particulier.

2. Répartition des sections et des services

Dans sa séance du 2 juin 2010 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé M. Daniel Perdrizat à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2010-2011.

Entré au Conseil communal le 28 juin 2004, M. Daniel Perdrizat occupe cette fonction pour la deuxième fois, après l'année administrative 2006-2007.

M. Alain Ribaux, conseiller communal dès le 27 avril 2008, a été porté à la vice-présidence.

2.1. Dès le 2 juin 2010, période 2010-2011

M. Daniel Perdrizat	président
M. Alain Ribaux	vice-président
Mme Françoise Jeanneret	conseillère communale
M. Pascal Sandoz	conseiller communal
M. Olivier Arni	conseiller communal

Présidence

M. Daniel Perdrizat	Suppléance : M. Alain Ribaux

Direction : Sports, Culture, Tourisme

Mme Françoise Jeanneret	Suppléance : M. Alain Ribaux

Direction : Santé et affaires sociales, Jeunesse et Intégration

M. Daniel Perdrizat	Suppléance : M. Olivier Arni

Direction : Sécurité, Infrastructures et énergies, Politique d'agglomération

M. Pascal Sandoz	Suppléance : M. Daniel Perdrizat

Direction : Urbanisme, Environnement, Transports et Développement durable

M. Olivier Arni	Suppléance : Mme Françoise Jeanneret

Direction : Finances (Service juridique), Ressources humaines et Développement économique

M. Alain Ribaux	Suppléance : M. Pascal Sandoz

Chancellerie

M. Rémy Voirol, chancelier	Suppléance : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier

3. Programmes politiques

3.1. Programme politique 2006 – 2009

Sur les 83 mesures préconisées dans le programme politique 2006-2009, l'état de situation laisse apparaître les résultats suivants :

Objectif atteint, décision politique prise :	Mesures réalisées	58	(70%)
En cours de réalisation :	En cours	10	(12%)
Réflexions en cours :	A l'étude	12	(15%)
Aucune mesure prise :	Abandonnées	2	(2%)
Reportée à la période 2010-2013 :	Reportée	1	(1%)
	Total :	**83**	**(100%)**

3.2. Programme politique 2010-2013

Sur les 158 mesures préconisées dans le programme politique 2010-2013, l'état de situation laisse apparaître les résultats suivants :

Objectif atteint, décision politique prise :	Mesures réalisées	19	(12%)
En cours de réalisation :	En cours	62	(39%)
Réflexions en cours :	A l'étude	77	(49%)
	Total :	**158**	**(100%)**

4. Événements marquants

4.1. Bienvenue à Neuchâtel

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel n'a pas dérogé à la tradition qui veut que l'exécutif reçoive tout nouveau conseiller fédéral lors de sa première venue officielle sur le territoire communal. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a donc reçu, lundi 21 juin, au stade de la Maladière, le Conseiller fédéral Didier Burkhalter accompagné de son épouse. Le Conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'aula de la faculté de droit et des sciences économiques afin d'y prononcer une conférence dans le cadre de l'assemblée générale du Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ) dont la Ville de Neuchâtel est membre.

Cette réception a toutefois pris un tour particulier puisque le Conseiller fédéral Burkhalter est domicilié à Neuchâtel et a longtemps fait partie de l'exécutif de la Ville qu'il a présidé à plusieurs reprises. Il n'était donc pas la peine de lui faire visiter la ville …

4.2. Invitation au dialogue

Le Conseil communal a décidé de participer encore plus activement dès cette année à la Semaine européenne de la démocratie locale instaurée par le Conseil de l'Europe. Pour ce faire, il a invité les habitants des quartiers de La Coudre et de Monruz à une soirée de discussion qui a eu lieu le mercredi 6 octobre au collège du Crêt-du-Chêne.

La Semaine européenne de la démocratie locale est un rendez-vous annuel européen durant lequel les collectivités locales organisent simultanément dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe (dont la Suisse) des événements locaux et nationaux. Cette semaine mise sur pied chaque année à la mi-octobre vise à renforcer les connaissances qu'ont les citoyens à propos de leurs collectivités les plus proches. Elle a aussi pour but de les encourager à s'impliquer dans la gestion de la cité au niveau local.

Le Conseil communal a imaginé dès cette année partir à la rencontre des habitants des quartiers de la ville, en débutant par ceux de La Coudre et de Monruz. Les personnes domiciliées dans ces quartiers ont pu poser toutes les questions qu'elles souhaitent aux membres de l'exécutif de la Ville venus à leur rencontre. Emmenés par le président du Conseil communal, Daniel Perdrizat, les Conseillers communaux ont souhaité instaurer une discussion franche et ouverte avec les habitants sur la situation et la vie dans leur quartier.

4.3. Mille et une réponses

Il pèse 2312 grammes et comporte plus de 548 pages ! Tant attendu par plus de 3000 souscripteurs, le livre du Millénaire est, depuis le 18 novembre 2010, en vente dans les librairies. Edité par la Ville de Neuchâtel et les Editions Gilles Attinger SA, il est l'œuvre de Jean-Pierre Jelmini qui connaît les moindres recoins et anecdotes de la ville de Neuchâtel. Conçu comme une encyclopédie pratique de l'histoire locale contenant mille et un articles répartis par ordre alphabétique, avec un astucieux système de renvoi, cet ouvrage invite le lecteur à se familiariser avec la ville qui fêtera dès le 24 avril de l'an prochain ses mille ans. Il raconte le développement de Neuchâtel à travers les noms des rues, à travers des personnalités, à travers des institutions, des édifices et des sociétés locales.

Avec un premier tirage de 5'000 exemplaires, il a réuni 975 illustrations. L'artiste photographe neuchâteloise Catherine Gfeller a composé une couverture esthétique, dynamique et moderne, qui reflète l'esprit d'un tel ouvrage. L'agence de communication Inox a également contribué au graphisme du livre et au choix d'une jaquette transparente.

La Ville de Neuchâtel dispose désormais d'un ouvrage de référence qui demeurera longtemps dans les bibliothèques de ses habitants et de toutes les personnes attachées à cette cité.

5. Pétitions

Deux pétitions ont été adressées au Conseil communal, la première, munie de 15 signatures et la seconde munie de 3'082 signatures, toutes deux concernant l'opposition à l'implantation du « Cube » à l'occasion du Millénaire de la Ville de Neuchâtel.

Ces deux correspondances ont été transmises à la Direction concernée et le Bureau du Conseil général a été informé de la réponse donnée.

6. Votations et élections

6.1. Du nouveau pour les scrutins populaires

Dès le scrutin du 17 janvier 2010, l'ensemble des opérations liées au vote et au dépouillement se tiennent à l'Hôtel de Ville. Pour des raisons de centralisation et de rationalisation le Conseil communal a décidé de déplacer le bureau de vote à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée, entrée côté rue du Concert) dans les anciens locaux du service de l'Etat civil.
Les locaux ont été aménagés de façon à pouvoir accueillir les 100 à 500 votants du dimanche matin. Une rampe a également été créée afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un document explicatif et muni d'un plan permettant de situer le nouveau bureau de vote a été envoyé avec le matériel de vote du scrutin du 17 janvier 2010 à tous les électeurs de la ville. Les opérations liées au dépouillement qui se tenaient jusqu'à présent dans trois lieux différents (Hôtel de Ville, collège de la promenade et collège des Terreaux) en fonction des caractéristiques du scrutin, se dérouleront dorénavant uniquement à l'Hôtel de Ville.

Tous aux urnes …. de façon plus rationnelle !

17 janvier

Election complémentaire au Conseil des Etats
Participation : 27.95 %

7 mars

Votation fédérale sur les objets suivants :

- L'arrêté fédéral, du 25 septembre 2009, relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain
  Résultat dans notre ville : 7619 oui et 1403 non
  Participation : 48.19 %

- L'initiative populaire, du 26 juillet 2007 « Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux) »
  Résultat dans notre ville : 6928 non et 2326 oui
  Participation : 48.34 %

- La modification, du 19 décembre 2008, de la loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)
  Résultat dans notre ville : 7590 non et 1714 oui
  Participation : 48.44 %

26 septembre

Votation fédérale sur l'objet suivant :

- La modification, du 19 mars 2010, de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)
  Résultat dans notre ville : 5161 non et 2336 oui
  Participation : 38.41 %

Votation cantonale sur l'objet suivant :

- Le décret, du 26 janvier 2010, portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (introduction du système proportionnel pour l'élection de la députation du canton au Conseil des Etats suisse)
  Résultat dans notre ville : 4461 oui et 2615 non
  Participation : 30.83 %

31 octobre

Election complémentaire au Conseil d'Etat (1er tour)
Participation : 30.39 %

21 novembre

Election complémentaire au Conseil d'Etat (2ème tour)
Participation : 32.79 %

28 novembre

Votation fédérale sur les objets suivants :

- L'initiative populaire du 15 février 2008 « Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi) » ainsi que le contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)
  Résultat dans notre ville :
  sur l'initiative : 5932 non, 3263 oui et 182 sans réponse
  sur le contre-projet : 4846 non, 4181 oui et 350 sans réponse
  sur initiative ou contre-projet : 5814 contre-projet, 2827 initiative et 736 sans réponse.
  Participation : 47.55%

- L'initiative populaire du 6 mai 2008 «Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables) »
  Résultat dans notre ville : 5374 oui et 3667 non
  Participation : 47.12 %

6.2. Référendum

Aucun référendum n'a été déposé à la Chancellerie communale.

6.3. Initiative

Aucune initiative n'a été déposée à la Chancellerie communale.

7. Coopération internationale technique et démocratique

Le groupe de travail est composé des personnes suivantes :

- M. Philippe Haeberli, chef de la section de la santé et des affaires sociales
- M. Pierre-Olivier Aragno, délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement
- M. Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint
- M. Fabien Coquillat, architecte communal adjoint
- M. Charles-Frédéric Gnaegi, directeur technique adjoint Viteos
- Mme Muriel Desaulles-Bovay, secrétaire générale de l'Hôpital neuchâtelois
- Mme Purificacion Van Jones, secrétaire, section de la santé et des affaires sociales

7.1. MDA – Mouvement des aînés de Neuchâtel

Depuis quelques années, plusieurs seniors du Mouvement des aînés de Neuchâtel ont réalisé, aux côtés de paysans d'Haïti, des travaux de bouturage en pépinière et de plantation de vétiver. Ils ont partagé la vie quotidienne et soutenu le travail des paysans. Les travaux s'inscrivent dans un projet de conservation des sols agricoles. Le vétiver est utilisé pour ses propriétés écologiques dans l'agriculture et le reboisement.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 5'000.--***

7.2. Actions communales Neuchâtel – Besançon à Douroula, au Burkina Faso

La commune rurale de Douroula est en coopération décentralisée avec les villes de Besançon et de Neuchâtel. Commencée au début des années 80 à la suite d'actions initiées par des organisations de la société civile franc-comtoise, cette coopération s'est institutionnalisée en 1987, à travers un jumelage entre le département de Douroula et la ville de Besançon. Ce partenariat a permis de nombreuses réalisations dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation, de l'environnement, de la santé et, plus généralement, en matière de développement rural et dans le secteur des activités économiques. Il a été particulièrement caractérisé, depuis 1991, par l'adoption de l'approche projet, avec la mise en place successive des «PDL» (Programmes de Développement Local) de 1995 à 2003 basés sur les principes de responsabilisation et d'autonomisation des acteurs locaux.

Depuis 2005, la coopération décentralisée Besançon – Douroula est entrée dans une phase nouvelle, à la suite de l'accession du partenaire de Douroula au statut de commune rurale qui a entraîné la recomposition de l'espace public local avec la mise en place, en 2006, de l'exécutif municipal et l'apparition des Conseils Villageois de Développement dans les 12 villages de la commune.

Cette période correspond également, au Nord, à une évolution notable de la conception même de la coopération, à la suite d'une évaluation externe menée en 2003. Délaissant les actions ponctuelles portant essentiellement sur la construction d'infrastructures, les acteurs bisontins ont, en lien étroit avec la ville jumelée de Neuchâtel qui a souhaité être un véritable partenaire dans cette relation Nord/Sud, choisi de faire de l'appui institutionnel un axe prioritaire de leur intervention.

Ce repositionnement stratégique s'est traduit par l'élaboration d'un programme triennal marqué par une volonté exprimée d'accompagner la commune de Douroula vers un développement reposant sur l'intégration de l'ensemble des besoins de la communauté, notamment les besoins économiques, sociaux et culturels. Ce programme, cofinancé par le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), a considéré 3 axes d'intervention, initialement prévus pour 2007 – 2009, finalement mis en œuvre pendant la période de 2008 à 2010 :

- Appui à la décentralisation,
- Renforcement de la lutte contre la pauvreté,
- Appui au secteur associatif.

Ce programme est aujourd'hui terminé et fait l'objet d'un atelier d'auto-évaluation.

Les axes de travail d'un nouveau programme triennal 2011-2013 ont été validés et priorisés lors d'une mission qui s'est déroulée du 30 novembre au 7 décembre 2010 :

Renforcement de la lutte contre la pauvreté	École non formelle et valorisation du patrimoine	Renforcement des capacités des élus
▪ Définir des critères pour l'inscription aux stages ▪ Organiser les filières pour améliorer la commercialisation et la redistribution ▪ Mettre en place un fonds d'équipement et de roulement ▪ Identifier les formateurs locaux ▪ Renforcer les stages pour les femmes ▪ Officialiser la réussite aux stages par la délivrance d'une attestation	▪ Sensibiliser aux questions d'environnement ▪ Mener des actions de formation et de sensibilisation des parents et des associations de parents d'élèves ▪ Repenser aménagement de la maison des jumelages qui pourrait servir de local pour l'école non formelle	▪ Consolider les connaissances acquises ▪ Former le personnel municipal ▪ Prendre en compte les demandes de formation des représentants des villageois (CVD) ▪ Renforcer l'organisation des voyages d'études

Participation accordée en 2010 : ***CHF 9'003.60***

7.3. Actions communes Neuchâtel – Besançon, mission en Palestine

La Ville de Besançon collabore avec la Ville de Neuchâtel pour une mission en Cisjordanie pour le camp de réfugiés d'Aqabat Jabr situé au sud de Jéricho.

Le camp de réfugiés d'Aqabat Jabr a été établi en 1948 à l'occasion de la création de l'Etat d'Israël. Au départ l'infrastructure du camp était constituée de tentes. La situation se prolongeant, des habitations en dur les ont progressivement remplacées. Aujourd'hui le camp, d'environ 40'000 habitants, donne l'aspect d'un village dirigé par un comité populaire qui a désigné un directeur technique et administratif pour la gestion.

La mission du 4 au 7 mai 2010 a permis de prendre contact avec les milieux diplomatiques et institutionnels régionaux. Le plan d'actions proposé par Neuchâtel se résume ainsi :

- Financement d'un appareil d'électrofusion pour tuyaux en PE
- Audits technique et financier du programme de Besançon se terminant en 2010 par la Ville de Neuchâtel
- Extension de la convention de partenariat établie avec Besançon pour le Burkina Faso au prochain programme d'actions en faveur du camp d'Aqabat Jabr, dans le domaine de l'eau et de la sensibilisation à son utilisation.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 5'245.22***

7.4. Centre écologique Albert Schweizer (CEAS) – Madagascar

A Madagascar, les sources d'énergie utilisées par la population malgache sont principalement fossiles et électriques: les problèmes de déforestation, d'érosion et de pollution sont tels que le bois doit pouvoir être économisé par tous les moyens. Pour sa part, l'électricité est très chère. Les seules installations solaires accessibles aux malgaches sont d'origine chinoise, mais elles sont d'une qualité très médiocre et surtout irréparables. Dans un contexte politique instable et économiquement mauvais, les artisans du secteur informel ont d'autant plus besoin de produits de diversification pour améliorer leur maigre production.

Les effets du changement climatique et de l'érosion des sols vulnérables nécessitent une utilisation généralisée des énergies renouvelables et une meilleure valorisation des produits agricoles à Madagascar. En matière de promotion des énergies renouvelables et de valorisation des techniques appropriables, l'objectif est de contribuer au renforcement des capacités de production des artisans par la mise à disposition d'une structure de référence en matière de recherche, de formation et de production.

7.4.1. Ressources

Un atelier de recherche, de formation et de production d'installations hydrauliques, solaires et autres techniques appropriables a été inauguré en avril 2010. Il entend couvrir les besoins d'un réseau d'artisans et répondre aux attentes de nombreux utilisateurs privés en manque d'électricité. Plusieurs installations de PICO-centrales hydroélectriques sont aujourd'hui testées et des chauffe-eau solaires proposés par le partenaire local du CEAS.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 20'000.--***

7.5. Fondation suisse au déminage (FSD)

Comme chaque année, la Ville de Neuchâtel a contribué au déminage dans le monde en faveur des populations affectées par les mines et les résidus explosifs de guerre.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 5'000.--***

7.6. Association Echanges Agadez Niger

Apprentissage de couture et alphabétisation – projet d'appui à l'insertion sociale des enfants déscolarisés de moins de 21 ans de la commune urbaine d'Agadez.

Cette association a décidé d'offrir une formation professionnelle en couture et une alphabétisation fonctionnelle de qualité à vingt jeunes d'Agadez, âgés de quatorze à vingt-et-un ans, sans qualification professionnelle ni formation scolaire suffisante. Elle poursuit les objectifs suivants :

- amener les enfants à maîtriser la machine à coudre
- faciliter aux enfants le mécanisme de traçage et de coupage
- simplifier les méthodes d'assemblage
- permettre aux enfants d'avoir une bonne maîtrise de la finition
- faciliter leur insertion dans la vie professionnelle
- leur apprendre à lire et à écrire
- apprendre aux enfants les opérations de base en calcul

- notions élémentaires en géographie et en histoire
- notions élémentaires en hygiène et prévention des maladies les plus courantes

Participation accordée en 2010 : ***CHF 5'000.--***

7.7. SWISSAID – Projet au Niger

La phase initiale du programme consiste à améliorer l'approvisionnement en eau potable tout en formant la population à la protection de l'environnement, à l'agriculture biologique et à l'élevage.

La population locale non qualifiée est à disposition des ouvriers qualifiés pour le transport de matériel et pour les travaux lourds.

- Construction de 20 nouveaux puits
- Assainissement de 13 autres puits
- Gestion de l'eau potable grâce à la formation de comités de l'eau
- Projet de mise en réseau pour améliorer la situation sanitaire des familles
- Création d'un comité de l'eau pour chacun des puits
- Formation – la population aura la possibilité de suivre des cours

Participation accordée en 2010 : ***CHF 15'000.--***

7.8. Agence de démocratie locale Monténégro

Afin de continuer à promouvoir la démocratie locale au Monténégro, nous soutenons le secrétariat LDA au Monténégro en collaboration avec plusieurs autres villes de l'Italie, de France, de Norvège et de Suisse.

- Contribution LDA Monténégro CHF 6'076.80
- Cotisation annuelle CHF 810.25

Participation accordée en 2010 : ***CHF 6'887.05***

7.9. IMBEWU Afrique du Sud

Un projet de développement par le sport a été financé en Afrique du Sud. Mission atteinte en utilisant les activités sportives parascolaires comme un moyen d'éducation et de développement.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 5'000.--***

7.10. Roumanie – Transport de matériel scolaire

Suite à la démolition du Collège de La Maladière, les tables, chaises et divers autres matériels ont été transportés et offerts à l'école de la Ville de Miercurea Ciuc.

Le SIS a cédé l'ambulance qu'il devait remplacer au Service de secours de la région d'Harghita où est situé le village que nous soutenons, Lunca de Jos.

L'association régionale pour les handicapés de la province d'Harghita projette la construction d'un centre dans lequel les handicapés pourront être accueillis. Dans cette perspective, nous avons participé à l'achat du terrain qui recevra cette institution.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 14'343.--***

7.11. Tchad – Association Betsaleel

L'association a pour but d'aider les enfants et de leur donner un cadre de vie qui leur permette de s'épanouir tout en les maintenant proches de leur culture afin qu'ils puissent devenir des adultes capables de s'assumer dans la vie active. Un soutien a été apporté aux expositions et aux actions de promotion de l'association.

Participation accordée en 2010 : ***CHF 1'000.--***

Récapitulation des dépenses

	CHF
1. MDA Mouvement des aînés – mission Haïti	5'000.--
2. Actions communes avec la Ville de Besançon au Burkina Faso	9'003.60
3. Actions communes Besançon – Neuchâtel – mission Palestine	5'245.22
4. CEAS – Madagascar	20'000.--
5. Fondation suisse au déminage (FSD)	5'000.--
6. Echanges Agadez Niger	5'000.--
7. SWISSAID projet au Niger	15'000.--
8. Agence de démocratie locale Monténégro	6'887.05
9. IMBEWU Afrique du Sud	5'000.--
10. Roumanie – Transport de matériel scolaire	14'343.--
11. Tchad - Association Betsaleel	1'000.--
12. Divers	263.30
TOTAL	**CHF 91'742.17**

8. Jumelages

8.1. Aarau - « Willkommen in Neuenburg »

Une année après avoir été accueillis à Aarau, c'était au tour des neuchâtelois de recevoir, le samedi 11 septembre, la population argovienne pour une journée de réjouissances à Neuchâtel.

Accueillie aux sons de l'accordéon et par une cinquantaine de neuchâtelois sur le quai de gare, la délégation argovienne composée d'une centaine de personnes s'est vu proposer une visite guidée de Neuchâtel.

Après la traditionnelle partie officielle, les participants ont partagé une fondue géante au fromage, dans l'atrium du collège de la Promenade. L'après-midi était réservée aux visites. Les argoviens ont ainsi pu se laisser tenter par une visite du Laténium ou du stade de la Maladière alors que d'autres ont préféré jouir de cette journée ensoleillée en montant à bord du « Fribourg » pour découvrir Neuchâtel depuis le lac.

En fin de journée, les participants ont pu assister à une sympathique prestation du showband « Les Armourins » dans la cour de l'école des Terreaux. A la fin de leur prestation et de manière improvisée, les jeunes Armourins ont raccompagné, jusqu'à la gare, nos hôtes enchantés de leur journée à Neuchâtel.

8.2. Sansepolcro – Ensemble pour chanter la vie

Dans le cadre des échanges réguliers entre les cités jumelées de Neuchâtel et Sansepolcro, en Toscane, les chorales de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) et du Lycée secondaire de Sansepolcro ont donné un grand concert à la population neuchâteloise le jeudi 22 avril au Temple du Bas. La chorale et l'orchestre de la Scuola Secondaria de Sansepolcro ont ouvert les feux. Une septantaine de jeunes gens et jeunes filles de la ville jumelle de Neuchâtel ont chanté des airs de musique actuelle accompagnés par un orchestre sonorisé de 50 musiciens, avec guitares, trombones à coulisse, flûtes, violons et piano électrique. Les jeunes Italiens ont interprété notamment Memory, la célèbre mélodie de la comédie musicale Cats, le Libertango d'Hector Piazzola et Hava Nagila, un chant hébreu traditionnel. Après l'entracte, ce sont les jeunes de l'ESRN qui ont pris le relais. Quelque 190 choristes issus des cinq collèges secondaires du littoral accompagnés par l'orchestre de l'ESRN et du Conservatoire, fort de 45 musiciens, ont interprété, sous la baguette experte du chef et arrangeur Steve Muriset, les mélodies les plus célèbres de comédies musicales comme Le Roi Lion, Cats, Notre Dame de Paris, Les sans papiers et America. Tous ces jeunes ont chanté ensemble sur la scène du Temple du Bas deux compositions connues : « C'era un ragazzo » (Migliacci – Lusini) proposé par Sansepolcro et un air des « Misérables » proposé par l'ESRN.

8.3. Besançon - Diversité au menu

Pas moins de 150 choristes de Franche-Comté et de Virginie, aux Etats-Unis, ont donné un concert de gospel mercredi 8 décembre au Temple du Bas, à Neuchâtel. Ce concert s'inscrit dans les échanges culturels réguliers entre les villes jumelées de Neuchâtel et Besançon. Trois chorales de Franche-Comté – les Spirit Gospel Singers de Besançon, les Soul Gospel Voices de Novillars et le chœur Crescendo de Maîche – se réunissent plusieurs fois par année pour donner ensemble des concerts dans le département du Doubs, voire au-delà. Ces hommes et ces femmes unis par leur passion pour le chant gospel se produisent au sein d'un ensemble plus vaste qui s'appelle United Gospel.
La joie, l'entrain, le partage, l'espérance et l'émotion sont les leitmotivs de cette grande chorale qui, avec ses 140 choristes placés sous la direction du dynamique et talentueux Jacques Chopard, donne des représentations plusieurs fois par an, instaurant lors de chacune de ses apparitions un véritable partage et une communion avec le public. Ces trois chorales du département du Doubs participent à des échanges musicaux avec des chorales de gospel américaines. Chaque année, des solistes américains participent aux concerts donnés par United Gospel.

Outre la collaboration de notre ville avec Besançon dans le domaine de la Coopération technique, notamment au Burkina Faso et en Palestine (voir chapitre spécifique), Neuchâtel a été à nouveau présente en septembre 2010 aux « Instants gourmands », rencontre traditionnelle dédiée à la promotion des produits du terroir.

Dans le cadre du projet « Rêve d'Avenir » du programme INTERREG IV, des échanges réguliers et privilégiés ont eu lieu entre la Direction du département de la Maîtrise de l'Energie de la Ville de Besançon et notre délégué communal à l'énergie. En décembre 2010, les spécialistes énergéticiens des deux villes se sont rencontrés à Besançon et ont échangé leurs expériences respectives. Vu l'intérêt de telles rencontres, il est prévu de reconduire ce genre de réunion à l'avenir.

9. Relations internationales

9.1. Soutien régulier à la Roumanie

La Ville de Neuchâtel a envoyé à fin 2010 du matériel scolaire à destination de l'école de la Ville de Miercurea Ciuc, en Roumanie. Les tables, les chaises et autres matériels qui ont pu être récupérés avant la déconstruction de l'ancien collègue de la Maladière profiteront aux petits Roumains de la province de Harghita. Une ambulance a également été transportée dans cette région où se situe le village de Lunca de Jos, soutenu depuis plus de 20 ans par la Ville de Neuchâtel. Rappelons que le mouvement « Opération Villages Roumains » a vu le jour à Bruxelles un an avant la chute du régime de Ceausescu en 1989. La Suisse a rapidement pris part à cette action de protection du pays. Dans ce contexte, le village agricole de Lunca de Jos a été attribué à la Ville de Neuchâtel. Ses actions en faveur de ce village se sont progressivement étendues à la ville de Miercurea Ciuc.

9.2. Délégation communale en ambassade à Guimarães

Suite au séjour à Neuchâtel de l'équipe nationale de football du Portugal à Neuchâtel durant l'Euro 2008, les autorités de Guimarães, encouragées en cela par l'importante communauté portugaise neuchâteloise, ont souhaité nouer des liens privilégiés avec Neuchâtel et coopérer avec notre cité. Le Conseil communal a accueilli favorablement cette initiative et répondu positivement à l'invitation lancée par le maire Antonio Magalhães. C'est ainsi qu'une délégation de la Ville de Neuchâtel emmenée par Mme Françoise Jeanneret, alors présidente du Conseil communal et M. Blaise Péquignot, président du Conseil général à cette date, s'est rendue à Guimarães à l'invitation des autorités de cette cité du nord du Portugal. Elle y a rencontré le maire et deux de ses adjoints et a visité les infrastructures culturelles et sportives de cette cité de 160'000 habitants.

Première capitale du pays et berceau de la nation portugaise, Guimarães se situe dans les terres, à une demi-heure de voiture de Porto. Son économie est basée sur l'agriculture mais également sur l'industrie du textile et de la coutellerie.

Considérée comme la ville la plus importante du Portugal en matière culturelle, cette cité importante du district de Braga a su magnifiquement restaurer les bâtiments anciens de son centre-ville, à tel point que le centre historique de Guimarães est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001. Surfant sur sa réputation, Guimarães prépare pour 2012 un ambitieux programme d'animations et de manifestations qui impliquera de près la population. Dans deux ans en effet, la ville du maire Antonio Magalhães sera capitale européenne de la culture, avec à la clé un budget de quelque 100 millions d'euros !

9.3. Réseau des Neuchâtel du Monde

Assurer la pérennité de l'Alliance ! C'est ainsi que l'on peut résumer l'esprit qui a présidé aux débats de la 7ème rencontre des « Neuchâtel du Monde » qui s'est déroulée du 17 au 23 octobre à Newcastle, en Afrique du Sud. Six pays y étaient représentés. Neuchâtel a plaidé les atouts de la jeunesse, un thème cher à Nelson Mandela, premier Président de la République sud-africaine. L'avenir est entre de bonnes mains !

Outre les organisateurs sud-africains, 40 délégués des villes et des Parlements des jeunes ont participé à la rencontre des Neuchâtel du monde.

Conduite par le vice-président du Conseil communal Alain Ribaux, la délégation neuchâteloise était formée de Rémy Voirol, chancelier, Jean-Marc Sandoz, responsable technique, et Vânia Carvalho, coordinatrice des actions jeunesse.

Le président du Parlement des jeunes, Timothée Pages, et Joana Giani, vice-présidente, accompagnaient la délégation et ont joué durant une semaine un rôle de leader parmi leurs homologues issus de quatre continents.

Créé en 1998 à l'initiative de la Ville japonaise de Shinshiro, le réseau, devenu Alliance en 2008, a pour objectif de resserrer les liens et de susciter des échanges de toute nature entre ses membres.

L'année 2010 a été l'occasion de présenter les mesures prises pour faciliter l'accès des jeunes au monde des affaires et les moyens d'accompagner le passage des adolescents de l'environnement académique au monde professionnel.

C'est la Ville de Newcastle-upon-Tyne (GB) qui aura l'honneur d'accueillir la prochaine rencontre en 2012. Les délégués se pencheront sur les réalisations et les projets dans le domaine social. Comment être plus efficace et concret ? Afin d'éviter de se disperser, chaque ville s'est vu attribuer un domaine d'activité spécifique et doit œuvrer en qualité de leader au sein du réseau dans la perspective de soumettre le résultat de ses travaux lors de chaque rencontre, en plus, bien entendu, des sujets régulièrement développés par l'ensemble des membres.

Ainsi, Neuchâtel aura pour mission de favoriser la création d'un Parlement des jeunes dans chaque ville sur la base des expériences réalisées chez nous depuis 1992. Une action concrète qui fait suite aussi aux réflexions menées en Afrique du Sud sur le thème de la jeunesse.

Les échanges scolaires et d'étudiants (Allemagne), les nouvelles technologies de la communication, internet en particulier (Angleterre), l'environnement et les énergies renouvelables (USA), la création d'un « passeport Newcastle » pour favoriser l'attrait touristique et la population des villes membres (Afrique du Sud) et la participation citoyenne (Japon) seront ainsi au centre des réflexions ces prochaines années.

Durant l'année 2010, il convient de relever les échanges réguliers des Parlements des jeunes de notre ville et celle de Neuburg an der Donau, échanges qui laissent augurer l'avenir sous les meilleurs auspices.

Chancellerie

Depuis la dernière adaptation du Règlement général de la commune en 1972, la législation cantonale a fait l'objet de plusieurs modifications importantes en ce qui concerne notamment la nouvelle Constitution cantonale, la loi cantonale sur les droits politiques, l'adoption de la loi sur le partenariat enregistré et la loi sur la transparence des activités étatiques.

Ces modifications ayant des incidences sur la réglementation communale et notamment sur le Règlement général de la commune, le Conseil communal a estimé nécessaire de procéder à sa mise à jour. La Chancellerie a activement participé aux travaux qui ont permis au Conseil communal de soumettre au Conseil général son rapport du 1er juillet 2010, accepté par le Législatif lors de sa séance du 22 novembre 2010.

1. Comptes

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'727'812.58	1'735'500.--	+7687.42
Revenus	166'788.83	177'800.--	-11'011.17
Excédent	1'561'023.75	1'557'700.--	+3'323.75

Un exercice concordant avec les prévisions, donc sans commentaires particuliers.

2. Organigramme

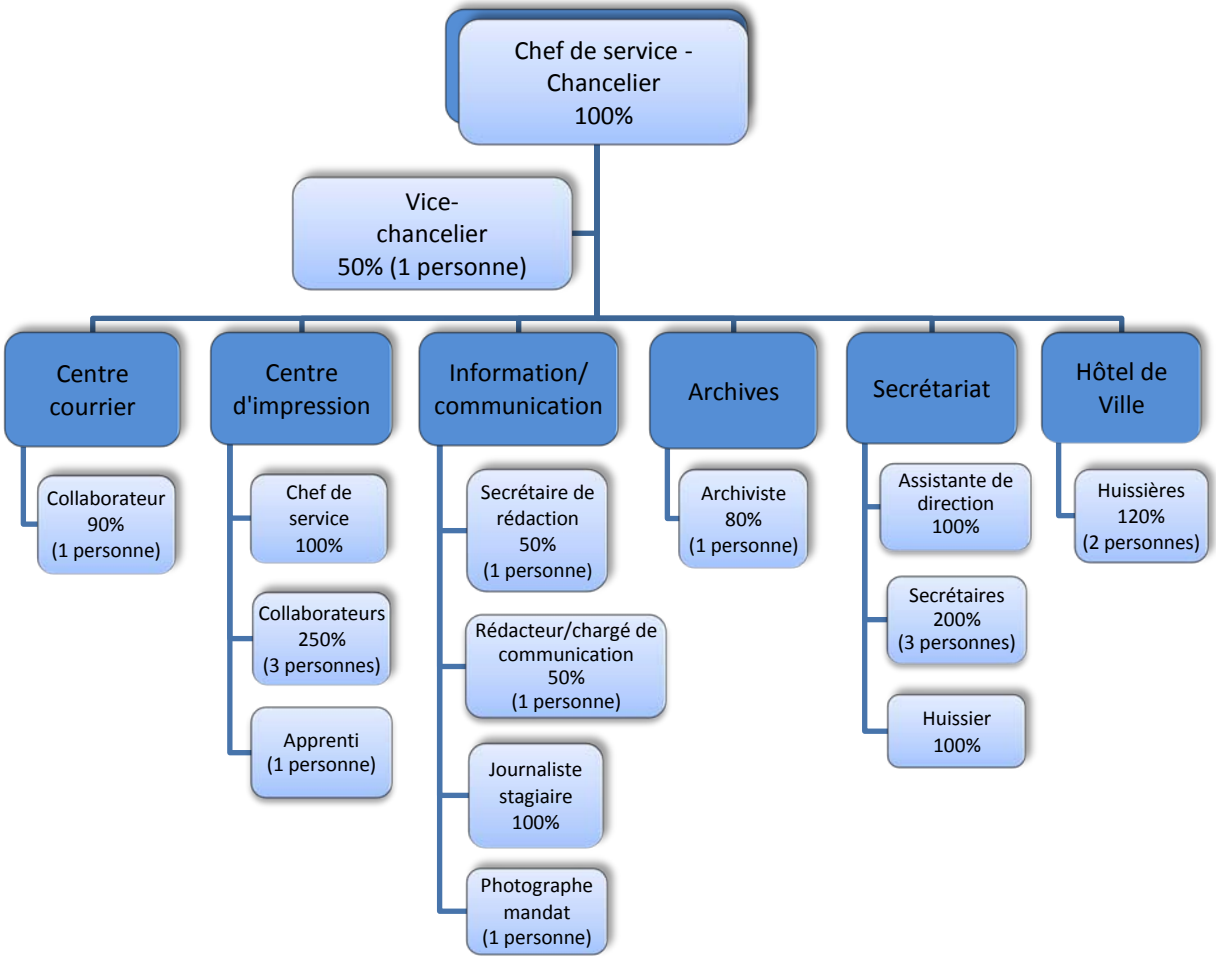

Soit 18 personnes représentant 13.90 EPT (non compris l'apprenti du Centre d'impression et le photographe sous mandat).

2.1. Personnel

Quatre mutations ont été enregistrées en cette année 2010 :

- Mutation de Mme Nicole Hilpert, employée à la Chancellerie, taux d'activité passant de 100% à 70%, dès le 1er mars 2010.
- Engagement de Mme Stéphanie Nam, pour une durée déterminée d'une année, en qualité d'employée à la Chancellerie, dès le 1er avril 2010, taux d'activité à 30%.
- Engagement de Mme Evelyne Zehr, en qualité d'assistante de direction, avec effet au 1er août 2010.
- Départ à la retraite de Mme Micheline Martin, adjointe du chancelier, avec effet au 1er septembre 2010.

3. Agrégation – Réintégration – Naturalisation

3.1. Agrégation

Une demande d'agrégation a été présentée en cette année 2010.

3.2. Réintégration

Une demande de réintégration dans le droit de cité du canton et de notre commune a été présentée.

3.3. Naturalisation d'étrangers

Dès le 1er janvier 2010, une nouvelle procédure d'enquête et un modèle de rapport identique pour les candidats à la naturalisation, tant pour la procédure de première génération (ordinaire) ou de deuxième génération (simplifiée) que pour la procédure facilitée ont été mis sur pied par le Service de la justice de l'Etat en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle (COSM).

Dorénavant, la Police de la Ville de Neuchâtel n'est plus sollicitée pour l'établissement de rapports d'enquêtes, étant donné que les rapports établis par le COSM permettent de prendre position, sauf pour les cas très particuliers, exigeant de procéder à une enquête complémentaire. La Chancellerie communale n'est également plus sollicitée dans le cadre de la procédure de naturalisation facilitée.

En ce qui concerne les demandes en procédure ordinaire et simplifiée, le rapport rédigé par le COSM permet à l'Autorité communale de rendre, dans un premier temps, son préavis puis dans un deuxième temps, sa décision de naturalisation communale.

3.3.1. Procédures ordinaire et simplifiée

233 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure, concernant 421 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité dans la commune.

La répartition de ces demandes relativement à la nationalité d'origine est la suivante :

3 albanaise ; 1 afghane ; 1 algérienne ; 6 allemande ; 8 angolaise ; 1 australienne ; 12 bosniaque ; 1 brésilienne ; 3 britannique, 1 bulgare ; 1 cambodgienne ; 2 colombienne ; 3 congolaise ; 2 croate ; 1 cubaine ; 2 dominicaine ; 1 égyptienne ; 2 érythréenne ; 9 espagnole ; 9 éthiopienne ; 17 française ; 1 guinéenne ; 1 haïtienne ; 1 iranienne ; 4 iraquienne ; 32 italienne ; 3 ivoirienne ; 4 kosovare ; 5 macédonienne ; 1 malgache ; 1 marocaine ; 2 nigérienne ; 1 palestinienne ; 1 péruvienne ; 2 polonaise et canadienne ; 37 portugaise ; 1 roumaine ; 2 russe ; 2 rwandaise ; 9 serbe ; 4 serbe et monténégrine ; 8 somalienne ; 1 soudanaise ; 2 sri-lankaise ; 2 syrienne ; 10 tunisienne ; 6 turque, 1 uruguayenne ; 1 vietnamienne ; 2 pas définie.

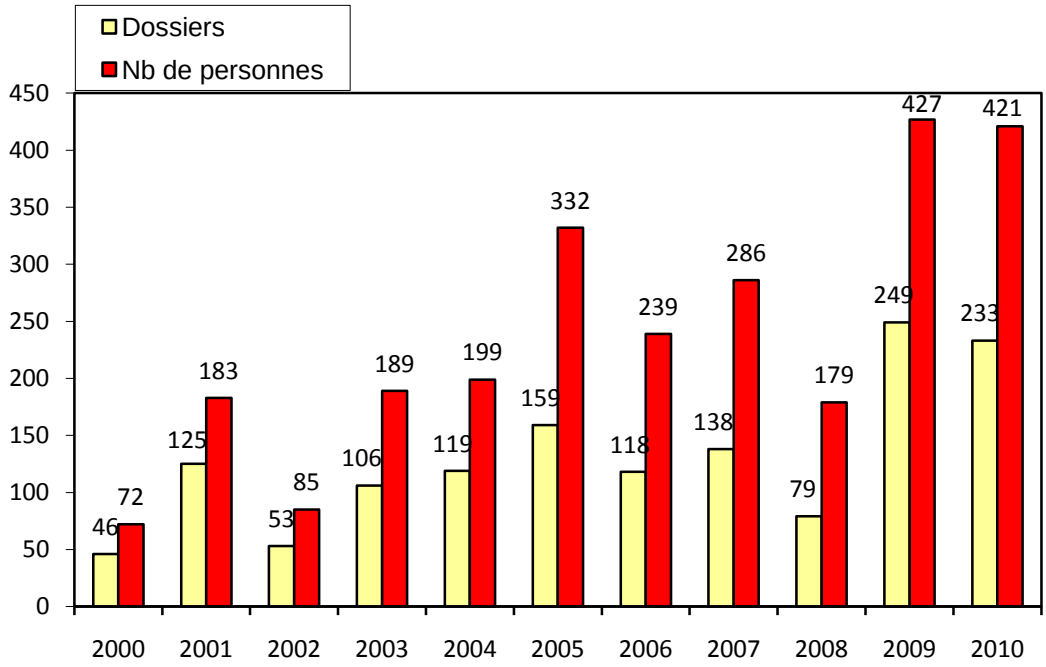

4. Certificats de bonnes vie et mœurs

La Chancellerie a délivré 22 certificats de bonnes vie et mœurs en 2010.

5. Manifestations, congrès, assemblées et vins d'honneur

Notre ville accueille toujours un grand nombre de manifestations, assemblées, rencontres diverses, vernissages et autres congrès qui s'y déroulent. La présence des Autorités est particulièrement sollicitée lors de ces rencontres.

Cette année, le Conseil communal a répondu positivement à quelque 40 demandes de vin d'honneur et verrées, sans compter la mise à disposition de bouteilles pour des réceptions ne revêtant pas de caractère officiel.

Sans déroger ou renoncer à sa légendaire tradition d'accueil, notre Ville applique désormais d'une manière stricte les conditions régissant l'octroi de vin d'honneur.

6. Journée des jubilaires

C'est vendredi 4 juin que le Conseil communal in corpore a convié les employés de la Ville qui partaient à la retraite ou qui présentaient à leur actif 25 ou 40 ans de service, à la traditionnelle « Journée des jubilaires ». Ses participants sont allés à la découverte du Musée Longines, à Saint-Imier. Puis le cap a été mis sur Sonceboz, où le repas de midi a été servi dans un établissement du village. Entre dessert et café, les Autorités ont saisi l'occasion d'adresser un message de reconnaissance à ces fidèles employés.

Furent invités à cette journée :

6.1. 25 ans de service

Mmes et MM. Didier Bardet, Olivier Christe, Daniel Crevoisier, Saturnino Delgado, Valérie Jéquier, Anne-Marie Joray, Jean-Claude Müller, Eliane Petermann, Eric Singer, Francis Tribolet, Marlyse Vuilliomenet, Bettina Zahnd.

6.2. Retraite

Mmes et MM. Gilbert Bucher, Alain Gorgerat, Marlyse Javet, Micheline Martin, Madeleine Rapp-Godinho, Antoine Rosselet, Robert Sandoz, Josiane Smania, James Tallon, Willy Vallélian, Pierre-Michel Walter.

7. Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a envoyé son traditionnel message fleuri à des couples ayant vécu à Neuchâtel durant un demi-siècle et célébrant :

- Leurs noces d'or : 20
- Cinquante-cinq ans de mariage : 24
- Leurs noces de diamant : 18
- Soixante-cinq ans de mariage : 7
- Leurs noces de platine : 2

8. Centenaires et plus que centenaires

L'Autorité communale a rendu visite à Mme Lucie Grigioni, devenue centenaire le 6 janvier, lui apportant l'hommage fleuri des autorités, accompagné de la traditionnelle assiette en étain, gravée à son nom, cadeau toujours très apprécié.

Par ailleurs, au cours de cette année, 3 « plus que centenaires » ont reçu le message fleuri des Autorités. Il s'agit de Mme Florentine Kehrer, le 7 décembre, pour marquer son 102^{e} anniversaire. Entraient dans leur 103^{e} année, M. Gottfried Käser le 30 mars et Mme Rose-Marie Weill, le 20 mars.

9. Promotion civique

La traditionnelle manifestation organisée en l'honneur des jeunes filles et jeunes gens ayant atteint 18 ans en 2010 s'est déroulée lundi 9 décembre. Accueillis par le Conseil communal in corpore au Théâtre du passage, les nouveaux citoyens ont reçu le message du président de la Ville, M. Daniel Perdrizat, et de Mme Joana Giani, jeune de 18 ans, qui s'exprimait au nom de ses camarades.

Le Bureau du Parlement des Jeunes s'est attelé à présenter ses activités, son mode de fonctionnement et les actions du Parlement. Les nouveaux citoyens ont ensuite assisté au spectacle des Dicodeurs de la Radio suisse romande, MM. Kaya Güner et Frédéric Gérard, avant de passer quelques instants conviviaux autour d'un buffet.

368 invitations ont été envoyées :

- 89 personnes ont répondu affirmativement
- 34 personnes se sont excusées
- 245 invitations sont restées sans réponse
- Taux de participation : 24.18 %.

10. Information

10.1. Vivre la ville

Regroupée au 1er étage du Faubourg de l'Hôpital 4, la rédaction de « Vivre la ville » est restée stable l'an passé. Placée sous la responsabilité du chancelier, elle comprend une secrétaire de rédaction à mi-temps, un journaliste RP à 20%, un chargé de communication à 30% (postes occupés par la même personne), un photographe travaillant sur mandat et une journaliste stagiaire à 100%. Celle-ci a poursuivi tout au long de l'année sa formation de deux ans au sein de « Vivre la ville » et a suivi quatre semaines de cours au Centre romand de formation des journalistes à Lausanne. Elle terminera son stage en juillet 2011.

« Vivre la ville » a paru à 27 reprises en 2010 contre 37 parutions l'année précédente. Afin de dégager les ressources nécessaires aux missions d'un chargé de communication à 30%, le journal d'information du Conseil communal, qui était jusqu'alors hebdomadaire, est devenu bimensuel. De plus, il n'a pas paru pendant certaines périodes de vacances ainsi qu'au lendemain de week-ends prolongés ou de jours fériés.

Cet espacement des parutions dans le temps a permis à la journaliste stagiaire de 2ème année de s'acquitter d'une part importante de la rédaction de « Vivre la ville » de telle façon que le rédacteur RP et chargé de communication a pu consacrer une bonne partie de son temps à la rédaction de communiqués de presse et à l'organisation de conférences de presse pour les services et directions ainsi que pour le soutien du Conseil communal dans sa politique de communication.

En une année, il a été envoyé aux quelque 50 journalistes accrédités auprès de la Chancellerie plus de 60 communiqués et une vingtaine d'invitations à des conférences de presse. Ces chiffres sont en nette hausse par rapport à 2009 quand bien même la volonté du Conseil communal n'est pas de communiquer à tous crins sur tout et n'importe quoi.

Quatre des 27 numéros de « Vivre la ville » parus en 2010 furent des numéros spéciaux consacrés spécifiquement à un thème choisi par le Conseil communal.

Ainsi, le numéro du 17 février a traité du développement urbain de Neuchâtel, celui du 24 mars des finances, de l'emploi et du chômage, celui du 16 juin de la biodiversité, et celui du 22 septembre de la mobilité et des transports. Le numéro du 3 novembre fut quant à lui entièrement consacré à la présentation du Millénaire et de sa programmation, le rouge ayant remplacé pour l'occasion le bleu habituel de « Vivre la ville ».

L'imprimerie Messeiller SA a continué d'imprimer le journal en 2010 à la satisfaction de la rédaction et du Conseil communal. Le Bureau d'adresses s'est occupé de sa distribution dans tous les ménages de la ville tandis que La Poste desservait les cases postales et le secteur de Chaumont.

Le Conseil communal tient à remercier les chroniqueurs du journal, soit le délégué à l'énergie Christian Trachsel, le délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement Pierre-Olivier Aragno, la directrice d'Ecoparc Anne-Claude Cosandey, le responsable des serres de la Ville Luc Vincent ainsi que les collaborateurs extérieurs bénévoles Matthieu Neuenschwander, Adrien Iseli et Yves Demarta pour leurs fidèles contributions appréciées durant l'année écoulée.

10.2. Site internet neuchatelville.ch

10.2.1. Evolution du site

En 2010, sur le site de neuchatelville.ch, les forces de développement de l'équipe internet du centre électronique de gestion (CEG) ont été consacrées à :

- la mise en place de bannières pour l'annonce des jours de scrutins et la publication de leurs résultats
- la simplification du flux de publication avec l'abandon de l'étape de validation par la Chancellerie
- la rédaction d'une documentation pour les contributeurs et l'organisation de deux sessions de formations.

Les sites des Affaires sociales et de Jeunesse et Intégration ont changé de présentation générale pour arborer la charte graphique standard de la ville (logo, couleurs, disposition).

Le logo de la Ville a été ajouté ou ajusté pour les sites des Sports, de la Police, du SIS, de l'Atelier des musées, du Guide d'architecture et du Musée d'Ethnographie.

Un effort tout particulier a été consacré au développement du site du Millénaire : www.1000ne.ch.

De plus le CEG a participé aux travaux de mise en place de la nouvelle politique de communication décidée par le Conseil communal.

10.2.2. Audience

Quelques statistiques sur le site de la Ville de Neuchâtel :

- Nombre de visites : 180'000 visites (493 par jour)
- Nombre de pages vues : 650'000 pages vues (1'780 par jour)
- Les pages les plus visitées :
    - Accueil : 169'000
    - Annuaire : 86'000
    - Réservations : 20'000
    - Découverte : 20'000
    - Offres d'emploi : 17'000
    - Administration : 15'000
    - Résidents : 12'000
    - Agenda : 12'000
    - Réglementation : 9'000
    - Actualités : 8'600
- L'origine des visiteurs montre l'intérêt local du site :
    - Neuchâtel : 29 %
    - Romandie : 44 %
    - Suisse : 77 %
    - Europe : 94 %

Archives

Notre Ville s'apprête à fêter son Millénaire en 2011. C'est dans le cadre de tels événements que l'on se rend compte de l'importance des archives. Sans le professionnalisme de nos prédécesseurs en effet, la population neuchâteloise aurait peut-être manqué de commémorer ce magnifique jubilé !

1. Comptes

Les comptes se présentent de la façon suivante:

	Comptes 2010	**Budget 2010**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	302'525.18	327'300.00	+24'774.82
Revenus	3'232.55	0.--	+3'232.55
Excédent	299'292.63	327'300.00	+28'007.37

La différence résulte notamment de l'état provisoire du projet d'acquisition d'un outil de gestion électronique des inventaires des archives. Un système, produit par le CEG, est actuellement en période de test.

2. Gestion

2.1. Personnel

Deux stagiaires ont suivi un cours de formation en archives :

- en janvier et en février, M. Flavio Ricchitelli,
- en mars, Mme Mélanie Deflorin.

De mars à décembre, Mme Jeanne-Marie Clément, agente en information documentaire, a continué son mandat pour inventorier les dossiers de personnes du Service social.

En octobre et novembre, mais de manière externe, l'archiviste a dispensé à la HEG ARC à Neuchâtel un cours interentreprises d'archivistique de 3 jours aux 23 élèves de la classe de 2ème année des agent(e)s en information documentaire [AID] de Lausanne.

2.2. Activités

Outre les tâches courantes liées à l'inventaire, au classement et au conditionnement des archives, à l'accueil et à l'encadrement des chercheurs ainsi que celles que regroupe bien le terme de « renseignements généraux », signalons d'abord deux démarches moins ordinaires.

La première a vu la formulation d'un projet d'exposition mobile qui sera présentée en 2011 à l'Hôtel de Ville.

Elle rappellera le rôle des Archives au sein du Millénaire de Neuchâtel, cette présentation étant axée sur la sélection de dix documents, un par siècle, chacun illustrant à sa façon un aspect de l'histoire de Neuchâtel.

La deuxième relève de la gestion électronique. Pour mettre fin à un attentisme qui devenait pénalisant pour la recherche et la diffusion des informations, les Archives communales vont utiliser le système ETIC, créé par le CEG et déjà utilisé sous différentes variantes par plusieurs services de l'administration communale. Cette application sera utilisée pour la gestion des inventaires ISAD(G) des Archives. Il ne s'agit donc pas ici de la gestion globale des documents d'archives ou « records management ». L'application a été reçue pour test en décembre 2010.

Au niveau du plan de classement, le guide d'archivage à l'intention des communes, initié en 2007 par les Archives de l'État en collaboration avec un groupe de travail d'archivistes de villes et de communes du canton, a été édité. Il est disponible sur le site internet des Archives cantonales depuis le mois de novembre. Avec cette base commune, les principes d'archivage fondamentaux devraient dorénavant pouvoir être utilisés au sein des sections et services de l'administration, leur facilitant la mise en ordre des dossiers, préparant du même coup les futurs versements aux Archives.

Évidemment, l'introduction de telles normes, encore trop souvent inusitées si ce n'est véritablement nouvelles, devra être accompagnée d'un suivi adapté.

Avec la rédaction de ce guide, qui fixe aussi sur le plan interne des Archives communales les projets élaborés depuis 2006 et répercutés dans ledit guide, la mise en place du plan de classement pour les séries administratives de la période 1848-1999 peut maintenant être appliquée.

Le plan d'intervention / évacuation des Archives en cas de catastrophe, initié en 2009, est terminé et a été diffusé auprès des services intéressés, SIS et PC/PBC, Chancellerie et Musée d'art et d'histoire.

Pour la seconde fois, la commande de matériel de conditionnement a été faite de manière groupée avec les Archives de l'État et d'autres institutions.

2.2.1. Inventaires

Les travaux d'inventaire entrepris par les stagiaires ont porté sur les répertoires de la correspondance d'Ancien Régime, série « Requêtes », années 1816 et 1827, et sur l'inventaire du Fonds Erika Borel, dont une partie résiduelle reste à terminer.

Mme Clément a trié, conditionné et inventorié un lot de 1345 dossiers de personnes assistées, clos en 1997 ou antérieurement.

Les dons reçus dans le courant de l'année sont inventoriés, à l'exception de l'ouvrage de bibliographie neuchâteloise remis en don par M. François Courvoisier, pour la bibliothèque des Archives.

L'inventaire général, entrepris depuis plusieurs années sous la norme ISAD(G) et appelé à couvrir la totalité des fonds, progresse au rythme – lent par nature – de l'analyse du contenu des entités à décrire et de leur insertion dans le plan de classement, avec la rédaction de nouvelles fiches et la révision des fiches précédemment établies.

Pour une première vision d'ensemble, un état des fonds privés (inventaire sommaire ISAD) reçus en don et en dépôt a été établi.

2.2.2. Travaux de restauration

Sur la base de l'évaluation de l'état physique des Archives faite par l'atelier de restauration de M. Martin Strebel, dont la seconde phase a été conduite en février et mars 2010, un rapport accompagné d'une demande de crédit supplémentaire pour la préservation et la restauration du patrimoine archivistique communal a été adressé au Conseil communal. Le montant nécessaire à ces travaux de conservation s'élève à plus d'un million de francs. Il sera réparti sur 30 ans, en tenant compte du degré d'urgence des restaurations et des capacités d'intervention des restaurateurs.

2.2.3. Microfilmage

Lors de la quatorzième campagne ont été microfilmés : les Minutes des séances du Conseil général, lot 1984-2004, les copies d'actes, XVIe-XVIIIe siècles, les anciens inventaires des Archives, 1686-1916, les plumitifs de la Commission des Franchises, 1734-1846, les procès-verbaux des conseils législatif et exécutif de l'ancienne commune de La Coudre, 1778-1930. Depuis 1997, ce sont 743 bobines de films qui ont été produites. Malheureusement, c'est la dernière année de collaboration avec l'Atelier Alfaset dans ce domaine, car celui-ci a cessé ses activités de microfilmage à Serrières en juillet 2010. Il nous faudra trouver une autre entreprise qui continue d'assurer cette prestation devenue rare.

2.2.4. Fréquentation

La fréquentation annuelle (unité = 1 personne par demi-journée) totalise 522 entrées, qui se répartissent ainsi : 343 chercheurs, 101 personnes ont suivi des visites commentées des Archives et 78 personnes ont occupé la salle de consultation pour des réunions et travaux divers.

2.2.5. Accroissement des fonds

Versements

Chancellerie.- Minutes du Conseil général, 1992-2004 ; Procès-verbaux du Conseil général, 2007-2008 et 2008-2009 ; Enregistrement de séances témoins du Conseil général, 2009.

Répertoire des arrêts du Conseil communal, 1963-1988 ; Répertoire des conventions et concessions, 1926-1987 ; Répertoires des arrêts concernant les noms de rues, 1923-2006 ; Agrégations, 1970-1990 ; Arrêts du Conseil d'État, 1970-1980 ; Correspondance de la Présidence, 1927-1939 et 1973-1975 ; Dossiers de présidence : Relations État-Commune, 1960-1973, Conférence des capitales des cantons romands, 1944-1965, Personnel communal, 1963-1983.

Services sociaux.- Dossiers, clos en 1999 ou antérieurement, de personnes assistées, 1985-2001 ; Copies de lettres, 1990-1993.

Service des sports.- Piscines du Nid-du-Crô : Commission de construction des Piscines du Nid-du-Crô, 1986-1993 ; Séances de chantier, 1988-1990 ; Procès-verbaux, plans et correspondance des groupes de travail, 1984-1995 ; Travaux, plans, œuvres artistiques, 1987-1993 ; Devis, correspondance, homologation, éléments techniques, finitions, 1986-1995 ; Lettres reçues, 1992-2002 ; Copies de lettres, 1992-2000 ; Dossiers du personnel, 1990-1998 ; Séances internes, 1991-2004 ; Contentieux, 1990-1997.

Office du personnel.- Lois, règlements et statut des fonctionnaires, rémunération des titulaires de la fonction publique, 1969-1994 ; Règlements et statuts de la Caisse de pensions du personnel de la Ville de Neuchâtel, 1969-1989 ; Statuts de la Société des fonctionnaires de la Ville de Neuchâtel, 1955, 1989 ; Loi et statuts de la Caisse de pensions de l'État de Neuchâtel, 1980-1981.

3. Fonds privés

3.1. Entrées reçues en don :

- Mme Lucienne Chapuis, à Lausanne : Actes d'état civil, photographies et documents de la famille Meyrat, 1755-1955
- Mme Anne-Marie Moulin, à Neuchâtel : Carnet de « Poésies » de Madame Frey, 1879-1987
- M. François Courvoisier, à Bôle : Ouvrages d'histoire locale et régionale, pour la bibliothèque des Archives

3.2. Pièces reçues en dépôt :

- Club de tir de Neuchâtel-Sports : Archives de la société de tir « L'Infanterie », 1880-1950

L'ensemble des versements et des dons représente un accroissement du fonds général de 20.5 mètres linéaires.

Economat

1. Comptes

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	Comptes 2010	**Budget 2010**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'199'498.83	1'019'500.--	-179'998.80
Revenus	752'785.52	784'800.--	-32'014.48
Excédent	446'713.31	234'700.--	-212'013.31

Le résultat comptable s'explique notamment par l'abandon des fournitures de l'économat et la concentration des forces sur le centre d'impression. Cette option nous permet de prendre un virage intéressant au niveau de la production.

La gestion du parc et la facturation pour les photocopieurs de la Ville expliquent en partie l'écart du compte 310.01 et 490.99 (CHF 100'000.- de frais de photocopies).

Le montant supplémentaire des charges du 310.01 (CHF 40'000.-), par rapport aux comptes 2009 est dû à l'achat de marchandises pour les différents travaux supplémentaires issus de notre collaboration avec l'Etat de Neuchâtel et d'une évolution de la production ainsi qu'à une augmentation sensible du prix du papier en 2010.

La différence du compte 311.01 (CHF 20'000.- + TVA) provient de l'acquisition d'un scanner-ploter financé en application de l'article 153 du Règlement général.

L'évolution du compte 435.32 (comptes 2009-comptes 2010) provient des prestations d'impression fournies à l'Etat de Neuchâtel (CHF 55'000.-) et d'une augmentation des commandes de la part de l'ensemble des différents clients.

Le compte 435.33 comprend les prestations internes que nous facturons hors Argos.

2. En détail

No compte	Comptes 2010	Budget 2010	Budget 2009
01.14.310.01	624'313.49	450'000.--	484'479.85
01.14.311.01	35'762.30	15'000.--	14'764.05
01.14.435.32	331'321.05	450'000.--	218'105.50

En ce qui concerne la consommation de photocopies (55 copieurs gérés par le centre d'impression) nous dénombrons 2'080'923 de copies noir et 225'583 copies couleur.

3. Développement durable

L'évolution des achats de papier par le centre d'impression pour l'ensemble des clients (nombre de feuilles) se présente de la façon suivante :

Papier	2010	2009	2008
A4 blanc 80 gm^2	1'535'500	1'929'500	2'325'500
A4 recyclé 80 gm^2	3'201'500	2'996'500	2'576'500

Dans le cadre des actions relatives au développement durable, nous constatons avec satisfaction ces dernières années une augmentation significative de l'utilisation de papier recyclé au sein de l'administration. Le taux de recours au papier écologique s'élève en effet à 67.6 %.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01	**CHANCELLERIE**				
	Charges	**6,337,538.95**		**6,206,600.00**	**7,113,749.08**
	Revenus		**1,005,272.25**	**-1,082,600.00**	**-927,501.60**
	Excédent		**5,332,266.70**	**5,124,000.00**	**6,186,247.48**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**6,337,538.95**	**0.00**	**6,206,600.00**	**7,113,749.08**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	4,055,758.90		4,086,100.00	4,796,088.00
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1,618,614.41		1,456,600.00	1,532,593.36
N33	AMORTISSEMENTS	139.85		4,600.00	39,517.35
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	1,331.20		1,300.00	1,331.20
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	188,289.62		185,700.00	163,124.05
N39	IMPUTATIONS INTERNES	473,404.97		472,300.00	581,095.12
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**1,005,272.25**	**-1,082,600.00**	**-927,501.60**
N43	CONTRIBUTIONS		503,063.93	-623,000.00	-511,253.90
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		2,609.00	0.00	-2,609.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		499,599.32	-459,600.00	-413,638.70

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01	**CHANCELLERIE**					
		Charges	**6,337,538.95**		**6,206,600.00**	**7,113,749.08**
		Revenus		**1,005,272.25**	**-1,082,600.00**	**-927,501.60**
		Excédent		**5,332,266.70**	**5,124,000.00**	**6,186,247.48**
01.01	CONSEIL GENERAL					
		Charges	177,917.25		156,500.00	160,321.60
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		177,917.25	156,500.00	160,321.60
01.02	CONSEIL COMMUNAL					
		Charges	2,929,785.11		2,967,800.00	3,052,465.45
		Revenus		82,465.35	-120,000.00	-182,012.70
		Excédent		2,847,319.76	2,847,800.00	2,870,452.75
01.12	SECRETARIAT					
		Charges	1,727,812.58		1,735,500.00	1,829,478.52
		Revenus		166,788.83	-177,800.00	-191,413.05
		Excédent		1,561,023.75	1,557,700.00	1,638,065.47
01.13	ARCHIVES					
		Charges	302,525.18		327,300.00	351,238.21
		Revenus		3,232.55	0.00	-4,744.35
		Excédent		299,292.63	327,300.00	346,493.86
01.14	ECONOMAT ET CTRE D'IMPRESSION					
		Charges	1,199,498.83		1,019,500.00	1,107,805.24
		Revenus		752,785.52	-784,800.00	-528,227.70
		Excédent		446,713.31	234,700.00	579,577.54
01.81	SERVICE JURIDIQUE					
		Charges	0.00		0.00	612,440.06
		Revenus		0.00	0.00	-21,103.80
		Excédent			0.00	591,336.26

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01	**CHANCELLERIE**				
	Charges	**6,337,538.95**		**6,206,600.00**	**7,113,749.08**
	Revenus		**1,005,272.25**	**-1,082,600.00**	**-927,501.60**
	Excédent		**5,332,266.70**	**5,124,000.00**	**6,186,247.48**
01.01	**CONSEIL GENERAL**				
	Charges	**177,917.25**		**156,500.00**	**160,321.60**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**177,917.25**	**156,500.00**	**160,321.60**
01.01.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**82,217.30**	**0.00**	**75,000.00**	**70,655.60**
01.01.300.01	TRAITEMENTS	10,377.30		5,000.00	5,415.60
01.01.300.04	JETONS DE PRESENCE	71,840.00		70,000.00	65,240.00
01.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**58,496.55**	**0.00**	**42,500.00**	**48,482.85**
01.01.310.13	IMPRIMES	13,004.80		0.00	0.00
01.01.317.01	SEANCES DE COMMISSIONS	1,958.20		1,500.00	2,003.50
01.01.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	7,533.55		5,000.00	10,479.35
01.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	36,000.00		36,000.00	36,000.00
01.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**37,203.40**	**0.00**	**39,000.00**	**41,183.15**
01.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	7,245.00		9,000.00	8,499.60
01.01.394.01	ECONOMAT	29,958.40		30,000.00	32,683.55
01.02	**CONSEIL COMMUNAL**				
	Charges	**2,929,785.11**		**2,967,800.00**	**3,052,465.45**
	Revenus		**82,465.35**	**-120,000.00**	**-182,012.70**
	Excédent		**2,847,319.76**	**2,847,800.00**	**2,870,452.75**
01.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**2,332,891.65**	**0.00**	**2,395,600.00**	**2,481,194.60**
01.02.300.04	JETONS DE PRESENCE	6,201.25		10,000.00	3,578.40
01.02.300.11	TRAITEMENTS	984,184.50		984,200.00	991,822.00
01.02.301.01	SECRETAIRES DE DIRECTION	456,184.85		464,400.00	544,433.85
01.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	9,952.35		10,100.00	12,442.20
01.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,728.00		4,700.00	4,728.00
01.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	75,641.20		75,800.00	80,526.60
01.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	30,360.35		31,900.00	33,862.00
01.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	10,915.35		10,900.00	11,773.35
01.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,073.50		2,300.00	2,159.60
01.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	11,962.10		12,600.00	9,224.10
01.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	3.90
01.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	48,534.15		155,000.00	62,992.10
01.02.307.02	CAISSE DE PENSION CCAP	14,161.05		0.00	8,471.35
01.02.307.03	PRESTATIONS AUX RETRAITES	676,989.65		633,700.00	715,155.25
01.02.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,003.35		0.00	0.00
01.02.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	21.90
01.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**373,032.45**	**0.00**	**374,500.00**	**359,035.50**
01.02.310.03	INSERTIONS	503.60		1,000.00	1,343.20
01.02.317.01	DEPLACEMENTS	37,500.00		40,000.00	37,316.40
01.02.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	61,260.50		55,000.00	99,517.45
01.02.317.04	VINS D'HONNEUR	0.00		27,000.00	537.25
01.02.317.21	REPRESENTATIONS	43,566.30		45,000.00	38,709.45
01.02.318.02	MANDATS ET ETUDES	22,310.00		30,000.00	29,792.00
01.02.318.04	HONORAIRES VIDEO 2000	0.00		0.00	30,479.05
01.02.319.02	MANIFEST. JEUNES CITOYENS	4,145.50		6,500.00	4,192.00
01.02.319.03	FRAIS JUMELAGE BESANCON/NTEL	6,233.95		8,000.00	3,852.00
01.02.319.04	FRAIS JUMELAGE SANSEPOLCRO	6,241.60		8,000.00	1,066.00
01.02.319.05	FRAIS JUMELAGE AARAU	13,955.75		14,000.00	3,868.10
01.02.319.07	RELATIONS INTERNATIONALES	14,843.65		20,000.00	12,283.40
01.02.319.08	FRAIS DE MANIFESTATIONS	136,855.60		100,000.00	76,634.55
01.02.319.09	PARTICIPATION FETE VENDANGES	10,400.00		10,000.00	10,400.00
01.02.319.83	PARTIC. SALON - EXPO. DU PORT	15,216.00		10,000.00	9,044.65

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01.02.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**188,289.62**	**0.00**	**185,700.00**	**163,124.05**
01.02.365.01	LATITUDE 21	1,000.00		1,000.00	0.00
01.02.365.02	COOPER. TECHNIQUE&DEMOCRAT.	80,182.17		80,000.00	72,752.00
01.02.365.03	AUTRES AIDES HUMANITAIRES	15,000.00		5,000.00	5,000.00
01.02.365.12	ASS. SOCIETES VILLE (1ER AOUT)	41,082.45		40,000.00	44,264.05
01.02.365.14	CONSEIL DES COMMUNES D'EUROPE	1,170.00		1,200.00	1,170.00
01.02.365.15	UNION DES VILLES SUISSES	19,555.00		19,500.00	8,558.00
01.02.365.19	MEDECINS DU MONDE	22,500.00		22,500.00	22,500.00
01.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	7,800.00		16,500.00	8,880.00
01.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**35,571.39**	**0.00**	**12,000.00**	**49,111.30**
01.02.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	6,476.40		11,000.00	9,288.00
01.02.391.03	PRESTATIONS ENCAVAGE	27,341.70		0.00	37,262.80
01.02.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	120.00
01.02.391.10	PREST. AFFAIRES CULTURELLES	200.00		0.00	0.00
01.02.391.13	PRESTATION PROMO. MARKETING	968.34		0.00	0.00
01.02.394.01	ECONOMAT	584.95		1,000.00	2,440.50
01.02.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**82,465.35**	**-120,000.00**	**-182,012.70**
01.02.436.04	VERSEMENT INDEMNITES		6,250.00	-100,000.00	-1,680.00
01.02.436.09	INDEM. ET REMB. CC		74,894.80	0.00	-79,085.15
01.02.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-4,052.70
01.02.436.18	PARTICIPATIONS VITEOS		0.00	-20,000.00	0.00
01.02.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		1,320.55	0.00	-58,845.50
01.02.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-38,349.35
01.12	**SECRETARIAT**				
	Charges	**1,727,812.58**		**1,735,500.00**	**1,829,478.52**
	Revenus		**166,788.83**	**-177,800.00**	**-191,413.05**
	Excédent		**1,561,023.75**	**1,557,700.00**	**1,638,065.47**
01.12.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,137,887.80**	**0.00**	**1,124,600.00**	**1,147,181.35**
01.12.300.03	TRAITEM. PERS. BUREAUX DE VOTE	916.70		2,000.00	0.00
01.12.301.01	TRAITEMENTS	839,619.25		837,700.00	803,666.35
01.12.301.02	TRAITEMENTS CONCIERGES & AIDES	94,096.70		87,700.00	123,498.90
01.12.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	3,853.55
01.12.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	7,047.00		3,800.00	7,279.00
01.12.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,890.00		5,500.00	5,520.00
01.12.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	48,852.70		48,400.00	48,186.75
01.12.303.02	CONTRIBUTION ALFA	19,614.80		20,400.00	20,263.15
01.12.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,764.25		8,800.00	8,735.00
01.12.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,661.90		1,800.00	1,581.05
01.12.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,310.35		7,500.00	5,562.05
01.12.306.01	UNIFORMES HUISSIERS	219.00		3,000.00	1,942.90
01.12.307.01	CAISSE DE PENSIONS	95,559.15		91,000.00	110,948.80
01.12.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,076.00		1,000.00	3,743.85
01.12.309.02	FORMATION CONTINUE	8,260.00		5,000.00	2,400.00
01.12.309.09	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	0.00		1,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01.12.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**407,182.08**	**0.00**	**412,600.00**	**476,934.62**
01.12.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	5,651.55		10,000.00	8,173.41
01.12.310.03	INSERTIONS	557.35		1,000.00	1,911.05
01.12.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,986.00		4,000.00	2,245.00
01.12.310.05	ARCHIVES	0.00		2,000.00	0.00
01.12.310.06	VOTATIONS ET ELECTIONS	50,276.83		40,000.00	57,151.01
01.12.310.33	ACHATS D'OUVRAGES	4,315.00		5,000.00	4,210.50
01.12.310.45	INTERNET/INTRANET	1,799.05		2,000.00	1,799.05
01.12.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	7,083.90		6,000.00	16,954.75
01.12.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	22,763.25		30,000.00	25,271.75
01.12.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	2,259.60		8,000.00	133.55
01.12.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	2,218.71		5,000.00	4,053.10
01.12.317.01	DEPLACEMENTS	8,148.40		10,000.00	7,967.55
01.12.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	2,163.75		3,000.00	1,377.20
01.12.317.21	REPRESENTATIONS	8,093.50		9,000.00	8,073.00
01.12.318.02	MANDATS ET ETUDES	184,232.00		180,000.00	213,168.60
01.12.318.03	FRAIS DE PORTS	18,957.64		18,000.00	21,031.25
01.12.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	4,997.20		5,500.00	3,908.65
01.12.318.08	DISTRIBUTION BULLETIN OFFICIEL	62,712.70		50,000.00	86,767.15
01.12.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,100.00	2,045.15
01.12.318.19	PROMOTION, INFORMATION	17,720.65		20,000.00	9,296.90
01.12.319.01	COTISATIONS	1,245.00		2,000.00	1,396.00
01.12.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**182,742.70**	**0.00**	**198,300.00**	**205,362.55**
01.12.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	24,049.85		33,000.00	28,735.00
01.12.392.06	LOYERS DE URBANISME	121,800.00		121,800.00	123,000.00
01.12.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	12,188.75		13,500.00	22,055.75
01.12.394.01	ECONOMAT	23,605.75		30,000.00	31,571.80
01.12.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,098.35		0.00	0.00
01.12.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**42,605.23**	**-33,000.00**	**-64,899.80**
01.12.431.02	EMOLUMENTS		29,080.00	-20,000.00	-44,492.30
01.12.436.06	REMB. D'AFFRANCHISSEMENTS		12,289.68	-12,000.00	-12,414.60
01.12.436.09	AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS		380.00	0.00	-71.25
01.12.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-101.50
01.12.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-1,933.10
01.12.436.22	REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES		470.35	0.00	-733.95
01.12.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-4,648.20
01.12.439.02	ANNONCES DU BULLETIN OFFICIEL		385.20	-1,000.00	-504.90
01.12.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**124,183.60**	**-144,800.00**	**-126,513.25**
01.12.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		124,183.60	-144,800.00	-126,513.25
01.13	**ARCHIVES**				
	Charges	**302,525.18**		**327,300.00**	**351,238.21**
	Revenus		**3,232.55**	**0.00**	**-4,744.35**
	Excédent		**299,292.63**	**327,300.00**	**346,493.86**
01.13.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**124,475.65**	**0.00**	**116,000.00**	**129,837.00**
01.13.301.01	TRAITEMENTS	104,728.40		95,800.00	106,325.35
01.13.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		1,000.00	880.00
01.13.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	5,479.20		5,000.00	5,562.95
01.13.303.02	CONTRIBUTION ALFA	2,199.35		2,100.00	2,339.10
01.13.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,047.15		1,000.00	1,063.40
01.13.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	199.05		200.00	191.85
01.13.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	861.90		900.00	618.15
01.13.307.01	CAISSE DE PENSIONS	9,960.60		10,000.00	12,856.20

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01.13.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**36,495.25**	**0.00**	**58,300.00**	**35,653.75**
01.13.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	220.35		300.00	40.60
01.13.310.29	RELIURE, BIBLIOTHEQUE	205.00		900.00	499.00
01.13.310.44	INFORMATIQUE	0.00		1,200.00	0.00
01.13.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,092.70		1,200.00	0.00
01.13.311.06	ACHAT D'OBJETS DE COLLECTIONS	75.00		500.00	0.00
01.13.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	1,393.75		3,500.00	1,321.10
01.13.315.09	ENTRET. & RESTAUR. COLLECTIONS	6,062.90		6,800.00	4,991.55
01.13.315.19	MICROFILMAGE	19,998.35		20,000.00	19,998.35
01.13.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		400.00	169.20
01.13.317.21	REPRESENTATIONS	100.00		400.00	2,775.00
01.13.318.02	MANDATS ET ETUDES	6,120.30		20,000.00	4,222.20
01.13.318.03	FRAIS DE PORTS	92.20		500.00	39.90
01.13.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	289.05		200.00	202.00
01.13.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS, EPUR.EAUX	-242.10		0.00	242.10
01.13.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	887.75		900.00	887.75
01.13.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0.00		600.00	0.00
01.13.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	0.00		600.00	0.00
01.13.319.01	COTISATIONS	200.00		300.00	265.00
01.13.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**4,600.00**	**37,057.00**
01.13.331.01	EQUIPEMENT	0.00		4,600.00	4,632.00
01.13.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	32,425.00
01.13.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**141,554.28**	**0.00**	**148,400.00**	**148,690.46**
01.13.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		1,200.00	1,322.00
01.13.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	21.00		0.00	0.00
01.13.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	0.00		200.00	0.00
01.13.391.10	PART CHARGES MAH	136,407.98		133,000.00	143,369.16
01.13.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	22.00
01.13.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	4,571.20		13,000.00	3,710.95
01.13.394.01	ECONOMAT	554.10		1,000.00	266.35
01.13.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**623.55**	**0.00**	**-2,135.35**
01.13.435.01	VENTES DE FOURNITURES		0.00	0.00	-1,096.10
01.13.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		623.55	0.00	-1,039.25
01.13.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**2,609.00**	**0.00**	**-2,609.00**
01.13.460.02	SUBVENTION FEDERALE		2,609.00	0.00	-2,609.00
01.14	**ECONOMAT ET CTRE D'IMPRESSION**				
	Charges	**1,199,498.83**		**1,019,500.00**	**1,107,805.24**
	Revenus		**752,785.52**	**-784,800.00**	**-528,227.70**
	Excédent		**446,713.31**	**234,700.00**	**579,577.54**
01.14.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**378,286.50**	**0.00**	**374,900.00**	**404,508.55**
01.14.301.01	TRAITEMENTS	311,692.65		308,200.00	327,564.50
01.14.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,960.00		7,000.00	7,177.50
01.14.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		0.00	1,000.00
01.14.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	16,204.40		16,100.00	16,931.95
01.14.303.02	CONTRIBUTION ALFA	6,504.45		6,800.00	7,120.50
01.14.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,096.80		3,100.00	3,237.20
01.14.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	588.90		600.00	585.75
01.14.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,444.50		2,800.00	1,975.25
01.14.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	100.00		0.00	0.00
01.14.307.01	CAISSE DE PENSIONS	30,544.80		30,300.00	38,915.90
01.14.309.02	FORMATION CONTINUE	150.00		0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01.14.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**743,408.08**	**0.00**	**568,700.00**	**602,696.49**
01.14.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	606,741.43		450,000.00	484,529.85
01.14.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	35,762.30		15,000.00	14,764.05
01.14.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	5,096.50		6,000.00	5,517.75
01.14.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	92,372.10		92,000.00	94,753.14
01.14.317.01	DEPLACEMENTS	278.60		500.00	0.00
01.14.318.03	FRAIS DE PORTS	556.25		800.00	722.15
01.14.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	491.40		800.00	338.80
01.14.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		700.00	656.70
01.14.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	2,109.50		2,900.00	1,414.05
01.14.33	**AMORTISSEMENTS**	**139.85**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
01.14.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	139.85		0.00	0.00
01.14.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**1,331.20**	**0.00**	**1,300.00**	**1,331.20**
01.14.351.06	DROITS D'AUTEURS	1,331.20		1,300.00	1,331.20
01.14.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**76,333.20**	**0.00**	**74,600.00**	**99,269.00**
01.14.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,895.50		0.00	83.20
01.14.392.06	LOYERS DE URBANISME	68,100.00		68,100.00	82,600.00
01.14.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	6,032.55		6,500.00	16,585.80
01.14.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	305.15		0.00	0.00
01.14.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**377,369.80**	**-470,000.00**	**-249,102.25**
01.14.435.31	LIVRAISONS A DES TIERS		20,260.15	-20,000.00	-17,571.75
01.14.435.32	LIVRAISONS AUX COLL. PUBLIQUES		331,321.05	-450,000.00	-218,105.50
01.14.435.33	LIVRAISONS A L'ADM. COMM.		25,788.60	0.00	0.00
01.14.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-13,425.00
01.14.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**375,415.72**	**-314,800.00**	**-279,125.45**
01.14.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		375,415.72	-314,800.00	-279,125.45
01.81	**SERVICE JURIDIQUE**				
	Charges	**0.00**		**0.00**	**612,440.06**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**-21,103.80**
	Excédent			**0.00**	**591,336.26**
01.81.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**562,710.90**
01.81.301.01	TRAITEMENTS	0.00		0.00	440,471.50
01.81.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	22,048.05
01.81.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	2,610.00
01.81.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		0.00	200.00
01.81.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	0.00		0.00	22,930.50
01.81.303.02	CONTRIBUTION ALFA	0.00		0.00	9,642.25
01.81.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	0.00		0.00	3,871.00
01.81.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	0.00		0.00	2,475.20
01.81.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	0.00		0.00	2,630.35
01.81.307.01	CAISSE DE PENSIONS	0.00		0.00	55,257.05
01.81.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	575.00
01.81.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**9,790.15**
01.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		0.00	4,735.30
01.81.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		0.00	2,729.85
01.81.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		0.00	118.80
01.81.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		0.00	185.00
01.81.318.01	HONOR.D'AVOCATS ET DE NOTAIRES	0.00		0.00	70.00
01.81.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		0.00	980.25
01.81.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		0.00	408.05
01.81.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		0.00	562.90

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
01.81.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**2,460.35**
01.81.330.03	PERTE SUR DEBITEUR	0.00		0.00	2,460.35
01.81.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**37,478.66**
01.81.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	5.15
01.81.392.06	LOYERS DE URBANISME	0.00		0.00	28,200.00
01.81.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	0.00		0.00	8,418.86
01.81.394.01	ECONOMAT	0.00		0.00	854.65
01.81.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-13,103.80**
01.81.431.09	EMOLUMENTS S/DECISIONS		0.00	0.00	-3,434.40
01.81.434.12	HONORAIRES		0.00	0.00	-8,469.00
01.81.436.09	REMB. DE FRAIS JUDICIAIRES		0.00	0.00	18,700.00
01.81.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-19,900.40
01.81.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-8,000.00**
01.81.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		0.00	0.00	-8,000.00

Finances

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	38'540'125.62	37'150'500.00	-1'389'625.62
Produits	176'270'065.52	155'050'500.00	21'219'565.52
TOTAL	**137'729'939.90**	**117'900'000.00**	**19'829'939.90**

2. Organigramme

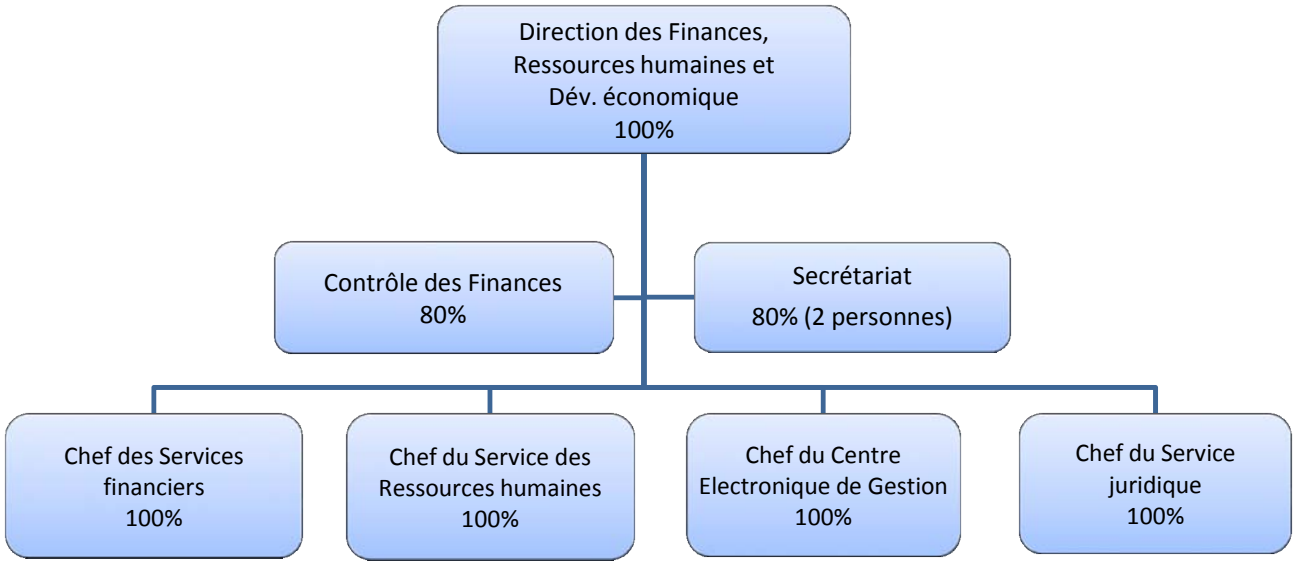

3. Personnel- Départs / Arrivées

- Arrivée le 1er janvier de M. Gabriele Chirienti / CEG – Informaticien de gestion 2
- Arrivée le 1er mai de Mme Catia Zilli / RH – Secrétaire de service
- Arrive le 15 juin de M. Aurélien Vaucher / CEG – Technicien système 1
- Arrivée le 1er juillet de M. Etienne Girardin / CEG – Stagiaire
- Arrivée le 16 août de M. Denis Ribeiro / Comptabilité – Stagiaire
- Arrivée le 16 août de Mme Emilie Herren / RH – Stagiaire
- Départ le 30 avril de Mme Madeleine Rapp-Godinho / RH – Secrétaire de service
- Départ le 31 juillet de M. Cédric Charlet / CEG – Chef de projet système
- Départ le 31 juillet de Mme Anaëlle Frutschi / RH – Stagiaire
- Départ le 31 juillet de M. Charles-Adamir Bernhard / Comptabilité – Stagiaire
- Départ le 30 septembre de M. Philippe Louvier / CEG – Resp. de développement.

4. Représentations

La direction représente la Ville de Neuchâtel dans les organismes suivants :

- Caisse maladie du personnel communal de la Ville de Neuchâtel ;
- prévoyance.ne (Conseil d'administration, commission d'assurance);
- Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs
- (Comité de direction, Conseil d'administration) ;
- Commission de prévoyance paritaire ASCOOP (représentant employeur) ;
- Société anonyme immobilière des Patinoires du Littoral neuchâtelois (présidence) ;
- Société anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel (présidence) ;
- Syndicat intercomm. de l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (législatif) ;
- Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral neuchâtelois (législatif) ;
- Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (législatif) ;
- Commission cantonale de l'informatique ;
- Commission cantonale du guichet sécurisé unique ;
- Viteos SA (membre du conseil d'administration) ;
- CSEM (membre du conseil d'administration) ;
- Association « Coordination des villes de Suisse romande » (membre du comité) ;
- Comité de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique ;
- Comul (Commission régionale institutions) ;
- VADEC (membre du conseil d'administration) ;
- Réseau des trois villes (Commission économie) ;
- Comité de pilotage du projet de réunion du SIEN et CEG (présidence).

Services financiers

1. Organigramme

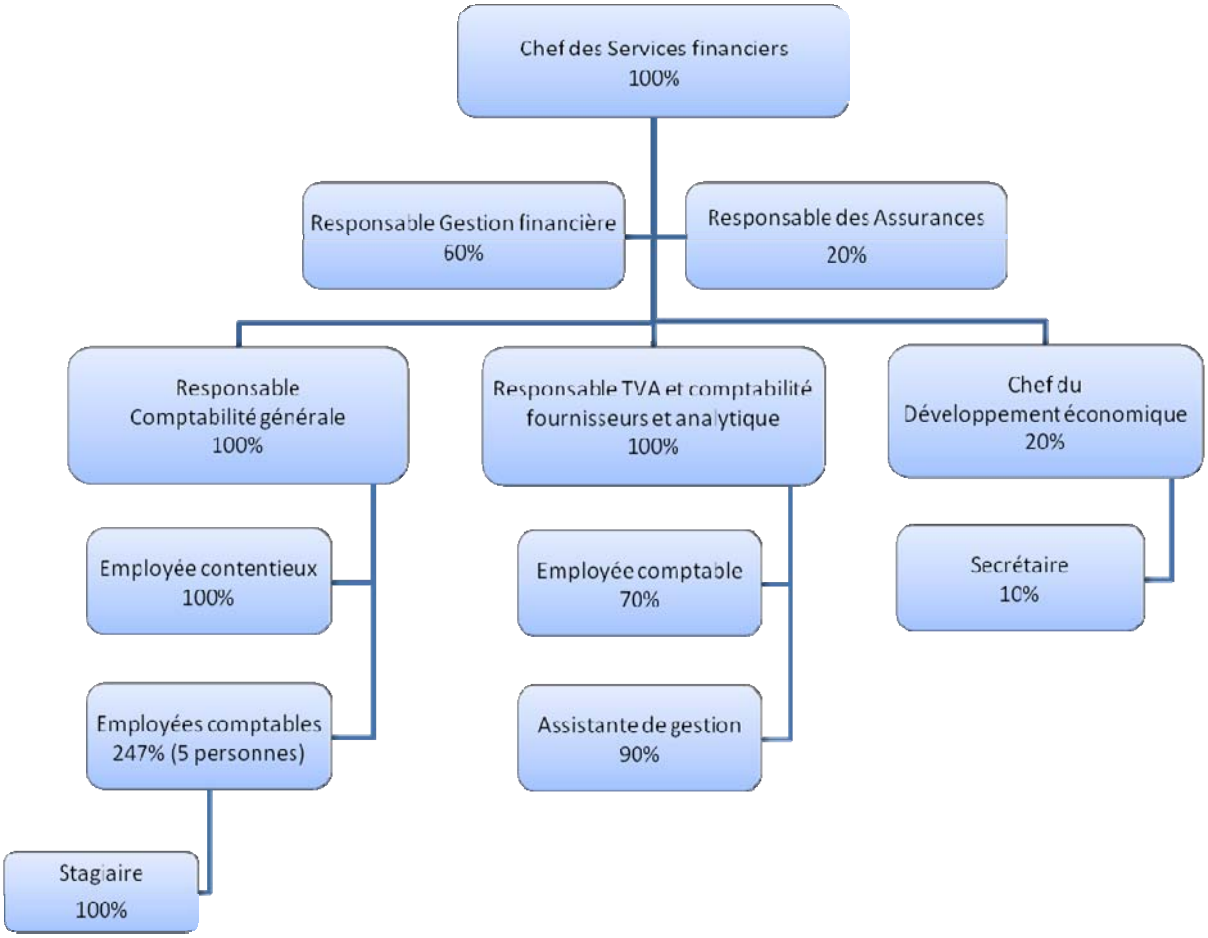

L'effectif des Services financiers est resté relativement stable.

Effectifs moyens	**2010**	2009	2008	2007
Comptabilité générale	**8.98**	9.31	8.26	7.99
Impôts	**0.00**	0.00	5.27	5.79
Développement éco. + assurances	**0.49**	0.39	0.39	0.42
Total	**9.47**	9.70	13.92	14.20

Accueillis durant l'année écoulée, trois stagiaires ont pu mettre en pratique leurs connaissances en comptabilité.

2. Projets particuliers

S'agissant du projet « Finances », l'effort de standardisation des outils de facturation se poursuit et permet une meilleure intégration à la gestion des débiteurs. Les développements de compléments et d'améliorations de l'outil de consultation et d'analyse « @rgos » se poursuivent.

Dans le cadre du projet « MCH2 » (modèle de compte harmonisé 2) piloté par le Service financier cantonal, les séances de travail ont débuté s'agissant du sous-groupe « comptabilité » dans lequel les Services financiers sont représentés.

Avec comme objectif de dynamiser la gestion administrative au sein de la Ville, le projet « Processus » est basé sur un outil de description des processus (Visio) et sur un logiciel de suivi dynamique des procédures, développé par le CEG (MémoTic).

Comptabilité générale

1. Généralités

En prévision de quatre départs à la retraite durant les trois prochaines années, l'organisation du travail et la transmission des connaissances est notre principale préoccupation.

2. Le service en chiffres

	2010	2009	2008	2007
Nombre de pièces comptables	**24'274**	23'631	24'728	30'082
dont les factures fournisseurs	**21'966**	21'334	21'668	22'159
Nombre de factures débiteurs	**34'176**	32'991	33'556	34'048
Nombre de rappels édités	**3'755**	3'792	3'352	4'111
Nombre de poursuites	**1'391**	1'242	656	1'321

Pièces comptables

L'augmentation est due principalement à l'augmentation du nombre de factures fournisseurs.

Factures fournisseurs

Le nombre de factures fournisseurs augmente de plus de 600 unités alors que les montants payés restent stables à près de 62 millions de francs.

Factures débiteurs

Le nombre de factures adressées aux clients de la Ville de Neuchâtel est en hausse. Celle-ci provient essentiellement du Corps de police. Les 34'176 factures concernent 18'017 clients (17'158 en 2009).

Le nombre de factures et de rappels n'inclut pas les factures de la taxe d'enlèvement des déchets solides gérée par les Travaux publics.

Rappels et poursuites

Le nombre de rappels tend à se stabiliser. Le nombre de poursuites inclut celles réalisées pour la taxe d'enlèvement des déchets solides. L'augmentation du nombre de rappels en 2009 et 2010 par rapport à 2008 provoque une augmentation du nombre de poursuites en 2010.

TVA

L'année 2010 a vu l'entrée en application de la nouvelle Loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée du 12 juin 2009. A cette occasion, une séance a été organisée à l'attention des services dans le courant du mois de mars, afin de les sensibiliser à la problématique de la TVA et les informer des principaux changements survenus par rapport à l'ancienne version, notamment quant aux conditions d'assujettissement. L'intérêt manifesté et les réactions reçues ont démontré le bien-fondé de ce type de rencontres.

Le service des transports a été nouvellement assujetti au 1er janvier 2010, pour ses activités de vente d'abonnement CFF AG-Flexi au public.

Des corrections de décomptes antérieurs ont permis d'obtenir le remboursement par l'AFC de sommes relativement conséquentes, principalement dans les services 05.31 « STEP » et 05.64 « Déchets incinérés ».

3. Gestion financière

3.1. Gestion de la dette

3.1.1. Dette à court terme

En fonction de la trésorerie courante, le recours à la dette à court terme s'est élevé à 30 millions de francs. Au budget 2010, nous avions prévu une enveloppe d'emprunts de 65 millions de francs. Tout au long de l'année, les taux d'intérêts à court terme ont très peu fluctué tout en restant à des niveaux historiquement bas. Dans cet environnement, les périodes courtes ont été privilégiées, la durée moyenne des emprunts étant de 22 jours. Tous ces facteurs ont permis d'atteindre un service de la dette largement en deçà du montant estimé au budget.

Le tableau ci-après indique l'évolution du recours à la dette à court terme, du taux moyen des emprunts et de son coût.

	2010	B2010	2009	2008	2007
Solde au bilan (en mio)	**30**	65	25	40	0
Volume (en mio)	**330**	-	189	255	35
Taux moyen (en %)	**0.11**	1.00	0.41	2.24	1.84
Charge d'intérêts (en milliers)	**30.6**	650.0	42.1	693.9	98.3

3.1.2. Dette à long terme

En 2009, les conditions de taux à long terme pratiquées sur le marché des capitaux étaient déjà jugées avantageuses. En 2010, elles l'ont été davantage encore, particulièrement en août et septembre. A l'instar des exercices précédents, nous avons procédé à des remboursements partiels des tranches autorisées des reconnaissances de dettes de la SUVA, comme détaillé dans le tableau ci-après.

Remboursements et amortissements d'emprunts

Année de conclusion	Prêteur	Taux %	Echéance	Montant Fr.
2000	Dexia Municipal Agency	4.25	15.02.2010	10'000'000
2005	Dexia Municipal Agency	1.97	15.02.2010	5'000'000
2000	KommunalKredit Austria AG	4.50	24.03.2010	8'000'000
2002	Suva	4.30	05.04.2012	500'000
2008	Banque Cantonale Berne	2.935	14.04.2010	10'000'000
2000	Landesbank Saar GZ	4.87	16.06.2010	5'000'000
2000	Bank Austria	4.95	20.06.2010	10'000'000
2001	Suva	4.00	29.06.2011	500'000
2000	AVS	4.78	19.07.2010	5'000'000
2000	AVS	4.57	18.08.2010	5'000'000
	Taux moyen	**4.11**		**59'000'000**

Conclusion d'emprunts

Au fil de l'année, les emprunts à long terme contractés ont bénéficié de conditions de taux d'intérêts toujours plus avantageuses. Comme mentionné plus haut, ce fut le cas particulièrement en août. Un emprunt de 10 millions de francs a ainsi été renouvelé à ce moment là, pour janvier 2011. Il servira à renouveler un emprunt dont l'échéance arrive ce mois-là.

Date	Prêteur	Taux %	Echéance	Montant Fr.
29.01.2010	Suva	2.65	29.01.2020	10'000'000
16.03.2010	Pax Assurances vie	2.50	16.03.2020	10'000'000
14.04.2010	Suva	2.52	14.04.2020	10'000'000
07.05.2010	Axa Winterthur	2.45	07.05.2020	10'000'000
18.06.2010	Postfinance	2.28	18.06.2020	10'000'000
	Taux moyen	**2.48**		**50'000'000**

Le coût de la dette à long terme s'est élevé à 13,3 millions de francs. Celle-ci a diminué de 9 millions de francs pour s'établir à 413 millions de francs.

	2010	B2010	2009	2008	2007
Dette à long terme (en mio)	**413**	422	422	441	518
Taux moyen (en %)	**3.11**	3.25	3.32	3.51	3.50
Durée moyenne (en année)	**5.05**	5.04	4.77	4.09	3.95
Charge d'intérêts (en mio)	**13.3**	14.2	15.6	16.5	19.2

4. Projections annuelles

Les deux projections annuelles réalisées au mois d'avril et de septembre 2010 ont permis de mettre en évidence une forte amélioration du résultat. Alors que le budget 2010 prévoyait un déficit de 6,3 millions de francs, la seconde projection permettait d'envisager un résultat bénéficiaire de 5,9 millions de francs (incluant déjà 4,6 millions de francs de charges de l'action sociale 2010 pour rattraper le décalage de comptabilisation, conformément au principe d'échéance).

5. Mandats spéciaux

En dehors de ses tâches courantes et contre facturation de ses prestations, le Service assume les règlements financiers ainsi que la tenue de la comptabilité des organismes suivants :

- SA immobilière des patinoires du Littoral neuchâtelois
- Syndicat intercommunal d'exploitation des patinoires du Littoral neuchâtelois
- SA immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel
- Syndicat intercommunal d'exploitation du Théâtre régional de Neuchâtel

Impôts

1. Considérations générales

La proportion de contribuables taxés au bouclement de l'exercice 2009 est de 89,7% pour notre commune.

Avec la hausse du volume d'imposition des personnes morales et compte tenu de la provision pour rectifications futures d'impôts, le solde débiteur au bouclement diminue encore par rapport à l'année précédente. En effet, il passe de 13,5 millions de francs au 31.12.2009 à 12,2 millions de francs au 31.12.2010, soit une baisse de 1,3 million de francs (-9,6%).

2. Personnes physiques

Exercice comptable (En milliers de francs)	**2010**	**2009**	**2008**	**2008**	**2007**
Impôt sur le revenu	70'297	71'813	70'442	66'507	62'844
Impôt sur la fortune	6'165	5'422	6'682	6'720	6'497
Total	**76'461**	**77'235**	**77'124**	**73'227**	**69'342**

Le coefficient appliqué à la période fiscale 2009 est de 62 (inchangé).

Taxation postnumérando	**2009**	**2008**
Revenu imposable	1'046'845'590	1'046'990'104
Fortune imposable	3'196'491'165	3'151'292'531

Le revenu imposable de la taxation 2009 est stable par rapport à celui de 2008. La fortune imposable augmente de 1,4% durant cette même période.

2.1. Impôt sur le revenu

Le taux d'imposition selon le barème de référence évolue de 0% à 5'000 francs d'imposable jusqu'à 14,5% à 180'000 francs.

La stabilité du revenu imposable a pour conséquence la stabilité de l'impôt.

2.1.1. Evolution, par année de taxation, de l'impôt sur le revenu

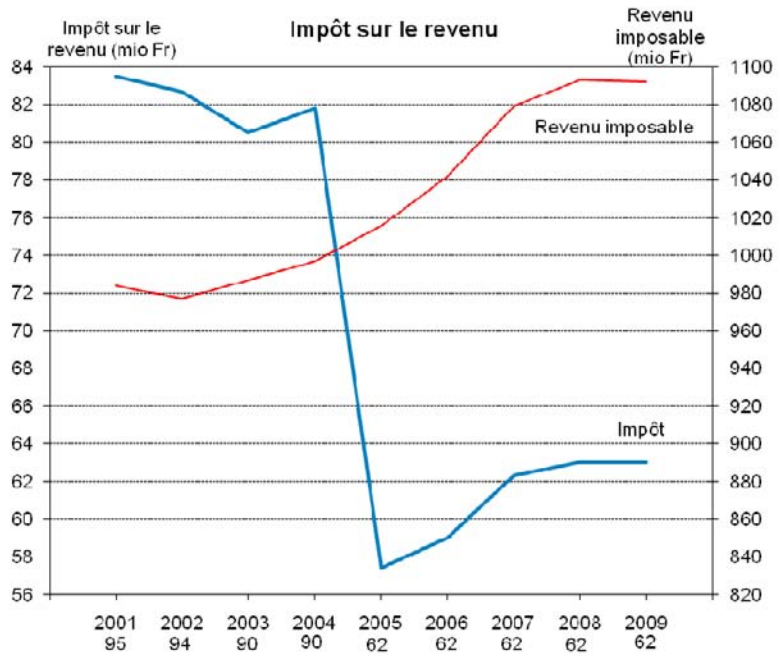

2.1.2. Nombre de contribuables mariés (splitting 55%), matière et impôt dus par catégorie de revenu imposable, taxation 2009

Catégorie revenu imposable		Contribuables Mariés		**Impôt** total	moyen
Fr.	Fr.	Nbre	%	Fr.	Fr.
jusqu'à	54'500	1'519	21.47	471'173	310
de 54'600 à	90'900	1'125	15.90	1'428'001	1'269
de 91'000 à	181'800	3'158	44.64	13'843'454	4'384
181'800 et plus		1'272	17.98	14'943'698	11'748
		7'074	**100.00**	**30'686'325**	**4'338**

L'impôt moyen diminue de 4'350 francs à 4'338 francs, soit de -0,4%.

2.1.3. Nombre de contribuables célibataires, veufs, divorcés, matière et impôt dus par catégorie de revenu imposable, taxation 2009

Catégorie revenu imposable		Contribuables Seuls		**Impôt** total	moyen
Fr.	Fr.	Nbre	%	Fr.	Fr.
jusqu'à	30'000	8'479	52.50	2'527'265	298
de 30'100 à	50'000	3'530	21.86	6'910'639	1'958
de 50'100 à	100'000	3'526	21.82	15'886'322	4'505
100'100 et plus		614	3.80	6'957'490	11'331
		16'149	**100.00**	**32'281'716**	**1'999**

Dans cette catégorie de contribuables, l'impôt moyen passe de 2'006 francs à 1'999 francs, soit -0,3%.

Les contribuables seuls dont le revenu imposable est inférieur ou égal à 50'000 francs représentent 51,7% du nombre total de contribuables et paient 15% de l'impôt total sur le revenu.

2.1.4. Nombre de contribuables total, matière et impôt dus par catégorie de revenu imposable, taxation 2009

Catégorie de revenu imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/revenu
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	99	2'950	13.02%	416	7.00
100	à	10'000	2'400	10.59%	11'177'081	219'003.75
10'100	à	20'000	2'177	9.61%	33'305'355	758'729.45
20'100	à	30'000	2'471	10.90%	61'589'672	2'020'697.90
30'100	à	40'000	2'408	10.62%	84'394'520	3'392'462.55
40'100	à	50'000	2'247	9.91%	101'222'224	4'946'176.60
50'100	à	60'000	1'833	8.09%	100'560'529	5'377'198.00
60'100	à	70'000	1'525	6.73%	98'918'033	5'660'619.45
70'100	à	80'000	1'138	5.02%	85'023'406	5'064'560.20
80'100	à	100'000	1'396	6.16%	124'336'207	7'784'113.40
100'100	à	120'000	792	3.49%	86'401'884	5'843'284.60
120'100	à	140'000	435	1.92%	56'037'803	4'030'892.45
140'100	à	160'000	263	1.16%	39'171'177	2'932'888.10
160'100	à	180'000	173	0.76%	29'253'447	2'307'120.15
180'100	à	200'000	103	0.45%	19'550'037	1'580'576.10
200'100	à	250'000	161	0.71%	35'646'250	2'990'708.70
250'100	à	300'000	78	0.34%	21'189'849	1'857'188.35
300'100	à	400'000	56	0.25%	19'209'300	1'725'918.10
400'100	à	500'000	22	0.10%	9'845'300	885'092.50
500'100	à	600'000	13	0.06%	7'252'300	651'981.75
600'100	à	700'000	12	0.05%	7'599'900	683'231.00
700'100	et plus		12	0.05%	15'160'900	1'361'324.80
Totaux			**22'665**	**100.00%**	**1'046'845'590**	**62'073'774.90**
+ Impôt à la source						5'131'624.84
+ Imposition frontaliers						1'669'297.00
+ Prestations en capital			558			894'266.00
Impôt sur revenu			**23'223**			**69'768'962.74**

En application du splitting, les revenus imposables des contribuables mariés sont pris en compte à hauteur de 55%.

Le nombre de contribuables inclut, dès l'année de taxation 2003, celui des prestations en capital. Déduction faite de ce chiffre, le nombre de contribuables passe de 22'466 en 2008 à 22'665 en 2009, soit une augmentation de 0,9% (+199 contribuables).

L'impôt moyen par contribuable passe de 2'763 francs en 2008 à 2'739 francs en 2009 et le revenu imposable moyen par contribuable diminue de 46'603 francs en 2008 à 46'188 francs en 2009. L'influence du taux de chômage n'est pas significative à cet égard. Le facteur principal de cette diminution est la baisse du revenu imposable des plus grands contribuables. Le phénomène n'est pas anodin, d'autant plus que, au final, le produit total de l'impôt sur les personnes physiques est inférieur à celui de l'année précédente, malgré une légère hausse de la population.

2.2. Impôt sur la fortune

Le taux d'imposition selon le barème de référence évolue de 0‰ à 50'000 francs d'imposable jusqu'à 3,6‰ à 500'000 francs. L'impôt sur la fortune augmente par rapport à la taxation 2008 de 1,4%.

2.2.1. Evolution, par année de taxation, de l'impôt sur la fortune

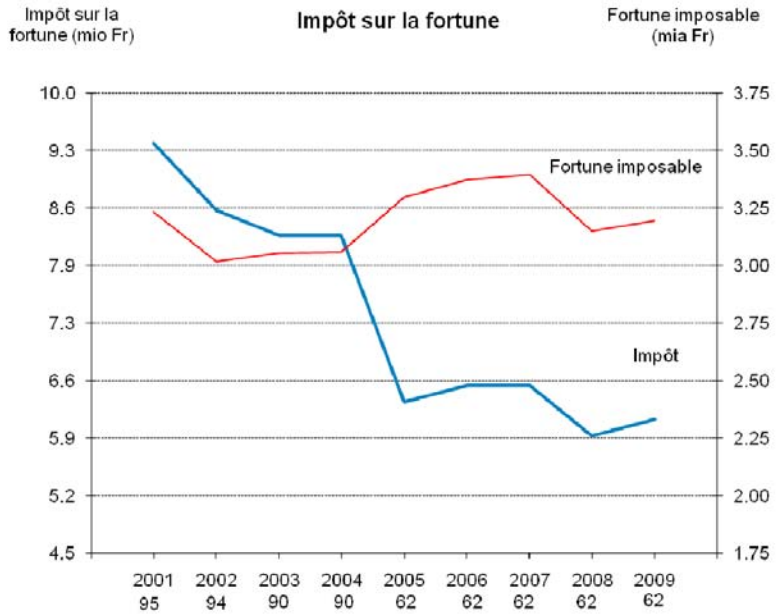

2.2.2. Nombre de contribuables mariés (splitting 55%), matière et impôt dus par catégorie de fortune imposable, taxation 2009

Catégorie fortune imposable		Contribuables Mariés		**Impôt** total	moyen
Fr.	Fr.	Nbre	%	Fr.	Fr.
jusqu'à	182'000	4'551	67.19	21'095	5
de 182'000 à	1'091'000	1'695	25.03	629'422	371
de 1'092'000 à	1'818'000	249	3.69	413'018	1'659
1'818'000 et plus		278	4.10	1'886'501	6'786
		6'773	**100.00**	**2'950'036**	**436**

2.2.3. Nombre de contribuables célibataires, veufs, séparés, matière et impôt dus par catégorie de fortune imposable, taxation 2009

Catégorie fortune imposable		Contribuables Seuls		**Impôt** total	moyen
Fr.	Fr.	Nbre	%	Fr.	Fr.
jusqu'à	100'000	13'444	84.60	66'071	5
de 101'000 à	600'000	1'974	12.42	870'316	441
de 601'000 à	1'000'000	215	1.35	373'115	1'735
1'001'000 et plus		259	1.63	1'791'083	6'915
		15'892	**100.00**	**3'100'585**	**195**

2.2.4. Nombre de contribuables total, matière et impôt dus par catégorie de fortune imposable, taxation 2009

Catégorie de fortune imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/fortune
Fr.			Nbre		Fr.	Fr.
0	à	999	8'802	38.84%	76'769	2.90
1'000	à	20'000	4'913	21.68%	39'446'219	2'910.70
21'000	à	40'000	1'788	7.89%	52'896'600	6'775.45
41'000	à	60'000	1'119	4.94%	55'785'375	13'110.50
61'000	à	80'000	739	3.26%	51'696'022	25'896.80
81'000	à	100'000	634	2.80%	57'346'125	38'469.70
101'000	à	150'000	996	4.39%	122'533'703	121'842.90
151'000	à	200'000	706	3.11%	122'368'914	157'862.55
201'000	à	250'000	478	2.11%	107'029'744	157'363.85
251'000	à	300'000	384	1.69%	105'481'881	170'259.60
301'000	à	350'000	304	1.34%	98'548'222	167'633.35
351'000	à	400'000	235	1.04%	88'159'981	161'973.40
401'000	à	450'000	157	0.69%	66'612'933	125'722.05
451'000	à	500'000	156	0.69%	74'473'056	152'692.10
501'000	à	600'000	253	1.12%	138'012'747	284'387.50
601'000	à	700'000	151	0.67%	97'594'075	203'956.55
701'000	à	800'000	119	0.53%	89'050'109	194'380.55
801'000	à	900'000	103	0.45%	87'730'067	194'328.45
901'000	à	1'000'000	91	0.40%	86'684'112	193'468.00
1'001'00	à	1'500'000	216	0.95%	258'269'922	576'234.90
1'501'00	à	2'000'000	122	0.54%	211'462'142	471'983.30
2'001'000	à	2'500'000	63	0.28%	140'716'236	314'078.65
2'501'000	à	3'000'000	38	0.17%	104'119'500	232'394.80
3'001'000	à	4'000'000	35	0.15%	120'482'000	268'916.05
4'001'000	à	5'000'000	18	0.08%	80'848'792	180'454.40
5'001'000	et plus		45	0.20%	739'065'919	1'633'521.35
Totaux			**22'665**	**100.00%**	**3'196'491'165**	**6'050'620.35**

L'impôt total moyen par contribuable est passé de 265 francs pour la taxation 2008 à 267 francs pour la taxation 2009.

Les contribuables ayant une fortune imposable supérieure ou égale à 600'000 francs représentent 4,4 % du total des contribuables et paient les 73,8% de l'impôt total sur la fortune.

3. Personnes morales

Exercice comptable (En milliers de francs)	**2010**	**2009**	**2008**	**2008**	**2007**
Impôt sur le bénéfice	54'609	43'427	38'207	53'342	45'843
Impôt sur le capital	9'728	12'281	8'599	13'225	10'492
Total	**64'337**	**55'708**	**46'806**	**66'567**	**56'335**

Le montant de l'impôt sur le bénéfice se décompose de la manière suivante : 12'006'000 francs de bordereaux soldes 2009 et 42'603'000 francs de tranches 2010.

Taxation postnumérando		**2009**	**2008**
Bénéfice imposable	1)	1'224'952'100	1'173'235'700
Capital imposable		29'006'378'000	26'872'341'339

1) Sans les sociétés holdings pour 3'090'429'500 francs (4'251'343'800 francs en 2008)

Le bénéfice imposable augmente de 4,4% et le capital imposable de 7,9%.

3.1. Impôt sur le bénéfice

La hausse de l'impôt sur le bénéfice entre la taxation 2008 et celle de 2009 est due à quelques grosses sociétés.

3.1.1. Evolution, par année de taxation, de l'impôt sur le bénéfice

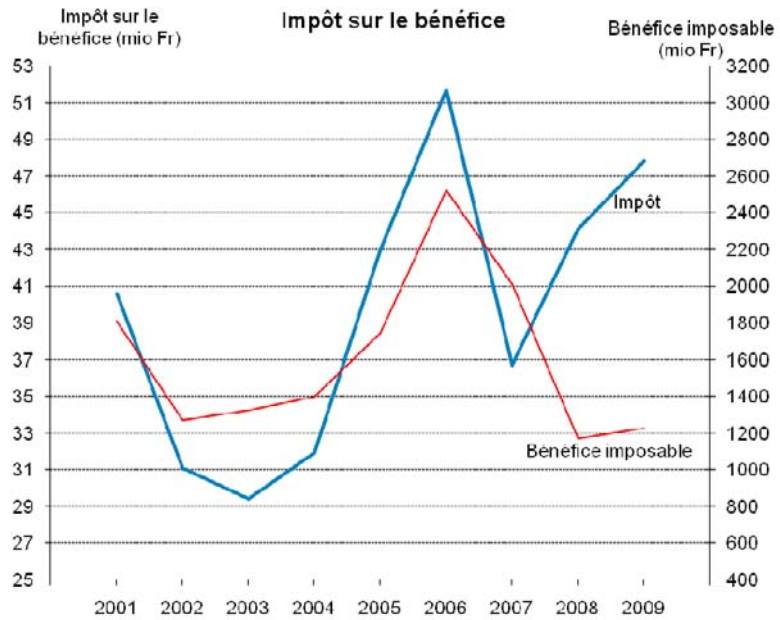

3.2. Impôt sur le capital

La baisse de l'impôt sur le capital est due à la création d'une provision pour rectifications de taxations futures.

3.2.1. Evolution, par année de taxation, de l'impôt sur le capital

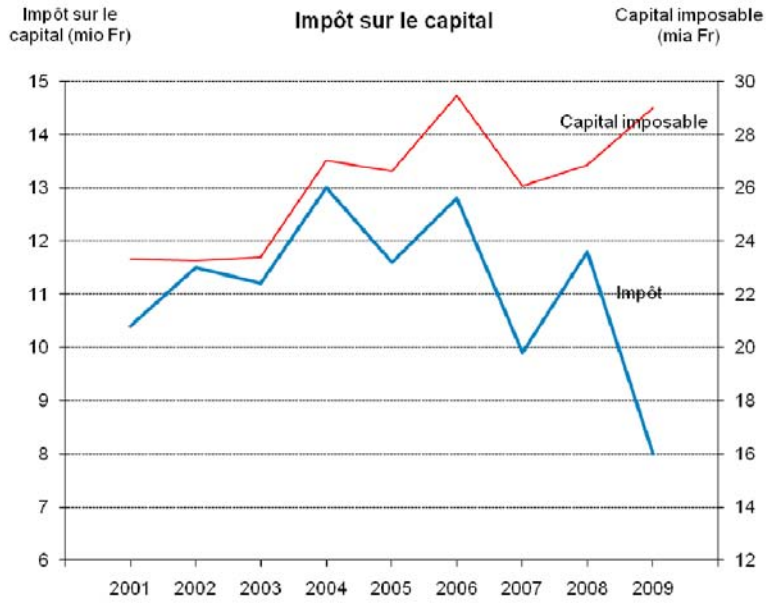

3.3. Nombre de contribuables, matière imposable et impôts dus, classés par catégorie d'impôts dus, taxation 2009

Impôt dû sur capital et bénéfice			Capital imposable	Impôt sur capital	Bénéfice imposable	Impôt sur bénéfice	Impôt dû total
Fr.		Nbre	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
jusqu'à	à 1'000	865	3'867'537'000	172'340.85	30'823'900	58'639.10	230'979.95
1'001	à 5'000	261	237'110'000	330'722.40	87'422'300	330'321.80	661'044.20
5'001	à 10'000	96	184'356'000	261'452.90	8'548'600	430'629.40	692'082.30
10'001	à 20'000	83	299'695'000	444'767.10	15'528'300	734'108.80	1'178'875.90
20'001	à 30'000	24	116'836'000	141'072.00	11'157'000	439'678.55	580'750.55
30'001	à 40'000	21	114'701'000	175'592.70	29'691'700	571'697.70	747'290.40
40'001	à 50'000	16	179'873'000	254'298.50	6'552'100	487'902.15	742'200.65
50'001	à 100'000	36	800'367'000	1'057'329.50	325'993'600	1'379'286.95	2'436'616.45
100'001	et plus	41	21'465'465'000	2'832'510.65	3'799'664'100	43'345'551.80	46'178'062.45
Impôt foncier		324	1'740'438'000	2'328'747.00			2'328'747.00
Totaux		**1'767**	**29'006'378'000**	**7'998'833.60**	**4'315'381'600**	**47'777'816.25**	**55'776'649.85**
	dont	89	12'831'766'000		3'090'429'500	provenant des sociétés holdings	

4. Comparaison de l'impôt avec les montants prévus au budget 2010

	Comptes	Budget	Différence	%
Personnes physiques				
Fortune	6'164'693.20	6'500'000	-335'306.80	-5.16%
Revenu	70'296'512.59	73'400'000	-3'103'487.41	-4.23%
Rectificatifs	1'387'567.87	1'000'000	387'567.87	38.76%
Insuf. et amendes	677'765.10	400'000	277'765.10	69.44%
Prél. réserve	0.00	0	0.00	
Sous-total	**78'526'538.76**	**81'300'000**	**-2'773'461.24**	**-3.41%**
Personnes morales				
Capital	7'399'530.10	5'500'000	1'899'530.10	34.54%
Bénéfice	54'609'022.20	34'000'000	20'609'022.20	60.61%
Rectificatifs	285'519.80	0	285'519.80	-
Insuf. et amendes	0.00	0	0.00	-
Impôt foncier	2'328'747.00	2'400'000	-71'253.00	-2.97%
Sous-total	**64'622'819.10**	**41'900'000**	**22'722'819.10**	**54.23%**
Total	**143'149'357.86**	**123'200'000**	**19'949'357.86**	**16.19%**

4.1. Personnes physiques

Le montant de l'impôt sur la fortune est inférieur au budget mais très nettement supérieur à celui des comptes 2009.

L'impôt sur le revenu est, pour la première fois depuis 2006, inférieur au montant comptabilisé l'année dernière et également inférieur au budget. Ce retournement de tendance provient de la baisse des revenus imposables des gros contribuables.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont très nettement supérieurs au budget pour les personnes physiques. Les effets de l'amnistie fédérale partielle étaient difficilement prévisibles. Le nombre de comptes ouverts en 2010 est de 44 (32 en 2009) dont 9 dans le cadre de l'amnistie. Sept dossiers présentent un montant supérieur à 20'000 francs (4 en 2009).

4.2. Personnes morales

L'impôt sur le capital est supérieur au budget malgré la constitution de la provision pour rectifications futures créée en lien avec la nouvelle loi sur les contributions directes des personnes morales (impôt sur les sociétés holding).

L'impôt sur le bénéfice est également très fortement supérieur au budget grâce au niveau d'imposition de PMP SA qui explique les deux tiers de l'écart.

Le produit de l'impôt foncier est très légèrement inférieur au montant prévu au budget.

Il n'y a pas eu de compte d'insuffisance et d'amende pour les personnes morales.

5. Répartition de l'impôt comptabilisé

La hausse importante de l'imposition du bénéfice des personnes morales et la baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques provoquent une augmentation de la proportion de l'impôt sur le bénéfice et une diminution de la proportion de l'impôt sur le revenu.

Chiffres 2010

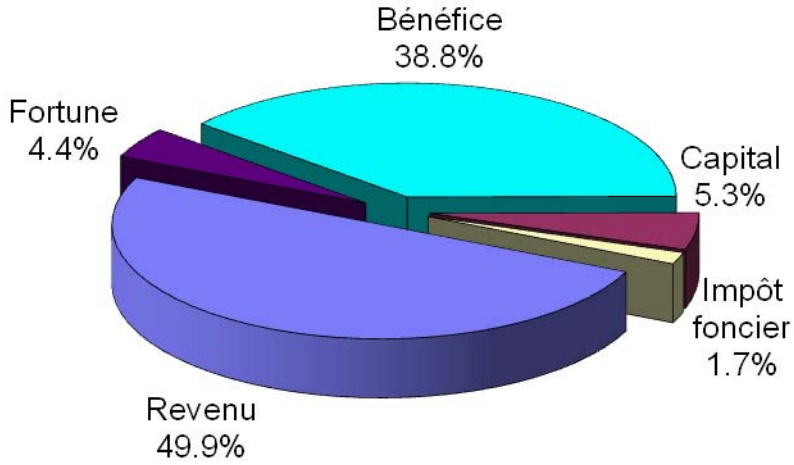

Chiffres 2009

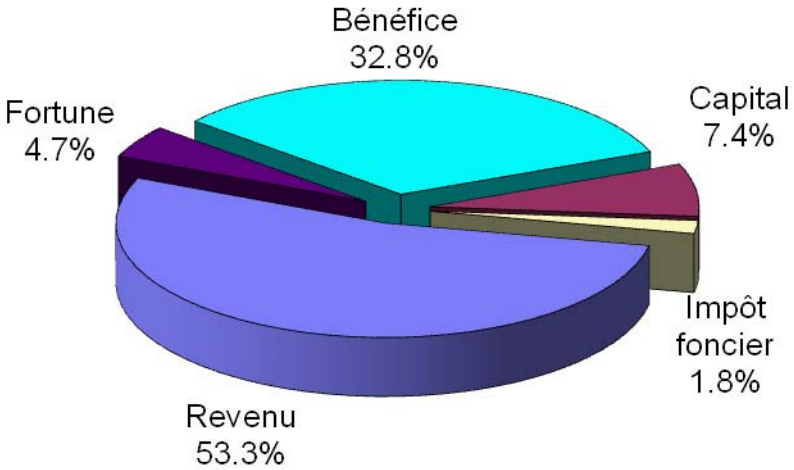

6. Tableau statistique

Années	PERSONNES MORALES					PERSONNES PHYSIQUES										
	Nb de contrib.	Capital	Foncier	Bénéfice	Imput. forfait.	Coeff.	Nb de contrib.	Revenu	Source	Frontaliers	Prestations en capital		Fortune	Rectif. et rappels d'impôt	Intérêts nets	**Total**
	en milliers de francs					en milliers de francs					Montant	*Nombre*				
2001	*1'581*	6'497	1'817	39'742	-1'826	*95*	*21'158*	77'076	6'025	345	-	*744*	9'830	4'562	521	**165'747**
2002	*1'419*	10'358	1'787	41'418	-1'956	*94*	*21'363*	84'563	5'937	341	-	*543*	8'600	7'419	317	**180'147**
2003	*1'450*	8'988	2'165	25'657	-1'849	*90*	*21'438*	80'199	5'370	440	-	*479*	7'539	4'364	795	**155'106**
2004	*1'480*	9'492	1'959	29'989	-2'683	*90*	*21'603*	82'250	5'994	528	1'010	*517*	8'493	2'237	651	**161'523**
2005	*1'499*	11'736	2'069	34'829	-2'777	*62*	*21'862*	57'509	4'739	1'343	649	*415*	5'843	1'904	935	**140'641**
2006	*1'594*	8'471	2'021	45'843	-2'245	*62*	*22'126*	57'160	4'544	219	921	*620*	6'497	2'044	820	**148'421**
2007	*1'629*	11'103	2'122	53'342	-2'006	*62*	*22'245*	60'058	4'546	1'070	832	*556*	6'720	1'383	891	**162'306**
2008	*1'670*	6'367	2'232	38'207	-115	*62*	*22'355*	63'211	4'851	1'421	959	*609*	6'682	1'060	956	**148'186**
2009	*1'709*	9'866	2'414	43'427	-106	*62*	*22'466*	63'798	5'527	1'572	915	*551*	5'422	2'029	723	**158'053**
2010	*1'767*	7'400	2'329	54'609	-274	*62*	*22'665*	62'741	5'132	1'669	754	*558*	6'165	2'351	776	**166'316**

Les valeurs ci-dessus correspondent aux montants comptabilisés durant l'année, soit pour 2010, les tranches 2010 et le solde des taxations 2009

2001 Introduction du système postnumerando pour les personnes physiques, nouvelle loi sur les contributions directes, barème de référence, coefficient à 95 intégrant la taxe hospitalière et la taxe de pompes, allégement de la taxation des personnes morales (taux maximum à 10% en lieu et place de 18.5%)
Le nombre de contribuables personnes physiques inclut les prestations en capital

2002 Personnes physiques : 94%

2003 Personnes physiques : 90%

2005 Personnes physiques : 62% et Introduction du splitting pour les familles monoparentales, dès la période fiscale 2005

2008 Personnes physiques : suppression de la déduction pour famille monoparentale, augmentation des déductions pour enfants et introduction de la déduction des frais de garde

Service économique et statistique

1. Généralités

Le service fournit deux types de prestations :

- une activité de promotion et d'assistance aux entreprises,
- une activité d'analyse économique et statistique.

2. Promotion économique

A la suite du rapport de la Commission fédérale des maisons de jeu sur le paysage des casinos en Suisse, le Conseil fédéral a décidé d'attribuer deux nouvelles concessions. L'une concernera la ville de Zurich, l'autre la région de Neuchâtel. Quatre groupes ont manifesté leur intention d'implanter un casino dans la région, dont trois en ville de Neuchâtel. Deux candidats, soit: le groupe Barrière et le Grand Casino Kursaal Berne, ont porté leur dévolu sur le bâtiment de la Rotonde, propriété de la Ville. Nous avons mené, durant le semestre écoulé, diverses négociations pour aboutir à l'élaboration d'un bail qui fait partie intégrante des dossiers transmis à la Commission fédérale des maisons de jeu. Le Conseil fédéral, sur préavis de la Commission annoncera en juin 2011, à qui les concessions seront octroyées.

Dans le prolongement du rapport 09-023, la subvention à l'association « Neuchâtel un cœur en ville » a été renouvelée. Les principaux faits marquants sont le groupement des commerçants par quartier et l'organisation de la quinzaine neuchâteloise. La manifestation, qui s'est déroulée durant les deux premières semaines de juin, a rencontré un vif succès. Comme annoncé lors des diverses assemblées qui se sont tenues tout au long de l'année et en particulier lors de l'assemblée générale extraordinaire de novembre dernier, M. Daniel Brodt a mis fin au 31 décembre à son mandat de président de " Neuchâtel un cœur en ville". L'association se séparera de son Manager du centre-ville, M. Michel Clottu, fin janvier 2011. Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour ce poste. Il peut être rappelé que le chef du développement économique est toujours membre du comité de l'association "Neuchâtel un cœur en ville ".

En partenariat avec la Haute Ecole de gestion Arc et dans le cadre d'un cours de "city branding" (ou comment vendre la ville comme une marque), deux études de marché ont été menées auprès de la population. L'une a porté sur l'image de la ville, l'autre sur la perception des Jeunes-Rives et du projet RING. La collaboration se poursuivra en 2011, afin d'approfondir encore les réflexions sur l'attractivité de la ville de Neuchâtel.

Le groupe de travail réunissant, sous l'égide du Canton, les directeurs et professeurs de l'Université et de la Haute école de gestion Arc ainsi que des représentants de sociétés internationales de la région, a poursuivi ses travaux. C'est ainsi qu'en mars prochain débutera à la Haute école de gestion Arc, une nouvelle formation de comptable qualifié dispensée en anglais et présentée sous le label "Certificate of Advance Studies in International Financial Accounting".

Dans le cadre de la commission économique du réseau des 3 villes, deux rencontres ont eu lieu avec les associations économiques faîtières. Par ailleurs, le directeur du développement économique a rencontré les associations de commerçants à plusieurs reprises tout au long de l'année, avec le directeur des infrastructures et énergies. Cette disponibilité est très appréciée et les discussions sont à la fois nourries et constructives.

Comme il est de coutume, des rencontres régulières ont eu lieu avec le représentant du service économique de l'Etat. Ces échanges de vue sont l'occasion de traiter divers sujets ayant trait au développement économique. De même, des rencontres avec les entreprises de la place sont l'occasion d'un échange de vue et permettent de prendre en considération les réflexions émises.

Ainsi, la société Panerai s'est vue contrainte de reporter le projet de construction de l'unité de production à "Puits-Godet". Ce retard a rendu nécessaire une prolongation de deux ans du droit de réméré grevant la parcelle. Les dirigeants de la manufacture horlogère tablent sur un démarrage du projet en 2011.

Fort du succès des éditions précédentes, nombre de responsables et directeurs des entreprises et sociétés actives sur le sol communal ont répondu en septembre dernier à l'invitation de la Ville au traditionnel cocktail des entreprises. Ils ont été accueillis par le Conseil communal in corpore.

3. Statistiques

3.1. Recensement fédéral des entreprises

Le dernier recensement des entreprises, mené par l'Office fédéral de la statistique (OFS), a eu lieu en 2008. De telles enquêtes, réalisées à l'échelle nationale, sont effectuées tous les trois ou quatre ans. Elles portent sur l'ensemble des établissements et entreprises. La prochaine en date se déroulera en 2011.

Pour les derniers chiffres et commentaires disponibles, il y a lieu de se référer au précédent rapport (pages 131 et 132).

3.2. Statistiques cantonales

Le Service participe également à la statistique cantonale sur les logements et les locaux vacants, qui est effectuée annuellement au début du mois de juin. Ce recensement permet de dresser un état de situation des disponibilités sur le marché (régies ou privés) et de suivre l'évolution au fil des années.

3.2.1. Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacance

Date	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total	Parc de logements	Taux de vacance
01.06.2008	31	12	19	15	7	2	86	17'627	0.49%
01.06.2009	28	8	16	16	10	1	79	17'748	0.45%
01.06.2010	**27**	**15**	**22**	**17**	**11**	**2**	**94**	**17'820**	**0.53%**

Quand bien même la situation se redresse quelque peu, la Ville de Neuchâtel se trouve toujours en situation de pénurie avec un taux de vacance de 0,53%. Il est généralement admis qu'il y a pénurie lorsque ce taux est inférieur à 1,5%.

A l'exception des 1 pièce, toutes les autres catégories d'appartements ont enregistré une augmentation de l'offre entre 2009 et 2010. De même, le parc de logements a poursuivi sa progression, pour bientôt atteindre les 18'000 logements. En une décennie, le parc immobilier a progressé de plus de 4%.

Par district, Boudry avec un résultat de 0,48% affiche le taux de vacance le plus faible suivi par le district de Neuchâtel avec un taux de 0,49% et le Val-de-Ruz avec 0,59%. Ces trois districts sont donc toujours en pénurie de logements. A l'opposé, le district du Locle avec un indice de 4,69% présente le taux le plus élevé. Enfin, les districts du Val-de-Travers et de La Chaux-de-Fonds affichent des taux respectivement de 1,52% et 2,01%. La moyenne cantonale se situe quant à elle à 1,30%.

En Ville de Neuchâtel, entre 2009 et 2010, les loyers se sont orientés à la hausse, à l'exception des appartements de 2 et 3 pièces qui enregistrent une baisse respectivement de quelque 160 francs et 60 francs.

Loyer mensuel des logements à louer, au 1er juin 2010 (sans les charges) :

Villes	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
Neuchâtel	612	989	1'083	1'565	2'228	-
Val-de-Travers	-	585	776	949	1'263	-
Le Locle	283	491	527	767	1'004	-
La Chaux-de-fonds	419	587	751	1'012	1'327	1'411

(Source: Office cantonal de la statistique)

3.2.2. Evolution des locaux commerciaux et industriels vacants

Date	Bureau en m2	Magasin en m2	Atelier en m2	Dépôts en m2	Autres en m2	Total locaux	Total en m2
01.06.2008	6'314	2'385	318	1'167	2'770	69	12'954
01.06.2009	7'413	2'189	200	414	1'956	102	12'172
01.06.2010	**4'074**	**1'334**	**3'665**	**670**	**2'506**	**63**	**12'249**

Au 1er juin 2010, la Ville de Neuchâtel recensait 63 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants, l'équivalent d'une surface de 12'249 m2. Par rapport à l'année précédente, bien que le nombre de locaux vacants ait diminué de 39 unités, la surface totale disponible a augmenté de près de 77 m2, signifiant par là que les surfaces disponibles sont de plus grande taille. En effet, c'est la catégorie des ateliers qui a vu ses surfaces disponibles le plus progresser.

Par district, La Chaux-de-Fonds comptait, avec 37'044 m2, la plus importante surface disponible, suivi par Neuchâtel avec 14'052 m2 et Boudry avec 6'569 m2. Au Locle l'on dénombrait 2'976 m2 disponibles et au Val-de-Travers 1'010 m2. Enfin, le Val-de-Ruz n'avait à disposition que 850 m2 de surfaces libres.

Par rapport à 2009, les loyers en ville de Neuchâtel ont enregistré des hausses s'agissant des bureaux, et locaux de vente alors que les dépôts ont vu leur location légèrement à la baisse.

Loyer moyen en francs par m2 et par an des locaux industriels et commerciaux vacants à louer, au 1er juin 2010 (sans les charges):

Villes	Bureau, cabinet médical	Magasin, local de vente	Atelier, usine	Dépôts, entrepôt	Autre local
Neuchâtel	204	246	150	85	155
Val-de-Travers	-	-	-	-	-
Le Locle	79	-	111	-	-
La Chaux-de-fonds	127	108	115	109	101

(Source: Office cantonal de la statistique)

Service des assurances

1. Généralités

Le Service des assurances gère tous les contrats d'assurance (ne relevant pas des assurances sociales) conclus pour les différents services de l'administration et des institutions para-étatiques qui lui ont confié cette tâche. Il est l'organe de référence pour conseiller les services et les institutions dans les domaines des assurances responsabilité civile et des assurances choses. Le Service, en collaboration avec un courtier de la place, coordonne la gestion des risques, la détermination des besoins de couverture et la résolution des sinistres. Les contributions financières (primes) et les prestations en cas de sinistre des compagnies d'assurances sont comptabilisées dans les comptes des services concernés.

2. Activités

2.1. Assurance responsabilité civile

Dans le cadre des assurances responsabilité civile, la Ville de Neuchâtel a contracté diverses polices d'assurances ayant trait tant à la RC entreprise que véhicules.

Au 31 décembre 2010, la ville disposait d'une flotte de 254 véhicules, soit 120 véhicules légers, 104 camions, véhicules lourds et engins de travail, 7 motos, 16 scooters et 7 bateaux.

A l'instar des années précédentes, les causes de sinistres les plus nombreuses restent les cas de responsabilité civile véhicules. Il s'agit de la plupart du temps de petits accrochages. Ainsi en fin d'année écoulée et avec les chutes de neige, le matériel roulant de la voirie a été fortement sollicité. De nombreuses touchettes ont du être déplorées. Les autres cas de RC entreprises n'ont occasionné que des sinistres de faible conséquence financière. Le montant des sinistres pris en charge par les compagnies d'assurances RC s'est élevé à 78'163,15 francs.

Risques assurés	Nombre de polices	Nombre de sinistres
Responsabilité civile entreprise ou exploitation	7 (7)	7 (12)
Responsabilité civile des véhicules	2 (2)	28 (20)

2.2. Assurances choses

Par l'intermédiaire du courtier IBC, un appel d'offres a été lancé pour la conclusion d'un contrat d'assurances choses, en conformité avec la loi sur les marchés publics. Six compagnies d'assurances ont répondu à l'appel. C'est le groupe XL qui a emporté le marché. Le contrat porte sur la période 2011 à 2014.

La faible sinistralité durant l'exercice 2010 a été profitable dans le cadre de l'appel d'offres mentionné ci-dessus.

Risques assurés	Nombre de polices	Nombre de sinistres
Incendie du mobilier et du matériel	5 (5)	0 (0)
Accidents « crèches et élèves »	2 (2)	0 (0)
Vol par effraction	2 (2)	1 (0)
Dégâts des eaux au mobilier et aux bâtiments	10 (10)	1 (1)
Bris de glaces	5 (5)	1 (1)
Combinées « techniques, choses, grêle » et divers	17 (17)	1 (0)
Bris de machines	3 (3)	0 (0)
Travaux de construction + RCMO	2 (2)	0 (0)

3. Fonds d'auto-assurance

Les dégâts d'eau et les véhicules (casco) sont couverts pour la plupart par les fonds d'auto assurance. Le risque de dégâts importants sur les véhicules, en particulier ceux du SIS, est désormais couvert par une assurance casco complète, dont la franchise a été fixée à 50'000 francs.

Le fonds d'auto-assurance des véhicules a été sollicité à 8 reprises pour des dégâts s'élevant à 21'889,45 francs. S'agissant du fonds d'auto-assurance dégâts d'eau des immeubles, il n'a été sollicité qu'une fois, à concurrence de 20'000 francs.

Fonds d'auto-assurance dégâts d'eau des immeubles

Ce fonds est alimenté par une prime basée sur la valeur d'assurance immobilière.

Solde au 1er janvier 2010	1'051'934.35
Primes	138'621.10
Sinistres dégâts d'eau	-20'000.00
Solde au 31 décembre 2010	**1'170'555.45**

Fonds d'auto-assurance véhicules (casco)

Ce fonds est alimenté par des primes différenciées entre véhicules lourds, légers et scooters.

Solde au 1er janvier 2010	159'116.47
Primes	66'800.00
Prime casco complète payée	-26'575.50
Sinistres casco véhicules	-21'889.45
Solde au 31 décembre 2010	**177'451.52**

Contrôle des finances

1. Généralités

L'activité et les missions du contrôle des finances ainsi que la collaboration avec KPMG ont été décrites dans le rapport de gestion précédent (pages 137 et 138).

2. Activités 2010

Le programme de travail élaboré en collaboration avec KPMG pour les années 2009 à 2011 arrive à son terme. Le système de contrôle interne (SCI) de la Ville a été analysé et les comptes 2008 et 2009 ont fait l'objet d'une revue limitée. Conformément à la Loi sur les communes (art. 35 LCo), les comptes 2010 feront l'objet d'un audit complet en 2011.

Durant l'année 2010, le contrôle des finances a rédigé un dizaine de rapports portant notamment sur les prêts et les participations, les liquidités et les emprunts, les financements spéciaux et les subventions, les fournisseurs et les achats ainsi que sur les débiteurs et les ventes. Les manquements constatés et les améliorations possibles ont fait l'objet de recommandations qui seront traitées prochainement. Le contrôle des finances a également participé à différents groupes de travail et réalisé plusieurs contrôles de caisse.

Les contrôles effectués en collaboration avec KPMG ont surtout porté sur les processus comptables liés au bilan. De par leur nature, ces contrôles touchaient essentiellement les Services financiers. Dès 2011, les contrôles seront orientés vers les différents services de la Ville ainsi que sur le suivi des recommandations déjà émises.

Dans le domaine des fondations, l'année 2010 a été marquée par la nomination d'un commissaire (art. 83d CC) pour l'une des huit fondations sous la surveillance du Conseil communal, nomination qui a été contestée par le Conseil de cette fondation. Le cas est actuellement pendant devant le Tribunal cantonal. La surveillance des autres fondations n'amène pas de commentaires particuliers.

Centre électronique de gestion

1. Introduction

Surfant sur la vague de l'année précédente, les activités du Centre électronique de gestion (CEG) ont été une nouvelle fois denses. Avec l'appui d'un personnel très motivé, les projets se sont succédé en mariant les compétences de l'ensemble des métiers de l'informatique existant dans le service. C'est dans un esprit « solution » que les réalisations pratiques ont apporté aux services de l'administration et aux partenaires du CEG des outils adaptés à leurs besoins.

La richesse du portefeuille des services et des solutions informatiques existant au CEG méritait d'être présentée. Profitant de l'infrastructure mise en place pour la séance annuelle des communes neuchâteloises, une demi-journée supplémentaire a été organisée à l'intention des services de l'administration et des partenaires du CEG. Ce premier Salon de l'informatique de gestion a été durant deux journées un espace d'échanges entre concepteurs, développeurs, techniciens et utilisateurs. C'est dans l'Espace Perrier à La Tène que ce véritable déménagement du centre de compétences des administrations a eu lieu. En quelques heures, le personnel du CEG a installé un kilomètre de câbles, plus de vingt postes de travail, un réseau téléphonique, un accès au réseau avec et sans fil et même permis le déplacement physique de la hotline. Une réussite à reproduire dans le cadre des festivités du millénaire à Neuchâtel.

Cette intense activité s'est déroulée, avec en toile de fond, le projet de réunion des centres informatiques neuchâtelois (établissement cantonal d'informatique neuchâtelois – Ecine) au 1er janvier 2013. Dans ce dossier, les travaux sont dirigés par un Comité de pilotage et menés par un Groupe de projet. En date du 29 octobre, l'ensemble du personnel du CEG et du service informatique cantonal a été réuni pour la première fois. Invité par le Centre neuchâtelois de psychiatrie et Hôpital neuchâtelois, et en présence des autorités politiques, c'est sur le site de Préfargier que le personnel a été informé de l'état d'avancement du dossier et a découvert le nom du futur établissement sous l'appellation « Centre de services et de solutions informatiques ».

Du côté de l'informatique de Santé, la Convention neuchâteloise d'informatique de santé (CNIS) a démarré la phase d'analyse en vue de la création d'un Centre de compétence du système d'information sanitaire neuchâtelois (CC-SIS.NE). Ce centre de solutions devrait se synchroniser naturellement avec le projet Ecine.

Le présent rapport reprend les activités du service selon les centres de compétence.

2. Organigramme et personnel

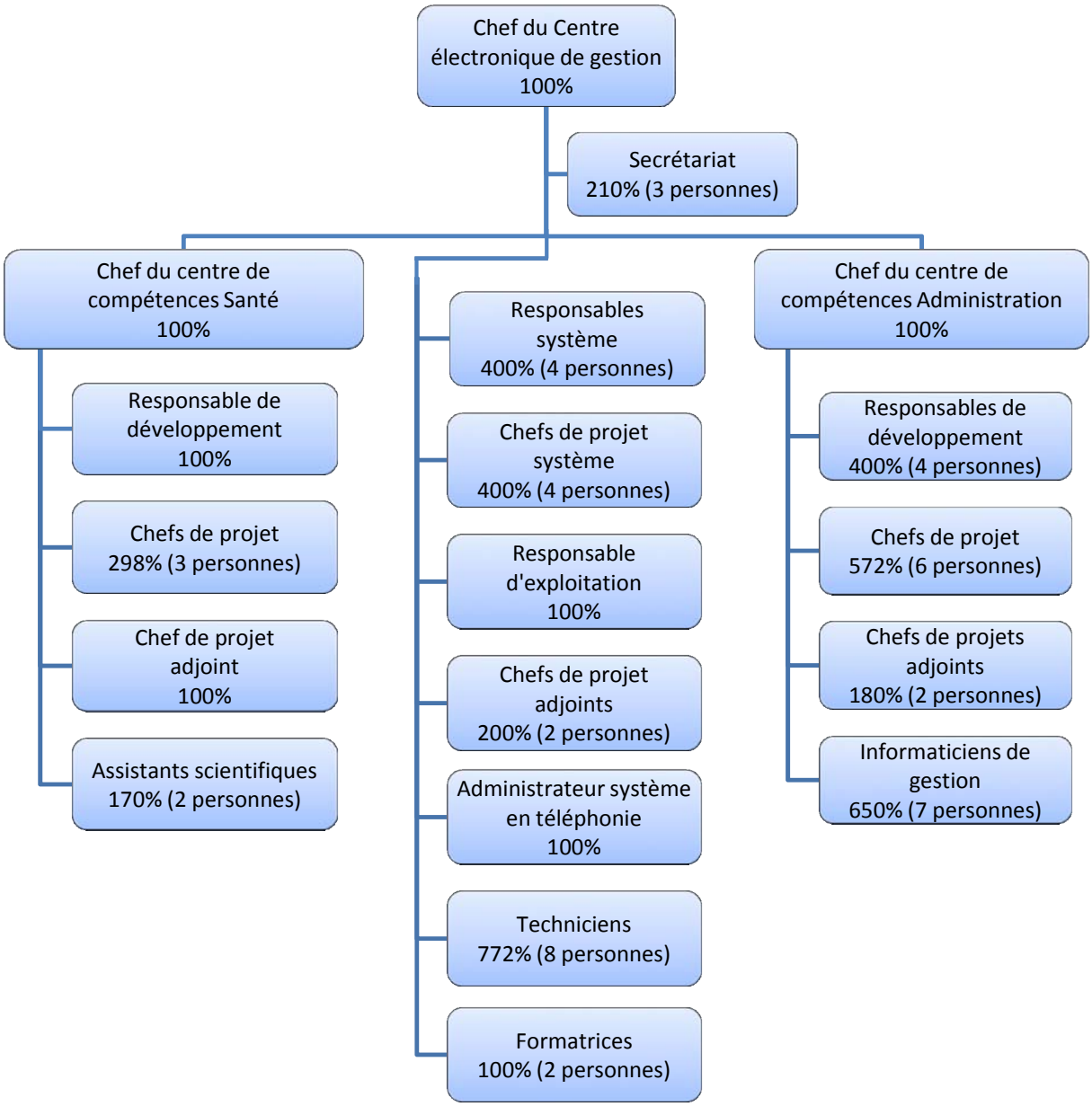

Dans la lecture de l'organigramme ci-dessus (état au 1er janvier), il faut tenir compte :

- de deux engagements : le 1er janvier (informaticien de gestion +50%) et le 15 juin (technicien système +100%)
- de deux démissions : le 31 juillet (chef de projet système -100%) et le 30 septembre (responsable de développement -100%)

2.1. Programme d'emploi temporaire InfoPlus

Mis en place le 1er février 2005, le programme d'emploi temporaire InfoPlus se poursuit à la satisfaction du Service cantonal de l'emploi et du service Jeunesse et Intégration. Dans les domaines du développement et de la maintenance informatique, de nombreux stagiaires ont eu l'occasion de parfaire les notions acquises dans le cadre de leur formation.

Le plan InfoPlus a accueilli 13 personnes, parmi lesquelles 6 ont trouvé un emploi ou repris des études.

3. Secteur administratif et de gestion

La clôture des comptes montre un excédent de recettes de 1'274'014 francs et s'améliore de 2'359'514 de francs par rapport au budget. Le résultat s'explique par une gestion dynamique des affaires, qui permet des ventes extraordinaires s'additionnant aux prestations de maintenance budgétées, ainsi que par des charges de personnel en baisse (délais de carence « naturels »).

Pour donner suite aux projets informatiques lancés en cours d'année par ses partenaires, le CEG a été contraint d'engager des charges supplémentaires. Ces engagements financiers ont fait suite à des commandes signées par les partenaires du CEG et ont été largement compensés par des recettes.

Du côté des contributions internes, elles ont été en rapport au budget.

4. Plate-forme technologique

Le dynamisme et l'innovation vont de pair avec l'informatique technique couvrant les quelque 3'500 postes de travail et les 300 serveurs gérés par le Centre de compétence technique pour le compte de l'administration et celui des partenaires du CEG. Les réorganisations structurelles, souvent non planifiées, ont une nouvelle fois complexifié le travail des équipes techniques qui ont dû s'adapter en faisant preuve d'ingéniosité. A mentionner la diversification des prestations techniques demandées sortant du cadre habituel.

Confrontée à des tâches toujours plus lourdes et complexes, l'infrastructure doit en permanence s'adapter aux demandes venant de tous les horizons. A l'informatique classique, se greffent de nombreux projets d'intégration métiers imposant des échanges sécurisés sur Internet et des terminaux mobiles mélangeant les technologies professionnelles et d'usage privé. L'infrastructure, quant à elle, doit continuellement anticiper ces changements pour pouvoir rapprocher les technologies de l'information aux réels besoins métiers. Seule cette stratégie permet de maintenir un concept basé sur la consolidation, la standardisation et la sécurité.

4.1. Le Back Office production

Une nouvelle année très stable dans la gestion des systèmes d'information. En plus des tâches courantes d'exploitation, il faut signaler les nombreux projets de mise en production d'applications.

L'occasion est donnée de constater qu'un centre de production informatique sécurisé doit impérativement être associé à des compétences pointues dans l'intégration de solutions. Ce concept en place au CEG est un outil stratégique pour l'administration et intéresse de nombreux partenaires.

A signaler que l'infrastructure à haute disponibilité mise en place l'année dernière a fait souffrir les spécialistes systèmes du service. En effet, une couche logicielle – essentielle au basculement des serveurs d'un nœud de virtualisation sur un autre – était défectueuse. Tout en maintenant une totale disponibilité des systèmes centraux, de multiples analyses ont été effectuées pour mettre le doigt sur le problème. La vulnérabilité identifiée, les mesures correctives se sont enchaînées parallèlement à la production. En résumé, l'expérience montre que les architectures hautement sécurisées apportent une telle complexité qu'elles fragilisent le système dans son ensemble. Paradoxe de la sécurité !

4.1.1. La téléphonie

Associée à une démarche cantonale, la Ville de Neuchâtel propose dorénavant à son personnel un abonnement de téléphonie mobile privé aux mêmes conditions techniques et financières que l'abonnement professionnel. Ainsi, à la suite d'un appel d'offre public, il est désormais possible – depuis le 13 septembre – d'offrir des prestations très concurrentielles, sous l'appellation « contrat CMN », à l'ensemble du personnel de l'administration communale, par l'intermédiaire de la société Swisscom SA.

Depuis le 1er octobre, l'installation téléphonique des piscines du Nid-du-Crô a été changée. L'analyse effectuée a démontré que le fait de supprimer le central téléphonique interne existant (jusque-là indépendant de la structure téléphonique de la Ville), tout en intégrant la plage de numérotation de la Ville, diminuera les coûts d'exploitation dès 2011.

En fin de vie, le central téléphonique du Théâtre du Passage a été renouvelé le 4 novembre par une technologie identique à celle déployée au CEG, au Lycée Jean-Piaget et à la Bibliothèque publique et universitaire.

Concernant l'exploitation, le personnel a dû répondre à 307 demandes d'assistance, dont 32 ont nécessité un déplacement sur site.

4.2. Le Back Office externe

Les années se suivent et se ressemblent ! Les projets techniques foisonnent et les chefs de projets système abordent, avec des compétences techniques allant de la voix à la donnée en passant par le réseau, des dossiers complexes illustrés dans les prochains chapitres.

4.2.1. L'administration communale de la Ville de Neuchâtel

Le travail de mise à niveau des postes, qui a accompagné le déploiement de la nouvelle suite bureautique en 2009, a porté ses fruits. Cette stabilité à la place de travail a permis de diminuer le nombre d'interventions sur site.

A mentionner, l'installation des premières antennes WiFi dans certaines salles de conférences de l'administration. Trois types d'accès différents sont ainsi proposés (réseau administratif sécurisé, réseau Internet pour les visiteurs de l'administration et le réseau pédagogique neuchâtelois).

Dans les tâches de renouvellement, le routeur principal de l'Hôtel communal a été remplacé avec une augmentation de débit sur l'introduction du réseau. D'autres actions ponctuelles ont été menées telles que l'intégration de la voix sur le réseau local des piscines et une solution de saisie des temps au service des Sports.

4.2.2. Domaine de la Santé

Le point principal est sans conteste la poursuite du projet de reprise des nombreux sites constituant le Centre neuchâtelois de psychiatrie. A mentionner, le site de Préfargier qui était géré par un service informatique autonome. Les serveurs ont dû être repris, les postes de travail régénérés et migrés sur Nœud cantonal neuchâtelois (NCN). Ces actions ont été accompagnées d'une refonte complète des droits d'accès et des services applicatifs associés.

Pour Hôpital neuchâtelois (HNe), l'occasion est de mentionner quelques projets pour illustrer les missions accomplies, à savoir :

- intégration d'un nouveau scanner en radiologie avec un portail d'accès aux images. Création d'un réseau d'imagerie médicale et migration des modalités dans la perspective du projet d'archivage institutionnel ;
- conception et réalisation d'un réseau spécifique aux activités de radiothérapie. Installation d'un système de gestion du système d'information du service sur un environnement propre et sécurisé ;
- déploiement de la couche informatique liée au nouveau central téléphonique (serveurs, réseau, services d'alarmes). Installation d'un système domotique de télésurveillance des sites hospitaliers à La Chaux-de-Fonds et à Pourtalès ;
- intégration et déploiement de solutions métiers en médecine nucléaire (Vénus), en radiologie (MagicStore), en pneumologie, en gynécologie (Viewpoint), dans la gestion des repas (Logimen), en cardiologie et en pneumologie ;
- démarrage du projet de renouvellement de la suite bureautique MS Office 2007 avec deux serveurs de déploiement.

Et de très nombreux mouvements organisationnels dans les multiples secteurs d'activité de l'institution.

Pour être exhaustif, il ne faut pas oublier la mise en exploitation du dossier « Résidents » dans les homes ANEMPA et les implémentations d'applicatifs médico-techniques pour ADMED.

4.2.3. Communes conventionnées et partenaires externes

Une activité intense et variée est à relever dans le secteur des communes. En plus des missions traditionnelles de migration de plate-forme bureautique et d'applications, les demandes de raccordement au réseau cantonal pour les sites administratifs périphériques sont nombreuses. A mentionner, les premiers déploiements d'antennes WiFi dans les zones d'accueil administratives sur six sites communaux. La téléphonie intégrée sur le réseau cantonal en lien avec le concept de téléphonie mobile (CMN : Corporate management network) intéresse de plus en plus les communes et est désormais déployée dans plus de dix communes neuchâteloises.

Concernant les partenaires externes, l'effort s'est porté sur le déploiement du nouveau système de billetterie des transports publics neuchâtelois. Le réseau permettant la mise à jour d'informations entre les bus et l'administration est opérationnel et les nouvelles caisses sont en place.

4.3. Le Front Office – Centre de réparation de l'Entité neuchâteloise (CREN)

Les équipes du Front office et du CREN ont pour objectif de traiter tous les problèmes techniques de terrain relatifs aux utilisateurs, qu'ils soient de maintenance, d'installation ou d'autres types. Le CREN a en outre une mission cantonale et assure, en atelier, la maintenance de plus de 8'000 postes de travail et périphériques en provenance des autres services informatiques (SIEN et SITEL).

Un service help desk permettant d'avoir un suivi de toutes les opérations est utilisé dans le cadre de cette structure. Ce service central d'assistance, organisé en centre d'appels via un numéro d'appel unique (hotline), prend en charge tous les problèmes rencontrés par l'utilisateur jusqu'à leur résolution.

Pour mémoire, il a été défini trois niveaux de maintenance :

- les pannes de niveau 0 sont les pannes ou les demandes d'assistance réglées par téléphone ou télémaintenance ;
- les pannes de niveau 1 sont les pannes qui nécessitent une intervention et une réparation sur site. Elles se font uniquement pour la Ville de Neuchâtel et les partenaires ayant signé une convention ou un mandat de prestations ;
- les pannes de niveau 2 correspondent à la réparation des postes de travail et des périphériques en atelier.

Les statistiques sur l'activité du CREN sont les suivantes :

a) Pour la Ville de Neuchâtel et les partenaires ayant signé une convention ou un mandat de prestations

Pannes de niveau 0	Téléphone ou télémaintenance	6894
Pannes de niveau 0	Escaladées au BO	1734
Pannes de niveau 1	Interventions sur site	1003
Pannes de niveau 2	Réparation de PC et périphériques	640
	Total	**10'271**

b) Pour le reste de l'Entité

Pannes de niveau 2	Pour le SIEN (réparation de PC et périphériques)	376
Pannes de niveau 2	Pour l'Université de Neuchâtel - SITEL (réparation de PC et périphériques)	89
	Total	**465**

Cela représente un total de 10'736 pannes, pour une moyenne de 43 pannes par jour traitées par le CREN – Front office.

A noter que 19'045 appels et demandes d'assistance ont été reçus à la hotline en 2010.

4.3.1. Quelques chiffres

Cette année, 918 nouveaux postes de travail et portables ont été installés, ainsi que 174 imprimantes et 6 scanners.

Cela représente dans le détail :

	PC / portables	Imprimantes	Scanners
Pour la Ville de Neuchâtel	167	18	2
Pour les Ecoles	1	–	–
Pour les communes conventionnées	117	20	–
Pour la Santé	581	127	3
Pour les externes	52	9	1

Il faut relever que 648 commandes ont été passées à différents fournisseurs (dont 315 à Dell Computer, 263 à Doors Computer et 70 auprès d'autres fournisseurs). En outre, 39 offres ont également été établies.

A noter encore que 377 commandes ont été passées au travers du Webshop du CEG et que 769 factures externes et 207 ordres d'imputation internes ont été établis.

4.4. Assistance / Formation en matière de bureautique

Deux collaboratrices assurent la formation des utilisateurs – dans la salle de cours, sise au Passage Maximilien-de-Meuron, équipée de huit postes de travail – et l'assistance sur site ou par téléphone. Cette structure donne entière satisfaction aux utilisateurs et au Service des ressources humaines qui est responsable de la formation continue pour l'Administration.

Le déploiement de la suite MS Office 2007 s'est poursuivi sur quelques sites externes tout au long de l'année. Deux-cent-dix personnes, de toute provenance, ont ainsi pu bénéficier d'une demi-journée de formation chacune pour se familiariser avec les principales caractéristiques de ces nouveaux logiciels. En parallèle, les formatrices ont assuré l'assistance Bureautique sur les deux versions.

Plusieurs cours de base ont été organisés. Quarante-cinq personnes ont suivi les cours sur les logiciels Word, Excel, PowerPoint et Outlook. De nouvelles formations sur la gestion du contenu des sites Internet pour la Ville et les communes ont permis à vingt-quatre administrateurs de sites de parfaire leurs connaissances.

5. Centre de compétences Santé

Les restructurations, annoncées à mi-2009, ont marqué modérément la vie du Centre de compétences Santé du CEG. Si un travail important de réflexion et de conception a été entrepris tout au long de l'année au sujet de la réunion du CEG et du SIEN, une démarche similaire n'a débuté pour la santé qu'une fois l'automne arrivé. Cela ne prétérite en rien l'évolution nécessairement commune de ces deux dossiers qui verront l'édition de leurs conclusions d'une manière synchronisée au printemps 2011.

Le Centre de compétences Santé a fourni un énorme travail au cours de l'année. Comme remarqué à fin 2009, les restructurations sanitaires neuchâteloises principales étant achevées ou sur le point de l'être, des projets importants ont démarré pour soutenir celles-ci

et ainsi orienter le système d'information de manière à prendre en compte plus fondamentalement le suivi des prestations métiers des institutions de santé. Si une documentation électronique plus intense de l'activité des professionnels de santé est mise en œuvre, il en résultera corollairement la possibilité de disposer de meilleurs indicateurs relatifs à l'activité déployée. La mise à disposition d'outils de pilotage à l'attention des instances décisionnelles institutionnelles ou cantonales est l'un des objectifs essentiels du centre de compétence Santé.

Qu'il s'agisse du système d'information clinique et de toute la gestion de l'imagerie médicale de l'HNe ou de la gestion informatisée des clients, c'est à trois appels d'offres très importants que le CEG a participé démontrant bien la volonté d'évolution des institutions de santé en matière de système d'information.

Au milieu de l'année, le Centre de compétences Santé a appris que son responsable de développement désirait donner une nouvelle orientation à sa carrière et ainsi quitter le CEG à fin septembre après treize années d'activité.

Cet événement a conduit à une réorganisation importante de l'équipe, cela dans la perspective de l'évolution du Centre de compétences Santé. Il a également conditionné en partie la manière de mener certains projets afin d'assurer aux utilisateurs un service compétent en matière de développement, de maintenance et d'assistance.

Ce départ a induit une charge de travail plus importante pour les autres collègues de l'équipe. Il faut souligner l'état d'esprit positif et constructif ayant caractérisé le déroulement des opérations. Que soit remerciée ici toute une équipe qui a su serrer les coudes pour poursuivre sa mission sans perturbation pour les utilisateurs.

5.1. La Convention neuchâteloise d'informatique de santé (CNIS)

Durant l'année, ont été signés les deux derniers mandats de prestations entre le CEG et des membres de la CNIS. Il s'est agit de l'ANEMPA le 27 avril et d'ADMED le 26 août. Si ces mandats ont été signés plus d'une année après la conclusion de la convention entre la Ville de Neuchâtel et la CNIS, ce n'est pas en raison de tensions ou de difficultés à trouver un accord mais, paradoxalement, parce que la sérénité des relations entre le CEG et ces deux entités sanitaires n'a incité aucune partie à un effort de rapidité.

De la part des cinq membres de la CNIS, comme des autres institutions conventionnées avec le CEG, il est bon de souligner dans ce rapport que des remarques de satisfaction sont régulièrement formulées à l'égard du CEG, ce qui démontre que sa volonté de répondre aux attentes des partenaires est bien perçue et efficace.

Au mois de septembre, la CNIS a décidé de reprendre la démarche visant à créer un Centre de compétence du système d'information sanitaire neuchâtelois, désigné pour l'instant par le sigle CC-SIS.NE. Un comité de pilotage a été constitué ainsi qu'une équipe de projet. L'analyse a été confiée par mandat à une société de conseil, reconnue pour sa connaissance et ses compétences en matière de systèmes d'information sanitaires.

Le CEG est représenté au sein du comité de pilotage et de l'équipe de projet. Il est également régulièrement consulté sur l'organisation et le fonctionnement de l'informatique de santé dans sa forme actuelle ainsi que sur sa vision d'avenir.

5.2. Les hôpitaux de soins physiques

5.2.1. Hôpital neuchâtelois (HNe)

Au bénéfice d'un mandat de prestations signé à la fin de l'année 2008 avec le CEG, l'HNe a souhaité disposer d'un lien organique plus étroit avec le responsable du Centre de compétences Santé du CEG en le nommant plus formellement responsable de son système d'information. A ce titre, il assiste en tant qu'invité permanent aux séances de direction générale de l'établissement.

5.2.2. DOssier Médical Informatisé Neuchâtelois hOspitalier (DOMINO)

Développement principal de l'équipe, le dossier médical informatisé a connu cette année un déploiement important dans le cadre du déménagement de l'unité Mère-Enfant sur le site de l'HNe à Pourtalès qui s'est réalisé en deux étapes, les 22 février et 22 mars. Ainsi, depuis la fin du premier trimestre, le dossier ambulatoire obstétrical est informatisé et alimenté tout au long de la grossesse par les médecins et les sages-femmes. De cette façon, le jour de l'accouchement, l'histoire de grossesse de la parturiente est aisément disponible pour les soignants que celle-ci ait été suivie sur le site de La Chaux-de-Fonds ou sur le site de Pourtalès.

Au cours de l'été et de l'automne, a été réalisée ce qui sera très probablement la dernière grande migration technique de la solution DOMINO. En effet, afin d'assurer une stabilité de fonctionnement dans un environnement technique en perpétuelle évolution, l'utilisation de la version 9 de l'environnement de développement Uniface était devenue inéluctable. Le déploiement de DOMINO, développé avec Uniface v9, s'accompagne également d'une migration de l'environnement de terminalisation Citrix vers Terminal Server. Les premiers déploiements ont été opérés à la fin de l'automne. Les utilisateurs n'ont perçu que peu de modifications, ce qui était tout à fait l'effet escompté ! Ce déploiement se poursuivra et s'intensifiera au début de 2011 en fonction des résultats très positifs des premiers déploiements pilotes.

5.2.3. Système d'information clinique

Après une procédure d'appel d'offres en deux tours menée selon la Loi sur les marchés publics, l'HNe – conjointement avec l'Hôpital du Jura et l'Hôpital du Jura bernois – a choisi la solution SIEMS (système d'information des établissements médico-sociaux). Il s'agit d'une solution techniquement moderne qui est bien adaptée à la gestion des dossiers des résidents des institutions de soins chroniques et qui va également être adaptée aux besoins des institutions de soins aigus. Son déploiement y est prévu sur quatre ans.

Il est à relever qu'il s'agit de la même solution choisie dix-huit mois plus tôt par les homes de l'ANEMPA. Ce choix commun, résultat de deux démarches d'appel d'offres différentes, est tout à fait réjouissant pour ce qui tient de la cohérence du système d'information de santé du canton.

Une organisation de projet commune aux trois établissements hospitaliers a été définie et une équipe de projet unique est chargée depuis le mois de novembre de déployer la solution. Le CEG fait partie intégrante de la démarche dans la mesure où il est intégré aussi bien dans l'équipe de projet que dans le comité de pilotage.

La question de l'hébergement et de l'exploitation est en cours d'analyse bien que le CEG ait déjà proposé ses services comme centre de production informatique unique.

5.2.4. Système d'information d'imagerie médicale RIS/PACS

L'imagerie médicale est l'un des éléments-clés des moyens diagnostiques médicaux. A l'HNe, six sites sur sept sont producteurs d'images et chacun d'eux gère ses images pour lui-même alors que la prise en charge des patients est régulièrement intersite.

L'HNe a donc décidé de s'équiper d'un système unique et partagé d'archivage et de communication d'images (PACS = Pictures Archives and Communication System) en lien avec un nouvel environnement de gestion administratif des examens (RIS = Radiological Information System).

L'année a été consacrée à la rédaction d'un dossier d'appel d'offres et d'un cahier des charges précis. Avec l'unité d'ingénierie biomédicale de l'HNe, le CEG a largement soutenu le département d'imagerie médicale cela dans une complémentarité et un maillage des compétences exemplaires.

Lancée au mois de septembre, la démarche d'appel d'offres se poursuivra au-delà des limites calendaires de 2010.

5.2.5. Production d'indicateurs et Data Warehouse

Les institutions de santé, désormais autonomes de l'État dans leurs compétences de gestion, ont eu très rapidement besoin d'outils d'aide à la décision et d'indicateurs facilitant leurs analyses. Bon nombre de statistiques et de tableaux divers ont été minutieusement élaborés, mais leur production, fréquemment mensuelle et souvent manuelle, allie bonne efficacité par la qualité du résultat produit et efficience médiocre par la dimension très chronophage de leur construction.

La création d'entrepôts de données (Data Warehouse) à but statistique et leur alimentation régulière par des procédures automatiques permettent d'industrialiser la production d'indicateurs.

La première réalisation touchant le domaine du bloc opératoire a été complétée au cours de l'année d'une manière qui permet d'exploiter de façon intéressante les données disponibles. Les indicateurs à disposition sont de vraies aides à la décision pour les directions des hôpitaux de soins physiques.

Un travail similaire a été réalisé dans le domaine de l'imagerie médicale et produit, depuis la fin du printemps, des indicateurs d'activité avec un succès équivalent.

Une nouvelle démarche a démarré dans le domaine des ressources humaines pour le suivi des dotations et des salaires des départements et services de l'institution. Avec ce nouveau projet, la démarche de Data Warehouse sort des analyses de niche que constituent le bloc opératoire et l'imagerie médicale pour toucher d'une manière transversale l'ensemble des secteurs de l'Hôpital neuchâtelois.

Plus intéressant encore, comme les outils de gestion financière et de gestion des salaires sont les mêmes dans la majorité des institutions de santé, c'est avec un intérêt marqué et exprimé que l'Hôpital de La Providence, le Centre neuchâtelois de psychiatrie, ADMED et NOMAD s'intéressent aux développements en cours afin de pouvoir les récupérer à leur propre bénéfice. La mutualisation des solutions informatiques déploie ainsi ses effets dans la mesure où un développement mené pour une institution va pouvoir être généralisé aux autres avec des adaptations absolument minimales.

5.2.6. Divers projets et installations

Divers projets d'informatisation ont été menés ou ont abouti dans le secteur hospitalier, touchant notamment les domaines suivants :

- le déploiement d'une arborescence bureautique unique ;
- la gestion et la réservation des salles de conférence (Gelore) ;
- la gestion et la location des parkings (Gelore) ;
- la gestion des stocks du magasin médical central (Opale) ;
- la gestion et la commande des repas (Logimen et CalcMenu) ;
- la planification et la gestion des activités ambulatoires dans diverses consultations et policliniques (Polypoint/RAP) ;
- la planification et la gestion des examens de radiothérapie (Mosaiq).

5.3. NOMAD

S'étant restructuré, le secteur du maintien à domicile neuchâtelois vit sa réorganisation avec toutes les difficultés que cela peut engendrer. Le CEG accompagne cette réorganisation en soulignant, comme il l'a fait à plusieurs reprises depuis 2004, la nécessité de revoir en profondeur un système d'information qui n'est plus adapté à l'organisation actuelle. Malgré cette obsolescence, le système d'information de NOMAD fonctionne d'une manière stable et fournit l'essentiel des services en matière de comptabilité, de gestion du personnel, de gestion de stocks, de relevé et de facturation des prestations et du matériel fournis aux clients.

En cours d'année, NOMAD a lancé un appel d'offres de droit public afin de renouveler son système d'information «métier» de gestion des clients. Là aussi, le CEG participe activement à la démarche et se réjouit déjà de pouvoir mettre hors exploitation à fin 2011 la solution DOMIPS, une solution mise en production en 1996, qui se voulait transitoire pour une période de trois ans tout au plus.

5.4. L'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA)

5.4.1. Dossier informatisé du résident (DRI)

Cette année, le projet informatique central des homes a été le déploiement de l'application informatisée de gestion des résidents, choisie en 2009, la solution SIEMS.

L'infrastructure technique ayant été mise en place à fin janvier, le paramétrage a immédiatement débuté selon les spécifications établies en 2009 ainsi que la formation des personnes de référence. Démarrée à fin avril dans les sites pilotes, la saisie des dossiers des résidents s'est achevée à mi-mai pour le premier d'entre eux ! La cohérence de l'expression des besoins et la coordination menée dans un projet touchant plus de vingt institutions sont suffisamment remarquables pour être soulignées.

Décembre a été principalement consacré à l'intégration de la solution dans le système d'information des homes. Si le CEG est resté cantonné jusque-là au rôle d'hébergeur et d'exploitant, il lui a dès lors été possible d'exprimer ses compétences d'intégrateur et de garant de la cohérence du système d'information de santé. Son rôle va être ainsi renforcé au

cours de l'année 2011 dans ce projet important qui constitue la colonne vertébrale du système d'information de soins des homes.

5.4.2. Dossier administratif du résident et gestion administrative institutionnelle

En vue de son déploiement au 1er janvier 2011, un travail conséquent a été entrepris par les homes, le CIGES et le CEG pour le paramétrage de la solution OPALE qui est déjà active dans toutes les autres institutions de la CNIS ainsi qu'à l'Hôpital de La Providence. Il s'agit aussi de remplacer la plus ancienne application informatique du domaine de la santé du canton de Neuchâtel en production depuis la fin des années 1980.

Le projet a été quelque peu contrarié par le referendum déposé contre la nouvelle Loi sur le financement des EMS (Lfinems) dans la mesure où il a fallut revoir toutes les règles de gestion de facturation au dernier moment pour les adapter à la situation provisoire prévue pour l'année 2011.

5.5. Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)

L'année a démarré par la constitution d'un système d'information unique et l'abandon des bases de données des institutions constitutives du CNP. Ainsi, le CNP fonctionne avec une base comptable unique, un seul environnement « patients », une base de facturation unique, un environnement « employés » unique ainsi qu'une seule base de dossiers médicaux informatisés. L'environnement de messagerie électronique a également été unifié dès le premier jour de l'année.

S'agissant des « patients », six bases de données ont été fusionnées avec élimination des doublons. A partir de 69'689 références des anciennes institutions psychiatriques, a été constitué le fichier « patients » du CNP comprenant, au 1er janvier 2010, 59'198 références.

Au cours de l'année, se sont poursuivis les travaux permettant l'intégration du site de Préfargier au NCN. Ces travaux ont porté sur tous les composants de l'infrastructure. La connexion au NCN a été modernisée avec un débit augmenté, les éléments actifs du réseau ont été changés tout comme les serveurs, et plusieurs base de données ont été transférées au CEG.

Dès les dernières semaines de l'année, un à un, les PC ont été reconfigurés et migrés sur le NCN. Une priorité a été mise sur les PC devant être utilisés dès le début de 2011 pour l'extension de l'utilisation de DOMINO sur le site de Préfargier.

Le CNP, intégrant un secteur consacré à la psychiatrie de l'âge avancé, est de ce fait membre de l'ANEMPA. Ainsi, il peut bénéficier pour ce secteur des avantages offerts par l'informatisation des dossiers des résidents. Depuis l'automne, les premières démarches ont été entreprises afin que ces dossiers soient informatisés au cours de l'année 2011 avec le SIEMS, l'outil choisi par l'association des homes. Une future extension de l'utilisation du SIEMS aux autres secteurs du CNP doit faire l'objet d'une réflexion, mais semble être l'évolution naturelle et logique du système d'information psychiatrique neuchâtelois.

6. Centre de compétences Administrations

6.1. Gestion des salaires et ressources humaines

Dans le domaine des ressources humaines le CEG collabore pour transposer les procédures administratives en processus informatisés dans le système développé par le CEG à cet effet (outil MémoTIC). Il s'agit d'un projet mené par la Ville dans le cadre des mesures prises pour améliorer l'organisation et la qualité du travail ainsi que pour mettre en place des outils de contrôle des processus et procédures administratifs internes.

6.2. Gestion communale

L'année 2010 a vu la fin des travaux de migration générale des communes de leur ancien système informatique vers le nouveau système d'information développé au CEG (ETIC). Pour rappel, les travaux de migration qui ont finalement concerné 35 communes neuchâteloises ont débuté en 2006. Le planning initial a donc été respecté et cela est d'autant plus important que ce nouveau système constitue l'élément-clé pour irriguer l'OFS pour la nouvelle statistique de la population qui démarre cette fin d'année 2010. A partir de cette date, le recensement auparavant effectué tous les 10 ans est remplacé par un recensement annuel, avec des envois trimestriels, entièrement automatisé et se basant exclusivement sur les registres informatisés des communes, en particulier sur le registre des habitants.

Par le passé, mention a été faite des travaux importants et réguliers menés pour la société Vidéo 2000, partiellement propriété de la Ville de Neuchâtel. Cette année un tournant a été pris par l'actionnaire majoritaire Cablecom. En effet, ce dernier a décidé que Vidéo 2000 utiliserait à l'avenir leur plate-forme informatique unifiée pour la gestion technique, la gestion des abonnés et la facturation des prestations numériques. Cette décision a eu pour effet de stopper divers projets sur lesquels Vidéo 2000 travaillait avec le CEG. Il restera une activité régulière de gestion et de facturation, mais moins importante et nécessitant moins d'évolutions.

6.2.1. Gestion communale – ETIC

Situation à fin 2010, dans l'ordre d'introduction :

Site	Volumes
Corcelles-Cormondrèche	4'580 hab.
Bôle	1'767 hab.
Hauterive	2'467 hab.
Bevaix	3'792 hab.
Le Cerneux-Péquignot	326 hab.
La Chaux-du-Milieu	447 hab.
Colombier	5'590 hab.
Neuchâtel	32'819 hab.
Gorgier	1'906 hab.
Saint-Aubin - Sauges	2'447 hab.
Vaumarcus	245 hab.

Site	Volumes
Cornaux	1'502 hab.
La Tène	4'856 hab.
Val-de-Travers	10'864 hab.
Fontainemelon	1'584 hab.
Les Geneveys sur Coffrane	1'506 hab.
La Chaux-de-Fonds	37'582 hab.
Boudry	4'967 hab.
La Brévine	668 hab.
Les Verrières	658 hab.
Cressier	1'912 hab.
Saint-Blaise	3'105 hab.
Cortaillod	4'522 hab.
Les Brenets	1'079 hab.
Les Ponts-de-Martel	1'288 hab.
Le Landeron	4'424 hab.
Brot-Plamboz	254 hab.
Cernier	2'200 hab.
Peseux	5'770 hab.
Fresens	210 hab.
Montalchez	236 hab.
Rochefort	1'079 hab.
Fenin-Vilars-Saules	793 hab.
Engollon	103 hab.
La Sagne (en cours de migration)	973 hab.
35 communes	**148'530 hab.**

De nouveaux modules sont apparus dans ETIC pour élargir le potentiel du système : un module pour la gestion des cimetières, un module de gestion des inventaires et une gestion des droits utilisateurs plus complète et paramétrable.

6.2.2. Gestion communale – Giadm v3 et Giadm v2

Seules quelques consultations sont encore effectuées sur ces anciens systèmes. Des travaux préparatoires permettant l'archivage des données importantes ont été menés et se termineront en 2011.

6.2.3. Gestion communale – Logiciel DISA

Situation à fin 2010 :

Sites	Volumes
13 communes	10'165 hab.
	10'165 hab.

Les travaux essentiels assurés dans ce domaine l'ont été dans l'assistance et la maintenance ainsi que dans le déploiement de nouvelles versions de programmes pour la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités.

6.2.4. Dépouillement des élections – SYDEN

Faible activité dans le cadre des élections puisque l'année 2010 n'a vu que des élections complémentaires se dérouler en janvier et en octobre – novembre.

6.3. Instruction publique / Culture

6.3.1. Ecoles – Cloée

Situation à fin 2010 :

Type d'école	Nb d'écoles	Nb d'élèves	Nb d'utilisateurs
Enfantines	43	3'286	84
Primaires	48	9'415	100
Ecoles secondaires	8	7'985	93
Lycées	3	3'313	31
Professionnelles	3	6'981	202
Institutions et écoles privées	23	859	60
Sous-total	*128*	*31'839*	*570*
Services transversaux			165
Enseignants connectés			2'731
Total	**128**	**31'839**	**3'466**

Pour cette année encore, le travail de l'équipe des écoles s'est poursuivi de manière équilibrée entre des travaux de proximité pour l'ensemble des clients (gestion de projet, assistance, formation, paramétrage, évolutions mineures) et la réalisation de divers mandats confiés par les comités de projets et les services de l'enseignement.

Dans le cadre des mandats de développement réalisés, à signaler cette année :

- le passage en production du « Rôle de classe informatisé » dans toutes les écoles primaires du canton, ce projet implique que chaque enseignant devient un utilisateur de Cloée ;
- le développement d'un module de « Mobilité professionnelle » pour permettre aux enseignants du secondaire 2 de communiquer leurs disponibilités dans le cadre des diminutions de certaines charges d'enseignement décidées au printemps 2010 ;
- l'enrichissement des traitements de mise à jour des données de base de Cloée avec des informations en provenance de la BDP ;
- des améliorations sur les modules des horaires, des projections et des absences élèves ;
- une adaptation de la gestion des épreuves cantonales du degré 8 ;

- un travail de fond sur la gestion des cours interentreprises pour les écoles professionnelles ;
- l'avancement des développements pour le projet de modernisation du système d'enquête mené par l'OFS qui va entrer en vigueur en 2011.

Le projet Cloée pour le canton du Jura s'est poursuivi durant l'année avec le démarrage des modules de gestion des notes pour le secondaire 1 et le secteur professionnel. Le Lycée de Porrentruy a lui aussi rejoint les écoles utilisatrices de Cloée à la rentrée scolaire 2010.

Le Comité de pilotage cantonal de l'informatique scolaire mené par le DECS a décidé de mandater le CEG pour effectuer une migration technologique de Cloée et une remise à jour de l'interface utilisateur. L'année a donc été consacrée à évaluer diverses solutions techniques puis à entamer les travaux préparatifs, préliminaires nécessaires aux travaux de développements proprement dits qui s'effectueront entre 2011 et 2014. Il est important de souligner que ce projet consistera en une évolution profonde, mais permettra parallèlement de conserver beaucoup d'éléments du système Cloée actuellement en fonction.

6.4. Musées

Le système d'information – mis en place pour le Groupement des musées neuchâtelois en 2006 – compte maintenant 12 musées utilisateurs et près de 25'000 objets y sont référencés. Une partie des collections est même disponible en consultation Internet par exemple pour le musée du Château de Valangin ou le musée Paysan de La Chaux-de-Fonds.

Le projet mené avec le MEN avance quant à lui selon les prévisions, la première phase du développement mené par la HEG Arc est terminée et les tests avec les utilisateurs débutent. L'intention initiale est donc maintenue de déployer le système en 2011 et d'étendre son utilisation aux autres musées intéressés en valorisant les compétences et la collaboration entre institutions.

6.5. Environnement de gestion

6.5.1. Plate-forme de gestion financière SAINet

Comme en 2009, le travail s'est focalisé sur la maintenance et la stabilisation de l'infrastructure technique.

Type de site	Nombre	Utilisation	Volumes
Ville de Neuchâtel (services)	20	CGE, FOU, DEB, STO, SAL, CHA, REG	100 utilisateurs
Communes	35	CGE, FOU, DEB, SAL	138 utilisateurs
Services de l'Etat	4	CGE, FOU, DEB, STO, CHA, REG, ADR	9 utilisateurs
Divers sites	8	CGE, FOU, DEB, STO, SAL	35 utilisateurs
Total	**67**		**282 utilisateurs**

Légende **:** CGE – comptabilité générale / FOU – gestion des fournisseurs / DEB – gestion des débiteurs / STO – stock et facturation / SAL – gestion des salaires / CHA – gestion analytique chantier / REG – régie immobilière / ADR – gestion dossier.

6.5.2. Outils financiers complémentaires

Les outils complémentaires à la plate-forme financière SAINet continuent de s'enrichir pour répondre à la demande des utilisateurs et donner à ceux-ci toujours plus de confort dans leurs travaux quotidiens. Cette année a vu la mise en fonction du module analytique en remplacement d'une ancienne application et un module de contrôle débiteurs.

Outils	Utilisation	Volumes
	Pour la Ville de Neuchâtel	
Argos	Analyse financière et reporting	151 utilisateurs
G2i	Gestion des investissements	55 utilisateurs
Argos-FI	Système de facturation interne	101 utilisateurs
Argos-SAL	Contrôle et suivi des salaires versés	47 utilisateurs
Argos-AN	Comptabilité analytique	10 utilisateurs
	Pour les communes	
Argos-CO	Analyse financière pour les communes (31)	166 utilisateurs
Argos-DEB	Contrôle système débiteurs	1 utilisateur
	Total	**531 utilisateurs**

6.5.3. Gestion des activités et des heures (Timelead)

De nouveaux clients sont venus rejoindre ce système de gestion, il s'agit des communes de La Tène, des Geneveys-sur-Coffrane et de Saint-Blaise ainsi que de la nouvelle structure Multiruz.

6.5.4. Gestion des processus administratifs (MémoTIC)

En 2009, le rapport signalait les travaux débutant avec les Services financiers dans la description et l'application des procédures administratives. Sur 2010, ce projet s'est poursuivi avec la fin du développement du système de gestion et son test auprès des Services financiers, du Service des ressources humaines, de la section de l'Environnement et du CEG.

6.5.5. Gestion électronique des documents

Ce vaste projet se poursuit avec la création au niveau cantonal d'un Comité de pilotage et d'un groupe de travail technique par l'Office des archives de l'Etat. Le CEG est impliqué dans ces groupes dont l'objectif principal est d'aboutir à une définition exacte des exigences, règles, guide des bonnes pratiques et plan de classement à proposer aux services produisant les documents.

6.5.6. Système de locations et réservations (GELORE)

GELORE – outil de gestion de location et de réservation d'infrastructures – poursuit son extension avec de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux utilisateurs.

Les nouveaux clients importants sont :

- Hôpital neuchâtelois ;
- la commune de Cornaux ;
- le Syndicat de l'anneau d'athlétisme intercommunal du littoral neuchâtelois (SIAALN) ;
- la ville de Renens.

Les développements à signaler sont :

- la poursuite des prestations avec e-paiement pour la Police et pour la vente des cartes CFF journalières ;
- la mise en place d'un système de réservation des infrastructures du cimetière de La Chaux-de-Fonds par les sociétés de pompes funèbres au travers du Guichet unique ;
- divers autres compléments.

Type de site	Utilisation	Volumes
GELORE pour la Ville	Gestion des salles, équipements, véhicules	17 services
GELORE pour les communes	Gestion des salles, équipements, véhicules, personnel	18 communes
GELORE autres	Gestion de matériel, activités et infrastructures	18 structures
	Total	**53 structures**

Depuis sa mise en activité, GELORE a enregistré près de 700'000 réservations.

6.5.7. Système de gestion de caisse (MUSTIC)

Pour divers services, il est nécessaire de disposer d'un système de gestion de caisse pour enregistrer les transactions effectuées pour les clients au guichet. Le CEG a mis à leur disposition un logiciel simple qui permet de définir un catalogue de prestations puis d'enregistrer les transactions, éditer les tickets et sortir les journaux et statistiques nécessaires. En fin d'année, une intégration avec les terminaux de paiements électroniques Jeronimo a été mise en production pour le Contrôle des habitants.

Type de site	Utilisation	Nb caisses	Nb transactions
Ville	Contrôle des habitants	4	1'815
Colombier	Guichet communal	1	56
Musées (4)	Entrées et merchandising	4	51'508
	Total	**9**	**53'379**

6.5.8. Système de gestion de dossiers (DORI)

Pour collaborer à la réorganisation du Service d'orthophonie de la Ville, une analyse complète de l'existant et des nouveaux besoins a été réalisée en 2009. L'année 2010 a été consacrée au développement et à la mise en production partielle. L'objectif du projet est la mise en place d'un système d'information gérant les dossiers des clients, les prestations qui leur sont apportées et la facturation de ces dernières.

6.5.9. Projets externes

Il faut comprendre dans ce chapitre les travaux menés pour les TN et la CCAP. Pour cette année, il s'agit essentiellement de travaux de maintenance.

6.6. Développement des Internet / Intranet

L'année 2010 a vu la réalisation de nouveaux sites ainsi que la maintenance et l'évolution des nombreux sites hébergés par le CEG.

Une migration technologique est en cours, après le choix d'un nouvel outil de gestion de contenu de site Internet permettant l'utilisation de nouvelles fonctionnalités et la création de site pour téléphone mobile.

A citer comme nouveaux sites :

- la Société d'histoire et d'archéologie neuchâteloise (SHAN) ;
- la commune de Val-de-Travers ;
- le nouveau syndicat des eaux du Val-de-Ruz Multiruz ;
- des sites d'information pour les projets de fusion de communes ;
- l'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB).

Type de site	Nombre	Utilisation
Internet		
Communes Projet GIC	31 communes	Guichet informationnel des communes, sites coordonnés à valeur ajoutée
Autres sites communaux	8 sites	Sites complémentaires pour les communes neuchâteloises
Santé	7 sites	Concernant le domaine de la santé
Autres sites	12 sites	Concernant divers partenaires neuchâtelois
Ville	Site officiel 17 services en ligne	Site généraliste pour la Ville Sites verticaux liés à www.neuchatelville.ch
Intranet		
Sites internes aux établissements	4 sites 3 sites	pour Neuchâtel (Ville, CEG, Police, SIS) pour les externes (santé [2], Viteos)
Webshop		
Sites de commande en ligne	2 sites	Economat et CEG
Hébergement		
Sites divers	8 sites	Pour diverses structures
Total	**91 sites**	

Service des ressources humaines

1. Organigramme

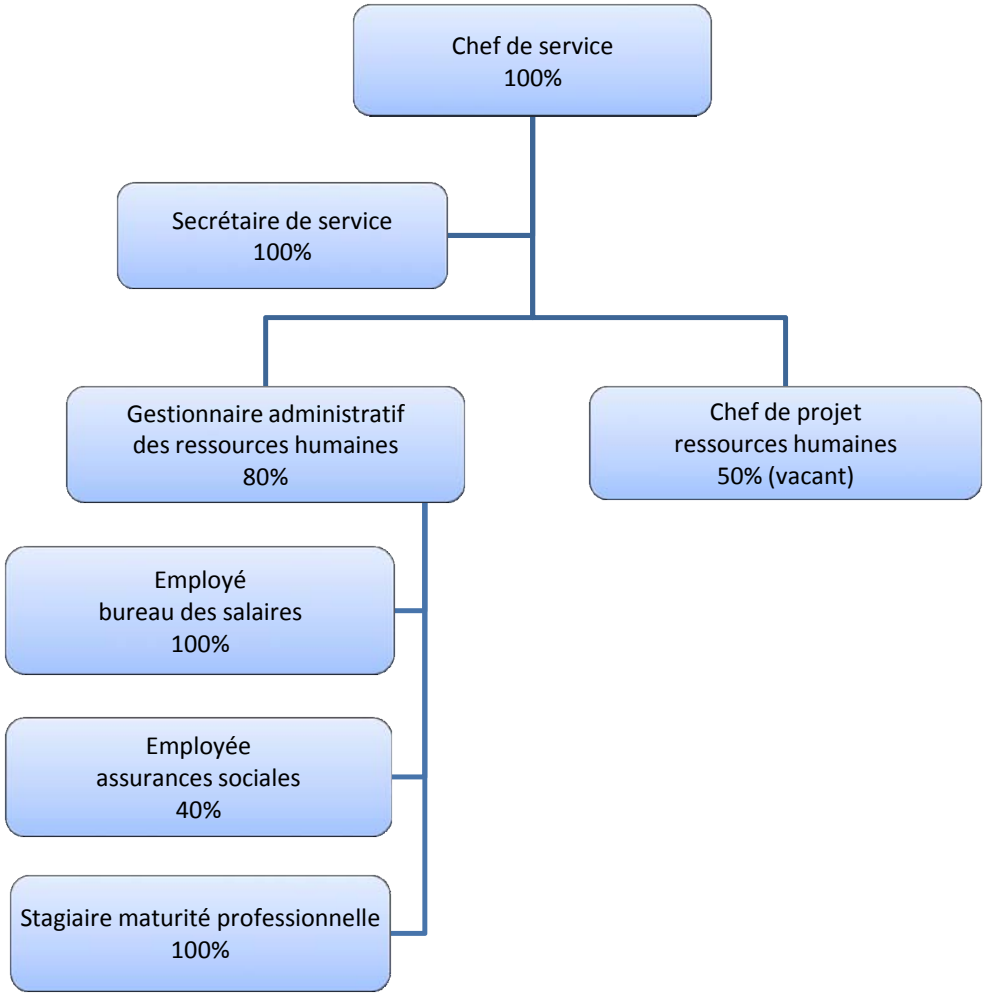

2. Généralités

Le poste de chef de projet ressources humaines est resté vacant en 2010. Il est prévu de repourvoir cette fonction au premier trimestre 2011. Pour l'exercice 2010, l'effectif du service est de 4,7 postes dont 0,5 poste vacant.

- En mai, Mme Catia Zilli a succédé à Mme Madeleine Rapp, en qualité de secrétaire du Service des ressources humaines.

- En août, Mme Emilie Herren a succédé à Mme Anaëlle Frutschi, en qualité de stagiaire de maturité professionnelle commerciale.

3. Suivi des effectifs et des traitements

Le Service des ressources humaines poursuit sa mission d'analyse et de contrôle en relation avec l'évolution du personnel, à savoir : engagements, départs, changements de taux d'activité, mutations.

En outre, il analyse avec les services concernés les possibilités de repourvoir ou non les postes vacants et étudie toutes éventualités de réorganisations internes.

4. Contrôle mensuel des salaires

Le Service des ressources humaines procède aux vérifications mensuelles de l'ensemble des salaires versés au personnel via le logiciel Argos. Un premier contrôle est effectué par les chefs de service qui valident les salaires corrects et signalent toutes éventuelles variations anormales des traitements. Le cas échéant, le Service des ressources humaines analyse les données et procède aux corrections demandées.

5. Etablissement du budget

Le Service des ressources humaines poursuit l'élaboration du budget – partie charges de personnel – au moyen du logiciel Argos développé en 2009. Cet instrument a pour avantage de garantir une meilleure fiabilité des données salariales, d'assurer la confidentialité des données sensibles par la suppression de supports papier, de fournir une information « en ligne » directement consultable, de conserver un historique de l'évolution du budget et de faciliter le respect des délais.

6. Formation continue

La collaboration avec le Service de formation de l'Etat se poursuit. En conséquence, le personnel est invité, chaque année, à participer aux divers cours proposés dans le programme de formation. A noter que ledit programme, ainsi que les formulaires d'inscription, sont accessibles par le biais de l'Intranet Ville.

Le Service des ressources humaines transmet – par courrier traditionnel, par courriel ainsi que par l'Intranet – aux directions ainsi qu'à l'ensemble des chefs de service – toutes les informations utiles à favoriser le perfectionnement professionnel des collaborateurs.

6.1. Cours suivis dans le cadre du programme de formation continue

Compétences+	Nb de personnes	Nb de jours de cours
Communication écrite		
Révision orthographe/grammaire I et II	1	6.0
Atelier de rédaction	3	18.0
Communication orale		
Accueil client	4	8.0
Pilotage d'équipes		
Promouvoir la motivation et la satisfaction	1	2.0
Pilotage de projets transversaux	1	4.0

Compétences+	Nb de personnes	Nb de jours de cours
Connaissance de soi		
Moi et mon organisation	3	12.0
Apprivoiser les émotions pour ajuster ses réactions	1	2.0
Mieux s'affirmer: renforcer son impact personnel	2	4.0
Ouverture aux autres		
Les conflits : plonger sans s'y noyer	1	2.0
Promotion santé		
Ergonomie et maux de dos	2	2.0
Totaux	**19**	**60.0**

En 2009, 32 personnes totalisaient 75.5 jours de cours.

6.2. Cours externes suivi par l'encadrement

Cadres	Nb de personnes	Nb de jours de cours
Journée du droit du travail	4	4.0
Totaux	**4**	**4.0**

En outre, conjointement avec le Service des ressources humaines, le perfectionnement professionnel lié aux métiers est géré, de cas en cas, par les services concernés, conformément aux dispositions réglementaires.

6.3. Cours spécifique au métier

Cours spécifiques aux métiers	Nb de personnes	Nb de jours de cours
Notions générales en assurances sociales	1	31.0
Totaux	**1**	**31.0**

Comme de coutume, les cours de **perfectionnement bureautique** sont pilotés et dispensés par le Centre électronique de gestion. Le catalogue des cours ainsi que les formulaires d'inscription figurent sur l'Intranet Ville.

6.4. Evolution des dépenses affectées à la formation depuis 2006

Administration générale					
	2010	2009	2008	2007	2006
Charges de personnel (formateurs)	**111'778**	115'042	104'864	111'418	109'855
Frais de cours	**300'147**	266'830	298'185	217'117	251'314
Totaux	**411'925**	381'872	403'049	328'535	361'169

7. Apprentissages et maturités professionnelles

Apprentissages

Durant l'année 2010, les jeunes gens poursuivent leur apprentissage dans les professions suivantes : menuisier, agent en information documentaire, opératrice de médias imprimés, conducteur de camion, dessinateur en bâtiments, dessinatrice en aménagement du territoire, peintre en bâtiments, forestier-bûcheron, dessinateur-paysagiste, horticulteur-paysagiste, logisticien, polygraphe, peintre en bâtiments, employé de commerce, assistant socio-éducative.
Huit apprentis ont obtenu leur Certificat fédéral de capacité dont deux dans le domaine commercial.

A la rentrée 2010-2011, la Ville a engagé des apprentis dans les domaines de formation suivants :

- agent en information documentaire 1
- horticulteur-paysagiste 2
- employé de commerce 2
- assistant socio-éducative 1
- peintre en bâtiments 1
- polygraphe 1
- menuisier 2

Au total, 47 apprentis bénéficient d'un encadrement professionnel et formateur au sein des divers services de l'administration.

S'y ajoutent quatre personnes qui suivent une formation élémentaire d'ouvrier de jardin au sein du Service des parcs & promenades ainsi que sept qui poursuivent leur formation dans le cadre de l'Unité de formation de l'Assurance invalidité (UFAI) et accueillies dans ledit service.

Le Fonds cantonal pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP), dont l'objectif est de favoriser et développer la formation, verse une indemnité forfaitaire pour chaque apprenti nouvellement engagé de 150 francs. A noter que le Fonds est alimenté par une contribution de 35 francs par salarié employé au sein de l'administration durant le mois de décembre de l'année qui précède le décompte soit Fr. 43'540.00 pour 2010, Fr. 42'140.00 pour 2009.

Maturités professionnelles

Douze diplômés de l'Ecole supérieure de commerce (contre onze en 2009) effectuent un stage en vue d'obtenir la maturité professionnelle commerciale qui leur permettra de poursuivre des études supérieures. Ces personnes ont été accueillies dans les directions et/ou services suivants : Culture, Affaires sociales, Finances & Ressources humaines, Jeunesse & Intégration, Corps de Police, Police du feu, Sports.

8. Santé et sécurité au travail

Généralités

La Commission de santé et sécurité au travail (CSST) poursuit sa mission de formation et d'information du personnel sous réserve de l'intervention de quelques spécialistes tels que

médecins du travail, hygiénistes, ingénieurs de sécurité, auxquels elle pourrait faire appel en cas de nécessité.

Par ailleurs, le site Intranet est régulièrement alimenté notamment par la publication de statistiques relatives aux accidents professionnels et non professionnels, par la mise à jour des bases légales ainsi que par différents thèmes de santé.

Actions en matière de santé au travail

Une campagne d'affichage « Zéro accident » a démarré fin 2009 et s'est poursuivie durant l'année 2010.

9. Aides individuelles

Le chef du Service poursuit sa mission de gestion des problématiques individuelles auprès du personnel momentanément en difficulté. C'est ainsi qu'il apporte ses compétences dans les situations telles que :

- la recherche de solutions à des difficultés relationnelles ou comportementales ;
- l'assainissement de situations financières obérées ;
- l'appui dans les démarches de mobilité et de réinsertion professionnelle ;
- le recours au Centre de bilan de compétences et cabinet conseil en développement de carrière, recrutement et sélection de cadres (CBVA) ;
- le suivi des cas de dépendances, en collaboration avec les chefs de service et directions concernés, notamment en ce qui concerne l'alcoolisme.

10. Suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité

Le Service des ressources humaines est chargé du suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité. Dans ce cadre, il entretient des relations régulières avec les différentes institutions concernées.

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est mené en collaboration étroite avec les assureurs de la Ville, à savoir « Mutuel Assurances » pour la perte de gain maladie, le Groupe Mutuel et la SUVA pour les cas d'accidents. En conséquence, le chef du Service coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils. En outre, il procède à des bilans réguliers avec les personnes en arrêt de travail de longue durée afin que des solutions de reprise d'activité puissent être trouvées rapidement.

Dans les cas où la réintégration au poste de travail n'est plus possible, le Service des ressources humaines intensifie sa collaboration avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) ainsi qu'avec la SUVA. Ils examinent les possibilités de reclassement professionnel : bilan, analyse des besoins, mise en place de stage, formation complémentaire. Dans les cas de demandes de rentes, le Service des ressources humaines instruit le dossier afin que l'OAI puisse statuer dans les meilleurs délais.

11. Assurances sociales

Assurance accident

En 2010, les primes ont été les suivantes :

- Prime des accidents professionnels : 0,190% des salaires, soit une augmentation de 0,009% par rapport à l'exercice précédent ;

- Prime des accidents non professionnels : 1,044% des salaires, soit une augmentation de 0,054% par rapport à l'exercice précédent.

Pour les services assurés auprès du Groupe Mutuel, durant l'exercice sous rapport, le Service des ressources humaines a traité 52 cas de collaborateurs qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 94'829.70 d'indemnités journalières (en 2009 : Fr. 192'698.95 pour 58 cas).

Quant aux services assurés par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), ils ont généré des prestations à hauteur de Fr. 225'473.05 pour un nombre de cas s'élevant à 110 (en 2009 : Fr. 366'259.20 pour 129 cas).

Perte de gain maladie

La Caisse maladie du personnel communal couvre la perte de gain en cas de maladie. Elle est réassurée auprès de « Mutuel Assurances » membre du Groupe Mutuel qui gère les dossiers. Le suivi des absences, évoqué au point 9, permet non seulement de réduire la durée des absences mais aussi de stabiliser, voire diminuer, les taux de cotisation perte de gain à la charge du personnel et de l'employeur.

Durant l'exercice sous rapport, le Service des ressources humaines a traité 56 cas (66 en 2009) de collaborateurs malades qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 395'774.25 d'indemnités journalières (Fr. 564'275.35 en 2009). Ces chiffres confirment la diminution de la sinistralité des cas maladie.

Congé de maternité – Allocation de maternité fédérale

Durant l'exercice sous rapport, le Service des ressources humaines a traité 16 cas de maternité qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 118'064.90 d'indemnités journalières. Les allocations versées en 2009 se sont montées à Fr. 157'447.05.

12. Associations du personnel

En 2010, la direction des Ressources humaines ainsi que celle de l'Urbanisme et de l'Environnement, organes de liaison entre l'employeur et les cinq Associations du personnel – Syndicat suisse des services publics, Société des fonctionnaires, Groupement des cadres, Association du personnel du poste permanent du SIS, Fédération suisse des fonctionnaires de police – se sont rencontrées à treize reprises pour traiter, principalement, de la réponse au postulat interpartis accepté par votre Autorié le 15 janvier 2007. Au mois de juin 2010, un protocole d'accord a été signé avec les Associations du personnel. Il fixe les modalités d'une nouvelle grille salariale ainsi que les compensations négociées par les partenaires sociaux, notamment en ce qui concerne les garanties liées à l'indexation des salaires, des jours de vacances supplémentaires et des discussions à mener relatives au financement d'un pont AVS et à une plus grande flexibilité du départ à la retraite. Votre Autorité, lors de sa séance du 1er novembre 2010, a accepté le rapport présenté par le Conseil communal. Ainsi, dès

janvier 2011, la nouvelle grille salariale, trois jours de vacances supplémentaires à l'avenir, deux en 2011 et le troisième dès 2012, ainsi que davantage de garanties liées à l'indexation des salaires entreront en vigueur. Durant le dernier trimestre 2010, trois séances relatives aux discussions sur le pont AVS et sur la flexibilité du départ à la retraite ont déjà eu lieu.

13. Enquêtes disciplinaires

L'année 2010 a été marquée par l'instruction au sein du service de deux enquêtes disciplinaires (cinq en 2009) menées conjointement par le chef du Service des ressources humaines et le Service juridique de la Ville de Neuchâtel.

Service juridique

1. Personnel et organigramme

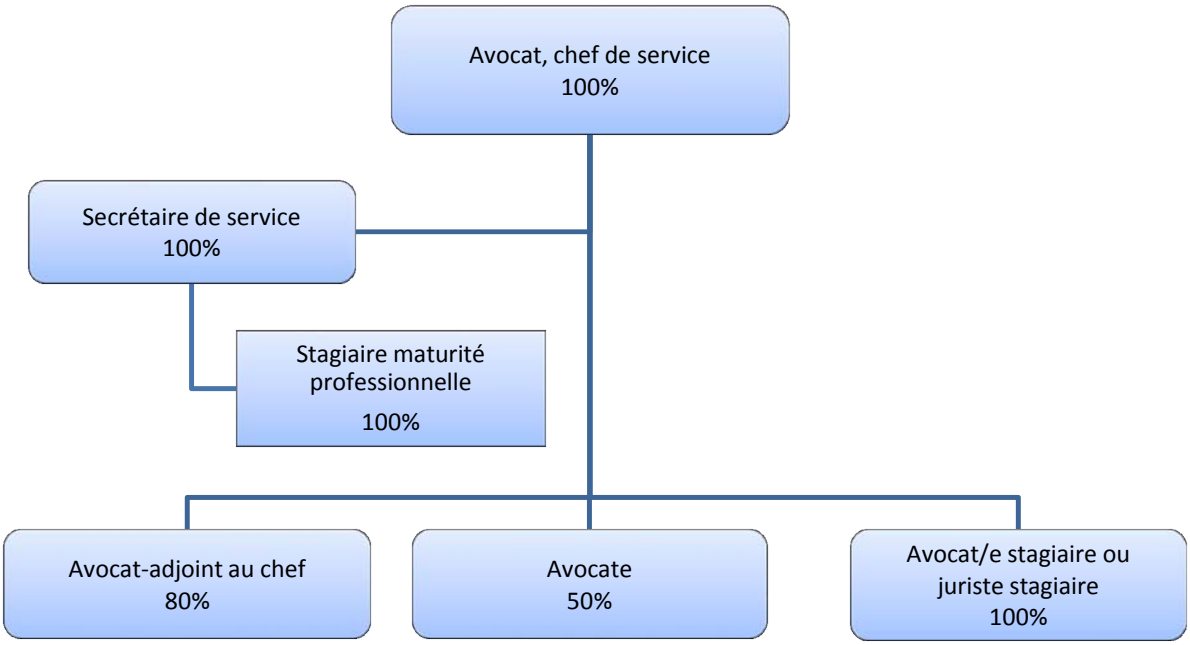

Le Service juridique compte 4 collaborateurs occupant 3.3 postes.

Il accueille également, pour une durée de six mois, des avocats-stagiaires ou des juristes-stagiaires, de même que des stagiaires en maturité professionnelle commerciale, pour des périodes d'une année.

2. Contentieux

A la suite du recours introduit par le Service juridique, mandataire des villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, à l'encontre de l'arrêté d'exécution de la Loi d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière adopté par le Conseil d'Etat en relation avec le nouveau plan de stationnement communal, le Tribunal fédéral a rendu, en automne, un arrêt par lequel il a admis intégralement le recours précité et annulé l'arrêté litigieux, car ce dernier violait le principe constitutionnel de la garantie de l'autonomie communale.

Plusieurs procédures pendantes devant le Tribunal cantonal devront, compte tenu de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2011, de la nouvelle organisation judiciaire cantonale, être transmises au Tribunal d'instance, ce qui engendrera de nouveaux retards dans le traitement des dossiers concernés.

S'agissant du Tribunal administratif, il n'a pas encore statué sur le dossier afférent au plan de quartier Trivoli-Sud.

En ce qui concerne l'auberge de jeunesse devant être construite à la rue de l'Ecluse, l'instruction se poursuit et, consécutivement à une vision locale qui s'est tenue en été, une décision devrait être prise par Exécutif cantonal d'ici au printemps 2011.

Les mâts d'éclairage du stade de la Maladière continuent d'occuper le Service juridique dans le cadre de la phase de conciliation.

Le domaine de la Police des constructions a donné lieu à de très nombreuses procédures de levées d'opposition, notamment en matière d'antennes de téléphonie mobile, domaine dans lequel, dans un seul dossier, trente décisions ont été rendues.

De même, plusieurs procédures ont mis à contribution le Service juridique en matière de marchés publics.

En ce qui a trait aux débiteurs, quarante dossiers ont été traités par le Service juridique ; de nombreuses et importantes créances ont ainsi pu être recouvrées en 2010.

Consécutivement à la faillite de Young Sprinters Développement SA, le Service juridique est intervenu pour représenter les intérêts des Patinoires du Littoral. Malheureusement, le versement d'un dividende paraît très improbable.

Le litige opposant la Ville de Neuchâtel à l'ancien exploitant du restaurant L'Interlope a pu être réglé par un arrangement à la suite de longues tractations.

Quant à l'instruction pénale dirigée contre l'ancien chef de la voirie, suite à la plainte pénale déposée contre ce dernier par le Service juridique, elle a été clôturée en été 2010, de telle sorte que cet ancien cadre devrait être renvoyé devant le tribunal compétent en 2011.

Enfin, il convient de relever que le Service juridique est, depuis l'été 2010, mandaté par la Commune de Cornaux pour gérer le contentieux de cette dernière et, de manière générale, fonctionner comme jurisconsulte de cette commune.

3. Conseil

Le Service juridique a prêté son concours dans de nombreux dossiers en lien avec les activités projetées dans le cadre du Millénaire (révision des statuts de l'Association du Millénaire, questions ayant trait à la propriété intellectuelle, « monnaie » utilisée lors du Millénaire, etc.), la vidéosurveillance, divers droits de superficie, la problématique soulevée par deux cas de retraite anticipée au sein du corps de police, la consultation relative à une nouvelle convention liant les cantons du Jura et de Neuchâtel remplaçant la Loi sur la protection des données et la Loi sur la transparence, l'abattage d'arbres, divers dossiers de la Gérance des bâtiments, la surveillance des pataugeoires aux piscines, la dissolution de fondations, un projet de chauffage à distance.

Le Service juridique a aussi été sollicité dans le cadre de la préparation de contrats de bail à loyer commercial de première importance comme celui du restaurant du Palais DuPeyrou, du restaurant l'Amphitryon, aux Piscines du Nid-du-Crô, du Bain des dames. Le Service

juridique a également élaboré des conventions dans divers domaines, sur demande de plusieurs directions.

Il a aussi, comme à l'accoutumée, conseillé les organes dirigeants de la LNM, de l'ESRN, de la BPU, du Centre psycho-social, du syndicat des Patinoires, du syndicat du Théâtre du Passage et d'autres organismes encore.

4. Travail législatif

Le Service juridique a mené la mise à jour du Règlement général.

Il s'est aussi attelé à l'élaboration de l'arrêté relatif à la consommation d'alcool et aux autres addictions et à celle de divers projets de règlements sur mandat de Viteos SA.

5. Affaires disciplinaires / problèmes de personnel en général

En 2010, plusieurs affaires disciplinaires ont été traitées par le Service juridique, ainsi que de nombreux dossiers afférents, de manière générale, aux rapports de service de collaborateurs de l'administration communale.

Le Service juridique a aussi été consulté, à de nombreuses reprises, par l'ESRN, la LNM, la BPU et d'autres entités extérieures à l'administration communale.

6. Statistiques

En 2010, 252 nouveaux dossiers (267 en 2009) ont été ouverts par le Service juridique.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02	**FINANCES**				
	Charges	**38,640,125.62**		**37,150,500.00**	**39,465,931.89**
	Revenus		**176,270,065.52**	**-155,050,500.00**	**-172,525,506.70**
	Excédent	**137,629,939.90**		**-117,900,000.00**	**-133,059,574.81**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**38,640,125.62**	**0.00**	**37,150,500.00**	**39,465,931.89**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	9,078,637.30		9,905,200.00	8,739,605.85
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5,916,808.86		5,497,600.00	6,958,317.60
N32	INTERETS PASSIFS	13,548,265.95		14,992,000.00	15,865,169.13
N33	AMORTISSEMENTS	2,303,770.93		1,921,700.00	2,348,338.10
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	43,540.00		44,400.00	42,140.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	7,250,177.20		4,384,800.00	4,998,650.90
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	100,000.00		0.00	150,000.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	398,925.38		404,800.00	363,710.31
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**176,270,065.52**	**-155,050,500.00**	**-172,525,506.70**
N40	IMPOTS		143,149,357.86	-123,200,000.00	-135,104,118.07
N42	REVENUS DES BIENS		8,415,098.61	-7,950,700.00	-8,219,330.41
N43	CONTRIBUTIONS		12,213,521.45	-11,225,000.00	-16,753,120.10
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		109,218.05	0.00	0.00
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		199.30	0.00	-626.10
N49	IMPUTATIONS INTERNES		12,382,670.25	-12,674,800.00	-12,448,312.02

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02	**FINANCES**					
		Charges	**38,640,125.62**		**37,150,500.00**	**39,465,931.89**
		Revenus		**176,270,065.52**	**-155,050,500.00**	**-172,525,506.70**
		Excédent	**137,629,939.90**		**-117,900,000.00**	**-133,059,574.81**
02.01	SECRETARIAT					
		Charges	17,920.05		22,400.00	28,244.15
		Revenus		3,200.00	-3,200.00	-3,200.00
		Excédent		14,720.05	19,200.00	25,044.15
02.11	COMPTABILITE GENERALE					
		Charges	15,161,544.03		16,668,800.00	17,759,241.14
		Revenus		18,840,809.73	-18,476,200.00	-22,870,464.04
		Excédent	3,679,265.70		-1,807,400.00	-5,111,222.90
02.21	CONTROLE DES FINANCES					
		Charges	174,062.00		187,100.00	171,814.25
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		174,062.00	187,100.00	171,814.25
02.31	CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION					
		Charges	11,880,278.62		11,870,600.00	13,061,203.77
		Revenus		13,154,292.95	-10,785,100.00	-13,642,703.02
		Excédent	1,274,014.33		1,085,500.00	-581,499.25
02.41	IMPÔTS					
		Charges	9,642,781.22		6,370,000.00	7,224,039.28
		Revenus		144,098,652.39	-124,300,000.00	-135,980,680.43
		Excédent	134,455,871.17		-117,930,000.00	-128,756,641.15
02.51	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
		Charges	240,585.15		239,700.00	254,324.50
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		240,585.15	239,700.00	254,324.50
02.61	RESSOURCES HUMAINES					
		Charges	760,627.20		1,031,000.00	847,252.25
		Revenus		133,957.95	-1,458,000.00	-24,991.76
		Excédent		626,669.25	-427,000.00	822,260.49
02.62	R.H. / MESURES SOCIALES					
		Charges	6,421.20		7,500.00	18,149.40
		Revenus		0.00	0.00	-3,467.45
		Excédent		6,421.20	7,500.00	14,681.95
02.71	SERVICE DES ASSURANCES					
		Charges	114,950.80		124,600.00	101,663.15
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		114,950.80	124,600.00	101,663.15
02.81	SERVICE JURIDIQUE					
		Charges	640,955.35		628,800.00	0.00
		Revenus		39,152.50	-28,000.00	0.00
		Excédent		601,802.85	600,800.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02	**FINANCES**				
	Charges	**38,640,125.62**		**37,150,500.00**	**39,465,931.89**
	Revenus		**176,270,065.52**	**-155,050,500.00**	**-172,525,506.70**
	Excédent	**137,629,939.90**		**-117,900,000.00**	**-133,059,574.81**
02.01	**SECRETARIAT**				
	Charges	**17,920.05**		**22,400.00**	**28,244.15**
	Revenus		**3,200.00**	**-3,200.00**	**-3,200.00**
	Excédent		**14,720.05**	**19,200.00**	**25,044.15**
02.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**2,893.35**	**0.00**	**6,500.00**	**13,244.70**
02.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	696.70		1,500.00	417.80
02.01.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	662.05		500.00	10,546.50
02.01.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		500.00	75.00
02.01.317.21	REPRESENTATIONS	1,133.80		1,600.00	1,394.50
02.01.318.03	FRAIS DE PORTS	153.15		1,000.00	217.70
02.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	247.65		1,000.00	255.45
02.01.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		400.00	337.75
02.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**15,026.70**	**0.00**	**15,900.00**	**14,999.45**
02.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		0.00	68.00
02.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	159.30
02.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	12,400.00		12,400.00	12,200.00
02.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,123.90		2,000.00	2,000.00
02.01.394.01	ECONOMAT	345.85		1,500.00	572.15
02.01.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	156.95		0.00	0.00
02.01.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**3,200.00**	**-3,200.00**	**-3,200.00**
02.01.434.01	HONORAIRES DE GERANCE		3,200.00	-3,200.00	-3,200.00
02.11	**COMPTABILITE GENERALE**				
	Charges	**15,161,544.03**		**16,668,800.00**	**17,759,241.14**
	Revenus		**18,840,809.73**	**-18,476,200.00**	**-22,870,464.04**
	Excédent	**3,679,265.70**		**-1,807,400.00**	**-5,111,222.90**
02.11.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,201,026.10**	**0.00**	**1,207,100.00**	**1,247,336.30**
02.11.301.01	TRAITEMENTS	990,489.55		991,400.00	1,011,292.40
02.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	13,572.60		14,800.00	13,611.20
02.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,670.60		5,700.00	5,670.60
02.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	51,820.55		51,900.00	53,007.25
02.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	20,799.75		21,800.00	22,290.90
02.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	9,214.40		9,200.00	9,453.90
02.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,749.40		1,800.00	1,710.25
02.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,678.85		8,700.00	6,410.05
02.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	98,880.40		99,800.00	122,389.75
02.11.309.02	FORMATION CONTINUE	150.00		2,000.00	1,500.00
02.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**116,005.32**	**0.00**	**135,600.00**	**121,193.14**
02.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,680.50		4,500.00	3,041.35
02.11.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	663.00		400.00	649.00
02.11.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	3,500.00		0.00	0.00
02.11.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		400.00	160.30
02.11.317.21	REPRESENTATIONS	600.00		600.00	442.00
02.11.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		0.00	7,000.00
02.11.318.03	FRAIS DE PORTS	6,675.30		6,000.00	6,746.70
02.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,540.60		2,300.00	1,321.30
02.11.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	26,290.55		35,000.00	29,096.79
02.11.318.06	FRAIS BANCAIRES	3,100.24		3,800.00	2,459.93
02.11.318.07	COMMISSIONS	57,430.75		81,000.00	66,058.60
02.11.318.10	FRAIS E-PAIEMENT	5,217.93		0.00	82.30
02.11.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		1,500.00	1,480.40
02.11.319.01	COTISATIONS	60.00		100.00	60.00
02.11.319.03	DIFF. CHANGE EURO	7,246.45		0.00	2,594.47

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.11.32	**INTERETS PASSIFS**	**13,374,965.86**	**0.00**	**14,892,000.00**	**15,711,756.95**
02.11.320.01	ENGAGEMENTS COURANTS, DEPOTS	1,430.65		2,000.00	2,328.10
02.11.321.01	DETTE A COURT TERME	42,421.26		680,000.00	45,667.55
02.11.322.01	DETTE A LONG TERME	13,331,113.95		14,200,000.00	15,650,587.50
02.11.323.01	DETTE ENVERS ENTITES PARTICUL.	0.00		10,000.00	13,173.80
02.11.33	**AMORTISSEMENTS**	**107,735.60**	**0.00**	**36,000.00**	**279,221.00**
02.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	107,735.60		36,000.00	58,348.00
02.11.331.11	FRAIS D'EMISSIONS D'EMPRUNTS	0.00		0.00	86,488.00
02.11.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	134,385.00
02.11.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**233,104.20**	**0.00**	**279,800.00**	**261,440.90**
02.11.366.07	AIDE COMM. CONSTR. LOGEMENTS	224,029.65		268,300.00	247,074.95
02.11.366.08	AIDE COMM. TRANSF. LOGEMENTS	9,074.55		11,500.00	14,365.95
02.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**128,706.95**	**0.00**	**118,300.00**	**138,292.85**
02.11.390.22	INTERETS SUR RESERVE	57,138.00		46,500.00	48,400.00
02.11.391.10	LOCATION SALLES	200.00		0.00	0.00
02.11.392.06	LOYERS DE URBANISME	38,200.00		38,200.00	65,400.00
02.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	27,199.35		27,600.00	19,574.00
02.11.394.01	ECONOMAT	5,281.70		6,000.00	4,918.85
02.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	687.90		0.00	0.00
02.11.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**7,465,804.08**	**-6,850,700.00**	**-7,342,768.05**
02.11.420.01	INTERETS BANCAIRES		28,459.77	-15,000.00	-38,984.79
02.11.421.01	INTERETS SUR CREANCES		45,132.70	-3,000.00	-18,302.95
02.11.421.03	INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		40,830.56	-66,000.00	-33,783.61
02.11.422.01	TITRES		675.00	-700.00	-675.00
02.11.422.02	PRETS PATRIMOINE FINANCIER		4,692.10	-3,000.00	-518,765.55
02.11.422.03	PRÊTS VITEOS		3,047,238.00	-1,894,200.00	-3,123,477.40
02.11.422.04	DIVIDENDE VITEOS SA		2,499,000.00	0.00	0.00
02.11.425.03	AUTRES PRETS DU PATRIM. ADMIN.		2,853.75	-2,800.00	-2,910.00
02.11.426.06	PARTICIPATIONS DIVERSES		1,791,160.70	-1,534,000.00	-1,606,668.75
02.11.426.07	DIVIDENDE VITEOS		0.00	-3,332,000.00	-1,999,200.00
02.11.428.01	REVENUS SUR ADB		5,761.50	0.00	0.00
02.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**38,959.35**	**-43,800.00**	**-4,126,005.89**
02.11.434.01	HONORAIRES DE GESTION		38,620.00	-43,800.00	-30,248.00
02.11.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		339.35	0.00	-207.85
02.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-2,670.70
02.11.436.99	REGULARISATION D'ACTIF		0.00	0.00	-4,088,539.83
02.11.439.01	AUTRES CONTRIBUTIONS		0.00	0.00	-4,339.51
02.11.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**199.30**	**0.00**	**-626.10**
02.11.461.05	AIDE CANT.RENOVATION LOGEMENTS		199.30	0.00	-626.10
02.11.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**11,335,847.00**	**-11,581,700.00**	**-11,401,064.00**
02.11.490.00	INTERETS PASSIFS		9,980,762.00	-10,154,600.00	-11,401,064.00
02.11.490.02	INTERETS PASSIFS PART.		1,306,789.00	-1,348,700.00	0.00
02.11.490.22	INTERETS SUR DECOUVERT		48,296.00	-78,400.00	0.00
02.21	**CONTROLE DES FINANCES**				
	Charges	**174,062.00**		**187,100.00**	**171,814.25**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**174,062.00**	**187,100.00**	**171,814.25**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.21.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**126,337.35**	**0.00**	**127,300.00**	**125,567.25**
02.21.301.01	TRAITEMENTS	102,893.05		102,900.00	102,157.90
02.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,784.00		2,800.00	2,784.00
02.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	5,383.30		5,400.00	5,344.90
02.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	2,160.60		2,300.00	2,247.65
02.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,028.95		1,000.00	1,021.75
02.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	195.65		200.00	184.65
02.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	926.20		900.00	664.25
02.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	10,815.60		10,800.00	11,062.15
02.21.309.02	FORMATION CONTINUE	150.00		1,000.00	100.00
02.21.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**42,724.65**	**0.00**	**51,100.00**	**39,442.55**
02.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		200.00	0.00
02.21.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	20.00		200.00	0.00
02.21.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		200.00	34.15
02.21.317.21	REPRESENTATIONS	45.00		200.00	31.00
02.21.318.02	MANDATS ET ETUDES	42,609.60		50,000.00	39,274.00
02.21.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	50.05		300.00	103.40
02.21.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**5,000.00**	**0.00**	**8,700.00**	**6,804.45**
02.21.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	22.00
02.21.392.06	LOYER DE URBANISME	4,000.00		7,700.00	4,000.00
02.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	2,699.45
02.21.394.01	ECONOMAT	0.00		0.00	83.00
02.31	**CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION**				
	Charges	**11,880,278.62**		**11,870,600.00**	**13,061,203.77**
	Revenus		**13,154,292.95**	**-10,785,100.00**	**-13,642,703.02**
	Excédent	**1,274,014.33**		**1,085,500.00**	**-581,499.25**
02.31.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**6,562,125.65**	**0.00**	**7,003,800.00**	**6,734,978.05**
02.31.301.01	TRAITEMENTS	5,387,741.55		5,712,600.00	5,433,330.55
02.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	85,315.00		75,000.00	84,720.60
02.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	18,996.00		19,800.00	19,836.00
02.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	281,874.25		298,800.00	282,897.15
02.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	113,139.80		125,700.00	118,960.05
02.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	52,567.40		56,200.00	52,910.20
02.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	9,990.75		10,800.00	9,570.70
02.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	44,523.00		49,400.00	33,224.45
02.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	539,528.65		583,500.00	671,796.60
02.31.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,114.75		2,000.00	0.00
02.31.309.02	FORMATION CONTINUE	27,334.50		70,000.00	27,731.75

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**5,185,458.49**	**0.00**	**4,725,900.00**	**6,199,093.31**
02.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	7,259.95		8,000.00	6,494.80
02.31.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	337.55		2,000.00	346.10
02.31.310.20	ACHATS MAT. INF. REFACT.	1,146,367.02		900,000.00	1,255,789.55
02.31.310.21	ACHATS LOGICIELS REFACT.	266,648.47		350,000.00	662,900.86
02.31.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	8,422.60		5,000.00	7,985.05
02.31.311.02	ACHAT DE VEHICULES	10,696.60		30,000.00	42,796.65
02.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	136,382.85		130,000.00	127,168.00
02.31.315.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	1,042,428.80		1,000,000.00	1,328,767.55
02.31.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	9,828.20		10,900.00	15,304.40
02.31.315.20	ENTRETIEN CREN	59,524.15		130,000.00	70,341.60
02.31.316.01	LOC. BUREAUX DE DEVELOPPEMENT	225,936.95		250,000.00	253,684.30
02.31.316.02	LOCATION SALLE DES MACHINES	142,869.00		160,000.00	164,485.95
02.31.316.03	LOCATION INSTALL. ET LOGICIELS	796,651.35		400,000.00	263,243.87
02.31.316.04	LOCATION RESEAU TT	1,390.75		3,000.00	5,726.02
02.31.316.07	LEASING REFACT.	305,914.00		0.00	853,572.00
02.31.317.01	DEPLACEMENTS	23,091.45		25,000.00	21,097.80
02.31.317.21	REPRESENTATIONS	11,812.00		8,000.00	9,407.90
02.31.318.03	FRAIS DE PORTS	1,661.25		2,500.00	814.10
02.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	22,872.55		27,000.00	9,408.20
02.31.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		9,600.00	9,590.70
02.31.318.22	PRESTATIONS S.T.I.	211,916.65		250,000.00	233,115.65
02.31.318.26	PREST. SERV. REFACT. FORFAIT	731,665.25		900,000.00	776,022.50
02.31.318.31	PRIMES ASS. INTER. EXPLOIT.	13,350.25		62,000.00	59,301.05
02.31.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	6,741.15		6,100.00	0.00
02.31.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	600.00		600.00	600.00
02.31.319.01	COTISATIONS	1,090.00		1,600.00	1,090.00
02.31.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	-0.30		54,600.00	20,038.71
02.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**132,694.48**	**0.00**	**140,900.00**	**127,132.41**
02.31.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	100,000.00		106,500.00	108,000.00
02.31.391.02	PRESTATION DE SERVICE JURIDIQU	8,000.00		8,000.00	0.00
02.31.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	356.40		0.00	0.00
02.31.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	1,348.08		5,000.00	1,927.61
02.31.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	9,100.00		9,100.00	9,100.00
02.31.391.08	PREST. POLICE DU FEU	50.55		0.00	0.00
02.31.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	88.00
02.31.392.03	LOYERS DOMAINES	5,280.00		5,300.00	5,280.00
02.31.394.01	ECONOMAT	3,764.10		7,000.00	2,736.80
02.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	4,795.35		0.00	0.00
02.31.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**12,115,469.70**	**-9,700,000.00**	**-12,595,455.00**
02.31.435.42	VENTES A DES TIERS		1,717,287.30	-750,000.00	-2,257,040.85
02.31.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		0.00	0.00	-18,700.00
02.31.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		16,530.25	0.00	-7,792.55
02.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		23,025.85	0.00	-1,675.75
02.31.439.01	PRESTATIONS ET FOURNITURES		10,208,318.60	-8,800,000.00	-10,111,359.90
02.31.439.20	PREST. ET FOURN. CREN		150,307.70	-150,000.00	-198,885.95
02.31.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,038,823.25**	**-1,085,100.00**	**-1,047,248.02**
02.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,038,823.25	-1,085,100.00	-1,047,248.02
02.41	**IMPÔTS**				
	Charges	**9,642,781.22**		**6,370,000.00**	**7,224,039.28**
	Revenus		**144,098,652.39**	**-124,300,000.00**	**-135,980,680.43**
	Excédent	**134,455,871.17**		**-117,930,000.00**	**-128,756,641.15**
02.41.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**410,472.80**	**0.00**	**434,000.00**	**434,000.00**
02.41.318.14	FRAIS PERCEPTION PERS PHYSIQ	374,948.80		400,000.00	400,000.00
02.41.318.16	FRAIS PERCEPTION PERS MORALES	35,524.00		34,000.00	34,000.00
02.41.32	**INTERETS PASSIFS**	**173,300.09**	**0.00**	**100,000.00**	**153,412.18**
02.41.329.01	INTERETS COMPENSATOIRES	173,300.09		100,000.00	153,412.18

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.41.33	**AMORTISSEMENTS**	**2,144,935.33**	**0.00**	**1,836,000.00**	**2,019,417.10**
02.41.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,861,561.36		1,700,000.00	1,897,012.32
02.41.330.08	REMISES D'IMPOTS	9,440.42		20,000.00	16,585.13
02.41.330.09	IMPUTATION FORFAITAIRE D'IMPOT	273,933.55		116,000.00	105,819.65
02.41.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**6,914,073.00**	**0.00**	**4,000,000.00**	**4,617,210.00**
02.41.361.03	CONTRIBUTIONS DE SOLIDARITE	1,953,610.00		0.00	0.00
02.41.361.10	VERSEMENT A LA PEREQ. FINANC.	4,960,463.00		4,000,000.00	4,617,210.00
02.41.40	**IMPOTS**	**0.00**	**143,149,357.86**	**-123,200,000.00**	**-135,104,118.07**
02.41.400.01	PERS.PHYSIQUES, IMPOT S/REVENU		62,741,490.55	-66,000,000.00	-63,798,105.95
02.41.400.02	PERS.PHYSIQUES, IMPOT SOURCE		5,131,624.84	-5,400,000.00	-5,527,042.49
02.41.400.03	PERS. PHYSIQUES, FRONTALIER		1,669,297.00	-1,100,000.00	-1,572,441.00
02.41.400.04	PERS.PHYSIQUES, PREST.CAPITAL		754,100.20	-900,000.00	-915,681.05
02.41.400.11	PERS.PHYSIQUES,IMPOT S/FORTUNE		6,164,693.20	-6,500,000.00	-5,421,998.45
02.41.400.21	PERS. PHYSIQUES, RECTIFICATIFS		1,387,567.87	-1,000,000.00	-1,143,086.18
02.41.400.31	PERS. PHYSIQUES, INS.& AMENDES		677,765.10	-400,000.00	-249,727.45
02.41.401.01	PERS.MORALES, IMPOT S/BENEFICE		54,609,022.20	-34,000,000.00	-43,426,807.85
02.41.401.11	PERS. MORALES, IMPOT S/CAPITAL		7,399,530.10	-5,500,000.00	-9,866,154.95
02.41.401.12	PERS. MORALES, IMPOT FONCIER		2,328,747.00	-2,400,000.00	-2,414,440.50
02.41.401.21	PERS. MORALES, RECTIFICATIFS		285,519.80	0.00	-729,383.05
02.41.401.31	PERS. MORALES, INS. & AMENDES		0.00	0.00	-39,249.15
02.41.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**949,294.53**	**-1,100,000.00**	**-876,562.36**
02.41.421.01	INTERETS SUR IMPOTS		949,294.53	-1,100,000.00	-876,562.36
02.51	**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**				
	Charges	**240,585.15**		**239,700.00**	**254,324.50**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**240,585.15**	**239,700.00**	**254,324.50**
02.51.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**45,462.75**	**0.00**	**45,500.00**	**45,998.70**
02.51.301.01	TRAITEMENTS	36,803.40		36,800.00	36,904.75
02.51.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,200.60		1,200.00	1,200.60
02.51.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	167.40		200.00	167.40
02.51.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	1,925.95		1,900.00	1,931.85
02.51.303.02	CONTRIBUTION ALFA	773.30		800.00	811.85
02.51.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	335.70		300.00	336.25
02.51.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	64.20		100.00	60.85
02.51.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	331.20		300.00	239.95
02.51.307.01	CAISSE DE PENSIONS	3,861.00		3,900.00	4,345.20
02.51.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**12,267.80**	**0.00**	**12,800.00**	**9,659.35**
02.51.310.01	FOURNITURE DE BUREAU	0.00		100.00	0.00
02.51.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,410.00		1,500.00	1,335.00
02.51.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		400.00	0.00
02.51.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	7,546.10		7,600.00	6,697.40
02.51.317.21	REPRESENTATIONS	2,171.10		2,000.00	417.00
02.51.318.03	FRAIS DE PORTS	140.60		200.00	209.95
02.51.319.01	COTISATIONS	1,000.00		1,000.00	1,000.00
02.51.33	**AMORTISSEMENTS**	**51,100.00**	**0.00**	**49,700.00**	**49,700.00**
02.51.330.12	TITRES, PARTICIPATIONS	51,100.00		49,700.00	49,700.00
02.51.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**103,000.00**	**0.00**	**105,000.00**	**120,000.00**
02.51.361.01	NEUCHATEL UN COEUR EN VILLE	100,000.00		100,000.00	120,000.00
02.51.366.21	PROMOTION ECONOMIQUE	3,000.00		5,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.51.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**28,754.60**	**0.00**	**26,700.00**	**28,966.45**
02.51.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	26,593.00
02.51.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	24,189.00		24,800.00	0.00
02.51.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	928.95		0.00	966.95
02.51.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	120.00
02.51.391.13	PRESTATIONS PROMO MARKETING	720.00		900.00	720.00
02.51.392.06	LOYERS DE URBANISME	2,500.00		0.00	0.00
02.51.394.01	ECONOMAT	416.65		1,000.00	566.50
02.61	**RESSOURCES HUMAINES**				
	Charges	**760,627.20**		**1,031,000.00**	**847,252.25**
	Revenus		**133,957.95**	**-1,458,000.00**	**-24,991.76**
	Excédent		**626,669.25**	**-427,000.00**	**822,260.49**
02.61.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**552,595.60**	**0.00**	**906,000.00**	**549,815.35**
02.61.301.01	TRAITEMENTS	454,140.75		486,100.00	440,517.75
02.61.301.07	INDEMN. JOURNALIERES PAYEES	0.00		300,000.00	0.00
02.61.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,039.20		1,500.00	870.00
02.61.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,080.00		1,400.00	3,240.00
02.61.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	23,760.50		25,400.00	23,046.50
02.61.303.02	CONTRIBUTION ALFA	9,536.85		10,700.00	9,690.80
02.61.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,344.45		4,700.00	4,198.60
02.61.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	813.75		900.00	760.00
02.61.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,050.60		4,200.00	2,691.55
02.61.306.05	SALLE DU PERSONNEL "CARREFOUR"	421.05		0.00	2,664.40
02.61.307.01	CAISSE DE PENSIONS	42,986.90		47,600.00	48,789.55
02.61.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	0.00		1,000.00	0.00
02.61.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,466.05		2,500.00	1,257.60
02.61.309.02	FORMATION CONTINUE	920.00		4,000.00	4,005.00
02.61.309.04	SECURITE ET SANTE	150.00		0.00	0.00
02.61.309.05	FRAIS JOURNEE DES JUBILAIRES	5,385.50		8,000.00	6,283.60
02.61.309.13	PREPARATION A LA RETRAITE	1,500.00		8,000.00	1,800.00
02.61.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**14,786.45**	**0.00**	**27,400.00**	**57,782.20**
02.61.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	358.90		1,000.00	3,472.80
02.61.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	593.20		500.00	377.50
02.61.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	5,776.40		10,000.00	6,324.30
02.61.317.01	DEPLACEMENTS	141.60		800.00	1,564.20
02.61.317.21	REPRESENTATIONS	651.80		1,000.00	876.60
02.61.318.02	MANDATS ET ETUDES	1,033.75		5,000.00	38,210.00
02.61.318.03	FRAIS DE PORTS	4,926.95		6,000.00	4,352.40
02.61.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	578.85		1,400.00	564.65
02.61.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		1,200.00	1,219.75
02.61.319.01	COTISATIONS	725.00		500.00	820.00
02.61.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**43,540.00**	**0.00**	**44,400.00**	**42,140.00**
02.61.351.07	CONTRIB. FONDS PARITAIRE FORM.	43,540.00		44,400.00	42,140.00
02.61.38	**ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX**	**100,000.00**	**0.00**	**0.00**	**150,000.00**
02.61.381.01	ENCOUR. FORMATION,RES.,ATTRIB.	100,000.00		0.00	150,000.00
02.61.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**49,705.15**	**0.00**	**53,200.00**	**47,514.70**
02.61.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		300.00	166.50
02.61.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	212.10
02.61.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	88.00
02.61.392.06	LOYERS DE URBANISME	33,100.00		33,100.00	34,000.00
02.61.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	13,094.35		14,600.00	10,240.00
02.61.394.01	ECONOMAT	3,057.40		5,200.00	2,808.10
02.61.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	453.40		0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.61.43	**CONTRIBUTIONS**		**0.00**	**24,739.90**	**-1,458,000.00**	**-24,991.76**
02.61.434.12	COMM. PERC. IMPOT SOURCE			2,156.55	-2,000.00	-1,258.15
02.61.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.			0.00	-580,000.00	0.00
02.61.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE			20,766.35	-750,000.00	-4,905.91
02.61.436.41	RETROC. FONDS FORMATION			150.00	-6,000.00	-6,200.00
02.61.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE			0.00	-120,000.00	0.00
02.61.436.61	REMB. COTISATIONS SOCIALES			0.00	0.00	-10,797.40
02.61.439.11	AUTRES RECETTES			1,667.00	0.00	-1,830.30
02.61.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITE**		**0.00**	**109,218.05**	**0.00**	**0.00**
02.61.450.01	RETROCESSION TAXE CO2			109,218.05	0.00	0.00
02.62	**R.H. / MESURES SOCIALES**					
		Charges	**6,421.20**		**7,500.00**	**18,149.40**
		Revenus		**0.00**	**0.00**	**-3,467.45**
		Excédent		**6,421.20**	**7,500.00**	**14,681.95**
02.62.30	**CHARGES DE PERSONNEL**		**6,421.20**	**0.00**	**7,500.00**	**18,149.40**
02.62.301.01	TRAITEMENTS		5,808.60		6,700.00	13,063.85
02.62.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES		0.00		100.00	0.00
02.62.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG		304.20		400.00	2,345.00
02.62.303.02	CONTRIBUTION ALFA		121.80		100.00	482.90
02.62.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE		58.20		100.00	209.40
02.62.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS		128.40		100.00	145.65
02.62.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE		0.00		0.00	98.75
02.62.307.01	CAISSE DE PENSIONS		0.00		0.00	1,803.85
02.62.43	**CONTRIBUTIONS**		**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-3,467.45**
02.62.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE			0.00	0.00	-3,467.45
02.71	**SERVICE DES ASSURANCES**					
		Charges	**114,950.80**		**124,600.00**	**101,663.15**
		Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
		Excédent		**114,950.80**	**124,600.00**	**101,663.15**
02.71.30	**CHARGES DE PERSONNEL**		**35,123.05**	**0.00**	**35,100.00**	**17,760.80**
02.71.301.01	TRAITEMENTS		28,413.60		28,400.00	14,245.80
02.71.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS		1,044.00		1,000.00	522.00
02.71.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG		1,486.80		1,500.00	745.25
02.71.303.02	CONTRIBUTION ALFA		596.90		600.00	313.20
02.71.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE		251.75		300.00	125.80
02.71.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS		48.00		0.00	22.60
02.71.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE		255.60		300.00	92.95
02.71.307.01	CAISSE DE PENSIONS		3,026.40		3,000.00	1,693.20
02.71.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**79,827.75**	**0.00**	**88,500.00**	**83,902.35**
02.71.310.01	FOURNITURES DE BUREAU		0.00		100.00	0.00
02.71.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONELLE		616.00		500.00	581.00
02.71.318.03	FRAIS DE PORTS		0.00		500.00	0.00
02.71.318.32	PRIME ASS. RESP. CIVILE		67,354.10		68,000.00	67,354.10
02.71.318.34	PRIME ASS. CAUTIONNEMENT		4,646.25		4,700.00	4,646.25
02.71.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES		859.10		900.00	0.00
02.71.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES		6,352.30		13,800.00	11,321.00
02.71.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**0.00**	**1,000.00**	**0.00**
02.71.394.01	ECONOMAT		0.00		1,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
02.81	**SERVICE JURIDIQUE**				
	Charges	**640,955.35**		**628,800.00**	**0.00**
	Revenus		**39,152.50**	**-28,000.00**	**0.00**
	Excédent		**601,802.85**	**600,800.00**	**0.00**
02.81.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**549,545.60**	**0.00**	**572,900.00**	**0.00**
02.81.301.01	TRAITEMENTS	457,768.85		476,400.00	0.00
02.81.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,401.20		2,600.00	0.00
02.81.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		2,400.00	0.00
02.81.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	23,949.25		24,900.00	0.00
02.81.303.02	CONTRIBUTION ALFA	9,613.55		10,500.00	0.00
02.81.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,998.05		4,200.00	0.00
02.81.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	759.45		900.00	0.00
02.81.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,914.25		3,900.00	0.00
02.81.307.01	CAISSE DE PENSIONS	46,221.00		47,100.00	0.00
02.81.309.02	FORMATION CONTINUE	920.00		0.00	0.00
02.81.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**52,372.25**	**0.00**	**15,800.00**	**0.00**
02.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,065.20		3,500.00	0.00
02.81.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	6,080.70		2,000.00	0.00
02.81.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		5,000.00	0.00
02.81.317.01	DEPLACEMENTS	203.40		500.00	0.00
02.81.317.21	REPRESENTATIONS	90.00		1,000.00	0.00
02.81.318.01	FRAIS JURIDIQUES ET HONORAIRES	40,054.00		1,000.00	0.00
02.81.318.03	FRAIS DE PORTS	1,325.50		1,000.00	0.00
02.81.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	553.45		1,200.00	0.00
02.81.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		600.00	0.00
02.81.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**39,037.50**	**0.00**	**40,100.00**	**0.00**
02.81.392.06	LOYERS DE URBANISME	28,600.00		28,600.00	0.00
02.81.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	8,934.05		9,500.00	0.00
02.81.394.01	ECONOMAT	1,241.90		2,000.00	0.00
02.81.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	261.55		0.00	0.00
02.81.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**31,152.50**	**-20,000.00**	**0.00**
02.81.431.09	EMOLUMENTS S/DECISIONS		0.00	-5,000.00	0.00
02.81.434.12	HONORAIRES		14,148.50	-15,000.00	0.00
02.81.436.09	REMB. DE FRAIS JUDICIAIRES		17,004.00	0.00	0.00
02.81.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**8,000.00**	**-8,000.00**	**0.00**
02.81.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		8,000.00	-8,000.00	0.00

Service des forêts

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'038'294.59	1'824'400.00	- 213'894.59
Produits	1'332'149.10	1'014'000.00	+ 318'149.10
Total	**706'145.49**	**810'400.00**	**+ 104'254.51**

1.1. Introduction

Le budget 2010 prévoyait des dépenses de 1'824'400 francs et des recettes de 1'014'000 francs. Les comptes bouclent avec respectivement 2'038'294,59 francs et 1'332'149,10 francs. L'excédent de dépenses se porte donc à 706'145,49 francs, soit une amélioration par rapport au budget de 104'254,51 francs. Cette situation s'explique par :

- un marché des bois demandeur pour les résineux mais très difficile pour le hêtre. Les autres essences feuillues bénéficient d'un marché meilleur;
- un volume de bois exploité en nette augmentation par rapport aux années précédentes;
- un apport extérieur de force de travail par l'intermédiaire d'entreprises forestières privées mandatées pour la réalisation d'exploitations;
- l'entretien des infrastructures et l'amélioration de celles-ci;
- la poursuite des soins à la jeune forêt.

L'exercice 2010 se caractérise aussi par :

- une météorologie favorable aux forêts, malgré une sécheresse en automne;
- un volume de chablis très faible;
- un net affaiblissement de l'euro face au franc suisse;
- une action menée en collaboration avec le WWF-Neuchâtel, lancée en cette année internationale de la biodiversité. L'action "Parrainez un arbre" souhaite faire prendre conscience de l'importance des arbres dépérissants ou morts pour la biodiversité et donner aux citoyens et aux entreprises la possibilité de prendre une part active à la protection d'arbres effectuant leur cycle naturel complet, c'est-à-dire jusqu'à la décomposition complète de leur bois. Depuis le mois de septembre, moment du lancement de l'action, 40 parrains se sont annoncés.

2. Administration et personnel du Service des forêts

2.1. Collaborateurs

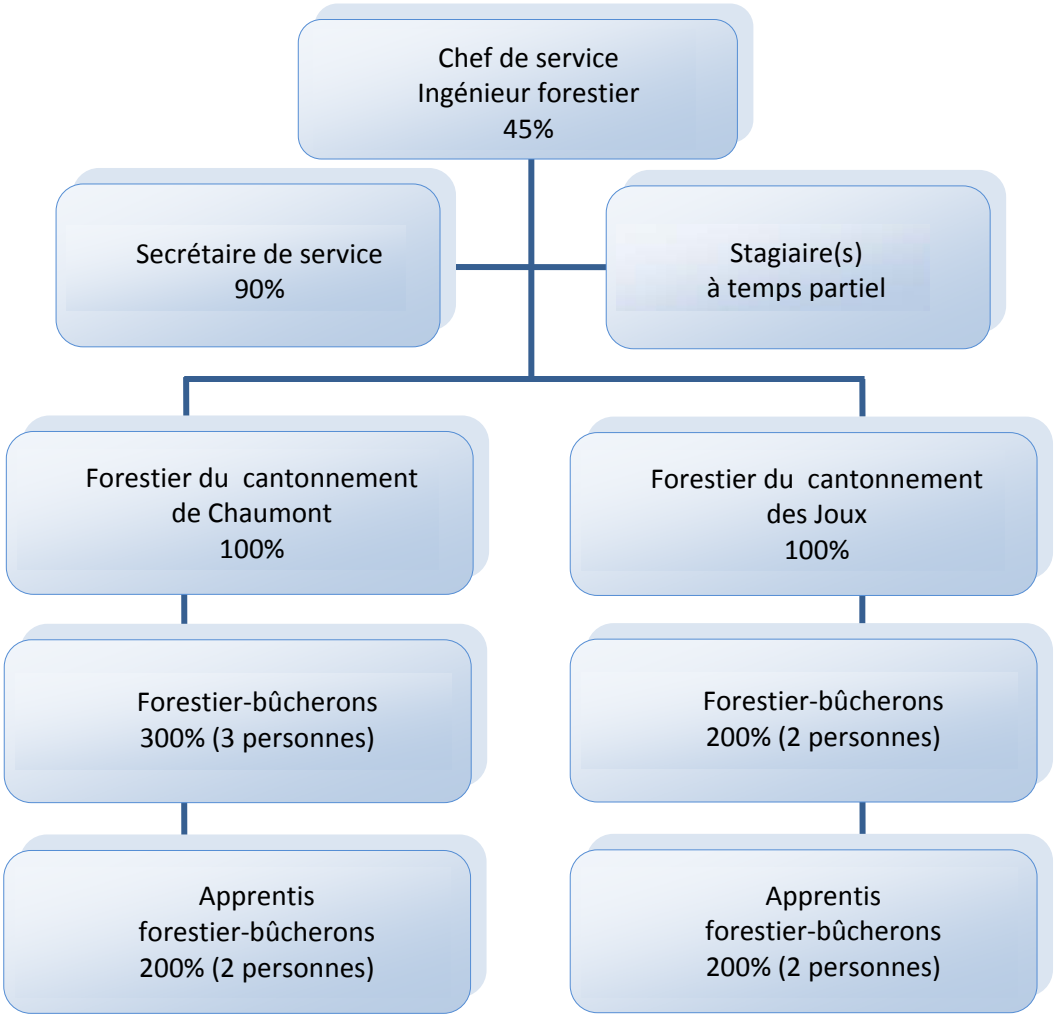

Le Service des forêts compte 9 collaboratrices/teurs permanent(e)s occupant 8,35 postes ainsi que 4 apprentis forestiers-bûcherons. La secrétaire du service consacre 1/3 de son temps à des activités pour le compte de l'Etat qui en assume le financement.

Le Service des forêts a accueilli plusieurs jeunes gens intéressés à entreprendre un apprentissage de forestier-bûcheron.

Un stagiaire participe aux tâches du Service des forêts depuis le 15 novembre 2010 pour 3 mois. M. Joël Godat a terminé ses études à l'EPFZ dans la section sciences de l'environnement spécialisation forêts et paysages. Par ce stage, il souhaite obtenir le brevet d'éligibilité à un poste supérieur dans l'administration forestière.

Afin d'effectuer une partie des nombreux travaux de façonnage, débardage et soins à la jeune forêt, 5 entreprises forestières privées ont appuyé notre effectif. Elles exécutent aussi des tâches particulières pour lesquelles le Service des forêts n'est pas équipé (déchiquetage de bois, travaux à l'aide d'une nacelle, etc.).

2.2. Formation continue

Divers cours de formation continue ont été suivis en 2010, traitant plus particulièrement des problèmes de la sécurité au travail, des techniques de sylviculture et de la biodiversité, en particulier :

18.03 Organiser un projet de communication dans le domaine forestier, Lausanne
26.03 Plan d'intervention en cas de chutes d'arbres
14.04 Forêts riches en chênes et pics mar, Neuchâtel
19.05 Pâturage boisé, La Brévine
08.06 Nouvel usage et commerce des bois bruts, Lyss
24.06 Rapport avec tous les collaborateurs du Service des forêts
28.10 Rencontre thématique eau potable et gestion forestière dans le cadre du projet interreg Alpeau, Neuchâtel
03.11 Cours pour la protection des sols, Lausanne
12.11 Utilisation du bois feuillus, Béa Berne
13.11 États généraux sur l'énergie, Neuchâtel

2.3. Collaboration avec d'autres services

Les synergies ont été maintenues et développées avec les autres services de la Ville. Il est mentionné ici les plus marquantes : Nous avons collaboré avec le Service de l'urbanisme dans le cadre du projet "Nature en Ville", avec le Service des parcs et promenades pour la campagne d'abattage 2010 et pour les décorations de Noël en ville (sapins), avec Viteos, dans le cadre du chauffage au bois à distance du Mail et des interventions sur les réseaux d'eau et de gaz en forêt, avec le Service juridique pour la préparation d'une convention "Arbres habitat" et d'une convention "Parc Aventure" et avec le Service des domaines.

3. Forêts

3.1. Coupes de bois 2010

Coupes de bois	**2010 sv**	**%**	2009 sv	2008 sv	2007 sv	2006 sv
Coupes normales	**8'795**	**87.8**	4'655	4'860	7'273	8'276
Coupes extra. / éclaircies	**753**	**7.5**	57	272	344	247
Chablis	**468**	**4.7**	1'138	757	2'262	1'127
TOTAL	***10'016***	***100 %***	*5'850*	*5'889*	*9'879*	*9'650*
En % de la possibilité	**117%**		68%	69%	115%	113%
Proportion RES. / FEUI.	**61 - 39 %**		59 - 41 %	81 - 19 %	78 - 22 %	74 - 26 %

***Tableau 1** : Exploitations des coupes, des éclaircies et des chablis*

10'016 sylves ont été exploitées en 2010, soit 117% de la possibilité de 8'570 sylves.

Les conditions météorologiques nous ont permis de nous consacrer pleinement à l'entretien de la forêt. Le volume très faible des chablis récoltés en témoigne. Moins de la moitié du volume de chablis récolté en 2009 s'est réalisé en 2010. Cette année nous permet de rattraper partiellement le retard pris lors des deux dernières années.

3.2. Interventions particulières

FORÊTS	Surf. ha	Poss. sv	Coupes sv	Eclair. c.extra.	Chablis sv	TOTAL sv	plus HI	En % poss.	Proportion RES/FEUI
Chaumont	594	3'000	3'009	23	118	3'150	186	100	33 - 67 %
La Biche	12	180	0	0	0	0	0	0	-
P.Gelée/Chan.	68	370	0	0	5	5	0	1	15 - 85 %
Grand'Vy	75	370	0	0	0	0	91	0	70 - 30 %
Les Joux	456	3'200	2'074	174	271	2'519	0	79	90 - 10 %
La Rote / Halle	33	400	829	556	18	1'403	0	351	99 - 1 %
Ch.-du-Moulin	239	1'000	2'883	0	50	2'933	0	293	54 - 46 %
Pré Punel	28	50	0	0	6	6	0	12	0 - 100 %
TOTAL 2010	***1'505***	***8'570***	***8'795***	***753***	***468***	***10'016***	***277***	***117***	***61 - 39 %***
En %			87.8 %	7.5 %	4.7 %	100%			

Tableau 2 *: Exploitations totales, y compris les secteurs hors inventaire*

Chaumont :
Dans ce massif, 7 coupes ont été planifiées. 5 coupes ont été réalisées. Toutefois, dans ces 5 coupes, il a été récolté le volume de bois prévu dans les 7 coupes prévues.

Pierre-Gelée / Chanet :
Nous avions prévu 2 coupes dans ce massif aux arbres de grande valeur. Malheureusement, le marché des bois feuillus très peu demandeur avec des prix très peu attractifs nous ont décidé à reporter ces interventions.

La Biche :
Une coupe avait été planifiée. Le volume de bois qu'il est possible de récolter dans cette division étant relativement faible et l'exploitation de bois dans ce massif pouvant facilement être différée, nous avons décidé de reporter cette coupe. Pour des raisons de rendement et d'efficacité, des exploitations plus conséquentes, en volume de bois récolté seront entreprise à intervalle moins régulier.

Grand'Vy :
Deux interventions étaient prévues dans ce massif. Une demande du Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature visant une intervention en faveur des pâturages maigres, tous les frais d'intervention étant pris en charge par le canton et la Confédération, nous est parvenue en juin. Il a donc été décidé de répondre à cette demande et de reporter les interventions planifiées.

Les Joux :
Dans ce massif, 7 divisions devaient être exploitées en 2010. 5 l'ont été complètement, une devra être terminée en 2011 et la dernière sera réalisée en 2011. L'hiver 2009-2010 bien enneigé explique ce léger retard. Il ne porte toutefois pas à conséquence du fait que nous devons légèrement réduire les exploitations dans ce massif afin de recapitaliser les gros volumes de bois renversés par la tempête Lothar en 1999.

La Rote - Bois de l'Halle :
Les deux coupes prévues ont été réalisées. De plus, d'importants soins à la jeune forêt ont été effectués dans les plantations réalisées dans les années 1960.

Champ-du-Moulin :
Trois interventions étaient prévues pour l'année 2010. Profitant des conditions météorologiques favorables, 4 divisions sont exploitées en 2010. Une exploitation prévue pour 2011 a été avancée de manière à mettre à profit les bonnes conditions dont nous avons bénéficié.

Pré Punel :
Dans ce massif, aucune intervention n'était prévue. Le marché des bois de hêtre étant très peu attractif, nous n'envisageons pas d'intervenir avant de bénéficier du débouché que représentera le nouveau chauffage à distance du Mail pour cette catégorie de bois.

L'année 2010 nous a été particulièrement favorable. Le Service des forêts a pu se consacrer pleinement à l'entretien des forêts de la Ville. Les chablis (arbres renversés ou cassés par le vent ou la neige, les arbres foudroyés ou ceux attaqués par des parasites comme les insectes, les bostryches en particulier, et les champignons) ont été très peu nombreux, nous permettant de réaliser des travaux d'exploitation et de soins à la jeune forêt.

Le volume important de bois récolté dans les coupes s'explique aussi par le renfort de 2 entreprises qui ont été mandatées pour réaliser l'exploitation de 2 coupes à Champ-du-Moulin.

3.3. Produits ligneux

Le détail des assortiments façonnés en 2010 par rapport aux années précédentes est résumé dans le tableau 3.

	2010		2009	2008	2007	2006
	m^3	***%***	%	%	%	%
Grumes résineuses	***4'770***	***53.6***	46.7	67.4	62.3	85.9
Grumes feuillues	***1'828***	***20.5***	15.0	10.3	12.7	6.8
Bois d'industrie / feu RES	***693***	***7.8***	12.2	8.3	9.3	2.0
Bois d'industrie / feu FEUI	***1'610***	***18.1***	26.1	13.6	15.6	5.2
TOTAL en m^3	***8'901***	***100.0***	5'427	7'036	5'120	12'562
Facteur de corr. m^3/sv	***0.86***		0.77	0.73	0.77	0.75
Nb d'arbres exploités	***6'502***		5'203	7'313	5'249	8'647
Cube moyen par arbre, sv	***1.58***		1.35	1.31	1.27	1.94

***Tableau 3** : Résumé des assortiments façonnés*

Le volume exploité est très bon, compensant partiellement le volume de bois plus faible récolté ces dernières années. La proportion de bois de feuillus mis sur le marché a encore augmenté.

Cela s'explique par des exploitations généralement effectuées dans les forêts d'altitude faible à moyenne. Le grand massif résineux de la Ville, celui des Joux, a été peu exploité ce qui contribue aussi à cette évolution.

En comparaison avec l'année 2009, on remarque que la part grumes résineuses et feuillus augmente de plus de 12 points pour retrouver une proportion de ¾ des produits bois commercialisés. En 2009, le bois d'industrie et le bois de feu étaient surreprésentés du fait des nombreux bois récoltés après la neige lourde du 31 décembre 2008.

FORÊTS	Expl. sv*)	Bois de service*)		En %	Bois d'ind.*)		En %	Bois de feu*)		En %	TOT. m^3 *)	Fact. corr. m^3/sv *)
		Rés m^3	Feui m^3		Rés m^3	Feui m^3		Rés m^3	Feui m^3			
Chaumont	3'336	764	993	62	30	11	2	141	887	36	2'826	0.85
La Biche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
P.Gelée/Chan.	5	0	0	0	0	0	0	1	4	100	5	1.00
Grand'Vy	91	20	0	44	0	0	0	12	13	56	45	0.49
Les Joux	2'519	1'813	0	75	0	0	0	375	232	25	2'420	0.96
La Rote / Halle	1'403	702	0	86	0	0	0	99	11	14	812	0.58
Ch.-du-Moulin	2'933	1'471	835	83	0	0	0	35	449	17	2'790	0.95
Pré Punel	6	0	0	0	0	0	0	0	3	100	3	0.50
TOTAL 2010	***10'293***	***4'770***	***1'828***	***74***	***30***	***11***	***1***	***663***	***1'599***	***25***	***8'901***	***0.86***
TOTAL 2009	*7'017*	*2'537*	*812*	*62%*	*119*	*66*	*3%*	*542*	*1'351*	*35%*	*5'427*	*0.77*
TOTAL 2008	*5'945*	*3'291*	*309*	*77%*	*89*	*46*	*3%*	*392*	*551*	*20%*	*4'678*	*0.79*
TOTAL 2007	*9'875*	*5'217*	*720*	*77%*	*76*	*117*	*2%*	*699*	*895*	*21%*	*7'724*	*0.78*

*) y compris les produits B, provenant des arbres non inventoriés

Tableau 4 *: Détail des produits façonnés dans les divers massifs forestiers de la Ville*

Ce tableau nous indique que les interventions réalisées l'ont été dans de plutôt belles forêts avec de gros arbres. En effet, le facteur de correction m3/sv est très favorable et le volume moyen des 6'502 arbres exploités a été de 1.58 sv ce qui représente un arbre de plus de 40 cm de diamètre en moyenne.

4. Économie et rendement financier

4.1. Vente de bois et évolution des prix

Le marché des bois résineux reste porteur. La demande est stable et les chablis étant peu nombreux, les stocks en scieries sont faibles. Les conditions sont donc bonnes. Toutefois, nous subissons la baisse importante de l'Euro (-15 à 20% en un an) par rapport au franc suisse sur le marché du change.

Ceci a pour conséquence de diminuer le prix offert par les scieries françaises pour le bois résineux rond et pour les scieries suisses de diminuer le prix de leurs produits pour pouvoir résister à la concurrence des produits sciés européens.

Nous devons donc déplorer un prix du bois qui diminue dans un marché sain et plutôt à la hausse.

Pour ce qui est du marché des bois feuillus, les choses sont toujours très difficile. Si en 2009 nous atteignions un prix moyen de 82.30 francs/m^3 de bois feuillus commercialisés, pour 2010 ce prix moyen chute à 65.00 francs/m^3. Cette situation s'explique par la commercialisation d'un volume de feuillus presque exclusivement composé de hêtre, une essence très fréquente dans les forêts de la Ville et qui n'est que très mal valorisée par la filière bois. Le débouché du bois énergie a été utilisé complètement mais les volumes disponibles dépassent la consommation actuelle de la chaudière du Mail. Du bois de feu a dû être commercialisé en Autriche.

		2010	2009	2008	2007	1981
Grumes résineuses en écorce	en Fr.	***87.85***	90.30	99.50	88.40	153.-
Sciages hêtres 4B	en Fr.	***65.-/90.-***	90.-	95.-	105.-	152.80
Emballages, qualité D	en Fr.	***50.-***	50.-	50.-	40.- à 50.-	80.-
RR1 à port camion par st*)	en Fr.	***20.- à 25.-***	20.- à 25.-	20.- à 25.-	25.- à 30.-	75.-
CF, pâte hêtre, à port camion*)	en Fr.	***-***	-	-	23.- à 33.-	51.-
Bois de feu hêtre quartier	en Fr.	***75.-***	75.-	75.-	75.-	55.-
IPC (déc. 1982 : 100)		***161.1***	160.2	159.8	157.6	*94.5*

*) petite quantité

Tableau 5 *: Les prix des bois entre 1981 et 2010*

4.2. Recettes diverses, subventions et travaux pour tiers

La gestion multifonctionnelle de la forêt permet d'atteindre simultanément de nombreux objectifs fort différents (production de bois, protection contre les dangers naturels, accueil du public, diversité biologique). Si la vente des bois apporte un revenu au propriétaire forestier, les trois autres groupes de prestations ne sont pas financés directement par leurs utilisateurs.

Ces prestations sont pourtant utiles à tous. Afin d'encourager les propriétaires forestiers à effectuer les travaux d'entretien de la forêt indispensables, le Canton et la Confédération "achètent" des prestations aux propriétaires forestiers.

Peu de changements sont à signaler. On remarque cependant que les subventions "gestion forestière" diminuent de plus de 8.5 %. Nous devons déplorer cette diminution suite à la décision du canton de réduire ce budget. Entre 2009 et 2010, le taux de subventionnement de la masse salariale des gardes forestiers passe de 16.6 % à 14.2 %, alors qu'en décembre 2008, le chef du Département de la gestion du territoire fixait un taux objectif de 20%.

Dans le tableau 6 ci-après, vous pouvez distinguer les prestations fournies par les forêts de la Ville et le financement accordé par le Canton et la Confédération pour chacune d'elles dans le cadre des accords de prestations pour l'entretien des forêts multifonctionnelles.

Indemnités et aides financières	***2010***	2009	2008	2007
• Gestion forestière (gardes et ingénieur forestier)	***55'631***	60'900	59'636	56'668
• Promotion du rôle protecteur de la forêt	***81'621***	81'621	81'621	-
• Etablissement et entretien des infrastructures	***13'100***	13'100	13'100	-
• Prévention et réparation des dégâts (RPT)	***1'680***	3'700	3'100	21'773
• Aménagement et planification	***1'272***	1'272	1'272	7'452
• Soins à la jeune forêt	***48'640***	48'640	48'640	172'208
• Promotion de la diversité biologique	***24'401***	24'401	24'401	22'044
T O T A L	***226'345***	233'634	231'770	280'145

Tableau 6 *: Indemnités et aides financières*

4.3. Frais d'exploitation, d'entretien et de fonctionnement

Les conditions topographiques du lieu de la coupe et l'environnement dans lequel les forestiers doivent travailler (pente du terrain, difficulté d'accès, arbres branchus, chablis, volume de petits bois abandonné en forêt, sécurité à assurer à proximité des routes, bâtiments ou lignes CFF) influencent directement les coûts d'exploitation.

La diminution des coûts d'exploitation s'explique par le volume de bois récolté plus important que les années précédentes. Des travaux moins nombreux de remise en état de la forêt suite à des chablis améliorent l'efficacité des équipes forestières.

Les coupes réalisées ont produit du beau bois qui a été commercialisé. Une proportion de bois plus faible n'a pas pu être valorisée et donc a été laissée en forêt, comme en 2009. Ces deux éléments expliquent le rendement meilleur obtenu en 2010 qu'en 2009.

Du côté des recettes, on observe une augmentation sensible des recettes liées à la vente de bois (+ 72.4 %) qui s'explique par un temps plus important consacré par les équipes aux travaux d'exploitation. De plus, pour profiter des conditions météorologiques et avancer dans le programme de l'entretien des forêts, deux entreprises ont été mandatées pour réaliser des coupes.

Les recettes particulièrement importantes du hangar s'expliquent par une correction comptable. En effet, depuis 2005, les recettes du hangar n'avaient pas été attribuées au Service des forêts. Elles ont été comptabilisées en un bloc sur 2010 111'000 francs).

Côté travaux pour tiers, malgré un début d'année avec peu de rentrées sur ce compte, des travaux d'entretien du pâturage boisé financés par le canton et la Confédération ont été réalisés en automne. Les comptes montrent un résultat meilleur que celui escompté dans le budget. Pour rappel, le Service des forêts ne cherche pas à obtenir des travaux pour tiers, il ne fait que répondre aux sollicitations qui lui parviennent.

Enfin, ont doit déplorer une diminution des aides financières accordées aux propriétaires forestiers. Alors que les prestations immatérielles de la forêt sont de mieux en mieux reconnues, il est contradictoire de voir l'effort financier des collectivités publiques cantonales et fédérales pour une bonne gestion de la forêt se réduire.

DEPENSES en Fr.	**Chaumont**	**Les Joux**	**TOTAL 2010**	**2009**	**2008**
Fonctionnement service, gestion	83'100	86'980	**170'080**	160'666	168'544
Fonction sociale	98'224	17'473	**115'697**	94'332	107'136
Exploitations	317'997	417'461	**735'458**	573'589	472'430
Soins à la jeune forêt	89'914	52'653	**142'567**	138'006	136'384
Entretien desserte	44'117	64'983	**109'100**	85'849	88'333
Hangar, atelier	72'224	45'557	**117'781**	115'831	138'552
Matériel, outillage, véhicules	68'838	43'880	**112'718**	75'571	94'332
Loyers, tiers et divers	278'551	256'343	**534'894**	505'891	746'203
DEPENSES TOTALES 2010	***1'052'965***	***985'330***	***2'038'295***	*1'749'735*	*1'951'914*
Exploitations en sv	3'155	6'861	10'016	5'850	5'945
Produits en m^3	2'725	6'004	8'729	5'427	4'678
Frais d'exploit. Fr./m^3	*116.70*	*69.55*	*84.25*	*105.70*	*101.00*

***Tableau 7** : Récapitulation des dépenses*

RECETTES en Fr.	**Chaumont**	**Les Joux**	**TOTAL 2010**	**2009**	**2008**
Vente de grumes	94'418	408'774	**503'192**	295'657	433'600
Bois d'industrie	12'457	6'360	**18'817**	18'178	8'306
Bois de feu et divers	150'092	58'725	**208'817**	110'111	72'942
Produits par la vente des bois	***256'967***	***473'859***	***730'826***	*423'946*	*514'848*
Divers, hangars et récupérations	242'758	13'416	**256'174**	44'875	106'509
Travaux pour tiers	73'208	29'299	**102'507**	190'365	129'260
Indemnités, subv. et FFR	124'592	118'050	**242'642**	265'013	448'418
RECETTES TOTALES 2010	***697'525***	***634'624***	***1'332'149***	*924'199*	*1'199'035*
Recette par m^3 exploité	221.05	105.70	**152.60**	170.30	256.30
CHARGES NETTES 2010	***355'440***	***350'706***	***706'146***	*825'536*	*752'879*
Recettes des ventes Fr./m^3	94.30	78.90	**83.70**	78.10	110.05
Recettes div. + subv. Fr./m^3	161.70	26.80	**68.90**	92.20	146.25

***Tableau 8** : Récapitulation des recettes*

4.4. Rendement financier en 2010

La couverture des frais s'est améliorée. Comme mentionné précédemment, le rendement en volume de bois commercialisé de l'entretien des forêts a été meilleur du fait de la moindre fréquence des chablis. Le marché des bois résineux s'est bien maintenu, mais le bois feuillu, le hêtre principalement, se vend à des prix toujours très faibles.

RECETTES en Fr.			**DEPENSES en Fr.**				
Vente de Bois	Divers et subventions	***TOTAL***	Exploitat.	Gestion, div. entr., amor. fonction soc.	***TOTAL***	*PRODUIT NET*	m^3 exploités
2010							
730'826	*601'323*	***1'332'149***	*735'458*	*1'302'837*	***2'038'295***	*-706'146*	*8'729*
2009							
423'946	*500'253*	***924'199***	*573'589*	*1'176'146*	***1'749'735***	*-825'536*	*5'427*
2008							
514'849	*684'186*	***1'199'035***	*472'430*	*1'479'484*	***1'951'914***	*-752'879*	*4'678*
2007							
565'070	*538'130*	***1'103'200***	*649'921*	*1'159'383*	***1'809'304***	*-706'104*	*7'724*
2006							
506'641	*565'554*	***1'072'195***	*653'592*	*1'065'008*	***1'718'600***	*-646'405*	*7'735*

Tableau 9 *: Comparaison des recettes et des dépenses des dernières années*

5. Activités diverses

5.1. Accords de prestations

Depuis 2008, les aides financières octroyées par le canton et la Confédération le sont sur la base des accords de prestations *"Entretien de forêts multifonctionnelles"* qui ont été signés en mars 2008.

La Ville s'est engagée à fournir les prestations suivantes pour la période 2008-2011 (1ère colonne) :

A) <u>Promotion du rôle protecteur de la forêt</u>

Travaux à effectuer		**Travaux effectués**				**Total des travaux effectués**
		2008	**2009**	**2010**	**2011**	
Fonction protec. particulière (ha)	33.26	7.55	17.20	17.15		41.90
Fonction protec. importante (ha)	52.20	5.30	0.00	16.65		21.95

B) <u>Etablissement et entretien des infrastructures forestières</u>

Travaux à effectuer		**Travaux effectués**				**Total des travaux effectués**
		2008	**2009**	**2010**	**2011**	
FPP et FPI, pistes à tracteur (m')	200.00	0.00	0.00	530.00		530.00
FPE, piste à tracteur (m')	550.00	0.00	0.00	95.00		95.00
FPE, entretien de chemin (m')	800.00	300.00	0.00	3'000.00		3'300.00

C) Remise en état des forêts endommagées et garantie de leur état sanitaire

Travaux à effectuer		Travaux effectués 2008	2009	2010	2011	Total des travaux effectués
Bois parasités (sv)	0.00	155.00	185.00	84.00		424.00

D) Etablissement et révision du plan de gestion

Travaux à effectuer		Travaux effectués 2008	2009	2010	2011	Total des travaux effectués
Plan de gestion (ha)	80.00	0.00	0.00	0.00		0.00
Inventaire (ha)	21.00	15.98	0.00	0.00		15.98

E) Soins aux jeunes peuplements

Travaux à effectuer		Travaux effectués 2008	2009	2010	2011	Total des travaux effectués
Soins à la jeune forêt FPE (ha)	152.00	33.48	83.01	48.06		164.55

F) Promotion de la diversité biologique en forêt

Travaux à effectuer		Travaux effectués 2008	2009	2010	2011	Total des travaux effectués
Habitats entretenus (ha)	12.00	8.88	5.52	0.83		15.23
Création de chênaies (ha)	2.082	1.10	0.20	1.90		3.20
Entretien de chênaies (ha)	13.45	2.10	5.13	7.15		14.38
Pâturages boisés (ha)	2.926	0.00	3.80	2.45		6.25

Dans la quatrième colonne, vous pouvez voir les travaux qui ont été exécutés dans ce cadre en 2010.

Ce mode de subventionnement des travaux effectués en forêt et garantissant l'offre de prestations immatérielles comprend l'ensemble des aides accordées par le Canton et la Confédération.

Vous remarquerez que les prestations *"protection contre les dangers naturels (A)", "diversité biologique (F), "lutte contre les parasites en forêt (C)" et "améliorations des conditions cadres de la gestion forestière (B, D et E)"* sont mentionnées. Dans ces domaines, l'accord de prestations ne prend en compte qu'une partie de ce que le Service des forêts offre. Il y a une prestation importante qui manque, celle de *"l'accueil du public en forêt"*.

La réalisation des travaux se poursuit bien. En 2010, la presque totalité des prestations que la Ville s'est engagée à fournir est d'ores et déjà réalisée 1 an avant la fin de la période.

En 2010, des efforts particuliers ont été réalisés dans l'entretien des forêts protectrices à Champ-du-Moulin et à Chaumont. La réalisation de 2 pistes à tracteurs a pu se faire en début d'automne à Chaumont. Ces deux pistes permettent un meilleur accès aux forêts pour les hommes comme pour les machines. Cette dépense permettra d'améliorer le rendement des interventions en forêt, de travailler avec une meilleure sécurité et, pour une piste de 530 m' réalisée en-dessus de la route de Chaumont, de pouvoir effectuer des travaux d'entretien de la forêt en perturbant moins le trafic de la route.

Suite à l'excellente glandée de 2007, des travaux conséquents ont été entrepris pour rajeunir de vieilles chênaies. La création et l'entretien de jeunes chênaies a été conséquent. Le travail accompli apporte un résultat prometteur. Le développement des jeunes arbres se déroulant comme prévu.

5.2. Reboisement et plantations

Les forêts de la Ville sont, de manière prioritaire, rajeunies grâce au rajeunissement naturel. En utilisant ce que nous donne la nature, nous profitons de jeunes arbres particulièrement bien adaptés aux conditions naturelles du lieu et donc plus vigoureux, plus résistants aux insectes, aux maladies et aux aléas climatiques et souffrant moins de dégâts que peut lui occasionner le gibier.

Toutefois, lorsque le sol a été malmené, lorsque nous souhaitons introduire ou rajeunir des espèces rares chez nous, dans le cadre d'actions destinées à la population ou encore dans un lieu proche de la ville afin d'avoir très rapidement une végétation bien développée, le recours à la plantation est néanmoins choisi.

Durant l'année 2010, 1'510 plants ont été mis en terre. 220 chênes ont été plantés près de la Roche de l'Ermitage lors de l'action *"Un arbre pour chaque naissance"* de l'Agenda 21. 140 buissons ont été utilisés pour reconstituer les lisières sur le site du Gor ainsi que dans la forêt de Maujobia.

Enfin, 1'000 douglas ont été mis en place sur le site de l'ancienne décharge de Plaines-Roches. Il n'est pas dans nos habitudes de planter aussi massivement des résineux exotiques. Cependant, la surface concernée est occupée par des plantes envahissantes telles que la berce du Caucase et le robinier. En collaboration avec les parcs et promenades, il a été décidé de détruire la végétation puis de la remplacer par une espèce à croissante très rapide et dense. Le douglas est cette espèce qui devrait, dans 7 à 10 ans, étouffer toute cette végétation non désirée et éviter des interventions coûteuses pour couper chaque année les néophytes avant leur floraison pour éviter leur propagation par l'intermédiaire de leurs graines. Cette plantation de douglas a été agrémentée, en lisière, par la plantation de sorbiers et d'aulnes noirs.

Essence	Sa/Epi.	Doug.	**RES.**	Chê.	Era. Syc.	Div. feui.	Div. buis.	**FEUI.**	**TOTAL**
Nombre	0	1'000	**1'000**	220	0	150	140	**510**	**1'510**

5.3. Entretien de la desserte

En plus des entretiens normaux régulièrement effectués, des travaux plus importants de remise en état et de création d'accès pour les machines forestières ont été effectués.

A Chaumont, deux pistes à tracteurs ont été créées pour améliorer l'accessibilité de deux zones forestières (voir aussi point 5.1). De plus, le chemin de Blanche-Roche a été nettoyé de sa terre et remis à ses gabarits d'origine. Ces travaux ont été réalisés sur une longueur de 2'500 mètres.

5.4. Agenda 21 et certification des forêts

Dans le cadre de l'Agenda 21, trois actions ont été réalisées par le Service des forêts en 2010.

- *Réserve forestière du Bois de l'Hôpital*. Des travaux en faveur des garides (abritant orchidées, papillons, insectes et lézards) se sont poursuivis. Le groupe d'accompagnement de la réserve, composé d'experts de domaines différents, est régulièrement consulté afin que nos interventions aient les effets les plus bénéfiques possible.

- *Un arbre pour chaque naissance*. Pour la 11ème année consécutive, les jeunes parents ayant eu le plaisir d'accueillir un nouveau-né ont été invités à planter un chêne dans les forêts à proximité de la Roche de l'Ermitage. Plus de 150 familles ont répondu positivement à notre invitation.

- *Labélisation de la gestion forestière*. La gestion des forêts de la Ville a obtenu le prolongement de sa certification pour la période 2008-2012 en 2008. Notre travail s'inscrit pleinement dans les exigences liées à la labélisation.

5.5. Commission Nature & Paysage

La Commission s'est réunie à une occasion en 2010 et une consultation écrite a été organisée.

Un projet de plantation d'arbuste pour constituer une haie sur la butte de la place de tir à l'arc de Pierre-à-Bot. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme "Nature en Ville" et est soutenu par l'association Sorbus. Ce projet a été unanimement et favorablement accueilli par les membres de la Commission le 23 février 2010.

Dans sa séance du 23 septembre 2010, la Commission s'est penchée sur le projet d'aménagement du parc Microcity à la Rue de la Maladière. Ce projet veille à utiliser au mieux déblais et remblais sur place. L'eau de pluie alimentera un bassin. Les pelouses seront extensives. Les membres de la Commission préavisent positivement et à l'unanimité le projet.

5.6. Lutte contre les bostryches

	Nb de pièges	Capturés	Par piège	Foyers bostrychés
Chaumont	5	88'440	17'688	24 m^3
Les Joux	4	56'000	14'000	55 m^3
TOTAL 2010	***9***	***144'440***	***16'048***	***79 m^3***
En 2009	9	155'550	17'283	154 m^3
En 2008	17	238'100	14'006	171 m^3
En 2007	22	382'900	17'405	465 m^3
En 2006	20	482'610	24'131	618 m^3
En 2005	22	529'200	24'054	382 m^3
En 2004	23	560'880	24'386	354 m^3
En 2003	23	541'100	23'526	625 m^3
En 2002	26	1'039'290	39'973	560 m^3

***Tableau 10** : Résumé des bostryches capturés en 2010*

L'année 2010 a été favorable à la santé des forêts. Les pluies ont été assez bien réparties tout au long de l'année, avec une sécheresse en automne. Ces conditions favorables ont maintenu les populations de bostryches à un niveau très bas.

Nous devons nous en réjouir, tout en restant particulièrement attentifs à l'évolution de la situation, tout particulièrement dans les plantations d'épicéas sur des sols relativement séchards et dans les expositions sud.

Comme par le passé, la lutte contre les bostryches s'est faite en conservant des arbres pièges et en écorçant les arbres contaminés.

La lutte contre ces insectes s'est poursuivie, les forestiers sont restés vigilants et sont intervenus là où les quelques cas ont été observés.

5.7. Aspects de sécurité - accidents et maladie

Les efforts en vue d'améliorer la sécurité au travail se poursuivent à tous les niveaux mais malheureusement, l'un ou l'autre accident non professionnel, un petit accident professionnel et des cas de maladie ont engendré différentes absences, soit 53 heures/collaborateur en moyenne (en 2009 : 62 h./p.; en 2008 : 116 h./p.; en 2007 : 92 h./p.; en 2006 : 124 h./p.).

5.8. Vols de bois et déprédations

Quelques petits vols sont à signaler, en particulier quelques bûches de bois de feu et des sapins de Noël. Des déprédations ont été constatées, mais elles sont restées peu importantes dans leurs conséquences.

Le dépôt de déchets en forêt a tendance à augmenter. Dans la forêt des Joux, nous devons déplorer l'abandon de 40 pneus usagés. Plainte a été déposée mais sans résultat. La situation est à suivre de près.

Le 27 avril 2010, un feu de forêt s'est déclenché à Plaines-Roches. Le sol forestier a été brûlé à 80% sur une surface de 1'000 m^2. Huit épicéas ont été sérieusement touchés. Une plainte a là aussi été déposée. Elle a été classée, l'enquête n'ayant pas abouti.

5.9. Visites, excursions

Comme ces dernières années, de nombreuses visites, excursions et présentations ont été organisées dans nos forêts; citons les plus importantes :

21 mars	Bois de l'Hôpital, Journée internationale de la forêt. Les oiseaux, les forêts et les forestiers. Visite ouverte à tous, organisée dans le cadre de l'excursion précédant l'Assemblée générale de Nos Oiseaux.
14 avril	Cours Forêts riches en chênes et pics mar. Les participants au cours découvrent des éléments particulièrement intéressants pour les pics dans les forêts du Bois de l'Hôpital. Ils ont l'occasion de mettre en pratique les éléments présentés dans la division 24 (Côte d'Hauterive) des forêts de Chaumont où un marteloscope a été mis en place.
7 mai	Visite des chênaies du bois de l'Hôpital (div. 58, 59, 39) avec 25 membres de proQuercus à l'occasion de leur assemblée générale.

25 mai	Accueil de classes du collège des Terreaux pour une journée pratique sur le thème de l'environnement.
26 mai	Accueil d'enfants effectuant des visites dans le cadre extrascolaire sur le thème *"cultiver le chêne de la jeune pousse à l'arbre pluri-centenaire".*
2 juin	Excursion en forêt avec les étudiants en biologie de l'Université de Neuchâtel. Thème de la journée : "La gestion durable des forêts de la Ville".
11 juin	Excursion en forêt avec les étudiants du module "Environnement urbain" ECOFOC (formation en écologie et en sciences de l'environnement). Le thème de la demi-journée est la gestion durable des forêts périurbaines.
3 septembre	Conférence de presse pour le lancement de l'action "Parrainer un arbre".
23 septembre	Course annuelle de la Commission d'arrondissement, secteur de La Grand'Vy – Creux-du-Van.
22 octobre	Journée des cadres de la direction de l'Environnement, secteur La Grand'Vy – Creux-du-Van.
10 décembre	Repas de Noël des employés de la Direction de l'Environnement en forêt à Puits-Godet.

EVOLUTION DES EXPLOITATIONS DE 1988 A 2010

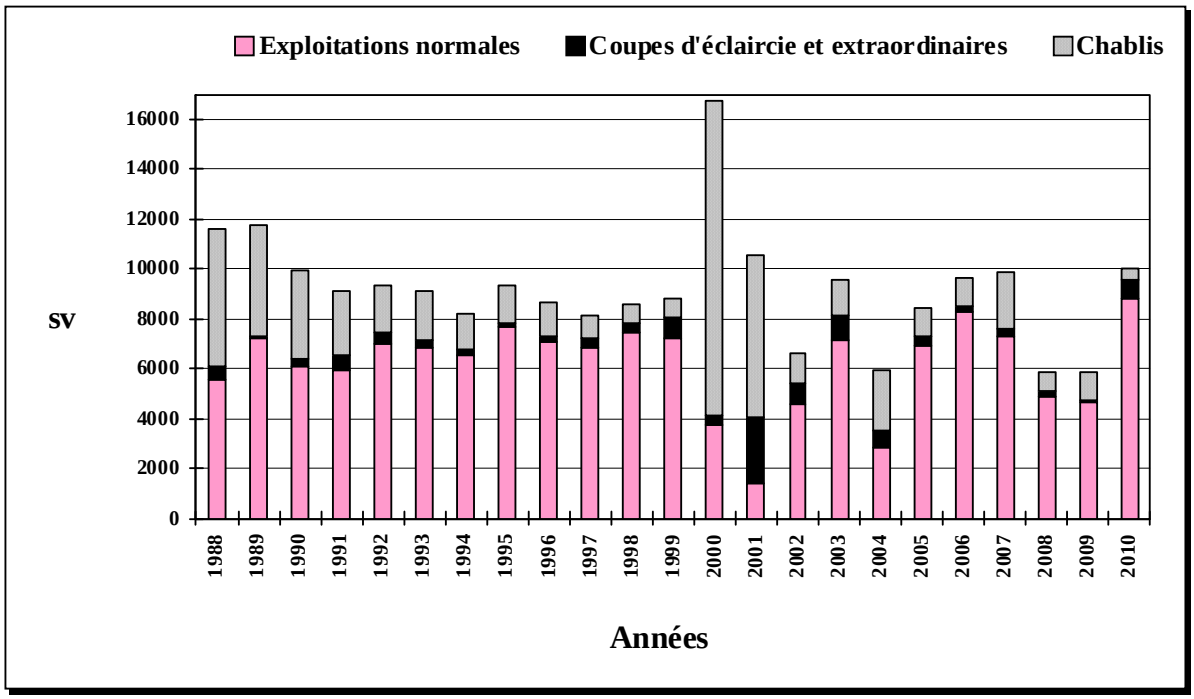

EVOLUTION DES PRIX DE VENTE DE 3 ASSORTIMENTS TYPIQUES

(à port de camion) forêts de la Ville

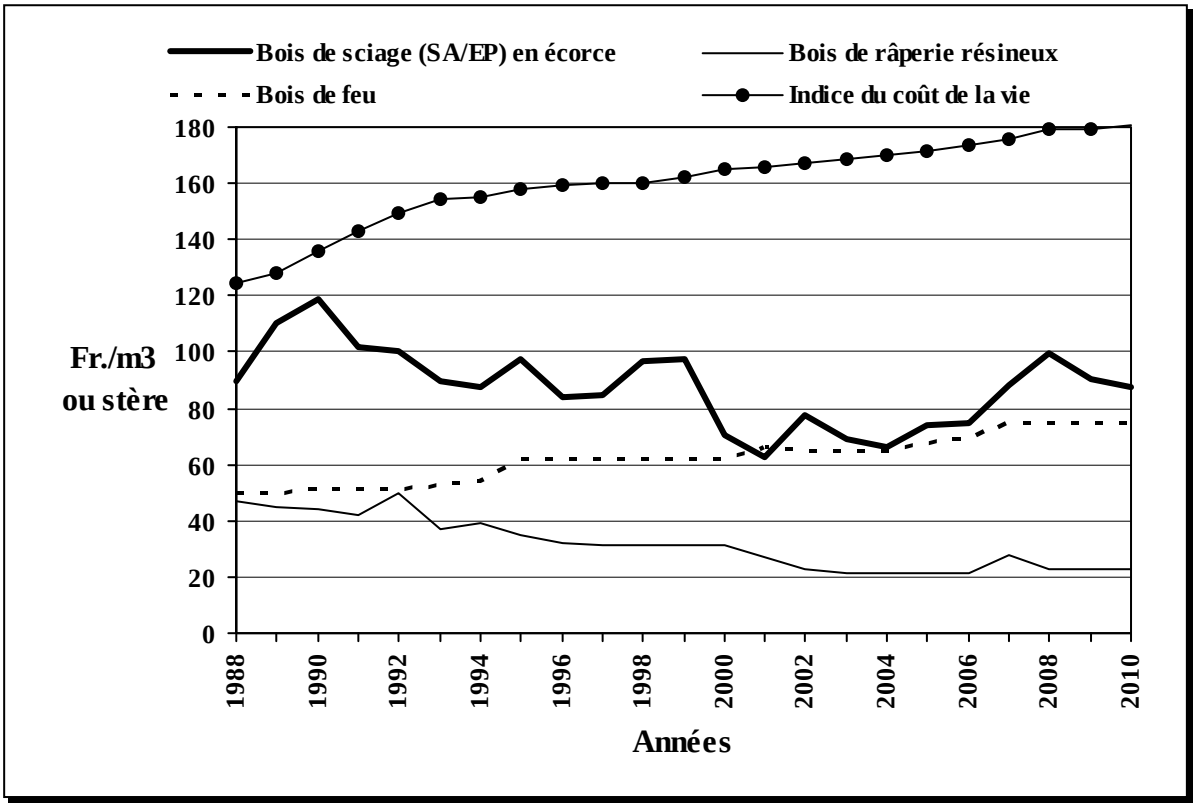

Service des domaines

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'044'939.15	1'925'000.00	-119'939.15
Produits	1'255'048.05	1'330'900.00	- 75'851.95
Total	**789'891.10**	**594'100.00**	**-195'791.10**

Les écarts par rapport au budget s'expliquent de la manière suivante :

Pour les revenus :

- La diminution des revenus découle de la vente d'immeubles à Chaumont, de la vente de terrains à Boudry, ainsi qu'à une exploitation moins intensive des carrières.

S'agissant des charges :

- L'augmentation des charges provient de l'entretien différé, existant depuis de nombreuses années qui nécessite maintenant des opérations urgentes, indispensables et coûteuses.

2. Personnel

Rattaché à la direction de l'Urbanisme et de l'Environnement, le Service des domaines est assuré par l'Intendant, M. Antoine Rosselet, la secrétaire, Mme Josette Tschanz engagée à 40 %, et M. Eric Schertenleib, engagé à 50% pour l'entretien des immeubles locatifs de Chaumont.

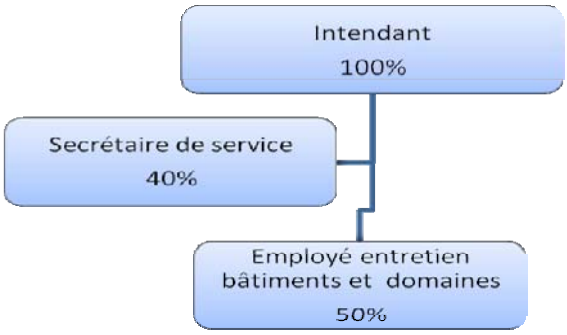

3. Enjeux et évolution du service

Avec le départ à la retraite de l'Intendant à fin 2010, c'est une importante page qui se tourne. C'est même un véritable chapitre de l'histoire de la Ville qui arrive à son terme. Ces dernières décennies, le Service des domaines a été considérablement redimensionné. Pour rappel, il fût un temps où il comprenait les Caves et les forêts.

Le Service des domaines, outre la gestion d'un patrimoine bâti et non bâti se trouvant hors du territoire communal, joue un rôle fondamental dans la gestion du foncier, notamment concernant le territoire communal privé ou pour l'ensemble des transactions foncières. A ce titre, le service joue un important rôle pour la Ville et son développement. Les actes notariés sont, par ailleurs, conservés et centralisés au sein de ce service.

Force est de constater que les temps changent. En 2011, le service va être amené à évoluer. Deux aspects pour illustrer le propos :

- La gestion, comme l'entretien des immeubles, fermes et autres bâtiments va être revue dans le cadre d'une collaboration renforcée avec le service des bâtiments et du logement. Il est nécessaire de déterminer une politique de gestion et d'entretien proactive. L'approche de ces dernières années, consistant à activer la manivelle des crédits de construction, montre clairement ses limites. D'une part, les travaux coûtent toujours plus chers. D'autre part, l'état des bâtiments est pour le moins insatisfaisant. Reste qu'il faut également évaluer la possibilité d'aliéner une partie des biens et de garder celle qui remplit un rôle stratégique. Dans ce sens, la marge de manoeuvre de la Ville doit ainsi être clarifiée.

- La vocation du service, en termes de ressource pour la politique foncière, doit absolument être valorisée. Cette dernière est un outil stratégique fondamental dans la gestion d'une ville et de son développement, qu'il soit urbanistique, économique ou en terme d'infrastructure. Ces dernières années, cette politique a très souvent consisté à vendre du patrimoine. Cette politique foncière passive est un frein au développement. Les projets du stade de la Maladière, du plateau de la gare, des Cadolles ou de Microcity, illustrent bien l'importance de la dimension foncière pour une collectivité publique. Les projets de rapprochements avec d'autres communes nécessiteront également de solides compétences en matière foncière.

Dans le prolongement du départ à la retraite d'Antoine Rosselet, le Conseil communal a décidé de faire évoluer la fonction d'Intendant des domaines. Désormais, c'est une fonction de délégué aux affaires foncières, à 80%, qui est instituée. Ce poste est rattaché à la Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement, afin de permettre des synergies entre l'urbanisme et le foncier. Cette fonction transversale doit s'inscrire dans une dynamique inter-services.

Ses missions principales sont :
- soutenir le Conseil communal en matière de politique foncière et préparer les décisions stratégiques ;
- gérer le Service des domaines ;
- gérer la location des terrains non bâtis en zone urbaine et, en collaboration avec le Service du logement et des bâtiments, les domaines agricoles situés hors du périmètre urbain;
- participer activement aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières de la Ville, en vue de la conclusion contractuelle.

Un groupe inter-service sera constitué lors de la prise de fonction de la déléguée aux affaires foncière qui a été engagée pour le mois de mai. L'objectif est d'inscrire son action dans une dynamique transversale qui intègre une vision globale des enjeux pour notre Ville.

4. Transactions immobilières

4.1. Acquisitions

Néant

4.2. Cessions

Arrêté du Conseil général :	*Objets*
ACG du 06.10.2010	Chaumont – Petit-Hôtel – chemin de la Tour 20 Vente du bien-fonds 15721 (cad.NE) à M. Lenggenhager : 445'000 francs Acte du 29.04.2010
ACG du 29.06.2009	La Maladière - CSEM Cession à l'Etat du DP communal 409 m^2 au DP cantonal, constituant le bien-fonds 15800 du cad. NE, grevé d'une servitude de passage public au profit de la Commune et 608 m^2 du DP communal Gratuit Acte du 30.06.2010
ACG du 08.06.2009	Chaumont – Signal 41 Vente des bien-fonds 16066 (cad.NE) 8'442 m^2 et 1696 (cad.FVS) 1'813 m^2 à M. Ries. Prix : 750'000 francs Vente des bien-fonds 16065 (cad.NE) 5'842 m^2 et 1695 (cad.FVS) 8'800 m^2 à M. Althaus. Prix : 52'000 francs Acte du 17.09.2010
ACG du 29.10.2007	Chaumont - Vente du bien-fonds 15571 (cad.NE), parcelle de 1'276 m^2 à M. et Mme Haenni. Prix : 151'000 francs Acte du 08.12.2010
ACG du 03.09.2007	Boudry Vente d'une parcelle de 37'979 m^2 à détacher du bien-fonds 3380 (cad.Boudry) Prix : 2'278'740 francs Acte du 17.03.2010
ACG du 05.02.2007	La Cernia Constitution d'un DDP immatriculé n° 14388 sur une surface de 7'212

m^2 du bien-fonds 14276 du cad. de NE, d'une durée de 60 ans.
2008 : 8'210.25 francs
2009 : 8'334.75 francs
2010 : 8'272.50 francs

4.3. Transactions dans le cadre des crédits de construction

4.3.1. Acquisitions

Rue des Saars 95 — Caisse de pension de la fonction publique du canton de Neuchâtel
Acquisition de 21 m^2 à 25 francs/m^2
Prix : 525 francs

4.3.2. Cessions

Rue des Arnold-Guyot — M. Nesvada
Cession de 66 m^2 à détacher du DP conformément à l'arrêté sur les crédits de construction en compensation de la mise à disposition d'une place pour un container enterré
Gratuit

Rue des Grands-Pins — M. Michaud
Cession de 58 m^2 à détacher du DP pour créer le bien-fonds 16086
M. Michaud a récemment fait l'acquisition du bien-fonds 16086 du cadastre de Neuchâtel. Il est gravement handicapé. Dès lors, pour lui permettre d'accéder à son immeuble, nous avons détaché 58 m2 du domaine public en accord avec l'ingénieur communal, sachant que le plan d'alignement ne peut être mis en oeuvre à cet endroit.
Prix : 1'450 francs

4.4. Transfert du domaine public communal au domaine privé communal

Néant.

4.5. Transfert du domaine privé communal au domaine public communal

Néant.

4.6. Conventions diverses – Constitution de servitudes et de charges foncières

4.6.1. En faveur de la Ville

08.12.2010 — Richemont International SA
Prolongation d'un acte d'emption jusqu'au 31 mars 2013 sur les bien-fonds 14608 et 14609 du cadastre de Neuchâtel

4.6.2. En faveur de tiers

ACG du 07.09.2009 Commune de Boudry
Constitution d'une servitude de superficie en faveur de la Commune de Boudry grevant la totalité de la surface du terrain de ce qui formera le nouveau bien-fonds 6681 du cadastre de Boudry d'une surface de 7'509 m^2, à détacher du bien-fonds 6314 du même cadastre.

4.6.3. Divers

Pôle de développement économique de Boudry : promesse de vente immobilière entre la Commune de Neuchâtel et le canton de Neuchâtel.

Nous saisissons cette occasion pour vous signaler que la promesse de vente signée avec la Promotion économique de l'Etat de Neuchâtel a été reconduite pour une année supplémentaire sans modification des conditions. En revanche une éventuelle nouvelle prolongation fera l'objet de nouvelles négociations.

4.7. Conventions découlant de l'application du Règlement d'urbanisme, avec inscription de mention au Registre foncier

12 conventions ont été établies, concernant des reconnaissances de précarité pour des aménagements ou des constructions, admis à bien plaire (art. 9 RU), et des maintiens et entretiens de places de stationnement (art. 54 RU).

4.8. Mises à ban et arrêtés concernant la circulation routière

En 2010, 1 arrêté a été approuvé, et 8 mises à ban ont été publiées.

5. Domaines et bâtiments

Les crédits budgétaires destinés à l'entretien des immeubles locatifs, des fermes et des terrains sis hors du périmètre urbain et figurant au budget, s'élevaient à 340'000 francs. Le montant figurant dans les comptes s'élève à 420'541 francs.

Chaumont :	Entretien général des immeubles.
La Chomette	Réfection de la cuisine, de la buanderie et d'une salle d'eau de pensionnaire
Tour 23	Rénovation buanderie et réparation radiateurs
Belmont	Fin des travaux de rénovation de l'ancienne maison du garde-forestier
Belmont (ferme)	Assainissement chauffage
La Cornée	Changement du groupe de surpression
Centre forestier	Réaménagement de l'escalier
Le Blockhaus	Réfection du local
Frênes 8	Rénovation et terrassement
Grand-Vy	Changement des conduites et réfection du chemin
Plaines-Roches	Installation de deux mâts électriques
Favarge	Préparation de la parcelle pour implantation de vignes
Maujobia	Réfection du mur suite à accident
Maujobia	Réfection de l'enrobé sur parking

6. Rénovation de bâtiments

Néant

7. Crédits de construction

Le crédit de construction de 200'000 francs attribué aux Forêts et Domaines n'a pas été utilisé par le Service des domaines.

8. Décision du Conseil communal selon article 153 RG

Néant

TABLEAU RECAPITULATIF DES LOYERS ET DES COUTS D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES LOCATIFS POUR L'ANNEE 2010

	IMMEUBLES	REVENU LOCATIF	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	CREDIT DE CONS-TRUCTIONS	ARTICLE 153 RG	TOTAL ENTRETIEN
B1.	1. La Clairière	-	9'381.00			9'381.00
	2. La Chomette	52'368.00	72'836.45			72'836.45
	7. Les Pâquerettes	30'060.00	6'772.40			6'772.40
B2	La Sapinière	-	4'582.95			4'582.95
B3	Petit-Hôtel	-	1'686.20			1'686.20
B4	Dépendances Hôtel	38'916.00	26'058.65			26'058.65
B7	Champ-Monsieur					-
	Centre forestier	26'940.00	11'639.10			11'639.10
	chambres	1'090.00				-
B8	Champ-Monsieur					-
	Ancien garde	8'760.00	3'786.95			3'786.95
B11	Noyer 57	15'228.00				-
B14	Belmont					-
	Centre forestier	13'200.00	21'069.65			21'069.65
B15	Champreveyres 7	7'272.00	1'134.25			1'134.25
B16	Pierre-Gelée	3'000.00				-
B17	Chaumont Mi-Côte	4'416.00	74.50			74.50
		201'250.00	**159'022.10**	**-**	**-**	**159'022.10**

TABLEAU RECAPITULATIF DES LOYERS ET DES COUTS D'ENTRETIEN DES DOMAINES AGRICOLES POUR L'ANNEE 2010

	NOM DU DOMAINE	LOYER DOMAINES AGRICOLES	ENTRETIEN DOMAINES	CREDIT DE CONS-TRUCTION	ARTICLE 153 RG	TOTAL ENTRETIEN
A1	Belmont	-	24'076.30	-		24'076.30
A2	La Biche	4'600.00	7'035.35	-		7'035.35
A3	La Grand-Vy	17'684.00	30'773.60			30'773.60
A4	Prépunel	5'400.00	4'409.30			4'409.30
A5	Bois de l'Halle	12'360.00	2'204.65	-		2'204.65
A6	La Rotte	16'904.00	9'054.05	-		9'054.05
A7	1. La Grande-Joux	14'000.00	4'310.05	-		4'310.05
	2. La Petite-Joux	30'000.00	7'773.10			7'773.10
	3. La Roche	12'360.00	3'132.60			3'132.60
	4. La Cornée	16'681.00	9'067.85	-		9'067.85
A8	Pré-Louiset	5'776.00	1'837.20	-		1'837.20
A9	Jeanjaquet	4'280.00	22'640.45	-		22'640.45
A10	Centre forestier des Ponts-de-Martel		13'503.65			
A11	Le Blockhaus - Boudry		27'204.50			
		140'045.00	**167'022.65**	**-**	**-**	**167'022.65**

Encavage

1.1. Résumé Vignes

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	388'980.10	410'000.00	+21'019.90
Produits	313'486.25	420'000.00	-106'513.75
Total	**75'493.85**	**10'000.00**	**85'493.85**

1.2. Résumé Encavage

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'211'527.19	1'151'500.00	-60'027.19
Produits	754'646.05	962'200.00	-207'553.95
Total	**456'881.14**	**189'300.00**	**-267'581.14**

Elément fort de cet exercice sur le plan comptable, la valeur comptable du stock des Caves de la Ville a été évalué selon une nouvelle méthode en 2010. Les prix de revient des principaux vins élaborés par les caves ont été estimés sur la base du prix moyen de la vendange et des valeurs de référence définies par « Agridea » pour la vinification et la mise en bouteille. Les prix de revient ainsi obtenus ont été comparés aux prix de vente hors TVA pratiqués pour les grossistes afin de définir deux marges standards, marges qui ont ensuite été appliquées à l'ensemble du stock pour valoriser les vins en vase, respectivement les vins en bouteilles.

La baisse de la valeur comptable du stock (280'000 francs) est due pour 157'000 francs à la nouvelle méthode de valorisation des stocks et pour 123'000 francs à la diminution des quantités en stock. C'est surtout la quantité des vins en vase qui a diminué en raison d'une quantité moindre de vendange récoltée. L'explication réside dans les conditions climatiques qui n'ont pas permis d'avoir les quantités de raisins attendues.

Le résultat 2010 est une perte de 457'000 francs. Compte tenu de la nouvelle méthode d'évaluation du stock (influence négative de 157'000 francs), le résultat réel est une perte de 300'000 francs pour 2010.

Relevons que les charges de personnel sont relativement constantes. La baisse de 2010 est surtout liée aux charges LPP.

Les charges BSM se montent à 321'000 francs compte tenu de la nouvelle méthode d'évaluation du stock. Sans tenir compte de la variation du stock, les charges BSM se montent à 198'000 francs. Elles sont donc très bien maîtrisées par rapport à 2009 (246'000 francs) et 2008 (226'000 francs). Les principales améliorations concernent l'outillage, l'énergie, et les autres marchandises. La baisse TVA est due au fait que les prestations à soi-même (60'000 francs) ne sont plus imposées.

La baisse des achats de raisin (313'000 francs en 2010 contre 415'000 francs en 2009 et 457'000 francs en 2008) a une influence directe sur la baisse du stock (valeur du vin en vase). Les conditions météorologiques sont certainement à l'origine de cette baisse du volume de production.

Les ventes de vins (externe et interne) sont constantes en francs (760'000 francs) et en volume (nombre de bouteilles vendues). Le maintien du chiffre d'affaires est un bon signe dans le contexte actuel difficile. Le taux de rotation du stock est relativement constant (1,3 en 2008, 1,5 en 2009 et 1,4 en 2010). Les vins produits sont donc vendus. Le stock contient peu de vieux millésimes.

La nouvelle méthode d'évaluation des stocks constitue une nouvelle base de départ pour les Caves de la Ville. Cette méthode sera appliquée durant les prochaines années. Elle est basée sur le prix de revient des vins élaborés par les Caves et permet donc d'avoir une approche plus commerciale dans les ventes de vins et les actions de promotion des vins.

Le volume des ventes en 2010 est bon malgré la crise et les difficultés de la branche. Des actions ont été faites sur des produits ciblés (Chasselas et Œil de Perdrix) de manière à écouler une partie du stock.

2. Personnel

L'effectif du personnel aux caves a passé de 3,6 à 3,4 postes. Les taux d'occupation sont donc ainsi : M. Willy Zahnd, chef caviste à 100%, Mme Bettina Zahnd, employée de commerce à 100%, M. Lionel Dysli, caviste à 100 % et M. Philippe Dyens, caviste à 40 %.

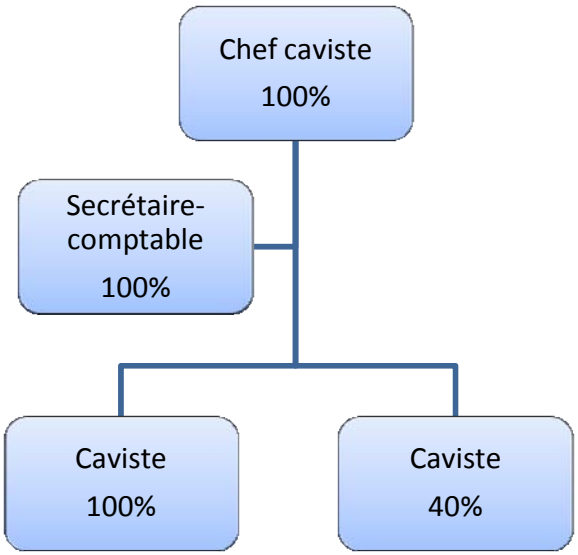

3. Domaine viticole

Notre domaine viticole, d'une surface totale de 13,2 ha dont 11.3 ha en production, continue d'être confié aux soins d'un tâcheron, en la personne de M. Jacques Félix.

S'agissant de notre propre production, elle se présente de la manière suivante :

Blanc	24 589 kg sur 32 359 m^2, soit 0.760 kg/m^2 18.8 % Brix, soit 77.6 Degré Oe
Rouge	32326 kg sur 61 281 m^2, soit 0.528 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 94.6 Degré Oe
Pinot gris	3160 kg sur 5518 m^2, soit 0.573 kg/m^2 22.4% Brix, soit 93.7 Degré Oe
Chardonnay	3305 kg sur 4652 m^2, soit 0.710 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 Degré Oe
Gamaret	999 kg sur 1676 m^2, soit 0.596 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 Degré Oe
Garanoir	2406 kg sur 3391 m^2, soit 0.710 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 Degré Oe
Gewurztraminer	862 kg sur 3761 m^2, soit 0.229 kg/m^2 24.2 % Brix, soit 101.2 Degré Oe

Pour répondre aux exigences de l'arrêté du Conseil d'Etat limitant la production à 0,900 kg au m^2 pour le chasselas et 0,800 kg au m^2 pour les autres cépages, le coupage des grappes a été effectué comme chaque année.

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction du pour cent Brix de la vendange. Le prix de base du kilo est de :

	Fr. / kg	**2009**
vendange blanche	3.40	3.40
vendange rouge	5.00	5.00

Compte tenu des résultats qualitatifs obtenus, nous avons atteint les montants suivants :

	Fr. / kg	**2009**
vendange blanche	3.44	3.47
vendange rouge	5.04	5.07
vendange grise	5.02	5.39
vendange chardonnay	5.15	4.73
vendange gamaret	5.15	4.95
vendange de garanoir	5.15	5.12
vendange de gewurztraminer	5.75	5.00

Les quantités encavées en litres de moût sont les suivantes :

- Blanc 24'916 litres (27'697 en 2009)
- Rouge 26'879 litres (21'010 en 2009)
- Œil de Perdrix 13'003 litres (20'147 en 2009)
- Pinot gris 2'415 litres (1'900 en 2009)
- Chardonnay 1800 litres (3200 en 2009)
- Gamaret - Garanoir 811 litres (640 en 2009)
- Gewurztraminer 630 litres(750 en 2009)

La vendange 2010 a été logée dans nos caves.

4. Evénements marquants

Nous avons participé en 2010 aux manifestations suivantes :

- Présentation du Non-filtré au Péristyle de l'Hôtel de Ville et à l'Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds le 3ème mercredi et 3ème jeudi du mois de janvier ;
- Les Portes-ouvertes en mai et en décembre.

Grâce à l'aide d'une vingtaine de personnes bénévoles, parent(e)s ou ami(e)s, les journées Portes ouvertes ont connu un vif succès. Sans ces personnes, nous ne pourrions pas assumer ces deux événements importants pour la vente et la promotion de nos produits. Il faut savoir que le chiffre d'affaires de ces deux journées Portes ouvertes est d'environ 10 pour cent du chiffre annuel. Nous tenons également à remercier l'association des amis des Caves de la Ville de son engagement lors de ces événements et lors de la fête des vendanges.

5. Concours

Nous avons participé à différents concours et obtenu plusieurs distinctions pour toutes les qualités de vin. Ont obtenus des récompenses :

Le Champréveyres de la Ville 2009 Neuchâtel AOC
Le Cru de la Ville 2009 Neuchâtel AOC
L'Oeil de Perdrix de la Ville 2009 Neuchâtel AOC
Ont obtenus le Label La Gerle 2009

L'Oeil de Perdrix de la Ville 2009 Neuchâtel AOC
Médaille d'argent aux Mondiaux du Pinot noir – VINEA 2010

L'Oeil de Perdrix de la Ville 2009 Neuchâtel AOC
Le Chardonnay de la Ville 2009 Neuchâtel AOC
Le Gewurztraminer de la Ville 2008 Vendange Tardive Neuchâtel AOC
Trois Sélections d'or cantonales 2009

Comme pour la promotion de nos vins, nous limitons nos participations aux concours, en raison des restrictions budgétaires. Malgré cela, cette année la récolte des distinctions a été très fructueuse.

6. Perspectives

Suite au retrait de la Fondation de l'Hôpital Pourtalès et aux résultats des études menées, le projet d'encavage collectif (COVINIL) a été stoppé durant l'été 2010. La réalisation du projet nécessitait notamment un investissement d'environ 10 millions, montant trop élevé en l'état.

Consciente de l'importance que les Caves de la Ville évoluent, la direction a institué un groupe de travail chargé de l'accompagner dans ses réflexions au sujet de l'avenir des caves. Il s'agit de concilier au mieux les aspects financiers (équilibre recettes-charges), viticoles et patrimoniaux liés aux Caves de la Ville.

Il est important de rappeler que les vins de la Ville remplissent également une fonction d'ambassadeurs de notre collectivité publique. Lors des réceptions officielles notamment, ces vins, dont la qualité est largement reconnue, participent à l'image de notre Ville et à la promotion de ses atouts. La recherche d'un équilibre financier, absolument nécessaire, doit cependant se faire dans le respect des dimensions historiques et culturelles liées aux Caves de la Ville.

Pour conclure, quelques mots sur les liens que notre région entretient avec le vin et la vigne.

En 2011, trois communes vitivinicoles vont fêter leur 1000ème anniversaire. Il s'agit d'Auvernier, de St-Blaise et de Neuchâtel. Au-delà de cet événement, c'est l'occasion de se rappeler que la vigne fait partie intégrante du paysage du Littoral neuchâtelois, et cela, depuis deux millénaires !

Ceci illustre que la vigne a été et reste une activité primordiale pour ce pays même si elle n'est plus la principale ressource financière comme ce fut le cas jusqu'à l'aube du 18e siècle.

Alors que notre époque peine à inscrire son existence dans l'histoire, il est important de se rappeler que la vigne fait partie de notre patrimoine et de notre histoire collective.

Les réflexions initiées au sujet de l'avenir des Caves de notre Ville prennent également en compte cette perspective.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03	**FORETS ET DOMAINES**				
	Charges	**5,728,741.03**		**5,310,900.00**	**6,177,792.41**
	Revenus		**3,655,329.44**	**-3,727,100.00**	**-3,631,614.35**
	Excédent		**2,073,411.59**	**1,583,800.00**	**2,546,178.06**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**5,728,741.03**	**0.00**	**5,310,900.00**	**6,177,792.41**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	1,750,932.20		1,751,900.00	1,799,802.85
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2,105,117.99		1,719,900.00	1,758,397.81
N33	AMORTISSEMENTS	449,154.94		418,400.00	1,226,570.71
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	196,797.00		39,200.00	14,200.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,226,738.90		1,381,500.00	1,378,821.04
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**3,655,329.44**	**-3,727,100.00**	**-3,631,614.35**
N42	REVENUS DES BIENS		2,681,486.40	-2,755,700.00	-2,526,653.50
N43	CONTRIBUTIONS		361,782.19	-316,600.00	-385,192.97
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		63,544.95	-67,000.00	-67,695.70
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		0.00	-18,000.00	0.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		548,515.90	-569,800.00	-652,072.18

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03	**FORETS ET DOMAINES**					
		Charges	**5,728,741.03**		**5,310,900.00**	**6,177,792.41**
		Revenus		**3,655,329.44**	**-3,727,100.00**	**-3,631,614.35**
		Excédent		**2,073,411.59**	**1,583,800.00**	**2,546,178.06**
03.11	EXPLOITATION DES FORETS					
		Charges	2,038,294.59		1,824,400.00	1,749,734.69
		Revenus		1,332,149.10	-1,014,000.00	-924,199.00
		Excédent		706,145.49	810,400.00	825,535.69
03.21	DOMAINES					
		Charges	2,089,939.15		1,925,000.00	2,886,746.36
		Revenus		1,255,048.04	-1,330,900.00	-1,371,573.67
		Excédent		834,891.11	594,100.00	1,515,172.69
03.31	VIGNES					
		Charges	388,980.10		410,000.00	416,776.55
		Revenus		313,486.25	-420,000.00	-415,045.43
		Excédent		75,493.85	-10,000.00	1,731.12
03.32	ENCAVAGE					
		Charges	1,211,527.19		1,151,500.00	1,124,534.81
		Revenus		754,646.05	-962,200.00	-920,796.25
		Excédent		456,881.14	189,300.00	203,738.56

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03	**FORETS ET DOMAINES**				
	Charges	**5,728,741.03**		**5,310,900.00**	**6,177,792.41**
	Revenus		**3,655,329.44**	**-3,727,100.00**	**-3,631,614.35**
	Excédent		**2,073,411.59**	**1,583,800.00**	**2,546,178.06**
03.11	**EXPLOITATION DES FORETS**				
	Charges	**2,038,294.59**		**1,824,400.00**	**1,749,734.69**
	Revenus		**1,332,149.10**	**-1,014,000.00**	**-924,199.00**
	Excédent		**706,145.49**	**810,400.00**	**825,535.69**
03.11.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,082,206.85**	**0.00**	**1,079,900.00**	**1,106,572.65**
03.11.301.01	TRAITEMENTS	837,047.30		835,500.00	840,774.95
03.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	15,080.00		15,700.00	15,660.00
03.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,260.00		4,300.00	4,260.00
03.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	42,136.25		43,700.00	43,121.05
03.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	16,913.35		18,400.00	18,132.50
03.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,053.90		8,400.00	8,241.80
03.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	45,038.60		30,400.00	47,014.35
03.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,088.85		7,100.00	5,114.85
03.11.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	13,209.80		20,000.00	15,305.75
03.11.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	10,320.20		15,000.00	13,380.40
03.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	78,523.20		78,900.00	93,645.15
03.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,039.70		500.00	0.00
03.11.309.02	FORMATION CONTINUE	3,495.70		2,000.00	1,921.85
03.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**567,856.00**	**0.00**	**516,000.00**	**440,213.85**
03.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	719.65		3,500.00	3,394.70
03.11.310.30	FOURN. ET PREST. OFFERTES	0.00		100.00	0.00
03.11.311.01	ACHAT D'OUTILLAGE	32,679.20		30,000.00	16,873.70
03.11.311.02	ACHAT DE VEHICULES	7,400.00		10,000.00	0.00
03.11.311.21	ACHAT MAT. PAR FDS FOREST.RES.	0.00		5,000.00	0.00
03.11.312.01	CHAUFFAGE	0.00		2,500.00	373.05
03.11.313.31	ACHAT DE BOIS PAR LES HANGARS	0.00		1,000.00	0.00
03.11.313.32	ACHAT GRAINES, PLANTS (PEPIN.)	3,417.55		3,000.00	3,771.40
03.11.313.53	CARBURANT & HUILE PR VEHICULES	5,612.05		7,000.00	5,175.90
03.11.313.55	CARBURANT & HUILE PR OUTILLAGE	15,801.40		18,000.00	11,536.70
03.11.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	12,710.70		12,000.00	11,369.85
03.11.314.01	ENTRETIEN DES HANGARS ET ABRIS	1,736.75		3,000.00	3,093.80
03.11.314.10	ENTR. COURANT CTRES FORESTIERS	8,240.40		5,000.00	5,698.40
03.11.315.01	ENTRETIEN DE L'OUTILLAGE	15,240.05		9,000.00	9,666.60
03.11.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	7,967.55		5,600.00	9,095.55
03.11.315.21	ENTR.SPEC.PAR FDS FOREST.RES.	0.00		5,000.00	0.00
03.11.317.01	DEPLACEMENTS	10,446.00		11,000.00	10,238.80
03.11.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	1,058.60		3,000.00	770.95
03.11.317.21	REPRESENTATIONS ET RECEPTIONS	468.20		0.00	200.00
03.11.318.02	MANDATS ET ETUDES	2,130.00		3,000.00	1,120.00
03.11.318.03	FRAIS DE PORTS	1,293.45		2,000.00	761.95
03.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE DES GARDES	4,034.75		4,800.00	3,918.50
03.11.318.11	DEBARDEURS	108,840.90		90,000.00	70,504.85
03.11.318.12	CAMIONNEURS	3,633.05		2,000.00	0.00
03.11.318.13	AUTRES ENTREPRENEURS	304,170.45		250,000.00	253,105.10
03.11.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		300.00	262.70
03.11.318.24	AGENDA 21	10,712.20		10,000.00	671.05
03.11.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	2,581.05		4,400.00	0.00
03.11.319.01	COTISATIONS	1,844.00		1,800.00	1,801.00
03.11.319.31	COURTAGES,FDB VILLE ET SCIEURS	0.00		10,000.00	6,190.10
03.11.319.32	IMPOTS	514.60		2,000.00	1,439.35
03.11.319.51	AUTRES DEPENSES	1,154.30		2,000.00	2,552.40
03.11.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	3,449.15		0.00	6,627.45
03.11.33	**AMORTISSEMENTS**	**9,376.99**	**0.00**	**9,000.00**	**9,491.78**
03.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	303.35		1,000.00	1,456.55
03.11.330.04	ESCOMPTES	9,073.64		8,000.00	8,035.23

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03.11.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**192,597.00**	**0.00**	**35,000.00**	**10,000.00**
03.11.382.07	RESERVE FORESTIERE,ATTRIBUTION	192,597.00		30,000.00	10,000.00
03.11.382.08	ATTRIBUTIONS RPT	0.00		5,000.00	0.00
03.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**186,257.75**	**0.00**	**184,500.00**	**183,456.41**
03.11.390.00	INTERETS PASSIFS	144,635.00		148,500.00	148,532.00
03.11.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	189.00		200.00	0.00
03.11.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	9,648.30		0.00	2.96
03.11.392.03	LOYERS DE DOMAINES	9,088.50		9,300.00	9,972.10
03.11.392.06	LOYERS DE URBANISME	15,200.00		15,200.00	16,200.00
03.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	6,000.00		7,500.00	7,587.95
03.11.394.01	ECONOMAT	1,374.90		3,800.00	1,161.40
03.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	122.05		0.00	0.00
03.11.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**882,576.55**	**-605,000.00**	**-457,638.25**
03.11.427.11	VENTES DE BOIS EN FORET		554,024.85	-500,000.00	-380,733.60
03.11.427.12	VENTES DE BOIS AUX HANGARS		191,479.05	-25,000.00	-12,233.80
03.11.427.14	AUTRES VENTES		81,924.15	-60,000.00	-41,149.30
03.11.427.15	LOYERS, INDEMNITES DE PASSAGE		26,298.00	-20,000.00	-23,521.55
03.11.427.23	ACTIVATION VAL.COMPTABLE STOC		28,850.50	0.00	0.00
03.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**333,201.95**	**-302,000.00**	**-349,449.55**
03.11.434.08	PRESTATIONS RPT		170,714.00	-175,000.00	-172,734.00
03.11.434.53	TRAVAUX POUR DES TIERS		82,122.65	-80,000.00	-144,074.65
03.11.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	-2,000.00	0.00
03.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASSURANCES		1,520.75	0.00	-30,743.40
03.11.436.14	REMB. TRAITEMENTS		0.00	-25,000.00	0.00
03.11.436.30	PRESTATIONS DES ASSURANCES		3,747.55	-10,000.00	-1,897.50
03.11.439.25	AUTRES REC. PR RESERVE FOREST.		75,097.00	-10,000.00	0.00
03.11.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**63,544.95**	**-67,000.00**	**-67,695.70**
03.11.460.01	REMB. RESTIT.DOUANE CARBURANTS		7,914.25	-7,000.00	-6,795.70
03.11.461.01	PART TRAIT. INSP. DES FORETS		18,642.70	-18,000.00	-18,322.00
03.11.461.33	PART. TRAIT. GARDES FORESTIERS		36,988.00	-42,000.00	-42,578.00
03.11.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**-18,000.00**	**0.00**
03.11.482.07	RESERVE FORESTIERE, PRELEV.		0.00	-18,000.00	0.00
03.11.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**52,825.65**	**-22,000.00**	**-49,415.50**
03.11.490.22	INTERETS SUR RESERVE		12,465.00	0.00	0.00
03.11.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		40,360.65	-22,000.00	-49,415.50
03.21	**DOMAINES**				
	Charges	**2,089,939.15**		**1,925,000.00**	**2,886,746.36**
	Revenus		**1,255,048.04**	**-1,330,900.00**	**-1,371,573.67**
	Excédent		**834,891.11**	**594,100.00**	**1,515,172.69**
03.21.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**279,712.70**	**0.00**	**233,900.00**	**296,806.40**
03.21.301.01	TRAITEMENTS	229,605.05		187,100.00	242,689.50
03.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,740.00		900.00	1,602.25
03.21.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,600.00		2,700.00	3,600.00
03.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	12,012.70		9,800.00	12,696.45
03.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	4,821.80		4,100.00	5,338.65
03.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,039.30		1,700.00	2,170.95
03.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	387.45		6,600.00	400.70
03.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,033.20		1,700.00	1,546.95
03.21.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	1.95
03.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	23,473.20		19,300.00	26,748.05
03.21.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	10.95

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03.21.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**697,304.60**	**0.00**	**564,000.00**	**688,828.10**
03.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	195.60		1,500.00	2,080.10
03.21.310.03	INSERTIONS	5,540.95		2,000.00	2,577.50
03.21.312.01	CHAUFFAGE	3,179.30		2,000.00	2,853.30
03.21.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	35,164.40		40,000.00	40,138.00
03.21.312.21	EAU	16,321.20		13,000.00	13,288.25
03.21.314.01	ENTRETIEN VOIES INDUSTRIELLES	442.90		0.00	1,113.40
03.21.314.02	ENTRETIEN IMMEUBLES LOCATIFS	159,022.10		125,000.00	171,808.80
03.21.314.03	ENTRETIEN DES DOMAINES	167,022.65		160,000.00	171,834.50
03.21.314.04	ENTRETIEN DES TERRAINS	94,496.35		55,000.00	42,756.35
03.21.314.12	ENTRETIEN CHEMIN DE LA ROCHE	5,000.00		5,000.00	5,000.00
03.21.314.13	ENTRETIEN CHEMIN GRAND VY	5,000.00		5,000.00	5,000.00
03.21.314.72	CHARGES COPROPRIETE	54,163.65		40,000.00	53,073.30
03.21.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	25,237.40		20,500.00	31,365.55
03.21.316.01	LOYERS ET REDEVANCES TERRAINS	6,924.00		6,800.00	7,019.00
03.21.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		1,000.00	0.00
03.21.317.21	REPRESENTATIONS	3,448.35		5,000.00	2,750.50
03.21.318.01	FRAIS DE NOTAIRES	2,420.00		10,000.00	58,021.70
03.21.318.02	MANDATS ET ETUDES	2,205.85		1,000.00	0.00
03.21.318.03	FRAIS DE PORTS	403.80		1,000.00	328.20
03.21.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	281.80		500.00	239.55
03.21.318.09	PLANS DE DIVISION ET ABORN.	47,438.40		15,000.00	19,179.20
03.21.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		300.00	281.45
03.21.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	41,429.55		40,000.00	39,728.15
03.21.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	640.75		500.00	640.75
03.21.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICUL	1,973.30		4,500.00	0.00
03.21.319.01	COTISATIONS	519.00		400.00	205.00
03.21.319.32	IMPOTS	18,833.30		9,000.00	17,545.55
03.21.33	**AMORTISSEMENTS**	**397,958.55**	**0.00**	**363,000.00**	**1,130,612.71**
03.21.330.01	EQUIPEMENT	218,790.00		230,900.00	235,843.00
03.21.330.02	IMMEUBLES	101,034.00		102,100.00	149,652.40
03.21.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	33,134.55		30,000.00	99,580.55
03.21.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	45,000.00		0.00	645,536.76
03.21.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**4,200.00**	**0.00**	**4,200.00**	**4,200.00**
03.21.381.01	FONDAT.CHEZ NOUS,DROIT SUPERF.	4,200.00		4,200.00	4,200.00
03.21.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**710,763.30**	**0.00**	**759,900.00**	**766,299.15**
03.21.390.00	INTERETS PASSIFS	631,413.00		688,800.00	690,119.00
03.21.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	3,585.60		0.00	2,560.60
03.21.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	62,307.80		55,000.00	55,863.90
03.21.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		0.00	330.00
03.21.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	580.00		0.00	0.00
03.21.392.06	LOYERS DE URBANISME	8,500.00		8,500.00	14,800.00
03.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,461.65		5,600.00	2,000.00
03.21.394.01	ECONOMAT	784.45		2,000.00	625.65
03.21.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	130.80		0.00	0.00
03.21.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**1,104,577.60**	**-1,190,700.00**	**-1,208,522.20**
03.21.423.02	LOYERS IMMEUBLES LOCATIFS		201,340.00	-216,100.00	-199,581.00
03.21.423.03	LOYERS DOMAINES AGRICOLES		140,045.00	-151,000.00	-169,195.00
03.21.423.04	LOYERS DES TERRAINS		640,037.60	-717,400.00	-731,591.20
03.21.423.05	INDEMNITES DE DEPRECIATION		21,000.00	0.00	0.00
03.21.423.08	LOC. FOND. ENFANT C'EST LA VIE		99,955.00	-100,000.00	-99,955.00
03.21.423.11	REDEV. DE SUPERFICIE AFFECTEES		2,200.00	-6,200.00	-8,200.00
03.21.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**28,580.24**	**-14,600.00**	**-35,743.42**
03.21.434.01	HONORAIRES DE GERANCE		1,369.69	-1,600.00	-1,572.20
03.21.436.03	REMBOURSEMENT DE DEGATS		13,000.00	0.00	-23,610.00
03.21.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		6,581.95	-3,000.00	-2,993.45
03.21.436.22	REMB.DE CHARGES PAR LOCATAIRES		7,628.60	-10,000.00	-7,567.77

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03.21.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**121,890.20**	**-125,600.00**	**-127,308.05**
03.21.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		121,890.20	-125,600.00	-127,308.05
03.31	**VIGNES**				
	Charges	**388,980.10**		**410,000.00**	**416,776.55**
	Revenus		**313,486.25**	**-420,000.00**	**-415,045.43**
	Excédent		**75,493.85**	**-10,000.00**	**1,731.12**
03.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**361,608.10**	**0.00**	**382,600.00**	**382,897.55**
03.31.313.34	RECONSTITUTION DU VIGNOBLE	0.00		600.00	0.00
03.31.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	0.00		100.00	0.00
03.31.314.05	ENTRETIEN DOMAINE VITICOLE	1,614.35		5,400.00	660.95
03.31.318.19	TACHERONNAGE	325,504.90		345,000.00	350,203.35
03.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	30,543.60		28,000.00	27,624.70
03.31.319.01	COTISATIONS	3,945.25		3,500.00	4,408.55
03.31.33	**AMORTISSEMENTS**	**25,009.00**	**0.00**	**25,000.00**	**30,371.00**
03.31.331.01	EQUIPEMENT	25,009.00		25,000.00	30,371.00
03.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,363.00**	**0.00**	**2,400.00**	**3,508.00**
03.31.390.00	INTERETS PASSIFS	2,363.00		2,400.00	3,508.00
03.31.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**313,486.25**	**-420,000.00**	**-415,045.43**
03.31.490.03	PREST. FORETS ET DOMAINES		313,486.25	-420,000.00	-415,045.43
03.32	**ENCAVAGE**				
	Charges	**1,211,527.19**		**1,151,500.00**	**1,124,534.81**
	Revenus		**754,646.05**	**-962,200.00**	**-920,796.25**
	Excédent		**456,881.14**	**189,300.00**	**203,738.56**
03.32.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**389,012.65**	**0.00**	**438,100.00**	**396,423.80**
03.32.301.01	TRAITEMENTS	326,256.35		353,400.00	328,097.95
03.32.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,740.00		1,700.00	1,740.00
03.32.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	660.00		700.00	660.00
03.32.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	16,994.90		18,500.00	17,086.50
03.32.303.02	CONTRIBUTION ALFA	6,821.65		7,800.00	7,184.65
03.32.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,248.60		3,500.00	3,265.55
03.32.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	618.85		17,300.00	590.75
03.32.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,445.90		2,000.00	1,327.25
03.32.307.01	CAISSE DE PENSIONS	30,226.40		33,200.00	36,471.15

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
03.32.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**478,349.29**	**0.00**	**257,300.00**	**246,458.31**
03.32.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,470.10		4,500.00	3,120.25
03.32.310.03	INSERTIONS	907.63		700.00	473.67
03.32.311.01	ACHAT MACHINES ET OUTILLAGE	3,190.60		10,000.00	8,845.05
03.32.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	11,469.15		18,000.00	23,046.85
03.32.312.21	EAU	4,386.05		8,000.00	3,255.25
03.32.313.33	DIMINUTION VAL.COMPTABLE STOCK	280,305.00		0.00	0.00
03.32.313.97	COMMERCE ACCESS. (SPIRITUEUX)	0.00		10,000.00	6,453.61
03.32.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	92,953.80		110,000.00	106,476.50
03.32.315.01	ENTR.MACHINES,OUTILLAGE,MATER.	7,639.25		10,000.00	9,840.95
03.32.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	1,824.35		700.00	4,539.95
03.32.316.01	LOYERS A DES TIERS	7,500.00		12,000.00	12,000.00
03.32.317.01	DEPLACEMENTS	5,202.45		6,000.00	5,625.35
03.32.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	2,996.60		3,000.00	3,251.40
03.32.317.21	REPRESENTATIONS	1,547.00		0.00	100.00
03.32.318.03	FRAIS DE PORTS	1,894.80		1,700.00	1,787.50
03.32.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	2,937.00		2,700.00	3,363.90
03.32.318.06	FRAIS BANCAIRES	1,548.51		1,500.00	1,871.08
03.32.318.13	PRESTATIONS DE TIERS	8,331.30		10,000.00	9,592.75
03.32.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		1,100.00	1,042.40
03.32.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	486.85		500.00	486.85
03.32.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICUL	607.75		1,300.00	0.00
03.32.319.01	COTISATIONS	2,929.05		3,000.00	3,042.75
03.32.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	31,939.30		39,100.00	35,430.25
03.32.319.84	PARTIC. EXPOSITIONS	3,282.75		3,500.00	2,812.00
03.32.33	**AMORTISSEMENTS**	**16,810.40**	**0.00**	**21,400.00**	**56,095.22**
03.32.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	3,331.25		0.00	0.00
03.32.330.04	ESCOMPTES	1,164.15		2,000.00	748.57
03.32.331.01	EQUIPEMENT	7,411.00		19,400.00	19,395.00
03.32.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	4,904.00		0.00	35,951.65
03.32.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**327,354.85**	**0.00**	**434,700.00**	**425,557.48**
03.32.390.00	INTERETS PASSIFS	1,344.00		2,700.00	3,354.00
03.32.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	313,486.25		420,000.00	415,045.43
03.32.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		0.00	2,271.70
03.32.392.06	LOYERS DE URBANISME	10,000.00		10,000.00	3,000.00
03.32.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	1,808.00
03.32.394.01	ECONOMAT	1,040.20		1,000.00	78.35
03.32.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	484.40		0.00	0.00
03.32.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**694,332.25**	**-960,000.00**	**-860,493.05**
03.32.427.22	VENTES VINS ET SOUS-PRODUITS		694,332.25	-850,000.00	-710,968.05
03.32.427.23	ACTIVATION VAL.COMPTABLE STOCK		0.00	-110,000.00	-149,525.00
03.32.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**60,313.80**	**-2,200.00**	**-60,303.20**
03.32.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		60,313.80	-2,200.00	-60,303.20

Santé et Affaires sociales

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	17'024'728.87	18'170'600.00	1'145'871.13
Produits	-3'140'344.71	-2'899'800.00	240'544.71
Total	**13'884'384.16**	**15'270'800.00**	**1'386'415.84**

La sensible amélioration des comptes par rapport au budget s'explique pour les principales raisons suivantes :

- Une diminution de notre participation au Fonds d'intégration professionnelle pour un montant de 679'000 francs (budget selon estimation de l'Etat)
- Une diminution de notre part au pot commun de l'aide sociale à hauteur de 272'000 francs (budget selon estimation de l'Etat)
- Une augmentation de la contribution de l'Etat aux frais de personnel de l'aide sociale pour un montant de 105'000 francs
- La suppression de la part communale aux remises des cotisations AVS pour un montant de 100'000 francs
- Une économie de charges du personnel suite à la nouvelle réorganisation de la section
- Des économies en matière de BSM

2. Personnel

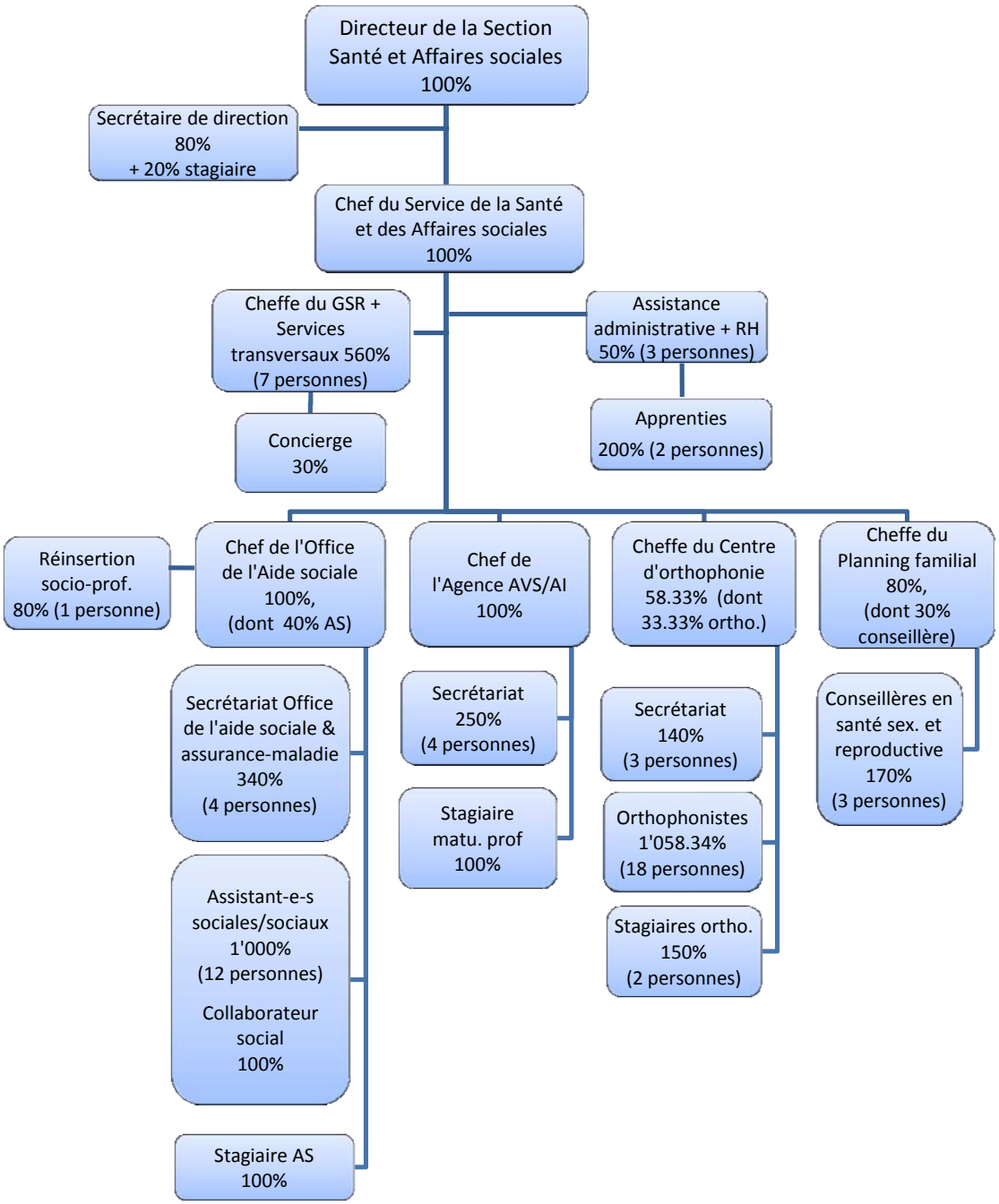

Ainsi que nous l'avions annoncé, le départ de deux collaborateurs responsables a permis de terminer à satisfaction notre restructuration initiée durant l'année 2009. L'administration a également été l'objet d'une attention particulière, ce qui a permis l'introduction de la GED (Gestion électronique des dossiers) à l'agence AVS/AI avec l'appui de la Caisse cantonale de compensation.

Un programme spécifique, développé par le CEG, a été introduit au Centre d'orthophonie pour une gestion globale des dossiers et de la facturation.

Guichet social
Unité administrative

1. Réception – guichet unique

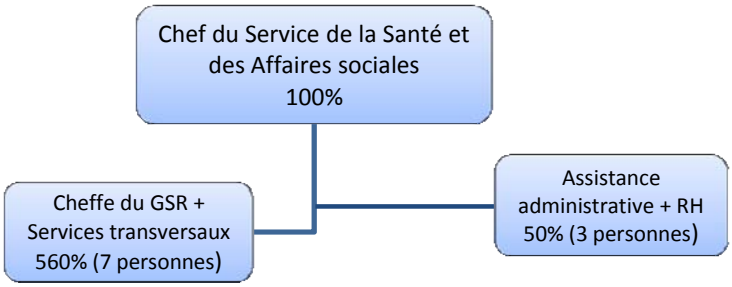

La réception est le lieu central de la section où transitent plus de 20'000 personnes durant l'année et où aboutissent près de 40'000 téléphones.

Accueillir, renseigner, informer, conseiller et orienter, sont les maîtres mots du service à la population que nous pratiquons tout au long de l'année.

La Boutique d'Information Sociale (BIS) et le personnel de la réception ainsi que le personnel spécialisé sont là pour répondre aux interrogations de nos concitoyens dans les domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge par exemple, etc…

2. Santé bucco-dentaire

Suite à la réorganisation de la Clinique dentaire scolaire et à l'attribution du mandat de dépistage au Centre médico-dentaire, la secrétaire a été transférée dans notre Section où elle poursuit son activité, qui consiste à organiser le dépistage des élèves inscrits dans nos écoles. Une autre partie de son activité consistera à verser la subvention communale aux frais de traitements dentaires effectués dans le Centre selon le barème prévu.

Suite à une période de vacances, les dépistages ont repris dans le courant du mois de novembre 2010.

3. Boutique d'information sociale

Au courant de l'année 2010, nous avons réactivé les animations de la BIS.

L'association Solidarité-Femmes a exposé dans nos locaux du 15 septembre au 15 décembre 2010 suite au vernissage en présence des invités et de la presse locale.

Cours « L'ordinateur par le début »
Le cours « L'ordinateur par le début » continue d'être dispensé chaque semaine. Une quarantaine de personnes ont reçu l'attestation de cours durant l'année 2010.
Ces cours sont gratuits et sont destinés prioritairement aux personnes dépendantes de l'assurance chômage, du Service social, de l'AI, du CSP ou de Caritas.

L'information et les brochures destinées aux usagers sont appréciées. L'ordinateur public est utilisé régulièrement et permet aux personnes qui ont suivi le cours informatique de venir s'exercer.

Office de l'Aide sociale

1. Personnel

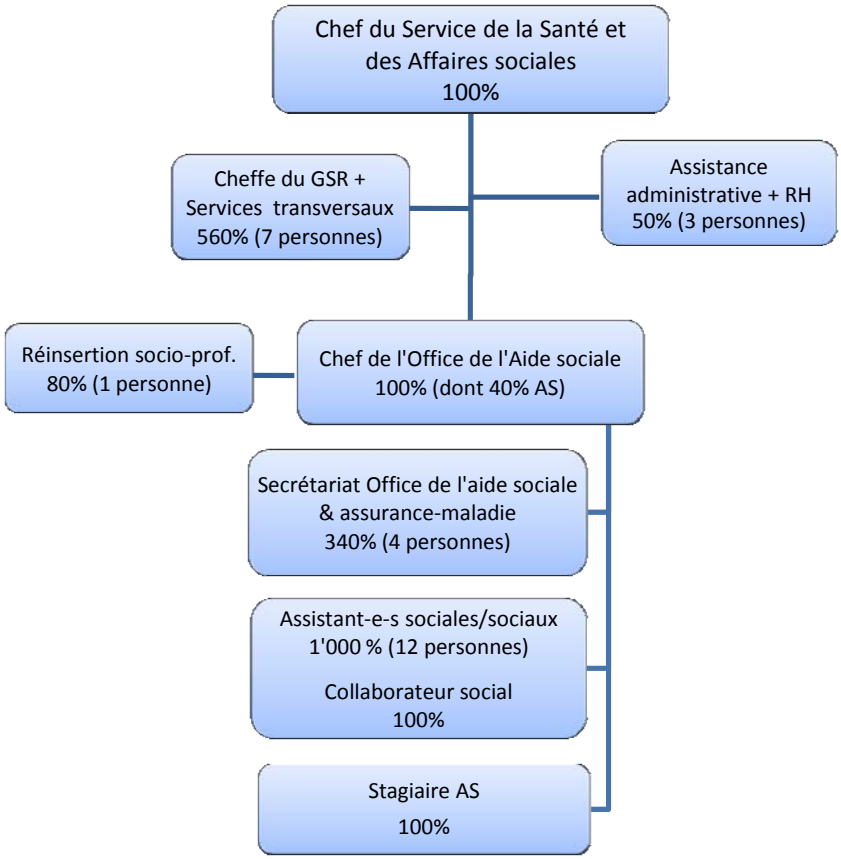

L'Office de l'Aide sociale assume le suivi social et délivre l'aide matérielle aux personnes indigentes résidant en Ville de Neuchâtel, ainsi que dans les communes de Valangin et de Fenin-Vilars-Saules.

Depuis le 1er janvier 2010, suite à la réorganisation administrative du Service de la Santé et des Affaires sociales, le secrétariat qui était jusqu'alors rattaché au Guichet social et qui est composé de 4 personnes pour un équivalent plein-temps de 3,4 postes, a été intégré au sein de l'Office de l'Aide sociale. Ce sont ainsi au total 19 collaborateurs qui travaillent au sein de cet Office, pour un équivalent plein-temps de 16,4 postes.

Au cours de l'année écoulée, l'Office a accueilli une stagiaire :

- NICOLAI Natacha, stagiaire assistante sociale en 2ème période de formation pratique, 3ème année HES, de février 2010 à juin 2010.

Mme Laetitia Fillistorf nous a quittés au 30.07.2010 après avoir effectué sa formation en emploi et travaillé en tant qu'assistante sociale diplômée durant 3 ans au sein de notre Office. Son poste a été repourvu au 01.08.2010 avec l'arrivée de M. Didier Möri.

Trois assistants sociaux ont légèrement baissé leur taux d'activité avec effet au 30.07.2010, ce qui a permis l'engagement de Mme Raquel Menicagli au 09.08.2010 qui assume le 50% de poste ainsi libéré.

Depuis l'année 2006, l'Etat prend en charge le 40% des charges du personnel de l'Office (assistants sociaux, personnel administratif) selon le critère des dossiers actifs dans les trois derniers mois et selon une clef de répartition en fonction du nombre d'habitants.

La crise financière a eu un impact négatif mais peu important sur les dépenses d'aide sociale grâce au chômage partiel et à l'augmentation de la durée des prestations de chômage. Malheureusement, la modification de la LACI acceptée en votation le 26 septembre 2010, et dont l'entrée en vigueur sera effective le 1er avril 2011, laisse présager une croissance du nombre de personnes qui devront recourir à l'assistance publique. L'importance des changements à venir est très difficile à évaluer, car la Confédération ne devrait transmettre la version définitive des nouvelles directives du chômage au SECO qu'au courant du mois de mars 2011.

De manière générale, les causes d'indigence ne changent pas de manière significative par rapport à celles observées en 2009. Demeure sans surprise une nette prévalence des causes liées à la situation économique.

Enfin, il n'est sans doute pas vain de rappeler que le contexte difficile dans lequel les assistants sociaux exercent leur activité ne leur permet pas de consacrer autant de temps qu'il serait nécessaire à accompagner les bénéficiaires de l'aide sociale sur le chemin d'une autonomie durable. Toutefois, la motivation et l'investissement du personnel de l'Office ne fléchit pas et a permis une fois encore de procéder à un nombre important de placements d'insertion professionnelle et socioprofessionnelle.

- ## Statistiques et comptes

Les dépenses d'aide sociale s'élèvent, en 2010, à **Fr. 19'445'017.64** (Fr. 18'209'478.37 en 2009), dont **Fr. 33'484'148.43** de dépenses (Fr. 33'617'852.79 en 2009) et **Fr. 14'039'130.79** de recettes (Fr. 15'408'374.42 en 2009) pour un total de **1728** dossiers (1704 dossiers en 2009).

Nous avons **36** comptes en gérance en 2010 (40 en 2009) et nous avons ouvert **435** nouveaux comptes d'aide sociale en 2010, dont 429 pour Neuchâtel, 4 pour Valangin et 2 pour Fenin-Vilars-Saules (530 au total en 2009).

En 2010, nous nous sommes occupés également de **14** dossiers (13 en 2009) pour le compte de la commune de Valangin pour une dépense de **Fr. 160'134.45** (dépenses Fr. 236'432.70 et recettes Fr. 76'298.25).

S'agissant de la commune de Fenin-Vilars-Saules, nous avons géré **5** dossiers (4 en 2009), pour une dépense de **Fr. 53'408.35** (dépenses Fr. 93'231.70 et recettes Fr. 39'823.35).

La part communale à la communauté neuchâteloise d'aide sociale s'élève à **Fr. 8'427'601.55** (Fr. 7'714.626.50 en 2009), soit **Fr. 256.79** par habitant (Fr. 237.33 par habitant en 2009).

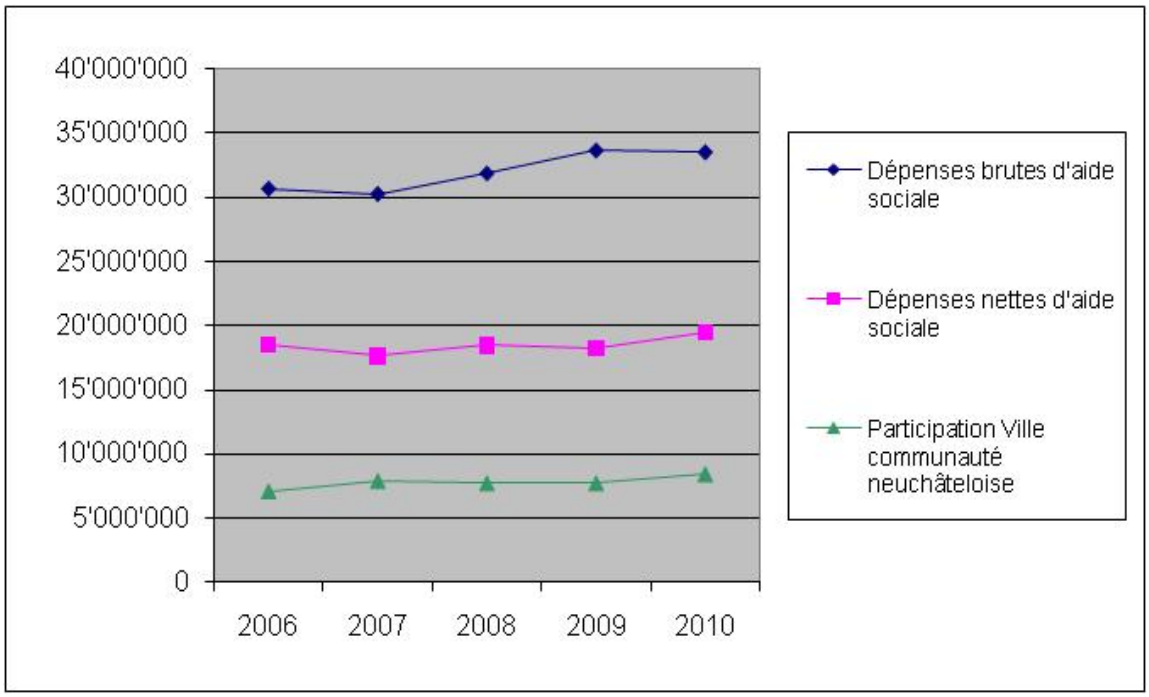

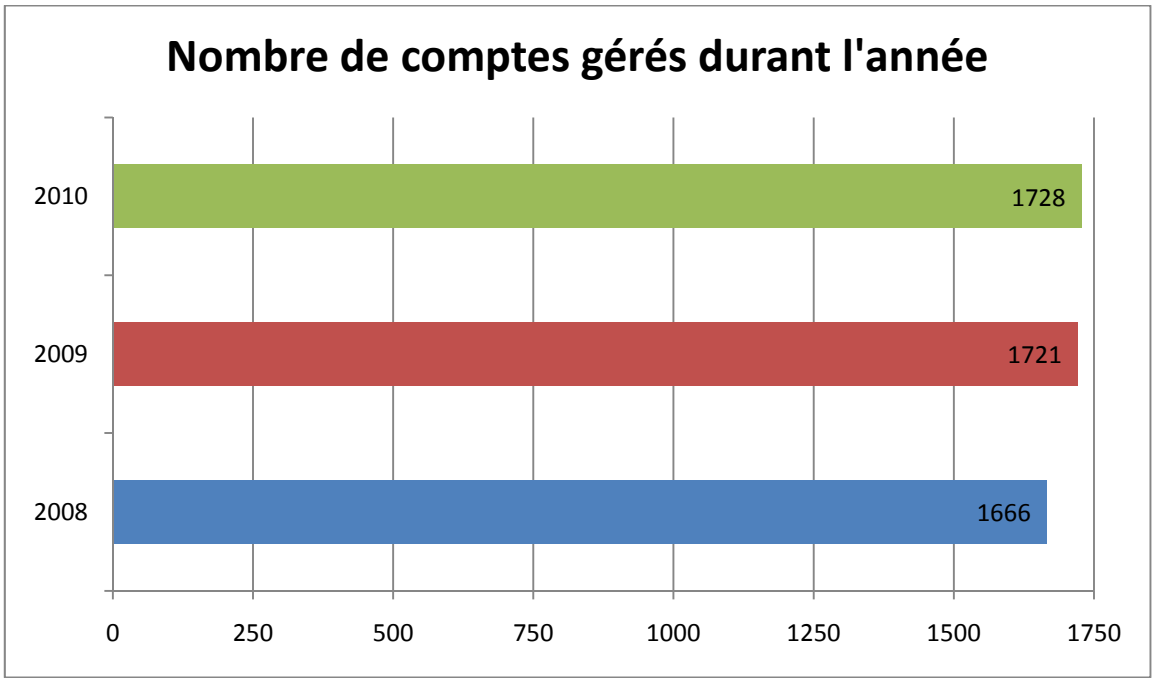
Nombre de comptes gérés durant l'année
2010
2009
2008
1728
1721
1666
0
250
500
750
1000
1250
1500
1750

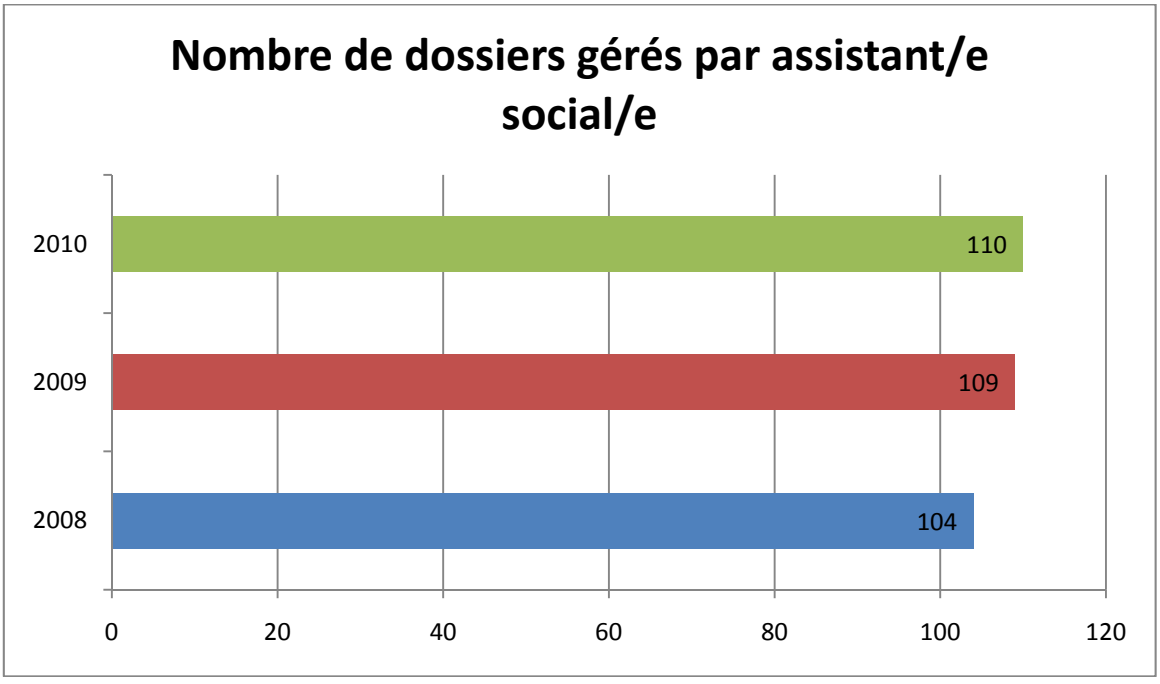
Nombre de dossiers gérés par assistant/e social/e
2010
2009
2008
110
109
104
0
20
40
60
80
100
120

3. Causes d'indigence – statistiques 2009 et 2010

Causes d'indigence	2009	2010	Différence
Dossiers non renseignés (ouverture rapide)	32	62	30
Maladie	70	74	4
Demandes AI en cours	86	79	-7
Défaut de soutien, carence de la parenté	58	52	-6
Séparation, divorce, abandon	162	160	-2
Placement personnes âgées, décès	28	16	-12
Inadaptation sociale	31	30	-1
Causes économiques *	905	919	14
Chômage	335	338	3
Rapatriement	14	17	3
TOTAL	**1721**	**1747**	

* Le phénomène des « working poors » est stable en 2010. En effet, parmi le nombre de dossiers ouverts pour des causes économiques, on dénombre dans la catégorie « complément au revenu » et « revenu insuffisant suite au décès du conjoint », 374 dossiers en 2009 contre 378 dossiers en 2009.

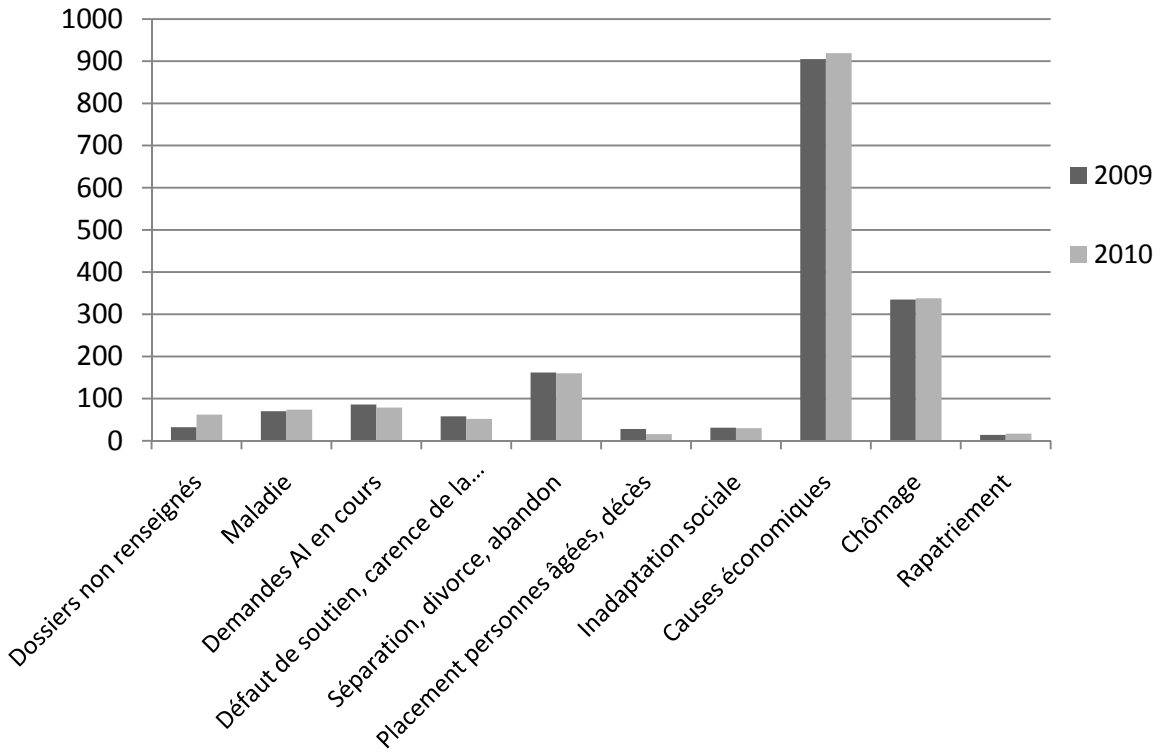

4. Secrétariat de l'Office de l'Aide sociale

Ce secteur offre un appui administratif indispensable aux assistants sociaux. Les activités se concentrent principalement sur la gestion des caisses-maladie des usagers, la correspondance de l'Office, la création de dossiers et de documents, ainsi que la mise à jour des données des bénéficiaires de l'aide sociale dans le logiciel SACSO.

Les 4 collaborateurs du secrétariat participent également grandement à la formation des deux apprenties employées de commerce du service.

La longue absence pour cause de maladie d'une collaboratrice a nécessité son remplacement par le biais d'une personne placée par le chômage.

En 2010, ce sont 435 dossiers physiques qui ont été créés (530 en 2009), 4441 (3208 en 2009) lettres rédigées (sans compter les courriers relatifs à la gestion des caisses-maladie), 716 avis complémentaires à l'ODAS.

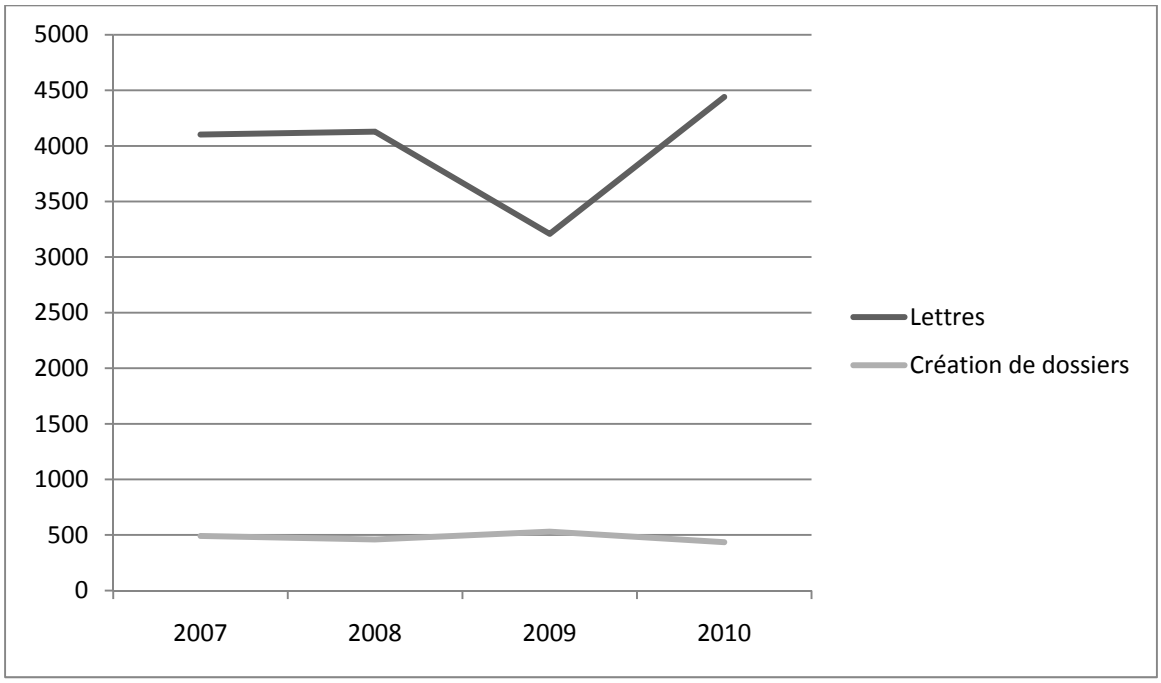

La gestion des dossiers de caisse-maladie des bénéficiaires de l'aide sociale a concerné le traitement de quelque 4791 factures médicales (6557 en 2009), le paiement de 3241 décomptes (4992 en 2009) et le classement de 5877 décomptes après contrôle (8790 en 2009). Différents autres travaux de ce secteur ont nécessité plus de 4600 opérations.

La baisse du nombre d'actes réalisés dans ce secteur s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, un important effort a été réalisé en 2009 pour faire face au retard dans le traitement des factures et décomptes. D'autre part, les caisses-maladie sont désormais attentives à regrouper plusieurs prestations par décompte, ce qui diminue le nombre de documents à traiter. Enfin, les processus de travail ont été rationnalisés.

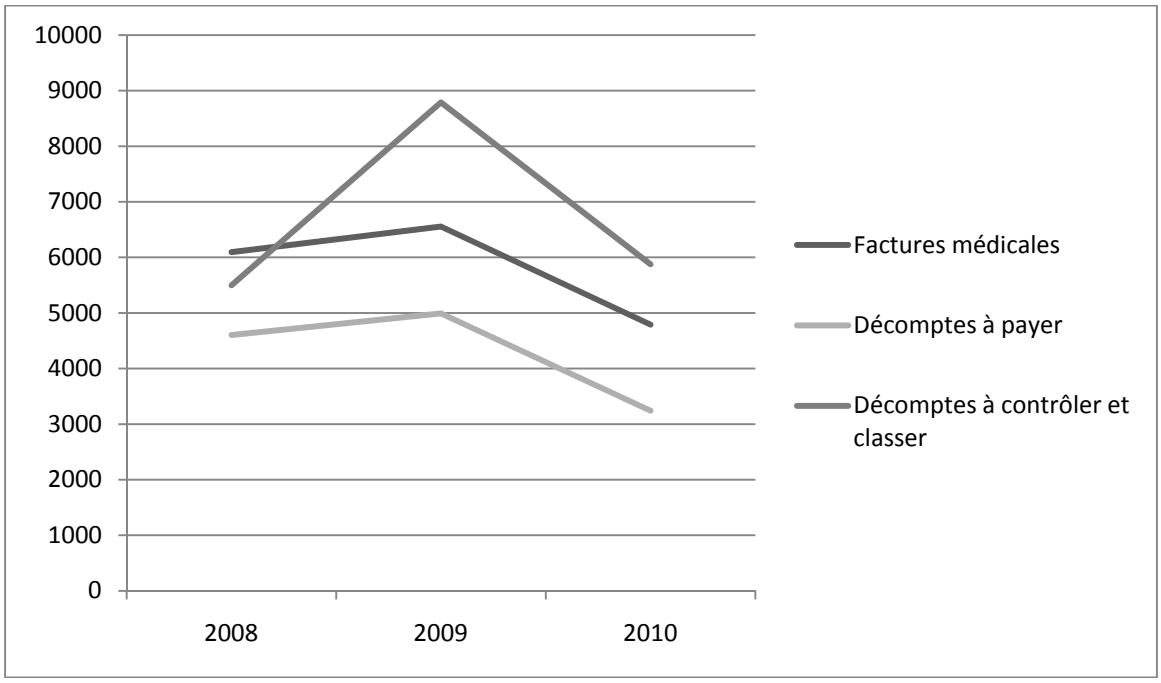

Ce sont au total 3226 personnes (3293 en 2009) qui sont classifiées auprès de l'OCAM par notre intermédiaire et bénéficient dès lors d'un subside complet de leurs primes d'assurance-maladie.

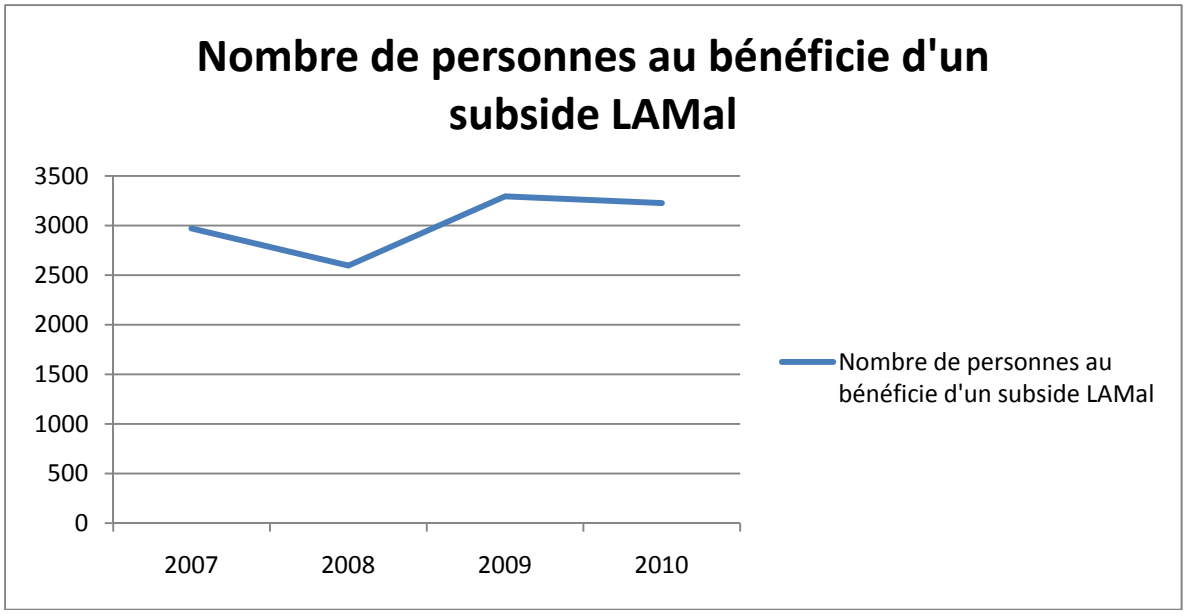

5. Mesures d'insertion professionnelle

Au cours de l'année écoulée, le secteur insertion sociale et professionnelle a continué à dispenser un service de qualité pour nos bénéficiaires.

En 2010, 396 entretiens individuels (541 en 2009, 400 en 2008) ont été réalisés avec les bénéficiaires de l'aide sociale suivis par le secteur dédié aux mesures d'insertion professionnelle. Ces entrevues permettent d'établir un bilan des acquis professionnels et notamment d'évaluer l'adéquation entre le profil professionnel et le marché de l'emploi. Cette étape est importante pour mettre en place un projet d'accompagnement ou de coaching personnalisé qui peut simplement consister à dispenser des conseils en matière de recherches d'emploi, à lutter contre l'exclusion en proposant une petite activité, à maintenir des compétences ou en acquérir des nouvelles, maintenir des exigences de travail en terme de respect des consignes, des horaires, de comportement ou de bienfacture aussi proche que possible de celles prévalant dans l'économie. Les placements amènent une amélioration de la visibilité de nos usagers sur le marché de l'emploi et un important développement de leurs réseaux sociaux et professionnels.

L'excellente coopération développée avec plusieurs partenaires du canton a permis à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier de stages professionnels qui pour certains ont conduit à un emploi salarié de durée déterminée ou indéterminée.

Les bonnes relations établies entre l'Office de l'Aide sociale et l'ORP du Littoral permettent toujours à nos clients d'avoir accès à des séances d'information adaptées à leur problématique. Leur insertion professionnelle est ainsi favorisée et il est possible pour eux d'accéder par ce biais à diverses mesures, en particulier des cours de français, de caissière, de technique de recherche d'emploi, de bureautique, de coaching ou des AIT (Allocations d'initiation au travail).

Le secteur Insertion professionnelle collabore également avec l'OROSP, dont quatre psychologues-conseillers sont spécialisés dans l'orientation professionnelle des adultes, ce qui permet, entre autre, d'accompagner un bénéficiaire dans une nouvelle voie, d'exclure les projets inadaptés et parfois de détecter d'éventuels problèmes.

Notre Office dispose également dorénavant de deux bénévoles présents plusieurs après-midi par semaine qui dispense des cours de français / mathématiques personnalisés à une partie de nos usagers et qui contribue à favoriser l'intégration sociale et professionnelle. Il faut noter que notre dernier bénévole a décroché un emploi dans le domaine social auprès d'un centre pénitencier auprès duquel il contribue à préparer l'insertion future des personnes privées de liberté, en partie grâce à l'expérience acquise à nos côtés.

Enfin, la réception du Service de la Santé et des Affaires sociales a réuni et transmis les différents documents nécessaires à l'examen par l'Office des emplois temporaires de l'ORP du droit aux mesures d'intégration professionnelle (MIP) pour 341 (265 en 2009) personnes domiciliées en Ville de Neuchâtel.

Grâce aux synergies mises en place avec les services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques et les programmes spécifiques d'insertion en entreprises, nous avons établi **488** (512 en 2009, 429 en 2008) stages et renouvellements de placements ISP durant l'année sous revue.

Services, institutions et programmes	Nombre de contrats ISP
13 Ouvert	46
Accueil des Ecoliers	31
ADCN	2
ART Job Eco	3
Association RECIF	13
Atelier des Musées	3
Ateliers Phénix	48
Bibliothèque Pestalozzi	3
Restaurant le Bocca	1
BPU	2
Camping de Colombier	2
CAN	1
Caves de la Ville	1
Cinepel SA	1
Commune de Colombier	1
Commune d'Hauterive	9
Crèche de l'Hôpital neuchâtelois	8
Crèche de Serrières	7
Crèche des Acacias	2
Crèche des Bercles	9
Crèche du Centre-Ville	3
Edel's	11
Espace des Montagnes / Caritas	8
Espace des Solidarités	8
ESRN	1
Evologia	2
Feu-Vert Entreprise	2
Garderie des Nanous	7
Gérance des bâtiments	18
Gerber Vigneron-encaveur	1
Goéland Location	2
Grands Chefs SA	1
Home de l'Ermitage	3
Home les Peupliers	2
Sous-total	262

Services, institutions et programmes	Nombre de contrats ISP
Hôpital Neuchâtelois – cuisine	2
Jobreso	3
Kiosk'Art	4
La cuisine de l'Evole	1
La Joliette	19
Luxury online	2
Mesures d'insertion (Aff. Sociales)	9
Menuiserie des Affaires culturelles	3
Musée d'Art et d'Histoire	3
Musée d'Ethnographie	24
Navigation sur lacs NE et Morat	11
Neuchâtelroule 2010	39
NIFF	1
Objectif réussir	26
Office cantonal de la population	2
Piscines du Nid-du-Crô	6
Radio Jazz ltl	4
Radio Lune Sàrl	2
Redline Music	3
Ressources	7
Revêtements sols Marques Carlos	2
Service matériel et imprimés	13
Service Santé et Affaires sociales	11
SIEN	1
Teen Services	8
Théâtre du Passage	4
Université de Neuchâtel	10
Village d'artisans	4
Zuttion Construction	2
Sous-total	226
TOTAL	**488**

6. Prévoyance sociale – Autres subventions

Par le compte 04.02.365.99 « autres subventions », nous avons versé les subventions suivantes pour un total de **Fr. 3'461.60** (2009: Fr. 89'441.80).

Institutions	**Fr.**
Caritas (location Espace Facchinetti)	800.00
Dispensaire des Rues (10ème anniversaire)	1'000.00
TIM Ton infirmière à la maison	1'000.00
Marche mondiale des femmes (arbre, plaquette, électricité)	411.60
Antenne Handicap	250.00
Total	**3'461.60**

Agence communale AVS / AI

1. Personnel

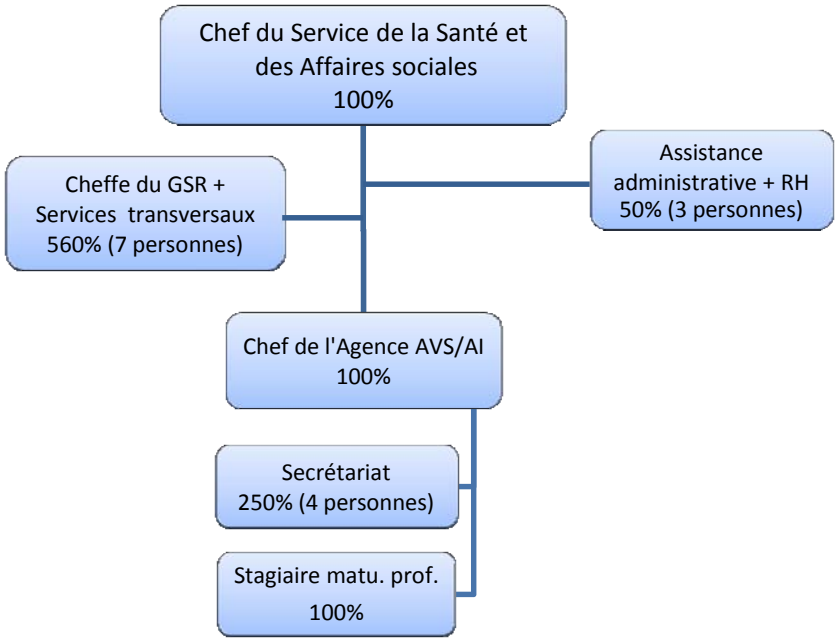

Depuis le renforcement de sa dotation en 2009 pour faire face à l'accroissement constant du volume d'activité, l'agence communale AVS-AI compte 5 collaboratrices/teurs, occupant 3 postes (3 à 100%) + 1 poste (1 x 50%), plus un stagiaire de maturité professionnelle commerciale.

M. Alan Burkhard a remplacé M. Dylan Moro qui a terminé son stage de maturité avec succès. Ce dernier a vu son contrat de travail prolongé jusqu'au 28.02.2011.

2. Activités

L'année 2010 a été marquée par l'adaptation au renchérissement de l'allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste conformément à la modification du 6 décembre 2004 de l'Arrêté du Conseil général du 3 novembre 1997. Au mois de mars 2010, en effet, l'indice des prix à la consommation est passé à 103.7, soit une augmentation de 6.1 points par rapport au au taux de base de 102.7 points du mois de mars 2004. L'allocation a été adaptée de Fr. 22.— pour les personnes seules et de Fr. 38.— pour les couples.

On signalera par ailleurs qu'en 2010, grâce à l'amélioration de sa dotation en personnel ainsi qu'à un effort important en matière d'organisation du travail, l'Agence communale AVS/AI a résorbé l'essentiel du retard qu'elle avait accumulé par le passé et qui avait suscité des critiques de la part des bénéficiaires, de la CCNC ainsi que de ses partenaires.

Conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, l'Agence a assumé les tâches suivantes:

1) Information à la population quant aux démarches à effectuer en vue d'obtenir des prestations AVS/AI et remise des formules de prescriptions en la matière.

2) Contrôle en vue de l'assujettissement des entreprises ou des personnes de condition indépendante ainsi que des personnes n'exerçant aucune activité lucrative à la législation AVS/AI.

3) Enquêtes diverses au sujet du droit de certains assurés aux rentes AVS/AI.

4) Etablissement de diverses formules, telles que :
   - Demande d'allocation pour impotence
   - Moyens auxiliaires
   - Demande de versement à un tiers
   - Demande de rente de survivants
   - Demande de certificat AVS
   - Divers.

5) Enquête et réception d'attestation d'Ecole ou contrat d'apprentissage pour les Jeunes Gens (étudiants ou apprentis âgés de 18 à 25 ans) qui sont au bénéfice d'une rente complémentaire pour enfant AVS/AI ou d'une rente d'orphelin.

6) Mise à jour du fichier des membres (entreprises, indépendants, SAL).

7) Octroi des prestations complémentaires.
   Au 31 décembre 2010, les statistiques en la matière se présentent comme suit y compris les communes de Valangin et Fenin-Vilars-Saules:

➔ Nombre de dossiers : **2'037** (+ 1.09%)

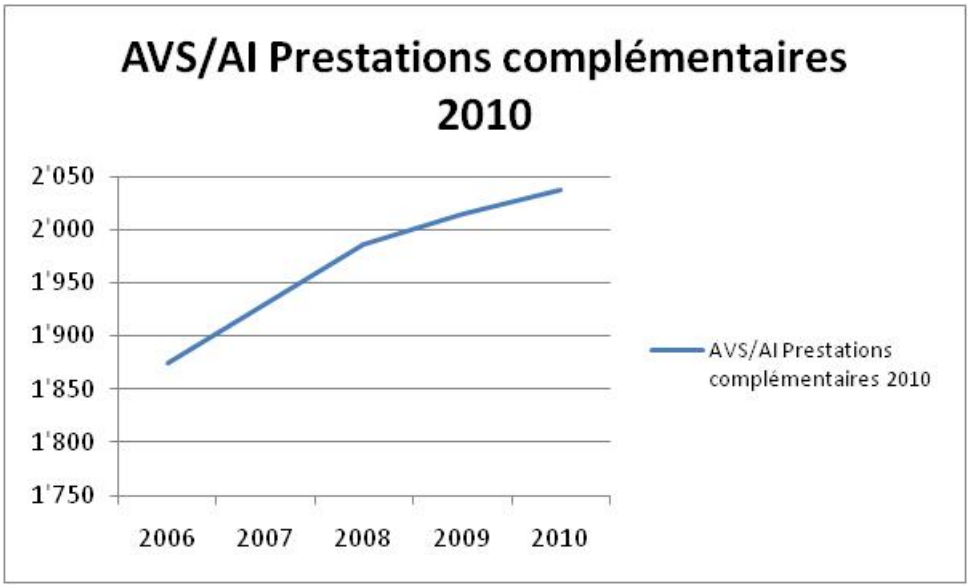

➔ Nombre de nouveaux cas : **445** (+ 3.25%)

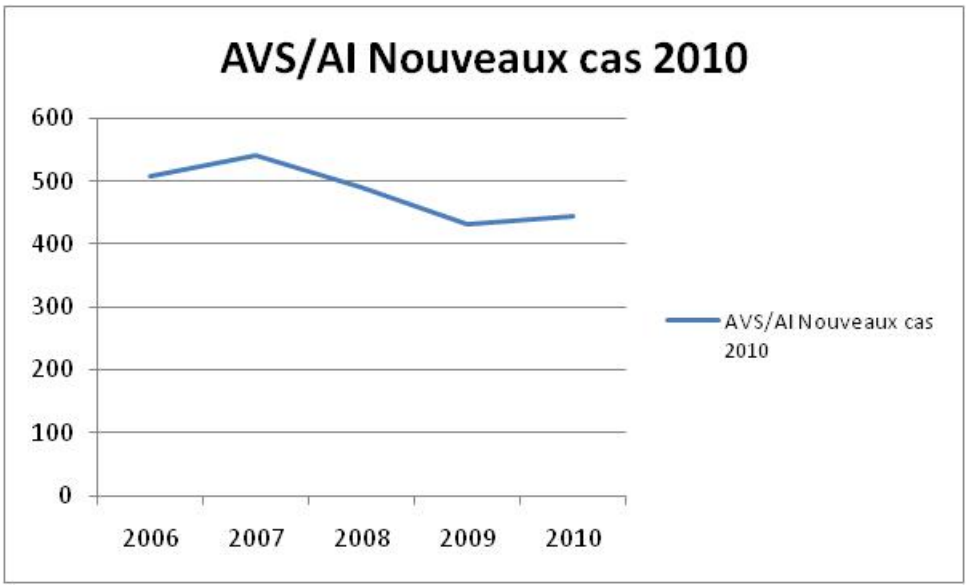

➔ Nombre de mutations : **860** (+1.18%)

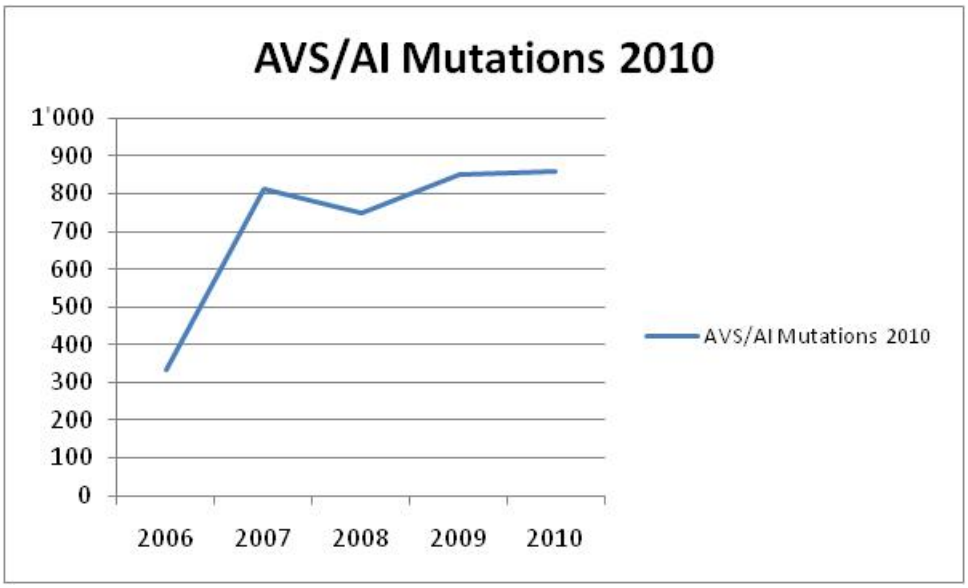

➔ Nombre de révisions : **427** (+ 6.22%)

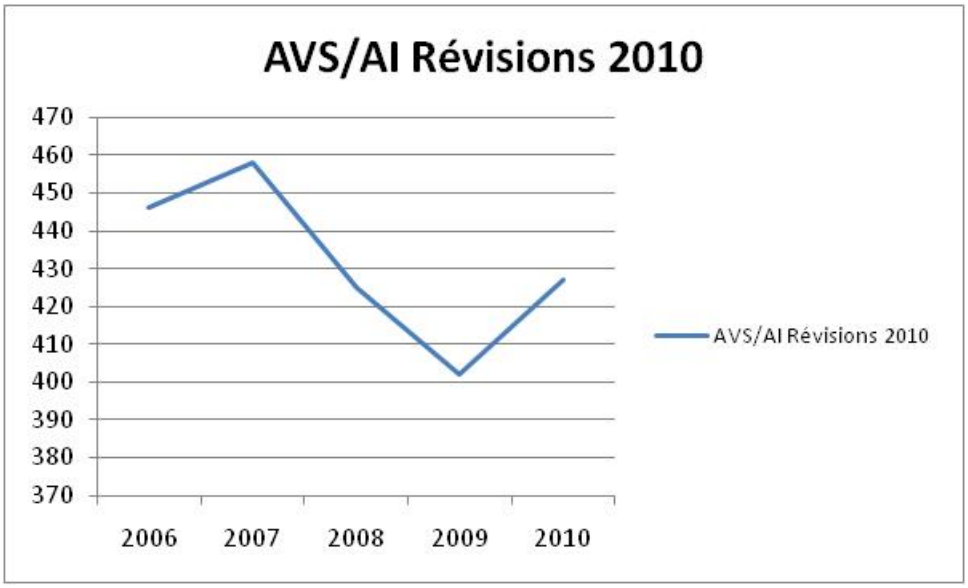

➔ Nombre de décès : **163** (+ 3.16%)

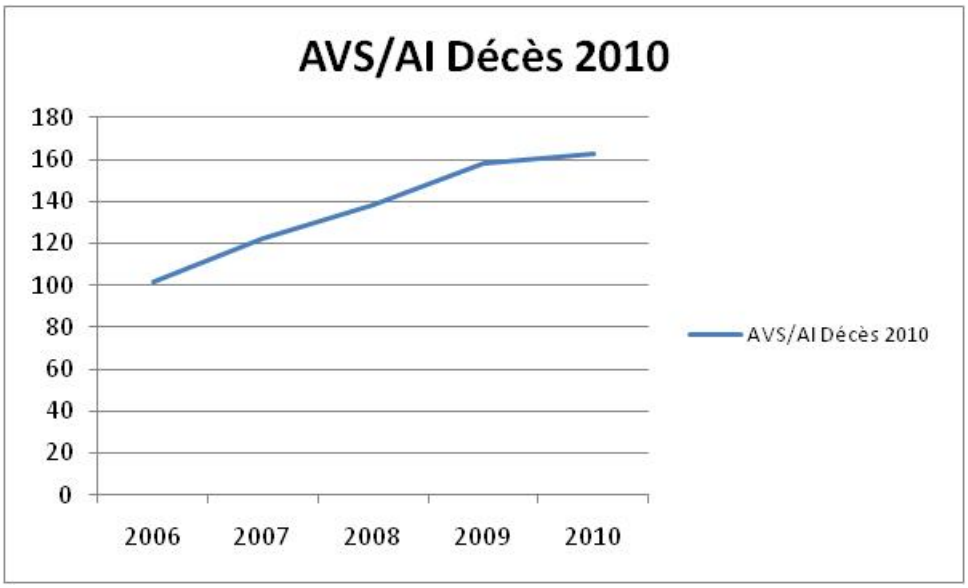

➔ Nombre de refus : **195** (+5.40%)

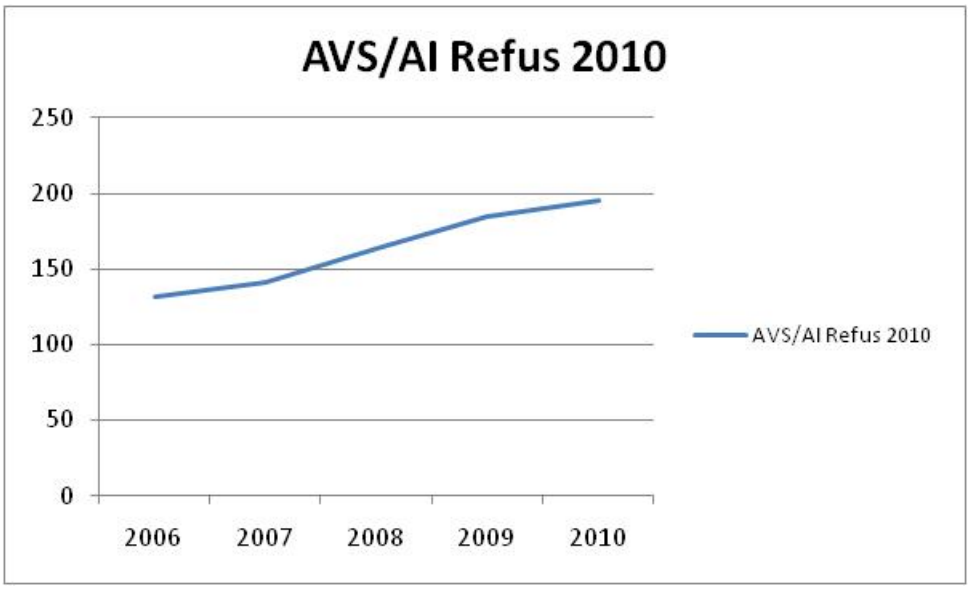

➔ Nombre de départs : 65 (+25%)

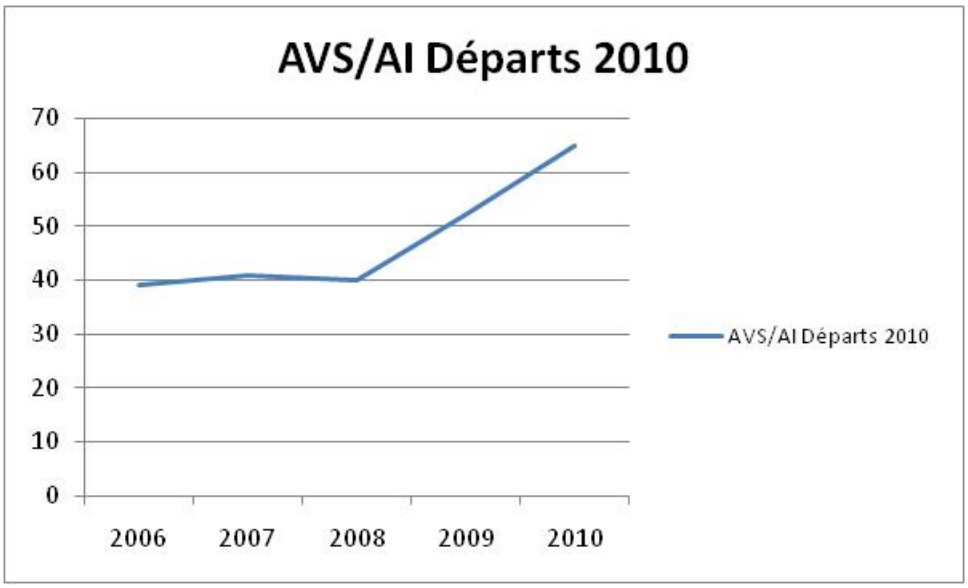

8) Etablissement des demandes de remboursements de frais médicaux jusqu'à concurrence de la quotité disponible auprès de la CCNC.

➔ Nombre de frais médicaux : **10'820** (+7.21%)

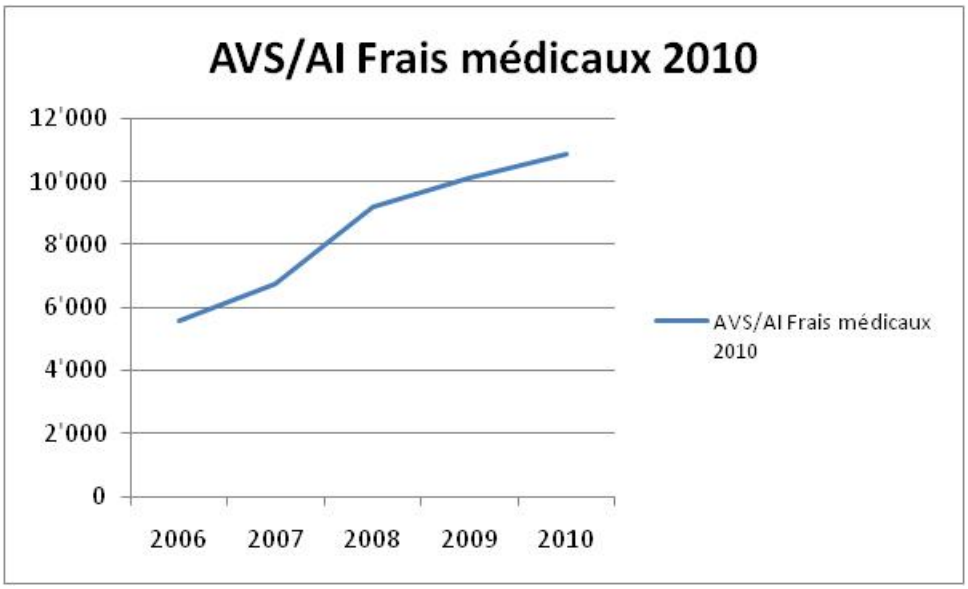

9) Application de l'arrêté du Conseil général du 3 novembre 1997 relatif à la participation de la Ville aux abonnements TN pour les bénéficiaires PC AVS/AI

➔ Nombre de bons TN : **472** (+ 4.65%)

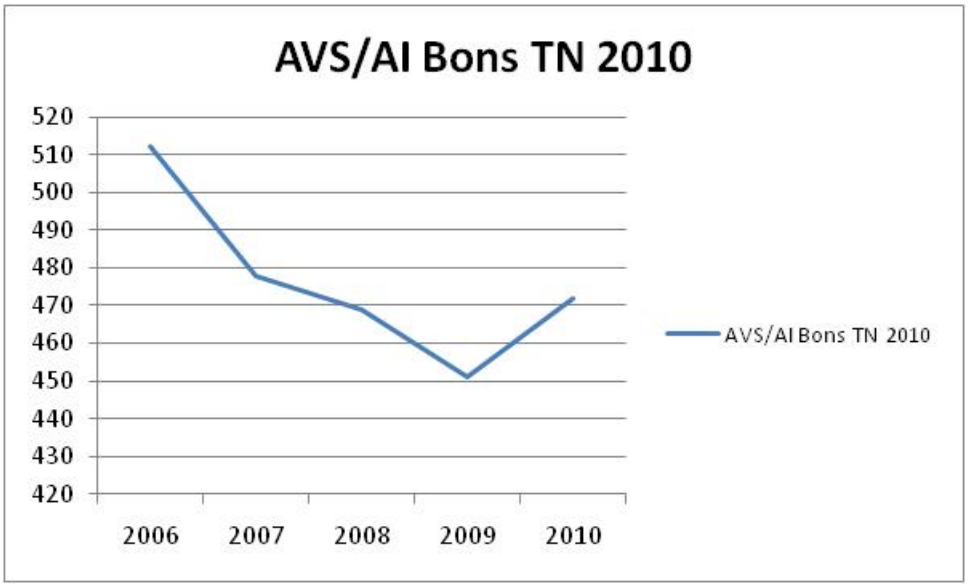

10) Établissement des demandes de rentes AVS et AI

➔ Nombre de rentes AVS : **36** (0%)

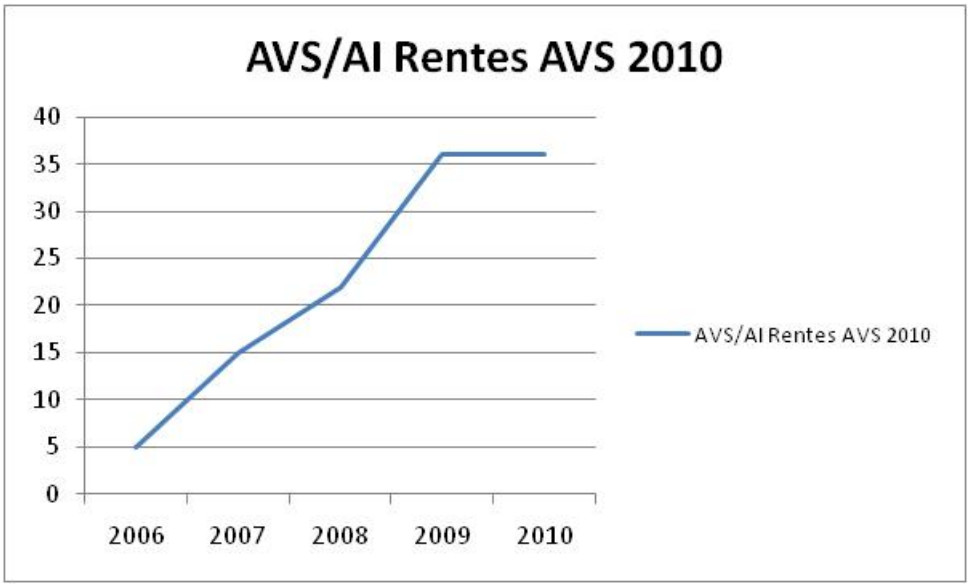

➔ Nombre de rentes AI : **44** (- 8.40%)

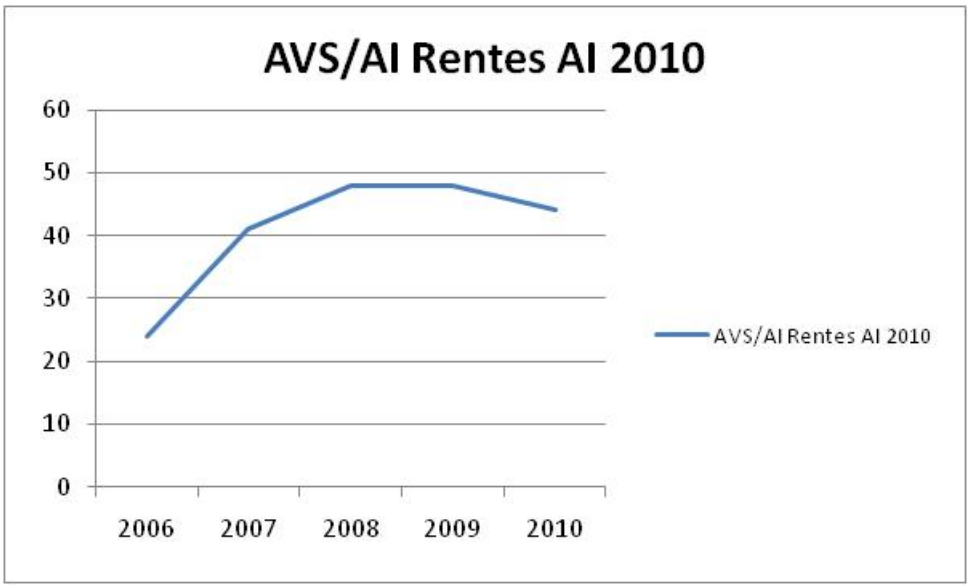

Récapitulatif des statistiques :

Statistiques Agence communale AVS/AI 2010							
Année	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**Variation 2009-2010**	**En %**
PC	1875	1930	1986	2015	2037	22	1.09%
Nouveaux cas	507	542	489	431	445	14	3.25%
Mutations	335	811	749	850	860	10	1.18%
Révisions	446	458	425	402	427	25	6.22%
Décès	102	122	138	158	163	5	3.16%
Refus	132	141	163	185	195	10	5.41%
Départs	39	41	40	52	65	13	25.00%
Frais médicaux	5592	6745	9209	10120	10850	730	7.21%
Bons TN	512	478	469	451	472	21	4.66%
Rentes AVS	5	15	22	36	36	0	0.00%
Rentes AI	24	41	48	48	44	-4	-8.33%
Totaux	**9'569**	**11'324**	**13'738**	**14'748**	**15'594**	**846**	**5.74%**

Planning familial et centre de consultation en matière de grossesse

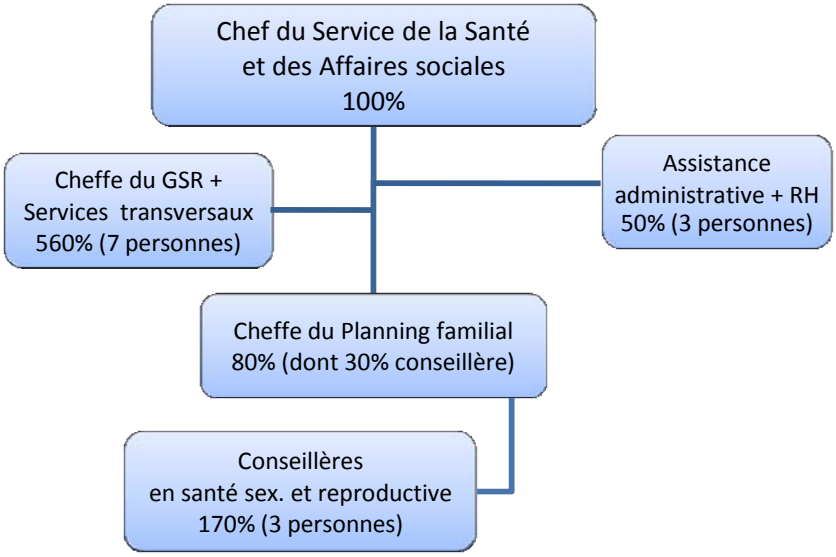

1. Personnel

Quatre conseillères occupent deux postes et demi et il n'y a pas eu de changement dans l'équipe durant l'année 2010.

2. Organisation du travail

Les conseillères travaillent régulièrement à St Maurice 4 et sur le site de Pourtalès de l'Hôpital neuchâtelois. Leurs activités concernent principalement les secteurs suivants:

- Permanences à St Maurice 4
- Activités à Hne Pourtalès
  - Entretiens IVG (interruption volontaire de la grossesse)
  - Entretiens post-partum
  - Policlinique
  - Unité d'infertilité (UFN)
- Accueil de groupes
- Travail administratif
- Collaboration avec le réseau santé-social
- Formation continue

3. Activités par secteurs

3.1 Permanences à St Maurice 4

En dehors des jours fériés, les conseillères ont assuré sans interruption les permanences les lundis, mardis et vendredis de 14 heures à 18 heures, et les mercredis de 13 heures à 19 heures; les jeudis après-midi sont réservés aux supervisions et colloques au sein de l'équipe ou d'autres services.

En 2010, **486** personnes (537) sont venues pour un **premier entretien**.

Parmi ces 486 personnes, certaines sont revenues une ou plusieurs fois pour un suivi, en fonction des questions et des problèmes abordés, ce qui représente **243 entretiens complémentaires** (252).

Certains entretiens ne sont pas comptabilisés dans les statistiques; il s'agit notamment d'étudiants venant chercher des informations pour un travail de maturité, ou d'enquêtes sur le fonctionnement du planning familial; en 2010, ceci représente **13** (12) **entretien**s et **21 personnes.**

Une grande part des entretiens se fait également par téléphone, lorsqu'il s'agit de répondre à une demande spécifique, offrir une écoute ou donner une information. Ce type d'entretien peut aussi ultérieurement donner suite à un rendez-vous au planning familial.
Sur l'ensemble des **1682** (1509) appels téléphoniques, **674** (610) **donnent lieu à des entretiens téléphoniques.**
Pour les entretiens téléphoniques, nous ne faisons pas de statistiques concernant l'âge et le motif de l'entretien.
Le plus souvent, il s'agit de demandes d'information ou de problèmes concernant la contraception, inclus la contraception d'urgence, les infections et les tests, la grossesse et l'interruption de grossesse.
Nous constatons que le téléphone permet parfois de confier un secret et parler d'une situation difficile dans le domaine de la vie de couple et la sexualité.
Lorsque la question n'est pas de notre ressort, nous orientons vers le ou les services qui nous semblent plus compétents.
Nous répondons également régulièrement à des questions adressées par courrier électronique que nous ne comptabilisons pas.

En 2010, **62%** des personnes qui ont consulté au centre avaient **moins de 20 ans** donc 38% avaient plus 20 ans.

Notre clientèle au centre est majoritairement composée de personnes de moins de 20 ans et cette tendance s'accentue.

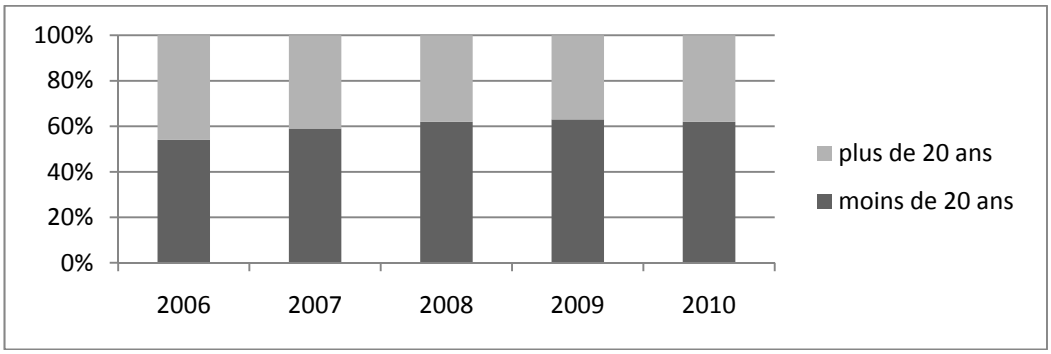

Répartition géographique des consultants

Les chiffres concernant la répartition géographique des consultants restent réguliers d'année en année.

En 2010 : **37%** (39%) des consultants habitent la Ville de Neuchâtel, **57%** (57%) les communes environnantes et **6 %** (4%) viennent d'autres cantons ou d'un pays étranger.

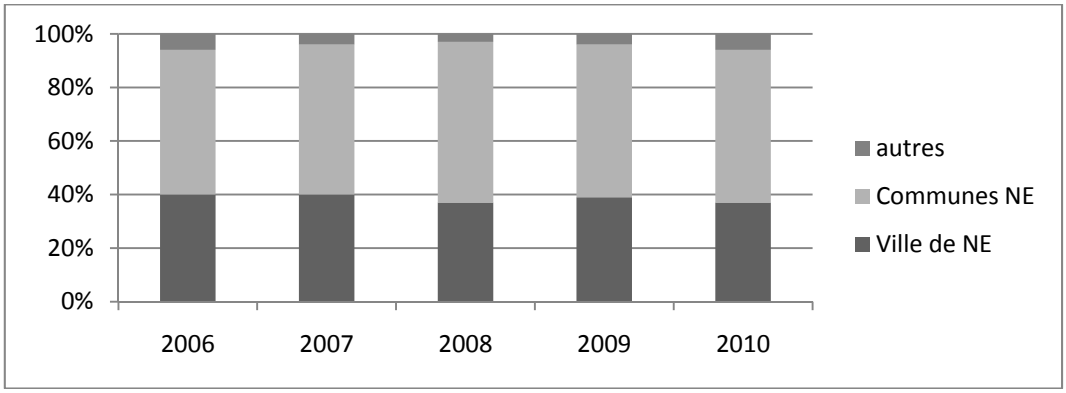

Motifs de consultation

65% (69%) des premiers entretiens sont liés aux questions sur la contraception (première démarche, changement ou suite de contraception, contraception d'urgence, problèmes divers).

24% (22%) relèvent du mandat de centre de consultation en matière de grossesse, soit tout ce qui concerne les retards de règles, tests de grossesse, demandes d'interruption de grossesse, soutien au cours de la grossesse, ambivalence liée à la fertilité et au désir d'enfant, démarches de procréation médicalement assistée.

Dans ce dernier domaine, à la demande du médecin-chef de gynécologie, des entretiens d'accompagnement psycho-social sont proposés aux personnes qui le souhaitent dans le cadre de Hne Pourtalès (voir plus bas).

Les **11%** (9%) restants sont les entretiens liés à l'information sur les infections sexuellement transmissibles, les difficultés sexuelles, relationnelles ou psychologiques, aux violences et maltraitances, aux questions sociales et juridiques.

Après évaluation de la situation, une participation financière est demandée aux personnes solvables désirant être suivies régulièrement par une conseillère.

Les motifs de consultation au centre sont stables : au cours des cinq dernières années, 63 à 69% des motifs concernent la contraception, 21 à 25% le centre de consultation en matière de grossesse.

3.2 Activités à Hne Pourtalès

Dès mars 2010, suite à la fermeture de la Maternité de la Chaux-de-Fonds, les accouchements dans le canton ainsi que la plupart des IVG se font à Hne Pourtalès. Cette nouvelle situation a généré des changements dans les équipes, les pratiques et collaborations et nous a demandé un effort d'adaptation important.
Nous travaillons désormais plus étroitement avec les conseillères du service de planning familial de La Chaux-de-Fonds avec lesquelles nous avons défini une manière commune d'offrir nos prestations et réparti les matinées de travail pour assurer une présence suivie.

Nous avons organisé 2 séances d'information à l'intention des nouveaux assistants et chefs de clinique avec qui nous allons collaborer pour les mettre au courant de notre activité à l'hôpital et de l'offre de nos services. Ces présentations ont été faites en commun avec le planning familial de La Chaux-de-Fonds et ont concerné **30** personnes.

3.2.1 Entretiens IVG

Le nombre des femmes vues en gynécologie à Pourtalès dans le cadre d'une interruption de grossesse (IVG) par les conseillères en planning familial est en augmentation : **252** personnes (203) pour les conseillères de Neuchâtel.

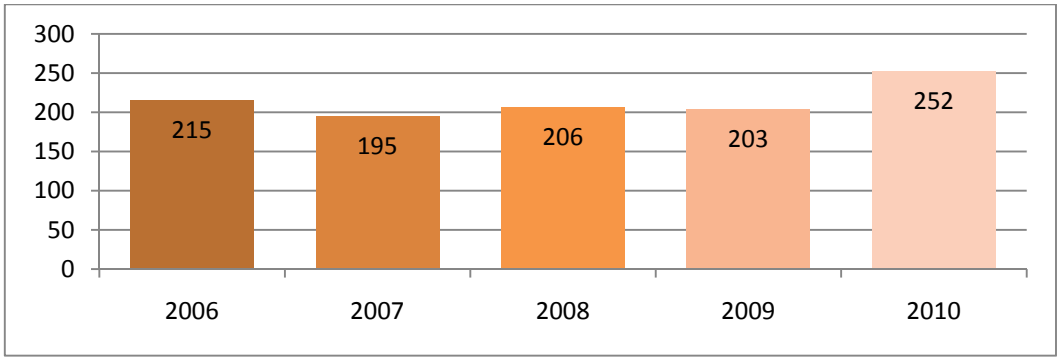

Nous proposons à chaque femme qui se trouve hospitalisée pour une IVG un moment de discussion, d'écoute et d'information. Cette discussion se fait parfois en couple. Le contenu est adapté à la situation particulière de la personne, à ses besoins et difficultés éventuels. La contraception future est toujours discutée, l'objectif étant de trouver un moyen efficace et adapté pour éviter les grossesses imprévues. Nous collaborons dans cette optique avec les infirmières et médecins du service.

La répartition selon les tranches d'âge ressemble à celle des années précédentes : **37%** des femmes ayant recours à l'IVG sont âgées de 21 ans à 29 ans, **36%** des femmes de 30 ans à 39 ans et **9%** de 40 ans et plus; **18%** ont moins de 20 ans.

Les adolescentes de 14 à 17 ans, restent peu représentées: **4%.**

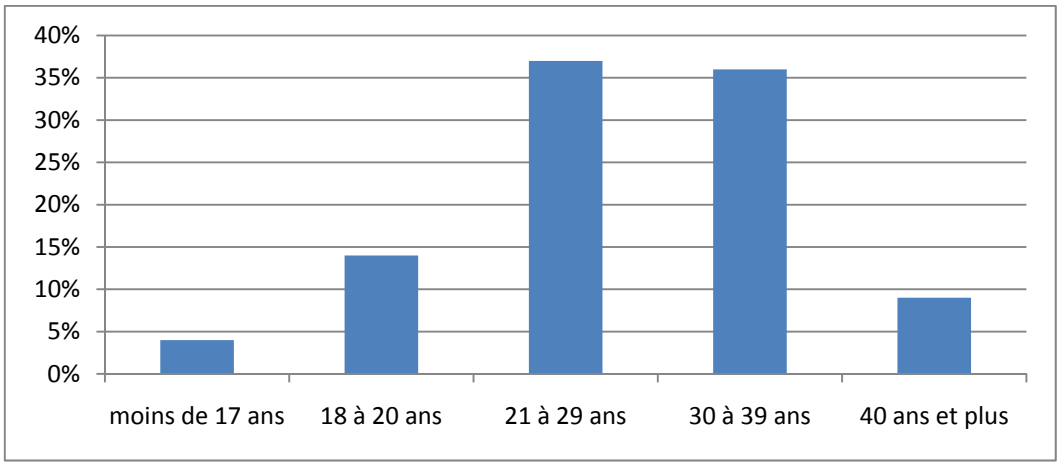

64% (64%) sont de nationalité suisse, **36%** (36%) sont de nationalité étrangère.

La prise en charge précoce de la demande d'interrompre une grossesse dans les 7, voire 9 premières semaines qui suivent les dernières règles permet d'utiliser la **méthode médicamenteuse** par Mifégyne; son utilisation représente cette année **68%** (51%) du total des interruptions, les autres interruptions se faisant généralement par aspiration suivie d'un curetage.

3.2.2 Entretiens post-partum

Le nombre des accouchements à la maternité de Pourtalès a nécessité la présence chaque matin de 1 à 2 conseillères dans le service de gynécologie-obstétrique.

En 2010, les conseillères de Neuchâtel ont rencontré **961 femmes** (1067) en entretien individuel, **176 pères** (115) ont participé à la discussion.

L'information porte sur la fertilité après l'accouchement, la sexualité et la contraception, en particulier durant la période de l'allaitement. D'autres questions liées au post-partum sont abordées en fonction de l'intérêt et de la situation particulière des femmes et des couples.

3.2.3 Policlinique de gynécologie

Au début de l'année, le médecin responsable de la Policlinique nous a sollicitées pour une nouvelle collaboration à laquelle nous pensions depuis plusieurs années. Nous avons donc rapidement donné suite et ouvert dès mars 2010 deux plages-horaires de consultation de planning familial dans les locaux de la Policlinique. Le début de notre activité a coïncidé avec l'agrandissement de la Policlinique et l'ouverture d'un poste supplémentaire de consultation médicale.

Les mardis et jeudis matins, nous sommes disponibles de 8 à 10h et les médecins assistant-e-s peuvent fixer les rendez-vous lorsqu'ils et elles l'estiment utile.
Nous avons eu **15 entretiens** dans ce cadre, pour des indications telles que grossesse imprévue et ambivalence, contraception, femmes ou couple ne parlant pas français.

Ces entretiens, demandés lors de situations complexes, ont tous généré un travail supplémentaire, transmission au médecin, organisation du suivi, recherche de solutions pratiques, travail social.
Cette activité devrait augmenter à l'avenir, en particulier par une information régulière auprès des médecins de la Policlinique au sujet de nos prestations. Nous constatons que les médecins qui ont eu l'occasion de collaborer avec nous sont plus enclins à nous adresser des patientes.

3.2.4 Infertilité

Depuis le 1er mars 2010, une conseillère est engagée au sein de l'unité d'infertilité de Hne Pourtalès (UFN) comme consultante en soutien psychologique (10 %).
Cette fonction préalablement non rétribuée par l'hôpital était pratiquée au planning familial. La situation actuelle crée un lien de collaboration actif entre l'UFN et le planning familial.

3.3 Accueil de groupes

Il s'agit de groupes d'élèves envoyés par le GIS (Groupe Information Santé et Sexualité) dans le cadre des Journées Santé, les médecins scolaires, ou de classes d'élèves ou d'étudiants que nous voyons à la demande des enseignants.

Concernant les écoles du secondaire I et II, nous avons accueilli **64** groupes (61 en 2009), soit au total **392** adolescents et jeunes adultes (392 en 2009), pour une présentation des prestations du planning familial et une animation sur des thèmes liés à la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles. Le temps consacré à chaque groupe représente une moyenne d'une heure trente.

Les Journées Santé du GIS sont précédées de séances de préparation avec les autres intervenants des domaines « addictions » et « santé sexuelle » et suivies d'évaluations.

La demande pour cette activité d'animation et discussion interactive est à nouveau en augmentation. Nous sommes arrivées en 2010 à la limite de notre disponibilité pour l'accueil de groupes.

Pour 2011, le GIS nous annonce encore une augmentation du nombre des Journées Santé. Plusieurs collèges de l'ESRN ont décidé de confier dès 2011 au GIS la réalisation de ces journées. Les visites d'institutions comme la nôtre sont au cœur du programme de la journée.
Afin de ne pas limiter l'accès de ces groupes d'élèves à notre service, nous avons mis sur pied une équipe de 3 éducatrices du GIS qui viendront recevoir les élèves dans nos locaux pour la visite du planning familial et la discussion.
Nous avons prévu pour ces éducatrices une matinée de travail durant laquelle deux conseillères ont transmis des informations et discuté les modalités de la collaboration. Le travail des éducatrices est payé par le GIS.

Nous avons également animé des discussions en petits groupes à la demande de l'Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature à Cernier, des Perce-Neige, de Recif et de la Fondation de Prébarreau, soit **9** groupes ou **70** personnes.
Nous recevons désormais les jeunes filles de la Fondation Borel à Dombresson individuellement car elles sont peu nombreuses.

Notons que nous demandons une participation financière pour les prestations d'animation de groupes demandées par les institutions.

3.4 Travail administratif

Chaque conseillère assume les différents travaux administratifs liés aux entretiens et à ses activités: courrier, entretiens téléphoniques, démarches nécessaires lors des situations complexes, demandes de fonds, tenue des statistiques et mise à jour des dossiers, organisation des animations extérieures avec les écoles et les institutions, réception des délégués médicaux.

Certaines tâches sont réparties dans l'équipe: commandes de matériel et imprimés, gestion de la bibliothèque, classement de la documentation, entretien des pages internet du service.

Classement de la documentation

Durant l'année 2010, nous avons consacré temps et énergie au tri et classement de notre documentation.
La qualité de notre travail d'information se base sur des sources fiables, tenues à jour, renouvelées en fonction des thèmes nouveaux qui apparaissent.
Nous avons constaté que la documentation accumulée au fil du temps avait besoin d'être triée, pour éliminer ce qui n'est plus adéquat ou devenu obsolète, et classée plus précisément pour permettre aux conseillères de trouver rapidement le document ou l'information souhaités.

Avec l'utilisation de l'informatique, nos ordinateurs se sont remplis de fichiers très divers sans qu'un ordre préalable nous permette de les classer rationnellement. Nous avons donc développé un système dans lequel tous les documents sur divers supports sont classés dans les mêmes catégories. Les brochures et divers feuillets que nous mettons à disposition sur des présentoirs ou à l'occasion des entretiens ont été soumis à une analyse afin d'assurer une cohérence des messages et informations entre les entretiens et la documentation. Ce travail se poursuivra en 2011.

3.5 Collaboration avec le réseau santé - social

Les conseillères ont été actives en 2010 dans divers comités professionnels ou associés au Planning familial : **ascpf** (association suisse des conseillères en planning familial), commission de la formation professionnelle, Conseil de fondation de **Planes** (Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive), groupe de travail cantonal sur le mariage forcé (Bureau de la cohésion multiculturelle), comité de gestion du conseil conjugal.

Elles ont assisté aux assemblées générales et collaboré régulièrement avec les institutions cantonales du domaine de la santé sexuelle : **Groupe Sida Neuchâtel (GSN)** et **GIS.**

La responsable du service a rencontré à 3 reprises la directrice du **GIS** pour des séances de travail autour de la collaboration de nos services.
Un colloque a réuni les conseillères et les éducatrices du **GIS** au cours duquel l'association « osez dire », qui soutient les victimes d'inceste et d'abus sexuels, s'est présentée par l'intermédiaire de deux de ses membres.

Nous avons organisé deux colloques en commun avec les collègues de La Chaux-de-Fonds.

La collaboration avec la policlinique de gynécologie de Hne Pourtalès en matière de prescription de pilule s'est poursuivie en 2010. Environ 120 jeunes filles et femmes nous ont été adressées pour la première prescription d'une méthode hormonale de contraception, sur la base du questionnaire d'anamnèse établi en collaboration avec les médecins.
Cet entretien préalable au Planning familial axé plutôt sur la contraception va également faire découvrir aux jeunes un lieu confidentiel où ils peuvent parler de sexualité.

Quelques gynécologues de la région nous ont également adressé des jeunes filles ou femmes pour une première prescription. Nous prévoyons de présenter notre protocole aux gynécologues installé-e-s prochainement.

La responsable du service a collaboré avec RTN pour deux émissions : début juillet au sujet des préservatifs et des vacances d'été et en septembre pour une émission interactive à l'occasion de la journée mondiale de la contraception (23 septembre).

Nous avons accueilli **6** stagiaires (entre 1 et 21 jours), étudiantes infirmières, assistante sociale, animatrice en éducation sexuelle.

3.6 Formation continue

Les conseillères ont suivi les 4 séminaires annuels de formation continue de l'ascpf à Lausanne, les thèmes suivants ont été traités:

- « La contraception en 2010 » (séminaire médical)
- « Les troubles alimentaires chez les adolescents et leurs conséquences sur la santé sexuelle et reproductive »
- « L'homoparentalité »
- « Développer sa féminité, sa masculinité : un apprentissage ».

Elles ont assisté à la journée scientifique de Planes :

- « Avoir un enfant aujourd'hui, un rêve, une folie, un cauchemar ».

Certaines collègues ont assisté à des formations thématiques dans d'autres cadres:

- «Les dessous du porno, rencontre avec un réalisateur/acteur X»
- «Déni de grossesse» (HUG)
- Café scientifique à l'Uni NE sur le « diagnostic prénatal »
- «Les conflits, plonger sans s'y noyer » (2 jours)

Une collègue a commencé en 2010 une formation à l'animation de groupe qui se poursuivra en 2011 (6 jours au total). La demande du GIS et d'autres institutions pour l'accueil de groupes est en augmentation depuis quelques années. Dans ces animations, nous présentons notre service et offrons la possibilité d'une discussion autour de l'intimité, la sexualité, la contraception, la grossesse, etc. Nous avons pensé opportun de renforcer nos compétences dans l'animation de groupes pour répondre adéquatement à cette demande.

La responsable du service a terminé le certificat de gestion publique, option « pilotage d'équipe ».

Les conseillères ont bénéficié de 10 séances de supervision auprès de P. Ruffieux, psychologue, qu'elles partagent avec leurs collègues de La Chaux-de-Fonds.

Centre d'orthophonie

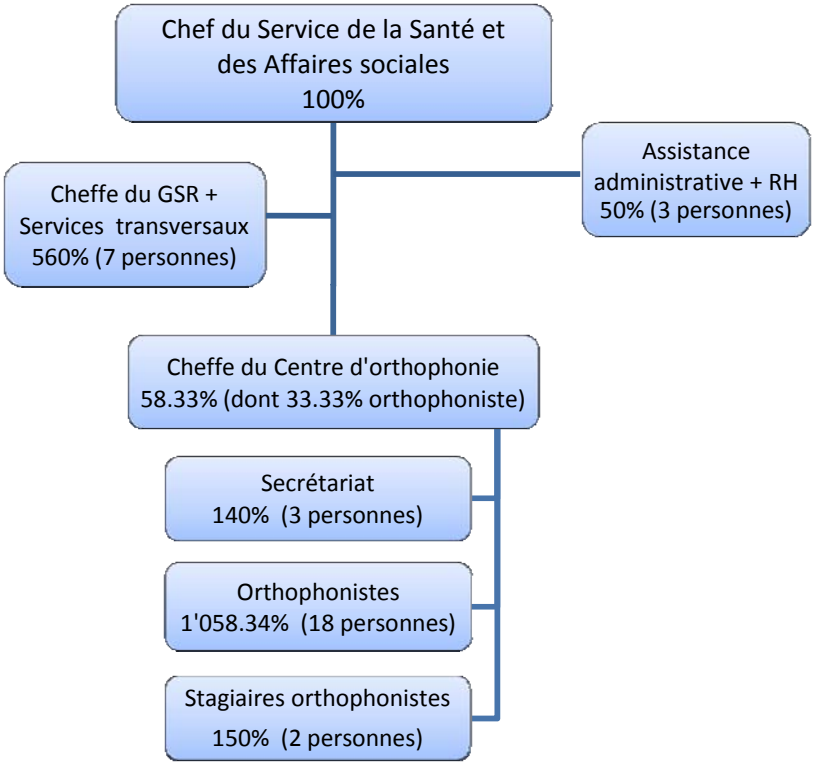

1. Personnel

Sur le plan administratif, le Centre d'orthophonie s'est trouvé au cœur de la restructuration de la section en raison du départ à la retraite de Mesdames Javet et Vuillemin, respectivement administratrice et secrétaire du Centre, qui occupaient au total 1,4 poste de travail. Elles ont été remplacées par deux personnes déjà actives au sein de la section, à savoir à hauteur de 70% par Mme Purificacion van Jones, secrétaire, et à hauteur de 40% par Mme Nives Faggiani, comptable. Le 30% restant est occupé par Mme Caroline Bazzan, engagée en contrat à durée limitée dans l'attente des économies structurelles que devrait engendrer la mise en application d'un programme élaboré par le CEG pour la gestion des dossiers et des heures de travail des orthophonistes ainsi que la facturation. Dénommé DORI, ce programme devrait permettre de rationaliser des pratiques qui avaient certes fait leurs preuves mais qui se révélaient extrêmement chronophages. La gestion des dossiers a été mise en place dès août et le relevé des heures a commencé en octobre, après une courte période de formation des orthophonistes. Quant à la facturation, elle devrait être opérationnelle à fin mars 2011.

2. Perfectionnement professionnel et formation continue

Les orthophonistes ont suivi ou poursuivi des perfectionnements dans les domaines suivants :

- formation pour la rééducation des troubles logico-mathématiques et dyscalculie dans le cadre des formations de Mme Emmanuelle Mettral
- cours de formation continue organisés par la HEP BEJUNE: langage mathématique, grammaire, troubles du comportement, apprentissage de l'orthographe,
- séminaires organisés par l'Uni de Neuchâtel dans le cadre de la formation des orthophonistes,
- journées sur le bégaiement au Locle et à Yverdon
- colloque d'orthophonie de l'Université de Neuchâtel sur le thème du langage des adolescents ainsi qu'une journée sur la dyscalculie
- conférence sur les troubles de l'apprentissage dans le cadre du 40ème anniversaire du CERAS
- séminaire sur les contes animé par Christian Müller
- journées organisées par l'Uni de Genève sur le bégaiement
- supervisions individuelles ou en petits groupes dans le domaine logico-mathématique, dans le domaine de la psychologie de l'enfant, des dysphasies et de la neuropsychologie.

Une orthophoniste a terminé sa formation dans le cadre du CERFASY à l'intervention systémique en milieu scolaire. Elle l'a présentée à ses collègues lors d'un colloque.

Le centre a rencontré Madame Maria Vilona, spécialisée dans l'éthique professionnelle, pour une supervision d'équipe en place depuis 2008.

Lors des colloques hebdomadaires, les orthophonistes ont réfléchi aux fins de traitement et à divers problèmes administratifs. Elles ont accueilli deux fois des ergothérapeutes pour échanger sur les troubles visuels ainsi que sur la prise en charge des dyscalculiques.

Suite à des articles dans la presse concernant le centre d'orthophonie, quelques orthophonistes ont accueilli des représentants du Conseil général pour parler de la profession et de la mission de ce service public..

Deux orthophonistes ont participé à la formation des cercles de qualité organisée par l'ARLD (association romande des logopédistes diplômées). Elles en ont constitué un groupe avec des collègues et se sont rencontrées à quatre reprises sur le thème des dyslexies.
Un groupe d'orthophonistes s'est réuni régulièrement pour préparer une présentation des aides possibles aux élèves en difficultés au CPLN. Cela a donné lieu à une séance de présentation du réseau d'aide du CPLN aux orthophonistes et à 4 séances avec les enseignants de tous les secteurs du CPLN.

Le centre a été représenté à l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune de Neuchâtel.

Le perfectionnement cantonal qui réunit le personnel des trois centres communaux s'est passé sur une journée. Les orthophonistes ont rencontré M. Pascal Laigle sur le thème de la mémoire de travail.

3. Permanences et collaborations diverses

3.1. Permanences

Suite à la dénonciation par la commune Val-de-Travers de la convention qui nous liait depuis 2006, la permanence de Fleurier s'est fermée à fin décembre 2009.
Seules les communes des Verrières et de la Côte-aux-Fées sont restées conventionnées. Un local dans les locaux du CORA à Fleurier a été mis à disposition de l'orthophoniste pour un jour et demi.
Le 105% de poste resté vacant par cette fermeture a été attribué au centre, à certaines permanences qui ont fait la demande et à la Fondation l'enfant c'est la vie. Depuis mars 2010 une orthophoniste intervient non seulement dans le cadre de la maison de Belmont, mais également dans le cadre de la Ruche.
Ainsi dès janvier la liste d'attente de traitement dans les permanences ainsi qu'au centre s'est vue nettement diminuée pour arriver à un délai acceptable.
Certains enfants ont pu même profiter pendant une période déterminée d'un traitement de deux séances par semaine.
Le nombre de communes conventionnées est donc depuis janvier 2010 de 12 communes, soit :

- Auvernier
- Boudry
- Brot-Dessous
- Colombier
- Cornaux
- Gorgier/Chez-le-Bart
- La Côte-aux-Fées
- Les Verrières
- Montalchez
- Peseux
- St-Aubin/Sauges
- Vaumarcus

On rappellera que leur participation au déficit du centre se calcule sur la base des heures de traitement prodiguées aux enfants de ces communes. S'ajoute à ce montant une taxe de base de Frs 0.20 par habitant.

Durant l'année scolaire 2009-2010, les prestations effectives hebdomadaires fournies dans les permanences décentralisées se sont réparties de la manière suivante :

• A Cornaux, 10, rue des Fontaines	1 orthophoniste	10h45
• A Colombier, 3, rue du Collège	5 orthophonistes	41h30
• A Boudry, 2, rue du Temple	2 orthophonistes	17h45
• A Fleurier, 7, Grand-Rue	1 orthophoniste	18h30
• A St-Aubin, annexe du collège primaire	1 orthophoniste	7h15

3.2. Institutions

Fondation L'enfant c'est la vie (Belmont et la Ruche)	1 orthophoniste	17h30

3.3. Collaborations diverses

Certaines orthophonistes ont reçu des étudiantes s'intéressant à la profession pour le visionnement d'une DVD et un entretien.

Deux orthophonistes ont présenté l'orthophonie dans le cadre de la formation des enseignants BEJUNE.

La collaboration avec l'OES (Office de l'Enseignement spécialisé) se poursuit régulièrement. Sous l'égide de M. D. Marthe, chef de l'OES, le Colloque des responsables de l'orthophonie s'est réuni cinq fois. Ces séances ont notamment eu pour but de régler les problèmes du fonctionnement de l'orthophonie dans le canton et de s'informer du futur de l'orthophonie dans le cadre de l'accord CDIP prévu pour 2012 pour ajuster au mieux les pratiques dans le respect des patients et des thérapeutes.

Pendant l'année, deux groupes de travail ont été mis sur pied, dans lesquels sont représentées les orthophonistes indépendantes et celles des centres publics :

- Un groupe de travail « intégration », sous la présidence de Daniel Marthe, est chargé d'élaborer un projet pour l'intégration dans l'école ordinaire des élèves en situation de handicap actuellement placés en écoles spécialisées. Les propositions doivent permettre au canton de mettre en place une politique affirmée en matière d'intégration de ces élèves pour la rentrée 2012

- Un groupe de travail « psychologie scolaire », sous la présidence de Jean-Marie Fragnière, directeur de l'OROSP-LN, a pour mission de redéfinir la psychologie scolaire, de recenser les besoins en la matière et de définir une plateforme d'intervention en matière de prise en charge d'élèves en situation singulière d'inadaptation. Il est composé des acteurs de terrain intervenant dans l'école. La mise en œuvre du Concordat HarmoS et la régionalisation des structures de pilotage de l'école rend la tâche de ce groupe particulièrement ardue, puisqu'il s'agit de mettre en commun les compétences, les représentations et les souhaits d'acteurs multiples et relevant d'autorités différentes.

Dans le cadre de la section neuchâteloise de l'ARLD (Association romande des logopédistes diplômées), plusieurs représentantes des orthophonistes publiques et privées se retrouvent régulièrement dans un groupe informel dit « plan stratégique ». Il s'attache à prévoir quelles seront les implications au niveau fonctionnel et thérapeutique de l'accord CDIP sur l'enseignement spécialisé dont fait partie l'orthophonie La mise en application de ce concordat en 2012 impliquera pour le domaine de l'orthophonie de se soumettre à plusieurs principes de base :

- Fin de l'auto-attribution des mandats : l'orthophoniste en charge du bilan devra à l'avenir être distincte de celle s'occupant du traitement. Il faut donc prévoir d'organiser autrement le fonctionnement actuel qui, dans la majorité des cas, relève bel et bien de l'auto-attribution

- L'octroi des prestations financées par l'OES sera revu en fonction d'un seuil entre mesures ordinaires, à charge des parents, et mesures renforcées à charge de l'OES. Ce seuil n'a pas encore été fixé par l'OES.

- L'accès aux mesures renforcées sera probablement soumis à une procédure d'évaluation standardisée (PES), plus contraignante puisqu'actuellement l'octroi de prestations se base uniquement sur le rapport de l'orthophoniste et la signature d'un médecin.

On signalera enfin que l'OES a chargé une collaboratrice d'un centre public et une indépendante de lui fournir des statistiques sur les prestations d'orthophonie dans le canton. Le but est de mieux comprendre les raisons de l'augmentation régulière des prestations à charge de l'OES. Les préoccupations du canton à cet égard sont évidemment d'ordre financier puisqu'il a repris à sa charge les prestations assurées jusqu'en 2008 par l'AI.

4. Université

Le centre a accueilli deux étudiantes en stages longs de septembre 2009 à juin 2010.

Depuis septembre 2010, il accueille deux étudiantes en stage long jusqu'à juin 2011. L'Université de Neuchâtel, en collaboration avec celle de Genève, organise des journées de formation spécialement destinées aux responsables de stage. Le rôle du formateur de terrain y a été abordé ainsi que les approches et techniques d'entretien.

5. Statistiques (année scolaire 2009-2010)

Sur les 685 enfants vus au centre en 2009-2010, les traitements de 564 d'entre eux sont pris en charge financièrement par l'OES, 85 par les parents et la commune de domicile et 32 n'ont pas eu besoin de traitement.

Dans les statistiques présentées, il faut préciser que les cas vus à Fleurier incluent les enfants de la commune Val-de-Travers, encore en traitement pendant le second semestre 2009.

Nombre de cas	Année scolaire :	2008-2009	**2009-2010**
	Garçons	372	404
	Filles	285	281
	Adultes	0	0
	Total des cas	657	685

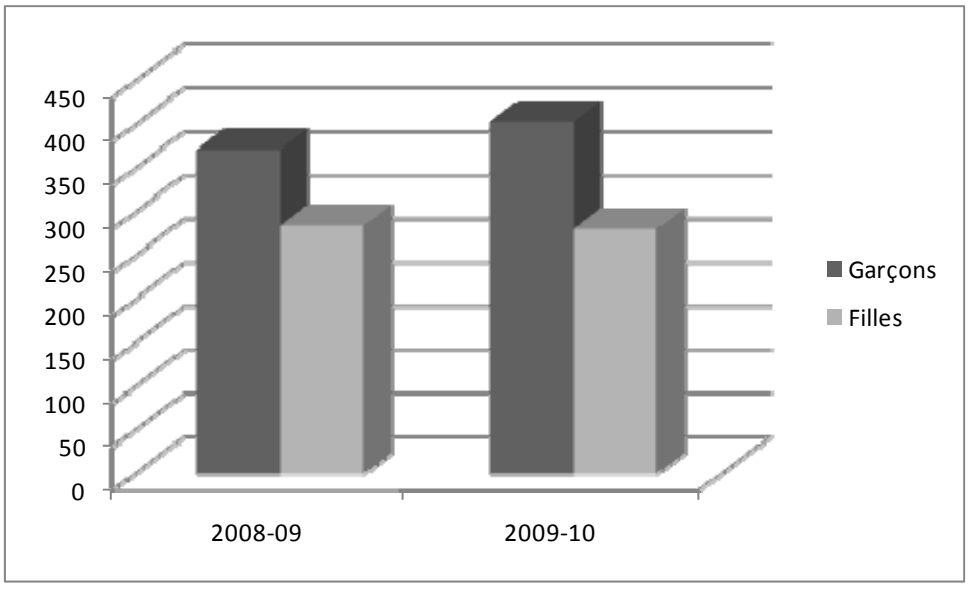

Nature des troubles	Langage écrit	341
	Langage oral	310
	Divers	23
	Sans pathologie	11

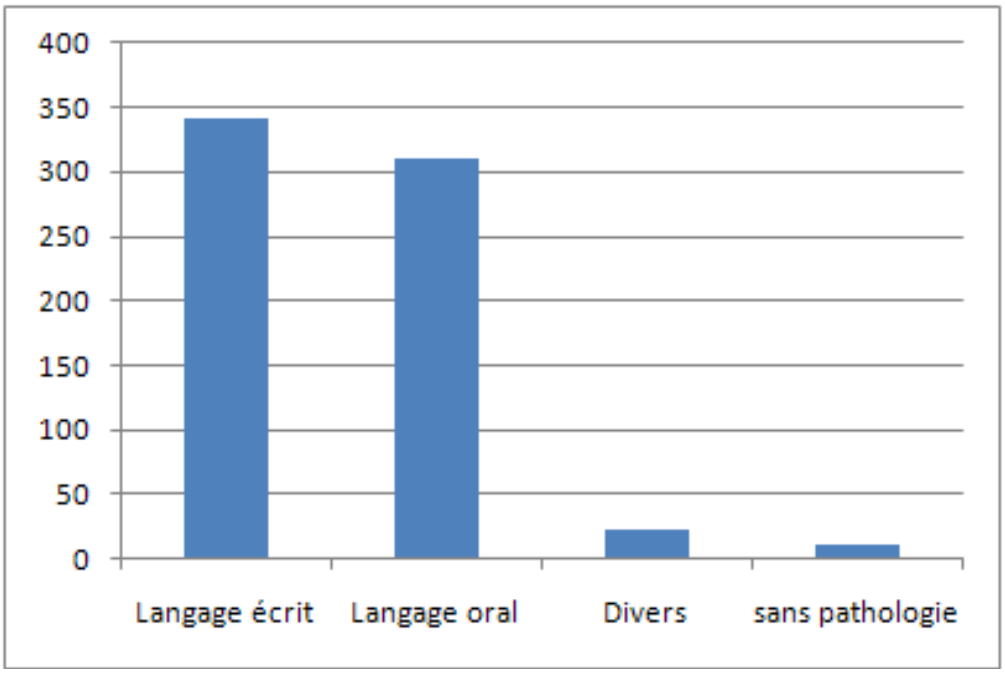

Provenance	Parents	260
	Ecole	351
	Corps médical	48
	Office divers	4
	Institutions	22

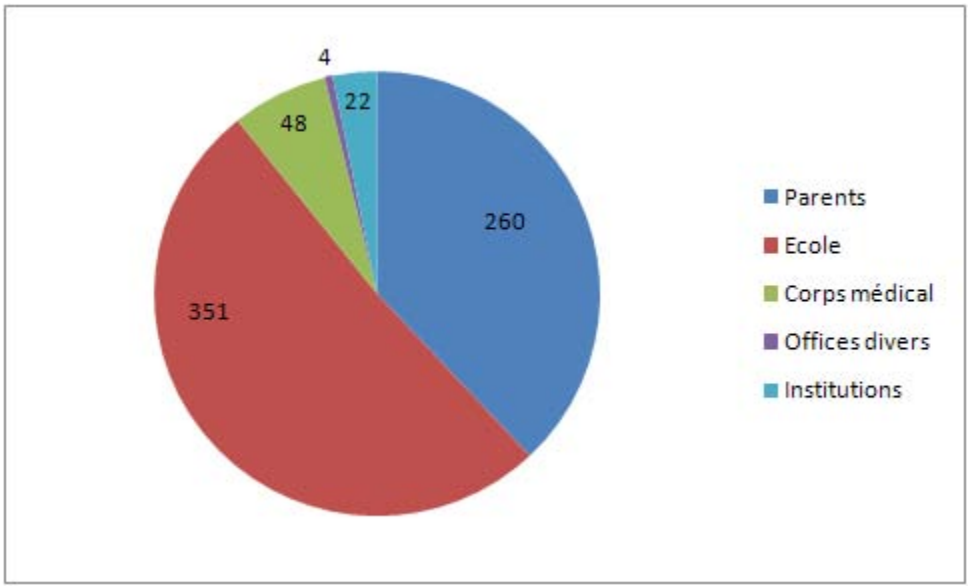

Lieu de prise en charge	Centre	405
	Permanences	258
	Institutions	22

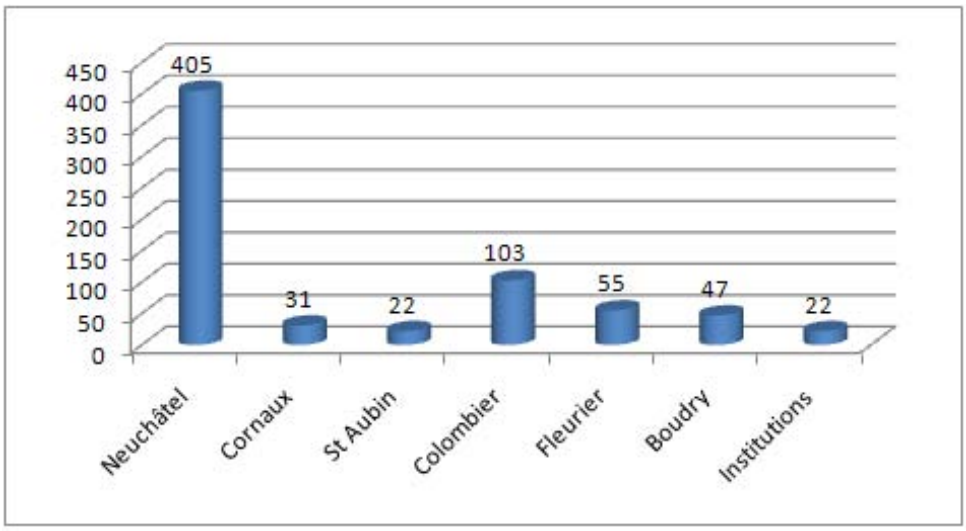

Domicile	Commune siège du Centre	398
	Autres communes neuchâteloises	265
	Institutions pour enfants et adolescents	22
A fin décembre 2010	Cas en cours	477
	Cas terminés ou ne relevant pas de l'orthophonie	203
	Cas en attente déjà examinés	40
	Cas en attente non examinés	36

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04	**AFFAIRES SOCIALES**				
	Charges	**24,024,728.87**		**18,170,600.00**	**16,952,507.43**
	Revenus		**3,140,536.71**	**-2,899,800.00**	**-3,068,347.05**
	Excédent		**20,884,192.16**	**15,270,800.00**	**13,884,160.38**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**24,024,728.87**	**0.00**	**18,170,600.00**	**16,952,507.43**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	4,998,917.80		5,039,800.00	5,063,183.25
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	528,827.55		578,000.00	480,789.45
N33	AMORTISSEMENTS	425.00		15,500.00	113,006.55
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	18,165,518.50		12,188,100.00	11,006,577.80
N39	IMPUTATIONS INTERNES	331,040.02		349,200.00	288,950.38
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**3,140,536.71**	**-2,899,800.00**	**-3,068,347.05**
N42	REVENUS DES BIENS		589.95	-800.00	-1,036.50
N43	CONTRIBUTIONS		1,533,689.61	-1,429,200.00	-1,472,976.40
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		1,299,941.95	-1,139,000.00	-1,291,923.75
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		125,515.20	-150,000.00	-124,510.40
N49	IMPUTATIONS INTERNES		180,800.00	-180,800.00	-177,900.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04	**AFFAIRES SOCIALES**					
		Charges	**24,024,728.87**		**18,170,600.00**	**16,952,507.43**
		Revenus		**3,140,536.71**	**-2,899,800.00**	**-3,068,347.05**
		Excédent		**20,884,192.16**	**15,270,800.00**	**13,884,160.38**
04.01	SECRETARIAT DE DIRECTION					
		Charges	52,834.50		51,300.00	43,327.15
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		52,834.50	51,300.00	43,327.15
04.02	GUICHET SOCIAL-ADMINISTRATION					
		Charges	19,027,418.05		13,315,600.00	12,189,691.02
		Revenus		1,284,954.10	-1,121,600.00	-1,230,453.85
		Excédent		17,742,463.95	12,194,000.00	10,959,237.17
04.11	AIDE SOCIALE					
		Charges	1,777,770.67		1,698,500.00	1,640,796.58
		Revenus		68,982.12	-23,000.00	-42,640.80
		Excédent		1,708,788.55	1,675,500.00	1,598,155.78
04.13	AGENCE A.V.S. ET A.I.					
		Charges	916,922.65		926,100.00	864,028.15
		Revenus		61,695.55	-67,000.00	-66,383.35
		Excédent		855,227.10	859,100.00	797,644.80
04.21	PLANNING FAMILIAL					
		Charges	372,550.55		375,900.00	380,628.75
		Revenus		196,112.90	-178,000.00	-190,658.35
		Excédent		176,437.65	197,900.00	189,970.40
04.31	CENTRE D'ORTHOPHONIE					
		Charges	1,877,232.45		1,803,200.00	1,834,035.78
		Revenus		1,528,792.04	-1,510,200.00	-1,538,210.70
		Excédent		348,440.41	293,000.00	295,825.08

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04	**AFFAIRES SOCIALES**				
	Charges	**24,024,728.87**		**18,170,600.00**	**16,952,507.43**
	Revenus		**3,140,536.71**	**-2,899,800.00**	**-3,068,347.05**
	Excédent		**20,884,192.16**	**15,270,800.00**	**13,884,160.38**
04.01	**SECRETARIAT DE DIRECTION**				
	Charges	**52,834.50**		**51,300.00**	**43,327.15**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**52,834.50**	**51,300.00**	**43,327.15**
04.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**12,373.50**	**0.00**	**17,000.00**	**11,639.00**
04.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	545.55		600.00	518.15
04.01.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		200.00	0.00
04.01.317.03	FRAIS DE RECEPTIONS	10,500.80		14,000.00	9,423.00
04.01.318.03	FRAIS DE PORTS	797.60		1,200.00	752.10
04.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	529.55		1,000.00	945.75
04.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**40,461.00**	**0.00**	**34,300.00**	**31,688.15**
04.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		1,000.00	277.00
04.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	1,726.65		0.00	380.20
04.01.391.13	PRESTATIONS DE SPORTS	6,004.00		0.00	0.00
04.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	26,200.00		26,200.00	23,400.00
04.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	5,184.40		5,800.00	6,336.80
04.01.394.01	ECONOMAT	1,345.95		1,300.00	1,294.15
04.02	**GUICHET SOCIAL-ADMINISTRATION**				
	Charges	**19,027,418.05**		**13,315,600.00**	**12,189,691.02**
	Revenus		**1,284,954.10**	**-1,121,600.00**	**-1,230,453.85**
	Excédent		**17,742,463.95**	**12,194,000.00**	**10,959,237.17**
04.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**979,349.75**	**0.00**	**1,179,000.00**	**1,192,786.15**
04.02.301.01	TRAITEMENTS	809,879.50		978,800.00	976,189.20
04.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	5,000.00		5,000.00	5,481.00
04.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,865.00		5,500.00	6,525.00
04.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	41,868.70		51,200.00	50,649.80
04.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	16,804.15		21,500.00	21,297.75
04.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,422.45		9,300.00	9,207.40
04.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,428.30		2,300.00	1,680.70
04.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,551.90		7,900.00	5,721.05
04.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	82,715.65		91,400.00	111,183.85
04.02.309.01	OFFRE D'EMPLOI	0.00		1,100.00	0.00
04.02.309.02	FORMATION CONTINUE	1,814.10		5,000.00	4,850.40
04.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**394,402.95**	**0.00**	**415,000.00**	**348,967.57**
04.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,588.25		7,000.00	7,968.15
04.02.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,367.65		3,000.00	2,964.60
04.02.310.08	BOUTIQUE SOCIALE	3,578.30		5,000.00	3,854.50
04.02.311.01	ACHATS MOBILIER ET MACHINES	26,973.20		8,000.00	4,870.00
04.02.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	3,111.25		3,500.00	3,171.30
04.02.313.12	MATERIEL NETTOYAGE	9,924.45		6,000.00	6,565.90
04.02.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	1,945.05		1,200.00	2,802.41
04.02.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	1,775.20		1,900.00	3,313.40
04.02.316.43	LOYER LOCAUX	302,000.00		356,700.00	272,050.00
04.02.316.44	LOYER 5E ETAGE & FRAIS ST-MAUR	28,350.00		0.00	13,691.66
04.02.317.01	DEPLACEMENTS	369.10		2,000.00	228.50
04.02.317.21	REPRESENTATIONS	1,072.10		2,500.00	1,371.40
04.02.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		0.00	14,000.00
04.02.318.03	FRAIS DE PORTS	2,327.45		4,000.00	1,616.35
04.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,442.20		3,000.00	1,272.60
04.02.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	1,947.05		2,000.00	1,863.10
04.02.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,900.00	2,870.70
04.02.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	1,298.70		1,300.00	0.00
04.02.319.01	COTISATIONS	4,333.00		5,000.00	4,493.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04.02.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**15,500.00**	**112,922.55**
04.02.331.01	EQUIPEMENT	0.00		12,600.00	15,539.00
04.02.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	0.00		2,900.00	0.00
04.02.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	97,383.55
04.02.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**17,620,643.50**	**0.00**	**11,653,100.00**	**10,513,467.80**
04.02.361.03	AIDE SOCIALE ANNEE COURANTE	7,000,000.00		0.00	0.00
04.02.361.04	PART AIDE SOCIALE	8,427,601.55		8,700,000.00	7,714,626.50
04.02.361.05	INSERTION SOCIO-PROF.	159,847.65		150,000.00	133,522.00
04.02.361.07	REMISES COTISATIONS AVS/AI	0.00		100,000.00	0.00
04.02.361.08	PART DEFICIT MES. INTEGR. PROF	1,590,306.00		2,270,000.00	2,245,549.00
04.02.361.09	ALLOC. FAM. PERS. SANS EMPLOI	140,564.60		120,000.00	41,677.00
04.02.365.05	MOUVEMENT DES AINES	14,184.00		14,200.00	14,184.00
04.02.365.09	ATELIERS PHENIX	30,000.00		30,000.00	30,000.00
04.02.365.20	CARITAS	10,000.00		10,000.00	10,000.00
04.02.365.21	ESPACE DES SOLIDARITES	28,100.00		28,100.00	28,100.00
04.02.365.42	UTILIS. REV. LEGS MORGENTHALER	10,000.00		10,000.00	10,000.00
04.02.365.43	RECIF	19,100.00		19,100.00	19,100.00
04.02.365.47	LA JOIE DU LUNDI	3,200.00		3,200.00	3,200.00
04.02.365.49	PRO SENECTUTE & REPAS A DOMIC.	18,000.00		18,000.00	18,000.00
04.02.365.50	AVIVO	5,900.00		5,900.00	5,900.00
04.02.365.53	LIRE ET ECRIRE	7,500.00		7,500.00	7,500.00
04.02.365.54	JOB SERVICE	5,000.00		5,000.00	5,000.00
04.02.365.55	PROCAP	8,100.00		8,100.00	8,100.00
04.02.365.56	CSP, CENTRE SOCIAL PROTESTANT	15,000.00		15,000.00	15,000.00
04.02.365.58	ASSOCIATION DEFENSE CHOMEURS	14,900.00		14,900.00	14,900.00
04.02.365.59	SOS FUTURES MAMANS	1,091.05		0.00	0.00
04.02.365.67	ANAAP	14,400.00		14,400.00	14,400.00
04.02.365.68	COURTE ECHELLE	20,000.00		20,000.00	20,000.00
04.02.365.69	VILLAGE D'ARTISANS	42,000.00		42,000.00	42,000.00
04.02.365.72	CENTREVUE	8,684.45		8,000.00	8,567.50
04.02.365.76	LA MAIN TENDUE	1,000.00		1,000.00	1,000.00
04.02.365.81	MEDIANE	3,700.00		3,700.00	3,700.00
04.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	3,461.60		15,000.00	89,441.80
04.02.366.48	SOUTIENS AUX CHÔMEURS	19,002.60		20,000.00	10,000.00
04.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**33,021.85**	**0.00**	**53,000.00**	**21,546.95**
04.02.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		3,200.00	4,028.00
04.02.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	0.00		400.00	0.00
04.02.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	1,882.75		2,000.00	2,610.30
04.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	28,014.50		43,400.00	13,797.95
04.02.394.01	ECONOMAT	1,790.65		4,000.00	1,110.70
04.02.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,333.95		0.00	0.00
04.02.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**589.95**	**-800.00**	**-1,036.50**
04.02.420.01	INTERETS SUR CCP		589.95	-800.00	-1,036.50
04.02.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**34,728.10**	**0.00**	**-965.75**
04.02.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		131.50	0.00	-65.75
04.02.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		166.15	0.00	0.00
04.02.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		33,338.45	0.00	0.00
04.02.439.01	AUTRES CONTRIBUTIONS		1,092.00	0.00	-900.00
04.02.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**1,055,506.05**	**-900,000.00**	**-1,050,551.60**
04.02.451.43	CONTRIBUTIONS DE L'ETAT		1,055,506.05	-900,000.00	-1,050,551.60
04.02.46	**SUBVENTION ACQUISES**	**0.00**	**13,330.00**	**-40,000.00**	**0.00**
04.02.461.02	PART CANT. COLLAB. GUICHET SOC		13,330.00	-40,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04.02.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**180,800.00**	**-180,800.00**	**-177,900.00**
04.02.490.04	PREST. AFFAIRES SOCIALES		180,800.00	-180,800.00	-177,900.00
04.11	**AIDE SOCIALE**				
	Charges	**1,777,770.67**		**1,698,500.00**	**1,640,796.58**
	Revenus		**68,982.12**	**-23,000.00**	**-42,640.80**
	Excédent		**1,708,788.55**	**1,675,500.00**	**1,598,155.78**
04.11.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,675,593.90**	**0.00**	**1,577,900.00**	**1,544,099.60**
04.11.301.01	TRAITEMENTS	1,377,722.10		1,299,600.00	1,250,949.45
04.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	17,513.20		13,600.00	13,079.00
04.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,800.00		4,800.00	4,800.00
04.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	72,078.60		68,000.00	65,447.35
04.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	28,932.55		28,600.00	27,522.00
04.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	13,777.40		13,000.00	12,509.05
04.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,617.75		2,500.00	2,262.85
04.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	10,576.60		11,400.00	7,764.30
04.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	142,698.10		127,400.00	155,035.50
04.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,039.70		1,000.00	780.10
04.11.309.02	FORMATION CONTINUE	3,837.90		8,000.00	3,950.00
04.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**66,171.20**	**0.00**	**82,600.00**	**72,763.00**
04.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,346.15		12,000.00	9,742.10
04.11.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	107.60		1,000.00	0.00
04.11.316.45	LICENCE LOGICIEL SACSO	36,757.25		37,000.00	36,405.60
04.11.317.01	DEPLACEMENTS	2,542.00		3,000.00	2,433.00
04.11.317.21	REPRESENTATIONS	1,717.90		2,500.00	1,658.40
04.11.318.03	FRAIS DE PORTS	13,010.00		15,000.00	15,315.50
04.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	5,256.30		8,200.00	4,629.40
04.11.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	0.00		900.00	0.00
04.11.319.01	COTISATIONS	2,434.00		3,000.00	2,579.00
04.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**36,005.57**	**0.00**	**38,000.00**	**23,933.98**
04.11.391.07	PRESTATIONS DE POLICE	103.97		0.00	426.08
04.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	23,287.50		24,000.00	15,000.00
04.11.394.01	ECONOMAT	12,614.10		14,000.00	8,507.90
04.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**68,982.12**	**-23,000.00**	**-42,640.80**
04.11.434.01	HONORAIRES DE GERANCE		20,939.32	-18,000.00	-20,424.15
04.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-5,514.80
04.11.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		5,608.60	0.00	-2,027.45
04.11.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		33,091.00	0.00	-5,238.00
04.11.439.01	AUTRES CONTRIBUTIONS		9,343.20	-5,000.00	-9,436.40
04.13	**AGENCE A.V.S. ET A.I.**				
	Charges	**916,922.65**		**926,100.00**	**864,028.15**
	Revenus		**61,695.55**	**-67,000.00**	**-66,383.35**
	Excédent		**855,227.10**	**859,100.00**	**797,644.80**
04.13.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**323,035.50**	**0.00**	**334,800.00**	**319,920.50**
04.13.301.01	TRAITEMENTS	268,648.30		275,200.00	258,746.10
04.13.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,960.00		7,000.00	6,960.00
04.13.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	120.00		100.00	120.00
04.13.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	14,056.55		14,400.00	13,554.00
04.13.303.02	CONTRIBUTION ALFA	5,641.65		6,100.00	5,699.65
04.13.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,687.50		2,800.00	2,591.05
04.13.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	510.70		500.00	469.25
04.13.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,905.45		2,300.00	1,406.45
04.13.307.01	CAISSE DE PENSIONS	22,467.35		24,900.00	30,374.00
04.13.309.02	FORMATION CONTINUE	38.00		1,500.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04.13.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**7,220.75**	**0.00**	**14,300.00**	**10,609.15**
04.13.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,277.85		7,000.00	6,287.65
04.13.310.44	INFORMATIQUE	667.00		1,000.00	667.00
04.13.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		1,000.00	81.95
04.13.318.03	FRAIS DE PORTS	3,588.50		3,000.00	2,281.55
04.13.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	687.40		1,700.00	765.65
04.13.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		600.00	525.35
04.13.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**544,875.00**	**0.00**	**535,000.00**	**493,110.00**
04.13.366.04	PRESTATIONS COMMUNALES	497,775.00		480,000.00	443,700.00
04.13.366.06	REMB. TRANSPORTS T.N.	47,100.00		55,000.00	49,410.00
04.13.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**41,791.40**	**0.00**	**42,000.00**	**40,388.50**
04.13.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,599.30		13,700.00	13,983.20
04.13.394.01	ECONOMAT	5,647.95		3,000.00	1,105.30
04.13.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	244.15		0.00	0.00
04.13.399.04	DIVERS AFFAIRES SOCIALES	25,300.00		25,300.00	25,300.00
04.13.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**4,400.55**	**0.00**	**-9,322.55**
04.13.434.01	HONORAIRES		1,281.25	0.00	0.00
04.13.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		250.30	0.00	0.00
04.13.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,869.00	0.00	-1,714.95
04.13.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-7,607.60
04.13.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**57,295.00**	**-67,000.00**	**-57,060.80**
04.13.451.41	INDEMN.DE CAISSE CANT.COMPENS.		57,295.00	-67,000.00	-57,060.80
04.21	**PLANNING FAMILIAL**				
	Charges	**372,550.55**		**375,900.00**	**380,628.75**
	Revenus		**196,112.90**	**-178,000.00**	**-190,658.35**
	Excédent		**176,437.65**	**197,900.00**	**189,970.40**
04.21.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**307,836.75**	**0.00**	**306,100.00**	**320,664.90**
04.21.301.01	TRAITEMENTS	246,400.70		244,400.00	255,535.60
04.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	11,310.00		7,000.00	5,800.00
04.21.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	-900.00		600.00	600.00
04.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	12,891.40		14,000.00	12,833.50
04.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	5,174.65		5,400.00	5,397.00
04.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,464.15		2,400.00	2,453.55
04.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	468.05		500.00	443.55
04.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,217.80		2,200.00	1,595.10
04.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	24,783.00		24,600.00	32,071.60
04.21.309.02	FORMATION CONTINUE	3,027.00		5,000.00	3,935.00
04.21.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**9,862.90**	**0.00**	**11,100.00**	**6,189.95**
04.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,986.55		4,000.00	1,394.05
04.21.310.13	IMPRIMES	155.75		200.00	108.10
04.21.313.80	MATERIEL MEDICAL	500.00		500.00	500.00
04.21.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	3,691.30		200.00	30.00
04.21.317.01	DEPLACEMENTS	298.00		2,000.00	729.20
04.21.317.21	REPRESENTATIONS	440.00		500.00	510.00
04.21.318.02	MANDATS ET ETUDES	1,525.00		1,200.00	1,654.00
04.21.318.03	FRAIS DE PORTS	83.65		200.00	70.55
04.21.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	765.65		1,800.00	727.05
04.21.319.01	COTISATIONS	417.00		500.00	467.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04.21.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**54,850.90**	**0.00**	**58,700.00**	**53,773.90**
04.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	4,461.65		4,800.00	3,000.00
04.21.394.01	ECONOMAT	1,689.25		5,200.00	2,073.90
04.21.399.04	DIVERS AFFAIRES SOCIALES	48,700.00		48,700.00	48,700.00
04.21.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**8,972.00**	**-6,000.00**	**-6,347.00**
04.21.433.05	FINANCES DE COURS		8,722.00	-6,000.00	-6,347.00
04.21.436.09	VENTES D'IMPRIMES		250.00	0.00	0.00
04.21.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**187,140.90**	**-172,000.00**	**-184,311.35**
04.21.451.43	CONTRIBUTION DE L'ETAT		187,140.90	-172,000.00	-184,311.35
04.31	**CENTRE D'ORTHOPHONIE**				
	Charges	**1,877,232.45**		**1,803,200.00**	**1,834,035.78**
	Revenus		**1,528,792.04**	**-1,510,200.00**	**-1,538,210.70**
	Excédent		**348,440.41**	**293,000.00**	**295,825.08**
04.31.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,713,101.90**	**0.00**	**1,642,000.00**	**1,685,712.10**
04.31.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	142,791.10		72,500.00	131,694.70
04.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,206.00		0.00	0.00
04.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,133.00		2,100.00	1,627.60
04.31.302.11	ALLOC.MENAGE (REGIME CANTONAL)	2,401.00		3,100.00	3,162.25
04.31.302.41	TRAITEMENTS ORTHOPHONISTES	1,261,196.95		1,264,900.00	1,250,100.65
04.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	73,482.10		70,000.00	72,330.00
04.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	29,495.50		29,400.00	30,415.10
04.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	13,970.00		13,400.00	13,825.25
04.31.304.01	CONTRIB.EMPLOYEUR C.PENS. ETAT	0.00		0.00	122,940.35
04.31.304.11	CONTRIB.EMPLOYEUR CAISSE REMP.	12,610.80		13,900.00	13,401.80
04.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,577.40		2,500.00	2,500.95
04.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	12,318.55		11,600.00	7,967.30
04.31.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	533.00		3,000.00	1,885.00
04.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	144,967.50		137,600.00	12,027.95
04.31.309.03	COURS DE PERFECTIONNEMENT	13,419.00		18,000.00	21,833.20
04.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**38,796.25**	**0.00**	**38,000.00**	**30,620.78**
04.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,013.40		4,500.00	2,834.25
04.31.310.31	MATERIEL DIDACTIQUE	5,176.15		5,000.00	5,899.08
04.31.310.44	INFORMATIQUE	975.25		1,200.00	0.00
04.31.311.01	ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT	2,853.20		2,000.00	1,125.85
04.31.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	10,500.00		500.00	0.00
04.31.317.01	DEPLACEMENTS	4,128.40		5,500.00	5,519.60
04.31.317.21	REPRESENTATIONS	59.30		0.00	65.90
04.31.318.03	FRAIS DE PORTS, TAXES CCP	1,596.35		2,000.00	1,556.60
04.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,529.30		2,100.00	1,004.00
04.31.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	237.30		500.00	250.25
04.31.318.13	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	0.00		200.00	6.90
04.31.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,400.00	2,381.05
04.31.318.21	HONORAIRES DES MEDECINS	8,910.00		12,000.00	9,920.00
04.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	57.30		100.00	57.30
04.31.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	760.30		0.00	0.00
04.31.33	**AMORTISSEMENTS**	**425.00**	**0.00**	**0.00**	**84.00**
04.31.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	425.00		0.00	84.00
04.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**124,909.30**	**0.00**	**123,200.00**	**117,618.90**
04.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	13,453.80		13,700.00	12,000.00
04.31.394.01	ECONOMAT	3,549.05		2,700.00	1,718.90
04.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,106.45		0.00	0.00
04.31.399.04	DIVERS AFFAIRES SOCIALES	106,800.00		106,800.00	103,900.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
04.31.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**1,416,606.84**	**-1,400,200.00**	**-1,413,700.30**
04.31.434.93	CONTRIBUTIONS PARENTS & AUTRES		17,686.00	-25,000.00	-22,378.00
04.31.434.94	CONTRIBUTIONS OES		1,307,575.24	-1,310,000.00	-1,312,014.90
04.31.434.95	CONTRIBUTIONS INSTITUTIONS		81,572.00	-54,900.00	-54,912.00
04.31.434.96	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES		7,644.00	-10,000.00	-12,390.00
04.31.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		232.00	-100.00	-70.00
04.31.436.92	REMB. MATERIEL ADMIN.		748.45	-200.00	-907.00
04.31.436.93	REMB.COURS DE PERFECTIONNEMENT		913.05	0.00	-11,021.30
04.31.436.94	REMB. MATERIEL DIDACTIQUE		236.10	0.00	-7.10
04.31.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**112,185.20**	**-110,000.00**	**-124,510.40**
04.31.462.03	PART.COMMUNES AU DEFICIT		112,185.20	-110,000.00	-124,510.40

Infrastructures et Energies

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	38'612'149.48	36'414’300.00	- 2'197'849.48
Produits	-17'785'309.66	-18'580’800.00	- 795'490.34
Total	**20'826'839.82**	**17'833’500.00**	**- 2'993'339.82**

2. Organigramme

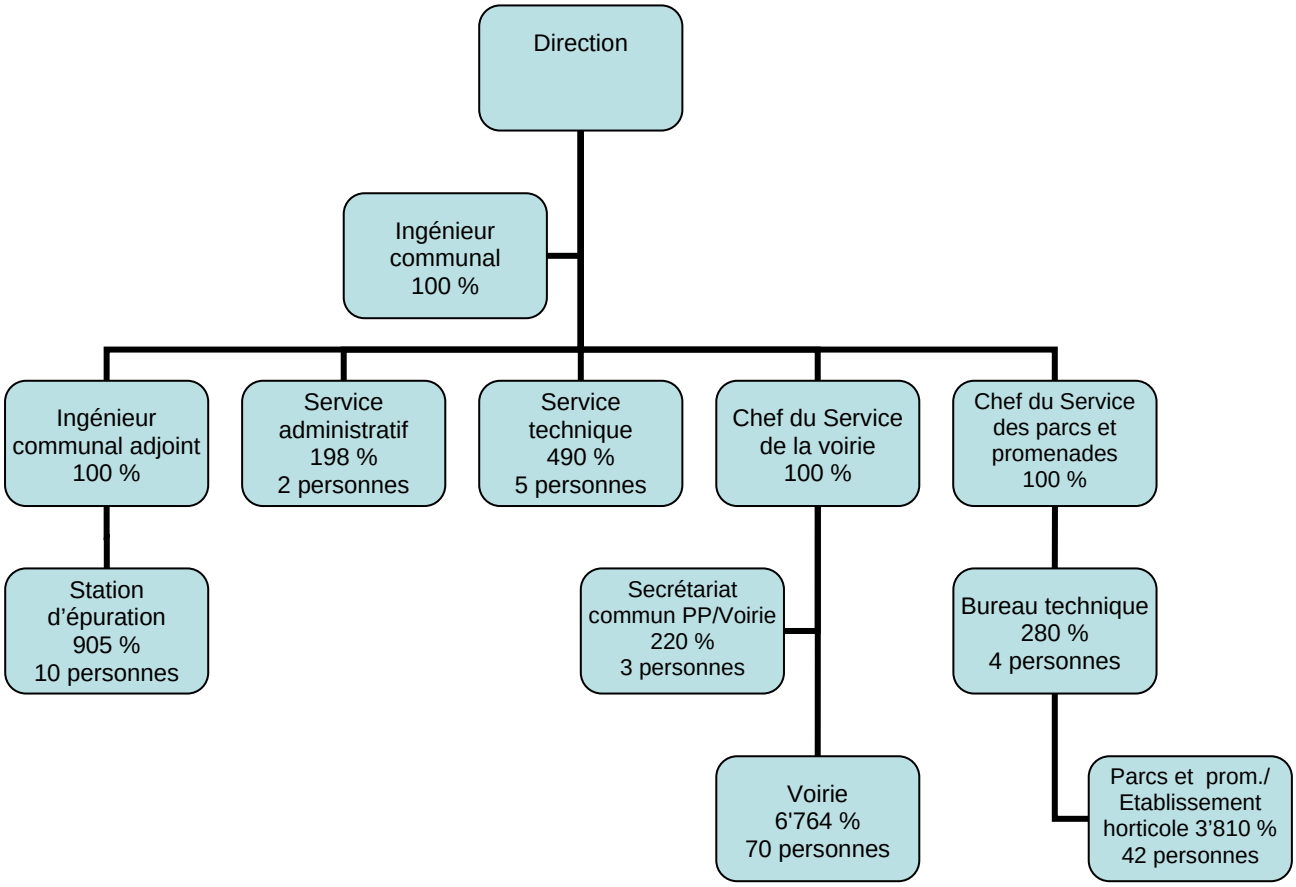

3. Introduction

L’année 2010 a été marquée par le 125e anniversaire du Service des parcs et promenades, dont les activités clés sont résumées au chapitre 8.

Cet exercice aura aussi été, cinq ans après les premiers contacts, l’année du raccordement des communes du Val-de-Ruz, de Valangin, de Boudevilliers, des Geneveys-sur-Coffrane et de Coffrane, au réseau d’eaux usées de Neuchâtel et à sa station d’épuration.

Au niveau du Service de la voirie, l'extension de l'implantation des conteneurs enterrés s'est poursuivie avec l'organisation relative au contrôle d'accès qui entrera en force courant 2011. La modification de la loi sur les déchets (taxe au sac) acceptée par le Grand Conseil en automne 2010, a amené le service à initier l'élaboration d'un règlement sur les déchets.

Le résultat financier des Infrastructures et Energies est plus défavorable que celui du budget avec une dégradation de 16.78 %. Cette situation est due aux amortissements extraordinaires de 1'564'936 fr. 12 et à la correction d'un décalage de facturation de la taxe déchets existant depuis son introduction à hauteur de 816'077 francs (cf. pt. 6.4). Sans ces opérations , la section aurait présenté une dégradation de 3.43 % qui s'explique par des dépenses supplémentaires liées au fort enneigement début 2010, à des factures décalées de travaux d'entretien ainsi qu'à une diminution de recettes de prestations internes. Cette année, le Service de la voirie s'est concentré davantage sur ses missions de base avec notamment l'engagement dans de très nombreuses manifestations.

4. Personnel

Le nombre d'équivalents-postes sur l'exercice 2010 des Infrastructures et Energies en 2010 a été de 131.17 postes, soit légèrement inférieur à celui annoncé au budget (132.02). A noter que le Service des parcs et promenades occupe 8 personnes au bénéfice de l'AI dans le cadre de réinsertion sociale et le Service de la voirie, 1 personne. Ces appuis ne sont pas comptabilisés dans l'effectif.

Les mouvements de personnel suivants ont eu lieu en 2010.

Service administratif

Engagement	***Fonction***	***Commentaires***
Mme Justine Gretillat	Employé de commerce	Apprenante
Départ		
M. Renaud Gaberell	Employé de commerce	Auxiliaire à durée déterminée
Mme Ana Sofia De Almeida	Stagiaire maturité	Contrat d'une année

Voirie

Engagements	***Fonction***	***Commentaires***
M. Sébastien Jaquet	Ouvrier polyvalent	En remplacement de M. Monnier
M. Alexandre Genet	Mécanicien	En remplacement de M. Bucher
M. Brian Joye	Conducteur poids lourds	Apprenant
Départs		
M. Patrick Monnier	Ouvrier polyvalent	Décès
M. Gilbert Bucher	Mécanicien	Mis au bénéfice de la retraite
M. Florian Burkhalter	Conducteur poids lourds	Fin d'apprentissage

Mutations		
M. Jean-Pierre Hasler	Ouvrier polyvalent	Nouvelle affectation suite à la réorganisation du ramassage des ordures ménagères
M. Pierre-André Coulot	Ouvrier polyvalent	Nouvelle affectation suite à la réorganisation du ramassage des ordures ménagères
M. Jean-Jacques Billaud	Ouvrier polyvalent	Nouvelle affectation suite à la réorganisation du ramassage des ordures ménagères

Parcs et promenades

Engagements	***Fonction***	***Commentaires***
M. Cyril Grand-Guillaume	Chef d'équipe	Employé
M. Mathieu-Philippe Borel	Horticulteur paysagiste CFC	Employé
Mme Fabienne Kyburz	Secrétaire	Employée à 70 %
Mme Stéphanie Hafner	Aide-horticultrice	Employée
M. Marin Llop	Horticulteur paysagiste	Apprenant
M. Brice Jacob	Horticulteur paysagiste	Apprenant
Mme Cindy Porret	Ouvrière de jardin	Formation élémentaire
Mme Lucie Furrer	Ouvrière de jardin	Formation élémentaire UFAI
M. Cyprien Perrier	Ouvrier de jardin	Formation élémentaire UFAI
M. Josselin Matthey	Ouvrier de jardin	Formation élémentaire UFAI
Départs		
Mme Martha Criblez	Secrétaire de service	Mise au bénéfice de la retraite
M. Olivier Bellenot	Chef d'équipe	Démission
M. Jacquelin Piaget	Horticulteur paysagiste CFC	Démission
M. David Contaldo	Ouvrier de jardin	Attestation formation élémentaire UFAI
M. Patrick Linder	Ouvrier de jardin	Attestation formation élémentaire UFAI
M. Lucien Renevey	Ouvrier de jardin	Attestation formation élémentaire UFAI
M. Johan Gsteiger	Ouvrier de jardin	Attestation formation élémentaire UFAI
M. Billy Oberson	Ouvrier de jardin	Attestation formation élémentaire
M. Michaël Amann	Ouvrier de jardin	Attestation formation élémentaire
Mme Stéphanie Hafner	Ouvrière de jardin	Attestation formation élémentaire

5. Bureau technique

Les travaux sur le domaine public ont suivi le programme présenté en début d'année au Conseil communal et établi par le bureau technique, en coordination avec l'ensemble des services et entreprises affectant le domaine public.

Les travaux ont été entrepris selon la liste suivante :

- rue de Pain-Blanc ;
- suite dégâts hivernaux 2009 ;
- rue de la Dîme et chemin du Châble (PGEE), partie 1 ;
- rue du Verger-Rond, partie 2 ;
- rue de la Favarge, chemin du Sordet, finalisation ;
- zone piétonne, étape 5 ;
- rue du Concert,
- pontage des fissures et gravillonnage sur le territoire communal ;
- rue des Cadolles – rue Perrolets-St-Jean ;
- rue des Noyers ;
- pont de Serrières (A5) ;
- rue des Fahys nord, finalisation du plan d'alignement ;
- bas de l'avenue du Mail ;
- rue du Clos-de-Serrières 55, travaux TN.

En outre, le bureau technique a été engagé dans les études et la planification relative aux dossiers Microcity et ses aménagements extérieurs ainsi que sur la place Numa-Droz pour ne citer que les plus significatifs. Plusieurs appuis ont été apportés à la commune de la Tène dans le cadre de collaboration intercommunale (soumission, conseils techniques, projet d'aménagement).

Il a également été mené, avec l'aide de prestataires externes, l'étude des falaises et des soutènements en ville, de manière à prévenir la dégradation et planifier les travaux divers futurs.

Le bureau technique des parcs et promenades se charge du suivi des actes de vandalisme sur le domaine public, publié également sur le site internet de la section. En collaboration étroite avec la police, des plaintes sont systématiquement déposées. En 2010, nous dénombrons 176 actes de vandalisme (108 pour 2009) pour un montant évalué à 132'107 francs (122'524 francs pour 2009).

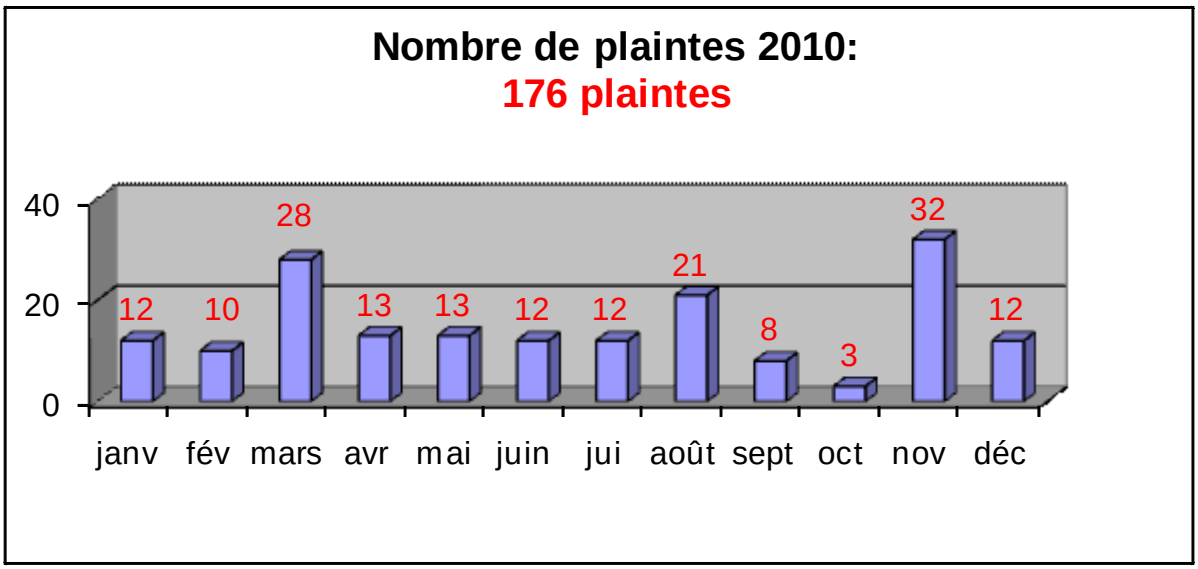

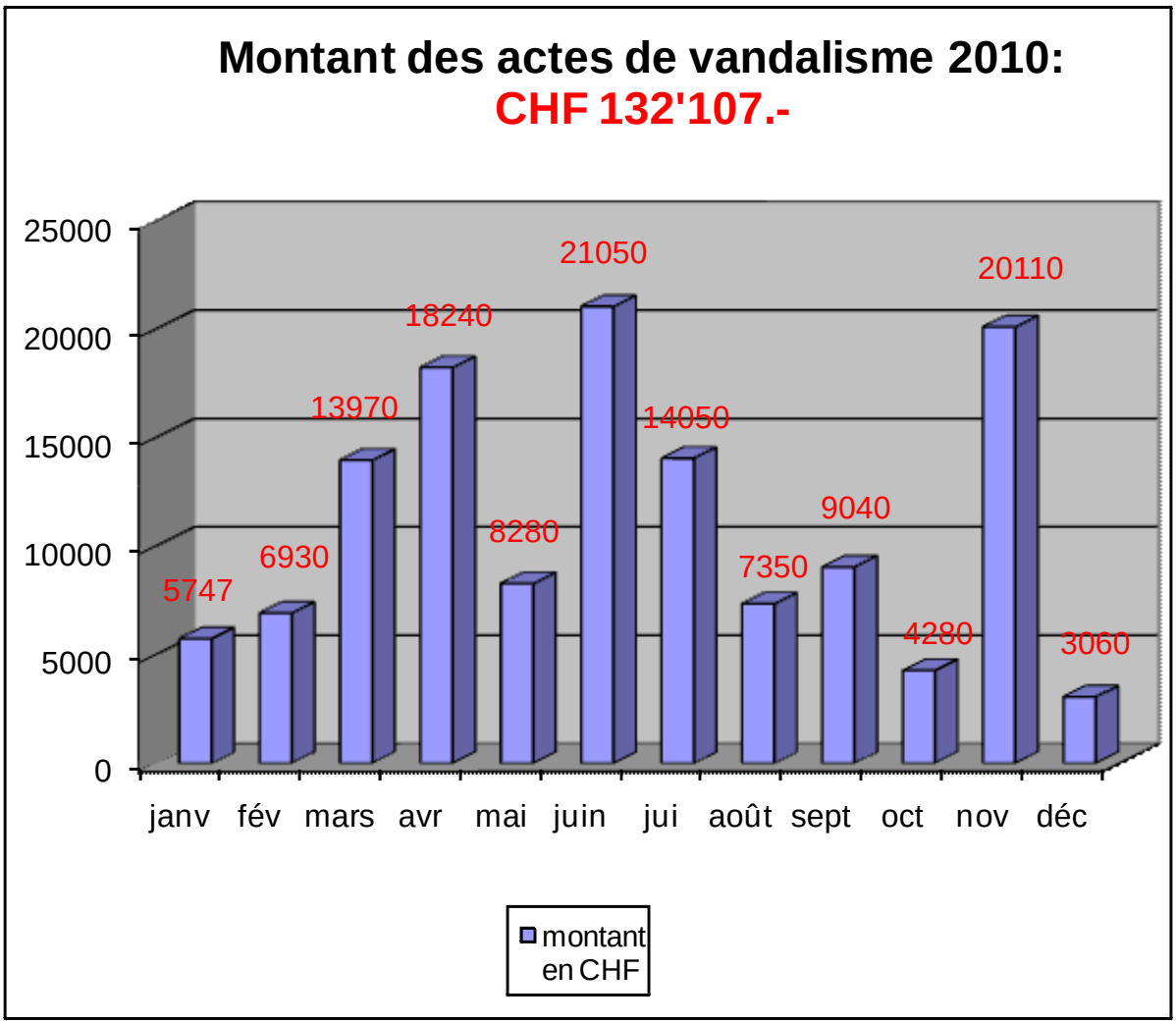

6. Service de la voirie

L'année 2010 a été marquée par l'extension du programme des conteneurs enterrés et les réorganisations y relatives. En fin d'année, 220 conteneurs ont été mis en place. Il est prévu d'implanter 120 conteneurs lors du prochain exercice. Le test de contrôle d'accès mené dans le quartier de l'Eglise Rouge s'est révélé très concluant. Le système sera dès lors implémenté sur l'ensemble des conteneurs dans le courant du premier semestre 2011.

Principales raisons des absences exprimées en heures :

	2009	**2010**
Accidents et maladies professionnelles	1'560	298
Accidents non professionnels	180	493
Maladies non professionnelles	8'527	8'255
Reprise d'heures supplémentaires et de piquet	9'308	8'814
Formation professionnelle	3'131	3'422

Evolution des absences depuis 2006

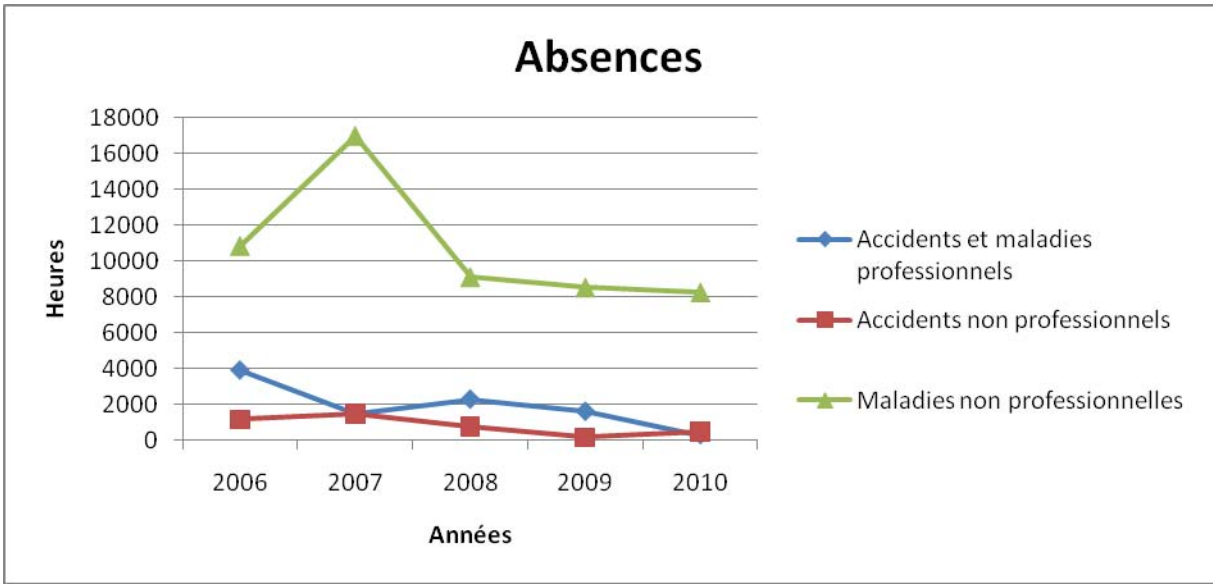

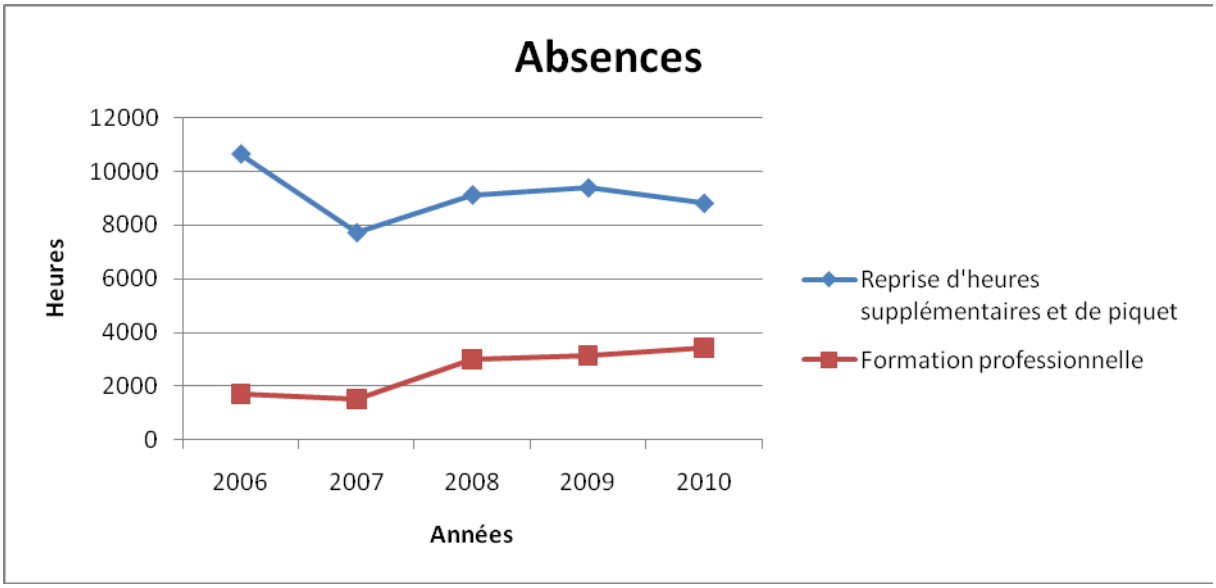

Les efforts sont à poursuivre en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail, même si la tendance est positive, une marge de progrès significative existe encore.

Au niveau de la formation, les exigences légales concernant l'utilisation de certaines machines ainsi que notre responsabilité à l'égard de la sécurité nous conduisent à un effort soutenu dans le cadre de la formation professionnelle. Le total de 3'422 heures représente environ 2 % du total des heures effectuées au Service de la voirie.

6.1. Dépôt

Résultat analytique (en milliers de francs)

	2009	**2010**
Charges du personnel	1'203	1'096
Biens, services, marchandises	345	351
Amortissements	219	215

Imputations internes (charges)	287	270
Contributions	-143	-121
Imputations internes (produits)	-211	-234
Résultat	**1'700**	**1'577**

Pour 2010, les activités principales représentent en heures :	**2009**	**2010**
Entretien mobilier urbain	1'611	2'188
Matériel manifestations	3'674	4'470
Entretien immeubles	521	513

Evolution des activités depuis 2006

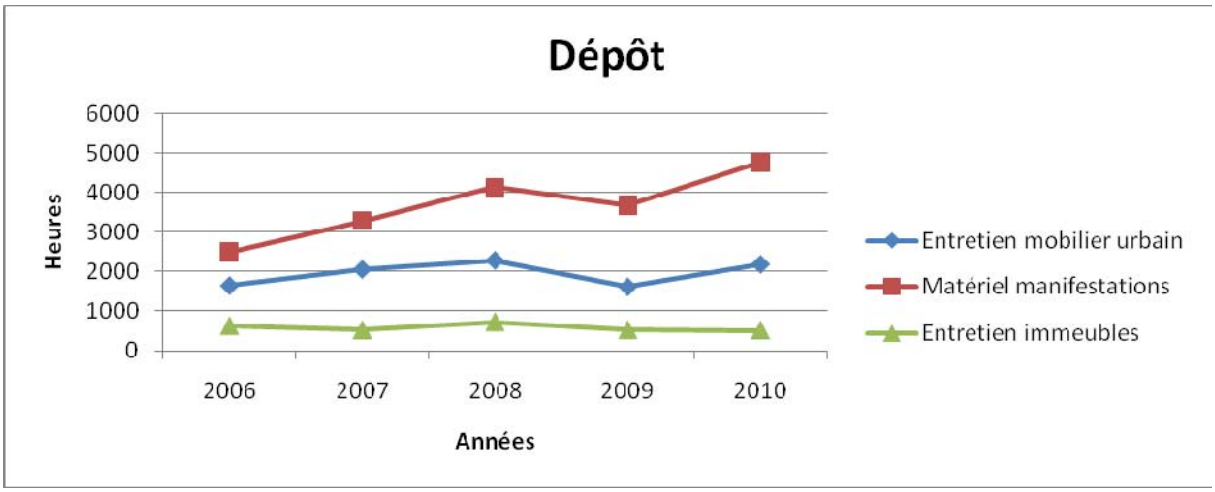

L'année 2010 a été marquée par de nouvelles manifestations importantes en termes de fréquentation (Mondial de foot, Capa'Cité, Swiss Cheese Award, …) qui ont demandé une forte implication du Service de la voirie notamment en matière de gestion des déchets.

6.2. Véhicules et machines

Résultat analytique (en milliers de francs)

	2009	**2010**
Charges du personnel	490	354
Biens, services, marchandises	1'370	1'395
Amortissements	844	643
Imputations internes (charges)	186	152
Contributions	-63	-25
Imputations internes (produits)	-811	-801
Résultat	**2'016**	**1'718**

6.3. Entretien du domaine public

Résultat analytique (en milliers de francs)

	2009	2010
Charges du personnel	3’776	3’852
Biens, services, marchandises	2’091	2’515
Amortissements	2’387	2’528
Imputations internes (charges)	1’582	1’594
Contributions	-1’318	-1’149
Imputations internes (produits)	-130	-137
Résultat	**8’388**	**9’203**

Les charges de ce chapitre se subdivisent en quatre secteurs bien distincts : l’entretien, le nettoiement, les interventions hivernales ainsi que la signalisation. L’écart significatif avec l’année précédente s’explique principalement en raison des conditions hivernales particulièrement défavorables.

6.3.1. Entretien et travaux

Les travaux marquants entrepris en 2010 par ce secteur ont été les suivants :

Réparation de grilles et regards :

- rue Denis-de-Rougemont,
- rue des Deurres,
- rue de l’Orangerie,
- rue de Chantemerle,
- rue Louis-d’Orléans,
- rue Auguste-Bachelin,
- rue Maillefer,
- rue du Rocher,
- rue des Acacias,
- passage inférieur Vauseyon.

Réfection des chaussées et trottoirs :

- travaux suite aux dégâts hivernaux.

Plan général d’évacuation des eaux (PGEE) :

- chemin de la Favarge,
- chemin du Sordet.

Réfection d’escaliers :

- rues des Parcs 66 - Rosière,
- avenue de la Gare – rue des Sablons,
- rues Louis-Bourguet – de l’Orée,

- rue Denis-de-Rougemont 36,
- bas du chemin de la Boine,
- chemin du Joran – route de Pierre-à-Bot,
- Clos-de-Serrières – N5.

Modération de trafic :

- Mise en place de « zones 30 ».

Divers :

- Déchetterie : barrières de sécurité, portail sud, réfection dalles béton, ralentisseurs,
- Mise en place de piquets : Maillefer, Tertre, faubourg de l'Hôpital, Rocher inférieur,
- Step : travaux de fouilles,
- Diverses installations et réparations de mobilier urbain (bancs publics, corbeilles, barrières).

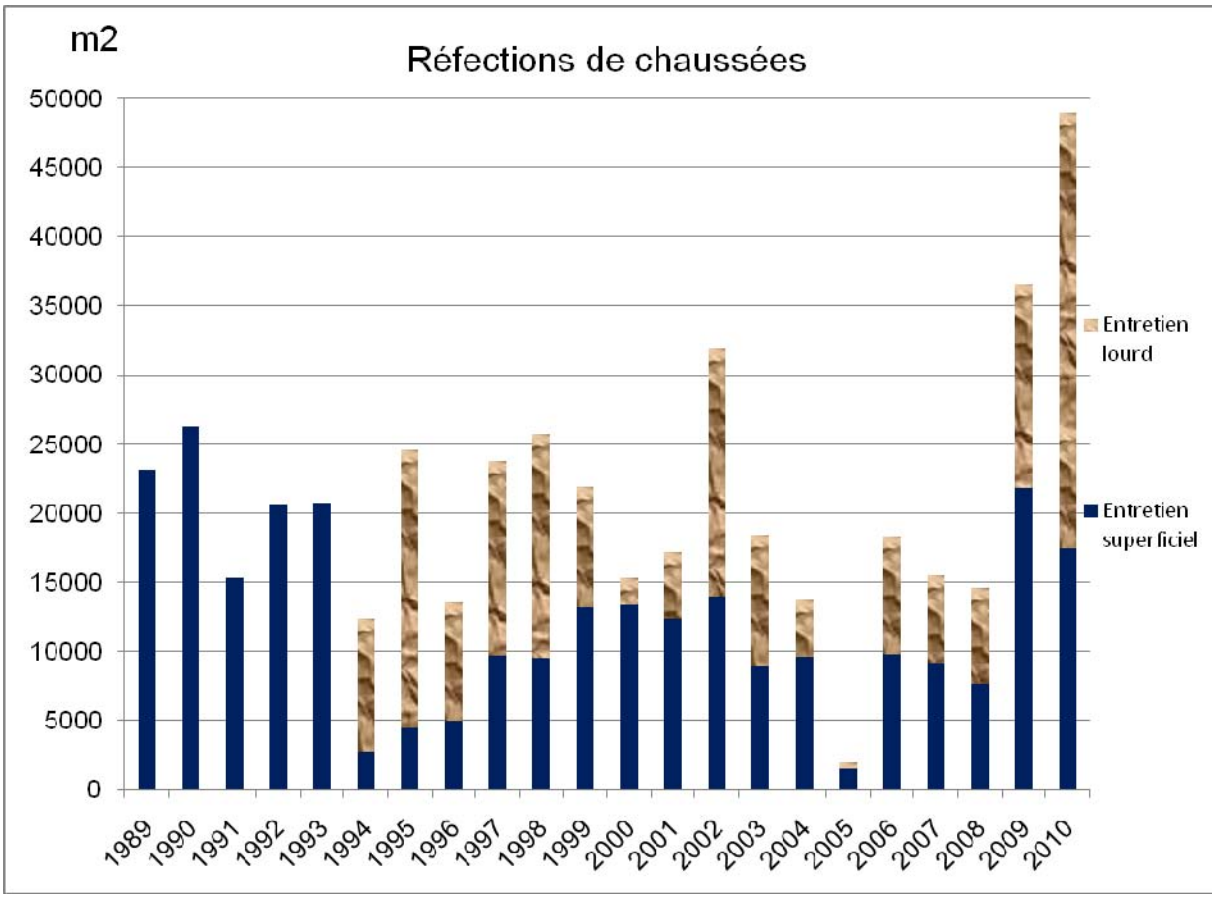

6.3.2. Nettoiement

Pour 2010, les activités principales représentent en heures :

	2009	2010
Nettoyage des ports (faucardage)	120	80
Balayage manuel	14'141	12'809
Balayage mécanique	6'014	5'934

Vidange des corbeilles	6’226	5’208
Désherbage de la ville	2’884	3’336
Lavage des rues et des trottoirs	552	763

Evolution des activités depuis 2006 :

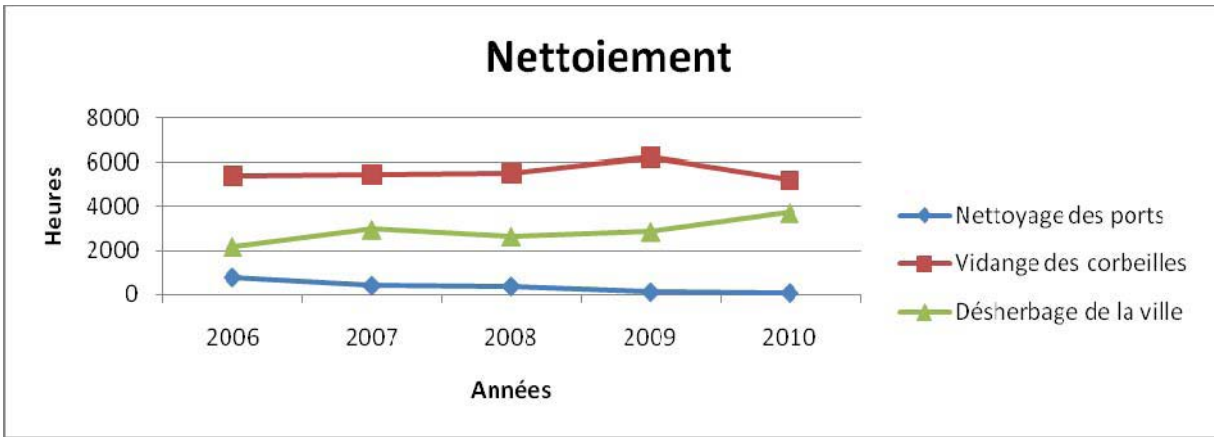

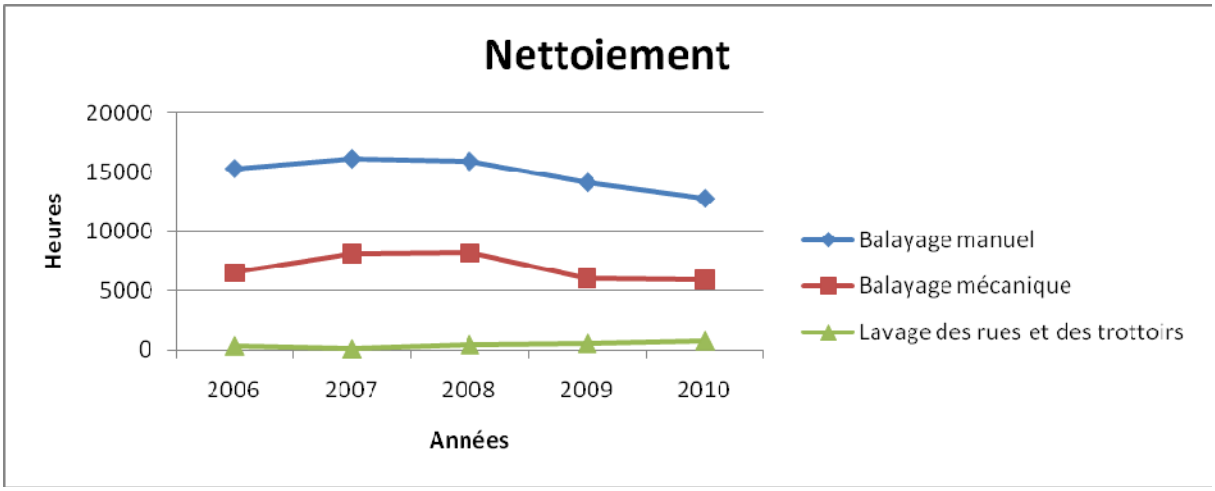

Les conditions hivernales particulièrement intenses ont influencé le nombre d’heures de balayage manuel et mécanique en les remplaçant par des heures de déneigement.

Une campagne de nettoyage des rives, en complément de nos actions habituelles, a été menée le 25 mai avec deux classes du collège de la Promenade.

Depuis avril 2008, les départs de six collaborateurs à la retraite n’ont pas fait l’objet de mise au concours de poste, ils ont été tous compensés par de mutations internes (un poste issu du transfert des activités du camion-pompe, trois postes relatifs à l’arrêt d’un camion traditionnel de ramassage des ordures ménagères grâce aux conteneurs enterrés et de la réorganisation du secteur, deux postes émergeant de l’organisation de l’équipe du week-end).

6.3.3. Interventions hivernales

Les matériaux fondants minéraux et chimiques utilisés pour l’entretien hivernal 2009 – 2010 ont été les suivants :

Matériaux	2009	2010
Sables et gravillons (m^3)	65	63
Chlorure de sodium (t)	576	624
Chlorure de magnésium (t)	16	2

Pour 2010, les activités principales de ce secteur représentent en heures :

	2009	2010
Préparation au déneigement	1'577	1'882
Déneigement	1'933	2'498
Evacuation de la neige	353	69
Salage et sablage	2'550	1'921

Evolution des activités depuis 2006

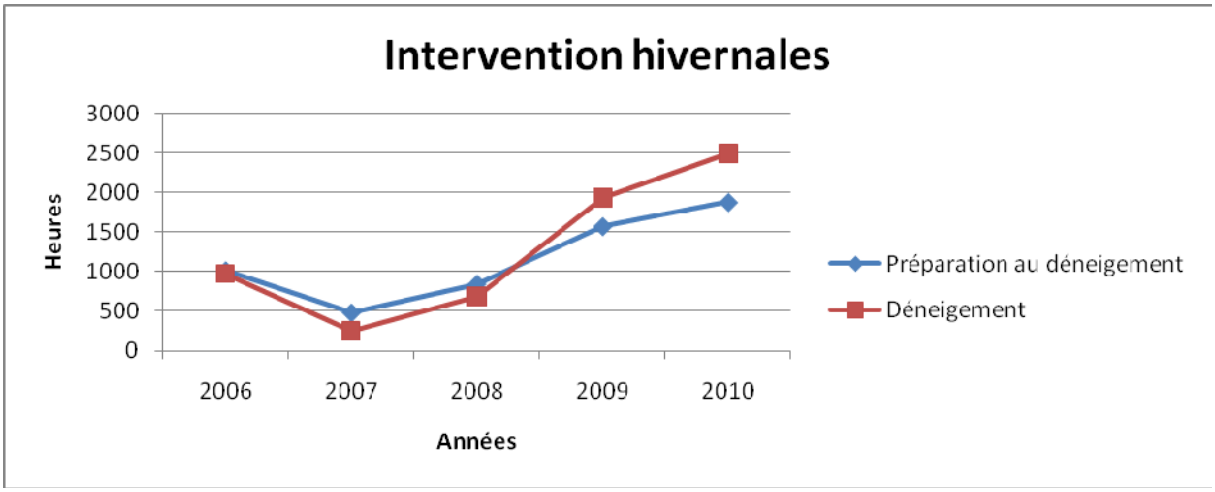

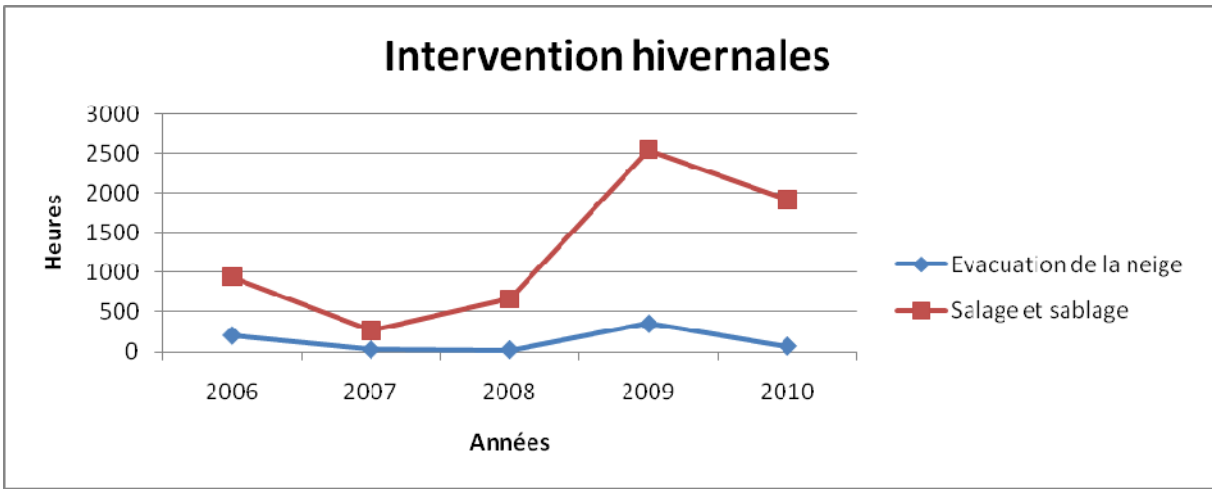

Evolution du nombre d'interventions depuis 2007

	2007	2008	2009	2010
Interventions	18	41	66	72

L'année 2010 a de nouveau connu des conditions hivernales intenses en terme d'enneigement et de périodes de basses températures, en particulier durant la période de janvier à mars. En conséquence, nous avons utilisé une quantité de sel record.

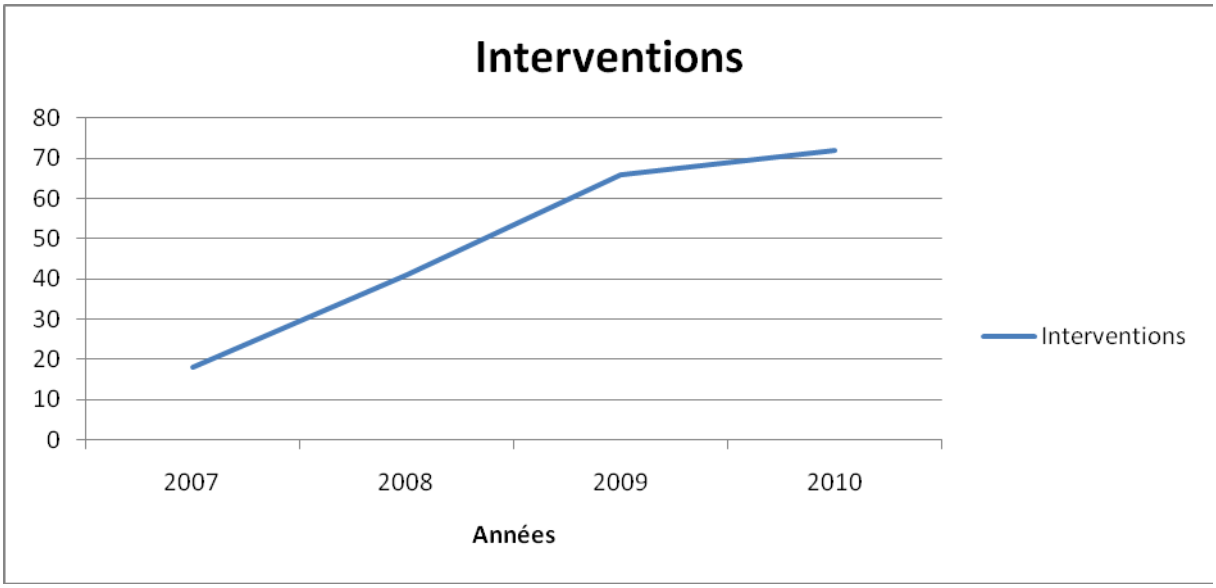

Une partie des routes secondaires de Chaumont est sous-traitée à satisfaction par des privés habitant Chaumont.

6.3.4. Marquage et signalisation

Ce secteur dépend directement du contremaître chargé de l'entretien des routes. Les relations avec la police sont permanentes pour des raisons évidentes de compétences administratives.

	2009	**2010**
Peinture utilisée (en kilos)	11'000	8'000

6.4. Ordures ménagères et déchets incinérables

La quantité d'ordures ménagères produite par habitant est de :

Années	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Nombre d'habitants	32'148	32'389	32'505	32'819	32'973
Ordures ménagères (t)	11'399	11'168	10'726	9'861	9'218
Total kg/habitant	**354.58**	**344.65**	**329.98**	**300.46**	**279.56**

On constate le rapport kg/habitant en baisse de 6.96 % entre 2009 et 2010 et de 21.16 % ces cinq dernières années. Dans la perspective de l'introduction de la taxe au sac dès 2012, le décalage d'un semestre de la facturation des déchets des entreprises a été corrigé. Le Service des communes a accepté le principe de couvrir cette somme par l'impôt, soit 816'077 francs

Déchets incinérables	2007	2008	2009	2010
Charges d'exploitation	5'734'883.48	5'647'409.55	5'884'586.94	5'801'963.51
Taxes déchets ménages + entreprises	- 5'321'662.06	- 5'286'215.78	- 5'262'864.60	- 4'180'392.25
Autres produits	- 64'406.50	- 73'387.95	- 125'044.21	- 139'057.53
Attributions(+) ou prélèvement(-) net sur la réserve	+ 11'410.08	+ 142'177.18	- 9'134.13	- 79'475.43
Etat de la réserve	**- 757'254.06**	**- 615'076.88**	**- 624'211.01**	**- 703'676.44**

L'état de la réserve fin 2011 se monte à - 703'676 fr. 44.

6.5. Déchetterie et points de collecte

Résultat analytique (en milliers de francs)

	2009	2010
Charges du personnel	980	1'031
Biens, services, marchandises	1'564	1'275
Amortissements	55	53
Imputations internes (charges)	71	99
Contributions	-1'336	-1'076
Imputations internes (produits)	-646	-637
Résultat	**688**	**745**

La récolte des déchets recyclables pour la Ville a donné le résultat suivant :

	2009	2010	Variation	
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	%
Verre	1'048.44	1'139.90	+91.46	+8.72
Papier	1'333.85	1'232.80	-101.05	-7.58
Aluminium	15.57	35'72	+20.15	+129.42
Ferraille	535.36	521.46	-13.90	-2.60
Compost	1'514.15	1'370.96	-144.18	-9.52
Bois	1'260.70	1'408.05	+147.35	+11.69
Carton	474.27	494.09	+19.82	+4.67
Electronique, électroménager	374.71	294.60	-80.11	-21.38
Inerte	913.33	967.53	+54.20	+5.60
Toxiques ménagers		31.5		
Divers	2.85			
Encombrants	*937.62*	*950.52*	*+12.90*	*+1.38*
Total dit recyclé	**8'410.85**	**8'447.13**	**+36.28**	**+0.43**
Total dit incinéré	**9'860.88**	**9'217.54**	**-643.34**	**-6.52**
Taux de recyclage	**46.03 %**	**47.82 %**		

Les valeurs mentionnées ci-dessus sont tirées des pesages effectués à la déchetterie, moins la part des communes partenaires ainsi que les points de collecte de la ville. Le site Internet (www.2000neu.ch) donne des valeurs plus détaillées. Le taux de recyclage atteint une valeur de 47.82 %, légèrement supérieur par rapport à 2009. L'introduction de la taxe au sac attendue pour 2012 permettra d'améliorer encore ces performances.

Evolution du taux de recyclage :

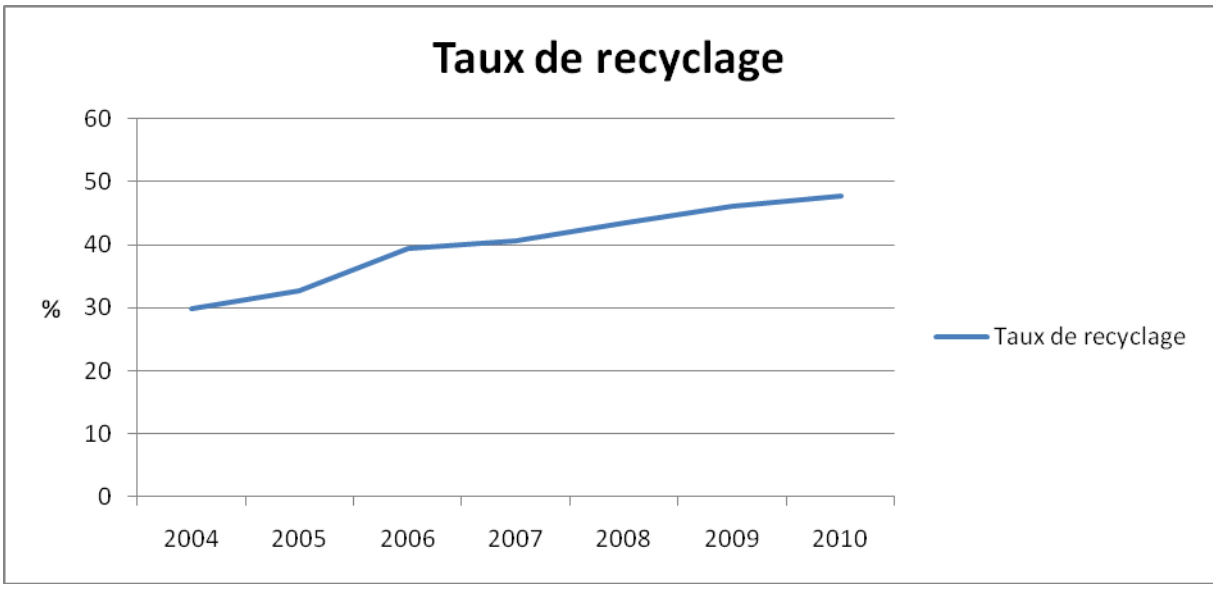

Déchetterie des Plaines Roches

La déchetterie des Plaines Roches a connu une année de transformations liées à la sécurité des usagers et du personnel. La fréquentation ne cesse d'augmenter avec en 2010, 102'000 véhicules.

Fréquentation de la déchetterie (nombre de véhicules)

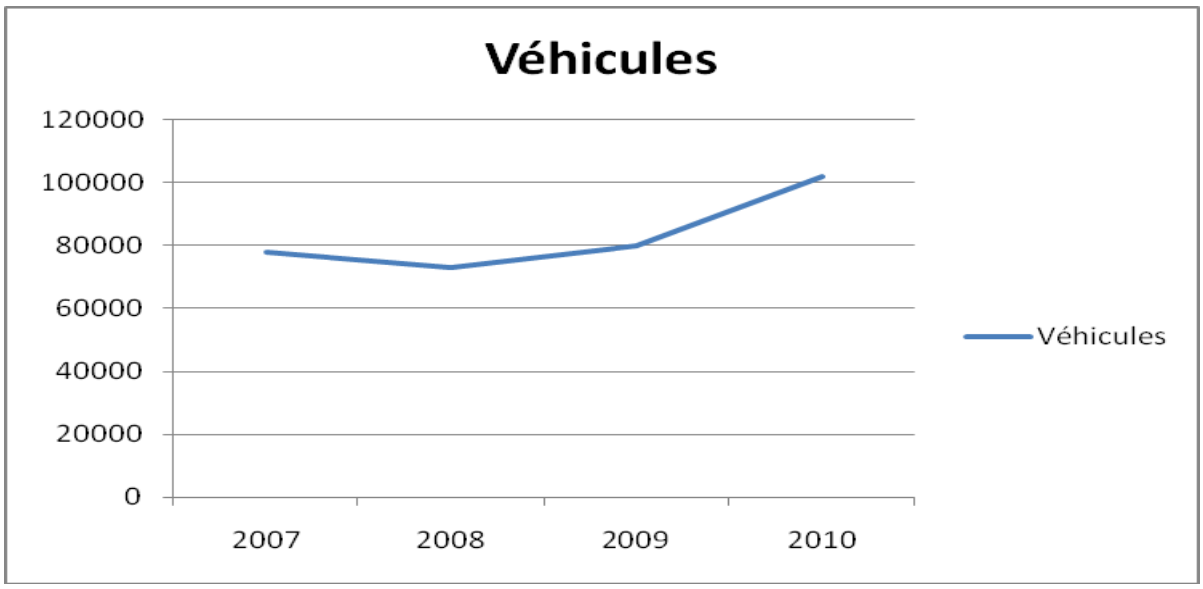

Evolution des tonnages des principaux déchets récoltés à la déchetterie depuis 2004 :

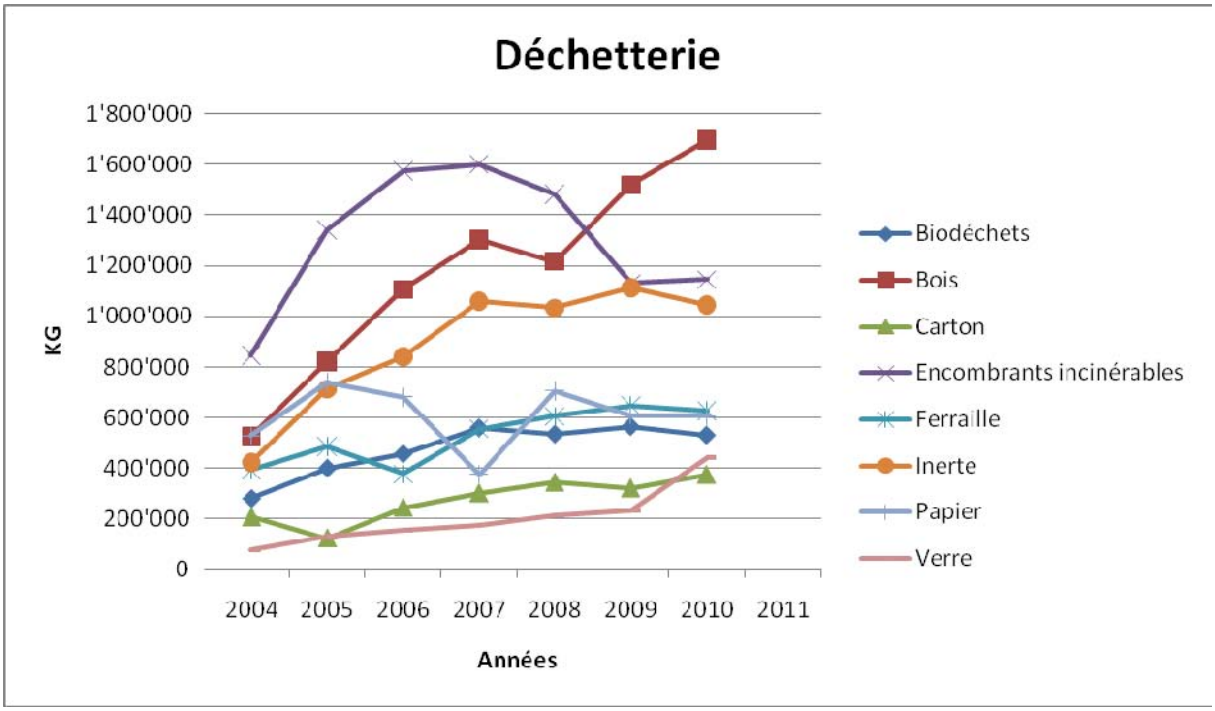

Le net recul des marchandises encombrantes est positif car elles ne sont que peu, voire pas recyclées. L'augmentation significative du tonnage de bois est réjouissante et est un signe de la bonne marche de nos installations.

La diminution du compost de 9.52 % s'explique notamment par la pluviométrie extrêmement faible. En effet, plus du 90 % du compost provient de la tonte des pelouses. De manière plus détaillée, nous observons une baisse de 6 % à la déchetterie (- 28 tonnes) et une diminution de 11 % pour le ramassage de porte à porte (- 115 tonnes). Notons encore que la quantité récupérée à la déchetterie se situe à la même valeur qu'en 2008, soit 440 tonnes alors que celle récupérée par la tournée est supérieure de 80 tonnes par rapport au même exercice 2008.

La part des déchets recyclables par habitant est de 256 kg, valeur stable.

Le constat réjouissant en 2010, consiste au fait de voir la production totale de déchets tous types confondus, diminuer de 3.3 % (607 tonnes), finalement la réponse la plus écologique de toutes.

7. Assainissement

7.1. Canalisations et stations de pompage

Travaux du PGEE

En 2010, les travaux de mise en œuvre du PGEE se sont poursuivis avec le crédit d'investissement de 13,5 millions de francs accordé en 2006 pour la réalisation des sept mesures les plus urgentes jusqu'en 2012.

Les principaux chantiers sont les suivants :

- mesure 1 du PGEE, suite et fin des travaux jusqu'à la tour des Cadolles,

- réalisation de trois bassins de rétention des eaux pluviales, à Verger-Rond, aux Cadolles et dans la forêt de Puits-Godet,
- mesure 4 du PGEE, chemins du Sordet - Châble,
- mesure 21 du PGEE, partielle et anticipée, en synergie avec les travaux du raccordement du Val-de-Ruz sur notre réseau communal.

Les coûts des travaux de curage et d'entretien du réseau d'assainissement, privatisés depuis le 1er juin 2008, se présentent comme suit :

Charges d'exploitation :	**2008**	**2009**	**2010**
1. Administration et soutien :	**29'099**	**29'828**	**36'051**
Charges de personnel	15'916	16'546	19'108
Biens, marchandises	3'658	1'681	2'262
Véhicules	9'525	11'601	14'681
2. Stations de pompage :	**271'228**	**121'532**	**124'691**
Charges de personnel	45'476	14'729	19'307
Biens, marchandises	34'846	26'712	25'298
Nettoyage et entretien mensuel	44'212	44'854	46'000
Adaptation/ réparations	105'201	0	0
Energie	41'493	35'237	34'087
3. Dépotoirs de route :	**97'470**	**116'967**	**116'887**
Charges de personnel	4'914	13'936	8'747
Travaux d'entretien	35'956	54'521	57'470
Traitement des boues	56'600	48'510	50'670
4. Réseau des eaux usées :	**94'085**	**115'894**	**159'161**
Charges de personnel	23'332	45'755	57'409
Biens, marchandises	0	274	115
Travaux d'entretien et de curage	70'753	69'864	101'637
5. Réseau des eaux claires :	**15'531**	**36'168**	**37'518**
Charges de personnel	3'893	5'889	4'280
Biens, marchandises	6'639		846
Travaux d'entretien et de curage	4'999	30'278	32'392
6. Contrôle réseau, suivi PGEE :	**19'779**	**38'522**	**36'925**
Charges de personnel	9'824	16'713	13'831
Travaux de tiers	9'955	21'809	23'094
7. Prestations à d'autres services :	**47'667**	**101'766**	**93'055**
Charges de personnel	4'444	5'948	1'070
Travaux de tiers	43'223	95'818	91'985
Total 1 à 7 (exploitation)	**574'859**	**560'675**	**604'287**

Charges financières :			
8. Stations de pompage :	**22'378**	**21'629**	**20'937**
Amortissements	14'687	14'686	14'686
Intérêts	7'691	6'943	6'251
9. Bennes filtrantes (boues dépotoirs) :	**5'637**	**5'441**	**5'259**
Amortissements	4'736	4'736	4'736
Intérêts	901	705	523

Charges financières :	2008	2009	2010
10. Travaux du PGEE :	**274'876**	**380'081**	**513'766**
Amortissements	120'983	167'961	228'682
Intérêts	153'893	212'120	285'084
Total 8 à 10 (charges financières)	**302'891**	**407'151**	**539'962**
Total 1 à 10 (général)	**877'750**	**967'826**	**1'144'249**

L'augmentation des coûts d'exploitation s'explique par une intensification des interventions sur le réseau avec un nombre de fuites plus important notamment.

7.2. Centre cantonal des Plaines-Roches pour la reprise des boues de dépotoirs de route

Géré par la Ville, le centre des Plaines-Roches recueille les boues des districts du littoral et des vallées (une autre solution est en place pour les districts des Montagnes neuchâteloises). Ce centre permet de séparer la fraction liquide, évacuée à la Step par le réseau d'assainissement, de la fraction solide transportée au centre de traitement de l'entreprise Cridec à Eclépens (VD).

Les données de l'exploitation depuis l'ouverture du centre sont les suivantes :

	2008		2009		2010	
Livraison des boues brutes :						
Etat (Ponts et Chaussées)		1'058 m³		875 m³		830 m³
DACSA		636 m³		791 m³		1'081 m³
Ville de Neuchâtel		566 m³		539 m³		563 m³
Ville de La Chaux-de-Fonds		29 m³		2 m³		0 m³
Ville du Locle		29 m³		0 m³		0 m³
AB Marti		49 m³		71 m³		55 m³
Liaudet		24 m³		26 m³		12 m³
Total boues brutes	100%	**2'391 m³**	100%	**2'303 m³**	100%	**2'541 m³**
Total boues évacuées à CRIDEC	41%	985.5 t	35%	816.6 t	37%	948.9 t
Total filtrat évacué à la STEP	59%	1'405 m³	65%	1'486 m³	63%	1'591 m³
Nombre de transports		70		59		67
Poids moyen boues évacuées		14.1 t		13.8 t		14.2 t
Frais exploitation (sans TVA):						
Coût du traitement (CRIDEC)		109'103		91'255		107'806
Note de crédit actionnariat		-8'925		-10'910		-10'440
Coût des transports		39'955		43'454		49'346
Adaptations diverses et analyses		9'886		95'079		49'982
Entretien du centre de récolte (camion-pompe)		21'167		24'000		24'198
Entretien du centre de récolte (surveillance)		20'986		33'405		13'515
Traitement des filtrats (1.50/ m³)		2'108		2'229		2'387
Frais administratifs (forfait à 1.-/ m³)		2'391		2'303		2'540
		196'669		**280'814**		**239'333**

	2008		2009		2010	
Recettes:	par m³		par m³		par m³	
Facturation boues brutes	100.-	**239'050**	90.-	**207'225**	90.-	**228'602**

Bilan financier:			
Bénéfice (+)/ déficit (-) de l'année	42'381	-73'589	-10'731
Bénéfice (+)/ déficit (-) reporté	17'070	59'451	-14'139
Bénéfice (+)/ déficit (-) cumulé	**59'451**	**-14'139**	**-24'870**
Prix pour "équilibre": [Fr./m³]	*82.30*	*121.95*	*94.20*

7.3. Epuration des eaux

7.3.1. Raccordement des eaux usées de quatre villages du Val-de-Ruz

Les travaux de raccordement des communes de Boudevilliers, Valangin, Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane se sont terminés cette année. La mise en service s'est déroulée en deux temps.

Le 16 juin 2010, il est procédé à la fermeture des Steps de Boudevilliers et de Valangin, après respectivement 34 et 37 ans de service. Les eaux de Boudevilliers sont acheminées depuis son ancienne Step vers le réseau existant de Valangin. A l'entrée de la Step de Valangin, les eaux usées sont dérivées vers la nouvelle conduite qui rejoint le haut de la ville de Neuchâtel, sur une distance de 3,4 km, dont 2 à travers l'aqueduc construit en 1866.

Le 13 septembre 2010, les travaux de la canalisation de transport de la branche de Coffrane sont terminés et la Step intercommunale des Geneveys-sur-Coffrane et de Coffrane est mise hors service après 36 ans d'activité. Une inauguration officielle s'est déroulée le même jour au château de Valangin en présence des Autorités des 4 communes vaudruziennes, de la Ville de Neuchâtel et du Canton.

A Valangin, comme les réseaux des quatre villages ne sont que partiellement en système séparatif, un bassin d'eaux pluviales suivi d'un régulateur de débit retient le débit des eaux par temps de pluie.

7.3.2. Principaux résultats d'exploitation

		2008	2009	2010
Pluviométrie	mm	968	780	713
Quantité d'eaux collectées	m^3	7'019'116	6'041'196	5'507'599
Part des eaux usées en provenance du Val-de-Ruz (mesure dès le 1.9.10)	m^3	-----	-----	167'000
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m^3	563'967	164'175	263'621
Quantité d'eau complètement épurée	m^3	6'455'149	5'877'021	5'243'978
Boues digérées	m^3	25'529	24'270	22'127
Boues déshydratées (VADEC)	t	2'054	2'224	2'030
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	589	646	591

		2008	2009	2010
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	28.7%	29.0%	29.1%
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m³	556.8	484.2	486.5
Traitement des huiles	t	13.0	40.0	18.0
Sable	t	9.0	4.5	4.5
Déchets des grilles grossières	t	96.9	84.4	89.2
Déchets de tamis fin	t	44.8	42.2	40.9

L'année 2010 présente un déficit pluviométrique encore plus important qu'en 2009, avec seulement 707 litres par m^2 (valeur de référence : 987 litres par m^2). La quantité d'eau collectée à traiter a été de nouveau particulièrement basse.

7.3.3. Performances (moyenne annuelle)

Paramètres	Unité	Norme	2008	2009	2010
Demande biochimique en oxygène					
Concentration moyenne à la sortie	mg O_2/l	10.0	6.0	5.0	6.0
Rendement	%	> 90.0	97.2	97.6	97.2
Demande chimique en oxygène					
Concentration moyenne à la sortie	mg O_2/l	30.0	28.0	25.0	26.0
Matières en suspension					
Concentration moyenne à la sortie	mg/l	10.0	6.7	4.8	4.6
Phosphore					
Concentration moyenne à la sortie	mg/l	0.30	0.34	0.36	0.29
Rendement	%	> 90.0	93.8	93.4	95.0
Transparence					
Transparence moyenne	cm	> 30.0	38.0	47.0	40.0

Les performances moyennes 2010 sont parfaitement conformes aux exigences légales.

7.3.4. Energie

Energie électrique

Après le recul de l'autonomie énergétique électrique observée en 2009 liée à divers facteurs, dont une grande révision des moteurs à gaz qui n'a pas permis de valoriser 14 % du biogaz produit, 2010 présente un résultat meilleur, avec une autonomie de 60 % environ. Nous espérons mieux en 2011, après la remise en service des bassins des boues activées dont tous les diffuseurs d'air auront été changés.

Le graphique suivant présente le bilan mensuel de l'électricité depuis février 2000 :

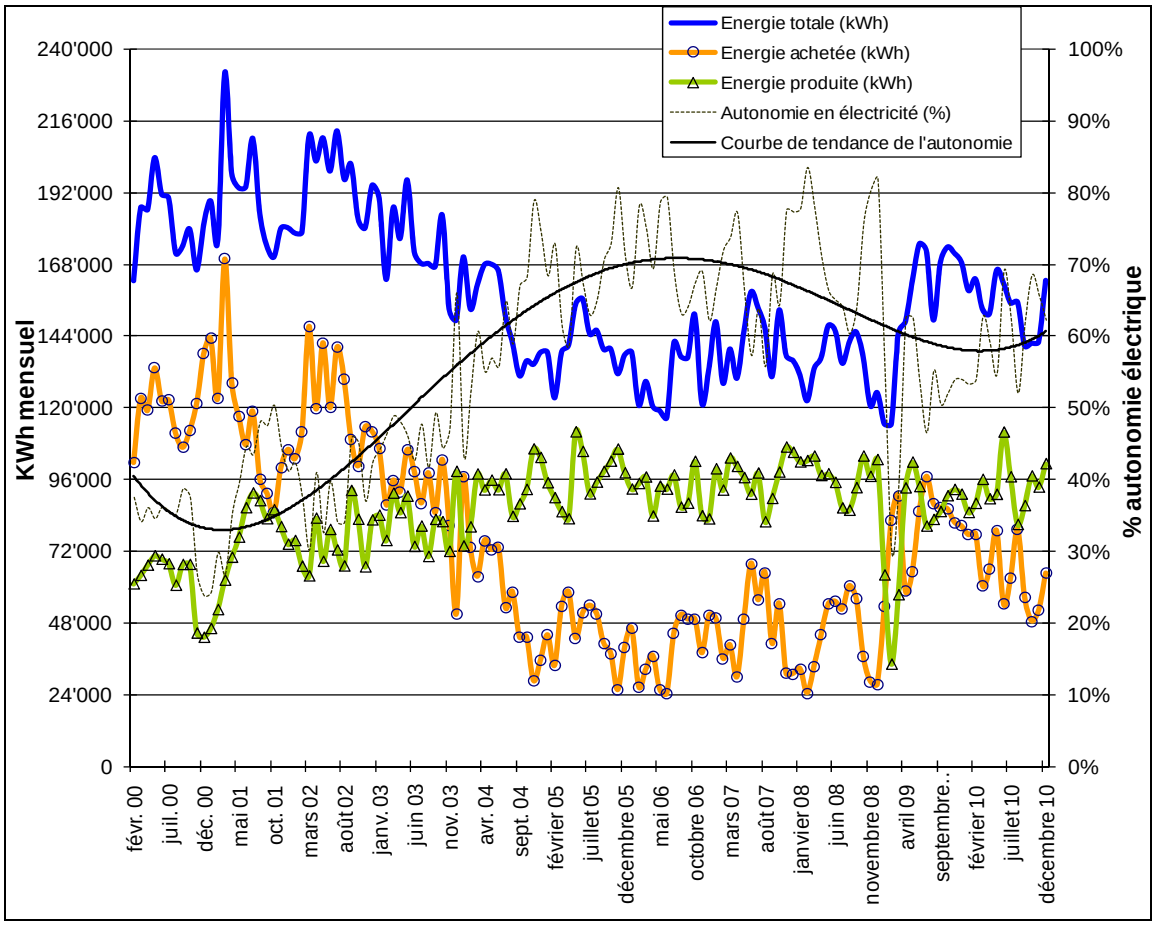

Bilan énergétique global

Le bilan énergétique global des installations est le suivant :

		2008	2009	2010
Bilan biogaz				
Quantité de biogaz produit	m^3	729'993	702'944	726'604
Quantité de biogaz valorisé en CCF	m^3	729'993	597'324	726'604
Quantité de biogaz valorisé en chaudière	m^3	0	5'509	0
Quantité de biogaz non valorisé	m^3	0	100'111	0
% de valorisation du biogaz	%	100	86	100
Bilan thermique				
Energie thermique produite par biogaz	kWh	2'919'972	2'424'554	2'906'416
Consommation de mazout	lt	0	0	0
Equivalent énergétique du mazout	kWh	0	0	0
Energie thermique fournie aux patinoires	kWh	117'821	163'036	121'648
% couverture en chaleur STEP	%	104.0	106.7	104.2

		2008	2009	2010
Bilan électrique				
Energie électrique produite par biogaz	kWh	1'165'150	964'976	1'116'332
Energie électrique achetée	kWh	505'262	954'607	778'287
Energie électrique totale	kWh	1'670'412	1'919'583	1'894'619
Se décompose en:				
- Consommation par la STEP	kWh	1'621'985	1'865'487	1'852'075
- Consommation externe	kWh	38'586	36'403	37'856
- Revente sur le réseau	kWh	9'841	17'693	4'688
% couverture en électricité STEP	%	71.2	50.8	60.0

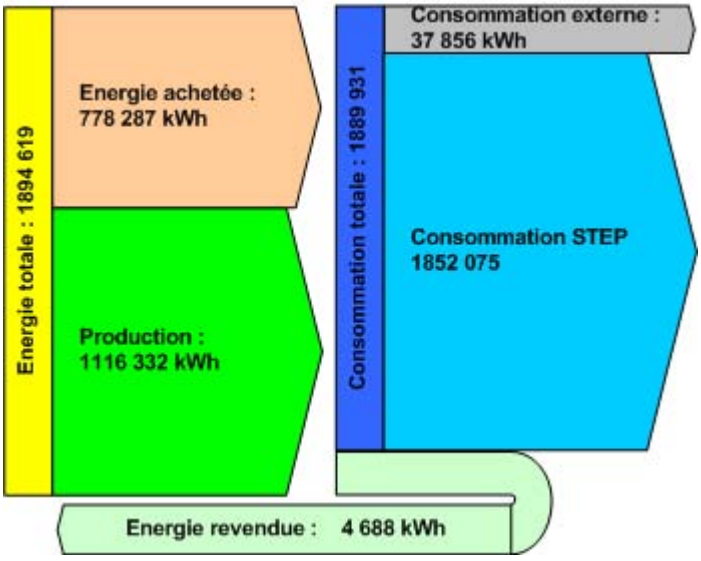

Bilan électrique 2010 : représentation graphique

La STEP reste totalement autonome avec l'énergie thermique (aucune consommation de mazout) tout en fournissant aux patinoires du Littoral 121'648 kWh d'énergie thermique renouvelable, lui permettant d'économiser l'équivalent de 12'165 litres de mazout.

Tous les résultats d'exploitation de la Step font l'objet de tableaux de bord mensuels disponibles sur le site Internet www.2000neu.ch.

7.3.5. Frais d'exploitation selon comptabilité analytique :

Station d'épuration	**2008**	**2009**	**2010**
Exploitation	**2'814'190**	**2'889'437**	**3'115'792**
Traitement physique	304'100	270'805	290'337
Traitement biologique	801'236	829'534	1'036'852
Traitement chimique (déphosphatation)	182'323	178'316	201'381
Filtration	109'594	112'877	84'857
Traitement des boues	267'662	213'750	240'078
Déshydratation et évacuation des boues	895'689	1'000'435	948'033
Traitement des huiles et des graisses	9'868	9'079	10'532
Ventilation et désodorisation	84'052	92'427	141'521
Autocontrôle (SME & laboratoire)	134'668	157'216	137'201
Aménagements extérieurs	25'000	25'000	25'000
Frais financiers	**965'905**	**969'982**	**868'620**
Impôt préalable irrécupérable	0	35'719	-36'657
Amortissements	526'299	526'285	526'285
Intérêts passifs	439'606	407'978	378'992

Réseau d'assainissement (voir chap. 7.1)	**2008**	**2009**	**2010**
Exploitation	**574'859**	**560'675**	**604'287**
Administration et soutien	29'099	29'828	36'051
Station de pompage	271'228	121'532	124'691
Dépotoirs de route	97'470	116'967	116'887
Réseau d'eaux usées	94'085	115'894	159'161
Réseau des eaux claires	15'531	36'168	37'518
Suivi PGEE	19'779	38'522	36'925
Prestations à d'autres services	47'667	101'766	93'055
Frais financiers	**302'891**	**407'151**	**539'962**
Amortissements réseau	140'406	187'383	248'104
Intérêts passifs réseau	162'485	219'768	291'858
Centre cantonal déchets de dépotoirs de route (autofinancé, voir chap. 7.2)	**196'669**	**280'814**	**239'333**
Bouclement du compte			
Attribution à la réserve	183'872	0	0
Total STEP et réseau	**5'038'387**	**5'108'060**	**5'367'994**

Station d'épuration
Répartition des frais d'exploitation 2010

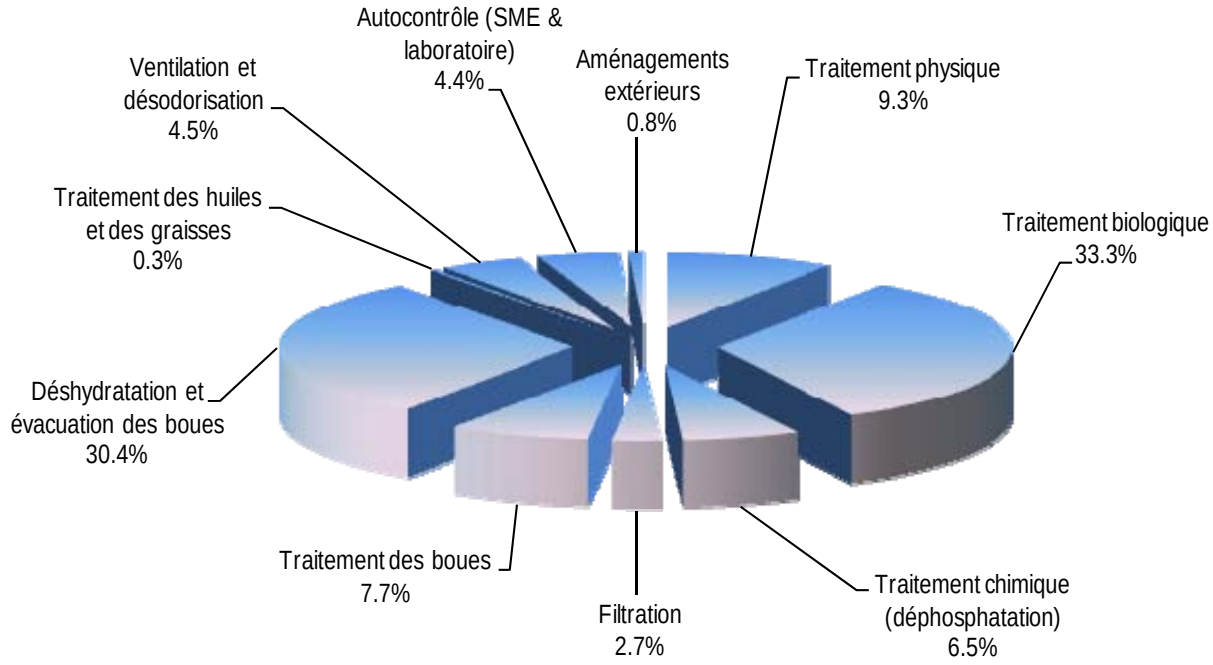

7.4. Evolution de la taxe d'épuration

Evolution de la consommation d'eau et des recettes de la taxe d'épuration

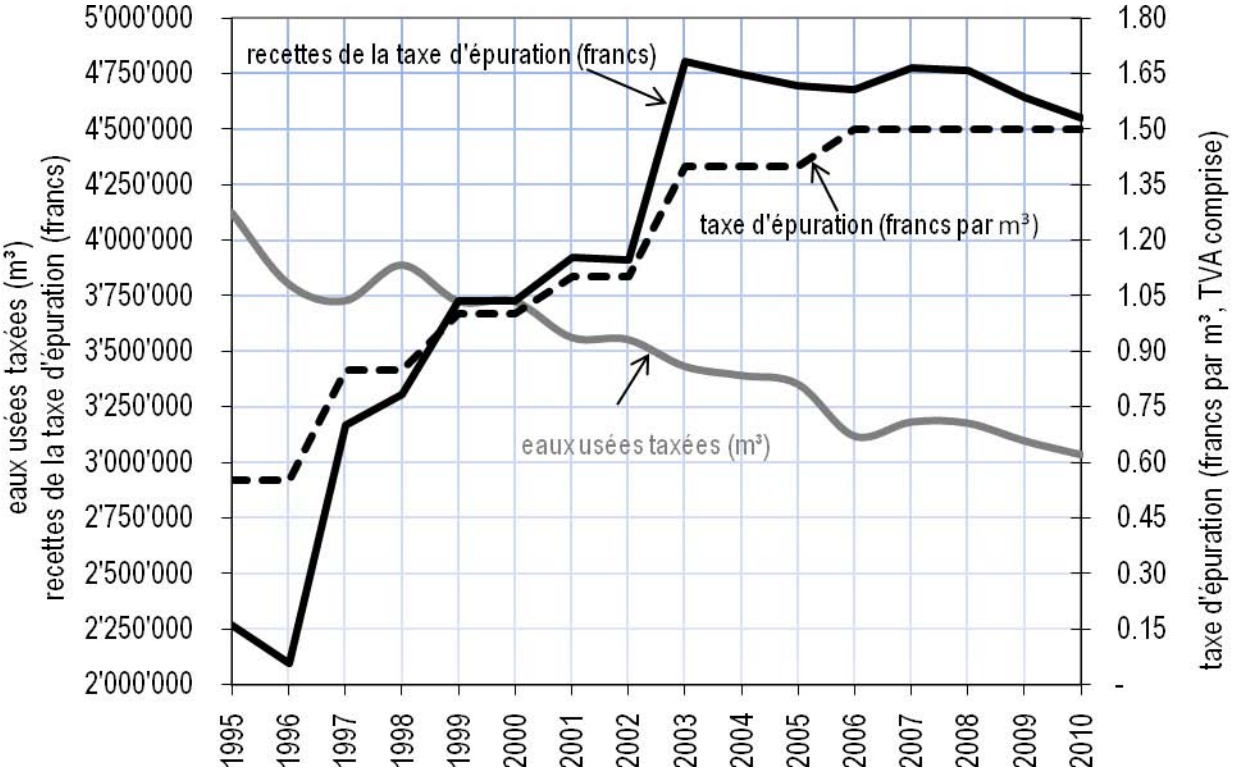

Bien que la taxe d'épuration reste inchangée depuis 2006, la consommation d'eau ne cesse de diminuer. Depuis 1995, la diminution est en moyenne de 2 % par an.

Bilan de la réserve affectée

Les coûts de l'assainissement doivent être totalement autofinancés par une taxe causale. L'exercice 2010 a dû prélever un montant de 222'720 francs à la réserve pour être équilibré.

Cette année, l'importante diminution des recettes de la taxe d'épuration n'est pas due à une forte réduction de la consommation, mais à un transitoire surévalué induit par un décalage entre le bouclement des comptes 2009 et la facturation finale Viteos. Dès 2011, les recettes correspondront strictement aux ventes de l'année écoulée.

Avec une réserve qui s'élève à 1'063'378 francs, nous restons dans une situation financière favorable qui permettra d'absorber encore quelques années les frais financiers croissants liés aux dépenses de la mise en œuvre du PGEE sans augmenter la taxe d'épuration.

Station d'épuration et réseau d'assainissement	**2008**	**2009**	**2010**
Charges exploitation	4'854'514	5'108'060	5'367'995
Taxe d'épuration	-4'428'462	-4'362'964	-4'026'957
Autres produits d'exploitation	-609'924	-674'698	-1'118'318
Financement complémentaire	-	-	-
Attribution à la réserve (+)	183'872	-	-

Station d'épuration et réseau d'assainissement	2008	2009	2010
Prélèvement sur la réserve (-)	-	-70'398	-222'720
Etat de la réserve	**1'356'496**	**1'286'098**	**1'063'378**
Taxe [Fr/m3] hors TVA	**1.39**	**1.39**	**1.39**
TVA (taux)	7.60%	7.60%	7.60%
Taxe [Fr/m3] TTC	**1.50**	**1.50**	**1.50**

8. Service des parcs et promenades, 125 ans

125 ans d'histoire du Service des parcs et promenades, c'est ce que la brochure éditée à cette occasion vous image. 2010 étant aussi l'année internationale de la biodiversité, les actions menées au cours de l'année déclinaient ce thème en toile de fond.

Plusieurs événements ont été proposés à la population pour commémorer ce jubilé.

Le 24 avril, l'établissement horticole de la Ville de Neuchâtel à Cernier a ouvert ses portes à environ 800 personnes. Démonstrations (repiquage, mosaïculture en 3 dimensions), plusieurs visites guidées, expositions (plantes envahissantes, biodiversité, nichoirs, botanique), film, diaporama, dégustations du jus de pomme produit par l'Unité de formation AI (UFAI), conseils, informations par et pour les apprentis étaient proposés aux visiteurs de cette journée.

L'après-midi du 30 juin, le Jardin anglais s'est offert aux enfants. Divers ateliers de découvertes ont été pris d'assaut par plus de 1'000 personnes. Plantations d'arbres et de plantes, lâcher de vers de terre, action sol+ (enlèvement de 125 m^2 de bitume), grimper dans les arbres avec l'ASSA (Association suisse de soins aux arbres), fabrication de 125 nichoirs, Land-Art, courir sous l'arrosage, chasse à l'insecte, promenade avec les ânes, exposition, collation, voilà pour le programme.

Un char pour la Fête des Vendanges a été conçu en collaboration avec notre service, le thème : « Entre ciel et terre un paysage vivant ».

Le 30 octobre, journée portes ouvertes dans les locaux de la rue des Tunnels 7. Expositions (flore sauvage en ville, plantes envahissantes). Présentation des différents secteurs (bureau technique, entretien, soins aux arbres, places de jeux et de sport, production horticole) avec des stands et mise en scène de ces activités. Des animations pour les enfants (Land'art, feuilles mortes) ont fait des heureux. Le Jardin botanique, invité pour cette occasion, s'est aussi présenté. Les jeunes en recherche d'une profession ont eu l'occasion de se renseigner sur les métiers de la terre. Projection d'un diaporama sur les 125 années du service. Le cimetière de Beauregard par son équipe d'entretien s'est aussi présenté lors de cette journée. Discours officiels, vin d'honneur, collations ont aussi accompagné cette manifestation. 3 calèches ont transporté durant toute la journée les visiteurs de la place du Marché sur les 2 sites. Un autre jubilé a aussi été fêté lors de cet événement : 20 années d'une collaboration fructueuse et exemplaire entre la Ville de Neuchâtel et l'équipe Polyvert de la Fondation des Perce-Neige.

Les principales missions du Service des parcs et promenades peuvent être résumées de la façon suivante :

- planifier, étudier, aménager et entretenir les surfaces paysagères ainsi que les jardins publics et les places de jeux ;

- entretenir les parcs, les zones vertes et les forêts urbaines en collaboration avec le Service des forêts ;
- entretenir les secteurs horticoles et collaborer aux activités du cimetière de Beauregard ;
- gérer l'entretien et les réfections des zones sportives et des terrains de football ;
- gérer, entretenir et renouveler le patrimoine arboré public urbain ;
- gérer l'exploitation et la production de l'établissement horticole à Cernier.

Le personnel, selon ses tâches assignées, a donné ou suivi plusieurs cours en formation continue selon la liste ci-dessous :

- cours sur les plantes envahissantes, participation comme intervenant sur le terrain lors de deux sessions pour l'Etat de Neuchâtel ;
- diverses journées de formation spécialisée pour les contremaîtres ainsi que les personnes de l'administration et du bureau technique (des parcs publics pour demain, comment se vendre à travers les espaces verts, gestion des arbres, etc.) ;
- cours « spécialiste de la sécurité pour les aires de jeux », Neuchâtel ville hôte et coorganisatrice pour toute la Suisse romande (2^{e} année consécutive) ;
- organisation d'un plan d'intervention en cas de chutes d'arbres en collaboration avec le SIS, le Service des forêts et des privés, demie journée d'information et de formation ;
- coorganisateur de la journée à Bienne sur le thème « Des parcs publics pour demain » ;
- visite par l'ensemble du personnel de l'exposition commentée « L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle » et de l'herbier J.-J.-Rousseau à la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ;
- cours sur la plantation et le soin aux jeunes arbres ;
- cours de botanique sur le terrain (plantes indigènes) ;
- cours sur les protections : de la tête, de l'ouïe et des yeux ;
- cours pour les arboristes : champignons et méthode de démontage ;
- cours pour l'utilisation de la faux : 2 journées ;
- cours pour l'utilisation de la débroussailleuse.

8.1. Etablissement horticole

La totalité de la production florale pour l'année 2010 s'est élevée à 206'976 (207'130 en 2009) plantes, détaillée selon le tableau ci-dessous.

	2009	**2010**
- Plantes à feuillage	9'600	8'436
- Viola (pensées)	67'000	61'250
- Bégonia semperflorens	31'440	34'560
- Divers (Salvia, Verveine, etc…)	27'000	25'865
- Myosotis	4'300	12'480
- Impatiens	4'700	6'850
- Tagètes + Zinnia	15'000	17'000
- Pelargonium (géranium)	7'200	5'340
- Chrysanthème	3'200	3'940

	2009	2010
- Bellis	12’000	15’640
- Diverses plantes vertes	3’000	3’000
- Primula + doronicum + bulbes	3’200	1’200
- Fougères indigènes	1’100	0
- Papaver	300	0
- Bégonia elatior	900	820
- Cyclamens	700	1’500
- St-Paulia	300	300
- Kalanchoe	400	500
- Renoncule + anémone	10’860	2’030
- Légumes	1’000	750
- Etoiles de Noël	400	200
- Fleurs coupées (reines marguerites, tournesols)	3’000	3’000
- Plantes vivaces indigènes	470	450
- Chrysanthème cascade	60	75
- Graminées	0	1’790
Total	**207’130**	**206’976**

Des plantes ont été produites contre rémunération pour le home médicalisé des Charmettes 2’357 (3'200), 2’500 (3’035) pour le Festival des jardins à Cernier, 2'230 légumes pour l'Unité de formation assurance invalidité (UFAI) et 500 plantes pour l'Ecole catholique.

Il est à noter que 12’700 (13'000) jeunes plantes ont été cultivées pour les horticulteurs privés, contre rémunération.

Activités particulières

La production horticole reste l’activité principale de l’établissement. La confection ainsi que la livraison de décorations (terrines, plantes) est aussi assurée par les collaborateurs de l’établissement. Ce sont 80 (90 en 2009) terrines pour anniversaires ou mariages qui ont été délivrées ainsi que 35 (39) décorations officielles dont 25 ont été installées. Pour la salle des mariages, 24 (22) terrines ont été installées. Plusieurs plantes ont été offertes pour les prix de 9 tombolas.

Il a été confectionné 320 (320) motifs pour les abonnements du cimetière et 700 (700) autres motifs pour la vente à l'emporté du cimetière.

Deux cours d’introduction pour l’utilisation des machines horticoles ont été organisés dans les serres de Neuchâtel pour les apprenants du Canton.

Formation d’apprenants (2 en 2010) : deux personnes de ce service fonctionnent comme experts aux examens de fin d’apprentissage, le responsable de l’établissement est expert à l’école d’horticulture de Lullier. Accueil de 3 (7 en 2009) stagiaires pour le métier d’horticulteur(trice) option floriculture, 4 (1) stagiaires pour évaluation en collaboration avec l'UFAI, 1 stagiaire placé par les Services sociaux de Bienne pour évaluation.

Les visites des installations sont toujours organisées soit pour 100 personnes au total (sans les portes ouvertes) :

- 2 passeports vacances ;
- lycée horticole de Valdoie, HEP, apprenants, l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle (OROSP), l'école cantonale des métiers de la terre et de la nature (ECMTN) ;
- 1 après-midi « camp vert » avec une école de la région ;
- 2 (4) autres visites guidées.

Pour les Fêtes de la Terre, comme pour les années précédentes, une serre a été mise à disposition d'Evologia pour une exposition.

Une serre chauffée a été louée durant les mois de janvier, février, mars et décembre à l'unité de réinsertion socio-professionnelle (URSP).

Deux serres ont été louées pour les manifestations suivantes : 75^{e} anniversaire de la Banque Raiffeisen, la Fête de la Musique, anniversaire de l'ECAP (Etablissement cantonal d'assurance et de prévention NE).

La lutte biologique se poursuit, ce sont 38 (21) lâchers d'insectes prédateurs qui ont été effectués au cours de l'année.

L'installation de capteurs photovoltaïques a produit 924 kWh durant l'année.

Une étude est en cours par CONTREN SA (société de contracting énergétique) pour le chauffage au bois et l'extension du réseau de chauffage à distance.

8.2. Administration et bureau technique

Certaines activités particulières sont à relever :

- formation d'apprenants dessinateurs paysagistes (2 actuellement), accueil de 11 (5 en 2009) stagiaires dessinateurs, 1 stagiaire en préapprentissage ;
- le service a été consulté pour préaviser 20 (21 en 2009) dossiers de demande de permis de construire, plan directeur sectoriel, plan d'aménagement ou plan spécial et autres consultations ;
- le service a été consulté pour 81 (50) manifestations sur le domaine public ;
- avant-projet : étang à Maujobia, place de jeux à Paul Bouvier ;
- projets : diverses fosses d'arbre au collège des Parcs, rue de la Côte, placettes Boine et Prébarreau, rue de la Collégiale 10, aménagements au Jardin anglais (horloge et à côté, nouvel ordonnancement des massifs) ;
- 2010 année de la biodiversité : coordination de l'action de revalorisation du sol (sol +) pour l'Union suisse des Services des parcs et promenades, diverses actions de revalorisation du sol sur le territoire de la ville (2'6735 m^2), 2 actions feuilles mortes (litières) avec les écoles ;
- Nature en ville: organisation et montage de l'exposition « Flore sauvage en ville » aux caves du Palais et au Péristyle ;
- présentation : le service a présenté, durant une matinée, divers aspects liés aux espaces verts en ville (entretien, projets, gestion, etc,) à 70 étudiants de l'Hepia, ces futurs architectes paysagistes ont pu ainsi élaborer des projets sur le territoire communal ;
- direction des travaux : cimetière Beauregard, quartier G ;
- rapport du Conseil communal au Conseil général : bases pour le rapport sur la sécurité des places de jeux ;

- 370 (300) arbres ont été relevés et saisis sur la base de données du SIT;
- suivi et information concernant les plantes néophytes envahissantes groupe GRINE.

Toutes les études ainsi que les plans d'exécution sont menés au sein du bureau technique, que cela soit pour les places de jeux, les places de sports, les parcs, les massifs, les types d'entretien différenciés, l'aménagement du cimetière, certains mandats d'entretien pour d'autres services de la Ville et du Canton ainsi que la gestion du patrimoine arboré sur le territoire communal.

8.3. Entretien et création

Activités particulières et chantiers :

- actuellement, ce sont 6 (4) apprenants CFC et 7 (11) en formation élémentaire (FE) dont 6 (8) à l'UFAI qui sont en formation. Accueil de 21 (13 en 2009) stagiaires pour le métier d'horticulteur(trice) option « paysagisme » dont 2 en préapprentissage, 1 stagiaire (avant d'entrer à la HES de Lullier en gestion de la nature). 4 personnes fonctionnent comme experts aux examens de fin d'apprentissage;
- accueil et encadrement de 45 (24 en 2009) jeunes personnes pour des prestations personnelles;
- travaux pratiques individuels (TPI) apprenants : aménagement entre le Monument de la République et l'horloge au Jardin anglais ;
- forêt urbaine : entretien en collaboration avec le Service des forêts, divers transports ;
- Nature en Ville : fin des plantations sur les rives ;
- plantes néophytes envahissantes : la campagne d'éradication se poursuit ;
- collaboration avec le Service de la voirie : partiellement pour les tournées de nettoyage du week-end, pour le déneigement et pour le nettoyage lors de la Fête des Vendanges ;
- divers travaux d'aménagement au cimetière de Beauregard : chemin, travaux pour l'arrosage automatique, plantation des haies au quartier U, pose de mains-courantes, rénovation d'un mur ;
- Mondial de foot : aménagement de la place du village (bancs, bacs, bananiers) ;
- Capa'cité : livraisons de plusieurs plantes et arrosage ;
- Swiss Cheese Awards : décoration au Péristyle pour l'exposition des fromages primés ;
- Jardin botanique : participation à certains entretiens, travaux d'entretien à l'Uni-Mail ;
- décoration d'hiver : conception et réalisation des décorations et illuminations en partenariat avec l'équipe Polyvert et Viteos, remplacement de guirlandes au profit de la technique LED ;
- fabrication de plusieurs nichoirs à oiseaux et à insectes par l'équipe Polyvert ;
- placette Boine – Louis-Favre : plantation et réfections suite à l'aménagement d'un point de collecte ;
- terrains de sport : la collaboration pour l'entretien des terrains d'Hauterive, de Colombier et de Peseux a été reconduite. Entretien du nouveau terrain synthétique à Pierre-à-Bot ;
- cloître de la Collégiale : entretien pour le printemps seulement car les travaux de restauration ont commencé ;
- entretien des places de jeux : réfection complète de la place de jeux des Charmettes, remodelage de la place de jeux de Maujobia ;
- place de jeux de l'Orée : suivi des mesures de fermeture.

- arbres commémoratifs : plantation d'un Pin ;
- alignement d'arbres . rue des Fahys 2e phase, fosse et plantation en relation avec les nouvelles constructions, Pierre-de-Vingle 2e étape (plantations), Jardin anglais 2 fosses et plantation au sud du kiosque, aménagement au pied du platane remarquable de Prébarreau.

Prestations à l'investissement :

- Jeunes-Rives : participation aux aménagements provisoires 2e étape ;
- conteneurs enterrés : divers aménagements ;
- Cimetière de Beauregard : réfection du crématoire, travaux et planification pour les quartiers U et G ;
- pavillon du Mail : réfections de la place après démontage ;
- PGEE : abattages ;
- Nouveau plan de stationnement : diverses plantations.

Le patrimoine arboré sur fonds public a évolué de la façon suivante :

2008		**2009**		**2010**	
Abattage	Plantation	Abattage	Plantation	Abattage	Plantation
7 Amélanchiers	2 Bouleaux	2 arbres fruitiers	5 arbres fruitiers	4 arbres fruitiers (1)	10 Divers prunus
1 Bouleau (1)	8 Cerisiers à fleurs	1 Bouleau (1)	2 Aulnes	1 Charme	2 Pommiers
2 Charmes (1)	1 Cèdre	1 Chêne	1 Charme	1 Pin Sylvestre	5 Pins
1 Cerisier (1)	2 Cerisiers	6 Erables (1)	4 Chênes	4 Erables (3)	1 Liquidambar
Epicéas (3)	10 Charmes rid.	Faux Cyprès (1)	12 Cormiers	Thuya (1)	10 Erables
9 Erables	3 Chênes	9 Frênes (1)	14 Erables	2 Féviers	1 Arbre de Judée
2 Frênes	11 Erables	3 Marronniers	1 Frêne	6 Marronniers (3)	1 Frêne
1 Hêtre	11 Féviers	1 Noyers	10 Ginkgos	2 Paulownias	3 Ginkgos
Marronnier (1)	11 Frênes	1 Peuplier	1 Marronnier	9 Peupliers	6 Peupliers
12 Peupliers	2 Hêtres	19 Robiniers (1)	16 Peupliers	6 Tilleuls	11 Chênes
1 Pin	1 Houx	2 Tilleuls (1)	2 Pins Wollemi	Saules (2)	1 Micocoulier
1 Platane	1 Pin		8 Sapins Nordmann	Platane (1)	1 Sophora
Pommiers (2)	12 Saules		5 Séquoias	Liquidambar (1)	1 Pterocarya
Prunier (1)	1 Cormier		1 Sorbier		2 Arbres à soie
15 Robiniers	3 Séquoias		5 Tilleuls		2 Sequoias
Saule (1)	10 Tilleuls				1 Amélanchier
1 Sureau					2 Aulnes
Tilleul (1)					
		Divers (70)			
53 arbres (12)	**89 arbres**	**45 arbres (76)**	**87 arbres**	**35 arbres (12)**	**60 arbres**

(..) arbres supplémentaires abattus durant l'année, ne faisant pas partie de la liste d'abattage officielle.

La moyenne durant les dix dernières années est de 71 arbres pour les abattages et de 96 arbres pour les plantations.

62 (91 en 2009) demandes d'abattage ou d'élagage sur fonds privés nous sont parvenues ; 42 (54) ont fait l'objet d'une compensation, 20 (37) sans compensation, 18 (14) étaient liées à une construction. Aucune (2) demande d'abattage ou d'élagage n'a pas été autorisée. 3 (7) abattages ou élagages sans autorisation ont été traitées. 118 arbres ont été abattus sur le domaine privé. Le contrôle des compensations réellement effectuées (après une année et cinq années) se poursuit.

Collaboration avec l'Unité de formation assurance invalidité (UFAI) sur le site de Cernier, Evologia

En 2010, la visibilité du partenariat entre la Ville de Neuchâtel et l'UFAI s'est vérifiée à plusieurs niveaux. Non seulement l'implication de l'Unité sur des chantiers de la ville s'est voulue plus naturelle, mais de plus importantes responsabilités ont par là même été assumées par celle-ci sur des sites aussi fréquentés que les jardins du Palais du Peyrou ou encore la place de jeux de Chaumont. Il est à relever également le plaisir éprouvé par les apprenants accompagnés de leur maître socio-professionnel lors de leur participation active aux deux journées portes-ouvertes liées au 125^{e} du Service des parcs et promenades (Etablissement horticole Ville de Neuchâtel et Tunnels).

Gestion des vergers et production du jus de pomme

Production de l'UFAI pour elle-même	8'190 litres
Production pour nos clients privés	14'708 litres.

8.4. Véhicules et machines

En 2010, les véhicules du service ont parcouru 175'829 kilomètres (160'438 en 2009). Une grande partie des réparations pour les véhicules a été effectuée par le garage des travaux publics. Quatre scooters électriques sont à la disposition du bureau technique et des magasiniers ainsi que pour les équipes des stades et de l'entretien. Ces quatre scooters ont parcouru au total 4'184 kilomètres (3'834 en 2008).

9. Comptes d'investissement

Objet	Dépenses 2010	Déductions (subventions)	Commentaires
PGEE mise en œuvre de la première étape	2'346'428.75	77'353.65	
Programme d'entretien sur le domaine public 2010	1'539'857.35	142'186.00	Subvention du Canton passée à l'investissement au-lieu du budget de fonctionnement
Rénovation de la zone piétonne	463'069.55	0.00	
Conditions hivernales 2008-2009	771'690.30	0.00	Solde travaux 2009-2010

Objet	Dépenses 2010	Déductions (subventions)	Commentaires
Step, assainissement des diffuseurs d'air et rigoles en béton	103'829.00	0.00	Article 154
Crédit d'étude pour le projet d'aménagement de la place Numa-Droz	143'108.00	0.00	
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	24'592.75	0.00	
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	40'767.40	335'225.00	Subventions cantonale et fédérale
1ère étape plan alignement de la rue des Fahys	629.70	0.00	
Conteneurs enterrés, points de collecte et déchetterie	1'727'141.90	0.00	
Chemin des Ribaudes, élargissement	31'750.55	29'098.75	Dépense terminée, participation des privés à encaisser
Renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre (part Infrastructures et Energies)	11'000.00	0.00	
Total	**7'305'884.00**	**583'863.65**	

10. Crédit de construction

Le crédit de construction a été sollicité pour les objets suivants :

	Dépenses Fr.	**Crédit sollicité** Fr.
- adaptation des conteneurs de récolte à la place Pury et à la rue de l'Oratoire	17'937.00	38'600.00
- sécurisation des endroits à risques, avenue du Mail et rue des Saars	48'166.65	49'500.00
- assainissement de la canalisation à la rue de St-Nicolas	29'869.45	30'000.00
- totaux	**95'970.10**	**118'100.00**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05	**TRAVAUX PUBLICS**				
	Charges	**38,612,149.48**		**36,414,300.00**	**38,241,489.13**
	Revenus		**17,785,309.66**	**-18,580,800.00**	**-19,070,742.99**
	Excédent		**20,826,839.82**	**17,833,500.00**	**19,170,746.14**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**38,612,149.48**	**0.00**	**36,414,300.00**	**38,241,489.13**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	15,090,608.22		15,078,400.00	15,541,656.39
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	11,556,656.93		10,911,600.00	11,473,361.75
N33	AMORTISSEMENTS	6,185,095.73		4,819,600.00	5,490,577.80
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	13,642.40		30,000.00	9,205.20
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	607,409.00		464,800.00	631,691.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	5,158,737.20		5,109,900.00	5,094,996.99
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**17,785,309.66**	**-18,580,800.00**	**-19,070,742.99**
N42	REVENUS DES BIENS		120,697.10	-91,500.00	-97,219.86
N43	CONTRIBUTIONS		11,183,850.49	-12,671,500.00	-13,342,950.05
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		1,303,465.25	-1,070,000.00	-876,532.95
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		944,065.23	-660,000.00	-607,076.02
N49	IMPUTATIONS INTERNES		4,233,231.59	-4,087,800.00	-4,146,964.11

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05	**TRAVAUX PUBLICS**					
		Charges	**38,612,149.48**		**36,414,300.00**	**38,241,489.13**
		Revenus		**17,785,309.66**	**-18,580,800.00**	**-19,070,742.99**
		Excédent		**20,826,839.82**	**17,833,500.00**	**19,170,746.14**
05.31	STATION D'EPUR. EAUX & RESEAU					
		Charges	5,367,994.44		5,284,500.00	5,108,060.04
		Revenus		5,367,994.44	-5,284,500.00	-5,108,060.04
		Excédent			0.00	0.00
05.63	VOIRIE					
		Charges	18,576,735.12		16,407,300.00	18,086,089.13
		Revenus		4,243,611.80	-4,493,500.00	-4,613,044.93
		Excédent		14,333,123.32	11,913,800.00	13,473,044.20
05.64	DECHETS INCINERABLES					
		Charges	5,801,963.51		5,885,000.00	5,884,586.94
		Revenus		4,985,886.51	-5,885,000.00	-5,884,586.94
		Excédent		816,077.00	0.00	0.00
05.65	PARCS ET PROMENADES					
		Charges	7,319,120.67		7,211,600.00	7,509,363.41
		Revenus		2,662,243.36	-2,422,800.00	-3,002,432.67
		Excédent		4,656,877.31	4,788,800.00	4,506,930.74
05.66	DIRECTION ET BUREAU TECHNIQUE					
		Charges	1,546,335.74		1,625,900.00	1,653,389.61
		Revenus		525,573.55	-495,000.00	-462,618.41
		Excédent		1,020,762.19	1,130,900.00	1,190,771.20

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05	**TRAVAUX PUBLICS**				
	Charges	**38,612,149.48**		**36,414,300.00**	**38,241,489.13**
	Revenus		**17,785,309.66**	**-18,580,800.00**	**-19,070,742.99**
	Excédent		**20,826,839.82**	**17,833,500.00**	**19,170,746.14**
05.31	**STATION D'EPUR. EAUX & RESEAU**				
	Charges	**5,367,994.44**		**5,284,500.00**	**5,108,060.04**
	Revenus		**5,367,994.44**	**-5,284,500.00**	**-5,108,060.04**
	Excédent			**0.00**	**0.00**
05.31.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,041,646.00**	**0.00**	**1,000,800.00**	**1,067,422.45**
05.31.301.01	TRAITEMENTS	833,446.50		794,800.00	835,772.90
05.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	16,124.00		16,300.00	18,589.00
05.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,445.00		5,000.00	980.00
05.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	43,604.55		41,600.00	43,725.90
05.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	17,502.25		17,500.00	18,386.90
05.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,334.45		7,900.00	8,357.50
05.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	29,493.05		24,200.00	29,034.75
05.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,911.00		6,900.00	5,004.20
05.31.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	3,958.20		2,500.00	2,899.95
05.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	77,712.00		78,100.00	96,971.35
05.31.309.02	FORMATION CONTINUE	1,115.00		6,000.00	7,700.00
05.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**2,677,237.79**	**0.00**	**2,661,500.00**	**2,522,255.12**
05.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,253.50		1,500.00	1,264.55
05.31.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	451.15		1,000.00	453.60
05.31.310.44	INFORMATIQUE	39,927.30		40,000.00	36,485.00
05.31.310.45	INTERNET/INTRANET	9,000.00		500.00	929.35
05.31.311.11	OUTILLAGE, MOBILIER, MACHINE	253,093.30		240,000.00	255,057.32
05.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	153,076.40		200,000.00	181,010.00
05.31.312.21	EAU RESEAU	19,834.10		8,000.00	17,334.35
05.31.313.51	PRECIPITANTS POUR PHOSPHATES	105,715.97		125,000.00	107,484.01
05.31.313.52	FLOCULANTS	82,152.05		110,000.00	101,941.80
05.31.313.53	AUTRES PRODUITS	70,476.92		66,000.00	64,559.98
05.31.314.06	TRAVAUX DE TIERS	674,477.60		500,000.00	396,269.50
05.31.314.54	ENTRETIEN DES BATIMENTS	44,030.40		40,000.00	70,093.40
05.31.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	410,455.61		400,000.00	341,080.93
05.31.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	6,762.50		5,100.00	6,049.35
05.31.316.45	LICENCES LOGICIELS	4,200.00		4,200.00	5,565.80
05.31.317.01	DEPLACEMENTS	188.40		1,000.00	1,047.60
05.31.317.21	REPRESENTATIONS	1,018.46		1,500.00	504.30
05.31.318.02	MANDATS ET ETUDES	38,633.50		35,000.00	35,105.85
05.31.318.03	FRAIS DE PORTS	312.55		300.00	154.75
05.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	8,665.95		8,500.00	9,378.15
05.31.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	15,888.95		16,500.00	16,418.55
05.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	43,470.00		41,400.00	46,108.20
05.31.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	3,312.65		3,500.00	0.00
05.31.318.40	EVAC. + INCINERATION DES BOUES	483,327.40		545,000.00	521,632.75
05.31.318.41	EVACUATION + DEPOT DU SABLE	279.00		2,000.00	279.05
05.31.318.42	EVAC + TRAIT. BOUES DEPOTOIRS	195,703.60		200,000.00	219,250.75
05.31.318.51	FRAIS D'INCINERATION	46,942.45		65,000.00	50,151.80
05.31.319.01	COTISATIONS	1,245.00		500.00	925.00
05.31.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	-36,656.92		0.00	35,719.43
05.31.33	**AMORTISSEMENTS**	**774,437.00**	**0.00**	**751,200.00**	**713,668.00**
05.31.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	48.00		0.00	0.00
05.31.331.03	INSTALLATIONS	774,389.00		751,200.00	713,668.00
05.31.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**900.00**	**0.00**
05.31.381.02	EPUR.DES EAUX,RESERVE, ATTRIB.	0.00		900.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**874,673.65**	**0.00**	**870,100.00**	**804,714.47**
05.31.390.00	INTERETS PASSIFS	670,850.00		655,800.00	627,746.00
05.31.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	124.80		0.00	0.00
05.31.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	181,804.75		195,000.00	151,412.71
05.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	19,685.00		17,300.00	23,525.61
05.31.394.01	ECONOMAT	2,209.10		2,000.00	2,030.15
05.31.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**45.00**	**0.00**	**-150.00**
05.31.421.03	INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		45.00	0.00	-150.00
05.31.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**4,295,725.04**	**-4,695,000.00**	**-4,606,725.65**
05.31.434.42	PRESTATIONS BOUES DEPOTOIRES		177,931.45	-190,000.00	-162,114.35
05.31.434.53	TRAVAUX POUR DES TIERS		75,351.25	-75,000.00	-71,204.90
05.31.434.56	TAXE D'EPURATION DES EAUX		4,026,956.74	-4,430,000.00	-4,362,964.25
05.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		15,485.60	0.00	0.00
05.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-10,442.15
05.31.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**710,355.00**	**-470,000.00**	**-294,558.05**
05.31.452.01	PART RESEAU INTERCOMMUNAL		710,355.00	-470,000.00	-294,558.05
05.31.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**222,719.80**	**0.00**	**-70,397.89**
05.31.481.01	EPUR. EAUX, RESERVE, PRELEV.		222,719.80	0.00	-70,397.89
05.31.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**139,149.60**	**-119,500.00**	**-136,228.45**
05.31.490.22	INTERETS SUR RESERVE		44,673.00	-46,500.00	-48,400.00
05.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		94,476.60	-73,000.00	-87,828.45
05.63	**VOIRIE**				
	Charges	**18,576,735.12**		**16,407,300.00**	**18,086,089.13**
	Revenus		**4,243,611.80**	**-4,493,500.00**	**-4,613,044.93**
	Excédent		**14,333,123.32**	**11,913,800.00**	**13,473,044.20**
05.63.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**6,333,562.10**	**0.00**	**6,233,800.00**	**6,439,515.79**
05.63.301.01	INDEMNITES DE PIQUET	1,160.00		76,500.00	0.00
05.63.301.05	TRAITEMENTS PERS. EXPLOIT.	4,981,563.25		4,875,000.00	5,017,662.75
05.63.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	20,874.95		0.00	0.00
05.63.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	93,293.00		92,900.00	95,671.00
05.63.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	44,173.00		46,300.00	50,121.00
05.63.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	256,848.75		259,000.00	257,906.75
05.63.303.02	CONTRIBUTION ALFA	103,097.30		108,900.00	108,450.90
05.63.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	49,085.80		49,500.00	49,233.55
05.63.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	178,253.95		151,300.00	174,376.20
05.63.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	40,897.60		40,100.00	28,862.60
05.63.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	3,403.20		0.00	3,549.20
05.63.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	37,559.50		40,000.00	32,867.03
05.63.307.01	CAISSE DE PENSIONS	460,644.45		473,300.00	590,323.30
05.63.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	8,369.15		0.00	3,305.45
05.63.309.01	OFFRES D'EMPLOI	3,339.35		1,000.00	0.00
05.63.309.02	FORMATION CONTINUE	49,618.20		20,000.00	25,779.46
05.63.309.09	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	1,380.65		0.00	1,406.60

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05.63.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**5,562,085.44**	**0.00**	**4,834,000.00**	**5,434,575.52**
05.63.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,302.60		4,000.00	3,041.57
05.63.310.03	INSERTIONS	330.75		1,000.00	1,024.90
05.63.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	135.30		1,000.00	1,467.30
05.63.310.13	IMPRIMES	0.00		0.00	2,634.05
05.63.310.44	INFORMATIQUE	0.00		0.00	57.90
05.63.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		500.00	1,000.00
05.63.311.01	OUTILLAGE	27,451.90		50,000.00	9,638.32
05.63.312.02	ACHAT ENERGIE PROPRE CONSOMM.	122,092.90		120,000.00	122,872.25
05.63.313.12	MATERIEL & PRODUITS NETTOYAGE	2,456.60		3,000.00	3,395.55
05.63.313.99	MATIERE, MARCHANDISES, AUTRES	1,273,374.19		900,000.00	1,116,662.89
05.63.314.06	TRAVAUX DE TIERS	3,026,698.78		2,660,000.00	3,037,020.20
05.63.315.01	ENTRETIEN MOBILIER & MACHINES	51,100.32		30,000.00	29,630.56
05.63.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	713,649.90		700,000.00	755,076.61
05.63.316.01	LOYERS, REDEVANCES	225.95		3,000.00	0.00
05.63.316.45	LICENCES INFORMATIQUES	0.00		0.00	2,152.00
05.63.317.01	DEPLACEMENTS	3,642.30		4,000.00	3,754.70
05.63.317.21	REPRESENTATIONS	3,126.80		3,000.00	2,375.10
05.63.318.03	FRAIS DE PORTS	3,212.60		2,500.00	3,995.80
05.63.318.04	FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	22,100.00		29,500.00	24,205.57
05.63.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,121.60		7,000.00	7,032.65
05.63.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	4,258.40		23,000.00	4,258.40
05.63.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	249,798.20		230,000.00	238,566.35
05.63.319.01	COTISATIONS	170.00		200.00	270.00
05.63.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	51,836.35		62,300.00	64,442.85
05.63.33	**AMORTISSMENTS**	**4,654,821.57**	**0.00**	**3,376,300.00**	**4,163,003.10**
05.63.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	11,537.45		0.00	8,738.70
05.63.331.01	EQUIPEMENT	3,026,023.00		3,233,800.00	3,153,106.15
05.63.331.02	IMMEUBLE	142,518.00		142,500.00	142,518.00
05.63.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	1,474,743.12		0.00	858,640.25
05.63.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,026,266.01**	**0.00**	**1,963,200.00**	**2,048,994.72**
05.63.390.00	INTERETS PASSIFS	1,544,746.00		1,684,700.00	1,600,695.00
05.63.391.01	PRESTATIONS CHANCELLERIE	0.00		0.00	35.00
05.63.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	708.80		0.00	488.80
05.63.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	349,969.51		158,000.00	328,062.15
05.63.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		0.00	801.00
05.63.391.08	PRESTATIONS SIS	180.00		500.00	0.00
05.63.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	88.00
05.63.392.03	LOYERS DE DOMAINES	76,753.55		81,200.00	82,176.75
05.63.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	37,611.90		33,800.00	30,640.57
05.63.394.01	ECONOMAT	16,296.25		5,000.00	6,007.45
05.63.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**24,794.10**	**-11,000.00**	**-15,024.90**
05.63.427.01	LOYERS		24,794.10	-11,000.00	-15,024.90
05.63.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**2,038,010.00**	**-2,226,000.00**	**-2,459,964.70**
05.63.435.01	VENTES DE VEHICULES USAGES		0.00	-50,000.00	-18,456.35
05.63.435.02	VENTES TRAVAUX D'ATELIER		699,524.50	-600,000.00	-712,710.05
05.63.435.03	GENIE CIVIL (FOUILLES-MACONN.)		-37,395.80	-175,000.00	-143,650.85
05.63.435.05	PRODUITS DE LA DECHETTERIE		830,662.10	-900,000.00	-921,260.00
05.63.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		3,308.75	0.00	-14,888.70
05.63.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		21,125.50	0.00	-73,792.85
05.63.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		78,049.70	0.00	-33,915.95
05.63.436.98	REMB. TIERS DIVERS		19,111.10	-1,000.00	-16,905.75
05.63.438.01	PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		423,624.15	-500,000.00	-524,384.20
05.63.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**371,690.40**	**-320,000.00**	**-340,000.00**
05.63.451.01	INDEMNITE DU CANTON PR ROUTES		371,690.40	-320,000.00	-340,000.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05.63.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,809,117.30**	**-1,936,500.00**	**-1,798,055.33**
05.63.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,809,117.30	-1,936,500.00	-1,798,055.33
05.64	**DECHETS INCINERABLES**				
	Charges	**5,801,963.51**		**5,885,000.00**	**5,884,586.94**
	Revenus		**4,985,886.51**	**-5,885,000.00**	**-5,884,586.94**
	Excédent		**816,077.00**	**0.00**	**0.00**
05.64.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,288,747.57**	**0.00**	**1,292,200.00**	**1,428,052.95**
05.64.301.05	TRAITEMENTS PERS. EXPLOIT.	982,076.35		974,300.00	1,073,674.75
05.64.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	13,920.00		13,900.00	17,283.10
05.64.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	8,775.00		8,000.00	8,382.00
05.64.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	51,380.00		51,000.00	56,172.20
05.64.303.02	CONTRIBUTION ALFA	20,623.80		21,400.00	23,620.40
05.64.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	9,820.95		9,700.00	10,737.50
05.64.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	35,614.75		29,600.00	38,198.10
05.64.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,305.55		8,400.00	6,564.45
05.64.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	98.50		0.00	39.00
05.64.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	12,423.08		10,000.00	8,237.81
05.64.307.01	CAISSE DE PENSIONS	92,565.60		92,900.00	118,726.05
05.64.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	51,527.97		70,000.00	64,953.09
05.64.309.02	FORMATION CONTINUE	1,616.02		3,000.00	1,440.00
05.64.309.09	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	0.00		0.00	24.50
05.64.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**2,187,048.58**	**0.00**	**2,333,200.00**	**2,372,991.04**
05.64.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,952.59		0.00	2,292.76
05.64.310.02	FRAIS DE REPROGRAPHIE	0.00		2,000.00	0.00
05.64.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		500.00	72.49
05.64.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		1,000.00	929.35
05.64.311.01	OUTILLAGE	0.00		0.00	290.33
05.64.313.12	MATERIEL & PRODUITS NETTOYAGE	205.62		0.00	0.00
05.64.313.99	MATIERE, MARCHANDISES, AUTRES	12,761.44		20,000.00	5,377.62
05.64.314.06	TRAVAUX DE TIERS	2,094,364.16		2,100,000.00	2,274,079.38
05.64.315.01	ENTRETIEN MOBILIER & MACHINES	0.00		0.00	21.05
05.64.316.45	LICENCES INFORMATIQUES	0.00		50,000.00	0.00
05.64.317.01	DEPLACEMENTS	5.00		1,000.00	138.00
05.64.317.21	REPRESENTATIONS	74.50		1,000.00	0.00
05.64.318.03	FRAIS DE PORTS ET TAXES CCP	68,788.48		70,000.00	74,666.83
05.64.318.04	FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	4,000.27		43,500.00	4,245.49
05.64.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	0.00		700.00	728.30
05.64.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	4,896.52		43,500.00	10,149.44
05.64.33	**AMORTISSEMENTS**	**517,566.16**	**0.00**	**538,600.00**	**378,437.00**
05.64.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	227,117.16		160,000.00	149,858.00
05.64.331.01	EQUIPEMENT	290,449.00		378,600.00	228,579.00
05.64.38	**ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX**	**586,880.00**	**0.00**	**463,900.00**	**487,544.00**
05.64.380.01	AMORTISSEMENT AVANCE TAXE	586,880.00		463,900.00	487,544.00
05.64.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**1,221,721.20**	**0.00**	**1,257,100.00**	**1,217,561.95**
05.64.390.00	INTERETS PASSIFS	90,261.00		124,100.00	100,678.00
05.64.390.22	INTERETS SUR DECOUVERT	21,646.00		24,000.00	0.00
05.64.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,031,239.00		1,030,000.00	1,033,125.25
05.64.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	77,000.00		77,000.00	78,861.15
05.64.394.01	ECONOMAT	1,575.20		2,000.00	4,897.55
05.64.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**95,858.00**	**-80,000.00**	**-82,044.96**
05.64.421.03	INT. MORATOIRES+FRAIS RAPPELS		95,291.20	-80,000.00	-81,367.66
05.64.428.01	REVENUS SUR ADB		566.80	0.00	-677.30

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05.64.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**4,170,144.50**	**-5,200,000.00**	**-5,305,863.85**
05.64.434.58	TAXE ENLEV. DECHETS SOLIDES		4,180,392.25	-5,200,000.00	-5,262,864.60
05.64.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-12,486.05
05.64.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		-10,247.75	0.00	-30,513.20
05.64.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**666,345.43**	**-605,000.00**	**-496,678.13**
05.64.481.04	ORDURES/DECHETS, ATTR. A AVANC		666,345.43	-605,000.00	-496,678.13
05.64.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**53,538.58**	**0.00**	**0.00**
05.64.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		53,538.58	0.00	0.00
05.65	**PARCS ET PROMENADES**				
	Charges	**7,319,120.67**		**7,211,600.00**	**7,509,363.41**
	Revenus		**2,662,243.36**	**-2,422,800.00**	**-3,002,432.67**
	Excédent		**4,656,877.31**	**4,788,800.00**	**4,506,930.74**
05.65.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**5,154,230.25**	**0.00**	**5,252,300.00**	**5,234,515.00**
05.65.301.01	TRAITEMENTS	3,975,851.20		4,049,700.00	3,995,039.00
05.65.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	31,532.75		0.00	7,338.05
05.65.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	68,242.80		62,800.00	74,401.05
05.65.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	27,218.80		26,900.00	31,702.30
05.65.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	205,298.90		211,800.00	207,437.85
05.65.303.02	CONTRIBUTION ALFA	82,404.65		89,100.00	87,226.95
05.65.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	39,176.70		40,400.00	39,593.65
05.65.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	143,927.45		123,800.00	141,052.90
05.65.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	30,485.15		32,800.00	23,160.10
05.65.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	2,560.00		0.00	3,767.00
05.65.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	33,450.00		38,000.00	37,616.05
05.65.307.01	CAISSE DE PENSIONS	352,141.30		374,000.00	423,663.75
05.65.308.02	COLLABORATION PERCE-NEIGE	130,251.10		180,000.00	142,638.30
05.65.309.01	OFFRES D'EMPLOI	5,520.45		0.00	858.10
05.65.309.02	FORMATION CONTINUE	25,869.20		23,000.00	19,019.95
05.65.309.09	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	299.80		0.00	0.00
05.65.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**1,007,935.53**	**0.00**	**908,900.00**	**995,613.06**
05.65.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	6,585.75		3,500.00	3,251.73
05.65.310.02	FRAIS DE REPROGRAPHIE	0.00		100.00	100.00
05.65.310.03	INSERTIONS	743.75		500.00	0.00
05.65.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,224.45		1,800.00	1,988.38
05.65.310.44	INFORMATIQUE	0.00		2,800.00	2,155.25
05.65.311.11	OUTILLAGE, MOBILIER, MACHINE	34,871.73		37,000.00	36,038.89
05.65.312.01	CHAUFFAGE SERRES	113,670.45		112,000.00	112,450.75
05.65.312.11	EAU ET ELECTRICITE	12,178.05		10,500.00	8,511.10
05.65.312.21	EAU, ARROSAGE AUTOMATIQUE	13,448.60		12,000.00	11,713.10
05.65.313.35	DECORATIONS OFFICIELS	13,732.65		7,000.00	6,677.70
05.65.314.01	ENTRETIEN DEPOTS ET HANGAR	94,487.35		82,000.00	88,499.60
05.65.314.13	ENTRETIEN PLACES DE JEUX	69,875.95		58,000.00	66,969.05
05.65.314.14	ENTRETIEN ARROSAGE AUTOMAT.	29,816.75		20,000.00	28,896.73
05.65.314.50	FOURN., ENTR. SITE CERNIER	0.00		0.00	77.20
05.65.314.51	PRESTATIONS, MATERIEL, FOURNIT	537,634.26		485,000.00	541,708.82
05.65.316.05	LOYER TERRAIN CERNIER	1,000.00		1,000.00	1,000.00
05.65.317.01	DEPLACEMENTS	990.40		3,300.00	1,117.85
05.65.317.21	REPRESENTATIONS	2,981.12		500.00	1,723.90
05.65.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		1,000.00	1,439.95
05.65.318.03	FRAIS DE PORTS	1,184.00		200.00	371.10
05.65.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	6,839.35		10,400.00	6,109.65
05.65.318.19	PREST. ENTREPRISES PRIVEES	42,743.45		36,000.00	40,111.00
05.65.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	6,490.90		7,000.00	6,263.90
05.65.319.01	COTISATIONS	2,565.15		2,700.00	2,473.00
05.65.319.51	AUTRES DEPENSES	1,150.70		1,000.00	990.60
05.65.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	13,720.72		13,600.00	24,973.81

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05.65.33	**AMORTISSEMENTS**	**238,271.00**	**0.00**	**153,500.00**	**235,469.70**
05.65.330.03	PERTES DU DEBITEURS	0.00		0.00	15,115.00
05.65.331.01	EQUIPEMENT	66,153.00		66,800.00	100,403.00
05.65.331.02	IMMEUBLE	81,925.00		86,700.00	86,679.00
05.65.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	90,193.00		0.00	33,272.70
05.65.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**20,529.00**	**0.00**	**0.00**	**144,147.00**
05.65.381.09	FDS COMP.PLANT.ARBRES,ATTRIB.	10,529.00		0.00	67,847.00
05.65.381.10	FONDS PLACE DE JEUX	10,000.00		0.00	76,300.00
05.65.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**898,154.89**	**0.00**	**896,900.00**	**899,618.65**
05.65.390.00	INTERETS PASSIFS	73,671.00		77,100.00	83,020.00
05.65.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	516.35		0.00	251.25
05.65.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	40,677.60		22,000.00	41,927.50
05.65.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	729,166.12		750,000.00	713,266.29
05.65.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	0.00		0.00	465.00
05.65.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	110.00
05.65.392.03	LOYERS DES DOMAINES	21,586.95		21,600.00	21,290.00
05.65.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	22,306.15		23,200.00	37,302.96
05.65.394.01	ECONOMAT	10,230.72		3,000.00	1,985.65
05.65.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**0.00**	**-500.00**	**0.00**
05.65.427.11	VENTES DE BOIS ET DIVERS		0.00	-500.00	0.00
05.65.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**483,824.70**	**-375,500.00**	**-840,206.30**
05.65.430.03	CONTRIB. COMPENS. PLANT.ARBRES		10,529.00	0.00	-67,847.00
05.65.430.04	CONTRIB. PLACE DE JEUX		10,000.00	0.00	-76,300.00
05.65.433.06	FINANCES DE COURS		1,654.55	0.00	-1,178.70
05.65.434.53	PRESTATIONS DIVERS PR TIERS		219,033.70	0.00	-338,250.35
05.65.434.54	TRAVAUX A FACON POUR TIERS		0.00	-215,000.00	0.00
05.65.435.03	VENTES VEHICULES USAGES		0.00	-500.00	0.00
05.65.435.06	VENTES DE FLEURS A DES TIERS		96,442.85	-110,000.00	-101,331.85
05.65.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		21,386.75	-10,000.00	-25,109.00
05.65.436.10	LOCATIONS A DES TIERS		3,376.00	0.00	0.00
05.65.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		19,100.15	0.00	-20,438.40
05.65.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		39,069.90	0.00	-79,238.70
05.65.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		954.85	0.00	-76,009.70
05.65.438.01	PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		62,276.95	-40,000.00	-54,502.60
05.65.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**221,419.85**	**-280,000.00**	**-241,974.90**
05.65.450.02	INDEMN.OFAS CENTRE MALVILLIERS		221,419.85	-280,000.00	-241,974.90
05.65.48	**PRELEV. SUR FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**55,000.00**	**-55,000.00**	**-40,000.00**
05.65.482.18	T.P.-FDS COMPENS. ARBRES		50,000.00	-50,000.00	-40,000.00
05.65.482.19	T.P. FDS PLACE DE JEUX		5,000.00	-5,000.00	0.00
05.65.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,901,998.81**	**-1,711,800.00**	**-1,880,251.47**
05.65.490.99	PRESTATIONS AUTRES SERVICES		1,901,998.81	-1,711,800.00	-1,880,251.47
05.66	**DIRECTION ET BUREAU TECHNIQUE**				
	Charges	**1,546,335.74**		**1,625,900.00**	**1,653,389.61**
	Revenus		**525,573.55**	**-495,000.00**	**-462,618.41**
	Excédent		**1,020,762.19**	**1,130,900.00**	**1,190,771.20**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
05.66.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,272,422.30**	**0.00**	**1,299,300.00**	**1,372,150.20**
05.66.301.01	TRAITEMENTS	1,047,770.95		1,046,300.00	1,112,022.30
05.66.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	14,920.50		17,100.00	18,690.50
05.66.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,210.50		2,200.00	2,349.50
05.66.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	54,624.05		54,700.00	58,179.35
05.66.303.02	CONTRIBUTION ALFA	21,925.90		23,000.00	24,464.35
05.66.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	9,847.60		9,900.00	10,526.25
05.66.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,829.65		29,800.00	3,898.35
05.66.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	9,091.65		9,100.00	7,037.50
05.66.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	68.10
05.66.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	0.00		300.00	0.00
05.66.307.01	CAISSE DE PENSIONS	104,518.80		104,900.00	131,175.15
05.66.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		0.00	-190.55
05.66.309.02	FORMATION CONTINUE	1,682.70		2,000.00	3,929.40
05.66.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**122,349.59**	**0.00**	**174,000.00**	**147,927.01**
05.66.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	10,662.10		8,000.00	11,780.04
05.66.310.02	FRAIS DE REPROGRAPHIE	0.00		1,000.00	0.00
05.66.310.03	INSERTIONS	0.00		0.00	508.75
05.66.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,624.35		9,000.00	2,397.45
05.66.310.45	INTERNET/INTRANET	1,482.20		2,000.00	2,016.00
05.66.311.01	ACHAT MOBILIER, MACHINE	493.90		1,000.00	0.00
05.66.316.45	LICENCES INFORMATIQUES	44,509.66		55,000.00	51,729.92
05.66.317.01	DEPLACEMENTS	4,921.50		8,000.00	6,602.85
05.66.317.21	REPRESENTATIONS	4,832.08		4,000.00	4,324.25
05.66.318.02	MANDATS ET ETUDES	39,362.45		60,000.00	35,676.60
05.66.318.03	FRAIS DE PORTS	2,750.05		3,000.00	3,011.80
05.66.318.04	FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	4,688.15		8,400.00	6,959.75
05.66.318.09	PLANS ET TRAV. CARTOGRAPHIQUES	2,224.50		10,000.00	15,311.60
05.66.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,100.00	2,026.40
05.66.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	13.65		0.00	526.20
05.66.319.01	COTISATIONS	3,785.00		2,500.00	5,055.40
05.66.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITE PUBLIC**	**13,642.40**	**0.00**	**30,000.00**	**9,205.20**
05.66.351.06	MENSURATIONS CADASTRALES	13,642.40		30,000.00	9,205.20
05.66.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**137,921.45**	**0.00**	**122,600.00**	**124,107.20**
05.66.390.00	INTERETS PASSIFS	1,341.00		0.00	0.00
05.66.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		500.00	50.00
05.66.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	141.60
05.66.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	530.00		0.00	0.00
05.66.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	439.00		0.00	0.00
05.66.392.06	LOYERS URBANISME	92,900.00		92,900.00	92,900.00
05.66.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	28,441.80		25,200.00	26,014.05
05.66.394.01	ECONOMAT	13,328.05		4,000.00	5,001.55
05.66.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	941.60		0.00	0.00
05.66.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**196,146.25**	**-175,000.00**	**-130,189.55**
05.66.435.03	GENIE CIVIL (FOUILLES-MACONN.)		15,926.95	-25,000.00	-15,450.00
05.66.435.04	VENTES PLANS ET DIVERS		74,822.70	-50,000.00	-35,901.95
05.66.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		5,396.60	0.00	-17.60
05.66.438.01	PRESTATIONS D'INVESTISSEMENTS		100,000.00	-100,000.00	-78,820.00
05.66.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**329,427.30**	**-320,000.00**	**-332,428.86**
05.66.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		329,427.30	-320,000.00	-332,428.86

Urbanisme

1. Résumé

La synthèse des comptes 2010 de la section de l'Urbanisme en comparaison budgétaire se présente comme suit :

	Comptes 2010	**Budget 2010**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	19'000'963.13	17'829'900.00	-1'171'063.13
Produits	11'507'342.06	12'912'500.00	-1'405'157.94
Total	**7'493'621.07**	**4'917'400.00**	**-2'576'221.07**

Pour disposer d'une base comparable, le budget doit être corrigé des éléments suivants :

1'640'559.90 francs d'amortissements complémentaires (332.01).

100'000.00 francs d'attribution extraordinaire à la réserve d'entretien des immeubles locatifs (06.11.382.14 / B280.42).

906'000 francs de non-prélèvement aux réserves d'entretien (382.14 / B280.42).

Ces montants résultent de décisions prises par le Conseil communal et sont indépendants du résultat opérationnel 2010 de la section dans la mesure où il s'agit d'éléments extraordinaires non budgétisés.

Pour une bonne compréhension comptable, il convient donc d'effectuer les comparaisons sur la base corrigée suivante :

	Comptes 2010 **Charges sans les amortissements complémentaires et les attributions extraordinaires aux réserves**	**Budget 2010** **Produits présentés sans les prélèvements aux réserves prévues**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	17'260'403.23	17'829'900.00	+569'496.77
Produits	11'507'342.06	12'006'500.00	-499'157.94
Total	**5'753'061.17**	**5'823'400.00**	**+70'338.83**

En résumé, l'excédent de charges est inférieur de 70'338 francs par rapport au budget, ce qui constitue une amélioration de 1,20 %.

2. Introduction

En 2010, une réflexion en profondeur a été menée au sein de la section Urbanisme et de l' Environnement dans le but d'améliorer son fonctionnement et son organisation.

Les services de l'Urbanisme ont préparé quatre rapports du Conseil communal au Conseil général, qui tous ont été adoptés. Il s'agit des crédits d'assainissement des bâtiments de la rue de la Collégiale 2 à 10 et rue du Château 18 et 20 de 1'500'000 francs, de Cité de l'énergie, 6ème étape, de 400'000 francs, d'un rapport pour la vente des Caves du Palais pour un montant de 2 millions de francs, et du réaménagement de l'espace public lié au plan de quartier CSEM-EPFL-IMT et au bâtiment Microcity de 4'616'000 francs. En outre, le rapport d'information concernant un article 154 pour un complément de crédit pour la déconstruction de l'ancien collège primaire de la Maladière, de 250'000 francs, a été présenté au Conseil général, qui en a pris acte.

L'entretien du patrimoine immobilier s'est poursuivi par le biais du crédit d'investissement mentionné ci-dessus, par les crédits d'investissement lourds, par le crédit de construction et par le budget de fonctionnement. Trois anciens pavillons scolaires au Mail et à Jehanne-de-Hochberg ont été déconstruits, permettant de sécuriser les sites concernés et de préparer le deuxième site pour une construction future. Les travaux de restauration de la Collégiale se sont poursuivis, mais ont pris du retard en lien avec un recours lié aux marchés publics. L'important chantier de transformation du Collège de la Promenade sud a débuté.

Dans le cadre du projet des Caves du Palais, la promesse de vente a été signée et l'acompte de 200'000 francs versé par les futurs propriétaires, qui organisent le concours d'architecture sur invitation qui sera lancé en 2011.

Concernant la gérance, de nombreuses mesures ont été apportées conformément aux engagements pris dans le rapport de gestion 2009. Un processus d'amélioration fonctionnelle et organisationnelle a été initié. Un nouveau gérant d'immeubles prendra ses fonctions début avril 2011. Concernant l'activité proprement dite, le nombre d'inscriptions pour des logements reste élevé à 363, malgré un taux de vacance en ville de Neuchâtel qui a augmenté de 0,45 % à 0,53 %. Le rendement net du patrimoine financier reste négatif à - 2,14 %, alors que pour les anciens HLM du patrimoine financier celui-ci est positif à 3,44 %. Le contentieux a fortement diminué, aussi bien pour les logements que les objets commerciaux. Cependant, 415'00 francs globalement ont dû être passés en pertes sur débiteurs.

Le Service des permis de construire a connu une année exceptionnelle en 2010 avec 136 permis de construire délivrés, dont 84 concernant des transformations. De plus, des prestations ont été réalisées pour les communes de la Tène et Corcelles-Cormondrèche. Cela se traduit par des recettes de plus de 150'000 francs d'émoluments.

En matière de planification urbanistique, les réflexions sur l'aménagement des rives se sont poursuivies avec la Commission des ports et rives. Les résultats du concours Europan 10 ont créé l'heureuse surprise de dévoiler le projet lauréat « Ring », dont les auteurs sont le bureau frundgallina SA de Neuchâtel. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée dans le cadre du forum Europan 10, qui a vu déferler 400 architectes de toute l'Europe sur nos rives.

Par ailleurs, l'important plan de quartier CSEM-EPFL-IMT a pu être sanctionné sans aucune opposition, ce qui est très important pour le futur du projet Microcity. En parallèle, la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière s'est achevée le 16 décembre 2010, conformément au calendrier des opérations.

Le projet d'agglomération développé dans le cadre du Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN), a été déposé par le Canton auprès de la Confédération. Il a été entamé par les aménagements décidés en matière de mobilité douce pour l'avenue de Bellevaux et l'avenue du Mail, deux premières mesures du canton à avoir été déposées à la Confédération sous la forme de projets définitifs. Ces mesures, ainsi que celles à venir, ont un impact important non seulement sur la mobilité, mais également en matière de développement urbanistique de la Ville.

En termes de réaménagement d'espace public, celui de la rue du Concert, à l'ouest de l'Hôtel de Ville, a été terminé en décembre.

Pour le projet de logements des Cadolles, le montage technico-financier du projet a été modifié, prévoyance.ne s'étant montrée particulièrement intéressée par le projet. Ceci a conduit le Conseil communal à proposer d'importantes mesures financières pour que cette opération puisse se concrétiser afin que le chantier puisse démarrer en 2011.

Concernant la réalisation d'un immeuble de 34 logements et d'un parking sur les terrains de la Ville situés à la rue Edmond-de-Reynier, il, a été décidé d'établir un nouveau projet. En parallèle, un processus participatif pour la gestion de celui-ci a été mis en place, les questions de développement durable étant le fil rouge du nouveau processus.

Résultats financiers

Avec une amélioration de 70'000 francs globalement par rapport au budget, soit 1,2 % de l'excédent de dépenses, le budget est globalement respecté, avec de fortes variations suivant le type de charges et de revenus.

3. Analyse des comptes

3.1 Analyse par nature de charges et revenus

Nature de charges

	Comptes 2010	Budget 2010	C2010-B2010	%	Comptes 2009
30 Charges de personnel	3'413'482.87	3'451'100.00	-37'617.13	-1.1%	3'550'093.75
31 Biens, Services, Marchandises	3'177'660.84	3'885'400.00	-707'739.16	-18.2%	3'730'804.32
33 Amortissements	4'955'108.10	5'058'900.00	-103'791.90	-2.1%	7'561'423.31
38 Attrib. aux financ. spéciaux	292'000.00	190'100.00	101'900.00	53.6%	2'203'400.00
39 Imputations internes	5'422'151.42	5'244'400.00	177'751.42	3.4%	5'224'326.84
3 Total des charges	17'260'403.23	17'829'900.00	-569'496.77	-3.2%	22'270'048.22

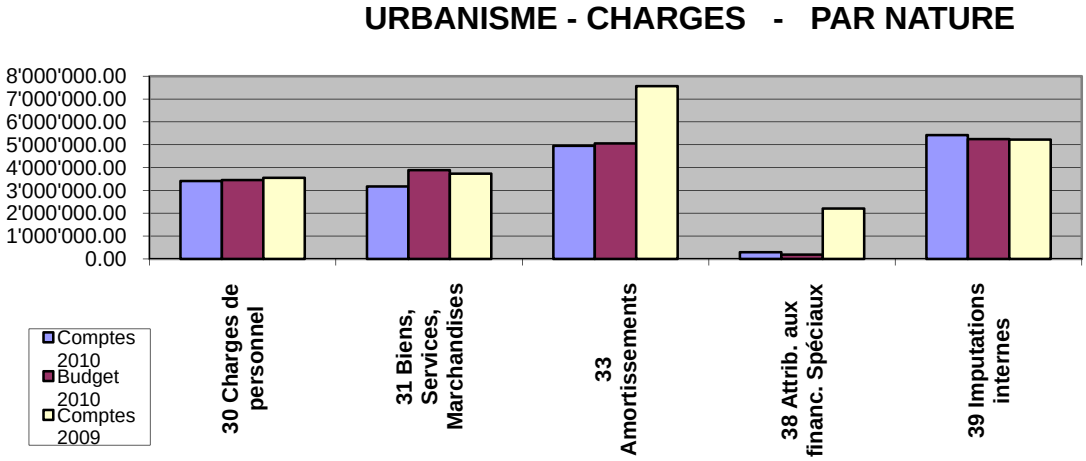

Les charges sont globalement inférieures de 3,2 % au budget, avec toutefois des variations importantes par types de dépenses, soit :

Améliorations pour un total de 1'114'000 francs :

- Dépenses d'entretien (314) inférieures de 594'000 francs au budget
- Amortissements comptables (331.00+01) inférieurs de 362'000 francs au budget
- Charges courantes (318.00) inférieures de 120'000 francs au budget
- Charges de personnel (30) inférieures de 38'000 francs au budget

Détériorations pour un total de 553'000 francs :

- Pertes sur débiteurs (330.03) supérieures de 346'000 francs au budget
- Intérêts passifs (390.00) supérieurs de 207'000 francs au budget (conséquence de la réévaluation des immeubles opérée en 2009)

Face à différents débiteurs commerciaux insolvables, un assainissement comptable de nos créances douteuses est devenu inéluctable. Cela a induit d'importantes pertes sur débiteurs qui n'avaient pas été budgétisées de manière aussi importante.

Nature de revenus

	Comptes 2010	Budget 2010	C2010-B2010	%	Comptes 2009
42 Revenus des biens	5'379'409.65	5'644'400.00	-264'990.35	-4.7%	5'541'536.00
43 Contributions	561'418.85	471'700.00	89'718.85	19.0%	485'348.60
45 Dédommag. de collectivités	0.00	10'000.00	-10'000.00	-100.0%	10'000.00
46 Subentions acquises	113'244.45	165'000.00	-51'755.55	-31.4%	184'776.10
49 Imputations internes	5'453'269.11	5'715'400.00	-262'130.89	-4.6%	5'773'748.61
4 Total des revenus	11'507'342.06	12'006'500.00	-499'157.94	-4.2%	11'995'409.31

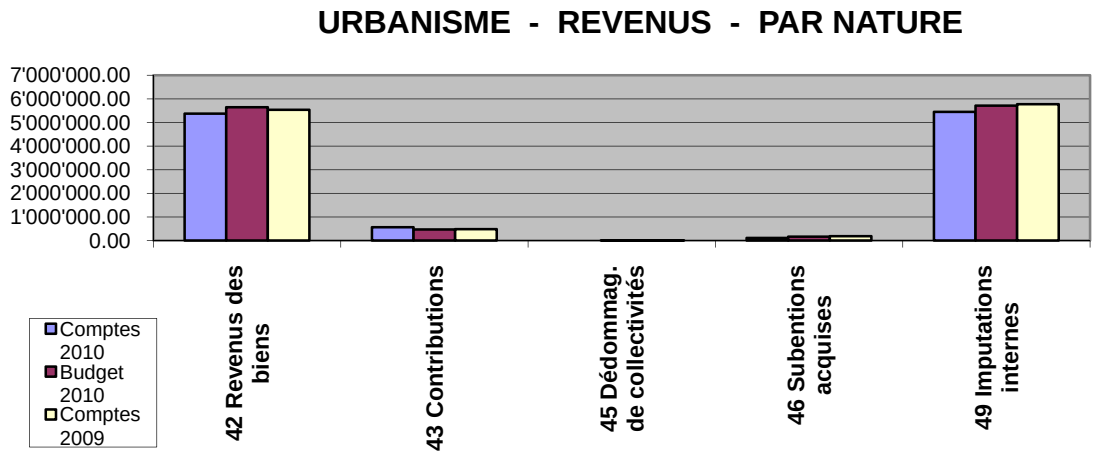

Les revenus sont inférieurs de 4,2 % au budget.

Améliorations pour un total de 98’000 francs :

- Contribution compensatoires places de parc supérieures de 98'000 francs au budget

Détériorations pour un total de 582’000 francs :

- Loyers des immeubles (423 et 427) inférieurs de 268'000 francs au budget
- Imputations internes (groupe 49) inférieures de 262'000 francs au budget
- Subventions (461.01) inférieures de 52'000 francs au budget
- La diminution des loyers s’explique principalement par des logements et locaux vacants supérieurs aux prévisions et une rétrocession non budgétisée aux affaires culturelles.

Au niveau des imputations internes, nous refacturons aux autres services les coûts nets des immeubles que nous gérons pour eux. En fonction principalement de coûts d’entretien plus bas que budgétisé, les charges nettes de ces biens immobiliers refacturés sont également inférieures au budget, d’où ce recul des imputations internes.

3.2 Analyse par groupe

06.12 IMMEUBLES HLM PATRIM.FINANC.	-157'255.49	-37'000.00	-120'255.49	325.0%	-36'019.19
06.21 IMM.LOCATIFS PATRIM.ADMIN.	523'969.57	542'000.00	-18'030.43	-3.3%	1'492'920.21
06.31 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	8'775.83	98'700.00	-89'924.17	-91.1%	560'850.95
06.34 STAND DE TIR	-14'348.95	-19'200.00	4'851.05	-25.3%	-14'253.30
06.36 W.C. PUBLICS ET EDICULES	422'192.54	562'300.00	-140'107.46	-24.9%	565'114.25
06.38 CENTRE DE LOISIRS	-4'185.02	1'800.00	-5'985.02	-332.5%	1'447.35
06.39 ECOLES					569'968.40
06.40 SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS					58'515.20
06.41 COLLEGE LATIN	-39'039.62	-26'700.00	-12'339.62	46.2%	-27'046.45
06.42 MUSEES					40'205.75
06.43 FONTAINES ET MONUMENTS	132'863.90	138'400.00	-5'536.10	-4.0%	125'391.35
06.44 ESPACES PUBLICS	410'886.15	473'400.00	-62'513.85	-13.2%	426'417.20
06.51 POLICE CONSTR.+AMENAG.URB.					1'213'377.98
06.52 DIRECTION ET SERVICE ADMIN.	571'829.48	569'500.00	2'329.48	0.4%	0.00
06.53 SERVICE DES BATIMENTS	920'871.00	975'700.00	-54'829.00	-5.6%	0.00
06.54 GERANCE DES BATIMENTS	234'510.39	203'700.00	30'810.39	15.1%	0.00
06.55 DELEGUE A L'ENERGIE	151'829.05	162'300.00	-10'470.95	-6.5%	0.00
06.56 PERMIS DE CONSTRUIRE	407'928.91	392'100.00	15'828.91	4.0%	0.00
06.57 AMENAGEMENT URBAIN	585'493.21	654'500.00	-69'006.79	-10.5%	0.00
06 Total urbanisme	5'753'061.17	5'823'400.00	-70'338.83	-1.2%	10'274'638.91

* Budget 2010 corrigé des prélèvements aux réserves d'entretien qui n'ont pas eu lieu (fr. 906'000 prévu initialement)

** La comparaison avec les comptes 2009 est faussée par des amortissements extraordinaires de fr. 4'591'755.21

Suite au remaniement du plan comptable avec l'abandon des groupes 06.01, 06.02 et 06.51 et la création des groupes 06.52 à 06.57, les comparaisons avec les comptes de 2009 ne sont plus significatives. Par contre, tant le budget que les comptes 2010 sont établis selon la nouvelle structure.

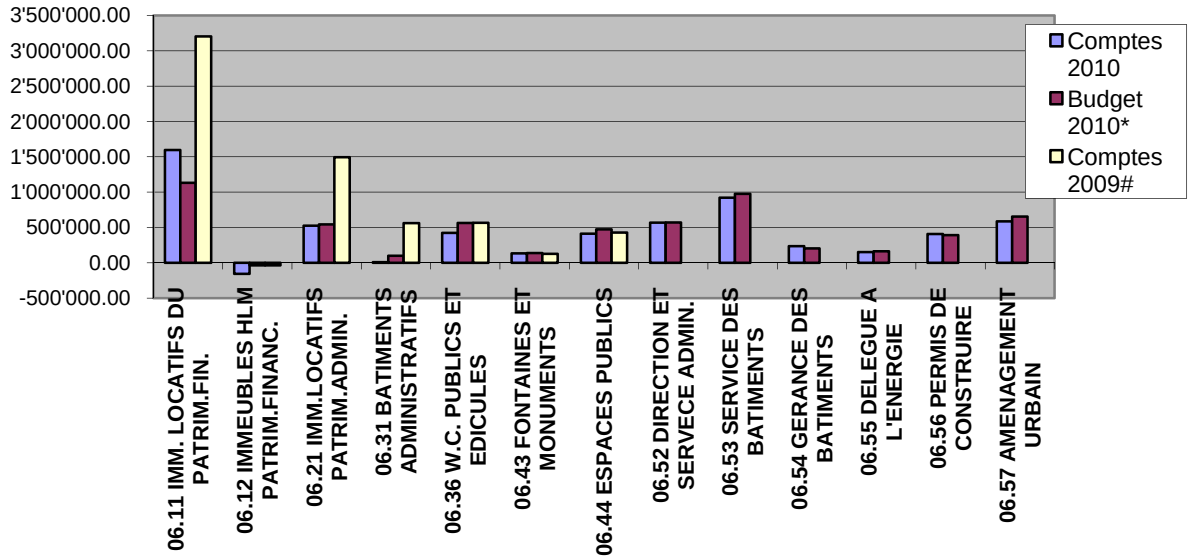

Améliorations

L'amélioration de 140'000 francs du groupe 06.36 (WC) provient de charges moins élevées que prévu pour l'entretien des abribus et le nettoyage des graffitis.

Pour le groupe 06.12 (ex-HLM), les charges d'entretien et les intérêts passifs étaient inférieurs de respectivement 60'000 francs et 50'000 francs au budget.

Détériorations

La principale détérioration (465'000 francs) provient du groupe 06.11 (immeubles locatifs du patrimoine financier). Elle s'explique par des intérêts passifs supérieurs au budget, des loyers moins élevés que prévu et d'importantes pertes sur débiteurs.

Conclusion

Le budget 2010 est respecté avec, au final, une amélioration de 70'000 francs. Cet équilibre n'a toutefois été possible qu'avec des charges d'entretien nettement moins élevées que ce qui était budgétisé. Nous avons dû faire face en 2010 à des pertes sur débiteurs, ainsi qu'à des intérêts passifs majorés suite à la réévaluation du patrimoine financier opérée à fin 2009. Par ailleurs, les recettes locatives étaient inférieures aux attentes.

3.3 Conclusions de l'analyse financière

En résumé, les dépenses d'entretien des immeubles, les charges courantes et les amortissements sont nettement inférieurs au budget, représentant une amélioration de plus de un million de francs, alors que les détériorations concernant les pertes sur débiteurs, les intérêts passifs, les loyers des immeubles et les recettes d'imputations internes péjorent les comptes de plus d'un million également.

Améliorations :

+ 140'000 francs aux WC publics et édicules
+ 120'000 francs aux immeubles HLM du patrimoine financier
+ 90'000 francs aux bâtiments administratifs
+ 69'000 francs au Service de l'aménagement urbain
+ 63'000 francs aux espaces publics
+ 55'000 francs au Service des bâtiments
+ 18'000 francs aux immeubles locatifs du patrimoine administratif
+ 12'000 francs au Collège latin
+ 10'000 francs au délégué à l'énergie
+ 4'000 francs divers

Sous-total : + 581'000 francs

Détériorations :

- 465'000 francs aux immeubles locatifs du patrimoine financier
- 31'000 francs à la Gérance des bâtiments
- 15'000 francs aux Permis de construire

Sous-total : - 511'000 francs

Bilan : + 70'000 francs d'amélioration par rapport au budget.

3.4 Investissements

INVESTISSEMENTS NETS DE LA PLANIFICATION 2010/2013

Planif. 2010	Planif. 2011	Planif. 2012	Planif. 2013	Total
5'934'000.00	5'635'000.00	8'425'000.00	7'795'000.00	27'789'000.00

INVESTISSEMENTS NETS DE LA PLANIFICATION 2010/2013

Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2012	Comptes 2013	Total
3'929'560.00	4'645'000.00			8'574'560.00

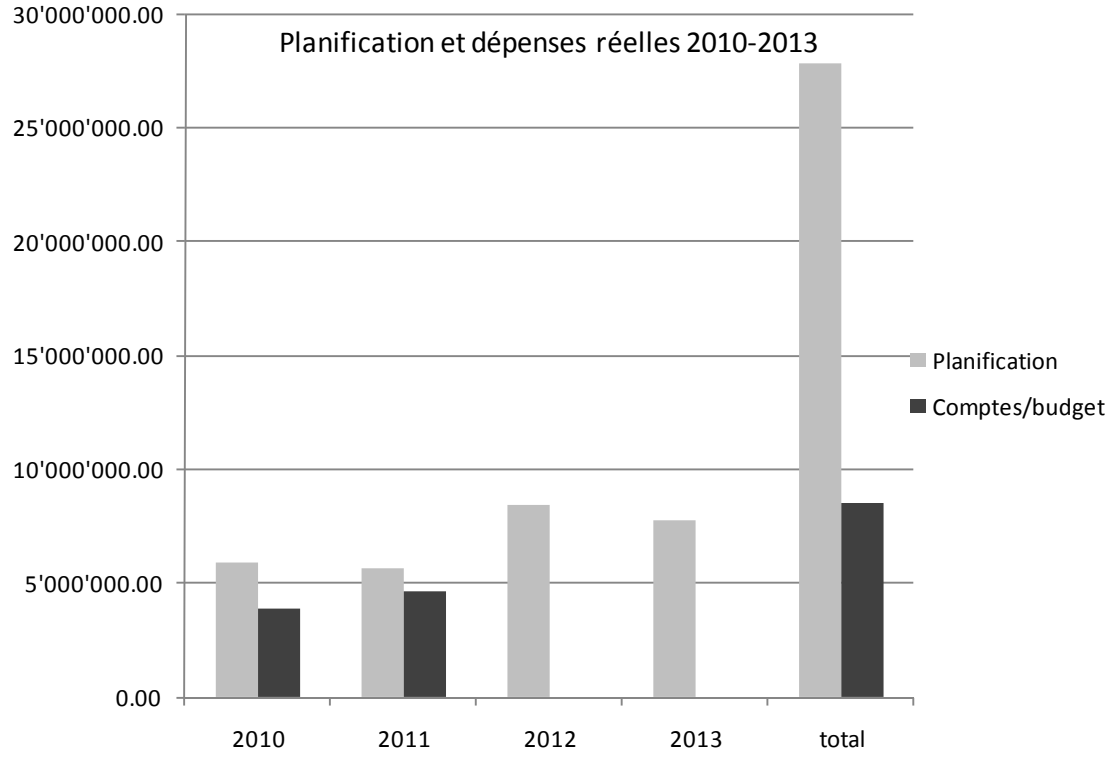

Les investissements 2010 sont en-dessous de la planification quadriennale, puisqu'ils s'élèvent à 3,9 millions net, contre 5,9 millions prévus, soit un écart d'environ 2 millions. Voyons plus précisément la raison de celui-ci.

Concernant le patrimoine administratif, cela s'explique notamment par un certain nombre de crédits non sollicités, dont la plupart ont été reportés au budget des investissements 2011.

Les plus grosses dépenses concernant le patrimoine administratif sont l'entretien lourd des bâtiments administratifs (1,3 million de francs), la déconstruction de l'ancien collège de la Maladière (480'000 francs), la mise aux normes des bâtiments selon l'OIBT (428''000 francs), l'assainissement de la rue de la Collégiale 6-8-10 (350'000 francs). A relever encore 291'000 francs de dépenses pour le crédit de construction.

Pour les investissements du patrimoine financier, les dépenses nettes de l'ensemble des crédits en cours et votés ont été d'environ 830'000 francs, contre 1,7 million au budget des investissements. La dépense essentielle est l'entretien lourd des bâtiments du patrimoine financier (806'000 francs). La différence s'explique par le fait que le crédit concernant la transformation du bâtiment faubourg de l'Hôpital 6 n'a pas été sollicité.

4. Personnel

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2010

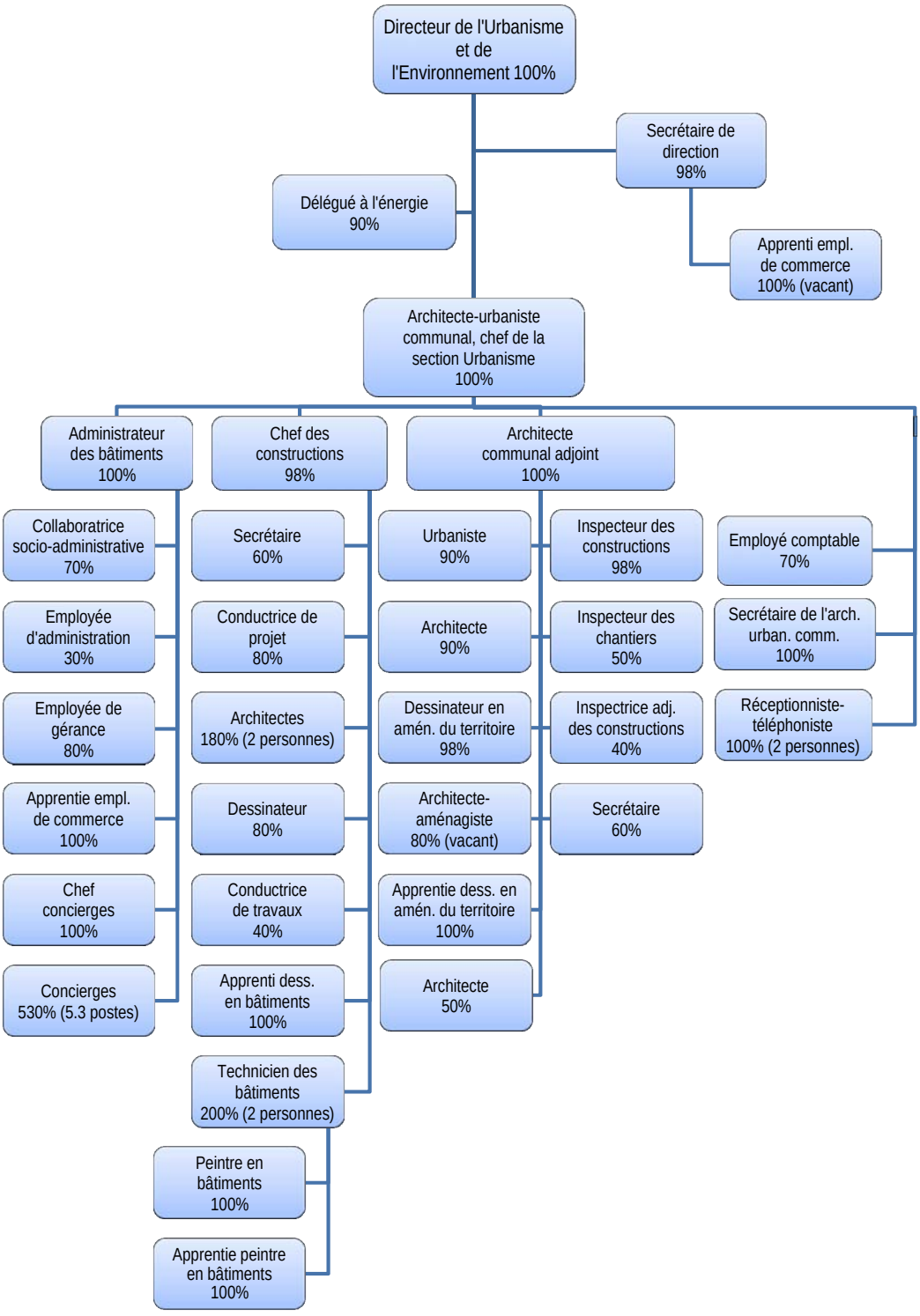

4.1 Missions de la Section

Les missions de la section de l'Urbanisme se résument comme suit :

- réalisation et application du plan directeur communal, du plan d'aménagement et du règlement d'aménagement dans le cadre de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire;
- participation à des projets d'aménagements urbains sectoriels (aménagement de rues, plans de quartier);
- planification et coordination de certaines études, de réalisations techniques et des investissements des diverses sections de l'administration communale;
- construction, transformation et entretien des bâtiments communaux;
- tenue de l'Office régional du logement ;
- gérance des bâtiments locatifs communaux;
- procédure générale de délivrance des autorisations de construire et de transformation des bâtiments privés et publics sur l'ensemble de la circonscription communale ; contrôle de l'application du Règlement d'aménagement;
- contrôle des mesures de prévention et de protection en matière de sécurité des bâtiments qui font l'objet d'un permis de construire;
- gestion énergétique des bâtiments de la ville, application de la loi cantonale sur l'énergie dans le cadre de la procédure de sanction, promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables;

4.2 Mutations

ARRIVEES	DEPARTS
Mme Anne-Lise Mutti, employée de gérance à 80%, au 2.8.2010.	M. Michel Baur, architecte à 60%, au 30.4.2010.
Mme Alessandra Pascale, conductrice de projets à 80%, au 1.11.2010.	Mme Alida Petrucci, aide-concierge à 30%, au 31.05.2010.
	Mme Rukiye Papadopoulos Yildirim, employée chargée de l'harmonisation des registres des bâtiments et logements à 96%, contrat durée limitée, au 30.6.2010.
	M. Marc-Alexandre Calame, apprenti peintre en bâtiment, au 6.8.2010.
	Mme Shirley Keïta, employée de gérance à 80%, au 15.8.2010.
	M. Robert Sandoz, administrateur des bâtiments à 100%, au 31.12.2010.

4.3 Evolution de l'effectif

COMPTES		COMPTES 2009	BUDGET 2010	COMPTES 2010	ECART C2010 - B2010
06.01	Service administratif et technique				
301.01	Personnel administratif	5.16			
301.03	Personnel technique	8.24			
301.05	Personnel entretien (peintres)	1.00			
06.02	Secrétariat				
301.01	Personnel administratif	-			
06.31	Bâtiments administratifs				
301.02	Personnel entretien (concierges)	5.40	5.30	5.38	+0.08
06.51	Police des constructions et aménagement urbain				
301.01	Personnel administratif et technique	8.77			
06.52	Direction et Service admin.		3.70	3.70	0.00
06.53	Service des bâtiments		8.18	7.93	-0.25
06.54	Gérance des bâtiments		2.80	2.94	+0.14
06.55	Délégué à l'énergie		0.90	0.90	0.00
06.56	Permis de construire		3.48	3.96	+0.48
06.57	Aménagement urbain		3.78	3.26	-0.52
	Total	**28.57**	**28.14**	**28.07**	**-0.07**

Evolution de l'effectif de la section de 2006 à 2010

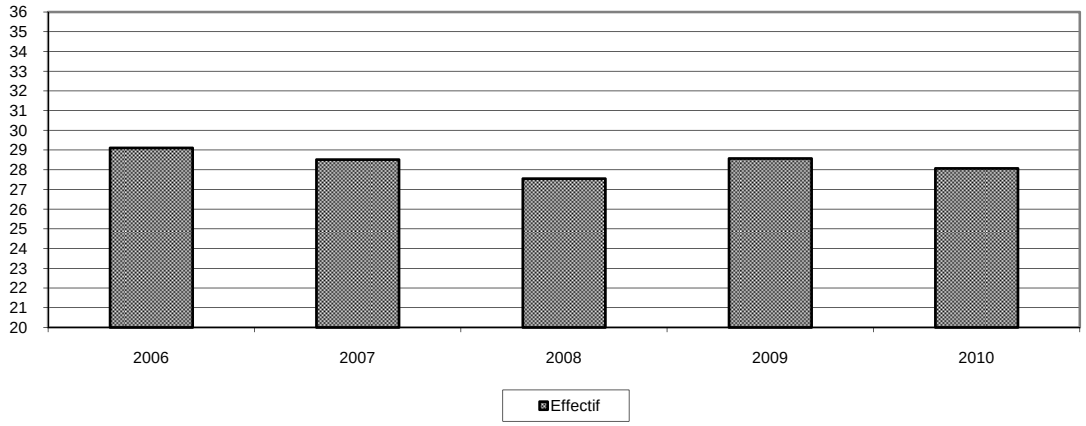

L'effectif de la section de l'Urbanisme est en diminution de 0,07 par rapport au budget. Cela s'explique par une augmentation de 0,08 poste pour les concierges liée à la non budgétisation d'une personne partie à la retraite en mai (0,13 poste), à la diminution de 0,25 poste au service des bâtiments par la vacance d'un poste d'architecte durant 6 mois, à l'augmentation de 0,14 poste à la gérance dans le cadre de paiement d'heures supplémentaires, à

l'augmentation de 0,48 poste aux permis de construire dans le cadre d'un engagement temporaire d'une personne chargée de l'harmonisation des registres des bâtiments et logements, et à la diminution de 0,52 poste à l'aménagement urbain liée à la vacance d'un poste d'aménagiste.

Il faut relever les augmentations des temps de travail décidées en 2010, tant au Service des bâtiments, avec l'augmentation de 0,2 poste pour la conductrice de projet, de même qu'à l'Aménagement urbain, de 0,2 poste pour le poste d'architecte-aménagiste, ce dernier repourvu au 1.1.2011. L'effectif moyen est passé de 28,57 postes en 2009 à 28,07 postes en 2010, soit 0,5 poste de moins.

Par rapport à 2006 (29,11 postes), la baisse est de 1,04 poste, soit 3,5 % des effectifs

4.4 Formation continue

Le personnel de la section de l'Urbanisme a suivi divers cours ou formations :

Fonction	Formation	Durée	Lieu
Deux architectes du Service de l'aménagement urbain	Journée de formation concernant les toitures végétalisées.	1 jour	Lausanne
Architecte-urbaniste communal, architecte communal adjoint, délégué à l'énergie	Ecoquartiers	1 jour	Freiburg im Brisgau
Deux architectes du Service de l'aménagement urbain	Gestion des espaces verts en milieu bâti	1 jour	Berne
Architecte communal adjoint et urbaniste	Ecoquartiers Développement durable	1 jour	Genève
Architecte	Méthode INVESTIMMO	1 jour	Lausanne
Architecte	Contrats d'entreprise générale ou totale	1 jour	Lausanne
Architecte	Méthode participative des écoles	1 jour	Lausanne
Apprenti dessinateur en bâtiment	Méthode participative des écoles	1 jour	Lausanne
Architecte	Droit de la construction	2 jours	Fribourg
Conductrice de projet	Droit de la construction	2 jours	Fribourg
Dessinateur en bâtiment	Cours de base pour formatrices et formateurs	5 jours	Colombier
Inspecteur des chantiers	Cours SUVA, BPA, 5 à 7 Sécurité, Groupement romand prévention des accidents, Commission sécurité et santé au travail. Société Suisse des Spécialistes en Protection et en Incendie.	3 jours 3 soirées 1 ½ jour ½ jour	Neuchâtel Lausanne Le Mont-sur-Lausanne

4.5 Commissions et groupes de travail

Le Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement collabore aux commissions, associations et groupes de travail suivants :

- Commission cantonale pour la protection de la nature ;
- Association des « Villes-Energie » ;
- COMUL;
- RUN, COPIL projet d'agglomération ;
- Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) ;
- Commission consultative de la conception directrice cantonale (CCCDC) ;
- Fondation pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique de Neuchâtel. Assemblée générale du 13 février 2009 : dissolution prévue pour 2011 ;
- Société du Chauffage des Terreaux Sàrl ;
- Commission urbanisme (présidence) ;
- Commission d'évaluation des offres pour le bâtiment de la microtechnique ;
- Groupe de coordination projet Holistic ;
- Commission énergie du RVAJ ;
- Commission mobilité Association trois villes.

Les services de l'Urbanisme ont collaboré aux commissions et groupes de travail suivants :

- Plate-forme des aménagistes, organisée par le Service de l'aménagement du territoire (SAT) ;
- Membre du comité de pilotage du projet Microcity ;
- Table ronde des architectes organisée par le SAT ;
- Commission d'urbanisme;
- Commission pour les économies d'énergie;
- Commission d'experts d'apprentissage de dessinateur en bâtiment;
- Club des villes "Cités de l'énergie";
- Comité de pilotage franco-suisse Interreg III A (énergie dans l'arc jurassien) ;
- Forum du développement durable ;
- Commission de l'environnement ;
- Commission d'intégration ;
- Comité de pilotage franco-suisse de la Centrale à Négawatts ;
- Comité de pilotage suisse de la Campagne DISPLAY ;
- Office régional du logement : l'administrateur des bâtiments officie en qualité de préposé et la collaboratrice socio-administrative en tant que répondante ;
- Fondations « Chez-nous », « FMPA » et « Sauvegarde du patrimoine » ;
- Groupe de travail ALFP (accession au logement des familles précarisées).

4.6 Représentations, conférences, associations

- L'architecte-urbaniste communal est membre du comité de l'ASPAN-SO, du comité et du bureau de la Distinction romande d'architecture II (DRA II), du comité et du bureau d'Ecoparc.
- L'architecte-urbaniste communal, l'architecte communal adjoint et les collaborateurs du Service de l'aménagement urbain ont participé à l'organisation du Forum Europan10.
- L'architecte-urbaniste communal a présenté un exposé « du plan directeur communal au programme Nature en ville » à la journée d'information PUSCH à Lausanne (9 mars 2010).
- L'architecte-urbaniste communal a présenté, dans le cadre du forum du développement durable à Berne (4 novembre 2010), un exposé intitulé « instruments d'urbanisme et leur application dans les domaines de la nature et du paysage ».
- L'architecte communal adjoint a donné une conférence aux étudiants de la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia).
- L'architecte communal adjoint a participé à la journée des architectes communaux à Winterthur.
- L'architecte communal adjoint et l'urbaniste ont accompagné les étudiants de faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC) pour une étude sur le secteur de Serrières.
- Le chef des constructions a été expert aux examens de fin d'apprentissage, pour les CFC de dessinateur/trice en bâtiment.
- Le chef des constructions a participé à l'organisation des examens de 3ème année des dessinateurs/trices en bâtiment et fait partie du comité de la CFDB.

5. Service des bâtiments

5.1 Budget de fonctionnement

Dans le cadre des activités qui lui sont attribuées, le Service technique des bâtiments assure la planification, la direction des travaux d'entretien et de maintenance des immeubles du patrimoine financier et administratif de la Commune sauf ceux occupés par la section Infrastructures et Energies et le service des Sports. Le budget est utilisé pour assurer les frais fixes (contrats d'entretien) et les frais liés à ces derniers. Cette année 2010 a permis de poursuivre l'effort débuté en 2009, nous permettant de porter une attention accrue aux conditions des contrats d'entretien fixes et surtout de consolider la répartition des frais entre les budgets de fonctionnement et d'investissement. Tous les frais qui apportent une plus-value à « l'objet », et qui peuvent par conséquent être reportés sur la valeur locative de la chose louée, sont portés aux budgets des investissements.

Le service poursuit l'analyse de l'ensemble des contrats d'entretien en actualisant les montants de ces derniers et aussi en contrôlant la pertinence de certains d'entre eux. Par exemple la négociation de contrats sur les alarmes ascenseurs et incendie, d'entretien de toitures, d'espaces verts, de chauffage, de ventilation, etc.

Cette démarche, initiée depuis 2009, a permis des économies importantes sur les comptes de fonctionnement 2010, et dont les répercussions sont visibles dans les budgets 2011. Le détail des dépenses se trouve dans le présent rapport sous la rubrique « Commentaires détaillés des comptes 2010 » pour les dépassements significatifs. Globalement, l'économie entre les budgets 2010 et les comptes 2010 gérés par le Service des bâtiments (06.11, 06.12, 06.21, 06.31, 06.32, 06.34, 06.35, 06.36, 06.37, 06.38, 06.39, 06.40, 06.41, 06.42) est de 695'212 francs.

Il est à noter que jusqu'à l'élaboration du dernier budget, cette somme n'a représenté qu'une économie financière, étant donné qu'aucun report n'a été effectué sur les budgets d'investissement. Par conséquent, il est envisagé qu'une partie (encore à déterminer) de cette économie soit reportée sur les budgets d'investissement des deux patrimoines, en fonction du processus décrit ci-dessus. Cette action sera entreprise déjà pour le budget 2012.
L'ensemble des lignes budgétaires a été respecté, sauf pour le compte n° 06.35.314.70, « Bâtiments cimetières », dont le dépassement est de 3'199 francs sur un budget de 26'000 francs. Ce dépassement s'explique par le changement de nombreuses pièces défectueuses sur le monte-cercueil.

Les principales économies sont réparties de la manière suivante :

06.11 Immeubles locatifs du patrimoine financier

06.11.314.00 Entretien	Budget : 608'000 francs	Comptes 2010 : 437'491 francs
Δ :170'509 francs		*Comptes 2009 : 426'523 francs*

L'effort mené pour tendre à une gestion dynamique de nos contrats d'entretien se poursuit, nous permettant aujourd'hui de confirmer en chiffres nos prévisions. Le Δ entre les comptes 2009 et 2010, démontre la pertinence de la démarche, dans le sens où il est maintenant possible de préparer des budgets consolidés et de ce fait maitriser les coûts. Ce sont donc **170'509** francs qui ont pu être économisés par une gestion rigoureuse des dépenses. Concernant le montant budgété pour 2012, nous pouvons confirmer que ce dernier sera identique au budget 2011 qui se monte à 460'000 francs, mais augmenté du budget du 06.12, immeubles HLM du patrimoine financier (voir 06.12).

06.12 Immeubles HLM du patrimoine financier

06.12.314.00 Entretien	Budget : 113'000 francs	Comptes 2010 : 52'650 francs
Δ : 60'350 francs		*Comptes 2009 : 44'217 francs*

Le processus décrit au 06.11 vaut pour l'ensemble des comptes de fonctionnement. Ce sont donc **60'350** francs qui ont pu être économisés par une gestion rigoureuse des dépenses. Concernant le montant budgété pour 2012, nous pouvons aussi confirmer que ce dernier sera proche du budget 2011 qui se monte à 45'000 francs. Il est encore à noter que cette ligne budgétaire n'existera plus dans le budget 2012, étant donné la disparition du régime HLM. Les seuls immeubles de ce groupe (rue de l'Orée) seront transférés au 06.11, immeubles locatifs du patrimoine financier

06.21 Immeubles locatifs du patrimoine administratif

06.21.314.00 Entretien	Budget : 189'000 francs	Comptes 2010 :111'262 francs
Δ : 77'737 francs		*Comptes 2009 : 128'390 francs*

Les économies sont uniquement le résultat de la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses.

06.31 Bâtiments administratifs

06.31.314.00 Entretien	Budget : 136'000 francs	Comptes 2010 :102'643 francs
Δ : 33'356 francs		*Comptes 2009 : 117'970 francs*

Les économies sont uniquement le résultat de la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses.

06.36 WC et édicules publics

06.36.314.87 Entretien des abris bus	Budget : 94'000 francs	Comptes 2010 :45'032 francs
Δ : 48'968 francs		*Comptes 2009 : 71'551 francs*
06.36.314.88 Nettoyage graffitis	Budget : 120'000 francs	Comptes 2010 : 90'688 francs
Δ : 29'312 francs		*Comptes 2009 : 90'579 francs*

Les économies sur ces deux lignes budgétaires sont uniquement le résultat d'une seconde année relativement calme en matière de déprédation du patrimoine communal. Il est à noter qu'actuellement un groupe de travail étudie un partenariat avec l'association ANST en ce qui concerne la lutte anti- tags, afin de pérenniser un système de lutte efficace et performant.

Un contrat transitoire concernant les abris-bus a été négocié avec Edel's en juillet dans le but de regrouper l'ensemble de l'entretien des abris-bus appartenant à la SGA et à la Ville, entraînant une économie. Celle-ci peut être estimée à 11'000 francs en 2010 par rapport à 2009.

5.2 Budgets d'investissements

L'entretien de chacun des deux patrimoines (financier et administratif) est réalisé grâce aux crédits d'entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine financier, soit 3'440'000 francs pour quatre années et d'entretien lourd des bâtiments du patrimoine administratif, soit 3'850'000 francs (soit 3'440'000 plus un solde de 410'000 du crédit 2006-2009) pour les années 2010-2013. Ces deux budgets prennent en charge toutes les dépenses apportant une plus-value à la chose.

Patrimoine financier

Nature de l'investissement :

Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine financier

Budget 2010 : 860'000 francs	Comptes 2010: 826'280 francs	Δ : 33'720 francs

Principaux investissements

06.11 Immeubles locatifs du patrimoine financier

Rue de l'Evole 37 / Immeuble locatif :

Rénovation de deux appartements et distribution eau *64'000.–*

Rue des Moulins 37 / Immeuble locatif, culturel et commercial :

Pose plafond phonique au CAN (Centre d'Art Neuchâtel)	*20'000.–*
Changement locataire Chauffage Compris	*16'000.–*

Quai du Port / immeuble locatif :

Remplacement ventilation et mises aux normes à la cuisine LNM	*58'000.–*

Divers :

Rénovation de 10 appartements	*268'000.–*

Patrimoine administratif

Nature de l'investissement :

Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif

Budget 2010: 1'040'000 francs Compte 2010 : 1'323'976 francs Δ : -283'976 francs

Principaux investissements

06.21 Immeubles locatifs du patrimoine administratif

Av. DuPeyrou 1 & 3 / Hôtel DuPeyrou :

Participation à la rénovation du restaurant par M. Penlington, divers aménagements en entretien différé	*48'000.–*
Modernisation chambres froides et congélation	*15'000.–*

Passage Max-Meuron 6 / Bureaux :

Nouvelle mise en passe	*33'000.–*

06.31 Bâtiments administratifs

Hôtel communal, fbg de l'Hôpital 2 :

Création de bureaux dans l'ancien appartement du concierge	*40'000.–*

Police, fbg de l'Hôpital 6 :

Rénovation de 12 bureaux	*39'000.–*

Bâtiments du giron communal :

Nouvelle mise en passe	*46'000.–*

06.39 Ecoles enfantines et primaires

Promenade Nord :

Réfection passage ouest	*14'000.–*

06.41 Collège latin

Remplacement détection incendie	*75'000.–*
Démolition citerne	*14'000.–*

06.42 Musées

Musée d'art et d'histoire :

Création w.-c. handicapés, réfection w.-c. rez-de-chaussée	*70'000.–*

Musée d'ethnographie

Assainissement chauffage et ventilation	*101'900.–*
Assainissement vitrages corps central	*25'000.–*

Galerie de l'histoire

Réfection complète de la toiture et réfection

du mur d'enceinte nord (2010-2011) *164'291.–*

09.06 Contributions scolaires

Collège des Terreaux :

Entretien différé (ferblanterie, toiture, cheminée, etc.) *110'000.–*

Nature de l'investissement :

Crédit de construction

Budget 2010 : 350'000 francs Compte 2010 : 291'880 francs Δ : 58'120 francs

Selon le Règlement général de la Commune de Neuchâtel (du 17 mai 1972).

« Art. 151.- [1] Les crédits de construction annuels comportent une enveloppe de dépenses devant permettre de réaliser avec souplesse les compléments d'équipement commandés par les circonstances ».

35510**. Démolition du pavillon, rue Jehanne-de-Hochberg 13**	Crédit	Dépense 10
Crédit du 01.07.2010	**130'000**	**120'130**

35528**. Démolition des pavillons, avenue du Mail 65**	Crédit	Dépense 10
Crédit du 01.07.2010	**110'000**	**60'615**
Ces anciens pavillons scolaires du Mail et de la rue Jehanne-de-Hochberg, désaffectés de leur fonction scolaire depuis de nombreuses années, étaient loués à des artistes (peintres, plasticiens, théâtres). De par leur situation et le manque de présence humaine, ces derniers ont été régulièrement soumis à de forts actes de vandalisme. Par souci de sécurité, il a été décidé de les déconstruire. Des travaux de désamiantage ont dû être entrepris. Pour les pavillons du Mail, nous avons dégagé une importante économie car la chaussée sur laquelle étaient posés les pavillons n'a pas nécessité de réfection, cette dernière étant, contre toute attente, en parfait état de conservation.		

35648**. Réfection de l'enveloppe et toiture plate, fbg du Lac 5**	Crédit	Dépense 10
Crédit du 15.09.2010	**110'000**	**111'134**
Afin d'accueillir les juges d'instruction dans les locaux du faubourg de l'Hôpital 6 (5 et 4ème étage), sur les deux étages de bureaux administratifs de la police locale, les occupants ont dû être déménagés dans les locaux ex-SIS situés entre les bâtiments faubourg du Lac 5 et faubourg de l'Hôpital 6. Le rafraichissement de ces locaux était indispensable, mais, pour pérenniser cet investissement, il a été procédé à un assainissement complet de l'enveloppe de cette bâtisse qui présentait de graves problèmes d'infiltrations et de déperdition thermique. Les travaux ont été menés avec succès dans un laps de temps de deux mois, juste avant la fin de l'année.		

Nature de l'investissement :

Crédits d'investissements

Conformément à l'article 16 du règlement d'administration interne de la Ville de Neuchâtel (du 12 août 2009), la section de l'Urbanisme et de l'Environnement a notamment comme attribution "la mise à disposition, sauf décision contraire du Conseil communal, de ses services au profit de la section responsable d'une construction nouvelle ou d'une transformation de bâtiments publics ; dans ce cas, la direction bénéficiant du concours de la section de l'Urbanisme reste seule responsable du dossier". Les prestations du Service des bâtiments sont facturées en cas de projets dont les charges sont imputables à des tiers et il en va de même pour les prestations d'études.

Dans le cadre des crédits d'investissements (à l'appui de rapports ou dans le cadre des budgets annuels d'entretien lourd des bâtiments des patrimoines administratif et financier), certaines prestations sont mandatées à des bureaux d'études ou à des bureaux d'architecture. C'est notamment le cas suite à des concours d'architecture ou des appels d'offres sur invitation, lorsqu'il n'existe pas les compétences internes suffisantes ou lorsqu'il y a un

manque de ressources humaines nécessaires. Le Service des bâtiments, en charge de la réalisation de ces investissements ou du suivi de ces derniers, peut officier pour l'ensemble des services communaux.

Urbanisme

OIBT 31976. **Mise aux normes**	Crédit	Budget 10	Dépenses 10	Dépenses Totales
Crédit du 12.01.2009	**1'700'000**	**484'000**	**336'700**	**1'298'702**
La législation fédérale exige que les installations électriques à basse tension (400-230V) soient contrôlées à intervalles réguliers. La nouvelle Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT), du 7 novembre 2001, a transféré aux propriétaires la responsabilité de faire exécuter ce contrôle ainsi que la remise en état éventuelle des installations.				

Rue du Château et de la Collégiale 35353**. Crédit pour l'assainissement des enveloppes des bâtiments rue de la Collégiale 2 à 10 et du Château 18 et 20**	Crédit	Budget 10	Dépenses 10
Crédit du 29 mars 2010	**1'500'000**	**450'000**	**403'957**
Cette intervention vise à garantir la pérennité des bâtiments de la fin du XVIe siècle pour les prochaines décennies et permettre de répondre aux normes actuelles en matière d'économies d'énergie et de redorer l'image d'un îlot représentatif du patrimoine historique de la ville. Les travaux prévus sont l'isolation de la toiture, le remplacement de la couverture, des fenêtres, du chauffage ainsi que la réfection des façades. L'assainissement est planifié de 2010 à 2012. Le Service des bâtiments officie en tant que représentant du maître de l'ouvrage, la direction des travaux ainsi que la direction architecturale appuyé par le Service cantonal de la protection des monuments et des sites. Une première étape a été exécutée en 2010, la suite est prévue pour 2012. Durant l'année du Millénaire, aucuns travaux n'auront lieu en ville.			

Affaires culturelles/Urbanisme

La Collégiale 30837**. Restauration et mise en valeur de la Collégiale**	Crédit	Budget 10	Dépenses 10	Dépenses Totales
Crédit du 30.06.2008	**8'300'000**	**1'920'000**	**855'026**	**1'511'208**
Les travaux ont débuté au printemps 2009. Les premières investigations se déroulant comme prévu par l'installation de chantier et la pose des échafaudages, des fouilles archéologiques dans le cloître et des investigations complémentaires au niveau de l'enveloppe de l'église. Nous avons pris du retard sur les travaux liés à la problématique des marchés publics. En effet, nous sommes dans l'attente depuis le 15 juillet 2010 d'une décision du tribunal administratif suite au dépôt d'un recours contre la décision d'adjudication des travaux de conservation et restauration des façades. La décision du TA devrait être connue début février 2011. Suite à ce recours, les travaux ont encore pris du retard. Il est actuellement impossible de réévaluer le calendrier des travaux. Il est à relever que nous avons bénéficié d'un versement de subventions de l'Etat et de la Confédération s'élevant à 150'000 francs pour les années 2008 et 2009 et de 1'030'000 francs pour l'année 2010.				

Jeunesse et intégration

Collège des Terreaux 32817. **Rénovation du collège, étape 2**	Crédit	Budget 10	Dépenses 10	Dépenses totales
Crédit du 02.04.2007	**1'800'000**	**0**	**724'870**	**1'685'785**
Conformément aux indications données dans le rapport de gestion de l'exercice 2009, les travaux se sont terminés en décembre 2010. Les dernières factures n'étant pas encore toutes rentrées, le bilan de cette opération sera porté au rapport de gestion de l'exercice 2011 Le Service des bâtiments officie en tant que représentant du maître de l'ouvrage, il suit la direction des travaux ainsi que la direction architecturale.				

Collège de la Promenade 35347**. Collège de la Promenade Sud. Rénovation complète. Av. du 1er -Mars 2b.**	Crédit	Budget 10	Dépenses 10	Dépenses totales
Crédit du 07.06.2010	**4'790'000**	**3'090'000**	**828'707**	**828'707**
Depuis juillet 2010, le collège subit sa plus grande transformation depuis 1963, année de sa construction. Ces travaux permettront de mettre aux normes le bâtiment (OIBT, sécurité, parasismique) et la création de deux salles de classes supplémentaires, un assainissement énergétique de l'enveloppe et la pose de panneaux solaires photovoltaïques. Les travaux vont bon train et ils devraient être terminés pour l'arrivée de la caravane du cirque Knie en juillet. Les dépenses 2010 sont nettement en dessous du budget. Ceci est simplement dû à un déphasage entre le moment de l'élaboration du budget 2010 (juillet 2009) qui prévoyait un début des travaux au mois de mars 2010, soit un décalage de quatre mois. Le Service des bâtiments officie en tant que représentant du maître de l'ouvrage, il suit la direction des travaux ainsi que la direction architecturale.				

Collège des Parcs 35509. **Transformation de salles de classes au collège des Parcs**	Crédit	Budget 10	Dépense 10
Crédit du 07.06.2010	**252'000**	**0**	**238'645**
Le concordat HarmoS est entré en vigueur le 1er août 2009. Dans ce cadre, une classe au premier étage doit être agrandie à l'extrémité de l'école. Les travaux consistent principalement en l'ouverture du mur porteur qui sépare le hall de la salle de classe.			

6. Gérance des bâtiments

6.1 Organisation

6.1.1 Rappel, rapport de gestion 2009

Dans le rapport de gestion relatif aux comptes 2009, nous avions décrit un certain nombre de problèmes comptables constatés à la gérance.

Nous avions alors écrit :
(…) « *Une analyse approfondie sera effectuée prochainement et différentes mesures, notamment organisationnelles, seront prises afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise. En effet, une analyse succincte a montré que cette situation était liée à plusieurs éléments, notamment un manque de personnel, un suivi parfois inapproprié des dossiers ainsi qu'un manque de contrôle.*

***Personnel**. Durant de nombreuses années, la comptabilité de la Gérance des bâtiments était assurée sur la base d'un mandat à 20 %. Ce pourcentage n'était pas suffisant, d'où les importants retards constatés dans l'établissement des décomptes de charges. Cette situation a été corrigée en 2008 avec l'engagement d'un employé comptable à 70 %.*

***Suivi des dossiers**. D'une manière générale, les dossiers de la Gérance des bâtiments n'ont pas fait l'objet d'un suivi approprié au cours de ces dernières années, notamment dans le domaine des décomptes de charges.*

***Conduite.** Le manque de suivi des dossiers aurait dû être identifié plus rapidement. Les contrôles nécessaires n'ont pas tous été effectués. Cependant, il faut relever que ces éléments ont été découverts à l'interne et transmis par la voie de service au Conseil communal.*

Nous sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires pour que les problèmes rencontrés ne se reproduisent plus. Une analyse complète des processus qui ont mené à ces erreurs est en cours. Les enjeux liés à la politique du logement notamment demandent de pouvoir compter pleinement sur une gérance performante, avec une organisation et un fonctionnement efficients.

Il faut retrouver une exigence de la qualité. Nous avons la ferme volonté de rétablir la situation durant l'année 2010. En ce qui concerne le CIES, la situation sera clarifiée pour le budget 2011.

Il s'agira, de manière générale, d'améliorer les processus comptables en lien et avec l'appui des services financiers. Les résultats de la réorganisation de la gérance des bâtiments et de ses processus financiers seront décrits dans le rapport de gestion 2010 (voir également le postulat no 140, du 27 juin 2005, de M. Philippe Ribaux et consorts, relatif à la Gérance des bâtiments de la Ville). » (…).

6.1.2 Processus et actions menées en 2010

En 2010, les réponses apportées se situent sur trois niveaux :

- Entretiens avec l'administrateur des bâtiments en vue de tirer les enseignements des problèmes constatés et de poser les exigences professionnelles liées cette fonction.
- Clarification des fonctions cadres de l'Urbanisme et de l'organisation générale de la section.
- Clarification des processus comptables de la gérance, ainsi que de son organisation et son fonctionnement.

6.1.3 Entretiens avec l'administrateur

Au terme d'une série d'entretiens initiée en janvier 2010 et qui réunissait l'administrateur, les chefs du service juridique, des ressources humaines et le directeur de la section, une convention a été signée au mois de mai. Souhaitant se consacrer à d'autres activités, l'administrateur a décidé de prendre une retraite anticipée au 31 décembre 2010.

6.1.4 Clarification des fonctions cadres de l'Urbanisme et de l'organisation générale de la section

Pour mener à bien ce travail de clarification, la direction a sollicité un accompagnement du cabinet de conseils en matière de ressources humaines et de gestion de compétences (CBVA), ainsi que d'un expert en analyse institutionnelle.

Plusieurs objectifs ont été définis :

- Clarifier les fonctions des cadres, en termes de champs d'action et de responsabilités, de compétences et de marge de manœuvre.
- Mettre en place un fonctionnement efficient, par un pilotage stratégique et un suivi opérationnel des dossiers.
- Améliorer les processus décisionnels et la transmission de l'information.
- Favoriser un management proche des collaborateurs et au service des missions à accomplir.
- Mettre en place une organisation efficace à la gérance des bâtiments.
- Mieux utiliser et valoriser les compétences des cadres et des employés.
- Améliorer le suivi des processus comptables et de la gestion des locataires.
- Renforcer, si nécessaire, les ressources humaines dans les services où un sous-effectif serait constaté.

Dans ce processus, les attentes de la direction étaient les suivantes :

- Travailler avec des équipes (cadres et collaborateurs) qui fonctionnent de manière efficiente afin de répondre aux défis posés par les politiques du logement, de l'entretien du patrimoine et des enjeux urbains.
- Privilégier une relation directe avec les chefs de service responsables de l'entretien, du logement et des projets d'aménagement urbain.
- Disposer d'un soutien pour le pilotage des dossiers importants en termes d'analyse stratégique, d'interface politico-administrative, de relations avec les autres services, etc.
- Mettre en place un état major permettant un fonctionnement dynamique et efficace.

En juillet, le Conseil communal a validé les options suivantes :

- Dès janvier 2011, intégration de la gérance des bâtiments dans un nouveau service : **le Service des bâtiments et du logement**. Ce nouveau service permettra de renforcer les synergies existantes tout en créant de nouveaux modes de fonctionnement et une meilleure cohérence entre les politiques menées en termes de logement et d'entretien du patrimoine.

- Repourvoir le poste de gérant, suite au départ à la retraite anticipée du titulaire à la fin 2010.

- Enfin, la Section de l'Environnement s'appellera dorénavant **section de l'Urbanisme et de l'Environnement.**

En termes d'organisation du travail, des modifications ont été apportées pour améliorer le suivi des dossiers et favoriser une qualité de travail entre les cadres eux-mêmes et entre ces derniers et la direction, notamment via des séances de pilotage hebdomadaires ou mensuelles, selon les services concernés.

Dès le mois de septembre, une réflexion a été initiée pour actualiser les cahiers des charges des cadres de l'Urbanisme. En lien avec la mise en place des nouvelles responsabilités, de nouveaux cahiers des charges seront définis en 2011, accompagnés d'évaluation de fonction si nécessaire.

Il s'agira également de poursuivre le processus initié, mais au niveau des services cette fois, notamment en actualisant les cahiers des charges des collaborateurs, et en clarifiant leur organisation et fonctionnement. Un travail participatif sera ainsi mené.

Une séance d'information a été organisée à l'aula du MHN en octobre afin que l'ensemble du personnel de la section soit conscient des enjeux actuels et futurs et dispose d'informations claires sur le processus initié. Ce type de rencontre, qui favorise des échanges fructueux, aura lieu annuellement.

Afin de définir une politique durable du logement pour notre Ville (social, économie et environnement), un groupe de travail inter-services a également été institué fin 2010. Il sera une ressource pour le Conseil communal, ainsi que pour les travaux de la Commission législative du logement des affaires immobilières. Les enjeux sont importants. La fin des subventions fédérales (LCAP), le faible taux de vacance, l'évolution démographique ainsi que l'impact des loyers sur les ménages doivent inciter notre Ville à clarifier sa politique du logement et à être active dans la recherche de solutions. L'objectif est de permettre une réflexion transversale constructive et de pleinement prendre en considération les trois volets énoncés ci-dessus.

6.1.5 Clarification des processus comptables liés à la gérance des bâtiments

Plusieurs mesures ont été prises en 2010 :

- La signature collective à deux a été mise en place sur le compte bancaire au nom de « prévoyance.ne », compte auquel la gérance des bâtiments a accès dans le cadre du mandat de gérance passé entre la Ville et la caisse de pensions. Ce processus permet de mieux vérifier le contenu des opérations avant leur validation.

- La mise en place de séances bimensuelles avec l'architecte-urbaniste communal, l'administrateur des bâtiments et l'employé comptable dans le but d'améliorer le suivi des

différentes étapes du budget et des comptes, la préparation des sous-commissions financières et le suivi des débiteurs douteux.

- L'organisation de séances avec les services financiers, concernant notamment :
  1. les taux d'intérêts internes facturés, taux qui ne correspondraient pas totalement aux dispositions du droit du bail (réflexion en cours),
  2. le transfert des subventions HLM versées par la Ville des Services financiers à la section de l'Urbanisme (réalisé pour le budget 2011) ;
  3. la mise en place de nouveaux comptes de chauffage de bilan (un compte par immeuble) afin d'assurer un meilleur suivi des décomptes de charges ;
  4. l'organisation des processus pour répondre aux demandes de « prévoyance.ne » dans le traitement des données financières accompagnés de modifications du logiciel SAINet en collaboration avec le CEG.
- La participation au Groupe de travail (GT) piloté par les Services financiers concernant la description des processus avec les logiciels Visio et MémoTIC ; ces processus doivent être validés par le Conseil communal ;
- La réalisation, au sein du GT interne à la gérance, des processus liés à l'enregistrement des BVR, aux rappels, aux mises en demeure, aux résiliations de bail et aux actes de défaut de biens ;
- Le transfert aux Services financiers des actes de défauts de biens (ADB) de la gérance afin d'en assurer un suivi centralisé au niveau de la Ville via le logiciel Cash-in.

6.1.6 Mandat « prévoyance.ne »

En juin, il n'était pas certain que « prévoyance.ne » allait renouveler pour 2012 le mandat de gérance actuellement confié à la Ville. Cette incertitude n'étant pas sans conséquence, car liée au taux d'engagement du nouveau gérant.

La Ville a dû argumenter pour garder ce mandat. Les raisons pour lesquelles nous estimons être à même de fournir des prestations de qualité sont les suivantes :

- Proximité géographique entre la gérance de la Ville et les bâtiments sous mandat.
- Départ du gérant permettant ainsi une réorganisation du service concerné.
- Intégration de la gérance dans un service des bâtiments et du logement, qui est encadré par l'actuel chef du service des bâtiments dès le 1er janvier 2011, ce qui permettra de renforcer les prestations techniques déjà engagées entre les deux services.
- Renforcement du suivi de la comptabilité par un nouvel employé comptable depuis 2008 (poste vacant durant 5 ans) et du contrôle financier au niveau Ville.
- Qualité de l'équipe en place, à savoir une collaboratrice socio-administrative à 70 %, un employé comptable à 70 % et deux réceptionnistes–téléphonistes à 50 %, avec l'engagement d'une employée de gérance à 80 %, poste repourvu par une personne expérimentée et compétente, suite au départ de l'ancienne titulaire.
- Mise au concours d'un poste de gérant d'immeubles afin de remplacer l'administrateur.

Le 3 septembre 2010, « prévoyance.ne » renouvelait sa confiance à la Ville en signant un nouveau mandat de gérance portant sur la gestion de 19 immeubles.

6.1.7 Engagement d'un nouveau gérant

Après une première mise au concours du poste, aucune candidature ne remplissait les exigences requises, notamment la possession d'un brevet fédéral de gérant d'immeubles.

Nous avons alors immédiatement pris la décision de relancer l'appel à candidature, tout en prenant contact avec une gérance privée avec laquelle la Ville entretient de bonnes relations depuis de nombreuses années, pour disposer d'un soutien et de conseils.

Il nous fallait assurer le pilotage de la gérance, le temps de trouver un responsable, et aussi de procéder à une analyse pratique afin de faire évoluer la gérance de la Ville et, une fois le responsable en poste, éventuellement assumer un accompagnement durant quelques mois.

Jusqu'à ce que la situation de l'engagement d'un gérant soit clarifiée, un groupe de suivi « gérance » a également été constitué. Il était composé des collaborateurs concernés, de l'architecte-urbaniste communal et du directeur et était piloté par le futur chef du Service des bâtiments et du logement. Des représentants de la gérance privée y participaient également. La priorité étant d'assurer le fonctionnement dès les premiers mois de l'année.

L'analyse des problèmes a également été effectuée et les pistes d'actions étudiées avec un double regard : celui des collaborateurs et celui de la gérance privée.

Suite à la deuxième annonce, le Conseil communal a validé l'engagement d'un nouveau gérant, jusqu'alors gérant des immeubles de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Cette candidature répondait en tous points à nos exigences et à nos attentes.

D'ici son entrée en fonction début avril, un dispositif de transition a été mis en place. Piloté par le chef de service des bâtiments et du logement, il consiste en une augmentation du temps de travail de deux collaboratrices de la gérance et d'une présence, sur mandat, de l'ancien gérant. C'est un soutien précieux de sa part, notamment pour les remises d'appartement et le suivi de certains dossiers en phases finales. Il est vrai que l'ensemble des personnes de la gérance s'engage intensivement et que cette période est loin d'être facile, tant la charge de travail est lourde.

6.1.8 Organisation et fonctionnement de la gérance

En 2011, le processus initié continue à se développer. Plusieurs chantiers vont également évoluer. Sont notamment concernés :

- La mise à jour des dossiers et la traçabilité du suivi.
- La réorganisation spatiale de la gérance, actuellement en mode « open space », afin de garantir une plus forte identité et visibilité, tout en améliorant l'accueil.
- La clarification et la redistribution des tâches de chaque collaborateur.
- La récolte et la mise en forme des informations encore en main de l'ancien gérant.
- La mise en place d'un système de fonctionnement actualisé.
- La recherche d'optimisation des ressources informatiques,
- L'identification plus fine des disfonctionnements en vue de leur traitement par le nouveau gérant, avec la mise en place d'une « feuille de route ».
- La compréhension et l'analyse des principaux mécanismes liés à la gestion du service.

- La clarification des responsabilités dans le traitement des dossiers présentant des arriérés de loyers importants (collaboration entre la gérance, la direction, le Service juridique et les Services financiers).

Avec la venue du nouveau gérant, les questions organisationnelles et de fonctionnement vont aussi être traitées de manière plus approfondie, sur la base du travail déjà en cours. Afin que la gérance fonctionne de manière optimale, il est indispensable qu'elle puisse compter sur un effectif suffisant. L'analyse menée actuellement, sur l'adéquation entre les tâches et les ressources à disposition, révèle un manque en personnel. Le moment venu, il s'agira d'être conséquent et de doter la gérance des moyens adéquats et nécessaires à l'accomplissement de la mission qui lui a été attribuée.

6.2 Situation générale

A fin 2010, la gérance s'occupe de 569 logements (95 immeubles), 161 locaux commerciaux et 358 objets divers (places de parc, jardins, vitrines), répartis comme suit :

Objets	Ville	FMPA	Prévoyance.ne	TOTAUX
Immeubles locatifs	70	3	19	**92**
Logements	292	103	174	**569**
Locaux commerciaux	147	2	12	**161**
Locatifs administratifs	31			**31**
Jardins	22			**22**
Vitrines	13			**13**
Places de parc	234		82	**316**
TOTAUX	**809**	**108**	**287**	**1204**

Les 292 appartements, propriété de la Ville, ne représentent que 1,56 % du parc immobilier communal (18'647 logements à fin 2010).

Malgré une légère amélioration, le marché immobilier communal se trouve toujours en situation de pénurie de logements vacants, pour la dixième année consécutive, avec un taux de 0.53% contre 0.45% en 2009.

Si la situation de pénurie diminue globalement dans le canton (1.3% au lieu de 1.09% en 2009), c'est en raison des taux affichés par les districts du Val-de-Travers (1.52%), de La Chaux-de-Fonds (2.01), mais surtout du Locle (4.69%).

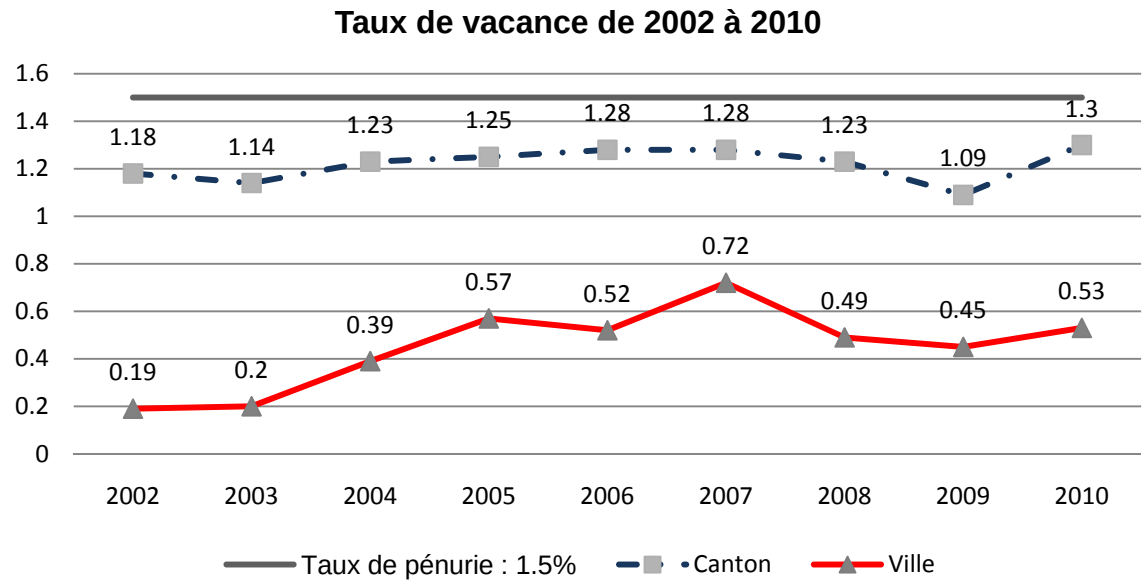

Source : Office de la statistiques cantonales – www.ne.ch/stat

Durant cette même période, la ville de Neuchâtel a vu sa population augmenter de 154 habitants, portant celle-ci à 32'973 habitants.

6.3 Appartements octroyés

Le nombre de résiliations s'est élevé à 51 en 2010, ce qui donne un taux de rotation de 9%, détaillé comme suit :

Logements propriété de la Ville :	10.3% (baux résiliés : 30)
Logements propriété de « prévoyance.ne »:	8.6% (baux résiliés : 15)
Logements propriété de la FMPA :	5.8% (baux résiliés : 6)

6.3.1 Logements propriété de la Ville : critères d'attribution

Priorité est donnée aux habitants de la ville et/ou aux personnes qui y exercent leur activité professionnelle.

- Taux d'occupation : nombre d'occupants en fonction du nombre de pièces (ex. minimum 3 personnes pour un logement de 4 pièces).
- Situation personnelle et urgence (perte du logement, séparation brutale, fin de bail, demandes de partenaires sociaux – Services sociaux, Caritas, CSP, Pro Infirmis, etc.).
- Analyse du taux d'effort (montant du loyer par rapport au revenu : les loyers modestes sont destinés aux ménages à bas revenu).
- Estimation solvabilité (montant du loyer par rapport au revenu / examen de l'endettement le cas échéant).
- D'autres exemples permettent de constater que la politique d'attribution a été modifiée au cours des années (soit depuis 2003). Les instructions et les directives ont changé avec le temps (par exemple, il n'y a plus de priorité pour les employés communaux). Il est rappelé qu'auparavant les employés communaux avaient l'obligation d'être

domiciliés sur le territoire communal, notre Autorité octroyant même à cet effet une prime de résidence.

Lorsqu'aucune urgence n'est en cours, la liste d'inscriptions est consultée (selon critères précités). Si des appartements demeurent non loués pendant un certain temps, des annonces sont publiées dans « Vivre la Ville » et le journal "l'Express".

Sur les trente baux résiliés, cinq logements ne sont pas encore reloués au 31 décembre 2010, dont deux logements en duplex à la rue de Pierre-à-Bot. La résiliation des trois autres logements n'est parvenue qu'à fin décembre pour le prochain terme. Le nombre de résiliations comprend également les changements de locataires du logement d'urgence qui a été loué à trois reprises. La gérance a résilié deux baux à loyer pour non paiement de loyer.

Comme le démontre le graphe ci-dessous, qui prend en considération les vingt-deux logements reloués, la majorité d'entre eux comprend entre 2 et 4.5 pièces.

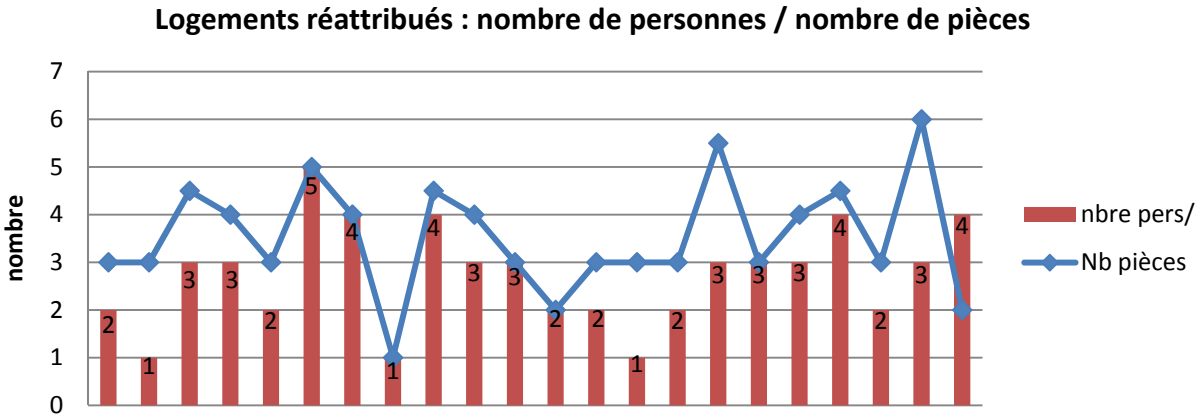

En règle générale, les appartements de 3 pièces sont attribués aux ménages d'au moins deux personnes, les 4 pièces aux ménages de trois personnes ou plus, etc. Cas particulier et exceptionnel, le logement vétuste de 6 pièces a été attribué en l'état aux sous-locataires en place (trois personnes).

6.3.2 Les modalités d'augmentation des loyers

En cours de bail, une augmentation ne peut être signifiée que lorsqu'il y a une variation du taux hypothécaire, de l'indice des prix à la consommation (IPC) des frais d'entretien, lorsqu'il est introduit des prestations supplémentaires du bailleur ou si des travaux à plus-value sont réalisés. L'entretien différé ne peut être considéré comme une plus-value. Dans ce dernier cas, le retard d'entretien est tellement important que l'entretien différé n'est plus répercutable, car non défini comme travaux d'investissement.
La gérance communale n'a jamais résilié un bail à loyer pour cause de changement de situation financière, familiale ou personnel de ses locataires, sauf pour les appartements contrôlés, par exemple HLM et logements soumis à la LCAP.

6.4 Demandes de logements

La gérance propose aux personnes en recherche de logement de s'inscrire pour figurer sur une liste d'attente. Cette liste est consultée lorsque des logements deviennent vacants et, selon les urgences, critères d'attribution, besoins, possibilités financières et nombre de personnes, les ménages sont contactés pour visiter l'objet en question.

Sans prendre en considération les demandes concernant la FMPA, 363 pré-inscriptions ont été enregistrées, contre 364 inscriptions en 2009.

Pour rester inscrits au terme des trois mois de validité de l'inscription, les demandeurs peuvent la renouveler sur simple demande orale. Entre quatre-vingt et cent inscriptions restent actives en moyenne. Ainsi, au 31 décembre 2010, quatre-vingt-une demandes sont valides.

6.4.1 Nombre de pièces

92.5% des demandeurs recherchent des appartements de 2 à 4.5 pièces.

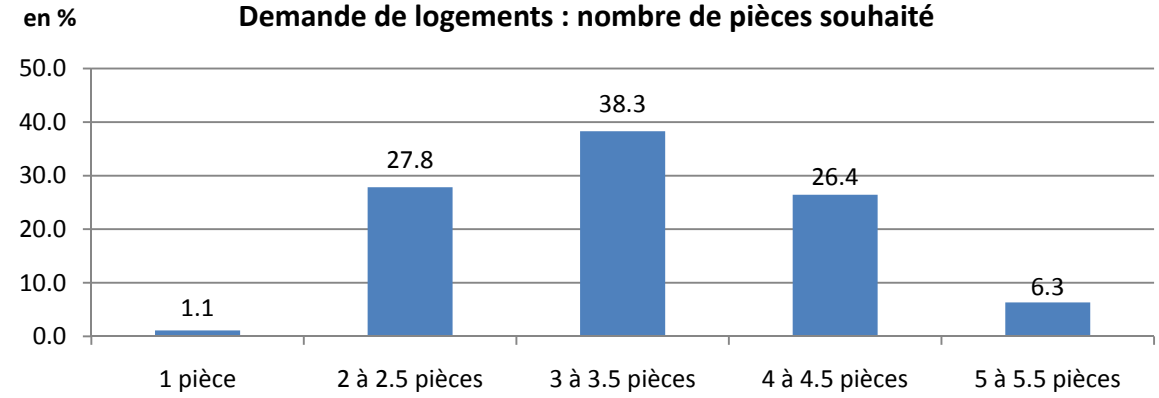

6.4.2 Nombre de personne(s) dans les ménages :

- 57.5% des ménages sont composés d'une ou deux personnes ;
- 31.4% de trois ou quatre personnes ;
- 11% de cinq personnes ou plus.

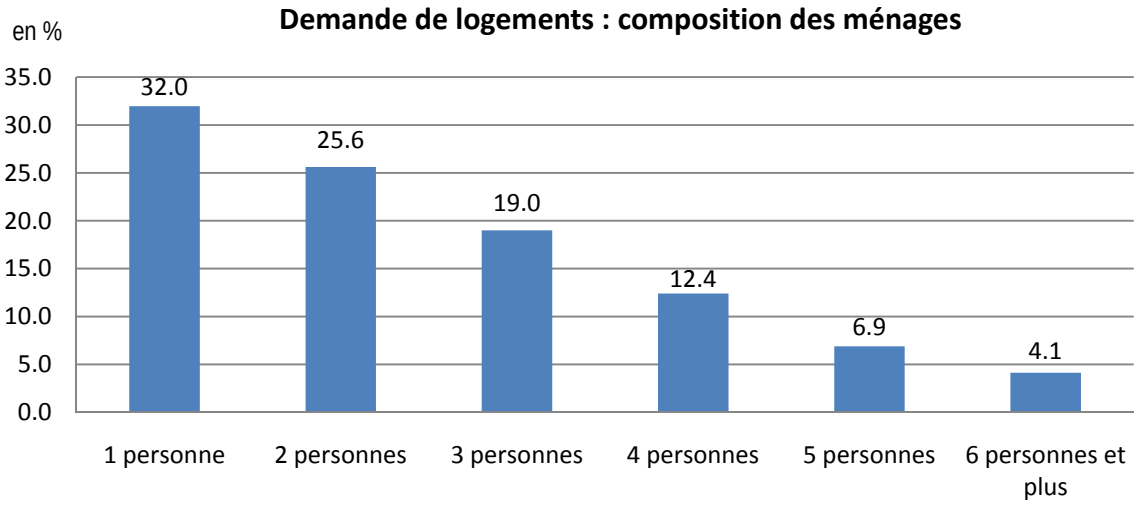

6.4.3 Autres indications sur les « demandeurs » :

- 30% annoncent faire l'objet de poursuites.
- 47% ne dépendent pas d'une aide sociale (Services sociaux, Caritas, CSP, etc.) alors que 24% le déclarent et 29% ne l'indiquent pas.

- 68% habitent déjà dans la commune ; 18% demeurent dans le canton et 6% hors canton. Le solde, plus de 8%, constitue les personnes enregistrées comme étant sans adresse personnelle.

6.4.4 Personnes en situation de grande précarité et/ou sans adresse personnelle

Il est extrêmement délicat de classifier des ménages selon l'urgence de leur situation pour l'obtention d'un logement. Si le terme SDF signifie effectivement « sans domicile fixe », la Ville de Neuchâtel n'a pas connaissance de personnes « à la rue » et y dormant, même si certaines n'ont pas d'adresse privée et vivent dans un camping, dans un local ou un atelier, à l'hôtel, chez des connaissances.

Il y a lieu également de différencier les situations d'urgence immédiate (présentes, déjà en vigueur) de celles prévues (futures, même proches).

En 2010, trente demandes (dix-sept ménages avec enfants, dont quinze familles monoparentales, quatre couples sans enfants et sept personnes seules) provenaient de personnes ou ménages dans des situations d'extrême urgence, qui, par obligation, se trouvaient logées pour 7 à l'hôtel, 2 dans un atelier ou au camping, 3 dans un foyer ou en sortie d'hôpital, 6 chez des connaissances, 4 couples en situation de séparation conjugale brutale (violences conjugales), 2 en fin de sous-location et expulsion (fin de mois) et 6 sans données précises.

La gérance communale a pu reloger un tiers de ces familles ou personnes (10), tandis que deux ont annoncé avoir trouvé un logement par une autre source et douze n'ont pas renouvelé leur inscription. Dans la mesure du possible, des recherches de logement sont effectuées par le biais d'un réseau constitué, notamment, de gérances publiques et institutionnelles, pour tenter de trouver une solution rapide et convenable.

Vingt-huit autres ménages se sont inscrits après avoir reçu une résiliation de bail à loyer pour des raisons de rénovation, de changement de permis de séjour (Office de l'asile et des réfugiés), de non paiement de loyer ou après avoir résilié leur contrat parce que l'appartement est devenu trop exigu (ex. 1.5 pièce pour 4 personnes) ou trop cher (fin des subventions – Denis-de-Rougemont / Pierre-à-Bot).

6.4.5 Constatations

L'accès au logement pour les ménages en situation précaire, soit au bénéfice de l'aide sociale, au chômage, les « working poors », les personnes endettées, les familles monoparentales ou nombreuses, continue d'être préoccupant. D'autres facteurs, tels que la nationalité et le type de permis de séjour, pénalisent certaines catégories de la population.

Le manque chronique de logements à loyer modéré, les conditions d'octroi toujours plus strictes des gérances et propriétaires privés, la pénurie, la hausse constante des loyers des appartements vacants, l'encadrement insuffisant (selon les gestionnaires immobiliers) des personnes à l'aide sociale, entravent l'accès au logement des personnes en difficulté et accentuent leur sentiment d'insécurité et de précarité.

Une autre catégorie de personnes, en âge AVS, découvre les limites de l'accès au logement : celles dont le revenu est trop élevé pour entrer dans les critères des fondations de logements protégés, mais qui n'ont cependant pas une capacité financière suffisamment élevée pour prétendre à un logement. Suite à un accident ou à une maladie, pour des raisons de rapprochement de leurs familles, pour des raisons de mobilité quelque peu réduite ou simplement en raison de leur grand âge, des aînés souhaitent venir ou rester vivre en ville où

les transports publics, la proximité des magasins, les possibilités de relations sociales sont favorables.

Dans la première quinzaine du mois de janvier, cinq demandes pour des appartements protégés ont dû être refusées par la gérance, les conditions d'octroi de la Fondation n'étant pas remplies (revenus trop élevés). Si ces personnes ont reçu la proposition de s'inscrire sur la liste d'attente des logements de la Ville, la déception de ne pas pouvoir bénéficier d'un logement protégé et l'incompréhension de l'inexistence de logements protégés pour la classe moyenne en ville de Neuchâtel se sont faites largement ressentir.

Nombreux sont les seniors qui veulent conserver leur autonomie, leur indépendance, leur liberté d'action et de mouvement tout en se souhaitant entourés, sécurisés, tranquillisés et ce, quels que soient leurs moyens financiers.

Il est indispensable de créer des logements pour cette partie de la population dont le nombre augmentera ces prochaines années ; les enfants du baby boom, nés dans les années 50 à 60, arriveront à l'âge de la retraite ces prochaines années. Alors que les +65 ans représentent 17.8% en 2010, ce chiffre passera à 25.3% en 2040[1].

L'espérance de vie constitue un critère non négligeable qui devrait influencer la typologie et le genre de logements recherchés et à réaliser. Si en 2010, l'espérance de vie à la naissance est de 79.4 ans pour les hommes et de 84.3 ans pour les femmes, les hypothèses indiquent que les femmes atteindront 88 ans en 2040 et les hommes 83.8 ans.

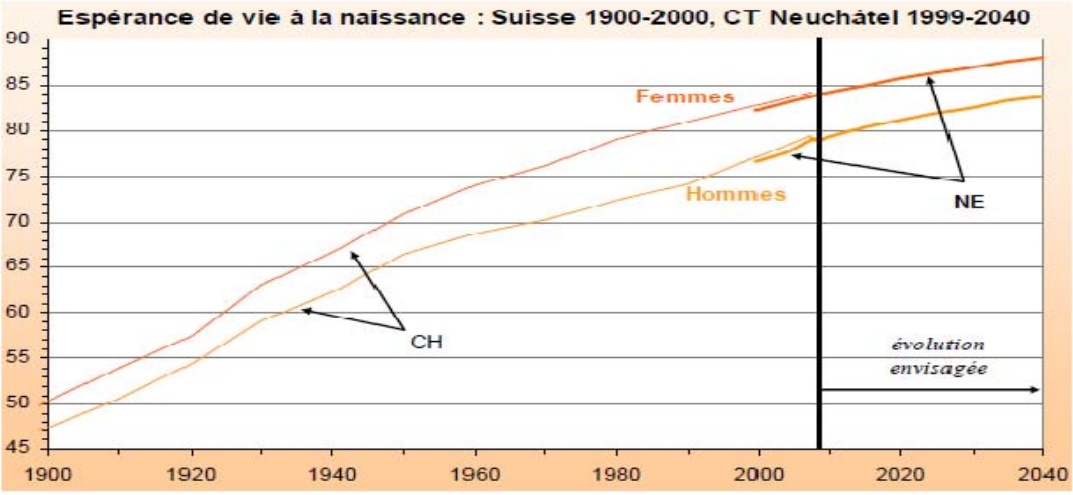

Source : Perspectives de la population 2009-2040, SCRIS

6.5 Appartements subventionnés

Pierre-à-Bot 30-32, propriété de la Ville

La Convention tripartite, qui implique un partage des coûts des anciennes subventions cantonale et communale entre le propriétaire, le Canton et la Commune, est valable jusqu'à fin 2012, la prise en charge de l'aide individuelle intervenant pendant une période maximale de trois ans (jusqu'au 31 décembre 2013). Les nouveaux locataires ne sont pas concernés par la convention et n'obtiennent donc aucune subvention.

[1] Perspectives de la population 2009-2040, Canton de Neuchâtel, août 2010, rapport élaboré sur mandat de l'Economie et de l'Office de la statistique du canton de Neuchâtel par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques Vaud (SCRIS)

Le coût annuel de cette convention, pour Pierre-à-Bot, s'élève approximativement à 30'000 francs (part propriétaire et part commune). Ce montant n'inclut pas les subventions AS IV versées par les personnes à l'AI, à l'AVS ou en formation, selon les règles de la LCAP (loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété).

Une comparaison entre les loyers des logements vacants (statistiques des logements vacants au 1er juin 2010 par l'Office cantonal de la statistique – OCS), les loyers recensés par l'Office cantonal du logement (OCL - statistiques hiver 2009/2010 du district de Neuchâtel regroupant 1'291 annonces) et les loyers des logements à relouer à Pierre-à-Bot (plus de subventions à la personne) permet de constater que ces derniers n'entrent plus dans la catégorie « logements à loyer modéré ».

6.5.1 Loyers mensuels logements vacants, avec charges

	selon OCS	***Selon OCL***	***Selon Pierre-à-Bot***
1 pièce	735	705	
2 pièces	1'151	1'053	1'132
3 pièces	1'306	1'438	
4 pièces	1'806	1'827	1'812 – 4 pièces 1'911 – Duplex 4.5 pièces
5 pièces	2'647	2'404	

La gérance constate une difficulté grandissante de relocation des logements devenus vacants. Si les « nouveaux » loyers peuvent réintroduire la mixité originellement souhaitée, l'accès à ces logements est dorénavant fermé pour les ménages à revenu modeste.

Quant à l'échéance des AS IV à **fin 2015,** elle engendrera des hausses drastiques des loyers ainsi que le démontre le tableau suivant.

6.5.2 Augmentation des loyers AS IV (sans charges) à l'échéance des subventions

Logements	**AB**	**AS IV <50'000**	**Augm.**	**%**	**AS IV <45'000**	**Augm.**	**%**	**AS IV <40'000**	**Augm.**	**%**
2 pièces	992	649	*343*	**53%**	610	*382*	**63%**	543	*449*	**83%**
4 pièces	1562	1017	*545*	**54%**	952	*610*	**64%**	845	*717*	**85%**
4 pièces duplex	1621	1054	*567*	**54%**	987	*634*	**64%**	876	*745*	**85%**

Ces augmentations concerneront sept locataires, qui seront dans l'obligation de trouver un logement adapté à leurs finances, tous étant dans la catégorie AS IV avec des revenus IFD de moins de 40'000 francs (augmentation de 83 à 85% du loyer actuel).

6.5.3 Saint-Nicolas 22

L'immeuble sis à Saint-Nicolas 22 comprend cinq logements soumis à la LCAP. Sur les cinq locataires, trois bénéficient de subventions AS I, dont l'échéance interviendra le 1er juillet 2013 et un de l'AS IV.

Une convention tripartite ne pourra que repousser de manière très provisoire (6 mois) les conséquences de la suppression de toutes les subventions (fédérales, cantonales, communales) sur les loyers des locataires puisque l'arrêté cantonal du 26 août 2009 prévoit une prise en charge, sur une durée de 3 ans maximum jusqu'au 31 décembre 2013.

6.5.4 Augmentation selon prévisions des loyers (sans charges) – locataires actuels

Logements	Loyer AB	Loyer subv.	Diff.	*en %*	*remarque*
2pces	691	506	185	*27*	*AS I*
3pces	790	578	212	*27*	*AS I*
3pces	989	525	464	*47*	*AS IV : pas de changement jusqu'en 2019*
2pces	790	790	0	*0*	*AB*
4pces	1114	890	224	*20*	*AS I*

6.6 Arriérés et contentieux

L'introduction en 2010 du système CASH-IN, qui transfère la gestion des poursuites aux Services financiers, implique des changements importants dans le suivi du contentieux. Les arriérés qui font l'objet d'une procédure de poursuites disparaissent des fichiers des locataires. Le compte locataire semble alors « à jour » bien que des créances restent dues et l'établissement de décomptes nécessite des contrôles supplémentaires, avec une collaboration accrue entre les services impliqués, pour connaître l'état réel des comptes (paiement de la poursuite, continuation de la poursuite, etc.). Des ajustements sont inévitables pour perfectionner ces nouvelles procédures.

L'engagement de poursuites, pour les arriérés liés à la location d'un logement, n'est introduit que lorsque tous les autres moyens de récupération des arriérés ont échoué. Un plan de remboursement est, en règle générale, convenu et accepté par le locataire qui s'engage à le respecter par sa signature (reconnaissance de dettes).
Lorsque le délai de résiliation n'est pas échu, il est également possible de faire valider l'arrangement par l'Autorité de conciliation qui suspend la résiliation pendant un certain temps sans l'annuler. Le nouveau code de procédure civile, en vigueur dès le 1er janvier 2011, ne modifiera pas ce moyen de négociation et de pression pour récupérer les arriérés.

6.6.1 Ville

Au 31 décembre 2010, le total des arriérés de loyers s'élève à **512'056** francs, contre **766'185** francs au 31 décembre 2009, soit une diminution de 254'128 francs (1'218'047 francs au 31.12.2007). Ces arriérés représentent 5.23% de l'état prévisible des locations pour l'année 2011.

Les arriérés des objets commerciaux s'élèvent à 479'084 francs (644'144 francs en 2009), soit une diminution de 165'000 francs et ceux des objets non commerciaux (particuliers = logements, places de parc, garages) s'élèvent à 32'972 francs (122'040 francs en 2009), soit une diminution de 89'068 francs.

Un locataire a reçu une résiliation de bail à loyer pour son logement suite à une vaine mise en demeure pour comportement inadmissible et une procédure d'expulsion a été concrétisée, faute d'arrangement, pour non paiement de loyer de son logement.

Un montant de 19'766.30 francs, pour des arriérés de loyer concernant en majorité des logements, a été transféré aux Services financiers (CASH IN), qui en a récupéré près de la moitié par des procédures de poursuites ou qui ont fait l'objet d'ultimes arrangements avec la gérance, après obtention de l'accord des Services financiers (deux arrangements, toujours en cours → dettes de départ : 12'099 francs, solde au 31 décembre 2010 : 2'280.15 francs).

Un montant de 415'435 francs a été passé en « pertes sur débiteurs » durant cette période, dont 350'811 francs concernaient deux objets commerciaux, à savoir la Rotonde et l'Hôtel du Marché. Moins de 64'624 francs proviennent des objets locatifs : 2'500 francs place des Halles 2, 3'000 francs rue des Beaux-Arts 7, 11'000 francs Pierre-à-Bot 91, 24'000 francs rue du Seyon 25, 6'700 francs Pierre-à-Bot 30-32, 14'000 francs Orée 58, 2'100 francs salle de Coquemène, 1'300 francs divers**.** Ces pertes proviennent d'actes de défaut de biens (58'000 francs), de débiteurs partis à l'étranger (4'000 francs) et de pertes sur locations d'une salle.

Cent sept arrangements (rattrapage d'arriérés et paiement du loyer courant) ont été établis. Deux locataires ont reçu une résiliation de leur bail pour non paiement de loyer.

Procédures particulières constatées en matière d'encaissement de loyers.
Depuis plusieurs années, tout ou partie des loyers encaissés pour des immeubles dédiés à la culture (Moulins 37 et Evole 39) sont rétrocédés aux Affaires culturelles.

A ce titre, une somme de l'ordre de 83'000 francs a été rétrocédée en 2010. D'un point de vue comptable, ceci introduit un biais car le service assume les charges de ces immeubles, tout en devant reverser les recettes aux Affaires culturelles. Il s'agit en l'occurrence d'un subventionnement indirect d'activités culturelles. Pour assurer la transparence des coûts, il conviendrait (à l'instar de ce qui est effectué pour les écoles, musées, cimetières, etc.) d'imputer au service concerné le résultat net des immeubles gérés, soit la différence entre les recettes et les charges.

Dans le même ordre d'idée, la Ville de Neuchâtel met gratuitement à disposition du Centre International d'Etude du Sport des locaux à l'avenue DuPeyrou. Logiquement, le manque à gagner qui en résulte devrait être mis à la charge du département concerné. La manque de temps n'ayant pas permis de finaliser cette situation comme espéré, l'objectif est à nouveau fixé afin de régler cette situation dans le cadre du budget 2012.

6.6.2 Prévoyance.ne

Au 31 décembre 2010, les arriérés de loyers s'élèvent à 21'057 francs contre 58'238 francs en 2009, soit une diminution de 37'181 francs. Ces arriérés représentent environ 0.75% de l'état prévisible des locations à la même date. Il est à relever que, sur l'ensemble des arriérés 2010, 76.1% (16'024 francs) sont dus par deux locataires.

A ces arriérés, il y a lieu d'ajouter un montant de 6'086 francs, correspondant au solde d'arriérés transféré à CASH-IN. Si ce montant n'apparaît pas dans les décomptes des locataires, il reste cependant dû et fait l'objet de poursuites.

Alors que tout est mis en œuvre pour récupérer les arriérés de loyer, des pertes sont inévitables notamment lorsque les baux à loyer ont été résiliés. Un montant de 29'585 francs a été passé en « pertes sur débiteurs » durant cette période.

Ce sont trente-cinq arrangements qui ont été conclus en 2010.

En fin d'année, deux locataires de places de parc ont reçu une résiliation de leurs baux à loyer, suite à une vaine mise en demeure.

6.6.3 FMPA

Rares sont les problèmes de retard dans les loyers ou de contentieux pour cette catégorie de la population. Les locataires de la FMPA paient leurs loyers régulièrement et aucune perte ni dette n'est à signaler.

6.7 Dépassements budgétaires

6.7.1 Immeubles locatifs du patrimoine financier 06.11.318.00

La société qui exploitait l'hôtel du Marché doit 260'000 francs de charges et loyers à la Ville. Au vu des bons résultats des comptes 2010, nous avons passé en perte sur débiteurs le 50 %, soit 130'000 francs, au compte 06.11.330.03. Cependant, cela ne veut nullement dire que cette créance est abandonnée. Ce montant est comptablement enregistré en tant que « arriéré négatif », ce qui nous permettra de tirer une position de notre créance tant que nous n'aurons pas reçu un acte de défaut de bien ou que ce débiteur ne sera pas en faillite. Avec le soutien du service juridique, une impulsion particulière sera mise dans ce dossier en 2011 afin d'aboutir au règlement de cette situation.

6.7.2 Immeubles locatifs du patrimoine administratif 06.21.318.00

La société exploitant le Casino de la Rotonde était au bénéfice d'un bail se terminant au 31.12.2010. Au vu de la difficulté à obtenir le paiement des loyers de cet immeuble et de l'opportunité d'accueillir un casino en 2011 dans ce bâtiment, nous avons décidé de ne pas renouveler le bail. Il s'est donc terminé à la fin de l'exercice. 220'811.75 francs de loyers et de charges n'ont pas pu être encaissés au 31.12.2010. En comptant des arriérés de redevance ainsi que les intérêts, un montant total de 260'000 francs a été passé en perte. Point important, le bail précise qu'à son échéance, le bailleur s'engage à reprendre ou à faire reprendre, par le successeur, l'ensemble de l'inventaire propriété du preneur à sa valeur réelle d'utilisation.
L'expertise qui a été effectuée par la fiduciaire des cafetiers, hôtels et restaurateurs (service romand d'utilisation) a chiffré les actifs mobiliers en faveur de la Société locatrice à 289'825 francs.
La question des investissements immobiliers réalisés par le locataire étant potentiellement sujette à discussion et afin de défendre au mieux les intérêts de la Ville, nous avons proposé à l'ancien locataire la signature d'une convention le 23 décembre 2010. Cette dernière confirme la fin du contrat de bail d'une manière irrévocable au 31 décembre 2010, la compensation des créances respectives pour solde de tout compte, et prévoit un paiement de 50'000 francs par la Ville de Neuchâtel à la remise des locaux. Celle-ci a été approuvée par notre Autorité le 5 janvier 2011.

Nous avons ainsi réglé une situation dont l'éventuelle issue judiciaire aurait été hasardeuse et le risque financier important puisque la valeur comptable des investissements immobiliers se chiffre à plus de 600'000 francs. La possibilité d'accueillir un casino aurait également été rendue plus difficile en cas de litige.

Concrètement, 220'811.75 francs ont été passés en pertes sur débiteurs au compte 06.21.330.03. Un acompte de 25'000 francs sur les 50'000 francs dus par la Ville ont fait l'objet d'un paiement sur un compte des finances d'affaires en suspens (no B206.27) en janvier 2011.

Le matériel présent dans la Rotonde n'est pas perdu. Il a une valeur et nous comptons bien la mettre à profit. D'une part, il sera utilisé par les services de la Ville, ou les institutions affiliées, qui pourraient en avoir l'utilité. D'autre part, il sera mis en vente auprès d'entreprises ou à l'occasion de vente publiques.

6.8 Rendement du patrimoine financier

Selon les normes fédérales du code des obligations, un propriétaire peut obtenir, de l'argent investi dans son immeuble, 0.5% de plus que le taux hypothécaire, soit actuellement 3.25%. Dans le calcul légal, seul un coût de construction ou prix d'achat réel peut être utilisé pour évaluer la part de fonds propres (jusqu'à 40% du coût total). A ce montant, réévalué et multiplié par le taux hypothécaire + 0.5%, s'ajoutent une moyenne des charges d'exploitation et d'entretien (sur une base de 5 ans en règle générale) ainsi que les charges financières.

Le calcul de rendement, qui permet notamment de déterminer si les loyers sont abusifs ou non, diffère complètement des calculs ci-dessous qui, eux, permettent de contrôler l'évolution des charges et des produits annuels, par rapport à la valeur au bilan.

Pour analyser les tableaux présentés ci-dessous, quelques explications sont nécessaires :

- Le rendement brut est calculé sur la base des revenus locatifs et accessoires, diminués des recettes extraordinaires. Les prélèvements aux réserves d'entretien sont exclus du calcul du rendement brut.
- Le rendement net est calculé sur la base des revenus, diminués des charges ordinaires (charges courantes, entretien, amortissements et intérêts passifs). Par contre, les attributions aux réserves d'entretien ainsi que les amortissements complémentaires extraordinaires effectués en 2009 sont exclus du calcul du rendement net.
- Tant les rendements bruts que nets sont calculés en pourcentage de la valeur au bilan des actifs considérés, soit respectivement légèrement moins de 70 millions pour les immeubles locatifs et presque 5 millions pour les immeubles de la rue de l'Orée 58 à 68.
- Le taux de refinancement utilisé pour calculer les intérêts passifs 2010 est de 3.4735%.

Groupe 06.11 (immeubles locatifs du patrimoine financier)

Groupe 06.11	Valeur au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires	Charges avant éléments extraordinaires	Résultat net (+ bénéfice) (- déficit)	Rendement brut (revenus val. bilan	Rendement net (résultat / val. bilan)
au 31.12.08	*54'129'325*	*3'958'709*	*4'926'872*	*-968'162*	*7.31%*	*-1.79%*
au 31.12.09	*70'011'436*	*3'857'154*	*4'816'915.*	*-959'761*	*5.51%*	*-1.37%*
au 31.12.10	**69'850'232**	**3'735'371**	**5'228'111**	**-1'492'739**	**5.35%**	**-2.14%**

La rentabilité des immeubles locatifs (groupe 06.11) affiche une nette dégradation. Elle résulte principalement des éléments suivants :

- Hausse de 454'000 francs des intérêts passifs suite à la réévaluation de 14 millions des immeubles opérée à fin 2009.
- Importantes pertes (130'0000 francs) sur un débiteur commercial insolvable.
- Recul de 47'000 francs des recettes locatives.

Par contre, les charges courantes ont diminué de 70'000 francs.

Une dizaine d'immeubles du patrimoine financier accusent un déficit supérieur à Fr. 40'000. Il s'agit de :

- Quai Philippe-Godet 18 Perte de 400'000 francs
- Site des Cadolles Perte de 168'000 francs
- Chemin du Chanet 52 Perte de 84'000 francs
- Passage du Gor 1 Perte de 80'000 francs
- Rue des Bercles 2 Perte de 73'000 francs
- Fbg du Lac 1 Perte de 68'000 francs
- Cassarde 22 / Chs.Knapp 12 Perte de 53'000 francs
- Rue des Beaux-Arts 7 Perte de 51'000 francs
- Fbg de l'Hôpital 27 Perte de 50'000 francs
- Anciennes caves du Palais Perte de 41'000 francs

Ces dix immeubles occasionnent au total 1'068'000 francs de déficit. A relever que trois de ces 10 objets sont actuellement inoccupés, promis vendus ou déconstruits, à savoir le site des Cadolles, Chanet 52 (ancienne caserne du Chanet) et les Caves du Palais. Dans ce dernier cas, les 200'000 francs reçus dans le cadre de la promesse de vente ne sont pas attribués à l'immeuble dans le cadre des comptes 2010, mais sur un compte d'affaires en suspens B209.04.

Groupe 06.12 (immeubles HLM du patrimoine financier)

Groupe 06.12	Valeur au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires	Charges avant éléments extraordinaires	Résultat net (+ bénéfice) (- déficit)	Rendement brut (revenus / val. bilan)	Rendement net (résultat / val. bilan)
au 31.12.08	*6'165'825*	*617'854*	*408'810*	*209'043*	*10.02%*	3.39%
au 31.12.09	*4'972'177*	*541'874*	*314'573*	*227'300*	*10.90%*	4.57%
au 31.12.10	**4'972'177**	**473'088**	**301'833**	**171'255**	**9.51%**	3.44%

Le groupe 06.12 (ex-HLM) subit un tassement de 67'000 francs des recettes locatives, qui s'explique par le transfert des immeubles de la Vy-d'Etra 67- 69 à Prévoyance.ne le 30 juin 2009. Les recettes locatives des immeubles de la Vy-d'Etra 67- 69 s'élevaient à 123'000 francs au premier semestre 2009. Il est prévu, pour le budget 2012, de transférer ces derniers immeubles au groupe 06.11 (immeubles locatifs du patrimoine financier), puisque le régime HLM n'existera plus.

Groupe 06.21 (immeubles locatifs du patrimoine administratif)

Trois immeubles locatif du patrimoines administratif accusent des déficits. Il s'agit de :

- Avenue du Peyrou 1-3 Perte de 137'000 francs
- Faubourg du Lac 14 (Rotonde) Perte de 127'000 francs
- Passage Max-Meuron 6 Perte de 101'000 francs

Ces trois immeubles occasionnent au total 365'000 francs de déficit.

6.9 Office régional du logement

Aucune instruction nouvelle n'ayant été officiellement communiquée quant à la suppression éventuelle des offices régionaux du logement, la gérance communale continue de répondre aux questions de locataires ou propriétaires domiciliés dans les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers et Val-de-Ruz.

L'administrateur des bâtiments officie en qualité de préposé et la collaboratrice socio-administrative en tant que répondante.

Les demandes de soutien ou de conseils restent stables même si aucune statistique n'est effectuée à ce sujet.

L'Office régional du logement se préoccupe également de questions liées à l'accès au logement et à l'évolution démographique.

7. Service des permis de construire

7.1 Activité générale

Prestations fournies	Nombre total par année	
	2010	2009
Sanctions définitives	136	96
Sanctions préalables	3	0
Autorisations pour travaux mineurs	40	24
Contrôles de conformité (permis d'occupation)	85	87
Interventions lors de rénovations	Env. 95	Env. 80
Affaires traitées dans l'année mais encore en cours	42	31
Préavis ou autorisations pour enseignes	33	45

Les chiffres de 2010 montrent une activité du service exceptionnellement élevée par rapport aux années précédentes ; on peut attribuer cette situation au dynamisme du secteur de la construction, stimulé par des taux hypothécaires bas et par les programmes d'encouragement à l'assainissement thermique des bâtiments. En outre, le service a continué à fournir des prestations pour la commune de La Tène et a débuté une nouvelle collaboration avec la commune de Corcelles-Cormondrèche. S'agissant de La Tène, 31 dossiers ont été contrôlés et préavisés, 2 visites de conformité effectuées ; pour Corcelles-Cormondrèche, 29 dossiers ont été traités. Des prestations ponctuelles ont en outre été fournies pour la commune de Peseux.

Le suivi des procédures d'opposition constitue une part importante du travail d'instruction des dossiers. L'année 2010 a été plus particulièrement marquée par les suites juridiques des oppositions au projet d'Auberge de Jeunesse (attente de décisions du Conseil d'Etat sur recours contre les levées d'opposition du Conseil communal) et aux mâts d'éclairage de la Maladière. Dans cette dernière affaire, suite au rapport d'expertise définitif rendu en automne 2009, une phase de dialogue et de négociation s'est ouverte entre la Copropriété de la Maladière et les opposants de l'Association du quartier de la Maladière, sous l'impulsion de la Ville ; les éléments d'un accord, portant d'une manière générale sur l'intégration du complexe immobilier dans le quartier, pourraient aboutir en 2011 à la signature d'une convention entre les parties et permettre à l'Association de quartier d'abandonner ses griefs ; d'autres oppositions de propriétaires privés restent cependant à traiter au niveau juridique avant de pouvoir refermer ce dossier.

Dossiers traités de 2000 à 2010

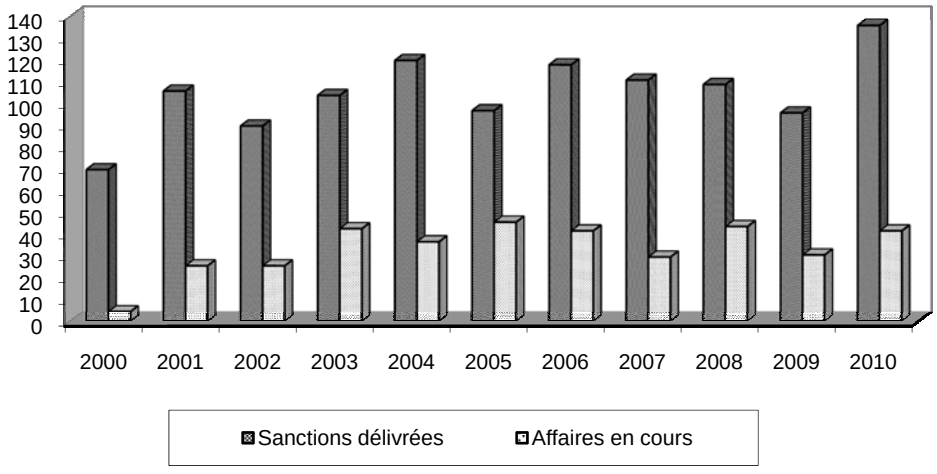

7.2 Commission d'urbanisme

	Nombre total par année	
	2010	2009
Séances	10	10
Nouveaux dossiers présentés (demandes de sanctions)	35	40
Préavis favorables	24	27

Outre les préavis donnés sur diverses demandes de sanction, pose d'enseignes, choix de matériaux et de couleurs, les membres de la Commission d'urbanisme se sont exprimés au sujet de plusieurs dossiers importants :

- Plans de quartier Monruz-sud et CSEM-EPFL-IMT
- Projet de centre de recherches Microcity, projet lauréat du concours EUROPAN 10 (Ring), projet de barrières du port, transformation du collège de la Promenade sud
- Projets de constructions de logements : rue de la Pierre-à-Mazel 1 (immeuble Firestone), rue de Port-Roulant 32.

7.3 Inspection des chantiers

Au cours de l'année, 194 chantiers ont été contrôlés, dont 23 annoncés et 15 identifiés par l'inspecteur lors de ses tournées. 88 visites de conformité (permis d'occupation) ont été effectuées. D'autre part, les contacts nécessaires pour la coordination et la surveillance des chantiers sont entretenus avec les spécialistes de la Suva, avec les préposés à la prévention des accidents du bureau de la commission paritaire neuchâteloise, avec le BPA et avec le consultant en sécurité de la Ville (CHST).

7.4 Permis de construction délivrés

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2010	2009	2010	2009
Maisons individuelles	2	2	2	2
Maisons à plusieurs logements	3	9	10	203
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	0	0	0
Autres bâtiments avec logements	0	0	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	11	2	0	0
Total	***16***	***13***	***12***	***205***

Transformations

Types de transformation	Nombre d'autorisations	
	2010	2009
Majeures, avec logements (> Fr.100'000)	35	20
Mineures, avec logements (< Fr.100'000)	41	23
Majeures, sans logement (> Fr.100'000)	8	9
Total	***84***	***52***

7.5 Constructions terminées

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2010	2009	2010	2009
Maisons individuelles	3	4	3	4
Maisons à plusieurs logements	7	6	99	45
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	0	0	0
Autres bâtiments avec logements	0	0	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	0	3	0	0
Total	***10***	***13***	***102***	***49***

Transformations et démolitions

Types de travaux	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2010	2009	2010	2009
Transformations (augment. en résultant)	0	0	12	8
Démolitions (diminution en résultant)	5	4	-1	8
Total	***-5***	***-4***	***+11***	***0***

Indépendamment de variations annuelles qui peuvent être importantes, le nombre de nouveaux logements mis sur le marché chaque année depuis 2004 est en moyenne de 88 environ. Cette évolution positive est à mettre en relation avec une augmentation de la population de 200 habitants par an en moyenne durant la même période (+154 habitants en 2010). Bien que le taux de logements vacants soit passé de 0.45% à 0,53% en 2010, la pénurie de logements reste une préoccupation majeure. Il est donc toujours nécessaire de soutenir le développement de nouveaux projets de logements afin de répondre au dynamisme et à l'attractivité de la ville.

Construction/Démolition de logements de 2000 à 2010

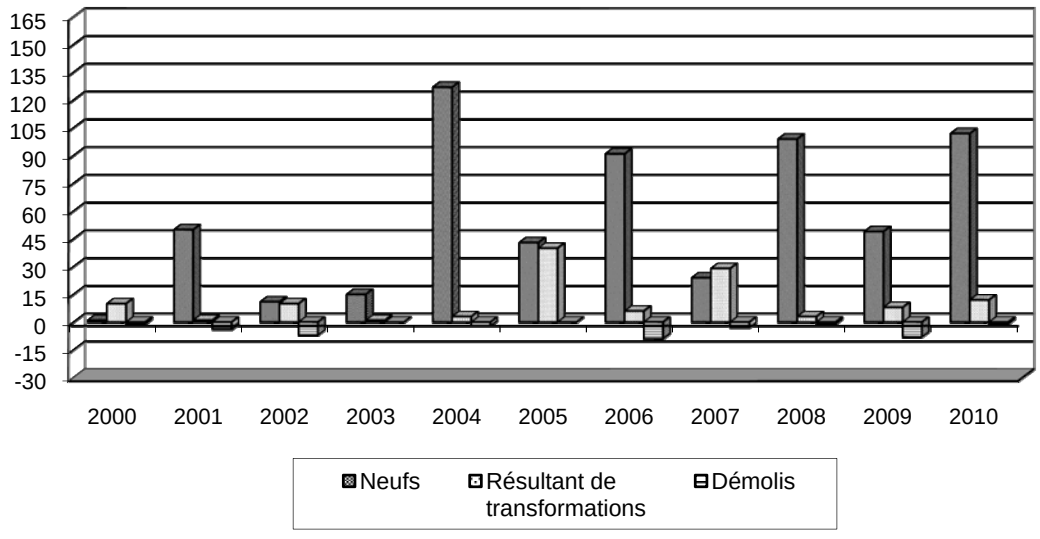

Comparatif logements sanctionnés/logements nouveaux de 2000 à 2010

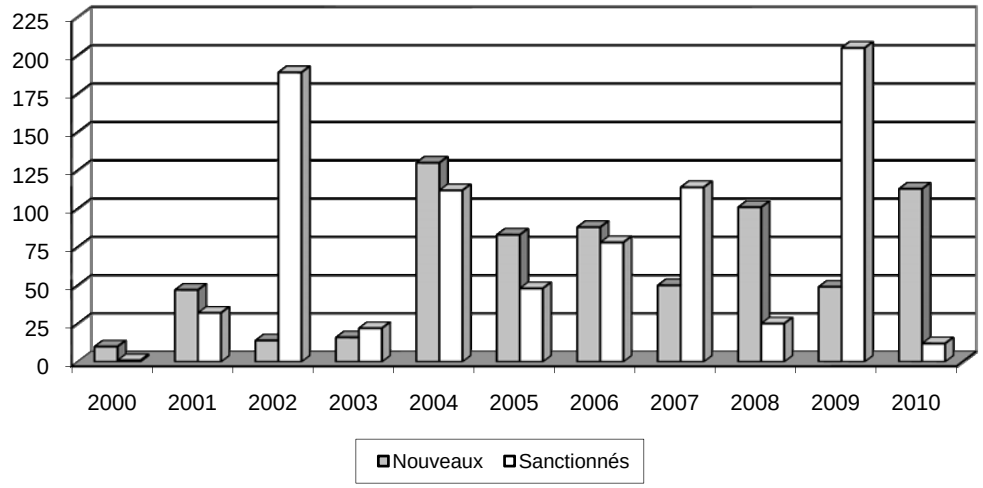

Evolution du parc de logements de 2000 à 2010

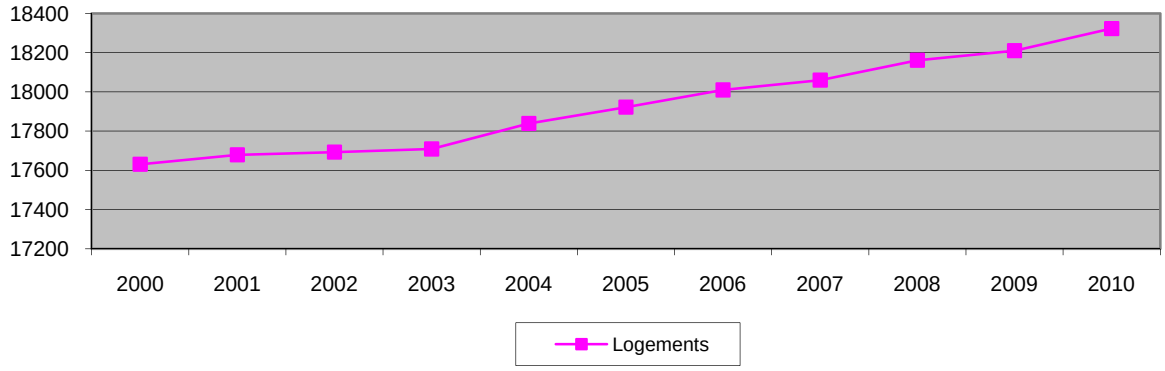

Logements vacants de 2000 à 2010

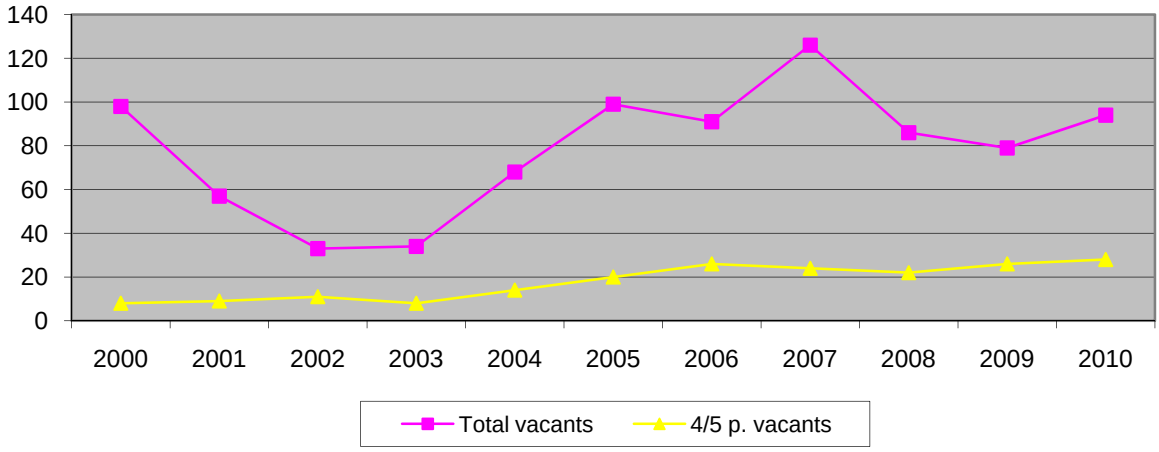

8. Service de l’aménagement urbain

8.1 Planification urbanistique

Plan directeur cantonal
Le service a assuré la coordination de la consultation au sein de l’administration communale, et a préparé la synthèse des préavis relatifs à cet important outil de planification. Le Conseil communal a fait part de sa position au Département de la gestion du territoire en date du 14 juillet 2010, en insistant sur l’importance d’une bonne coordination des politiques d’aménagement avec celles des transports, du stationnement, du logement ou de la promotion économique, et sur la nécessité d’un partenariat réel entre communes et Etat, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur et du Réseau urbain neuchâtelois.

Planification du secteur « Monruz sud »
Le PDS "Monruz sud" doit permettre de définir les grandes lignes de l'aménagement du secteur et de coordonner le maintien temporaire de l'hôtel Palafitte avec le développement de l'ensemble du quartier. Le PS "Hôtel Palafitte" a pour but de légaliser cette construction hôtelière réalisée dans le cadre d'Expo.02 pour une période limitée et de déterminer les conditions d'aménagement et d'exploitation. Ces deux plans ont été élaborés de manière coordonnée. Ils ont été signés par le Département de la gestion du territoire le 27 septembre 2007. La suite de la procédure d’adoption a été différée en raison de nouveaux développements intervenus sur le terrain appartenant à la Ville, le long de la route des Gouttes-d’Or. Le PDS « Monruz sud » a finalement été approuvé le 20 décembre 2010 ; quant au PS « Hôtel Palafitte », les prochaines étapes de validation auront lieu en 2011, en particulier avec la présentation du rapport au Conseil général. Depuis 2009, un plan de quartier a été élaboré sur la partie nord du site et fait actuellement l’objet d’une consultation auprès des services cantonaux et communaux ; cette procédure est bien entendu coordonnée avec celle concernant le Palafitte.

Plan directeur sectoriel "Couloir Ph.-Godet / Nid-du-Crô" ; Plan directeur sectoriel « Le lac et ses rives »
Le PDS "Couloir Ph.-Godet/Nid-du-Crô" doit permettre de coordonner différents aménagements et infrastructures à moyen ou à long terme, dans le cadre d'une mise en valeur fonctionnelle, structurelle et esthétique de cet espace public. Le PDS « Le lac et ses rives » doit permettre la valorisation des relations du territoire urbanisé avec le lac, en prenant en compte les continuités spatiales longitudinales et transversales. Un rapport datant de 2003 a permis de définir un certain nombre d’objectifs pour ces PDS, de manière coordonnée. La réflexion a été reprise en 2009, en parallèle avec le déroulement du concours Europan 10 (voir plus loin), de manière à en intégrer les résultats concernant le secteur Jeunes-Rives/Port. La commission des ports et rives a été impliquée depuis septembre 2009 dans le processus de définition des objectifs et a achevé son travail en décembre 2010 par la production d’un rapport à l’intention du Conseil communal ; l’élaboration des deux plans directeurs va désormais pouvoir se poursuivre en intégrant ces fructueuses réflexions.

Plan spécial « Site éolien de Chaumont »
Le PS « Site éolien de Chaumont » doit permettre l’implantation de 2 éoliennes dans le secteur de l’allée des Tilleuls. La maîtrise d’ouvrage est assurée par Viteos SA. La construction des installations nécessitait une planification préalable (plan d’affectation et étude d’impact sur l’environnement) dont l’élaboration s’est terminée en octobre 2008. Le dossier est bloqué au niveau du Département de la gestion du territoire (DGT) depuis octobre 2009. On sait en effet que l’Etat n’a pas intégré le site de Chaumont dans son concept éolien, mis en consultation en 2009, ni dans la fiche de coordination du plan directeur cantonal, mise en consultation en 2010, ce qui entrave la suite de la procédure. Après avoir fait opposition en octobre 2009 au concept éolien cantonal, le Conseil communal a réagi à la dernière

consultation par un nouveau courrier au DGT, le 1er novembre 2010, exprimant son étonnement de ne pas avoir été entendu et ses réserves au sujet de la fiche de coordination.

Plan de quartier « CSEM-EPFL-IMT »
Conformément à la convention de 2007 entre la Confédération et l'Etat de Neuchâtel, l'IMT doit intégrer l'EPFL en restant localisé à Neuchâtel. Le site du CSEM a été retenu pour permettre le développement de ce pôle d'excellence en matière de microtechnique. La procédure de plan de quartier a été choisie pour assurer la cohérence du développement souhaité et en garantir la pérennité. Intégrant les résultats du concours d'entreprise totale, dévoilés en janvier 2010, l'élaboration du plan de quartier s'est terminée au premier semestre 2010 ; la procédure d'approbation s'est déroulée de juin à octobre et s'est conclue par la sanction du plan de quartier le 27 octobre 2010, permettant au maître d'ouvrage de lancer la phase de permis de construire, en parallèle avec la déconstruction par la Ville de l'ancien Collège de la Maladière, achevée en décembre 2010.

Plan de quartier « Draizes-Bourgogne »
La désaffectation de locaux, occupés jusque là par une entreprise de génie civil, a amené les propriétaires à étudier la mise en valeur de leurs terrains, par le biais d'un plan de quartier dont la mise en œuvre est accompagnée par le service de l'aménagement urbain. L'affectation est principalement orientée vers l'habitation, avec quelques surfaces commerciales dans la partie sud proche de la rue des Draizes. Ce projet est l'occasion d'une réflexion approfondie sur l'aménagement de l'espace public dans le secteur, conformément au plan directeur communal, notamment par la création d'une place de quartier à la jonction de la rue de Bourgogne et du chemin des Brandards. Le plan de quartier a été signé par le Conseil communal et par le Département de la gestion du territoire en décembre 2010 et la procédure d'adoption se poursuivra au cours du premier semestre 2011.

Autres plans de quartier
Le PQ "Tivoli sud" fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif dont le traitement est en cours.

8.2 Projets d'aménagement urbain

Projet d'agglomération
Le projet d'agglomération développé dans le cadre du Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN), a été déposé par le Canton auprès de la Confédération. Il comprend un certain nombre de projets d'aménagement d'espaces publics, classés selon différents degrés de priorité, qui pourront en principe bénéficier de subventions fédérales. La Ville de Neuchâtel est concernée par plusieurs de ces projets, dont certains sont pilotés sur le plan technique par le Service de l'aménagement urbain : il s'agit, pour les projets de priorité A, de la passerelle Espace de l'Europe-Bel-air, de la passerelle Espace de l'Europe-Fahys, du réaménagement rue du Crêt-Taconnet-avenue de la Gare et des mesures de mobilité douce pour l'avenue du Mail et l'avenue de Bellevaux. Ce dernier projet a fait l'objet d'une demande de crédit acceptée par le Conseil général le 6 septembre 2010 ; sa mise en œuvre interviendra en coordination avec la réalisation du projet Microcity. Les autres projets sont encore en phase d'élaboration (affinage des avant-projets soumis à la Confédération à fin 2009) et devraient être présentés au Conseil général ultérieurement.

Jeunes-Rives / Concours Europan 10
Les résultats du concours Europan 10 portant sur les Jeunes-Rives ont été communiqués en janvier 2010. Le projet lauréat « Ring », du bureau d'architectes neuchâtelois frundgallina SA, a été présenté aux autorités ainsi qu'à plusieurs groupes-cibles (utilisateurs, associations de quartier, etc.), de manière à favoriser l'appropriation du projet et à recueillir les réactions de ces différents acteurs. Ces démarches permettront de nourrir les réflexions en vue de l'élaboration du rapport concernant la demande de crédit d'études pour le réaménagement des Jeunes-Rives, dont la présentation au Conseil général est prévue pour l'automne 2011.
La cérémonie de remise des prix du concours s'est déroulée à Neuchâtel du 24 au 29 mai 2010, dans le cadre du Forum Europan, organisé conjointement par Europan Suisse, le canton de Neuchâtel et les trois Villes. Le Forum a donné lieu à plusieurs ateliers, conférences et visites, suivis par plusieurs centaines de personnes venues de toute l'Europe.

Place du port
L'expertise des superstructures de la place, selon l'ordonnance de preuve à futur du 1er septembre 2004 édictée par le Tribunal civil du district de Neuchâtel, fait l'objet d'une procédure juridique qui se poursuit. La décision du tribunal est attendue depuis deux ans déjà. Soucieux de préparer l'avenir, le Conseil communal a décidé d'inscrire au budget des investissements 2011 un montant pour l'organisation d'un concours portant sur le réaménagement du secteur. La question des barrières du port, dont la conformité aux normes de sécurité doit être réglée, sera abordée dans le cadre de ce concours ; une solution provisoire sera néanmoins mise en œuvre en 2011, dans l'attente de la réalisation du projet issu du concours.

Cadolles
Les difficultés rencontrées par le groupe opérationnel pour trouver un investisseur pour le secteur nord du site l'ont amené à revoir le montage technico-financier du projet et à relancer sur ces nouvelles bases une campagne de prospection dans les milieux de l'immobilier privé et institutionnel. La caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, prévoyance.ne, s'est montrée particulièrement intéressée par le projet, ce qui a conduit le Conseil communal à proposer d'importantes mesures financières pour que cette opération puisse se concrétiser rapidement avec un partenaire privilégié tel que prévoyance.ne et que le chantier puisse démarrer en 2011.

Edmond-de-Reynier
Après l'adoption, le 29 juin 2009, de l'arrêté autorisant notre autorité à octroyer un droit de superficie à un promoteur pour la réalisation d'un immeuble de 34 logements et d'un parking sur les terrains situés à la rue Edmond-de-Reynier, l'opportunité de l'opération immobilière a dû être réexaminée à la lumière des questions de protection du patrimoine et d'insertion dans le quartier. Des séances d'information/consultation publiques ont été organisées à deux reprises avec les habitants du quartier. Ces démarches ont conduit en mars 2010 à annoncer la caducité du droit de superficie et la nécessité d'établir un nouveau projet. En parallèle, l'université (ECOFOC, module urbain) a réalisé une étude sur le quartier, dont les conclusions ont permis, en fin d'année 2010, de jeter les bases de nouvelles réflexions sur l'aménagement du secteur et de proposer un processus participatif pour la gestion du projet. Les questions de développement durable, de politique du logement et de densification du milieu bâti seront au centre des préoccupations pour la suite de ce dossier.

Espace public
Plusieurs projets d'aménagement de l'espace public liés à la construction de bâtiments privés ou publics ont été coordonnés ou développés, en particulier à la rue des Draizes, à la rue de Prébarreau, à la rue des Fahys, dans le secteur du CSEM et dans la zone piétonne dans le cadre des travaux de rénovation en cours. Le réaménagement de la rue du Concert, à l'ouest de l'Hôtel de ville, a été achevé en décembre 2010.

Mobilier urbain
Plusieurs projets de mobilier urbain ont été coordonnés ou développés, en particulier pour la zone piétonne dans le cadre des travaux de rénovation en cours, pour les terrasses dans le cadre des procédures d'autorisation y relatives, et pour les plans de ville dans le cadre d'un concept en collaboration avec une société d'affichage.

8.3 Programmes d'action, coordination et gestion

Nature en ville
Le Conseil général a accepté le 1er octobre 2007, le 2ème plan d'action "Nature en ville". Les actions sont en cours d'étude et d'élaboration par le groupe de travail. La plupart sont achevées. Le programme subventionné en grande partie par le Fonds suisse pour le paysage, a aussi obtenu une prolongation de délai jusqu'en 2012.
L'année 2010 était l'année de la biodiversité. Le groupe de travail a profité de cette occasion pour monter des expositions et participer, par des présentations, à différents forums. Ces diverses manifestations ont reçues un accueil très favorable ainsi que des compliments pour le travail effectué par la Ville de Neuchâtel pour la nature en ville.

Zones de protection de la nature et du paysage
Le processus d'élaboration des plans de gestion et d'entretien des zones de protection de la nature et du paysage (ZP2) s'est poursuivi en 2009 pour les zones de Chaumont et de Fontaine-André. L'objectif est de concilier l'exploitation agricole et forestière de ces secteurs avec les mesures de protection déterminées par le plan d'aménagement communal et celui de Chaumont, en particulier concernant les prairies maigres. Des discussions ont été engagées entre la Ville et les propriétaires et exploitants concernés et devraient se concrétiser en 2011 par la signature de conventions.

Préavis
Le service a édité de nombreux préavis sur des projets de construction et d'aménagement soumis à permis de construire ou à autorisation d'utilisation du domaine public, sur les aspects de l'intégration architecturale et paysagère et du rapport à l'espace public. Il s'est par ailleurs impliqué dans différents projets de réaménagements routiers cantonaux ou fédéraux (carrefour de Vauseyon, jonction autoroutière de Serrières et aménagement de la RC5), par la formulation de préavis ou la participation à certaines séances de coordination.

9. Délégué à l'énergie

9.1 Etude des dossiers de demandes de sanction

L'étude des dossiers de demande de sanction et de conformité à la loi cantonale sur l'énergie représente toujours une part importante de l'activité du délégué communal à l'énergie. Le nombre de dossiers traités en 2010 est de 138.

Année

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
99	73	106	127	144	156	158	131	158	138

Nombre de dossiers

Sur les 138 dossiers contrôlés, 37 d'entre eux concernent le justificatif de la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment lors de nouvelles constructions ou lors de l'assainissement important de bâtiments existants. Par rapport à l'année précédente, ce type de dossier a progressé sensiblement en passant de 31 à 37 unités.
Dans le domaine des installations techniques, 90 dossiers concernent des remplacements de chaudières.
Pour les installations de production de chaleur de la nouvelle construction mises en service dans l'année en revue, soit 14 objets, on comptabilise une pompe à chaleur et 13 installations au gaz naturel. Seules deux d'entre elles sont complétées par une installation solaire thermique pour la production de l'eau chaude sanitaire.
On relèvera que, pour la deuxième année consécutive, aucune installation de chauffage fonctionnant au mazout n'a été mise en exploitation dans des nouveaux bâtiments sur le territoire communal.

9.2 Programme Cité de l'énergie

Ce programme a été initié par la Confédération au début des années 90. En 1995, notre commune a été la deuxième ville suisse à y adhérer en compagnie de Schaffhouse. Aujourd'hui on compte 226 communes honorées du label « Cité de l'énergie ». Pour conserver cette distinction, les collectivités doivent se soumettre régulièrement à des audits qui sont réalisés tous les quatre ans. Il s'agit de vérifier que les efforts soient maintenus et que les intentions exprimées soient bien concrétisées dans la réalité.

C'est à l'occasion de la journée de l'énergie, organisée à Berne le 26 octobre dernier par l'Office fédéral de l'énergie, que la Ville de Neuchâtel s'est vue confirmer son label pour la quatrième fois consécutive. De plus, elle a été honorée pour la deuxième fois du titre European Energy Award GOLD (eea GOLD), qui distingue les villes européennes les plus actives et efficaces dans leur politique énergétique.

9.3 Projets en collaboration avec d'autres collectivités

Le délégué à l'énergie conduit plusieurs projets que la Ville de Neuchâtel mène en étroite collaboration avec d'autres collectivités suisses ou étrangères. Il s'agit en particulier des projets suivants.

Programme Energie du Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ) : ce projet est soutenu par les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel dans le cadre de la nouvelle Politique Régionale pour laquelle ces trois cantons sont liés à la Confédération par une Convention Programme commune. La Cellule énergie, présidée par le délégué à l'énergie de notre commune, a mis en place un programme d'actions pour la gestion des bâtiments publics, puis dans un second temps pour la gestion des bâtiments privés. L'ensemble de ce programme s'inscrit dans l'optique d'une société à 2000 Watts dans l'Arc jurassien.

Mandat de prestations de la commune de Delémont : dans le cadre du RVAJ, des échanges privilégiés se sont établis entre les villes de Delémont et de Neuchâtel. La capitale jurassienne a souhaité confier à la Ville de Neuchâtel, et plus particulièrement avec le délégué communal à l'énergie, un mandat de prestations pour le traitement des dossiers portant sur la politique communale de l'énergie, la gestion énergétique de son patrimoine immobilier ainsi que sur l'information énergétique et environnementale. L'engagement du délégué pour réaliser ces tâches correspond à un taux d'activité de 10%.
Projet européen HOLISTIC : l'Union européenne est dotée d'un programme cadre de recherche et de développement auquel la Suisse contribue. Dans ce contexte, la Ville de Neuchâtel, avec des partenaires comme l'Etat, les bureaux Bauart et Planair, associée aux villes de Dundalk (Irlande) et Mödling (Autriche), a développé le projet HOLISTIC qui a pour principal objectif de favoriser les économies d'énergie et d'augmenter la part des énergies renouvelables. Ce programme a débuté en 2007 et s'achèvera normalement à mi-2012. Pour la Ville de Neuchâtel, le projet d'assainissement des installations techniques de la piscine du Nid-du-Crô, avec pose de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques, s'inscrit dans ce programme et bénéficiera d'un subventionnement européen de l'ordre de 200'000 francs.
Rêve d'Avenir : ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne INTERREG IV A France-Suisse 2007-2013. Rêve d'Avenir se veut être la plateforme centrale des actions de développement durable des acteurs du territoire de 27 collectivités franco-suisse, dont la Ville de Neuchâtel. Ce projet est décrit de manière plus détaillée dans le chapitre suivant.

9.4 Projet Rêve d'Avenir

Rêve d'Avenir a été conçu suite au projet REVE Jura-Léman qui s'est déroulé de 2005 à 2007 et qui a entre autre permis le déploiement de l'étiquette Display® en Suisse.
Rêve d'Avenir propose d'apporter aux 27 collectivités françaises et suisses innovation, méthodologie et échange de savoir-faire afin de les soutenir dans le défi qu'elles se sont fixées en signant la Convention des Maires. La principale action déployée dans le cadre de ce projet est la création d'une Centrale virtuelle de Négawatts. L'objectif recherché est de visualiser, quantifier, spatialiser et mutualiser les économies d'énergie réalisées et le CO_2 évité à l'échelle d'un territoire. Les fonctionnalités principales de cet outil, qui seront normalement disponibles au printemps 2011, sont :

- Mise à disposition d'une liste d'actions types et d'actions « clés en main » qui permettent de diminuer les émissions de CO_2 et les consommations d'énergie primaire. Chacune des actions sera documentée et permettra de calculer les quantités d'énergie et de CO_2 économisées.
- Enregistrement des actions et des gestes entrepris par les citoyens en les situant dans le temps et sur le territoire. Il sera de plus possible de documenter les actions réalisées afin de faciliter la mise en réseau des utilisateurs et des compétences.
- Enregistrement des consommations d'énergie réelles et calcul des variations des quantités d'énergie consommées et de CO_2 émises.
- Agrégation à différentes échelles des résultats des actions entreprises (quartier, ville, réseau Rêve d'Avenir).

Cet outil s'adressera très largement aux administrations publiques, aux acteurs économiques, aux citoyens et aux fournisseurs d'énergie.

Le territoire couvert par Rêve d'Avenir recouvre toute la zone INTERREG IV avec la participation de 16 collectivités françaises et 11 suisses. Au total, cela représente une population de 3.3 millions d'habitants, dont 520'000 du côté suisse.

La Ville de Neuchâtel contribue à l'élaboration de cette centrale à Négawatts en participant très activement à son comité de pilotage.

9.5 Gestion énergétique du parc immobilier de la commune

Au cours de l'année 2010, la cellule énergie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) a mis en place des outils destinés à la gestion énergétique de parcs immobiliers pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines de bâtiments.

Dans un premier temps, la démarche consiste à établir l'indice de dépense d'énergie de l'ensemble des bâtiments. Cette grandeur est déterminée avec l'outil européen Display®. Cet indicateur, exprimé en kWh/(m^2 an), donne une information précieuse sur la qualité énergétique globale de chaque immeuble. Une première analyse statistique de cet indice montre que le parc des propriétés communales est constitué d'objets de qualité très variable. Si, à titre d'exemple, on compare des écoles entre elles, on constate des écarts considérables : le collège du Crêt-du-Chêne, avec un indice de 315 kWh/(m^2 an) consomme près de huit fois plus d'énergie que le nouveau collège de la Maladière qui est lui-même caractérisé par un indice de 41 kWh/(m^2 an) !

Dans le but d'optimiser le bilan énergétique d'un parc immobilier et de fixer des priorités d'intervention, le RVAJ propose un outil d'analyse simple et efficace reposant sur une représentation graphique originale.

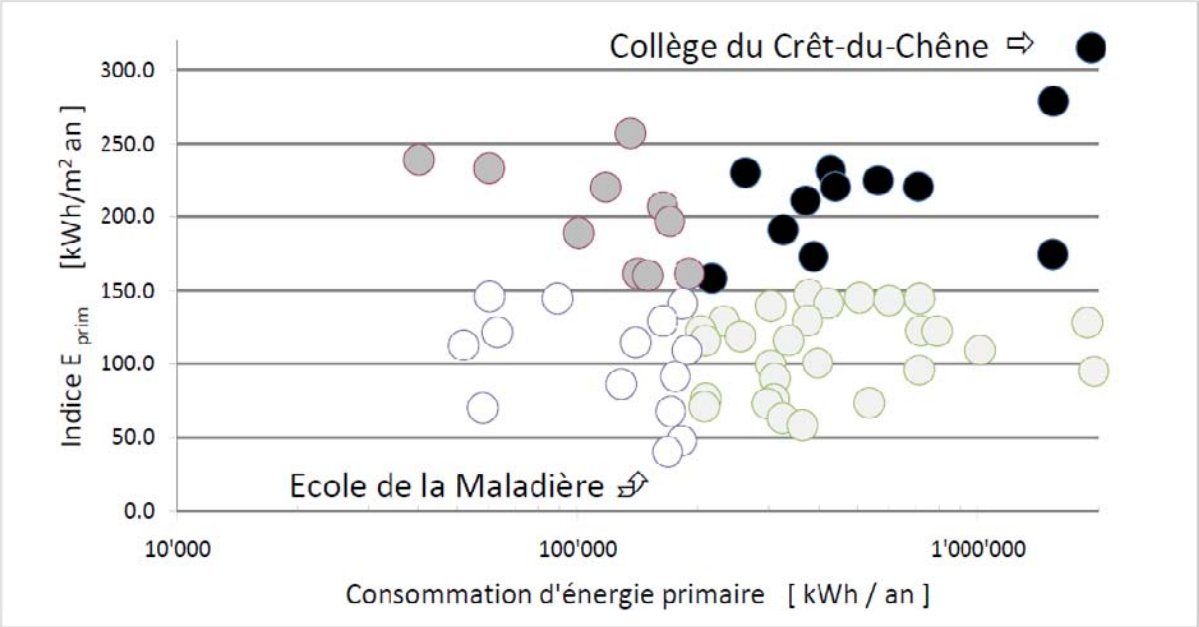

Chaque point du graphique représente un bâtiment. L'axe vertical représente l'indice énergétique de l'immeuble (plus la valeur est élevée, plus le bâtiment est énergivore) alors que l'axe horizontal représente sa consommation annuelle.

Sur cette base, on peut définir plusieurs zones particulières :

- Les bâtiments situés à droite et en haut du graphique, à l'image du collège du Crêt-du-Chêne, sont des gros et mauvais consommateurs. On fixera une priorité d'intervention élevée pour ces objets particuliers pour lesquels le potentiel d'économie est très important.
- Les bâtiments situés à gauche en en bas du graphique, à l'image de l'école de la Maladière, sont des bâtiments de bonne qualité consommant peu d'énergie. De manière évidente, on fixera pour ces objets une priorité d'intervention faible. Même si des économies d'énergie sont réalisables dans ces immeubles, le potentiel reste limité.
- Pour la zone intermédiaire des bâtiments d'une mauvaise qualité énergétique mais de faible taille, on définit une priorité d'intervention intermédiaire. Ces bâtiments demandent une attention particulière puisque le potentiel d'économie reste relativement important tout en représentant une part peu importante du bilan global au niveau du parc immobilier.
- Finalement, dans la zone des bâtiments caractérisés par une bonne qualité (faible indice énergétique) et une taille importante, on privilégiera une optimisation au niveau de l'exploitation des installations techniques. Un potentiel d'économie relativement conséquent peut ainsi être mis en valeur.

Cette approche basée sur des critères simples permet de mettre en évidence les objets les plus énergivores pour lesquels un programme d'assainissement doit être envisagé. On relèvera à ce sujet que l'on trouve dans la planification quadriennale la majorité de ces bâtiments, à l'instar du collège de la Promenade ou du collège du Crêt-du-Chêne.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06	**URBANISME**				
	Charges	**19,000,963.13**		**17,829,900.00**	**22,270,048.22**
	Revenus		**11,507,342.06**	**-12,912,500.00**	**-11,995,409.31**
	Excédent		**7,493,621.07**	**4,917,400.00**	**10,274,638.91**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**19,000,963.13**	**0.00**	**17,829,900.00**	**22,270,048.22**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	3,413,482.87		3,451,100.00	3,550,093.75
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3,177,660.84		3,885,400.00	3,730,804.32
N33	AMORTISSEMENTS	6,595,668.00		5,058,900.00	7,561,423.31
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	392,000.00		190,100.00	2,203,400.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	5,422,151.42		5,244,400.00	5,224,326.84
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**11,507,342.06**	**-12,912,500.00**	**-11,995,409.31**
N42	REVENUS DES BIENS		5,379,409.65	-5,644,400.00	-5,541,536.00
N43	CONTRIBUTIONS		561,418.85	-471,700.00	-485,348.60
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		0.00	-10,000.00	-10,000.00
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		113,244.45	-165,000.00	-184,776.10
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		0.00	-906,000.00	0.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		5,453,269.11	-5,715,400.00	-5,773,748.61

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06	**URBANISME**	**Charges**	**19,000,963.13**		**17,829,900.00**	**22,270,048.22**
		Revenus		**11,507,342.06**	**-12,912,500.00**	**-11,995,409.31**
		Excédent		**7,493,621.07**	**4,917,400.00**	**10,274,638.91**
06.01	SERVICE BATIMENTS ET GERANCE	Charges	0.00		0.00	2,569,294.64
		Revenus		0.00	0.00	-511,570.75
		Excédent			0.00	2,057,723.89
06.02	SECRETARIAT DE DIRECTION	Charges	0.00		0.00	37,042.50
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent			0.00	37,042.50
06.11	IMM. LOCATIFS DU PATRIM. FIN.	Charges	5,452,324.72		5,029,100.00	7,060,136.82
		Revenus		3,735,371.10	-4,501,200.00	-3,857,154.00
		Excédent		1,716,953.62	527,900.00	3,202,982.82
06.12	IMMEUBLES H.L.M.PATRIM.FINANC.	Charges	315,832.96		459,900.00	505,854.82
		Revenus		473,088.45	-609,900.00	-541,874.01
		Excédent	157,255.49		-150,000.00	-36,019.19
06.21	IMM. LOCATIFS PATRIM. ADMIN.	Charges	1,759,512.77		1,460,800.00	2,389,539.55
		Revenus		858,850.10	-1,107,800.00	-896,619.34
		Excédent		900,662.67	353,000.00	1,492,920.21
06.31	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	Charges	2,190,622.88		1,479,500.00	1,874,361.55
		Revenus		1,279,270.35	-1,380,800.00	-1,313,510.60
		Excédent		911,352.53	98,700.00	560,850.95
06.32	EGLISES	Charges	127,198.06		172,700.00	108,169.35
		Revenus		127,198.06	-172,700.00	-108,169.35
		Excédent			0.00	0.00
06.34	STAND DE TIR	Charges	24,384.85		15,000.00	18,194.70
		Revenus		32,533.80	-34,200.00	-32,448.00
		Excédent	8,148.95		-19,200.00	-14,253.30
06.35	BATIMENTS CIMETIERE	Charges	77,390.77		41,800.00	35,425.10
		Revenus		48,071.77	-41,800.00	-35,425.10
		Excédent		29,319.00	0.00	0.00
06.36	W.C.PUBLICS ET EDICULES	Charges	611,052.94		696,800.00	709,287.60
		Revenus		142,907.30	-134,500.00	-144,173.35
		Excédent		468,145.64	562,300.00	565,114.25
06.38	CENTRE DE LOISIRS	Charges	32,814.98		38,800.00	38,447.35
		Revenus		37,000.00	-37,000.00	-37,000.00
		Excédent	4,185.02		1,800.00	1,447.35
06.39	ECOLES	Charges	2,593,612.25		2,688,600.00	3,273,936.95
		Revenus		2,509,088.85	-2,688,600.00	-2,703,968.55
		Excédent		84,523.40	0.00	569,968.40

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.40	SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS					
		Charges	171,711.08		181,800.00	244,798.60
		Revenus		171,711.08	-181,800.00	-186,283.40
		Excédent			0.00	58,515.20
06.41	COLLEGE LATIN					
		Charges	260,950.28		262,000.00	269,318.35
		Revenus		290,989.90	-288,700.00	-296,364.80
		Excédent	30,039.62		-26,700.00	-27,046.45
06.42	MUSEES					
		Charges	1,128,872.55		1,039,300.00	1,164,640.66
		Revenus		1,000,607.70	-1,039,300.00	-1,124,434.91
		Excédent		128,264.85	0.00	40,205.75
06.43	FONTAINES ET MONUMENTS					
		Charges	139,750.90		138,800.00	125,391.35
		Revenus		0.00	-400.00	0.00
		Excédent		139,750.90	138,400.00	125,391.35
06.44	ESPACES PUBLICS					
		Charges	441,815.50		473,400.00	426,417.20
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		441,815.50	473,400.00	426,417.20
06.51	POLICE CONSTR.ET AMENAG.URBAIN					
		Charges	0.00		0.00	1,419,791.13
		Revenus		0.00	0.00	-206,413.15
		Excédent			0.00	1,213,377.98
06.52	DIRECTION ET SERVICE ADMINISTR					
		Charges	571,869.48		569,500.00	0.00
		Revenus		40.00	0.00	0.00
		Excédent		571,829.48	569,500.00	0.00
06.53	SERVICE DES BÂTIMENTS					
		Charges	1,177,934.90		1,255,700.00	0.00
		Revenus		257,063.90	-280,000.00	0.00
		Excédent		920,871.00	975,700.00	0.00
06.54	GERANCE DES BÂTIMENTS					
		Charges	428,787.14		404,500.00	0.00
		Revenus		194,276.75	-200,800.00	0.00
		Excédent		234,510.39	203,700.00	0.00
06.55	DELEGUE A l'ENERGIE					
		Charges	178,629.05		187,300.00	0.00
		Revenus		26,800.00	-25,000.00	0.00
		Excédent		151,829.05	162,300.00	0.00
06.56	PERMIS DE CONSTRUIRE					
		Charges	719,956.41		575,100.00	0.00
		Revenus		312,027.50	-183,000.00	0.00
		Excédent		407,928.91	392,100.00	0.00
06.57	AMENAGEMENT URBAIN					
		Charges	595,938.66		659,500.00	0.00
		Revenus		10,445.45	-5,000.00	0.00
		Excédent		585,493.21	654,500.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06	**URBANISME**				
	Charges	**19,000,963.13**		**17,829,900.00**	**22,270,048.22**
	Revenus		**11,507,342.06**	**-12,912,500.00**	**-11,995,409.31**
	Excédent		**7,493,621.07**	**4,917,400.00**	**10,274,638.91**
06.01	**SERVICE BATIMENTS ET GERANCE**				
	Charges	**0.00**		**0.00**	**2,569,294.64**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**-511,570.75**
	Excédent			**0.00**	**2,057,723.89**
06.01.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**1,922,344.40**
06.01.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	0.00		0.00	472,774.00
06.01.301.03	TRAITEMENTS PERS. TECHNIQUE	0.00		0.00	972,381.70
06.01.301.05	TRAITEM. PERSONNEL D'ENTRETIEN	0.00		0.00	91,456.85
06.01.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	776.20
06.01.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	35,656.50
06.01.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		0.00	4,260.00
06.01.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	0.00		0.00	79,543.00
06.01.303.02	CONTRIBUTION ALFA	0.00		0.00	33,447.55
06.01.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	0.00		0.00	14,902.35
06.01.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	0.00		0.00	5,248.65
06.01.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	0.00		0.00	8,447.10
06.01.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	0.00		0.00	165.40
06.01.307.01	CAISSE DE PENSIONS	0.00		0.00	194,085.10
06.01.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	9,200.00
06.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**132,902.89**
06.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		0.00	14,343.07
06.01.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		0.00	4,466.67
06.01.310.44	INFORMATIQUE	0.00		0.00	868.00
06.01.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		0.00	52.30
06.01.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		0.00	878.30
06.01.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	0.00		0.00	1,392.05
06.01.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		0.00	23,652.15
06.01.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		0.00	2,227.25
06.01.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		0.00	1,974.80
06.01.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		0.00	41,427.50
06.01.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		0.00	14,689.90
06.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		0.00	4,961.30
06.01.318.18	DIVERS DEBOURS GERANCE CPVN	0.00		0.00	13,267.60
06.01.318.20	FRAIS DECPTES CHARGES GERANCE	0.00		0.00	3,060.45
06.01.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	0.00		0.00	1,045.35
06.01.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	0.00		0.00	1,636.20
06.01.319.01	COTISATIONS	0.00		0.00	2,960.00
06.01.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**282,584.40**
06.01.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	297.70
06.01.331.01	EQUIPEMENT	0.00		0.00	282,286.70
06.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**231,462.95**
06.01.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	96,297.00
06.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		0.00	931.50
06.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	326.80
06.01.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	4,607.90
06.01.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	44.00
06.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	0.00		0.00	78,300.00
06.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	0.00		0.00	38,854.45
06.01.394.01	ECONOMAT	0.00		0.00	12,101.30

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.01.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-208,058.25**
06.01.434.11	GERANCE CAISSE DE PENSIONS		0.00	0.00	-88,349.60
06.01.436.11	REMB. PAR TIERS		0.00	0.00	-21,509.45
06.01.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-8,029.20
06.01.438.01	PRESTATION D'INVESTISSEMENT		0.00	0.00	-4,210.00
06.01.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		0.00	0.00	-85,960.00
06.01.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-10,000.00**
06.01.451.02	INDEMN. COMM. DE CONCILIATION		0.00	0.00	-10,000.00
06.01.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-293,512.50**
06.01.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		0.00	0.00	-293,512.50
06.02	**SECRETARIAT DE DIRECTION**				
	Charges	**0.00**		**0.00**	**37,042.50**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent			**0.00**	**37,042.50**
06.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**13,612.50**
06.02.301.01	TRAITEMENTS	0.00		0.00	10,803.95
06.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	0.00		0.00	740.65
06.02.303.02	CONTRIB. ALFA	0.00		0.00	311.65
06.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	0.00		0.00	141.60
06.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	0.00		0.00	30.55
06.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	5.85
06.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	0.00		0.00	1,145.40
06.02.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	432.85
06.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**9,661.15**
06.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		0.00	1,183.75
06.02.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	0.00		0.00	1,051.70
06.02.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		0.00	3,300.00
06.02.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		0.00	48.45
06.02.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		0.00	1,673.15
06.02.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		0.00	1,672.25
06.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		0.00	532.85
06.02.319.01	COTISATIONS	0.00		0.00	199.00
06.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**13,768.85**
06.02.391.01	PRESTATION DE CHANCELLERIE	0.00		0.00	63.25
06.02.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	1,509.20
06.02.392.06	LOYERS DE URBANISME	0.00		0.00	4,600.00
06.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	0.00		0.00	6,409.65
06.02.394.01	ECONOMAT	0.00		0.00	1,186.75
06.11	**IMM. LOCATIFS DU PATRIM. FIN.**				
	Charges	**5,452,324.72**		**5,029,100.00**	**7,060,136.82**
	Revenus		**3,735,371.10**	**-4,501,200.00**	**-3,857,154.00**
	Excédent		**1,716,953.62**	**527,900.00**	**3,202,982.82**
06.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**1,005,408.92**	**0.00**	**1,165,500.00**	**1,192,249.13**
06.11.312.00	EAU	83,150.50		68,500.00	77,471.20
06.11.312.99	ELECTRICITE	91,835.45		82,000.00	89,668.05
06.11.314.00	ENTRETIEN	437,491.20		608,000.00	430,416.78
06.11.318.00	CHARGES COURANTES	392,931.77		407,000.00	594,693.10

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.11.33	**AMORTISSEMENTS**	**1,552,736.50**	**0.00**	**1,458,000.00**	**2,026,820.16**
06.11.330.00	AMORTISSEMENTS	1,030,214.00		1,062,400.00	1,013,477.00
06.11.330.02	IMMEUBLE	317,721.00		340,600.00	294,998.00
06.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	179,539.10		50,000.00	46,023.55
06.11.331.01	EQUIPEMENT	5,049.00		5,000.00	0.00
06.11.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	20,213.40		0.00	672,321.61
06.11.38	**ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX**	**204,000.00**	**0.00**	**102,800.00**	**1,570,900.00**
06.11.382.14	RESERVE ENTRETIEN, ATTRIB.	204,000.00		102,800.00	1,570,900.00
06.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,690,179.30**	**0.00**	**2,302,800.00**	**2,270,167.53**
06.11.390.00	INTERETS PASSIFS	2,432,427.00		2,011,000.00	1,978,172.00
06.11.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		7,500.00	0.00
06.11.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	200,285.90		189,700.00	197,395.53
06.11.392.10	LOYERS AFFAIRES CULTURELLES	53,810.35		94,600.00	94,600.00
06.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	3,656.05		0.00	0.00
06.11.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**3,399,711.25**	**-3,512,000.00**	**-3,446,507.60**
06.11.423.00	LOYERS		3,399,711.25	-3,512,000.00	-3,446,507.60
06.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**36,215.40**	**-56,000.00**	**-39,554.50**
06.11.436.00	REMB. TIERS		36,215.40	-56,000.00	-39,554.50
06.11.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**113,244.45**	**-165,000.00**	**-184,776.10**
06.11.461.00	SUBVENTIONS		113,244.45	-165,000.00	-184,776.10
06.11.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**-604,000.00**	**0.00**
06.11.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-604,000.00	0.00
06.11.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**186,200.00**	**-164,200.00**	**-186,315.80**
06.11.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		186,200.00	-164,200.00	-186,315.80
06.12	**IMMEUBLES H.L.M.PATRIM.FINANC.**				
	Charges	**315,832.96**		**459,900.00**	**505,854.82**
	Revenus		**473,088.45**	**-609,900.00**	**-541,874.01**
	Excédent	**157,255.49**		**-150,000.00**	**-36,019.19**
06.12.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**90,166.46**	**0.00**	**149,100.00**	**105,345.42**
06.12.312.00	EAU	23,122.70		14,200.00	20,717.75
06.12.312.99	ELECTRICITE	4,183.10		4,500.00	5,002.95
06.12.314.00	ENTRETIEN	52,650.31		113,000.00	44,217.55
06.12.318.00	CHARGES COURANTES	10,210.35		17,400.00	35,407.17
06.12.33	**AMORTISSEMENTS**	**15,926.25**	**0.00**	**45,400.00**	**12,739.70**
06.12.330.00	AMORTISSEMENTS	1,242.00		39,200.00	1,242.00
06.12.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	14,684.25		2,000.00	416.50
06.12.331.01	EQUIPEMENT	0.00		4,200.00	0.00
06.12.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	11,081.20
06.12.38	**ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX**	**14,000.00**	**0.00**	**11,500.00**	**180,200.00**
06.12.382.14	RESERVE ENTRETIEN, ATTRIB.	14,000.00		11,500.00	180,200.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.12.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**195,740.25**	**0.00**	**253,900.00**	**207,569.70**
06.12.390.00	INTERETS PASSIFS	172,709.00		218,600.00	174,126.00
06.12.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	72.00		0.00	620.50
06.12.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	22,959.25		35,300.00	32,823.20
06.12.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**464,242.15**	**-479,900.00**	**-530,942.30**
06.12.423.00	LOYERS		464,242.15	-479,900.00	-530,942.30
06.12.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**8,846.30**	**-17,000.00**	**-10,931.71**
06.12.436.00	REMB. TIERS		8,846.30	-17,000.00	-10,931.71
06.12.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**-113,000.00**	**0.00**
06.12.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-113,000.00	0.00
06.21	**IMM. LOCATIFS PATRIM. ADMIN.**				
	Charges	**1,759,512.77**		**1,460,800.00**	**2,389,539.55**
	Revenus		**858,850.10**	**-1,107,800.00**	**-896,619.34**
	Excédent		**900,662.67**	**353,000.00**	**1,492,920.21**
06.21.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**270,817.62**	**0.00**	**348,900.00**	**473,030.30**
06.21.312.00	EAU	42,330.65		31,300.00	39,903.15
06.21.312.99	ELECTRICITE	18,891.70		23,600.00	14,897.90
06.21.314.00	ENTRETIEN	111,262.32		189,000.00	128,390.18
06.21.318.00	CHARGES COURANTES	98,332.95		105,000.00	289,839.07
06.21.33	**AMORTISSEMENTS**	**1,090,874.85**	**0.00**	**646,400.00**	**1,108,009.55**
06.21.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	220,811.75		20,000.00	117,031.15
06.21.331.00	AMORTISSEMENTS	366,429.00		499,500.00	461,474.00
06.21.331.02	IMMEUBLE	126,941.00		126,900.00	126,941.00
06.21.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	376,693.10		0.00	402,563.40
06.21.38	**ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX**	**26,000.00**	**0.00**	**25,800.00**	**394,300.00**
06.21.382.14	RESERVE ENTRETIEN, ATTRIB.	26,000.00		25,800.00	394,300.00
06.21.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**371,820.30**	**0.00**	**439,700.00**	**414,199.70**
06.21.390.00	INTERETS PASSIFS	325,816.00		374,900.00	369,859.00
06.21.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	145.25		0.00	421.00
06.21.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	45,859.05		64,800.00	43,919.70
06.21.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**830,938.25**	**-868,600.00**	**-867,894.05**
06.21.427.00	LOYERS		830,938.25	-868,600.00	-867,894.05
06.21.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**8,811.85**	**-9,100.00**	**-16,625.29**
06.21.436.00	REMB. TIERS		8,811.85	-9,100.00	-16,625.29
06.21.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**-189,000.00**	**0.00**
06.21.482.14	RESERVE ENTRETIEN, PRELEV.		0.00	-189,000.00	0.00
06.21.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**19,100.00**	**-41,100.00**	**-12,100.00**
06.21.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		19,100.00	-41,100.00	-12,100.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.31	**BATIMENTS ADMINISTRATIFS**				
	Charges	**2,190,622.88**		**1,479,500.00**	**1,874,361.55**
	Revenus		**1,279,270.35**	**-1,380,800.00**	**-1,313,510.60**
	Excédent		**911,352.53**	**98,700.00**	**560,850.95**
06.31.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**488,784.62**	**0.00**	**477,700.00**	**501,623.05**
06.31.301.02	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	399,795.55		388,300.00	397,280.75
06.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,088.00		0.00	1,218.00
06.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	10,800.00		10,800.00	10,800.00
06.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	20,916.36		20,300.00	20,788.00
06.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,680.40		8,500.00	8,741.40
06.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,960.66		3,900.00	3,973.10
06.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,116.95		5,200.00	1,384.40
06.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,151.95		2,900.00	2,190.80
06.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	39,274.75		36,800.00	54,436.60
06.31.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	810.00
06.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**295,829.71**	**0.00**	**421,300.00**	**345,067.92**
06.31.312.00	EAU	6,531.15		10,500.00	14,585.70
06.31.312.99	ELECTRICITE	5,542.55		9,800.00	1,868.00
06.31.314.00	ENTRETIEN	102,643.61		136,000.00	117,970.77
06.31.318.00	CHARGES COURANTES	180,533.40		265,000.00	210,643.45
06.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	579.00		0.00	0.00
06.31.33	**AMORTISSEMENTS**	**1,215,762.70**	**0.00**	**402,500.00**	**846,144.35**
06.31.331.00	AMORTISSEMENTS	174,624.00		215,600.00	234,174.00
06.31.331.01	EQUIPEMENT	83,242.00		131,600.00	0.00
06.31.331.02	IMMEUBLE	55,320.00		55,300.00	55,320.00
06.31.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	902,576.70		0.00	556,650.35
06.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**190,245.85**	**0.00**	**178,000.00**	**181,526.23**
06.31.390.00	INTERETS PASSIFS	130,802.00		161,700.00	129,780.00
06.31.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	53,413.10		12,500.00	48,546.23
06.31.391.08	PRESTATIONS SIS	0.00		1,000.00	0.00
06.31.392.06	LOYER DE URBANISME	2,200.00		0.00	2,200.00
06.31.393.02	PRESTATIONS INFORMATIQUES	3,379.95		2,800.00	1,000.00
06.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	450.80		0.00	0.00
06.31.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**187,691.20**	**-290,000.00**	**-189,960.05**
06.31.427.00	LOYERS		187,691.20	-290,000.00	-189,960.05
06.31.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**2,039.15**	**-5,000.00**	**-2,290.55**
06.31.436.00	REMB. TIERS		2,039.15	-5,000.00	-2,290.55
06.31.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,089,540.00**	**-1,085,800.00**	**-1,121,260.00**
06.31.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		1,089,540.00	-1,085,800.00	-1,121,260.00
06.32	**EGLISES**				
	Charges	**127,198.06**		**172,700.00**	**108,169.35**
	Revenus		**127,198.06**	**-172,700.00**	**-108,169.35**
	Excédent			**0.00**	**0.00**
06.32.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**31,358.06**	**0.00**	**45,700.00**	**31,480.35**
06.32.314.67	ENTRETIEN COLLEGIALE	5,762.93		16,000.00	5,726.05
06.32.314.68	ENTRETIEN SERRIERES	2,733.78		6,000.00	1,712.65
06.32.318.01	CHARGES COURANTES	3,391.20		3,700.00	4,073.60
06.32.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	19,470.15		20,000.00	19,968.05

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.32.33	**AMORTISSEMENTS**	**49,792.00**	**0.00**	**59,800.00**	**36,750.00**
06.32.331.01	EQUIPEMENT	40,892.00		50,900.00	27,850.00
06.32.331.02	IMMEUBLES	8,900.00		8,900.00	8,900.00
06.32.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**46,048.00**	**0.00**	**67,200.00**	**39,939.00**
06.32.390.00	INTERETS PASSIFS	46,048.00		67,200.00	39,939.00
06.32.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**127,198.06**	**-172,700.00**	**-108,169.35**
06.32.490.34	EGLISES, IMPUTATION COÛTS		127,198.06	-172,700.00	-108,169.35
06.34	**STAND DE TIR**				
	Charges	**24,384.85**		**15,000.00**	**18,194.70**
	Revenus		**32,533.80**	**-34,200.00**	**-32,448.00**
	Excédent	**8,148.95**		**-19,200.00**	**-14,253.30**
06.34.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**8,573.25**	**0.00**	**10,700.00**	**8,915.30**
06.34.314.69	ENTRETIEN	3,833.20		6,000.00	2,215.65
06.34.318.01	CHARGES COURANTES	1,923.40		2,500.00	3,820.30
06.34.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,816.65		2,200.00	2,879.35
06.34.33	**AMORTISSEMENTS**	**10,344.00**	**0.00**	**4,100.00**	**6,671.00**
06.34.331.01	EQUIPEMENT	4,144.00		4,100.00	6,671.00
06.34.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	6,200.00		0.00	0.00
06.34.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**5,467.60**	**0.00**	**200.00**	**2,608.40**
06.34.390.00	INTERETS PASSIFS	230.00		200.00	474.00
06.34.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	5,237.60		0.00	2,134.40
06.34.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**32,448.00**	**-34,200.00**	**-32,448.00**
06.34.427.00	LOYERS		32,448.00	-34,200.00	-32,448.00
06.34.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**85.80**	**0.00**	**0.00**
06.34.436.09	REMBOURSEMENT PAR TIERS		85.80	0.00	0.00
06.35	**BATIMENTS CIMETIERE**				
	Charges	**77,390.77**		**41,800.00**	**35,425.10**
	Revenus		**48,071.77**	**-41,800.00**	**-35,425.10**
	Excédent		**29,319.00**	**0.00**	**0.00**
06.35.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**32,487.77**	**0.00**	**29,800.00**	**20,914.10**
06.35.314.70	ENTRETIEN IMMEUBLE	29,199.42		26,000.00	17,523.70
06.35.318.01	CHARGES COURANTES	0.00		500.00	0.00
06.35.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	3,288.35		3,300.00	3,390.40
06.35.33	**AMORTISSEMENTS**	**41,830.00**	**0.00**	**9,800.00**	**11,893.00**
06.35.331.01	EQUIPEMENT	12,511.00		9,800.00	11,893.00
06.35.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRES	29,319.00		0.00	0.00
06.35.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**3,073.00**	**0.00**	**2,200.00**	**2,618.00**
06.35.390.00	INTERETS PASSIFS	3,073.00		2,200.00	2,618.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.35.49	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**48,071.77**	**-41,800.00**	**-35,425.10**
06.35.490.07	PRESTATIONS A POLICE			48,071.77	-41,800.00	-35,425.10
06.36	**W.C.PUBLICS ET EDICULES**					
		Charges	**611,052.94**		**696,800.00**	**709,287.60**
		Revenus		**142,907.30**	**-134,500.00**	**-144,173.35**
		Excédent		**468,145.64**	**562,300.00**	**565,114.25**
06.36.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**414,672.64**	**0.00**	**515,200.00**	**432,166.85**
06.36.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE		11,532.80		8,500.00	12,387.45
06.36.312.12	ELECTR.,EAU QU.PH.-GODET 1		1,604.35		2,500.00	1,500.00
06.36.312.21	EAU		5,629.55		4,500.00	5,628.75
06.36.314.71	ENTRETIEN		59,315.50		63,000.00	60,815.15
06.36.314.86	ENT. DU PASSAGE DE LA PLACE PU		23,186.24		27,000.00	20,246.40
06.36.314.87	ENTRETIEN DES ABRIBUS VILLE		45,032.00		94,000.00	71,551.90
06.36.314.88	NET. DES GRAFFITIS & INCIVILIT		90,579.80		120,000.00	90,688.95
06.36.318.01	CHARGES COURANTES		6,506.30		2,500.00	3,140.40
06.36.318.19	CHARGES COUR.PASS.INF.PL. PURY		0.00		3,500.00	0.00
06.36.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE		2,088.45		1,700.00	1,509.60
06.36.318.61	NETTOYAGE ET DESINFECTION		148,834.20		167,000.00	148,834.20
06.36.318.71	NETTOYAGE MANIFESTATIONS		20,363.45		21,000.00	15,864.05
06.36.33	**AMORTISSEMENTS**		**147,841.10**	**0.00**	**126,400.00**	**241,368.25**
06.36.331.01	EQUIPEMENT		101,888.00		126,400.00	95,349.00
06.36.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE		45,953.10		0.00	146,019.25
06.36.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**48,539.20**	**0.00**	**55,200.00**	**35,752.50**
06.36.390.00	INTERETS PASSIFS		47,032.00		55,200.00	35,592.00
06.36.391.06	IMPUTATIONS INTERNES IMM.		1,507.20		0.00	160.50
06.36.42	**REVENUS DES BIENS**		**0.00**	**137,450.80**	**-134,000.00**	**-142,116.00**
06.36.427.02	LOYERS EDICULES			137,450.80	-134,000.00	-142,116.00
06.36.43	**CONTRIBUTIONS**		**0.00**	**5,456.50**	**-500.00**	**-2,057.35**
06.36.436.09	REMBOURSEMENT PAR TIERS			5,456.50	-500.00	-2,057.35
06.38	**CENTRE DE LOISIRS**					
		Charges	**32,814.98**		**38,800.00**	**38,447.35**
		Revenus		**37,000.00**	**-37,000.00**	**-37,000.00**
		Excédent	**4,185.02**		**1,800.00**	**1,447.35**
06.38.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**5,536.98**	**0.00**	**12,500.00**	**6,045.35**
06.38.314.73	ENTRETIEN		4,253.38		10,500.00	4,733.25
06.38.318.01	CHARGES COURANTES		0.00		500.00	0.00
06.38.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE		1,283.60		1,500.00	1,312.10
06.38.33	**AMORTISSEMENTS**		**16,891.00**	**0.00**	**16,000.00**	**21,308.00**
06.38.331.01	EQUIPEMENT		6,731.00		5,800.00	11,148.00
06.38.331.02	IMMEUBLE		10,160.00		10,200.00	10,160.00
06.38.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**10,387.00**	**0.00**	**10,300.00**	**11,094.00**
06.38.390.00	INTERETS PASSIFS		10,387.00		10,300.00	11,094.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.38.42	**REVENUS DES BIENS**		**0.00**	**37,000.00**	**-37,000.00**	**-37,000.00**
06.38.427.56	LOYERS			37,000.00	-37,000.00	-37,000.00
06.39	**ECOLES**					
		Charges	**2,593,612.25**		**2,688,600.00**	**3,273,936.95**
		Revenus		**2,509,088.85**	**-2,688,600.00**	**-2,703,968.55**
		Excédent		**84,523.40**	**0.00**	**569,968.40**
06.39.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**307,728.85**	**0.00**	**377,000.00**	**345,012.55**
06.39.314.00	ENT. DES BÂT. SCOLAIRES PRIMAI		215,370.25		280,000.00	242,694.25
06.39.318.00	CHARGES COURANTES		92,358.60		97,000.00	102,318.30
06.39.33	**AMORTISSEMENTS**		**1,172,156.40**	**0.00**	**1,157,600.00**	**1,733,407.40**
06.39.331.00	AMORTISSEMENTS		612,200.00		612,200.00	612,200.00
06.39.331.01	AMORTISSEMENT EQUIPEMENT		475,433.00		545,400.00	551,239.00
06.39.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE		84,523.40		0.00	569,968.40
06.39.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**1,113,727.00**	**0.00**	**1,154,000.00**	**1,195,517.00**
06.39.390.00	INTERETS PASSIFS		1,113,727.00		1,154,000.00	1,195,517.00
06.39.49	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**2,509,088.85**	**-2,688,600.00**	**-2,703,968.55**
06.39.490.00	CHARGES IMMOBILIERES			2,509,088.85	-2,688,600.00	-2,703,968.55
06.40	**SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS**					
		Charges	**171,711.08**		**181,800.00**	**244,798.60**
		Revenus		**171,711.08**	**-181,800.00**	**-186,283.40**
		Excédent			**0.00**	**58,515.20**
06.40.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**54,490.08**	**0.00**	**53,500.00**	**54,167.40**
06.40.314.74	ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE		41,761.28		42,000.00	42,970.75
06.40.318.01	CHARGES COURANTES		147.90		0.00	0.00
06.40.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE		12,580.90		11,500.00	11,196.65
06.40.33	**AMORTISSEMENTS**		**68,070.00**	**0.00**	**75,900.00**	**135,471.20**
06.40.331.01	EQUIPEMENT		44,877.00		52,700.00	53,763.00
06.40.331.02	IMMEUBLE		23,193.00		23,200.00	23,193.00
06.40.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE		0.00		0.00	58,515.20
06.40.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**49,151.00**	**0.00**	**52,400.00**	**55,160.00**
06.40.390.00	INTERETS PASSIFS		49,151.00		52,400.00	55,160.00
06.40.49	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**171,711.08**	**-181,800.00**	**-186,283.40**
06.40.490.10	PREST. A AFFAIRES CULTURELLES			171,711.08	-181,800.00	-186,283.40
06.41	**COLLEGE LATIN**					
		Charges	**260,950.28**		**262,000.00**	**269,318.35**
		Revenus		**290,989.90**	**-288,700.00**	**-296,364.80**
		Excédent	**30,039.62**		**-26,700.00**	**-27,046.45**
06.41.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**70,800.28**	**0.00**	**88,000.00**	**90,781.35**
06.41.314.41	ENTRETIEN		35,268.33		50,000.00	46,922.70
06.41.316.08	FRAIS FINANCIERS CONTRACTING		11,222.70		11,000.00	22,445.40
06.41.318.01	CHARGES COURANTES		0.00		3,000.00	-2,365.70
06.41.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE		24,309.25		24,000.00	23,778.95

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.41.33	**AMORTISSEMENTS**	**146,953.00**	**0.00**	**131,700.00**	**131,706.00**
06.41.331.01	EQUIPEMENT	59,266.00		53,000.00	53,019.00
06.41.331.02	IMMEUBLE	78,687.00		78,700.00	78,687.00
06.41.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	9,000.00		0.00	0.00
06.41.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**43,197.00**	**0.00**	**42,300.00**	**46,831.00**
06.41.390.00	INTERETS PASSIFS	43,197.00		42,100.00	46,831.00
06.41.391.08	PRESTATIONS SIS	0.00		200.00	0.00
06.41.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**289,928.00**	**-288,700.00**	**-294,668.00**
06.41.427.58	LOYERS		186,588.00	-187,700.00	-186,588.00
06.41.427.59	LOYERS LJP		103,340.00	-101,000.00	-108,080.00
06.41.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**1,061.90**	**0.00**	**-1,696.80**
06.41.436.09	REMBOURSEMENT PAR TIERS		1,061.90	0.00	-1,696.80
06.42	**MUSEES**				
	Charges	**1,128,872.55**		**1,039,300.00**	**1,164,640.66**
	Revenus		**1,000,607.70**	**-1,039,300.00**	**-1,124,434.91**
	Excédent		**128,264.85**	**0.00**	**40,205.75**
06.42.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**176,298.70**	**0.00**	**215,000.00**	**263,157.91**
06.42.314.77	ENTRETIEN DU MHN	29,559.13		36,500.00	34,429.70
06.42.314.78	ENTRETIEN DU MAH & GADA	12,599.98		36,500.00	10,542.20
06.42.314.79	ENTRETIEN DU MEN	27,704.23		42,000.00	42,773.80
06.42.314.80	ENT. DES GALERIES DE L'HISTOIR	14,420.36		21,000.00	15,080.70
06.42.318.77	CHARGES COURANTES DU MHN	19,044.75		20,000.00	19,137.10
06.42.318.78	CHARGES COURANTES DU MAH&GADA	24,979.10		28,000.00	26,053.90
06.42.318.79	CHARGES COURANTES DU MEN	27,437.95		28,000.00	37,029.15
06.42.318.80	CHARGES COUR. DES GALERIES DE	20,553.20		3,000.00	78,111.36
06.42.33	**AMORTISSEMENTS**	**682,575.85**	**0.00**	**549,000.00**	**606,139.75**
06.42.331.77	EQUIPEMENT DU MHN	128,830.00		124,600.00	127,805.00
06.42.331.78	EQUIPEMENT DU MAH & GADA	247,363.00		246,100.00	41,883.00
06.42.331.79	EQUIPEMENT DU MEN	69,485.00		69,700.00	78,629.00
06.42.331.80	EQUIPEMENT DES GALERIES DE L'H	68,433.00		68,400.00	277,417.00
06.42.331.81	IMMEUBLE DU MHN	8,800.00		8,800.00	8,800.00
06.42.331.82	IMMEUBLE DU MAH & GADA	16,000.00		16,000.00	18,400.00
06.42.331.83	IMMEUBLE DU MEN	13,000.00		13,000.00	13,000.00
06.42.331.84	IMMEUBLE - AV. DUPEYROU 7	2,400.00		2,400.00	0.00
06.42.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	128,264.85		0.00	40,205.75
06.42.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**269,998.00**	**0.00**	**275,300.00**	**295,343.00**
06.42.390.00	INTERETS PASSIFS	269,998.00		275,300.00	295,343.00
06.42.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,000,607.70**	**-1,039,300.00**	**-1,124,434.91**
06.42.490.66	CHARGES IMMO. MUSEE ART/HIST.		576,628.65	-595,400.00	-653,365.16
06.42.490.68	CHARGES IMMO. MUSEE HIST. NAT.		262,840.90	-267,000.00	-272,194.80
06.42.490.69	CHARGES IMMO. MUSEE ETHNO.		161,138.15	-176,900.00	-198,874.95
06.43	**FONTAINES ET MONUMENTS**				
	Charges	**139,750.90**		**138,800.00**	**125,391.35**
	Revenus		**0.00**	**-400.00**	**0.00**
	Excédent		**139,750.90**	**138,400.00**	**125,391.35**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.43.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**118,211.90**	**0.00**	**127,500.00**	**108,705.35**
06.43.312.21	EAU	594.00		1,000.00	0.00
06.43.314.75	ENTRETIEN	17,863.00		21,000.00	8,987.25
06.43.318.01	CHARGES COURANTES	154.90		500.00	118.10
06.43.318.61	NETTOYAGE ET DESINFECTION	99,600.00		105,000.00	99,600.00
06.43.33	**AMORTISSEMENTS**	**18,553.00**	**0.00**	**9,100.00**	**14,023.00**
06.43.331.01	EQUIPEMENT	11,666.00		9,100.00	14,023.00
06.43.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	6,887.00		0.00	0.00
06.43.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,986.00**	**0.00**	**2,200.00**	**2,663.00**
06.43.390.00	INTERETS PASSIFS	2,986.00		2,200.00	2,663.00
06.43.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**-400.00**	**0.00**
06.43.436.21	REMB. FRAIS DE PROTECTION		0.00	-400.00	0.00
06.44	**ESPACES PUBLICS**				
	Charges	**441,815.50**		**473,400.00**	**426,417.20**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**441,815.50**	**473,400.00**	**426,417.20**
06.44.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**4,906.15**	**0.00**	**18,000.00**	**20,091.20**
06.44.312.00	EAU	0.00		1,000.00	0.00
06.44.312.99	ELECTRICITE	175.40		1,000.00	233.70
06.44.314.00	ENTRETIEN	4,438.25		12,000.00	10,072.10
06.44.318.00	CHARGES COURANTES	292.50		4,000.00	1,005.40
06.44.318.01	ADAPTATION ESPACE EUROPE	0.00		0.00	8,780.00
06.44.33	**AMORTISSEMENTS**	**307,910.35**	**0.00**	**308,100.00**	**290,302.00**
06.44.331.00	EQUIPEMENT	248,986.00		263,900.00	206,302.00
06.44.331.01	EQUIPEMENT	27,995.00		44,200.00	0.00
06.44.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	30,929.35		0.00	84,000.00
06.44.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**128,999.00**	**0.00**	**147,300.00**	**116,024.00**
06.44.390.00	INTERETS PASSIFS	128,999.00		142,300.00	116,024.00
06.44.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		5,000.00	0.00
06.51	**POLICE CONSTR.ET AMENAG.URBAIN**				
	Charges	**0.00**		**0.00**	**1,419,791.13**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**-206,413.15**
	Excédent			**0.00**	**1,213,377.98**
06.51.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**1,112,513.80**
06.51.301.01	TRAITEMENTS	0.00		0.00	896,316.85
06.51.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	17,922.75
06.51.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	0.00		0.00	2,520.00
06.51.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	0.00		0.00	46,893.15
06.51.303.02	CONTRIBUTION ALFA	0.00		0.00	19,719.60
06.51.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	0.00		0.00	8,415.00
06.51.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	0.00		0.00	2,925.50
06.51.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	0.00		0.00	4,718.60
06.51.307.01	CAISSE DE PENSIONS	0.00		0.00	110,357.35
06.51.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		0.00	2,725.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.51.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**91,109.80**
06.51.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		0.00	302.85
06.51.310.03	INSERTIONS	0.00		0.00	4,641.35
06.51.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		0.00	1,705.45
06.51.315.13	ENTRET. MOBILIER ZONE PIETONNE	0.00		0.00	11,439.55
06.51.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		0.00	1,379.30
06.51.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		0.00	1,398.10
06.51.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		0.00	3,652.95
06.51.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		0.00	54,564.55
06.51.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		0.00	267.40
06.51.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		0.00	2,227.70
06.51.318.24	AGENDA 21	0.00		0.00	310.20
06.51.318.29	EMOLUMENTS CANTONAUX	0.00		0.00	1,924.85
06.51.319.01	COTISATIONS	0.00		0.00	5,695.55
06.51.319.51	FRAIS DIVERS	0.00		0.00	1,600.00
06.51.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**56,085.55**
06.51.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	5,655.50
06.51.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	50,430.05
06.51.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**58,000.00**
06.51.381.07	AMEL.ACCESS.VILLE, RES., ATTR.	0.00		0.00	58,000.00
06.51.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**102,081.98**
06.51.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		0.00	4,162.20
06.51.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	266.45
06.51.391.05	PRESTATION DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	413.45
06.51.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	264.00
06.51.392.06	LOYERS DE URBANISME	0.00		0.00	58,800.00
06.51.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	0.00		0.00	33,804.78
06.51.394.01	ECONOMAT	0.00		0.00	4,371.10
06.51.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-204,134.15**
06.51.430.02	CONTRIB.COMPENS.PLACES DE PARC		0.00	0.00	-58,000.00
06.51.431.02	EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS		0.00	0.00	-134,249.00
06.51.431.03	RENSEIGNEMENTS DIVERS		0.00	0.00	-3,306.50
06.51.434.07	PRESTATIONS AUTRES COMMUNES		0.00	0.00	-5,316.00
06.51.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		0.00	0.00	-3,262.65
06.51.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-2,279.00**
06.51.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		0.00	0.00	-2,279.00
06.52	**DIRECTION ET SERVICE ADMINISTR**				
	Charges	**571,869.48**		**569,500.00**	**0.00**
	Revenus		**40.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**571,829.48**	**569,500.00**	**0.00**
06.52.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**500,804.70**	**0.00**	**503,000.00**	**0.00**
06.52.301.01	TRAITEMENTS	411,279.70		415,200.00	0.00
06.52.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,525.00		3,500.00	0.00
06.52.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	21,516.95		21,700.00	0.00
06.52.303.02	CONTRIB. ALFA	8,636.55		9,100.00	0.00
06.52.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,569.45		3,600.00	0.00
06.52.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,005.25		3,000.00	0.00
06.52.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,701.20		3,100.00	0.00
06.52.307.01	CAISSE DE PENSIONS	42,270.60		42,800.00	0.00
06.52.309.02	FORMATION CONTINUE	2,300.00		1,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.52.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**33,674.12**	**0.00**	**29,500.00**	**0.00**
06.52.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,004.62		2,200.00	0.00
06.52.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,175.60		1,000.00	0.00
06.52.310.45	INTERNET/INTRANET	34.00		100.00	0.00
06.52.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	0.00		100.00	0.00
06.52.317.01	DEPLACEMENTS	868.00		1,000.00	0.00
06.52.317.21	REPRESENTATIONS	3,605.60		3,000.00	0.00
06.52.318.02	MANDATS ET ETUDES	6,585.10		0.00	0.00
06.52.318.03	FRAIS DE PORTS	11,224.75		15,500.00	0.00
06.52.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,306.90		600.00	0.00
06.52.319.01	COTISATIONS	5,869.55		6,000.00	0.00
06.52.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**37,390.66**	**0.00**	**37,000.00**	**0.00**
06.52.391.01	PRESTATION DE CHANCELLERIE	410.30		500.00	0.00
06.52.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	891.45		0.00	0.00
06.52.392.06	LOYERS DE URBANISME	16,100.00		16,100.00	0.00
06.52.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	16,636.76		18,200.00	0.00
06.52.394.01	ECONOMAT	3,029.55		2,200.00	0.00
06.52.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	322.60		0.00	0.00
06.52.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**40.00**	**0.00**	**0.00**
06.52.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		40.00	0.00	0.00
06.53	**SERVICE DES BÂTIMENTS**				
	Charges	**1,177,934.90**		**1,255,700.00**	**0.00**
	Revenus		**257,063.90**	**-280,000.00**	**0.00**
	Excédent		**920,871.00**	**975,700.00**	**0.00**
06.53.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**997,425.60**	**0.00**	**1,055,400.00**	**0.00**
06.53.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	810,308.90		768,600.00	0.00
06.53.301.03	TRAITEMENTS PERS. TECHNIQUE	0.00		93,100.00	0.00
06.53.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	23,605.80		17,600.00	0.00
06.53.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	660.00		700.00	0.00
06.53.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	42,214.50		45,100.00	0.00
06.53.303.02	CONTRIBUTION ALFA	16,943.70		19,000.00	0.00
06.53.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,066.85		8,600.00	0.00
06.53.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,281.30		7,200.00	0.00
06.53.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,661.35		6,300.00	0.00
06.53.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	838.60		500.00	0.00
06.53.307.01	CAISSE DE PENSIONS	77,282.10		82,700.00	0.00
06.53.309.01	OFFRES D'EMPLOI	4,877.70		1,000.00	0.00
06.53.309.02	FORMATION CONTINUE	3,684.80		5,000.00	0.00
06.53.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**106,697.85**	**0.00**	**123,600.00**	**0.00**
06.53.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,236.85		6,500.00	0.00
06.53.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	1,271.85		1,100.00	0.00
06.53.310.44	INFORMATIQUE	0.00		200.00	0.00
06.53.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,315.90		1,000.00	0.00
06.53.315.07	ENTRETIEN ET FRAIS VEHICULES	1,720.05		2,900.00	0.00
06.53.316.45	LICENCES LOGICIELS	24,048.05		33,500.00	0.00
06.53.317.01	DEPLACEMENTS	300.20		1,100.00	0.00
06.53.318.02	MANDATS ET ETUDES	68,910.75		70,000.00	0.00
06.53.318.03	FRAIS DE PORTS	628.25		0.00	0.00
06.53.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	3,826.50		4,400.00	0.00
06.53.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,439.45		1,500.00	0.00
06.53.319.01	COTISATIONS	0.00		1,400.00	0.00
06.53.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**73,811.45**	**0.00**	**76,700.00**	**0.00**
06.53.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	0.00		5,000.00	0.00
06.53.392.06	LOYERS DE URBANISME	53,600.00		53,600.00	0.00
06.53.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	15,555.10		14,300.00	0.00
06.53.394.01	ECONOMAT	3,944.90		3,800.00	0.00
06.53.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	711.45		0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.53.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**47,871.25**	**-80,000.00**	**0.00**
06.53.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,871.25	0.00	0.00
06.53.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		45,000.00	-80,000.00	0.00
06.53.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**209,192.65**	**-200,000.00**	**0.00**
06.53.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		209,192.65	-200,000.00	0.00
06.54	**GERANCE DES BÂTIMENTS**				
	Charges	**428,787.14**		**404,500.00**	**0.00**
	Revenus		**194,276.75**	**-200,800.00**	**0.00**
	Excédent		**234,510.39**	**203,700.00**	**0.00**
06.54.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**377,137.05**	**0.00**	**354,800.00**	**0.00**
06.54.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	301,327.60		289,100.00	0.00
06.54.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,105.85		2,400.00	0.00
06.54.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,600.00		3,600.00	0.00
06.54.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	15,764.85		15,100.00	0.00
06.54.303.02	CONTRIBUTION ALFA	6,327.65		6,400.00	0.00
06.54.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,884.35		2,800.00	0.00
06.54.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	811.40		2,400.00	0.00
06.54.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,284.90		2,500.00	0.00
06.54.307.01	CAISSE DE PENSIONS	28,345.30		27,500.00	0.00
06.54.309.01	OFFRES D'EMPLOI	13,190.15		1,000.00	0.00
06.54.309.02	FORMATION CONTINUE	1,495.00		2,000.00	0.00
06.54.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**18,145.23**	**0.00**	**14,900.00**	**0.00**
06.54.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,534.99		4,800.00	0.00
06.54.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	429.80		400.00	0.00
06.54.310.44	INFORMATIQUE	0.00		200.00	0.00
06.54.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,062.50		1,000.00	0.00
06.54.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		400.00	0.00
06.54.317.21	REPRESENTATIONS	714.65		0.00	0.00
06.54.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	894.35		3,000.00	0.00
06.54.318.18	DIVERS DEBOURS GERANCE CPVN	3,263.59		0.00	0.00
06.54.318.20	FRAIS DECPTES CHARGES GERANCE	4,300.00		2,000.00	0.00
06.54.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	1,045.35		1,100.00	0.00
06.54.319.01	COTISATIONS	1,900.00		2,000.00	0.00
06.54.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**33,504.86**	**0.00**	**34,800.00**	**0.00**
06.54.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	1,776.60		1,500.00	0.00
06.54.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	97.00		0.00	0.00
06.54.391.08	PRESTATIONS SIS	810.00		900.00	0.00
06.54.392.06	LOYERS DE URBANISME	19,000.00		19,000.00	0.00
06.54.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	10,053.26		10,400.00	0.00
06.54.394.01	ECONOMAT	1,523.90		3,000.00	0.00
06.54.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	244.10		0.00	0.00
06.54.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**102,676.75**	**-90,700.00**	**0.00**
06.54.434.11	GERANCE CAISSE DE PENSIONS		96,232.60	-90,000.00	0.00
06.54.436.09	VENTE D'IMPRIMES		0.00	-200.00	0.00
06.54.436.11	REMB. PAR TIERS		6,444.15	-500.00	0.00
06.54.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**0.00**	**-10,000.00**	**0.00**
06.54.451.02	INDEMN. COMM. DE CONCILIATION		0.00	-10,000.00	0.00
06.54.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**91,600.00**	**-100,100.00**	**0.00**
06.54.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		91,600.00	-100,100.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.55	**DELEGUE A L'ENERGIE**				
	Charges	**178,629.05**		**187,300.00**	**0.00**
	Revenus		**26,800.00**	**-25,000.00**	**0.00**
	Excédent		**151,829.05**	**162,300.00**	**0.00**
06.55.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**154,274.70**	**0.00**	**159,600.00**	**0.00**
06.55.301.01	TRAITEMENTS	9,737.90		0.00	0.00
06.55.301.03	SALAIRE	116,854.80		129,800.00	0.00
06.55.301.15	ALLOC. COMPLEN. ENFANTS	913.50		1,600.00	0.00
06.55.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	6,622.90		6,800.00	0.00
06.55.303.02	CONTRIBUTION ALFA	3,373.10		2,900.00	0.00
06.55.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,260.25		1,300.00	0.00
06.55.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	354.60		1,100.00	0.00
06.55.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,139.45		1,200.00	0.00
06.55.307.01	CAISSE DE PENSIONS	13,468.20		13,900.00	0.00
06.55.309.02	FORMATION CONTINUE	550.00		1,000.00	0.00
06.55.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**3,843.50**	**0.00**	**6,900.00**	**0.00**
06.55.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	910.95		1,000.00	0.00
06.55.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	217.25		300.00	0.00
06.55.310.44	INFORMATIQUE	0.00		100.00	0.00
06.55.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		500.00	0.00
06.55.317.01	DEPLACEMENTS	207.05		1,500.00	0.00
06.55.317.21	REPRESENTATIONS	399.50		1,000.00	0.00
06.55.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	108.75		500.00	0.00
06.55.319.01	COTISATIONS	2,000.00		2,000.00	0.00
06.55.33	**AMORTISSEMENTS**	**10,060.00**	**0.00**	**10,300.00**	**0.00**
06.55.331.01	EQUIPEMENT	10,060.00		10,300.00	0.00
06.55.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**10,450.85**	**0.00**	**10,500.00**	**0.00**
06.55.390.00	INTERETS PASSIFS	3,135.00		3,300.00	0.00
06.55.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	137.50		0.00	0.00
06.55.392.06	LOYERS DE URBANISME	3,700.00		3,700.00	0.00
06.55.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,684.40		2,800.00	0.00
06.55.394.01	ECONOMAT	715.45		700.00	0.00
06.55.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	78.50		0.00	0.00
06.55.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**26,800.00**	**-25,000.00**	**0.00**
06.55.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		26,800.00	-25,000.00	0.00
06.56	**PERMIS DE CONSTRUIRE**				
	Charges	**719,956.41**		**575,100.00**	**0.00**
	Revenus		**312,027.50**	**-183,000.00**	**0.00**
	Excédent		**407,928.91**	**392,100.00**	**0.00**
06.56.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**515,108.10**	**0.00**	**472,500.00**	**0.00**
06.56.301.01	TRAITEMENTS	420,378.10		379,500.00	0.00
06.56.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	10,151.00		11,300.00	0.00
06.56.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,699.00		2,400.00	0.00
06.56.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	21,992.95		19,900.00	0.00
06.56.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,828.20		8,300.00	0.00
06.56.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,955.65		3,500.00	0.00
06.56.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,113.55		3,000.00	0.00
06.56.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,127.45		3,100.00	0.00
06.56.307.01	CAISSE DE PENSIONS	42,862.20		38,900.00	0.00
06.56.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	0.00
06.56.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,600.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.56.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**18,154.26**	**0.00**	**18,900.00**	**0.00**
06.56.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,139.26		1,000.00	0.00
06.56.310.03	INSERTIONS	5,279.20		3,000.00	0.00
06.56.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	525.10		400.00	0.00
06.56.310.44	INFORMATIQUE	0.00		600.00	0.00
06.56.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,484.80		600.00	0.00
06.56.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		5,000.00	0.00
06.56.317.01	DEPLACEMENTS	300.95		500.00	0.00
06.56.317.21	REPRESENTATIONS	671.70		1,000.00	0.00
06.56.318.03	FRAIS DE PORTS	79.70		200.00	0.00
06.56.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	490.55		1,000.00	0.00
06.56.318.29	EMOLUMENTS CANTONAUX	5,718.00		3,000.00	0.00
06.56.318.81	INSPECTIONS	0.00		1,000.00	0.00
06.56.319.01	COTISATIONS	465.00		600.00	0.00
06.56.319.51	FRAIS DIVERS	1,000.00		1,000.00	0.00
06.56.33	**AMORTISSEMENTS**	**3,000.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
06.56.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	3,000.00		0.00	0.00
06.56.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**148,000.00**	**0.00**	**50,000.00**	**0.00**
06.56.381.07	AMEL.ACCESS.VILLE, RES., ATTR.	148,000.00		50,000.00	0.00
06.56.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**35,694.05**	**0.00**	**33,700.00**	**0.00**
06.56.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	5,153.50		4,000.00	0.00
06.56.392.06	LOYERS DE URBANISME	19,500.00		19,500.00	0.00
06.56.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	9,425.40		8,000.00	0.00
06.56.394.01	ECONOMAT	1,311.70		2,200.00	0.00
06.56.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	303.45		0.00	0.00
06.56.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**311,068.50**	**-183,000.00**	**0.00**
06.56.430.02	CONTRIB.COMPENS.PLACES DE PARC		148,000.00	-50,000.00	0.00
06.56.431.02	EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS		152,626.00	-120,000.00	0.00
06.56.431.03	RENSEIGNEMENTS DIVERS		3,092.50	-5,000.00	0.00
06.56.434.07	PRESTATIONS AUTRES COMMUNES		7,350.00	-8,000.00	0.00
06.56.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**959.00**	**0.00**	**0.00**
06.56.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		959.00	0.00	0.00
06.57	**AMENAGEMENT URBAIN**				
	Charges	**595,938.66**		**659,500.00**	**0.00**
	Revenus		**10,445.45**	**-5,000.00**	**0.00**
	Excédent		**585,493.21**	**654,500.00**	**0.00**
06.57.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**379,948.10**	**0.00**	**428,100.00**	**0.00**
06.57.301.01	TRAITEMENTS	312,024.15		351,000.00	0.00
06.57.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	4,350.00		4,900.00	0.00
06.57.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	470.00		100.00	0.00
06.57.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	16,324.50		18,400.00	0.00
06.57.303.02	CONTRIBUTION ALFA	6,552.25		7,700.00	0.00
06.57.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,120.00		3,500.00	0.00
06.57.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	878.25		3,000.00	0.00
06.57.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,658.45		2,400.00	0.00
06.57.307.01	CAISSE DE PENSIONS	29,205.00		34,700.00	0.00
06.57.309.01	OFFRES D'EMPLOI	2,955.50		0.00	0.00
06.57.309.02	FORMATION CONTINUE	1,410.00		2,400.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
06.57.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**109,858.51**	**0.00**	**113,900.00**	**0.00**
06.57.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,775.87		2,000.00	0.00
06.57.310.03	INSERTIONS	3,592.50		1,000.00	0.00
06.57.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	840.49		800.00	0.00
06.57.310.44	INFORMATIQUE	0.00		1,400.00	0.00
06.57.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	2,819.10		1,400.00	0.00
06.57.315.13	ENTRET. MOBILIER ZONE PIETONNE	4,638.20		11,000.00	0.00
06.57.316.45	LICENCES LOGICIELS	11,300.00		8,600.00	0.00
06.57.317.01	DEPLACEMENTS	306.65		1,000.00	0.00
06.57.317.21	REPRESENTATIONS	1,544.90		2,000.00	0.00
06.57.318.02	MANDATS ET ETUDES	82,731.15		82,000.00	0.00
06.57.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		300.00	0.00
06.57.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	309.65		2,400.00	0.00
06.57.33	**AMORTISSEMENTS**	**44,391.00**	**0.00**	**48,800.00**	**0.00**
06.57.331.01	EQUIPEMENT	44,391.00		48,800.00	0.00
06.57.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**61,741.05**	**0.00**	**68,700.00**	**0.00**
06.57.390.00	INTERETS PASSIFS	7,332.00		7,500.00	0.00
06.57.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	252.00		1,500.00	0.00
06.57.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	113.00		0.00	0.00
06.57.391.05	PRESTATION DE TRAVAUX PUBLICS	2.55		0.00	0.00
06.57.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	270.00		0.00	0.00
06.57.391.15	PRESTATIONS DE TOURISME	45.00		0.00	0.00
06.57.392.06	LOYERS DE URBANISME	39,000.00		39,000.00	0.00
06.57.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	11,996.50		16,300.00	0.00
06.57.394.01	ECONOMAT	2,393.45		4,400.00	0.00
06.57.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	336.55		0.00	0.00
06.57.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**10,445.45**	**-5,000.00**	**0.00**
06.57.431.03	RENSEIGNEMENTS DIVERS		510.00	0.00	0.00
06.57.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		5,394.50	0.00	0.00
06.57.439.01	PRESTATIONS A DES TIERS		4,540.95	-5,000.00	0.00

Police

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	14'122'673.76	15'379'600.00	+ 1'256'926.24
Produits	8'812'134.14	9'641'900.00	- 829'765.86
Total	**5'310'539.62**	**5'737'700.00**	**+ 427'160.38**

Une amélioration de 427'160.38 francs est enregistrée pour les comptes 2010, soit environ 8% par rapport au budget.

Concernant les charges, celles-ci sont à la baisse, ce qui est dû pour l'essentiel à un report d'engagement de collaborateurs.

Concernant les revenus, les comptes présentent une diminution notamment au niveau des comptes du Corps de police, liée à la faible occupation des parkings de Panespo et des piscines.

2. Service administratif

2.1. Personnel

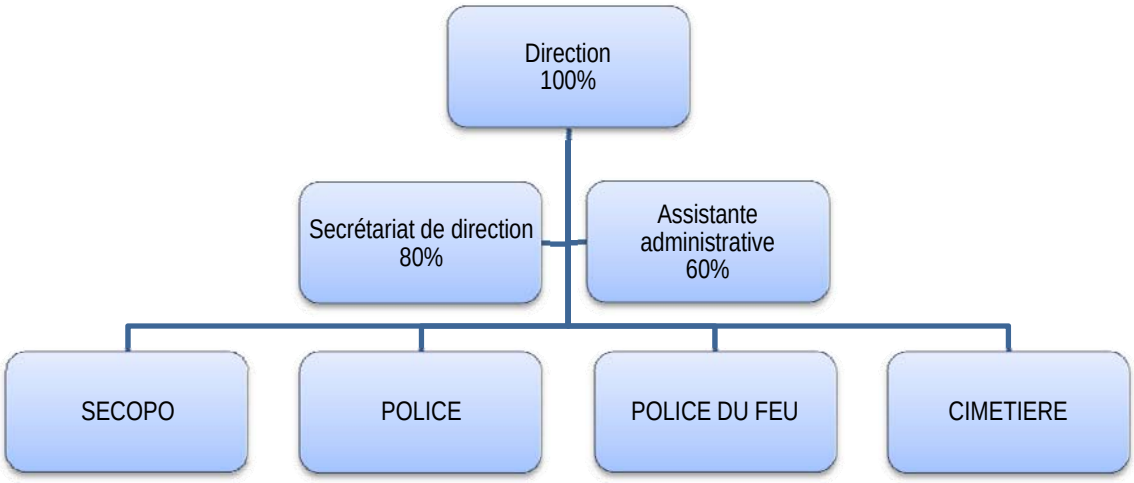

Dans le cadre de la réorganisation du service, il a été procédé, au 1er janvier 2010, à l'engagement de Mme Nancy Kaenel-Rossel qui occupe la fonction d'assistante administrative à 60% en lieu et place du poste d'adjoint de direction de police et de police du feu de 80%.

2.2. Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité

L'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité a débuté ses activités en 2005. Sa mission est d'analyser de la manière la plus objective et impartiale possible les besoins de la population en matière de cohésion sociale et de sécurité au niveau local, mais aussi d'apporter des solutions nouvelles, en partenariat avec des acteurs aussi bien institutionnels qu'émanant de la société civile. L'Observatoire a donc vocation à entreprendre des mesures concrètes, et ce au-delà des frontières traditionnelles entre administrations, associations, entreprises et autorités. Dans un premier temps, l'Observatoire a lancé un sondage auprès de la population. Des grands thèmes ont été dégagés de ce sondage et sont traités par différents sous-groupe de travail.

L'Observatoire bénéficie de la participation active de représentants de la Ville et est également composé d'institutions externes, soit du Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN), du Ministère public, de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers, de Pro Senectute, de Pro Infirmis, du Drop'in, de la Chambre immobilière, de Gastroneuchâtel, du Centre de loisirs, des églises reconnues du canton, des Transports publics (TN) et du Commerce indépendant de détail (CID).

En 2010, l'Observatoire a siégé deux fois et lors de la séance du 8 février, les membres se sont mis d'accord sur la création d'un groupe de travail chargé d'analyser et trouver des solutions à la problématique de la consommation excessive d'alcool en ville de Neuchâtel.

Le groupe de travail, baptisé « Bémol à l'alcool » se compose de 18 membres, représentants les institutions suivantes : Drop'in, CENEA, Parlement des jeunes, Direction de la sécurité, Jeunesse et Intégration, Croix-Bleue, Centre de Loisirs, Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont, Université de Neuchâtel (EREN), CID, ISPA, Shops, Neuchâtel un cœur en ville, Gastroneuchâtel, Police locale, CPLN.

« Bémol à l'alcool » s'est réuni a 4 reprises entre mars et septembre. La mission de ce groupe de travail consiste en la création d'un catalogue de mesures visant à réduire fortement les nuisances provoquées par la consommation excessive d'alcool sur la voie publique.

Un rapport accepté par les membres de l'Observatoire ainsi que le Conseil communal, propose 7 mesures concrètes, dont les 4 suivantes en première priorité.

Les premières mesures retenues sont :

- Inventaires des actions/mesures existantes et des réflexions en cours (pérennisation du groupe de travail « Bémol à l'alcool »)
- Les adultes doivent respecter le cadre légal actuel (réalisation d'achats-tests),
- La Ville en petits villages,
- Midnight Sports & Spots.

Ces mesures seront mises en place progressivement durant l'année 2011 et en collaboration avec les directions concernées.

3. Service communal de la population (SECOPO)

Dans la perspective du prochain départ à la retraite du chef de l'office de l'Etat civil, le Conseil communal a procédé à la réorganisation de l'Etat civil et du Contrôle des habitants qui forment depuis le 1er novembre 2010 le service communal de la population (SECOPO). Dans le but d'accueillir au mieux la population, un projet d'installer ces deux services dans des locaux communs est à l'étude au sein de l'Administration communale.

3.1. Personnel

Organigramme

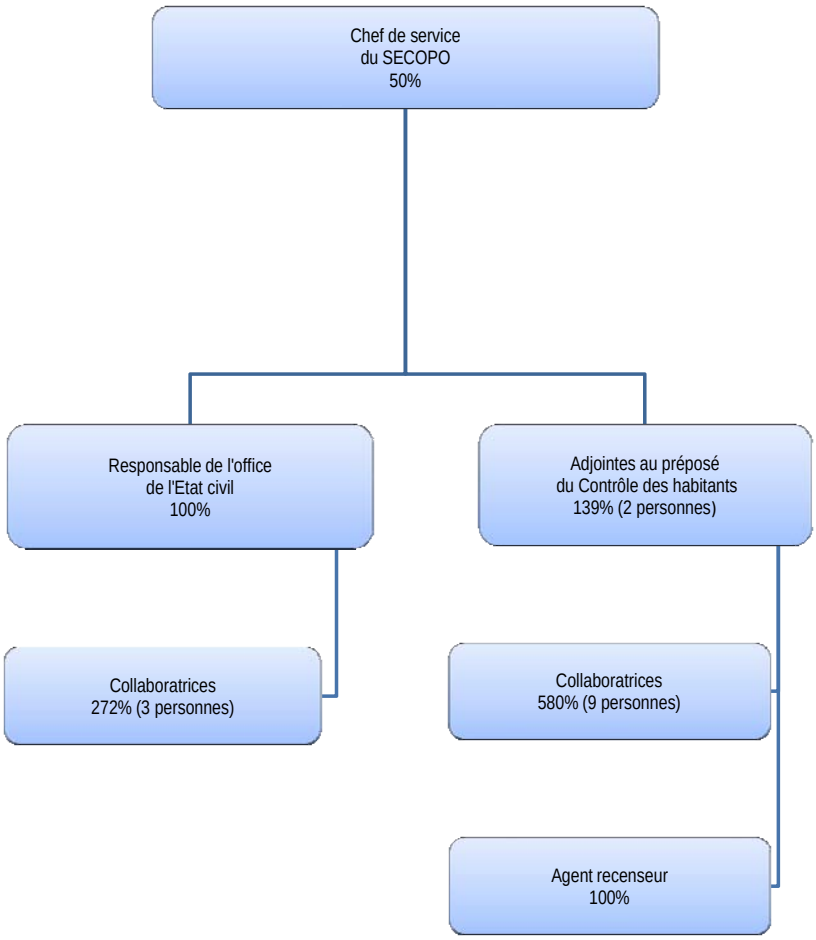

Départ / Arrivée / Mutations :

Néant

L'effectif du SECOPO est de 12.41 postes au 31 décembre.

3.2. Etat civil

3.2.1. Naissances

1568 (1205) naissances ont été enregistrées, dont 1107 (889) concernent des enfants suisses et 461 (316) des enfants étrangers. Ce total comprend 810 (627) garçons et 758 (578) filles, dont 36 (50) jumeaux, 0 (3) triplés et 4 (13) mort-nés. 338 (341) naissances concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

3.2.2. Décès

Sur les 378 (368) décès survenus sur le territoire de la commune, 171 (174) concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel. La diminution apparente avec les années précédentes est relative puisqu'un nouveau système d'enregistrement a été instauré en 2004 sur la base d'une nouvelle législation fédérale. Depuis le 1er juillet 2004, les personnes domiciliées à Neuchâtel mais décédées hors de la commune ne sont plus enregistrées à l'Etat civil de Neuchâtel mais uniquement au Contrôle des habitants de la Ville. Dès lors, la statistique des personnes décédées, domiciliées à Neuchâtel, ne tient compte que des décès survenus sur le territoire de la commune.

Evolution des naissances et des décès de 1991 à 2010

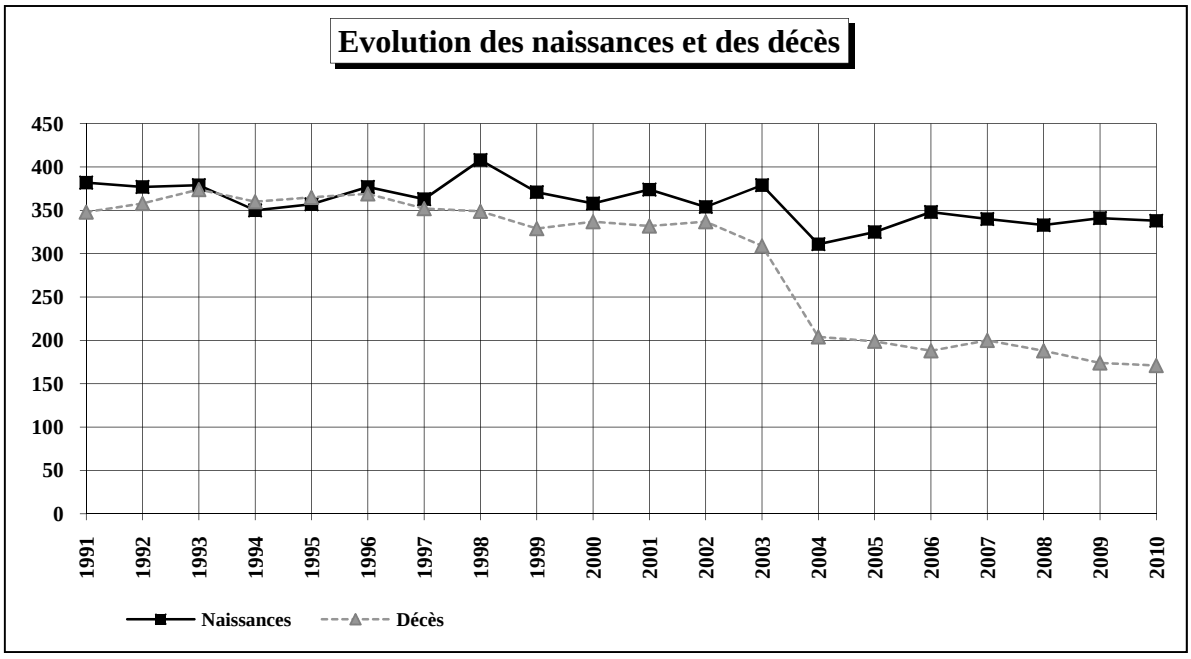

(naissances et décès concernant uniquement des personnes domiciliées dans la commune)

3.2.3. Reconnaissances

En application de l'article 260 CCS, il a été procédé à 127 (146) reconnaissances d'enfants n'ayant un lien de filiation qu'avec leur mère.

3.2.4. Mariages

178 (173) mariages ont été célébrés. Se sont unis 55 (55) couples suisses, 39 (47) couples étrangers et 84 (71) couples mixtes (suisse-étranger).

3.2.5. Dissolution de mariage

204 (175) dissolutions de mariage prononcées par le Tribunal de district ont été enregistrées.

Evolution des mariages et dissolutions de mariage de 1991 à 2010

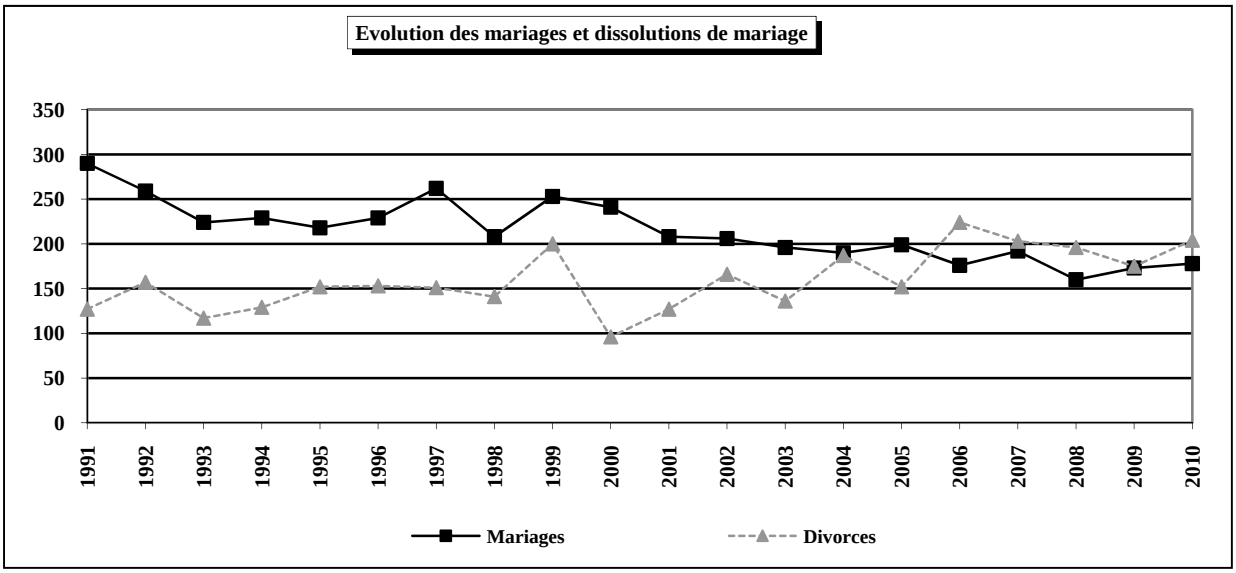

3.2.6. Autres activités

L'office a procédé à 8951 (8147) transactions, dont 15 (14) adoptions, 159 (166) changements de nom, 54 (54) déclarations concernant le nom, 421 (467) changements de droit de cité, 35 (29) mutations concernant la filiation, 5 (7) enregistrements de partenariats, 1626 (1703) enregistrements de personne, 197 (205) préparations de mariage et de partenariats et émis 3618 (3272) documents.

Les émoluments encaissés durant l'année 2010 ont rapporté 164'576.18 francs (158'700.55). De plus, 3518 (3185) commandes d'actes, à délivrer contre paiement ont été adressées au service durant l'année.

3.3. Contrôle des habitants

Pour la huitième année consécutive, le recensement annuel permet de constater une augmentation de la population. Au 31 décembre 2010, 32’973 (32'819) citoyens sont établis comme résidents permanents en ville de Neuchâtel, cela représente 154 personnes de plus qu’à la fin de l’année 2009.

Le service a effectué 19’781 mouvements de caisse en éditant 10’562 documents (attestations de domicile, de séjours et diverses) 1’791 pièces d’identité, 5’877 permis de séjours et 1'551 ventes de cartes journalières CFF et LNM. Cette dernière prestation a été reprise par le service dès le 21 juin.

Il est à noter que la gestion des passeports, désormais exclusivement biométriques, a été reprise par l’office cantonal de la population, dès le 1er mars.

Le service a également été sollicité pour la vérification de 11’286 signatures sur 16 initiatives, 3 référendums et 4 motions.

3.3.1. Statistique générale de population

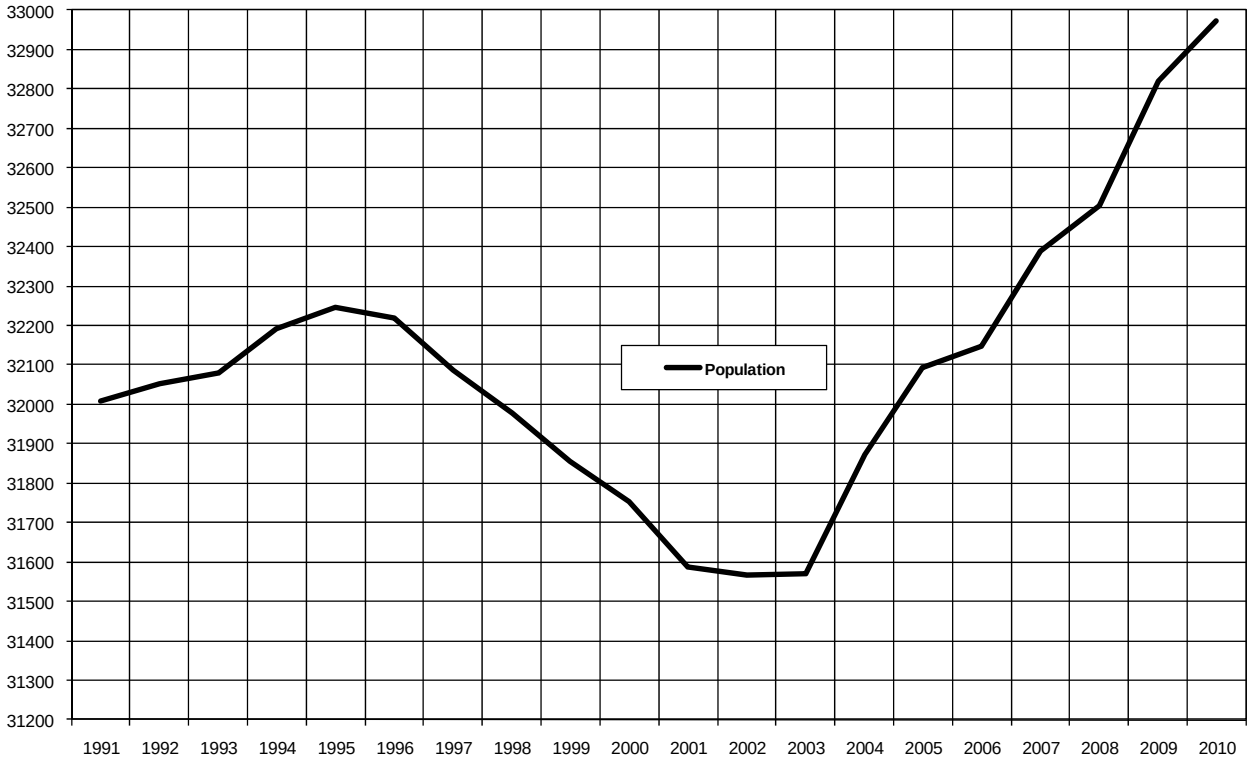

A la fin du mois de décembre, 32'973 (32'819) habitants ont été dénombrés. Cet accroissement global se traduit par une augmentation des Confédérés et des Neuchâtelois de 344, ce qui porte le total des ressortissants suisses à 22’737 personnes et une diminution de la population étrangère de 190 unités, atteignant un total de 10’236 personnes.

Le tableau ci-dessous permet une analyse des fluctuations de la population. Il révèle une augmentation des confédérés (44), des citoyens neuchâtelois (300) mais une diminution des ressortissants de l’Union européenne (162) et des citoyens d'autres pays (28).

En ce qui concerne l'évolution de la population étrangère par type de permis, un accroissement des permis annuels "B" (6) ainsi et des permis de courte durée "L" (4) alors qu’une diminution des permis provisoires "F" (3), des permis d’établissement « C » (157) et des permis de requérants d’asile « N » (42) est constatée.

Pour rappel, cette statistique ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis d'une validité de moins d'une année.

Durant l’année, le service a enregistré 359 naissances et 300 décès.

3.3.2. Tableau comparatif 2009 – 2010 par origines et types de permis

Année	2009			2010			Comparaison 2009/2010		
Sexe	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**
ORIGINES SUISSES									
Neuchâtelois	4 117	4 970	9 087	4 274	5 113	9 387	157	143	300
Confédérés	6 048	7 258	13 306	6 097	7 253	13 350	49	- 5	44
Total ressortissants suisses	10 165	12 228	22 393	10 371	12 366	22 737	206	138	344
ORIGINES ETRANGERES									
Union européenne	3 749	3 075	6 824	3 611	3 051	6 662	- 138	- 24	- 162
Autres pays	1 754	1 848	3 602	1 733	1 841	3 574	- 21	- 7	- 28
Total ressortissants étrangers	5 503	4 923	10 426	5 344	4 892	10 236	- 159	- 31	- 190
TYPE PERMIS									
Autorisation de séjour (B)	1 771	1 692	3 463	1 729	1 740	3 469	- 42	48	6
Permis d'établissement (C)	3 482	3 021	6 503	3 394	2 952	6 346	- 88	- 69	- 157
Admissions provisoires (F)	107	81	188	109	76	185	2	- 5	- 3
Séjours courte durée (L)	72	87	159	68	95	163	- 4	8	4
Requérants d'asile (N)	71	42	113	44	27	71	- 27	- 15	- 42
Fonctionnaires internationaux					2	2		2	2
Total ressortissants étrangers	5 503	4 923	10 426	5 344	4 892	10 236	- 159	- 31	- 190
HABITANTS REGULIERS			**32 819**			**32 973**			**154**

3.3.3. Recensement de la population de 1991 à 2010

	TOTAUX	ETAT CIVIL			MEN-AGES	Majorité 20 ans - 18 ans **	RELIGION				ORIGINE						Augmentation	Diminution
		Mariés	Veufs ou divorcés	Célibataires			Protestants	Catholiques	Israélites	Divers s/ conf. déclaré.	Neuchâtelois		Suisses		Etrangers			
											Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
1991*	33 348	15 134	4 543	13 671	15 648	431	14 773	15 183	85	3 307	3967	5227	6756	8362	5004	4032		
1991	32 009	15 018	4 499	12 492	14 939	431	14 238	14 508	83	3 180	3884	5140	6195	7850	4947	3993	320	
1992*	33 233	14 993	4 598	13 642	15 769	442	14 535	14 889	84	3 725	3932	5177	6793	8347	4905	4079		
1992	32 051	14 960	4 560	12 531	15 068	427	13 967	14 130	80	3 874	3859	5087	6201	7803	5090	4011	42	
1993*	33 342	14 909	4 642	13 791	15 871	401	14 260	14 828	91	4 163	3885	5154	6828	8300	4957	4218		
1993	32 080	14 899	4 600	12 581	15 158	401	13 635	14 073	85	4 287	3821	5069	6221	7726	5093	4150	29	
1994	32 190	14 846	4 574	12 770	15 213	384	13 426	13 969	82	4 713	3810	5025	6218	7664	5154	4319	110	
1995	32 247	14 821	4 622	12 804	15 315	345	13 173	13 882	78	4 834	3801	5038	6226	7602	5161	4419	57	
1996	32 219	14 679	4 652	12 888	15 110	326	12 887	13 774	80	5 478	3745	4968	6240	7596	5179	4491		28
1997	32 088	14 570	4 647	12 871	15 093	345	12 476	13 330	75	6 207	3727	4892	6225	7546	5189	4509		131
1998	31 979	14 355	4 686	12 938	15 180	347	12 251	13 145	74	6 509	3659	4828	6252	7541	5160	4539		109
1999	31 857	14 148	4 765	12 944	16 940	309	12 006	13 138	75	6 638	3647	4817	6158	7493	5225	4517		122
2000	31 753	14 095	4 682	12 976	16 898	238	11 730	13 067	74	6 882	3619	4767	6110	7409	5231	4617		104
2001	31 587	13 839	4 776	12 972	16 805	315	11 421	12 671	73	7 422	3650	4781	6079	7286	5225	4566		166
2002	31 566	13 460	5 047	13 059	16 744	309	11 155	12 462	75	7 874	3615	4690	6061	7345	5256	4599		21
2003	31 571	13 206	5 191	13 174	16 695	288	10 896	12 353	69	8 253	3678	4678	6016	7311	5271	4617	5	
2004	31 872	13 632	4 819	13 421	16 967	283	10 782	12 611	70	8 409	3745	4778	6103	7354	5252	4640	301	
2005	32 094	13 583	4 863	13 648	17 053	303	10 632	12 561	59	8 842	3813	4783	6135	7356	5325	4682	222	
2006	32 148	13 284	4 985	13 879	17 221	309	10 397	12 447	59	9 245	3919	4822	6093	7292	5328	4694	54	
2007	32 389	13 171	5 048	14 170	17 371	305	10 079	12 438	59	9 813	3996	4894	6068	7269	5392	4770	241	
2008	32 505	12 987	5 149	14 369	17 129	348	9 750	12 144	52	10 559	3965	4857	6052	7244	5515	4872	116	
2009	32 819	12 955	5 127	14 737	17 436	354	9 499	12 019	53	11 248	4117	4970	6048	7258	5503	4923	314	
2010	32 973	12 882	5 238	14 853	17 614	360	9 321	11 809	50	11 793	4274	5113	6097	7253	5344	4892	154	

* statistique communale, déclarations de domicile comprises.

** 20 ans (jusqu'en 1993) - 18 ans (dès 1994, selon les nouvelles bases statistiques définies par l'Etat).

3.3.4. Origines de la population au 31.12.2010

ORIGINES SUISSES	Hommes	Femmes	Total	% s/pop. suisse	% s/pop. totale
Neuchatel	4274	5113	9387	41.29%	28.47%
Berne	1861	2269	4130	18.16%	12.53%
Vaud	874	1073	1947	8.56%	5.90%
Fribourg	852	1038	1890	8.31%	5.73%
Jura	675	765	1440	6.33%	4.37%
Tessin	239	274	513	2.26%	1.56%
Zurich	249	243	492	2.16%	1.49%
Valais	213	273	486	2.14%	1.47%
Argovie	211	216	427	1.88%	1.29%
Soleure	125	183	308	1.35%	0.93%
Genève	132	155	287	1.26%	0.87%
Lucerne	128	147	275	1.21%	0.83%
St-Gall	94	135	229	1.01%	0.69%
Grisons	89	85	174	0.77%	0.53%
Thurgovie	85	80	165	0.73%	0.50%
Bâle Ville	74	77	151	0.66%	0.46%
Bale Campagne	51	48	99	0.44%	0.30%
Schwyz	41	45	86	0.38%	0.26%
Appenzel Rh. Ext.	27	37	64	0.28%	0.19%
Schaffhouse	23	40	63	0.28%	0.19%
Glaris	19	23	42	0.18%	0.13%
Uri	10	20	30	0.13%	0.09%
Nidwald	12	9	21	0.09%	0.06%
Obwald	8	11	19	0.08%	0.06%
Zoug	3	5	8	0.04%	0.02%
Appenzel Rh. Int.	2	2	4	0.02%	0.01%

Total suisses	**10371**	**12366**	**22737**	**100.00%**	**68.96%**

ORIGINES ETRANGERES	Hommes	Femmes	Total	% s/pop. étrangère	% s/pop. totale
Portugal	1162	976	2138	20.89%	6.48%
Italie	923	691	1614	15.77%	4.89%
France	846	740	1586	15.49%	4.81%
Afrique	535	527	1062	10.38%	3.22%
Asie occidentale	299	222	521	5.09%	1.58%
Espagne	230	190	420	4.10%	1.27%
Asie méridionale	177	191	368	3.60%	1.12%
Asie septentrionale	110	204	314	3.07%	0.95%
Amérique du sud	115	171	286	2.79%	0.87%
Allemagne	119	127	246	2.40%	0.75%
Bosnie et Herzégovine	110	89	199	1.94%	0.60%
Inconnu	91	79	170	1.66%	0.52%
Kosovo	83	73	156	1.52%	0.47%
Royaume-Uni	85	69	154	1.50%	0.47%

Amérique du nord	79	68	147	1.44%	0.45%
Roumanie	31	56	87	0.85%	0.26%
Serbie	37	47	84	0.82%	0.25%
Belgique	50	27	77	0.75%	0.23%
Caraïbes	27	46	73	0.71%	0.22%
Pays-Bas	42	20	62	0.61%	0.19%
Pologne	21	36	57	0.56%	0.17%
Macédoine	23	21	44	0.43%	0.13%
Suède	17	22	39	0.38%	0.12%
Autriche	19	15	34	0.33%	0.10%
Ukraine	5	28	33	0.32%	0.10%
Irlande	16	10	26	0.25%	0.08%
Croatie	7	16	23	0.22%	0.07%
République Tchèque	10	10	20	0.20%	0.06%
Grèce	10	9	19	0.19%	0.06%
Océanie	12	5	17	0.17%	0.05%
Slovaquie	8	9	17	0.17%	0.05%
Amérique centrale	6	10	16	0.16%	0.05%
Danemark	7	8	15	0.15%	0.05%
Moldavie	3	12	15	0.15%	0.05%
Bulgarie	2	11	13	0.13%	0.04%
Lituanie	3	10	13	0.13%	0.04%
Norvège	4	8	12	0.12%	0.04%
Belarus	2	9	11	0.11%	0.03%
Asie centrale	3	7	10	0.10%	0.03%
Luxembourg	4	5	9	0.09%	0.03%
Albanie	3	5	8	0.08%	0.02%
Finlande	2	5	7	0.07%	0.02%
Slovènie	3	1	4	0.04%	0.01%
Islande	1	2	3	0.03%	0.01%
Hongrie	1	2	3	0.03%	0.01%
Monténégro	0	1	1	0.01%	0.00%
Lettonie	0	1	1	0.01%	0.00%
Liechtenstein	1	0	1	0.01%	0.00%
Estonie	0	1	1	0.01%	0.00%
Total étrangers	**5344**	**4892**	**10236**	**100.00%**	**31.04%**

Population totale	**15715**	**17258**	**32973**	**100.00%**	**100.00%**
y.c. Union européenne	**3611**	**3051**	**6662**	**17.68%**	**20.20%**

3.3.5. Ages de la population

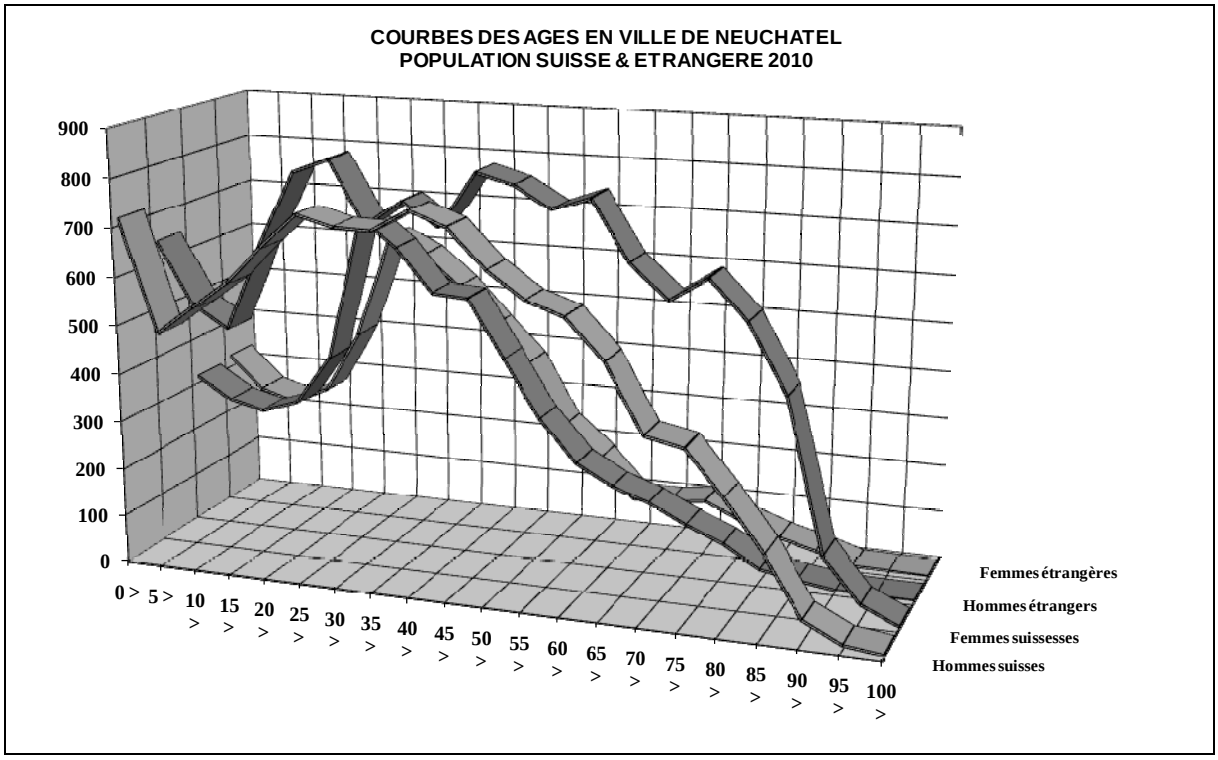

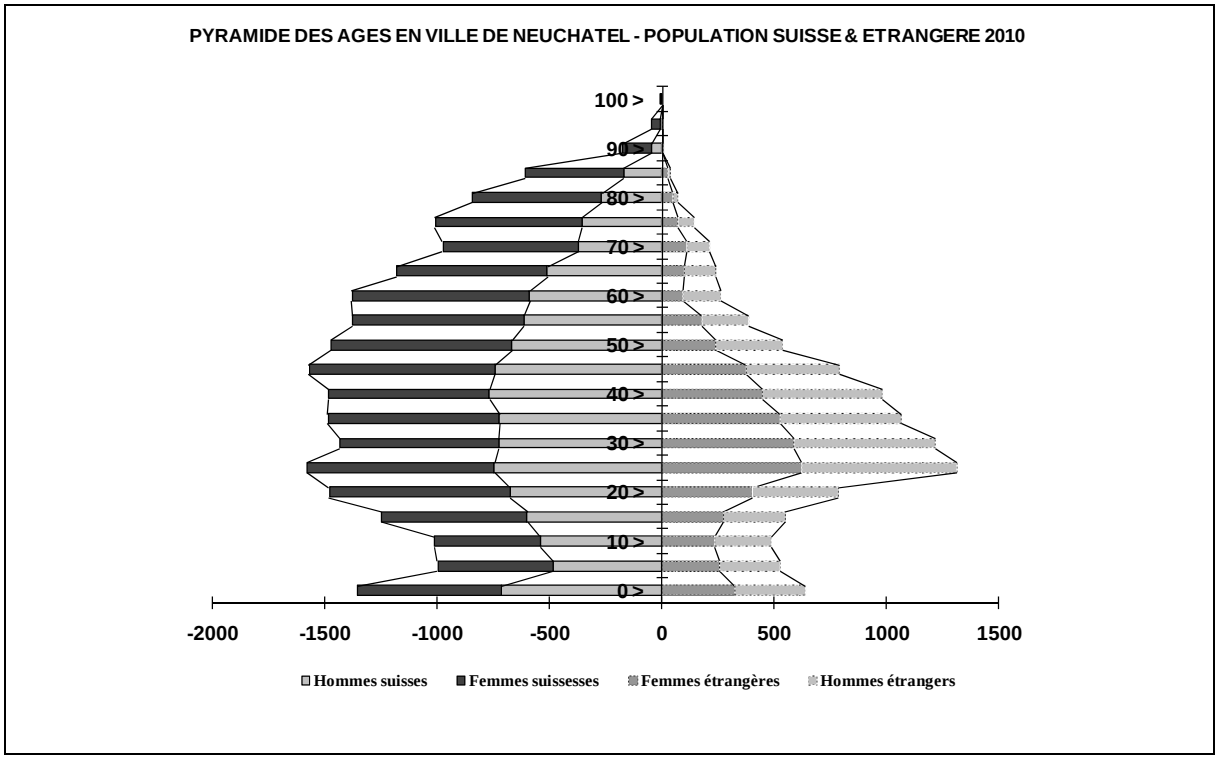

3.3.6. Etat civil

ETAT CIVIL	Hommes Suisse	Femmes Suisse	Hommes Etranger	Femmes Etranger	TOTAL	%
Célibataire	5119	4969	2591	2169	14848	45.03%
Marié(e)	3858	3939	2125	1972	11894	36.07%
Divorcé(e)	864	1636	369	374	3243	9.84%
Veuf(ve)	254	1489	58	192	1993	6.04%
Séparé(e)	267	313	183	183	946	2.87%
Partenariat lié	6	16	18	2	42	0.13%
Non marié(e)	3	2	0	0	5	0.02%
Partenariat dissous juridiquement	0	2	0	0	2	0.01%
Partenariat séparé	0	0	0	0	0	0.00%
Partenariat annulé	0	0	0	0	0	0.00%
Partenariat dissous par décès	0	0	0	0	0	0.00%
Total	**10371**	**12366**	**5344**	**4892**	**32973**	**100.00%**

3.3.7. Confession

CONFESSION	Hommes Suisse	Femmes Suisse	Hommes Etranger	Femmes Etranger	TOTAL	%
Eglises catholiques romaines	2964	3876	2467	2156	11463	34.76%
Eglises et communautés protestantes	3913	5036	173	199	9321	28.27%
Aucune appartenance	2153	2054	1348	1186	6741	20.44%
Autres Eglises et communautés diverses	575	616	368	396	1955	5.93%
Sans indication	414	422	388	440	1664	5.05%
Communautés islamiques	242	234	472	383	1331	4.04%
Eglises catholiques chrétiennes	79	89	90	88	346	1.05%
Autres communautés chrétiennes	11	17	35	39	102	0.31%
Communauté de confession juive	20	22	3	5	50	0.15%
Total	**10371**	**12366**	**5344**	**4892**	**32973**	**100.00%**

SEXE	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
	15715	**47.66%**	**17258**	**52.34%**	**32973**	**100.00%**

3.3.8. Statistique des mouvements migratoires

2010 ARRIVEES

	Inter-national Hommes	Inter-cantonal Hommes	Inter-communal Hommes	Inter-national Femmes	Inter-cantonal Femmes	Inter-communal Femmes	Totaux
Suisses	51	144	415	62	171	400	**1243**
Etrangers	547	96	256	595	101	209	**1804**
Totaux	**598**	**240**	**671**	**657**	**272**	**609**	**3047**

2010 DEPARTS

	Inter-national Hommes	Inter-cantonal Hommes	Inter-communal Hommes	Inter-national Femmes	Inter-cantonal Femmes	Inter-communal Femmes	Totaux
Suisses	50	217	394	65	238	453	**1417**
Etrangers	338	173	329	379	131	222	**1572**
Totaux	**388**	**390**	**723**	**444**	**369**	**675**	**2989**

Total des mouvements **6036**

2010 DIFFERENCES

	Inter-national Hommes	Inter-cantonal Hommes	Inter-communal Hommes	Inter-national Femmes	Inter-cantonal Femmes	Inter-communal Femmes	Totaux
Suisses	1	-73	21	-3	-67	-53	**-174**
Etrangers	209	-77	-73	216	-30	-13	**232**
Totaux	**210**	**-150**	**-52**	**213**	**-97**	**-66**	**58**

2010 DEMENAGEMENTS (INTRA-MUROS)

	Hommes	Femmes	Totaux
Suisses	758	833	**1591**
Etrangers	589	477	**1066**
Totaux	**1347**	**1310**	**2657**

2010 RECAPITULATION GENERALE DE TOUS LES MOUVEMENTS

	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Naissances	Décès	
Arr. / Dép.	**Extra-muros**		**Intra-muros**				
Suisses	1271	1389	758	833			
Etrangers	1739	1637	589	477			
Totaux	3010	3026	1347	1310			
Tot. p/Gr.		**6036**		**2657**	**359**	**300**	**9352**

3.3.9. Activités du service

ANNEES	2010	2009	2008
Mouvements de la population	**9352**	**9747**	**9829**
- dont déménagements intra-muros	2657	2397	2263
- dont arrivées	3047	3375	3473
- dont naissances	359	359	344
- dont départs	2989	3305	3415
- dont décès	300	311	334
Mouvements de caisse	**19781**	**20314**	**20868**
Documents émis par le service	10562	10324	10453
- dont attestions de domicile pour domicile principal	3493	-	-
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1278	-	-
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1970	-	-
- dont divers émoluments	3821	-	-
- dont Permis de domicile pour résidence principale	-	1242	1247
- dont attestations de domicile pour résidence secondaire	-	1245	1133
- dont changement de domicile intra-communal	-	761	795
- dont certificats divers (domicile, vie, hébergement, etc.)	-	2755	2498
- dont divers	-	4321	4780
Pièces d'identité	1791	3764	3644
- dont cartes d'identité	1652	2368	2252
- dont passeports 03	135	1208	1194
- dont passeports biométriques	4	188	198
Permis de séjours	5877	6226	6771
Cartes journalières (CFF, LNM)	1551	-	-
Plaintes déposées auprès du Procureur général	**17**	**23**	**31**
- pour non-dépôt de papiers	12	17	19
- pour ne pas avoir indiqué de changement d'adresse	3	1	5
- pour non-dépôt du passeport	1	0	2
- pour ne pas avoir renouvelé le permis de séjour	1	5	5
Votations et élections	**6**	**6**	**4**
Signatures vérifiées sur 16 initiatives, 3 référendums et 4 motions	11286	5430	11984

Recensement permanent

Nombre de maisons contrôlées	Personnes n'ayant pas déposé de papiers	Genre de papiers AO Acte d'origine	DD Déclaration de domicile	PP Permis provisoires	Cas en suspens *	Changements d'adresses annoncés	Départs annoncés
2919	418	97	266	55	52	141	46

* Il s'agit de personnes qui ont été convoquées par nos soins, qui attendent un acte d'origine ou qui n'ont pas donné suite à nos avis. Dans ce dernier cas, elles ont été déférées au Procureur pour non-dépôt de papiers.

Autres contrôles d’adresses

Adresses contrôlées	Chgt fait après un mois	Départ fait après un mois	A double	Recherche à renvoyer	Recherche départ	Total	Suspens
555	33	32	147	167	128	507	48

Dépôts	AO	DD	PP
Total	97	266	55

4. Corps de police

4.1. Personnel

Au 31 décembre 2010, les personnes engagées au Corps de police se répartissent de la manière suivante :

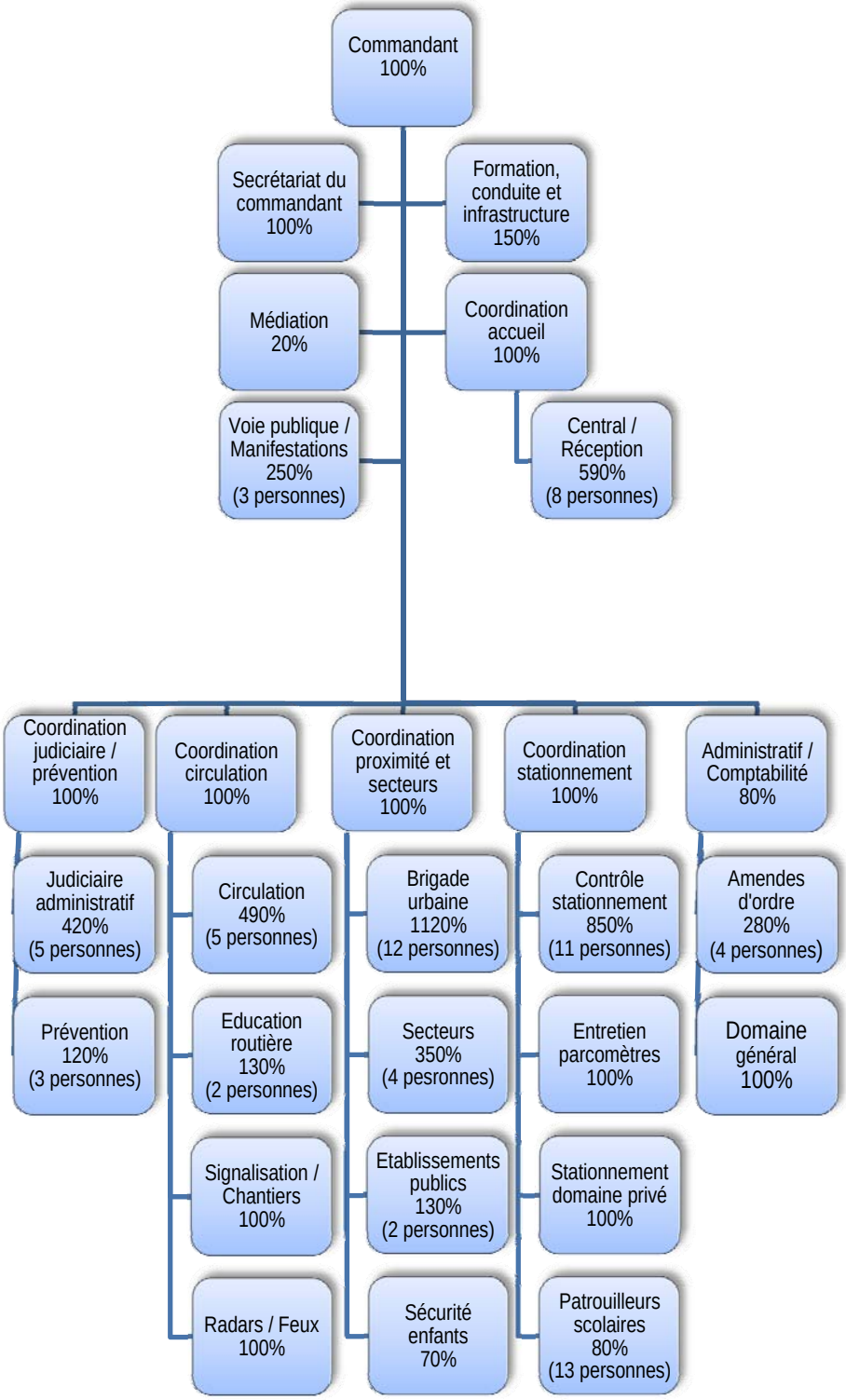

Le personnel de proximité ainsi que la brigade de circulation ont passé 47% (49%) de leur temps dans le terrain, 44% (46%) ont été consacrés à des tâches administratives ainsi qu'à la présence au poste de police et 8% (5%) ont été consacrés à l'instruction. Cette instruction concernait l'adaptation au nouveau code de procédure pénale pour l'essentiel.

La prévention de proximité

8'902 H/h (8'547) de présence en ville ont été effectuées soit : 4'757 (4'409) à pieds. Dans ce cadre, 8 voitures de prévention ont parcouru 56'800 km (50'300), les motos 14'180 km (16'900) et les bicyclettes 5'920 km.

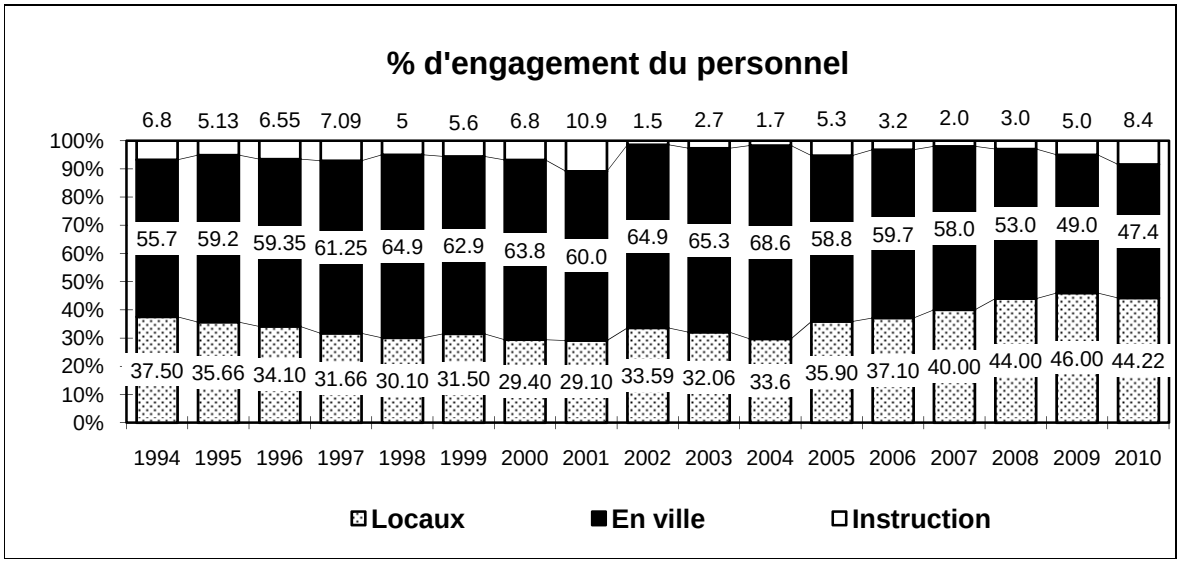

89'456 (107'372) rapports ont été dressés au cours de l'année pour des infractions dans les domaines suivants : circulation routière, bruit, scandales, établissements publics, arrestations, interpellations et dommages à la propriété. Ce total englobe également 1'098 (810) dénonciations pour parcage abusif sur terrain privé.

La recette des amendes d'ordre encaissée par l'Etat s'est montée à 4'738'883 francs (4'952'104). Le canton a restitué le 50 % de celle-ci à la Ville. Il faut préciser que la police de la ville gère seule le 90% des amendes en question. L'Etat ayant à sa charge le 10 %. Pour ce solde de 10 %, l'Etat perçoit en plus de la part des amendes d'ordre, une redevance de Frs 60.- auprès des auteurs des infractions. La ristourne du canton à la ville est de 2'369'441 francs (2'476'052).

4.2. Police de prévention

En ce qui concerne l'activité de prévention en général, le personnel a procédé à 1'307 (1'275) interventions commandées par l'intermédiaire du central téléphonique ou spontanées.

Conjointement avec les autres services, le personnel de prévention a participé à la notification des commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites. Au total 7'987 (7'255) actes ont été notifiés par le Corps de police.

Lors des rencontres de football, le domaine de la régulation du trafic et du parcage des véhicules est de la compétence de la Police de la Ville. Dans ce cadre, le personnel de prévention épaule également la brigade de la circulation et des auxiliaires. L'engagement total a été de 926 (1'081) H/h.

D’autres manifestations, régulières ou d’importance ont nécessité la présence du personnel de prévention pour un total de 1’487 (489) H/homme, soit Indépendance Neuchâteloise (12 H/h), Fête du Travail (49 H/h), Fête de l’Uni (84 H/h), Festi’Neuch (202 H/h), Fête nationale (64 H/h). La différence marquée entre 2009 et 2010 provient de l’engagement lors du Mondial 2010, lequel a occasionné 1’076 H/h de présence en ville.

87 (67) interpellations en relation avec le problème de la drogue ont été opérées au cours des contrôles soutenus dans les différents points sensibles de la ville. 69 (63) procès-verbaux ont été adressés au Ministère public. Les saisies de drogue sont réparties comme suit : 128 gr (125) de chanvre, 4 gr (57) de haschisch, 2 doses d’héroïne (1 de cocaïne).

3’591 (3'516) H/h au total ont été consacrées par le personnel de Prévention à une présence dans le centre de la ville. La proportion se situe à 66 % (73 %) de jour et 34 % (27%) de nuit. Il s'agit d'actions visant notamment à prévenir les vols à la tire et à l'arraché, la consommation et le trafic de stupéfiants, les déprédations, l'affichage sauvage et une présence attentive aux abords des établissements bancaires et bijouteries. En ce qui concerne la présence nocturne, 40 (41) actions ont été menées les week-ends, soit la nuit du vendredi au samedi ou celle du samedi au dimanche, de 21h00 à 05h00 (jusqu’à 00h00 ou 02h00) lors desquelles 3 (4) collaborateurs/trices sont engagés/es.

Lors des 6 (6) dimanches d’élection/votation, la présence d’agents/es aux abords des bureaux de vote et de dépouillement a été effectuée à hauteur de 37 H/h (95 H/h).

Le personnel de prévention a également été actif aux côtés du service de la voirie, dans le cadre de la lutte contre les dépôts illicites de déchets. 51 plaintes ont été traitées et 13 cas ont donné lieu à des suites pénales.

La Fête des vendanges est toujours l'occasion d'un engagement préventif important. Avec le renfort de 53 (55) gendarmes provenant de la Police neuchâteloise et 6 (6) conducteurs de chiens, les équipes de prévention et d'intervention ont été présentes dans toute la zone de la fête, mais aussi en zone périphérique, notamment sur le secteur des rives, entre le parc de Panespo et le hangar des TN.

A la Place Pury, un poste décentralisé avec 2 (2) collaborateurs était ouvert au public, les 3 nuits. 1 (1) collaborateur a été à disposition à la réception du poste de police pour le conseil et l'enregistrement des plaintes, 24h/24.

Au total, 133 (127) policiers ont été engagés pour assurer la sécurité de cette manifestation, occasionnant 1’063 (1'016) H/homme de travail.

4.3. Le service judiciaire et administratif

Un guichet unique permet à la personne qui se présente à la Police de la Ville de Neuchâtel de bénéficier des mêmes prestations que dans un poste de police cantonale, ceci notamment dans le domaine des plaintes pénales.

Le service judiciaire et administratif s’occupe de l’enregistrement des plaintes et des enquêtes qui en découlent. Il effectue également des enquêtes spontanées sur la base d’informations parvenues à sa connaissance de diverses façons. Les heures et jours d’ouverture du guichet ont été fixés du lundi au vendredi de 09h00 à 20h00.

En 2010, il était composé de 4.2 (5) collaborateurs. Pour la période du 1er décembre 2009 au 30 novembre 2010, le service a traité 1’157 (1'100) cas dont 1’130 (1’051) plaintes.

La plupart des cas sont traités au sein du service, mais quelques affaires sont effectuées en étroite collaboration avec les autres services de la Police neuchâteloise ou de la Police de la Ville de Neuchâtel.

Il sied encore de relever la collaboration d'un homme du service au sein du « Team Graffitis » de la Police neuchâteloise. Lors de plusieurs opérations menées par cette équipe, ce collaborateur a activement participé à divers actes d'enquêtes. Lors de ces opérations conjointes, plusieurs auteurs de tags et graffitis ayant principalement opéré en Ville de Neuchâtel et dans le Canton ont pu être interpellés. La grande majorité a reconnu les faits reprochés. Pour le solde restant, il sera dénoncé en vertu des éléments en possession des enquêteurs.

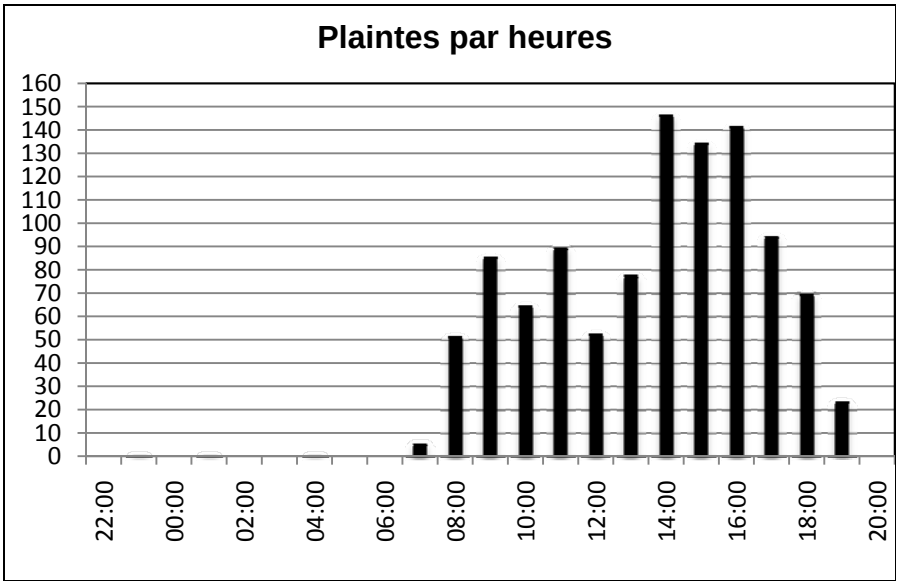

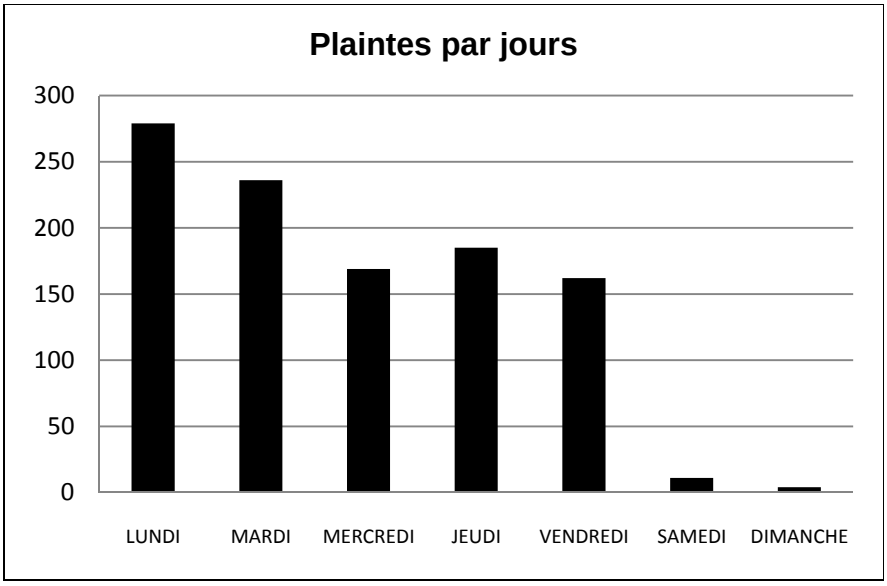

4.4. Service de médiation de la police de la Ville de Neuchâtel

4.4.1. Mondial 2010

Au début de l'année 2010, le responsable du service de médiation a mis une nouvelle fois sur pied le concept des médiateurs urbains volontaires destinés à intervenir à l'occasion du Mondial 2010.

Pour l'édition 2010, le concept des médiateurs urbains a été légèrement modifié, à savoir que les volontaires étaient tous des médiateurs professionnels, ce qui n'était pas le cas pour l'Euro 2008. De plus, ceux-ci ont été soumis à un contrat de travail en lieu et place du code de déontologie qui avait été préparé pour 2008.

Toutes les actions de prévention au sein du village du Monde dressé sur les Jeunes Rives ont été déléguées aux médiateurs. Ceux-ci avaient l'appui de la police en cas de problèmes plus conséquents. Leurs tâches étaient bien évidemment de prévenir et de gérer les conflits, mais aussi de créer des liens avec les tenanciers de la place. Lors de cette édition, les médiateurs avaient également la tâche de faire de la prévention au niveau du bruit.

Pour le Mondial 2010, le nombre de médiateurs a été revu à la baisse, soit 27 médiateurs contre 40 lors de l'Euro 2008. Ces derniers ont travaillé par groupe de deux contrairement à la précédente édition où ils ont travaillé par groupe de trois.

Le service de médiation a constaté que le nombre de conflits gérés durant le Mondial (4 semaines) était moins conséquent que lors de l'Euro (3 semaines). Il y a eu pour l'édition 2010, 12 cas gérés dont un cas transmis à la police. Pour rappel, lors de l'Euro 2008, 28 cas avaient été gérés par les médiateurs dont deux cas transmis à la police.

Dans le cadre de la gestion d'un conflit, les médiateurs ont pu mettre en pratique un type de médiation, appelé « médiation-navette ». C'est-à-dire une médiation où les parties ne sont pas en contact direct, mais où les médiateurs se déplacent d'une partie à l'autre. Cette médiation s'est révélée positive. Après analyse, le service de médiation peut dire que les deux expériences menées jusqu'à ce jour, ont été couronnées de succès.

La prochaine compétition footballistique européenne « Euro 2012 » se déroulera en Pologne et en Ukraine. Sur l'initiative du Conseil de la région de Donetsk/Ukraine et de l'Administration régionale de l'Etat de Donetsk, ceux-ci ont décidé de mettre sur pied la première conférence internationale sur la sécurité humaine personnelle. A relever que la ville de Donetsk accueillera certains matchs, dont la finale de l'Euro 2012.

Pour ces raisons, le médiateur de la police de la Ville de Neuchâtel, a été invité à partager l'expérience de l'Euro 2008 avec les autorités locales et régionales de Donetsk. Cette conférence s'est déroulée dans la ville de Donetsk/Ukraine, en date du 15 décembre 2010, ceci dans leur nouveau stade au « Donbass Arena ».

4.4.2. Projets et formation continue

Dans le cadre de la formation continue, il a été décidé d'introduire un espace de partage pour tous les collaborateurs du Corps de police de la Ville de Neuchâtel. Cet espace de partage a permis à ces derniers de parler de leurs expériences vécues en tant que policier, lesquelles ont été parfois difficiles.

Le but final est d'améliorer le bien-être au travail, de diminuer le stress et l'usure professionnelle. Pour mettre sur pied cet espace de partage, le médiateur de la police s'est

associé avec un de ses collègues médiateur qui est aussi psychologue d'urgence et formateur dans le domaine de la thérapie communautaire. Cette formation continuera avec du personnel intéressé à progresser.

4.5. Brigade urbaine

4.5.1. Contraventions et rapports

713 (657) procès-verbaux de dénonciation répartis selon le tableau ci-dessous ont été établis.

	2010	**2009**
Code pénal suisse CPS	351	308
Code pénal neuchâtelois CPN	109	174
Règlement de police RPNE	52	43
Loi sur l'établissement des étrangers LFSEE	41	31
Loi fédérale sur les stupéfiants LFStups	65	55
Loi sur les Armes	6	1
Loi sur les établissements publics LEP	9	11
Loi sur la circulation routière LCR	80	34

34 (29) personnes signalées au RIPOL ont été interpellées. 23 (19) arrestations en flagrant délit (bande de voleurs, agressions, vol à l'étalage) ont été effectuées.

4.5.2. Activités

La brigade urbaine maintient les très bons contacts qui ont été établis avec la majorité des commerçants du centre-ville. Afin de lutter plus efficacement contre les vols à l'étalage, en partenariat avec les gérants des commerces du centre-ville, la brigade effectue des patrouilles à l'intérieur des magasins, en uniforme ou en civil.

Un prospectus avec des informations afin de donner un maximum de conseils aux gérants est également distribué selon les problèmes rencontrés.

Cette année, une « alarme-sms » a été mise en place, afin de pouvoir très rapidement alarmer les commerçants en cas d'infractions spécifiques. Ce service est volontairement gratuit. Tous les commerçants du centre-ville et des secteurs ont été approchés, afin de pouvoir s'inscrire à ce nouveau service de police.

En matière de stupéfiants, de nombreux passages sont effectués lors de chaque patrouille aux endroits connus des services de police, afin d'éviter une scène ouverte. Une augmentation de la consommation et la détention de produits stupéfiants, ainsi que des délits connexes a été remarquée. Un effort particulier a été consenti à la répression de cette activité. Le principal secteur touché par cette problématique est la Place Pury.

Des affiches de prévention «Vols» et «Stupéfiants» ont été distribuées aux commerçants ainsi qu'aux tenanciers d'établissements publics de la zone piétonne.

Durant la période estivale, des patrouilles à vélo ont été effectuées le long des rives du lac et à l'intérieur des enceintes des piscines de Neuchâtel et Serrières. Ces patrouilles sont principalement axées sur la prévention des vols et des déprédations. Cela permet également d'avoir une présence plus soutenue, plus souple et discrète dans certains secteurs en fonction des besoins.

La brigade effectue également des contrôles réguliers de l'usage de la voie publique, particulièrement des musiciens de rues, des vendeurs itinérants et de la mendicité, afin d'obtenir une bonne harmonie entre les différents acteurs du centre-ville.

4.5.3. Policiers de proximité de quartier

La police de proximité des quartiers est composée de 4 (4) personnes. Chaque collaborateur œuvre dans un secteur délimité. Ces secteurs sont l'Ouest, le Nord, l'Est et le Sud de la ville. Par leur présence, leurs bonnes connaissances du milieu et des habitants, ils assurent une couverture sécuritaire de proximité. Ils sont très appréciés et sollicités par la population. Ils ont établi un bon contact et un climat de confiance avec les habitants et divers organismes.

660 (1'184) nouveaux clients ont été enregistrés. 6'440 (6'226) passages auprès des habitants ont été effectués. De ces contacts, 393 (542) problèmes ont été annoncés. Cette différence s'explique par des cas beaucoup plus lourds et complexes que l'année précédente, dont 7 (8) subsistent et doivent nécessiter une plus longue procédure d'accompagnement. De plus, 35 (25) enquêtes ont été menées auprès des propriétaires de chiens qui n'ont pas donné suite à la taxe et 1'555 (1'463) commandements de payer ont été signifiés. Durant l'année 2009, 61 (69) plaintes, 4 (32) procès-verbaux d'audition et 53 enquêtes concernant le dépôt de déchets encombrants ont été effectués.

Pendant l'année, les agents ont participé à de nombreuses manifestations telles que fêtes de quartiers, marchés de Noël, kermesses, rencontres sportives et 55 (25) rencontres avec les associations de quartiers.

Les missions principales sont les suivantes :

- Être le 75% du temps dans les secteurs, être à l'écoute des problèmes des habitants.
- Contacter, gérer et résoudre les problèmes en activant les réseaux qui se composent de : voirie, services communaux, services cantonaux, services sociaux, concierges, transporteurs entreprises, police neuchâteloise, gérances, commerçants, habitants, Viteos, etc.
- Garantir le suivi des dossiers de A jusqu'à Z.
- Enregistrer et traiter les plaintes.

4.5.4. Sécurité de proximité enfants

Ce service veille à la sécurité sur le chemin et aux abords des écoles.

Il s'agit de veiller au maintien d'un climat serein, notamment par une présence marquée dans les secteurs sensibles. Ce service s'intéresse également de près aux problèmes de racket et aux actes de vandalisme souvent des tags.

Durant cette année, une présence régulière a été effectuée dans les bus des TN, afin de lutter contre les incivilités, ce qui a été apprécié.

Durant toute l'année, ce service avec la collaboration d'une personne du service de proximité a rendu plusieurs visites dans les centres d'accueils de la Ville. Quelquefois juste pour une séance d'information et parfois un repas de midi a été pris en commun avec les enfants fréquentant ces locaux. Les animatrices de ces centres ont sollicité plusieurs fois le service durant cette année pour signaler des incidents. Des rapports d'information ont été adressés à l'Autorité tutélaire.

Toujours accompagné d'une personne du service de proximité ou d'un inspecteur de la police de sûreté, des visites et des discussions ont été faites auprès de certains parents d'élèves. Lors de ces entretiens, les enfants étaient présents. Ceci concernait toujours des problèmes rencontrés sur le chemin de l'école. Des cas précis ont amené le service à faire des PV d'audition (vols, déprédations).

Tout au long de l'année, des contacts réguliers sont entrepris avec le service des mœurs de la police de sûreté. Le service participe à des surveillances aux abords des collèges. Ce service participe également à la présentation des activités du Corps de police de la Ville de Neuchâtel comme ce fut le cas pour les étudiants de la HEP.

A l'occasion de la réception des nouveaux arrivants en Ville de Neuchâtel, le service a participé, avec d'autres collègues, à la présentation de la police en tenant un stand d'information au Temple du Bas.

Des rendez-vous sont pris régulièrement avec les directions des écoles. Ces dernières informent le service sur des cas qu'elles rencontrent et vice-versa. Suite à des incivilités et des voies de fait, ce service a donné 8 leçons d'éducation aux élèves de 6ème année des collèges des Terreaux et des Sablons. Ces leçons traitaient des droits et des devoirs des mineurs ainsi que des conséquences du non respect des principes de vie.

Pendant l'année, le service a participé à de nombreuses rencontres avec les associations de quartiers, associations avec les parents d'élèves ainsi que l'association du conseil des parents.

Dans le cadre de l'Unité de débriefing émotionnel de la police neuchâteloise, la collaboratrice du service a suivi plusieurs cours. Elle a également été engagée à 6 (7) reprises pour soutenir psychologiquement des collègues qui ont été confrontés à des situations ou des évènements hors du commun. Sur le même sujet, elle a instruit les aspirants de l'école de police des villes et du canton.

Le service a signifié cette année 244 commandements de payer.

4.5.5. Naturalisations

Depuis l'année 2010, les dossiers de naturalisations sont traités par l'Office cantonal de la population. Cependant, suite à quelques dossiers encore en traitement avant la mise en place de la nouvelle procédure, le service a établi plusieurs dossiers pour cette année :

Naturalisations ordinaires : 8 (91)
Naturalisations facilitées : 9 (53)

Total : 17 (165)

4.5.6. Enquêtes pour le stationnement sur le domaine privé

Ce service a été mis en place en 1998 pour répondre à une demande croissante de tâches administratives composées presque exclusivement d'enquêtes déléguées par l'Etat à la Police de la Ville de Neuchâtel. Le tableau suivant permet de se rendre compte de ces activités.

2010	2009		
1'228	1'394	-	Plaintes enregistrées pour stationnement sur des parcs privés
1'176	1'338	-	Procès-verbaux établis pour stationnement sur des parcs privés
52	56	-	Plaintes retirées pour stationnement sur des parcs privés
398	448	-	Actes de poursuite attribués au service
21	17	+	Recherches d'identités pour le service des amendes d'ordre

4.5.7. Etablissements publics

Le service des Etablissements publics gère tous les établissements publics de la Ville de Neuchâtel.

Le service traite les nouvelles demandes de patente qui proviennent de l'office du commerce et établit tous les préavis nécessaires y compris pour les mutations.

Pour chaque changement d'affection, transformation, rénovation ou nouvelle création, une coordination est nécessaire entre les services de la ville. Les vacances ou absences d'un tenancier doivent être signalées systématiquement.

Les horaires d'exploitation des établissements publics sont fixés selon le règlement de police. Le service gère toutes les demandes de permissions particulières pour les établissements publics.

Par ailleurs, chaque mois le service reçoit la liste des artistes de cabarets de la Ville de Neuchâtel avec leurs attestations de travail. Chaque artiste est convoquée au poste de police afin de prendre possession de son attestation de travail pour le mois. Seules les artistes qui travaillent pour la première fois en Suisse sont convoquées par le service des migrations directement.

Le service écoute, guide ou dirige les artistes. Ces dernières peuvent également renseigner le service si elles devaient rencontrer des problèmes avec leur employeur.

L'année 2010 a été particulièrement chargée. En effet, le service a dû gérer des problèmes d'exploitation de trois établissements publics allant jusqu'à des demandes de retrait de patentes, procédure toujours longue. L'importance des cas soulevés démontre la nécessité de suivre l'évolution de chaque établissement.

Dans la circonscription communale, la situation au 13 décembre 2010 est la suivante :

2010	2009		
81	77	+	Cafés - restaurants de jour
1	1	=	Cafés - restaurants de nuit
5	6	-	Cercles (1ère - 2ème catégories)
57	56	+	Bars avec alcool
28	29	-	Bars 10 places sans alcool
12	11	+	Hôtels
1	1	=	Hébergement
9	11	-	Discothèques
3	3	=	Cabarets – Dancings
9	10	-	Salons de jeux
20	21	-	Buvettes
1	1	=	Débit ambulant
4	6	-	Nouveaux établissements ouverts durant l'année
5	8	-	Etablissements fermés durant l'année
43	35	+	Etablissements changeant de tenancier durant l'année
3	3	=	Sex-shops
7	7	=	Salles de cinéma

Activités et contrôles effectués par ce service :

2010	2009		
44	49	-	Enquêtes administratives pour des modifications de patentes ou fermetures d'établissements
12	12	=	Contrôles de séjour et des passeports des artistes et musiciens dans les cabarets
159	176	-	Artistes (dossiers examinés)
15	13	+	Contrôles personnel, état général et clientèle dans les établissements publics
5	4	+	Dénonciations (âge clients - travailleurs sans autorisation - ouverture tardive)
29	36	-	Enquêtes administratives pour permissions tardives
26	31	-	Permissions tardives délivrées
56	32	+	Enquêtes administratives diverses (infos, plaintes, etc.)
4	5	-	Séances au service du commerce et des patentes / Cours cafetiers au CPLN

4.6. Brigade de circulation

Les missions de ce service sont:

- veiller à la sécurité générale ainsi qu'à celle des usagers de la route ;
- prévenir les délits et les accidents par une présence accrue sur les axes routiers ;
- gérer les véhicules en mouvement et à l'arrêt ;
- effectuer des services d'ordre pour les manifestations ainsi que des opérations de prévention.

Pour 2010, 69 (59) services d'ordre ont été organisés.

Radar mobile :

Le service radar a procédé à 512 (550) contrôles de vitesse. A cette occasion, 140'647 (153'249) véhicules ont été contrôlés et 10'960 (16'067) procès-verbaux et contraventions ont été dressés, ce qui représente 7,15 % (11,90 %) de taux d'infractions.

Radars fixes :

Durant l'année 2010, les appareils de surveillance du trafic ont contrôlé 7'860'760 (7'335'849) véhicules. 28'583 (18'311) infractions ont été constatées, ce qui représente 0,36 % (0,25 %) de taux d'infraction.

En plus des contrôles de vitesse, la brigade de circulation a contrôlé durant cette année 1'915 (2'723) conducteurs. 6 (3) permis de conduire ont été saisis par la police pour ivresse qualifiée (+ de 0,8 o/oo) au volant ou au guidon ; 8 (1) personnes ont été dénoncées pour ivresse légère (entre 0,5 o/oo et 0,79 o/oo). Ces 77 (111) deux-roues abandonnés ont été récupérés, dont 4 (3) étaient signalés volés, 23 (8) ont été restitués.

Ce service a également reçu 2'350 (2'208) commandements de payer à traiter. 104 (118) cas sont encore en cours.

Le personnel de la brigade de circulation est intervenu à 15 (12) reprises sur des accidents ayant été soldés par un arrangement entre les parties et 5 (3) constats d'accidents avec dégâts matériels et un accident ayant causé des blessures ont été établis. 7 (11) personnes signalées par diverses Autorités ont été interpellées lors de contrôles.

Les membres de ce service ont fait intervenir l'entreprise agréée pour déplacer 27 (20) voitures en fourrière.

En outre, 38 (69) plaintes pour des dégâts commis aux véhicules ou par des véhicules ont été enregistrées et traitées.

Durant l'année 2010, le personnel a effectué 6 (6) convoyages (funèbres et/ou machines de chantier hors normes).

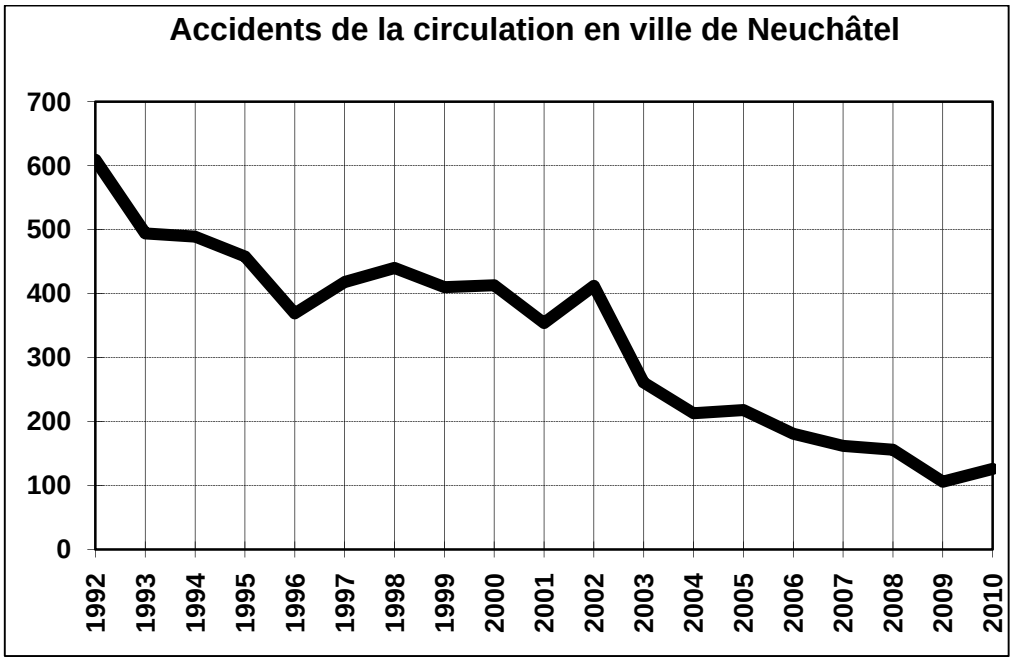

En 2010, le nombre d'accidents de la circulation a augmenté, soit 126 (106) dont 39 (39), accidents occasionnant des blessures auprès de 45 (47) personnes. Aucun accident mortel n'a été enregistré sur le territoire de la ville de Neuchâtel.

4.6.1. Contrôle stationnement - Contrat de prestation

Ce service participe au contrôle du stationnement sur tout le territoire communal. Il collabore avec la brigade de la circulation lors des services d'ordre pour les manifestations, ainsi que pour des opérations de prévention et lors des campagnes (rentrée scolaire/hiver etc.). Ce service œuvre essentiellement dans le contrôle du stationnement. Dans le cadre de la 3ème étape du plan de stationnement, le stationnement payant en ville de Neuchâtel est passé de 19h00 à 21h00. De ce fait, 24 contrôles ont été effectués et 1'526 contraventions ont été apposées (inclues dans le tableau ci-dessous).

Il est également actif au contrôle du stationnement dans la commune de Peseux, ceci dans le cadre d'un contrat de prestation.

Amendes d'ordre sur véhicules stationnés	**Neuchâtel**	
Nombre de contraventions	23287	
Nombre de contrôles	1805	
Total	**25092**	

4.6.2. Signalisation lumineuse

L'année 2010 pour la signalisation lumineuse a été consacrée à l'entretien et au dépannage des installations existantes. Quelques modifications mineures ont été réalisées dans la programmation des carrefours. Il y a également eu la rénovation des détecteurs dans deux armoires de commande. Ce nouveau matériel de part sa plus grande sensibilité améliore la détection des deux roues. Vu le nombre important de chantiers routiers, il a aussi été nécessaire de refraiser plusieurs boucles de détection.

La technologie à LED ayant continué à se développer, il a été possible d'étudier et de planifier la mise en place (janvier 2011) d'une nouvelle interface entre la signalisation lumineuse et le Littorail à la hauteur du dépôt des Transports en commun sur le quai Godet. En effet, l'interface existante datait de 1984 et nécessitait encore 6 ampoules à filament.

En collaboration avec les fournisseurs, le service a initié l'étude visant au remplacement de la centrale de commande de la signalisation lumineuse. Cette centrale permettra non seulement de gérer tous les carrefours reliés mais pourra également être interactive pour le téléjalonnement des parkings et la gestion des horodateurs répartis sur le territoire communal. De plus, elle sera capable d'accueillir des carrefours situés sur le territoire de communes voisines et d'en assurer ainsi le contrôle et la surveillance à distance.

4.6.3. Speedy

L'info radar du type «Speedy», qui est un dispositif préventif affichant au conducteur sa vitesse, a été utilisé durant 254 (289) jours pendant l'année 2010. Il a contrôlé 152'197 (284'697) véhicules pour un taux théorique de 16,24 % (16,40 %) d'infractions. En effet, le Speedy étant un outil de prévention, aucune infraction n'est dénoncée. Cet appareil permet de rendre le conducteur conscient de la vitesse qu'il pratique et de transmettre des informations sur le comportement des automobilistes aux endroits contrôlés. Cet appareil a été fortement utilisé dans les «Zones de rencontre» et «Zones 30 km/h».

4.6.4. Borne de comptage

Le Corps de police dispose d'une borne de comptage du trafic. Cette installation a été utilisée principalement pour les expertises relatives à la mise en place des zones 30 km/h ou des zones de rencontre et pour les expertises à postériori, conformément à l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.

Cet appareil enregistre le passage des véhicules, leur vitesse et peut être utilisé uniquement à des fins statistiques. Contrairement à l'appareil Speedy, cette borne de comptage n'affiche pas la vitesse des véhicules.

Pour l'année 2010, cet appareil a été utilisé 247 (290) jours sur le territoire. 401'927 (300'075) véhicules ont été enregistrés pour un taux théorique d'infractions de 8,55 % (8,11 %).

4.6.5. Modération du trafic

Dans le cadre de la stratégie globale de modération et de sécurisation du trafic dans les quartiers, l'année 2010 a été marquée par la mise en place des zones 30 km/h« Côte Est », « Côte Ouest », l'extension de la zone 30 km/h « Orée » et par la mise en place de la zone de rencontre « Jardin Botanique ».

Les expertises à postériori de la zone 30 km/h « Les Faubourgs », de la zone de rencontre « Tertre – Louis-Favre » ont été réalisées et validées par les services de l'Etat.

Dans le cadre de la réalisation de plusieurs chantiers, des mesures de modération du trafic ont été mises en place. Aussi, des trottoirs traversant ont été construits aux extrémités est et ouest du Chemin des Pavés, à l'intersection des rues Charles-Knapp – Cassarde, au sud de la Cité de l'Ouest à Serrières, ainsi qu'au débouché du Chemin des Perrolets-St-Jean.

Le groupe de pilotage du dossier de modération du trafic, composé la Direction de la Sécurité, d'un représentant du Corps de police et de représentant du bureau technique des Infrastructures et Energies, s'est rencontré à 3 (4) reprises pour poursuivre le traitement de ce dossier.

4.6.6. Plan de stationnement - Autorisations

La délivrance d'une autorisation doit garantir le respect des dispositions légales et des conditions de délivrance. Le service gère tous les contentieux qui sont en lien avec les autorisations en question.

Dans ce cadre, le service assure la mise en place de la gestion de la 3ème étape du plan de stationnement, qui a été acceptée par le Conseil général en date du 30 juin 2008.

De plus, il s'agit de préparer les dispositions légales complémentaires sous la forme d'arrêtés. Il faut également coordonner la mise en place matérielle des mesures décidées par l'Autorité.

Relevons que le Tribunal Fédéral (TF) a donné raison aux trois villes (Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel), lesquelles avaient déposé un recours contre l'arrêté de l'Etat portant révision de l'arrêté d'exécution de la loi d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière (cet arrêté assimilait les fonctionnaires de l'Etat à des résidants).

Le bref historique ci-dessous reprend les jalons principaux des démarches réalisées :

- **8 décembre 2008,** sanction par le Conseil communal des arrêtés relatifs à la 3ème étape du plan de stationnement, notamment celui qui concerne l'octroi des vignettes de stationnement.

- **Décembre 2008,** envoi à l'Etat par le Conseil communal des arrêtés d'application relatifs à l'octroi de vignettes de stationnement et à la perception des redevances.

- **Janvier à juillet 2009,** attente et relances systématiques concernant la sanction des arrêtés par l'Etat.

- **1er juillet 2009,** mise en vigueur, avec effet rétroactif au 1er janvier 2009, de l'arrêté du Conseil d'Etat portant révision de l'arrêté d'exécution de la loi d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière *(cet arrêté assimile les employés de l'Etat bénéficiant de vignettes à des résidants).*

- **1er juillet 2009,** sanction par l'Etat des arrêtés qui concernent la 3ème étape du plan de stationnement.

- **10 juillet 2009,** publication des arrêtés en question dans la Feuille officielle.

- **31 août 2009,** recours au Tribunal fédéral contre l'arrêté de l'Etat portant sur la révision de l'arrêté d'exécution de la loi d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière.

- **Fin 2009,** mise en place dans le terrain des mesures prévues.

- **Début 2010,** application des mesures. Spécificité pour l'Etat : aucune facturation tant que le TF na pas statué sur le recours cité ci-dessus.

- **29 septembre 2010,** recours des trois villes accepté.

La commission du plan de stationnement du Conseil général a siégé le 17 novembre 2010. Elle a été informée dans le détail sur l'avancement du plan de stationnement.

L'ouverture du P+R des Piscines, des parkings payants du Port du Nid-du-Crô et de Panespo

La rédaction et l'élaboration finale de l'arrêté d'application du P+R des Piscines ont été traitées par ce service, en collaboration avec le service juridique.

La mise en place des parkings payants a été effective le 2 mars 2010. Plusieurs collaborateurs étaient sur place tous les jours, pendant une semaine, afin d'informer les usagers sur les changements, notamment sur l'utilisation des badges magnétiques « P+R ».

Il a été aussi nécessaire d'expliquer à tous les acteurs des sites concernés, notamment en ce qui concerne les parkings des Piscines (P+R), du Port du Nid-du-Crô et de Panespo, les tenants et aboutissants concernant le fonctionnement de ces parkings. Ce service gère également les badges P+R octroyés selon les bases légales en vigueur. 274 badges ont été délivrés.

Taux d'occupation des parkings de mars à novembre

Piscines 337 places : le taux d'occupation journalier moyen de tous les utilisateurs est de **30,21 %.** L'occupation journalière moyenne des détenteurs de badges « P+R » est de 59 véhicules.

Panespo 198 places : le taux d'occupation journalier moyen de tous les utilisateurs est de **24,01 %.** L'occupation journalière moyenne des détenteurs de badges « Zone bleue n°8 Résidant » est de 2 véhicules.

Le taux d'occupation est inférieur aux prévisions et la baisse des recettes est due au stationnement avec vignettes pendulaires gratuites et le début de l'exploitation au printemps. Néanmoins, l'objectif politique d'une diminution du nombre de véhicules au centre ville est atteint.

Le 17 novembre, un contrôle des détenteurs de badge a été effectué. Sur 20 possesseurs de badges contrôlés, un avait transmis son sésame à une connaissance. Une lettre d'avertissement a été envoyée au détenteur du badge. S'il y a récidive, le badge sera retiré définitivement.

Extension de deux zones bleues et d'une nouvelle zone bleue partielle :

L'extension des zones 4, la finalisation de la zone 5 et la mise en place de la nouvelle zone 10 ont également été traitées (octroi des vignettes, planification, communication aux habitants, à la presse, etc.). Beaucoup de temps a été consacré aux questions des citoyens (courriels, téléphones, réception).

Plusieurs contacts ont eu lieu avec les entreprises et indépendants qui étaient concernés par la mise en place des zones bleues, pour leurs collaborateurs. Grâce à ces entretiens et une bonne communication, ces changements, qui demandent une réorganisation de la part desdites entreprises, ont pu être effectués en amont.

Un groupe de travail, auquel participe ce service, a été créé spécialement pour l'organisation du stationnement en ce qui concerne le CSEM, ceci en collaboration avec d'autres services et le représentant à la mobilité douce de la Ville de Neuchâtel. Les travaux sont en cours, notamment pour la mise en place d'un plan de mobilité et de stationnement pendant la période du chantier Microcity.

En novembre 2010, le Conseil communal a décidé de baisser le tarif des autorisations « pendulaires dynamique » de 200 francs. Celles-ci passent de 1'400 à 1'200 francs pour stationner du lundi au vendredi et de 1'600 à 1'400 francs pour la période du lundi au samedi.

Zone piétonne

Ce service régit les conditions d'octroi, d'utilisation et les tarifs des autorisations d'accès en zone piétonne.

Autorisations	Zones bleues	Zone Piétonne	Coq-d'Inde	Spéciales
Résidents	2603	125	28	
Pendulaire dynamiques	140			
Entreprises / Fondations	204	464	46	
Infirmières / médecin / artisans / chantiers etc.				1598
TOTAL PAR SORTES	**2947**	**589**	**74**	**1598**
TOTAL GENERAL	**5208**			

7 contrôles à grande échelle ont été effectués en zone piétonne concernant le respect des bases légales pour l'accès à cette dernière ainsi que le stationnement, lequel est interdit en zone piétonne. Il a été constaté que les usagers sont encore dans la tendance « je vais en zone piétonne avant 10h00 car j'ai le droit », alors que ça n'est pas le cas. Des passages ont également été effectués régulièrement au centre-ville, afin de contrôler ces dispositions.

Relevons que 145 autorisations n'ont pas été octroyées par non respect des bases légales.

Autorisations par internet

Depuis janvier 2010, le client peut commander son autorisation par internet, la payer et l'imprimer, ceci directement depuis chez lui. Cela concerne les autorisations de type « zone piétonne à l'acte » et « visiteurs ». Cette offre est appelée à s'étendre aux autorisations de type « chantier ».

125 autorisations type « visiteurs » (sur 359) et 189 autorisations type « zone piétonne à l'acte » (sur 3826) ont été directement établies par les clients depuis leur ordinateur. Il s'agit d'un bon début et cette façon de faire progresse de jour en jour.

4.6.7. Chantiers

Durant l'année 2010, 184 (159) permis de fouilles ont été délivrés par le bureau technique d'Infrastructures et Energies, représentant à chaque fois des travaux sur la voie publique. 66 (43) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés par le service des chantiers pour des dépôts de bennes ou autres, sur la voie publique. 21 (18) demandes pour l'installation d'échafaudages ont été traitées par ce même service.

Dans le cadre des différents chantiers, le collaborateur a participé à 371 (355) séances.

Les principaux chantiers sur le territoire de la Ville de Neuchâtel, durant l'année 2010 ont été :

- La fin des travaux de rénovation du réseau d'eau, d'électricité, de gaz dans la partie centrale de la zone piétonne, englobant la rue du Concert et la rue de l'Hôpital.
- Les travaux nécessaires au raccordement des canalisations de l'Association des 4

communes de l'Ouest du Val-de-Ruz à la STEP de Neuchâtel, en passant par H.-Spinner - Maujobia, Verger-Rond – Cadolles.

- Les travaux de raccordement d'une conduite de transport d'eau potable pour la Commune d'Hauterive, en parallèle, y compris le réseau VITEOS.
- Les travaux de démolition de l'ancien collège de la Maladière.
- Les travaux de construction du TransEurope, sur l'Espace de l'Europe.
- La construction d'un immeuble d'habitation à la rue des Parcs.
- La dernière étape importante des travaux concernant le PGEE sur l'axe Rocher – Plan - Cadolles.
- Les travaux concernant le PGEE dans le quartier de Monruz / La Coudre, avec la fermeture complète de la rue de la Favarge.
- Les travaux d'aménagement et l'application du Plan d'alignement sur la rue des Fahys.
- Rue du Vieux-Châtel : mise en place du chauffage à distance et rénovation des conduites eau et gaz, réfection de chaussée.
- Déviation des conduites eau et gaz au sud de la RC 5.
- Démolition et début de la construction du nouveau magasin Migros, avenue des Portes-Rouges.
- Début des travaux du complexe des Draizes.
- Réfection de plusieurs chaussées (gravillonnage).
- Réfection de la chaussée au droit du giratoire du Port, avec modification des sorties de la Place Alexis-Marie-Piaget.
- Les travaux de percement des tunnels de Serrières ont également eu une influence dans ce quartier, tant en ce qui concerne la circulation (vitesse réduite, fermeture du passage inférieur pour les piétons, construction d'une passerelle provisoire) que le stationnement (fermeture définitive du P+R de Serrières).

Afin que ces travaux ne génèrent pas d'importantes perturbations du trafic, plusieurs séances de coordination et de planification ont été organisées avec les partenaires.

4.7. Education et prévention routière

Secondé par une collaboratrice, le responsable du service de la prévention et de l'éducation routière de la police de la Ville de Neuchâtel a mené à bien le programme planifié pour cette année. Le détail des passages dans les classes, ainsi que toutes les autres activités effectuées par ce service figurent également ci-après.

Tableau récapitulatif du nombre d'élèves instruits et de classes visitées.

2010	2009		
1'219	1'189	+	élèves instruits des écoles du niveau 1 et 2 enfantines
76	75	+	classes visitées d'écoles du niveau 1 et 2 enfantines
3'187	3'517	-	élèves de la 1ère à la 5ème années primaires instruits
191	216	-	classes de la 1ère à la 5ème années primaires visitées
1'531	1'408	+	élèves des écoles secondaires, niveaux 6, 7, 8, 9 et 10 instruits
86	82	+	classes secondaires des niveaux 6, 7, 8, 9 et 10 visitées
306	274	+	élèves qui ont participé aux deux épreuves de l'examen cyclistes
8	10	-	jeunes ont fait l'objet de cours d'éducation routière suite aux décisions de l'Autorité tutélaire

Récapitulation

Nombre d'élèves instruits	:	5937	(6114)
Nombre de classes visitées	:	353	(373)
Nombre de campagnes réalisées	:	17	(18)

4.7.1. Campagnes de sécurité

Cette année 17 (18) campagnes d'éducation routière ont été réalisées dans les classes. A nouveau, toutes les classes enfantines et primaires ont été visitées à deux reprises. 8 (8) autres campagnes de prévention générale et routière ont été menées à bien.

Les chiffres mentionnés ci-dessus comprennent également le passage du service dans les écoles Catholique, Montessori et de Chaumont, ainsi que dans les crèches des hôpitaux, Le Chat Botté et La Découverte.

Le service a consacré un peu plus de 55 (80) heures aux abords des collèges primaires pour contrôler et assurer la sécurité des enfants et pour parfaire les règles apprises en classe.

Les éducateurs de la prévention routière ont remis lors des passages dans les classes de première enfantines 476 (453) baudriers rétro-réfléchissant. Aux élèves de tous les niveaux scolaires, le service à remis plus de 13'500 brochures, feuilles d'informations, autocollants, gadgets, jeux, etc. Ces documents sont remis au service de la prévention routière généreusement par le BPA - TCS - ACS - ATE et autres. Quelques uns sont également créés par le service de la police de la ville. Les différents documents sont adaptés et remis selon l'âge et les niveaux scolaires des enfants.

Le service de la prévention routière a souhaité la bonne année aux automobilistes en 8 endroits différents de la ville. Pour cette campagne, avec l'aide des autres services de police, 4'900 cartes de vœux ont été distribuées, ce qui représente quelques 30 heures de présence sur rue.

Pour la rentrée scolaire d'août, le service d'éducation routière, avec l'aide des brigades de proximité, urbaine et des assistants de police, ont remis quelques 6'900 cartes. Celles-ci rendaient attentifs les usagers de la route que, pour de nombreux enfants, la période d'août est celle des premiers jours d'école. Ce sont plus de 32 heures de distribution qui ont été consacrées à cette campagne. De plus, le service a fait poser 14 panneaux portant l'affiche " Merci de t'arrêter pour moi ", dans des lieux stratégiques de la ville et 10 banderoles annonçant la rentrée scolaire ont aussi été installées aux entrées de la ville, afin d'accentuer encore plus le message de prévention. A relever que ces calicots ont également été posés pour les rentrées scolaires des mois d'avril et d'octobre. En raison de travaux sur le chemin du Châble, qui est un itinéraire très fréquenté par les enfants, 4 banderoles ont été placées judicieusement durant 2 semaines sur le chemin de la Favarge, chemin de contournement.

Afin de sensibiliser les parents qui conduisent leur progéniture au plus près des écoles, pour leur garantir une sécurité optimale, le service a apposé en début d'année deux calicots portant la mention "Les abords et les cours des écoles sont faits pour les enfants pas pour les voitures". Malheureusement, ces inscriptions n'ont pas été respectées et les deux banderoles ont été lacérées par des inconnus.

La journée « Portes ouvertes » au jardin de circulation a été organisée le samedi 13 juin sur la place du Port. Plus de 40 personnes se sont approchées des policiers, afin d'avoir des renseignements concernant le comportement que doivent avoir les cyclistes sur la chaussée et particulièrement dans les giratoires.

Cette année les résultats de l'évaluation des connaissances en circulation routière (examen pour cyclistes) ont été très réjouissants. En effet, cela fait quelques années que les élèves de Neuchâtel n'avaient plus obtenu autant de certificats et de médailles.
Cependant, 59 lettres ont été expédiées aux parents des élèves qui avaient commis une ou plusieurs fautes graves ou qui ne maîtrisaient pas suffisamment leur véhicule.

2 collaboratrices de la ville sont venues aider les membres de la Commission technique d'éducation routière (CTER) pour le bon déroulement la 16ème Coupe scolaire neuchâteloise. Celle-ci s'est déroulée le mercredi 30 juin à La Chaux-de-Fonds.

Cette année encore, la Société Générale d'Affichage (SGA) a posé pour le service des affiches de prévention, sur les supports de format mondial, lesquels sont placés en 10 endroits stratégiques de la ville. Ces affiches concernaient les thèmes suivants *" La vie est parfois renversante (casque cycliste) " - " Captivé par son jeu " - " Slow down – Take it easy " - " Lumière Visibilité Sécurité " - " En forme pour conduire 0/00 à deux reprises ".*

Dans le cadre de la prévention, environ 16'000 brochures, affiches, dépliants, feuilles d'information et autres ont été distribués, remis et placardés. Ce sont particulièrement les automobilistes qui ont été touchés par ces interventions, mais également les cyclistes et les piétons.

4.7.2. Patrouilleurs scolaires

Cette année, 3 personnes ont été engagées, afin de remplacer 3 patrouilleurs qui ont mis fin à leur activité. Actuellement ce sont donc 13 (13) patrouilleurs adultes qui assurent la sécurité des enfants mais également celle des personnes à mobilité réduite et des adultes. 9 passages pour piétons sis aux abords de 5 collèges (Serrières, Vauseyon, Charmettes, Acacias et Maladière), ainsi que sur la rue de Gibraltar, des Draizes, de la Cassarde et sur la route de Pierre-à-Bot sont ainsi sécurisés lors des heures de rentrée et de sortie des classes. Cette année encore aucun incident n'est à déplorer.

89 (87) passages auprès des patrouilleurs scolaires ont été effectués par le responsable du service. Ce qui représente plus de 26 (14,5) heures de formation, d'entretien et de contrôle sur leur poste de travail.

4.7.3. Autres travaux

Le responsable du service de l'Education et prévention routière a participé aux 6 séances de la Commission technique d'éducation routière (CTER).

Le mercredi 8 septembre, tous les membres de la commission technique d'éducation routière ont présenté leurs missions et travaux de spécialistes, aux étudiants de la Haute Ecole Pédagogique à La Chaux-de-Fonds.

Du 3 au 5 novembre 2010, le responsable du service a suivi un cours de l'Institut Suisse de Police à Lausanne. Cette formation continue est destinée aux spécialistes de l'éducation routière et de la prévention routière. De nombreuses idées de leçon et de sensibilisation sont présentées lors de ces rencontres.

En tant que délégué du bureau suisse de prévention des accidents (bpa), le responsable du service à suivi la seconde partie de la formation de base pour les délégués, le 29 octobre à Auvernier.

De plus, il a assisté au Congrès pour les instructeurs de la prévention routière à Berne le 17 novembre. Les nouvelles campagnes et les nouveaux moyens didactiques du bpa ont été présentés à cette occasion. De plus un exemple de leçon a été présenté par un collègue de la police bernoise.

Dans la cadre de la formation continue de délégué bpa, le responsable du service a également participé à la journée mise sur pieds à La Rouveraie le 24 novembre. Chacun a travaillé sur des situations dangereuses qui ont été constatées en certains endroits de la région. Cela permet d'obtenir des résultats concrets pour les apprenants.

Il a également accompagné la responsable des installations dans et aux abords des crèches de la ville de Neuchâtel. A plusieurs endroits, des conseils judicieux lui ont été apportés, afin de sécuriser au mieux leurs abords.

De plus à la demande d'un citoyen, le préposé bpa a effectué une analyse dans le secteur de Vauseyon.

Le 30 avril le service de l'éducation routière représentait la Ville de Neuchâtel lors de l'assemblée générale du Conseil de la Sécurité Routière à Berne.

Aidé par la brigade de circulation, le service de l'éducation routière a assuré la sécurité des enfants se rendant au collège de La Promenade ou au théâtre du Pommier, afin d'assister à divers spectacles de danse et de représentations théâtrales.

A l'occasion de l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune, le responsable du service avec le coordinateur de la brigade de proximité et le médiateur, ont représenté le Corps de police. Environ 40 personnes se sont approchées du stand.
Des questions portant sur les vignettes de zone, les giratoires et autres ont été posées.

Lors des entrées et sorties des 18 représentations cinématographiques de la "Lanterne Magique", en collaboration avec les auxiliaires de police, le service a assuré la sécurité des enfants qui venaient assister aux représentations.

4.8. Taxis

A la fin de cette année, le service compte sur le territoire de la Ville de Neuchâtel, 10 (10) concessionnaires se partageant 19 (20) droits de stationnement avec 41 (39) véhicules. Cette année il y a eu 1 (1) concessionnaire sans droit de stationnement avec deux voitures ce qui signifie que les véhicules de ce concessionnaire ne peuvent attendre la clientèle sur une case de stationnement destinée à cet effet. Cela représente un parc de 43 (40) taxis. 20 (18) places de stationnement sont réservées sur le domaine public pour le service des taxis. 81 (85) conducteurs sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires. 2 (8) conducteurs sont au bénéfice d'une autorisation provisoire pour conduire un taxi. Durant l'année 2010, le service des taxis a établi 28 (27) rapports de renseignements pour conducteurs de taxis. 1 (2) rapport a été établi pour un nouveau concessionnaire. 26 (24) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation provisoire pour conduire un taxi en Ville de Neuchâtel. 26 (17) ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation permanente. Aucun (4) candidat n'a été convoqué pour une deuxième session. 1 (2) conducteur a passé et réussi l'examen approprié de concessionnaires. A l'occasion de diverses manifestations telles que la Fête des vendanges et le Nouvel An, le service des taxis a délivré 26 (24) autorisations de stationnement supplémentaires. D'autre part, 20 (16) taxis ont été inspectés et 2 (3) contrôles sur rue ont été effectués. 2 (1) contrôles de nuit ont été effectués ainsi que 2 (3) contrôles sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels. Le service a dû procéder à 1 (2) procès-verbal d'audition. 6 (4) heures d'instruction sur le règlement et l'arrêté des taxis de la Ville de Neuchâtel ont été dispensées à 6 spécialistes de la police neuchâteloise.

La commission paritaire a siégé deux fois cette année, au mois d'avril et septembre.

4.9. Service de l'instruction

Les heures d'instruction reçues par les collaborateurs s'élèvent à 1'881,5 (1'508,5) heures/homme.

La formation continue du personnel comprend entre autres les thèmes suivants : Tirs, self-défense, patrouilles à vélo.

Ces instructions ont été complétées par des cours organisés par l'Institut suisse de police ou d'autres Corps de police : cours CCIII pour officiers de police, self-défense et PR-24, médiation, espace de partage et expérience, formation continue de l'état.

Heures et types de cours							
ISP - Conduite	PR-24 & Self-défense	Patrouilles à vélos	Médiation	Espaces de partages et expériences	Divers	Code de procédure pénale	Total
80	560.5	60	10	224	16	598	1'881.5

Un aspirant de police et 4 auxiliaires de police ont pris part à la formation délivrée par le centre de formation de la police neuchâteloise à Colombier.

Comme pour les années précédentes, les collaborateurs de la brigade urbaine, ainsi qu'un membre de la police de proximité de quartier (Beaux-Arts), ont reçu une instruction concernant l'emploi des vélos dans le principe de la proximité, de la protection personnelle et des interventions de police, ainsi qu'une formation au tir.

L'officier de la brigade urbaine a participé à la première partie de la formation d'officier de police de l'ISP en 2009, il poursuit actuellement sa formation qui prendra fin en 2011.

Tous les agents portant l'uniforme ont suivi les cours et la certification self-défense à mains nues.

Cette année, 30 (10) enfants ont participé aux 3 leçons de self-défense instruite par les instructeurs de la police de la Ville de Neuchâtel, dans le cadre du passeport vacances.

4.10. Service administratif

Le secrétariat a enregistré durant l'année 1'403 (1'983) lettres auxquelles une réponse était nécessaire. Il faut ajouter à cela, une recrudescence des formules électroniques de transmissions ou demandes d'informations toutes aussi importantes qui nécessitent également une réponse écrite.

Le service établit en plus des documents du Corps de police, tous les courriers qui concernent celui-ci, mais dont la réponse est à la signature du directeur. Il s'agit également de tenir à jour le site internet du Corps de police et le site intranet qui est dévolu à l'information de tout le personnel. Actuellement, ce dernier a remplacé toute l'information papier. Afin de satisfaire au mieux le client, le site internet de la Police de la Ville de Neuchâtel continuera sa progression et sa migration orientée public. En effet, il s'agit d'offrir toutes les prestations possibles dans le respect des prescriptions légales en utilisant au maximum l'informatique. Ceci est un avantage important pour le client qui peut de jour comme de nuit et 24h/24 demander une prestation. Le Corps de police peut ainsi répondre aux attentes des clients dans un bref délai.

Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, le service gère tous les courriers, notamment 37'200 (34'400) notifications, 20'800 (20'700) rappels, 221 (180) réponses écrites suite à des contentieux. Lorsque l'amende reste impayée malgré l'envoi du rappel, elle est transmise sous forme de mandat de répression au service compétent de l'Etat. De plus, il s'agit également de répondre aux nombreux appels téléphoniques concernant des demandes diverses en lien avec les amendes.

Dans le domaine de la facturation, ce sont près de 4'000 factures qui sont générées chaque année par le service. Celles-ci concernent les locations des places d'amarrage, ainsi que l'hivernage et la consommation électrique pour les quatre ports de la ville, les redevances pour les enseignes et concessions, l'occupation du domaine public (chantiers, manifestations, marchés, marchands ambulants), les taxes pour les chiens, les diverses prestations de police, les autorisations pour manifestations, ainsi que les nouvelles demandes d'accès à la zone piétonne.

4.11. Service technique, central et réception

Le service dépanne (56 fois en 2010 contre 34 en 2009) et entretient la signalisation lumineuse, ainsi que les appareils de transmission. Pour ces derniers, il est en contact étroit avec le service technique de la police neuchâteloise. Le matériel technique nécessaire à l'exécution des tâches quotidiennes du personnel est également sous sa responsabilité, de même que les installations techniques exploitées dans les locaux de la caserne. Il est en liaison étroite avec les fournisseurs de prestations sollicités pour la réalisation de divers projets ou le remplacement d'équipements.

Cette année, ce service a poursuivi les travaux de la 3ème étape du plan de stationnement. Il a également planifié la rénovation des appareils de contrôle du stationnement TOM 94 dont les premiers exemplaires ont été installés en 1996. Il a participé au chantier de la mise en service des barrières du P+R des piscines, du Quai Robert-Comtesse (ex Panespo) et des horodateurs du parking du port et Nid-du-Crô. Il a participé à la mise en place technique des installations et au central des outils de gestion de ces parkings ainsi qu'à leur suivi.

Il a également assuré la planification technique nécessaire au déménagement des services de police pour permettre la location des 4ème et 5ème étages du Faubourg de l'Hôpital 6 au profit des magistrats de notre canton.

De plus, il a sous sa responsabilité la centrale des télécommunications et la réception du Corps de police. Il organise le tournus des services et contrôle l'activité des opérateurs et des réceptionnistes.

4.11.1. Central et réception

Le service du central exploite et dessert la centrale des transmissions. Il est périodiquement renforcé pour faire face aux heures d'ouverture supplémentaires nécessaires par rapport aux manifestations organisées. C'est notamment le cas pour la Fête des vendanges, où il assure une permanence 24h/24h pendant les 3 jours, la Fête de l'Uni, Festi-Neuch, le 1er Août, les ponts administratifs et diverses autres manifestations sportives. Cela a représenté au total 306 heures d'ouvertures supplémentaires, dont 121 heures pour le Mondial de football.

Ses missions principales sont la gestion des appels téléphoniques et radio, la transmission de ceux-ci dans les services concernés, les renseignements au public, la gestion informatique des fichiers utilisés dans les activités de police, la surveillance des caméras de vidéo interne, et la gestion du fonctionnement de la signalisation lumineuse pour les carrefours reliés à la centrale. De plus, il assure dans sa globalité la gestion administrative des commandements de payer.

La desserte du central et de la réception a été assurée du lundi au samedi de 06h30 à 20h00 avec fermeture le dimanche et les jours fériés.

Suite à la mise en service des deux parkings avec barrières aux Piscines du Nid-du-Crô et aux Patinoires, le central assure pendant les heures d'ouverture l'observation par caméra de l'état des installations et l'assistance à distance des usagers. Il prépare et délivre également les cartes pour les abonnés P+R.

Le service de la réception tient et contrôle la caisse. Il procède à divers encaissements tels que fourrières, amendes, autorisations à l'acte, etc. Il établit le fichier des chiens et délivre les médailles pour les nouveaux arrivants. Il tient à jour les fichiers des autorisations pour la zone piétonne et celui des vignettes pour le stationnement en zone bleue. Il assure la gestion des objets trouvés, répond aux nombreuses questions du public et prépare les billets

pour l'encaissement de la taxe sur les spectacles. Il s'occupe également du répertoire des vélos trouvés ainsi que de la recherche des propriétaires. Il délivre aussi les cartes d'entrées à l'acte pour la borne du Coq-d'Inde. Comme mission auxiliaire, il assiste les opérateurs de téléphone en cas d'appels en nombre.

Il tient à jour sa rubrique du site internet www.policeneuchatel.ch en y faisant figurer les photographies des vélos abandonnés et des objets trouvés rapportés. Cette rubrique a été créée afin que le public puisse visualiser, en cas de perte, ce qui a été rapporté avant de se déplacer.

Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales des services du central et de la réception

2010	**2009**		
31'208	31'008	+	appels téléphoniques réceptionnés par le central
1'933	2'037	-	appels téléphoniques sur le répondeur
210	214	-	messages enregistrés sur le répondeur
4'220	4'811	-	autorisations à l'acte pour la zone piétonne (2008, pas toutes saisies dues au changement de système informatique)
387	-	+	autorisations à l'acte visiteurs dont 30 % par internet (nouveau)
1'078	1'122	-	chiens enregistrés dans le fichier
1'999	2'237	-	heures/homme de présence à la réception
5'703	5'140	+	heures/homme nécessaires à l'exploitation du central
1'348	1'525	-	objets trouvés remis au poste de police
834	997	-	objets trouvés restitués à leur propriétaire
1'794	1'894	-	recherches par radios
50'170	50'051	+	total des accueils à la réception

L'augmentation des heures de desserte du central s'explique essentiellement par l'organisation du Mondial de football au mois de juin 2010. La diminution des autorisations à l'acte pour accéder à la zone piétonne va dans le sens de la diminution demandée du trafic automobile dans la zone.

4.11.2. Parcomètres

Le service des parcomètres s'occupe du dépannage et de l'entretien des parcomètres ainsi que des horodateurs. Il est également responsable de récolter, trier et mettre en rouleaux l'argent.

Le service s'occupe également de l'affichage dans les vitrines officielles, ce qui représente 45 (52) heures de travail, de l'évacuation des dépouilles animales trouvées sur la voie publique et acheminées au centre d'incinération de Montmollin 18 (18) dépouilles, de la pose et de l'exploitation des données du Speedy (mesure et affichage de la vitesse des automobiles). Il assure le ramassage et l'entreposage des vélos abandonnés sur la voie publique 77 (113). Cette année, par manque d'objets, la vente aux enchères des vélos trouvés n'a pas été organisée.

En 2010, le service compte 70 (69) parcomètres multiples, 14 (10) horodateurs et 2 (0) parkings avec barrières. Les travaux effectués aux abords de la zone piétonne ayant rendu plusieurs places de stationnement momentanément inutilisables, ainsi que la suppression de places de stationnement au profit des containers enterrés ont contribué à une croissance moindre de la somme encaissée. Ceci, malgré l'allongement du temps de paiement de 19h00 à 21h00.

Le poids de l'argent transporté est de 12'221 (11'599) kilos de monnaie, ce qui représente 65'024 (59'621) rouleaux de monnaie. Le total de tickets distribués aux horodateurs et barrières est de 738'000 (620'000).

Le comptage des opérations effectuées sur les appareils accordant les 30 premières minutes gratuites fait état de 750'595 opérations. Celles-ci, représenteraient la somme de Frs 375'297.50.

4.12. Service du domaine public

Ce service gère l'utilisation du domaine public et contrôle tout particulièrement le respect de la réglementation se référant aux forains, aux marchands ambulants, aux musiciens de rues, aux marchés, aux terrasses d'établissements publics, aux cirques et aux manifestations.

D'importantes tâches administratives découlent de ces nombreuses missions, dont des rapports d'information et des enquêtes, l'établissement d'autorisations et de contrats, des séances de travail, des études diverses et la gestion de dossiers courants.

Le tableau ci-dessous illustre une partie des activités déployées par le service.

2010	2009		
61	62	-	métiers de forains installés
4	5	-	cirques qui se sont produits à Neuchâtel
1'296	1'376	-	tickets de location de place pour les marchés
73	83	-	abonnements délivrés pour les marchés
79	79	=	demandes de pose d'enseignes ou stores
22	7	+	rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public
929	876	+	autorisations pour utilisation du domaine public (stands, manifestations, etc.)
610	558	+	factures pour l'occupation du domaine public (chantiers, étalages, etc.)

Plusieurs projets de construction ont été soumis à l'appréciation de ce service, notamment en ce qui concerne les accès aux nouvelles constructions et à la signalisation routière.

Le Corps de police s'est également prononcé sur des dossiers plus importants, comme par exemple le Plan de Quartier de Monruz, le Plan de Quartier du CSEM – IMT – EPFL.

Chaque chantier a nécessité la mise en place de mesures particulières. Des problèmes touchant à la circulation et à la sécurité des usagers ont été traités. Certains travaux ont nécessité des mesures particulières pour permettre le ramassage des ordures ménagères dans certains quartiers. Un effort particulier a notamment été fait pour la signalisation et la sécurité, afin d'assurer des cheminements protégés pour les piétons.

Durant l'année 2010, 33 (28) séances de coordination ont été organisées entre le service de la signalisation routière d'Infrastructures et Energies, le service des chantiers de la Police de la Ville et le coordinateur « Circulation ».

Lors de ces séances, les problèmes de signalisation routière verticale (signaux) et horizontale (marquage), la mise en place de signalisation donnant suite à la publication d'arrêtés sur la circulation routière, la mise en place de signaux pour les manifestations et le suivi des chantiers dans ce domaine ont été traités.

En effet, il est important d'avoir une vision d'ensemble de la signalisation routière, afin d'éviter des manquements dont les conséquences pour les usagers peuvent être graves et aller jusqu'à provoquer des actions en justice.

Ce service a également établi plusieurs arrêtés pour l'installation de signaux sur fonds privés 9 (7) ainsi que différents arrêtés concernant des chantiers et/ou de nouvelles signalisations.

4.12.1. Fête des Vendanges

Lors de la Fête des vendanges 2010, le domaine public a été concédé au Comité d'intendance de la Fête. Le service de la voie publique a collaboré à l'attribution des emplacements des stands.

Hormis deux séances de coordination avec les responsables du Comité de la Fête des vendanges, cette manifestation a engendré 86 (90) heures de travail de planification.

Le Corps de police a été pour l'occasion renforcé pour les missions de sécurité, de circulation et de stationnement par du personnel provenant de la Police neuchâteloise, du service du Domaine Public de La Chaux-de-Fonds, par un contingent des Cadets de la Ville de Bâle (renforcé par des cadets de Schaffhouse) ainsi que par des volontaires civils qui ont décidé de passer la Fête des vendanges autrement. Pour l'année 2010, un groupe de 12 volontaires formés à la régulation du trafic a été engagé sur les carrefours de déviation du trafic durant les trois jours de fête. Les membres de la Société de sécurité Vonlanthen du canton de Fribourg ont été engagés comme conducteurs de chien.

Cette collaboration étroite de plusieurs partenaires peut être qualifiée d'excellente. Les responsables qui ont encadré les Cadets de la Ville de Bâle et les volontaires engagés pour cette manifestation ont renforcé l'effectif qui est inférieur à l'année précédente, soit au total 202 (210) personnes engagées pour la circulation et la sécurité.

A relever que toute la circulation a été déviée à cette occasion. Le stationnement des véhicules a été autorisé uniquement dans les parkings publics et à l'est de la ville, soit dans le secteur des Jeunes-Rives.

4.12.2. Mondial 2010, mise en place et exploitation du Village du Monde sur les Jeunes-Rives à Neuchâtel

La Coupe du Monde de football 2010 ci-après « Mondial 2010 », première compétition mondiale en importance, s'est déroulée soit du 11 juin au 11 juillet 2010, en Afrique du Sud. Celle-ci entraina un engouement populaire important. Le Mondial 2010 a suivi Festi'Neuch sur les Jeunes-Rives. Nous nous sommes trouvés dans une situation identique que celle qui prévalait lors de l'Euro 2008.

La réflexion menée après l'Euro a démontré que les mesures prises avaient parfaitement fonctionné.

En effet, la nouvelle zone d'attraction était au Sud des Jeunes-Rives et là, la multiplicité des écrans et des terrasses diluaient ainsi l'effet de masse. Aucun problème de bruit n'a été relevé dans le secteur des Beaux-Arts.

Nos intentions dans le cadre du Village du Monde

Le service souhaitait un Mondial convivial à Neuchâtel, il voulait ainsi rapprocher toutes les communautés et les habitants de la ville, afin de profiter de cet événement fédérateur. Il s'agissait de faire du mois de juin un moment festif et convivial pour l'ensemble de la population.

« Ensemble vivons le Foot » c'était sous ce label que le Village du Monde a pris forme, a grandi et s'est émancipé en l'espace d'un mois, sur les Jeunes-Rives. Les Jeunes-Rives se prêtent en effet parfaitement à l'organisation d'une telle manifestation, soit un véritable village multiculturel sur lequel il fut possible de découvrir les saveurs des communautés étrangères. L'endroit n'est pas seulement approprié par sa situation, mais il se trouve à proximité des transports publics et de places de stationnement.

Gestion du domaine public du Village du Mondial

Les exploitants intéressés ont bénéficié de toutes les informations nécessaires sur les conditions d'utilisation de leur surface et l'exploitation des terrasses. Ces informations ont été données verbalement par le personnel, puis elles étaient regroupées sur un petit fascicule qui contenait tous les éléments importants remis aux tenanciers de stands.

L'aval des associations afin de mettre le Village sur les Jeunes-Rives

Afin de protéger au mieux les zones vertes et pour maintenir les plages aux riverains, le service a organisé une séance avec les associations, afin de voir s'il était possible de monter le Village sur la place rouge des Jeunes-Rives. Après avoir parfaitement compris les enjeux, le service a pu envisager ce déplacement. Il fallait pour cela mettre en place un sonomètre fixe au village du Monde, en mettre un autre dans le quartier, avoir une entrée et sortie côté Lac, avoir des médiateurs dans le village et pouvoir respecter dans tous les cas les 79 dBa.

Gestion des déchets à la source

En 2008, la gestion des déchets avait nécessité un investissement important pour le personnel de la voirie.

Dans le cadre du Village du Monde, le service a voulu réduire au maximum cet effet. C'est à la source des déchets qu'il s'est attaqué. Pour ce faire, il fallait un seul interlocuteur, responsable de la propreté des lieux.

Le système mis en place, sous la forme d'un marchand de boissons unique assumant cette tâche a permis de diminuer drastiquement l'engagement du personnel de la voirie qu'il n'a

pas été nécessaire de facturer. Le minéralier s'est chargé du nettoyage des lieux et de l'élimination des déchets qu'il générait. Le personnel de la voirie a procédé aux évacuations des déchets qui ne provenaient pas du minéralier.

L'idée n'a pas été comprise, de suite elle a été attaquée de toutes parts, il n'en demeure pas moins que ce fut une réussite totale.

Les services partenaires

Le personnel de la voirie a procédé au montage et au démontage des barrières qui bouclaient le Village, mais devaient également supporter toutes les liaisons électriques et les câbles TV ce qui eut un effet positif sur la facture d'électricité. La mise en place des réseaux et la redistribution aux exploitants étaient ainsi facilitées pour le personnel de Viteos SA.

Le service des parcs et promenades a quant à lui, tout mis en œuvre afin de décorer le Village du Monde. Dans ce cadre, 40 bananiers, des bancs publics, des arrangements floraux ont été mis en place. L'arrosage des fleurs a été fait par le service en question. Cet arrangement a fait une très belle impression et a contribué à embellir le site. Au surplus, lors du démontage du Village du Monde, le 12 juillet, une grande action de vente des bananiers s'est faite sur place. Cette vente a permis d'écouler 32 bananiers.

Il faut relever également que la présence du Village du Monde sur la place rouge a eu un effet tout à fait positif pour la protection des zones vertes et des plages du bord du lac. En effet, après l'occupation et le démontage des infrastructures de Festi'Neuch, c'était les installations du Village du Monde qui devaient se mettre en place.

Sécurité des manifestations et stands

Tous les exploitants des stands étaient responsables du comportement de leurs clients dans la zone du stand. Le service a eu à déplorer qu'une seule intervention de police. Celle-ci concernait un différent entre un exploitant et son associé. La transmission de la musique était prévue 30 minutes avant et après les rencontres. Les écrans TV devaient avoir une diagonale de 3 m au maximum. Ces mesures visaient à permettre à chacun de pouvoir profiter du spectacle festif du Mondial 2010 dans des conditions acceptables pour tous selon l'adage bien connu « La liberté s'arrête là où commence celle des autres ».

Public au Village du Monde durant ces 25 jours

Une estimation raisonnable montre que la fréquentation du Village du Monde durant le Mondial 2010 a été de l'ordre de 40'000 personnes.

Bien que quelques exploitants se soient plaints des conditions d'exploitation et du manque d'affaires, il n'en demeure pas moins, que certains n'ont rien perdu durant la période pluvieuse du début des compétitions et ont fait un chiffre d'affaire très intéressant durant ce Mondial. Au surplus et à titre d'exemple, au ¾ de la manifestation, des exploitants avaient vendu plus de 40 tonneaux de bière. Le bénéfice moyen pour un tonneau est de 300 francs.

Comptes sur l'exploitation du Village du Monde 2010

Le concept d'exploitation du Village du Monde 2010 était identique à celui de l'Euro 2008. Par contre, les incertitudes qui ont marqué la mise en place du Village du Monde (minéralier unique, météo, etc.) ont retardé la mise en place du processus de paiement des redevances par les exploitants. Les devis étant déposés, le service devait absolument garantir la rentrée d'argent couvrant les frais engagés pour la création même du Village en question. En effet, le montage financier doit permettre aux exploitants de couvrir les frais liés à la location des emplacements, l'installation du dispositif de distribution et à la consommation de l'eau,

l'installation et le raccordement TV, l'installation électrique et la consommation en électricité, l'installation des WC et leur exploitation durant le Mondial incluant aussi leur entretien, le traitement des déchets qui ne dépendaient pas du minéralier, en particulier tout ce qui touche aux repas et à la nourriture, ainsi que la patente demandée à l'office du commerce pour l'organisation de la manifestation et les droits de la Suisa pour la diffusion de musique.

Le suivi des paiements a nécessité plusieurs interventions du personnel auprès des exploitants qui n'avaient pas honorés leurs engagements.

Le service a encaissé avant et durant le Mondial : 73'605 francs auprès des exploitants

Le service a reçu des factures pour : 50'238 francs 30 par les prestataires

Le service a donc retourné aux exploitants : Frs 23'366.70 ou Frs 17.30 par m2 loué. Une clé de répartition a été faite afin que les exploitants bénéficient de la rétrocession de ces montants. En effet, il faut mettre en relation les montants perçus, la surface louée et la période de location. La plupart des personnes ont occupé les lieux trois semaines, certains deux ou une. Cette différence provient essentiellement de la diminution de la consommation électrique ainsi que des frais liés à la construction et la distribution de l'électricité et des raccordements TV pour les différents stands du Village du Monde. Comme dit plus haut, la mise en place de barrières autour du Village du Monde a grandement facilité les travaux d'installation et de distribution de l'énergie.

Conclusion

Le Village du Monde ou de l'Euro aura fait son chemin dans le Monde. En effet, des entreprises ont souhaité exporter le concept dans d'autres pays. Le concept de médiation développé à cette occasion et qui a fort bien fonctionné a été présenté en Ukraine, plus particulièrement à Donesk dans le cadre de l'Euro 2012. Au surplus, le service a transmis à l'organisateur des manifestations du Millénaire, et à sa demande, le concept de gestion des déchets à la source par un minéralier. Tous les documents administratifs lui ont été remis.

4.13. Service des ports

Durant la saison estivale, le service a, en collaboration avec les Infrastructures et Energies, coupé, récupéré et débarrassé des dizaines de mètres cubes d'algues dans les quatre ports de la ville.

Le M/s Neuchâtel, propriété de l'association « Trivapor » a quitté le port de la ville au mois de septembre pour Sugiez, endroit où sa réfection doit être effectuée. Par conséquent, le quai est resté vacant. Après discussion avec la société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM) et les autorités, il a été décidé que la LNM pouvait y amarrer le bateau « Ville de Morat ». Une concession a été signée par les parties concernées.

Des travaux ont eu lieu dans le port de la ville, sur le quai extérieur, situé au sud-ouest. Ceux-ci ont pour but de sécuriser l'accès au quai en question afin que celui-ci soit praticable en toute sécurité par les usagers. Certaines embarcations viendront s'y amarrer.

Il y a eu 48 (72) résiliations de contrats, 82 (45) nouveaux contrats établis et 65 (73) contrats modifiés.

Les tableaux suivants relatent la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre ainsi que les activités du service des ports.

	Places amarrage	Places privées	Places visiteurs	Places à terre	Cabines/ Baraques	Pêcheurs
Nid-du-Crô	485	40	8	165	141	0
Jeunes-Rives	173	0	20	0	17	0
Neuchâtel	55	0	0	0	49	0
Serrières	42	0	0	0	16	1
Totaux	**755**	**40**	**28**	**165**	**223**	**1**

Utilisation de la grue – travaux

2010	2009		
139	157	-	sorties et mises à l'eau
273	276	-	contrôles dans les ports

4.14. Pétitions

Quatre pétitions ont été traitées dont :

- 1 lettre des habitants des immeubles 2 à 12 de la rue des Saars, pour intégrer la zone 9 et stationner dans le parking du Port du Nid-du-Crô. Cela a été accepté et l'arrêté est en vigueur depuis le mois de mai 2010.

- 1 lettre de nombreux possesseurs de bateaux au Port du Nid-du-Crô. Demande d'autorisations gratuites ou à un « prix minimum » pour stationner sur le parking en question. Cela a été refusé (unité de doctrine dans l'application de la 3ème étape du plan de stationnement).

- 1 lettre des associations sportives et des personnes utilisant les complexes des Piscines et des patinoires. Demande d'autorisations gratuites. Cela a été refusé (unité de doctrine dans l'application de la 3ème étape du plan de stationnement).

- 1 lettre d'un collectif d'habitants concernant le stationnement et la circulation à la rue du Pain-Blanc. Des adaptations ont pu être réalisées à la satisfaction des habitants.

5. Cimetière

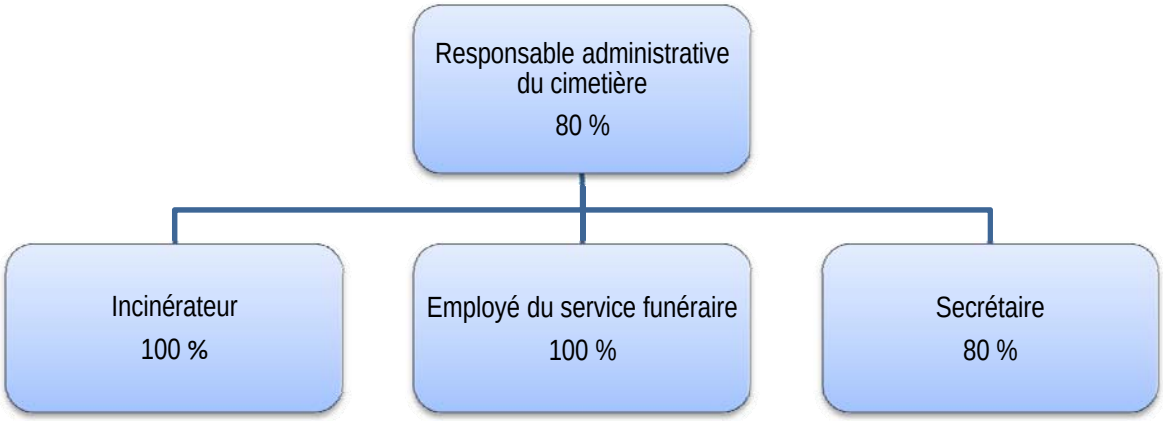

5.1. Activités du service

En 2010, 1'849 incinérations ont été effectuées soit 455 de moins qu'en 2009. Cela s'explique par l'ouverture d'un crématoire à Fribourg en janvier 2010. L'activité reste toutefois élevée car la moyenne en Suisse pour l'exploitation d'un four est de 1'000 à 1'500 incinérations par an. Par contre, le nombre des inhumations est de 31 (33).

5.2. Statistiques

200 (198) défunts domiciliés à Neuchâtel ont été déposés au pavillon mortuaire du cimetière de Beauregard ainsi que 232 (223) défunts domiciliés à l'extérieur de Neuchâtel, soit au total 432 (421) défunts.

390 (379) cérémonies funèbres ont été célébrées au cours de l'année au centre funéraire de Beauregard.

INHUMATIONS	**2010**	**2009**
Adultes domiciliés en ville	24	26
Adultes domiciliés à l'extérieur	5	3
Enfants domiciliés en ville	1	4
Enfants domiciliés à l'extérieur	1	0
TOTAL	31	33

INCINERATIONS	**2010**	**2009**
Adultes domiciliés en ville	253	260
Adultes domiciliés à l'extérieur	1'513	1'919
Enfants domiciliés en ville	1	3
Enfants domiciliés à l'extérieur	23	27
Ossements – Restes mortuaires et anatomiques – Interne et externe	59	95
TOTAL	1'849	2'304

Le pourcentage des incinérations est de 91.07% (89,76%) par rapport aux décès enregistrés à Neuchâtel.

DESTINATION DES URNES ADULTES ET ENFANTS DOMICILIES EN VILLE	**2010**	**2009**
TOMBES NOUVELLES	10	18
TOMBES EXISTANTES	26	36
TOMBE DU SOUVENIR (adultes+ enfants)	112	105
CONCESSIONS DE FAMILLE	1	2
NICHES CINERAIRES	35	30
FAMILLES/AUTRES CIMETIERES/ POMPES FUNEBRES	70	72
TOTAL	254	263

5.3. Travaux

Dans sa séance du 15 mars 2010, le Conseil général a accepté les demandes de crédits nécessaires à l'aménagement de quartiers du cimetière et au fonctionnement et à l'entretien du crématoire de Beauregard. Les travaux sont en cours.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07	**POLICE**				
	Charges	**14,122,673.76**		**15,379,600.00**	**14,119,365.96**
	Revenus		**8,812,134.14**	**-9,641,900.00**	**-8,709,646.86**
	Excédent		**5,310,539.62**	**5,737,700.00**	**5,409,719.10**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**14,122,673.76**	**0.00**	**15,379,600.00**	**14,119,365.96**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	9,248,388.66		9,971,700.00	9,196,704.53
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2,174,942.88		2,684,400.00	2,070,555.93
N33	AMORTISSEMENTS	690,699.55		647,000.00	799,804.85
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	32,280.00		35,000.00	33,150.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	40,000.00		40,000.00	40,000.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	17,057.20		2,600.00	0.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,919,305.47		1,998,900.00	1,979,150.65
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**8,812,134.14**	**-9,641,900.00**	**-8,709,646.86**
N40	IMPOTS		183,888.95	-190,000.00	-170,335.55
N41	PATENTES ET CONCESSIONS		41,300.95	-40,900.00	-44,756.55
N42	REVENUS DES BIENS		3,048,617.75	-3,953,000.00	-2,666,098.05
N43	CONTRIBUTIONS		2,987,398.06	-2,782,500.00	-3,150,651.55
N44	PARTS A DES RECETTES SANS AFF.		2,530,424.46	-2,640,000.00	-2,624,681.23
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		0.00	-15,500.00	-32,397.85
N49	IMPUTATIONS INTERNES		20,503.97	-20,000.00	-20,726.08

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07	**POLICE**					
		Charges	**14,122,673.76**		**15,379,600.00**	**14,119,365.96**
		Revenus		**8,812,134.14**	**-9,641,900.00**	**-8,709,646.86**
		Excédent		**5,310,539.62**	**5,737,700.00**	**5,409,719.10**
07.01	SERVICE ADMINISTRATIF					
		Charges	146,894.14		309,000.00	183,358.40
		Revenus		0.00	0.00	-40,343.90
		Excédent		146,894.14	309,000.00	143,014.50
07.11	ETAT CIVIL					
		Charges	471,848.69		468,900.00	445,090.25
		Revenus		165,914.96	-140,000.00	-159,755.75
		Excédent		305,933.73	328,900.00	285,334.50
07.21	CONTROLE DES HABITANTS					
		Charges	1,011,529.29		1,021,900.00	1,034,144.77
		Revenus		348,221.90	-377,000.00	-414,201.10
		Excédent		663,307.39	644,900.00	619,943.67
07.31	CORPS DE POLICE					
		Charges	10,020,884.99		10,996,100.00	9,904,704.09
		Revenus		6,272,252.98	-7,132,900.00	-5,965,933.41
		Excédent		3,748,632.01	3,863,200.00	3,938,770.68
07.41	PORTS					
		Charges	756,529.90		777,500.00	783,964.00
		Revenus		756,529.90	-777,500.00	-783,964.00
		Excédent			0.00	0.00
07.51	CIMETIERE ET CREMATOIRE					
		Charges	1,714,986.75		1,806,200.00	1,768,104.45
		Revenus		1,269,214.40	-1,214,500.00	-1,345,448.70
		Excédent		445,772.35	591,700.00	422,655.75

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07	**POLICE**				
	Charges	**14,122,673.76**		**15,379,600.00**	**14,119,365.96**
	Revenus		**8,812,134.14**	**-9,641,900.00**	**-8,709,646.86**
	Excédent		**5,310,539.62**	**5,737,700.00**	**5,409,719.10**
07.01	**SERVICE ADMINISTRATIF**				
	Charges	**146,894.14**		**309,000.00**	**183,358.40**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**-40,343.90**
	Excédent		**146,894.14**	**309,000.00**	**143,014.50**
07.01.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**70,135.50**	**0.00**	**193,000.00**	**105,355.25**
07.01.301.01	TRAITEMENTS	55,793.40		157,000.00	84,586.55
07.01.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,538.00		2,800.00	2,570.70
07.01.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	2,919.10		8,200.00	4,425.25
07.01.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,171.90		3,500.00	1,860.85
07.01.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	557.75		1,600.00	846.00
07.01.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	105.95		300.00	153.05
07.01.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	502.40		1,400.00	550.00
07.01.307.01	CAISSE DE PENSIONS	5,547.00		16,200.00	9,822.85
07.01.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
07.01.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,500.00	540.00
07.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**11,975.59**	**0.00**	**44,100.00**	**31,856.30**
07.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	224.50		1,000.00	23.60
07.01.310.03	INSERTIONS	422.15		1,000.00	257.25
07.01.313.71	PLAQUES INDICATRICES DES RUES	-675.30		4,000.00	795.85
07.01.317.01	DEPLACEMENTS	170.20		1,000.00	0.00
07.01.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	662.19		8,500.00	6,211.10
07.01.317.21	REPRESENTATIONS	1,600.00		2,000.00	1,476.85
07.01.318.03	FRAIS DE PORTS	38.00		1,000.00	863.70
07.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	149.20		600.00	322.45
07.01.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		300.00	242.10
07.01.318.36	PRIMES ASSURANCE CHOSES	515.45		700.00	515.45
07.01.318.69	HEBERGEMENT DES CHIENS	3,000.00		3,000.00	3,000.00
07.01.318.79	GARDE-VIGNES	888.90		1,000.00	888.90
07.01.319.51	AUTRES DEPENSES	4,980.30		20,000.00	17,259.05
07.01.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**40,000.00**	**0.00**	**40,000.00**	**40,000.00**
07.01.365.08	INSTITUT SUISSE DE POLICE	40,000.00		40,000.00	40,000.00
07.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**24,783.05**	**0.00**	**31,900.00**	**6,146.85**
07.01.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	292.50		1,500.00	346.50
07.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	1,843.70		0.00	129.50
07.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	18,600.00		21,100.00	0.00
07.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	3,500.00		5,800.00	5,189.85
07.01.394.01	ECONOMAT	546.85		3,500.00	481.00
07.01.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-40,343.90**
07.01.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-12,657.15
07.01.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-27,686.75
07.11	**ETAT CIVIL**				
	Charges	**471,848.69**		**468,900.00**	**445,090.25**
	Revenus		**165,914.96**	**-140,000.00**	**-159,755.75**
	Excédent		**305,933.73**	**328,900.00**	**285,334.50**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07.11.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**421,177.15**	**0.00**	**417,200.00**	**395,810.50**
07.11.301.01	TRAITEMENTS	345,508.15		345,500.00	324,633.40
07.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,740.00		3,500.00	2,755.00
07.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	985.00		0.00	0.00
07.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	18,075.90		18,100.00	16,984.05
07.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,255.90		7,600.00	7,142.30
07.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,454.75		3,500.00	3,246.40
07.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	657.00		700.00	587.45
07.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,109.05		3,100.00	1,695.15
07.11.306.04	INDEMNITES D'HABILLEMENT	0.00		0.00	600.00
07.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	34,338.60		34,400.00	38,166.75
07.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	5,835.50		0.00	0.00
07.11.309.02	FORMATION CONTINUE	217.30		800.00	0.00
07.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**23,729.64**	**0.00**	**25,700.00**	**22,342.25**
07.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,380.50		4,300.00	5,056.75
07.11.310.03	INSERTIONS	100.00		0.00	0.00
07.11.316.45	LICENCES LOGICIELS	3,281.90		3,900.00	3,250.50
07.11.317.01	DEPLACEMENTS	276.80		300.00	280.40
07.11.317.21	REPRESENTATIONS	989.04		700.00	682.75
07.11.318.03	FRAIS DE PORTS	5,040.90		2,000.00	4,282.30
07.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	482.10		1,200.00	960.80
07.11.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		600.00	698.00
07.11.318.45	INFOSTAR	10,773.40		12,300.00	6,725.75
07.11.319.01	COTISATIONS	405.00		400.00	405.00
07.11.33	**AMORTISSEMENTS**	**299.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
07.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	299.00		0.00	0.00
07.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**26,642.90**	**0.00**	**26,000.00**	**26,937.50**
07.11.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	91.40
07.11.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	260.00
07.11.392.06	LOYERS DE URBANISME	20,300.00		20,300.00	13,000.00
07.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	4,059.45		4,000.00	11,901.60
07.11.394.01	ECONOMAT	1,959.10		1,700.00	1,684.50
07.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	324.35		0.00	0.00
07.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**165,914.96**	**-140,000.00**	**-159,755.75**
07.11.431.02	EMOLUMENTS		164,576.18	-140,000.00	-158,700.55
07.11.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		1,338.78	0.00	-1,055.20
07.21	**CONTROLE DES HABITANTS**				
	Charges	**1,011,529.29**		**1,021,900.00**	**1,034,144.77**
	Revenus		**348,221.90**	**-377,000.00**	**-414,201.10**
	Excédent		**663,307.39**	**644,900.00**	**619,943.67**
07.21.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**867,938.20**	**0.00**	**871,600.00**	**882,303.25**
07.21.301.01	TRAITEMENTS	716,834.85		715,900.00	718,209.95
07.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	9,048.00		7,500.00	7,714.00
07.21.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,274.00		6,800.00	6,709.50
07.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	37,505.00		37,400.00	37,573.00
07.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	15,053.05		15,700.00	15,800.65
07.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,146.65		7,100.00	7,173.05
07.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,357.25		1,400.00	1,298.55
07.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,447.00		6,400.00	4,622.35
07.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	69,272.40		69,400.00	80,772.20
07.21.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	0.00
07.21.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		3,000.00	2,430.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07.21.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**38,840.34**	**0.00**	**45,000.00**	**36,199.30**
07.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,052.35		4,500.00	3,211.25
07.21.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	7,725.70		8,000.00	657.50
07.21.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,861.55		4,000.00	4,504.85
07.21.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	3,917.00		5,000.00	4,280.55
07.21.317.01	DEPLACEMENTS	507.00		1,000.00	483.65
07.21.317.21	REPRESENTATIONS	914.19		500.00	601.85
07.21.318.03	FRAIS DE PORTS	17,914.05		16,000.00	18,690.75
07.21.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,180.45		2,300.00	1,088.55
07.21.318.06	FRAIS BANCAIRES	698.05		2,000.00	1,051.80
07.21.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		1,600.00	1,538.55
07.21.319.01	COTISATIONS	70.00		100.00	90.00
07.21.33	**AMORTISSEMENTS**	**21,175.60**	**0.00**	**21,600.00**	**26,423.05**
07.21.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	108.60		0.00	10.00
07.21.331.01	EQUIPEMENT	21,067.00		21,600.00	21,602.00
07.21.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	4,811.05
07.21.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**83,575.15**	**0.00**	**83,700.00**	**89,219.17**
07.21.390.00	INTERETS PASSIFS	5,021.00		5,300.00	6,098.00
07.21.392.06	LOYERS DE URBANISME	53,100.00		53,100.00	53,000.00
07.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	17,596.85		19,300.00	22,276.12
07.21.394.01	ECONOMAT	7,142.35		6,000.00	7,845.05
07.21.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	714.95		0.00	0.00
07.21.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**348,221.90**	**-377,000.00**	**-414,201.10**
07.21.431.02	EMOLUMENTS		138,452.00	-140,000.00	-142,084.70
07.21.431.04	PERMIS DE SEJOUR		181,169.25	-200,000.00	-201,508.00
07.21.431.06	PIECES D'IDENTITE		25,492.10	-35,000.00	-68,534.00
07.21.439.11	AUTRES RECETTES		3,108.55	-2,000.00	-2,074.40
07.31	**CORPS DE POLICE**				
	Charges	**10,020,884.99**		**10,996,100.00**	**9,904,704.09**
	Revenus		**6,272,252.98**	**-7,132,900.00**	**-5,965,933.41**
	Excédent		**3,748,632.01**	**3,863,200.00**	**3,938,770.68**
07.31.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**7,273,713.71**	**0.00**	**7,849,100.00**	**7,169,647.83**
07.31.301.01	TRAITEMENTS	5,830,356.65		6,196,400.00	5,548,309.35
07.31.301.06	TRAIT. PR SERVICES AUXILIAIRES	4,457.80		0.00	14,612.45
07.31.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	71,011.80
07.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	97,173.80		84,000.00	86,818.40
07.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	28,425.00		25,700.00	26,249.00
07.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	304,286.00		324,100.00	288,880.08
07.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	122,136.40		136,300.00	121,476.65
07.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	57,256.40		61,200.00	54,389.25
07.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	10,814.15		11,600.00	9,865.60
07.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	46,533.45		54,300.00	33,172.70
07.31.306.01	UNIFORMES	24,203.75		90,000.00	55,794.60
07.31.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	23,033.51		40,000.00	17,471.65
07.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	620,147.35		665,500.00	722,890.00
07.31.308.03	PERSONNEL MANIFESTATIONS	0.00		0.00	34,546.60
07.31.309.01	OFFRES D'EMPLOI	13,094.90		0.00	0.00
07.31.309.02	FORMATION CONTINUE	91,794.55		160,000.00	84,159.70

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**1,829,594.58**	**0.00**	**2,206,600.00**	**1,756,286.63**
07.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,887.55		12,000.00	8,804.50
07.31.310.03	INSERTIONS	12,469.10		6,000.00	10,357.00
07.31.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	2,986.40		4,000.00	3,748.40
07.31.311.01	ACHAT MATERIEL	27,621.03		14,000.00	11,765.54
07.31.311.03	ACHAT D'ARMEMENT	0.00		3,000.00	0.00
07.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	28,126.30		25,000.00	33,871.05
07.31.313.01	APPROV. ESSENCE	13,070.65		20,000.00	14,347.90
07.31.313.12	PRODUITS DE NETT., INTENDANCE	1,153.70		4,000.00	1,945.50
07.31.313.51	PIECES DETACHEES VHC.	6,504.75		6,000.00	3,571.65
07.31.313.72	SIGNALISATION ROUTIERE	57,088.25		100,000.00	111,543.80
07.31.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	43,940.90		35,000.00	28,319.35
07.31.314.09	ENTRETIEN SIGNALIS. LUMINEUSE	104,986.33		159,000.00	106,860.10
07.31.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	34,951.75		40,000.00	36,060.98
07.31.315.05	REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	14,540.40		8,000.00	6,559.50
07.31.315.07	ENTRETIEN DES PORTS	0.00		0.00	43.80
07.31.315.15	PARCOMETRES,ACHATS & ENTRETIEN	175,164.70		198,500.00	83,613.50
07.31.316.01	LOYERS A DES TIERS	4,950.00		5,400.00	5,400.00
07.31.316.02	LEASING VEHICULES	40,419.90		60,000.00	57,262.80
07.31.316.45	LICENCES LOGICIELS	3,677.10		15,500.00	23,588.05
07.31.317.01	DEPLACEMENTS	399.70		3,000.00	1,935.05
07.31.317.21	REPRESENTATIONS	2,250.95		2,000.00	1,722.00
07.31.318.02	MANDATS ET ETUDES	53,252.50		200,000.00	20,896.85
07.31.318.03	FRAIS DE PORTS	62,726.56		75,000.00	55,082.26
07.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	30,071.95		45,000.00	35,431.06
07.31.318.06	FRAIS BANCAIRES	1,449.86		2,000.00	690.36
07.31.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	74.10		9,800.00	9,825.85
07.31.318.16	MOYENS DE TRANSMISSION	64,835.85		112,200.00	70,104.93
07.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	28,254.05		30,000.00	28,812.75
07.31.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	13,760.00		15,000.00	15,466.75
07.31.318.38	SEQUESTRE DE VEHICULES	11,023.95		8,000.00	23,786.00
07.31.318.77	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN "ETP"	772,500.00		772,500.00	772,500.00
07.31.319.01	COTISATIONS	2,437.50		4,000.00	3,512.80
07.31.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	60,787.55		26,700.00	26,576.85
07.31.319.71	MUNITIONS PR EXERCICES DE TIR	2,091.45		5,000.00	6,895.50
07.31.319.72	MATERIEL PR ENTRAIN. PHYSIQUE	915.50		1,000.00	449.90
07.31.319.73	EDUCATION ET SECURITE ROUTIERE	13,496.30		18,000.00	6,063.75
07.31.319.75	FRAIS STATIONNEMENT DE TROUPES	0.00		2,000.00	0.00
07.31.319.76	AFFICHAGE SGA	107,188.60		130,000.00	128,870.55
07.31.319.77	VILLAGE MUNDIAL 2010	26,539.40		30,000.00	0.00
07.31.33	**AMORTISSEMENTS**	**322,264.15**	**0.00**	**269,200.00**	**330,386.05**
07.31.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	9,004.05		8,000.00	9,026.60
07.31.331.01	EQUIPEMENT	127,040.00		261,200.00	131,147.00
07.31.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	186,220.10		0.00	190,212.45
07.31.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**32,280.00**	**0.00**	**35,000.00**	**33,150.00**
07.31.351.03	FICHIER DES CHIENS	32,280.00		35,000.00	33,150.00
07.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**563,032.55**	**0.00**	**636,200.00**	**615,233.58**
07.31.390.00	INTERETS PASSIFS	35,952.00		90,000.00	35,514.00
07.31.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	380.70		1,000.00	117.90
07.31.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	504.00		0.00	778.20
07.31.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	91,787.05		115,000.00	99,583.75
07.31.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	22.00
07.31.392.06	LOYERS DE URBANISME	302,300.00		302,300.00	346,600.00
07.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	92,477.30		99,900.00	101,961.43
07.31.394.01	ECONOMAT	35,562.70		28,000.00	30,656.30
07.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	4,068.80		0.00	0.00
07.31.40	**IMPOTS**	**0.00**	**183,888.95**	**-190,000.00**	**-170,335.55**
07.31.406.01	TAXE DES CHIENS		126,118.00	-135,000.00	-110,055.00
07.31.406.02	TAXE SUR LES SPECTACLES		57,770.95	-55,000.00	-60,280.55

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07.31.41	**PATENTES ET CONCESSIONS**	**0.00**	**33,799.15**	**-33,400.00**	**-35,179.35**
07.31.410.05	TAXE PERMISS. TARD. KERMESSES		823.00	-1,400.00	-732.00
07.31.410.06	TAXE SUR LES TAXIS		23,555.30	-22,000.00	-24,624.00
07.31.410.07	TAXE S/DISTRIBUTEURS AUTOMAT.		9,420.85	-10,000.00	-9,823.35
07.31.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**2,983,324.95**	**-3,881,000.00**	**-2,608,295.15**
07.31.427.71	TAXE DU MARCHE		25,573.10	-30,000.00	-26,992.20
07.31.427.72	TAXE D'EMPLACEMENT DE FORAINS		37,027.05	-40,000.00	-37,755.65
07.31.427.73	TAXE D'UTILISATION DOM. PUBLIC		332,401.05	-290,000.00	-293,918.55
07.31.427.74	TAXE SUR ENSEIGNES ET VITRINES		52,735.85	-55,000.00	-57,542.40
07.31.427.75	REDEV.CONCESSIONS, BIEN PLAIRE		158,911.70	-156,000.00	-156,390.80
07.31.427.76	TAXE DES PARCOMETRES		1,624,463.60	-2,830,000.00	-1,541,823.00
07.31.427.77	AFFICHAGE SGA		107,188.60	-130,000.00	-128,870.55
07.31.427.80	TAXE ZONES BLEUE ET PIETONNE		645,024.00	-350,000.00	-364,852.00
07.31.428.01	REVENU SUR ADB		0.00	0.00	-150.00
07.31.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**520,311.50**	**-368,500.00**	**-506,716.05**
07.31.431.08	AUTOR. MANIF./ETABL. PUBLICS		6,887.60	-8,000.00	-4,800.00
07.31.434.72	TRANSPORTS PAR VEHIC.ET PREST.		375,022.50	-300,000.00	-334,611.00
07.31.435.07	VENTE DE MATERIEL USAGE		276.55	-1,000.00	-400.00
07.31.436.03	REMBOURSEMENT DE DEGATS		366.00	-5,000.00	-4,623.85
07.31.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		29,388.50	-34,500.00	-27,848.30
07.31.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		23,763.25	0.00	-11,322.00
07.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		61,205.70	0.00	-80,389.40
07.31.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		3,603.15	0.00	-7,787.45
07.31.439.04	SEQUESTRE DE VEHICULES		7,038.65	-8,000.00	-12,236.70
07.31.439.11	AUTRES RECETTES		10,705.60	-10,000.00	-20,247.35
07.31.439.25	TAXE OBJETS TROUVES		2,054.00	-2,000.00	-2,450.00
07.31.44	**PARTS RECETTES SANS AFFECT.**	**0.00**	**2,530,424.46**	**-2,640,000.00**	**-2,624,681.23**
07.31.441.73	AMENDES		2,370,768.61	-2,500,000.00	-2,475,992.13
07.31.441.74	PATENTES DE DEBITANTS D'ALCOOL		159,655.85	-140,000.00	-148,689.10
07.31.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**20,503.97**	**-20,000.00**	**-20,726.08**
07.31.490.07	PRESTATIONS A POLICE		20,000.00	-20,000.00	-20,000.00
07.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		503.97	0.00	-726.08
07.41	**PORTS**				
	Charges	**756,529.90**		**777,500.00**	**783,964.00**
	Revenus		**756,529.90**	**-777,500.00**	**-783,964.00**
	Excédent			**0.00**	**0.00**
07.41.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**215,115.90**	**0.00**	**234,600.00**	**228,463.50**
07.41.301.01	TRAITEMENTS	174,928.00		189,100.00	181,100.00
07.41.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,392.00		1,400.00	1,392.00
07.41.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,220.00		5,800.00	5,760.00
07.41.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	9,151.55		9,900.00	9,475.00
07.41.303.02	CONTRIBUTION ALFA	3,673.65		4,200.00	3,983.80
07.41.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,613.85		1,900.00	1,783.55
07.41.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	306.85		400.00	322.70
07.41.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,453.40		1,700.00	1,172.05
07.41.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	280.80		0.00	444.60
07.41.307.01	CAISSE DE PENSIONS	17,095.80		20,200.00	23,029.80
07.41.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**34,698.75**	**0.00**	**58,000.00**	**50,720.90**
07.41.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	21,197.95		18,000.00	18,128.85
07.41.314.51	PRESTATIONS,MATERIEL, FOURNIT.	4,346.15		10,000.00	7,039.25
07.41.315.07	ENTRETIEN DES PORTS	9,116.15		30,000.00	25,457.40
07.41.317.01	DEPLACEMENTS	38.50		0.00	95.40

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07.41.33	**AMORTISSEMENTS**	**216,023.65**	**0.00**	**216,800.00**	**222,258.60**
07.41.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	781.65		1,500.00	1,391.60
07.41.331.01	EQUIPEMENT	215,242.00		215,300.00	220,867.00
07.41.38	**ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX**	**17,057.20**	**0.00**	**2,600.00**	**0.00**
07.41.380.01	AMORTISS. AVANCE	16,788.96		2,600.00	0.00
07.41.381.01	PORTS, RESERVE, ATTRIB.	268.24		0.00	0.00
07.41.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**273,634.40**	**0.00**	**265,500.00**	**282,521.00**
07.41.390.00	INTERETS PASSIFS	170,251.00		174,900.00	182,521.00
07.41.390.22	INTERETS SUR DECOUVERT	583.00		600.00	0.00
07.41.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	80,000.00		70,000.00	80,000.00
07.41.391.07	PRESTATIONS DE POLICE 07	20,000.00		0.00	20,000.00
07.41.391.08	PRESTATIONS DE SIS	1,700.00		0.00	0.00
07.41.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,100.40		0.00	0.00
07.41.399.07	PRESTATIONS DE POLICE	0.00		20,000.00	0.00
07.41.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**756,529.90**	**-762,000.00**	**-751,566.15**
07.41.434.74	TAXE D'UTILISATION DES PORTS		730,678.50	-735,000.00	-725,458.40
07.41.434.75	TAXE D'UTILISATION GRUE		6,713.00	-8,000.00	-6,467.00
07.41.436.22	REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES		18,138.40	-15,000.00	-17,424.75
07.41.439.11	AUTRES RECETTES		1,000.00	-4,000.00	-2,216.00
07.41.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**-15,500.00**	**-32,397.85**
07.41.481.01	PORTS, RESERVE, PRELEVEMENT		0.00	0.00	-15,608.89
07.41.481.04	AVANCE TAXE PORTS		0.00	-15,500.00	-16,788.96
07.51	**CIMETIERE ET CREMATOIRE**				
	Charges	**1,714,986.75**		**1,806,200.00**	**1,768,104.45**
	Revenus		**1,269,214.40**	**-1,214,500.00**	**-1,345,448.70**
	Excédent		**445,772.35**	**591,700.00**	**422,655.75**
07.51.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**400,308.20**	**0.00**	**406,200.00**	**415,124.20**
07.51.301.01	TRAITEMENTS	230,059.90		226,900.00	227,207.50
07.51.301.06	TRAIT. PR SERVICES AUXILIAIRES	97,544.70		104,500.00	115,003.40
07.51.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,015.00		1,700.00	1,740.00
07.51.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	7,145.00		6,400.00	6,420.00
07.51.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	17,139.90		17,300.00	17,904.40
07.51.303.02	CONTRIBUTION ALFA	6,879.25		7,300.00	7,529.10
07.51.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,275.80		3,300.00	3,422.45
07.51.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	622.85		600.00	619.70
07.51.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,070.90		2,000.00	1,477.35
07.51.306.01	UNIFORMES	457.90		800.00	641.90
07.51.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		100.00	0.00
07.51.307.01	CAISSE DE PENSIONS	33,939.00		34,800.00	33,158.40
07.51.309.02	FORMATION CONTINUE	158.00		500.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
07.51.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**236,103.98**	**0.00**	**305,000.00**	**173,150.55**
07.51.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,577.95		4,500.00	2,378.70
07.51.310.03	INSERTIONS	1,694.25		500.00	0.00
07.51.311.01	ACHAT MOBILIER,MACHINES,VEHIC.	38,391.35		38,000.00	36,089.45
07.51.312.01	CHAUFFAGE	27,115.80		26,000.00	19,241.20
07.51.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	31,364.00		46,000.00	35,481.20
07.51.312.21	EAU	489.05		500.00	311.85
07.51.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	4,874.55		8,000.00	5,482.55
07.51.314.70	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	16,248.05		32,500.00	13,721.35
07.51.314.81	ENTRETIEN CIMETIERE ET ABORDS	9,297.20		18,000.00	19,144.50
07.51.315.01	ENTR.MOBILIER,MACHINES, VEHIC.	6,503.15		17,000.00	8,973.50
07.51.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		300.00	0.00
07.51.317.21	REPRESENTATIONS	106.25		300.00	129.60
07.51.318.03	FRAIS DE PORTS	2,735.38		4,000.00	3,189.25
07.51.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	496.25		800.00	971.50
07.51.318.13	TRAVAUX DE GRAVURE	37,047.90		37,000.00	34,932.40
07.51.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		500.00	412.80
07.51.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	916.40		1,000.00	916.40
07.51.318.76	TRANSPORTS FUNEBRES	7,548.15		10,000.00	7,958.60
07.51.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	0.00		600.00	0.00
07.51.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	46,698.30		59,500.00	-16,184.30
07.51.33	**AMORTISSEMENTS**	**130,937.15**	**0.00**	**139,400.00**	**220,737.15**
07.51.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	7,314.15		5,000.00	-964.40
07.51.331.01	EQUIPEMENT	117,463.00		128,200.00	130,620.00
07.51.331.02	IMMEUBLES	6,160.00		6,200.00	6,160.00
07.51.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	84,921.55
07.51.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**947,637.42**	**0.00**	**955,600.00**	**959,092.55**
07.51.390.00	INTERETS PASSIFS	86,912.00		92,300.00	96,847.00
07.51.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	126.00		1,500.00	0.00
07.51.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	49.20
07.51.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	802,698.05		810,000.00	813,573.10
07.51.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	48,071.77		41,800.00	35,425.10
07.51.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	7,500.00		7,500.00	11,982.25
07.51.394.01	ECONOMAT	2,137.80		2,500.00	1,215.90
07.51.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	191.80		0.00	0.00
07.51.41	**PATENTES ET CONCESSIONS**	**0.00**	**7,501.80**	**-7,500.00**	**-9,577.20**
07.51.410.08	TAXE DE POSE MONUMENTS FUNER.		7,501.80	-7,500.00	-9,577.20
07.51.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**65,292.80**	**-72,000.00**	**-57,802.90**
07.51.427.77	LOC. DE CHAMBRES MORTUAIRES		65,292.80	-72,000.00	-57,802.90
07.51.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**1,196,419.80**	**-1,135,000.00**	**-1,278,068.60**
07.51.434.53	ENTRETIEN DES TOMBES		332,033.70	-340,000.00	-338,154.70
07.51.434.75	FOURNITURES POUR NICHES		46,509.10	-40,000.00	-41,564.60
07.51.434.76	LOCATION NICHES		31,830.00	-25,000.00	-23,881.45
07.51.434.77	INCINERATIONS		760,911.10	-705,000.00	-853,786.65
07.51.434.79	INHUMATION D'EXTERNES, EXHUM.		25,135.90	-25,000.00	-20,681.20

Police du feu

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	13'479'081.32	13'829'200.00	+ 350'118.68
Produits	8'280'719.37	7'781'100.00	+ 499'619.37
Total	**5'198'361.95**	**6'048'100.00**	**+ 849'738.05**

Les comptes des services de la section de la police du feu sont inférieurs de 849'738.05 francs, (soit environ 15%) par rapport au budget.

Cette amélioration constatée provient principalement de l'augmentation du nombre d'interventions sanitaires, de l'augmentation des subventions acquises de la part de l'Etablissement d'assurances et de prévention (ECAP) dans le domaine du feu et de la diminution des charges de personnel, légèrement surévaluées lors de l'établissement du budget.

Pour le reste, les services de la Section de la sécurité se sont efforcés, malgré l'augmentation continue du nombre d'interventions, de contenir les dépenses de fonctionnement.

2. Service d'incendie et de secours (SIS) et Organisation de la protection civile du Littoral centre (OPCLC)

Créé en 1990, le Service d'incendie et de secours de Neuchâtel a fêté en 2010 ses 20 ans d'activité. Issu du Corps de police, ce service professionnel de sauvetage assume toutes les interventions sanitaires au profit des districts de Neuchâtel, Boudry et du Val-de-Ruz, toutes les interventions feu et protection civile pour les huit communes de la couronne neuchâteloise ainsi que le sauvetage sur le lac de Neuchâtel.

A nouveau, l'augmentation du nombre d'interventions se confirme en 2010, notamment dans le domaine des ambulances. Cette tendance s'explique par l'urbanisation de notre secteur d'intervention, le vieillissement de la population et l'amélioration de la qualité des soins médicaux portée aux patients. D'autre part, les études relatives au numéro d'urgence 144 n'ayant débouché pour l'instant sur aucune décision des Autorités cantonales, le triage médicale des appels n'est toujours pas efficace ce qui nous amène souvent à intervenir en urgence sur des cas ne nécessitant pas forcément l'ensemble des moyens disponibles.

L'étude PolFeu 2009, relative à la réorganisation des services du feu du canton touche à son terme et 2011 devrait être l'année de rédaction de la législation cantonale permettant une entrée en vigueur d'une nouvelle organisation en 2012.

L'état-major communal de conduite, créé en 2009, a été mis en fonction au début de l'année dans le cadre de l'étude des mesures à prendre pour faire face à la grippe A H1N1.

La création de ce nouvel instrument de conseil, de coordination et de conduite au niveau communal a également permis en 2010 de mettre en œuvre des ressources émanant de divers services communaux pour fédérer tous les partenaires qui pourraient être appelés à intervenir dans le cadre de « SOS Bénévolat ». Cette structure bénévole, non permanente, peut dorénavant être mise sur pied et conduite par les autorités communales en cas de crise (appui à la population fragilisée en cas de canicule ou neige abondante, catastrophe, etc.). Une telle structure, première Suisse, fait l'objet d'un intérêt particulier de diverses agglomérations membre de l'Union des villes suisses.

2.1. Personnel

Départs / Arrivées / Mutations
Durant l'année 2010, MM Dimitri Frosio, Jean-Michel Uldry et Laurent Leuba ont quitté le SIS. Pour repourvoir les 2 postes laissés vacants en 2009 ainsi que le poste d'instructeur, Mme Corinne Bachmann-Rothen et MM Biagio Baratta et Dominique Charmet ont été engagés. Il reste au 31 décembre 2010, deux postes à repourvoir.

Pour l'année 2010, l'équivalent plein temps moyen du service est de 64.5 postes (64.5).

Organigramme

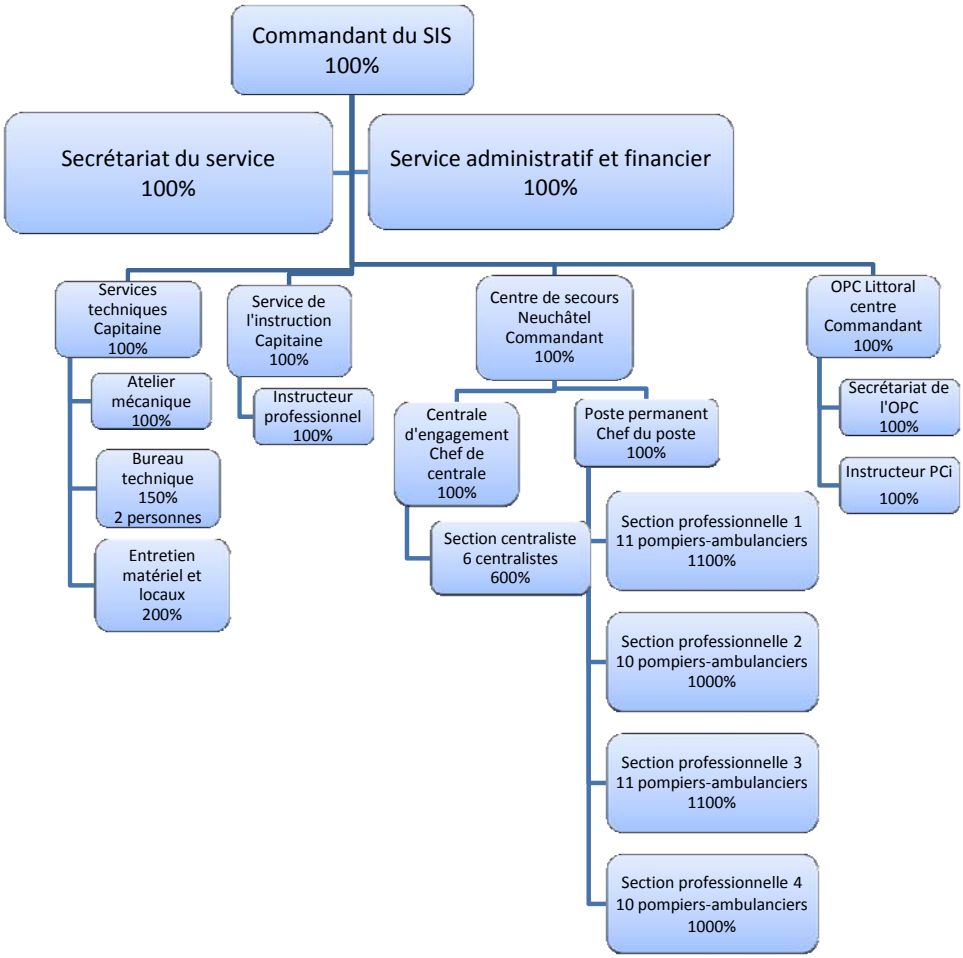

2.2. Activités SIS et OPCLC

L'effectif professionnel du SIS est composé de 65 (65) collaborateurs.

Personnel professionnel	Of	Sof	Sap	Centralistes	Civils	Total
Direction du service	--	--	--	--	3	3
Centre de secours	6	8	30	7	--	51
Organisation de protection civile	2	--	--	--	1	3
Service de l'instruction	2	--	--	--	--	2
Service technique	1	1	--	--	4	6
Sous-total personnel professionnel	*11*	*9*	*30*	*7*	*8*	*65*
Sapeurs-pompiers volontaires						
Etat-major	3	--	--	--	--	3
Section commandement	2	2	3	--	--	7
Section piquet	7	13	47	--	--	67
Section police route	2	0	6	--	--	8
Section Chaumont	0	0	4	--	--	4
Sous-total SPV	*14*	*15*	*60*			*89*
Astreints à la protection civile						
Miliciens	29	58	258			345
Sous-total protection civile	29	58	258			345
Total général	**54**	**82**	**348**	**7**	**8**	**499**

2.2.1. Instruction

Durant l'année 2010, des exercices spécifiques à chaque détachement ont été organisés. De plus, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont participé à plusieurs cours cantonaux et fédéraux :

Cours	**Matière enseignée**	**Durée jours**	**Nbre de participants**
Cours cantonaux	Cours de base I	2	14
	Cours de base II	2	10
	Cours de base PAR I	2	12
	Cours de base PAR II	3	6
	Cours de base BLS	1	16
	Cours de base machiniste MP	1	7
	Chefs d'intervention	5	0
	Répétition radioprotection	1	6
Cours fédéraux	Sélection phase I	1	1
	Sélection phase II	2	1
	Sélection phase III	1	1
	Radioprotection	5	2

Tous les astreints de l'Organisation de protection civile du Littoral centre (OPCLC) ont effectué leurs cours de répétition annuel réglementaire.

2.2.2. Interventions

En 2010, le SIS est intervenu, dans le cadre de ses trois missions principales, à 4'380 (4'371) reprises, soit :

Service feu	601	(603)	interventions
Service sanitaire	3'737	(3'717)	interventions
Service sauvetage-lac	42	(51)	interventions

Cela représente une moyenne de 12 (11.97) sorties journalières.

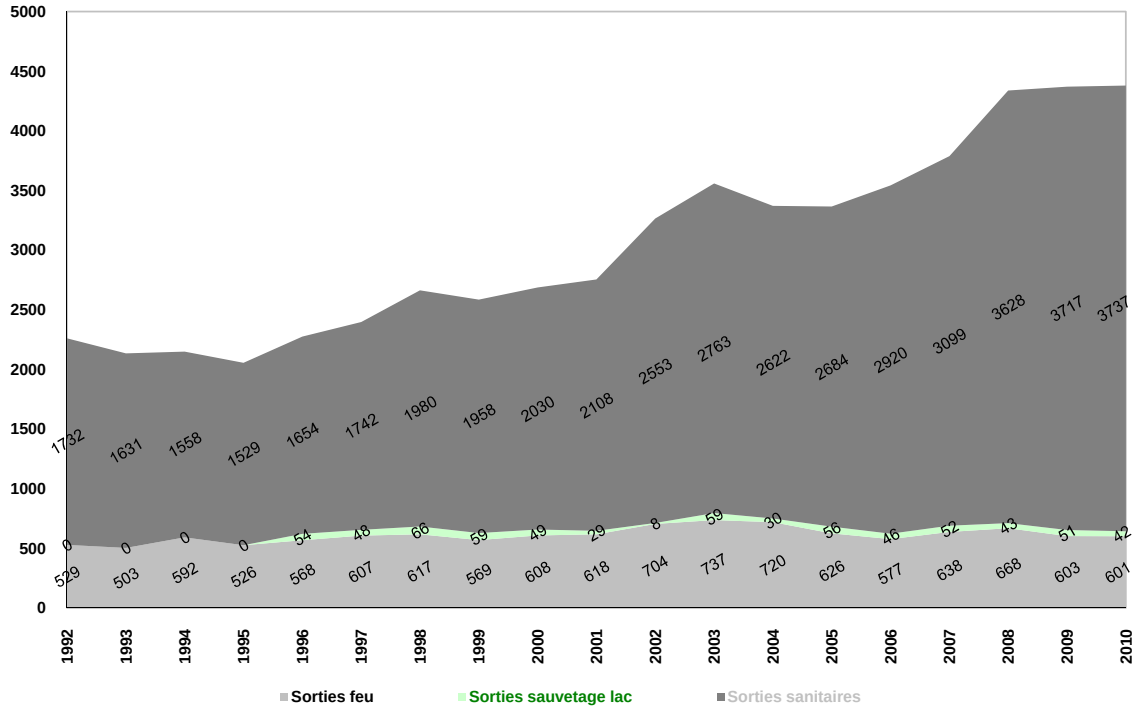

2.2.3. Service feu

La répartition géographique des interventions feu, hydrocarbure, inondation et désincarcération a été la suivante :

377	(422)	en ville de Neuchâtel;
134	(92)	dans les communes faisant partie du Centre de secours, soit Auvernier, Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, Peseux, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre;
90	(89)	dans d'autres communes, principalement avec le véhicule de désincarcération.

Les groupes de piquet, composés de sapeurs-pompiers volontaires sont intervenus à 105 (127) reprises.

Sur décision de la Direction de la sécurité, le SIS collabore désormais, à la sécurité sur les places de tir des feux d'artifice à l'occasion de la Fête nationale du 1er août.

Durant la Fête des Vendanges, des officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers volontaires du SIS ont assuré, comme toutes les années, un service de piquet-feu en caserne, du vendredi au dimanche soir. De plus, une vingtaine d'astreints à la PCi ont été engagés le dimanche pour la sécurité sur le circuit du corso fleuri.

Le Service d'incendie prend une part prépondérante dans l'organisation du Téléthon dans les communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Auvernier, grâce à l'appui des sapeurs-pompiers volontaires et de leurs amicales.

2.2.4. Service sanitaire

En collaboration avec les ambulances Roland, les cinq ambulances du service sont intervenues à 3'737 (3'717) reprises.

Les interventions se répartissent géographiquement de la manière suivante :

1'687	(1'670)	en ville de Neuchâtel,
1'989	(1'990)	dans les communes des districts de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz,
61	(57)	dans les communes ne faisant pas partie de la convention du service sanitaire.

La section sanitaire (sapeurs-pompiers volontaires) a également été engagée durant la Fête des Vendanges, au profit du poste permanent.

2.2.5. Service sauvetage-lac

Cette année, le service est intervenu à 42 (51) reprises avec le bateau "ORIETTE", afin d'assurer des interventions dans le cadre de différentes missions telles que :

- sauvetage de personnes,
- recherches,
- plongeurs,
- remorquages, etc.

2.2.6. Organisation de la protection civile

En 2010, le groupe d'intervention rapide (GIR) est intervenu à deux reprises, le 22 juin à Fleurier pour la prise en charge de sinistrés suite à un incendie d'immeuble et le 15 octobre à Peseux pour le bouclage de zone lors d'une fuite de gaz.

Sur initiative de notre OPC, le service cantonal de la sécurité civile et militaire a accepté une réorganisation opérationnelle du personnel. L'unité devient la compagnie qui regroupe tous les domaines de la PCi en gardant une spécificité propre (appui, assistance, aide à la conduite) mais gagne ainsi en autonomie et en efficacité.

Le GIR fait toujours l'objet de négociations en vue de sa reconnaissance au niveau cantonal comme premier échelon mobilisable dans l'heure pour un appui aux forces de première intervention (sapeurs-pompiers, service sanitaire, police).

Les cours de répétition se sont déroulés selon les prescriptions cantonales.

3. Service de salubrité et prévention incendie (SSPI)

3.1. Personnel

Départ :
Mme Angela Dos Santos, engagée en 2009 en qualité d'employée temporaire pour la réalisation du dossier de l'Office communal d'approvisionnement économique (OCoAE), a terminé le 28 février 2010.

Arrivées :
Mme Dominique Rougemont a été engagée en qualité d'inspectrice ajointe en salubrité publique, dès le 1er mars 2010, en remplacement de M. Sébastien Domon qui avait démissionné au 31 mars 2009.

En 2010, l'équivalent plein temps moyen du service est de 5.50 (5.50).

Organigramme

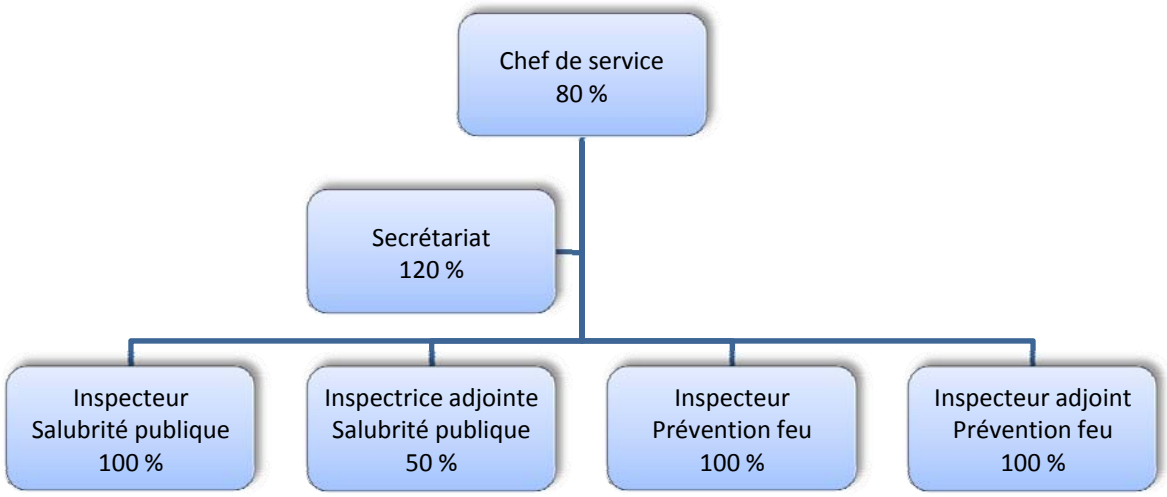

3.2. Activités SSPI

3.2.1. Missions principales

Le service s'est concentré sur ses missions principales, à savoir :

Inspectorat de salubrité :	salubrité publique; nuisances sonores;
Inspectorat de prévention incendie :	prévention du feu; protection de l'air ; protection des eaux.

Le contrôle périodique des immeubles s'est déroulé en parallèle pour les deux inspectorats de prévention incendie et de salubrité publique. Il a eu lieu, cette année, dans le secteur de Maujobia et des Parcs. Sont inspectés spécialement l'entretien et la propreté générale, l'aération, l'isolation thermique et phonique, le chauffage et le confort climatique des appartements et locaux, les installations électriques, les installations de protection incendie ainsi que les équipements de première intervention.

Les établissements publics ont, quant à eux, été visités à leur ouverture ou lors de reprises de patentes, en collaboration avec les services communaux de la sécurité et d'infrastructures et énergies.

Examen des demandes de construire ou de transformer

Le service a vérifié 102 (108) demandes, aux différents stades de la procédure de sanctionnement des plans et de suivi des constructions, conformément à l'ordonnance sur le bruit (OPB), à la loi sur la police du feu (LPF), ainsi qu'à la norme et aux directives de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI).

Pour les grands projets présentant des risques spéciaux, les mesures à prendre, relatives aux accès et à l'intervention des services de secours, ont été étudiées en collaboration avec le représentant de l'Etat-Major du SIS. Ces grands projets sont les suivants :

- habitat groupé à la rue des Falaises;
- transformation des installations techniques d'un bâtiment industriel au quai Jeanrenaud;
- immeuble d'habitation au Clos-des-Auges.

3.2.2. Salubrité publique

Déchets ménagers et de chantier

Une problématique particulière a été rencontrée avec un container à déchets végétaux rempli de sacs à ordures ménagères, avec les conséquences odorantes et d'attractions de nuisibles en découlant.

Lieux de détention et d'élevage d'animaux

Pendant la saison estivale, quatre ruchers ont été contrôlés, un magasin de vente d'animaux, un élevage de moutons ainsi qu'un élevage de poules et de canards.

Dératisation et protection contre les pigeons

Comme à l'accoutumée, une dératisation des rives du lac a été effectuée par la pose d'appâts rodonticides anticoagulants. Des interventions particulières sont parfois nécessaires dans certains quartiers en fonction de la présence avérée des rongeurs raison pour laquelle une campagne d'élimination de rats a été effectuée dans le quartier de la gare ainsi qu'au port en raison de plaintes répétées. Les inspecteurs ont posé de nombreux appâts rodonticides puis effectué des relevés statistiques afin d'évaluer l'efficacité de l'intervention.

La présence d'un grand nombre de pigeons dans certains quartiers constitue une problématique récurrente; en l'état seule la pose d'installations de protection (filets, pics, etc…) sur les bâtiments permet d'éviter au mieux les dégâts provoqués par les fientes. Les abattages ne sont effectués que dans des cas particuliers assurant une intervention sans risque.

Autre interventions

Durant cet exercice, pour l'ensemble de ses missions, le service est intervenu à 489 (399) reprises pour des problèmes spécifiques, notamment pour des W-C publics, emplacements destinés au sport, aux bains et aux soins corporels, crèches, salons de coiffure, salons de tatouage et de piercing, etc…

Quelques mandats externes ont été confiés au SSPI par différentes communes concernant la salubrité dans des immeubles. Ceux-ci ne répondant plus aux normes.

3.2.3. Nuisances sonores

Manifestations

Le service a contrôlé 19 (19) manifestations de manière à s'assurer que les émissions ne dépassent pas les valeurs autorisées. A part certains organisateurs qui étaient légèrement au dessus des normes, dès notre passage ceux-ci ont respecté et diminué le volume du niveau sonore. Pour la majorité des manifestations, tout s'est bien déroulé.

Les grandes manifestations font toujours l'objet de suivis réguliers, tant au niveau de la préparation que de l'exploitation.

Fête des Vendanges

30 (74) stands ont été inspectés dans le but préalable de vérifier l'emplacement des haut-parleurs. Une problématique récurrente concerne le positionnement des haut-parleurs vis-à-vis du public, certains étant déplacés voire installés en cours de manifestation. Les nombreux constats effectués conduiront le service à encore plus de fermeté à l'avenir.

D'une manière générale, les responsables de stands font état d'une très bonne collaboration, le message de sensibilisation effectué ces dernières années étant bien perçu. 5 (19) avertissements oraux ont néanmoins été proférés pour dépassement évident du niveau sonore prescrit lors des 120 (195) contrôles effectués.

Installations techniques

Sur la base de l'application de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) qui vise à évaluer et limiter les nuisances sonores des installations techniques, une ventilation de cuisine d'un établissement public, fonctionnant en soirée a fait l'objet d'une demande d'assainissement.

Chantiers

En matière de nuisances sonores, la problématique du non-respect des horaires des travaux bruyants est une des raisons des interventions du service. Les équipements, les procédés de construction et la gestion organisationnelle sont en principe conformes à la technique et aux connaissances actuelles.

3.2.4. Prévention du feu

Le contrôle périodique des immeubles s'est déroulé dans le secteur suivant :

Secteur de Maujobia et des Parcs :
- la voie ferrée Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds au sud;
- les Gorges-du-Seyon à l'ouest;
- le chemin du Pertuis-du-Sault à l'est;
- la forêt de Maujobia au nord.

Inspection périodique des immeubles par secteur

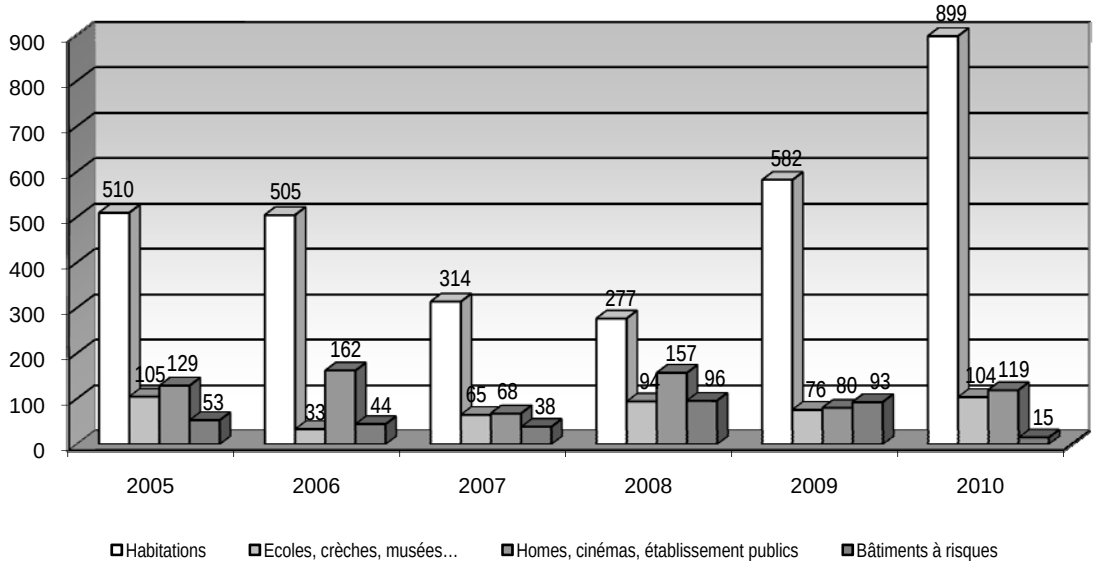

Service de ramonage

Aucune plainte concernant les deux maîtres-ramoneurs de la Ville, n'a été enregistrée. Leur travail est exécuté consciencieusement et dans le respect des délais des tournées, selon le règlement sur le service de ramonage (RSR) du 24 juin 2006.

Dans l'exercice de leur mandat, ils collaborent activement à la lutte contre le feu, en signalant à l'autorité communale les problèmes de sécurité rencontrés lors des ramonages sur les installations de chauffage, les canaux ou conduits d'évacuation des fumées.

Instruction dans les écoles

Durant l'automne 2010, l'inspectorat de prévention incendie et le service d'incendie et de secours (SIS) ont dispensé à 456 élèves répartis dans dix-neuf classes de 5e année primaire (écoles publiques et privées) des leçons visant à sensibiliser les enfants aux risques du feu, ainsi qu'au comportement à adopter en cas d'incendie.

Les enseignants de chaque classe ont été invités avec leurs élèves à participer à un concours. Les classes lauréates ont été reçues à la caserne du SIS où, après une visite guidée, elles ont été récompensées par le directeur de l'ECAP et l'Expert cantonal.

Autres actions

En 2010, des cours de prévention ont été réalisés pour l'obtention des certificats d'hôtelier et restaurateur, pour l'obtention de l'attestation neuchâteloise de cafetier et restaurateur et pour l'obtention de l'attestation de la patente de cercle de 2e catégorie

De plus, des exercices d'évacuation ont été effectués dans plusieurs centres commerciaux, des écoles et des entreprises.

En 2010, la réunion annuelle des représentants des commissions de police du feu et des corps de sapeurs-pompiers du district de Neuchâtel a été organisée par la Ville de Neuchâtel. Elle a eu lieu le samedi 23 octobre 2010 à la caserne du service d'incendie et de secours.

3.2.5. Protection des eaux

A la suite du changement de la législation fédérale, l'Etat a rédigé un nouvel arrêté portant délégation de compétence à la Ville de Neuchâtel en matière de stockage d'hydrocarbures sur son territoire diminuant les attributions confiées au SSPI. De plus, la Ville n'a jamais obtenu de participation financière de l'Etat pour le travail réalisé.

Pour ces raisons, le SSPI a cessé sa collaboration avec le service cantonal de la protection de l'environnement pour la gestion du suivi et les contrôles des installations d'hydrocarbure. Ceux-ci étant désormais assumés par l'Etat.

3.2.6. Protection de l'air

Cette année, le service a examiné et préavisé positivement 91 (87) demandes pour la pose de nouvelles installations de chauffage. Lors de l'examen des demandes, le service veille à ce que les émissions de fumées soient évacuées de telle sorte qu'il n'en résulte pas de désagrément pour le voisinage immédiat, conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR 1992).

La pose ainsi que la mise en fonction de ces installations sont suivies régulièrement par le SSPI.

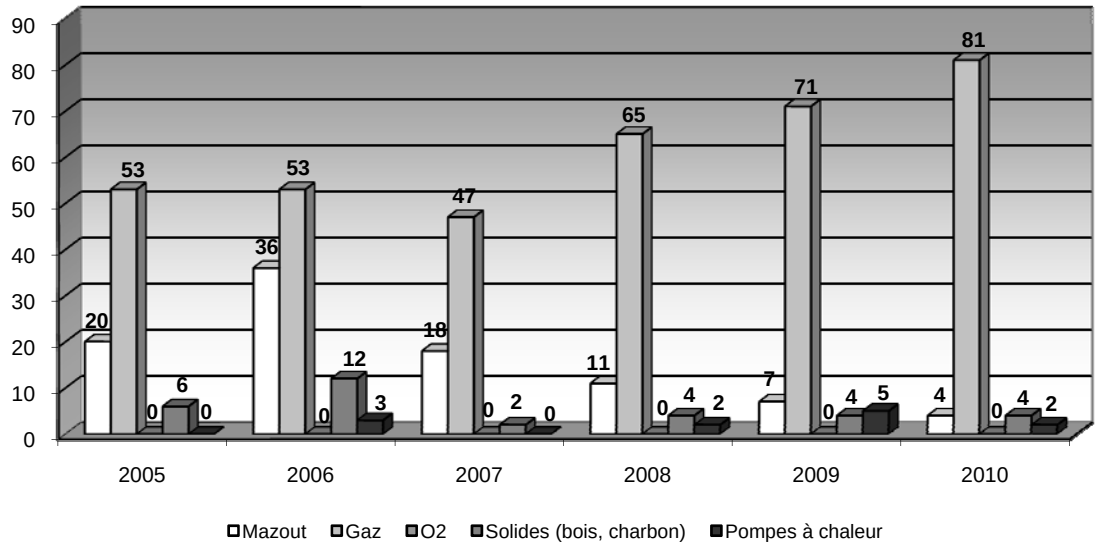

4. Service de la santé et de la sécurité au travail (SSST)

4.1. Personnel

Arrivée :
M. Jean-Philippe Hofer a été engagé du 8 mars 2010 au 31 janvier 2011, en qualité d'employé temporaire, parallèlement à sa formation de chargé de sécurité.

En 2010, l'équivalent plein temps moyen du service est de 1.15 (1.15).

Organigramme

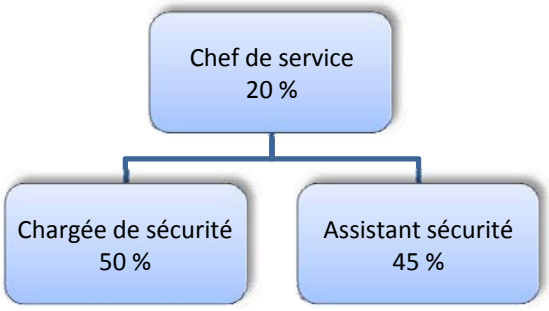

4.2. Activités

4.2.1. Missions principales

Les activités de la commission et du service de la santé et de la sécurité au travail sont de promouvoir la sécurité professionnelle et non-professionnelle, en informant l'ensemble des acteurs de l'administration communale, en déterminant et dispensant les campagnes de sécurité, en contrôlant et effectuant des audits à la place de travail et en diffusant les informations à tous les collaborateurs et collaboratrices.

4.2.2. Commission de santé et sécurité au travail (CSST)

La commission faîtière de la CSST s'est réunie le 20 avril 2010.

4.2.3. Service de la santé et de la sécurité au travail (SSST)

Gestion des audits de sécurité

Le programme pour la gestion des audits de sécurité est en cours de finalisation. Il pourra ensuite être adapté par le Centre électronique de gestion. Il permettra d'avoir un suivi de tout ce qui est mis en place pour la sécurité en Ville de Neuchâtel.

Statistiques

Sur la statistique des accidents professionnels et non-professionnels avec état au 31 octobre de chaque année, on remarque une diminution globale encourageante du pourcentage des accidents non-professionnels. La courbe des accidents professionnels démontre par contre une légère tendance à la hausse. Ceci prouve la nécessité de poursuivre les efforts de mise en place des mesures de sécurité des postes de travail.

Accidents professionnels (AP) et non-professionnels (ANP)
pour l'Administration communale de Neuchâtel
état au 31 octobre de chaque année

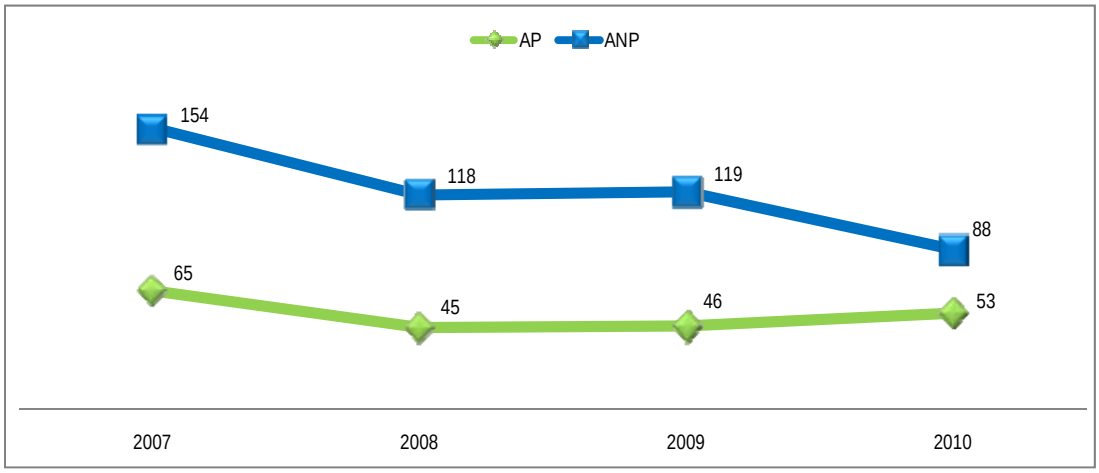

Campagnes sécuritaires

La campagne de sécurité intitulée « Zéro Accident **»** mise sur pied depuis début juin 2009 au sein de notre Administration communale s'est terminée à fin mai 2010.

Campagne d'information

Le site Intranet de la CSST destiné aux collaborateurs de l'administration mis à jour régulièrement par le service a été, cette année, agrémenté des statistiques accidents en Ville de Neuchâtel ainsi que de différentes consignes sécuritaires saisonnières.

Les campagnes de prévention suivantes ont eu lieu :

Début 2010	Ski – N'oubliez pas les bonnes manières dans la vallée. Allez-y mollo!
Printemps - été	Réduction de Fr. 20.-- offerte par le bpa sur l'achat d'un casque cycliste
Automne	Randonnée en montagne en toute sécurité
	Le réglage des fixations: votre atout pour l'hiver
	Sports de neige : Bien se préparer avec le Top 10 de l'hiver

Commune de Peseux

Selon son mandat avec le Conseil communal de Peseux, la Ville de Neuchâtel, par son service de santé et sécurité au travail (SSST), a entrepris l'élaboration des principes directeurs et définit une organisation de la sécurité. Un contrôle global des principaux phénomènes dangereux rencontrés dans les bâtiments de la commune de Peseux a également été réalisé.

L'arrêté communal sur la santé et sécurité au travail et l'organigramme des responsables santé et sécurité au travail ont été proposés par le SSST. Ils sont en cours de validation auprès des autorités politiques de la commune de Peseux.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08	**POLICE DU FEU**				
	Charges	**13,479,081.32**		**13,829,200.00**	**13,682,116.34**
	Revenus		**8,280,719.37**	**-7,781,100.00**	**-8,015,884.23**
	Excédent		**5,198,361.95**	**6,048,100.00**	**5,666,232.11**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**13,479,081.32**	**0.00**	**13,829,200.00**	**13,682,116.34**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	8,983,885.27		9,244,900.00	9,184,051.96
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2,988,353.53		3,264,600.00	2,996,852.70
N33	AMORTISSEMENTS	496,663.70		366,500.00	491,298.80
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	459,466.00		455,100.00	455,070.00
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	40,060.00		1,000.00	23,900.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	510,652.82		497,100.00	530,942.88
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**8,280,719.37**	**-7,781,100.00**	**-8,015,884.23**
N42	REVENUS DES BIENS		68,100.00	-62,500.00	-66,267.75
N43	CONTRIBUTIONS		2,517,895.67	-2,161,200.00	-2,432,344.90
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		3,160,832.65	-3,152,500.00	-2,864,261.40
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		2,393,433.30	-2,273,200.00	-2,524,088.68
N49	IMPUTATIONS INTERNES		140,457.75	-131,700.00	-128,921.50

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08	**POLICE DU FEU**					
		Charges	**13,479,081.32**		**13,829,200.00**	**13,682,116.34**
		Revenus		**8,280,719.37**	**-7,781,100.00**	**-8,015,884.23**
		Excédent		**5,198,361.95**	**6,048,100.00**	**5,666,232.11**
08.02	S.I.S. SANITAIRE					
		Charges	5,171,413.33		5,193,600.00	5,197,947.75
		Revenus		4,197,608.70	-4,021,200.00	-3,971,524.95
		Excédent		973,804.63	1,172,400.00	1,226,422.80
08.03	S.I.S. FEU					
		Charges	4,677,286.24		4,807,700.00	4,784,095.73
		Revenus		2,243,183.60	-2,038,100.00	-2,094,426.65
		Excédent		2,434,102.64	2,769,600.00	2,689,669.08
08.04	S.I.S. SAUVETAGE & LUTTE HYDR.					
		Charges	605,341.59		646,700.00	612,892.55
		Revenus		465,977.25	-450,000.00	-462,042.25
		Excédent		139,364.34	196,700.00	150,850.30
08.05	S.I.S. VOLONTAIRES					
		Charges	404,433.95		443,900.00	439,622.09
		Revenus		258,320.20	-276,600.00	-277,439.20
		Excédent		146,113.75	167,300.00	162,182.89
08.11	SERV. SALUB. PREVENT. INCENDIE					
		Charges	878,497.18		880,800.00	806,672.06
		Revenus		99,137.70	-60,000.00	-104,290.15
		Excédent		779,359.48	820,800.00	702,381.91
08.12	SANTE & SECURITE AU TRAVAIL					
		Charges	151,954.45		146,000.00	156,285.30
		Revenus		28,650.55	-28,600.00	0.00
		Excédent		123,303.90	117,400.00	156,285.30
08.21	PROTECTION CIVILE					
		Charges	1,590,154.58		1,710,500.00	1,684,600.86
		Revenus		987,841.37	-906,600.00	-1,106,161.03
		Excédent		602,313.21	803,900.00	578,439.83

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08	**POLICE DU FEU**				
	Charges	**13,479,081.32**		**13,829,200.00**	**13,682,116.34**
	Revenus		**8,280,719.37**	**-7,781,100.00**	**-8,015,884.23**
	Excédent		**5,198,361.95**	**6,048,100.00**	**5,666,232.11**
08.02	**S.I.S. SANITAIRE**				
	Charges	**5,171,413.33**		**5,193,600.00**	**5,197,947.75**
	Revenus		**4,197,608.70**	**-4,021,200.00**	**-3,971,524.95**
	Excédent		**973,804.63**	**1,172,400.00**	**1,226,422.80**
08.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**3,790,332.71**	**0.00**	**3,874,800.00**	**3,846,526.82**
08.02.301.01	TRAITEMENTS	2,951,444.50		3,005,100.00	2,937,166.95
08.02.301.06	TRAIT. PR SERVICES AUXILIAIRES	3,360.00		3,000.00	9,608.40
08.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	52,978.50		49,500.00	52,277.35
08.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	12,095.90		12,800.00	12,161.20
08.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	154,564.05		159,100.00	153,313.70
08.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	62,042.30		66,900.00	64,472.20
08.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	29,257.35		30,200.00	29,044.20
08.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	5,558.55		5,800.00	5,259.30
08.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	23,883.10		25,900.00	17,908.90
08.02.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	65,661.36		65,500.00	65,278.47
08.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	65,323.80		60,000.00	56,191.75
08.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	329,063.30		347,000.00	391,704.40
08.02.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	0.00
08.02.309.02	ECOLE DE CONDUITE	300.00		1,000.00	2,140.00
08.02.309.07	SOLDES EXERC.ET COURS D'INSTR.	5,000.00		7,000.00	7,000.00
08.02.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	29,800.00		35,000.00	43,000.00
08.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**963,527.38**	**0.00**	**1,020,100.00**	**969,451.98**
08.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,369.80		5,300.00	5,407.60
08.02.310.03	INSERTIONS	169.45		100.00	0.00
08.02.311.01	ACHAT MATERIEL	168,941.95		141,500.00	112,361.70
08.02.311.04	ACHAT D'AMBULANCES ET EQUIP.	185,836.60		185,300.00	187,236.45
08.02.312.01	CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.,EAU	0.00		0.00	48,488.15
08.02.312.02	CHARGES MALADIERE	63,578.23		83,000.00	21,941.55
08.02.312.21	EAUX	0.00		0.00	7,400.00
08.02.313.51	PIECES DETACHEES VEHICULES	43,498.15		39,300.00	40,529.45
08.02.313.53	CARBURANTS	32,443.90		45,000.00	38,409.10
08.02.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	3,048.80		4,500.00	3,190.75
08.02.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	66,123.70		84,500.00	78,540.07
08.02.315.05	REPAR. GARAGES & CARROSS.	12,593.30		25,000.00	32,698.85
08.02.316.03	LOCATION	189,700.00		192,600.00	177,200.00
08.02.316.45	LICENCES LOGICIELS	44,825.85		45,000.00	46,789.00
08.02.317.01	DEPLACEMENTS	181.65		500.00	75.00
08.02.317.21	REPRESENTATIONS	3,200.40		3,500.00	4,070.65
08.02.318.03	FRAIS DE PORTS	2,605.68		4,000.00	2,407.85
08.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	79,051.25		83,900.00	84,997.60
08.02.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	1,893.52		300.00	1,735.00
08.02.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		3,000.00	1,520.15
08.02.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	6,586.90		6,500.00	6,490.75
08.02.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	9,530.90		20,000.00	9,347.60
08.02.319.81	FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	46,347.35		47,300.00	58,614.71
08.02.33	**AMORTISSEMENTS**	**303,950.40**	**0.00**	**182,800.00**	**255,886.00**
08.02.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	169,242.40		50,000.00	123,047.00
08.02.331.01	EQUIPEMENT	134,708.00		132,800.00	132,839.00
08.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**113,602.84**	**0.00**	**115,900.00**	**126,082.95**
08.02.390.00	INTERETS PASSIFS	55,472.00		56,000.00	60,753.00
08.02.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		300.00	80.00
08.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	53,909.49		55,700.00	61,349.95
08.02.394.01	ECONOMAT	3,321.35		3,900.00	3,900.00
08.02.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	900.00		0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.02.42	**REVENUS DE BIENS**	**0.00**	**600.00**	**0.00**	**-1,917.75**
08.02.428.01	REVENUS SUR ADB		600.00	0.00	-1,917.75
08.02.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**1,952,138.25**	**-1,800,000.00**	**-1,926,302.30**
08.02.434.73	INTERVENTIONS		1,898,243.35	-1,800,000.00	-1,822,416.95
08.02.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		39,391.05	0.00	-30,275.45
08.02.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		2,443.65	0.00	-1,836.00
08.02.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		11,040.95	0.00	-40,579.00
08.02.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-23,085.40
08.02.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		1,019.25	0.00	-8,109.50
08.02.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**2,121,036.45**	**-2,097,300.00**	**-1,917,296.90**
08.02.452.02	CONVENTION SERVICE SANITAIRE		2,121,036.45	-2,097,300.00	-1,917,296.90
08.02.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**123,834.00**	**-123,900.00**	**-126,008.00**
08.02.490.08	REFACTUR. POLICE DU FEU		123,834.00	-123,900.00	-126,008.00
08.03	**S.I.S. FEU**				
	Charges	**4,677,286.24**		**4,807,700.00**	**4,784,095.73**
	Revenus		**2,243,183.60**	**-2,038,100.00**	**-2,094,426.65**
	Excédent		**2,434,102.64**	**2,769,600.00**	**2,689,669.08**
08.03.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**3,206,037.86**	**0.00**	**3,275,300.00**	**3,280,599.02**
08.03.301.01	TRAITEMENTS	2,483,123.85		2,531,800.00	2,466,603.05
08.03.301.06	TRAIT, PR SERVICES AUXILIAIRES	0.00		9,000.00	668.40
08.03.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	44,552.35		41,700.00	43,311.25
08.03.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	10,191.70		10,700.00	10,478.40
08.03.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	129,784.40		132,400.00	128,930.75
08.03.303.02	CONTRIBUTION ALFA	52,093.65		55,700.00	54,216.95
08.03.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	24,563.80		25,200.00	24,424.10
08.03.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	4,667.00		4,800.00	4,422.50
08.03.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	20,122.05		22,000.00	15,084.35
08.03.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	59,548.83		56,000.00	56,406.97
08.03.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	64,713.23		60,000.00	67,649.65
08.03.307.01	CAISSE DE PENSIONS	276,077.00		283,500.00	329,451.20
08.03.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
08.03.309.02	ECOLE DE CONDUITE	1,200.00		2,000.00	3,090.00
08.03.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	35,400.00		40,000.00	75,861.45

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.03.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**1,200,919.83**	**0.00**	**1,274,200.00**	**1,185,275.71**
08.03.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,169.47		7,100.00	6,483.55
08.03.310.03	INSERTIONS	169.50		100.00	80.70
08.03.311.01	ACHAT MATERIEL	229,522.63		226,900.00	222,287.70
08.03.311.02	ACHAT MATERIEL PR REVENTES	36,883.00		10,000.00	5,779.55
08.03.312.01	CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.,EAU	0.00		0.00	55,779.10
08.03.312.02	CHARGES MALADIERE	64,793.48		108,500.00	21,431.20
08.03.312.21	EAUX	0.00		0.00	7,400.00
08.03.313.51	PIECES DETACHEES VEHICULES	52,223.90		51,200.00	51,166.70
08.03.313.53	CARBURANTS	39,557.35		40,000.00	38,280.88
08.03.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	5,172.00		8,500.00	6,681.44
08.03.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	60,960.45		61,000.00	51,543.64
08.03.315.05	REPAR. GARAGES & CARROSS.	43,330.85		50,000.00	64,277.70
08.03.316.01	LOYERS A DES TIERS	448.00		0.00	448.00
08.03.316.03	LOCATION	367,160.00		379,800.00	354,660.00
08.03.316.45	LICENCES LOGICIELS	44,825.85		45,000.00	46,789.05
08.03.317.01	DEPLACEMENTS	676.45		500.00	113.00
08.03.317.21	REPRESENTATIONS	3,151.20		3,500.00	4,020.35
08.03.318.03	FRAIS DE PORTS	2,150.10		3,000.00	2,594.20
08.03.318.04	TELEPHONE ET SERVICE D'ALARME	71,081.00		78,900.00	83,344.50
08.03.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	0.00		200.00	0.00
08.03.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		3,000.00	1,520.15
08.03.318.32	PRIME ASS. RESP. CIVILE	9,879.90		10,000.00	9,879.90
08.03.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	11,340.65		11,600.00	11,244.50
08.03.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	16,955.65		36,000.00	17,163.75
08.03.319.01	COTISATIONS	5,216.00		3,300.00	2,940.00
08.03.319.76	PLONGEURS	38,603.85		38,900.00	32,048.40
08.03.319.81	FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	70,453.50		84,700.00	68,445.15
08.03.319.82	FRAIS DE SINISTRES	1,920.60		2,500.00	1,992.60
08.03.319.87	FRAIS D'AUTRES CENTRES	20,274.45		10,000.00	16,880.00
08.03.33	**AMORTISSEMENTS**	**63,952.30**	**0.00**	**55,000.00**	**103,481.80**
08.03.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	11,909.30		3,000.00	51,438.80
08.03.331.01	EQUIPEMENT	52,043.00		52,000.00	52,043.00
08.03.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**206,376.25**	**0.00**	**203,200.00**	**214,739.20**
08.03.390.00	INTERETS PASSIFS	11,562.00		11,900.00	13,729.00
08.03.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		300.00	55.00
08.03.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	164.05		0.00	452.50
08.03.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,290.40		0.00	6,914.20
08.03.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	2,850.00		0.00	505.70
08.03.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	462.00
08.03.392.03	LOYERS DE DOMAINES	7,276.90		6,900.00	7,289.20
08.03.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	54,898.20		55,900.00	55,398.20
08.03.394.01	ECONOMAT	3,500.00		4,300.00	3,925.40
08.03.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,000.70		0.00	0.00
08.03.399.08	REFACTUR. POLICE DU FEU	123,834.00		123,900.00	126,008.00
08.03.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**377,554.95**	**-273,200.00**	**-351,878.35**
08.03.434.73	INTERVENTIONS		168,163.35	-140,000.00	-137,867.75
08.03.434.87	INTERVENTIONS POUR TIERS		20,274.45	-10,000.00	-16,880.00
08.03.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		58,294.80	-20,000.00	-41,597.50
08.03.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		2,058.85	0.00	-1,546.85
08.03.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		9,302.20	0.00	-19,633.90
08.03.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-19,449.95
08.03.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		858.80	0.00	-6,832.40
08.03.439.01	LOCATION INSTALL. D'ALARMES		102,807.50	-83,200.00	-92,555.00
08.03.439.09	ETABLISSEMENT DE PLANS		15,795.00	-20,000.00	-15,515.00
08.03.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**809,866.00**	**-798,300.00**	**-723,670.30**
08.03.452.03	CONVENTION CENTRE DE SECOURS		809,866.00	-798,300.00	-723,670.30

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.03.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**1,047,439.45**	**-958,800.00**	**-1,017,940.10**
08.03.460.82	SUBVENTION FEDERALE AUTOROUTE		121,230.00	-120,000.00	-121,230.00
08.03.460.83	SUBVENTION FEDERALE CHIMIQUE		20,000.00	-20,000.00	-20,000.00
08.03.461.81	SUBVENTION CANTONALE ACHATS		132,704.95	-100,000.00	-134,112.90
08.03.461.82	SUBV. ECAP POUR CASERNE		300,000.00	-300,000.00	-300,000.00
08.03.461.83	PARTICIPATION CANT. JSS		473,504.50	-418,800.00	-442,597.20
08.03.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**8,323.20**	**-7,800.00**	**-937.90**
08.03.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		8,323.20	-7,800.00	-937.90
08.04	**S.I.S. SAUVETAGE & LUTTE HYDR.**				
	Charges	**605,341.59**		**646,700.00**	**612,892.55**
	Revenus		**465,977.25**	**-450,000.00**	**-462,042.25**
	Excédent		**139,364.34**	**196,700.00**	**150,850.30**
08.04.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**469,472.70**	**0.00**	**497,200.00**	**475,858.65**
08.04.301.01	TRAITEMENTS	371,313.20		378,600.00	368,838.40
08.04.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,677.40		5,900.00	6,491.40
08.04.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,522.40		1,600.00	1,565.40
08.04.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	19,400.75		19,800.00	19,283.10
08.04.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,786.35		8,300.00	8,105.00
08.04.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,673.15		3,800.00	3,650.25
08.04.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	698.20		700.00	658.45
08.04.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,008.70		3,900.00	2,252.75
08.04.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	1,202.25		4,200.00	3,123.80
08.04.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	7,628.80		8,000.00	7,123.95
08.04.307.01	CAISSE DE PENSIONS	41,281.50		54,900.00	49,266.15
08.04.309.02	FORMATION CONTINUE	1,080.00		2,000.00	0.00
08.04.309.07	SOLDES EXERC.ET COURS D'INSTR.	2,100.00		2,500.00	2,500.00
08.04.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	2,100.00		3,000.00	3,000.00
08.04.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**107,544.89**	**0.00**	**120,300.00**	**104,153.90**
08.04.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		500.00	398.25
08.04.311.01	ACHAT MATERIEL	14,427.09		12,000.00	11,386.80
08.04.312.01	CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.,EAU	9,867.50		14,000.00	8,322.55
08.04.313.53	CARBURANTS	6,541.35		12,000.00	8,496.05
08.04.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	6.95		500.00	8.65
08.04.315.01	ENTRETIEN MATERIEL	43,461.75		46,000.00	41,007.60
08.04.316.03	LOCATION	26,800.00		26,700.00	26,800.00
08.04.318.03	FRAIS DE PORTS	200.00		500.00	200.00
08.04.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	5,216.30		4,500.00	4,714.00
08.04.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		1,500.00	0.00
08.04.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	900.00		1,100.00	1,540.00
08.04.319.81	FRAIS EX. & COURS D'INSTR.	123.95		1,000.00	1,280.00
08.04.33	**AMORTISSEMENTS**	**7,500.00**	**0.00**	**7,500.00**	**10,740.00**
08.04.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	3,240.00
08.04.331.01	EQUIPEMENT	7,500.00		7,500.00	7,500.00
08.04.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**20,824.00**	**0.00**	**21,700.00**	**22,140.00**
08.04.390.00	INTERETS PASSIFS	1,824.00		1,900.00	2,140.00
08.04.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	19,000.00		19,800.00	20,000.00
08.04.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**13,877.25**	**-4,000.00**	**-12,842.25**
08.04.434.73	INTERVENTIONS		12,050.00	-4,000.00	-5,745.00
08.04.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		307.85	0.00	-231.30
08.04.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		1,391.00	0.00	-2,935.90
08.04.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-2,908.40
08.04.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		128.40	0.00	-1,021.65

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.04.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**450,400.00**	**-446,000.00**	**-449,200.00**
08.04.461.86	SUBV. CANTONALE SAUVETAGE		450,400.00	-446,000.00	-449,200.00
08.04.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,700.00**	**0.00**	**0.00**
08.04.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,700.00	0.00	0.00
08.05	**S.I.S. VOLONTAIRES**				
	Charges	**404,433.95**		**443,900.00**	**439,622.09**
	Revenus		**258,320.20**	**-276,600.00**	**-277,439.20**
	Excédent		**146,113.75**	**167,300.00**	**162,182.89**
08.05.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**231,335.05**	**0.00**	**256,500.00**	**261,060.27**
08.05.306.01	HABILLEMENT ET EQUIPEMENT	14,294.45		15,000.00	14,025.27
08.05.309.04	VISITES MEDICALES	2,295.00		2,700.00	5,235.00
08.05.309.07	SOLDES EXERC. & COURS D'INSTR.	167,870.60		190,000.00	193,000.00
08.05.309.08	SOLDES EN CAS DE SINISTRES	46,875.00		48,800.00	48,800.00
08.05.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**173,098.90**	**0.00**	**187,400.00**	**178,561.82**
08.05.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,147.75		7,100.00	5,901.75
08.05.311.01	ACHAT MATERIEL	75,881.65		75,700.00	71,862.17
08.05.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	0.00		500.00	0.00
08.05.315.05	REPAR. GARAGES ET CARROSS.	23,475.50		26,000.00	23,730.70
08.05.316.03	LOCATION	26,800.00		27,300.00	26,800.00
08.05.317.21	REPRESENTATIONS	7,550.00		8,000.00	8,000.00
08.05.318.04	FRAIS DE TELEPHONE ET RADIO	20,016.65		20,000.00	19,588.50
08.05.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	577.10		3,800.00	832.25
08.05.319.01	COTISATIONS	1,973.00		4,000.00	2,862.00
08.05.319.81	FRAIS EXERC. & COURS D'INSTR.	14,677.25		15,000.00	18,984.45
08.05.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**33,000.00**	**-23,000.00**	**-22,705.00**
08.05.434.73	INTERVENTIONS		18,000.00	-20,000.00	-16,000.00
08.05.434.87	INTERVENTIONS POUR TIERS		0.00	-500.00	0.00
08.05.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		15,000.00	-2,500.00	-6,705.00
08.05.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**201,330.20**	**-228,300.00**	**-223,294.20**
08.05.452.03	CONVENTION SDILC		201,330.20	-228,300.00	-223,294.20
08.05.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**23,990.00**	**-25,300.00**	**-31,440.00**
08.05.461.01	SUBVENTION CANTONALE ACHATS		23,000.00	-22,500.00	-30,000.00
08.05.461.02	RECUPER. CANT. S/COTISATIONS		990.00	-2,800.00	-1,440.00
08.11	**SERV. SALUB. PREVENT. INCENDIE**				
	Charges	**878,497.18**		**880,800.00**	**806,672.06**
	Revenus		**99,137.70**	**-60,000.00**	**-104,290.15**
	Excédent		**779,359.48**	**820,800.00**	**702,381.91**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.11.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**680,226.85**	**0.00**	**704,200.00**	**664,652.35**
08.11.301.01	TRAITEMENTS	539,142.25		562,000.00	513,535.00
08.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	9,787.50		8,700.00	8,700.00
08.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,760.00		2,800.00	2,760.00
08.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	27,355.75		29,400.00	26,362.05
08.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	10,980.05		12,400.00	11,085.05
08.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	5,223.20		5,600.00	5,038.35
08.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	13,391.05		9,200.00	11,413.55
08.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,384.40		4,800.00	3,211.65
08.11.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	82.50
08.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	53,719.25		54,800.00	72,549.15
08.11.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	1,340.70		1,500.00	0.00
08.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		0.00	1,320.80
08.11.309.02	FORMATION CONTINUE	6,282.05		7,000.00	2,664.80
08.11.309.04	SECURITE ET SANTE	5,860.65		6,000.00	5,929.45
08.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**152,530.75**	**0.00**	**144,500.00**	**115,131.11**
08.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	7,463.75		9,500.00	9,683.65
08.11.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONELLE	0.00		0.00	436.00
08.11.311.01	ACHAT MATERIEL	38,495.70		38,000.00	11,087.81
08.11.312.01	ENERGIE ET ECLAIRAGE	6,516.65		7,000.00	6,428.90
08.11.312.02	CHARGES MALADIERE	2,600.00		3,500.00	3,147.40
08.11.312.11	CHAUFFAGE	2,956.60		8,500.00	4,052.40
08.11.312.21	EAU MALADIERE	1,500.00		2,500.00	2,000.00
08.11.316.03	LOCATION MALADIERE	22,000.00		30,000.00	22,000.00
08.11.316.45	LICENCES LOGICIELS	1,208.00		1,500.00	34.00
08.11.317.01	DEPLACEMENTS	6,145.05		5,000.00	5,623.00
08.11.317.21	REPRESENTATIONS	5,611.35		4,500.00	4,745.70
08.11.318.02	MANDATS ET ETUDES	2,340.00		5,000.00	0.00
08.11.318.03	FRAIS DE PORTS	1,499.40		2,500.00	1,873.65
08.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	8,379.85		8,000.00	5,443.75
08.11.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		1,500.00	592.60
08.11.318.75	DESTRUCTION ANIMAUX NUISIBLES	2,979.25		2,500.00	520.10
08.11.318.81	INSPECTIONS MAITRES RAMONEURS	2,332.60		2,500.00	2,235.30
08.11.319.01	COTISATIONS	808.15		1,500.00	600.00
08.11.319.02	GESTION ESPLANADE MALADIERE	39,694.40		11,000.00	34,626.85
08.11.33	**AMORTISSEMENTS**	**70.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
08.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	70.00		0.00	0.00
08.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**45,669.58**	**0.00**	**32,100.00**	**26,888.60**
08.11.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	81.00		900.00	513.90
08.11.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	1,119.30		0.00	792.60
08.11.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	1,170.00
08.11.391.13	PRESTATIONS PROMO. MARKETING	0.00		1,000.00	4,440.00
08.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	34,499.23		28,200.00	18,586.60
08.11.394.01	ECONOMAT	9,970.05		2,000.00	1,385.50
08.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**91,945.20**	**-60,000.00**	**-90,556.50**
08.11.431.02	EMOLUMENTS SANCTIONS DE PLANS		15,449.00	-8,000.00	-16,154.00
08.11.434.86	PRESTATIONS DIVERSES		9,001.20	-10,000.00	-10,176.60
08.11.434.88	GESTION ESPLANADE MALADIERE		67,495.00	-42,000.00	-64,225.90
08.11.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**642.50**	**0.00**	**-11,758.05**
08.11.460.84	PART. TRAIT. REGIE ALCOOLS		642.50	0.00	-11,758.05
08.11.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**6,550.00**	**0.00**	**-1,975.60**
08.11.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		6,550.00	0.00	-1,975.60

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.12	**SANTE & SECURITE AU TRAVAIL**				
	Charges	**151,954.45**		**146,000.00**	**156,285.30**
	Revenus		**28,650.55**	**-28,600.00**	**0.00**
	Excédent		**123,303.90**	**117,400.00**	**156,285.30**
08.12.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**134,024.20**	**0.00**	**119,400.00**	**134,247.05**
08.12.301.01	TRAITEMENTS	103,059.35		90,500.00	95,773.10
08.12.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,009.20		3,300.00	3,466.20
08.12.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	480.00		500.00	480.00
08.12.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	5,392.15		4,700.00	5,011.45
08.12.303.02	CONTRIBUTION ALFA	2,164.50		2,000.00	2,107.45
08.12.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,028.40		900.00	957.75
08.12.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,726.40		200.00	1,548.65
08.12.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	927.70		800.00	623.15
08.12.307.01	CAISSE DE PENSIONS	10,185.00		9,000.00	13,511.70
08.12.309.02	FORMATION CONTINUE	1,083.85		2,500.00	4,082.90
08.12.309.04	SECURITE ET SANTE	4,967.65		5,000.00	6,684.70
08.12.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**15,826.25**	**0.00**	**24,100.00**	**18,905.80**
08.12.310.01	FOURNITURE DE BUREAU	985.65		1,000.00	1,073.85
08.12.311.01	ACHAT MATERIEL	739.60		1,000.00	822.45
08.12.316.45	LICENCES LOGICIELS	0.00		0.00	230.00
08.12.317.01	DEPLACEMENTS	743.40		600.00	466.80
08.12.317.21	REPRESENTATIONS	229.30		300.00	225.95
08.12.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		300.00	0.00
08.12.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	319.20		500.00	252.95
08.12.319.01	COTISATIONS	800.00		900.00	755.00
08.12.319.10	CAMPAGNE SECURITAIRES	5,635.80		8,500.00	7,626.40
08.12.319.11	CAMPAGNES DE VACCINATION	50.55		4,000.00	869.25
08.12.319.12	CAMPAGNES FORMATION PERSON.	2,970.15		3,500.00	1,883.15
08.12.319.13	PROMOTIONS ARTICLES SECURITE	3,352.60		3,500.00	4,700.00
08.12.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,104.00**	**0.00**	**2,500.00**	**3,132.45**
08.12.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	1,000.00
08.12.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,000.00		2,000.00	2,000.00
08.12.394.01	ECONOMAT	104.00		500.00	132.45
08.12.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**28,600.00**	**-28,600.00**	**0.00**
08.12.452.21	MANDAT PREST. AUTRES COMMUNES		28,600.00	-28,600.00	0.00
08.12.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**50.55**	**0.00**	**0.00**
08.12.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		50.55	0.00	0.00
08.21	**PROTECTION CIVILE**				
	Charges	**1,590,154.58**		**1,710,500.00**	**1,684,600.86**
	Revenus		**987,841.37**	**-906,600.00**	**-1,106,161.03**
	Excédent		**602,313.21**	**803,900.00**	**578,439.83**
08.21.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**472,455.90**	**0.00**	**517,500.00**	**521,107.80**
08.21.301.01	TRAITEMENTS	381,255.05		411,900.00	411,480.55
08.21.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	5,220.00		5,200.00	5,220.00
08.21.301.99	SOLDES	2,950.00		13,000.00	3,270.50
08.21.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	19,945.85		21,500.00	21,528.00
08.21.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,006.15		9,100.00	9,052.60
08.21.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,630.55		3,900.00	3,922.25
08.21.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	7,388.60		5,100.00	7,318.45
08.21.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,245.00		3,700.00	2,674.20
08.21.307.01	CAISSE DE PENSIONS	40,814.70		44,100.00	56,641.25

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.21.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**374,905.53**	**0.00**	**494,000.00**	**425,372.38**
08.21.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	4,732.87		6,800.00	3,896.25
08.21.310.03	INSERTIONS	0.00		1,000.00	0.00
08.21.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	77,797.02		99,000.00	100,614.40
08.21.312.01	CHAUFF.,ENERGIE ET ECLAIR.	56,711.40		74,500.00	67,166.65
08.21.312.02	CHARGES MALADIERE	2,600.00		3,000.00	3,437.70
08.21.312.21	EAU	2,419.40		3,700.00	1,306.85
08.21.313.01	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	6,674.90		5,000.00	1,353.00
08.21.313.53	CARBURANTS	5,599.15		8,000.00	4,135.35
08.21.314.01	ENTRETIEN D'OUVRAGES	63,804.55		80,000.00	77,338.60
08.21.314.02	ENTRETIEN D'ABRIS	36,083.14		35,000.00	34,219.00
08.21.315.01	ENTRETIEN MATERIEL ET MOBILIER	11,654.75		18,000.00	18,274.22
08.21.315.05	REPARATIONS GARAGES & CARROSS.	8,199.85		7,000.00	4,129.35
08.21.316.03	LOCATION	22,000.00		21,400.00	22,000.00
08.21.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		300.00	0.00
08.21.317.21	REPRESENTATIONS	2,434.25		3,000.00	1,915.40
08.21.318.03	FRAIS DE PORTS	3,314.00		5,500.00	3,858.28
08.21.318.04	TELEPHONE ET MOYENS TRANSMISS.	21,837.90		32,800.00	33,148.83
08.21.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		900.00	844.35
08.21.318.21	HONORAIRES DE MEDECINS	0.00		500.00	60.00
08.21.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,831.85		3,500.00	2,942.35
08.21.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	2,061.85		9,000.00	2,061.85
08.21.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	6,877.20		10,000.00	5,880.00
08.21.319.01	COTIS. ET REVUES PROFESSION.	0.00		3,100.00	0.00
08.21.319.51	FRAIS DIVERS	1,550.30		3,000.00	0.00
08.21.319.81	FRAIS DE COURS	35,721.15		60,000.00	36,789.95
08.21.33	**AMORTISSEMENTS**	**121,191.00**	**0.00**	**121,200.00**	**121,191.00**
08.21.331.01	EQUIPEMENT	51,012.00		51,000.00	51,012.00
08.21.331.02	IMMEUBLE	70,179.00		70,200.00	70,179.00
08.21.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**459,466.00**	**0.00**	**455,100.00**	**455,070.00**
08.21.361.01	REDEVANCE CANTONALE	459,466.00		455,100.00	455,070.00
08.21.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**40,060.00**	**0.00**	**1,000.00**	**23,900.00**
08.21.381.04	CONSTR.D'ABRIS PUBLICS,ATTRIB.	40,060.00		1,000.00	23,900.00
08.21.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**122,076.15**	**0.00**	**121,700.00**	**137,959.68**
08.21.390.00	INTERETS PASSIFS	95,452.00		98,000.00	102,347.00
08.21.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	454.50		500.00	0.00
08.21.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		0.00	412.20
08.21.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	2,508.20		5,000.00	1,522.33
08.21.391.08	PREST. DE POLICE DU FEU	480.00		500.00	0.00
08.21.392.06	LOYERS DE URBANISME	7,440.00		0.00	7,460.00
08.21.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	12,549.10		13,200.00	24,049.10
08.21.394.01	ECONOMAT	2,500.00		4,500.00	2,169.05
08.21.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	692.35		0.00	0.00
08.21.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**67,500.00**	**-62,500.00**	**-64,350.00**
08.21.427.91	LOYERS		67,500.00	-62,500.00	-64,350.00
08.21.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**49,380.02**	**-1,000.00**	**-28,060.50**
08.21.430.01	CONTRIB.REMPLAC.AMENAG.D'ABRIS		40,060.00	-1,000.00	-23,900.00
08.21.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		4,315.02	0.00	0.00
08.21.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-882.35
08.21.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-1,353.15
08.21.436.21	TRAVAUX EFFECTUES PR DES TIERS		5,005.00	0.00	-1,925.00

Comptes de fonctionnement	Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
08.21.46 SUBVENTIONS ACQUISES	**0.00**	**870,961.35**	**-843,100.00**	**-1,013,750.53**
08.21.461.02 SUBVENTION DE LA PC		784,294.35	-745,100.00	-779,909.53
08.21.461.03 REMBOURSEMENT SOLDES 2005-2007		0.00	0.00	-148,059.00
08.21.469.05 SUBV. S/SALAIRES		86,667.00	-98,000.00	-85,782.00

Jeunesse & Intégration

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	48'695'506.87	48'019'100.00	-676'406.87
Produits	13'469'289.95	12'671'900.00	797'389.95
Total	**35'226'216.92**	**35'347'200.00**	**120'983.08**

Les principales variations entre les comptes et le budget s'expliquent par les facteurs suivants :

- **Service administratif, 09.02** : comptabilisation, selon le « principe d'échéance » des charges liées aux frais de scolarisation d'enfants en établissement spécialisé (Fr. 36.50 par jour et par enfant), conformément à la création de la base légale cantonale applicable dès le 1er janvier 2010.
- **Crèches communales, 09.11 à 09.14** : baisse assez sensible de la capacité contributive des familles aux coûts de l'accueil, pour des motifs conjoncturels.
- **Ecoles enfantines et primaires, 09.41** : augmentation du montant de la subvention cantonale effective sur les traitements. La différence correspond à la variation entre le montant présumé en cours d'année scolaire et le montant définitif calculé sur la base de l'année civile.
- **Clinique dentaire, 09.43** : l'excédent de charges s'explique d'une part par l'ajournement de l'entrée en vigueur du partenariat public-privé noué avec la SNMD et le versement de l'indemnité statutaire au personnel pour suppression de poste.

2010 en bref :

Participation active à l'élaboration de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants (LAE), adoptée massivement par le Grand Conseil le 28 septembre 2010 ;

Poursuite de l'implantation du programme d'encouragement précoce à la lecture au sein des crèches privées subventionnées et du dispositif d'accueil parascolaire ;

Adaptation de la capacité d'accueil au sein des Mesures d'intégration professionnelle (Semestre de motivation neuchâtelois, programme BâtiPlus) consécutivement au fort taux de chômage ;

Participation au Sommet des Neuchâtel du Monde, en Afrique du Sud, dédié à la jeunesse et aux questions d'éducation ;

Achèvement de la phase pilote du programme Anim'Action, avec évaluation scientifique assurée par l'Université de Neuchâtel.

Pétition :

L'année 2010 a été marquée également par le dépôt auprès du Conseil général, de la Direction des écoles enfantines et primaires et de l'ESRN, d'une pétition, soutenue par le Conseil des parents, relative aux frais de transport des élèves, en particulier ceux fréquentant l'école secondaire. La pétition a d'ores et déjà donné lieu à un débat au sein du Conseil d'établissement scolaire qui a pris connaissance en outre des prestations d'ores et déjà offertes aujourd'hui par la ville en la matière.

Le Service de la Jeunesse & de l'Intégration est subdivisé comme suit :

1. Service administratif
2. Accueil de l'Enfance (Accueil préscolaire et parascolaire)
3. Actions en faveur de la Jeunesse
4. Mesures d'Insertion professionnelle
5. Intégration sociale

2. Personnel

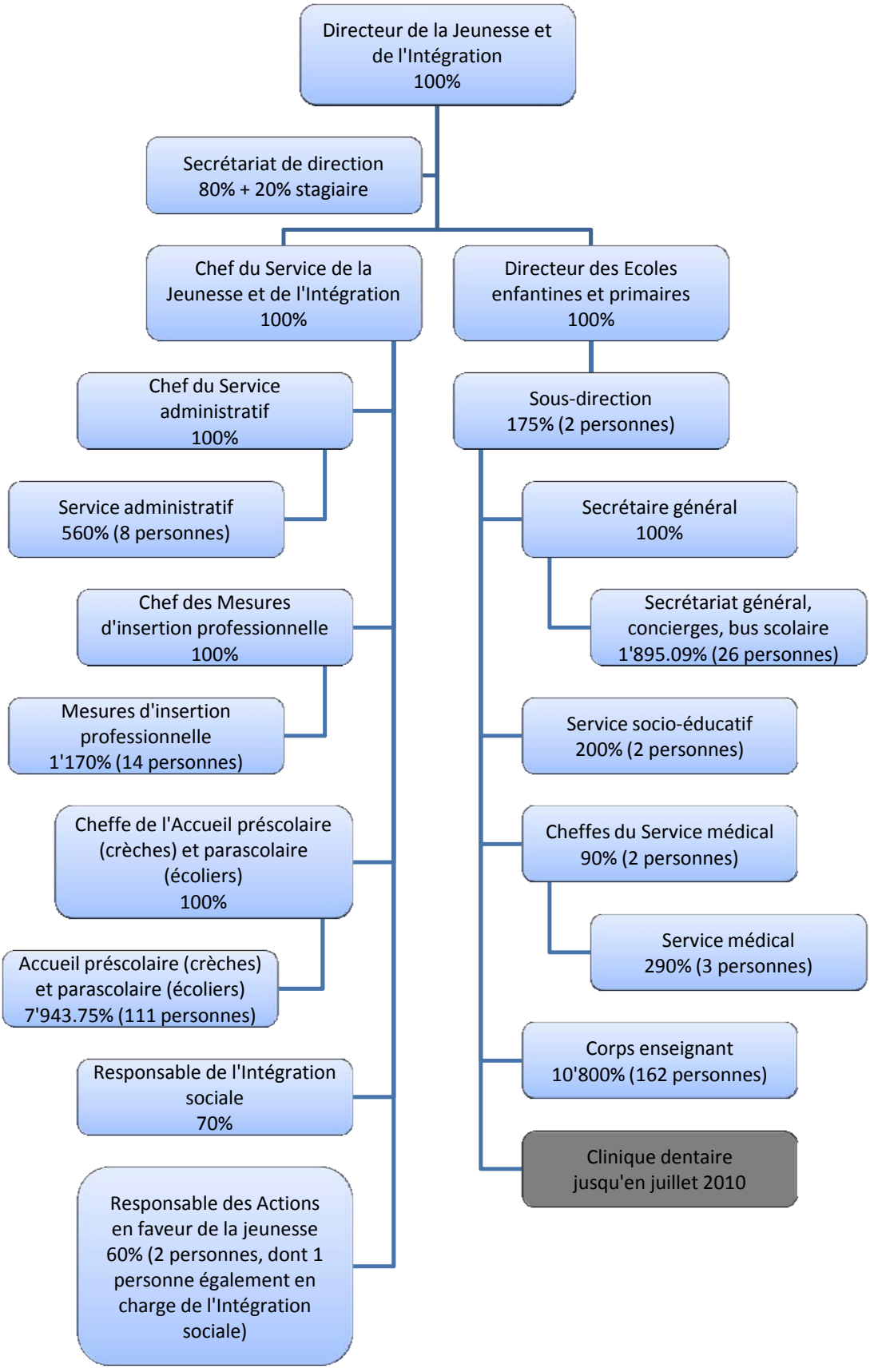
Directeur de la Jeunesse et de l'Intégration 100%
Secrétariat de direction 80% + 20% stagiaire
Chef du Service de la Jeunesse et de l'Intégration 100%
Directeur des Ecoles enfantines et primaires 100%
Chef du Service administratif 100%
Service administratif 560% (8 personnes)
Chef des Mesures d'insertion professionnelle 100%
Mesures d'insertion professionnelle 1'170% (14 personnes)
Cheffe de l'Accueil préscolaire (crèches) et parascolaire (écoliers) 100%
Accueil préscolaire (crèches) et parascolaire (écoliers) 7'943.75% (111 personnes)
Responsable de l'Intégration sociale 70%
Responsable des Actions en faveur de la jeunesse 60% (2 personnes, dont 1 personne également en charge de l'Intégration sociale)
Sous-direction 175% (2 personnes)
Secrétaire général 100%
Secrétariat général, concierges, bus scolaire 1'895.09% (26 personnes)
Service socio-éducatif 200% (2 personnes)
Cheffes du Service médical 90% (2 personnes)
Service médical 290% (3 personnes)
Corps enseignant 10'800% (162 personnes)
Clinique dentaire jusqu'en juillet 2010

3. Finances & Administration

3.1. Personnel du Service administratif

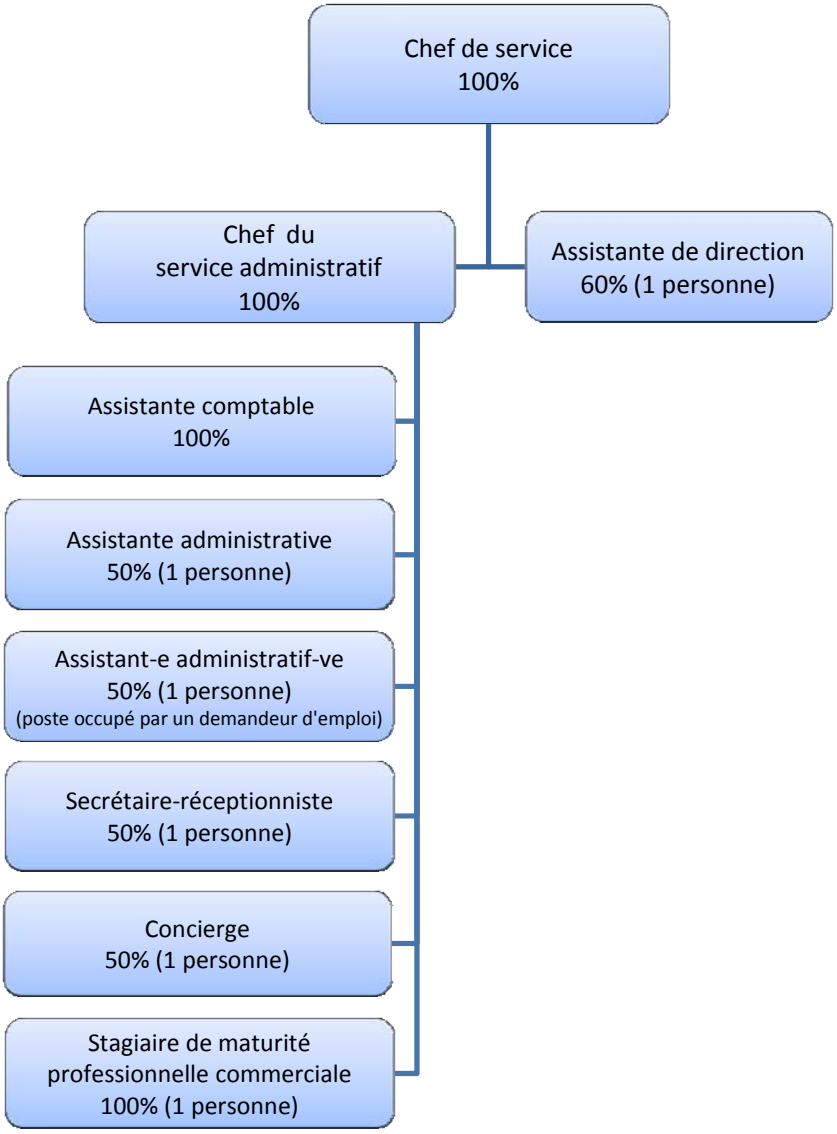

Le Service administratif compte 8 collaborateurs-trices occupant 5.6 postes, y compris un stagiaire en maturité professionnelle commerciale.

Au niveau du personnel, les changements suivants ont été enregistrés :

Engagements :

- Monsieur Jonathan Picci, dès le 5 juillet 2010, en qualité de stagiaire, dans le cadre de sa formation échelonnée préparant à l'obtention de la maturité professionnelle commerciale.
- Après avoir bénéficié d'un emploi temporaire subventionné, Monsieur Roger Ryser a été engagé à 50% dès le 1er juillet 2010 en qualité d'assistant administratif.

Départ :

- Madame Aleksandra Jovanovic, stagiaire dans le cadre de sa formation échelonnée préparant à l'obtention de la maturité professionnelle commerciale, a terminé avec succès sa formation début juillet 2010.

3.2. Tâches

Le Service administratif traite l'ensemble des questions financières – élaboration du budget, suivi financier, bouclements intermédiaire et final, tenue de comptabilités spécifiques, obtentions de subventions, centre de facturation, etc. Il assure également les missions logistiques et administratives pour l'ensemble des entités. Il administre enfin le Service des subsides de formation.

3.2.1. Service des subsides de formation

Une aide financière est allouée, sous conditions de ressources, par le remboursement d'abonnements Onde Verte et de frais de repas aux parents de condition modeste d'élèves scolarisés au degré secondaire inférieur.

3.2.2. Les chiffres

Le Service des subsides a enregistré **103** demandes en 2010 (110) et notifié **92** décisions (101) aux requérants, selon la répartition suivante :

- **68** (71) décisions positives
- **24** (30) décisions de refus
- **9** (9) demandes en attente de taxation

Au 31 décembre 2010, **9** dossiers (9) sont en suspens en raison de taxations pendantes auprès de l'Administration fiscale. Nous avons versé à titre de subsides de déplacement et de repas un montant de **Fr. 29'281.--** (Fr. 29'404.--) à 68 bénéficiaires. En matière de prêt d'études, le solde débiteur au 31 décembre 2010 s'élève **à Fr. 23'948.90** (Fr. 25'498.90). Au titre de remboursement, un montant de **Fr. 1'550.--** (Fr. 6'932.70) a été porté en compte durant l'exercice sous revue.

4. Accueil de l'Enfance

4.1. Personnel

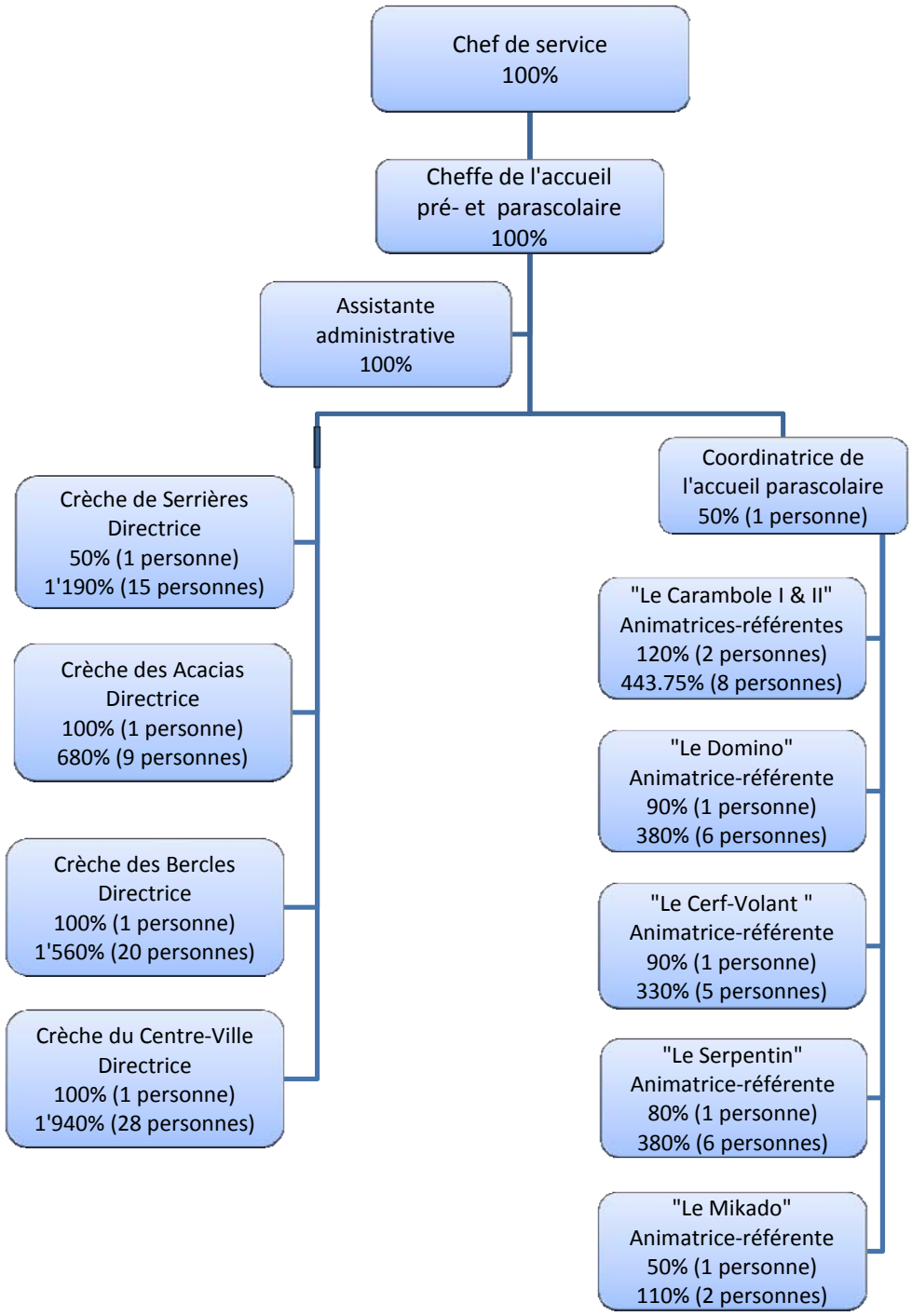

4.2. Activités

Dans le rapport précédent, nous évoquions la réforme scolaire HarmoS et les conséquences que celle-ci entraînerait sur l'ensemble de notre réseau d'accueil extrafamilial. En effet, l'entrée à l'école obligatoire pour les enfants dès l'âge de quatre ans entraînera dès la rentrée scolaire 2011, une « bascule » de ceux âgés de 4 à 6 ans - actuellement accueillis dans les crèches - vers nos lieux d'accueil parascolaire. Des places seront ainsi libérées pour les plus jeunes enfants au sein des crèches communales et privées subventionnées, ce qui permettra de réduire les trop longues listes d'attente. En matière d'accueil parascolaire, le nombre de nouvelles places à créer sur la période 2011-2013 devrait permettre de répondre valablement à la demande supplémentaire des parents.

Encouragement précoce à la lecture

Pour mémoire, il s'agit d'un catalogue de sept mesures en lien avec l'encouragement à la lecture, qui s'inscrit dans le cadre de la prévention de l'illettrisme. Ce programme a en outre reçu le soutien financier de la Confédération, dans le cadre du programme « *d'encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire* » développé par l'ODM (Office fédéral des migrations) et de la CFM (Commission fédérale pour les questions de migration).

Notre programme d'encouragement précoce planifié sur une période de quatre ans (2009-2012) est actuellement en phase d'implantation sur l'ensemble de nos sites d'accueil. Grâce à l'investissement de nos professionnels de l'enfance, le livre a pris une place toute particulière dans le quotidien de chaque crèche communale ou lieu d'accueil pour écoliers.

Situations de lecture, crèches communales 2010

Avec l'appui d'une subvention fédérale, nous sommes aussi amenés à mettre en œuvre ce programme au sein des crèches privées subventionnées en Ville de Neuchâtel. C'est sur une base volontaire que les professionnels des crèches privées – direction et personnel éducatif – participent à ce programme, permettant ainsi de doubler le nombre d'enfants visés par ces mesures d'encouragement à la lecture. En chiffres, cela représente environ 480 enfants, soit 28% de la population âgée de 0 à 4 ans dans notre Ville.

Une action visant la même finalité est en développement au sein de l'accueil parascolaire, qui, rappelons-le, accueille les enfants de 4 à 12 ans. Par ce biais, l'offre culturelle devient ainsi accessible au plus grand nombre, dans le respect des diversités culturelles et linguistiques.

4.3. Accueil préscolaire (Crèches)

4.3.1. Personnel de l'Accueil préscolaire

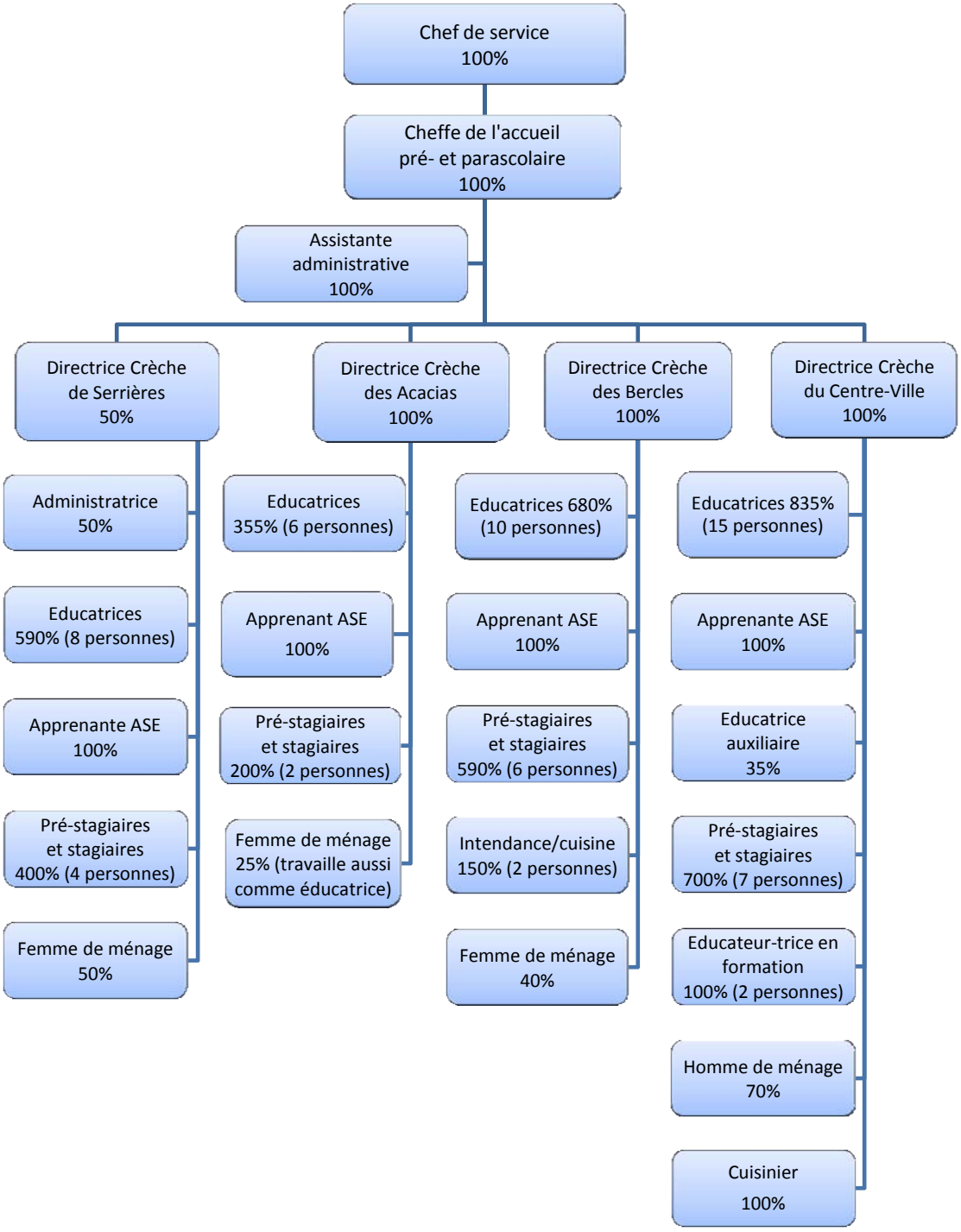

Les quatre crèches (Crèche de Serrières, des Acacias, des Bercles et du Centre-ville) comportent un effectif total de 76 personnes, représentant 57.2 postes en équivalent plein temps.

4.3.1.1.Pour les quatre crèches communales

Engagement de :

- Madame Aude Bachmann, en qualité d'éducatrice remplaçante itinérante, dès le 23 août 2010, à un taux de 50% + remplacements.
- Madame Donatella Orlando, en qualité d'éducatrice remplaçante itinérante, dès le 8 février 2010, à un taux de 50% + remplacements.

Départ de :

- Madame Aude Bchmann a fait le choix, dès le 1er décembre 2010, d'occuper un poste fixe à 40% auprès de la Crèche des Acacias. De ce fait, elle assumera occasionnellement des remplacements pour les quatre crèches communales et ne remplira plus un taux fixe de 50% dédié aux remplacements au sein de l'ensemble du dispositif d'accueil préscolaire.

4.3.1.2.Crèche de Serrières

Engagement de :

- 4 pré-stagiaires.

Départ de :

- 3 pré-stagiaires (dont une personne engagée au sein de la Crèche du Centre-Ville pour y effectuer une formation en emploi)
- 1 stagiaire 3ème année.

4.3.1.3.Crèche des Acacias

Engagement de :

- Monsieur Joël Clavien, en qualité d'apprenant socio-éducatif à 100%, dès le 16 août 2010, pour une durée de trois ans. Il a auparavant effectué un pré-stage auprès de la Crèche du Centre-Ville.
- Madame Aude Bachmann, en qualité d'éducatrice de l'enfance à 40%, dès le 1er décembre 2010,
- 2 pré-stagiaires.

Départ de :

- Madame Delia Cuche, éducatrice à 40%, au 31 juillet 2010,
- Madame Corinne Luthy, éducatrice à 40%, au 5 avril 2010,
- 2 pré-stagiaires,
- 1 stagiaire 3ème année.

4.3.1.4.Crèche des Bercles

Engagement de :

- Monsieur Pape Ndiaye, apprenant socio-éductatif à 100%, dès le 16 août 2010, pour une durée de trois ans. Il a auparavant effectué son pré-stage auprès de la Crèche des Bercles également.
- Madame Kim Tschanz, éducatrice remplaçante à 60%, dès le 4 janvier 2010,
- 3 pré-stagiaires.
- 2 stagiaires 3ème année.

Départ de :

- Madame Elodie Casati, éducatrice à 90%, au 31 juillet 2010,
- Madame Kim Tschanz, éducatrice remplaçante à 60%, au 28 mai 2010,
- 5 pré-stagiaires (dont une personne qui a été engagée dès le 16 août 2010 comme apprenant socio-éducatif pour une durée de trois ans),
- 2 stagiaires 3ème année.

4.3.1.5.Crèche du Centre-Ville

Engagement de :

- Madame Morgane Gaud, apprenante socio-éducative à 100% dès le 16 août 2010, pour une durée de trois ans (était auparavant pré-stagiaire au sein de la Crèche du Centre-Ville également),
- Monsieur Damien Jacquemettaz, éducateur de l'enfance en formation à 50%, dès le 16 août 2010, pour une durée de trois ans,
- Madame Annie Meisterhans, dès le 16 avril 2010, en qualité d'éducatrice de l'enfance à 60% + remplaçante,
- 6 pré-stagiaires (dont une personne engagée en qualité d'apprenant socio-éducatif au sein de la Crèche des Acacias, pour une durée de trois ans),
- 1 stagiaire 3ème année.

Départ de :

- Madame Carole Duriaux, éducatrice en formation à 50%, du 20 août 2007 au 31 juillet 2010, puis éducatrice remplaçante également à 50% du 2 août au 2 novembre 2010.
- 4 pré-stagiaires
- 1 stagiaire 3ème année.

4.3.2. Comptes des 4 crèches communales

	Comptes 2010	Budget 2010	Différence
	Fr.	Fr.	+ Amélioration - Détérioration
Charges			
Serrières (09.11)	1'049'283.40	1'002'100.00	-47'183.40
Acacias (09.12)	581'270.29	578'000.00	-3'270.29
Bercles (09.13)	1'181'267.34	1'151'100.00	-30'167.34
Centre-Ville (09.14)	1'388'800.62	1'401'300.00	12'499.38
Revenus			
Serrières	470'942.75	517'000.00	-46'057.25
Acacias	286'274.60	308'000.00	-21'725.40
Bercles	593'553.20	589'100.00	4'453.20
Centre-Ville	605'895.20	694'000.00	-88'104.80
Excédent			
Serrières	578'340.65	485'100.00	-93'240.65
Acacias	294'995.69	270'000.00	-24'995.69
Bercles	587'714.14	562'000.00	-25'714.14
Centre-Ville	782'905.42	707'300.00	-75'605.42

4.3.3. Places d'accueil TOE

Au 31 décembre 2010, la Ville de Neuchâtel abrite **406** places d'accueil (416 au 31 déc. 2009) en temps d'ouverture élargi (TOE) subventionnées et 105 places non subventionnées. La variation correspond à l'adaptation à la baisse du nombre de places exploitées au sein de la Crèche communale du Centre-Ville, laquelle s'explique par la mise en conformité sécuritaire des espaces à disposition.

Crèches	Nombre de places subventionnées	Nombre de places non subventionnées	Subventionnées depuis le
Communale des Acacias	23		01.01.2002
Communale des Bercles	50		01.01.2002
Communale de Serrières	40		01.01.2002
Communale du Centre-Ville	45		01.01.2002
Ibanda	38		01.01.2003
Kids Care	23		01.05.2003
Au p'tit soleil	26		01.03.2003
La Boutique	22		01.08.2004
Les Nanous	20		01.01.2004
Vanille-Fraise	20		01.01.2004
Les Tournesols	25		01.01.2004
La Bellanie		35	
Les Enfants du Monde		70	
Hôpital Neuchâtelois *	74		01.01.2008
Nombre de places	**406**	**105**	

***** Hôpital neuchâtelois : seuls les enfants dont le ou les parents ne sont pas employés par l'hôpital ont fait l'objet d'une réduction du prix de journée par leur commune de domicile.

4.3.4. Capacité d'accueil et taux d'occupation

Crèches	Capacité d'accueil	Taux d'occupation moyen sur l'année en %	Nombre d'enfants accueillis en moyenne par mois	Nombre d'enfants hors commune (octobre 2010)
Serrières	40	92	70	12
Acacias	23	92	37	5
Bercles	50	83	82	9
Centre-Ville	45	91	76	18

Remarque :
Afin d'assurer une meilleure comparaison entre les crèches publiques et privées, le taux d'occupation est exprimé sur la base des inscriptions. La fréquentation effective dans nos institutions est supérieure aux taux déterminés selon cette méthode unifiée à l'échelle cantonale.

4.3.5. Contributions, participations et subventions (Revenus)

	Comptes 2010	Budget 2010	Différence 2010	*Comptes 2009*
43. Contributions				
433.01 Contributions parents				
Crèche de Serrières	272'785.70	305'000.00	-32'214.30	282'290.90
Crèche des Acacias	152'409.45	198'000.00	-45'590.55	171'365.70
Crèche des Bercles	379'688.15	379'000.00	688.15	372'532.55
Crèche du Centre-Ville	321'279.15	366'000.00	-44'720.85	319'624.10
Total	**1'126'162.45**	**1'248'000.00**	**-121'837.55**	**1'145'813.25**
45. Dédommagements collectivités				
452.04 Participations communes externes APE				
Crèche de Serrières	58'016.65	92'000.00	-33'983.35	80'405.70
Crèche des Acacias	24'739.95	29'000.00	-4'260.05	25'662.55
Crèche des Bercles	34'467.50	70'000.00	-35'532.50	63'513.80
Crèche du Centre-Ville	105'025.25	167'000.00	-61'974.75	123'915.70
Total	**222'249.35**	**358'000.00**	**-135'750.65**	**293'497.75**
46. Subventions acquises				
461.01 Subvention cantonale				
Crèche de Serrières	129'862.30	120'000.00	9'862.30	110'770.50
Crèche des Acacias	75'925.70	81'000.00	-5'074.30	82'643.40
Crèche des Bercles	134'912.10	140'100.00	-5'187.90	126'781.75
Crèche du Centre-Ville	160'126.10	161'000.00	-873.90	166'088.70
Total	**500'826.20**	**502'100.00**	**-1'273.80**	**486'284.35**

4.4. Accueil parascolaire (Accueil des écoliers)

4.4.1. Personnel de l'Accueil parascolaire

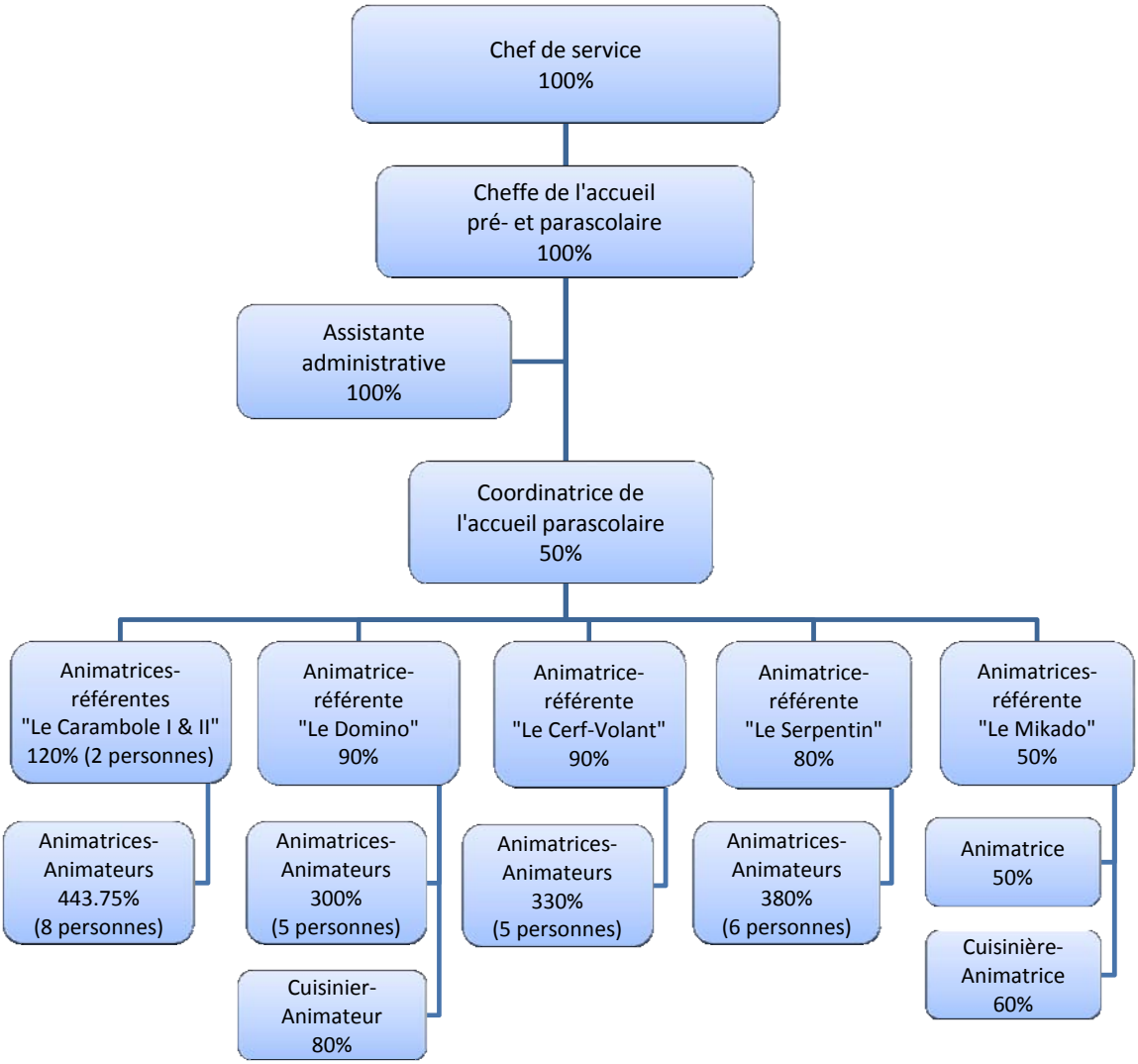

Les cinq lieux d'accueil présentent un effectif d'encadrement de 33 personnes (animatrices-référentes, animateurs-trices, cuisinier-animateur, cuisinière-animatrice), totalisant, au 31 décembre 2010 : 20.73 postes, fonctions de coordination (1 personne à mi-temps) et de gestion administrative et financière (1 personne à plein temps) non-comprises.

Stages rétribués :

- Lauper Morgane, du 2 novembre 2010 au 23 décembre 2010.

Engagement d'animateurs-trices – durée déterminée :

- Madame Dominique Arm Grisoni, animatrice rétribuée à l'heure, du 23 février 2010 au 16 août 2010.
- Madame Julia Burri, animatrice à 50% du 16 août 2010 au 3 décembre 2010. Elle effectue un remplacement « maladie longue durée » et pourra voir, cas échéant, son contrat prolongé.

- Madame Vânia Carvalho, animatrice à 30% + remplacements, du 16 août 2010 au 31 décembre 2010.
- Madame Amalia Casado, stagiaire à 80% du 30 août 2010 au 22 octobre 2010.
- Madame Carole Duriaux, animatrice à 85% du 3 novembre 2010 au 25 février 2011. Elle effectue un remplacement « congé maternité ».
- Madame Stéphanie Emonet, animatrice rétribuée à l'heure, jusqu'au 23 février 2010 (remplacement d'une personne accidentée). Madame Emonet effectuera ensuite un remplacement du 2 septembre 2010 au 1er octobre 2010 (remplacement de Monsieur Cuche, dont le poste n'était pas encore pourvu).
- Madame Céline Hermann, animatrice à 50% du 16 août 2010 au 8 avril 2011. Il s'agit ici d'un remplacement « congé maternité ».
- Madame Coralie Perritaz, animatrice à 70%, du 3 au 31 mai 2010 (remplacement d'un mois pour un congé paternité sans solde).
- Madame Anouk Piquerez, animatrice à 55% du 25 octobre 2010 au 29 décembre 2010.

Engagement d'animateurs-trices – durée indéterminée :

- Monsieur Ludovic Ammann, animateur à 50% dès le 16 août 2010.
- Madame Mélanie Giroud, animatrice à 50% dès le 19 avril 2010. Dès le 27 septembre 2010, elle effectue des remplacements en plus de son taux fixe.
- Madame Delphine Redard, animatrice à 80% + remplacements, dès le 1er février 2010.
- Madame Margaux Schlund, animatrice à 50% + remplacements dès le 8 novembre 2010.

Départ d'animateurs-trices :

- Monsieur Emmanuel Cuche, animateur à 55% au 31 juillet 2010.
- Madame Olivia Falcone, animatrice à 55% au 31 juillet 2010.
- Madame Sabrina Juvanet, animatrice à 60% au 28 février 2010.
- Madame Nicole Tharin, animatrice à 40% au 31 janvier 2010.

Les Centres de vie pour écoliers accueillent ponctuellement des personnes placées en emplois temporaires subventionnés, au bénéfice de prestations de l'assurance-chômage fédérale ou des mesures d'intégration professionnelle, voire de l'aide matérielle. Ces personnes viennent appuyer l'équipe d'encadrement, notamment dans les tâches d'intendance et d'entretien. En contrepartie, il leur est proposé un cadre de travail souple dans lequel ils peuvent trouver de l'aide ou de l'écoute, qu'il s'agisse d'aspects administratifs ou humains.

4.4.2. Perspectives

Ainsi que nous l'évoquions en introduction, les réformes légales actuelles – entrée en vigueur du concordat HarmoS – et la nouvelle loi sur l'accueil des enfants (LAE) nécessiteront de profondes adaptations de notre dispositif d'accueil parascolaire. Citons notamment la généralisation de l'accueil des enfants dès l'âge de quatre ans et l'introduction d'un taux d'équipement minimum pour l'ensemble des communes neuchâteloises. Au 31 décembre 2010, les 195 places exploitées permettaient d'atteindre un taux de couverture de 7%. La nouvelle loi cantonale imposera aux communes de disposer d'un taux de couverture de 15%, au plus tard au 31 décembre 2014.

4.4.3. Fréquentation

Le tableau ci-après montre la répartition des enfants par lieu d'accueil et permet de comparer l'année 2010 à l'année 2009.

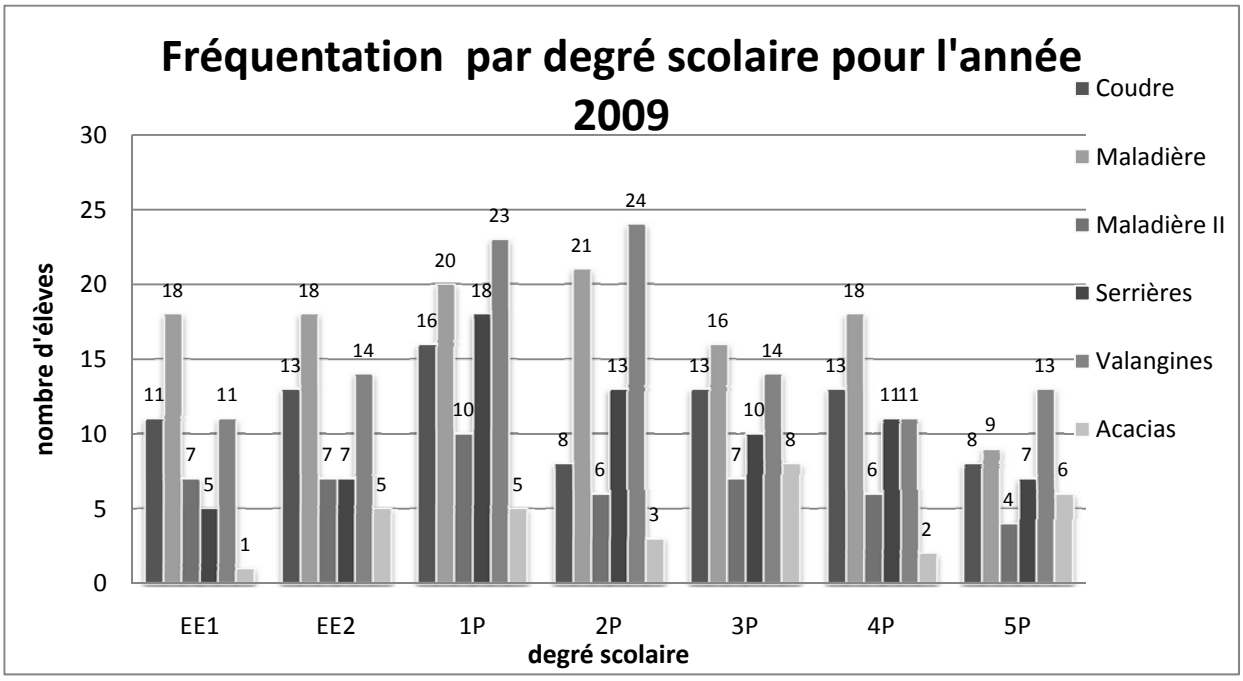

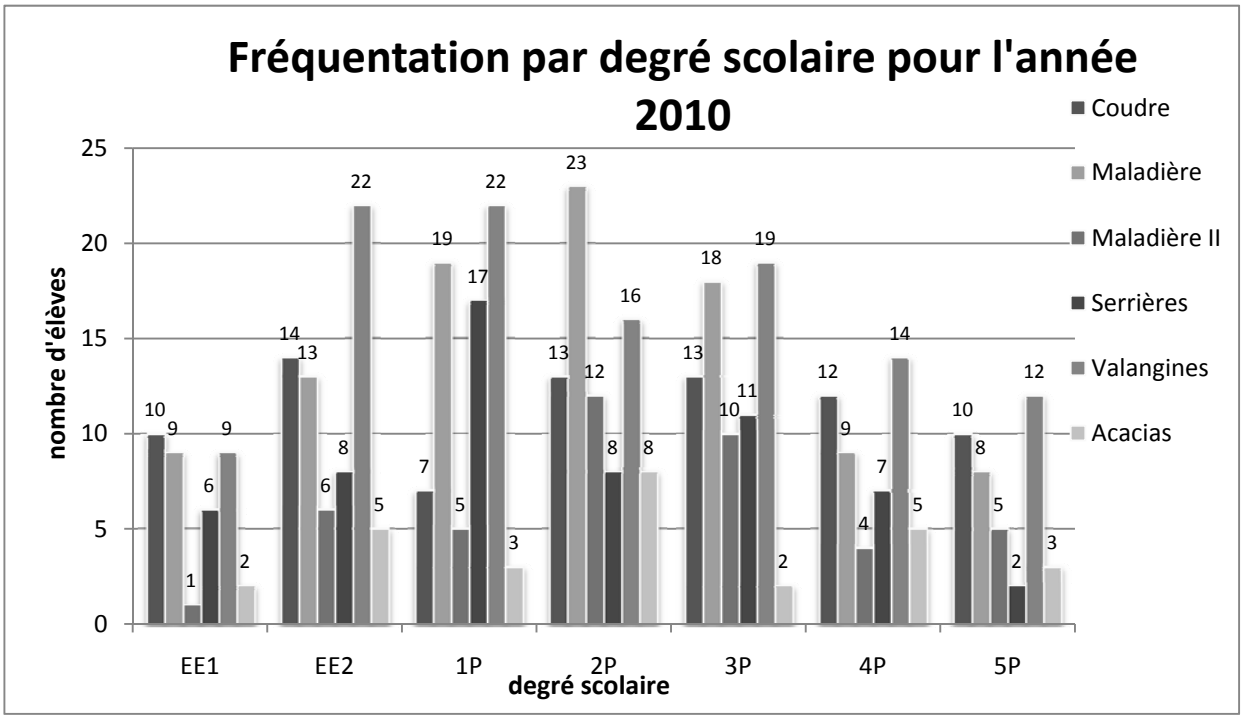

Commentaire :
Par rapport à l'année 2009, nous constatons une légère augmentation des inscriptions pour les enfants scolarisés en 2ème enfantine (EE 2). L'ensemble des sites d'accueil sont fréquentés majoritairement par les enfants des trois premiers degrés primaires. Cette donnée est constante depuis plusieurs années. Pour la rentrée scolaire 2011, nous devrions enregistrer une forte fréquentation d'enfants en début de scolarité obligatoire (4 ans) dans la mesure où ceux ci ne seront plus accueillis dans les crèches.

5. Actions en faveur de la jeunesse

5.1. Personnel

Madame Vânia Carvalho travaille en qualité de coordinatrice des Actions en faveur de la Jeunesse et complète son engagement en qualité de coordinatrice des activités du Conseil des Jeunes.

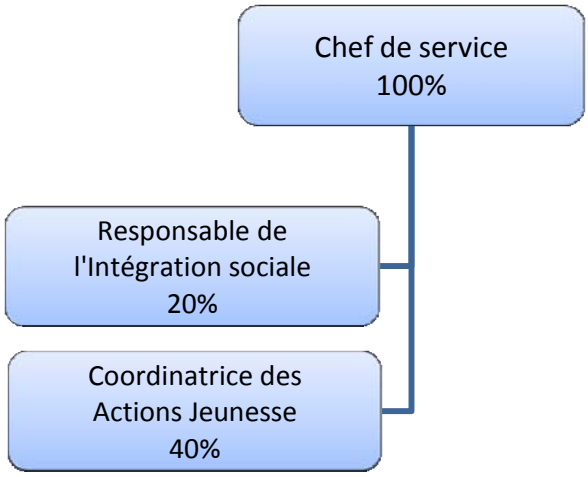

5.2. Politique de la jeunesse

Afin de répondre à la motion 04-303 relative à la politique de la jeunesse, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2009. Il a élaboré les lignes directrices d'une future politique en la matière et suggéré des mesures particulières pour asseoir et étoffer l'action déjà menée. Entretemps, l'engagement d'une professionnelle en animation socioculturelle au poste de coordinatrice des actions jeunesse a donné une nouvelle impulsion au Parlement et au Conseil des jeunes, favorisé la reconnaissance d'un pôle d'expertise dans ce domaine. Il a paru dès lors important de se donner du temps pour analyser les effets à terme de la professionnalisation de ce secteur. D'autre part, les réflexions menées autour de la problématique de la consommation d'alcool dans le cadre de l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité, de même que les échanges sur le rôle des communes pour soutenir les jeunes qui se sont déroulées dans le cadre de la rencontre des Neuchâtel du Monde en automne dernier ont ouvert de nouvelles perspectives sur les questions relatives à la jeunesse. Le rapport à venir pourra tirer bénéfice de ces nouveaux développements.

5.3. Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes réunit les élèves des Centres du Mail et des Terreaux-Sablons et fonctionne selon l'année scolaire, soit d'août à juillet. Nous relatons ci-après les activités qui se sont déroulées durant l'année civile 2010.

Le Conseil des Jeunes s'est réuni en séance plénière les 10 février, 23 avril, 9 juin, 1er octobre et 15 décembre 2010. Le Bureau élu lors de la séance constitutive du 25 novembre 2009 se composait de :

Berfin Ongu	Présidente,
Esmeralda Diaz	Vice-présidente,
Sami Bukdir	Chargé de communication,
Camille Surdez	Trésorière.

Quant au Bureau élu le 15 décembre, il se compose de

Esmeralda Diaz	Présidente,
Lorraine Christen	Vice-présidente,
Muna Ali	Chargée de Communication,
Victor Escribano Garcia	Trésorier.

Ce Bureau présidera les séances qui se dérouleront durant l'année 2011.

5.3.1. Projets du Conseil des Jeunes

Neuch'wood

Le **projet phare** en 2010 était l'organisation d'une soirée thématique intitulée « **Neuch'Wood** ».

Pendant huit mois, **une trentaine** de jeunes, âgés de 10 à 16 ans, se sont démenés pour garantir le plein succès de cette soirée qui avait pour but de réunir **les élèves des écoles secondaires du Littoral neuchâtelois**.

C'est ainsi que le **8 mai**, la Case-à-Chocs a accueilli près de **700 jeunes âgés de 10 à 17 ans**. La soirée Neuch'Wood a rencontré un franc succès et a confirmé le besoin d'espaces de rencontre et de loisirs propres à cette tranche d'âge.

Animation danse

Les organisateurs& l'animateur

Ambiance à salle comble

Concours Miss & Mister

Fête de la Jeunesse - Glamourous Night

Pour marquer la fin de l'année scolaire et pour garantir un espace adolescents pendant la Fête de la Jeunesse, le Conseil des Jeunes a organisé une soirée thématique **le 2 juillet au Casino de la Rotonde**.

Pour ce projet, l'organisation est le fruit d'une collaboration avec le Centre de Loisirs. Le Râteau était aussi présent durant la manifestation.

La soirée a accueilli environ 400 jeunes. Encore une fois, le bilan a confirmé le besoin d'espaces de rencontre et de loisirs propres à la tranche d'âge 10-17 ans.

5.3.2. Autres projets du Conseil des Jeunes

- **Espaces d'expression** : Après plusieurs rencontres cette commission de travail a estimé que les espaces d'expression étaient suffisants à Neuchâtel et dans les écoles. Par conséquent, aucune démarche n'a été nécessaire.
- Quelques membres du Conseil des Jeunes ont rejoint le Parlement des Jeunes pour la création du projet « **Carte Jeunes** » et la commission « **Soutien à la Culture** ».
- Le Conseil des Jeunes a participé à l'espace jeune au Village du Monde organisé dans le cadre du **Mondial 2010** aux Jeunes-Rives. Devenus des spécialistes des cocktails sans alcool lors des soirées thématiques, les jeunes ont proposé une carte variée et attractive.

5.3.3. Dépenses

Les dépenses enregistrées dans la rubrique comptable 09.04.365.06 s'établissent comme suit pour l'année 2010 :

Projets	**Fr.**	**Fr.**
Neuch'Wood	6'185.70	
Fête de la Jeunesse	6'508.85	
Promotion	121.75	
Total	**12'816.30**	**12'816.30**
Coordination	**6'685.70**	**6'685.70**
Total frais de fonctionnement *	**2'694.45**	**2'694.45**
Total des débits de la rubrique *09.04.365.06* (Budget annuel : Fr. 24'000.-)		**22'196.45**
* Parmi les frais de fonctionnement, il faut entendre: les repas des séances plénières et les boissons consommées durant les réunions des commissions, les frais d'économat et d'affranchissement		

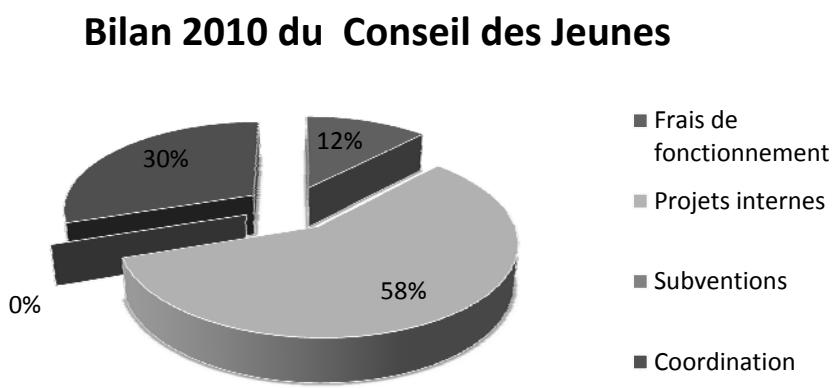

5.4. Parlement des Jeunes (PJNE) – www.pjne.ch

Durant l'année, le Parlement des Jeunes s'est réuni 9 fois soit les 20 janvier, 16 février, 16 mars, 5 mai, 8 juin, 1er et 28 septembre, 10 novembre et 14 décembre 2010 (séance constitutive). Le Bureau élu lors de la séance constitutive du 9 décembre 2009 et qui a présidé les séances de l'année 2010, se composait de :

Timothée Pages	Président,
Joana Giani	Vice-présidente,
Joyce Maurin	Trésorière.

Les séances publiques se sont tenues dans différents lieux : Centre de Loisirs, Salle du Conseil Général, Collège de la Promenade, Lycée Denis-de-Rougemont, CPLN, Cité Universitaire. Le Parlement des Jeunes compte environ 80 membres.

Le Bureau qui présidera les séances qui se dérouleront en 2011 et élu le 14 décembre se compose de :

Jasmine Herrera	Présidente,
Jim Sordet	Vice-président,
Antoine De Montmollin	Trésorier.

5.4.1. Projets des commissions et échanges

PROJETS EN COURS

- **Le Bureau 2109** sis à l'Hôtel communal est dédié aux activités du Parlement des Jeunes mais aussi du Conseil des Jeunes. Ainsi, les membres disposent d'un endroit où se réunir et travailler mais aussi d'un lieu d'archivage et de réception. Son utilisation est soumise à des conditions inscrites dans un règlement et une charte d'utilisation rédigés et adoptés par tous les membres. Le bureau est totalement autogéré, les statistiques de fréquentation sont très positives, avec une moyenne de 50 jeunes par mois, le bureau répond ainsi à un réel besoin. Depuis sa mise à disposition, les commissions tiennent leurs séances dans un lieu calme, agréable et équipé, qui accueille également diverses formations et séminaires ainsi que une partie des « devoirs surveillés organisés par le Râteau.

- En 2010, la commission **Soutien à la Culture** s'est fixé pour objectif de négocier un tarif *étudiant* dans les cinémas neuchâtelois. Les discussions sont en cours.

- La commission **Sensipo « Sensibilisation à la politique »** s'est réorganisée pour inviter de jeunes politiciens de tous les partis à débattre sur un sujet d'actualité politique avec des étudiants de 3ème année de lycée. Cette année, ses membres ont également entrepris la création d'une brochure dont le but est d'expliquer la politique de manière attractive pour les jeunes.

- Les membres de la **commission Médias & Promotion** ont écrit six articles dans le *« Vivre la Ville »*. Ils ont également préparé des communiqués de presse suite aux séances plénières. De plus, une page sur le site de socialisation Facebook a été créée. Le PJNE est cité à plusieurs reprises dans le guide de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Il y est également cité comme référence en matière de promotion. Les membres préparent une campagne de communication pour 2011.

- **La Commission Sexualité** a pour but de faire la prévention du SIDA, de différentes MST et de sensibiliser les jeunes aux questions de sexualité. Actuellement, la commission travaille sur trois projets dans le but d'instaurer un dialogue par les pairs, mais aussi de favoriser les discussions entre les jeunes :

    - **Création de dessous de verres** où seront inscrites des questions au recto et les réponses au verso. Ils seront proposés dans les bistrots de la ville ;

    - **Lancement d'un préservatif** : « Permis de Séduire » ;

    - Travailler avec le GIS pour les **cours d'éducation sexuelle.**

  Un membre de la commission a été envoyé au séminaire « **Youth Sexual Awareness For Europe à Bruxelles »** en février par l'Association faîtière des plannings familiaux (PLANEs). Cette organisation fait régulièrement appel au Parlement des Jeunes de Neuchâtel, notamment, pour des conseils sur leurs outils de travail et de communication avec les jeunes.

- La **Carte Jeunes** est un projet qui a été proposé en 2001. Son but est la création d'une carte permettant d'obtenir des réductions dans différents commerces, mais aussi des offres sportives et culturelles pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Des membres du Conseil des Jeunes ont également rejoint cette commission. Celle-ci s'est à nouveau essoufflée, pour finalement se restructurer. Cette carte répond à un réel besoin. Cependant, les démarches à accomplir sont lourdes à porter pour de jeunes bénévoles. Un soutien plus important au niveau de la coordination serait nécessaire. Aucun délai n'est fixé pour la réalisation du projet.

- Depuis 2008, le Parlement des Jeunes dispose de deux sièges au sein du Comité du **Noctambus**. Ces deux parlementaires occupent les postes de vice-président et de secrétaire. Ils sont impliqués dans la préparation des séances, l'élaboration du site Internet, la création de nouveaux horaires, les réflexions quant à la sécurité, la mise en place d'un Noctambus pour le Val-de-Travers, etc.

- Depuis cette année, le Parlement des Jeunes a un siège au sein du comité du **Centre de Loisirs**.

- Un membre représente le Parlement des Jeunes au sein du **Forum Tous Différents – Tous Egaux.**

- Une membre représente le Parlement des Jeunes au sein de la commission **Skate Park** créée dans le cadre de la Comul.

NOUVEAUX PROJETS

- **Ficelles du Budget** est une commission créée en 2010, suite aux constats suivants :
    - de nombreux jeunes sont touchés par l'endettement avant même d'avoir 25 ans ;
    - aucun enseignement sur la gestion d'un budget n'est proposé dans les écoles.

  Le Parlement des Jeunes a décidé de s'associer au Centre Social Protestant pour dispenser de la prévention à l'endettement auprès des jeunes. Ensemble, ils proposeront des ateliers publics dès 2011.

- Les jeunes parlementaires ont participé à un atelier : **les jeunes et le droit de vote**. Cet atelier a permis de comprendre le manque de participation des jeunes aux votations et de proposer des pistes d'action. Suite à l'atelier, une commission a vu le jour et des idées sont reprises dans le cadre de la commission Sensipo.

- Dans le but de participer aux festivités du **Millénaire**, le Parlement des Jeunes a proposé trois projets, dont deux ont été labélisés :
    - **La Fête des Voisins** est née à Paris en 1999. Le succès est grandissant d'une année à l'autre, si bien qu'en 2009, ce furent plus de huit millions d'habitants dans près de trente pays (en Europe et ailleurs) qui ont décidé de faire la fête en compagnie de leurs voisins. En 2004, Genève est la première ville suisse à avoir organisé une fête des voisins. Cette manifestation vise à valoriser la convivialité, la proximité et les solidarités. En 2011, Neuchâtel sera la 30ème ville de Suisse à permettre à ses voisins de passer une soirée enrichissante, sous le signe de la découverte et de la convivialité ! **La manifestation aura lieu le mardi 31 mai 2011.** Infos : http://live.event1000ne.ch/programme
    - **Blog du Millénaire :** le Parlement des jeunes commentera les festivités du Millénaire via un blog Internet.

- Une nouvelle commission s'est créé pour réfléchir à la **place des jeunes en Ville de Neuchâtel.** Il est régulièrement observé que les jeunes peuvent déranger, notamment lors de leurs sorties nocturnes. Comment concilier les loisirs des jeunes à la tranquillité des aînés ? Affaire à suivre…

- **Site internet – Events.** Nouvelle commission qui a but la création d'une page Internet dédiée à la promotion des manifestations pour la jeunesse.

PROJETS ABOUTIS

- Dans le cadre du Mondial 2010, la **commission Sports** s'est associée au Centre de Loisirs, au Service des Sports et au Conseil des Jeunes pour proposer un espace jeunes au sein du Village du Monde aux Jeunes-Rives. Durant les demi-finales, ils ont proposé un Baby-Foot Humain, un écran pour visionner les matchs, des jeux, des boissons et de la nourriture à des prix abordables, des cocktails sans alcool et de la bonne humeur. Ce projet a permis de favoriser le contact avec d'autres jeunes mais aussi de demander leur opinion sur les besoins de la jeunesse à Neuchâtel !

- Toujours dans le but d'être en interaction avec les jeunes neuchâtelois, le PJNE a tenu un stand à la **Fête de l'Uni**, le 12 mai aux Patinoires du Littoral.

- Deux membres du Parlement des Jeunes ont organisé avec le Lycée Denis-de-Rougemont une soirée de soutien en faveur des victimes du séisme en **Haïti**. Plus de 1'000 francs de bénéfices ont été versés à Médecins du Monde.

- **La Gymnaz'out** est un festival organisé par le groupe de liaison du Lycée Denis-de Rougemont et le Parlement des Jeunes. Le 7 mai, pour le 15ème anniversaire de ce festival, la Case-à-Chocs a accueilli 500 spectateurs.

- Timothée Pages, le président du PJNE et Vânia Carvalho, coordinatrice pour les Actions Jeunesse, ont participé au Groupe de travail de l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité : **Bémol à l'alcool**.

- Suite à une impulsion d'un membre et le soutien du PJNE, le **CPLN** a, depuis 2010, une commission des élèves comme les autres écoles du secondaire II. Cette commission donne la parole aux élèves qui ont désormais un outil démocratique pour améliorer leurs conditions dans le centre de formation. La création de la commission a favorisé les échanges entre le Parlement des Jeunes et le CPLN. C'est ainsi qu'en 2010, les 24 sièges réservés pour le Centre Professionnel du Littoral neuchâtelois au sein du PJNE ont tous été occupés.

- En 2010, **le PJNE fêtait ses 18 ans**, comme les trois membres du Bureau et la majorité de l'assemblée. Pour marquer l'évènement, une cérémonie a été organisée au Temple du Bas le 27 novembre. Les festivités se sont poursuivies avec la sortie annuelle, visant à remercier les membres pour leur travail et créant ainsi des liens avec les nouveaux membres. Le Parlement des Jeunes de **Neuburg-an-der-Donau** a été convié pour ces festivités.

- Les membres du Parlement des Jeunes ont aidé le Conseil des Jeunes dans la préparation de leurs soirées thématiques : Neuch'wood et Glamourous Night.

ECHANGES

- Le PJNE représente les jeunes neuchâtelois localement mais aussi au niveau national et international. Au niveau national, le lien avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) permet de créer des contacts avec les autres parlements, d'échanger des idées de projets et des moyens de réalisation. Dans ce cadre, on mentionnera les activités suivantes :

    - Cinq délégués se sont rendus à **l'Assemblée des délégués** de la FSPJ qui se tenait le 13 mars à Fribourg. Lors de l'Assemblée, Damien Tiefenauer, membre du PJNE a été élu au comité.

    - Cinq délégués se sont rendus au **séminaire de formation** proposé par la FSPJ à Yverdon-les- Bains. Au programme : la rhétorique, comment mener le débat.

    - La **Conférence des Parlements des Jeunes** s'est tenue du 29 au 31 octobre dans l'Oberland bernois. Dix délégués ont fait le déplacement pour fêter les 15 ans de la FSPJ et participer aux différents workshops sur la jeunesse au niveau national. Le PJNE a été invité à présenter ses nombreux projets. Lors de cette rencontre, il a également été sollicité pour organiser la prochaine conférence. Ainsi, **la Ville de Neuchâtel accueillera une centaine des jeunes de toutes la Suisse en octobre 2011.**

- Quatre membres ont participé à la **Session des Jeunes** organisé par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse au Palais Fédéral à Berne. La séance de préparation a eu lieu le 22 mai et les plénums du 19 au 21 novembre.

- Présence du PJNE à la journée : **Promotion de la politique de la Jeunesse en Europe,** le 28 avril à Berne.

Au niveau international :

- Un membre de la commission sexualité a été envoyé au séminaire « **Youth Sexual Awareness For Europe à Bruxelles »** en février par l'Association faîtière des plannings familiaux (PLANEs).

- Trois délégués se sont rendus au **Séminaire international des jeunes européens** à Londres du 25 au 30 juillet.

- Deux membres du PJNE et la coordinatrice des Actions Jeunesse ont accompagné la délégation neuchâteloise à la rencontre de **« l'Alliance des Neuchâtel du Monde »** en Afrique du Sud du 15 au 25 octobre.

5.4.2. Représentations

- Suite au soutien financier accordé, le PJNE a été invité à se présenter lors du Festival Parabôle à Bôle.
- Le PJNE a accordé un **soutien financier et proposé des bénévoles** pour les évènements suivants : la soirée jeux de l'association **Oniris**, le **Festival Horizon**, la **Journée Internationale contre le Racisme**.
- Le PJNE a accordé un soutien financier aux activités de la **Croix-Rouge jeunesse** et soutenu la promotion de l'association en participant à la **Ipod Battle** organisée à la Case-à-Chocs le 13 mars.
- Timothée Pages a fait partie du jury lors du gala de **l'association Prevenclip** afin de départager les meilleurs clips de prévention réalisés par les jeunes.
- Timothée Pages a participé au groupe de travail de **« Ferahris»** afin d'aborder les nouvelles lois touchant la jeunesse et l'alcool.
- Le stand sur l'animation socioculturelle lors de la cité des métiers « **Capacités »** a proposé une vitrine au Parlement des Jeunes.
- **Accueil des nouveaux citoyens** de la Ville de Neuchâtel le 9 décembre.

5.4.3. Subventions attribuées et autres frais

Les dépenses enregistrées dans la rubrique comptable 09.04.365.11 s'établissent comme suit pour l'année 2010 :

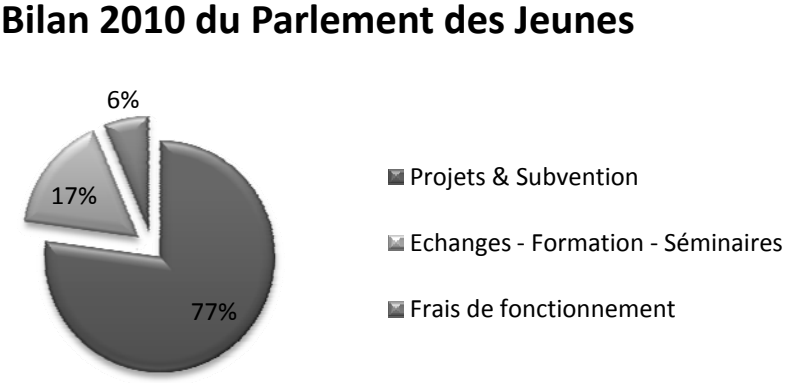

Projets & Subventions	**Fr.**	**Fr.**
Croix-Rouge Jeunesse	600.00	
Forum Tous différents-Tous égaux	1'500.00	
Soirée en faveur d'Haïti	1'000.00	
Association Illicitano pour les enfants du Monde	2'000.00	
Gymnaz'out	1'000.00	
Livre d'or DDR	500.00	
HC Les Hirondelles	400.00	
Festival Horizon	500.00	
Parabôle	1'000.00	
Fête de l'Uni	1'000.00	
Mondial aux Jeunes Rives	1'236.35	
Oniris	300.00	
Sortie/18ans/Accueil du JUPA	2'724.70	
Guide du Parlement des Jeunes	498.00	
Cotisation FSPJ 2010	200.00	
Fête des Voisins	311.85	
Alliance des Neuchâtel du Monde	2'000.00	
Carte Jeunes	436.05	
Médias & Promotion (réedition de la brochure,…)	4'016.20	
Formation sur les médias FSPJ	700.00	
Jupa 2009	674.00	
Centre de Loisirs	500.00	
Total	**23'097.15**	**23'097.15**
Frais de représentations-échanges- formations		
Assemblée des délégués à Fribourg	287.20	
Seminaire à Yverdon-les-Bains	365.70	
Session des Jeunes	140.70	
Conférence des Parlements de Jeunes à Interlaken	1'289.40	
Séminaire international à Londres (juillet 2010)	2'800.33	
Echanges inter-pj	56.60	
Total	**4'939.93**	**4'939.93**
Total frais de fonctionnement *	**1'898.65**	**1'898.65**
Total des débits de la rubrique 09.04.365.11 (Budget annuel : Fr. 30'000.-)		**29'935.73**

* Parmi les frais de fonctionnement, il faut entendre: les repas et boissons consommées durant les réunions des commissions, les frais d'économat et d'affranchissement

6. Mesures d'insertion professionnelle

6.1. Personnel

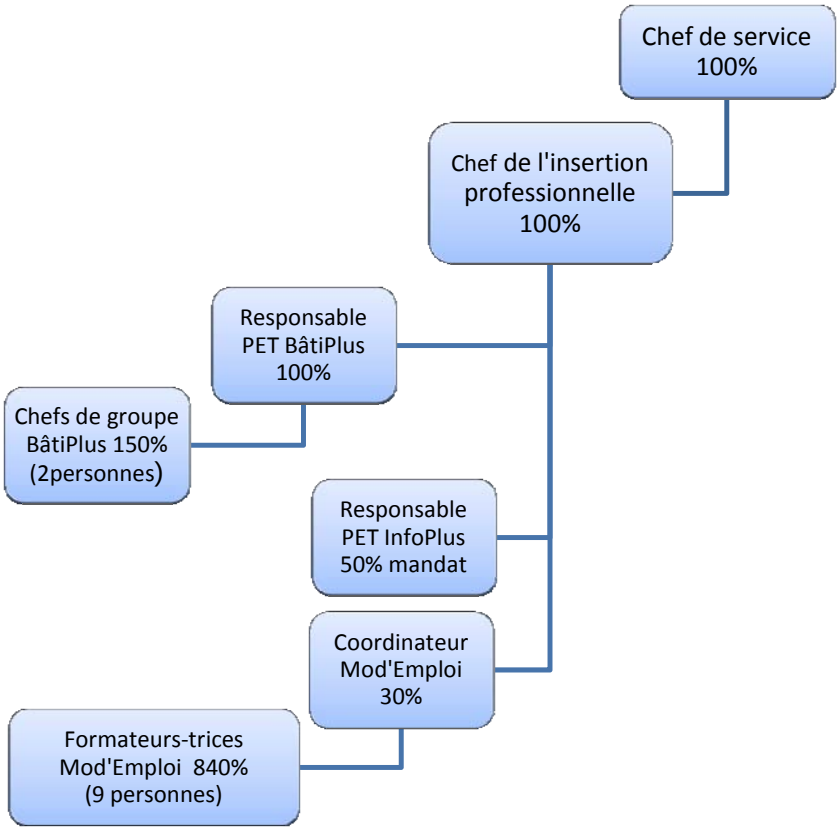

Cette entité est constituée de 15 collaborateurs, occupant 12.7 postes en équivalent plein temps.

6.1.1. BâtiPlus

Engagement de :

- Monsieur Patrick Kapp, chef de groupe à 50%, du 8 février 2010 au 31 juillet 2011,
- Monsieur Stéphane Descuves, chef de groupe ad intérim à 100% du 22 juin 2010 au 31 décembre 2010. Depuis, cette personne est au bénéfice d'un contrat causal, de manière à remplacer une personne en incapacité de travail pour une longue période.

6.1.2. SEMO

Engagements :

- Monsieur Saman Chheu, animateur, sous contrat de durée déterminée, a pu être engagé de manière indéterminée dès le 1er juillet 2010, à 80%,
- Monsieur Ismaël Ghodbane, animateur et coordinateur à 100% dès le 4 octobre 2010,
- Monsieur Mustafa Ongu, animateur à 70%, du 8 mars 2010 au 31 juillet 2010, puis du 1er août 2010 au 31 décembre 2010,
- Madame Fabienne Spichiger, gestionnaire administrative à 50%, au bénéfice d'un contrat de durée déterminée du 14 juin 2010 au 31 décembre 2011.

Départs :

- Madame Alexandra Binggeli, animatrice à 95%, au 31 décembre 2010,
- Madame Anne Liechti, animatrice à 80%, au 30 avril 2010,
- Madame Nadia Maddalena, animatrice à 70%, au 31 juillet 2010,
- Madame Martine Perritaz, animatrice et coordinatrice à 100% au 30 avril 2010.

6.2. Programmes d'emplois temporaires (PET)

6.2.1. PET BâtiPlus

Ce programme, placé sous la responsabilité de notre service, bénéficie de l'appui technique et logistique des sections des Travaux publics et de l'Environnement. Il accueille chaque jour des participants, au bénéfice d'une formation ou d'une expérience pratique dans les secteurs primaires et secondaires du bâtiment, de l'artisanat et de l'industrie. Le programme offre également aux jeunes participants la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle.

Placé sous la conduite directe de deux fonctions d'encadrement à plein temps spécialisées, BâtiPlus fonctionne comme un véritable prestataire autonome, qui mène des chantiers relevant de l'intérêt public. Un soin particulier est voué à respecter le principe de non-concurrence par rapport à l'économie privée.

Le projet BâtiPlus constitue une réponse adéquate en terme de diversification des activités proposées aux demandeurs d'emploi du canton de Neuchâtel. Le but du programme est de diminuer le risque de chômage de longue durée. Nous relevons également que le programme bénéficie de la certification de qualité EduQua depuis le début de l'année 2010.

En 2010, **34 demandeurs d'emploi** ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et **6** participants ont retrouvé un emploi pendant leur placement.

BâtiPlus a notamment réalisé cette année les chantiers suivants :

- Muséum d'histoire naturelle : travaux de rafraîchissement des salles pour la nouvelle exposition,
- Entreprise Edel's, Monruz 36 à Neuchâtel : rhabillage de murs, pose de crépi synthétique et pose de parquets,
- Centre de vie pour écoliers « Le Serpentin » : construction d'un vestiaire pour les enfants,
- Piste VITA du Chanet : réfection complète de la piste,
- Chantier Monruz 34 à Neuchâtel : travaux de coffrage et bétonnage de dalle, percement de murs, démontage de cloisons et de faux-plafonds, crépissage, façonnage de chapes, pose de revêtements de sols et peintures,
- Transformation et rénovation complète des locaux communaux sis rue de la Cassarde 22, destinés à accueillir des associations d'intérêts publics,
- Logistique lors de manifestations publiques.

Activités formatrices : nous appliquons une pédagogie par objectifs en définissant au préalable les moyens mis en place et les résultats escomptés dans le cadre de nos activités formatrices.

- La sécurité au travail
- Peinture : travail pratique
- Langage technique

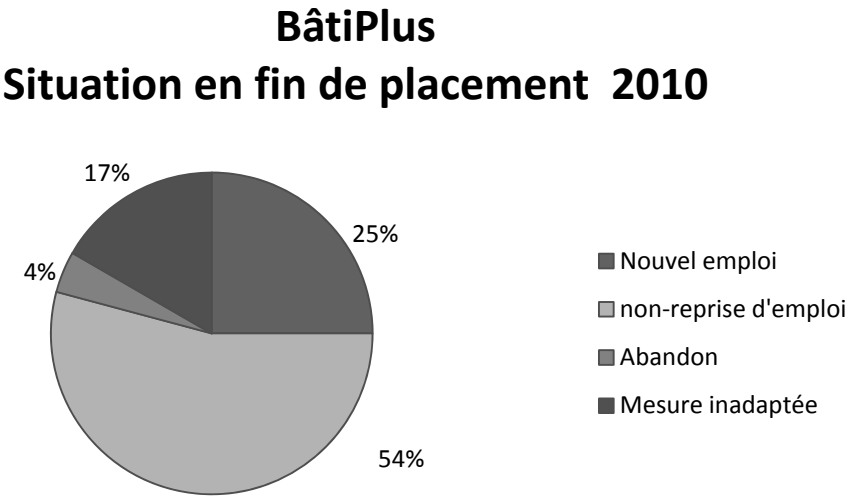

6.2.2. PET InfoPlus

En partenariat avec le Centre électronique de gestion (CEG), InfoPlus constitue une véritable plate-forme de formation et d'expérimentation, notamment en matière de logiciels libres et plus généralement de ce qu'il est convenu d'appeler « les nouvelles technologies de l'information ».

Depuis de nombreuses années, les services de placement éprouvent de grandes difficultés à offrir un emploi temporaire adapté aux jeunes diplômés des métiers de l'informatique d'une part et aux spécialistes expérimentés à la recherche d'un nouvel emploi d'autre part.

Ce nouvel outil d'insertion spécifique entend combler partiellement cette lacune, en offrant des activités réelles, de haut niveau, dans le domaine très complexe des nouvelles technologies de l'information.

Le programme bénéficie notamment de la certification de qualité EduQua depuis le début de l'année 2010.

Ainsi, 8 places de travail permanentes réparties entre **deux ateliers** sont mises à disposition de demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation de base en qualité d'informaticien-ne, médiamaticien-ne ou supérieure (universitaire, HEG, ESNIG, Ecoles d'ingénieurs, brevets et maîtrises fédérales).

- *Atelier « Technologie Java / Open-source »* offre une expérience formative dans le domaine des nouvelles technologies de développement (JAVA, J2EE, XML, Web), au travers d'activités de découvertes, apprentissage et partage de connaissances, ainsi que par la réalisation de tâches concrètes confiées principalement par le CEG.
- *Atelier « Front office »* accueille des techniciens informatiques et propose des activités d'installation, préparation et configuration de postes de travail (Windows XP), ainsi que de support et de dépannage. Les stagiaires sont intégrés à l'équipe du Centre de maintenance du CEG.

En 2010, **18 demandeurs d'emploi** bénéficiant de prestations de l'assurance-chômage fédérale ont été sous convention d'emploi temporaire dans ce programme et **7** participants ont retrouvé un emploi pendant leur placement.

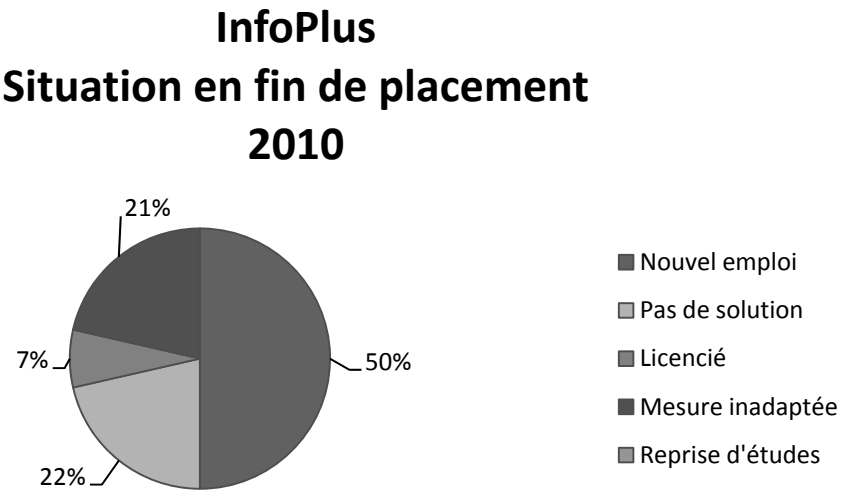

6.3. Semestre de motivation neuchâtelois (SEMO)

Sur mandat du Département de l'économie, nous assurons l'organisation, à l'échelle cantonale, du Semestre de motivation (ci-après : Mod'Emploi). Cette mesure, destinée à favoriser l'accès à la formation ou le retour à l'emploi des jeunes âgés de 15 à 25 ans, est entièrement financée par l'assurance-chômage. Mod'Emploi bénéficie de la certification de qualité EduQua depuis le début 2010.

Mod'Emploi propose un encadrement socioprofessionnel afin de définir et concrétiser un projet d'insertion durable, grâce à différents ateliers thématiques (menuiserie, construction métallique, informatique, création, etc.), des cours de français et de mathématiques ainsi que de techniques de recherche d'une place d'apprentissage. La pratique du sport, les visites culturelles et les activités extérieures complètent cette mesure d'insertion professionnelle.

Mode d'emploi a accueilli cette année des jeunes entre 15 et 23 ans, avec une moyenne d'âge qui se situe à 17.14 ans. La majorité des participants (83%) est âgée de 15 à 18 ans.

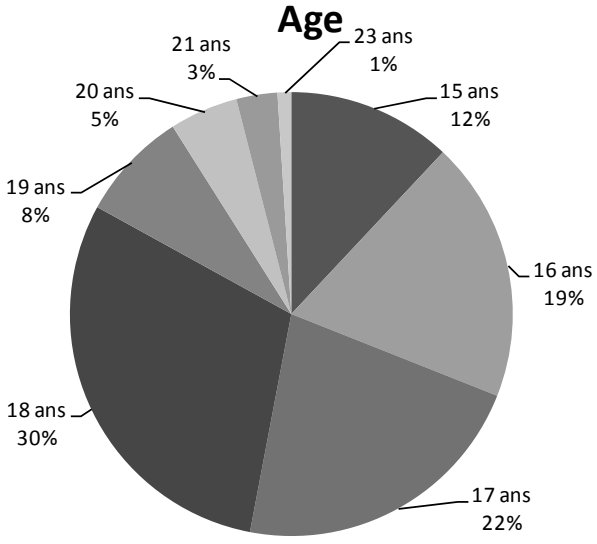

Parmi ces jeunes, il y a 62% de ressortissants suisses et 38% d'étrangers. Le pourcentage de jeunes suisses comprend les personnes autochtones (49%) et les personnes naturalisées (13%). Les personnes originaires du Portugal sont les plus représentées (10%), suivies ensuite des italiens (4%). Les autres pays sont représentés plus faiblement (2%).

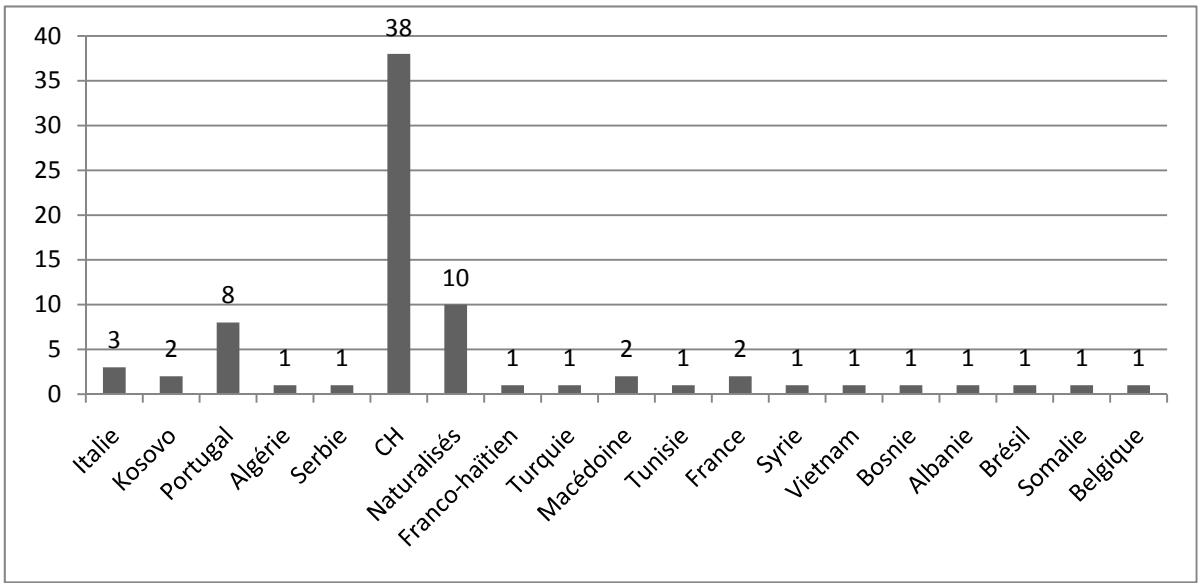

Relevons que 57% des participants ont suivi une scolarité en section préprofessionnelle et 18% proviennent de section terminale, soit les deux sections les moins exigeantes du système scolaire. 12% viennent de moderne, 5% de maturité, 2% d'écoles hors canton, ou de l'étranger, et 5% d'écoles spécialisées ou de raccordement.

Les deux grandes villes du canton représentent 70% des participants à Mod'Emploi, avec 54% pour Neuchâtel et 16% pour La Chaux-de-Fonds. Les districts de Boudry, du Val-de-Travers, du Locle et du Val-de-Ruz sont moins représentés.

Il convient de relever que 14% des jeunes ont effectué une offre transitoire cantonale (10ème, préapprentissage…), 22% ont abandonné un apprentissage, 27% ont été sans activité avant leur entrée à Mod'Emploi, 16% sortent de l'école obligatoire, 18% ont arrêté une école supérieure et 3% étaient en stage ou avaient une activité lucrative.

Mod'Emploi a accueilli cette année 77 jeunes (30 femmes et 47 hommes), 19% bénéficiaient encore de la mesure à la rentrée scolaire 2010. 32% des personnes ont été exclues pour non-respect du règlement ou ont mis un terme à leur convention et finalement 5% se sont trouvées sans solution en août 2010.

Pour les participants qui ont quitté Mod'Emploi avec une solution (soit au total 44% des jeunes), 26% ont entrepris un apprentissage (CFC), 1% ont trouvé un emploi ou un stage, 4% suivront une formation dans le cadre de l'AI, 3% ont trouvé un apprentissage en voie AFP et 3% commenceront une école supérieure.

6.4. Répartition des apprentissages par domaine

Sur 77 jeunes ayant participé à Mod'Emploi durant l'année 2009-2010, 25 ont trouvé une place d'apprentissage pour la rentrée d'août 2010. Voici leur répartition par domaine :

Bâtiment	Intallateur sanitaire	2 personnes
	Menuisier	2 personnes
	Maçon	1 personne
	Total	**5 personnes**
Industrie	Carrossier-peintre	1 personne
	Informaticien	1 personne
	Polygraphe	1 personne
	Opératrice en horlogerie	1 personne
	Total	**4 personnes**
Médico-social	Assistante en pharmacie	2 personnes
	Assistante dentaire	1 personne
	Assistante en soins et santé communautaire	3 personnes
	Total	**6 personnes**
Vente/commerce	Employée de commerce	3 personnes
	Gestionnaire en commerce de détail	10 personnes
	Logisticien	2 personnes
	Total	**15 personnes**
Hôtellerie/restauration	Boulanger-pâtissier	1 personne
	Gestionnaire en intendance	3 personnes
	Total	**4 personnes**
Environnement, nature	Fleuriste	1 personne
	Total	**1 personne**

7. Intégration sociale

7.1. Personnel

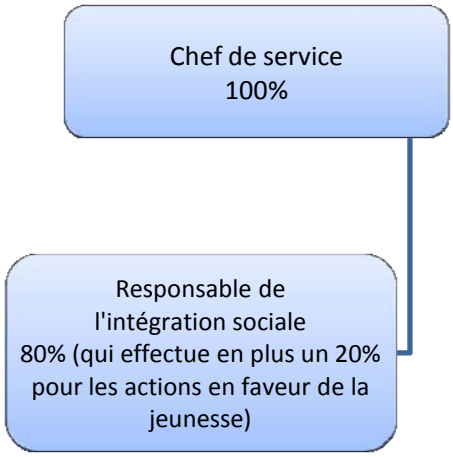

7.2. Bureau d'accueil des nouveaux arrivants

Le bureau d'accueil a organisé une soirée à forte symbolique pour accueillir les personnes qui s'installent en Ville de Neuchâtel. Cette manifestation s'est déroulée en présence du Conseil communal et a rassemblé 190 personnes, en provenance de l'étranger, d'un autre canton ou d'une commune neuchâteloise. Le Conseil communal ayant décidé de porter à neuf mois l'intervalle entre les manifestations, une seule réception a été célébrée en 2010, au mois de septembre, ce qui a permis, à l'issue de la partie officielle de servir l'apéritif à l'extérieur.

Lors de cette soirée, l'accent est porté sur le dialogue, la convivialité mais aussi sur l'information, grâce à l'aimable collaboration de nombreux services de l'Administration. Grâce à leur présence, les associations de quartier peuvent également nouer des liens précieux avec les nouveaux arrivants, nécessaires à faciliter leur intégration dans leur nouvel espace de vie immédiat. Enfin, le Service cantonal de la cohésion multiculturelle, RECIF et Bibliomonde proposent des conseils et informations spécifiques aux personnes venant de l'étranger. Par ailleurs, des bons d'entrée pour les trois musées de la Ville sont distribués pendant la manifestation.

L'organisation de visites guidées de la Ville, dont la réalisation est confiée à Tourisme neuchâtelois, fait partie du concept de l'accueil. Les deux visites organisées en 2010 ont eu lieu par petits groupes et une traduction a été assurée en deux ou trois langues étrangères selon les besoins. Cette action connaît un vif succès, puisqu'une centaine de personnes y ont participé.

Coûts de la soirée d'Accueil des nouveaux arrivants	Septembre Fr.
Frais d'organisation *	1'553.15
Traductions, garderie, spectacle	2'165.00
Visites guidées	520.00
Lettres de bienvenue de l'Autorité (3'150 invitations)	3'006.55
Total	**7'244.70**

* Ce montant englobe tous les frais de repas et d'intendance

Outre l'organisation des soirées d'accueil, le Bureau d'accueil répond aux sollicitations des personnes nouvellement installées en Ville de Neuchâtel : il permet de renseigner et d'orienter le public. Il participe au réseau cantonal des communes ayant mis sur pied un dispositif d'accueil et veille à ce que le Contrôle des habitants puisse distribuer la Charte de la citoyenneté dans de bonnes conditions.

7.3. Formation linguistique

Le Bureau d'accueil a poursuivi sa collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle pour l'organisation de cours de français gratuits. La coordination et la mise sur pied de ces cours est assurée par le CIFOM. Cinq niveaux de cours sont proposés selon le portofolio européen : de A0 à B1 ; le premier niveau s'adresse à des personnes qui n'ont vraiment aucune connaissance de français et ne sont pas familiarisées avec l'alphabet latin, le niveau le plus exigeant permet de se débrouiller dans la vie quotidienne. Une même personne peut suivre en principe deux cours dans le cadre de l'Accueil des Nouveaux Arrivants (ANA). Ensuite elle sera aiguillée vers d'autres offres : les cours plus avancés ne sont pas financés dans ce cadre.

Durant cette année, 15 cours ANA ont eu lieu à Neuchâtel et 166 personnes domiciliées en Ville s'y sont inscrites.

Il convient de relever qu'une attestation est délivrée à toute personne qui a fréquenté au minimum 80% du cours. Un examen permettant une auto-évaluation est aussi proposé.

7.4. Anim'Action

ANIM'ACTION
RENCONTRES DIALOGUE ACTIONS

Améliorer la qualité de vie dans les quartiers grâce à la participation des habitantes et habitants, voilà le défi qu'a lancé la Ville à la population des quartiers de Serrières et de Pierre-à-Bot. Après deux phases de « Rencontres » et de « Dialogue » avec la population, qui se sont déroulées entre 2006 et 2007, la phase « Actions », phase pilote a débuté en septembre 2008 et s'est achevée en août 2010.

La première moitié de l'année 2010 a été marquée par la suite des réalisations dans les quartiers et la fin de la phase pilote. La deuxième moitié a permis d'évaluer le projet, notamment sur la base de l'analyse scientifique et de mettre en place les premiers jalons pour la suite des actions dans les quartiers.

Dans le quartier de Serrières, pas moins de sept animations ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'année : des fêtes, activités culturelles ou conviviales,

intergénérationnelles ou destinées spécialement aux enfants. Le groupe d'habitant-es qui s'investit dans Anim'Action a continué à réfléchir et tester différents moyens de communication pour faire connaître la démarche et inciter d'autres personnes du quartier à participer aux animations mises en place ou à l'élaboration de nouveaux projets. Un site spécifique pour Serrières a été développé avec des applications permettant au groupe de communiquer, d'archiver ses documents et promouvoir les activités tout public.

Dans le quartier de Pierre-à-Bot, le groupe d'habitant-es, plus restreint que celui de Serrières, a développé trois activités de rencontres ponctuelles en collaboration avec différents partenaires. En parallèle, deux projets phares, élaborés durant l'année 2009, ont pu s'initier : Anim'Lecture, - 20 moments de lecture conviviale ont été proposé aux enfants du quartier pendant la belle saison - et le Café-rencontre, proposé mensuellement et ouvert à toute personne intéressée.

Non seulement la population, mais aussi des associations constituées, s'investissent de manière remarquable dans leur quartier autour du projet Anim'Action. Ce dernier est coordonné par le Service de la Jeunesse & de l'Intégration, en collaboration avec le Centre de Loisirs. Cet accompagnement vise à soutenir la participation et l'autogestion des habitantes et habitants.

Dans la deuxième moitié de l'année, la Ville a continué à soutenir les deux quartiers qui ont participé à la phase pilote. Les réunions mensuelles ont été suspendues en raison d'une lassitude et d'un nouveau souffle à trouver. A Serrières, plusieurs fêtes ont été organisées, à Pierre-à-Bot, les deux projets réguliers ont été poursuivis. Parallèlement, un bilan de l'expérience-pilote a été tiré avec les différents partenaires du projet, les habitants des quartiers, bien sûr, l'Institut de sociologie de l'Université, le Comité de pilotage, le Centre de loisirs et les membres de l'Association de soutien. Un rapport à l'intention du Conseil général est en préparation.

Anim'Action a été financé pour sa phase pilote en grande partie par des fonds privés. La participation du Service de la Jeunesse & de l'Intégration se répartit comme suit :

	Pierre-à-Bot Fr.	**Serrières Fr.**	**Total Fr.**
Subvention à l'Association de soutien			10'000.00
Loyers et aménagement de salles	5'501.90	350.00	5'851.90
Total			**15'851.90**

Pour tous renseignements complémentaires : www.neuchatelville.ch/animaction

7.5. Politique des personnes âgées

Le Service a mis en place une coordination entre les diverses institutions qui regroupent les personnes retraitées ou qui sont à leur service afin qu'elles planifient ensemble la traditionnelle réception des personnes franchissant le cap de la retraite.

Cette manière de faire permet au service d'avoir un contact semestriel avec les principales institutions actives dans le domaine du troisième âge. Grâce à ces contacts, le service a pu jouer ainsi le rôle de relais permettant à une campagne lancée au niveau national sur la mobilité piétonne des personnes âgées d'être directement relayée par les différentes institutions en contact avec les personnes âgées.

7.6. SOS Bénévolat

Le projet initié en 2009 a été finalisé : le dispositif mis en place permet de lancer rapidement en cas de situation exceptionnelle (canicule, chaussées gelées,…) un appel auprès de la population afin de trouver des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public cible ponctuellement en difficulté.

L'Etat-major communal de conduite est l'instance qui peut actionner, en cas de nécessité le service SOS bénévolat, et qui décide des missions et de l'aide qu'il s'agira de fournir. L'Association Neuchâteloise de Services Bénévoles recrute et légitime les bénévoles, désigne leurs missions et contrôle leur action. L'association via son réseau social contribuera aussi à repérer les personnes vulnérables ayant besoin d'aide. Il s'agit d'un dispositif activé uniquement lorsque les effets d'une situation exceptionnelle ne peuvent plus être maîtrisés par les moyens usuels à disposition.

7.7. Groupe de coordination des places de sport de quartier

La Ville met à disposition de sa population plus de 30 espaces aménagés en sus des cours d'école en-dehors des horaires scolaires afin que les enfants et les jeunes puissent s'amuser à l'extérieur. La société, dans son ensemble, a en effet pris conscience de l'importance pour la santé des enfants et des jeunes de bouger, d'être à l'extérieur et de jouer avec des pairs.

Un groupe de travail, chapeauté par le Service de la Jeunesse & de l'Intégration s'est donc constitué avec les deux objectifs principaux pour ces places de sport :

- favoriser l'utilisation des espaces, et créer un dialogue social et préventif (dans la majorité des cas, tout se passe bien),
- intervenir de manière concertée lorsque des problèmes surgissent (plaintes, dégâts, tensions entre les parties).

Le Centre de Loisirs fait des passages régulier pendant la belle saison sur les places de sports dans le but de favoriser le dialogue social et la prévention. Cependant, comme divers acteurs communaux interviennent déjà sur ces places, soit pour la réalisation et l'entretien de ces espaces (Service des parcs et promenade et Service des sports pour les installations sportives), soit pour le dialogue dans le cadre de son travail (Police de proximité), il a semblé judicieux de réunir toutes les personnes concernées pour mettre en commun leurs expérience et renforcer la cohérence de leurs actions.

Afin d'asseoir la collaboration et favoriser le lien avec les enfants et les jeunes, le groupe de travail a proposé deux après-midis d'animation autour d'un babyfoot humain, monté au Jeunes-Rives à l'occasion du Mondial de foot (lors de la première semaine des vacances scolaires, correspondant aux deux journées de demi-finales). Cette manifestation a été organisée en coordination avec le Conseil des Jeunes et le Parlement des Jeunes qui ont monté un stand dans le village mondial, leur permettant aussi de tisser des liens avec la jeunesse et proposer ainsi une vitrine publique de leurs actions.

8. Ecoles

8.1. Personnel des Ecoles

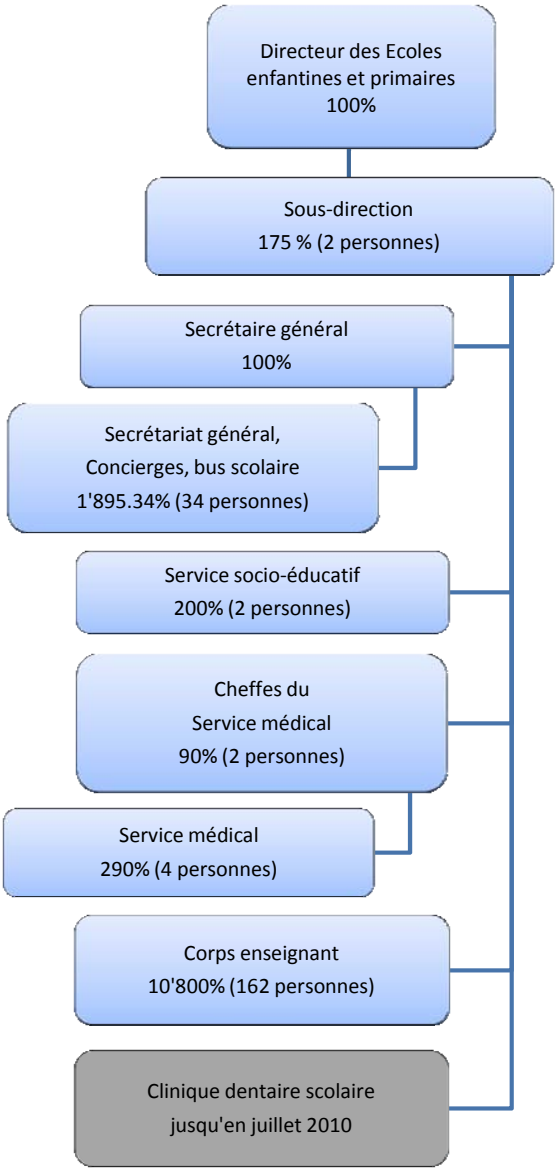

8.2. Organisation de l'école

Comme annoncé en 2010, le rapport de gestion des Ecoles enfantines et primaires continue de faire l'objet d'une publication séparée et il en ira de même pour la prochaine année scolaire qui sera également la dernière sous le « régime » actuel. Depuis 2010, en effet, et sans attendre le feu vert donné officiellement au début 2011 par le Grand Conseil, les communes membres de l'actuelle ESRN travaillent intensément à la mise sur pied des nouvelles structures de l'école obligatoire. Un mandat a été donné à l'IDHEAP pour accompagner cette démarche ambitieuse qui verra la création à la rentrée 2012 d'une école obligatoire régionalisée regroupant près de 7'500 élèves, soit plus du tiers des effectifs scolaires du canton ! Les autorités de l'ESRN prendront position sur un projet de modification du Règlement du syndicat intercommunal ce printemps avant la saisine des Conseils généraux des 15 communes membres probablement dans le courant de l'automne.

8.3. Effectifs et prix coûtants

Les tableaux suivants fournissent un aperçu de l'évolution des effectifs ainsi que du prix coûtant par élève. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer aux rapports de gestion de chaque école.

Effectif global par section selon la provenance des élèves à la rentrée scolaire 2010-2011 et comparaison avec les années précédentes

Section	Ville	Canton	Totaux 2010-2011	Totaux 2009-2010	*Totaux 2008-2009*	*Totaux 2007-2008*
Ecoles enfantines	526	-	526	513	*498*	*518*
Ecoles primaires	1'436	-	1'436	1'455	*1'473*	*1'481*
EEP	**1'962**	**-**	**1'962**	**1'968**	***1'971***	***1'999***
Orientation/TR			698	701	*668*	*720*
Maturité			917	926	*928*	*956*
Moderne			610	589	*606*	*585*
Préprofessionnelle			612	600	*593*	*570*
ESRN			**2'837**	**2'816**	***2'795***	***2'831***

Prix coûtant unitaire basé sur les comptes 2010 (année civile)

Institution	Effectif annuel moyen	Prix coûtant brut Fr.	Recettes Fr.	Prix coûtant net Fr.
EEP	1'962	10'639.82	3'508.56	7'131.27
ESRN	2837,5	14'639.10	4'725.45	9'913.65

Remarque générale : les charges immobilières (frais d'entretien, amortissements, intérêts) sont comptabilisées en dépenses dans les comptes des écoles.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09	**JEUNESSE ET INTEGRATION**				
	Charges	**48,695,506.87**		**48,019,100.00**	**48,292,498.14**
	Revenus		**13,469,289.95**	**-12,671,900.00**	**-13,307,410.46**
	Excédent		**35,226,216.92**	**35,347,200.00**	**34,985,087.68**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**48,695,506.87**	**0.00**	**48,019,100.00**	**48,292,498.14**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	25,170,835.90		24,756,500.00	25,161,840.57
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3,034,197.31		2,888,800.00	2,892,464.68
N33	AMORTISSEMENTS	378,859.50		406,400.00	537,359.90
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	13,157,189.15		12,695,000.00	12,651,500.65
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	3,115,888.83		3,236,600.00	3,044,439.11
N39	IMPUTATIONS INTERNES	3,838,536.18		4,035,800.00	4,004,893.23
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**13,469,289.95**	**-12,671,900.00**	**-13,307,410.46**
N42	REVENUS DES BIENS		981,819.55	-983,100.00	-923,072.55
N43	CONTRIBUTIONS		2,758,364.65	-2,406,600.00	-2,714,142.90
N45	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES		870,425.50	-1,093,000.00	-959,323.85
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		8,101,156.15	-7,378,000.00	-7,911,900.80
N49	IMPUTATIONS INTERNES		757,524.10	-811,200.00	-798,970.36

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09	**JEUNESSE ET INTEGRATION**	**Charges**	**48,695,506.87**		**48,019,100.00**	**48,292,498.14**
		Revenus		**13,469,289.95**	**-12,671,900.00**	**-13,307,410.46**
		Excédent		**35,226,216.92**	**35,347,200.00**	**34,985,087.68**
09.02	SERVICE ADMINISTRATIF	Charges	2,055,395.09		1,700,700.00	1,786,516.86
		Revenus		60,037.80	-54,500.00	-135,497.35
		Excédent		1,995,357.29	1,646,200.00	1,651,019.51
09.03	MESURES D'INSERTION PROF.	Charges	1,123,159.90		991,600.00	999,565.29
		Revenus		1,043,278.55	-919,600.00	-896,120.90
		Excédent		79,881.35	72,000.00	103,444.39
09.04	ACTIONS JEUNESSE	Charges	645,827.08		638,100.00	611,461.66
		Revenus		413.60	-1,000.00	-1,315.80
		Excédent		645,413.48	637,100.00	610,145.86
09.06	CONTRIBUTIONS SCOLAIRES	Charges	13,019,857.04		12,886,300.00	12,907,604.85
		Revenus		1,024,280.20	-853,100.00	-878,882.50
		Excédent		11,995,576.84	12,033,200.00	12,028,722.35
09.09	ACCUEIL ECOLIERS	Charges	2,674,751.00		2,539,500.00	2,580,132.85
		Revenus		1,112,529.45	-994,700.00	-1,019,530.35
		Excédent		1,562,221.55	1,544,800.00	1,560,602.50
09.10	CONTRIBUTIONS AUX CRECHES	Charges	2,854,677.90		2,963,500.00	2,783,365.55
		Revenus		600,242.65	-700,000.00	-636,949.50
		Excédent		2,254,435.25	2,263,500.00	2,146,416.05
09.11	CRECHE DE SERRIERES	Charges	1,049,283.40		1,002,100.00	1,012,745.84
		Revenus		470,942.75	-517,000.00	-473,467.10
		Excédent		578,340.65	485,100.00	539,278.74
09.12	CRECHE DES ACACIAS	Charges	581,270.29		578,000.00	588,839.44
		Revenus		286,274.60	-308,000.00	-298,859.50
		Excédent		294,995.69	270,000.00	289,979.94
09.13	CRECHE DES BERCLES	Charges	1,181,267.34		1,151,100.00	1,131,682.85
		Revenus		593,553.20	-589,100.00	-598,680.00
		Excédent		587,714.14	562,000.00	533,002.85
09.14	CRECHE CENTRE VILLE	Charges	1,388,800.62		1,401,300.00	1,446,974.76
		Revenus		605,895.20	-694,000.00	-634,607.45
		Excédent		782,905.42	707,300.00	812,367.31
09.41	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	Charges	20,875,328.61		21,077,900.00	21,197,475.47
		Revenus		6,931,719.35	-6,294,200.00	-6,958,521.90
		Excédent		13,943,609.26	14,783,700.00	14,238,953.57
09.42	SERVICE MEDICAL	Charges	616,006.75		606,700.00	622,813.81
		Revenus		616,006.75	-606,700.00	-622,813.81
		Excédent			0.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.43 CLINIQUE DENTAIRE					
	Charges	629,881.85		482,300.00	623,318.91
	Revenus		124,115.85	-140,000.00	-152,164.30
	Excédent		505,766.00	342,300.00	471,154.61

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09	**JEUNESSE ET INTEGRATION**				
	Charges	**48,695,506.87**		**48,019,100.00**	**48,292,498.14**
	Revenus		**13,469,289.95**	**-12,671,900.00**	**-13,307,410.46**
	Excédent		**35,226,216.92**	**35,347,200.00**	**34,985,087.68**
09.02	**SERVICE ADMINISTRATIF**				
	Charges	**2,055,395.09**		**1,700,700.00**	**1,786,516.86**
	Revenus		**60,037.80**	**-54,500.00**	**-135,497.35**
	Excédent		**1,995,357.29**	**1,646,200.00**	**1,651,019.51**
09.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,066,509.30**	**0.00**	**1,093,400.00**	**1,163,743.15**
09.02.301.01	TRAITEMENTS	881,625.70		907,200.00	957,154.40
09.02.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	2,993.35
09.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	10,237.00		7,000.00	13,702.50
09.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,585.00		1,900.00	2,470.00
09.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	46,124.25		47,400.00	50,058.65
09.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	18,514.35		20,000.00	21,057.35
09.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,531.10		8,800.00	9,311.35
09.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,621.20		1,700.00	1,657.40
09.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	7,231.75		5,700.00	4,200.45
09.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	85,503.95		89,700.00	100,147.70
09.02.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	0.00
09.02.309.02	FORMATION CONTINUE	4,535.00		3,000.00	990.00
09.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**112,877.69**	**0.00**	**138,900.00**	**128,291.25**
09.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	3,095.87		8,000.00	2,770.20
09.02.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	472.00		1,500.00	436.00
09.02.310.45	INTERNET/INTRANET	0.00		100.00	0.00
09.02.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	247.35		6,000.00	4,490.95
09.02.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,019.45		3,000.00	2,673.85
09.02.314.60	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	2,402.90		4,000.00	2,503.40
09.02.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	775.80		500.00	0.00
09.02.316.01	LOYERS A DES TIERS	74,056.75		74,400.00	75,427.55
09.02.317.01	DEPLACEMENTS	5,233.30		5,000.00	5,794.30
09.02.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS NA	7,244.70		8,000.00	14,956.45
09.02.317.03	FRAIS DE RECEPTIONS	4,171.50		7,000.00	4,096.65
09.02.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		1,000.00	0.00
09.02.318.03	FRAIS DE PORTS	5,185.22		7,000.00	5,999.30
09.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	3,321.65		6,500.00	2,458.70
09.02.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,100.00	2,082.70
09.02.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	501.20		500.00	501.20
09.02.319.01	COTISATIONS	4,150.00		4,300.00	4,100.00
09.02.33	**AMORTISSEMENTS**	**20,654.00**	**0.00**	**62,900.00**	**160,561.00**
09.02.331.01	EQUIPEMENT	12,258.00		58,900.00	62,893.00
09.02.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	4,000.00		4,000.00	0.00
09.02.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	4,396.00		0.00	97,668.00
09.02.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**763,296.40**	**0.00**	**230,000.00**	**211,652.70**
09.02.351.04	ECOLAGES ENS. SPECIALISE	508,870.00		0.00	80,000.00
09.02.352.02	CONTRIB. A D'AUTRES COMMUNES	197,826.40		200,000.00	125,902.70
09.02.352.03	ECOLAGES ELEVES LYCEE ARTIST.	56,600.00		30,000.00	5,750.00
09.02.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**29,800.20**	**0.00**	**100,000.00**	**64,345.65**
09.02.366.08	INTEGRATION SOCIALE	29,800.20		100,000.00	64,345.65

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**62,257.50**	**0.00**	**75,500.00**	**57,923.11**
09.02.390.00	INTERETS PASSIFS	6,964.00		12,400.00	18,443.00
09.02.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	5,423.00		5,700.00	0.00
09.02.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		1,000.00	0.00
09.02.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	225.00		0.00	3,604.80
09.02.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	44.00
09.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	34,609.45		41,400.00	24,073.11
09.02.394.01	ECONOMAT	14,172.90		15,000.00	11,758.20
09.02.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	863.15		0.00	0.00
09.02.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**47,716.80**	**-42,000.00**	**-135,497.35**
09.02.436.19	REMB. FRAIS DE FORMATION		350.00	0.00	0.00
09.02.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-31,936.40
09.02.436.42	CONTRIBUTIONS ACMJ		27,000.00	-27,000.00	-24,000.00
09.02.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		0.00	0.00	-7,607.60
09.02.439.11	AUTRES RECETTES		20,366.80	-15,000.00	-71,953.35
09.02.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**12,321.00**	**-12,500.00**	**0.00**
09.02.461.08	SUBVENTION CANTONALE		12,321.00	-12,500.00	0.00
09.03	**MESURES D'INSERTION PROF.**				
	Charges	**1,123,159.90**		**991,600.00**	**999,565.29**
	Revenus		**1,043,278.55**	**-919,600.00**	**-896,120.90**
	Excédent		**79,881.35**	**72,000.00**	**103,444.39**
09.03.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,104,256.10**	**0.00**	**944,600.00**	**970,281.74**
09.03.301.01	TRAITEMENTS	914,609.85		787,000.00	766,647.75
09.03.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	10,881.00		0.00	32,643.00
09.03.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	17,704.50		13,200.00	18,253.20
09.03.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	47,851.15		41,200.00	40,109.41
09.03.303.02	CONTRIBUTION ALFA	19,207.20		17,300.00	16,865.08
09.03.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	9,146.40		7,900.00	7,666.17
09.03.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,738.00		1,500.00	1,387.75
09.03.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,339.30		1,200.00	916.38
09.03.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	240.00		0.00	200.00
09.03.307.01	CAISSE DE PENSIONS	81,538.70		75,300.00	85,593.00
09.03.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**18,903.80**	**0.00**	**32,000.00**	**29,283.55**
09.03.310.09	FOURNITURES BATIPLUS	18,263.20		30,000.00	25,564.15
09.03.317.01	DEPLACEMENTS	600.60		2,000.00	3,303.40
09.03.317.21	REPRESENTATIONS	40.00		0.00	416.00
09.03.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**15,000.00**	**0.00**
09.03.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		15,000.00	0.00
09.03.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**64,683.65**	**-41,200.00**	**-75,527.85**
09.03.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		8,570.00	0.00	-9,365.70
09.03.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		25,924.20	0.00	-18,611.50
09.03.436.41	REMB. SALAIRE PAR AI		16,637.10	-41,200.00	-47,550.65
09.03.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		13,552.35	0.00	0.00
09.03.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**978,594.90**	**-878,400.00**	**-820,593.05**
09.03.460.12	SUBVENTION FEDERALE BATIPLUS		184,854.40	-136,600.00	-111,106.20
09.03.460.13	SUBVENTION FEDERALE PO SEMO		793,740.50	-741,800.00	-709,486.85
09.04	**ACTIONS JEUNESSE**				
	Charges	**645,827.08**		**638,100.00**	**611,461.66**
	Revenus		**413.60**	**-1,000.00**	**-1,315.80**
	Excédent		**645,413.48**	**637,100.00**	**610,145.86**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.04.33	**AMORTISSEMENTS**	**50.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
09.04.331.41	PERTES SUR PRETS D'ETUDES	50.00		0.00	0.00
09.04.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**645,363.48**	**0.00**	**637,100.00**	**610,145.86**
09.04.365.06	CONSEIL DES JEUNES NEUCHATEL	22,152.45		24,000.00	6,326.35
09.04.365.11	PARLEMENT DES JEUNES N'TEL	29,920.53		30,000.00	23,389.91
09.04.365.35	UNIVERSITE POPULAIRE	4,500.00		4,500.00	4,500.00
09.04.365.36	MAISON DE CHAMPREVEYRES	9,900.00		9,900.00	9,900.00
09.04.365.39	NEUCHATEL JUNIOR COLLEGE	50,000.00		50,000.00	50,000.00
09.04.365.40	NOCTAMBUS	5,328.10		6,700.00	6,281.50
09.04.365.50	ESD, CONTRIB. DE RESIDENCE	50,000.00		50,000.00	50,000.00
09.04.365.71	CENTRE DE LOISIRS	411,871.40		400,000.00	413,024.10
09.04.365.72	CITE AL'FEN SA	30,000.00		30,000.00	15,000.00
09.04.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	2,410.00		6,000.00	2,320.00
09.04.366.45	BOURSES, FRAIS DEPLACEMENTS	29,281.00		26,000.00	29,404.00
09.04.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**413.60**	**0.00**	**1,000.00**	**1,315.80**
09.04.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	413.60		0.00	846.40
09.04.394.01	ECONOMAT	0.00		1,000.00	469.40
09.04.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**413.60**	**-1,000.00**	**-1,315.80**
09.04.439.11	AUTRES RECETTES		413.60	-1,000.00	-1,315.80
09.06	**CONTRIBUTIONS SCOLAIRES**				
	Charges	**13,019,857.04**		**12,886,300.00**	**12,907,604.85**
	Revenus		**1,024,280.20**	**-853,100.00**	**-878,882.50**
	Excédent		**11,995,576.84**	**12,033,200.00**	**12,028,722.35**
09.06.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**253,774.29**	**0.00**	**98,000.00**	**102,373.85**
09.06.314.39	ENT. DES COLLEGES SECONDAIRES	57,856.70		59,000.00	40,864.65
09.06.317.91	COURSE DESOR	2,000.00		2,000.00	2,000.00
09.06.318.39	CHARGES COURANTES	193,917.59		37,000.00	33,286.30
09.06.318.40	CONCIERGERIE ARC	0.00		0.00	26,222.90
09.06.33	**AMORTISSEMENTS**	**350,800.00**	**0.00**	**333,700.00**	**305,431.00**
09.06.330.01	AMORT. EQUIPEMENT	0.00		0.00	15,675.00
09.06.331.01	AMORT. EQUIPEMENTS	299,136.00		296,200.00	252,240.00
09.06.331.02	AMORT. IMMEUBLES	37,516.00		37,500.00	37,516.00
09.06.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	14,148.00		0.00	0.00
09.06.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**11,979,940.00**	**0.00**	**12,000,000.00**	**12,026,430.00**
09.06.352.04	PARTICIPATION AUX CHARGES ESRN	11,979,940.00		12,000,000.00	12,026,430.00
09.06.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**435,342.75**	**0.00**	**454,600.00**	**473,370.00**
09.06.390.00	INTERETS PASSIFS	182,613.00		188,900.00	206,970.00
09.06.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	1,019.75		0.00	0.00
09.06.391.08	PRESTATIONS SIS	360.00		600.00	0.00
09.06.392.09	LOYERS DE JEUNESSE & INT.09	251,350.00		265,100.00	266,400.00
09.06.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**857,786.80**	**-853,100.00**	**-799,880.45**
09.06.427.39	LOYERS ESRN		857,786.80	-853,100.00	-799,430.45
09.06.427.40	LOYERS ARC		0.00	0.00	-450.00
09.06.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**166,493.40**	**0.00**	**-79,002.05**
09.06.436.25	REGUL. COMPTES EXERC.PREC.ESRN		166,493.40	0.00	-79,002.05

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.09	**ACCUEIL ECOLIERS**				
	Charges	**2,674,751.00**		**2,539,500.00**	**2,580,132.85**
	Revenus		**1,112,529.45**	**-994,700.00**	**-1,019,530.35**
	Excédent		**1,562,221.55**	**1,544,800.00**	**1,560,602.50**
09.09.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**2,183,571.70**	**0.00**	**2,107,300.00**	**2,102,452.25**
09.09.301.01	TRAITEMENTS	1,804,581.95		1,748,100.00	1,710,240.65
09.09.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	25,503.20		22,200.00	27,150.30
09.09.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	94,405.20		91,400.00	89,439.65
09.09.303.02	CONTRIBUTION ALFA	37,894.25		38,500.00	37,610.35
09.09.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	18,046.45		17,500.00	17,094.80
09.09.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	3,427.30		3,300.00	3,095.95
09.09.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	13,404.55		15,400.00	8,809.45
09.09.307.01	CAISSE DE PENSIONS	169,176.00		166,900.00	205,889.90
09.09.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		1,000.00	0.00
09.09.309.02	FORMATION CONTINUE	17,132.80		3,000.00	3,121.20
09.09.31	**BIENS, SERVICES ET MARCHANDISE**	**468,483.00**	**0.00**	**412,400.00**	**456,709.85**
09.09.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,572.40		1,000.00	2,548.35
09.09.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	24,133.45		25,000.00	18,493.30
09.09.311.11	ACHAT MATERIEL EDUCATIF	9,641.70		8,000.00	7,095.55
09.09.312.01	CHAUFFAGE	10,061.95		8,000.00	11,892.20
09.09.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	4,761.30		3,500.00	5,921.15
09.09.312.21	EAU	946.05		800.00	1,321.65
09.09.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	11,168.90		8,000.00	11,751.05
09.09.313.13	ALIMENTATION	261,629.80		220,000.00	252,199.20
09.09.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	5,604.15		5,000.00	0.00
09.09.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	1,053.85		1,500.00	2,160.95
09.09.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	3,810.55		900.00	8,183.60
09.09.316.01	LOYERS A DES TIERS	102,640.00		100,000.00	104,260.00
09.09.316.06	LEASING VEHICULES	12,576.00		9,500.00	10,866.95
09.09.317.01	DEPLACEMENTS	2,446.20		3,000.00	3,013.20
09.09.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		500.00	0.00
09.09.318.03	FRAIS DE PORTS	6,216.45		3,700.00	6,155.70
09.09.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	3,189.00		3,500.00	3,200.15
09.09.318.05	TAXE DE CHEQUES POSTAUX	2,524.90		2,400.00	2,586.55
09.09.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		500.00	416.95
09.09.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	893.45		900.00	893.45
09.09.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	1,215.55		2,100.00	0.00
09.09.319.01	COTISATIONS	80.00		100.00	80.00
09.09.319.51	AUTRES FRAIS	1,817.35		4,000.00	3,169.90
09.09.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	500.00		500.00	500.00
09.09.33	**AMORTISSEMENTS**	**4,488.25**	**0.00**	**0.00**	**2,371.45**
09.09.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	4,488.25		0.00	2,371.45
09.09.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**18,208.05**	**0.00**	**19,800.00**	**18,599.30**
09.09.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	884.00		0.00	10.00
09.09.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	1,108.90		2,500.00	2,633.80
09.09.392.06	LOYERS DE URBANISME	14,800.00		14,800.00	14,800.00
09.09.394.01	ECONOMAT	1,081.90		2,500.00	1,155.50
09.09.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	333.25		0.00	0.00
09.09.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**920.15**	**0.00**	**-891.50**
09.09.421.03	INT. MORATOIRES + FRAIS RAPPEL		920.15	0.00	-891.50

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.09.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**751,098.65**	**-643,700.00**	**-664,910.70**
09.09.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		704,716.65	-620,000.00	-623,903.75
09.09.434.07	PREST. REPAS A DES TIERS		24,360.95	-20,000.00	-23,245.60
09.09.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-190.90
09.09.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		8,666.30	0.00	0.00
09.09.436.19	REMB. FRAIS DE FORMATION		1,980.00	0.00	0.00
09.09.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		3,439.60	0.00	-3,618.75
09.09.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		7,399.75	0.00	0.00
09.09.439.11	AUTRES RECETTES		535.40	-3,700.00	-13,951.70
09.09.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**360,510.65**	**-351,000.00**	**-353,728.15**
09.09.460.02	SUBVENTION FEDERALE		8,723.35	-15,000.00	-26,250.00
09.09.461.01	SUBVENTION CANTONALE		351,787.30	-336,000.00	-327,478.15
09.10	**CONTRIBUTIONS AUX CRECHES**				
	Charges	**2,854,677.90**		**2,963,500.00**	**2,783,365.55**
	Revenus		**600,242.65**	**-700,000.00**	**-636,949.50**
	Excédent		**2,254,435.25**	**2,263,500.00**	**2,146,416.05**
09.10.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**413,952.75**	**0.00**	**465,000.00**	**413,417.95**
09.10.352.01	APE ADMINISTRES A L'EXT.	413,952.75		465,000.00	413,417.95
09.10.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**2,440,725.15**	**0.00**	**2,498,500.00**	**2,369,947.60**
09.10.365.01	AVANCES APE EXTERNES	600,242.65		700,000.00	633,958.00
09.10.365.46	ATELIERS PRIVES - LOYERS	16,000.00		16,000.00	16,000.00
09.10.365.61	LE P'TIT SIOUX	32,420.00		32,500.00	32,420.00
09.10.366.01	APE ADMINISTRES NE	1,792,062.50		1,750,000.00	1,687,569.60
09.10.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-2,991.50**
09.10.436.26	REGUL.COMPTES EXERC. PREC. APE		0.00	0.00	-2,991.50
09.10.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**600,242.65**	**-700,000.00**	**-633,958.00**
09.10.452.04	PART COMMUNES EXTERNES APE		600,242.65	-700,000.00	-633,958.00
09.11	**CRECHE DE SERRIERES**				
	Charges	**1,049,283.40**		**1,002,100.00**	**1,012,745.84**
	Revenus		**470,942.75**	**-517,000.00**	**-473,467.10**
	Excédent		**578,340.65**	**485,100.00**	**539,278.74**
09.11.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**844,485.70**	**0.00**	**806,000.00**	**822,153.20**
09.11.301.01	TRAITEMENTS	709,517.95		671,300.00	681,248.30
09.11.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,480.00		5,200.00	4,785.00
09.11.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,800.00		1,800.00	1,800.00
09.11.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	36,419.36		35,100.00	35,256.21
09.11.303.02	CONTRIBUTION ALFA	14,619.95		14,800.00	14,815.47
09.11.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	6,962.17		6,700.00	6,740.66
09.11.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,337.07		1,300.00	1,233.87
09.11.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	5,163.60		5,500.00	3,648.05
09.11.307.01	CAISSE DE PENSIONS	62,280.60		60,800.00	71,964.10
09.11.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	305.30
09.11.309.02	FORMATION CONTINUE	2,905.00		3,000.00	356.24

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**189,226.35**	**0.00**	**179,700.00**	**176,561.55**
09.11.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	502.10		600.00	164.35
09.11.310.16	MATERIEL EDUCATIF	2,039.90		4,000.00	3,811.95
09.11.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	5,195.35		3,500.00	5,659.45
09.11.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,453.65		4,000.00	3,165.40
09.11.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	3,959.10		4,000.00	2,639.55
09.11.313.13	ALIMENTATION	81,351.95		70,000.00	68,542.55
09.11.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	3,780.50		1,000.00	3,341.40
09.11.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	218.60		1,000.00	920.40
09.11.316.01	LOYERS A DES TIERS	77,640.00		76,200.00	76,810.00
09.11.317.01	DEPLACEMENTS	953.90		300.00	695.00
09.11.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		100.00	0.00
09.11.318.03	FRAIS DE PORTS	8.80		100.00	13.70
09.11.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,168.50		2,100.00	1,062.40
09.11.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,900.00	2,807.40
09.11.318.36	PRIME ASSURANCES CHOSES	193.20		200.00	193.20
09.11.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	8,480.05		7,000.00	5,878.55
09.11.319.51	AUTRES FRAIS	1,110.75		2,500.00	686.25
09.11.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	170.00		200.00	170.00
09.11.33	**AMORTISSEMENTS**	**940.25**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
09.11.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	940.25		0.00	0.00
09.11.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**14,631.10**	**0.00**	**16,400.00**	**14,031.09**
09.11.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	12,067.15		15,000.00	11,221.25
09.11.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	2,599.34
09.11.394.01	ECONOMAT	259.40		400.00	210.50
09.11.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,304.55		0.00	0.00
09.11.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**283,063.80**	**-305,000.00**	**-282,290.90**
09.11.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		272,785.70	-305,000.00	-282,290.90
09.11.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		131.50	0.00	0.00
09.11.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		10,146.60	0.00	0.00
09.11.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**58,016.65**	**-92,000.00**	**-80,405.70**
09.11.452.04	PART COMMUNES EXTERNES APE		58,016.65	-92,000.00	-80,405.70
09.11.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**129,862.30**	**-120,000.00**	**-110,770.50**
09.11.461.01	SUBVENTION CANTONALE		129,862.30	-120,000.00	-110,770.50
09.12	**CRECHE DES ACACIAS**				
	Charges	**581,270.29**		**578,000.00**	**588,839.44**
	Revenus		**286,274.60**	**-308,000.00**	**-298,859.50**
	Excédent		**294,995.69**	**270,000.00**	**289,979.94**
09.12.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**508,116.14**	**0.00**	**507,300.00**	**517,362.50**
09.12.301.01	TRAITEMENTS	422,781.35		412,600.00	423,044.60
09.12.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,829.50		4,200.00	5,600.75
09.12.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,600.00		3,600.00	3,455.00
09.12.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	22,114.54		21,600.00	22,132.50
09.12.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,876.89		9,100.00	9,306.25
09.12.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,227.03		4,100.00	4,230.30
09.12.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	803.33		800.00	765.55
09.12.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,711.25		3,300.00	2,068.20
09.12.307.01	CAISSE DE PENSIONS	36,925.25		36,300.00	43,674.00
09.12.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		700.00	305.35
09.12.309.02	FORMATION CONTINUE	-753.00		11,000.00	2,780.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.12.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**50,489.85**	**0.00**	**49,100.00**	**47,633.40**
09.12.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	225.45		400.00	50.20
09.12.310.16	MATERIEL EDUCATIF	2,454.15		2,000.00	1,114.30
09.12.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	3,097.55		4,000.00	2,388.30
09.12.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	1,151.20		1,300.00	1,010.35
09.12.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	2,364.90		2,000.00	2,027.65
09.12.313.13	ALIMENTATION	34,107.60		28,500.00	33,246.00
09.12.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	902.70		500.00	52.75
09.12.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	0.00		500.00	102.00
09.12.316.01	LOYERS A DES TIERS	150.00		400.00	560.00
09.12.317.01	DEPLACEMENTS	276.60		1,000.00	86.20
09.12.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		400.00	0.00
09.12.318.03	FRAIS DE PORTS	37.00		100.00	0.00
09.12.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,291.40		1,300.00	1,259.70
09.12.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,100.00	2,084.75
09.12.318.36	PRIME ASSURANCES CHOSES	101.45		100.00	101.45
09.12.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	3,257.00		3,400.00	2,783.25
09.12.319.51	AUTRES FRAIS	974.85		1,000.00	668.50
09.12.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	98.00		100.00	98.00
09.12.33	**AMORTISSEMENTS**	**77.30**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
09.12.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	77.30		0.00	0.00
09.12.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**22,587.00**	**0.00**	**21,600.00**	**23,843.54**
09.12.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		100.00	90.00
09.12.392.06	LOYERS DE URBANISME	20,000.00		20,000.00	20,115.80
09.12.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	3,572.74
09.12.394.01	ECONOMAT	598.85		500.00	65.00
09.12.395.05	TAXE ENLEV. DECHET	988.15		0.00	0.00
09.12.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**185,608.95**	**-198,000.00**	**-190,553.55**
09.12.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		152,409.45	-198,000.00	-171,365.70
09.12.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		1,195.50	0.00	-164.40
09.12.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		25,768.20	0.00	-2,727.35
09.12.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		6,235.80	0.00	-16,296.10
09.12.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**24,739.95**	**-29,000.00**	**-25,662.55**
09.12.452.04	PART COMMUNES EXTERNES APE		24,739.95	-29,000.00	-25,662.55
09.12.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**75,925.70**	**-81,000.00**	**-82,643.40**
09.12.461.01	SUBVENTION CANTONALE		75,925.70	-81,000.00	-82,643.40
09.13	**CRECHE DES BERCLES**				
	Charges	**1,181,267.34**		**1,151,100.00**	**1,131,682.85**
	Revenus		**593,553.20**	**-589,100.00**	**-598,680.00**
	Excédent		**587,714.14**	**562,000.00**	**533,002.85**
09.13.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,011,328.00**	**0.00**	**979,700.00**	**968,362.25**
09.13.301.01	TRAITEMENTS	851,110.90		818,000.00	802,621.20
09.13.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	2,740.50		2,100.00	2,088.00
09.13.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,920.00		1,900.00	1,920.00
09.13.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	43,511.55		42,800.00	39,806.60
09.13.303.02	CONTRIBUTION ALFA	17,468.00		18,000.00	16,738.45
09.13.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	8,316.80		8,200.00	7,608.30
09.13.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,605.50		1,800.00	1,399.70
09.13.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	5,033.25		5,200.00	3,680.85
09.13.307.01	CAISSE DE PENSIONS	70,630.70		69,400.00	83,943.85
09.13.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	305.30
09.13.309.02	FORMATION CONTINUE	8,990.80		11,800.00	8,250.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.13.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**113,960.09**	**0.00**	**116,800.00**	**106,929.05**
09.13.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	373.00		700.00	460.90
09.13.310.16	MATERIEL EDUCATIF	5,882.80		4,000.00	4,077.00
09.13.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	10,041.90		10,000.00	11,418.60
09.13.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	6,910.55		7,000.00	8,586.55
09.13.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	4,719.10		4,500.00	5,029.35
09.13.313.13	ALIMENTATION	66,507.35		65,000.00	59,549.10
09.13.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	1,690.55		2,000.00	1,830.20
09.13.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	1,422.50		1,500.00	818.75
09.13.316.01	LOYERS A DES TIERS	0.00		700.00	0.00
09.13.317.01	DEPLACEMENTS	1,317.40		2,400.00	1,353.50
09.13.317.21	REPRESENTATIONS	239.50		1,000.00	225.80
09.13.318.03	FRAIS DE PORTS	73.05		100.00	99.00
09.13.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,267.40		1,500.00	1,444.70
09.13.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		3,800.00	3,794.30
09.13.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	241.55		300.00	241.55
09.13.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	9,003.74		8,000.00	6,233.25
09.13.319.51	AUTRES FRAIS	4,057.70		4,000.00	1,554.50
09.13.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	212.00		300.00	212.00
09.13.33	**AMORTISSEMENTS**	**450.70**	**0.00**	**0.00**	**614.55**
09.13.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	450.70		0.00	614.55
09.13.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**55,528.55**	**0.00**	**54,600.00**	**55,777.00**
09.13.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		100.00	90.00
09.13.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	65.00		0.00	0.00
09.13.391.08	PRESTATIONS SIS	180.00		0.00	0.00
09.13.392.06	LOYERS DE URBANISME	52,400.00		52,400.00	52,400.00
09.13.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	2,630.00
09.13.394.01	ECONOMAT	120.40		1,100.00	657.00
09.13.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,763.15		0.00	0.00
09.13.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**424,173.60**	**-379,000.00**	**-408,384.45**
09.13.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		379,688.15	-379,000.00	-372,532.55
09.13.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		706.95	0.00	0.00
09.13.436.19	REMB. FRAIS DE FORMATION		990.00	0.00	0.00
09.13.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		19,965.75	0.00	-28,078.05
09.13.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		22,822.75	0.00	-7,773.85
09.13.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**34,467.50**	**-70,000.00**	**-63,513.80**
09.13.452.04	PART COMMUNES EXTERNES APE		34,467.50	-70,000.00	-63,513.80
09.13.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**134,912.10**	**-140,100.00**	**-126,781.75**
09.13.461.01	SUBVENTION CANTONALE		134,912.10	-140,100.00	-126,781.75
09.14	**CRECHE CENTRE VILLE**				
	Charges	**1,388,800.62**		**1,401,300.00**	**1,446,974.76**
	Revenus		**605,895.20**	**-694,000.00**	**-634,607.45**
	Excédent		**782,905.42**	**707,300.00**	**812,367.31**
09.14.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,209,045.50**	**0.00**	**1,229,500.00**	**1,248,035.80**
09.14.301.01	TRAITEMENTS	1,009,380.45		1,019,800.00	1,030,309.85
09.14.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	14,660.95		9,700.00	12,006.90
09.14.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	52,060.20		53,300.00	52,946.30
09.14.303.02	CONTRIBUTION ALFA	20,896.10		22,400.00	22,273.45
09.14.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	9,952.60		10,200.00	10,121.00
09.14.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,916.35		2,000.00	1,863.60
09.14.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	6,875.30		7,500.00	4,998.10
09.14.307.01	CAISSE DE PENSIONS	85,971.90		92,100.00	104,211.30
09.14.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	305.30
09.14.309.02	FORMATION CONTINUE	7,331.65		12,000.00	9,000.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.14.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**115,889.92**	**0.00**	**111,000.00**	**133,803.52**
09.14.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	405.95		1,100.00	511.90
09.14.310.16	MATERIEL EDUCATIF	5,949.55		5,500.00	5,920.90
09.14.311.01	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL	6,556.35		5,000.00	4,187.60
09.14.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	4,465.75		3,900.00	3,990.15
09.14.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	2,537.35		3,300.00	3,098.45
09.14.313.13	ALIMENTATION	68,787.97		65,000.00	87,076.20
09.14.314.40	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	1,506.90		1,500.00	3,183.30
09.14.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MATERIEL	4,037.40		2,000.00	3,038.17
09.14.316.01	LOYERS A DES TIERS	220.00		1,000.00	80.00
09.14.317.01	DEPLACEMENTS	1,372.70		1,500.00	1,174.30
09.14.318.03	FRAIS DE PORTS	29.90		100.00	188.90
09.14.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,871.95		2,000.00	1,950.80
09.14.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,500.00	2,495.45
09.14.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	265.65		300.00	265.65
09.14.319.42	ARTICLES D'HYGIENE	12,939.70		11,000.00	12,226.45
09.14.319.51	AUTRES FRAIS	4,701.80		5,000.00	4,174.30
09.14.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	241.00		300.00	241.00
09.14.33	**AMORTISSEMENTS**	**32.50**	**0.00**	**0.00**	**5,881.70**
09.14.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	32.50		0.00	5,881.70
09.14.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**63,832.70**	**0.00**	**60,800.00**	**59,253.74**
09.14.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		200.00	90.00
09.14.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	66.00
09.14.392.06	LOYERS DE URBANISME	56,800.00		56,800.00	56,800.00
09.14.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,461.65		2,800.00	1,029.34
09.14.394.01	ECONOMAT	2,032.90		1,000.00	1,268.40
09.14.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	2,538.15		0.00	0.00
09.14.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**340,743.85**	**-366,000.00**	**-344,603.05**
09.14.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		321,279.15	-366,000.00	-319,624.10
09.14.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		2,466.15	0.00	-787.80
09.14.436.19	REMB. FRAIS DE FORMATION		255.00	0.00	0.00
09.14.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,359.65	0.00	-10,555.65
09.14.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		14,383.90	0.00	-13,635.50
09.14.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**105,025.25**	**-167,000.00**	**-123,915.70**
09.14.452.04	PART COMMUNES EXTERNES APE		105,025.25	-167,000.00	-123,915.70
09.14.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**160,126.10**	**-161,000.00**	**-166,088.70**
09.14.461.01	SUBVENTION CANTONALE		160,126.10	-161,000.00	-166,088.70
09.41	**ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES**				
	Charges	**20,875,328.61**		**21,077,900.00**	**21,197,475.47**
	Revenus		**6,931,719.35**	**-6,294,200.00**	**-6,958,521.90**
	Excédent		**13,943,609.26**	**14,783,700.00**	**14,238,953.57**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.41.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**16,252,946.36**	**0.00**	**16,243,700.00**	**16,345,991.93**
09.41.300.04	JETONS DE PRESENCE	17,550.00		4,000.00	5,850.00
09.41.301.01	TRAITEMENTS PERSONNEL ADMIN.	680,021.60		679,700.00	683,138.90
09.41.301.02	TRAITEMENTS CONCIERGES & AIDES	1,173,989.90		1,174,100.00	1,176,368.05
09.41.301.06	TRAITEMENTS PR LAVAGE LINGES	5,163.50		6,900.00	6,204.00
09.41.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	34,295.35		0.00	369.60
09.41.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	39,452.15		47,200.00	45,907.00
09.41.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	8,234.00		8,200.00	8,334.00
09.41.302.01	TRAITEM. DIRECTEUR ET ENSEIGN.	11,305,434.85		11,315,000.00	11,494,337.05
09.41.302.07	TRAITEM.PR REMPLAC.SERV.MILIT.	8,310.15		11,000.00	5,431.90
09.41.302.08	TRAITEM.PR REMPLAC. CORPS ENS.	51,330.20		60,000.00	54,272.45
09.41.302.11	ALLOC. COMPL. ENSEIGNANTS	133,282.40		120,000.00	127,502.45
09.41.302.12	TRAITEM. DEVOIRS SURVEILLES	129,300.00		130,000.00	125,295.00
09.41.302.21	PRIMES DE FIDELITE	40,000.00		50,000.00	46,067.50
09.41.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	699,298.52		702,700.00	709,475.68
09.41.303.02	CONTRIBUTION ALFA	280,701.74		295,500.00	298,332.21
09.41.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	133,248.00		134,300.00	135,185.36
09.41.304.01	CONTRIB.EMPLOYEUR C.PENS. ETAT	0.00		995,700.00	995,298.45
09.41.304.11	CONTRIB.EMPLOYEUR C.REMPLACEM.	112,788.60		115,500.00	126,341.55
09.41.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	25,310.05		27,800.00	24,331.13
09.41.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	14,121.50		118,900.00	10,248.60
09.41.305.03	COTIS. APG ENSEIGNANTS	7,883.85		8,000.00	5,528.00
09.41.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	18.00		100.00	0.00
09.41.307.01	CAISSE DE PENSIONS	1,317,444.90		200,100.00	227,148.70
09.41.309.01	OFFRES D'EMPLOI	3,377.00		1,000.00	0.00
09.41.309.03	INDEMN. COURS DE PERFECTIONN.	4,930.00		3,000.00	1,100.00
09.41.309.06	INDEMNITES SERVICE DE PIQUET	27,460.10		35,000.00	33,924.35
09.41.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**1,558,233.52**	**0.00**	**1,613,900.00**	**1,594,205.65**
09.41.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	1,994.57		7,000.00	7,892.86
09.41.310.03	INSERTIONS	1,324.30		3,500.00	914.30
09.41.310.30	FOURN.SCOL.GRATUITES PR ELEVES	14,454.50		15,000.00	5,895.50
09.41.310.31	MATERIEL DIVERS PR L'ENSEIGN.	73,738.45		70,000.00	71,925.60
09.41.310.32	MATERIEL TRAVAUX MANUELS	33,123.60		35,000.00	33,906.35
09.41.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	4,067.60		4,000.00	4,124.00
09.41.310.34	TRAVAUX A L'AIGUILLE	11,135.10		10,000.00	10,881.05
09.41.310.35	ENSEIGNEM. PAR IMAGE ET SON	4,718.10		4,000.00	1,562.60
09.41.310.39	EDUCATION PHYSIQUE	30,746.80		40,000.00	40,659.00
09.41.310.41	CHANT, EDUCATION MUSICALE	463.30		2,000.00	188.65
09.41.311.01	ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT	92,256.50		90,000.00	82,550.80
09.41.312.01	CHAUFFAGE	437,501.90		450,000.00	476,421.80
09.41.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	142,878.55		145,000.00	149,255.65
09.41.312.21	EAU	46,083.75		35,000.00	41,955.15
09.41.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	76,396.20		95,000.00	86,609.10
09.41.314.21	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	85,560.25		85,000.00	73,612.55
09.41.315.01	ENTRET.MOBILIER,MACHINES,INST.	23,098.10		25,000.00	25,378.29
09.41.315.07	BUS SCOLAIRE	10,043.95		5,800.00	6,916.15
09.41.316.01	LOYERS A DES TIERS	177,560.60		180,000.00	169,328.10
09.41.316.08	FRAIS FINANCIERS CONTRACTING	17,633.50		17,700.00	17,633.50
09.41.317.01	DEPLACEMENTS	8,704.60		9,000.00	8,121.85
09.41.317.02	RECEPTIONS	8,494.60		11,000.00	11,106.65
09.41.317.21	REPRESENTATIONS	1,387.90		2,000.00	579.90
09.41.317.93	CAMPS ET JOURNEES DE SPORT	100,289.25		100,000.00	101,080.70
09.41.318.02	MANDATS ET ETUDES	6,305.80		6,000.00	4,456.00
09.41.318.03	FRAIS DE PORTS	7,414.95		5,000.00	7,014.20
09.41.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	11,091.55		15,600.00	15,116.10
09.41.318.05	TAXES DE CHEQUES POSTAUX	189.95		200.00	212.80
09.41.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	4,551.50		20,100.00	19,811.85
09.41.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	5,274.95		5,300.00	5,274.95
09.41.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	749.75		1,200.00	0.00
09.41.318.92	CONFERENCES, RECITALS, THEATRE	21,611.00		25,000.00	26,243.00
09.41.318.93	TRANSPORTS D'ELEVES	27,321.00		30,000.00	24,599.00
09.41.319.51	AUTRES FRAIS	15,428.80		15,000.00	13,447.70
09.41.319.91	ASSURANCE ACCIDENTS DES ELEVES	4,450.00		4,500.00	4,450.00
09.41.319.92	FETE JEUNESSE,JOUTES SPORTIVES	50,188.30		45,000.00	45,079.95

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.41.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**7,800.00**	**61,566.50**
09.41.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		100.00	0.00
09.41.331.01	EQUIPEMENT	0.00		7,700.00	7,696.00
09.41.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	53,870.50
09.41.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**3,064,148.73**	**0.00**	**3,212,500.00**	**3,195,711.39**
09.41.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		1,900.00	2,196.00
09.41.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	22.75		500.00	55.75
09.41.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	2,000.30		0.00	847.20
09.41.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	96,907.70		86,300.00	87,145.15
09.41.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	2,379.10		0.00	0.00
09.41.391.07	PRESTATIONS DE POLICE	200.00		0.00	0.00
09.41.391.08	PREST. DE POLICE DU FEU	2,380.00		1,900.00	0.00
09.41.392.06	LOYERS DE URBANISME	2,529,447.25		2,708,800.00	2,724,168.55
09.41.392.10	LOYER AFFAIRES CULTURELLES	1,190.00		1,500.00	0.00
09.41.392.13	LOYERS DE SPORTS	55,000.00		55,000.00	54,288.15
09.41.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	25,638.33		25,900.00	15,192.68
09.41.394.01	ECONOMAT	85,871.70		38,000.00	34,535.65
09.41.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	337.50		0.00	0.00
09.41.399.09	DIVERS DE JEUNESSE & INT. 09	262,774.10		292,700.00	277,282.26
09.41.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**123,112.60**	**-130,000.00**	**-122,300.60**
09.41.427.00	LOYERS DE URBANISME		20,073.60	-20,000.00	-20,073.60
09.41.427.02	LOYERS CONCIERGES		50,220.00	-50,000.00	-50,220.00
09.41.427.03	LOC. DE SALLES ET D'INSTALL.		52,819.00	-60,000.00	-52,007.00
09.41.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**290,681.75**	**-216,700.00**	**-295,044.15**
09.41.433.01	CONTRIBUTIONS DES PARENTS		0.00	-500.00	-5,684.00
09.41.433.04	PARTICIP.PARENTS COURS LOISIRS		20,100.00	-22,000.00	-22,220.00
09.41.433.12	PARTIC. PARENTS DEVOIRS SURV.		21,910.00	-24,000.00	-23,760.00
09.41.435.07	VENTE DE MATERIEL USAGE		100.00	-500.00	-100.00
09.41.436.00	REMB. TIERS		-30.00	0.00	-15.00
09.41.436.01	REMB. FRAIS DE TELEPHONE		0.00	-100.00	-39.65
09.41.436.03	REMBOURSEMENT DE DEGATS		0.00	-1,000.00	-1,044.00
09.41.436.04	REMBOURSEMENT CAMPS		23,094.05	-35,000.00	-31,818.75
09.41.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		74,442.40	-50,000.00	-84,558.40
09.41.436.10	REMB.FRAIS FETE DE LA JEUNESSE		16,559.75	-12,000.00	-16,697.35
09.41.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		5,725.85	-5,000.00	-6,924.60
09.41.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-13,748.30
09.41.436.14	REMB. TRAITEMENTS ESRN		63,051.95	-62,000.00	-64,779.80
09.41.436.22	REMB. CHARGES PAR LOCATAIRES		838.70	-600.00	-1,442.90
09.41.436.28	PART. ELEVES POUR SPECTACLES		3,240.00	-4,000.00	-3,960.00
09.41.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		65,331.40	0.00	-18,251.40
09.41.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		-3,682.35	0.00	0.00
09.41.45	**DEDOMMAG. DE COLLECTIVITES**	**0.00**	**47,933.50**	**-35,000.00**	**-31,868.10**
09.41.452.11	CONTRIBUTIONS AUTRES COMMUNES		47,933.50	-35,000.00	-31,868.10
09.41.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**5,975,241.50**	**-5,394,000.00**	**-5,987,620.95**
09.41.461.01	SUBVENTION CANTONALE		5,528,807.05	-4,980,000.00	-5,592,198.50
09.41.461.85	SUBVENTION POUR LOCATIONS		28,470.25	-29,000.00	-28,529.05
09.41.461.94	SUBVENTIONS CAISSES PENSIONS		417,964.20	-385,000.00	-366,893.40
09.41.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**494,750.00**	**-518,500.00**	**-521,688.10**
09.41.490.09	PREST. A JEUNESSE & INTEGR.		342,250.00	-356,000.00	-359,200.00
09.41.490.13	PREST. A SPORTS		152,500.00	-162,500.00	-162,488.10
09.42	**SERVICE MEDICAL**				
	Charges	**616,006.75**		**606,700.00**	**622,813.81**
	Revenus		**616,006.75**	**-606,700.00**	**-622,813.81**
	Excédent			**0.00**	**0.00**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.42.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**519,507.70**	**0.00**	**505,100.00**	**524,622.15**
09.42.301.01	TRAITEMENTS	415,625.35		401,600.00	411,392.05
09.42.301.02	TRAITEMENTS CONCIERGES & AIDES	13,885.90		13,200.00	13,655.05
09.42.301.06	TRAITEMENTS PR LAVAGE LINGES	98.10		100.00	93.10
09.42.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,792.00		4,200.00	3,704.00
09.42.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,610.00		2,600.00	2,610.00
09.42.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	22,278.00		21,700.00	22,132.25
09.42.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,942.40		9,100.00	9,307.20
09.42.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,257.95		4,100.00	4,230.30
09.42.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	809.40		800.00	765.75
09.42.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,784.35		3,300.00	2,430.75
09.42.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		100.00	0.00
09.42.307.01	CAISSE DE PENSIONS	42,919.25		41,800.00	53,601.70
09.42.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
09.42.309.03	INDEMNITES COURS PERFECTIONN.	505.00		2,000.00	700.00
09.42.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**26,242.60**	**0.00**	**30,800.00**	**25,906.75**
09.42.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	266.30		1,300.00	634.00
09.42.310.03	INSERTIONS	0.00		300.00	0.00
09.42.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUE PROF.	349.00		500.00	321.00
09.42.311.01	ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT	218.45		1,000.00	0.00
09.42.312.01	CHAUFFAGE	2,294.00		2,500.00	2,124.00
09.42.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	1,548.60		2,000.00	1,345.90
09.42.312.21	EAU	418.05		500.00	272.30
09.42.313.91	POLICLINIQUE, EXPLOITATION	11,085.60		10,000.00	12,582.70
09.42.316.01	LOYERS A DES TIERS	720.00		1,000.00	936.00
09.42.317.01	DEPLACEMENTS	5,192.55		6,000.00	3,701.75
09.42.317.02	RECEPTIONS	277.70		300.00	0.00
09.42.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		300.00	214.70
09.42.318.03	FRAIS DE PORTS	866.05		1,500.00	911.00
09.42.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	389.75		1,000.00	462.15
09.42.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		600.00	581.65
09.42.319.01	COTISATIONS	2,230.00		1,500.00	1,527.00
09.42.319.51	AUTRES FRAIS	386.55		500.00	292.60
09.42.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**70,256.45**	**0.00**	**70,800.00**	**72,284.91**
09.42.392.09	LOYERS DE JEUNESSE & INT. 09	60,700.00		60,700.00	62,100.00
09.42.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	8,324.80		8,600.00	9,222.91
09.42.394.01	ECONOMAT	1,231.65		1,500.00	962.00
09.42.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**79,570.75**	**-74,000.00**	**-81,857.25**
09.42.434.91	INDEMNITES POUR VACCINATIONS		15,000.00	-10,000.00	-17,000.00
09.42.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		9,915.40	-5,000.00	-5,450.00
09.42.436.14	REMB. DE TRAITEMENTS ETAT		42,535.35	-43,000.00	-44,127.25
09.42.436.15	REMB. PRESTATIONS PESEUX		12,120.00	-16,000.00	-15,280.00
09.42.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**273,661.90**	**-240,000.00**	**-263,674.30**
09.42.462.02	PART AUX FRAIS SERVICE MEDICAL		273,661.90	-240,000.00	-263,674.30
09.42.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**262,774.10**	**-292,700.00**	**-277,282.26**
09.42.490.09	PREST. JEUNESSE ET INTEGRAT.		262,774.10	-292,700.00	-277,282.26
09.43	**CLINIQUE DENTAIRE**				
	Charges	**629,881.85**		**482,300.00**	**623,318.91**
	Revenus		**124,115.85**	**-140,000.00**	**-152,164.30**
	Excédent		**505,766.00**	**342,300.00**	**471,154.61**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
09.43.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**471,069.40**	**0.00**	**339,900.00**	**498,835.60**
09.43.301.01	TRAITEMENTS	404,067.70		279,100.00	405,696.75
09.43.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	761.60		900.00	1,305.60
09.43.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,900.00		3,700.00	5,319.00
09.43.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	18,224.70		14,600.00	21,284.25
09.43.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,315.00		6,100.00	8,950.05
09.43.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,844.65		2,400.00	3,463.00
09.43.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	540.35		500.00	626.20
09.43.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,851.80		2,500.00	2,644.55
09.43.307.01	CAISSE DE PENSIONS	30,563.60		28,600.00	49,546.20
09.43.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
09.43.309.03	INDEMN. COURS DE PERFECTIONN.	0.00		1,000.00	0.00
09.43.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**126,116.20**	**0.00**	**106,200.00**	**90,766.26**
09.43.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	177.50		1,000.00	99.05
09.43.310.03	INSERTIONS	0.00		300.00	0.00
09.43.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	55.00		100.00	25.00
09.43.311.01	ACHAT MOBILIER ET EQUIPEMENT	0.00		1,000.00	169.00
09.43.312.01	CHAUFFAGE	11,228.80		12,000.00	8,307.30
09.43.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	618.95		1,500.00	1,469.20
09.43.312.21	EAU	400.00		1,500.00	1,613.75
09.43.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	0.00		100.00	0.00
09.43.313.91	POLICLINIQUE, EXPLOITATION	8,544.65		35,000.00	24,852.71
09.43.314.21	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	0.00		6,000.00	0.00
09.43.315.01	ENTRET.MOBILIER,MACHINES,INST.	0.00		12,000.00	977.40
09.43.316.01	LOYERS A DES TIERS	85,050.00		0.00	15,485.35
09.43.317.01	DEPLACEMENTS	26.70		300.00	0.00
09.43.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		300.00	0.00
09.43.318.02	MANDATS ET ETUDES	18,947.05		30,000.00	35,227.50
09.43.318.03	FRAIS DE PORTS	433.00		2,000.00	469.50
09.43.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	434.55		800.00	280.20
09.43.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		800.00	713.00
09.43.318.93	TRANSPORTS D'ELEVES	0.00		1,000.00	600.00
09.43.319.01	COTISATIONS	200.00		200.00	200.00
09.43.319.51	AUTRES FRAIS	0.00		300.00	277.30
09.43.33	**AMORTISSEMENTS**	**1,366.50**	**0.00**	**2,000.00**	**933.70**
09.43.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,366.50		2,000.00	933.70
09.43.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**0.00**	**0.00**	**1,000.00**	**0.00**
09.43.366.91	EXONERATIONS	0.00		1,000.00	0.00
09.43.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**31,329.75**	**0.00**	**33,200.00**	**32,783.35**
09.43.392.09	LOYERS DE JEUNESSE & INT. 09	30,200.00		30,200.00	30,700.00
09.43.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		1,000.00	1,355.60
09.43.394.01	ECONOMAT	129.75		2,000.00	727.75
09.43.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**124,115.85**	**-140,000.00**	**-152,164.30**
09.43.434.93	PARTICIPATION DES PARENTS		49,345.55	-112,000.00	-102,062.25
09.43.434.96	PARTIC. AUX FRAIS DE DEPISTAGE		27,520.30	-28,000.00	-27,550.10
09.43.436.10	LOYER REFACTURE (DENTISTES)		47,250.00	0.00	0.00
09.43.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-22,551.95

Culture

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	16'504'812.12	16’121’200.00	-383'612.12
Produits	1'728'171.67	1’710’100.00	+18'071.67
Total	**14'776'640.45**	**14’411’100.00**	**-365'540.45**

Des amortissements complémentaires à hauteur de 188'146 francs ont été comptabilisés. Ces amortissements concernent notamment des investissements au Temple-du-Bas (acquisition d’un piano de concert), à l’ancienne brasserie Muller, au Théâtre de la Poudrière, au Musée d’ethnographie et dans des locaux loués à des tiers pour les archives de nos musées. De plus, compte tenu du résultat positif des comptes de la Ville, le prélèvement budgété de 50'000 francs à la réserve pour achats d’objets de collection n’a pas été effectué et ladite réserve a été alimentée par un montant de 100'000 francs. Enfin, des crédits complémentaires ont été accordés pour une somme de l’ordre de 20’000 francs, notamment pour soutenir l’organisation d’un concert et d’une réception à l’occasion du 10ème anniversaire du NIFFF. Compte tenu de ces éléments et grâce à des recettes supérieures aux prévisions, le résultat est conforme au budget malgré des variations importantes notamment dans les dépenses de chauffage des bâtiments et des loyers encaissés.

2. Personnel – Départs / Arrivées

- Arrivée le 1er janvier 2010 de M. Bernard Knodel / MEN – conservateur adjoint
- Arrivée le 1er avril de Mme Maya Bauer / Millénaire – Assistante en communication
- Arrivée le 1er mai de Mme Patricia Rousseau / MEN – Collaboratrice scientifique
- Départ le 31 mai de Mme Sophie Wüthrich / Direction de la Culture – Secrétaire
- Arrivée le 1er juin de Mme Jenny Manes / Direction de la Culture – Secrétaire
- Arrivée le 1er juillet de M. Nandou Soro / MAHN – Surveillant
- Arrivée le 1er juillet de M. Vincent Delfosse / MHN – Documentaliste
- Arrivée le 26 juillet de M. Matthias Borer / MHN – Entomologiste
- Départ le 31 juillet de M. Vincent Delfosse / MHN – Documentaliste
- Départ le 31 juillet de Mme Françoise Borioli / MEN – Réceptionniste Caissière
- Arrivée le 1er août de Mme Chantal Bellon Racine / MEN – Secrétaire
- Départ le 31 août de M. Nandou Soro / MAHN – Surveillant
- Départ le 15 décembre de M. Matthias Borer / MHN – Entomologiste

Service administratif

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'864'479.60	1'723'800.00	-140'679.60
Produits	627'522.50	580'000.00	+47'522.50
Total	**1'236'957.10**	**1'143'800.00**	**-93'157.10**

La Section de la culture, outre le Service administratif dont la tâche essentielle consiste à attribuer les subventions accordées par la Ville dans le domaine culturel et d'entendre les personnes représentant les différents milieux culturels, comprend également l'Atelier des musées, le Temple du Bas (Salle de musique), la menuiserie des Affaires culturelles, le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'ethnographie, les Cultes et depuis 2009 le Bureau du Millénaire.

Le théâtre du Passage, dirigé par un syndicat intercommunal, la Bibliothèque publique et universitaire, qui relève d'une fondation, et la Bibliothèque Pestalozzi, gérée par une association, ne font pas partie de la Section de la culture, et produisent leur propre rapport de gestion. Nous suivons néanmoins de près leurs activités et sommes représentés dans leurs organes de direction puisque ces trois institutions sont fortement subventionnées par la Ville de Neuchâtel. A la demande de la sous-commission financière, nous ajoutons dans ce rapport quelques lignes concernant la gestion de ces institutions.

2. Organigramme

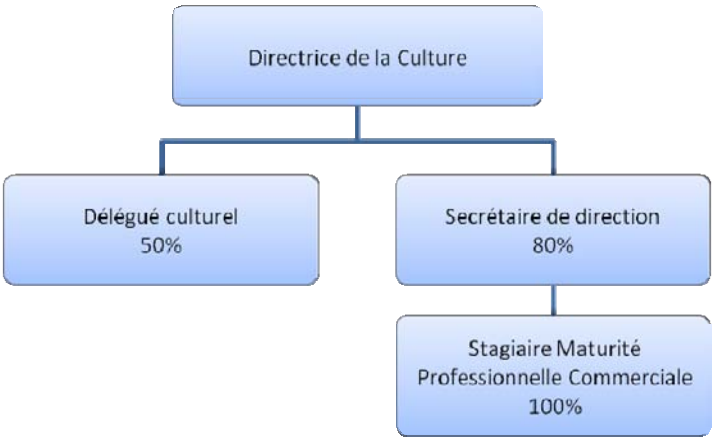

La secrétaire de direction figure à 80% dans l'organigramme et sa rémunération est imputée au budget de la Chancellerie, comme les autres secrétaires de direction.

3. Personnel

Nous avons procédé à l'engagement le 1er juin 2010 d'une secrétaire de direction à 80% Mme Jenny Manes qui a succédé à une personne engagée sur la base d'un contrat à durée limitée.

Nous avons procédé à l'engagement en août 2010 de M. Fahim Habib, stagiaire en maturité professionnelle commerciale, afin de seconder le secrétariat de direction. Ce stagiaire a succédé à M. Simon Frei qui a achevé avec succès son stage et obtenu sa maturité professionnelle. M. Habib n'a pas souhaité poursuivre sa formation pratique au sein de notre secrétariat au-delà d'une période de deux mois. Pour le remplacer, nous avons engagé Mme Melissa Monnier qui a commencé son stage le 11 octobre 2010 et le terminera à fin juillet 2011.

Les charges de personnel comprennent les traitements du délégué culturel (à 50%) et de la stagiaire (à 100%).

4. Représentations

La Direction de la culture a représenté la Ville en 2009 au sein des associations, commissions, fondations et sociétés suivantes :

- Comité de direction du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (présidence)
- Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (présidence)
- Conseil d'administration de la Société anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel
- Commission cantonale consultative de la culture
- Commission régionale Sports, Culture et Loisirs de la COMUL
- Commission de la Culture du Réseau des trois villes (présidence)
- Fondation pour l'Archivage et la conservation du patrimoine photographique suisse
- Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel
- Fondation La Tène
- Conseil de la Fondation de l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel
- Conseil d'administration et commission de placement de prevoyance.ne
- Conseil consultatif du Centre Dürrenmatt
- Conseil de la Fondation Arc en Scène
- Conseil de la Fondation du Club 44
- Centre suisse de cartographie de la faune
- Conseil de création du Théâtre Populaire Romand (par le délégué culturel)
- Association de la Fête de la musique (par le délégué culturel)
- Comité de l'Association de Coordination de la Case à chocs (par le délégué culturel)

- Comité de l'Association de la Maison du Concert (par le délégué culturel)
- Conférence des villes suisses en matière culturelle (par le délégué culturel)
- Fondation du Centre culturel neuchâtelois
- Fondation romande pour la Chanson et les Musiques actuelles (par le délégué culturel)
- Commission romande de diffusion des spectacles (par le délégué culturel)
- Commission de répartition sans visionnement de la Corodis (par le délégué culturel)
- Association du Prix Farel (par le délégué culturel).

5. Subventions

Les subventions extraordinaires suivantes ont été versées en 2010 (rubrique comptable 10.01.365.99) :

Thème	Motif	Bénéficiaires	Montant
Danse	Ebauches chorégraphiques	Compagnie Objets-Fax	5'000.-
	Création d'une chorégraphie	Association Tamara Gvozdenovic	5'000.-
	La vie, c'est show	Pro-Création David Haeberli	4'000.-
	Portraits de chorégraphes suisses	Christophe Cardinaux	1'000.-
	La flamme de l'être	Tape'nads Danse	5'000.-
	Fête de la danse	Reso - Réseau Danse Suisse	4'000.-
	Création de Sirius	Cie des Mondes Transversaux	3'000.-
		Total Danse	**27'000.-**
Divers	Cafés de l'Europe	Maison de l'Europe transjurassienne	4'000.-
	Activités 2010	Société Dante Alighieri	2'000.-
	Activités 2010	Centre culturel roumain	500.-
	Symposium dans le cadre du NIFFF	Association Imaging the Future	5'000.-
	Bourse de Bénares	Olive Lopez	6'000.-
	Création de vêtements et défilé de mode	Chloé Jeannet	2'000.-
		Total Divers	**19'500.-**
Arts plastiques	Exposition annuelle	Amis de la peinture	1'500.-
	Installation de "processions croisées	Catherine Gfeller	5'000.-
	Exposition d'art contemporain	Collectif Effusio	3'000.-
		Total Arts plastiques	**9'500.-**

Thème (suite)	Motif	Bénéficiaires	Montant
Littérature	Cafés littéraires	Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens	1'200.-
	Les lundis des mots	Association des Amis des lundis	2'500.-
	Ecrire dans l'arc jurassien	Associations des écrivains	1'000.-
	Publication d'une revue littéraire	Association Nomades	2'000.-
		Total Littérature	**6'700.-**
Musique	Création de Faust de Gounod	Association Lyrica	5'000.-
	Enregistrement d'un CD	La Bande à Mani	1'500.-
	Enregistrement d'un CD	Olivia Pedroli	3'000.-
	OtherJazz Festival	Association OtherJazz Festival	2'000.-
	Saison 2009-2010	Association Les Grands Interprètes	8'000.-
	Le jour étoilé	Association Oratorio	3'000.-
	Othon de Grandson	Société Chorale Neuchâtel	4'000.-
	Passion selon St. Matthieu	Association in illo tempore	3'000.-
	Saison 2009-2010	Carpe Dièse Trio	2'500.-
	Concerts 2010	Ensemble vocal	1'000.-
	Saison 2009-2010	Mardis du jazz	6'000.-
	Saison 2010 et festival	Les Chambristes	5'000.-
	Parade pour les 25 ans	L'Avant-Scène Opéra	2'000.-
	Chants sacrés orientaux	Chœur Yaroslavl	1'500.-
	Concerts 2010	Chœur Cantabile	3'000.-
	Concerts 2010	La Sestina	2'000.-
	Buskers Festival	Association Buskers Festival	3'150.-
	Concours régional d'exécution musicale	Fondation suisse de la musique pour la jeunesse	2'000.-
	Festival de rock	Association Festival Horizon	2'500.-
	Concerts 2010	Les Chemins de traverse	5'000.-
	Enregistrement d'un CD	L'Autre-Urban Sound Prod.	1'000.-
	Animations musicale sur les Jeunes Rives	Association Kioskart	5'000.-
	Saison du Queen Kong Club	Boris Kouglopff et les filles du calvaire	5'000.-
	Enregistrement d'un CD	Bambeat Trio – N. Bamberger	1'500.-
	Festival rock B4 X-mas	Association Eternel.ch	1'000.-
	Tournée internationale	Jonathan Dumani	3'000.-
	Festival Chopin, Schumann et Reinecke	Association Opus 111	10'000.-
	Enregistrement d'un CD	Nicolas Marthe	1'500.-
	Concert-performance	Florence Chitacumbi	2'000.-

Thème (suite)	Motif	Bénéficiaires	Montant
	Concert	Ensemble Pierre Favre	2'000.-
	Opéras de G. Menotti	Association RR	5'000.-
	Enregistrement d'un CD	Gillianne Lehmann	1'500.-
	Enregistrement d'un CD	Mystical Soldier	1'500.-
	Les dix ans de Festineuch	Association Festiconcept	3'000.-
	Saison de Culture nomade	Agence Plateau libre	5'000.-
	Deadly rock n'roll festival	Alain Perret-Gentil	1'000.-
	Symphonie héroïque de Beethoven	Ensemble symphonique neuchâtelois	2'000.-
	Festival de la Superette	Association de la Superette	1'650.-
	Joie et douleur J. Desprez	Ensemble Flores harmonici	1'000.-
		Total Musique	**118'800.-**
Théâtre	Stop the tempo	Collectif Douche froide	5'000.-
	Saison 2009-2010	Ligue d'improvisation	2'000.-
	La Liste des dernières choses	Le Collectif Anonyme	5'000.-
	Théâtre ambulant Chopalovitch	Compagnie Jehanne04unLtd	500.-
	« 4 » de Philippe Minyana	Compagnie "12 heures"	5'000.-
	Bernard de Clairvaux	Les Tréteaux du Monde	5'000.-
	Un dimanche à 13 heures	Théâtre Entr'acte	2'000.-
	Saison 2009-2010	Théâtre Tumulte	15'000.-
	Eileen Shakespeare	Compagnie Xua-Xua	5'000.-
	Salto et Mortale	Théâtre Frenesi	5'000.-
	La Bombe	Compagnie Volte-Face	500.-
	Et les enfants d'abord	Compagnie Sugar Cane	3'000.-
		Total Théâtre	**53’000.-**
Cinéma	Festival Courgemétrages	Association Jeudemain	3'000.-
	Festival de l'image sous-marine	Festisub	1'500.-
	Festival de films africains	Agence culturelle africaine	1'000.-
		Total Cinéma	**5'500.-**
Total			**240’000.-**

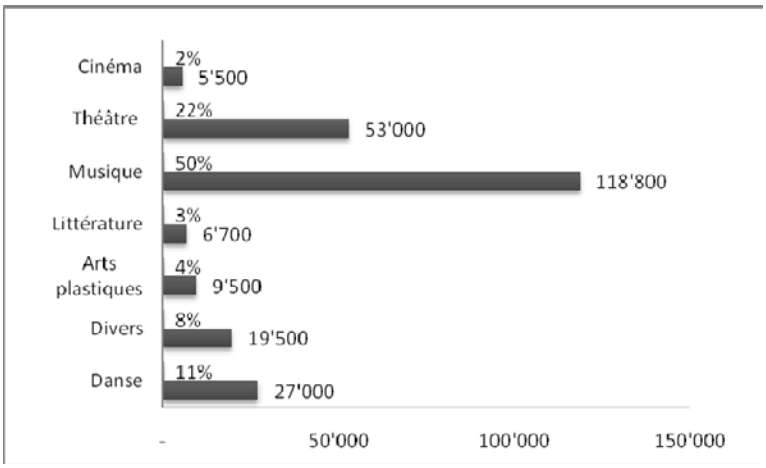

La méthode du saupoudrage prévaut toujours dans notre façon de répartir l'enveloppe des subventions extraordinaires. Nous allons toutefois réexaminer cette façon de faire dans le cadre du rapport sur la politique culturelle de la Ville que nous préparons suite à l'acceptation d'une motion du groupe PopVertsSol votée en 2009 par le Conseil général. Les domaines de la musique et, dans une moindre mesure, du théâtre continuent d'absorber une part prépondérante des subventions extraordinaires. La somme de 240'000 francs prévue au budget a été entièrement distribuée. Elle n'a pas suffi à satisfaire toutes les demandes qui nous sont parvenues et nous avons refusé notre soutien à bon nombre de projets faute de moyens.

En ce qui concerne les subventions régulières, nous avons maintenu en 2010 la réduction linéaire de 5% introduite en 2005 sur la majeure partie des subventions inscrites au budget du service administratif. Suite à une décision du Conseil d'Etat prise en accord avec les villes, nous avons reversé pour la première fois non plus 20% mais 40% du produit de la taxe sur les spectacles prélevée à l'entrée des cinémas de Neuchâtel dans le Fonds cantonal pour l'encouragement de la culture cinématographique. Nous avons par ailleurs augmenté de 5% la subvention en faveur du Centre culture neuchâtelois, qui n'avait pas été indexée au renchérissement depuis plus de 15 ans. La subvention en faveur de la Fête de la musique a elle aussi été revue à la hausse pour atteindre 10'000 frs (+3'000 frs).

Les Directions de la culture et de l'Urbanisme sont parvenues à conclure un accord extra-judiciaire à l'amiable avec l'Association de la Maison du Concert qui a conduit le Conseil communal à revenir sur sa décision de résilier les baux de l'ancien théâtre de la ville et du Bistrot du Concert. Une convention a été signée par laquelle la Ville s'engage à augmenter son soutien à la Maison du Concert et celle-ci à admettre dans son comité quatre nouvelles personnes : un représentant de la danse, un représentant du théâtre indépendant, un représentant du théâtre institutionnel ainsi qu'un représentant de la Ville en la personne du délégué culturel. Ce comité a tenu sa première séance à mi-janvier 2011.

Le produit de la taxe sur les spectacles (compte10.01.406.02) est plus élevé que ces trois dernières années et nettement supérieur au budget en raison essentiellement du succès rencontré par Festineuch. Les organisateurs de ce festival ont versé à ce titre plus de 117'000 francs dans les caisses de la Ville et le Cirque Knie quelque 35'000 francs ! Le produit de la taxe sur les spectacles provenant des cinémas est lui aussi supérieur aux prévisions budgétaires et aux comptes 2009 en raison d'un bon 1er trimestre et à des films à succès comme Avatar. Le produit de la taxe encaissée au Théâtre du Passage et reversé intégralement au SITRN est en hausse par rapport à 2009 mais demeure en deçà de ce qui figurait au budget. L'absence d'un spectacle grand public en fin d'année se fait toujours sentir.

6. Acquisition d’objets de collection

Les conservateurs de nos musées ont acquis des objets de collection pour un montant de 49'254 francs. Compte tenu de la situation financière favorable dans laquelle se trouvait la Ville à la fin de l’année, le Conseil communal a non seulement renoncé à prélever ce montant dans la réserve prévue à cet effet mais a décidé d’alimenter ladite réserve d’un montant de 100'000 francs. Cette opération explique la dégradation des comptes du service par rapport au budget.

7. Fonds pour l’aide à la création artistique

Le Fonds pour l’aide à la création artistique a été sollicité à hauteur de 15'000 francs pour décorer l’esplanade Léopold Robert. Cette subvention, ainsi que d’autres soutiens, ont permis au Musée d’art de d’histoire de devenir officiellement propriétaire de la sculpture en bronze de l’artiste Claudine Grisel, intitulée « Grande mutante en marche », exposée sur l’esplanade depuis 2003.

8. Crédits de construction

Les crédits de construction se sont montés à 47'700 francs en 2010 (budget 50'000 francs). Ils ont été répartis de la manière suivante :

- Remplacement de la raboteuse-dégauchisseuse de la menuiserie des affaires culturelles : 15'000 francs
- Remplacement des rideaux du salon rose de la villa de Pury et de la cafétéria (MEN) : 3'700 francs
- Remplacement d’un lave-vaisselle au MEN : 6'000 francs
- Construction de rayonnages pour le dépôt loué à Serrières (MEN) : 23'000 francs.

Temple du Bas – Salle de musique

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	480'443.83	443'600.00	-36'843.83
Produits	81'025.20	91'500.00	-10'474.80
Total	**399'418.63**	**352'100.00**	**-47'318.63**

Les traitements des contrôleurs, des placeurs et du personnel temporaire de la cafeteria sont difficiles à estimer puisque ces personnes sont rémunérées à l'heure en fonction du nombre de spectacles se déroulant au Temple du Bas. Les dépenses à ce titre sont en 2010 inférieures au budget comme les recettes (remboursements de frais). Ces traitements sont en effet refacturés sous cette dénomination aux locataires du Temple du Bas.

Les frais de chauffage du Temple du bas sont toujours difficiles à estimer. Le premier et le dernier trimestre 2010 semblent avoir été particulièrement rigoureux puisque ce poste accuse un dépassement de 11'500 francs par rapport au budget. Un amortissement complémentaire à hauteur de 36'478 francs a été effectué. Il s'agit du solde de la dette résultant de l'acquisition d'un piano de concert en 2003.

Le 21 novembre, à l'occasion du premier concert de sa saison, l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel (ESN) a équipé à ses frais le Temple du Bas d'un système d'éclairage comprenant notamment un rideau en arrière-fond permettant des projections lumineuses et réfléchissant le son vers la salle. Cet équipement provisoire nous a apporté la preuve qu'il était nécessaire et utile de réfléchir à la technique minimale à mettre en place dans notre salle de musique qui doit pouvoir être obscurcie à certaines occasions. Nous y réfléchissons.

En 2010, le Temple du Bas a comptabilisé 163 réservations dont 37 pour les cultes.

2. Organigramme

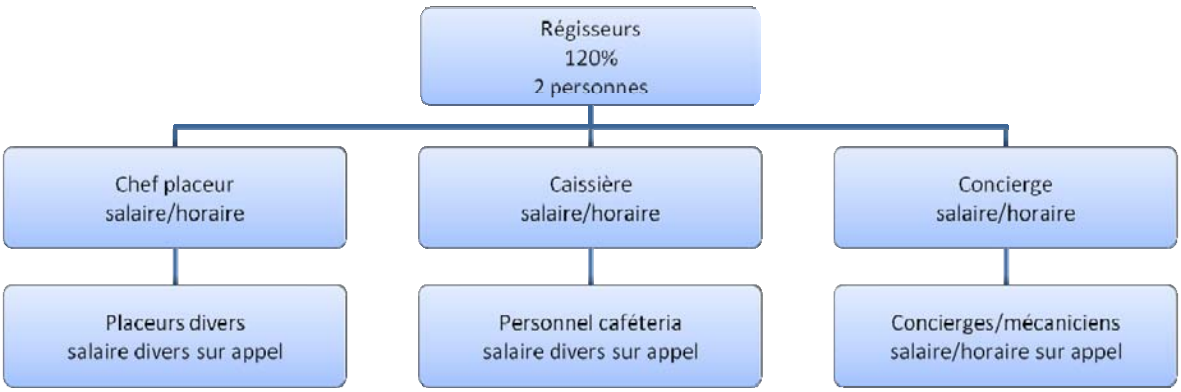

Menuiserie centrale

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	246'529.34	234'700.00	-11'829.34
Produits	17'632.45	6'000.00	+11'632.45
Total	**228'896.89**	**228'700.00**	**-196.89**

Le résultat général des comptes 2010 de la Menuiserie présente un très léger dépassement. On relèvera que l'excédent de charges est totalement compensé par les produits.

Les comptes du groupe Biens, services et marchandises présentent un dépassement important : il s'agit d'une commande de travaux en lien avec le transport d'une exposition. Cette demande a engendré l'achat de matériel qui a été entièrement facturé.

Comme indiqué ci-dessus, le groupe 43 présente un excédent qui correspond aux travaux commandés à la menuiserie.

2. Organigramme

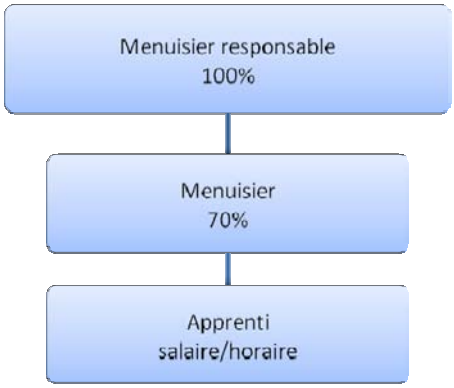

3. Personnel

L'équipe en place fonctionne parfaitement. Il arrive qu'elle soit secondée par des personnes placées par l'Office du travail (mesure de réinsertion). Un nouvel apprenti a commencé sa formation en août 2010, il a pris la relève de celui qui a terminé et réussi son apprentissage de menuisier.

La menuiserie est au service des trois musées de la Ville. Elle assure les travaux de construction des expositions temporaires et participe également à leur montage et démontage. Elle intervient aussi régulièrement pour les présentations permanentes des musées d'ethnographie, d'histoire naturelle et d'art et d'histoire. Elle est également sollicitée pour des travaux d'entretien des équipements ou du bâtiment. Plusieurs mandats externes ont été effectués au cours de l'année et ont fait l'objet d'une facturation.

Case à chocs

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	219'901.60	234’600.00	+14'698.40
Produits	53'250.00	60’000.00	-6'700.00
Total	**166'651.60**	**174’600.00**	**+7'948.40**

2. Organigramme

3. Fonctionnement

La Case à chocs fonctionne aujourd’hui à notre entière satisfaction. L’Association de Coordination de la Case à chocs (ACDC) est responsable du fonctionnement des deux salles de concert louées à des tiers qui y organisent des soirées.

Durant la dernière saison, soit d’octobre 2009 à mai 2010, la Case à chocs a accueilli au total dans les deux salles 129 soirées dont 69 concerts, 56 soirées disco et DJ’s et 4 événements spéciaux. Le public cumulé atteint sur l’ensemble de la saison quelque 27'000 personnes. Les organisateurs de ces soirées ont versé à la Ville près de 19'000 francs au titre de la taxe sur les spectacles.

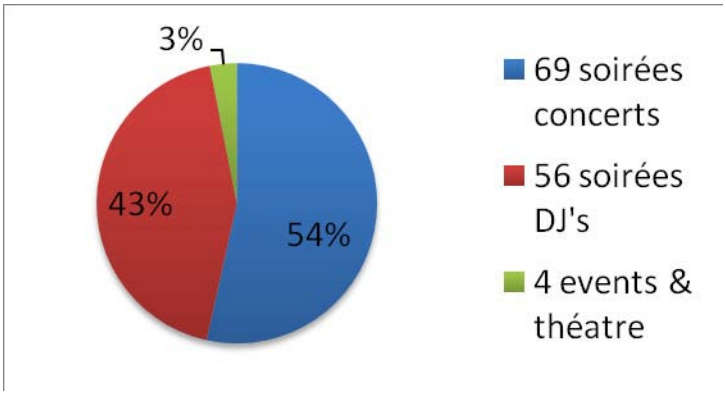

Les comptes de l'ACDC pour 2010 bouclent sur une perte de quelque 16'000 francs pour un demi-million de frs de charges et presque autant de produits. Cette perte a pu être épongée par les réserves de l'association. Le budget 2011 prévoit un bénéfice de 8'000 francs pour 539'000 francs de charges et 547'000 francs de recettes.

Durant l'été 2010, l'ACDC a procédé à ses frais à la réfection complète des bars des deux salles et a introduit le système des verres consignés lavables et réutilisables. Une subvention de 50'000 francs de la Loterie romande a permis de financer cette innovation et l'achat d'une machine à laver nécessaire à cette opération, qui a permis de réduire considérablement le volume des déchets à incinérer générés par l'exploitation des salles. Le vestiaire de l'entrée a été modifié par le déplacement du mur le séparant du couloir d'entrée, afin de faciliter les déplacements des clients et des collaborateurs. Des travaux d'insonorisation ont été entrepris dans les deux salles afin de combler les lacunes dues aux matériaux employés lors de la construction de la brasserie Muller.

Pour mémoire, la subvention de la Ville à l'ACDC se monte à 136'000 francs dont 24'000 francs proviennent du loyer payé par l'exploitant de l'Interlope et 36'000 francs des loyers des locaux de répétition payés par les groupes qui y travaillent. La Gérance des bâtiments est chargée d'encaisser ces loyers et de les rétrocéder en fin d'année à la Culture sur le compte 10.04. Le montant rétrocédé à fin 2010 pour les locaux de répétition n'atteint que 29'250 francs. Une somme de 6'750 francs n'a apparemment pas été encaissée, par conséquent pas rétrocédée à la Culture. Outre ces rétrocessions de loyers, la Ville verse une subvention annuelle au fonctionnement à l'ACDC qui se monte à 76'000 francs. De son côté, l'ACDC s'acquitte ponctuellement du loyer annuel de 13'500 francs dû à la Ville pour l'ensemble du bâtiment ainsi que des charges facturées par Viteos.

Nous avons par ailleurs renouvelé et entretenu le matériel son et lumière de la grande salle propriété de la Ville pour une somme de 20'082 francs et reconduit les deux contrats d'entretien annuels de 5'000 francs chacun passés avec des entreprises spécialisées dans les techniques du son et de la lumière.

L'Atelier des musées

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	229'426.65	237'300.00	+7'873.35
Produits	35'233.00	-22'000.00	+13'233.00
Total	**194'193.65**	**215'300.00**	**+21'106.35**

2. Organigramme

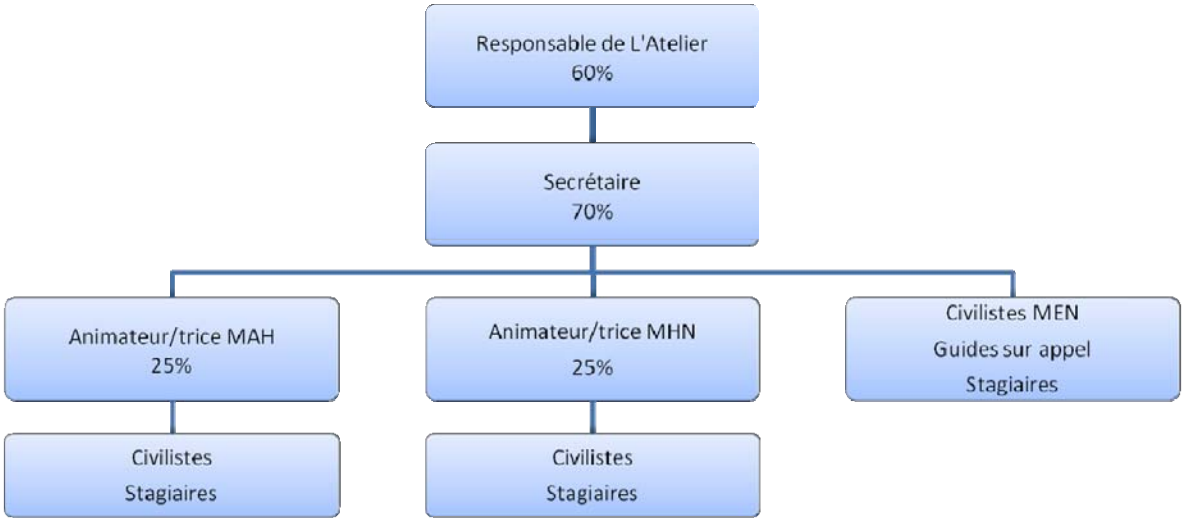

3. Généralités

Stages 2010 : 1) Christelle Voyame, étudiante à la Haute Ecole de Travail Social (HETS) de Genève, arrivée en août 2009, a terminé son stage le 20 janvier. 2) Nathan Cotelli, étudiant du Lycée Jean-Piaget, du 29 mars au 1er avril. 3) Joanie Délederray, jeune femme en formation d'éducatrice de la petite enfance, du 31 mai au 25 juin, dans le cadre de son cursus scolaire à la HEP Bienne. 4) Marie Bagi, jeune Vaudoise étudiant à l'Université « La Sapienza » de Rome, du 6 septembre au 2 octobre. 5) Elif Bozkaya, étudiante à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP), du 13 septembre 2010 au 11 février 2011.

Service civil : 1) Olivier Desvoignes, du 26 juillet au 20 août; pour l'élaboration d'un blog sonore au *Musée d'ethnographie* autour de l'exposition ***Bruits***. 2) Charles Reinmann du 13 septembre 2010 au 11 février 2011 pour aider à la préparation de la prochaine exposition du *Muséum* et l'élaboration de documents pédagogiques; les indemnités de ce dernier ont été versées par le *Muséum* pour la période de septembre à novembre, alors que les indemnités de décembre à février apparaîtront dans les comptes 2011 de *L'Atelier*.

Programme de réinsertion professionnelle : Deux personnes sont venues aider le secrétariat à raison de deux demi-journées par semaine de janvier à septembre et d'une demi-journée par semaine dès octobre.

4. Activités

4.1. Dans les trois musées de la Ville de Neuchâtel

Les ateliers organisés pour les 4-12 ans durant les vacances scolaires printanières, estivales et automnales ont fait le bonheur de 114 enfants, dont 10 de 4-6 ans qui sont venus en duo avec un adulte dans le cadre des « *Moments pour tout petits* » au *Musée d'art & d'histoire*. Durant les vacances estivales, 36 enfants ont de plus été accueillis dans le cadre du *Passeport-Vacances*. Lors des vacances printanières et automnales, suite à la collaboration avec le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, une centaine de jeunes enfants ont été accueilli au MEN.

Semaine blanche : 85 élèves du Lycée Jean-Piaget, se sont rendus au *MEN* et au *MHN*, alors que 12 élèves de l'ESRN se sont rendus au *MAH*, au *MEN* et au *Muséum*.

Accueils pour enseignants dans les nouvelles expositions et présentation des documents pédagogiques téléchargeables sur internet. Au *Muséum*, le 22 avril, pour ***Les machines de Léonard de Vinci***. Au *MEN*, le 28 octobre, pour ***Bruits***.

Le 30 avril, 7ème édition de la journée « *Ecole–Musée* » pour les classes de 3ème primaire du canton. 2 classes au *MAH*, 4 au *Muséum*.

6ème *Nuit des musées* et *Journée internationale des musées* (15 et 16 mai): Au *Musée d'art & d'histoire*, numéros de cirque, en lien avec l'exposition « ***De Rio à Neuchâtel – Les enfants du cirque*** ». Au *Muséum*, ateliers de fabrication d'engins solaires avec l'aide de spécialistes de l'institut de Microtechnique de l'EPFL.

4.2. Au Musée d'art & d'histoire

Accueils « *Au musée en famille !* » : les dimanches 14 mars, de 11h15 à 12h15, et 14 novembre, de 15h à 16h.

Le 17 mars, dix-huit élèves de la HEP-BEJUNE ont suivi une matinée de formation conduite par Geneviève Pétermann autour de l'exposition ***Revenez, chères images !***.

Le 23 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition ***De Rio à Neuchâtel – Les enfants du cirque***, fruit d'un partenariat entre *L'Atelier des musées* et *Terre des hommes*; elle a été présentée jusqu'au 15 août.

Le dimanche 4 juillet, dans le cadre de l'exposition ***EXNA4, Patchwork contemporain suisse et européen***, une animation gratuite pour tous, « *Patch, écrous et ressorts !!!* », a été proposée sur l'esplanade devant le musée. Geneviève Petermann invitait le public de tous âges à apporter ses *vieux réveils, natels, radios et mixers enrayés, sèche-cheveux et toasters cramés, jouets mécaniques et autres petites machines à recycler* pour réaliser des guirlandes délirantes !

Le 25 juin, atelier « poids et mesures » pour une classe du Centre secondaire de La Fontenelle (Cernier), emmenée par M. Jean-Marc Durand.

Sous l'impulsion de *L'Atelier des musées*, l'exposition ***Le patchwork… Du petit au grand, c'est vivant !*** a présenté, du 10 juillet au 12 septembre, les créations de 125 enfants des Ecoles primaires de la Ville de Neuchâtel, réalisées dans le cadre des leçons de couture dispensées par Mmes Ruth Borel, Fernande Chapelle, Huguette Delley et Natacha Droz.

Le 16 décembre, deux classes de l'Ecole primaire de Nods ont passé un après-midi culturel et créatif au musée autour des expos ***Séries, suites, variations*** et ***Plus c'est grand, plus c'est beau !*** en compagnie de Geneviève Pétermann et Céline Froidevaux.

Durant l'année, six ateliers ont eu lieu hors vacances scolaires : notre animatrice a accueilli trois adultes, cinq aînés, seize enfants de 7 à 16 ans et dix enfants de 4-6 ans, chacun accompagné d'un adulte; elle leur a permis de donner libre cours à leur inspiration tout en bénéficiant de ses conseils avisés et en découvrant une des expositions du musée.

Le dimanche 24 octobre : Fête du chocolat. Sur tirage au sort, une vingtaine d'enfants, ont participé à la ***Mise en morceaux*** d'une œuvre géante en chocolat en courant dessus !

Gravure : Les deux tranches du *Cours périodique de gravure pour adultes*, toujours conduit le samedi par France Giovannoni, ont eu lieu; 7 participants l'ont suivi de janvier à avril, et 6 de septembre à décembre. Le *Stage de l'Ascension* n'a pas eu assez d'inscrits... 24 étudiants de l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel ont suivi 3 après-midi d'initiation à la gravure dans le cadre de l'exposition ***Séries, suites, variations***.

Dès le 19 octobre, et à raison d'une réunion hebdomadaire, *L'Atelier des musées* a rencontré 7 élèves de la classe jet du CPLN afin de les former pour un projet de double affichage des prix dans les vitrines des commerçants du centre ville, dans le cadre des festivités du Millénaire en 2011. Ce projet est mené en collaboration avec Pro Helvetia.

En outre, quatre ateliers privés, un sur ***Revenez, chères images !***, un autour de l'exposition de ***De Rio à Neuchâtel – Les enfants du cirque***, un intitulé *Patch-et-délire* dans le cadre d'***EXNA4 – Patchwork contemporain suisse et européen***, et un en lien avec ***Séries, suites, variations***, ont été animés par Geneviève Pétermann à la satisfaction générale !

4.3. Au Muséum d'histoire naturelle

Le samedi 27 mars, vernissage de l'exposition ***Les machines de Léonard de Vinci***. A cette occasion, *L'Atelier des musées* a proposé les animations suivantes : atelier d'écriture en miroir, construction d'un pont et photo avec le sourire de Mona Lisa. 21 août, vernissage de l'exposition ***Espèces en voie d'apparition – Œuvres de François Riou.*** Le public a pu déguster des tartines au *Cénovis* et au *Parfait*, afin de donner un goût typiquement suisse à cet événement et de fournir des emballages de choix pour les prochaines espèces à apparaître !

Les ateliers du mercredi après-midi ont été animés par Celia Bueno; elle a parfois été assistée par Marianne Pouille, stagiaire au *Muséum*. Des thèmes variés ont été abordés, tantôt liés aux expositions temporaires, tantôt aux salles permanentes : ***parce Queue***, ***Les machines de Léonard de Vinci***, le lynx, les insectes, les champignons ou encore la biodiversité. Ils ont passionné et diverti 179 enfants de 4 à 10 ans.

Durant l'année, cent vingt-deux visites animées ont été conduites : trois de l'exposition ***parce Queue***, nonante-sept de l'exposition ***Les machines de Léonard de Vinci***, quinze de l'exposition ***Espèces en voie d'apparition*** et sept de la nouvelle salle d'entomologie.

Le 13 avril, accueil de la structure parascolaire de Bevaix, « *Le p'tit matou* », pour un atelier privé sur le lynx ; treize enfants de 4 à 6 ans ont été passionnés par le sujet. Le 15 avril, ce sont dix-sept enfants de 6 à 10 ans de la structure parascolaire « *Le coup d'Bôl* » qui ont percé quelques mystères de la vie de ce félin.

Le 23 octobre, six enfants de 9 à 12 ans ont participé à une matinée spéciale sur les fossiles, animée conjointement par Celia Bueno et Stefan Bucher, conservateur des collections de géologie. Cet atelier, qui s'est déroulé partiellement au musée et partiellement dans une carrière, a passionné les participants.

Dix ateliers privés : deux sur le lynx, quatre sur ***Les machines de Léonard de Vinci***, un sur les champignons, deux sur ***Espèces en voie d'apparition*** et un sur la diversité du vivant, tous animés par Celia Bueno, parfois assistée de Marianne Pouille, stagiaire.

12 matinées dominicales de contes ont eu lieu, toujours en collaboration avec le groupe des *Conteuses et conteurs de La Louvrée* : trois en janvier, trois en février, quatre en novembre et deux en décembre.

4.4. Au Musée d'ethnographie

L'exposition ***Helvetia Park*** a fermé le 16 mai. Le 2 octobre, vernissage de ***Bruits***.

Visites guidées : 18 pour ***Helvetia Park***, 9 pour ***Bruits*** , une pour ***Retour d'Angola*** et deux des salles égyptiennes. L'équipe de guides francophones se composait de Julie Dorner, Julie Perrin et Baptiste Aubert, alors qu'Yvan Schulz a accueilli les groupes germanophones.

Le 15 octobre, accueil de la structure parascolaire « *Le Coup d'Bôl* » pour un atelier privé autour de ***Bruits***.

Le 10 novembre, après-midi de formation pour les enseignants de la HEP-BEJUNE. Vu le nombre important d'inscriptions, deux groupes ont été constitués et se sont succédé au musée.

A l'occasion des traditionnels brunchs dominicaux, qui ont eu lieu les 7 février, 7 mars, 25 avril, 7 novembre et 5 décembre, des animations pour les enfants ont chaque fois été proposées. La formule connaît un franc succès.

QUELQUES CHIFFRES…										
	Accueils payants									
Année	**Visites guidées**	**Semaines Blanches** **Nb d'élèves**	**Partenariat Service des Sports** **Nb d'enfants**	**Vacances scolaires** **Nb d'enfants** (inscr. indiv.)	**Hors vacances scolaires** **Nb d'enfants** (inscr. indiv.)	**Enfants Total**	**Ateliers+cours Adultes/Aînés** **Nb de pers.** (inscr. indiv.)	**Ateliers privés** **Nb de groupes**	**Nombre de factures émises**	**Visites Site internet**
2005	**54**	98		226	183	**507**	54	3	534	
2006	**99**	150		231	217	**598**	20	4	578	246
2007	**240**	140		149	208	**497**	30	30	673	3394
2008	**159**	122		108	219	**449**	37	19	437	2939
2009	**299**	91	60	136	133	**420**	20	19	588	4443
2010	**167**	111	160	114	198	**583**	42	20	515	4524

Musée d'art et d'histoire

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'327'338.72	3'207'500.00	-119'838.72
Produits	306'698.88	234'000.00	+72'698.88
Total	**3'020'639.84**	**2'973'500.00**	**-47'139.84**

Le résultat général accuse un déficit d'un peu moins d'un pourcent (0.85). On relèvera que l'excédent de charges relativement important est corrigé par l'excellent résultat des produits.

Les « charges de personnel » présentent un dépassement de près de 52'000 francs qui s'explique de la manière suivante : augmentation du poste de la conservatrice du département historique (de 60% à 80% dès novembre 2010), mise à disposition d'une secrétaire pour la Fondation maison Borel (+10%). Cette dernière augmentation est totalement financée par une facturation à la Fondation (439.13 – personnel refacturé), et enfin le poste 301.07 indemnités journalières compensé à son tour par le compte 436.40 (remb. Salaires par c. maladie).

Le secteur de « Biens services et marchandises » fait apparaître un dépassement relativement important, mais il est largement compensé par les contributions. En effet un certain nombre de dépassements sont à mettre en relation directe avec des comptes de recettes. Par exemple le poste « achats muséum shop » est à mettre en lien avec son pendant « ventes muséum shop » qui accuse lui un réjouissant surplus. On relèvera également la prise en charge d'une partie des frais de chauffage des Galeries de l'histoire par le service des archives communales.

Pas de commentaire particulier pour les revenus des biens. Le résultat de cette année est un peu en-dessous du budget.

Les contributions présentent un excellent résultat. Les entrées tout d'abord, qui sont le reflet du succès de notre riche programme d'expositions, avec plus particulièrement l'exposition EXNA 4, patchwork contemporain suisse et européen. Les ventes de catalogues et de documents photographiques ont été remarquables. Il convient également de relever les comptes qui contrebalancent les dépassements dans les comptes de charges : le remboursement de salaires par la caisse de maladie, les ventes de documents photographiques, les prestations à autres services.

2. Organigramme

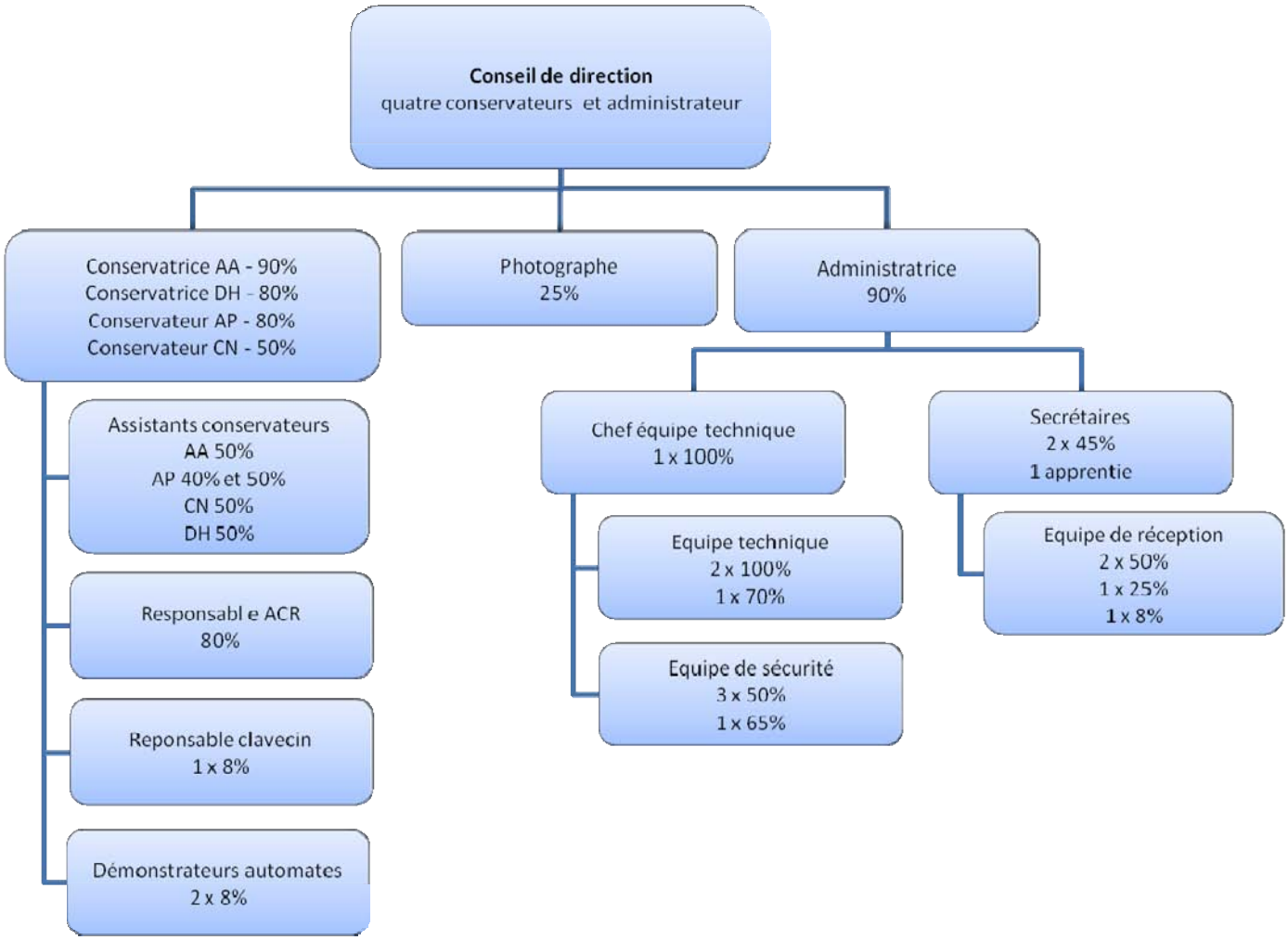

3. Personnel

Quelques changements en 2010 : aux 15,28 postes fixes (sans compter les 0,24 de postes surnuméraires – démonstrateurs des automates et réceptionniste auxiliaire) se sont rajoutés 0,30 poste pour atteindre donc 15,53 postes. Cette progression s'explique de la manière suivante, tout d'abord la conclusion d'une convention avec la Fondation Maison Borel qui a permis d'augmenter de 10% le taux d'activité de l'une des secrétaires du MAH en mai dernier. Cette nouvelle charge est totalement assumée par la fondation, sous forme d'une facturation qui a lieu en fin d'année. Puis, en août 2010, le Conseil communal a accepté l'augmentation de 20% du poste de la conservatrice du département historique, dès novembre 2010.

Ne sont pas mentionnées dans cet organigramme les deux bibliothécaires déléguées par la Bibliothèque publique et universitaire, ceci dans la mesure où ces deux personnes dépendent entièrement de la bibliothèque et que seule leur prestation (catalogage) nous est facturée sous Biens Services et marchandises.

Par ailleurs, l'absence prolongée de l'un des surveillants a donné lieu à des prestations de l'assurance maladie.

4. Expositions, manifestations, animations

Quelques 33'528 personnes sont venues au musée d'art et d'histoire en 2010, dont 1'675 aux Galeries de l'histoire.

Cette fréquentation est à mettre en rapport avec celle de 2008 (28'155 visiteurs) plutôt qu'avec celle, exceptionnelle, de 2009 (66'808), année de la grande exposition « Le Monde selon Suchard ». On peut donc raisonnablement dire que la fréquentation est en progression, que notre programme d'expositions attire toujours un public fidèle. L'exposition d'été « EXNA4, patchwork contemporain suisse et européen » a rencontré un franc succès, aussi hors de nos frontières.

Comme de coutume notre institution a offert à son public un riche programme d'animations en lien avec les expositions. Ces animations allant d'ateliers de création textile et de réalisations picturales, à des concerts, démonstrations des automates Jaquet Droz, conférences, etc. ont été proposées au public durant toute l'année et particulièrement pendant notre saison estivale. Notons encore le succès de la Nuit et de la Journée des musées en mai, inscrites désormais dans les incontournables de la vie des musées, mais aussi la saison des concerts autour du Ruckers, la Fête du chocolat, etc.. La fréquentation réjouissante de ces activités très diverses nous encouragent à renforcer notre programme d'animations.

4.1. Département des arts plastiques

Expositions 2010

1. Fin de l'exposition **« Martial Leiter – La guerre »**, accompagnée d'un catalogue et d'un film
   Jusqu'au 31 janvier

2. **« Le Legs Yvan et Hélène Amez-Droz »** - Nouvelle présentation accompagnée d'une recherche scientifique par Séverine Cattin ; publication en cours
   Dès le 30 janvier

3. **« Revenez chères images ! – René Myrha, peintre, en confrontation avec Rose-Marie Pagnard, écrivain »**, exposition accompagnée d'un catalogue
   Du 21 février au 16 mai

4. **« De Rio à Neuchâtel – Les enfants du cirque »**, exposition organisée en partenariat avec Terre des hommes Neuchâtel et l'Atelier des musées, accompagnée d'un catalogue
   Du 24 avril au 15 août

5. **« Séries, suites, variations – Aspects de la collection des arts plastiques »**, exposition accompagnée d'un catalogue
   Du 18 septembre 2010 au 27 mars 2011

6. **« Gérald Comtesse – 50 ans de peinture »**, exposition accompagnée d'un catalogue
   Du 24 octobre 2010 au 3 avril 2011

Travaux préparatoires pour les expositions de 2011

- Nouvel accrochage **« Plus c'est grand – plus c'est beau ? (suite) »** (Printemps 2011)

- Collaboration à l'exposition transdisciplinaire **« Neuchâtel : une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde »** (Dès le 3 avril 2011)

- **« Gérard Schneider – Grands gestes pour un grand monde »** (Du 15 mai au 16 octobre)

- **« Confrontations »** exposition collective (Du 20 novembre 2011 au 12 février 2012)

Collections

- Gestion de nombreux prêts à l'intérieur et à l'extérieur du pays tout au long de l'année

- Acquisitions nombreuses par achat ou don pour notre collection

- Réorganisation complète des dépôts est (tableaux petits et moyens formats)

- Saisie informatique de la partie « tableaux » acquis avant 1990.

4.2. Département des Arts appliqués

Les activités de département des arts appliqués en 2010 ont touché toutes les missions muséales. Mais c'est surtout celle des expositions, en cours ou en préparation, tout comme celle des animations qui ont retenu l'attention.

Le point marquant de 2010 est l'exposition *EXNA 4, Patchwork contemporain suisse et européen*, présentée dans 7 salles du premier étage. Cet événement textile de portée nationale et internationale, mettant en valeur 94 artistes, a été préparé en étroite collaboration avec Neuchâtel Patchwork, une association locale. Le public y découvrait la richesse et les potentialités de cette expression artistique appelée aussi Quilt Art, largement pratiquée et rarement exposée dans les musées suisses. Une partie suisse offrait 52 pièces de grands formats sélectionnées par un Jury international, suite à un concours ouvert en 2009. Une deuxième partie proposait les œuvres de 41 artistes européens appelés à réaliser une pièce de petite dimension. Une salle de documentation, richement dotée en publications spécialisées, permettait d'enrichir ses connaissances sur le Quilt Art international, américain aussi. Relevons que des travaux-patchwork réalisés par des élèves de 4 collèges primaires de la ville de Neuchâtel étaient soumis à l'appréciation des visiteurs durant tout l'été au rez-de chaussée. Cette présentation toute en couleurs et en formes offrait un ton très créatif et spontané à une technique textile souvent complexe et rigoureuse. Un riche programme d'animations, mis en place par l'Atelier des musées de la ville de Neuchâtel, a complété et enrichi EXNA 4, comme des stages de formations, la mise en place d'œuvres faisant appel à la participation des publics, works in progress, comme «Pochework» notamment. Des visites commentées, des visites guidées aux écoles spécialisées et des conférences ont rythmé toute la durée de l'exposition. Des prix (Jury, Bernina, Perspectives et Arthis) ont été décernés aux artistes par le Jury et un prix par le Public. Ouverte à mi-juin, cette grande manifestation consacrée au textile a été prolongée jusqu'à mi-octobre suite au succès de sa fréquentation, composée pour beaucoup de visiteurs suisses alémaniques et européens. EXNA 4, est le fruit d'une riche collaboration avec Neuchâtel Patchwork qui a assuré le financement et l'édition d'un catalogue enrichi d'un CD multimédia, grâce au généreux soutien de Bernina Schweiz AG et de La Loterie Romande. Avec *EXNA 4, Patchwork contemporain suisse et européen*, le Musée d'art et d'histoire a une fois de plus marqué le

monde du textile actuel et plus particulièrement du Quilt Art, une expression artistique a part entière qui entre peu à peu dans les programmes d'enseignement des Ecoles d'art européennes.

Dans le domaine de la gestion des collections, une poursuite inlassable de l'inventaire informatisé, de nombreux prêts à des institutions suisses et européennes, des demandes de photographies et de renseignements en constante augmentation ont occupé l'équipe scientifique du département. Fruit de l'étroite collaboration avec l'Université de Neuchâtel et plus particulièrement de son Institut d'histoire de l'art et de muséologie, deux stagiaires en master ont participé à toutes les activités du département durant les derniers quatre mois de l'année. Au cours de l'été, une étudiante de la Haute Ecole-ARC, filière de conservation-restauration, a réalisé son travail de diplôme sur le réaménagement de notre collection d'horlogerie.

Les stars du département, soit le *Clavecin Ruckers* et les *trois Automates Jaquet-Droz*, ont été largement appréciés par des publics très diversifiés. Si les *Concerts autour du Ruckers* présentent pour 2010 une légère baisse de fréquentation, c'est dû à l'annulation du dernier concert de la saison pour cause de maladie d'une des artistes. Quant aux *Automates Jaquet-Droz*, ils affichent un nombre de visiteurs en augmentation, soit 2'868 (2'635 en 2009). La préparation d'un grand projet autour des Jaquet-Droz & Léchot pour 2012, une exposition qui se déroulera simultanément dans trois institutions du canton, le MAHN à Neuchâtel, le MIH à La Chaux-de-Fonds et le MHL au Locle, et qui conduira le visiteur du XVIIIe siècle au XXIe siècle, a fait l'objet d'une grande attention. Fruit d'une étroite collaboration avec l'Université de Neuchâtel, elle fédère également de nombreux partenaires.

4.3. Département historique

2010 a été entièrement consacrée aux préparatifs des expositions et animations qui se tiendront durant les festivités du Millénaire.

La direction du projet d'exposition *Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde* a exigé un engagement de tous les instants tant de la part de la conservatrice que l'assistant-conservateur: scénario, recherches scientifiques et d'objets, suivi et validation des projets scénographiques, rédaction d'une grande partie des textes, conception et réalisation de bornes multimédia et interactives, négociations avec les prêteurs, réalisation de documents pédagogiques avec le concours de l'Atelier des musées, documents pour la promotion, etc. Rappelons que le projet, conduit avec la collaboration des arts plastiques et le concours des arts appliqués et du Cabinet de numismatique, est appelé à occuper une position phare dans le programme des festivités.

Toujours en prévision du Millénaire, nous avons poursuivi les préparatifs de deux expositions, de plus petite taille, qui se tiendront en 2011 dans les salles d'exposition temporaire du Musée d'art et d'histoire. La première exposition *Citoyenne suisse. 40 ans et après ?* est organisée en partenariat avec l'Office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel et avec le concours du Centre de liaison des associations féminines (CLAF) et de l'Association suisse pour les droits de la femme (ADF). Le second projet d'exposition *Tell, l'assassin...* est le fruit d'un partenariat conduit avec les Instituts d'histoire et d'allemand de l'Université de Neuchâtel et les Archives de l'Etat de Neuchâtel.

Tout au long de l'année, l'assistant-conservateur a aussi dû gérer de nombreuses demandes de photographies d'objets et d'images provenant de nos collections pour les besoins de publications surtout. La conduite des projets d'expositions liés au Millénaire de Neuchâtel ayant nécessité un engagement considérable, nous avons dû – à notre grand regret –

ralentir fortement nos activités en matière de gestion des collections et de recherche. Nous mettrons tout en oeuvre pour rattraper à l'avenir le retard pris dans ces domaines essentiels, car ils sont les points d'appui de toutes activités dans un musée.

En ce qui concerne les animations, la *Nuit des musées* (15 mai) et la *Journée internationale des musées* (16 mai) ont été deux moments forts de l'année : le département historique a organisé plusieurs événements à cette occasion tant au Musée d'art et d'histoire qu'aux Galeries de l'histoire. Dans ce dernier lieu, des animations ont également été organisées, le 2 juin, dans le but de valoriser le quartier du Faubourg auprès du grand public dans le cadre de l'action *Neuchâtel : un cœur en ville*. Par ailleurs, le 5 septembre, petits et grands ont pu découvrir les maquettes de la ville sous un angle différent avec la compagnie de théâtre de rue *Les Batteurs de Pavés*. Enfin le 24 octobre, nous avons organisé avec les arts plastiques, un événement inédit *Art et Chocolat*, en partenariat avec les confiseurs chocolatiers neuchâtelois, l'Ecole supérieure Numa-Droz du Lycée Jean-Piaget et le CPLN. Le succès a été considérable puisque 2'000 personnes ont assisté à l'événement.

4.4. Cabinet de numismatique

Les travaux préparatoire à la mise en circulation d'une monnaie pour le Millénaire de la Ville nous ont déjà grandement occupés cette année. La traditionnelle collaboration avec les élèves-graveurs de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, fut cette fois d'organiser pour eux un concours de projets. Ils devaient travailler sur une face imposée réunissant des symboles historiques et avaient carte blanche pour imaginer un revers contemporain présentant Neuchâtel aujourd'hui.

Côté public, il nous a fallu démonter l'exposition permanente des collections pour faire place à la future présentation historique qui célébrera les mille ans d'histoire en 2011. En remplacement, un nouvel espace sera dédié l'an prochain aux plus prestigieuses collections du département. Le contact a cependant été gardé avec nos visiteurs à travers des animations riches en surprises comme la prestation du comédien Matthieu Béguelin autour des poids et mesures de l'Ancien-Régime.

L'accent a toutefois été mis cette année sur la médaille, tant pour ce qui concerne le crédit d'entretien des collections que les ressources humaines. Citons en vrac : l'inventaire d'un grand nombre de pièces exposées ces dernières années, le reconditionnement des dessins du graveur Roger Huguenin, la préparation du regroupement des œuvres de commande exécutées par des artistes neuchâtelois, la participation au congrès de la FIDEM à Tampere (Finlande) et un projet de publication sur les médailles à sujet neuchâtelois.

En 2010, le personnel scientifique du Cabinet de numismatique a accueilli trois stagiaires de l'Université de Neuchâtel pour nous aider dans nos divers travaux. M^{me} Fanny Puthod, étudiante en master à l'Institut d'archéologie, a commencé le 1er juin 2010 un stage qui est encore en cours. M^{me} Diane Esselborn, étudiante en bachelor à l'Institut d'archéologie, a réalisé un stage du 9 août au 4 octobre 2010 pour un total de 105 heures. Enfin, M^{me} Célia Schiess, étudiante en bachelor à l'Institut d'histoire de l'art, est stagiaire dans nos murs depuis le 29 avril 2010 et poursuivra sa collaboration à notre futur projet de grande exposition, l'année prochaine.

Les comptes relevant directement de la gestion du Cabinet de numismatique ont ainsi été tenus.

Muséum d'histoire naturelle

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2009	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'245'653.14	2'147'900.00	-97'753.14
Produits	262'762.34	190'500.00	+72'262.34
Total	**1'982'890.80**	**1'957'400.00**	**-25'490.80**

Le résultat global des comptes du Muséum présente un résultat négatif de 17'796 francs par rapport au budget.

Les « charges de personnel » présentent un dépassement de 10'113 francs par rapport au budget.

La rubrique « biens, services et marchandises » présente un dépassement total de 82'603 francs. Ce dépassement s'explique par les dépenses imputées au compte « frais de déménagement » en compensation des recettes du compte « location d'exposition ». De plus, les frais de chauffage toujours élevés en sont également responsables.

En 2010, le résultat des « contributions » est positif pour un montant de 70'653 francs. Ce bon résultat découle de la location des expositions temporaires à l'extérieur (comptes « location d'exposition » et « remboursement de frais »).

2. Organigramme

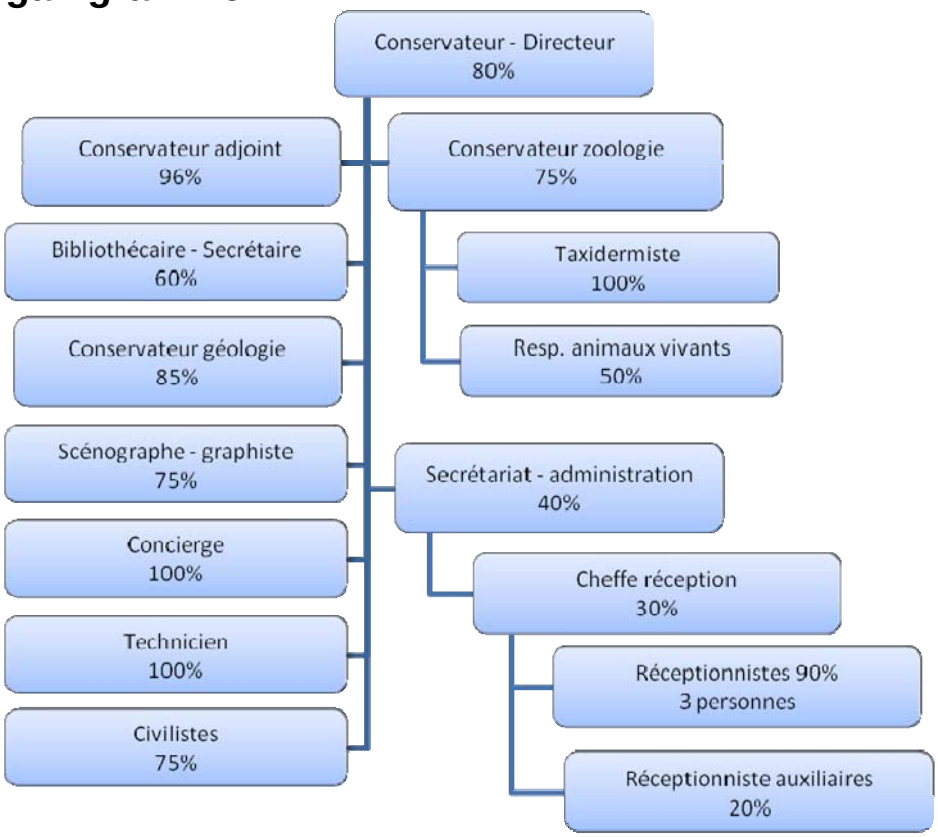

3. Personnel

Dans le secteur de l'administration, Mme Pascale Hess, bibliothécaire-secrétaire à 60%, a débuté son congé maternité le 1er octobre. Elle a été remplacée par Mme Celia Bueno à 25% et M. Vincent Delfosse à 30%.

Comme chaque année, nous avons bénéficié de l'aide précieuse de civilistes : MM. Jonathan Vouillamoz, Matthias Borer, Vincent Pazeller, Vincent Delfosse, Nicolas Félix, Charles Reinmann, Bapiste Babey, Christian Gaschen. D'autres stagiaires sont venus en formation et ont également rendu d'éminents services : Mme Alexandra Bosshart dans le cadre d'un stage du Master en muséologie de l'Université de Neuchâtel, Mme Marianne Pouille dans le cadre du Master Patrimoine et Musée de l'Université Haute Alsace de Mulhouse, ainsi que M. Daniel Ston, M. Manoel Guyot et Mme Diane Rappaz pour les activités de « Biodiversité Neuchâtel 2010 ». M. Gabriel Modolo a quant à lui effectué son stage dans le cadre de l'Office des emplois temporaires.

4. Expositions temporaires et permanentes

Le Muséum de Neuchâtel a présenté deux expositions temporaires invitées. Du 28 mars au 1er août 2010, les « Machines de Léonard de Vinci » ont attiré des foules. En cinquante maquettes et autant de croquis, les visiteurs étaient invités à découvrir la force d'imagination de ce génial inventeur. S'élever dans les airs, marcher sur l'eau et devenir invincible ? Pour Léonard de Vinci rien n'est impossible en mimant les formidables capacités de la nature. Grâce à de nombreux dispositifs interactifs, jouer et s'émerveiller étaient les maîtres mots d'une exposition qui rend honneur à une facette méconnue de ce génie. Des clins d'œil naturalistes, tirés judicieusement des collections du musée, dévoilaient une nature source d'inspiration pour ce maître de la Renaissance, mais aussi pour nos innovations contemporaines.

Du 22 août 2010 au 9 janvier 2011, « Espèces en voie d'apparition » présentait les œuvres de François Riou, dont il s'agissait de la première exposition en Suisse. Cet artiste parisien bâtit depuis 6 ans son propre inventaire naturaliste à partir des déchets de notre quotidien. Son travail autour du thème du « Naturalisme de Grande Surface » n'a été que rarement présenté. Graveur de formation à l'Ecole Boulle, Riou collecte les objets du quotidien issus de notre société de consommation. De cette profusion naît de façon poétique et artistique son cabinet de curiosités des « espèces » évoluant dans les grandes surfaces. Carton d'emballage, capsule de boisson gazeuse, gobelet en plastique, casque de chantier… tout y passe pour faire naître des caméléons, des insectes de toutes sortes, des squelettes.

L'exposition des œuvres de François Riou a offert un contrepoint décalé à la nouvelle salle d'entomologie du Muséum inaugurée au printemps 2010 ainsi qu'à la présentation des photographies réunies dans le cadre du programme « Biodiversité Neuchâtel 2010 ».

Inaugurée le 26 avril 2010 dans le cadre de l'Assemblée générale de l'AMUSE (Société des amis du Muséum) et située au 2ème étage du bâtiment, la nouvelle salle dédiée à l'entomologie a été imaginée par Jean-Paul Haenni et Anne Ramseyer, appuyés brillamment par toute une équipe de cinéastes, photographes, civilistes et techniciens qui ont mis au point des dispositifs particulièrement complexes, notamment ceux de microscopie. Dès son ouverture, cette petite salle de 36m^2 environ a rencontré un grand succès et elle ne désemplit pas.

Les travaux d'aménagement de la future salle des sciences de la Terre (géologie) se sont poursuivis en 2010 et l'ouverture de cette nouvelle exposition permanente est prévue pour le printemps 2012.

L'exposition « Mouches » poursuit inlassablement son itinérance. Elle est repartie pour Nantes où le Muséum d'histoire naturelle la présentera du 25 juin 2010 au 27 mars 2011.

5. Nuit des musées, journée internationale des musées (15-16 mai) et autres manifestations

Nuit et Journée internationale des musées

Un week-end festif a été organisé par le Muséum d'histoire naturelle avec l'aide de l'AMUSE dans le cadre de la Nuit et de la Journée internationale des musées 2010. Intitulée « Engin solaires : les véhicules de demain » et placée sous le signe de « Utopies et Innovations », un projet franco-suisse de la « Métropole Rhin-Rhône», cette manifestation a souligné le vent nouveau qui souffle dans le domaine des énergies renouvelables.

Un village solaire a été créé pour l'occasion. Le public pouvait déambuler d'un stand à l'autre pour se familiariser avec la technique des cellules photovoltaïques et découvrir les projets qui font de la Suisse romande un pôle d'excellence en la matière. Plusieurs invités ont présenté leurs projets dans une ambiance festive : le tour du monde en bateau solaire du team « PlanetSolar », l'expérience des voitures solaires de « SwisSpirit », le tricycle MagicTurtle. Le projet « SolarImpulse » de Bertrand Piccard et son équipe, qui étaient en pleine phase d'essais de vol réel, n'a pas été oublié. Un petit grain de folie s'est ajouté à cette fête avec l'intervention théâtrale d'un « technicien de surface en énergie solaire » !

« Biodiversité Neuchâtel 2010 »

Emmenés par le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin botanique, les habitants de la ville de Neuchâtel ont été invités à participer à l'inventaire de la biodiversité « Biodiversité Neuchâtel ».

2010 » fut plus de 50 événements - conférences, excursions, émissions de radio, expositions, colloque – organisés entre le 1er janvier et le 31 décembre. Au total, plus de 2000 personnes ont participé. Une journée spéciale avec 12 excursions s'est déroulée le 19 juin et un colloque sur la biodiversité des villes, organisé avec l'Ambassade de France, a réuni plus de 100 spécialistes.

Des activités d'inventaire ont également été mises sur pied avec l'aide des élèves de l'école secondaire : analyse chimique et biologique des cours d'eau, enquête sur la faune et la flore des jardins privés, recensement de quelques espèces particulières. Les photographies de plantes et animaux faites par la population ont aussi connu un très grand succès : près de 1000 espèces ont été ainsi immortalisées en ville de Neuchâtel. Des espèces très rares et de nouvelles espèces pour la Suisse ont été inventoriées par les spécialistes. Les résultats complets ne seront connus qu'à la fin de 2011, année du millénaire de Neuchâtel.

6. Conférences, colloques

Conférences

Comme chaque année durant l'hiver, le mercredi, un cycle de « Rendez-vous nature » (films ou conférences) est proposé par le Muséum tous les quinze jours, en alternance avec la tenue des conférences de la Société des sciences naturelles (SNSN). De plus, l'auditoire ou le forum ont été mis à disposition d'autres organisateurs pour des manifestations touchant de près, de loin ou pas du tout aux sciences naturelles.

Colloque

« Biodiversité en milieu urbain : richesse et précarité des espèces »
(9 et 10 septembre)

L'Ambassade de France en Suisse, le Jardin botanique et le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel ont mis sur pied une rencontre franco-suisse sur le thème de la biodiversité en milieu urbain. L'idée de ce colloque qui a rencontré en grand succès était de permettre aux scientifiques et aménagistes français et suisses, travaillant dans le domaine de la protection de la biodiversité en ville, d'échanger leurs expériences.

7. Collections

Au chapitres des collections, il faut signaler un très important travail de restauration quasi intégral de la collection des poissons conservés à sec et datant du 19^{e} siècle, entrepris par le taxidermiste du Muséum assisté d'un civiliste, taxidermiste lui aussi, ce qui est assez rare pour être signalé. Cette collection était attaquée par des moisissures et il était urgent de la traiter et de lui trouver des conditions de conservation plus adéquates en la transférant des sous-sols aux combles du bâtiment qui sont beaucoup plus sèches.

Un second problème plus grave a été la découverte d'attaques massives par insectes ravageurs dans les collections ornithologiques. Un contrôle systématique a révélé que des centaines d'oiseaux étaient attaqués, parfois de manière interne et peu visible au premier regard. Ceci a nécessité un traitement ponctuel des spécimens attaqués, mais il faudra absolument envisager un traitement complet des dépôts dans un proche avenir. Il est possible que la température estivale très élevée des dernières décennies a contribué à favoriser cette infestation. La recherche d'une solution à cette question sera une priorité en 2011.

8. Bibliothèque

En plus des nouvelles acquisitions et de leur catalogage sur la base de données du Muséum et sur Virtua (RERO), le catalogage sur Virtua de la collection entière a été poursuivi durant l'année 2010. Le don important d'André Schertenleib a été intégré à la bibliothèque. La bibliothèque du Groupe des jeunes de Nos oiseaux a été entreposée dans les locaux du Muséum, ce qui a rendu nécessaire la réorganisation des compactus, ainsi que la construction de nouvelles étagères. Une convention a été signée avec la Haute Ecole d'Art de Berne concernant la restauration (nettoyage de colle) des aquarelles de Philippe Robert.

Musée d'ethnographie

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2009	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'244'464.00	2'151'600.00	-92'864.00
Produits	182'639.10	196'500.00	-13'860.90
Total	**2'061'824.90**	**1'955'100.00**	**-106'724.90**

2. Organigramme

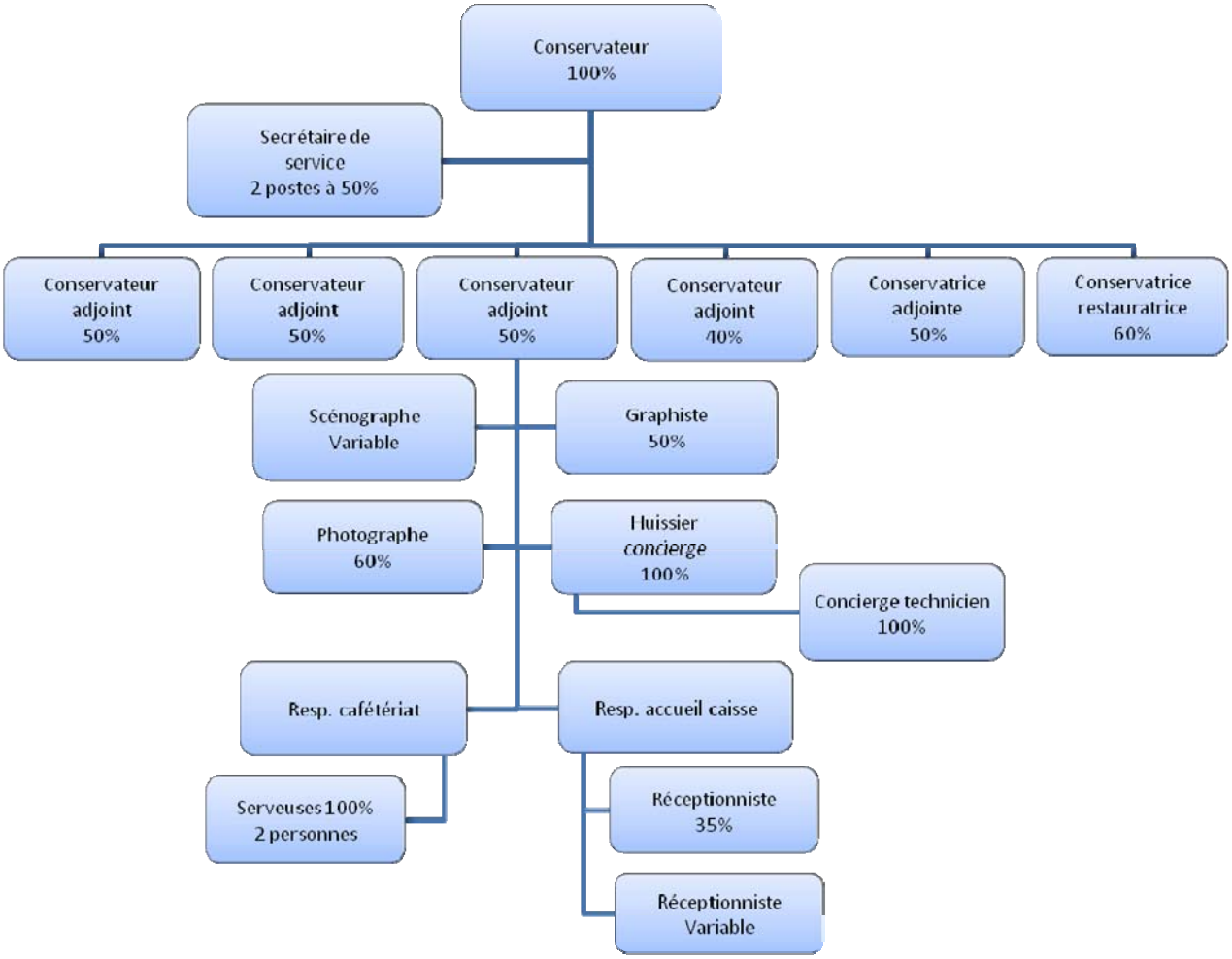

3. Personnel

Stagiaires, civilistes et emplois temporaires

Collections

- Mme Isadora Rogger, depuis le 15 janvier 2007, collections d'Egypte ancienne.
- Mme Pamella Guerdat, du 1er octobre 2009 au 28 février 2010, stage collections photographies.
- Mme Claudia Howald, du 29 octobre 2009 au 18 juin 2010, stage collections.
- Mme Luciana Magalhães Portela, du 14 septembre 2010 au 8 avril 2011, stage collections.
- Mme Ana-Belèn Torreblanca, du 8 mars au 29 novembre 2010, stage collections.

Expositions

- Mme Sara Revil, du 8 mars au 20 août 2010, stage exposition *Bruits*.
- Mme Denise Wenger, du 26 octobre 2009 au 7 octobre 2010, stage exposition *Bruits*.

Conservation / Restauration

- Mme Abla Ekpé, du 26 mai au 19 juillet 2010, stage conservation-restauration.
- Mme Emmanuelle Forster, du 5 juillet au 29 août 2010, stage conservation-restauration.
- Mme Sandra Gillioz, du 5 juillet au 29 août 2010, stage conservation-restauration.
- Mme Audrey Thierry, du 18 janvier au 3 juin 2010, stage conservation-restauration.

Emplois temporaires et mesures de crise

Comme chaque année, le MEN a bénéficié de l'aide de plusieurs personnes placées dans les secteurs de la surveillance et de la conciergerie dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et des mesures de crise.

4. Expositions

1. **La marque jeune.** Exposition itinérante du 5 mars au 15 août 2010, Musée de la vie wallonne, Liège.

2. **Helvetia Park**. Exposition temporaire du 5 septembre 2009 au 16 mai 2010.

3. **Helvetia Park**. Exposition itinérante du 16 octobre 2010 au 23 janvier 2011, Castelgrande et Biblioteca cantonale, Bellinzone.

4. **Bruits**. Exposition temporaire du 2 octobre 2010 au 15 septembre 2011.

5. Manifestations

Brunchs et visites guidées

Chaque premier dimanche du mois, le MEN a proposé une visite guidée de l'exposition temporaire en cours, suivie d'un brunch. L'Atelier des musées s'est chargé de l'animation pour les enfants.

Nuit des musées

Samedi 15 mai. *Do it yourself !*
Associant la Nuit des musées au thème «Utopies et innovations» (projet franco-suisse Métropole Rhin-Rhône), l'équipe du MEN a proposé une soirée consacrée à l'idéologie du *Do it yourself*. Outre les visites guidées de l'exposition *Helvetia Park,* de nombreuses activités ont supposé une participation active des visiteurs, telles que la cueillette de plantes comestibles de la région en vue de la préparation du repas du soir, atelier de sérigraphie alimentaire, ateliers proposant aux mélomanes d'apprendre à construire leurs propres instruments de musique électronique ou acoustiques, ainsi que la réalisation de films sur la thématique du bricolage idéologique. Le MEN a également proposé trois concerts à ses nombreux visiteurs: Concert Bill Holden & La Sonorie, DIY Kamikaze Orchestra et Guitar Fucker.

Journée internationale des musées et cérémonie de clôture d'Helvetia Park

Dimanche 16 mai.

Dernières visites guidées de l'exposition *Helvetia Park* avant son départ à Bellinzone où elle a été présentée du 17 octobre 2010 au 23 janvier 2011.

Projection de *L'info est-elle comestible ?* Film de Laurent Gervereau avec la collaboration de Cyril Stern, France, 1h45. En présence du réalisateur.

Finissage de l'exposition *Helvetia Park* en présence des personnalités de Pro Helvetia et présentation du livre lié aux 70 ans de Pro Helvetia.

Inauguration de l'exposition La marque jeune à Liège

Samedi 5 mars

Inauguration de l'exposition Bruits

Samedi 2 octobre

Inauguration de l'exposition Helvetia Park à Bellinzone

Samedi 16 octobre

Conférences

Mardi 9 février. *Les sculpteurs du Lötschental, leurs masques et leurs images*. Conférence de Suzanne Chappaz-Wirthner, ethnologue et Grégoire Mayor, conservateur adjoint au MEN.

Mardi 23 février. *Les anciennes collections coloniales et la Nouvelle Afrique.* Conférence de Manuel Laranjeira Rodrigues de Areia, chercheur au Musée d'Anthropologie de l'Université de Coimbra, Portugal.

Jeudi 15 avril. *Pour une anthropologie de la Grèce antique*. Conférence de François Lissarague, ancien directeur du Centre Louis-Gernet (EHESS, Paris), fondé par Jean-Pierre Vernant.

Mardi 8 Juin. *De la bande dessinée à la scénographie.* Conférence de François Schuiten, dessinateur et scénariste belge de bandes dessinées.

Mardi 23 novembre. *Musiques d'Ethiopie*, conférence de Francis Falceto, suivie de la projection du documentaire *Abyssinie swing*.

Colloque

Du mardi 5 au Jeudi 7 octobre.
Contes et fictions dans l'espace francophone à l'âge de l'Internet, colloque organisé avec l'Institut d'ethnologie et le Centre de dialectologie et d'étude du français régional, dans le cadre du XIII^{e} Sommet de la francophonie.

Films

Mardi 9 mars. *No more smoke signals!* Un film documentaire de Fanny Bräuning, 2008, Suisse. En présence de Kaspar Kasics, dramaturge, monteur et co-producteur du film.

Jeudi 21 octobre. Ciné-club – *Der Wilde Weisse,* un film de Renatus Zürcher (2008), Suisse, version anglaise.

Jeudi 11 novembre. Ciné-club – *La Taranta,* de Gianfranco Mingozzi (1962), Italie, e*t Il male di San Donato,* de Luigi di Gianni (1965), Italie, versions italiennes. Films présentés et commentés par Salvatore Bevilacqua, chercheur affilié à l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique de Lausanne (IUHMSP) et auteur d'une thèse sur le tarentisme aujourd'hui.

Jeudi 16 décembre. Ciné-club *: Belovy,* de Vitor Kossakovsky (1993), Russie, v.o russe, s-t anglais.

Concerts

Dimanche 14 février. *Les Années Folles en Miniatures.* Concert du Carpe Dièse Trio.
Création: Johann Treichel. Arrangement: John Glenesk Mortimer. Musiciens: Carpe Dièse Trio (Jonas Grenier, Céline Portat, Esther Monnat) accompagné de Laurent Estoppey au saxophone ainsi que de Jocelyne Rudasigwa à la contrebasse

Samedi 29 mai. *Les Sax !!!!* Concert commenté pour les enfants à partir de 5 ans. Société de Musique de Neuchâtel .Organisation: Opéra Décentralisé de Neuchâtel en collaboration avec le MEN et l'Ensemble La Sestina.

Samedi 29 mai. *Amao omi*. Concert du Raschèr Saxophone Quartet et de l'Ensemble La Sestina. Direction: Adriano Giardina. Société de Musique de Neuchâtel .Organisation: Opéra Décentralisé de Neuchâtel en collaboration avec le MEN et l'Ensemble La Sestina.

Dimanches 24 octobre, 28 novembre et 19 décembre. Concert *Living room music* (Jacques Demierre: *Une table pour trois ou la troïka s'ennuie* et John Cage: *Living room music*) par l'Ensemble de percussion des Jardins Musicaux: Olivier Membrez, Julien Annoni, Serge Vuille, Guy-Loup Boisenau. Coproduction avec les Jardins Musicaux, 11h.

Divers

Samedi 23 janvier. *Tripot à la neuchâteloise*. Au menu: poker, bridge, jass, jeu vidéo, échecs, fléchettes, suivis d'un repas et d'une Loto-conférence donnée par l'anthropologue Thierry Wendling.

Mardi 23 mars. *Partout: Bern ist überall !* Lecture-performance par des auteurs suisses, accompagnée de musique, pour une rencontre entre langues française et allemande. Avec Antoine Jaccoud, Noëlle Revaz, Michael Stauffer. Musique: Adi Blum.

Jeudi 27 mai. Remise des *Prix Lycées 2010* de l'Institut Neuchâtelois.

6. Publications

GONSETH Marc-Olivier, Bernard KNODEL et Serge REUBI (éds). 2010a. *Retour d'Angola*. Neuchâtel: Musée d'ethnographie. 344 p.

GONSETH Marc-Olivier, Yann LAVILLE et Grégoire MAYOR. 2010b. *Helvetia Park*. Neuchâtel: Musée d'ethnographie. 376 p.

GONSETH Marc-Olivier, Bernard KNODEL, Yann LAVILLE et Grégoire MAYOR . 2010c. *Bruits*. Neuchâtel: Musée d'ethnographie. 64 p. [Texpo 15].

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

1. Résumé

Statistiques de la bibliothèque	2010	2009	2008
Enfants inscrits	**3'588**	3'501	3'509
0 à 3 ans	**374**	374	372
4 à 6 ans	**697**	640	663
7 à 9 ans	**808**	795	829
10 à 12 ans	**862**	813	799
13 et plus	**847**	879	846
Adultes inscrits	**686**	568	491
Jours ouvrables	**201.5**	209.5	218.5
Passage de lecteurs	**22'984**	23'070	23'076
Enfants	**21'311**	21'524	21'680
Adultes	**1'673**	1'546	1'396
Moyenne journalière	**114.0**	110.1	105.6
Livres prêtés	**113'948**	112'069	107'837
Moyenne journalière de livres prêtés	**565.4**	534.9	493.5
Fiches documentaires prêtées	**1'055**	1'445	1'583
Locations de vidéos (DVD)	**6'463**	6'768	7'129
Prêts de cédéroms	**438**	494	426
Visites de classes	**130**	129	134
Visites de groupes	**94**	144	133
Nouveaux lecteurs	**640**	563	633
Achats de livres	**1'160**	934	971
Rachats	**212**	262	333
Dons de livres	**473**	464	377
Fonds Documents	**23'524**	22'963	22'976
Vidéos (DVD)	**1'420**	1'187	1'192
Cédéroms	**176**	175	150

En observant les statistiques ci-dessus, il est satisfaisant de constater l'évolution régulière des prêts qui ont encore augmenté en 2010.

Toutefois, la fin d'une décennie est l'occasion de remonter un peu plus loin dans le passé. En 2000, 75'121 livres ont été prêtés par la bibliothèque. 10 ans plus tard, ce nombre passe à 113'948 soit une augmentation de 51.6%.

Il est donc tout à fait réjouissant qu'en cette première décennie du XXI^{ème} siècle, une chose reste certaine : les enfants et les jeunes ont besoin de livres, autant de lecture de fiction que d'information documentaire.

Statistiques de la ludothèque	2010	2009	2008
Jeux prêtés	**5'057**	4'615	5'265
Moyenne journalière	**55**	52	61
Jours ouvrables (4 heures)	**91**	88	86
Jeux disponibles	**1'857**	1'770	1'804
Achats de jeux	**150**	139	142
Dons (jeux équipés)	**24**	33	39
Dons(pour lotos et pièces de rechange)	**66**	76	100

La ludothèque a fêté cette année ses 30 ans et son succès est toujours aussi grand.

En 1980, quelques bénévoles se sont mobilisés pour ouvrir une ludothèque avec un fonds de 400 jeux. 30 ans plus tard, la ludothèque propose près de 2'000 jeux, ce qui pose quelques problèmes de place.

Pour cet anniversaire, durant la semaine du 1er décembre, une tombola et un concours ont été organisés. Les enfants ont apprécié les jeux et les friandises reçus.

Une augmentation du nombre de jeux loués a été constatée cette année, ce qui confirme la tendance relevée dans les médias : le jeu de société reprend vie !

2. Organigramme

2.1. Personnel de la bibliothèque

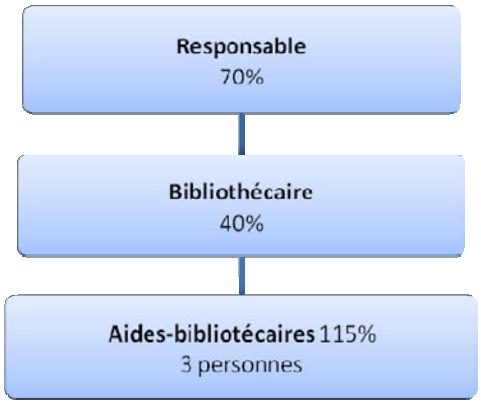

2.2. Personnel de la ludothèque

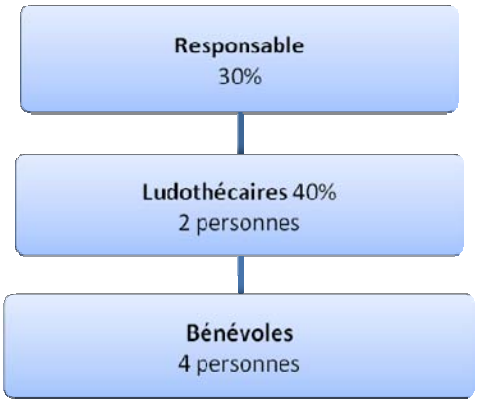

3. Donateurs

Tous les dons sont utilisés pour l'achat de livres et de jeux. La Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi remercie très chaleureusement tous les donateurs.

Entreprises

- Loterie Romande,
- Aero Watch SA,
- Axa Winterthur,
- Epsilon SA,
- L'Express,
- Librairie Payot.

Particuliers

Mme Violaine Barrelet, Mme Nathalie Bernasconi, Mme Jacqueline Billeter, M. Claude Brunner, M. Samuel Brunner, M. Andrew Duggan, Mme Gueissaz-Blohm, M. Dominique de Montmollin, Mme A.-Christine Pannett, Mme Françoise de Pury, Mme Anne Robert de Pourtalès, M. Sker de Salis, Mme Marianne Wavre.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

Les comptes 2010 de la Bibliothèque ne sont pas validés au moment de la rédaction du présent rapport. Dans les comptes de la Ville, apparaissent sous la forme de subventions les acomptes 2010 sur la base du budget 2010 adopté par le Conseil de fondation ainsi que le solde de l'exercice 2009 après adoption des comptes durant le premier semestre 2010.

La fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel a été constituée en 1983. La Convention conclue simultanément entre l'Etat et la Ville de Neuchâtel prévoit notamment une contribution cantonale progressive à la fondation atteignant 33% des charges d'exploitation dès 1987. Cette convention mentionne également que la dénonciation de la convention par l'une ou l'autre partie entraîne la dissolution de la fondation et le retour des biens de cette dernière aux fondateurs. Le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes du 3 avril 2008 comprend parmi ses mesures le projet de création d'une bibliothèque multisites d'importance cantonale. Dans le cadre des négociations concernant ce projet, le Conseil d'Etat a dénoncé la convention précitée en date du 15 décembre 2010 avec effet au 31 décembre 2013, en précisant dans son courrier l'esprit constructif de sa démarche. Nous avons fait part de notre regret quant à cette décision peu conforme à l'esprit de partenariat souhaité par les différentes autorités neuchâteloises tout en faisant part de notre ouverture quant à la poursuite de la négociation avec les différents partenaires en vue de la mise en œuvre d'une nouvelle organisation des bibliothèques dans le canton de Neuchâtel.

1. Personnel

Personnel régulier	25.50 postes
Personnel temporaire et auxiliaire	4.70 postes, (y.c. 3 apprentis)
Concierges	2.00 postes
Total	**32.20 postes**

La BPUN a également accueilli 4 personnes dans le cadre de mesures d'intégration professionnelle, ainsi que 3 stagiaires, qui ont pu s'initier aux activités des différents services.

2. Conseil de fondation

Représentants de la Ville : Mmes Françoise Jeanneret, conseillère communale, présidente ; Touria Derrous Brodard, Anne-Dominique Reinhard, Raymonde Wicky ; MM. Gilles Attinger, François Berger, Jean Berthoud, Stéphane Devaux, Daniel Hess, Jérôme Salmeron.

Représentants de l'Etat : Mmes Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles ; Marianne Stubenvoll, responsable du Service des bibliothèques de l'Université de Neuchâtel ; MM. Lionel Bartolini, archiviste aux Archives de l'Etat ; Jean-Daniel Morerod, professeur à l'Université ; Philippe Willi, adjoint au chef du Service des hautes écoles et de la recherche.

3. Services au public

Afin de mieux répondre aux attentes de ses usagers, la BPUN a élargi ses horaires d'ouverture, notamment en rouvrant le lundi. La fermeture estivale de deux semaines a été supprimée et le vendredi de l'Ascension et l'après-midi de la Fête de la Jeunesse sont désormais ouverts au public.

4. Locaux et équipement

Le 6 décembre d'importantes fuites dans la toiture du Collège latin ont provoqué des inondations à différents endroits de la bibliothèque (Fonds d'étude, hall principal, Lecture publique et compactus). Une centaine d'ouvrages a été endommagée. Le Service des bâtiments a entrepris de faire réparer une partie de la toiture.

Pour le reste, les réalisations ont été limitées au strict nécessaire, à savoir : mise en conformité des installations d'alarme incendie de nos dépôts, travaux d'entretien des rayonnages mobiles du Collège latin, remplacement de pièces de mobilier de la Lecture publique (tables et chaise destinées au public), devenus vétustes, l'acquisition d'une boîte de retour des documents.

5. Informatique

Le responsable de l'informatique de la BPUN a quitté l'institution fin avril et n'a pas été remplacé. Dans l'attente d'une réorganisation de la gestion du système, les tâches principales ont été assumées par d'autres collaborateurs, le SITEL (Service informatique et télématique de l'Université de Neuchâtel) assurant le support comme par le passé.

La BPUN a continué de travailler activement sur des projets de numérisation de ses collections. Une liste des ouvrages numérisés est disponible sur RERODOC (http://bpun.unine.ch/liste_numerisation/recherche_externe.asp). Le projet de numérisation de l'Express et de l'Impartial s'est également poursuivi.

6. Etat des collections d'imprimés au 31 décembre

	Etat des collections		**Accroissement**	
	2010	**2009**	**2010**	**2009**
Fonds d'étude	**308'971**	305'094	**3'758**	4'599
Lecture publique	**49'747**	49'200	**2'284**	2'662
Total BPUN	**358'718**	**354'294**	**6'042**	**7'261**

Catalogage	2010	2009
Documents catalogués	**12'974**	13'037
Nouvelles acquisitions	**9'042**	9'969
Recatalogage	**3'932**	3'068
Documents indexés	**4'572**	3'876

Le travail de catalogage a été concentré cette année sur le recatalogage de la collection des œuvres de et sur Jean-Jacques Rousseau, dont on célébrera le tricentenaire de la naissance en 2012.

Dans le cadre de la collaboration au projet suisse des e-Helvetica, la BPU a annoncé 24 nouveaux sites web neuchâtelois à la Bibliothèque nationale suisse qui assume le pilotage du projet.

Périodiques	2010	2009
Séries en cours au 31.12.10	**1'548**	1'546
A disposition en libre-accès	**666**	665

Manuscrits

La BPUN a déposé en collaboration avec la Bibliothèque de Genève une demande d'inscription de ses collections Rousseau au Registre de la Mémoire du monde de l'Unesco. La réponse est attendue dans le courant 2011.

Parmi les dons importants reçus cette année, on mentionnera le fonds de la compagnie de théâtre neuchâteloise Scaramouche, offert par ses fondateurs Max et Denise Kubler, ainsi qu'un bel ensemble de documents concernant le sculpteur André Ramseyer et sa femme artiste-peintre Jacqueline, donné à la BPU par leurs enfants Anne et Jacques.

La Bibliothèque a pu acquérir également le magnifique fonds d'archives du peintre imérien Roger Montandon, grand ami de Giacometti, d'Albert Skira et de Zouc notamment.

Iconographie	2010	2009
Nouveaux documents	355	50
Affiches entrées	666	416

Le service de l'iconographie a en outre bénéficié d'un don exceptionnel : M. Laurent de Coulon a offert à la Bibliothèque le fonds d'artiste de son père Eric de Coulon. L'ensemble se compose de plus de 500 affiches, auxquelles s'ajoute un grand nombre de projets, croquis et travaux divers, totalisant plusieurs centaines de documents originaux.

7. Lecture publique

La Lecture publique a enregistré 1’232 nouvelles inscriptions en 2010, soit une augmentation de 18,2 % par rapport à 2009.

Les statistiques témoignent également d’une hausse de la fréquentation (7 %) et des prêts (3,8 %) en 2010. Ces résultats s’expliquent par la réouverture de la bibliothèque le lundi et par la suppression des deux semaines de fermeture estivale.

8. Statistiques de prêt et de fréquentation

Prêts	**2010**	**2009**	**Différence**
Lecteurs inscrits	**18'204**	16'577	+9.95 %
Nouvelles inscriptions	**1'480**	1'308	+11.46 %
Nombre de prêts effectués (y.c. prolongations)	**162'811**	154'810	+5.17 %
Nombre de prêts de documents	**179'015**	168'943	+5.96 %
Fréquentation (nombre d’entrées)	**159'053**	142'224	+11.83 %

9. Activités culturelles

• *Exposition Grands formats : Livres d’exception de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel*, Galerie des Amis des arts, 2 juillet – 7 septembre 2010 • Exposition *En scène* ! La vie théâtrale en pays neuchâtelois, Collège latin, 5 novembre 2010 – 31 mars 2011 • Dans le cadre de la Semaine du goût, la Bibliothèque a organisé le 16 septembre une soirée lecture intitulée *Des mots à la bouche* et animée par les comédiens Frédérique Nardin et Olivier Nicola.

Théâtre du Passage

1. Activités

La saison en bref

43 spectacles accueillis pour 129 représentations, dont huit supplémentaires: l'année 2010 a été un peu plus riche encore que la précédente (42 spectacles, 119 représentations), le Passage n'ayant toutefois pas bouleversé sa programmation pour son dixième anniversaire. Celui-ci a avant tout été fêté par des *Journées Portes ouvertes* organisées les 6 et 7 novembre, ainsi que par des collaborations avec d'autres institutions (NIFFF, TPR, Jardins musicaux) et par une attention plus marquée au jeune public.

Le Passage a ainsi accueilli, le 3 novembre, date de son anniversaire, *Le roi, la reine, le clown et l'enfant*, spectacle offert aux enfants âgés de 10 ans. Autre événement, *Volpino*, qui a été joué tout au long du mois de novembre à l'intérieur d'une roulotte dans la cour du théâtre et à… 67 reprises dans les préaux des collèges de Neuchâtel et des villages environnants pour des représentations scolaires. Dix représentations scolaires de neuf autres spectacles ont été organisées, permettant au total à plus de 5'000 enfants et adolescents de voir l'an dernier un spectacle proposé par le Passage.

Sans dresser ici l'inventaire des spectacles programmés, il convient de relever les plus marquants de la saison, qu'il s'agisse de pièces de théâtre accueillies au cours de longues tournées francophones (*Le conte d'hiver*, de Shakespeare, mis en scène par Lilo Baur, *Premier amour*, de Samuel Beckett, avec Sami Frey, *Garage d'or*, par la Familie Flöz) ou de spectacles de danse ou de cirque tournant dans le monde entier (le Balé da Cidade, *Babel (words)* de Sidi Larbi Cherkaoui et Damien Jalet, *Traces* des Sept doigts de la main ou encore *Casse-Noisette Made in China* du Cirque national de Chine).

Plusieurs compagnies neuchâteloises ont en outre bénéficié des infrastructures du Passage pour y créer leurs spectacles. Dans l'ordre chronologique: le chœur Lyrica et l'Ensemble symphonique neuchâtelois ont créé *Faust* en avril dans la grande salle, la Cie Sugar Cane a créé, en avril aussi mais dans la petite salle, *Et les enfants d'abord*, et la Compagnie 12 heures a créé, dans la petite salle encore en novembre, *4*. Le Passage a pu coproduire de façon très conséquente le concert *New York!* présenté à la fin de l'année par l'Orchestre des Jardins musicaux et plusieurs solistes neuchâtelois et internationaux. La Compagnie du Passage a quant à elle mis en œuvre en 2010 un spectacle de Marivaux qui sera créé en 2011 et repris à l'automne, *Les peintres au charbon*, comédie qui a tourné en Suisse, à Tours et Paris notamment pour une longue série de représentations.

Le Passage a en outre programmé un spectacle hors les murs (*Le baladin du monde occidental*, dans le Petit Globe d'Yverdon-les-Bains) et poursuivi son effort pour diversifier ses publics en lançant, à l'automne, le programme *Passage de Midi*, qui propose des concerts et des rencontres les premiers et derniers mercredis du mois.

2. Statistiques

En ne prenant en compte que les spectacles de la saison, ce sont 28'346 spectateurs qui sont venus au Passage en 2010. Un chiffre en recul par rapport à 2009 (qui en avait comptabilisé 30'499), mais qui ne change en rien le taux de fréquentation moyen, stable à 87%.

Le nombre d'abonnements vendus a connu quant à lui une forte augmentation: en 2010, le Passage a compté 1'817 abonnés, soit 100 de plus qu'en 2009. Dans le détail, 1'390 personnes étaient abonnées à sa saison (1'224 un an plus tôt), 308 abonnés au *Pass'humour* (379 en 2009) et 37 à « l'abonnement famille » (58). En outre, hausse réjouissante, 82 jeunes étaient titulaires d'un Pass, alors qu'ils étaient 56 en 2009.

Le Passage a de plus été loué à 29 reprises par des associations, institutions ou organisateurs de spectacles, pour une cinquantaine de manifestations.

Enfin, l'Association des Amis du Passage a connu, en 2010, un développement important, consécutif à la baisse du montant des cotisations. De 92 en 2009, le nombre de membres est ainsi passé à plus de 150 à fin 2010, le montant total des cotisations encaissées s'étant du même coup révélé supérieur à celui de l'exercice précédent.

Cultes

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	301'511.36	347,600.00	+46'088.64
Produits	5'478.00	9,000.00	-3'522.00
Total	**296'033.36**	**338,600.00**	**+42'566.64**

2. Organigramme

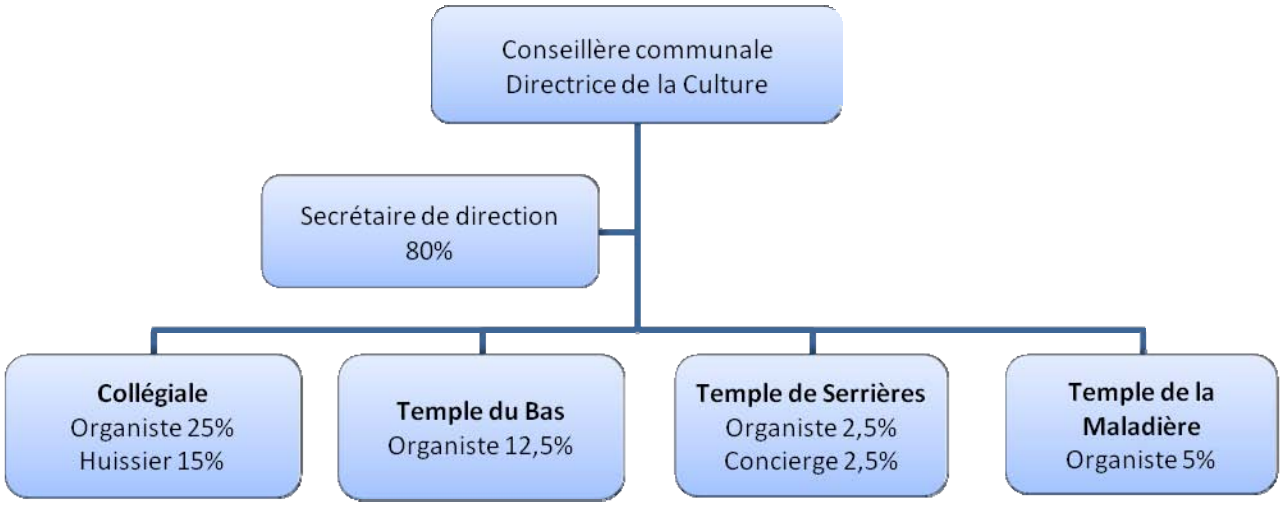

Millénaire 2011

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	388'842.20	413'300.00	+24'457.80
Produits	200.00	100'000.00	-99'800.00
Total	**388'642.20**	**313'300.00**	**-75'342.20**

2. Généralités

L'année 2010 a été un exercice important dans la mise en œuvre des festivités du Millénaire de la Ville de Neuchâtel. En novembre 2010, ce sont 5 productions Millénaire et 40 manifestations de la programmation associée qui ont été présentées à la population. Le bureau du Millénaire assure la coordination générale et la communication de ces événements.

3. Organigramme

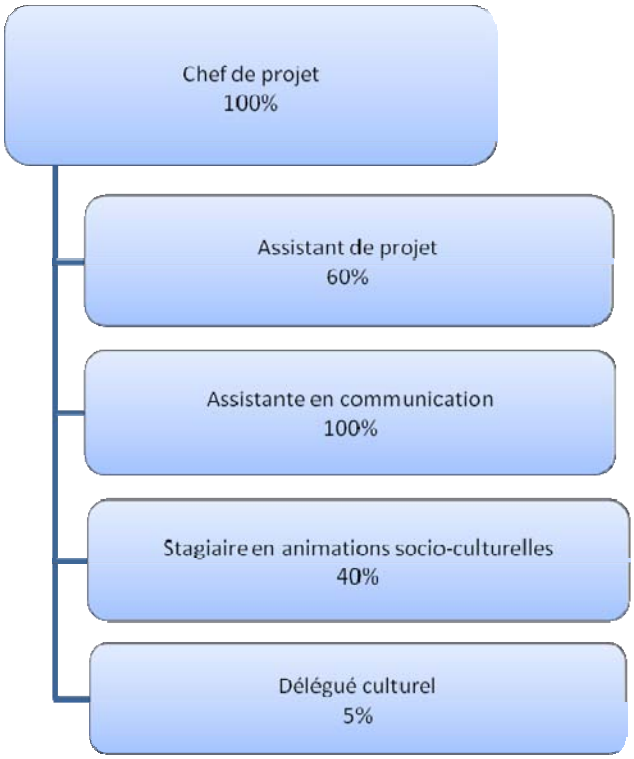

4. Personnel

Du point de vue du personnel, le bureau du Millénaire a continué de fonctionner avec les trois personnes principales qui sont M. Christophe Valley, chef de projet, M. Bryan Kaufmann, assistant de projet et Mme Maya Bauer, assistante en communication. Le bureau du Millénaire a continué de bénéficier de l'expérience du délégué culturel, M. Patrice Neuenschwander à hauteur d'un demi-jour par semaine.

Durant l'année 2010, le bureau du Millénaire a eu la chance de bénéficier d'une aide venant d'une stagiaire en animations socio-culturelles, Mme Elif Bozkaya à hauteur de 2 jours par semaine, partagée avec l'Atelier des Musées.

5. Activités

Durant toute l'année 2010, le bureau du Millénaire a créé une attente importante de la population et a ainsi propulsé sur la scène ce magnifique projet.

Des conférences de presse ont été organisées. Des séance d'informations, des débats publiques ainsi que des points presse ont été mis en place pour promouvoir le Millénaire.

5.1. Organisation du Millénaire

Le Président de **l'association du Millénaire** ayant démissionné en avril 2010, M. Jacques Rossat a été élu par l'Assemblée Générale en tant que nouveau président le 17 août 2010. La Vice-présidence est tenue par Mme Michèle Berger-Wildhaber et la trésorerie par M. Blaise Duport. La recherche de fonds s'est déroulée durant toute l'année 2010 et l'association du Millénaire a atteint son objectif. **La Commission du Millénaire**, constituée de représentants du Conseil général s'est, elle aussi, réunie plusieurs fois pour statuer sur des options stratégiques importantes. **Le bureau du Millénaire,** présenté ci-dessus, a joué son rôle d'incubateurs d'idées et permis de rapidement mettre en place un plan d'actions efficace afin de mobiliser de nouvelles forces et rendre les aspects très conceptuels du projet un peu plus accessible aux partenaires et à la population neuchâteloise. **Le Comité d'honneur** est toujours présidé par M. le Conseiller fédéral Didier Burkhalter. Réunis dans **le comité de pilotage**, présidé par la Directrice de la Culture, Mme Françoise Jeanneret, ces différents groupes de travail ont contribué au développement du projet. Un étroit rapport de confiance entre les différents acteurs s'est formé et nous pouvons en conclure que le navire « Millénaire » a belle allure et tient le bon cap.

5.2. Mobilisation de la population

Le Millénaire se veut prioritairement rassembleur et un travail important de mobilisation a été entrepris. Afin de susciter cet intérêt pour le Millénaire et d'associer largement la population, il a été décidé d'appeler les acteurs culturels, sociaux, sportifs et économiques à déposer des projets que nous pourrions réaliser durant les festivités du Millénaire. Cette mobilisation s'est étendue aussi aux centres de formations, aux représentants des milieux économiques, aux différentes institutions ou encore aux associations de quartier.

5.3. Programmation

Durant l'année, le bureau du Millénaire s'est efforcé de mettre sur pied la programmation du Millénaire. Dans un premier temps, le bureau du Millénaire avec le soutien de l'association du Millénaire a pré-sélectionné une quarantaine de projet qui ont découlés de l'appel à projet lancé en octobre 2009. Puis, dans un deuxième temps, il a fallu trouver des moyens de financement. Tout au fil de l'année, la programmation du Millénaire de la Ville de Neuchâtel s'est constituée.

6. Résultat des comptes

Les dépenses comprennent principalement des salaires et des charges sociales ainsi que quelques mandats d'études et de réalisation. Concernant les recettes, elles sont quasiment nulles car le financement des projets se fait directement entre l'association du Millénaire et les porteurs de projet, et non pas à travers la Ville de Neuchâtel et son bureau du Millénaire. Cependant, l’appréciation des charges est à mettre en relation avec la dynamique du projet et à son aboutissement en septembre 2011.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10	**AFFAIRES CULTURELLES**				
	Charges	**16,504,812.12**		**16,121,200.00**	**16,777,132.66**
	Revenus		**1,728,171.67**	**-1,710,100.00**	**-2,233,622.22**
	Excédent		**14,776,640.45**	**14,411,100.00**	**14,543,510.44**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**16,504,812.12**	**0.00**	**16,121,200.00**	**16,777,132.66**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	5,519,463.70		5,452,700.00	5,475,453.69
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2,302,966.03		2,107,800.00	2,556,384.91
N33	AMORTISSEMENTS	451,149.95		325,400.00	588,826.49
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	6,136,812.19		6,148,000.00	6,089,371.33
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	100,000.00		0.00	0.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,994,420.25		2,087,300.00	2,067,096.24
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**1,728,171.67**	**-1,710,100.00**	**-2,233,622.22**
N40	IMPOTS		750,047.85	-680,000.00	-675,991.70
N42	REVENUS DES BIENS		93,503.50	-106,500.00	-118,552.00
N43	CONTRIBUTIONS		682,103.53	-634,000.00	-1,184,295.61
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		4,200.00	-8,500.00	-12,430.00
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		0.00	-50,000.00	0.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		198,316.79	-231,100.00	-242,352.91

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10	**AFFAIRES CULTURELLES**	**Charges**	**16,504,812.12**		**16,121,200.00**	**16,777,132.66**
		Revenus		**1,728,171.67**	**-1,710,100.00**	**-2,233,622.22**
		Excédent		**14,776,640.45**	**14,411,100.00**	**14,543,510.44**
10.01	SERVICE ADMINISTRATIF	Charges	1,864,479.60		1,723,800.00	1,622,876.60
		Revenus		627,522.50	-580,000.00	-678,547.75
		Excédent		1,236,957.10	1,143,800.00	944,328.85
10.02	TEMPLE DU BAS/SALLE DE MUSIQUE	Charges	480,443.83		443,600.00	532,011.25
		Revenus		81,025.20	-91,500.00	-96,805.90
		Excédent		399,418.63	352,100.00	435,205.35
10.03	MENUISERIE CENTRALE	Charges	246,529.34		234,700.00	238,920.23
		Revenus		17,632.45	-6,000.00	-6,635.25
		Excédent		228,896.89	228,700.00	232,284.98
10.04	CASE A CHOCS	Charges	219,901.60		234,600.00	454,297.60
		Revenus		53,250.00	-60,000.00	-60,000.00
		Excédent		166,651.60	174,600.00	394,297.60
10.05	CAN	Charges	89,600.00		89,600.00	89,600.00
		Revenus		29,810.35	-70,600.00	-70,600.00
		Excédent		59,789.65	19,000.00	19,000.00
10.10	ATELIER DES MUSEES	Charges	229,426.65		237,300.00	230,536.53
		Revenus		35,233.00	-22,000.00	-47,500.70
		Excédent		194,193.65	215,300.00	183,035.83
10.11	BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE	Charges	2,865,130.90		2,850,000.00	2,881,759.64
		Revenus		0.00	0.00	40.00
		Excédent		2,865,130.90	2,850,000.00	2,881,799.64
10.12	BIBLIOTHEQUE PESTALOZZI	Charges	328,685.30		326,500.00	310,731.85
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		328,685.30	326,500.00	310,731.85
10.22	THEATRE DU PASSAGE	Charges	1,672,805.49		1,713,200.00	1,608,074.24
		Revenus		125,919.85	-150,000.00	0.00
		Excédent		1,546,885.64	1,563,200.00	1,608,074.24
10.31	MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE	Charges	3,327,338.72		3,207,500.00	3,361,919.34
		Revenus		306,698.88	-234,000.00	-322,594.23
		Excédent		3,020,639.84	2,973,500.00	3,039,325.11
10.61	MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE	Charges	2,245,653.14		2,147,900.00	2,179,361.09
		Revenus		262,762.34	-190,500.00	-196,266.55
		Excédent		1,982,890.80	1,957,400.00	1,983,094.54
10.71	MUSEE D'ETHNOGRAPHIE	Charges	2,244,464.00		2,151,600.00	2,864,144.59
		Revenus		182,639.10	-196,500.00	-746,075.84
		Excédent		2,061,824.90	1,955,100.00	2,118,068.75

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.81	CULTES				
	Charges	301,511.36		347,600.00	288,779.40
	Revenus		5,478.00	-9,000.00	-8,636.00
	Excédent		296,033.36	338,600.00	280,143.40
10.91	MILLENAIRE 2011				
	Charges	388,842.19		413,300.00	114,120.30
	Revenus		200.00	-100,000.00	0.00
	Excédent		388,642.19	313,300.00	114,120.30

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10	**AFFAIRES CULTURELLES**				
	Charges	**16,504,812.12**		**16,121,200.00**	**16,777,132.66**
	Revenus		**1,728,171.67**	**-1,710,100.00**	**-2,233,622.22**
	Excédent		**14,776,640.45**	**14,411,100.00**	**14,543,510.44**
10.01	**SERVICE ADMINISTRATIF**				
	Charges	**1,864,479.60**		**1,723,800.00**	**1,622,876.60**
	Revenus		**627,522.50**	**-580,000.00**	**-678,547.75**
	Excédent		**1,236,957.10**	**1,143,800.00**	**944,328.85**
10.01.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**101,825.80**	**0.00**	**109,900.00**	**113,208.90**
10.01.301.01	TRAITEMENTS	84,354.45		90,800.00	93,098.95
10.01.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,566.00		1,700.00	1,740.00
10.01.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	4,413.05		4,700.00	4,870.80
10.01.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,771.45		2,000.00	2,048.05
10.01.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	843.75		900.00	931.50
10.01.305.01	ASSURANCE ACCIDENTS	159.95		200.00	168.15
10.01.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	566.85		600.00	456.25
10.01.307.01	CAISSE DE PENSIONS	7,196.45		8,000.00	9,895.20
10.01.309.01	OFFRES D'EMPLOI	953.85		500.00	0.00
10.01.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		500.00	0.00
10.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**96,838.60**	**0.00**	**104,000.00**	**105,428.92**
10.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,515.20		1,500.00	2,727.70
10.01.310.13	IMPRIMES	22,801.45		20,000.00	29,696.00
10.01.310.45	INTERNET/INTRANET	1,500.00		1,500.00	17.00
10.01.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,979.80		2,000.00	2,339.50
10.01.311.06	ACHAT D'OBJETS DE COLLECTIONS	49,254.40		50,000.00	54,838.22
10.01.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	0.00		500.00	0.00
10.01.316.44	LEASING INFORMATIQUE	0.00		1,000.00	0.00
10.01.317.01	DEPLACEMENTS	697.15		700.00	500.70
10.01.317.03	FRAIS DE RECEPTION	9,243.30		16,000.00	3,296.15
10.01.317.21	REPRESENTATIONS	3,757.30		4,400.00	4,376.25
10.01.318.03	FRAIS DE PORTS	1,654.00		1,500.00	3,814.15
10.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,226.00		1,700.00	1,248.00
10.01.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		700.00	375.25
10.01.319.01	COTISATIONS	2,210.00		2,500.00	2,200.00
10.01.33	**AMORTISSEMENTS**	**97,209.85**	**0.00**	**57,600.00**	**15,265.40**
10.01.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	7,384.30
10.01.331.01	EQUIPEMENT	56,995.00		57,600.00	4,293.00
10.01.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	40,214.85		0.00	3,588.10

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.01.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**1,342,579.20**	**0.00**	**1,334,300.00**	**1,357,680.60**
10.01.361.09	FONDS CANTONAL CINEMA	138,079.20		140,500.00	70,252.90
10.01.362.04	SYND.INTER.THEATRE, REST. TAXE	0.00		0.00	113,027.70
10.01.365.07	TOURISME NEUCHAT. AGENDA CULT.	7,100.00		7,100.00	7,100.00
10.01.365.16	CENTRE DURRENMATT	95,000.00		95,000.00	95,000.00
10.01.365.22	NOUVELLE REVUE NEUCHATELOISE	3,800.00		3,800.00	3,800.00
10.01.365.23	INST. SUISSE CONSERV. PHOTOGR.	9,500.00		9,500.00	9,500.00
10.01.365.25	FESTI'NEUCH	19,000.00		19,000.00	20,000.00
10.01.365.26	NIFFF	30,000.00		19,000.00	20,000.00
10.01.365.27	COMPAGNIE DU PASSAGE	20,000.00		20,000.00	19,000.00
10.01.365.32	CORODIS	4,700.00		4,700.00	4,700.00
10.01.365.34	DISCOBOLE	2,500.00		2,500.00	2,800.00
10.01.365.37	FESTIVAL INTERN. DE DANSE	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.41	SAISON JEUNE PUBLIC	14,200.00		14,200.00	14,200.00
10.01.365.51	ASSOC. MAISON DU CONCERT	35,000.00		35,000.00	35,000.00
10.01.365.54	FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL	17,100.00		17,100.00	17,100.00
10.01.365.56	BIBLIOMONDE	12,800.00		12,800.00	12,800.00
10.01.365.57	FESTIVAL DES MARIONNETTES	14,200.00		14,200.00	15,000.00
10.01.365.62	CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS	210,000.00		210,000.00	199,500.00
10.01.365.63	ACADEMIE MAXIMILIEN DE MEURON	62,700.00		62,700.00	62,700.00
10.01.365.65	FOND.ROM.CHANSONS&MUS.ACTUEL.	4,700.00		4,700.00	4,700.00
10.01.365.75	CONF. DELEGUES DES VILLES SUIS	7,500.00		7,500.00	7,500.00
10.01.365.77	THEATRE DE LA POUDRIERE	95,000.00		95,000.00	95,000.00
10.01.365.78	FETE DE LA MUSIQUE	10,000.00		10,000.00	7,000.00
10.01.365.79	ARMOURINS	8,000.00		8,000.00	0.00
10.01.365.81	BIBLIOTHEQUE ROTT	2,700.00		2,700.00	2,700.00
10.01.365.82	ENSEMBLE SYMPHONIQUE DE NE	140,000.00		140,000.00	140,000.00
10.01.365.84	SOCIETE DE MUSIQUE	30,000.00		30,000.00	30,000.00
10.01.365.86	CHOEUR DA CAMERA	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.87	CHANSON NEUCHATELOISE	1,000.00		1,000.00	1,000.00
10.01.365.88	UNION DES MUSIQUES	12,000.00		12,000.00	12,000.00
10.01.365.89	MUSIQUE MILITAIRE	33,200.00		33,200.00	33,200.00
10.01.365.92	BOURSE BRUXELLES	6,800.00		7,100.00	7,100.00
10.01.365.93	STE NEUCH. SCIENCES NATURELLES	1,000.00		1,000.00	1,000.00
10.01.365.95	MUSEE DE LA VIGNE ET DU VIN	5,000.00		5,000.00	5,000.00
10.01.365.96	CREATION INSTITUTIONNELLE	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.01.365.98	CONCERTS DE LA COLLEGIALE	20,000.00		20,000.00	20,000.00
10.01.365.99	AUTRES SUBVENTIONS EXTRAORDIN.	240,000.00		240,000.00	240,000.00
10.01.38	**ATTR. AUX FINANC. SPECIAUX**	**100,000.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
10.01.382.05	RESERVE ENTRETIEN, ATTRIB.	100,000.00		0.00	0.00
10.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**126,026.15**	**0.00**	**118,000.00**	**31,292.78**
10.01.390.00	INTERETS PASSIFS	71,085.00		74,900.00	1,470.00
10.01.391.01	PRESTATIONS CHANCELLERIE	807.00		0.00	795.90
10.01.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	8,294.10		0.00	4,527.90
10.01.391.05	PREST. TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	768.45
10.01.392.06	LOYERS DE URBANISME	30,700.00		30,700.00	9,800.00
10.01.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	11,796.30		10,400.00	10,521.58
10.01.394.01	ECONOMAT	3,169.35		2,000.00	3,408.95
10.01.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	174.40		0.00	0.00
10.01.40	**IMPOTS**	**0.00**	**624,128.00**	**-530,000.00**	**-675,991.70**
10.01.406.02	TAXE SUR SPECTACLES CULTURE		249,628.05	-180,000.00	-222,319.95
10.01.406.04	TAXE SUR SPECTACLES CINEMA		374,499.95	-350,000.00	-340,644.05
10.01.406.05	TAXE S/SPECT. THEATRE PASSAGE		0.00	0.00	-113,027.70
10.01.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**3,394.50**	**0.00**	**-2,556.05**
10.01.435.01	VENTES D'IMPRIMES		3,000.00	0.00	0.00
10.01.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		0.00	0.00	-557.15
10.01.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		394.50	0.00	-65.75
10.01.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-1,933.15

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.01.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**0.00**	**-50,000.00**	**0.00**
10.01.482.05	RESER.ACHAT OBJETS COLL.,PREL.		0.00	-50,000.00	0.00
10.02	**TEMPLE DU BAS/SALLE DE MUSIQUE**				
	Charges	**480,443.83**		**443,600.00**	**532,011.25**
	Revenus		**81,025.20**	**-91,500.00**	**-96,805.90**
	Excédent		**399,418.63**	**352,100.00**	**435,205.35**
10.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**175,760.10**	**0.00**	**167,400.00**	**184,095.95**
10.02.301.02	TRAITEMENTS	128,904.20		117,500.00	134,602.35
10.02.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,600.00		3,600.00	3,600.00
10.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	7,175.65		6,100.00	7,388.25
10.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	2,880.45		2,600.00	3,110.15
10.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,371.75		1,200.00	1,412.25
10.02.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	260.30		200.00	253.90
10.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	910.65		900.00	656.45
10.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	1,060.00		1,500.00	1,160.00
10.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	11,800.80		11,800.00	16,266.60
10.02.309.09	CONTROLEURS ET PLACEURS	17,796.30		22,000.00	15,646.00
10.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**89,179.00**	**0.00**	**76,800.00**	**78,618.40**
10.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	202.00		500.00	32.60
10.02.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,000.00		1,000.00	0.00
10.02.312.01	CHAUFFAGE	51,589.15		40,000.00	44,873.30
10.02.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	17,275.05		18,000.00	18,391.00
10.02.312.21	EAU	2,929.40		2,000.00	4,741.25
10.02.313.15	BUVETTE	9,395.15		7,000.00	3,881.15
10.02.315.01	ENTRETIEN DU MOBILIER	4,055.75		4,000.00	4,243.55
10.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,438.30		3,000.00	1,357.75
10.02.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		300.00	278.00
10.02.319.51	AUTRES FRAIS	1,294.20		1,000.00	819.80
10.02.33	**AMORTISSEMENTS**	**39,334.00**	**0.00**	**10,900.00**	**75,671.80**
10.02.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	50.00		0.00	0.00
10.02.331.01	EQUIPEMENT	2,806.00		10,900.00	10,919.00
10.02.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	36,478.00		0.00	64,752.80
10.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**176,170.73**	**0.00**	**188,500.00**	**193,625.10**
10.02.390.00	INTERETS PASSIFS	1,365.00		3,700.00	4,100.00
10.02.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	1,260.85		0.00	1,180.10
10.02.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	171,711.08		181,800.00	186,283.40
10.02.391.08	PRESTATIONS SIS	180.00		200.00	200.00
10.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	1,000.00		2,800.00	1,000.00
10.02.394.01	ECONOMAT	524.70		0.00	861.60
10.02.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	129.10		0.00	0.00
10.02.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**48,586.50**	**-50,000.00**	**-59,515.40**
10.02.427.03	LOCATIONS		48,586.50	-50,000.00	-59,515.40
10.02.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**31,248.70**	**-40,000.00**	**-37,290.50**
10.02.436.22	REMBOURSEMENT DE FRAIS		20,235.00	-30,000.00	-24,377.00
10.02.439.12	RECETTES BUVETTE		11,013.70	-10,000.00	-12,913.50
10.02.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,190.00**	**-1,500.00**	**0.00**
10.02.490.99	PREST. AUTRES SERVICES		1,190.00	-1,500.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.03	**MENUISERIE CENTRALE**				
	Charges	**246,529.34**		**234,700.00**	**238,920.23**
	Revenus		**17,632.45**	**-6,000.00**	**-6,635.25**
	Excédent		**228,896.89**	**228,700.00**	**232,284.98**
10.03.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**201,626.15**	**0.00**	**196,500.00**	**202,157.85**
10.03.301.01	TRAITEMENTS	168,719.15		164,100.00	166,226.75
10.03.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,400.00		2,400.00	2,400.00
10.03.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	8,652.25		8,600.00	8,691.60
10.03.303.02	CONTRIBUTION ALFA	3,473.10		3,600.00	3,654.50
10.03.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	1,654.05		1,600.00	1,661.50
10.03.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	320.55		300.00	300.95
10.03.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,339.65		800.00	607.70
10.03.307.01	CAISSE DE PENSIONS	14,947.40		14,600.00	18,614.85
10.03.309.02	FORMATION CONTINUE	120.00		500.00	0.00
10.03.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**19,838.20**	**0.00**	**16,200.00**	**13,017.80**
10.03.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	623.80		500.00	257.65
10.03.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	16,709.90		9,000.00	7,802.60
10.03.317.01	DEPLACEMENTS	971.50		1,500.00	732.60
10.03.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		300.00	0.00
10.03.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,533.00		2,200.00	1,568.65
10.03.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS, EPUR.EAUX	0.00		2,700.00	2,656.30
10.03.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**25,064.99**	**0.00**	**22,000.00**	**23,744.58**
10.03.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	237.50
10.03.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	1,830.64		0.00	1,507.08
10.03.392.06	LOYERS DE URBANISME	22,000.00		22,000.00	22,000.00
10.03.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,234.35		0.00	0.00
10.03.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**17,632.45**	**-6,000.00**	**-6,635.25**
10.03.434.53	TRAVAUX POUR TIERS		16,935.20	-6,000.00	-6,200.00
10.03.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		500.00	0.00	0.00
10.03.436.12	REMB. ALLOC. PERTE DE GAIN		197.25	0.00	0.00
10.03.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-435.25
10.04	**CASE A CHOCS**				
	Charges	**219,901.60**		**234,600.00**	**454,297.60**
	Revenus		**53,250.00**	**-60,000.00**	**-60,000.00**
	Excédent		**166,651.60**	**174,600.00**	**394,297.60**
10.04.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**26,548.00**	**0.00**	**27,100.00**	**26,371.25**
10.04.301.01	TRAITEMENTS	22,337.25		22,300.00	22,178.00
10.04.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	1,168.15		1,200.00	1,160.25
10.04.303.02	CONTRIBUTION ALFA	469.25		500.00	488.10
10.04.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	223.55		200.00	221.65
10.04.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	42.30		0.00	40.30
10.04.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	200.90		0.00	0.00
10.04.307.01	CAISSE DE PENSIONS	2,106.60		2,100.00	2,282.95
10.04.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		800.00	0.00
10.04.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**70,082.60**	**0.00**	**70,400.00**	**70,598.15**
10.04.315.01	ENTRETIEN MATERIEL	20,082.60		20,000.00	20,598.15
10.04.315.03	MANDAT ENTRETIEN SON & LUMIERE	10,000.00		10,000.00	10,000.00
10.04.318.02	MANDATS ET ETUDES	40,000.00		40,000.00	40,000.00
10.04.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		400.00	0.00
10.04.33	**AMORTISSEMENTS**	**11,581.00**	**0.00**	**22,300.00**	**168,025.20**
10.04.331.01	EQUIPEMENT	11,581.00		22,300.00	75,641.00
10.04.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	92,384.20

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.04.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**		**96,000.00**	**0.00**	**96,000.00**	**96,000.00**
10.04.365.83	ACDC		96,000.00		96,000.00	96,000.00
10.04.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**15,690.00**	**0.00**	**18,800.00**	**93,303.00**
10.04.390.00	INTERETS PASSIFS		15,690.00		18,800.00	93,303.00
10.04.42	**REVENUS DES BIENS**		**0.00**	**29,250.00**	**-36,000.00**	**-36,000.00**
10.04.427.03	LOCATIONS			29,250.00	-36,000.00	-36,000.00
10.04.49	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**24,000.00**	**-24,000.00**	**-24,000.00**
10.04.490.10	LOYERS A URBANISME			24,000.00	-24,000.00	-24,000.00
10.05	**CAN**					
		Charges	**89,600.00**		**89,600.00**	**89,600.00**
		Revenus		**29,810.35**	**-70,600.00**	**-70,600.00**
		Excédent		**59,789.65**	**19,000.00**	**19,000.00**
10.05.36	**SUBVENTIONS**		**89,600.00**	**0.00**	**89,600.00**	**89,600.00**
10.05.365.72	SUBVENTION CAN		89,600.00		89,600.00	89,600.00
10.05.49	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**29,810.35**	**-70,600.00**	**-70,600.00**
10.05.490.10	LOYERS A URBANISME			29,810.35	-70,600.00	-70,600.00
10.10	**ATELIER DES MUSEES**					
		Charges	**229,426.65**		**237,300.00**	**230,536.53**
		Revenus		**35,233.00**	**-22,000.00**	**-47,500.70**
		Excédent		**194,193.65**	**215,300.00**	**183,035.83**
10.10.30	**CHARGES DE PERSONNEL**		**199,758.00**	**0.00**	**206,200.00**	**206,152.35**
10.10.301.01	TRAITEMENTS		155,140.40		157,800.00	148,218.20
10.10.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE		7,125.00		8,100.00	14,900.00
10.10.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS		4,002.00		4,000.00	4,002.00
10.10.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG		8,474.60		8,300.00	8,717.20
10.10.303.02	CONTRIB. ALFA		3,401.45		3,500.00	3,665.55
10.10.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE		1,619.45		1,600.00	1,666.65
10.10.305.01	ASSURANCE ACCIDENTS		308.75		300.00	301.80
10.10.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE		1,350.50		1,300.00	854.15
10.10.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT		1,219.00		5,200.00	4,447.00
10.10.307.01	CAISSE DE PENSIONS		14,916.85		15,600.00	18,879.80
10.10.309.02	FORMATION CONTINUE		2,200.00		500.00	500.00
10.10.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**8,820.45**	**0.00**	**8,100.00**	**8,468.08**
10.10.310.01	FOURNITURES DE BUREAU		265.35		700.00	408.05
10.10.310.31	MATERIEL DE COURS		2,792.10		3,000.00	4,482.83
10.10.310.45	INTERNET/INTRANET		17.00		0.00	17.00
10.10.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES		193.00		500.00	0.00
10.10.317.01	DEPLACEMENTS		252.60		600.00	1,144.00
10.10.317.21	REPRESENTATIONS		465.75		800.00	276.15
10.10.318.03	FRAIS DE PORTS		568.80		700.00	626.70
10.10.318.04	FRAIS DE TELEPHONE		225.85		500.00	271.25
10.10.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS		0.00		300.00	242.10
10.10.318.27	HONORAIRES VISITES GUIDEES		3,605.00		600.00	525.00
10.10.319.01	COTISATIONS		435.00		400.00	475.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.10.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**20,848.20**	**0.00**	**23,000.00**	**15,916.10**
10.10.392.06	LOYERS DE URBANISME		11,200.00		11,200.00	11,200.00
10.10.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02		7,961.90		8,800.00	3,500.00
10.10.394.01	ECONOMAT		1,565.25		3,000.00	1,216.10
10.10.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS		121.05		0.00	0.00
10.10.43	**CONTRIBUTIONS**		**0.00**	**33,233.00**	**-22,000.00**	**-46,750.70**
10.10.433.07	INSCRIPTIONS ATELIERS			20,193.50	-13,000.00	-18,688.00
10.10.434.06	VISITES EXPOSITIONS			12,739.50	-8,000.00	-27,563.00
10.10.436.01	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			165.00	-200.00	-84.70
10.10.439.11	AUTRES RECETTES			135.00	-800.00	-415.00
10.10.49	**IMPUTATIONS INTERNES**		**0.00**	**2,000.00**	**0.00**	**-750.00**
10.10.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES			2,000.00	0.00	-750.00
10.11	**BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE**					
		Charges	**2,865,130.90**		**2,850,000.00**	**2,881,759.64**
		Revenus		**0.00**	**0.00**	**40.00**
		Excédent		**2,865,130.90**	**2,850,000.00**	**2,881,799.64**
10.11.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**		**2,865,130.90**	**0.00**	**2,850,000.00**	**2,881,759.64**
10.11.364.06	FONDATION BPU, PART DEFICIT		2,865,130.90		2,850,000.00	2,881,759.64
10.11.43	**CONTRIBUTIONS**		**0.00**	**0.00**	**0.00**	**40.00**
10.11.436.33	PARTICIPATION ETUDE			0.00	0.00	40.00
10.12	**BIBLIOTHEQUE PESTALOZZI**					
		Charges	**328,685.30**		**326,500.00**	**310,731.85**
		Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
		Excédent		**328,685.30**	**326,500.00**	**310,731.85**
10.12.30	**CHARGES DE PERSONNEL**		**2,000.00**	**0.00**	**2,000.00**	**400.00**
10.12.309.02	FORMATION CONTINUE		2,000.00		2,000.00	400.00
10.12.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**		**298,951.60**	**0.00**	**297,000.00**	**282,599.85**
10.12.365.81	SUBVENTION		291,951.60		290,000.00	275,599.85
10.12.365.82	SUBVENTION PR ACHATS & RELIURE		7,000.00		7,000.00	7,000.00
10.12.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**27,733.70**	**0.00**	**27,500.00**	**27,732.00**
10.12.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS		0.00		0.00	132.00
10.12.392.06	LOYERS DE URBANISME		27,500.00		27,500.00	27,600.00
10.12.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS		233.70		0.00	0.00
10.22	**THEATRE DU PASSAGE**					
		Charges	**1,672,805.49**		**1,713,200.00**	**1,608,074.24**
		Revenus		**125,919.85**	**-150,000.00**	**0.00**
		Excédent		**1,546,885.64**	**1,563,200.00**	**1,608,074.24**
10.22.33	**AMORTISSEMENTS**		**112,507.00**	**0.00**	**112,500.00**	**112,507.00**
10.22.331.01	PARTIC. CAPITAL SAITRN		0.00		0.00	70,000.00
10.22.331.02	IMMEUBLES		42,507.00		42,500.00	42,507.00
10.22.331.04	AMORTISSEMENTS PART.		70,000.00		70,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.22.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**1,413,450.49**	**0.00**	**1,450,000.00**	**1,340,831.24**
10.22.362.04	SYND.INTER.THEATRE,PART DEFIC.	1,287,530.64		1,300,000.00	1,340,831.24
10.22.362.05	SYND. INTER THEATRE, REST. TAX	125,919.85		150,000.00	0.00
10.22.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**146,848.00**	**0.00**	**150,700.00**	**154,736.00**
10.22.390.00	INTERETS PASSIFS	51,940.00		53,300.00	154,736.00
10.22.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	94,908.00		97,400.00	0.00
10.22.40	**IMPOTS**	**0.00**	**125,919.85**	**-150,000.00**	**0.00**
10.22.406.05	TAXE S/SPECT. THEATRE PASSAGE		125,919.85	-150,000.00	0.00
10.31	**MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE**				
	Charges	**3,327,338.72**		**3,207,500.00**	**3,361,919.34**
	Revenus		**306,698.88**	**-234,000.00**	**-322,594.23**
	Excédent		**3,020,639.84**	**2,973,500.00**	**3,039,325.11**
10.31.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,858,903.15**	**0.00**	**1,806,300.00**	**1,867,087.49**
10.31.301.01	TRAIT. CONSERVATEURS, ASSIST.	645,446.60		640,700.00	636,641.20
10.31.301.02	TRAIT.CONCIERGES, PERS. TECHN.	835,272.65		825,600.00	839,316.35
10.31.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	21,523.75		16,500.00	20,274.40
10.31.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	31,685.85		0.00	6,333.00
10.31.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	30,573.25		29,700.00	31,037.25
10.31.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	4,969.50		5,600.00	5,404.50
10.31.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	78,357.10		77,500.00	77,997.34
10.31.303.02	CONTRIBUTION ALFA	31,449.10		32,600.00	32,798.15
10.31.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	14,852.50		14,700.00	14,785.60
10.31.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,831.40		2,800.00	2,684.35
10.31.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	12,744.05		12,500.00	8,955.90
10.31.306.01	UNIFORMES	98.00		0.00	91.35
10.31.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	121.70		0.00	0.00
10.31.307.01	CAISSE DE PENSIONS	146,988.70		146,100.00	186,254.75
10.31.309.01	OFFRES D'EMPLOI	0.00		0.00	1,088.35
10.31.309.02	FORMATION CONTINUE	1,989.00		2,000.00	3,425.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.31.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**671,023.22**	**0.00**	**609,100.00**	**649,588.04**
10.31.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	7,094.65		7,600.00	7,756.46
10.31.310.02	FRAIS DE REPROGRAPHIE	740.55		800.00	1,054.40
10.31.310.13	IMPRIMES	0.00		0.00	440.00
10.31.310.14	ACHATS MUSEUM SHOP	10,532.90		5,700.00	14,876.29
10.31.310.15	PUBLICITE, GRAPHISME	18,237.15		17,000.00	16,256.80
10.31.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	9,654.77		7,200.00	9,929.40
10.31.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	19,175.95		13,700.00	14,602.85
10.31.311.99	UTIL. REV. FDS DESOR/LEIDECKER	5,985.65		6,600.00	6,101.95
10.31.312.01	CHAUFFAGE	71,191.70		52,300.00	47,858.60
10.31.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	42,000.54		42,800.00	39,510.45
10.31.312.21	EAU	2,354.25		1,200.00	2,127.50
10.31.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	4,343.25		2,900.00	2,902.10
10.31.313.15	CAFETERIA	912.40		1,800.00	1,230.12
10.31.313.16	ACHAT LOCATION SALLES	698.65		400.00	1,617.00
10.31.314.78	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	12,336.75		10,400.00	11,410.80
10.31.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	20,519.85		20,400.00	19,730.41
10.31.315.09	ENTRET.ET RESTAUR. COLLECTIONS	35,407.65		30,000.00	39,554.55
10.31.315.10	ENTRET. ET EXPLOIT. AUTOMATES	3,517.60		2,400.00	4,241.64
10.31.315.16	ENTRETIEN ET EXPLOIT. CLAVECIN	1,716.35		2,700.00	3,067.80
10.31.315.17	CONCERTS CLAVECIN RUECKERS	6,600.00		6,200.00	9,096.00
10.31.315.20	ENTRET. ATELIER RESTAUR.	14,729.93		11,000.00	12,992.62
10.31.316.01	LOYERS A DES TIERS	22,289.75		18,400.00	18,424.00
10.31.317.01	DEPLACEMENTS	3,254.00		2,800.00	2,833.70
10.31.317.21	REPRESENTATIONS	6,482.20		5,700.00	9,535.80
10.31.318.03	FRAIS DE PORTS	26,174.45		19,000.00	26,455.02
10.31.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	15,493.00		18,000.00	13,438.60
10.31.318.06	FRAIS BANCAIRES	185.88		0.00	318.86
10.31.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	922.10		2,500.00	2,483.00
10.31.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	41,162.70		41,000.00	41,045.05
10.31.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,437.25		1,500.00	1,560.35
10.31.318.44	CATALOGAGE	3,512.70		0.00	0.00
10.31.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	8,667.20		5,700.00	7,014.75
10.31.318.91	EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	247,000.00		247,000.00	254,004.17
10.31.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	2,044.40		600.00	1,614.00
10.31.319.01	COTISATIONS	4,647.05		3,800.00	4,503.00
10.31.33	**AMORTISSEMENTS**	**71,537.00**	**0.00**	**50,000.00**	**49,973.00**
10.31.331.01	EQUIPEMENT	49,973.00		50,000.00	49,973.00
10.31.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	21,564.00		0.00	0.00
10.31.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**725,875.35**	**0.00**	**742,100.00**	**795,270.81**
10.31.390.00	INTERETS PASSIFS	76,470.00		78,500.00	80,314.00
10.31.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	275.40		0.00	888.80
10.31.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	2,167.95		0.00	629.50
10.31.391.08	PRESTATIONS SIS	360.00		400.00	0.00
10.31.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORT	0.00		0.00	88.00
10.31.392.06	CHARGES IMMOBILIERES	576,628.65		595,400.00	653,365.16
10.31.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	55,100.65		60,800.00	47,643.70
10.31.394.01	ECONOMAT	14,760.20		7,000.00	12,341.65
10.31.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	112.50		0.00	0.00
10.31.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**1,669.00**	**-3,000.00**	**-5,880.60**
10.31.427.16	LOCATION SALLES		1,669.00	-3,000.00	-5,880.60

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.31.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**164,822.44**	**-96,000.00**	**-169,710.72**
10.31.434.02	TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS		52,457.80	-35,000.00	-72,919.71
10.31.434.03	TAXES SEANCES AUTOMATES		9,862.97	-12,000.00	-6,701.05
10.31.434.04	TAXES SEANCES & CONCERTS CLAV.		3,480.00	-3,000.00	-3,370.00
10.31.434.53	TRAVAUX POUR TIERS		500.00	-2,000.00	-3,650.00
10.31.435.01	VENTES D'IMPRIMES		8,108.25	-20,000.00	-21,073.86
10.31.435.14	VENTES MUSEUM SHOP		33,348.00	-13,000.00	-22,039.50
10.31.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		5,713.12	-2,000.00	-3,160.35
10.31.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		34,726.60	0.00	-30,762.25
10.31.439.11	COMMISSIONS ET AUTRES RECETTES		10,631.00	-6,000.00	-5,091.00
10.31.439.12	RECETTES CAFETERIA		483.60	-3,000.00	-943.00
10.31.439.13	PERSONNEL REFACTURE		5,511.10	0.00	0.00
10.31.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**140,207.44**	**-135,000.00**	**-147,002.91**
10.31.490.01	PART CHARGES ARCHIVES		117,303.00	-124,000.00	-122,506.00
10.31.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		22,904.44	-11,000.00	-24,496.91
10.61	**MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE**				
	Charges	**2,245,653.14**		**2,147,900.00**	**2,179,361.09**
	Revenus		**262,762.34**	**-190,500.00**	**-196,266.55**
	Excédent		**1,982,890.80**	**1,957,400.00**	**1,983,094.54**
10.61.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,346,713.70**	**0.00**	**1,336,600.00**	**1,366,025.15**
10.61.301.01	TRAIT. CONSERVATEUR, ASSIST.	443,150.15		442,200.00	440,714.30
10.61.301.02	TRAIT.CONCIERGES, PERS. TECHN.	601,832.05		584,700.00	630,979.95
10.61.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	44,704.95		73,800.00	27,004.60
10.61.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	13,676.40		14,400.00	14,544.45
10.61.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	10,821.60		10,100.00	10,125.60
10.61.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	56,973.45		57,600.00	57,480.45
10.61.303.02	CONTRIBUTION ALFA	22,869.25		24,200.00	24,171.20
10.61.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	10,781.70		10,900.00	10,870.80
10.61.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	2,048.40		2,100.00	1,967.50
10.61.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,977.50		8,000.00	5,816.65
10.61.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	26,136.00		0.00	15,190.00
10.61.307.01	CAISSE DE PENSIONS	101,710.40		108,600.00	126,299.65
10.61.309.01	OFFRES D'EMPLOI	1,987.35		0.00	0.00
10.61.309.02	FORMATION CONTINUE	1,044.50		0.00	860.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.61.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**590,103.73**	**0.00**	**507,500.00**	**497,988.15**
10.61.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,348.30		3,000.00	2,241.10
10.61.310.13	IMPRIMES, PUBLICITE, GRAPHISME	44,441.99		35,000.00	39,294.30
10.61.310.14	ACHATS MUSEUM SHOP	28,924.12		24,000.00	27,284.35
10.61.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	4,045.51		3,000.00	3,987.10
10.61.310.44	INFORMATIQUE	15,400.40		15,000.00	7,756.01
10.61.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	32,400.30		25,000.00	27,224.83
10.61.311.97	UTIL. REVENUS FDS DELACHAUX	3,210.00		3,500.00	3,624.00
10.61.311.99	UTIL. REV. FDS DESOR/LEIDECKER	4,000.00		3,300.00	2,500.00
10.61.312.01	CHAUFFAGE	34,224.75		20,000.00	32,391.25
10.61.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	28,044.90		29,000.00	28,882.65
10.61.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	2,805.25		3,000.00	3,940.90
10.61.313.15	CAFETERIA	10,452.30		8,000.00	5,784.80
10.61.314.77	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	26,488.85		29,000.00	24,297.95
10.61.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	1,182.04		2,000.00	1,556.65
10.61.315.07	ENTRETIEN & FRAIS DE VEHICULES	2,069.80		1,800.00	3,220.05
10.61.315.09	ENTRET.ET RESTAUR. COLLECTIONS	8,565.56		10,000.00	8,570.88
10.61.316.01	LOYERS A DES TIERS	6,000.00		6,000.00	6,000.00
10.61.317.01	DEPLACEMENTS	2,997.90		3,000.00	2,660.60
10.61.317.21	REPRESENTATIONS	2,475.95		3,000.00	2,604.80
10.61.318.03	FRAIS DE PORTS	15,431.35		11,000.00	10,608.40
10.61.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	9,383.45		10,500.00	11,268.30
10.61.318.06	FRAIS BANCAIRES	204.31		0.00	2,332.17
10.61.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		2,400.00	2,391.95
10.61.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	22,491.80		22,000.00	22,077.85
10.61.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	607.75		1,200.00	0.00
10.61.318.44	FORFAIT UNI.	12,912.00		13,000.00	12,912.00
10.61.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	51,453.60		4,000.00	2,083.65
10.61.318.91	EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	215,000.00		215,000.00	198,561.31
10.61.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	645.60		600.00	645.60
10.61.319.01	COTISATIONS	1,895.95		1,200.00	1,284.70
10.61.33	**AMORTISSEMENTS**	**15,458.55**	**0.00**	**7,800.00**	**7,813.50**
10.61.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	49.50
10.61.331.01	EQUIPEMENT	7,764.00		7,800.00	7,764.00
10.61.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	7,694.55		0.00	0.00
10.61.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**10,000.00**
10.61.365.13	CENTRE SUISSE CARTHOGR. FAUNE	0.00		0.00	10,000.00
10.61.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**293,377.16**	**0.00**	**296,000.00**	**297,534.29**
10.61.390.00	INTERETS PASSIFS	13,422.00		13,800.00	14,059.00
10.61.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	86.70		0.00	62.75
10.61.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	883.20		0.00	1,138.80
10.61.391.08	PRESTATIONS SIS	180.00		200.00	0.00
10.61.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	928.06		1,000.00	46.74
10.61.392.06	CHARGES IMMOBILIERES	262,840.90		267,000.00	272,194.80
10.61.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	9,000.00		9,000.00	9,000.00
10.61.394.01	ECONOMAT	4,924.80		5,000.00	1,032.20
10.61.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,111.50		0.00	0.00
10.61.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**257,653.34**	**-187,000.00**	**-191,266.55**
10.61.434.02	TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS		84,011.75	-100,000.00	-66,555.50
10.61.434.53	TRAVAUX POUR TIERS		0.00	0.00	-7,880.00
10.61.435.01	VENTES D'IMPRIMES		8,526.60	-10,000.00	-9,741.00
10.61.435.14	VENTES MUSEUM SHOP		48,291.35	-40,000.00	-36,133.80
10.61.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		11,947.09	-2,000.00	-711.10
10.61.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		2,101.60	0.00	-26,358.40
10.61.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		41.30	0.00	-5,422.15
10.61.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		5,848.05	0.00	-8,254.10
10.61.439.03	LOCATION D'EXPOSITIONS		61,366.25	0.00	0.00
10.61.439.11	AUTRES RECETTES		11,016.70	-10,000.00	-10,970.05
10.61.439.12	RECETTES CAFETERIA		24,502.65	-25,000.00	-19,240.45

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.61.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**4,000.00**	**-3,500.00**	**-5,000.00**
10.61.469.02	DONS		4,000.00	-3,500.00	-5,000.00
10.61.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**1,109.00**	**0.00**	**0.00**
10.61.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		1,109.00	0.00	0.00
10.71	**MUSEE D'ETHNOGRAPHIE**				
	Charges	**2,244,464.00**		**2,151,600.00**	**2,864,144.59**
	Revenus		**182,639.10**	**-196,500.00**	**-746,075.84**
	Excédent		**2,061,824.90**	**1,955,100.00**	**2,118,068.75**
10.71.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,267,192.00**	**0.00**	**1,264,200.00**	**1,320,984.60**
10.71.301.01	TRAIT. CONSERVATEUR, ASSIST.	449,692.30		407,300.00	462,007.80
10.71.301.02	TRAIT. CONCIERGE, PERS. TECHN.	551,393.00		580,000.00	585,721.40
10.71.301.06	TRAITEMENTS PERS. AUXILIAIRE	33,912.90		44,600.00	17,331.25
10.71.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,090.00		7,000.00	7,286.25
10.71.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	3,886.50		3,600.00	3,650.00
10.71.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	54,149.60		53,900.00	55,694.70
10.71.303.02	CONTRIBUTION ALFA	21,734.30		22,700.00	23,420.30
10.71.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	10,116.75		10,100.00	10,415.00
10.71.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,896.60		1,900.00	1,885.60
10.71.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	8,169.65		8,600.00	6,425.00
10.71.307.01	CAISSE DE PENSIONS	104,053.20		99,000.00	124,922.90
10.71.308.01	PERSONNEL TEMPORAIRE	21,747.20		23,000.00	21,848.30
10.71.309.02	FORMATION CONTINUE	350.00		2,500.00	376.10
10.71.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**590,750.99**	**0.00**	**548,700.00**	**1,066,045.87**
10.71.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	6,123.40		6,100.00	5,107.20
10.71.310.13	IMPRIMES, PUBLICITE, GRAPHISME	15,042.60		15,000.00	15,051.05
10.71.310.14	ACHATS MUSEUM SHOP	448.95		3,000.00	3,427.25
10.71.310.33	BIBLIOTHEQUE, REVUES PROF.	7,766.98		8,000.00	7,984.19
10.71.310.44	INFORMATIQUE	3,156.60		2,300.00	3,571.40
10.71.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	19,453.90		5,000.00	18,399.85
10.71.311.02	ACHAT DE VEHICULES	0.00		0.00	18,214.70
10.71.311.06	ACHAT D'OBJETS DE COLLECTIONS	4,916.40		5,000.00	2,356.55
10.71.311.99	UTIL. REV. FDS DESOR/LEIDECKER	3,400.00		3,400.00	3,380.00
10.71.312.01	CHAUFFAGE	27,981.70		30,000.00	26,559.90
10.71.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	27,208.80		30,000.00	25,193.40
10.71.313.12	MATERIEL DE NETTOYAGE	4,076.95		4,000.00	4,892.75
10.71.313.15	CAFETERIA	46,804.20		38,000.00	43,921.55
10.71.314.07	ENTRETIEN DU PARC	2,194.55		5,000.00	4,962.05
10.71.314.79	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX	15,505.20		16,000.00	15,954.70
10.71.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	4,462.65		5,000.00	5,040.18
10.71.315.09	ENTRET.ET RESTAUR. COLLECTIONS	19,896.70		20,000.00	21,736.29
10.71.316.01	LOYERS A DES TIERS	29,800.00		45,000.00	29,800.00
10.71.317.01	DEPLACEMENTS	5,567.10		12,000.00	10,075.20
10.71.317.21	REPRESENTATIONS	15,259.65		6,000.00	7,354.45
10.71.318.03	FRAIS DE PORTS	28,894.90		17,000.00	17,849.30
10.71.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	5,671.70		10,100.00	7,984.00
10.71.318.06	FRAIS BANCAIRES	448.85		0.00	390.60
10.71.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	1,834.05		1,800.00	1,267.90
10.71.318.17	ABO. INSTALLATIONS ALARMES	3,199.50		3,100.00	3,170.95
10.71.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	6,407.10		6,400.00	6,565.90
10.71.318.37	TAXES ET PRIMES ASSUR.VEHICULE	984.35		0.00	0.00
10.71.318.80	CHARGES COUR. ST-NICOLAS 2/4	1,414.25		0.00	0.00
10.71.318.90	FRAIS DE DEMENAGEMENT	7,902.85		8,000.00	7,976.80
10.71.318.91	EXPO. TEMPORAIRES, CONFER.	214,240.00		215,000.00	682,052.52
10.71.318.92	INTERVENTION SUR ALARME	4,516.00		600.00	1,500.00
10.71.318.96	ANIM/EXPOS. PARTICULIERES	14,883.30		0.00	22,869.60
10.71.319.01	COTISATIONS	2,852.65		2,200.00	1,962.50
10.71.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	38,435.16		25,700.00	39,473.14

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.71.33	**AMORTISSEMENTS**	**100,443.55**	**0.00**	**39,300.00**	**159,570.59**
10.71.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	284.60		0.00	0.00
10.71.331.01	EQUIPEMENT	17,964.00		39,300.00	50,717.00
10.71.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	82,194.95		0.00	108,853.59
10.71.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**286,077.46**	**0.00**	**299,400.00**	**317,543.53**
10.71.390.00	INTERETS PASSIFS	18,227.00		22,600.00	24,409.00
10.71.391.03	PRESTATIONS ENCAVAGE	6,508.80		0.00	0.00
10.71.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	2,507.30		1,000.00	548.60
10.71.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME 06	1,649.95		0.00	297.00
10.71.391.08	PREST. DE POLICE DU FEU	180.00		200.00	0.00
10.71.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	1,040.76		1,000.00	2,079.93
10.71.391.14	PRESTATIONS DE TRANSPORTS	0.00		0.00	44.00
10.71.392.03	LOYERS DE DOMAINES	1,300.00		1,300.00	1,300.00
10.71.392.06	CHARGES IMOOBILIERES	161,138.15		176,900.00	198,874.95
10.71.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	87,659.05		92,500.00	86,862.70
10.71.394.01	ECONOMAT	5,866.45		3,900.00	3,127.35
10.71.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**8,520.00**	**-8,500.00**	**-8,520.00**
10.71.427.02	LOYERS		8,520.00	-8,500.00	-8,520.00
10.71.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**174,119.10**	**-183,000.00**	**-730,125.84**
10.71.434.02	TAXES D'ENTREES EXPOSITIONS		23,345.85	-25,000.00	-18,266.99
10.71.435.01	VENTES D'IMPRIMES		11,354.85	-15,000.00	-12,115.49
10.71.435.14	VENTES MUSEUM SHOP		5,215.00	-5,000.00	-3,508.90
10.71.435.96	ANIM/EXPOS. PARTICULIERES		14,883.30	0.00	-168,722.31
10.71.435.97	PARTICIPATION PRO HELVETIA		0.00	0.00	-423,920.00
10.71.436.01	REMBOURSEMENT DE FRAIS		11,878.20	-13,000.00	-19,937.75
10.71.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		2,302.30	0.00	0.00
10.71.439.11	AUTRES RECETTES		6,218.25	-4,000.00	-1,679.90
10.71.439.12	RECETTES CAFETERIA		91,091.95	-76,000.00	-76,816.55
10.71.439.13	PERSONNEL REFACTURE		7,829.40	-45,000.00	-5,157.95
10.71.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**0.00**	**-5,000.00**	**-7,430.00**
10.71.461.01	SUBVENTION DE L'UNIVERSITE		0.00	-5,000.00	-5,000.00
10.71.469.02	DONS		0.00	0.00	-2,430.00
10.81	**CULTES**				
	Charges	**301,511.36**		**347,600.00**	**288,779.40**
	Revenus		**5,478.00**	**-9,000.00**	**-8,636.00**
	Excédent		**296,033.36**	**338,600.00**	**280,143.40**
10.81.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**97,282.85**	**0.00**	**94,800.00**	**98,154.55**
10.81.301.01	TRAITEMENTS DES ORGANISTES	66,666.70		65,600.00	69,958.15
10.81.301.02	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	17,163.10		13,400.00	14,218.00
10.81.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	4,348.70		4,300.00	4,183.35
10.81.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,745.55		1,800.00	1,759.40
10.81.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	831.40		800.00	750.65
10.81.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	159.55		200.00	152.40
10.81.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	304.85		100.00	61.10
10.81.307.01	CAISSE DE PENSIONS	6,063.00		8,600.00	7,071.50

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.81.31	**BIENS, SERVICES & MARCH.**	**35,757.75**	**0.00**	**39,000.00**	**44,555.50**
10.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	0.00		100.00	11.05
10.81.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	992.05		500.00	1,640.00
10.81.312.01	CHAUFFAGE	19,396.30		20,000.00	25,142.55
10.81.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	4,558.25		6,000.00	4,747.90
10.81.315.02	ENTRETIEN DES ORGUES	6,786.00		6,000.00	8,385.00
10.81.317.01	DEPLACEMENTS	0.00		100.00	0.00
10.81.317.21	REPRESENTATIONS	293.50		200.00	0.00
10.81.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS	0.00		300.00	242.10
10.81.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	3,450.85		4,300.00	4,309.95
10.81.319.51	AUTRES DEPENSES	280.80		1,500.00	76.95
10.81.36	**SUBVENTIONS ACCORDEE**	**31,100.00**	**0.00**	**31,100.00**	**30,900.00**
10.81.365.25	EGLISE REFORMEE,LOGEM.PASTEUR	3,800.00		3,800.00	3,800.00
10.81.365.26	FEDERATION DES PAROISSES	4,800.00		4,800.00	4,600.00
10.81.365.29	PAROISSE CATHOLIQUE	22,500.00		22,500.00	22,500.00
10.81.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**137,370.76**	**0.00**	**182,700.00**	**115,169.35**
10.81.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	7,000.00		10,000.00	7,000.00
10.81.391.06	PRESTATIONS URBANISME	3,060.20		0.00	0.00
10.81.392.06	CHARGES IMMOBILIERES	127,198.06		172,700.00	108,169.35
10.81.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	112.50		0.00	0.00
10.81.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**5,478.00**	**-9,000.00**	**-8,636.00**
10.81.427.01	LOCATION EGLISES ET ORGUES		5,478.00	-9,000.00	-8,636.00
10.91	**MILLENAIRE 2011**				
	Charges	**388,842.19**		**413,300.00**	**114,120.30**
	Revenus		**200.00**	**-100,000.00**	**0.00**
	Excédent		**388,642.19**	**313,300.00**	**114,120.30**
10.91.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**241,853.95**	**0.00**	**241,700.00**	**90,815.60**
10.91.301.01	TRAITEMENTS	201,399.80		200,800.00	74,664.45
10.91.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,654.00		3,500.00	1,898.50
10.91.303.01	CONTRIB., AVS, AI, APG	10,537.05		10,500.00	3,906.45
10.91.303.02	CONTRIBUTION ALFA	4,229.60		4,400.00	1,642.65
10.91.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,014.25		2,000.00	746.70
10.91.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	383.20		400.00	135.10
10.91.305.02	COTIS. PERTE DE GAIN MALADIE	63.00		100.00	0.00
10.91.307.01	CAISSE DE PENSIONS	19,573.05		20,000.00	7,821.75
10.91.31	**BIENS, SERVICES ET MARCHANDISE**	**130,571.49**	**0.00**	**128,000.00**	**22,076.00**
10.91.311.01	ACHATS MATERIELS	21,526.94		20,000.00	0.00
10.91.316.01	LOCATION	895.00		0.00	0.00
10.91.317.01	DEPLACEMENTS	80.50		0.00	0.00
10.91.317.21	REPRSENTATION	467.60		0.00	0.00
10.91.318.01	LIVRE DU MILLENAIRE	20,000.00		20,000.00	20,000.00
10.91.318.02	MANDATS ET ETUDES	80,065.95		80,000.00	2,076.00
10.91.318.03	FRAIS DE PORTS	910.05		0.00	0.00
10.91.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	221.45		0.00	0.00
10.91.318.07	ETUDE DE FAISABILITE	6,404.00		8,000.00	0.00
10.91.33	**AMORTISSEMENTS**	**3,079.00**	**0.00**	**25,000.00**	**0.00**
10.91.331.01	AMORTISSEMENT	3,079.00		25,000.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
10.91.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**13,337.75**	**0.00**	**18,600.00**	**1,228.70**
10.91.390.00	INTERETS PASSIFS	1,069.00		8,900.00	0.00
10.91.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	91.10		0.00	0.00
10.91.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	1,597.45		0.00	1,223.15
10.91.392.06	LOYERS DE URBANISME	9,700.00		9,700.00	0.00
10.91.394.01	ECONOMAT	880.20		0.00	5.55
10.91.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**-100,000.00**	**0.00**
10.91.436.01	PRESTATIONS POUR ASS. MILLENAI		0.00	-100,000.00	0.00
10.91.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**200.00**	**0.00**	**0.00**
10.91.469.02	DONS		200.00	0.00	0.00

Infrastructures et Energies

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	11'071'880.14	10'679'200.00	- 302'680.14
Produits	11'889'716.74	11'550'000.00	+ 339'716.74
Total	**817'836.60**	**780'800.00**	**+ 37'036.60**

2. Service des eaux

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine de pompage et de traitement de Champ-Bougin, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5% en faveur de Viteos. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2010, il est tombé 943 mm de précipitations contre 1'030 mm en 2009. La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'251 mm, avec un maximum de 1'545 mm en 1987 et un minimum de 840 mm en 1989.

Comme en 2009, la sécheresse qui a sévi dans la région dès la fin de l'été 2010 a généré un étiage prononcé des sources. La station de soutirage d'eau du lac de Champ-Bougin a confirmé une nouvelle fois toute son importance, car de nombreuses communes raccordées au réseau de Neuchâtel ont demandé de l'eau en appoint pendant cette période.

Traitement

Champ-Bougin, traitement et pompage

Une utilisation obligatoire de la station deux fois par semaine a été instaurée pour le renouvellement de l'eau.

Afin d'optimiser le fonctionnement de la station, le point de dosage de chlore gazeux a été déplacé à la sortie de la chambre de contact et une petite pompe de prélèvement a été

installée pour alimenter les appareils de la mesure de qualité en sortie station.

Combe-Garot

Remplacement de la mesure de débit par diaphragme par un débitmètre électromagnétique installé dans la chambre nouvellement construite sous la route à cet effet.

Réseau de transport d'eau traitée

Sur la conduite d'eau de secours des communes, une purge du branchement pour la défense incendie de la tranchée de Corcelles (H10) a été réalisée en septembre. Elle s'est avérée nécessaire pour garantir le bon fonctionnement des vannes automatiques.

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux d'entretien courant.

Le syphon de transfert entre le réservoir du Chanet et celui du Plan a été mis hors service du 18 février au 7 septembre pour permettre les travaux de pose de conduites le long de la rue de Maujobia.

L'alimentation du réservoir de Fontaine-André et de son réseau par le réservoir de Pierre-à-Bot via le réducteur de Comba-Cervey en juillet, août et octobre a bien fonctionné.

Réservoirs

Chanet

Condamnation des anciennes cheminées d'aération à travers la voûte (hors normes).

Réparation de la fissure longitudinale dans la paroi sud du réservoir.

Réservoir des Valangines

Travaux de mise en conformité.

Réservoir de Pierre-à-Bot

Condamnation de l'aération hors norme à travers la voûte et installation d'une gaine et d'un filtre adéquat.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Chantiers principaux pour le secteur distribution d'eau

- Fin des travaux sur la rue de Maujobia.
- Chemin des Pavés, depuis Verger-Rond jusqu'au chemin du Clos-des-Auges
- Rue du Verger-Rond, des Pavés jusqu'au giratoire des Cadolles
- Vieux-Châtel
- Chemin des Perrolets, depuis le giratoire des cadolles jusqu'à la station électrique des Cadolles
- Chemin des Ribaudes, bouclage sur la partie ouest de la rue

- Rue de la Dîme, du chemin du Châble jusqu'à Ste-Hélène
- Faubourg du Lac – Quai Ostervald
- Travaux au centre-ville : rue du Concert et rue de Neubourg

En 2010, 1'303'242 fr. 72 ont été investis dans le domaine de l'eau (budget 1'650'000 francs).

Fuites

16 fuites ont été réparées en 2010, dont 9 dues à la corrosion, 5 cassures et 2 pour des raisons diverses.

Une fuite importante s'est déclarée le 12 octobre sur la rue de Pierre-à-Bot, elle a détérioré le revêtement routier sur plusieurs dizaines de mètres carrés.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 27 reprises sur la commune de Neuchâtel : 2 interventions concernaient des fuites, 14 des alarmes chlore, 3 des défauts de transmission, 2 des défauts d'appareils et 6 des problèmes sur le pompage.

2.1. Vente d'eau

Approvisionnement	**2010**	**2009**
Eau vendue	5'550'000 m^3	5'546'057 m^3
Différence avec l'année précédente	3'943 m^3	134'795 m^3
Moyenne journalière et par habitant pour Neuchâtel *(calculée sur les ventes)*	**259 litres**	**258 litres**

Sans changement du prix de l'eau, l'amortissement de la réserve a permis de ramener celle-ci à hauteur de – 80'000 francs. Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'un certain seuil de consommation d'eau ait été atteint, ce qui sera à confirmer ces prochaines années.

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé au contrôle périodique de 117 installations intérieures dont 47 étaient non conformes. Nous avons également remplacés 122 compteurs.

Laboratoire et qualité de l'eau

L'accréditation, qui est une obligation légale pour les laboratoires réalisant des analyses d'eau potable dans le cadre de l'autocontrôle, a provoqué une augmentation du travail d'au moins 40%.

Autocontrôle

Le laboratoire a procédé en 2010 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur.

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de Neuchâtel respecte les valeurs de tolérance tout au long de l'année. Il faut toutefois signaler la présence, à une reprise, de bactéries indicatrices de contamination fécale dans les eaux des sources supérieures après traitement. Selon les normes en vigueur, une eau de réseau ne doit pas contenir de telles bactéries dans un échantillon de 100 mL. Cette contamination n'a pas été confirmée lors de l'analyse d'un second prélèvement.

Concernant le réseau, l'eau dans le secteur Cassarde-Maladière a pris un mauvais goût à la suite de la mise en service d'une nouvelle conduite le 7 septembre 2010 entre la rue des Pavés et de la Cassarde. Les analyses ont également révélé la présence de bactéries indicatrices de contamination fécale. La situation est redevenue normale après les travaux de purge du réseau. On relèvera encore le problème récurrent de la faible teneur en chlore dans l'eau du réservoir de Chaumont, qui apparaît généralement entre les mois d'août et d'octobre.

Tableau : Campagnes d'analyses de l'eau du réseau de Neuchâtel en 2010

Interventions	Types d'analyses	Nbre de campagnes 2009	Nbre de campagnes 2010	Remarques
Sources de Neuchâtel	Bactériologie et chimie	3	4	19 échantillons, dont 16 de sources, 2 des sources après chloration et un de l'Areuse.
Sources de Neuchâtel	Analyse mensuelle (bactériologie)	12	8	4 sites analysés.
Réseau de Neuchâtel	Bactériologie et chimie partielle	10	12	11 sites analysés, dont 3 fontaines publiques.
Réseau de Neuchâtel	Bactériologie, chimie et sous-produits de la chloration	3	2	13 sites analysés, dont 3 fontaines publiques.
Réseau de Neuchâtel	Fontaines	0	3	Eau de 21 fontaines analysée 1 fois.
Usine de Champ-Bougin	Bactériologie et chimie	11	4	8 échantillons, dont 1 d'eau brute, 1 d'eau traitée et 6 correspondants aux étapes de traitement.
Tronçons de Neuchâtel	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	12	12	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service.

Qualité

L'eau du réseau de Neuchâtel est bien minéralisée sur le plan physico-chimique. C'est une eau mi-dure à assez dure, hydrogénocarbonatée calcique, un peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.2 à 8.2 mg/L.

Enfin, l'analyse de l'eau du réseau prélevé à la fontaine du Coq d'Inde le 6 septembre 2010 a donné les valeurs suivantes:

- pH 7.47
- Conductivité µS/cm à 25 ^{0}C 359
- Dureté °f 18.2

Anions :	*Hydrogénocarbonates* *mg/l*	*Chlorures* *mg/l*	*Nitrates* *mg/l*	*Sulfates* *mg/l*
	205	8.1	6.3	9
Cations :	*calcium* *mg/l*	*magnésium* *mg/l*	*sodium* *mg/l*	*potassium* *mg/l*
	61.7	6.9	4.1	1.2

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de Neuchâtel sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Secteur bureau technique eau

Etude régionale

Le bureau technique du service des eaux de Viteos, en partenariat avec le canton, effectue une étude régionale d'approvisionnement en eau sur l'ensemble du canton. Cette étude a pour buts principaux l'élaboration d'un inventaire des installations d'approvisionnement en eau, l'estimation des besoins actuels et futurs en comparaison avec les ressources disponibles, la mise en évidence des déficits ou excédents, la proposition de solutions afin d'améliorer les infrastructures existantes et la mise en place d'un système cohérent d'approvisionnement en eau de secours.

Projets en cours

L'étude d'un avant-projet pour mettre à niveau la station de Champ-Bougin a commencé. L'objectif est de proposer un projet de rénovation de la station de Champ-Bougin. Depuis le mois de septembre, des campagnes hebdomadaires d'analyses de l'eau brute sont effectuées, dont les résultats devraient permettre de déterminer la filière de traitement optimale à adopter.

En 2010, l'étude d'un projet d'assainissement du réservoir de Chaumont a été effectuée et les travaux sont budgétisés pour 2011.

Le bureau technique est impliqué dans la mise en place d'une version améliorée de la base de données topologique du réseau d'eau et des ouvrages.

3. Eclairage public

Les réseaux de câbles et les points lumineux figurent au bilan de Viteos SA.

Les choix d'équipements particuliers, tels que plans de quartiers et aménagements urbains restent de la compétence de la ville.

Les coûts relatifs à l'éclairage public sont refacturés au travers du mandat d'exploitation.

Le nombre d'installations en service le 31 décembre 2010 s'élève à 5'304. La puissance installée est d'environ 990 kW, en diminution de 38 kW par rapport à 2009, ce qui représente

une réduction de la consommation de 169'000 KWh.

Cette baisse est l'effet de la politique décidée par la Ville et menée par Viteos SA et de la rénovation des luminaires de remplacement des lampes à vapeur de mercure, l'objectif étant de diminuer la consommation de l'éclairage public de la Ville de Neuchâtel de 25% sur cinq ans, ceci avec un investissement annuel raisonnable.

Programme d'optimisation

- Echange des lampes à vapeur de mercure par des lampes à vapeur de sodium (lumière légèrement jaune) ou à iodure métallique (lumière blanche) ayant une grande efficacité lumineuse et une durée de vie pouvant atteindre 5 ans (un contrôle mécanique et électrique est également obligatoire tous les 5 ans).
- Réduction de la puissance électrique des lampes installées grâce à leur efficacité.
- Réduction de l'éclairage de 30 à 50% de 22h00 ou 24h00 à 06h00.
- Utilisation de ballasts électroniques (système d'allumage des lampes) permettant une économie de 30 à 40%.
- Utilisation de luminaires fermés avec réflecteur de haute qualité permettant l'utilisation de lampes de plus faible puissance et respectant les normes antipollution lumineuse.
- Utilisation de matériaux recyclables à plus de 90% (luminaire, lampe, mât), toutes les lampes échangées étant recyclées par les fabricants.
- Extinction des éclairages d'embellissement dans différents endroits de la ville (le Château, le Péristyle, le restaurant du Marché, l'Hôtel Dupeyrou) la semaine à 22h00 et le weekend à 24h00.
- Utilisation de la technologie des LED si des solutions acceptables existent.

Différents types de luminaires LED ont été installés en plusieurs endroits de la ville (avenue des Alpes, rue des Carrels); une zone spéciale est consacrée à ces luminaires sur les Jeunes Rives à proximité de la Place du 12-Septembre, où il est possible de se rendre compte des avantages et désavantages de ce type d'éclairage.

Le nombre de sources lumineuses à vapeur de mercure a été réduit de 480 pièces en 2010.

Le service de l'éclairage public de Viteos SA travaille en collaboration avec le délégué communal à l'énergie et le service de l'environnement de la Ville, avec un souci permanent d'économiser l'énergie consacrée à l'éclairage public afin de réduire la consommation d'énergie et de diminuer les charges de l'éclairage public.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
11	**ENERGIES**				
	Charges	**11,071,880.14**		**10,769,200.00**	**10,526,382.76**
	Revenus		**11,889,716.74**	**-11,550,000.00**	**-11,638,972.59**
	Excédent	**817,836.60**		**-780,800.00**	**-1,112,589.83**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**11,071,880.14**	**0.00**	**10,769,200.00**	**10,526,382.76**
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	7,140,564.40		6,769,200.00	7,124,348.85
N33	AMORTISSEMENTS	2,125,946.83		2,189,000.00	2,047,548.58
N38	ATTRIB. AUX FINANC. SPECIAUX	670,410.91		622,000.00	202,664.33
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,134,958.00		1,189,000.00	1,151,821.00
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**11,889,716.74**	**-11,550,000.00**	**-11,638,972.59**
N42	REVENUS DES BIENS		3,071,924.00	-2,950,000.00	-3,030,789.58
N43	CONTRIBUTIONS		8,817,792.74	-8,600,000.00	-8,608,183.01

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
11	**ENERGIES**				
	Charges	**11,071,880.14**		**10,769,200.00**	**10,526,382.76**
	Revenus		**11,889,716.74**	**-11,550,000.00**	**-11,638,972.59**
	Excédent	**817,836.60**		**-780,800.00**	**-1,112,589.83**
11.11	ENERGIES				
	Charges	4,745.00		0.00	0.00
	Revenus		3,071,924.00	-2,950,000.00	-3,030,789.58
	Excédent	3,067,179.00		-2,950,000.00	-3,030,789.58
11.12	EAUX				
	Charges	8,817,792.74		8,600,000.00	8,594,254.46
	Revenus		8,817,792.74	-8,600,000.00	-8,594,254.46
	Excédent			0.00	0.00
11.13	ECLAIRAGE PUBLIC				
	Charges	2,249,342.40		2,169,200.00	1,932,128.30
	Revenus		0.00	0.00	-13,928.55
	Excédent		2,249,342.40	2,169,200.00	1,918,199.75

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
11	**ENERGIES**				
	Charges	**11,071,880.14**		**10,769,200.00**	**10,526,382.76**
	Revenus		**11,889,716.74**	**-11,550,000.00**	**-11,638,972.59**
	Excédent	**817,836.60**		**-780,800.00**	**-1,112,589.83**
11.11	**ENERGIES**				
	Charges	**4,745.00**		**0.00**	**0.00**
	Revenus		**3,071,924.00**	**-2,950,000.00**	**-3,030,789.58**
	Excédent	**3,067,179.00**		**-2,950,000.00**	**-3,030,789.58**
11.11.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**4,745.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
11.11.318.02	MANDATS, ETUDES ET ENQUETES	4,745.00		0.00	0.00
11.11.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**3,071,924.00**	**-2,950,000.00**	**-3,030,789.58**
11.11.422.02	REDEVANCE VITEOS		0.00	-2,950,000.00	-3,030,789.58
11.11.427.01	REDEVANCE VITEOS		3,071,924.00	0.00	0.00
11.12	**EAUX**				
	Charges	**8,817,792.74**		**8,600,000.00**	**8,594,254.46**
	Revenus		**8,817,792.74**	**-8,600,000.00**	**-8,594,254.46**
	Excédent			**0.00**	**0.00**
11.12.31	**BIENS, SERVICES ET MARCHANDISE**	**4,886,477.00**	**0.00**	**4,600,000.00**	**5,192,220.55**
11.12.318.02	MANDATS ET ETUDES	4,882,277.00		4,595,800.00	5,188,020.55
11.12.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUPERABLE	4,200.00		4,200.00	4,200.00
11.12.33	**AMORTISSEMENTS**	**2,125,946.83**	**0.00**	**2,189,000.00**	**2,047,548.58**
11.12.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	3,770.83		20,000.00	1,114.58
11.12.331.01	AMORTISSEMENT INVEST. EAU	2,122,176.00		2,169,000.00	2,046,434.00
11.12.38	**ATTRIB. FINANCEMENTS SPECIAUX**	**670,410.91**	**0.00**	**622,000.00**	**202,664.33**
11.12.380.01	AMORTISSEMENT AVANCE EAU	670,410.91		622,000.00	202,664.33
11.12.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**1,134,958.00**	**0.00**	**1,189,000.00**	**1,151,821.00**
11.12.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	1,151,821.00
11.12.390.02	INTERETS PASSIFS	1,108,891.00		1,135,200.00	0.00
11.12.390.22	INTERETS SUR DECOUVERT	26,067.00		53,800.00	0.00
11.12.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**8,817,792.74**	**-8,600,000.00**	**-8,594,254.46**
11.12.435.53	VENTE DE L'EAU		8,711,719.34	-8,600,000.00	-8,594,254.46
11.12.439.01	RECETTES DIVERSES		106,073.40	0.00	0.00
11.13	**ECLAIRAGE PUBLIC**				
	Charges	**2,249,342.40**		**2,169,200.00**	**1,932,128.30**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**-13,928.55**
	Excédent		**2,249,342.40**	**2,169,200.00**	**1,918,199.75**
11.13.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**2,249,342.40**	**0.00**	**2,169,200.00**	**1,932,128.30**
11.13.312.05	CONSOMMATION ELECTRIQUE	721,917.00		745,000.00	600,000.00
11.13.312.11	ECLAIRAGE PUBLIC	1,527,425.40		1,250,000.00	1,195,658.25
11.13.312.12	ECLAIRAGE DE NOEL	0.00		21,000.00	0.00
11.13.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUPERABLE	0.00		153,200.00	136,470.05
11.13.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-13,928.55**
11.13.436.99	PATICIPATIONS FORFAITAIRES		0.00	0.00	-13,928.55

Sports

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	15'308'952.42	15'255'000.00	-53'952.42
Produits	5'210'344.19	5'272'500.00	-62'155.81
Total	**10'098'608.23**	**9'982'500.00**	**-116'108.23**

Le résultat des comptes est péjoré de 116'000 francs (représentant 0,75% des charges). Avant amortissements extraordinaires à hauteur de 250'023 francs, le résultat était amélioré de plus de 133'915 francs, soit 0,9% des charges budgétées. Les principaux écarts sont les suivants :

- des charges de personnel inférieures au budget de près de 119'000 francs (2,45%). Le départ fin août non remplacé d'un garde-bain spécialisé dans la maintenance technique et une nouvelle attribution des tâches au responsable d'exploitation des piscines du Nid-du-Crô expliquent en grande partie cette amélioration,

- des dépenses de Biens, services et marchandises supérieures au budget de 50'000 francs,

- des subventions accordées inférieures au budget de 20'000 francs, malgré le soutien de 45'000 francs aux Championnats du monde de course d'orientation non prévu au budget,

- des revenus globalement inférieurs au budget de 62'000 francs.

Une nouvelle tarification des finances de cours des camps multisports et Ecoles du sport a permis de réaliser des revenus supplémentaires durant le deuxième semestre 2010.

Parmi les points forts de l'année, nous relevons la course « sprint » des Championnats du monde masters de course d'orientation et son arrivée sur l'Esplanade du complexe de 'La Maladière' le 1er août. Cet événement a permis une nouvelle fois de constater la complémentarité des infrastructures sportives et extra-sportives regroupées dans le quartier de la Maladière.

2. Organigramme

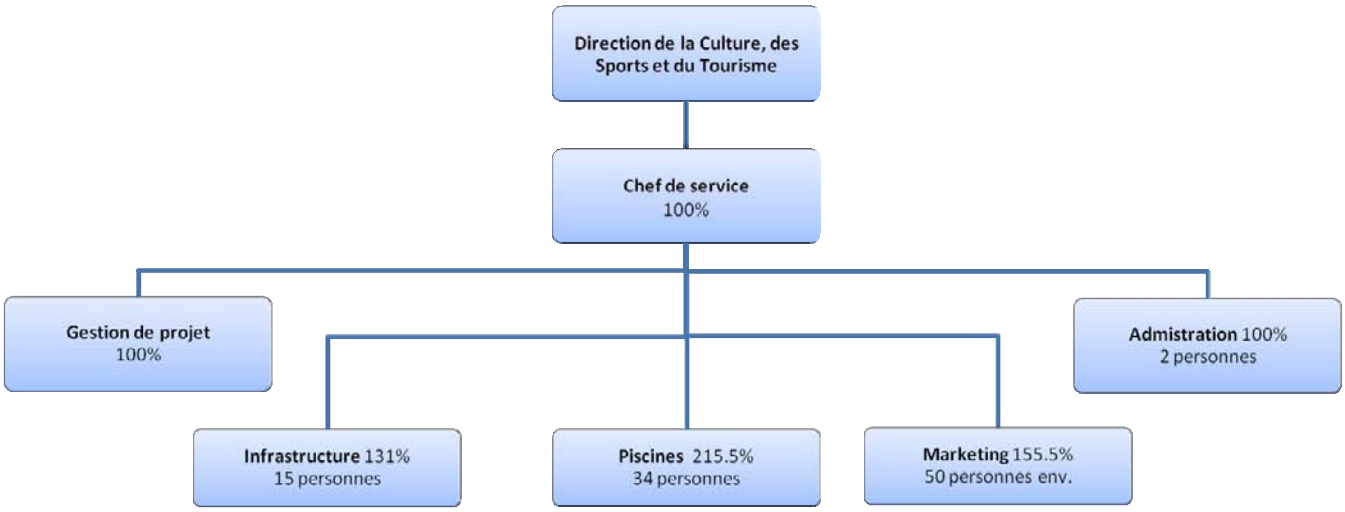

3. Personnel

L'effectif au budget du Service des sports est de 53.20 équivalents plein temps (EPT). L'effectif moyen, compte tenu des restructurations entreprises, s'est élevé à 46.66 EPT, soit une diminution de 6.54 postes (-12.29%). Sur le plan financier, les charges de personnel sont inférieures au budget de près de 120'800 francs (-2.48%).

Arrivées

- le 1er août de Monsieur Jérémy Grisard, stagiaire
- le 1er août de Monsieur Yoan Salvi, stagiaire
- le 1er août de Monsieur Jonas Todeschini, stagiaire
- le 22 août de Monsieur Nicola Erba, employé polyvalent.

Départs

- le 2 janvier de Monsieur Carmine Discianni, employé polyvalent, retraite
- le 31 juillet de Madame Deborah Indino, stagiaire
- le 31 juillet de Monsieur Stéphane Juvet, stagiaire
- le 31 juillet de Monsieur Djeson Muanza, stagiaire
- le 22 août de Monsieur Noureddine Manaï, employé polyvalent
- le 31 août de Monsieur Patrick Maire, garde-bain
- le 31 décembre de Monsieur Didier Chassot, garde-bain.

Nominations

Au 1er janvier, nominations de :

- Monsieur Patrick Apothéloz, employé polyvalent
- Madame Agnès Decnaeck, secrétaire de section
- Monsieur Nicolas Flückiger, secrétaire
- Madame Ariane Joris, secrétaire
- Monsieur Tino Mucilli, garde-bain
- Madame Fouzia Razhal, dame de ménage
- Madame Myriam Simon-Vermot, secrétaire
- Monsieur François Sunier, garde-bain
- Monsieur Jean-Marc Weber, garde-bain
- Monsieur Michel Zobrist, garde-bain

4. Représentations

- Comité de direction du Syndicat intercommunal des patinoires du littoral neuchâtelois (présidence)
- Conseil d'administration de la Société anonyme immobilière des patinoires du littoral neuchâtelois
- Comité de direction du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme de Colombier
- Conseil de fondation du Centre international d'étude du sport (CIES)
- Conseil d'administration de la Société Coopérative de la Maison Nautique
- Commission des Sports du Réseau des trois villes
- Commission régionale Culture, Sports et Loisirs de la COMUL
- Comité de direction du Complexe sportif de la Maladière CSM (par le chef de service)
- Assemblée des copropriétaires de La Maladière (par le chef de service)
- Association internationale des équipements de sport et loisirs IAKS (par le chef de service)
- Association suisse des services des sports, Section Suisse romande et Tessin ASSS (présidence de l'une des commissions par le gestionnaire des infrastructures)
- Association des piscines romandes et tessinoises (par le gestionnaire des piscines).

Infrastructures

Comme en 2009, les installations sportives du Chanet et des Charmettes ont été entretenues au strict minimum. Le projet de réaffectation du site des Charmettes explique ce choix.

La Commission de contact de l'Association suisse des services des sports (ASSS), présidée depuis une quinzaine d'année par notre service, s'est réunie à six reprises. Les principaux sujets traités ont été :

- l'organisation de la manifestation « SportCity » qui se déroulera en mars 2011 à Lausanne
- les tâches du secrétaire général
- l'Assemblée générale à Aigle
- la visite d'installations sportives en France
- le voyage d'étude 2011
- les échanges sur les infrastructures des collectivités publiques

Au niveau de l'Office Fédéral du Sport (OFSPO), le service est engagé depuis de nombreuses années dans un groupe de travail national qui traite de la révision des normes sur les installations et les engins de sport.

1. Organigramme

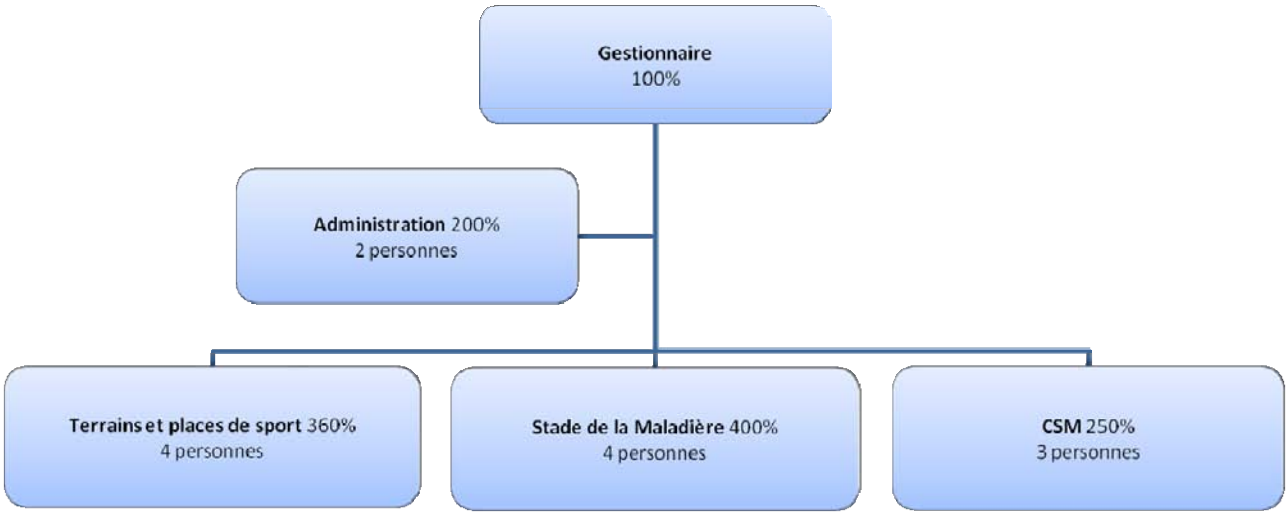

2. Terrains et places de sport

L'installation de pelouses synthétiques de dernière génération au stade de 'La Maladière' (2006) ainsi qu'à celui de Pierre-à-Bot (2007) répond parfaitement aux besoins des divers clubs utilisateurs. En effet, grâce à ces deux infrastructures, les entraînements et matchs peuvent, en principe, toujours avoir lieu quelles que soient les conditions atmosphériques que nous rencontrons, ce qui évite, à la satisfaction de chacun, les renvois.

Néanmoins, il convient de relever que la majorité de nos installations sont vieillissantes et nécessitent des assainissements conséquents qui feront l'objet d'études et planifications.

2.1. Centre sportif de Pierre-à-Bot

Ce complexe, composé de deux terrains synthétiques et d'un naturel répond encore aux attentes des divers clubs utilisateurs de notre commune. La gestion des vestiaires devient cependant compliquée en raison de l'absence d'équipement sur le site de Puits-Godet.

En effet, les nombreuses formations footballistiques juniors et seniors du FC Serrières, de l'ASI Audax Friùl, du FC Espagnol, du FC Helvetia, du FC NE Xamax, mais également les équipes de hockey sur gazon, de football américain et de rugby à 7 ont accès aux infrastructures.

Une équipe juniors de hockey sur gazon a du reste dû regagner le terrain des Charmettes pour pouvoir s'entraîner faute de disponibilité à Pierre-à-Bot.

Grâce à une maintenance quotidienne par nos employés d'exploitation, les divers bâtiments du site inaugurés en 1996 ainsi que le nouveau stade sur lequel les activités ont débuté en 2007, se trouvent dans un très bon état.

Enfin, en raison des conditions atmosphériques hivernales, la nouvelle surface synthétique a été déneigée à plusieurs reprises, en début et fin d'année afin que les équipes fanions des clubs de notre commune puissent se préparer dans des conditions adéquates.

2.2. Le Chanet

Datant des années soixante, l'ensemble du site footballistique nécessite à très court terme une réfection globale. Aucun entretien d'importance n'a été effectué cette année encore puisque nous avons décidé d'étudier la réaffectation du site des Charmettes à l'habitat pour concentrer ensuite les investissements sur le Chanet. Il sera nécessaire dans le cadre de ce regroupement de créer deux terrains synthétiques et de rénover les vestiaires. Cette réorganisation permettrait à la fois de disposer des infrastructures adéquates pour faire face à l'augmentation de la pratique footballistique sur notre commune et de réduire les charges d'exploitation.

Un système de caution pour l'utilisation des buts mobiles a été mis en place comme à Pierre-à-Bot et à la Riveraine. Cela facilite la tâche des employés du Service des Parcs et Promenades lors des travaux d'entretien des pelouses naturelles étant donné que les buts doivent être remis en place après leur utilisation pour récupérer la monnaie insérée.

2.3. Les Charmettes

Comme stipulé dans le chapitre précédent, notre volonté est de centraliser les activités footballistiques sur le site du Chanet et de réaffecter le terrain des Charmettes au logement. Pour cette raison, l'infrastructure des Charmettes a été entretenue au minimum.

Il convient de rappeler que cette installation accueille de nombreux matchs du Groupement de Football Corporatif de Neuchâtel (GFCN), mais également des équipes de notre commune et du Littoral durant la saison hivernale.

2.4. La Riveraine

Ce terrain naturel est utilisé par la première équipe de NE Xamax ainsi que par son mouvement élite, mais aussi par les élèves du CPLN et des lycées. Il convient de relever que ce terrain ne correspond plus aux dimensions minimales officielles pour la pratique du football d'élite et que sa pelouse aurait besoin d'une rénovation complète.

2.5. Puits-Godet

Cette installation publique est utilisée tous les jours de la semaine en soirée par les clubs de rugby, de football américain pour leurs entraînements et matchs ainsi que par la société cynologique de Neuchâtel.

Ce terrain naturel devra être, après plus de trente ans d'utilisation, complètement refait afin de répondre aux critères actuels et permettre aux utilisateurs de pratiquer leurs disciplines en toute sécurité.

Le projet du Neuchâtel-Sports Rugby Club relatif à la construction d'un bâtiment avec vestiaires et club-house, en partenariat avec la Ville de Neuchâtel, est pour l'instant en suspens. La solution alternative demeure pour le moment la mise à disposition de vestiaires à Pierre-à-Bot.

Enfin, la piste de rink hockey devrait également être rénovée. Son état actuel ne permet plus d'y faire des compétitions officielles ni même d'y effectuer des entraînements.

2.6. Places omnisports et parcours mesurés

Ces installations publiques sont très sollicitées surtout par les jeunes ce qui est réjouissant, mais implique un entretien conséquent tout au long de l'année en raison des nombreuses incivilités

Toutes les places de sport ayant un revêtement synthétique pour la pratique, entre autres du basketball, du volleyball et de la course à pied ont été complètement nettoyées par une entreprise spécialisée dans ce domaine.

Enfin, la mise en place de la signalétique pour le Nordic Walking sur les parcours mesurés de Champ-Monsieur a été financée en partie par l'entreprise Helsana.

3. Stade de ‘La Maladière’

La première équipe du FC NE Xamax a disputé dix-neuf matches officiels, dont un match de Coupe de Suisse, qui ont attiré 69'874 spectateurs, soit une moyenne d'environ 3'677 spectateurs par match et une diminution d'environ 35% par rapport à l'année précédente.

L'entreprise Labosport, qui est chargée d'effectuer les tests annuels pour l’obtention du label FIFA 2 Star, a maintenu la distinction du stade de ‘La Maladière’ en 2010. Le label permet l'organisation de compétitions UEFA, du championnat de Suisse et de la Swisscom Cup.

Plusieurs travaux d'entretien nécessaires ont été entrepris après près de quatre années d’exploitation. Les vestiaires et divers locaux ont été entièrement repeint. L’isolation des buvettes situées à l’est du stade a été renforcée en raison des dégats causés par le gel durant la période hivernale.

Ci-dessous un récapitulatif de l’utilisation du stade durant l’année :

Matches et manifestations	**2010**	**2009**
Nombre de matchs FC NE Xamax (y compris secteur formation)	**71**	89
Nombre d'entraînements FC NE Xamax (y compris secteur formation)	**852**	857
Nombre de matchs autres clubs	**2**	2
Nombre d'entraînements autres clubs	**3**	16
Nombre de tournois, matchs amateurs	**14**	11
Concerts	**0**	0
TOTAL	**941**	**974**

Détail des matchs ou manifestations :

- Tournoi et animations « Passion Foot »
- Tournoi des clubs-services du Littoral neuchâtelois
- Tournoi du personnel de la Ville
- Six matchs amicaux de la 1ère équipe de NE Xamax dont un contre l'équipe nationale du Kosovo
- Une rencontre de Coupe de Suisse entre NE Xamax et l'AC Bellinzona
- Une finale de Coupe de Suisse entre les M18 de NE Xamax et ceux de BSC Young Boys
- Un match amical entre le FC Yverdon-Sport et le FC Bienne
- Des finales de juniors de l'ANF, du GFCN, de la coupe neuchâteloise de 5ème ligue.

4. Complexe sportif de 'La Maladière' (CSM)

Le tableau ci-dessous illustre les taux d'occupation des dix salles du Complexe sportif de La Maladière gérées par le Service des sports en dehors des heures scolaires :

Salles CSM	Capacité	*Taux d'occupation 2010 (saison 2010 – 2011)			*Taux d'occupation 2009 (saison 2009 – 2010)		
		Juniors	Seniors	Total	Juniors	Seniors	Total
Halle de la Riveraine	1'425 pers.						
Salle 1		35.00%	65.00%	**100.00%**	35.00%	65.00%	**100.00%**
Salle 2		25.00%	75.00%	**100.00%**	25.00%	75.00%	**100.00%**
Salle 3		25.00%	75.00%	**100.00%**	25.00%	75.00%	**100.00%**
TOTAL Riveraine		**28.50%**	**71.50%**	**100.00%**	**28.50%**	**71.50%**	**100.00%**
Halle A de la Maladière	bancs & chaises avec tapis de protection env. 580 pers.						
Halle A - salle 1		45.00%	50.00%	**95.00%**	45.00%	50.00%	**95.00%**
Halle A - salle 2		65.00%	30.00%	**95.00%**	65.00%	30.00%	**95.00%**
Halle A - salle 3		60.00%	30.00%	**90.00%**	60.00%	30.00%	**90.00%**
Halle B de la Maladière							
Halle B - salle 4		50.00%	50.00%	**100.00%**	50.00%	50.00%	**100.00%**
Halle B - salle 5		60.00%	40.00%	**100.00%**	60.00%	40.00%	**100.00%**
Halle B - salle 6 (agrès)**		35.00%	08.00%	**43.00%**	35.00%	08.00%	**43.00%**
TOTAL Maladière		**52.50%**	**34.50%**	**87.00%**	**52.50%**	**34.50%**	**87.00%**
CPLN	sans public	**20.00%**	**75.00%**	**95.00%**	**20.00%**	**75.00%**	**95.00%**
TOTAL CSM		**42.00%**	**50.00%**	**92.00%**	**42.00%**	**50.00%**	**92.00%**

* le taux d'occupation = heures utilisées du lundi au vendredi entre 18h00 et 22h00 (en sachant que le règlement communal permet une utilisation jusqu'à 24h00 mais qu'aucun club ne loue entre 22h00 et 24h00 hormis pour des matches et manifestations).

** le taux d'occupation de la salle spécialisée est calculé sur une période d'utilisation comprise entre 8h00 et 22h00. Cette salle n'étant pas occupée par les écoles durant la journée.

Sur l'ensemble du complexe sportif de la Maladière qui regroupe dix salles, 8% des créneaux horaires ont été vacants.

Une multitude de manifestations sportives sont organisées au sein du CSM (volleyball, basketball, handball, karaté, gymnastique, unihockey, Futsal, Kin-Ball, etc.). Des compétitions de niveau régional, national mais également international s'y sont déroulées.

En 2010, l'événement marquant a été l'organisation de la Coupe d'Europe de volleyball et la qualification de Sagres NUC contre l'équipe hollandaise VC PND Weert en 1/8ème de finale. Le public a par ailleurs été présent en masse afin de soutenir le club le 16 décembre à la Riveraine.

Cette équipe, promue en LNA l'année précédente, a également fait un superbe parcours en championnat et en Coupe de Suisse en terminant deuxième à chaque fois.

Les problèmes d'aération des salles de sport de la Maladière ont fait l'objet d'une question écrite de la part du groupe UDC le 28 juin 2010. Comme précisé dans la réponse du 17 janvier 2011, des mesures seront prises dans le courant du mois de février 2011 afin de remédier aux dysfonctionnements.

5. Salles de sport

A l'exception des salles de l'école secondaire du Mail, gérées par le service des sports de l'Université, le tableau ci-dessous illustre les taux d'occupation des salles de sport gérées par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel en dehors des heures scolaires :

Salles scolaires	Capacité	Taux d'occupation* 2010 *(saison 2010 – 2011)*			Taux d'occupation* 2009 *(saison 2009 – 2010)*		
		Juniors	**Seniors**	**Total**	**Juniors**	**Seniors**	**Total**
Acacias	sans public	40%	60%	**100%**	50%	50%	**100%**
Charmettes	sans public	50%	50%	**100%**	50%	50%	**100%**
Crêt-du-Chêne	sans public	40%	60%	**100%**	40%	60%	**100%**
Parcs	sans public	30%	70%	**100%**	20%	65%	**85%**
Promenade sud-est	sans public	0%	0%	**0%**	50%	50%	**100%**
Promenade sud-ouest	sans public	0%	0%	**0%**	40%	60%	**100%**
Serrières	320 pers.	20%	80%	**100%**	10%	60%	**70%**
St-Hélène	380 pers.	60%	40%	**100%**	50%	50%	**100%**
Terreaux	sans public	40%	60%	**100%**	40%	60%	**100%**
NEM	sans public	60%	40%	**100%**	50%	50%	**100%**
Vauseyon	sans public	30%	70%	**100%**	40%	60%	**100%**
TOTAL		**41%**	**59%**	**100%**	**40%**	**56%**	**96%**

* le taux d'occupation = heures utilisées entre 18h00 et 22h00 / heures disponibles selon le règlement communal.

Comme on peut le constater sur le tableau ci-dessus, les deux salles de la Promenade n'ont pas pu être utilisées durant la saison 2010 – 2011 en raison des travaux de rénovation du collège.

6. Maison de vacances « Cité-Joie »

La maison de vacances « Cité-Joie » est louée par la société "Montagne & Nature Sàrl" depuis le 1er juin 2009. Cette nouvelle forme d'exploitation a permis de supprimer l'excédent de charges de l'établissement. L'année 2010 présente du reste un léger excédent de revenus.

Divers travaux ont dû être entrepris durant l'automne, plus particulièrement du bûcheronnage. L'entreprise « Ecoforêt » s'est occupée de l'abattage, de l'étêtage, du façonnage ainsi que de l'évacuation du bois d'une partie du parc forestier, ceci afin de le sécuriser.

Piscines

1. Organigramme

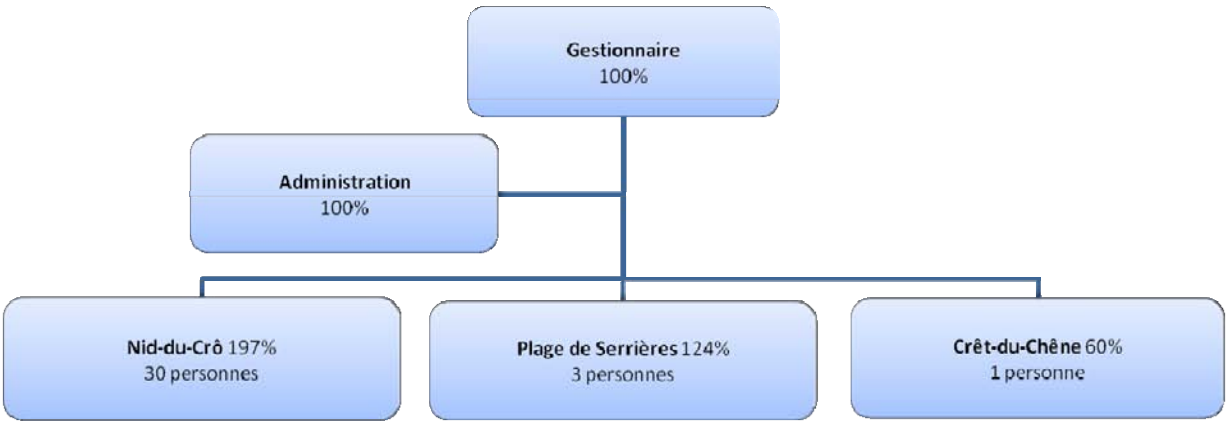

2. Nid-du-Crô

L'ouverture de la piscine extérieure a eu lieu le mercredi 19 mai. La fermeture hivernale a eu lieu le lundi 20 septembre.

Quatorze gardes-bains ont été engagés temporairement durant la saison d'été. Une hôtesse d'accueil a également été engagée temporairement du 1er mai au 4 juillet à 100 % puis du 5 juillet au 15 août à 20 % et pour terminer à 100 % du 16 août au 30 septembre.

La piscine intérieure a été fermée :

- du 11 au 22 janvier (inclus) en raison des travaux et révisions techniques ;
- le 5 février au soir en raison de la Coupe suisse de water-polo ;
- les 20 et 21 mars en raison des Championnats suisses des clubs ;
- le 28 mai au soir en raison du Swim-à-Thon ;
- les 29 et 30 mai en raison du Critérium romand libre ;
- le 20 juin en raison de la Red-Fish Cup ;
- du dimanche 4 juillet au soir au dimanche 15 août en raison des révisions techniques ;
- les 23 et 24 octobre en raison de l'EU Swimming Invitational ;
- les 27 et 28 novembre en raison du Challenge RFN.

Deux lignes d'eau sont mises à disposition du public (nageurs lents / nageurs rapides) du lundi au dimanche. Dans le bassin intérieur, les occupations partielles (1-4 lignes d'eau) sont réparties de la manière suivante :

- Les écoles bénéficient en moyenne de 30 heures hebdomadaires
- Les sociétés bénéficient en moyenne de 60 heures hebdomadaires
- Les Ecoles du Sport bénéficient de lignes d'eau et du fond mobile selon le programme des sessions ouvertes.

Une animation pour les familles avec des jeux pour les enfants est mise en place les mercredis et samedis après-midi, le dimanche (journée entière) ainsi que durant les vacances scolaires. Au niveau de la promotion des piscines, 305 entrées ont été enregistrées dans le cadre de "Passeport Vacances".

	Bassins intérieurs		**Bassins extérieurs**	
	2010	**2009**	**2010**	**2009**
Entrée simple				
Adulte	**20'433**	21'854	**23'951**	30'536
Enfant / AVS / AI / étudiant	**19'008**	20'323	**23'664**	28'391
Spéciale (ex. Magic ticket CFF)	**1**	67	**0**	0
Bus-Piscine adulte	**102**	262	**144**	257
Bus-Piscine enfant / AVS / AI / étudiant	**69**	158	**213**	334
Carte 10 entrées				
Adulte	**14'710**	15'058	**5'079**	5'583
Enfant / AVS / AI / étudiant	**8'846**	8'724	**4'584**	4'925
"Soirée" adulte	**130**	204	**127**	220
"Soirée" enfant / AVS / AI / étudiant	**41**	28	**55**	73
Abonnement mensuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**350**	491	**129**	99
Abonnement "saison été"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**590**	868	**2'257**	3'334
Abonnement "saison hiver"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**3'131**	3'174	**0**	0
Abonnement annuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**22'551**	23'210	**4'714**	5'026
Ecoles				
Enfant / étudiant	**4'728**	5'058	**2'295**	3'125
Groupes				
Adulte /accompagnant	**367**	330	**238**	266
Enfant	**1'197**	1'125	**2'015**	1617
Sociétés				
Red-Fish / Sauvetage / Nautique / etc.	**15'935**	15'820	**1'537**	1'746
TOTAL	**112'189**	**116'754**	**71'002**	**85'532**

Le nombre d'entrées totalisé pour les bassins intérieurs et extérieurs en 2010 est de 183'191 (202'286 en 2009), ce qui représente une diminution de 9,5%.

Suite au résultat de l'étude confiée au Centre Electronique de Gestion (CEG) en 2009, le remplacement de la centrale téléphonique et l'intégration de tous les numéros dans le réseau téléphonique interne neuchâtelois (RETIN) a été réalisé le 1er octobre 2010. Ceci va permettre de réaliser des économies en termes de communication, les appels internes étant soumis à aucune taxe.

Crédit de construction

Le crédit de construction a été sollicité en 2010 pour les travaux suivants :

- Etanchéité de la rampe d'accès de l'entrée principale de la piscine du Nid-du-Crô (Fr. 20'000.-);
- Remplacement complet des luminaires dans les vestiaires des piscines du Nid-du-Crô (Fr. 20'000.-) ;

En application de l'article 153 du Règlement général, un montant de 60'000 francs a été accordé pour donner suite à l'obtention de la sanction définitive du 30 juillet 2010 concernant le changement d'affectation du restaurant l'Amphitryon par un fitness aux piscines du Nid-du-Crô et réaliser les travaux suivants nécessaires et exigés par le permis de construction :

- L'installation d'une verrière supplémentaire au 1er étage ;
- La pose de 2 portes de secours ;
- Le remplacement du dispositif d'ouverture de la porte coulissante principale.

L'ouverture du Fitness est prévue pour le mois de mars 2011.

3. Serrières

Le bassin a été accessible à partir du mercredi 19 mai à 9h et a fermé ses portes le lundi 20 septembre au soir.

Les deux gardes-bains chargés de la surveillance et du bon fonctionnement des installations ont été assistés d'un auxiliaire pendant les mois de juin, juillet et août. Durant les week-ends, ce sont les membres de la Société de Sauvetage qui sont venus renforcer la surveillance des bassins.

4. Crêt-du-Chêne

Les Ecoles de natation de la Ville de Neuchâtel occupent en grande partie ce bassin scolaire. Afin d'assurer la sécurité, une remise à neuf de l'équipement technique et structurel devra être envisagée.

Marketing

1. Organigramme

2. Promotion

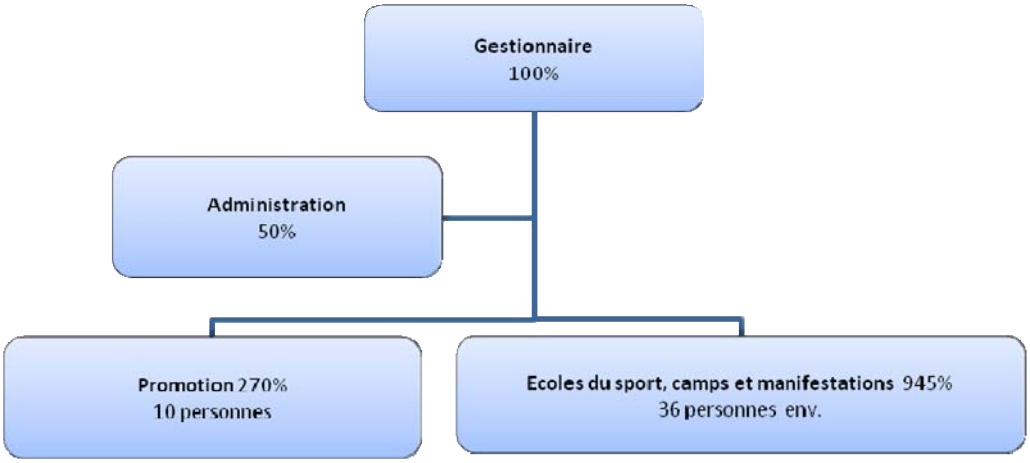

Evénements, séminaires, anniversaires	2010	2009
Espace Gilbert Facchinetti	**59**	67
Lobby	**86**	51
Espace de la Ville	**43**	65
Visites du stade de La Maladière	**41**	82

Espace Gilbert Facchinetti

La fréquentation de l'Espace Gilbert Facchinetti, lieu idéal pour des séminaires de moyenne importance, est en légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance s'explique en pratique par la situation économique qui touche certains secteurs dans la région. La tarification de l'espace est peut-être une autre raison. Une nouvelle offre sera établie et entrera en vigueur dans le courant 2011.

A chacune des rencontres de NE Xamax, l'Espace Gilbert Facchinetti reçoit également les membres du Club des Amis ainsi que des invités VIP.

Le Lobby

La hausse du nombre d'événements au Lobby s'explique notamment par le fait que la Coupe du monde de football y a été diffusée durant près de 30 jours. Le 21 juin, nous avons également eu la chance de pouvoir accueillir le Conseiller fédéral neuchâtelois Didier Burkhalter lors du match Suisse-Chili.

Le Lobby reçoit à chacune des rencontres de NE Xamax les membres du Club des 200. Il est également le point de rencontre pour le départ des visites du stade.

Espace de la Ville de Neuchâtel

La loge offre la possibilité à des petits groupes de se réunir à moindre frais. Pro'Imax loue aussi cet espace de manière ponctuelle pour y recevoir des clients lors de matchs à forte affluence.

Des anniversaires sont organisés dans cette salle, qui avec sa vue plongeante sur le stade quelquefois occupé par les joueurs de NE Xamax, fait le bonheur des enfants présents.

Visites du stade

Le stade de 'La Maladière' est une infrastructure qui, par ses qualités architecturales, attire encore bon nombre de « curieux » issus du monde de la construction et du sport pour des visites guidées.

Les visites, assurées en différentes langues, sont toujours très appréciées par les différents intéressés. Un nouveau concept a même été mis en place avec Tourisme neuchâtelois visant à intégrer le stade dans le parcours du petit train.

Le nombre des visites a toutefois diminué cette année en raison de l'émergence de nouveaux stades au revêtement synthétiques en Europe ces derniers mois (en France par exemple, le FC Lorient et l'ASNL Nancy évoluent depuis le début de la saison 2010 sur un terrain synthétique).

Les canaux de communication

Notre principal support de communication est la revue 'les Sports le Mag'. Distribuée trois fois par année à quelque 30'000 lecteurs de l'Express, elle permet d'une part de promouvoir toutes nos prestations, notamment le programme des Ecoles du sport et les manifestations, d'autre part de faire un éclairage sur la vie des sportifs individuels et des clubs. Très apprécié par les amateurs de sport, les 'Sports la Mag' est entièrement financé par les annonces des sponsors.

Le site internet du service des sports intitulé www.lessports.ch. contient des informations détaillées sur les infrastructures et le sport en général. Le site offre de plus la possibilité de s'inscrire « en ligne » aux écoles du sport et camps multisports.

Les partenariats médias (L'Express, RTN, Canal Alpha) permettent de mettre en avant les actions du service en utilisant la technique de communication mixte.

3. Ecoles du sport, camps et manifestations

		Participants	
	Public cible	**2010**	**2009**
Festival des sports de rue (estimation)	Tout public	**10'000**	10'000
Fête des piscines	Tout public	**500**	380
Mérites sportifs	Sportifs d'élite	**71**	91
La Suisse bouge	Tout public	**482**	369
Journée des clubs services	Membres clubs	**150**	100
Passion foot	4 – 12 ans	**212**	570
Tournoi passion foot	4 – 13 ans	**85**	180
Passion plein air	5 – 14 ans	**69**	60
Tournoi de tennis de table	7 – 16 ans	**103**	89
Passion hockey	5 – 12 ans	**20**	30
Passion danse	4 – 15 ans	**23**	65
Passion tennis	4 – 16 ans	**150**	150
Passion Volleyball	8 – 14 ans	**24**	0
Passion Judo	4 – 5 ans	**24**	0
Tournoi de football Ville de NE	18 – 65 ans	**70**	0
Passion Patinage	4 – 12 ans	**51**	0
TOTAL		**12'034**	12'084

Festival des sports de rue

11ème du nom, le Festival 2010 a rencontré un beau succès. La météo, favorable durant les trois jours, a permis aux sportifs initiés et au public de partager des moments agréables sur la place du Port.

Cet événement est devenu sans conteste un moment incontournable de la saison estivale.

Fête des piscines (anciennement bouge 24 heures)

Les 20 ans des piscines ont été célébrées le samedi 19 juin avec la participation des sociétés utilisatrices des infrastrucutures du Nid-du-Crô.

A la fois culturelle et sportive, la journée n'a malheureusement pas rencontré le succès espéré en raison d'une météo extrêmement défavorable pour la saison. Une scène, installée avec le soutien des organisateurs de la Fête de la musique, a notamment accueilli les Rambling Wheels.

Passion foot, danse, tennis, hockey, plein-air, volleyball, judo, patinage

Mis en place depuis maintenant cinq ans en collaboration avec les clubs sportifs partenaires des Ecoles du sport, le concept des « passions » a pour objectif de promouvoir des disciplines sportives durant un après-midi à titre gratuit.

Au travers de ces animations, ce ne sont pas moins de 660 enfants qui ont pratiqué une activité sportive en 2010.

Tournoi de tennis de table

La 32ème édition a vu une participation en légère hausse par rapport à 2009. Le championnat neuchâtelois mis en place depuis quelques années permet d'établir une sélection des meilleurs joueurs du canton et de les faire participer à la finale suisse.

Mérites sportifs 2009

71 sportifs neuchâtelois se sont illustrés à l'occasion de compétitions nationales ou internationales en 2009. Par ailleurs, Maurizio & Jade Mandorino, Jocelyne Gutknecht, Philippe Schuetz, Marie Nansoz, Cédric Bürgi & Benjamin Stocco, ont été nommés parmi les méritants d'honneur.

Tous ces sportifs se sont vu remettre une assiette produite par l'agence Kikk lors de la cérémonie organisée à la Riveraine le 17 mars 2010. Des démonstrations de football américain ont animé la cérémonie.

La Suisse bouge

La Suisse bouge est un programme de l'OFSPO qui consiste à promouvoir le sport dans les villes et les communes en collaboration avec des fédérations sportives et d'autres partenaires.

Pour la troisième année consécutive, notre service a coordonné la participation des communes membres de la COMUL à cette manifestation, sous la forme d'un duel « des 3 districts ».

Journée sportive des clubs services

Cette journée a pour objectif de créer une rencontre entre les membres des différents clubs services de la région en pratiquant une discipline sportive.

Avec dix clubs participants et une centaine de membres inscrits au tournoi de tchoukball organisé dans le stade de 'La Maladière' en collaboration avec le club du Val-de-ruz, la deuxième édition peut être considérée comme réussie. Le bénéfice des clubs inscrits (Fr. 5'500.-) a été reversé entièrement à l'association « just for smiles » qui organise des activités sportives pour des personnes touchées par un handicap physique important.

Tournoi de football interne aux services de la ville

Après 3 ans de pause, une nouvelle formule du tournoi de football interne a vu le jour. Cinq équipes composées par du personnel de la Ville se sont affrontées le 12 juin 2010 sur la pelouse de la Maladière.

Ecoles du sport

		Participants	
Cours	**Public cible**	**2010**	**2009**
Sport adultes	Dès 16 ans	**46**	83
Centre aquagym	Dès 16 ans	**1'638**	1'721
Découverte sportive	3 à 7 ans	**342**	336
Ecoles du sport	3 mois à 16 ans	**473**	541
Ecole de natation enfant	3 mois à 16 ans	**1'866**	1'907
Ecole de natation adulte	Dès 16 ans	**91**	151
Dimanche natation	Parents et enfant jusqu'à 5 ans	**498**	769
Ecole de danse	4 à 16 ans	**441**	449
Sous-Total		***5'395***	***5'957***
Camps multisports	3 à 16 ans	**1'021**	955
TOTAL		**6'416**	**6'912**

Nous avons enregistré globalement un léger recul des inscriptions en 2010 (-7,18 %).

Un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place avec les clubs partenaires, visant à déléguer la totalité de la mission technique et d'encadrement liée à la dispense des cours. Le service des sports maintient son rôle de responsable de la promotion et de l'administration des cours proposés.

Centre de découverte sportive

La Centre de découverte sportive présente une légère hausse de la fréquentation. La sous-location des locaux aux clubs sportifs de la région en soirée permet d'optimiser l'utilisation de cette infrastructure.

Afin de soutenir nos clubs d'élites, une troupe de cherleading, appelée communément « Pom-Pom Girls » a été créée en collaboration avec Neuchâtel Xamax.

Cette troupe s'entraîne au Centre de découverte sportive et l'objectif à court terme est d'intégrer cette discipline dans le cadre des écoles du sport dès 2011.

Camps multisports

Pour la deuxième année consécutive, des activités organisées conjointement avec les ateliers des musées ont été proposées dans nos offres de camps.

Anneau d’athlétisme de Colombier

La Ville a participé pour un montant de 191'250 francs aux charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

Patinoires du Littoral

La Ville a participé pour un montant 985'034 francs aux charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal. La location des heures de glace pour les mouvements juniors des clubs de notre commune n’est plus facturée à la Ville depuis cette année (économie structurelle).

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13	**SPORTS**				
	Charges	**15,308,952.42**		**15,255,000.00**	**16,482,841.50**
	Revenus		**5,210,344.19**	**-5,272,500.00**	**-6,073,842.60**
	Excédent		**10,098,608.23**	**9,982,500.00**	**10,408,998.90**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**15,308,952.42**	**0.00**	**15,255,000.00**	**16,482,841.50**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	4,746,571.06		4,865,600.00	5,236,326.35
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5,659,144.43		5,609,000.00	6,001,683.10
N33	AMORTISSEMENTS	1,741,449.50		1,526,200.00	2,051,006.40
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	1,359,424.65		1,380,200.00	1,283,634.66
N39	IMPUTATIONS INTERNES	1,802,362.78		1,874,000.00	1,910,190.99
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**5,210,344.19**	**-5,272,500.00**	**-6,073,842.60**
N40	IMPOTS		157,064.65	-284,000.00	-171,420.30
N42	REVENUS DES BIENS		1,318,610.80	-1,364,000.00	-1,371,858.55
N43	CONTRIBUTIONS		3,528,976.40	-3,424,600.00	-4,322,915.60
N46	SUBVENTIONS ACQUISES		143,000.00	-143,000.00	-148,200.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		62,692.34	-56,900.00	-59,448.15

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13	**SPORTS**					
		Charges	**15,308,952.42**		**15,255,000.00**	**16,482,841.50**
		Revenus		**5,210,344.19**	**-5,272,500.00**	**-6,073,842.60**
		Excédent		**10,098,608.23**	**9,982,500.00**	**10,408,998.90**
13.71	SERVICE ADMINISTR. DES SPORTS					
		Charges	652,485.26		641,200.00	657,989.24
		Revenus		3,845.80	0.00	-54,341.65
		Excédent		648,639.46	641,200.00	603,647.59
13.72	PLACES ET SALLES DE SPORT					
		Charges	2,403,008.88		2,538,500.00	2,601,044.17
		Revenus		126,505.25	-80,000.00	-121,356.15
		Excédent		2,276,503.63	2,458,500.00	2,479,688.02
13.73	PISC.SERRIERES ET PLAGES VILLE					
		Charges	181,112.85		207,500.00	225,368.35
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		181,112.85	207,500.00	225,368.35
13.74	BASSIN DE NATATION, LA COUDRE					
		Charges	250,151.80		210,100.00	222,895.30
		Revenus		75,379.80	-70,000.00	-70,083.15
		Excédent		174,772.00	140,100.00	152,812.15
13.75	PATINOIRE					
		Charges	1,120,127.80		1,159,700.00	1,079,990.51
		Revenus		61,023.70	-100,000.00	0.00
		Excédent		1,059,104.10	1,059,700.00	1,079,990.51
13.76	MAISON DE VACANCES CITE-JOIE					
		Charges	98,665.76		99,700.00	521,451.38
		Revenus		102,469.00	-100,000.00	-455,956.15
		Excédent	3,803.24		-300.00	65,495.23
13.77	ANNEAU D'ATHLETISME COLOMBIER					
		Charges	220,676.00		244,500.00	233,860.00
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		220,676.00	244,500.00	233,860.00
13.78	COMPLEXE DE LA MALADIERE					
		Charges	2,692,962.98		2,618,100.00	2,830,699.50
		Revenus		1,768,144.45	-1,822,600.00	-1,880,408.80
		Excédent		924,818.53	795,500.00	950,290.70
13.79	PISCINES ET PLAGE NID-DU-CRO					
		Charges	3,736,151.49		3,574,400.00	3,832,897.07
		Revenus		937,034.85	-898,000.00	-1,082,241.85
		Excédent		2,799,116.64	2,676,400.00	2,750,655.22
13.80	BASSIN DE NATATION, MONRUZ					
		Charges	0.00		0.00	173,399.85
		Revenus		0.00	0.00	-6,516.80
		Excédent			0.00	166,883.05
13.81	ECOLES SPORTS					
		Charges	1,301,779.35		1,366,700.00	1,270,736.00
		Revenus		1,074,200.50	-1,000,000.00	-1,086,261.95
		Excédent		227,578.85	366,700.00	184,474.05
13.82	STADE DE LA MALADIERE					
		Charges	1,438,201.78		1,495,800.00	1,372,760.46
		Revenus		453,810.05	-558,000.00	-549,681.65
		Excédent		984,391.73	937,800.00	823,078.81

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.83 PROMOTION, MARKETING					
	Charges	1,213,628.47		1,098,800.00	1,459,749.67
	Revenus		607,930.79	-643,900.00	-766,994.45
	Excédent		605,697.68	454,900.00	692,755.22

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13	**SPORTS**				
	Charges	**15,308,952.42**		**15,255,000.00**	**16,482,841.50**
	Revenus		**5,210,344.19**	**-5,272,500.00**	**-6,073,842.60**
	Excédent		**10,098,608.23**	**9,982,500.00**	**10,408,998.90**
13.71	**SERVICE ADMINISTR. DES SPORTS**				
	Charges	**652,485.26**		**641,200.00**	**657,989.24**
	Revenus		**3,845.80**	**0.00**	**-54,341.65**
	Excédent		**648,639.46**	**641,200.00**	**603,647.59**
13.71.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**413,106.35**	**0.00**	**421,500.00**	**423,298.10**
13.71.301.01	TRAITEMENTS	332,742.10		332,700.00	330,604.60
13.71.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	13,485.00		13,100.00	12,325.00
13.71.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	-50.00		0.00	50.00
13.71.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	17,408.85		17,400.00	17,297.35
13.71.303.02	CONTRIBUTION ALFA	6,987.85		7,300.00	7,273.25
13.71.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,130.40		3,100.00	3,119.60
13.71.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	845.55		6,700.00	1,085.15
13.71.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	2,995.40		3,000.00	2,149.65
13.71.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	20.00		0.00	20.00
13.71.307.01	CAISSE DE PENSIONS	34,186.20		34,200.00	45,793.50
13.71.309.02	FORMATION CONTINUE	1,355.00		4,000.00	3,580.00
13.71.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**158,063.34**	**0.00**	**183,800.00**	**179,819.55**
13.71.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	7,640.44		10,000.00	9,741.65
13.71.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	1,600.00		5,000.00	6,917.00
13.71.312.01	CHAUFFAGE	4,815.05		5,000.00	3,806.50
13.71.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	2,760.65		4,000.00	2,668.80
13.71.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	7,672.40		8,000.00	8,168.25
13.71.316.01	LOYERS A DES TIERS	96,840.00		97,000.00	96,840.00
13.71.316.50	FRAIS DE COPROPRIETE	12,488.00		8,000.00	17,322.90
13.71.317.01	DEPLACEMENTS	879.05		3,000.00	2,765.40
13.71.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	4,381.05		5,000.00	4,136.30
13.71.317.21	REPRESENTATIONS	1,288.65		2,500.00	2,869.05
13.71.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		4,000.00	2,862.15
13.71.318.03	FRAIS DE PORTS	12,709.00		20,000.00	15,066.10
13.71.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	2,988.30		12,000.00	6,354.70
13.71.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	300.75		300.00	300.75
13.71.319.01	COTISATIONS	1,700.00		0.00	0.00
13.71.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**587.00**
13.71.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	587.00
13.71.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**48,045.00**	**0.00**	**3,500.00**	**8,395.75**
13.71.362.02	SYND.INTER.PATIN., REST. TAXE	0.00		0.00	4,888.25
13.71.365.53	CORPOR. TIREURS, PART DEFICIT	2,945.00		3,500.00	3,507.50
13.71.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	45,100.00		0.00	0.00
13.71.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**33,270.57**	**0.00**	**32,400.00**	**45,888.84**
13.71.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE 01	0.00		400.00	0.00
13.71.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	527.80		0.00	291.50
13.71.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	0.00		0.00	812.60
13.71.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	0.00		0.00	505.70
13.71.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	30,754.17		30,000.00	40,136.14
13.71.394.01	ECONOMAT	1,988.60		2,000.00	4,142.90
13.71.40	**IMPOTS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-14,269.60**
13.71.406.02	TAXE SUR SPECTACLES SPORTS		0.00	0.00	-9,381.35
13.71.406.05	TAXE SUR SPECTACLES PATINOIRES		0.00	0.00	-4,888.25

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.71.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**3,845.80**	**0.00**	**-40,072.05**
13.71.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		64.00	0.00	-48.00
13.71.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		3,781.80	0.00	-40,024.05
13.72	**PLACES ET SALLES DE SPORT**				
	Charges	**2,403,008.88**		**2,538,500.00**	**2,601,044.17**
	Revenus		**126,505.25**	**-80,000.00**	**-121,356.15**
	Excédent		**2,276,503.63**	**2,458,500.00**	**2,479,688.02**
13.72.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**505,135.18**	**0.00**	**518,000.00**	**511,980.35**
13.72.301.01	TRAITEMENTS	405,838.90		421,400.00	412,370.65
13.72.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	6,235.00		7,000.00	6,960.00
13.72.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	870.00		1,300.00	1,080.00
13.72.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	21,171.30		22,000.00	21,375.00
13.72.303.02	CONTRIBUTION ALFA	8,498.10		9,300.00	8,991.00
13.72.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	4,047.45		4,200.00	4,097.10
13.72.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	8,177.70		9,000.00	9,095.10
13.72.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,286.45		3,300.00	2,340.05
13.72.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	2,540.58		2,800.00	0.00
13.72.307.01	CAISSE DE PENSIONS	41,669.70		35,700.00	45,671.45
13.72.309.02	FORMATION CONTINUE	2,800.00		2,000.00	0.00
13.72.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**320,380.50**	**0.00**	**352,700.00**	**296,994.92**
13.72.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	471.80		6,000.00	3,156.42
13.72.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	11,926.80		12,000.00	5,653.75
13.72.312.01	CHAUFFAGE	35,826.05		41,000.00	28,839.85
13.72.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	35,589.75		52,000.00	50,085.85
13.72.312.21	EAU	63,266.35		28,000.00	10,326.05
13.72.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	9,655.80		12,000.00	6,641.15
13.72.314.53	ENTR. BATIMENTS, INSTALLATIONS	111,353.40		120,000.00	135,261.20
13.72.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	18,903.10		40,000.00	26,560.15
13.72.316.01	LOYERS A DES TIERS	13,700.00		15,000.00	13,700.00
13.72.317.01	DEPLACEMENTS	4,098.05		7,000.00	3,495.35
13.72.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	0.00		2,000.00	523.20
13.72.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		2,000.00	430.25
13.72.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		2,500.00	0.00
13.72.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	4,527.05		4,500.00	3,852.75
13.72.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS,EPUR. EAUX	5,375.70		4,300.00	4,131.20
13.72.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	2,656.10		2,300.00	2,590.75
13.72.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	502.90		700.00	400.90
13.72.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	2,037.65		1,400.00	1,346.10
13.72.319.01	COTISATIONS	490.00		0.00	0.00
13.72.33	**AMORTISSEMENTS**	**621,171.50**	**0.00**	**648,200.00**	**763,149.80**
13.72.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,620.50		0.00	48.20
13.72.331.01	EQUIPEMENT	619,551.00		648,200.00	650,691.00
13.72.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	112,410.60
13.72.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**1,952.85**	**0.00**	**2,000.00**	**0.00**
13.72.365.60	TOURNOI INTERNE	1,952.85		2,000.00	0.00
13.72.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**954,368.85**	**0.00**	**1,017,600.00**	**1,028,919.10**
13.72.390.00	INTERETS PASSIFS	306,470.00		328,100.00	347,730.00
13.72.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	0.00		2,000.00	7,634.00
13.72.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	562,266.30		591,000.00	578,879.80
13.72.391.08	PRESTATIONS SIS	0.00		1,000.00	737.90
13.72.392.09	LOYERS DE JEUNESSE & INT. 09	83,000.00		93,000.00	93,800.00
13.72.394.01	ECONOMAT	1,015.85		2,500.00	137.40
13.72.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	1,616.70		0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.72.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**44,072.00**	**-62,000.00**	**-59,822.00**
13.72.427.51	LOCATIONS HALLES GYMNASTIQUE		15,557.00	-29,000.00	-25,772.00
13.72.427.52	LOCATIONS PLACES DE SPORTS		28,515.00	-33,000.00	-34,050.00
13.72.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**82,433.25**	**-18,000.00**	**-56,334.15**
13.72.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		17,329.15	-18,000.00	-17,906.60
13.72.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		61,293.25	0.00	-38,427.55
13.72.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		3,810.85	0.00	0.00
13.72.46	**SUBVENTIONS AQUISES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-5,200.00**
13.72.461.01	SUBVENTION CANTONALE		0.00	0.00	-5,200.00
13.73	**PISC.SERRIERES ET PLAGES VILLE**				
	Charges	**181,112.85**		**207,500.00**	**225,368.35**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**181,112.85**	**207,500.00**	**225,368.35**
13.73.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**62,741.60**	**0.00**	**106,900.00**	**113,835.40**
13.73.301.01	TRAITEMENTS	52,144.40		89,500.00	92,181.90
13.73.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	870.00		0.00	1,740.00
13.73.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	2,795.95		4,700.00	4,743.85
13.73.303.02	CONTRIBUTION ALFA	1,122.55		2,000.00	1,994.85
13.73.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	534.35		900.00	906.70
13.73.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	1,683.65		1,900.00	2,787.75
13.73.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	184.50		500.00	506.70
13.73.307.01	CAISSE DE PENSIONS	3,406.20		7,400.00	8,973.65
13.73.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**56,933.85**	**0.00**	**51,300.00**	**52,102.95**
13.73.310.03	INSERTIONS	0.00		200.00	0.00
13.73.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		2,000.00	0.00
13.73.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	6,517.30		8,000.00	6,340.05
13.73.312.21	EAU	12,457.20		8,000.00	10,332.65
13.73.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	4,022.20		5,000.00	7,015.40
13.73.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	8,102.40		8,000.00	8,102.45
13.73.314.54	ENTR. BASSINS, PELOUSES, INST.	16,065.35		10,000.00	10,324.25
13.73.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	1,101.25		1,500.00	1,086.75
13.73.317.01	DEPLACEMENTS	-400.00		0.00	0.00
13.73.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	297.85		600.00	468.50
13.73.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS,EPUR. EAUX	0.00		2,000.00	0.00
13.73.318.16	TAXE D'EPURATION	8,655.75		5,000.00	8,318.35
13.73.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	114.55		1,000.00	114.55
13.73.33	**AMORTISSEMENTS**	**33,601.40**	**0.00**	**21,300.00**	**30,324.00**
13.73.331.01	EQUIPEMENT	21,389.00		21,300.00	30,324.00
13.73.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	12,212.40		0.00	0.00
13.73.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**27,836.00**	**0.00**	**28,000.00**	**29,106.00**
13.73.390.00	INTERETS PASSIFS	7,836.00		8,000.00	9,106.00
13.73.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	20,000.00		20,000.00	20,000.00
13.74	**BASSIN DE NATATION, LA COUDRE**				
	Charges	**250,151.80**		**210,100.00**	**222,895.30**
	Revenus		**75,379.80**	**-70,000.00**	**-70,083.15**
	Excédent		**174,772.00**	**140,100.00**	**152,812.15**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.74.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**20,185.40**	**0.00**	**50,800.00**	**36,248.05**
13.74.301.01	TRAITEMENTS	16,126.00		44,100.00	28,869.20
13.74.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	261.00
13.74.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	843.65		2,300.00	1,523.15
13.74.303.02	CONTRIBUTION ALFA	338.60		1,000.00	640.65
13.74.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	161.25		400.00	291.30
13.74.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	568.20		900.00	946.05
13.74.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	0.00		400.00	54.90
13.74.307.01	CAISSE DE PENSIONS	2,147.70		1,700.00	3,661.80
13.74.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**58,403.65**	**0.00**	**62,600.00**	**62,025.15**
13.74.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	0.00		1,000.00	0.00
13.74.312.21	EAU	18,052.50		14,000.00	14,902.05
13.74.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	6,418.30		8,000.00	7,176.60
13.74.313.01	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	5,677.25		12,000.00	12,441.60
13.74.314.54	ENTR. BASSIN ET INSTALLATIONS	9,231.75		13,000.00	9,676.70
13.74.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	4,885.05		1,000.00	4,885.05
13.74.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	326.70		500.00	313.30
13.74.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS,EPUR. EAUX	0.00		13,100.00	242.10
13.74.318.16	EPURATION PISCINE	13,812.10		0.00	12,387.75
13.74.33	**AMORTISSEMENTS**	**100,944.25**	**0.00**	**25,100.00**	**52,655.00**
13.74.331.01	EQUIPEMENT	20,188.00		25,100.00	25,057.00
13.74.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	80,756.25		0.00	27,598.00
13.74.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**70,618.50**	**0.00**	**71,600.00**	**71,967.10**
13.74.390.00	INTERETS PASSIFS	3,506.00		4,600.00	5,479.00
13.74.392.09	LOYERS DE JEUNESSE & INT. 09	67,000.00		67,000.00	66,488.10
13.74.395.05	TAXE ENLEV,. DECHETS	112.50		0.00	0.00
13.74.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**14,115.00**	**-15,000.00**	**-15,795.00**
13.74.427.54	LOCATIONS BASSIN DE NATATION		14,115.00	-15,000.00	-15,795.00
13.74.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**6,264.80**	**0.00**	**0.00**
13.74.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		6,264.80	0.00	0.00
13.74.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**55,000.00**	**-55,000.00**	**-54,288.15**
13.74.490.09	PREST. A JEUNESSE ET INTEGR.		55,000.00	-55,000.00	-54,288.15
13.75	**PATINOIRE**				
	Charges	**1,120,127.80**		**1,159,700.00**	**1,079,990.51**
	Revenus		**61,023.70**	**-100,000.00**	**0.00**
	Excédent		**1,059,104.10**	**1,059,700.00**	**1,079,990.51**
13.75.33	**AMORTISSEMENTS**	**40,000.00**	**0.00**	**40,000.00**	**40,000.00**
13.75.331.01	PARTIC.CAPITAL S.A. PATINOIRES	0.00		0.00	40,000.00
13.75.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	40,000.00		40,000.00	0.00
13.75.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**1,046,057.80**	**0.00**	**1,084,700.00**	**1,003,606.51**
13.75.362.02	SYND.INTER.PATIN.,PART DEFICIT	985,034.10		984,700.00	961,289.76
13.75.362.03	LOCATION HEURES DE GLACE CLUBS	0.00		0.00	37,816.75
13.75.362.04	LOCATION HEURES DE GLACE MANIF	0.00		0.00	4,500.00
13.75.362.05	SYND. INTER. PATIN. REST. TAXE	61,023.70		100,000.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.75.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**34,070.00**	**0.00**	**35,000.00**	**36,384.00**
13.75.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	36,384.00
13.75.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	34,070.00		35,000.00	0.00
13.75.40	**IMPOTS**	**0.00**	**61,023.70**	**-100,000.00**	**0.00**
13.75.406.05	TAXE S/SPECTACLES PATINOIRES		61,023.70	-100,000.00	0.00
13.76	**MAISON DE VACANCES CITE-JOIE**				
	Charges	**98,665.76**		**99,700.00**	**521,451.38**
	Revenus		**102,469.00**	**-100,000.00**	**-455,956.15**
	Excédent	**3,803.24**		**-300.00**	**65,495.23**
13.76.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**131,976.30**
13.76.301.01	TRAITEMENTS	0.00		0.00	107,356.20
13.76.301.13	INDEMNITES DE VAISSELLE	0.00		0.00	5,753.00
13.76.301.14	INDEMNITES DE BLANCHISSERIE	0.00		0.00	1,000.00
13.76.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	951.20
13.76.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	0.00		0.00	5,617.00
13.76.303.02	CONTRIBUTION ALFA	0.00		0.00	2,362.05
13.76.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	0.00		0.00	1,073.55
13.76.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	0.00		0.00	2,837.50
13.76.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	0.00		0.00	159.55
13.76.307.01	CAISSE DE PENSIONS	0.00		0.00	4,866.25
13.76.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**19,310.66**	**0.00**	**24,200.00**	**242,853.58**
13.76.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	2,476.75		0.00	464.70
13.76.312.01	CHAUFFAGE	0.00		0.00	3,581.60
13.76.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	0.00		0.00	8,189.55
13.76.312.21	EAU	2,228.95		0.00	0.00
13.76.313.12	MAT. DE NETTOYAGE ET LESSIVES	0.00		0.00	780.70
13.76.313.13	VIVRES ET BOISSONS	0.00		0.00	59,557.60
13.76.314.08	ENTRETIEN IMMEUBLES ET ABORDS	2,965.00		6,000.00	15,931.15
13.76.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	0.00		3,800.00	3,188.75
13.76.315.01	ENTRETIEN MOBILIER ET MACHINES	22.46		3,000.00	3,083.75
13.76.316.01	LOYERS A DES TIERS	0.00		0.00	25,762.10
13.76.317.01	DEPLACEMENTS	111.95		300.00	934.45
13.76.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	0.00		0.00	480.10
13.76.317.21	REPRESENTATIONS	0.00		300.00	527.65
13.76.317.51	TAXES DE SEJOUR	0.00		0.00	11,628.65
13.76.317.53	REMONTEES MECANIQUES	0.00		0.00	86,950.75
13.76.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	392.75		0.00	3,091.75
13.76.318.10	DENEIGEMENT ET INCINER.ORDURES	654.30		0.00	2,240.50
13.76.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	3,613.25		3,500.00	3,480.25
13.76.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	269.20		300.00	269.20
13.76.319.32	IMPÔTS	6,492.00		6,500.00	10,078.85
13.76.319.51	AUTRES FRAIS	84.05		500.00	767.60
13.76.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	0.00		0.00	1,863.93
13.76.33	**AMORTISSEMENTS**	**24,617.10**	**0.00**	**16,800.00**	**87,256.00**
13.76.330.01	EQUIPEMENT	16,778.00		16,800.00	0.00
13.76.331.01	EQUIPEMENT	0.00		0.00	18,680.00
13.76.331.02	IMMEUBLES	0.00		0.00	68,576.00
13.76.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	7,839.10		0.00	0.00
13.76.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**54,738.00**	**0.00**	**58,700.00**	**59,365.50**
13.76.390.00	INTERETS PASSIFS	54,738.00		58,700.00	59,323.00
13.76.391.03	PREST. FORETS ET DOMAIENS	0.00		0.00	42.50
13.76.42	**REVENUS DE BIENS**	**0.00**	**100,000.00**	**-100,000.00**	**-58,333.25**
13.76.423.02	LOCATION CITE-JOIE		100,000.00	-100,000.00	-58,333.25

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.76.43	**CONTRIBUTIONS**		**0.00**	**2,469.00**	**0.00**	**-397,622.90**
13.76.432.01	RECETTES NOURRITURE			0.00	0.00	-92,896.40
13.76.432.02	RECETTES HEBERGEMENT			965.25	0.00	-202,342.30
13.76.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS			1,503.75	0.00	-3,776.45
13.76.436.52	REMBT TAXES DE SEJOUR			0.00	0.00	-9,035.20
13.76.436.53	REMBT REMONTEES MECANIQUES			0.00	0.00	-88,542.85
13.76.436.54	REMBT INDEMNITES DE VAISSELLE			0.00	0.00	-1,029.70
13.77	**ANNEAU D'ATHLETISME COLOMBIER**					
		Charges	**220,676.00**		**244,500.00**	**233,860.00**
		Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
		Excédent		**220,676.00**	**244,500.00**	**233,860.00**
13.77.33	**AMORTISSEMENTS**		**27,856.00**	**0.00**	**27,900.00**	**27,856.00**
13.77.331.01	PARTIC. CONSTRUCTION		27,856.00		27,900.00	27,856.00
13.77.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**		**191,250.00**	**0.00**	**215,000.00**	**203,400.00**
13.77.362.01	SYND. INTERC., PART DEFICIT		191,250.00		215,000.00	203,400.00
13.77.39	**IMPUTATIONS INTERNES**		**1,570.00**	**0.00**	**1,600.00**	**2,604.00**
13.77.390.00	INTERETS PASSIFS		0.00		1,600.00	2,604.00
13.77.390.02	INTERETS PASSIFS PART.		1,570.00		0.00	0.00
13.78	**COMPLEXE DE LA MALADIERE**					
		Charges	**2,692,962.98**		**2,618,100.00**	**2,830,699.50**
		Revenus		**1,768,144.45**	**-1,822,600.00**	**-1,880,408.80**
		Excédent		**924,818.53**	**795,500.00**	**950,290.70**
13.78.30	**CHARGES DE PERSONNEL**		**174,058.63**	**0.00**	**158,900.00**	**282,566.40**
13.78.301.01	TRAITEMENT CONCIERGE		101,360.75		101,300.00	0.00
13.78.301.02	TRAIT. CONCIERGES AUXILIAIRES		46,487.80		30,200.00	232,429.55
13.78.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS		934.80		0.00	934.80
13.78.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG		6,946.48		6,400.00	11,586.51
13.78.303.02	CONTRIBUTION ALFA		2,788.15		2,900.00	4,869.94
13.78.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE		1,294.98		1,300.00	2,111.17
13.78.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS		1,969.95		2,800.00	5,106.50
13.78.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE		1,024.47		900.00	1,288.93
13.78.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT		0.00		0.00	20.00
13.78.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL		1,162.05		1,500.00	0.00
13.78.307.01	CAISSE DE PENSIONS		10,089.20		10,100.00	24,219.00
13.78.309.01	OFFRES D'EMPLOI		0.00		500.00	0.00
13.78.309.03	INDEM. COURS DE PERFECTIONN.		0.00		1,000.00	0.00
13.78.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**		**2,151,986.15**	**0.00**	**2,132,900.00**	**2,193,562.10**
13.78.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES		6,233.70		3,000.00	715.35
13.78.312.01	CHAUFFAGE		68,986.80		110,000.00	70,279.05
13.78.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE		56,458.30		70,000.00	52,847.20
13.78.313.99	AUTRES MARCHANDISES		10,260.10		7,000.00	8,447.45
13.78.314.53	ENTRETIEN INSTALLATIONS		7,626.00		5,000.00	8,932.45
13.78.314.57	CONTRAT D'ENTRETIEN		153,861.20		100,000.00	115,513.45
13.78.316.01	LOYERS A DES TIERS		769,340.00		769,300.00	769,340.00
13.78.316.02	LOCATION DU CSM		986,380.80		1,000,000.00	1,042,798.60
13.78.316.50	FRAIS ACCESSOIRES		75,129.50		50,000.00	104,497.45
13.78.317.01	DEPLACEMENTS		4.00		1,000.00	0.00
13.78.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS		5.70		500.00	4.35
13.78.317.21	REPRESENTATIONS		0.00		0.00	88.00
13.78.318.01	CHARGES COURANTES		15,961.75		13,000.00	15,388.35
13.78.318.04	FRAIS DE TELEPHONE		1,055.55		1,000.00	1,337.65
13.78.318.15	TAXE ENLEV. DECHETS, EPUR.EAUX		0.00		2,000.00	2,800.00
13.78.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES		572.75		600.00	572.75
13.78.319.51	AUTRES FRAIS		110.00		500.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.78.33	**AMORTISSEMENTS**	**167,895.00**	**0.00**	**138,900.00**	**151,002.00**
13.78.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	14,435.00		0.00	0.00
13.78.331.01	EQUIPEMENT	153,460.00		138,900.00	151,002.00
13.78.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**199,023.20**	**0.00**	**187,400.00**	**203,569.00**
13.78.390.00	INTERETS PASSIFS	194,210.00		173,400.00	198,439.00
13.78.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		13,000.00	5,130.00
13.78.391.08	PRESTATIONS SIS	2,350.00		0.00	0.00
13.78.394.01	ECONOMAT	438.20		1,000.00	0.00
13.78.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	2,025.00		0.00	0.00
13.78.40	**IMPÔTS**	**0.00**	**3,225.95**	**-4,000.00**	**0.00**
13.78.406.02	TAXE SUR LES SPECTACLES		3,225.95	-4,000.00	0.00
13.78.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**761,326.50**	**-764,000.00**	**-789,830.00**
13.78.427.03	LOCATIONS DE SALLES CSM		715,000.00	-715,000.00	-715,000.00
13.78.427.05	LOCATION SALLE AGRES		5,171.00	-7,000.00	-5,464.00
13.78.427.51	LOCATIONS SOCIETES		41,155.50	-42,000.00	-69,366.00
13.78.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**860,592.00**	**-911,600.00**	**-947,578.80**
13.78.436.04	REMB. FRAIS CSM		504,631.00	-598,700.00	-597,812.80
13.78.436.08	REMB. FRAIS FINANCIERS		347,670.00	-312,900.00	-349,441.00
13.78.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		8,291.00	0.00	-325.00
13.78.46	**SUBVENTIONS ACQUISES**	**0.00**	**143,000.00**	**-143,000.00**	**-143,000.00**
13.78.461.01	SUBVENTION CANTONALE		143,000.00	-143,000.00	-143,000.00
13.79	**PISCINES ET PLAGE NID-DU-CRO**				
	Charges	**3,736,151.49**		**3,574,400.00**	**3,832,897.07**
	Revenus		**937,034.85**	**-898,000.00**	**-1,082,241.85**
	Excédent		**2,799,116.64**	**2,676,400.00**	**2,750,655.22**
13.79.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**1,841,283.20**	**0.00**	**1,804,400.00**	**1,862,308.35**
13.79.301.01	TRAITEMENTS	1,509,809.95		1,463,200.00	1,499,766.40
13.79.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	19,275.65		13,900.00	17,466.80
13.79.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	5,400.00		5,400.00	6,000.00
13.79.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	75,644.60		76,500.00	77,340.05
13.79.303.02	CONTRIBUTION ALFA	30,364.15		32,100.00	32,517.55
13.79.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	14,460.00		14,600.00	14,782.55
13.79.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	40,194.20		31,600.00	39,438.90
13.79.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	10,429.20		11,200.00	6,561.25
13.79.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	3,903.40		7,000.00	1,788.20
13.79.307.01	CAISSE DE PENSIONS	123,776.00		139,900.00	156,258.40
13.79.309.01	OFFRES D'EMPLOI	2,606.05		5,000.00	7,688.25
13.79.309.02	FORMATION CONTINUE	2,160.00		0.00	0.00
13.79.309.03	COURS A L'INTENTION DU PERS.	3,260.00		4,000.00	2,700.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.79.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**1,065,145.21**	**0.00**	**1,013,600.00**	**1,113,185.72**
13.79.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	2,564.45		3,000.00	3,195.40
13.79.310.03	INSERTIONS	0.00		3,000.00	2,275.05
13.79.310.14	ACHATS BOUTIQUE	8,656.30		10,000.00	15,441.15
13.79.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	32,334.10		40,000.00	9,179.15
13.79.312.01	CHAUFFAGE	229,939.95		240,000.00	220,081.40
13.79.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	168,971.40		190,000.00	177,553.20
13.79.312.21	EAU	149,745.80		70,000.00	146,159.20
13.79.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	56,171.50		50,000.00	51,741.25
13.79.313.99	AUTRES MARCHANDISES CONSOMMEES	123,527.40		100,000.00	95,349.40
13.79.314.54	ENTR. BASSINS, PELOUSES, INST.	107,125.21		100,000.00	81,172.97
13.79.314.57	CONTRAT D'ENTRETIEN	58,746.95		60,000.00	56,642.20
13.79.317.01	DEPLACEMENTS	5,899.35		2,000.00	1,133.70
13.79.317.02	FRAIS DE RECEPTION ET MANIF.	241.65		1,000.00	174.80
13.79.317.21	REPRESENTATIONS	67.80		1,000.00	0.00
13.79.318.02	MANDATS ET ETUDES	-15,919.87		0.00	120,000.00
13.79.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		100.00	6.00
13.79.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	20,815.20		20,000.00	20,520.05
13.79.318.06	FRAIS BANCAIRES	2,046.53		2,000.00	2,049.82
13.79.318.15	TAXES ENLEV.DECHETS,EPUR. EAUX	6,672.00		6,000.00	5,359.20
13.79.318.16	TAXE D'EPURATION	36,342.65		30,000.00	36,998.10
13.79.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	12,372.70		13,000.00	12,855.30
13.79.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	7,349.85		8,000.00	7,303.75
13.79.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	149.30		200.00	345.60
13.79.319.01	COTISATIONS	400.00		0.00	0.00
13.79.319.07	PROMOTION-PUBLICITE-PROSPECTUS	0.00		0.00	1,290.00
13.79.319.51	AUTRES DEPENSES	4,037.70		5,000.00	4,013.35
13.79.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	46,887.29		59,300.00	42,345.68
13.79.33	**AMORTISSEMENTS**	**488,890.90**	**0.00**	**399,500.00**	**507,267.35**
13.79.331.01	EQUIPEMENT	106,249.00		132,100.00	134,378.00
13.79.331.02	IMMEUBLES	232,369.00		267,400.00	232,369.00
13.79.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	150,272.90		0.00	140,520.35
13.79.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**340,832.18**	**0.00**	**356,900.00**	**350,135.65**
13.79.390.00	INTERETS PASSIFS	300,011.00		325,200.00	325,823.00
13.79.391.01	PRESTATIONS DE CHANCELLERIE	0.00		500.00	486.00
13.79.391.03	PREST. FOREST ET DOMAINES	110.00		200.00	110.00
13.79.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	16,413.80		16,000.00	11,928.40
13.79.391.06	PRESTATIONS DE URBANISME	429.00		0.00	0.00
13.79.391.08	PRESTATIONS DE POLICE DU FEU	240.00		0.00	0.00
13.79.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	18,374.53		12,000.00	9,759.60
13.79.394.01	ECONOMAT	585.85		3,000.00	2,028.65
13.79.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	4,668.00		0.00	0.00
13.79.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**52,441.40**	**-68,000.00**	**-70,500.40**
13.79.427.53	LOYER DU RESTAURANT		44,000.00	-48,000.00	-48,000.00
13.79.427.54	LOCATIONS		8,441.40	-20,000.00	-22,500.40
13.79.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**884,593.45**	**-830,000.00**	**-1,011,741.45**
13.79.434.02	TAXES D'ENTREES		781,329.60	-800,000.00	-887,863.00
13.79.435.14	VENTES BOUTIQUE		17,635.70	-20,000.00	-20,071.55
13.79.436.01	REMBT FRAIS DE TELEPHONE		508.95	-5,000.00	-3,190.85
13.79.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		12,264.65	-5,000.00	-7,912.60
13.79.436.12	REMB SALAIRES PAR APG		3,740.55	0.00	0.00
13.79.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		69,114.00	0.00	-88,834.75
13.79.436.41	REMB. SALAIRE PAR AI		0.00	0.00	-3,868.70
13.80	**BASSIN DE NATATION, MONRUZ**				
	Charges	**0.00**		**0.00**	**173,399.85**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**-6,516.80**
	Excédent			**0.00**	**166,883.05**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.80.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**47,890.50**
13.80.301.01	TRAITEMENTS	0.00		0.00	41,158.60
13.80.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	0.00		0.00	261.00
13.80.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	0.00		0.00	2,166.90
13.80.303.02	CONTRIBUTION ALFA	0.00		0.00	911.30
13.80.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	0.00		0.00	413.95
13.80.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	0.00		0.00	1,218.05
13.80.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	0.00		0.00	54.90
13.80.307.01	CAISSE DE PENSIONS	0.00		0.00	1,705.80
13.80.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**62,099.75**
13.80.312.01	CHAUFFAGE	0.00		0.00	33,702.85
13.80.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	0.00		0.00	16,036.65
13.80.312.21	EAU	0.00		0.00	4,085.00
13.80.312.22	TAXE CANT. S/EAU POTABLE	0.00		0.00	1,862.40
13.80.313.01	AUTRES MARCHANSISES CONSOMMEES	0.00		0.00	6,166.20
13.80.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	0.00		0.00	246.65
13.80.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**60,712.60**
13.80.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	182.00
13.80.331.01	EQUIPEMENT	0.00		0.00	13,239.00
13.80.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	47,291.60
13.80.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**2,697.00**
13.80.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		0.00	2,697.00
13.80.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-6,135.00**
13.80.427.54	LOCATIONS BASSIN DE NATATION		0.00	0.00	-6,135.00
13.80.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-381.80**
13.80.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		0.00	0.00	-381.80
13.81	**ECOLES SPORTS**				
	Charges	**1,301,779.35**		**1,366,700.00**	**1,270,736.00**
	Revenus		**1,074,200.50**	**-1,000,000.00**	**-1,086,261.95**
	Excédent		**227,578.85**	**366,700.00**	**184,474.05**
13.81.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**941,425.75**	**0.00**	**980,300.00**	**958,932.20**
13.81.301.01	TRAITEMENTS	783,074.60		822,800.00	783,384.85
13.81.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	10,825.40		8,000.00	10,911.25
13.81.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	40,582.85		43,400.00	40,694.35
13.81.303.02	CONTRIBUTION ALFA	16,289.75		18,000.00	17,113.35
13.81.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	7,758.00		8,200.00	7,780.90
13.81.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	13,554.60		17,400.00	12,818.35
13.81.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	4,166.60		3,900.00	2,548.70
13.81.307.01	CAISSE DE PENSIONS	60,287.95		46,600.00	73,992.45
13.81.309.02	FORMATION CONTINUE	4,886.00		12,000.00	9,688.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.81.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**262,170.80**	**0.00**	**285,600.00**	**226,484.25**
13.81.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	398.30		3,000.00	2,075.60
13.81.311.07	ACHAT MATERIEL	6,606.55		7,500.00	11,995.50
13.81.312.01	CHAUFFAGE	9,081.75		11,000.00	11,076.95
13.81.312.11	ELECTRICITE	2,386.85		4,000.00	1,907.65
13.81.313.01	AUTRES MARCHANDISES CONSOM.	3,839.65		5,000.00	4,655.55
13.81.313.13	VIVRES ET BOISSONS	47,130.40		50,000.00	43,485.10
13.81.316.01	LOYERS A DES TIERS	122,297.65		137,000.00	77,027.80
13.81.317.01	DEPLACEMENTS	11,081.85		20,500.00	20,000.00
13.81.317.21	REPRESENTATIONS	715.75		2,000.00	92.30
13.81.318.02	MANDATS ET ETUDES	717.60		10,000.00	20,570.45
13.81.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	3,983.30		1,500.00	1,773.35
13.81.318.24	AGENDA 21	16,896.45		20,000.00	19,892.00
13.81.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,312.80		2,100.00	1,397.05
13.81.319.01	COTISATIONS	2,203.60		2,000.00	801.85
13.81.319.08	PARTICIPATION CAMPS	33,518.30		10,000.00	9,733.10
13.81.33	**AMORTISSEMENTS**	**16,350.60**	**0.00**	**12,200.00**	**8,460.85**
13.81.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	1,371.70		4,000.00	263.85
13.81.331.01	EQUIPEMENT	8,197.00		8,200.00	8,197.00
13.81.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	6,781.90		0.00	0.00
13.81.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**72,119.00**	**0.00**	**75,000.00**	**68,232.40**
13.81.365.92	SOUTIEN PARTENAIRES	72,119.00		75,000.00	68,232.40
13.81.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**9,713.20**	**0.00**	**13,600.00**	**8,626.30**
13.81.390.00	INTERETS PASSIFS	1,048.00		1,100.00	1,369.00
13.81.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS 05	0.00		5,000.00	0.00
13.81.391.10	PREST. DE AFFAIRES CULTURELLES	2,000.00		0.00	750.00
13.81.392.09	LOYERS DE JEUNESSE & INT. 09	2,500.00		2,500.00	2,200.00
13.81.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	2,500.00		2,500.00	2,500.00
13.81.394.01	ECONOMAT	1,665.20		2,500.00	1,807.30
13.81.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**1,074,200.50**	**-1,000,000.00**	**-1,086,261.95**
13.81.433.06	FINANCES DE COURS		1,055,386.05	-1,000,000.00	-1,072,738.70
13.81.436.11	AUTRES RECETTES		3,750.00	0.00	-1,605.05
13.81.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		131.50	0.00	0.00
13.81.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		0.00	0.00	-10,403.45
13.81.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		2,128.90	0.00	-267.60
13.81.436.46	REMB. SALAIRE MATERNITE		12,804.05	0.00	-1,247.15
13.82	**STADE DE LA MALADIERE**				
	Charges	**1,438,201.78**		**1,495,800.00**	**1,372,760.46**
	Revenus		**453,810.05**	**-558,000.00**	**-549,681.65**
	Excédent		**984,391.73**	**937,800.00**	**823,078.81**
13.82.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**453,501.20**	**0.00**	**522,400.00**	**459,700.70**
13.82.301.01	TRAITEMENTS	367,471.60		421,600.00	369,083.95
13.82.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,480.00		3,500.00	3,480.00
13.82.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	2,400.00		2,400.00	2,640.00
13.82.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	18,934.40		22,100.00	19,082.90
13.82.303.02	CONTRIBUTION ALFA	7,599.95		9,300.00	8,023.90
13.82.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	3,600.20		4,200.00	3,588.75
13.82.305.01	COTIS. ASSURANCE ACCIDENTS	8,905.80		9,000.00	8,532.85
13.82.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	3,253.80		3,200.00	1,908.90
13.82.306.02	REMBOURSEMENT REPAS	126.40		0.00	0.00
13.82.306.03	VETEMENTS DE TRAVAIL	3,293.25		3,500.00	275.55
13.82.307.01	CAISSE DE PENSIONS	33,190.80		40,100.00	40,759.20
13.82.309.01	OFFRE D'EMPLOI	0.00		500.00	0.00
13.82.309.02	FORMATION CONTINUE	1,245.00		3,000.00	2,324.70

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.82.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**690,612.15**	**0.00**	**727,900.00**	**667,207.76**
13.82.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	133.90		3,500.00	595.05
13.82.311.01	ACHAT MOBILIER ET MACHINES	19,578.15		20,000.00	23,152.90
13.82.312.01	CHAUFFAGE	72,849.20		80,000.00	67,486.85
13.82.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	88,922.65		144,000.00	157,085.45
13.82.313.99	AUTRES MARCHANDISES	28,729.26		20,000.00	19,201.70
13.82.314.53	ENTR. BATIMENTS, INSTALLATIONS	23,929.15		20,000.00	21,243.70
13.82.314.57	CONTRATS D'ENTRETIEN	167,271.85		180,000.00	146,156.60
13.82.316.01	LOYERS A DES TIERS	9,500.00		10,000.00	9,500.00
13.82.316.50	FRAIS DE COPROPRIETE	199,213.55		150,000.00	121,983.90
13.82.317.01	DEPLACEMENTS/VEHICULES	1,765.20		5,000.00	2,213.80
13.82.317.02	FRAIS DE RECEPTIONS	196.65		4,000.00	103.80
13.82.317.21	REPRESENTATIONS	230.00		5,000.00	440.05
13.82.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		3,000.00	0.00
13.82.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	6,740.05		12,000.00	7,286.65
13.82.318.15	TAXES ENLEV. DECHETS, EPUR.EAU	0.00		4,000.00	4,121.75
13.82.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	572.75		1,000.00	572.75
13.82.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,073.15		1,000.00	1,023.50
13.82.318.53	ACHAT PRESTATIONS XAMAX	40,000.00		40,000.00	40,000.00
13.82.319.15	EURO 2008	0.00		0.00	10,352.85
13.82.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	29,906.64		25,400.00	34,686.46
13.82.33	**AMORTISSEMENTS**	**220,122.75**	**0.00**	**184,600.00**	**184,593.00**
13.82.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	3,072.75		0.00	0.00
13.82.331.01	AMORTISS. EQUIPEMENT	217,050.00		184,600.00	184,593.00
13.82.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**73,965.68**	**0.00**	**60,900.00**	**61,259.00**
13.82.390.00	INTERETS PASSIFS	62,821.00		52,900.00	59,520.00
13.82.391.05	PREST. DE TRAVAUX PUBLICS	500.00		5,000.00	1,731.80
13.82.391.08	PRESTATIONS SIS	3,263.20		0.00	0.00
13.82.394.01	ECONOMAT	1,277.00		3,000.00	7.20
13.82.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	6,104.48		0.00	0.00
13.82.40	**IMPOTS**	**0.00**	**92,815.00**	**-180,000.00**	**-157,150.70**
13.82.406.02	TAXE SPECTACLES FOOTBALL		92,815.00	-180,000.00	-157,150.70
13.82.42	**REVENUS DES BIENS**	**0.00**	**346,655.90**	**-355,000.00**	**-371,442.90**
13.82.421.01	REVENUS DE COPROPRIETE		241.15	0.00	0.00
13.82.423.01	LOCATION STADE		337,297.85	-350,000.00	-352,849.05
13.82.429.01	LOCATION A DES TIERS		9,116.90	-5,000.00	-18,593.85
13.82.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**14,339.15**	**-23,000.00**	**-21,088.05**
13.82.436.04	REMB. FRAIS CSM		0.00	-10,000.00	0.00
13.82.436.06	REMBOURSEMENT PARKING		7,500.00	-10,000.00	-9,500.00
13.82.436.09	REMBOURSEMENT DE FRAIS		4,323.95	-3,000.00	-6,180.65
13.82.436.12	REMB. SALAIRES PAR APG		848.40	0.00	-858.60
13.82.436.13	REMB. SALAIRES PAR ASS. ACC.		1,666.80	0.00	-4,548.80
13.83	**PROMOTION, MARKETING**				
	Charges	**1,213,628.47**		**1,098,800.00**	**1,459,749.67**
	Revenus		**607,930.79**	**-643,900.00**	**-766,994.45**
	Excédent		**605,697.68**	**454,900.00**	**692,755.22**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
13.83.30	**CHARGES DU PERSONNEL**	**335,133.75**	**0.00**	**302,400.00**	**407,590.00**
13.83.301.01	TRAITEMENTS	281,213.05		249,700.00	326,042.10
13.83.301.07	INDEMNITES JOURNALIERES	0.00		0.00	9,149.00
13.83.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	1,377.50		1,700.00	2,465.00
13.83.301.16	MONTANTS COMPENSATOIRES	1,200.00		1,200.00	1,500.00
13.83.303.01	CONTRIBUTION AVS, AI, APG	14,584.30		13,100.00	16,849.25
13.83.303.02	CONTRIBUTION ALFA	5,853.65		5,500.00	7,084.85
13.83.303.03	CONTRIBUTION ASSURANCE CHOMAGE	2,787.70		2,500.00	3,220.20
13.83.305.01	COTISATION ASSURANCE ACCIDENT	951.05		5,300.00	2,609.70
13.83.305.02	COTISATION PERTE GAIN MALADIE	2,255.75		1,900.00	1,882.25
13.83.307.01	CAISSE DE PENSIONS	24,910.75		21,500.00	36,787.65
13.83.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**876,138.12**	**0.00**	**774,400.00**	**905,347.37**
13.83.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	135.50		2,000.00	699.75
13.83.311.07	ACHAT MATERIEL	5,688.30		6,000.00	5,480.40
13.83.312.01	CHAUFFAGE	10,430.20		10,000.00	13,896.55
13.83.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	7,423.90		10,000.00	6,911.25
13.83.316.01	LOYERS A DES TIERS	75,320.00		80,000.00	75,320.00
13.83.316.50	FRAIS DE COPROPRIETE	15,456.75		6,000.00	15,201.35
13.83.317.01	DEPLACEMENTS	1,334.25		2,500.00	2,955.95
13.83.317.02	FRAIS DE RECEPTION ET MANIF.	385.45		1,000.00	526.20
13.83.317.21	REPRESENTATION	2,108.30		2,000.00	341.25
13.83.318.02	MANDATS ET ETUDES	0.00		10,000.00	16,320.00
13.83.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	834.50		1,500.00	117.15
13.83.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	1,052.70		3,100.00	1,237.10
13.83.319.07	PROMOTION	374,860.00		362,500.00	411,784.70
13.83.319.08	FRAIS MANIFESTATIONS	354,080.40		257,000.00	330,653.20
13.83.319.63	IMPOT PREALAQBLE IRRECUP.	27,027.87		20,800.00	23,902.52
13.83.33	**AMORTISSEMENTS**	**0.00**	**0.00**	**11,700.00**	**137,142.80**
13.83.330.03	PERTES SUR DEBITEURS	0.00		0.00	33,800.00
13.83.331.01	AMORTISS. EQUIPEMENT	0.00		11,700.00	11,682.00
13.83.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	91,660.80
13.83.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,356.60**	**0.00**	**10,300.00**	**9,669.50**
13.83.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		3,300.00	3,686.00
13.83.391.03	PREST. FORETS ET DOMAINES	183.60		0.00	0.00
13.83.391.05	PRESTATIONS TRAVAUX PUBLICS	1,345.00		5,000.00	2,752.00
13.83.391.07	FRAIS MANIF. CORPS POLICE	200.00		0.00	300.00
13.83.391.08	FRAIS MANIFESTATION SSPI	0.00		0.00	964.20
13.83.394.01	ECONOMAT	192.00		2,000.00	1,967.30
13.83.395.05	TAXE ENLEV. DECHETS	436.00		0.00	0.00
13.83.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**600,238.45**	**-642,000.00**	**-761,834.45**
13.83.436.13	REMBT DE TRAITEMENT		754.05	0.00	0.00
13.83.436.40	REMB. SALAIRES PAR C. MALADIE		0.00	0.00	-21,133.90
13.83.439.16	RECETTES SPONSORING		249,857.85	-316,000.00	-370,615.20
13.83.439.26	RECETTES MANIFESTATIONS		56,763.40	-40,000.00	-50,771.10
13.83.439.27	RECETTES MANIF. STADE		292,863.15	-250,000.00	-319,314.25
13.83.439.28	LOCATION LOBBY		0.00	-36,000.00	0.00
13.83.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**7,692.34**	**-1,900.00**	**-5,160.00**
13.83.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		7,692.34	-1,900.00	-5,160.00

Transports

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	9'438'928.08	8'938'300.00	- 500'628.08
Produits	752'038.40	671'200.00	+ 80'838.40
Total	8'686'889.68	8'267' 100.00	- 419'789.68

Les comptes 2010 ont enregistré une détérioration de 419'789,68 francs par rapport au budget 2010. Ce résultat s'applique en raison d'importantes augmentations de charges pour les transports publics par rapport aux prévisions, une augmentation des charges pour les subventions des abonnements TN, l'inscription dans les frais de fonctionnement des charges pour les grandes révisions des véhicules du Fun'ambule et l'inscription d'amortissements complémentaires (101'785,65 francs). Cette situation a été atténuée par un strict contrôle des dépenses sur les autres postes.

Dans la section des Transports est inclus tout ce qui concerne le Développement durable.

2. Personnel

Afin d'assumer les missions et garantir la stabilité des activités de la section, la fonction de coordinatrice de projet est devenue un poste à part entière. La titulaire, Mme Altwegg, a pu ainsi obtenir un contrat à durée indéterminée dès le 1er février 2010. Ses activités faisaient l'objet jusqu'ici de contrats à durée déterminée. Elle participe aux projets en lien avec la mobilité et le développement durable. Elle coordonne notamment l'action *« Neuchâtelroule »* et la plateforme romande du programme « NewRide ».

Afin de compléter l'équipe, dès le mois d'août 2010, la section a engagé une collaboratrice administrative à 50%. Cette fonction a été attribuée à Catherine Montalto par un transfert interne. Elle travaillait jusque-là au service de la Police locale de la Ville de Neuchâtel.

Pierre-Olivier Aragno a repris les fonctions de délégué à la mobilité et au développement durable et conserve sa fonction de délégué à l'environnement qu'il occupe depuis 2003. Son taux d'activité pour ces fonctions est de 100% depuis le 1er janvier 2009. Les activités de la section sont assumées, en conséquence, par 2,5 postes.

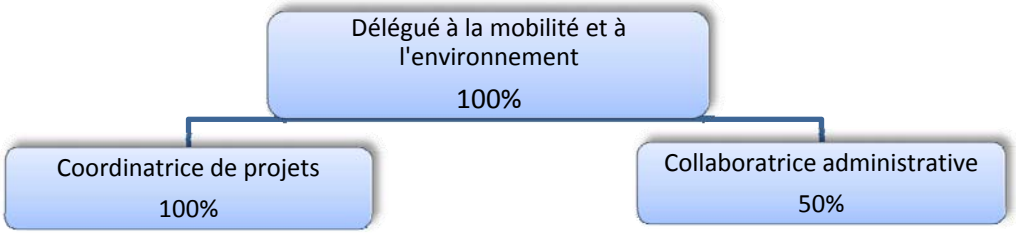

3. Représentations

- Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (direction)
- Transports publics du Littoral neuchâtelois (direction)
- Fédération du Transjuralpin (direction)
- Conseil des transports (direction)
- Transhelvetica (direction)
- Association suisse pour la navigation intérieure (direction)
- Aéroport de Neuchâtel SA (direction)
- Conférence régionale des transports (direction et délégué)
- NewRide (délégué)
- Vélo Conférence Suisse (délégué)
- SuisseEnergie pour les communes (délégué)
- Fondation des Moulins du Gor (délégué)
- Fédération d'éducation à l'environnement (délégué)
- Europe-Envirocom (délégué)

4. Commissions

- Commission de la mobilité (direction)
- Commission de l'environnement (direction)
- Commission Nature et Paysage (direction)

5. Groupes de travail, études et présentations

- RUN, groupe de pilotage du Projet d'agglomération (direction) et groupe technique transports (délégué) du réseau des trois Villes et de la communauté urbaine du Littoral
- COPIL Chasseron (fusion TN-TRN)
- Plan directeur de la mobilité douce (délégué)
- Plan de développement des transports publics dans l'agglomération (délégué)
- Organisation de la journée romande de formation pour les concessionnaires de deux-roues électriques affiliés au programme NewRide.

6. Transports

6.1. Contribution aux transports publics

A l'échelle cantonale, les commandes des prestations auprès des entreprises de transports publics sont gérées par l'Office cantonal des transports.

La Ville de Neuchâtel participe au financement des excédents de charges via un pot commun gérant les contributions des communes neuchâteloises pour l'ensemble des transports urbains neuchâtelois.

L'arrêté du Conseil d'Etat, du 22 décembre 2010, basé sur la Loi cantonale sur les transports publics (LTP ;1996) et la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF ;1957) indique que : « *L'Etat prend en charge 46% de la part cantonale de la subvention (indemnité) concernant le trafic régional à savoir 11'395'054,33 francs; le solde de 41'389'224,89 francs est supporté à*

raison de 50% par l'Etat et de 50% par les communes. ». Les parts communales sont calculées en fonction de la qualité de la desserte (nombre d'arrêts, type de transports, fréquence, longueur des parcours).

Selon la LTP et la LCdF, le calcul de la répartition des indemnités pour 2010, impose à la Ville de Neuchâtel une participation de 35.3%, soit : 7'295'538,59 francs (2009 : 6'841'166,60 francs). Cette somme dépasse de 345'538,60 francs le montant inscrit au budget.

La difficulté concernant l'estimation dans le cadre du budget réside dans le fait que les chiffres ne sont annoncés qu'en cours d'année. Or, pour 2010, l'arrêté de l'Etat n'est tombé que le 24 décembre. Dans le cadre du budget 2010, l'estimation avait été réalisée sur la base de l'évolution des années précédentes. L'essentiel de l'augmentation des charges sont est expliqué par la ligne CFF Neuchâtel-Le Locle dont les prestations ont été augmentées en cours d'année, des coûts plus importants que prévus des rames Domino ainsi que la diminution de la part fédérale.

Une première information sur ces augmentations de charges nous est déjà parvenue à la fin du premier semestre, ce qui a permis d'intégrer cette situation au budget 2011.

Evolution du montant octroyé au pot commun par la Ville de Neuchâtel depuis 2005 :

Année	Budget	Comptes
2005	7'103'300.00	5'112'767.00
2006	6'794'200.00	6'766'563.00
2007	6'700'000.00	6'700'108.00
2008	6'800'000.00	6'769'433.30
2009	6'877'000.00	6'841'166.60
2010	6'950'000.00	*7'295'538.59*
2011	7'500'000.00	*7'500'000.00*

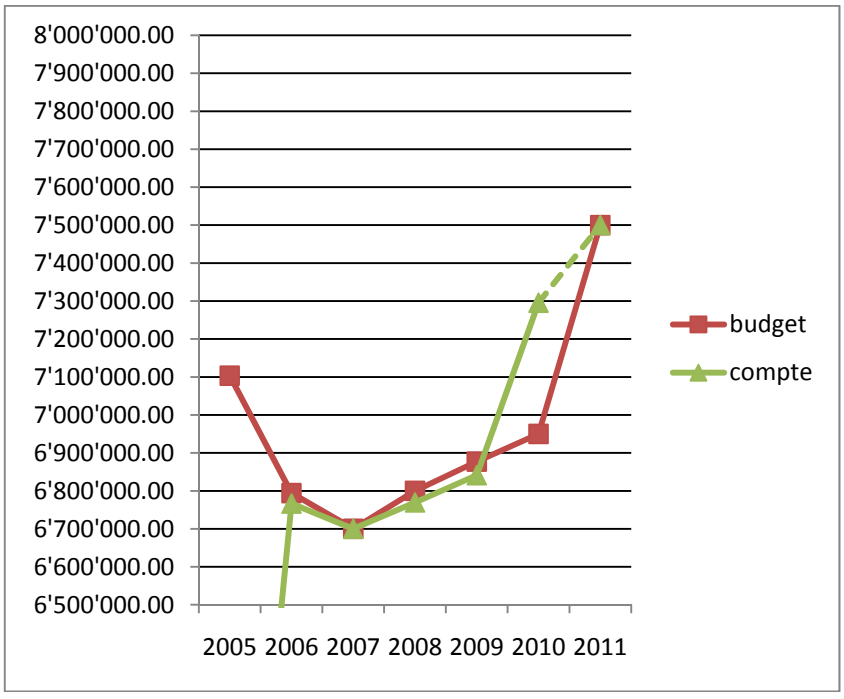

6.2. CRT1 / groupe transports de la COMUL

Les Conférences régionales des transports (CRT) sont des organes de consultation de l'Office cantonal des transports. La CRT1 regroupe les communes de la communauté urbaine du Littoral. Cette structure est rattachée au groupe « transports » de la COMUL.

En 2010, les membres de la CRT1/Comul se sont penchés sur le projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois et les projets prévus pour la période 2011-2014, la mise en place de la phase test du prolongement de la ligne 10 jusqu'à Bôle, les projets en lien avec les transports publics de la Comul (ligne des Conrardes, abris-vélos pour les gares régionales des CFF et Littorail, etc.).

La présidence de la CRT1, par le directeur des Transports, a été reconduite.

6.3. Subventions abonnements Onde verte

La subvention « *Onde verte* » a été reconduite en 2010. Son objectif est de favoriser un report modal du trafic pendulaire en faveur des transports publics. Elle permet aux habitants de la commune de bénéficier d'un abonnement Onde verte de la catégorie adulte à tarif réduit. La réduction est également valable à l'achat d'un abonnement général CFF à tarif plein (série 420).

Selon la volonté du Conseil général, cette subvention a également été, à nouveau, accordée aux abonnements mensuels Onde verte dès le 23 mars 2010. L'arrêté précise que le montant de la subvention est la différence entre l'abonnement adulte et junior (montant calculé sur l'abonnement 2 zones). Comme l'ensemble de la tarification des transports publics a augmenté le 12 décembre 2010, la subvention a été recalculée à cette occasion.

L'évolution de cette subvention cette année a donc été la suivante:

Période	**Montant subvention**		
	annuel	***mensuel***	
01.01.2010-22.03.2010	118.-	---	Idem 2009
23.03.2010-11.12.2010	135.-	15.-	Selon arrêté du CG du 01.02.2010
12.12.2010-31.12.2010	144.-	16.-	Adaptation du montant selon augmentation des tarifs au 12.12.2010

En 2010, 1'799 abonnements annuels ont été subventionnés (2009 : 1'425), soit une augmentation de 26%. Par ailleurs, 2'847 abonnements mensuels ont reçu une subvention. Le montant total s'élève à 238'257 francs, soit une augmentation de 41,7 % par rapport à 2009.

En 2009, nous avions déjà constaté une évolution de 19.8% du nombre d'abonnements subventionnés. Cette augmentation en 2009 n'a pas d'explications précises, elle est peut-être due à l'augmentation du prix des abonnements qui a eu lieu en juin 2009 ou en raison de la conjoncture économique plus difficile.

Pour 2010, l'explication est plus claire : la communication ciblée (conférence de presse, affiches, annonces dans les bus, numéro spécial du journal « Vivre la Ville » consacré à la mobilité) et la possibilité d'utiliser cette subvention pour les abonnements mensuels a induit une augmentation de 41,7 %.

La demande du Conseil général d'élargir cette subvention aux abonnements mensuels n'était pas prévue dans le budget 2010. Le dépassement est de 98'257 francs.

Les montants pour les prochains budgets seront adaptés en conséquence.

6.4 AG Flexi – Cartes journalières CFF

La vente des cartes journalières CFF (AG Flexi) a rencontré une nouvelle fois un grand succès.

La Ville achète 16 abonnements AG Flexi, ce qui correspond à la disponibilité de 16 cartes journalières par jour de l'année soit, en tout, 5'840 cartes.

12 abonnements sont destinés au public et 4 sont réservés pour l'Administration.

Cartes destinées au public

4'355 cartes (2009 :4'218) ont été vendues pour un taux d'utilisation annuel s'élevant à 99,4% !

3'801 cartes ont été vendues au guichet. Depuis le 21 juin 2010, 554 cartes ont été vendues par internet (voir ci-dessous). Actuellement, ce sont 35% des cartes qui sont vendues par ce biais.

Plusieurs nouveautés ont été introduites en 2010 :

- **Déplacement du point de vente au public**. Le point de vente au guichet des cartes journalières a été une nouvelle fois déplacé. Dès le 21 juin, c'est le guichet du Contrôle des habitants qui a pris le relais. L'avantage a été l'élargissement de l'horaire des ventes à la journée. Auparavant, l'accueil de l'Urbanisme ne pouvait s'en charger que le matin. Cette nouvelle localisation simplifie également la communication et l'accessibilité en concentrant en un seul lieu l'accès aux prestations « mobilités » (Cartes journalières et distribution des bons de la subvention Onde verte).

- Les cartes journalières Onde verte peuvent désormais être achetées « on-line » sur le site de la Ville de Neuchâtel grâce à une application du logiciel Gelore développé par le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel. Lancée le 21 juin, cette solution a rencontré un grand succès. Actuellement, environ 1/3 des cartes sont vendues par ce biais.

La vente au guichet sera bien entendu maintenue. La vente par Internet élargit l'accessibilité aux cartes journalières et allège la charge au guichet du Contrôle des habitants.

Le site de réservation du guichet de la Ville de Neuchâtel, qui inclut les pages permettant d'acheter les cartes journalières CFF (http://www.neuchatelville.ch/reservations), a reçu 14'707 visites en 2010.

Cartes destinées à l'Administration

Ces abonnements ont également connu un fort taux d'utilisation. Pour l'année 2010, il s'élève à 96.7%. Sur 1'460 cartes disponibles, 240 cartes ont été vendues pour des déplacements professionnels, 1'081 cartes ont été achetées pour un usage privé par les employés de l'Administration et 92 ont été vendues dans la rubrique « last minute » pour le public.

6.5 Ligne 11

Pour introduire une nouvelle ligne dans le système cantonal de financement des transports publics, elle doit être testée sur une période de 3 ans. C'est le cas de la Ligne 11.

Elle a été lancée le 24 octobre 2006 et le test s'est étendu jusqu'au changement d'horaire du 12 décembre 2009.

Dans la convention qui lie la Ville à L'Etat concernant cette phase d'essai, l'évaluation de la ligne a été divisée en 2 tronçons : le 1er, de la place Pury au Stade de la Maladière et le 2ème entre le Stade de la Maladière et les Piscines du Nid-du-Crô.

Les critères de réussite ont été atteints pour le 1er tronçon, mais pas pour le 2ème. En conséquence, la partie Neuchâtel-Maladière a été intégrée au pot commun. Pour le tronçon Maladière-Piscines, la Ville de Neuchâtel a obtenu, à titre exceptionnel, un prolongement de la phase test de trois ans (jusqu'au changement de l'horaire 2012) car le développement du P+R dans ce secteur a pris du retard en lien avec la réponse de l'Etat à la troisième phase du plan de stationnement en ville de Neuchâtel.

En 2010, le montant pour la poursuite de la phase de test pour le 2ème tronçon s'est élevé à 315.474,10 francs.

Un bilan sera effectué au printemps 2011, soit un an après la réorganisation du parking des Piscines.

En fonction des résultats, lors du changement d'horaire en décembre 2012, l'Office cantonal des transports intégrera, ou non, ce 2ème tronçon dans le « pot commun » cantonal.

6.6 Prolongation de la Ligne 10

Après de nombreux rebondissements, la prolongation de la Ligne 10 est effective depuis le mois d'août 2010.

Ce nouveau tronçon permet de relier Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Auvernier, Colombier et Bôle. A cette occasion, l'horaire a été également étendu aux dimanches.

Le montant au budget prévoyait une activité de la ligne pour l'ensemble de l'année. Le report de la mise en service de cette prolongation a réduit la charge d'environ 33% soit 22'072,50 francs.

La période d'essai se terminera, comme pour la Ligne 11, au changement d'horaire en décembre 2012.

6.7 Fun'ambule

La Ville de Neuchâtel, propriétaire des infrastructures et du matériel roulant, est titulaire de la concession pour exploiter le funiculaire le Fun'ambule. Cette autorisation est valable jusqu'en 2018.

Le Fun'ambule a été intégré dès le 1er janvier 2007 dans le système cantonal de financement des transports publics (pot commun).

La Ville loue l'installation aux Transports du Littoral neuchâtelois (TN) qui doivent en assurer l'entretien de base. Le loyer annuel se monte à 340'000 francs. Les recettes voyageurs et publicitaires restent acquises aux TN.

Les investissements « lourds », notamment les révisions, tous les trois ans, d'un des véhicules, les travaux de génie civil ou la machinerie (tunnel, statique, électromécanique, voie, etc…) sont pris en charge par la Ville.

Chaque véhicule doit faire l'objet d'une grande révision tous les 6 ans. Il s'agit d'une obligation de l'Office fédéral des transports. Selon l'arrêté du Conseil général du 1er février 2010, le montant des grandes révisions des véhicules est intégré dans le budget de fonctionnement. Jusqu'ici ces montants étaient imputés aux investissements.

Ce même arrêté a autorisé le Conseil communal à engager un montant de 200'000. francs pour la révision du véhicule no 1 qui a eu lieu ce printemps. Les charges de cette révision se sont élevées à 188'980,50 francs. Ce montant est une charge qui n'avait pas été prévue initialement dans le budget 2010.

Malgré les six semaines d'arrêt pour la révision du véhicule no 1, la fréquentation du Fun'ambule s'est élevée à 747'709 passagers pour 63'810 courses, soit une moyenne de 12 passagers par voyage.

Depuis son inauguration, le nombre total de courses est de 697'320.

7. Mobilité durable

7.1 Mobilité professionnelle

Le plan de mobilité a été initié en 2005. Le dossier a été repris en interne à la suite du décès du mandataire le 24 décembre 2008.

En raison de la très grande variété d'activités et de localisation des services de l'Administration, il s'avère très difficile d'appliquer une recette unique et uniforme. Nous avons étudié la possibilité d'appliquer un programme de mobilité professionnelle par étapes notamment en ce qui concerne les places de parcs sur le domaine privé communal. La première étape, qui devrait s'appliquer en 2011, concerne les services situés au centre-ville.

Il n'en reste pas moins que la Ville, depuis 2002, a progressivement introduit des mesures visant à inciter les collaborateurs à utiliser des solutions alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements professionnels.

Une palette de mesures permettant aux services d'opter de manière volontaire pour des solutions de mobilité durable est déjà en fonction, soit :

Véhicules de services partagés

Il s'agit de proposer des véhicules pour des trajets à l'échelle urbaine.

La Ville a fait l'acquisition en 2004 de trois véhicules électriques (THINK).

Ces voitures ont rencontré un grand succès dans le cadre de leur utilisation. Par contre, nous avons eu de nombreuses difficultés concernant leur entretien. Le fabricant ayant disparu, il nous a été impossible de trouver des pièces de rechange. Leur immobilisation a été de plus en plus fréquente et les frais ont augmenté en parallèle. En 2010, nous nous sommes séparés de la deuxième Think. La troisième a été retirée à fin décembre en raison d'une capacité des batteries devenue insuffisante.

Une Smart (ex-Viteos) a permis de maintenir le service de véhicules partagés.

Au départ de la dernière Think, nous avons mis en service deux petits véhicules thermiquesen attendant l'acquisition de nouveaux véhicules électriques prévus pour le premier semestre 2011. Ces véhicules ont été choisis car ils sont classés parmi ceux dont la consommation est la plus faible dans la catégorie des véhicules thermiques.

Scooters électriques

En 2010, 18 scooters électriques ont été utilisés par les services de la Ville pour les déplacements professionnels.

Cartes journalières CFF (AG Flexi)

Voir point 6.4

Mobility CarSharing

Pour les trajets s'étendant au-delà de la zone urbaine, la Ville de Neuchâtel a un abonnement « business » avec la société « Mobility Carsharing ».

Dans ce cadre, trois véhicules Mobility CarSharing sont à disposition dans la cour sud de l'Hôtel communal. Ces véhicules, ainsi que les 2'350 autres répartis dans 1'200 autres emplacements en Suisse, sont à disposition des collaborateurs de la Ville pour un usage professionnel. Un des véhicules est réservé pour l'Administration de 9h à 15h30 afin de garantir sa disponibilité dans le cadre de l'abonnement « business ». En dehors de ces heures, ce véhicule peut être utilisé par d'autres clients de la société Mobility CarSharing.

En 2010, les statistiques d'utilisation des services Mobility sont:

- 3'933 kilomètres (2009 : 4'369 km) ont été effectués lors de déplacements professionnels ;
- 89 réservations (2009 : 93) ont été enregistrées ;
- 393.50 heures d'utilisation (2009 :467) en 2010 ;
- 44 kilomètres parcourus en moyenne par réservation (2009 :47km);

En 2010, le coût moyen au kilomètre incluant le coût d'utilisation (km et temps) ainsi que les frais de non utilisation de la voiture dédiée à l'Administration communale a été de 1,02 Fr/km. (2009 :0,90 centimes).

Il faut prendre en compte que ces frais comprennent également les frais du véhicule, son nettoyage ainsi que la garantie d'un véhicule en parfait état de fonctionnement.

Par ailleurs, la location des 3 places de parc à la société Mobility Carsharing a rapporté 7'200.- francs. Ce revenu dépasse les frais d'utilisation Mobility pour l'ensemble des services qui s'élèvent à 4183.45 francs

Ce point illustre le principe que nous souhaitons introduire dans le cadre du plan de mobilité professionnelle, soit le financement des mesures par la location des places de parc sur le domaine privé communal.

L'utilisation conjuguée d'une carte journalière CFF et la disponibilité d'une voiture Mobility dans les gares principales de Suisse offrent des solutions très souples et durables pour atteindre la plupart des destinations en Suisse.

Covoiturage

Un groupe d'entreprises situées sur la Commune de Neuchâtel s'est réuni pour réaliser un projet de covoiturage pour leurs employés.

Le covoiturage est un système délicat à mettre en œuvre en raison des nombreuses variables en lien avec un déplacement : le lieu d'origine, le lieu de destination, l'horaire, etc.
Le projet vise à intégrer dans cette procédure de covoiturage un certain nombre de constantes permettant d'augmenter sensiblement les chances de former des binômes .

Le concept est de considérer le territoire communal comme une seule destination et de former un groupe d'utilisateurs pouvant avoir un horaire similaire. Pour augmenter les chances, le nombre d'utilisateurs doit être le plus grand possible.

Le projet a été élaboré en 2010 et sera lancé en 2011. La convention de partenariat a été signée entre 4 entreprises et la Ville de Neuchâtel, regroupant 2'378 employés.

Des contacts ont été pris avec d'autres entreprises, dont certaines ont déjà manifesté leur intérêt à rejoindre le groupe.

La gestion du projet a été confiée à l'association Ecoparc.

7.2 NeuchâtelRoule

Grâce à la demande des usagers qui continuent d'augmenter et à l'amélioration de la disponibilité de la flotte, la saison 2010 de « Neuchâtelroule » a dépassé toutes les attentes et a même permis de surpasser une saison 2009 déjà exceptionnelle.

Pour répondre à la demande, la flotte de véhicules mis en prêt a quadruplé depuis 2005. En 2010, elle se composait ainsi de 78 vélos adultes, 17 vélos enfants, 2 trottinettes, 3 remorques, 4 vélos électriques, ainsi que 6 sièges pour enfants. La deuxième station de prêt, mise en place en 2009, a de nouveau ouvert ses portes au Nid-du-Crô. Un atelier de mécanique lui a en outre été annexé, ce qui a permis d'améliorer la gestion des réparations et donc la disponibilité du matériel.

Les deux stations de prêt ont été exploitées du 22 avril au 31 octobre 2010. Le financement de « *Neuchâtelroule* » a été possible grâce au soutien de près d'une trentaine de sponsors et de partenaires.

Pour la saison 2010, on enregistre 13'276 prêts (+ 14%) équivalant à environ 185'000 kilomètres parcourus. La moyenne journalière s'élève à 61 prêts avec un pic de 209 sorties

pour la seule journée du 18 juillet et un record de presque 800 prêts enregistré en à peine 4 jours répartis sur la saison. Bien que les casques de protection ne fassent pas partie des éléments pris en compte dans la somme des prêts, il s'agit de l'élément qui a connu la plus forte augmentation, totalisant 1'326 sorties (+70%).

Le site internet www.neuchatelroule.ch a enregistré une moyenne de 93 pages vues chaque jour pendant la saison, soit une fréquentation en légère augmentation (+6%) par rapport à 2009.

Au total, 327 cartes de fidélité (+60%) ont été acquises par les utilisateurs en 2010. Introduites en 2007, ces cartes offrent aujourd'hui une gamme complète de prestations à leurs détenteurs, au premier rang desquelles se trouve la gratuité totale du prêt à la journée, ainsi que la possibilité de réserver du matériel en ligne ou par téléphone.

La carte de fidélité donne également droit à une réduction de 20.- sur l'abonnement Onde verte ou l'Abonnement général CFF. Pour les personnes détenant déjà un abonnement annuel, la carte de fidélité est gratuite.

Pour « *Neuchâtelroule* » les projets pour 2011 sont les suivants :

- Ouverture des deux stations de prêt dès le début du mois d'avril et fermeture partielle dès début octobre
- Renforcement de la collaboration avec l'association « Ateliers Phénix » pour la formation des collaborateurs et la gestion des réparations
- Engagement de civilistes pour la gestion de l'exploitation
- Vente en ligne de la carte fidélité

7.3 Mobilité douce

Le plan directeur de la mobilité douce a été adopté par le Conseil communal en août 2010. Il a été présenté au Conseil général dans le cadre du rapport 10-024 « *Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général sur le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase, du 18 octobre 2010* ».

Ce plan directeur de la mobilité douce a servi de base à l'élaboration du rapport complémentaire « mobilité douce » qui a été joint au projet d'agglomération 1ère génération et qui englobe notamment l'ensemble de la communauté urbaine neuchâteloise.

7.4 NewRide – Neuchâtel promotion deux-roues électriques

Dans le cadre de l'action de promotion des deux-roues électriques, la Ville a décidé de concentrer ses efforts sur le soutien des scooters électriques dès 2010. Le marché des vélos électriques est en effet en plein essor, alors que les scooters électriques sont encore méconnus et possèdent un fort potentiel de changement modal.

Cette solution a permis de proposer, en 2010, une subvention plus importante pour les scooters électriques. Elle s'est élevée ainsi à 10% du prix d'achat du scooter électrique, avec un plafond fixé à 700 francs. En 2010, 2 demandes de participation financière (368,70 et 267,05 francs) ont été accordées, ce qui porte à 175 le nombre de véhicules électriques subventionnés acquis par des habitants de la ville depuis 2003.

En 2009, 36 vélos et 2 scooters ont été subventionnés. On constate que même si le nombre de scooters électriques disponibles sur le marché augmente, les ventes sont encore timides.

Le scooter électrique ne vise pas le même marché que celui du vélo électrique. L'objectif est une augmentation de la part « électrique » dans la flotte de scooters utilisés notamment par les pendulaires. Pour mémoire, un scooter thermique consomme l'équivalent d'une petite voiture.

Plusieurs séances d'essai ont été organisées afin de permettre au public de tester les différents vélos et scooters électriques disponibles sur le marché :

- 27 mars 2010, place Pury
- 30 mars 2010, Centre commercial de la Maladière
- du 22 avril au 31 octobre 2010, Neuchâtelroule
- 12 juin 2010, place du Port
- 11 septembre 2010, place du Port

Au vu du succès rencontré par le programme NewRide en Suisse romande, le mandat attribué à la Ville de Neuchâtel pour la représentation et la coordination de la plateforme romande a été renouvelé pour 2011.

La Ville continue à promouvoir les scooters électriques dans le cadre du programme d'actions « e-scooter » de NewRide, dont la mise en œuvre est prévue jusqu'en 2012. La Ville de Neuchâtel fait partie des 5 premières communes de Suisse qui se sont engagées dans ce processus en 2009. En 2011, 10 communes ou régions participeront à ce programme et 14 poursuivront leur participation au sein du programme de promotion des vélos électriques.

7.5 Site internet – www.neuchâtel-mobilite.ch

Des informations concernant la mobilité ont été publiées sur le site Internet de la Ville de Neuchâtel dans le chapitre « Résidents et Découvertes ».

Il s'agit d'un catalogue de différentes solutions de mobilité accessibles à la population communale. Les propositions sont listées par catégorie avec, chaque fois, un lien vers le site Internet concerné.

L'objectif est d'avoir un outil de travail simple et permettant concrètement d'accéder à un catalogue d'informations concernant la mobilité, de manière à ce que chacun puisse composer son « menu » mobilité en fonction de ses besoins et de ses contraintes.

7.6 Bornes de recharge pour scooters électriques

La Ville met à disposition 5 bornes de recharge pour les scooters électriques.

7.7 Cours « Être et rester mobile »

Afin de favoriser l'accès des ainés aux transports publics, la Ville de Neuchâtel a mandaté le « Büro für Mobilität AG » pour l'organisation du cours « être et rester mobile » qui s'est tenu à Neuchâtel le 23 novembre 2010, et auquel ont participé activement les TN, les TRN, les CFF, Onde Verte, la Police neuchâteloise, le Fonds de sécurité routière (FSR) et Pro Senectute.

Le principal objectif du cours est de permettre aux ainés de se sentir davantage en sécurité dans leurs déplacements grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics, ceci afin de les conforter dans leur mobilité quotidienne et, par là dans leur indépendance et leur autonomie.

Le cours se déroule en petits groupes de 20 personnes maximum. 18 personnes y ont participé dont 3 désistements de dernière minute.

Ce cours a été un succès. Nous envisageons de le reconduire en 2011.

7.8 Marché de la Gare - Jubilé CFF de la ligne de l'Arc jurassien

Nous avons tenu un stand à la gare de Neuchâtel pour présenter la mobilité en Ville de Neuchâtel les 25 et 26 septembre 2010 dans le cadre du jubilé des CFF. Pour l'animation, nous avons créé un plateau de jeu « Neuchâtel-Mobilité » sur le principe du « Trivial poursuite » avec 4 séries de questions sur les thèmes des 2-roues, des Transports publics, mobilité en Suisse et Millénaire. Ce jeu sera réutilisé dans d'autres occasions.

7.9 Contresens cyclistes

A la demande du Conseil général, nous avons étudié la possibilité d'introduire le contresens cycliste dans les zones 30 km/h. Dans sa réponse du 24 février 2010, le Conseil communal précise que cette disposition ne peut pas être prise de manière globale en raison des spécificités locales afin d'éviter des problèmes de sécurité. La proposition, acceptée par le législatif, est de mettre en œuvre cette mesure par étapes.

Une première étape a été étudiée correspondant à un groupe de rues pour laquelle la mesure pouvait être mise en place uniquement par la pose d'une signalétique conforme.

Il s'agit de la rue de la Balance, rue Abraham-Louis Breguet, rue Denis-de-Rougemont, rue Edouard Desor, rue Louis-Favre, ruelle du Fornel, Faubourg du Lac, rue de Pain-Blanc, rue du Tertre, rue du Vieux-Châtel, rue Jehanne de Hochberg.

Cette première étape a fait l'objet d'un arrêté sous la forme d'une liste complétive publiée dans le Feuille officielle au cours du deuxième semestre 2010. Aucune opposition n'a été enregistrée, les panneaux de signalisation ont pu alors être commandés et seront installés au cours du premier trimestre 2011.

La démarche va se poursuivre par l'étude d'une deuxième série de rues en zone 30 et pour laquelle une mise en œuvre est prévue dans le courant du 2ème semestre 2011.

7.10 Mobilité entreprises

L'évolution de la mobilité doit aussi permettre aux entreprises d'exercer leurs activités. La Ville de Neuchâtel souhaite ouvrir un partenariat actif avec les entreprises afin de chercher des solutions communes.

Une première action a été le développement d'un partenariat en lien avec un projet de plateforme commune de covoiturage (voir chap. 7.1)

Par ailleurs, un groupe de travail Ville-CSEM s'est constitué pour accompagner l'entreprise dans sa démarche afin de trouver des solutions dans le cadre de l'élaboration de leur mobilité professionnelle. Dans un premier temps, ce groupe de travail a permis de chercher des solutions transitoires en lien avec les perturbations qui vont être engendrées par le chantier Microcity.

7.11 Charte pour une mobilité urbaine durable

La mobilité est devenue une thématique incontournable. Comment concilier vie économique, urbanisation, qualité de vie, préservation des ressources et de l'environnement ?

En signant, au mois d'août 2010, une charte pour une mobilité urbaine durable, le Conseil communal a concrétisé un engagement initié de longue date. Il a également manifesté sa volonté à mettre en œuvre des mesures cohérentes et responsables dans le domaine de la mobilité. Cette charte, soutenue par l'Union des villes suisses, encourage notamment une approche coordonnée des transports et des projets d'urbanisme. Penser la ville dans sa globalité, avec ses habitants, sa vie économique, culturelle et sociale.

Dans les zones à forte densité de population, des formes de transport durable, à l'instar des transports publics, pédestres et cyclistes, assurent une grande partie de la mobilité. Ces formes de transports doivent recevoir la priorité.

Assurer une coexistence la plus harmonieuse possible entre les différents usagers de l'espace public reste cependant un but que nous poursuivons. Cela suppose un arbitrage entre différents intérêts, à savoir les transports, la sécurité, l'esthétique et la qualité de vie.

La population au cœur de nos préoccupations, nous travaillons à orchestrer différentes formes de mobilité : Trafic pédestre et cycliste, transports publics et transports individuels motorisés. On peut bien l'imaginer, la tâche n'est pas simple, loin s'en faut. L'enjeu en vaut cependant la chandelle : participer au développement durable de notre société !

8. Développement durable

8.1 Agenda 21

Le rapport concernant l'Agenda 21 a été adopté le 4 avril 2000 par le Conseil général de la Ville de Neuchâtel. Il présentait les objectifs et 21 mesures pour introduire les principes du développement durable dans les activités de l'administration et de la ville de Neuchâtel.

En 2010, une analyse détaillée de ce processus a été menée auprès des chefs de services de l'administration afin de faire le point de la situation. L'objectif est de faire le bilan afin de préparer un Agenda 21 2ème génération, en tirant les leçons des 10 dernières années.

Ce processus va permettre d'aboutir à un rapport d'information pour le Conseil général au cours du 2ème semestre 2011. Ce sera également l'occasion de remettre à jour la liste des actions et redynamiser leur application.

Dans sa nouvelle forme, l'Agenda 21 mettra un accent particulier sur les aspects sociaux et intergénérationnels, les achats équitables et la valorisation de produits régionaux. L'objectif est également de développer des actions en partenariat avec les partenaires locaux (commerçants, entreprises, etc.).

Dans ce sens, une commission du Conseil communal pour les questions en lien avec l'Agenda 21 sera également mise sur pied.

8.2 Manifestations et environnement

En collaboration avec les Travaux publics, nous avons lancé le projet d'un cahier des charges à l'intention des organisateurs de manifestations afin d'apporter des conseils, suggestions et consignes afin d'intégrer les principes du développement durable en mettant en commun des expériences concrètes et, le cas échéant, permettre d'élaborer des solutions communes afin d'en réduire les coûts.

Pour préparer cette action, nous avons mandaté l'Association Ecoparc.

Ce travail s'est poursuivi en 2010.

De manière concrète, en parallèle au travail de fond et aux prises de contact avec les différents organisateurs de manifestations, une évaluation des différentes solutions pour généraliser l'utilisation des gobelets recyclables a été menée.

Normalement, dès 2011, la plupart des grosses manifestations utiliseront des gobelets recyclables. La Fête des vendanges s'est même engagée récemment à introduire ce concept dès 2011.

Afin d'introduire les principes dégagés par ce travail dans les procédures courantes en lien avec l'organisation de manifestations, nous avons collaboré à la démarche en cours du SSPI d'élaborer un questionnaire informatisé unique permettant d'inscrire et gérer les demandes de manifestation. Ce dernier devrait être disponible dans le courant de l'année 2011.

9. Environnement

La mission du délégué à l'Environnement est de coordonner, de collaborer avec les différents services communaux, ainsi que de veiller à l'application des règlements en vigueur au sein de l'Administration et de la commune.

Il participe à la Commission de l'environnement qui regroupe les responsables des services qui sont, par ce sujet, particulièrement concernés dans leurs activités. C'est une commission consultative du Conseil communal. Elle donne un préavis sur les dossiers environnementaux sensibles.

Elle a plusieurs rôles et notamment:

1. de répondre aux questions et demandes du Conseil communal,
2. d'être consultée pour préavis concernant les dossiers environnementaux sensibles,

3. de permettre de discuter et, le cas échéant, de coordonner des dossiers touchant un ou plusieurs services,
4. de servir de plate-forme d'échanges d'informations,
5. de s'engager dans des projets particuliers spécifiques à la Commission de l'environnement.

9.1 Activités

Les activités du délégué à l'Environnement concernent les différents services de la Ville avec lesquels il travaille régulièrement et, en particulier, les Travaux publics, le Service d'hygiène et de prévention du feu et l'Urbanisme.

Il doit surveiller, intervenir, agir et informer sur les relations et les impacts des activités urbaines dans son milieu environnant au niveau de l'air, des eaux, du sol, du sous-sol, etc.

Observations, surveillance :

- regroupement de données sur les eaux de surface, le sous-sol, et la qualité de l'air, début de synthèse dans le cadre d'un projet de base de données environnementales pour la commune de Neuchâtel,

Interventions :

- évaluations environnementales des demandes de permis de construire
- diverses interventions environnementales (recherche sur l'origine de venues d'eaux suspectes, odeurs, plaintes..),

Actions :

- Coordination des analyses de l'eau du rivage du lac (plages + exutoires) en collaboration avec le Service cantonal des affaires vétérinaires ;
- Lancement du projet Freecooling-Maladière (voir point 9.2).
- état des lieux des anciennes décharges situées sur la commune et notamment l'ancienne décharge de Vauseyon ;
- membre actif du conseil de Fondation des Moulins du Gor dont l'objectif et la revitalisation du Gor de Vauseyon et la réhabilitation des roues historiques dont celle située sous le Moulin Chambrier. Les membres fondateurs sont la Ville de Neuchâtel, l'Etat et l'Association du Gor de Vauseyon.

9.2 Freecooling - Maladière

Parallèlement aux économies d'énergie, la valorisation des ressources naturelles de proximité est un des axes de la politique énergétique de la Ville de Neuchâtel.

La Ville de Neuchâtel a fait l'objet d'une étude pilote (2006-2009) de l'Office Fédéral de l'Energie menée par le bureau Bernard Matthey. L'objectif était une évaluation de la gestion des ressources naturelles de froid à l'échelle d'une ville. Ce travail a été réalisé en collaboration avec un bureau d'ingénieur civil, les Services industriels et le délégué à l'environnement de la Ville de Neuchâtel.

Le secteur de la Maladière a été identifié comme un secteur concentrant des grands utilisateurs de froid (centre commercial de la Maladière, Hôpital Pourtalès, CSEM, STEP, l'Express, …).

Avec la température la plus basse et régulière, la source naturelle de froid la plus importante en volume est le lac de Neuchâtel. Les études et le suivi de l'eau brute pompée à la station de conditionnement d'eau du lac à Champ-Bougin montrent clairement qu'aux environs de 45m sous la surface, la température de l'eau se maintient tout au long de l'année entre 6 et 7 degrés.

En juin 2010, le bureau Bernard Matthey a été mandaté par la Ville de Neuchâtel afin d'établir un avant-projet pour la distribution de froid à partir du lac pour le quartier de la Maladière.

Cette étude a été lancée pour les raisons suivantes :

- le projet s'intègre dans le périmètre du programme Holistic. De nouveaux projets peuvent être ajoutés en remplacement d'autres qui ne pourront être réalisés. Cette subvention européenne est disponible pour des projets réalisés jusqu'en juin 2012.
- de nouvelles conduites pour le réseau d'évacuation des eaux claires vont être posées entre 2011 et 2012 entre le CSEM et la STEP. Une synergie entre ce chantier et le projet de distribution de froid peut être trouvée.
- le développement de Microcity ajoute de nouveaux besoins en « froid » dans le quartier

Le but de l'avant-projet est de définir le coût de l'opération et surtout le prix de l'énergie pour l'utilisateur. Pour passer de l'avant-projet prometteur à la réalisation, il y a encore plusieurs caps à franchir :

- définir la maitrise de l'ouvrage
- trouver le financement
- respecter les délais (mise en exploitation fin 2012)

Ce projet devrait permettre de réduire la consommation d'électricité sur le territoire communal d'environ 3% en amenant une solution avantageuse pour les utilisateurs sur le plan financier.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
14	**TRANSPORTS**				
	Charges	**9,540,713.73**		**8,938,300.00**	**9,237,697.96**
	Revenus		**752,038.40**	**-671,200.00**	**-893,898.45**
	Excédent		**8,788,675.33**	**8,267,100.00**	**8,343,799.51**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**9,540,713.73**	**0.00**	**8,938,300.00**	**9,237,697.96**
N30	CHARGES DE PERSONNEL	262,259.85		234,200.00	178,085.40
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	573,273.75		403,800.00	290,557.71
N33	AMORTISSEMENTS	310,833.65		285,700.00	453,866.40
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	8,130,396.75		7,733,600.00	8,027,762.50
N39	IMPUTATIONS INTERNES	263,949.73		281,000.00	287,425.95
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**752,038.40**	**-671,200.00**	**-893,898.45**
N42	REVENUS DES BIENS		366,500.00	-375,000.00	-375,000.00
N43	CONTRIBUTIONS		324,538.40	-235,200.00	-307,314.45
N48	PRELEVEMENTS AUX FINANC. SPEC.		61,000.00	-61,000.00	-210,000.00
N49	IMPUTATIONS INTERNES		0.00	0.00	-1,584.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
14	**TRANSPORTS**					
		Charges	**9,540,713.73**		**8,938,300.00**	**9,237,697.96**
		Revenus		**752,038.40**	**-671,200.00**	**-893,898.45**
		Excédent		**8,788,675.33**	**8,267,100.00**	**8,343,799.51**
14.02	TRANSPORTS					
		Charges	8,811,479.98		8,307,000.00	8,620,549.25
		Revenus		294,022.00	-239,000.00	-500,313.45
		Excédent		8,517,457.98	8,068,000.00	8,120,235.80
14.03	FUN'AMBULE					
		Charges	574,423.45		428,600.00	585,317.36
		Revenus		366,500.00	-375,000.00	-393,585.00
		Excédent		207,923.45	53,600.00	191,732.36
14.04	DEVELOPPEMENT DURABLE					
		Charges	154,810.30		202,700.00	31,831.35
		Revenus		91,516.40	-57,200.00	0.00
		Excédent		63,293.90	145,500.00	31,831.35

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
14	**TRANSPORTS**				
	Charges	**9,540,713.73**		**8,938,300.00**	**9,237,697.96**
	Revenus		**752,038.40**	**-671,200.00**	**-893,898.45**
	Excédent		**8,788,675.33**	**8,267,100.00**	**8,343,799.51**
14.02	**TRANSPORTS**				
	Charges	**8,811,479.98**		**8,307,000.00**	**8,620,549.25**
	Revenus		**294,022.00**	**-239,000.00**	**-500,313.45**
	Excédent		**8,517,457.98**	**8,068,000.00**	**8,120,235.80**
14.02.30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**262,259.85**	**0.00**	**233,200.00**	**178,085.40**
14.02.301.01	TRAITEMENTS	215,445.65		193,600.00	146,064.05
14.02.301.15	ALLOC. COMPLEM. ENFANTS	3,842.50		3,500.00	1,957.50
14.02.303.01	CONTRIB. AVS, AI, APG	11,271.55		10,100.00	7,642.05
14.02.303.02	CONTRIBUTION ALFA	4,524.65		4,300.00	3,213.65
14.02.303.03	CONTRIB. ASSURANCE CHOMAGE	2,147.10		1,900.00	1,460.40
14.02.305.01	CONTRIB. ASSURANCE ACCIDENTS	606.55		400.00	392.00
14.02.305.02	COTIS. PERTE GAIN MALADIE	1,652.70		0.00	219.75
14.02.306.02	INDEMNITES REPAS ET LOGEMENT	0.00		0.00	5.85
14.02.307.01	CAISSE DE PENSIONS	22,659.15		19,400.00	17,097.30
14.02.309.02	FORMATION CONTINUE	110.00		0.00	32.85
14.02.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**179,119.75**	**0.00**	**188,600.00**	**258,978.40**
14.02.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	7,375.97		3,000.00	1,561.95
14.02.310.04	DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE	279.70		500.00	581.50
14.02.310.44	INFORMATIQUE	517.00		2,000.00	0.00
14.02.310.45	INTERNET/INTRANET	170.00		200.00	153.00
14.02.316.45	LICENCES LOGICIELS	3,202.50		2,000.00	0.00
14.02.317.01	DEPLACEMENTS	562.60		1,000.00	0.00
14.02.317.21	REPRESENTATIONS	1,761.20		1,000.00	529.00
14.02.317.22	ABONN. GENERAUX AG-FLEXI PUBL.	117,390.95		125,000.00	121,485.50
14.02.317.23	MOBILITY	15.50		0.00	2,464.05
14.02.317.24	ABONN. GENERAUX AG-FLEXI ADM.	39,100.00		39,100.00	39,100.00
14.02.317.25	CHARGE MOBILITE PROF.	258.25		0.00	10,042.45
14.02.318.02	MANDATS ET ETUDES	-9,360.00		0.00	9,360.00
14.02.318.03	FRAIS DE PORTS	1,222.60		500.00	604.50
14.02.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	1,221.05		500.00	280.65
14.02.318.06	FRAIS BANCAIRES	340.13		0.00	0.00
14.02.318.24	22 SEPT."JOURNEE SANS VOITURE"	0.00		0.00	22,279.90
14.02.318.25	NEUCHATEL ROULE	0.00		0.00	40,594.05
14.02.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	14.40		100.00	14.40
14.02.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR.VEHICULES	0.00		0.00	2,094.15
14.02.319.01	COTISATIONS	2,044.95		1,800.00	2,656.00
14.02.319.04	PRESTATIONS EXTRAORDINAIRES	4,602.00		5,000.00	5,177.30
14.02.319.62	TVA DUE (TAUX FORFAIT)	8,400.95		0.00	0.00
14.02.319.63	IMPOT PREALABLE IRRECUP.	0.00		6,900.00	0.00
14.02.33	**AMORTISSEMENTS**	**169,833.65**	**0.00**	**98,800.00**	**78,886.00**
14.02.331.01	EQUIPEMENT	34,291.00		51,700.00	78,886.00
14.02.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	33,757.00		47,100.00	0.00
14.02.332.01	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	101,785.65		0.00	0.00
14.02.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**8,129,761.00**	**0.00**	**7,718,600.00**	**8,027,762.50**
14.02.364.01	SNLNM	253,766.80		238,000.00	220,000.00
14.02.364.02	TN, LIGNE MALADIERE	315,474.10		315,000.00	778,102.00
14.02.364.03	TN LIGNE 10	22,072.50		68,000.00	0.00
14.02.364.07	PROMOTION ONDE VERTE	238,257.00		140,000.00	168,150.00
14.02.364.09	TRANSP.PUBL., URBAIN&REGIONAL	7,295,538.60		6,950,000.00	6,841,166.60
14.02.365.24	FEDERATION DU TRANSJURALPIN	2,500.00		2,600.00	2,600.00
14.02.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	2,152.00		5,000.00	3,000.00
14.02.366.09	NEW RIDE 2 ROUES ELECTRIQUES	0.00		0.00	14,743.90

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
14.02.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**70,505.73**	**0.00**	**67,800.00**	**76,836.95**
14.02.390.00	INTERETS PASSIFS	7,657.00		14,000.00	46,244.00
14.02.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	35,652.00		37,900.00	0.00
14.02.391.03	PREST. FORETS ET DOMAIES	108.00		0.00	976.95
14.02.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	1,606.25		3,000.00	5,797.70
14.02.392.06	LOYERS DE URBANISME	4,100.00		4,100.00	12,000.00
14.02.393.02	INFORMATIQUE DE FINANCES 02	12,269.63		5,800.00	4,741.55
14.02.394.01	ECONOMAT	9,112.85		3,000.00	7,076.75
14.02.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**233,022.00**	**-178,000.00**	**-288,729.45**
14.02.436.55	REMBT ABONN.GEN.AG-FLEXI PUBL.		167,250.00	-150,000.00	-159,384.00
14.02.436.56	REMBT ABONN.GEN.AG-FLEXI ADM.		32,772.00	-28,000.00	-32,444.00
14.02.439.08	RECETTES DIVERSES		33,000.00	0.00	-28,000.00
14.02.439.23	MOBILITY		0.00	0.00	-10,730.05
14.02.439.25	NEUCHATEL ROULE		0.00	0.00	-58,171.40
14.02.48	**PRELEV. AUX FINANC. SPECIAUX**	**0.00**	**61,000.00**	**-61,000.00**	**-210,000.00**
14.02.481.07	AMEL.ACCESS.VILLE, RES., PREL.		61,000.00	-61,000.00	-210,000.00
14.02.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-1,584.00**
14.02.490.99	REMBT. ABONN. GEN.AG-FLEXI ADM		0.00	0.00	-1,584.00
14.03	**FUN'AMBULE**				
	Charges	**574,423.45**		**428,600.00**	**585,317.36**
	Revenus		**366,500.00**	**-375,000.00**	**-393,585.00**
	Excédent		**207,923.45**	**53,600.00**	**191,732.36**
14.03.31	**BIENS, SERVICES, MARCHANDISES**	**239,979.45**	**0.00**	**45,000.00**	**31,579.31**
14.03.315.01	ENTRETIEN ET FRAIS DE VEHICULE	188,980.50		0.00	0.00
14.03.315.08	FRAIS DIVERS	41,542.15		35,000.00	22,032.40
14.03.318.35	PRIME ASSURANCE IMMOBILIERE	888.80		1,000.00	888.80
14.03.318.36	PRIMES ASSURANCES CHOSES	8,568.00		9,000.00	8,473.70
14.03.319.63	TVA PREALABLE IRRECUPERABLE	0.00		0.00	184.41
14.03.33	**AMORTISSEMENTS**	**141,000.00**	**0.00**	**179,400.00**	**343,149.05**
14.03.331.01	EQUIPEMENT	141,000.00		179,400.00	179,428.00
14.03.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	163,721.05
14.03.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**193,444.00**	**0.00**	**204,200.00**	**210,589.00**
14.03.390.00	INTERETS PASSIFS	193,144.00		204,200.00	210,589.00
14.03.391.08	PRESTATIONS SIS	300.00		0.00	0.00
14.03.42	**REVENUS DE BIENS**	**0.00**	**366,500.00**	**-375,000.00**	**-375,000.00**
14.03.427.01	LOYER INFRASTRUCTURES TN		366,500.00	-375,000.00	-375,000.00
14.03.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**-18,585.00**
14.03.436.50	REMB. ASSURANCES IMMO.		0.00	0.00	-16,809.00
14.03.436.51	REMB. ASSURANCES CHOSES		0.00	0.00	-1,776.00
14.04	**DEVELOPPEMENT DURABLE**				
	Charges	**154,810.30**		**202,700.00**	**31,831.35**
	Revenus		**91,516.40**	**-57,200.00**	**0.00**
	Excédent		**63,293.90**	**145,500.00**	**31,831.35**

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
14.04.30	**CHARGES DE PERSONNELS**	**0.00**	**0.00**	**1,000.00**	**0.00**
14.04.309.02	FORMATION CONTINUE	0.00		1,000.00	0.00
14.04.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**154,174.55**	**0.00**	**170,200.00**	**0.00**
14.04.314.09	SIGNAL. & INFRAS. CYCLISTES	11,222.65		0.00	0.00
14.04.317.23	MOBILITY	2,889.00		4,200.00	0.00
14.04.317.25	CHARGE MOBILITE PROF.	7,425.95		50,000.00	0.00
14.04.318.02	MANDATS ET ETUDES	31,800.95		30,000.00	0.00
14.04.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		500.00	0.00
14.04.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	2,500.00		500.00	0.00
14.04.318.23	AGENDA 21	1,734.20		20,000.00	0.00
14.04.318.25	NEUCHATEL ROULE	64,397.15		50,000.00	0.00
14.04.318.37	TAXES & PRIMES ASSUR. VEHICULE	1,659.00		2,500.00	0.00
14.04.319.01	COTISATIONS	258.00		500.00	0.00
14.04.319.22	PROMOTION MOBILITE DURABLE	30,287.65		12,000.00	0.00
14.04.33	**AMORTISSEMENT**	**0.00**	**0.00**	**7,500.00**	**31,831.35**
14.04.331.01	EQUIPEMENT	0.00		7,500.00	0.00
14.04.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	31,831.35
14.04.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**635.75**	**0.00**	**15,000.00**	**0.00**
14.04.366.09	NEW RIDE 2 ROUES ELECTRIQUES	635.75		15,000.00	0.00
14.04.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**0.00**	**9,000.00**	**0.00**
14.04.390.00	INTERETS PASSIFS	0.00		1,000.00	0.00
14.04.391.05	PRESTATIONS DE TRAVAUX PUBLICS	0.00		8,000.00	0.00
14.04.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**91,516.40**	**-57,200.00**	**0.00**
14.04.439.23	MOBILITY		7,200.00	-7,200.00	0.00
14.04.439.25	NEUCHATEL ROULE		84,316.40	-50,000.00	0.00

Tourisme

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	312'617,35	287'700.00	-24'917,35
Produits	466,60	1'000.00	-533,40
Total	**312'150,75**	**286'700.00**	**-25'450,75**

Les charges financières (intérêts et amortissements) sont allégées de près de 20'000 francs notamment en raison des amortissements complémentaires effectués en 2009. Les subventions accordées sont supérieures de près de 48'000 francs suite à des décisions dans le cadre des compétences financières. Ces décisions concernent la prise en charge des factures d'amarrage 2009 et 2010 pour le Trivapor ainsi que la contribution à l'Association du Pays des Trois-Lacs.

Nous avons aussi décidé de participer au financement de l'intéressant itinéraire culturel intitulé *ViaSalina* qui traverse Pontarlier, Sainte-Croix, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel depuis Arc-et-Senans pour rejoindre Berne (voir www.viasalina.ch). Ce projet fait partie d'un projet plus vaste qui propose douze itinéraires en Suisse sur les voies de communication historiques et les chemins les plus chargés d'histoire, dont l'envergure dépasse les frontières nationales. Le programme allie le tourisme durable, la protection du patrimoine culturel et du paysage ainsi que le développement régional.

2. Représentations

La direction représente la Ville de Neuchâtel dans les organismes suivants :

- Tourisme neuchâtelois (membre du comité) ;
- Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel (membre);
- Fondation « Au Suchiez » (présidence) ;
- Association Pays des Trois-Lacs (membre du comité).

3. Avancement du projet d'auberge de jeunesse

Le 21 avril 2008, le Conseil général a accepté les cinq arrêtés figurant dans notre rapport no 08-008 du 13 mars 2008 concernant les transactions immobilières, l'octroi d'une subvention d'investissement et le cautionnement d'emprunts pour contribuer à la construction d'une auberge de jeunesse par la Fondation 'Au Suchiez'.

Le projet avait été mis à l'enquête publique au début de l'été 2009 et avait fait l'objet d'oppositions qui ont été levées par le Conseil communal en décembre 2009. Les opposants ont recouru au Conseil d'Etat au début de l'année 2010 et ce dernier n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

4. Sentier du Temps - Chaumont

En 2009, nous avions réalisé la première étape de renouvellement des statues endommagées au fil du temps. Les statues ont été réalisées par l'école spécialisée de Brienz et conçues de telle sorte qu'elles seront protégées à l'avenir du pourrissement par le sol puisque installées sur des tiges de métal ou des socles de béton. En 2010, la deuxième étape comprend les cinq statues suivantes : le Protolepidodendron (mousses), le Palaeolagus (lapin), le Dryopitheque (singe), le Moropus (cheval) et l'Apotosaurier (dinosaure). Les dépenses ont été financées par un crédit complémentaire de 14'300 francs accordé par le Conseil communal.

5. Tourisme neuchâtelois - Association Pays des Trois-Lacs

Le Comité de Tourisme neuchâtelois s'est réuni à cinq reprises. Il s'est notamment préparé aux conséquences de la concrétisation du projet de regrouper, dès 2012, le marketing touristique au sein d'une société pour la région de l'Arc jurassien, comprenant les cantons et du Jura, de Berne, et de Neuchâtel ainsi que les villes de ces cantons. Les villes de Morat, Vallorbe et Yverdon-les-Bains sont également intéressées à y participer. Afin de se préparer à cette importante réforme, un groupe de travail a été constitué au sein de Tourisme neuchâtelois, associant notamment les représentants des villes, afin de réexaminer les infrastructures d'accueil touristique dans le canton.

L'association Pays-des-Trois Lacs, dont notre ville est membre, et l'association Jura Région seront dissoutes à la suite de la création en 2012 de la structure unique de marketing.

Les difficultés financières du canton de Neuchâtel l'avaient amené à supprimer sa subvention à Tourisme neuchâtelois dans le cadre de son budget 2010. Grâce à l'amendement proposé dans le cadre du débat sur le budget au Grand Conseil, la subvention a été inscrite à nouveau pour l'année 2011.

6. Fréquentation hôtelière

Les manifestations culturelles et sportives en ville de Neuchâtel ont des conséquences positives sur la fréquentation hôtelière, de même que les congrès et les voyages d'affaires. A ce titre, les *Championnats du Monde masters de course d'orientation* et ses 4'500 coureurs venant de 43 pays ont eu un effet significatif sur la fréquentation hôtelière. La tenue des *Swiss cheese Awards* du 30 septembre au 3 octobre en Ville de Neuchâtel a également participé au résultat en croissance de la fréquentation hôtelière dans notre cité.

Après une hausse totale des nuitées hôtelières de 24,2% entre 2005 et 2008, l'année 2009 a vu cette évolution s'inverser en raison de la crise économique qui a des effets significatifs sur la fréquentation touristique. Entre le 1er janvier et le 30 novembre 2010, le canton de Neuchâtel a enregistré 223'932 nuitées (2009 : 215'378), soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de 2009.

Provenance de la clientèle:

Suisse :	109’575 nuitées	(108’017)[1]	(+1,4%)
France :	31’353 nuitées	(30'698)	(+2,1%)
Allemagne :	18’167 nuitées	(16’360)	(+11%)
Etats-Unis :	8’721 nuitées	(7’819)	(+11,5%)
Italie:	9’111 nuitées	(8’544)	(+6,6%)
Royaume-Uni :	6’566 nuitées	(7’647)	(-14.1%)

Pour la même période en ville de Neuchâtel, les nuitées se sont élevées à 103’879 (101’187), soit une augmentation de 2,7% par rapport à l’année précédente. Les nuitées enregistrées en ville de Neuchâtel représentent près de 47% (idem en 2009) de l’ensemble des nuitées enregistrées dans le canton de Neuchâtel. Pour les pays de provenance des hôtes, l’évolution a été la suivante :

Suisse :	44’029 nuitées	(43’677)	(+0,8%)
France :	12’752 nuitées	(13'453)	(-5,2%)
Allemagne :	7’808 nuitées	(7’318)	(+6,7%)
Etats-Unis :	6’457 nuitées	(5’767)	(+12%)
Royaume-Uni :	4’781 nuitées	(5’885)	(-18.8%)
Italie:	4’622 nuitées	(3’937)	(+7.4%)

Pour le surplus, il conviendra de consulter le rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2010.

[1] Entre parenthèses : chiffres 2009.

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
15	**TOURISME**				
	Charges	**312,617.35**		**287,700.00**	**290,556.35**
	Revenus		**466.60**	**-1,000.00**	**-917.25**
	Excédent		**312,150.75**	**286,700.00**	**289,639.10**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**312,617.35**	**0.00**	**287,700.00**	**290,556.35**
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5,035.75		8,100.00	4,904.60
N33	AMORTISSEMENTS	2,228.00		10,700.00	30,543.75
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	302,910.60		255,000.00	253,891.00
N39	IMPUTATIONS INTERNES	2,443.00		13,900.00	1,217.00
N4	**TOTAL DES REVENUS**	**0.00**	**466.60**	**-1,000.00**	**-917.25**
N43	CONTRIBUTIONS		421.60	-1,000.00	-917.25
N49	IMPUTATIONS INTERNES		45.00	0.00	0.00

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
15	**TOURISME**				
	Charges	**312,617.35**		**287,700.00**	**290,556.35**
	Revenus		**466.60**	**-1,000.00**	**-917.25**
	Excédent		**312,150.75**	**286,700.00**	**289,639.10**
15.01	TOURISME				
	Charges	312,617.35		287,700.00	290,556.35
	Revenus		466.60	-1,000.00	-917.25
	Excédent		312,150.75	286,700.00	289,639.10

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
15	**TOURISME**				
	Charges	**312,617.35**		**287,700.00**	**290,556.35**
	Revenus		**466.60**	**-1,000.00**	**-917.25**
	Excédent		**312,150.75**	**286,700.00**	**289,639.10**
15.01	**TOURISME**				
	Charges	**312,617.35**		**287,700.00**	**290,556.35**
	Revenus		**466.60**	**-1,000.00**	**-917.25**
	Excédent		**312,150.75**	**286,700.00**	**289,639.10**
15.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCH.**	**5,035.75**	**0.00**	**8,100.00**	**4,904.60**
15.01.310.01	FOURNITURES DE BUREAU	27.10		300.00	239.85
15.01.312.11	ENERGIE ET ECLAIRAGE	749.45		700.00	704.10
15.01.312.21	EAU	521.70		600.00	475.85
15.01.315.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	0.00		2,500.00	0.00
15.01.317.21	REPRESENTATIONS	300.00		500.00	63.00
15.01.318.03	FRAIS DE PORTS	0.00		100.00	0.00
15.01.318.04	FRAIS DE TELEPHONE	36.55		100.00	36.55
15.01.319.01	COTISATIONS	3,400.95		3,300.00	3,385.25
15.01.33	**AMORTISSEMENTS**	**2,228.00**	**0.00**	**10,700.00**	**30,543.75**
15.01.331.01	EQUIPEMENT	1,028.00		3,700.00	3,714.00
15.01.331.04	AMORTISSEMENTS PART.	1,200.00		7,000.00	0.00
15.01.332.01	AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE	0.00		0.00	26,829.75
15.01.36	**SUBVENTIONS ACCORDEE**	**302,910.60**	**0.00**	**255,000.00**	**253,891.00**
15.01.365.04	TOURISME NEUCHATELOIS	250,000.00		250,000.00	250,000.00
15.01.365.64	FONDATION PR RAYONNEMENT N'TE	3,000.00		3,000.00	3,000.00
15.01.365.99	AUTRES SUBVENTIONS	49,910.60		2,000.00	891.00
15.01.39	**IMPUTATIONS INTERNES**	**2,443.00**	**0.00**	**13,900.00**	**1,217.00**
15.01.390.00	INTERETS PASSIFS	357.00		1,400.00	1,217.00
15.01.390.02	INTERETS PASSIFS PART.	2,086.00		12,500.00	0.00
15.01.43	**CONTRIBUTIONS**	**0.00**	**421.60**	**-1,000.00**	**-917.25**
15.01.435.01	VENTES BROCHURES TOURISTIQUES		421.60	-1,000.00	-917.25
15.01.49	**IMPUTATIONS INTERNES**	**0.00**	**45.00**	**0.00**	**0.00**
15.01.490.99	PRESTATIONS A AUTRES SERVICES		45.00	0.00	0.00

Politique d'agglomération

1. Résumé

	Comptes 2010	Budget 2010	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	151'053.90	149'600.00	- 1'453.90
Produits	0.00	0.00	0.00
Total	**151'053.90**	**149'600.00**	- **1'423.90**

2. Introduction

La nouvelle section née en 2009 a vécu une année 2010 riches en évènements et représentations. Les comptes sont conformes au budget avec un léger déficit dû aux fluctuations du nombre d'habitants qui déterminent les montants dus dans les diverses organisations où la Ville de Neuchâtel est représentée.

La politique d'agglomération est un axe prioritaire du programme politique 2009-2013. En effet, dans un contexte où chaque collectivité s'interroge sur son avenir institutionnel, le Conseil communal tient à se donner les moyens de ses actions et être en mesure de répondre aux défis de plus en plus complexes auquel il est confronté. Le rapprochement de communes et l'intensification des collaborations sont donc des sujets d'actualité.

Durant l'année 2010, la section politique d'agglomération a poursuivi son travail au sein des diverses organisations. Le RUN (Réseau urbain neuchâtelois), la COMUL (Communauté urbaine du Littoral), le R3V (Association des 3 villes), l'ACN (Association des communes neuchâteloises) et le RVAJ (Réseau des villes de l'arc jurassien).

De plus, les travaux préparatoires de la construction de l'agglomération neuchâteloise ont mobilisés une bonne partie de l'attention de la section durant toute l'année 2010. Les résultats de ces démarches sont très encourageants et déboucheront sur des projets concrets dans les années à venir.

En juin, le canton et la ville de Berne ont contacté les villes et cantons voisins dans le but de créer une nouvelle association du nom de « Région Capitale Suisse ». Ce projet a l'ambition d'accroître la coopération entre les différents cantons et villes de la Région de la capitale. Les buts recherchés sont : l'amélioration de la qualité de vie, la prospérité et le renforcement de la position de cette région à l'échelle fédérale au même titre que les autres espaces métropolitains : Zurich, Bâle et l'Arc Lémanique. Après réflexions, le Conseil communal a choisi de ne pas adhérer à cette association pour le moment et de se concentrer sur le projet d'agglomération du Littoral et de la représentation de la Ville dans les diverses autres organisations.

3. L’agglomération neuchâteloise

En 2010, la plupart des collectivités publiques s’interrogent sur leur futur et leur mode de fonctionnement. La commune de Neuchâtel souhaite pouvoir répondre aux défis de plus en plus complexes auxquels elle est confrontée et c’est pourquoi le sujet de la politique d’agglomération est un thème prioritaire et fait partie intégrante du programme politique.

Au début de l’année 2010, une consultation en vue d’un projet de construction de l’agglomération du Littoral neuchâtelois a été lancée auprès des communes voisines. Dans ce but, des contacts ont été pris avec Auvernier, Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Peseux, Saint-Blaise et Valangin. 8 communes ont répondu à l’invitation de la Ville de Neuchâtel en vue de poursuivre les démarches d’étude de rapprochement et de collaborations accrues. Auvernier a choisi de ne pas participer au projet.

Des chartes ont été signées et des séances bilatérales organisées. Il ressort de ces contacts un désir d’avancer et d’étudier toutes les opportunités possibles afin de répondre aux besoins des citoyens, d’assumer ses responsabilités, d’unir les forces présentes et de s’engager pour l’avenir.

Afin de concrétiser un projet, une étude stratégique devra être menée afin d’identifier les bases d’un projet de société commun, de tout ou partie des 8 communes et d’établir une analyse individuelle synthétique, par commune, des avantages, des inconvénients, des opportunités et des risques d’une fusion éventuelle.

A l’heure où ce rapport est rédigé, une importante rencontre entre les Conseils communaux des 8 communes précitées s’organise pour le début de l’année 2011. Des décisions seront prises et la construction de l’agglomération se mettra en route.

Enfin, dans le but de garantir la meilleure communication possible, le Conseil communal et les membres du Conseil général, une commission, composée de 9 conseillers généraux a été formellement constituée le 18 octobre 2010. Cette commission nommée « Commission spéciale des affaires communales en matière d’agglomération » a été régulièrement informée, dans le détail de l’avancement de la construction de l’agglomération ainsi que du projet d’agglomération.

4. Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

Le RUN est constitué des 8 groupements suivants : Réseau urbain des trois villes / Communauté urbaine Le Locle/La Chaux-de-Fonds / Communauté urbaine du Littoral (COMUL) / Région de la Béroche / Région de l'Entre-deux-Lacs / Région du Val-de-Ruz / Région du Val-de-Travers / Région de Centre-Jura.

Le Conseil communal est représenté au sein du Comité directeur du RUN, des comités de l’Association des trois villes et de la Comul.

Réalisations

En 2010, l'Association RUN a notamment réalisé et/ou contribué à :

- la signature du dernier contrat liant des communes et l’Etat, soit celui de la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds,
- l'élaboration d'un concept de covoiturage transfrontalier, premier né de l'Agglomération urbaine du Doubs, plateforme transfrontalière réunissant l'agglomération des montagnes neuchâteloises et les communes françaises de

Morteau, de Villers-le-Lac et des Fins,
- l'élaboration et la présentation du premier rapport d'information et/ou de demande crédit commun des acteurs du Projet d'Agglomération, soit le Conseil d'Etat et les 14 Conseillers communaux, à leur autorité législative respective dans le cadre de la réalisation des mesures 2011-2012,
- l'accompagnement technique du processus de fusion des 16 communes du Val-de-Ruz, reconnaissance des acquis et des compétences de l'équipe technique du RUN dans le domaine de la réforme des institutions et du management territorial,
- l'organisation, avec succès, de la première "soirée RUN" sur le thème de la stratégie foncière, suivie de nouvelles thématiques visant à susciter la réflexion au sein des groupements de communes de notre canton.

L'année a été rythmée par deux assemblées générales qui ont permis la poursuite des travaux et la prise d'engagements concernant le fonctionnement de l'Association et ses options stratégiques. Organisées respectivement en mai et septembre 2010, ces assemblées ont porté, notamment, sur les points suivants:

- la validation de la nomination de M. Claude Nicati, Conseiller d'Etat, à la présidence de l'association ;
- la communication de la décision du Conseil d'Etat de ne pas reconduire le mandat de prestations NPR au RUN à fin 2011, sous réserve du maintien du management régional et du portage de projets devant faire l'objet de négociations ultérieures.

Concernant le Projet d'Agglomération ; L'Association RUN continuera à coordonner l'action des acteurs concernés sur mandat du Conseil d'Etat notamment en prévision du Projet d'Agglomération de 2ème génération à déposer en juin 2012.

4.1. Communauté urbaine du Littoral (COMUL)

La COMUL représente plus de 75'000 habitants. Ses axes de développement principaux sont les suivants :

- Priorité donnée à l'optimisation du réseau de transports publics afin de développer une offre performante en termes de cadence, de desserte, de rapidité et d'efficacité.
- Effort particulier au bénéfice des pôles de développement résidentiel et économique afin de densifier l'urbanisation à proximité directe des pôles de gare et de gérer plus efficacement leurs interactions avec les zones d'activités économiques.
- Optimisation des collaborations intercommunales pour le partage et/ou la gestion des équipements et infrastructures afin d'éviter les doublons.
- Amélioration de la collaboration institutionnelle et financière intercommunale de manière à organiser efficacement la mise en œuvre des prestations ainsi que la répartition équitable des charges et bénéfices de l'agglomération.

Réalisations

- Le prolongement de la ligne de bus no 10 des TN de Peseux à Bôle via Corcelles-Cormondrèche, Auvernier et Colombier est entré en fonction le 16 août 2010. Ce projet doit encore prouver son utilité au cours d'une phase-test de 2 ans. 3 autobus circulent simultanément entre 6h et 19h45 avec une cadence à la demi-heure, week-end compris.
- Développement des avants projets liés aux mesures du Projet d'agglomération 1ère génération (2011-2014), pour les 12 communes de la COMUL, sur la base des études réalisées par Transitec et les services techniques de la Ville de Neuchâtel.

Pour Neuchâtel, il s'agit essentiellement des mesures liées au plan directeur de la mobilité douce dans la zone Gare/Microcity.

Concernant l'avant-projet de skatepark régional à Colombier (Commission Sports-Culture-Loisirs), un dialogue avec les partenaires pour la mise à disposition d'un terrain (Etat) et l'exploitation future du site a été engagé.

4.2. Réseau des trois villes (R3V)

Le rôle des villes est essentiel dans la construction de l'Agglomération neuchâteloise. Dans ce contexte, l'Association Réseau des trois villes constitue la colonne vertébrale incontestée de la Stratégie du Réseau urbain neuchâtelois (RUN). A ce titre, le rapport du Conseil d'Etat « Un canton, une vision », texte de référence en matière de stratégie RUN, relève l'importance des compétences des villes, notamment pour toutes les prestations de proximité dans la logique du principe de subsidiarité.

Projets développés

Le comité directeur a piloté l'avancement des mesures du contrat d'agglomération traitées dans les commissions thématiques ad-hoc (notamment Mobilité et urbanisme, et Culture). Un tableau de bord des mesures du contrat a été élaboré afin de faciliter leur suivi. Pour la première fois depuis la signature du contrat d'agglomération (avril 2008), un bilan a été réalisé en avril 2010 par le groupe de pilotage composé du comité directeur in corpore et du représentant du Conseil d'Etat, M. Frédéric Hainard. A cette occasion, l'ensemble des mesures a été abordé et des demandes d'ajouts de nouvelles mesures ont été communiquées au Conseil d'Etat. Une deuxième séance a été annulée par le Conseil d'Etat suite à la démission du chef du Département de l'économie. Le tableau de bord des mesures du contrat d'agglomération a été remis au nouveau négociateur désigné par le Conseil d'Etat, M. Claude Nicati, en vue d'une nouvelle rencontre planifiée pour le 25 mars 2011. Suite aux départs successifs de Mme Raphaël Probst, adjointe à la direction et coordinatrice de l'Association Réseau des trois villes, et de M. Bernard Woeffray, directeur assurant son intérim, la coordination RUN de l'association est reprise depuis septembre 2010 par le directeur ad intérim, M. Daniel Grassi Pirrone.

Projet d'agglomération : à travers ses représentants du Groupe de pilotage du Projet d'agglomération, l'association a participé activement à l'élaboration et à la présentation d'un rapport commun d'information et/ou de demande de crédits relatif à la réalisation des mesures A du Projet d'agglomération aux législatifs communaux et cantonal. Une conférence de presse commune des acteurs de l'agglomération a été organisée afin de présenter ce rapport. Les représentants ont en outre suivi l'avancée des mesures à mettre en œuvre sur 2011-2012 (mesures A). Elle a enfin participé au lancement et aux premières discussions concernant la définition des lignes directrices du Projet d'agglomération de 2ème génération qui sera déposé d'ici juin 2012 auprès de la Confédération, incluant la mesure-phare du TransRun. Elle a pris connaissance des informations régulières concernant les projets H20 et TransRun présentés dans le cadre du Groupe de pilotage. Le Comité directeur a demandé au Conseil d'Etat d'être associé plus étroitement à l'avancée du projet TransRun.

Travaux des commissions

De manière générale, l'actualité politique, la disponibilité des acteurs politiques, la démission du représentant RUN du Conseil d'État et les changements survenus à la coordination des activités de l'Association ont débouché sur des rythmes de travail très inégaux au sein des commissions thématiques en 2010. Si les commissions Sécurité et Economie, dans une moindre mesure la commission Mobilité et urbanisme, ont connu une évolution intéressante,

les commissions Culture, Institutions et Sport ont vécu un ralentissement de leur activité en 2010, demandant à être vigoureusement relancée en 2011.

La majorité des projets développés en 2010 sont inscrits dans le contrat d'agglomération. Les commissions se sont en outre attachées à traiter d'autres questions en fonction de l'actualité.

- **Commission Mobilité et urbanisme :** traitement des motions déposés conjointement par les trois conseils généraux dans le domaine des transports publics :
    - *Noctambus* : élaboration de l'offre Noctambus entre les 3 villes, en collaboration avec les entreprises de transports et l'office cantonal des transports. Demande de soutien financier auprès du canton, par l'entremise de l'office cantonal des transports. Décision concernant le démarrage de l'exploitation à prendre dans le courant du 1er trimestre 2011.
    - *Concept "prendre avec"* (promotion des transports publics par la gratuité de l'accompagnant d'un titulaire d'un abonnement Onde Verte à certaines heures) : mandat donné à Onde Verte, sous la coordination de l'office cantonal des transports. Les travaux sont en cours et des propositions sont attendues dans le courant du 1er trimestre 2011.
    - *Gratuité des transports publics pour les étudiants/apprentis* : mandat donné à Onde Verte, sous la coordination de l'office cantonal des transports. Les travaux sont en cours et des propositions sont attendues dans le courant du 1er trimestre 2011.

  La commission s'est en outre attelée aux travaux suivants :
    - Participation et suivi des travaux menés dans le cadre du Groupe de pilotage du Projet d'Agglomération.
    - Sollicitation du Département de la gestion du territoire afin d'encourager une approche concertée de la politique de stationnement sur l'ensemble du territoire cantonal, en particulier dans l'agglomération RUN.
- **Commission Culture :** l'unique rencontre de la commission a permis à celle-ci de se saisir de plusieurs sujets n'ayant pour la majeure partie pas trouvé à ce jour de solutions financières partagées entre les acteurs des villes et, parfois, du canton. Les sujets traités en 2010 ont été les suivants : financement de la communication de la Nuit des Musées 2010, financement des frais de communication de la Biennale 2010 "Utopies et Innovations", création d'un site internet "Culture", création d'une bibliothèque multisites d'importance cantonale, création d'un centre régional des arts de la scène.
- **Commission Economie :** cette commission a rencontré, pour la première fois en 2010, une délégation des milieux économiques représentés par les présidences et les directions de l'Association industrielle et patronale (AIP) et de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI). A cette occasion, le mandat de la commission a été présenté. Les représentants des entreprises ont exprimé leur satisfaction concernant cette nouvelle forme de collaboration avec les autorités des trois villes et ont donné leur accord pour la poursuite des contacts avec la commission en lieu et place des contacts annuels individuels avec chacun des conseils communaux. Une deuxième rencontre a réuni la commission, la CNCI et l'AIP afin d'aborder les questions liées au projet de loi cantonale sur l'imposition des personnes morales et de l'approvisionnement en énergie pour les entreprises.
- **Commission Institutions :** après une forte implication durant le premier semestre 2009 dans le cadre du chantier cantonal Réforme des institutions, la commission a entamé des réflexions pour formuler des propositions de répartition des compétences entre le canton et les communes et plus précisément les villes. La charge de travail des conseils

communaux n'a cependant pas permis une prise de position formelle des trois communes sur le tableau de synthèse.

- **Commission Sécurité :** la commission a connu une importante activité en 2010 en qualité d'interlocuteur du chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances dans le cadre de la réorganisation de la police du feu souhaitée par le canton. De multiples séances de préparation et de négociation ont abouti à fin 2010 au principe d'attribution à l'ECAP d'un contrat de prestations incluant le pilotage de la régionalisation de la police du feu, souhaitée par les villes et les régions, ainsi que de l'instruction des sapeurs-pompiers non professionnels, de l'inspectorat et de la mise en œuvre de mesures d'économie. L'ECAP deviendrait le seul interlocuteur des communes. Cette évolution du dossier impliquera la modification de lois cantonales et la rédaction d'un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

  La question de la répartition des activités entre entités (SIS Maladière, BAP) et de la localisation de la centrale d'alarme reste toutefois un sujet controversé entre le canton et les villes qui sera repris en 2011 suite à une étude comparative entre les différentes options ouvertes.

- **Commission Sports :** en lien avec les travaux menés en 2009 par la commission, un mandat d'étude de faisabilité au sujet du désenchevêtrement des tâches (dans le sens d'une « communalisation » en matière de sports, infrastructures et manifestations sportives) a été confié par l'Etat, les villes et le Val-de-Travers à l'OFSPO et réalisé en 2010. Un premier rapport intermédiaire a été rendu après avoir auditionné les acteurs du domaine. Le rapport final est attendu pour février 2011.

5. Association des communes neuchâteloises (ACN)

L'Association des communes neuchâteloises (ACN) dont la Ville, membre du comité par sa direction de la Politique d'agglomération, traite des affaires publiques intéressant l'ensemble de ses membres. Elle prend position sur des dossiers politiques ou techniques après consultation des communes et travaille étroitement avec le Conseil d'Etat et les services de l'administration cantonale.

En 2010, le comité a siégé à 10 reprises. L'assemblée générale a été convoquée pour le 31 mars.

L'ACN a répondu notamment aux consultations suivantes :

- Consultation sur la «Loi sur l'harmonisation des registres et le contrôle des habitants».
- Révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) – Projet de loi sur le développement territorial (P-LDTer).
- Projet de loi portant modification de la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, du 28 septembre 2007.
- Nouvelle loi sur la promotion de l'agriculture (LPAgr.).
- Modification de l'arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire du 21 décembre 2005.
- Conséquences de la RPT sur le coût des frais de scolarisation en écoles spécialisées.

Commissions permanentes
L'ACN a délégué un ou plusieurs représentants au sein des commissions permanentes suivantes :

- Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE)
- Tourisme neuchâtelois

- Le président de l'ACN siège par ailleurs au sein de la commission de suivi du programme communautaire de coopération transfrontalière INTERREG IIIA entre la France et la Suisse.

Commissions et groupes de travail de l'administration cantonale

- *Désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes*
- *Commission informatique de l'ACN (CEG)*
- *Commission du Guichet unique*
- *Commission de gestion des déchets*
- *Commission pour les manifestations sportives*
- *Commission « nature-tourisme-loisirs-sports »*
- *Commission cantonale informatique (SIEN)*
- *Groupe de travail « Préparation d'une loi sur la statistique »*
- *Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels*
- *Commission consultative cantonale de l'orthophonie (CCCO)*
- *Commission consultative permanente pour les soins à domicile (« Groupe-d'appui-NOMAD »)*
- *Commission pour les structures d'accueil de la petite enfance*
- *Groupe de travail dédié à la future politique scolaire en matière d'intégration des élèves en situation de handicap*
- *Groupe de travail « Famille-Ecole »*
- *Réflexion sur l'aide sociale*
- *Projet ACCORD – Guichets sociaux régionaux*
- *Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel*
- *Commission de pilotage de l'école neuchâteloise : COPIL – HarmoS*

Groupes de travail constitués par l'ACN

- *Réforme des institutions*
- *Concept éolien neuchâtelois*
- *Offices postaux*
- *Accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction (AIHC)*
- *Projet de loi sur la protection et la gestion des eaux (LPGE)*
- *Commission informatique*

6. Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Réseau des villes de l'arc jurassien, créé en 1996, a pour objectif de faire de l'Arc jurassien une véritable région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques et linguistiques. Il est composé de 19 communes reparties sur les 4 cantons de l'Arc jurassien (BE, VD, NE et JU).

L'assemblée générale du RVAJ s'est déroulée le 21 juin à Neuchâtel. Elle a été suivie par une partie séminaire lors de laquelle le Conseiller fédéral Didier Burkhalter est venu faire une allocution. Par ailleurs, Afin de resserrer les liens au sein du Réseau et d'identifier les attentes des communes membres, le Bureau a organisé une manifestation d'information et de discussion ouverte à l'ensemble des membres du RVAJ. Cette rencontre s'est tenue le 13 janvier 2010 à Moutier.

La Ville de Neuchâtel est représentée au bureau par sa direction de la Politique d'agglomération.

Le RVAJ se concentre sur trois domaines majeurs : le tourisme, l'énergie et le développement territorial:

Tourisme :
Piloté par l'Association Jura-Bienne, le projet de création d'une entité marketing, lancé en 2009 prévoit deux nouvelles destinations touristiques dans l'Arc jurassien : « Jura Région » et « Pays des Trois-Lacs ». Depuis lors, le projet poursuit sa progression avec pour objectif de n'avoir plus qu'une seule association et une seule destination touristique dans l'Arc jurassien. Les mesures de réorganisation sont en cours pour que les structures touristiques dépassent les frontières cantonales.

Energie :
Le mandat d'animation du projet donné à l'Association Ecoparc pour les années 2008-2010 a été prolongé jusqu'à fin 2011 afin de correspondre à la période 2008-2011 de la nouvelle politique régionale. En 2009, les communes partenaires du projet ont adopté un programme commun en matière de gestion énergétique des bâtiments publics. Ce programme compte actuellement 11 communes partenaires. Les communes ont également étiqueté les bâtiments publics d'étiquette énergétiques « display ». Cette démarche témoigne de l'intérêt de mener un travail à l'échelle intercantonale et en réseau. Dans la continuité de cette démarche, les promoteurs du projet ont prévu d'encourager l'étiquetage des bâtiments privés en 2010-2011.

Développement territorial :
La volonté du Réseau est de contribuer aux réflexions générales sur l'Arc jurassien et de prendre position sur le projet de territoire suisse que l'ARE va publier. Ce projet de territoire mené par la Confédération doit permettre de dresser un tableau global qui servira de base à la coordination politique du développement territorial entre les différents niveaux étatiques. Le RVAJ a l'intention de saisir cette occasion afin de souligner l'impact du travail en réseau pour le développement de l'Arc jurassien.

En collaboration avec arcjurassien.ch, le RVAJ réfléchit également à l'élaboration d'un programme de développement territorial à l'échelle de l'Arc jurassien. Ses composantes NPR pourraient être soutenues par le volet intercantonal NPR 2012-2015 de la Conférence des chefs de département de l'économie de Suisse occidentale.

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
16	**POLITIQUE D'AGGLOMERATION**				
	Charges	**151,053.90**		**149,600.00**	**149,665.00**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**151,053.90**	**149,600.00**	**149,665.00**
N3	**TOTAL DES CHARGES**	**151,053.90**	**0.00**	**149,600.00**	**149,665.00**
N31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	128,194.10		126,800.00	126,969.50
N35	DEDOMMAG. AUX COLLECT. PUBLIQ.	6,563.80		6,500.00	6,501.00
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES	16,296.00		16,300.00	16,194.50

Comptes de fonctionnement			Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
16	**POLITIQUE D'AGGLOMERATION**					
		Charges	**151,053.90**		**149,600.00**	**149,665.00**
		Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
		Excédent		**151,053.90**	**149,600.00**	**149,665.00**
16.01	POLITIQUE D'AGGLOMERATION					
		Charges	151,053.90		149,600.00	149,665.00
		Revenus		0.00	0.00	0.00
		Excédent		151,053.90	149,600.00	149,665.00

Ville de Neuchâtel

Comptes de fonctionnement		Comptes 2010 Charges	Comptes 2010 Revenus	Budget 2010	Comptes 2009
16	**POLITIQUE D'AGGLOMERATION**				
	Charges	**151,053.90**		**149,600.00**	**149,665.00**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**151,053.90**	**149,600.00**	**149,665.00**
16.01	**POLITIQUE D'AGGLOMERATION**				
	Charges	**151,053.90**		**149,600.00**	**149,665.00**
	Revenus		**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Excédent		**151,053.90**	**149,600.00**	**149,665.00**
16.01.31	**BIENS, SERVICES & MARCHANDISES**	**128,194.10**	**0.00**	**126,800.00**	**126,969.50**
16.01.318.25	RUN	82,047.50		81,300.00	81,262.50
16.01.318.26	COMUL	32,819.00		32,500.00	32,505.00
16.01.319.01	COTISATIONS 3 VILLES	13,327.60		13,000.00	13,202.00
16.01.35	**DEDOMMAG. COLLECTIVITES PUBL.**	**6,563.80**	**0.00**	**6,500.00**	**6,501.00**
16.01.352.01	ASSOC. DES COMMUNES NEUCHAT.	6,563.80		6,500.00	6,501.00
16.01.36	**SUBVENTIONS ACCORDEES**	**16,296.00**	**0.00**	**16,300.00**	**16,194.50**
16.01.362.01	RES. VILLES ARC JURASSIEN	16,296.00		16,300.00	16,194.50

Commentaires détaillés des comptes

Commentaires détaillés des comptes 2010

01 CHANCELLERIE

01.01 CONSEIL GENERAL

01.01.300.01	Traitements	Prestations Viteos 2009 et 2010.
01.01.310.13	Imprimés	Recueil annuel des PV du Conseil général période 2007-2008 (prestation différée).

01.02 CONSEIL COMMUNAL

01.02.307.01	Caisse de pensions	Chiffre erroné figurant au budget 2010.
01.02.317.04	Vins d'honneur	Comptabilisé sur le compte 01.02.391.03.
01.02.319.08	Frais de manifestations	Manifestations importantes en 2010, telles que Swiss Cheese Awards, Capa'cité et le championnat du monde sénior de course d'orientation. Régularisation de prestations aux associations.
01.02.365.03	Autres aides humanitaires	Décisions spécifiques du Conseil communal.
01.02.391.03	Prestations encavage	Budget imputé sur le compte 01.02.317.04.
01.02.436.04	Versements indemnités	Versements effectués sur le compte 01.02.436.09.
01.02.436.09	Indemnités et remb. CC	Budget imputé sur le compte 01.02.436.04.

01.12 SECRETARIAT

01.12.310.06	Votations et élections	Plusieurs élections complémentaires.
01.12.318.08	Distribution du bulletin officiel	Augmentation des prix liés à la distribution dans les cases postales.

01.13 ARCHIVES

01.13.301.01	Traitements	Le dépassement de 8'928.- provient du fait que les mandats pour inventorier les archives sont, pour des questions de comptabilité, pris sur le poste « compte salaire ». Ces dépassements sont à compenser par le compte 01.13.318.02 (-13'879.70).
01.13.318.02	Mandat, études, enquêtes	Les mandats internes (classement et inventaire d'archives) sont pris sur le poste 01.13.301.01 ; le poste 01.13.318.02 n'a été utilisé que pour l'analyse des besoins en restauration, en mandat externe.
01.13.393.02	Informatique de Finances 02	Le solde positif de 8'428.- résulte de l'état provisoire du projet d'acquisition d'un outil de gestion électronique des inventaires des Archives. Un système produit par le CEG est en test. Les coûts futurs internes restent à définir.

01.14 CENTRE D'IMPRESSION

01.14.310.01	Fournitures de bureau	La gestion du parc et la facturation pour les photocopieurs de la Ville, expliquent en partie l'écart du compte 310.01 et 490.99. (100'000.- de frais photocopies). Le montant supplémentaire des charges du 310.01 (40'000.-), par rapport aux comptes 2009 est dû à l'achat de marchandises pour les différents travaux supplémentaires de notre collaboration avec l'Etat de Neuchâtel et d'une évolution de la production, ainsi qu'à une augmentation sensible du prix du papier en 2010.
01.14.311.01	Achat mobilier et machines	Acquisition d'un scanner-ploter autorisé selon Art. 153 du Règlement général.

01.14.435.32	Livraisons aux coll. Publiques	L'évolution du compte 435.32 par rapport aux comptes 2009 provient des prestations d'impression fournies à l'Etat de Neuchâtel (55'000.-) et d'une augmentation des commandes de la part de l'ensemble des différents clients.
01.14.435.33	Livraisons à l'adm. Comm.	Le compte 435.33 comprend les prestations internes que nous facturons hors Argos.
01.14.490.99	Prestations à autres services	La gestion du parc et la facturation pour les photocopieurs de la Ville, expliquent la différence du compte 490.99. (100'000.- de frais photocopies) par rapport aux comptes 2009.

02 FINANCES

02.11 COMPTABILITE GENERALE

02.11.311.01	Achat mobilier et machines	Remplacement de chaises de bureau (art. 153 du CC).
02.11.318.07	Commissions	Renouvellements d'emprunts inférieurs au budget.
02.11.321.01	Dette à court terme	Taux et montants inférieurs au budget.
02.11.322.01	Dette à long terme	Réduction de la dette et taux bas.
02.11.330.03	Pertes sur débiteurs	Abandon de frais de poursuite sur débiteurs insolvables.
02.11.422.03	Prêts Viteos	Taux et prêts plus élevés. Voir 422.04.
02.11.422.04	Dividende Viteos	Correction de la rubrique comptable et dividende de 3,75% au lieu de 5%. Voir 422.03.
02.11.426.06	Participations diverses	Dividende VIDEO 2000 en hausse.
02.11.426.07	Dividende Viteos	Correction de la rubrique comptable. Voir 422.04.

02.21 CONTROLE DES FINANCES

02.21.318.02	Mandats et études	Durant l'année 2010, il a été procédé à une revue limitée des comptes 2009 de la Ville. Aucun mandat complémentaire n'a été confié à notre Organe de révision externe.

02.31 CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION

02.31.301.01	Traitements	Economies dues à des départs et réorganisations internes.
02.31.309.02	Formation continue	Certaines formations ont été différées.
02.31.310.20	Achats mat. inf. refact.	Augmentation des achats à mettre en relation avec les ventes au 02.31.435.42.
02.31.310.21	Achats logiciels inf. refact.	Diminution des achats de licences due à la fin de la migration de la suite bureautique.
02.31.311.02	Achat de véhicules	Adaptation du type de véhicule aux besoins du service.
02.31.315.01	Entretien des installations	Adaptation de l'infrastructure centrale aux besoins de la production.
02.31.315.20	Entretien CREN	Diminution des achats de matériel pour la maintenance.
02.31.316.03	Location install. et logiciels	Mise à niveau des licences des serveurs de production.
02.31.316.07	Leasing refact.	Poursuite d'un litige pendant devant le Tribunal cantonal.
02.31.318.15	Taxe enlev. déchets	Prestation facturée via les imputations internes sur le compte 02.31.395.05.
02.31.318.26	Prest. serv. refact. forfait	Reprise de mandats externes par le personnel du service.
02.31.318.31	Primes ass. inter. exploit.	Ristourne de primes RC. Aucun sinistre annoncé entre 2005 et 2009.

02.31.435.42	Ventes à des tiers	Augmentation des ventes en relation avec les achats.
02.31.439.01	Prestations et fournitures	Augmentation des recettes en fonction du renouvellement des conventions et des mandats de prestations externes.
02.31.490.99	Prestations à autres services	Economies réalisées par les services.

02.41 IMPOTS

02.41.329.01	Intérêts compensatoires	Hausse relativement importante pour les personnes morales.
02.41.330.03	Pertes sur débiteurs	Niveau moyen de ces dernières années.
02.41.330.09	Imputation forfaitaire d'impôt	Les demandes de restitutions peuvent fortement fluctuer.
02.41.400.01	Impôt sur le revenu	Baisse des revenus imposables des gros contribuables.
02.41.400.02	Impôt à la source	Légère baisse due à des facteurs saisonniers.
02.41.400.03	Impôt sur les frontaliers	Niveau maintenu par rapport à 2009 malgré le taux de chômage.
02.41.400.11	Impôt sur la fortune	Reprise légèrement moins élevée que prévue.
02.41.401.01	Impôt sur le bénéfice	L'ensemble des entreprises provoquent cette forte amélioration.
02.41.401.11	Impôt sur le capital	Amélioration malgré la constitution de la provision pour rectifications futures.
02.41.421.01	Intérêts sur impôts	Dans la moyenne de ces deux dernières années.

02.61 RESSOURCES HUMAINES

02.61.301.01	Traitements	Economies de 31'959.25 francs suite à la vacance du poste de coordinateur des apprentis depuis le 30 juin 2005. Le poste est au budget à raison de 50% en qualité d'assistant RH.
02.61.307.01	Caisse de pensions Ville	L'économie de 4'613.10 francs est liée à la vacance de poste d'assistant RH à 50%.
02.61.309.02	Formation continue	Sur l'année 2010, il y a peu de fréquentation de cours pour la formation continue.
02.61.309.13	Préparation à la retraite	Economie de 6'500 francs au montant budgétisé qui s'explique par une augmentation du nombre de futurs retraités pouvant bénéficier de cette formation.
02.61.311.01	Achat mobilier et machines	Dépenses partiellement reportées en 2011.
02.61.318.02	Mandats et études	Poste difficile à évaluer.
02.61.436.13	Remboursements salaires par assurance accidents	Les remboursements salaires par les assurances accidents sont comptabilisés globalement au budget à l'OP alors que les remb. effectifs sont comptabilisés directement dans les services.
02.61.436.40	Remboursements salaires par caisse-maladie	Les remboursements salaires par l'assurance perte de gain maladie sont comptabilisés globalement au budget à l'OP alors que les remboursements effectifs sont comptabilisés directement dans les services.
02.61.436.41	Rétrocession fonds formation	Le montant sera perçu en 2011.
02.61.436.46	Remboursement salaire maternité	Les remboursements salaires par l'assurance perte de gain maternité sont comptabilisés globalement au budget à l'OP alors que les remb. effectifs sont comptabilisés directement dans les services.

02.71 SERVICE DES ASSURANCES

02.71.318.37	Taxes et primes d'assurances véhicules	Police d'assurance annulée.

03 FORETS ET DOMAINES

03.11 EXPLOITATION DES FORETS

03.11.314.10	Entr. courant ctres forestiers	Des contrats d'entretien du toit et des portes coulissantes ont été souscrits. Les coûts qui leur sont liés n'ont pas été intégrés dans le budget.
03.11.315.01	Entretien de l'outillage	Dans le cadre de travaux dans le pâturage boisé de la Grand'Vy, le treuil du tracteur a été fortement sollicité. Deux pièces n'ont pas résisté. Elles ont dû être remplacées.
03.11.318.11	Débardeurs	En raison d'un volume de bois exploité plus conséquent que prévu, les travaux de débardage ont été plus nombreux.
03.11.318.13	Autres entrepreneurs	Afin de profiter de conditions météorologiques favorables, une coupe supplémentaire a été réalisée à Champ-du-Moulin. Pour ce faire, une entreprise forestière a été mandatée.
03.11.382.07	Réserve forestière, attribution	Pour plus de transparence, l'ensemble des montants attribués au Fonds forestier de réserve (B280.20) passent depuis cette année par les comptes courants. Ce changement de procédure a été décidé une fois le budget réalisé.
03.11.427.11	Ventes de bois en forêt	Le volume de bois exploité étant plus important, les recettes liées à sa commercialisation le sont aussi.
03.11.427.12	Ventes de bois aux hangars	En plus d'une augmentation du volume de bois vendu, une recette extraordinaire de CHF 115'000.- est créditée sur les comptes 2010 car ces recettes n'avaient pas été comptabilisées depuis 2005. Une simplification de la comptabilisation des stocks a été mise en place (voir aussi 03.11.427.23).
03.11.427.14	Autres ventes	Les recettes sur ce compte sont meilleures car le volume de bois déchiqueté a été plus important et le prix auquel il est facturé a augmenté.
03.11.427.23	Activation val comptable stock	Ce compte a été créé en cours d'année. Il est lié à la simplification de la comptabilisation des stocks de bois de feu principalement (voir aussi 03.11.427.12).
03.11.434.08	Prestations RPT	Le volume de chablis étant très faible, les subventions obtenues l'ont été en proportion.
03.11.439.25	Autres recettes pour réserve forestière	Toutes les attributions pour le Fonds forestier de réserve passent désormais par les comptes. Ceci explique les différences par rapport au budget (voir aussi 03.11.382.07).
03.11.461.33	Participation au traitement des gardes forestiers	Nous devons déplorer une diminution de la participation du canton à la rémunération des gardes forestiers. Entre 2009 et 2010, le taux de participation sur la masse salariale des gardes forestiers passe de 16.6 % à 14.2 %, alors qu'en décembre 2008, le chef du Département de la gestion du territoire fixait un taux objectif de 20%.

03.21 DOMAINES

03.21.310.03	Insertions	Annonces pour location d'appartement plus nombreuses que prévu.
03.21.312.01	Chauffage	Charges Signal 41 avant vente.
03.21.312.21	Eaux	Jardins des Bercles – Favarges.
03.21.314.02	Entretien locatifs	Tour 23 : Chauffage – buanderie – Belmont – La Chomette : cuisine.
03.21.314.04	Entretien des terrains	Parc Maujobia : enrobé – reconstruction du mur.
03.21.314.72	La Rouvraie	Charges de copropriété.

03.21.315.07	Entretien véhicules	A fin de vie.
03.21.318.09	Plan de division	Opérations immobilières nombreuses et complexes.
03.21.319.32	Impôts	Corcelles-Concises.
03.21.330.03	Pertes sur débiteurs	Stélio Louys (Petit-Hôtel de Chaumont).
03.21.423.02	Loyers locatifs	Champ-Monsieur – appartement vacant.
03.21.423.04	Loyers terrains	Carrières moins exploitées.
03.21.423.05	Indemnités de dépréciation	Antennes Swisscom.

03.32 ENCAVAGE

310.01	Insertions	Léger dépassement imprévisible.
311.01	Achat machines et outillage	Economie de fr. 6810.-.
312.11	Energie et éclairage	Economie de fr. 6530.-.
312.21	Eau	Economie due à l'installation de refroidissement fr. 3610.-.
313.97	Commerce access (spiritueux)	Nous avons arrêté la vente des produits annexes. Economie de fr. 10'000.-.
313.99	Autres marchandises consom.	Economie de fr. 17'000.-.
315.01	Entr. Machines, outillage, matér.	Economie de fr. 2360.-.
315.07	Entretien & frais de véhicules	Correspond à la réalité.
316.01	Loyers à des tiers	Par mesure d'économie, nous avons renoncé à l'appart. qui servait de bureau pour les Caves. Une solution est à l'étude pour aménager un espace pour accueillir le bureau dans le respect des normes BPA.
317.01	Déplacement	Economie de fr. 800.-.
318.13	Prestations de tiers	Economie de fr. 1670.-.
330.03	Pertes sur débiteurs	Poste difficilement prévisible.
330.04	Escomptes	Economie de fr. 830.-.
391.03	Prest. Forêts et Domaines	Vendange moins importante que prévu. Différence de 106'500.-.
427.22	Ventes vins et sous-produits	Ventes en légère diminution de fr. 16'600.- par rapport à 2009.
427.23	Activation val. comptable du stock	Conséquence d'une nouvelle méthode d'évaluation du stock et à la diminution des quantités de vins en vase.

04 SANTE ET AFFAIRES SOCIALES

04.01 SECRETARIAT DE DIRECTION

04.01.317.03	Frais de réceptions	Montant variable selon le nombre de participants au repas de fin d'année et les frais divers difficiles à estimer.
04.01.391.01	Prestations de chancellerie	Montant difficile à estimer.
04.01.391.03	Prestations de forêts et domaines	Nouveau compte ouvert en 2009. Montant difficile à estimer et variable selon le nombre de retraites (vin offert à la place de l'assiette en étain) et également pour le vin offert par la direction pour certaines manifestations.
04.01.391.13	Prestations de sports	Facture unique du service des sports pour la manifestation de l'Initiative des Villes.

04.02 GUICHET SOCIAL - ADMINISTRATION

04.02.301.01	Traitements	Répartition de certains traitements sur le 04.11 et 04.31 suite à la réorganisation du service.
04.02.309.02	Formation continue	Formation reportée suite à un manque de disponibilité.
04.02.310.01	Fournitures de bureau	Diminution des charges suite à la suppression des locations des photocopieuses et de la ventilation des factures des photocopies sur le compte 394.01.
04.02.311.01	Achats mobilier et machines	Aménagement et install. de nouveaux bureaux au 3e étage (art. 153).
04.02.313.12	Matériel de nettoyage	Nettoyage non budgété des fenêtres du bâtiment abritant la section Santé et Affaires sociales deux fois par année.
04.02.316.43	Loyer locaux	Loyer du 5ème étage de janvier à juillet comptabilisé sur le 316.44. A partir d'août la location est imputée sur le compte de la clinique dentaire au 09.43.
04.02.316.44	Loyer 5e étage & frais St.-Maurice	Loyer du 5ème étage de janvier à juillet budgété sur le compte 316.43.
04.02.318.15	Taxe enlèvement déchets	Imputation interne sur le compte 395.05.
04.02.331.01	Equipement	Poste amorti en 2009.
04.02.331.04	Amortissements part.	Poste amorti en 2009.
04.02.361.04	Aide sociale année courante	Application anticipée du principe d'échéance.
04.02.361.04	Part aide sociale	Estimation de l'Etat trop élevée.
04.02.361.07	Remises cotisations AVS/AI	Suppression de la participation communale aux remises de cotisations AVS.
04.02.361.08	Part déficit mes.intégr. prof.	Estimation de l'Etat trop élevée.
04.02.361.09	Alloc. Fam. Pers. Sans emploi	Augmentation liée à la situation conjoncturelle.
04.02.365.59	SOS Futures mamans	Participation aux frais de déménagement.
04.02.390.00	Intérêts passifs	Amortissement de l'équipement en 2009.
04.02.393.02	Informatique de finances 02	Reprise du projet GED par SACSO.
04.02.395.05	Taxe enlèvement déchets	Imputation interne à la place du compte 318.15, sur 6 mois .
04.02.451.43	Contribution de l'Etat	Répartition cantonale en fonction du nombre d'habitants et de l'infrastructure.
04.02.461.02	Part. cant. Collab. Guichet soc.	Solde pour la participation aux frais de personnel dans le cadre des offices de travail, repris par l'Etat de Neuchâtel.

04.11 AIDE SOCIALE

04.11.301.01	Traitements	Nouvelle répartition de deux traitements précédemment imputés au 04.02 et congé maternité compensé par le compte 436.46.
04.11.309.02	Formation continue	Annulation de formations faute de participants en nombre suffisant. Annulation d'une séance de supervision.
04.11.310.01	Fournitures de bureau	Rationalisation des commandes.
04.11.318.92	Intervention sur alarme	Pas d'intervention.
04.11.439.01	Autres contributions	Indemnisation par la HES pour l'accueil de stagiaires assistantes sociales.

04.13 AGENCE A.V.S. ET A.I.

04.13.301.01	Traitements	Poste non repourvu pendant 2,5 mois après la démission d'une employée.
04.13.310.01	Fournitures de bureau	Se compense partiellement avec le compte 394.01.
04.13.318.15	Taxe enlèvement des déchets	Imputation interne sur le compte 395.05.
04.13.366.04	Prestations communales	Augmentation due à l'adaptation à l'IPC.
04.13.366.06	Remb. Transports T.N.	Moins de demandes malgré la publicité effectuée dans Vivre la Ville.
04.13.394.01	Economat	Augmentation due aux frais des photocopies qui étaient comptabilisés sur le compte 310.01.
04.13.395.01	Taxe enlèvement des déchets	Imputation interne à la place du compte 318.15, sur une durée de 6 mois.
04.13.434.01	Honoraires	Facturation d'honoraires pour les communes de Valangin et Fenin-Vilars-Saules.
04.13.451.41	Indemn. Caisse de compensation	Budgétisation erronée, car ne tenant pas compte de la modification de la réglementation cantonale en 2009.

04.21 PLANNING FAMILIAL

04.21.310.01	Fournitures de bureau	Rationalisation des commandes.
04.21.315.01	Entretien mobilier et machines	Isolation phonique entre deux bureaux de consultation pour préserver la confidentialité des entretiens (art. 153).
04.21.433.05	Finances de cours	Augmentation du nombre de demandes.

04.31 CENTRE D'ORTHOPHONIE

04.31.301.01	Traitements pers. Administratif	Poste administratif budgété de manière erronée en 2010 et nouvelle répartition de traitements précédemment imputés au 04.02.
04.31.309.03	Cours de perfectionnement	Annulation d'un cours.
04.31.315.01	Entretien mobilier	Insonorisation d'une salle de thérapie (art.153).
04.31.318.15	Taxe enlèvement déchets	Imputation interne sur le compte 395.05.
04.31.318.21	Honoraires médecin	Diminution du nombre de bilans.
04.31.395.05	Taxe enlèvement déchets	Imputation interne à la place du compte 318.15, sur une durée de 6 mois.
04.31.434.95	Contributions institutions	Augmentation de la dotation à Belmont et à La Ruche depuis mars 2010.

05 INFRASTRUCTURES ET ENERGIES

05.31 STATION D'EPURATION DES EAUX & RESEAU

05.31.31	Biens, services & marchandises	Charges globalement conformes au budget (+0.6%).
05.31.310.45	Internet/Intranet	Refonte de la structure du site internet.
05.31.312.11	Energie et éclairage	Le budget tenait compte du traitement des eaux des 4 villages du Val-de-Ruz durant une année complète alors que celui-ci n'a démarré qu'en septembre.
05.31.312.21	Eau réseau	Dépense comparable à 2009 (budget insuffisant corrigé dès 2011).

05.31.314.06	Travaux de tiers	Les raisons du dépassement de ce poste sont d'une part les travaux relatifs à la mise en conformité des vestiaires du personnel ainsi que l'appel à de la main d'œuvre externe pour la réfection des bassins des boues activées.
05.31.318.40	Evacuation + incinération des boues	Voir remarque compte 05.31.312.11.
05.31.318.51	Frais d'incinération	Voir remarque compte 05.31.312.11.
05.31.319.63	Impôt préalable irrécupérable	Restitution de la TVA perçue à tort en 2009.
05.31.434.56	Taxe d'épuration des eaux	La différence s'explique par la diminution encore sensible des ventes d'eau ainsi qu'un transitoire surévalué, induit par un décalage entre le bouclement des comptes 2009 et la facturation finale VITEOS.
05.31.452.01	Part réseau intercommunal	Un transitoire a été provisionné pour passer au système d'une facturation aux communes correspondant aux prestations de l'année en cours (et plus de l'année précédente).

05.63 VOIRIE

05.63.308.01	Traitement personnel auxiliaire	Remplacement de personnel chauffeur et déchetterie. Sous-évaluation au budget.
05.63.309.02	Formation continue	Nouvelle formation machiniste pour machines de plus de 5 tonnes obligatoire. Cours pour conducteurs de camion obligatoire pour tous les chauffeurs PL (5 cours tous les 5 ans pour chaque chauffeur).
05.63.311.01	Outillage	Revu à la baisse.
05.63.313.99	Matière, marchandises, autres	Consommation de sel record, achat de sel plus cher car pénurie aux salines du Rhin. Achat de conteneurs à compost (20'000 francs). Nombreux travaux effectués (environ 700'000 francs de recettes pour la vente de travaux d'atelier).
05.63.314.06	Travaux de tiers	Dégâts hivernaux, suite des travaux de réfection de surface.
05.63.315.01	Entretien mobilier & machines	Mise à neuf du portail d'entrée du dépôt.
05.63.315.07	Entretien et frais véhicules	Hiver rigoureux dont les effets négatifs sur l'entretien des véhicules se fait sentir.
05.63.318.04	Frais de téléphone et radio	Poste en baisse constante, budget en baisse pour 2011.
05.63.391.05	Prestation de travaux publics	Prestations des P&P pour le déneigement.
05.63.394.01	Economat	Prestations de l'Economat en hausse.
05.63.427.01	Loyers	Affection du loyer Bâti-Plus sur ce compte.
05.63.435.01	Ventes de véhicules usagers	Pas de vente de véhicule cette année.
05.63.435.02	Ventes travaux d'atelier	Dans la fourchette des années précédentes.
05.63.435.03	Génie-civil (fouilles-maçonnerie)	Plusieurs factures relatives à des travaux effectués en 2010 par la voirie pour Viteos en particulier n'ont pas été passées en transitoire, mais seront comptabilisées sur l'exercice 2011.
05.63.435.05	Produits de la déchetterie	Variation du cours des différents déchets repris.
05.63.436.98	Remboursement tiers divers	Prise en compte des loyers des stations de lavage avec participation variable selon chiffre d'affaire.
05.63.438.01	Prestations d'investissements	Chantier PGEE moins important en 2010.
05.63.490.99	Prestations à autres services	Fluctuation des demandes ainsi que des possibilités du service.

05.64 DECHETS INCINERABLES

05.64.308.01	Personnel temporaire	Variabilité des absences à compenser.
05.64.316.45	Licences informatiques	Poste dépendant de la mise en application du contrôle d'accès prévue initialement en 2010 mais qui finalement entrera en force en 2011.
05.64.318.04	Frais de téléphone et radio	Poste dépendant également de la mise en fonction du contrôle d'accès (conteneurs enterrés), communication des données entre les conteneurs et les serveurs.
05.64.319.63	Impôt préalable irrécupérable	Décompte TVA.
05.64.330.03	Pertes sur débiteurs	Chiffre en augmentation compensé partiellement par les intérêts moratoires et frais de rappel (05.64.421.03).
05.64.331.01	Equipement	Amortissement plus bas en fonction de l'investissement moins soutenu par rapport aux prévisions budgétaires.
05.64.380.01	Amortissement avance taxe	Règle d'amortissement fixée par le Service des communes tenant compte de l'état de la réserve.
05.64.390.00	Intérêts passifs	Idem 05.64.331.01.
05.64.421.03	Intérêts moratoires+frais de rappel	Augmentation sensible illustrant les difficultés de paiement d'une certaine catégorie de consommateurs.
05.64.434.58	Taxe enlèvement déchets solides	Correction du décalage de facturation de la taxe déchets entreprises à hauteur de 816'000 francs.
05.64.481.04	Ordures/déchets attribution à avance	Montant à ponctionner à la réserve pour équilibrer le compte.
05.64.490.99	Prestations à autres services	Remboursement rétroactif de la TVA sur les exercices 2008 – 2009.

05.65 PARCS ET PROMENADES

05.65.308.02	Collaboration Perce-Neige	L'effectif des personnes de l'équipe Polyvert peut fluctuer d'une façon importante.
05.65.313.35	Décorations officielles	Suite à la forte demande de décoration (en 2010) et à la préparation des plantes pour le millénaire, nous avons anticipé l'achat d'arbustes.
05.65.314.01	Entretien dépôts et hangar	Aux serres, des pannes (moteurs etc.) ont nécessité des réparations et changements. Installation d'une signalisation pour chemins de fuite (protection incendie).
05.65.314.13	Entretien places de jeux	Des interventions urgentes, pour raison de sécurité, ont dû être entreprises.
05.65.314.14	Entretien arrosage automatique	Avec l'extension du réseau d'arrosage et de la vétusté de certaines installations, le montant du budget est à revoir à la hausse (confirmé par les comptes 2009).
05.65.314.51	Prest. Mat. fournitures	Prestations supplémentaires toujours en regard des conditions hivernales de 2009. Suite à la panne d'une machine (rétro), location pour 8'200 francs. Manifestations pour les 125 ans (environ 6'000 francs). Il se confirme que le montant au budget est sous-évalué en regard aux comptes 2009.
05.65.318.19	Prest. Entreprises privées	Suite à des abattages particuliers, nous avons dû faire appel au service d'un hélicoptère (6'918 fr. 70).
05.65.430.03 05.65.430.04	Contr. Compens. Arbres Contr. Place de jeux	Par principe, le budget ne prévoit pas de recettes sur ces 2 comptes. Recettes aléatoires et obligatoirement reversées sur les fonds, par les comptes 05.65.381.09 et 05.65.381.10.
05.65.435.06	Ventes de fleurs à des tiers	Diminution des ventes au self de Beauregard.

05.65.436.09	Remboursement de frais	L'augmentation de ces remboursements est confirmée par rapport aux comptes 2009.
05.65.436.10	Location à des tiers	Ce nouveau compte a été introduit en cours d'exercice à la demande du service financier (non soumis TVA), principalement pour la location des serres. Précédemment ces recettes étaient imputées sur le compte 05.65.436.09.
05.65.434.53	Prestations divers pour tiers	Le compte 05.65.434.54 est remplacé par celui-ci.
05.65.434.54	Travaux à façon pour tiers	Ce compte est remplacé par le compte 05.65.434.53.
05.65.438.01	Prestations d'investissements	Nous avons collaboré à divers travaux au cimetière de Beauregard (réfection du crématoire et aménagements du quartier G).
05.65.450.02	Indemn. OFAS centre Malvilliers	Le service effectue de moins en moins de prestations pour l'UFAI. Par contre, les équipes de l'UFAI viennent plus fréquemment effectuer du travail en ville.
05.65.490.99	Prestations autres services	Interventions pour le déneigement (voirie), collaboration avec le service des forêts.

05.66 DIRECTION ET BUREAU TECHNIQUE

05.66.310.04	Documentation professionnelle	Suppression d'abonnements de plusieurs revues professionnelles.
05.66.318.02	Mandat et études	Restriction des mandats et études particulières.
05.66.394.01	Economat	Importante consommation de papier par le Millénaire facturée à la section Infrastructures et Energies. Ce papier sera refacturé dès l'exercice 2011 au Millénaire. De plus, le montant englobe l'utilisation de l'imprimante-photocopieuse précédemment affectée sur le compte 05.66.316.45 (licences informatiques).
05.66.435.03	Génie civil (fouilles – maçonnerie)	Une partie des taxes de fouilles a été facturée sur le compte 05.66.435.04.
05.66.435.04	Ventes de plans et divers	Voir point 05.66.435.03.

06 URBANISME

06.11 IMM. LOCATIFS DU PATRIM.FIN.

06.11.312.00	Eau	Le budget était sous-estimé (Fr. 77'000 aux comptes 2009) et Fr. 6'000 concernent des factures du 4ème trimestre 2009 reçues tardivement.
06.11.314.00	Entretien	L'effort mené pour tendre à une gestion dynamique de nos contrats d'entretien se poursuit, nous permettant aujourd'hui de confirmer en chiffres nos prévisions. Le Δ entre les comptes 2009 et 2010, démontre la pertinence de la démarche, dans le sens où il est maintenant possible de préparer des budgets consolidés et de ce fait maitriser les coûts. Ce sont donc 170'509 francs qui ont pu être économisés par une gestion rigoureuse des dépenses. Concernant le montant budgétisé pour 2012, nous pouvons confirmer que ce dernier sera identique au budget 2011 qui se monte à 460'000 francs, mais augmenté du budget du 06.12, immeubles HLM du patrimoine financier (voir 06.12).
06.11.318.00	Charges courantes	Suppression de l'encaissement des taxes de téléréseau facturées directement par l'opérateur aux locataires. La contrepartie était comptabilisée dans les loyers.
06.11.330.00	Amortissements	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.

06.11.330.02	Immeuble	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.11.330.03	Pertes sur débiteurs	La moitié (Fr.130'000) du risque total sur la créance de l'ancien tenancier de l'Hôtel du Marché a été passé en pertes.
06.11.390.00	Intérêts passifs	La réévaluation de 14 millions du patrimoine locatif opérée à fin 2009 engendre une forte augmentation des intérêts passifs.
06.11.391.06	Prestations urbanisme	Augmentation des prestations des peintres (travaux confiés à l'interne plutôt qu'à des entreprises).
06.11.392.10	Loyers aff. culturelles	Les défauts de paiement de l'ancien restaurateur du CAN (Fr 40'000 d'impayés en 2010) ont conduit à ne rétrocéder aux affaires culturelles que les loyers effectivement encaissés.
06.11.423.00	Loyers	Fr. 52'000 suppression taxe téléréseau (contrepartie 06.11.318.00) Fr. 10'000 vacant locaux Terreaux 1 Fr. 15'000 vacant appartements Pierre-à-Bot 30-32 Fr. 10'000 vacant places de parc Pierre-à-Bot 30-32 Fr. 10'000 vacant travaux divers appartements (avant relocation) Fr. 15'000 loyers sur chiffre d'affaires en diminution (restaurants Place du 12-Septembre).
06.11.436.00	Remb. tiers	L'essentiel de ces remboursements concernent les honoraires sur les décomptes de charges. Compte tenu de la baisse importante des coûts énergétiques, ces recettes diminuent en conséquence. En outre quelques décomptes encore en suspens ont été passés sur les comptes 2011 (Fr. 6'000).
06.11.461.00	Subventions	Suppression de la part fédérale et diminution de moitié de la part cantonale sur immeuble Pierre-à-Bot 30-32.
06.11.490.99	Prest. autres services	L'amélioration de Fr. 22'000 au 06.11 est compensée par une détérioration de Fr. 22'000 au 06.21 (différence de ventilation entre le budget et les comptes).

06.12 IMMEUBLES EX-HLM PATRIMOINE FINANCIER

06.12.314.00	Entretien	Le processus décrit au 06.11 vaut pour l'ensemble des comptes d'entretien. Ce sont donc 60'350 francs qui ont pu être économisés par une gestion rigoureuse des dépenses. Concernant le montant budgétisé pour 2012, nous pouvons aussi confirmer que ce dernier sera proche du budget 2011 qui se monte à 45'000 francs. Il est encore à noter que cette ligne budgétaire n'existera plus dans le budget 2012, étant donné la disparition du régime HLM. Les seuls immeubles de ce groupe (rue de l'Orée) seront transférés au 06.11, immeubles locatifs du patrimoine financier.
06.12.330.00	Amortissements	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.12.390.00	Intérêts passifs	Diminution suite au transfert de l'immeuble Vy-d'Etra 67-69 à prévoyance.ne.
06.12.391.06	Prestations urbanisme	Diminution des honoraires de gérance suite au transfert de l'immeuble Vy-d'Etra 67-69 à prévoyance.ne.
06.12.330.03	Pertes sur débiteurs	Pertes supérieures au budget, passées en fonction des actes de défaut de biens reçus.
06.12.423.00	Loyers	Vacant travaux immeubles Orée 58 à 68.

06.21 IMM. LOCATIFS PATRIMOINE ADMINISTRATIF

06.21.312.00	Eau	Le budget était sous-estimé (Fr. 39'000 aux comptes 2009) et Fr. 6'000 concernent des factures du 4ème trimestre 2009 reçues tardivement.
06.21.314.00	Entretien	Les économies sont uniquement le résultat de la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses.
06.21.330.03	Pertes sur débiteurs	Pertes sur La Rotonde (débiteur insolvable et bail résilié au 31.12.2010).
06.21.331.00	Amortissements	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.21.390.00	Intérêts passifs	Diminution suite aux amortissements extraordinaires opérés à fin 2009.
06.21.391.06	Prestations urbanisme	Diminution des honoraires de gérance suite à la baisse des recettes locatives. Prestations des peintres moindres que prévu.
06.21.427.00	Loyers	Adaptation du bail de l'Hôtel DuPeyrou.
06.21.490.99	Prest. autres services	L'amélioration de Fr. 22'000 au 06.11 est compensée par une détérioration de 22'000 au 06.21 (différence de ventilation entre le budget et les comptes).

06.31 BATIMENTS ADMINISTRATIFS

06.31.301.02	Traitements concierges	Poste d'une aide-concierge partie à la retraite en en ami (0,13 poste) non budgétisé.
06.31.314.00	Entretien	Les économies sont uniquement le résultat de la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses.
06.31.318.00	Charges courantes	Diminution des coûts de chauffage sur les bâtiments administratifs.
06.31.331.00	Amortissements	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.31.331.01	Equipement	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.31.390.00	Intérêts passifs	Diminution suite aux amortissements extraordinaires opérées à fin 2009.
06.31.391.06	Prestations urbanisme	Prestations des peintres en augmentation, non prévues au budget. Cela se traduit également par une baisse au niveau des comptes d'entretien 06.31.314.00 (moins de mandats à des entreprises).
06.31.427.00	Loyers	Loyer immeuble Fbg de l'Hôpital 27 budgétisé à double (transfert au patrimoine financier 06.11).

06.32 EGLISES

06.32.314.67	Entretien collégiale	Les économies sont uniquement le résultat de la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses.
06.32.331.01	Equipement	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.32.390.00	Intérêts passifs	Diminution suite aux amortissements extraordinaires opérés à fin 2009.
06.32.490.34	Eglises, imputation coûts	Résultante des charges d'exploitation en baisse.

06.36 W.C. PUBLICS ET EDICULES

06.36.314.87	Entretien abribus ville	Les économies sur ces deux lignes budgétaires sont le résultat d'une seconde année relativement calme en matière de déprédation du patrimoine communal et de la négociation d'un nouveau contrat avec Edel's pour l'entretien des abris-bus. Il est à noter qu'actuellement un groupe de travail étudie un partenariat avec l'association ANST en ce qui concerne la lutte anti- tags, afin de pérenniser un système de lutte efficace et performant.
06.36.314.88	Net. graffitis & incivilités	Voir ci-dessus.
06.36.318.61	Nettoyage & désinfection	Le nombre de petites réparations liées aux contrats d'entretien ont été moins importantes que prévus.
06.36.331.01	Equipement	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.

06.39 ECOLES

06.39.314.00	Entretien bât. scolaires primaires	Les économies sont le résultat de la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses. Il est également tenu compte des travaux effectués dans les collèges des Parcs et de la Promenade sud qui font l'objets d'investissements. Les dépenses liées aux petites réparations sont également analysées au plus juste pour le collège du Crêt-du-Chêne qui fera l'objet d'un investissement très important dès 2012.
06.39.331.01	Amortissement équipement	Les amortissements extraordinaires opérés à fin 2009 ont induit une diminution en 2010 des amortissements légaux ordinaires.
06.39.390.00	Intérêts passifs	Diminution suite aux amortissements extraordin. opérés à fin 2009.
06.39.490.00	Charges immobilières	Résultante des charges d'exploitation en baisse.

06.40 SALLE MUSIQUE ET TEMPLE DU BAS

06.40.490.10	Prest. à aff.culturelles	Résultante des charges d'exploitation en baisse.

06.41 COLLEGE LATIN

06.41.314.41	Entretien	Le nombre de petites réparations liées aux contrats d'entretien a été plus important que prévu. Ce qui constitue des signes avant coureurs que des travaux de grande importance devraient être très prochainement prévus.

06.42 MUSEES

06.42.314.78	Entretien du MAH & GADA	Le nombre de petites réparations liées aux contrats d'entretien a été moins important que prévu.
06.42.314.79	Entretien du MEN	Le nombre de petites réparations liées aux contrats d'entretien a été moins important que prévu.
06.42.318.80	Ch. cour. des Galeries de l'Histoire	Charges de chauffage galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7) non budgétisées.
06.42.490.66	Ch. Immo. Musée art/hist.	Résultante des charges d'exploitation en baisse.
06.42.490.69	Ch. Immo. Musée ethno.	Résultante des charges d'exploitation en baisse.

06.44 ESPACES PUBLICS

06.44.331.00 06.44.331.01	Equipement	Diminution des amortissements liée au décalage de certains investissements (passerelle Espace de l'Europe/Bel-air notamment).
06.44.390.00	Intérêts passifs	Variabilité des intérêts en fonction des investissements.

06.53 SERVICE DES BATIMENTS

06.53.301.01	Traitements personnel admin.	L'ensemble des postes du service des bâtiments sont regroupés sur ce compte. L'amélioration de Fr.52'000.- provient notamment de la vacance d'un poste d'architecte durant 6 mois.
06.53.301.03	Traitements personnel techn.	L'ensemble des postes du service des bâtiments est regroupé au 06.53.301.01.
06.53.439.01	Prestations à des tiers	Diminution des recettes suite à l'abandon du projet jobEco à la cuvette de Vauseyon.

06.54 GERANCE DES BATIMENTS

06.54.301.01	Traitements personnel administratif	Augmentation liée au paiement d'heures supplémentaires.
06.54.309.01	Offres d'emploi	Charges liées à la recherche d'un nouveau gérant.

06.55 DELEGUE A L'ENERGIE

06.55.301.01	Traitement	Voir 06.55.301.03.
06.55.301.03	Salaire	L'ensemble du traitement du délégué à 90 % aurait dû figurer au 06.55.301.01. La situation est rétablie pour 2011.

06.56 PERMIS DE CONSTRUIRE

06.56.301.01	Traitements	L'augmentation est liée à l'engagement temporaire jusqu'au mois de juin d'une employée chargée de l'harmonisation des registres des bâtiments et logements.
06.56.381.07	Amél. access. ville, rés. attribution	Montant dépendant de la nature et de la localisation des projets sanctionnés.
06.56.430.02	Contr. comp. pl.de parc	Montant dépendant de la nature et de la localisation des projets sanctionnés.
06.56.431.02	Emoluments sanct. plans	Nombre ou importance des projets sanctionnés supérieurs aux prévisions.

06.57 AMENAGEMENT URBAIN

06.57.301.01	Traitements	0,6 poste d'aménagiste non repourvu.

07 SECURITE

07.01 SERVICE ADMINISTRATIF

07.01.301.01	Traitements	Le poste de l'Adjointe n'a pas été repourvu depuis le départ de la titulaire le 31 juillet 2009. Le budget 2011 a été revu à la baisse.
07.01.309.02	Formation continue	Aucun cours de formation complémentaire n'a été suivi en 2010.
07.01.313.71	Plaques indicatrices des rues	Ce compte est géré par les Services de l'Urbanisme. En 2010, le stock de plaques était suffisant et le montant refacturé aux propriétaires d'immeuble a été plus élevé que les frais de plaques.
07.01.317.02	Frais de réception	Certains frais ont été pris en charge au travers des imputations internes (07.01.391.03).
07.01.318.03	Frais de port	Une diminution des frais de port est constatée pour le service administratif.
07.01.319.51	Autres dépenses	Les dépenses ont été moins élevées que celles prévues au budget.
07.01.391.03	Prestations forêts et domaines	Voir compte 07.01.317.02.

07.11 ETAT CIVIL

07.11.309.01	Offre d'emploi	Annonces dans divers journaux pour l'engagement d'un nouveau responsable de l'office. Aucun montant n'avait été prévu au budget.
07.11.318.03	Frais de port	Une augmentation du nombre d'envois postaux est due principalement à l'enregistrement de toutes les naissances à Neuchâtel. Une partie des frais est restitué sur le compte 07.11.436.09
07.11.431.02	Emoluments	Une légère augmentation des émoluments est constatée en 2010. Elle s'explique par des commandes d'actes plus élevées par rapport à l'année 2009.

07.21 CONTROLE DES HABITANTS

07.21.431.06	Pièces d'identité	Introduction généralisée des passeports biométriques au 1er mars 2010. Cette prestation est désormais centralisée au niveau cantonal.

07.31 CORPS DE POLICE

07.31.301.01	Traitements	Une économie a été réalisée par l'échelonnement des engagements prévus.
07.31.309.01	Offres d'emploi	Campagne de recrutement.
07.31.309.02	Formation continue	Seul un aspirant a suivi la formation de policier en 2010.
07.31.310.01	Fournitures de bureau	Les factures pour les photocopies sont désormais gérées par l'Economat et imputées au compte 394.01.
07.31.310.03	Insertions	Dans le cadre de la 3e étape du plan de stationnement, plusieurs arrêtés relatifs au stationnement ont dû être publiés.
07.31.311.01	Achat matériel	Article 153 pour l'acquisition de bureaux pour les nouveaux locaux.
07.31.313.72	Signalisation routière	La quantité de signaux commandés a été inférieure aux prévisions.
07.31.313.99	Autres marchandises	La différence provient du nombre de demandes d'identification de véhicules hors canton suite à des amendes auprès de l'Ofrou, qui sont facturées CHF 2.- par demande.
07.31.314.09	Signalisation lumineuse	Le démontage des caméras s'est révélé moins cher que budgété et des fraisages de boucles de détection n'ont pas été effectués suite à des reports de chantiers.
07.31.315.05	Réparations garages & carrosseries	Les coûts des services d'entretien des véhicules étaient inclus pendant les 3 premières années, ce qui n'était plus le cas en 2010.
07.31.315.15	Parcomètres	Un montant était prévu au budget pour le remplacement complet de certains horodateurs de type TOM. Or, une solution a pu être trouvée pour ne remplacer que la partie interne de ceux-ci. Moins de tickets que prévu ont été achetés en raison du taux d'occupation des parkings avec barrières.
07.31.316.02	Leasing véhicules	Les leasings avaient été calculés sur toute l'année, alors qu'ils ont pris fin de manière échelonnée entre juillet et octobre.
07.31.316.45	Licences logiciels	La différence provient d'une facture payée en début d'année 2010 pour l'année précédente et qui avait encore pu être imputée dans les comptes 2009.
07.31.318.02	Mandats et études	Aucune étude n'a été menée durant l'année 2010 pour le Corps de police. De plus, le montant des heures payées à du personnel externe pour les manifestations a été inférieur aux prévisions.
07.31.318.03	Frais de ports	La quantité de courriers envoyés a été inférieure aux prévisions, notamment pour les zones bleues et les amendes d'ordre.

07.31.318.04	Frais de téléphone	Des économies sont réalisées grâce aux contrats CMN pour la téléphonie mobile.
07.31.318.15	Taxe enlèvement déchets	Le montant figure désormais dans les imputations internes au compte 395.05.
07.31.318.16	Moyens de transmission	Il n'a pas été nécessaire d'acheter de nouveaux appareils pour le réseau radio. De plus, en raison de la dimin. du nombre d'appareils utilisés, les frais de leasing et de maintenance ont été réduits.
07.31.318.38	Séquestre de véhicules	Le nombre de véhicules mis en fourrière a été plus élevé que prévu.
07.31.319.62	TVA due	Article 153 pour la mise à jour de montants qui n'avaient pas été déclarés au cours des années précédentes.
07.31.319.73	Education et sécurité routière	Les charges liées à ce service ont été moins élevées que prévu.
07.31.319.76	Affichage SGA	Le montant facturé dépend du chiffre d'affaires réalisé par la société au cours de l'exercice précédent.
07.31.319.77	Village Mundial 2010	Les charges liées à l'exploitation du Village aux Jeunes-Rives ont été légèrement inférieures aux prévisions.
07.31.331.01	Equipement	Les amortissements ont été inférieurs en raison du report des investissements liés à la 3e étape du plan de stationnement.
07.31.390.00	Intérêts passifs	Se référer au compte 331.01.
07.31.391.05	Prestations de Travaux publics	Alors qu'un forfait avait été calculé pour le budget, seules les prestations effectivement fournies ont été facturées.
07.31.393.02	Informatique de Finances 02	Les postes prévus ont tous été remplacés, mais des économies ont pu être réalisés grâce à la baisse des prix de vente.
07.31.394.01	Economat	Imputation des frais des photocopieurs (cf. compte 310.01).
07.31.395.05	Taxe enlèvement déchets	Transfert du compte 318.15.
07.31.406.01	Taxe des chiens	Le nombre de chiens sur le territoire communal a été inférieur aux prévisions.
07.31.427.71	Taxe du marché	Le montant des encaissements dépend des surfaces effectivement occupées.
07.31.427.73	Taxe utilisation domaine public	Le nombre de manifestations et l'occupation du domaine public par des chantiers ont été supérieurs aux années précédentes.
07.31.427.76	Taxe des parcomètres	Faible occupation des parkings de Panespo et des Piscines et mise en application de la gratuité du stationnement entre 12h00 et 13h30.
07.31.427.77	Affichage SGA	Se référer au compte 319.76.
07.31.427.80	Taxes zones bleue et piétonne	Nouvelle zone 11, extension zone 7 et facturation à l'Etat des vignettes pour pendulaires dynamiques à Fr. 1'400.-/pièce.
07.31.434.72	Prestations	Augmentation du nombre de commandements notifiés au profit de l'Office des poursuites, qui sont rétribués à raison de Fr. 45.-/pièce.
07.31.436.03	Remboursement de dégâts	Il n'y a pas eu de dégâts importants causés par des tiers.
07.31.436.09	Remboursement de frais	Les frais remboursés par des tiers ont été inférieurs aux prévisions.
07.31.441.73	Amendes	Même si le nombre d'amendes a augmenté, les montants encaissés sont en baisse (infractions moins graves).
07.31.441.74	Patentes de débitants d'alcool	Le montant versé par l'Etat dépend du nombre d'établissements publics et de patentes occasionnelles délivrées.

07.41 SERVICE DES PORTS

07.41.301.01	Traitements	Diminution des charges suite au départ à la retraite d'un collaborateur.
07.41.312.11	Energie et éclairage	La consommation par les locataires a été plus élevée. Celle-ci leur est refacturée et comptabilisée au compte 436.22.
07.41.314.51/315.07	Matériel, entretien des ports	Grâce aux importants travaux réalisés les années précédentes, les frais d'entretien ont pu être sensiblement réduits en 2010.
07.41.380.01	Amortissement avance	Grâce aux résultats de l'exercice 2010, l'avance accordée lors d'années déficitaires a pu être amortie.
07.41.390.00	Intérêts passifs	Diminution du taux d'intérêts sur la dette.
07.41.391.05	Prestations de Travaux publics	Nouveau forfait calculé après l'élaboration du budget.
07.41.391.07	Prestations de Police	Montant transféré au 399.07.
07.41.434.74	Taxe d'utilisation des ports	Quelques places sont restées inoccupées durant la saison 2010.
07.41.436.22	Remb. charges par locataires	Voir compte 312.11.
07.41.484.04	Avance taxe ports	L'exercice 2010 ayant été équilibré, il n'a pas été nécessaire d'accorder d'avance pour l'année en cours.

07.51 CIMETIERE

07.51.312.11	Energie et éclairage	Installations d'ampoules LED dans les 7 salons mortuaires.
07.51.314.70	Entretien des immeubles/fours	Rénovation lourde four réalisée en 2010 sur crédit obtenu, donc diminution importante de ce poste.
07.51.314.81	Entretien cimetière et abords	Moins d'entretien prévu en 2010.
07.51.315.01	Entretien mobilier, machines	Aucune panne survenue dans nos installations climatiques malgré leur vétusté.
07.51.319.62	TVA due	Différence due à un remboursement de l'AFC suite aux modifications du taux forfaitaire le 1er juillet 2004 concernant les incinérations.
07.51.434.53	Entretien des tombes	Malgré nos efforts de promotion auprès de la clientèle, ce poste diminue chaque année.
07.51.434.777	Incinérations	Malgré la construction d'un crématoire à Fribourg, perdant ainsi « une partie importante de notre clientèle », il a été réalisé un bon chiffre d'affaires mais très difficile à prévoir.

08 POLICE DU FEU

08.02 SANITAIRE

08.02.311.01	Achat matériel	Surcoûts relatifs à l'augmentation des interventions.
08.02.313.51	Pièces détachées véhicules	Une augmentation due à de nombreuses pannes des deux ambulances de type Ford posent de gros problèmes d'entretien. Cependant, une partie des travaux est réalisée à l'interne.
08.02.312.02	Charges Maladière	Modification de la gestion « ventilation/Chauffage » du hangar.
08.02.346384	Pièces détachées véhicules	Augmentation des réparations à l'interne.
08.02.315.05	Répar. Garages & Carross.	Diminution des réparations à l'externe.
08.02.318.37	Taxes et primes ass. véhicules	Baisse du coût suite au regroupement des contrats d'assurance.
08.02.330.03.	Pertes sur débiteurs	Correspond à la moyenne Suisse.

08.02.434.73	Interventions	Augmentation des interventions.
08.02.436.09	Remboursement de frais	Prestations de formation, non planifiables, données à des tiers contre rétribution.

08.03 FEU

08.03.301.06	Trait. Pour services auxiliaires	Renoncement du renfort SECURITAS lors de la fête des vendanges.
08.03.311.02	Achat de matériel pour revente	Moins d'achat de matériel pour clients.
08.03.312.01	Chauff.,énergie et éclairage	Modification de la gestion « ventilation/Chauffage » du hangar.
08.03.316.03	Location	Part des charges communes comptabilisées dans le compte charges Maladière.
08.03.318.04	Téléphone et service d'alarme	Suppression des pagers remplacés par le nouveau système E-alarm.
08.03.318.37	Taxes et primes ass véhicules	Baisse du coût suite au regroupement des contrats d'assurance.
08.03.319.87	Frais d'autres centres de secours	Charges compensées par l'augmentation du compte 08.03.434.87 interventions pour tiers.
08.03.330.03	Perte sur débiteurs	Importante intervention prise en charge suite à l'insolvab. du débiteur.
08.03.434.87	Interventions pour tiers	Produits compensés par l'augmentation du compte 08.03.319.87 frais d'autres centres de secours.
08.03.436.09	Remboursement de frais	Prestations et achat de matériel pour d'autres centres de secours.
08.03.439.01	Location installations d'alarme	Effet du transfert des bâtiments scolaires de la Ville au Canton.
08.03.461.81	Subvention cantonale achats	Plus d'achats subventionnés.
08.03.461.83	Participation cant. JSS	Subventions de l'ECAP, recalculées chaque année et dépendantes des effectifs, de l'instruction suivie, du matériel acquis, des engins mis à disposition par l'ECAP.

08.04 S.I.S SAUVETAGE ET LUTTE HYDROCARBURES

08.04.312.01	Chauff.Energie et Eclair.Eau	Suite à la pose d'un nouveau compteur, l'énergie nous est facturée selon notre consommation effective.

08.05 S.I.S VOLONTAIRES

08.05.309.07	Soldes exerc. & cours d'instr.	Effectif des sapeurs-pompiers volontaires en légère diminution.
08.05.436.09	Remboursement de frais	Vente de matériel d'occasion.

08.11 SERVICE DE LA SALUBRITE PUBLIQUE ET PREVENTION INCENDIE

08.11.312.11	Chauffage	La consommation de chauffage a été inférieure aux prévisions.
08.11.316.03	Location Maladière	La sous-location au SIS a été inférieure aux prévisions.
08.11.317.01	Déplacements	L'organisation de différentes manifestations a engendré des frais qui sont facturés ensuite aux organisateurs et dès lors récupérés dans le comte 08.11.434.88 Gestion esplanade Maladière.
08.11.319.02	Gestion esplanade Maladière	Ce montant représente les dépenses pour l'organisation de manifestations et est ensuite récupéré dans le compte 08.11.434.88 Gestion esplanade Maladière.
08.11.393.02	Informatique de finances 02	Imputation interne liée au renouvellement des équipements et installations de logiciels pour gérer la transmission de données des sonomètres acquis en 2010.
08.11.431.02	Emoluments sanctions de plans	Des prestations supplémentaires ont été réalisées cette année notamment par la réalisation des plans de sécurité des entreprises.

08.11.434.88	Gestion esplanade Maladière	Lors de la préparation du budget, il n'est pas possible de connaître le nombre exacte de manifestations qui se dérouleront sur l'esplanade de la Maladière.
08.11.490.99	Prestations à autres services	Sur décision de la Copropriété, une signalétique a été installée dans le complexe de la Maladière financée par l'ensemble des partenaires. Cette installation a été gérée et facturée par le SSPI en qualité de responsable de sécurité du complexe.

08.12 SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

08.12.319.10	Campagnes sécuritaires	Une des campagnes mise en place pour l'ensemble du personnel a été financée par une entreprise de produits de sécurité.
08.12.319.11	Campagnes de vaccination	Aucune campagne n'a été organisée cette année étant donné que les campagnes mises en place en 2009 prenant fin en 2010.

08.21 PROTECTION CIVILE

08.21.301.99	Soldes	Montant pour le défraiement d'experts lors de travaux de planification et d'instruction.
08.21.313.01	Achat mobilier et matériel	Moins d'achat dû à un stock suffisant de produits.
08.21.314.01	Entretien d'ouvrage	Moins d'entretien suite à la désaffection deux ouvrages.
08.21.318.04	Téléphone et moyens de transmiss	Suppression des pagers remplacés par le nouveau système E-alarm.
08.21.318.36	Primes d'assurances choses	Baisse du coût suite au regroupement des contrats d'assurance.
08.21.318.37	Taxes et primes ass véhicules	Baisse du coût suite au regroupement des contrats d'assurance.
08.21.319.81	Frais de cours	Effectif de l'OPC non complet.
08.21.381.04	Constr. d'abris publics attrib.	Ce compte est compensé par le compte de produit no 08.21.430.01.
08.21.430.01	Contribution rempl. aménag. abris	Ce compte est compensé par le compte de charge no 08.21.381.04.
08.21.436.21	Travaux effectués pour des tiers	Ce montant représente des travaux effectués lors des interventions au profit de la collectivité (IPPC).
08.21.461.02	Subvention de la PC	La subvention, qui couvre les dépenses de fonctionnement de notre OPC, est accordée par le Canton lors de l'élaboration du budget et versée chaque année sur la base des comptes.

09 JEUNESSE ET INTEGRATION

09.02 SERVICE ADMINISTRATIF

09.02.30	Charges du personnel	Création d'un demi-poste d'assistant administratif au 1er juillet 2010, plutôt qu'au 1er janvier.
09.02.310.01	Fournitures de bureau	Diminution de coûts liée notamment à l'organisation moins fréquente de l'accueil des nouveaux arrivants.
09.02.311.01	Achat mobilier et machines	Report d'aménagements envisagés au sein du service.
09.02.331.01	Equipement	Amortissements extraordinaires sur l'exercice 2009.
09.02.351.04	Ecolages enseignement spécialisé	Comptabilisation selon le principe d'échéance des contributions dues suite à la modification de la législation cantonale applicable dès 2010.
09.02.352.03	Ecolages lycée artistique	Facturation de 18 mois au lieu de 12 en raison du passage au rythme de l'année scolaire plutôt que de l'année civile.

09.02.366.08	Intégration sociale	Coût final inférieur aux prévisions de la phase-pilote du projet Anim'Action et reprise dès 2011 de la conduite de la mesure Alter connexion, en lieu et place du Centre de loisirs (l'avance versée normalement à ce titre en 2010 à l'organisateur fera place dès 2011 à une prise en charge directe par nos soins).

09.03. MESURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

09.03.30 09.03.46	Charges de personnel et subventions acquises	Redimensionnement de l'offre en raison de l'augmentation du taux de chômage.

09.04 ACTIONS JEUNESSE

09.04.365.71	Centre de loisirs	Complément de subvention destiné à la formation professionnelle d'un jeune adulte, avec une contre-prestation de l'Association, par la mise à disposition de ressources en animation pour certaines places de sport dans les quartiers.

09.06 CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

09.06.318.39	Charges courantes	Amortissement du solde négatif du compte bilan A 111.11 (Fr. 164'400.-) représentant le déficit d'exploitation de l'ancienne école primaire de la Maladière, pour la période allant d'octobre 2005 à août 2010.

09.09 ACCUEIL ECOLIERS

09.09.30	Charges de personnel	Augmentation des frais de remplacement pour divers cas d'accidents non prof. ou de maladie de longue durée. Les indemnités à recevoir seront, pour une part, comptabilisées à réception sur l'exercice 2011.
09.09.313.13	Alimentation	Augmentation liée à l'accroissement de la fréquentation.
09.09.433.01	Contributions des parents	Forte croissance de la demande de prestations des parents, partiellement compensée par une diminution générale de la capacité contributive.

09.10 CONTRIBUTIONS AUX CRECHES

09.10.365.01 09.10.452.04	Avances APE externes Part communes externes APE	Diminution du nombre d'enfants domiciliés dans une autre commune mais fréquentant une crèche privée subventionnée sise à Neuchâtel.
09.10.366.01	APE Administrés NE	Attribution d'un crédit complémentaire au budget, selon l'article 153 RG, destiné au financement de la part communale aux travaux de mise en conformité des locaux de la future crèche communale des Charmettes.

09.11 CRECHE DE SERRIERES

09.11.433.01 09.11.452.04	Contributions des parents et part des communes externes	Diminution sensible de la capacité contributive des parents en raison du climat conjoncturel et diminution du nombre d'enfants domiciliés à l'extérieur.

09.12 CRECHE DE ACACIAS

09.12.433.01 09.12.452.04	Contributions des parents et part des communes externes	Diminution sensible de la capacité contributive des parents en raison du climat conjoncturel et diminution du nombre d'enfants domiciliés à l'extérieur.

09.13 CRECHE DES BERCLES

09.13.452.04	Part des communes externes	Diminution du nombre d'enfants domiciliés à l'extérieur.

09.14 CRECHE CENTRE VILLE

09.12.433.01 09.12.452.04	Contributions des parents et part des communes externes	Diminution sensible de la capacité contributive des parents en raison du climat conjoncturel.et diminution du nombre d'enfants domiciliés à l'extérieur.

09.41 ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

09.41.300.04	Jetons de présence	Défraiement non budgétisé des membres du Conseil des parents et du Conseil des enseignants.
09.41.301.07	Indemnités journalières	Maladie de longue durée d'un concierge.
09.41.301.15	Alloc. complémentaire enfants	Diminution du nombre d'ayants droit à l'allocation.
09.41.302.08	Traitements pour remplacements corps enseignant.	Poste surévalué.
09.41.302.11	Allocations compl. enseignants	Augmentation du nombre d'ayants droit en 2010.
09.41.302.21	Primes de fidélité	Ecriture transitoire fondée sur une estimation, le canton ayant reporté sur 2011 le versement des primes de fidélité 2010.
09.41.303.01	Contribution AVS, AI, APG	En relation avec les rubriques « traitements ».
09.41.303.02	Contribution ALFA	Budget calculé sur un taux de 2,2% alors que le taux réel appliqué est de 2,1%.
09.41.304.01	Contribution employeur caisse de pension Etat	Rubrique transférée au 09.41.307.01 suite à la création de la caisse unique.
09.41.305.03	Cotis. APG enseignants	Compte correct. Erreur de frappe lors de l'établissement du budget.
09.41.307.01	Caisse de pensions	Report de la rubrique 09.41.304.01 suite à la création de la caisse unique. Sous-évaluation en relation avec la difficulté de calculation en fonction de l'effectif global (beaucoup de temps partiels chez les enseignants).
09.41.309.06	Indemnités service de piquet	Réception tardive de certaines demandes d'indemnisation (seront imputées dans les comptes 2011).
09.41.310.01	Fournitures de bureau	Utilisation du stock.
09.41.310.369	Education physique	Economies réalisées sans pour autant mettre en danger les normes de sécurité élémentaires.
09.41.312.01	Chauffage	Fermeture du collège de la Promenade-Sud pendant le 2ème semestre 2010.
09.41.312.21	Eau	Consommation effective supérieure aux prévisions (étude en cours pour déterminer la justesse des chiffres).
09.41.313.12	Matériel de nettoyage	Rationalisation des achats.
09.41.315.07	Bus scolaire	Réparations diverses imprévues.
09.41.318.04	Frais de téléphone	Diminution des coûts des raccordements et des communications, amélioration des contrats (CMN) et remplacements d'abonnements fixes (jardins d'enfants) par des abonnements CMN.
09.41.318.15	Taxe enlèvement déchets	Passage à un ramassage des déchets par une entreprise privée.
09.41.318.92	Conférence, récitals, théâtre	Facture du dernier spectacle arrivée tardivement (sera imputée sur les comptes 2011).
09.41.319.92	Fête de la Jeunesse, joutes sport.	Effort de décoration du Jardin Anglais.
09.41.331.01	Equipement	Amortissement extraordinaire effectué en 2009 (bus scolaire).
09.41.391.05	Prestation de travaux publics	Achat de 4 poubelles « anti » corneilles pour 2 collèges.
09.41.392.06	Loyers de urbanisme	Diminution des charges d'entretien des bâtiments, des intérêts passifs et des amortissements pour les crédits d'équipement.
09.41.394.01	Economat	Facturation des photocopies du corps enseignant dorénavant imputée en interne via l'économat.

09.41.399.09	Divers de J+I 09	Équilibrage des comptes du service médical (cf. 09.42.490.09).
09.41.427.03	Loc. salles et installations	Diminution due à la fermeture provisoire des salles de gymnastique de la Promenade-Sud pour cause de rénovation.
09.41.436.09	Remboursement de frais	Divers remboursements de salaire (décharges) par la caisse de remplacement non budgétisés.
09.41.436.10	Remb. frais fête de la Jeunesse	Rétrocession du produit de la vente des calendriers pas encore effectuée.
09.41.436.12	Salaire remboursé par APG	Impossibilité, lors de l'établissement du budget, de connaître le nombre d'enseignants à engager devant encore suivre des cours de répétition.
09.41.436.40	Remb. salaires par caisse mal.	Remboursement des indemnités journalières pour divers cas de maladie de longue durée.
09.41.436.46	Remb. salaire maternité	Mauvaise imputation. Concerne en fait le 09.41.436.40.
09.41.452.11	Contributions autres communes	Augmentation du nombre d'enfants d'autres communes scolarisés en Ville de Neuchâtel.
09.41.461.01	Subvention cantonale	Poste difficile à évaluer en raison du décalage entre année scolaire et année civile et remboursement du solde de la subvention toujours sur l'année civile suivante.
09.41.461.94	Subventions caisses de pensions	Poste difficile à évaluer en raison du décalage entre année scolaire et année civile.
09.41.490.09	Prest. à Jeunesse et Intégration	Fermeture de la Promenade-Sud sur 1 semestre ce qui représente moins de refacturation au niveau des charges courantes.
09.41.490.13	Prestations à Sports	Fermeture de la Promenade-Sud sur 1 semestre ce qui représente moins de refacturation au niveau des charges courantes.

09.42 SERVICE MEDICAL

09.42.301.01	Traitements	Intégration dès le mois d'août 2010 d'une collaboratrice provenant de la clinique dentaire et chargée de la prophylaxie.
09.42.434.91	Indemnités pour vaccinations	Remboursement par l'Etat des vaccins H1N1.
09.42.436.09	Remboursement de frais	Augmentation du nombre de stagiaires et, corollairement, de la participation financière de la HES.
09.42.436.15	Remb. prestations Peseux	Erreur de budgétisation.
09.42.462.02	Part aux frais service médical	Prix coûtant net et nombre d'enfants inconnus lors de l'établissement du budget.
09.42.490.09	Prest. Jeunesse et Intégration	Équilibrage des comptes du service médical (cf. 09.41.399.09).

09.43 CLINIQUE DENTAIRE

09.43.301.01	Traitements	Indemnités de suppression de poste non budgétisées / paiement du salaire de la secrétaire jusqu'à fin 2010 dans cette rubrique.
09.43.303.01	Contrib. AVS, AI, APG	Cf. 09.43.301.01.
09.43.313.91	Policlinique, exploitation	Fermeture de la clinique dentaire à fin juin 2010.
09.43.314.21	Entretien courant des locaux	En relation avec la fermeture de la clinique dentaire à fin juin 2010.
09.43.315.01	Entr. mobilier, machines, inst.	En relation avec la fermeture de la clinique dentaire à fin juin 2010.
09.43.316.01	Loyer à des tiers	Part école pour les futurs locaux de la clinique. Voir aussi 09.43.436.10.

09.43.318.02	Mandats et études	En relation avec la diminution du nombre de cas orthodontiques (moins de factures), ainsi qu'à la fermeture de la clinique fin juin 2010.
09.43.434.93	Participation des parents	Diminution du nombre de cas orthodontiques.
09.43.436.10	Loyer refacturé (dentistes)	Encaissement du loyer des futurs dentistes non budgétisé (cf. 09.43.316.01).

10 CULTURE

10.01 SERVICE ADMINISTRATIF

10.01.310.13	Imprimés	Le dépassement de 2'800 frs est compensé par une recette de 3'000 frs sur le nouveau cpte 10.01.435.01 (vente d'imprimés) qui représente la participation du Latenium et de la BPU à l'impression du rapport Bibliothèques et Musées.
10.01.332.01	Amortissements complémentaires	Aménagements de la place nord-ouest de la Brasserie Muller (pour 10'575 frs), transformation des locaux du garage Senn pour l'entreposage d'archives (pour 8'975 frs), changement de la chaudière du Théâtre de la Poudrière (pour 16'230 frs), rénovation 2002 de l'œuvre de Vasarely (pour 4'435 frs).
10.01.365.26	NIFFF	Le Conseil communal a accordé une subvention extraordinaire (art. 153 RG) de 10'000 frs (qui s'ajoute à la subvention régulière de 20'000 frs) au Festival pour un concert exceptionnel destiné à marquer le 10ème anniversaire du NIFFF.
10.01.382.05	Réserve pour achat d'objets de collection	Le Conseil communal a décidé d'alimenter cette réserve à hauteur de 100'000 frs (voir aussi cpte 10.01.482.05).
10.01.391.03	Prestations Forêts et domaines	Facturation par imputation interne des apéritifs et vins d'honneur offerts par la Direction de la culture en 2010 qui figurent au budget sous frais de représentation (cpte. 10.01.317.03).
10.01.406.02	Taxe sur spectacles culture	En hausse par rapport au budget et au compte 2009 grâce à une excellente édition de Festi'Neuch qui a versé à lui seul plus de 117'000 frs de taxe.
10.01.406.04	Taxe sur spectacles cinéma	En hausse par rapport au budget et aux comptes 2009 essentiellement grâce à un bon 1er trimestre marqué par des films à succès comme Avatar.
10.01.482.05	Prélèvement à la réserve	Le résultat positif des comptes de la Ville a amené le Conseil communal à renoncer à prélever la somme dépensée en 2010 (49'254 frs sur compte 10.01.311.06).

10.02 TEMPLE DU BAS/SALLE DE MUSIQUE

10.02.312.01	Chauffage	Les frais de chauffage du Temple du Bas sont toujours difficiles à estimer et demeurent tributaires des rigueurs de l'hiver.
10.02.231.01	Equipement	Les amortissements extraordinaires effectués ces dernières années sont à l'origine de la baisse de ce poste.
10.02.322.01	Amortissements complémentaires	Amortissement du piano de concert acquis en 2003 pour 36'476 frs.
10.02.436.22	Remboursement de frais	Montant surestimé au budget, à mettre en relation avec la légère baisse des locations et la baisse de 4'000 frs des salaires des contrôleurs et placeurs.

10.03 MENUISERIE CENTRALE

10.03.311.01	Achat mobilier et machines	Dépassement lié à l'achat de matériel pour le conditionnement de l'exposition Helvetia Park (MEN) destiné à son transport. Ces dépenses ont été entièrement facturés aux destinataires. Voir ci-après.
10.03.434.53	Travaux pour tiers	Excédent dû à la facturation des frais de matériel et de personnel pour la réalisation des boîtes destinées au transport de l'exposition Helvetia Park.

10.04 CASE À CHOCS

10.04.331.01	Equipements	Baisse du montant des amortissements ordinaires suite aux amortissements extraordinaires effectués ces dernières années.
10.04.427.03	Locations	La Gérance des bâtiments n'a pas encaissé la totalité des montants dus par les locataires de la Case à chocs et n'a pas pu les reverser sur ce compte.

10.05 CAN

10.05.490.10	Loyers à Urbanisme	L'exploitant du café restaurant Le chauffage compris a remis son commerce en cours d'année. L'établissement public n'a pas produit de loyer pendant plusieurs mois.

10.10 ATELIER DES MUSEES

10.10.306.02	Indemnités repas et logement	Un seul civiliste a été accueilli en 2010 pour une période d'affectation d'un mois.
10.10.309.02	Formation continue	Frais de formation de la responsable dont le coût n'est pas prévisible.
10.10.318.27	Honoraires visites guidées	Honoraires d'animatrices d'ateliers de patchwork au MAH indépendantes ou étrangères.
10.10.433.07	Inscriptions ateliers	Important succès, en particulier, des ateliers de patchwork pour adultes au MAH, non planifiés au moment du budget. Très belle affluence aux ateliers du mercredi après-midi au *Muséum d'histoire naturelle* : l'exposition ***Les machines de Léonard de Vinci*** a passionné les enfants de 4 à 10 ans.
10.10.434.06	Visites expositions	L'exposition ***Les machines de Léonard de Vinci*** a attiré de très nombreux groupes au *Muséum d'histoire naturelle*.
10.10.490.99	Prestations à autres services	Le partenariat ***Sport-Culture***, initié en 2009, a été reconduit plus largement durant les vacances scolaires.

10.11 BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

10.11.364.06	Fondation BPU, Part déficit	Léger excédent dû au paiement de 96'176 frs sur l'exercice 2009 de la BPUN et à l'ajustement de la subvention 2010 aux charges exactes.

10.22 THEATRE DU PASSAGE

10.22.362.04	Part au déficit du SITRN	Montant inférieur au budget suite à un remboursement de 12'470 frs suite au résultat des comptes 2009 du SITRN.

10.31 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

10.31.301.01	Trait. conservateurs, assistants	Augmentation du taux d'activité de la conservatrice du Dép. historique de 60% à 80%, dès 1er novembre 2010.
10.31.301.02	Trait. personnel technique	Augmentation du taux d'activité d'une secrétaire pour la Fondation maison Borel (+10%) depuis le 1er mai 2010, dépense supplémentaire refacturée sous 10.31.439.11 « Personnel refacturé ».

10.31.301.06	Trait personnel auxiliaire	Personnel payé à l'heure : réceptionniste auxiliaire et démonstrateurs des automates. Dépend des besoins et de la demande notamment des demandes de démonstrations des automates.
10.31.301.07	Indemnités journalières	Conséquence de la maladie longue durée d'un surveillant, entièrement compensée par le remboursement des assurances sous 10.31.436.40.
10.31.310.14	Achats muséum shop	Dépassement à mettre en lien avec les ventes muséum shop (10.31.435.14) : les ventes compensent largement les achats.
10.31.311.01	Achat mobilier machines	Plusieurs dépenses imprévues : aménagement salle legs Amez-Droz, remplacement de deux humidificateurs.
10.31.312.01	Chauffage	Nouvelles charges de frais de chauffage des Galeries de l'histoire (non facturés auparavant) : une partie des charges sont refacturées aux archives communales (voir sous 10.31.490.99).
10.31.315.09	Entretien et restaur. collections	Différents frais engagés pour 2011.
10.31.315.20	Entretien atelier restauration	Participation au renouvellement des humidificateurs nécessaires pour maintenir le climat de conservation.
10.31.318.03	Frais de ports	Augmentation des taxes : envois supplémentaires en lien avec les animations.
10.31.318.44	Catalogage	Collaboration avec la BPUN pour effectuer les travaux de maintenance de notre bibliothèque : correspond à un 10% de poste de bibliothécaire. Montant payé annuellement à la BPUN.
10.31.392.06	Charges immobilières	Comptes / Budget Entretien : Fr. 12'599.- / 36'500.- Entretien GH Fr. 14'420.- / 21'000.- Charges courantes Fr. 24'979.- / 28'000.- Charges courantes GH Fr. 20'553.- / 3'000.- Amortissement équip. Fr. 247'363.- / 246'100.- Amort. Equip. GH Fr. 68'433.- / 68'400.- Amort. Immeuble Fr. 16'000.- / 16'000.- Amort. Immeuble GH Fr. 2'400.- / 2'400.- Intérêts passifs Fr. 169'882.- / 174'000.- Fr. 576'629.- / 595'400.-
10.31.434.02	Taxes d'entrées expositions	Excellent résultat à mettre en lien avec le succès de l'exposition d'été EXNA4 qui a attiré un large public suisse et étranger.
10.31.435.01	Ventes d'imprimés	Résultat négatif dû au fait que le catalogue de l'exposition d'été s'est vendu sous muséum shop. Voir ci-après.
10.31.435.14	Ventes muséum shop	Importantes ventes du catalogue EXNA4 et de documents photographiques pour des tiers.
10.31.439.11	Commissions et autres recettes	Cession d'un droit sur une image pour une entreprise (émolument unique de Fr. 5'000.-).
10.31.439.13	Personnel refacturé	Travaux de secrétariat (10%) facturés à la Fondation Maison Borel, voir sous 10.31.301.02.
10.31.490.99	Prestations à autres services	Augmentation importante en raison des nouvelles charges de chauffage des Galeries de l'histoire (voir 10.31.312.01).

10.61 MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

10.61.301.02	Trait. concierges, pers. techn.	Compensé par 10.61.301.06.
10.61.301.06	Trait. personnel auxiliaire	Compensé par 10.61.301.02 .

10.61.306.02	Indemnités repas et logement	Indemnités des civilistes budgétées sous 10.61.301.02 « Trait. concierges, pers. technique ».
10.61.310.13	Imprimés, publicité, graphisme	Deux expositions temporaires présentées en 2010.
10.61.310.14	Achats muséum shop	Achats compensés par les recettes 10.61.435.14.
10.61.311.01	Achat mobilier et machines	Achat exceptionnel en décembre : lave-vaisselle cafétéria.
10.61.312.01	Chauffage	Coût de l'énergie supérieur aux prévisions.
10.61.318.03	Frais de ports	Deux expositions temporaires présentées en 2010.
10.61.318.90	Frais de déménagement	Dépenses compensées par les recettes du compte 10.61.439.03 « location d'expositions ».
10.61.392.06	Charges immobilières	Comptes / Budget Entretien : Fr. 29'559.- / 36'500.- Charges courantes Fr. 19'045.- / 20'000.- Amortissement équip. Fr. 128'830.- / 124'600.- Amort. Immeuble Fr. 8'800.- / 8'800.- Intérêts passifs Fr. 76'607.- / 77'100.- Fr. 262'841.- / 267'000.-
10.61.434.02	Taxes d'entrée expositions	Surestimation des entrées visiteurs payantes : beaucoup de gratuité.
10.61.435.14	Ventes muséum shop	Bonnes ventes : deux expositions temporaires.
10.61.436.01	Remboursement de frais	Remb.de AMUSE pour biodiversité NE 2010 : salaire Matthias Borer.
10.61.436.46	Remb. salaire maternité	Congé maternité.
10.61.439.03	Location d'exposition	Location des expositions à l'extérieur.

10.71 MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

10.71.301.01	Trait. conservateurs, assist.	Engagement d'un conservateur-adjoint 2 à 40%, compensé par des économies réalisées sur les postes 10.71.301.02 et 10.71.301.06.
10.71.301.02	Trait. concierge, pers. aux.	Economies.
10.71.301.06	Traitements pers. auxiliaire	Economies.
10.71.311.01	Achat mobilier et machines	Compensé par le compte 10.71.316.01 « loyers à des tiers ».
10.71.313.15	Cafétéria	Excédent de charges compensé par des recettes sur le compte 10.71.439.12 « Recettes cafétéria ».
10.71.314.07	Entretien du parc	Compense l'excédent de charges du compte 10.71.391.05. Travaux de construction d'un socle pour le Totem.
10.71.316.01	Loyers à des tiers	Compense l'excédent de charges du compte 10.71.311.01.
10.71.317.01	Déplacements	Economies.
10.71.317.21	Représentations	Excédent dû à l'organisation de la Nuit des musées et de la Journée des musées en mai 2010 et de la non obtention d'un subside de Science et Cité suite au décès de son directeur et au report du Jury d'attribution.
10.71.318.03	Frais de ports	Excédent dû à la diffusion de nos ouvrages *Helvetia Park*, *Retour d'Angola* et *Les masques d'Angola.*
10.71.318.80	Charges cour. St-Nicolas 2-4	Vidéo 2000, Billag, Suisa-Billag.
10.71.318.92	Interventions sur alarme	Intervention de Siemens suite à un dégât dû à la foudre Fr. 2'027.20, l'ECAP a remboursé Fr. 1'727.- imputés sur le compte 10.71.436.01.
10.71.318.96	Mandats expo. particulières	Excédent compensé par le compte 10.71.435.96.

10.71.391.03	Prestations encavage	Les prestations des caves de la Ville ont été budgétées sur le 10.71.313.15. Le mode de facturation des caves a changé en 2010, passant en facturation interne.
10.71.391.05	Prest. de travaux publics	Compensé par des économies sur compte 10.71.314.07. Travaux de construction d'un socle pour le Totem.
10.71.392.06	Charges immobilières	Comptes / Budget Entretien : Fr. 27'704.- 42'000.- Charges courantes Fr. 27'438.- 28'000.- Amortissement équip. Fr. 69'485.- 69'700.- Amort. Immeuble Fr. 13'000.- 13'000.- Intérêts passifs Fr. 23'511.- 24'200.- Fr. 161'138.- 176'900.-
10.71.394.01	Economat	Impression du Mémento des manifestations du MEN pour une large diffusion.
10.71.435.96	Recettes expos. particulières	Compense le compte 10.71.318.96.
10.71.439.12	Recettes cafétéria	Compense l'excédent du compte 10.71.313.15.

11 SERVICES INDUSTRIELS

11.11 ENERGIES

11.11.318.02	Mandats, études et enquêtes	Ce montant représente le financement de l'étude NeuchEole, financée conjointement par les villes de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle, le Val de Travers et de Viteos et de la SEVT.
11.11.422.02	Redevance Viteos	Reclassement comptable de cette redevance à la rubrique 427.
11.11.427.01	Redevance Viteos	Voir ci-dessus. Un complément a été versé en plus des quatre acomptes habituels.

11.12 EAUX

11.12.330.03	Pertes sur débiteurs	Estimation trop élevée au budget 2010.

11.13 ECLAIRAGE PUBLIC

11.13.312.11	Eclairage public	Le montant du mandat est désormais comptabilisé TVA incluse et un complément a été facturé en plus des quatre acomptes habituels.
11.13.312.12	Eclairage de Noël	Est inclus dans éclairage public.
11.13.319.63	Impôt préalable irrécupérable	Voir remarque 312.11.

13 SPORTS

13.71 SERVICE ADMINISTRATIF DES SPORTS

13.71.318.03	Frais de ports	Importante diminution des charges grâce à des mesures de rationalisation des envois en lien avec le développement du site internet qui informe de toutes les prestations et qui permet de s'inscrire en ligne aux cours.
13.71.318.04	Frais de téléphone	Les frais de téléphone sont imputés sur l'ensemble des comptes de la section selon la répartition des charges de personnel depuis janvier 2010.
13.71.365.99	Autres subventions	Subvention de la Ville aux championnats du monde Masters» de course d'orientation qui se sont déroulés dans le canton du 31 juillet au 7 août 2010 (crédit complémentaire art. 153 RG).

13.72 PLACES ET SALLES DE SPORT

13.72.312.21	Eau	L'augmentation de la consommation d'eau s'explique par une utilisation plus intensive des vestiaires par les équipes à Pierre-à-Bot et par un solde non facturé par Viteos en 2009.
13.72.391.05	Prest. de travaux publics	Reprises de l'entretien du nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot par le personnel d'exploitation du Service des sports.
13.72.427.51	Locations halles gymnastique	Les locations annuelles débutent le 1er août et se terminent le 31 juillet de l'année suivante. Une écriture transitoire est établie depuis l'exercice 2010 afin de répartir les revenus sur les exercices concernés.
13.72.427.52	Locations places de sports	Les locations annuelles débutent le 1er août et se terminent le 31 juillet de l'année suivante. Une écriture transitoire est établie depuis l'exercice 2010 afin de répartir les revenus sur les exercices concernés.

13.73 PISCINES SERRIERES ET PLAGES VILLE

13.73.301.01	Traitements	Une erreur d'imputation des salaires est à l'origine de l'écart important par rapport à l'exercice 2009. La différence se trouve sur le compte 13.79.301.01. Ecart qui n'a pas pu être corrigé avant bouclement.
13.73.312.21	Eau	Une fuite d'eau dans le petit bassin est à l'origine de la consommation supplémentaire durant l'exercice 2010.

13.74 BASSIN DE NATATION, LA COUDRE

13.74.301.01	Traitements	Suite au départ non remplacé d'un garde-bain en août 2010, une réorganisation des contrôles techniques du bassin a été mise en place avec pour effet une diminution des charges salariales.

13.76 MAISON DE VACANCES CITE-JOIE

13.76	Commentaire général	La gestion de la maison de vacances par un tiers depuis le 1er juin 2009 permet d'équilibrer les charges et les revenus conformément aux objectifs (mesure structurelle).

13.78 COMPLEXE DE LA MALADIERE

13.78	Commentaire général	La gestion des comptes du CSM n'est pas conforme aux pratiques comptables usuelles et nécessite des adaptations. L'Etat, co-utilisateur des infrastructures, a été sollicité afin de convenir de nouvelles modalités de collaboration.
13.78.314.57	Contrat d'entretien	Le départ à la retraite d'un employé polyvalent en janvier a été compensé en partie par les prestations d'une entreprise de nettoyage spécialisée.
13.78.330.03	Pertes sur débiteurs	Les créances impayées par le club d'Université Basket, mis en faillite, sont comptabilisées sur ce compte.
13.78.427.51	Locations sociétés	Les locations annuelles débutent le 1er août et se terminent le 31 juillet de l'année suivante. Une écriture transitoire est établie depuis l'exercice 2010 afin de répartir les revenus sur les exercices concernés.

13.79 PISCINES ET PLAGE NID-DU-CRÔ

13.79.312.21	Eau	Réajustement de l'eau selon les chiffres communiqués par Viteos.
13.79.313.99	Autres marchandises cons.	Des pannes d'équipements inopinées et le remplacement de portes, vannes et clapets de sécurité expliquent le dépassement sur ce compte.

13.79.318.02	Etudes et expertises	Solde du compte d'attente relatif au projet de construction du bassin non nageur aux piscines du Nid-du-Crô.
13.79.393.02	Informatique de finances 02	Suppression de la centrale téléphonique et intégration des lignes de communication dans le réseau téléphonique interne neuchâtelois (RETIN).

13.81 ECOLES SPORT

13.81.301.01	Traitements	La masse salariale est réduite par rapport au budget. Un nouveau mode de collaboration avec les clubs pour les camps et les Ecoles du sport est à l'origine de ce résultat. La contre-partie est imputée sur les comptes 13.81.319.08 et 13.81.365.92.

13.82 STADE DE LA MALADIERE

13.82	Commentaire général	La baisse importante de fréquentation aux matchs de NE Xamax explique notamment l'augmentation de l'excédent de charges par rapport au budget lié à la diminution des recettes.

13.83 PROMOTION, MARKETING

13.83.319.08	Frais manifestations	Des charges imprévues comme la Fête à l'occasion du 20ème anniversaire des piscines du Nid-du-Crô ainsi que la diffusion de la Coupe du monde au lobby expliquent le dépassement.
13.83.439.28	Location Lobby	Les investisseurs qui s'étaient intéressés à reprendre le lobby en location début 2010 ont finalement abandonné leur projet.

14 TRANSPORTS

14.02 TRANSPORTS

14.02.301.01	Traitements	Confirmation engagements Mme Altwegg et Mme Montalto.
14.02.310.01	Fournitures de bureau	Art. 153 concernant les fournitures des nouveaux bureaux. Crédit complémentaire demandé : 10'400 francs. Effectif : 4'375, 95 francs.
14.02.318.02	Mandats et études	Remboursement facture payée dans le cadre de nature en Ville en 2009, repris dans le compte nature en Ville 06.
14.02.319.02	TVA due (taux forfait)	Assujettissement à la TVA dès 2010 du compte 14.02.
14.02.319.63	Impôt préalable irrécup.	
14.02.364.01	SNLNM	Montant de la subvention de la Ville pour la LNM, selon clé de réparation Etat-Ville liée à la répartition intercantonale. Information reçu du DGT le 20 janvier 2010.
14.02.364.03	TN Ligne 10	Ligne 10 inaugurée qu'en août 2010.
14.02.364.07	Promotion Onde verte	Introduction du subventionnement de l'abt. mensuel.
14.02.364.09	Transp. Publ., Urbain et Régional	Augmentation de la part au pot commun.
14.02.391.05	Prestations Travaux publics	Plus faible… en lien avec le retrait d'une des voitures électriques (Think rouge).
14.02.393.02	Informatique de Finances 02	Frais plus élevés en lien avec l'équipement informatique des nouveaux locaux, demandé 6'000 francs, effectif 6'469,63 francs.
14.02.394.01	Economat	Frais d'impression divers liés à des actions de promotion.
14.02.439.08	Recettes diverses	Facturation prestations de Laurianne Altwegg pour Newride.

14.03 FUN'AMBULE

14.03.315.01	Entretien et frais de véhicule	Révision du Fun'ambule selon décision CG.
14.03.315.08	Frais divers	Frais divers plus élevés que prévus.

14.04 DEVELOPPEMENT DURABLE

14.04.314.09	Signal. & infrastr. cyclistes	Montant pour signalisation contresens en lien avec rapport au CG. Montant demandé 42'000.- / effectif 11.222.65.- montant utilisé inférieur en raison du regroupement des démarches et signalétique plus légère que prévue.
14.04.317.25	Charge mobilité prof.	Montant pour signalisation contresens en lien avec rapport au CG. Montant demandé 42'000 francs / effectif 11'222,65 francs montant utilisé inférieur en raison du regroupement des démarches et signalétique plus légère que prévue.
14.04.318.23	Agenda 21	Agenda 21 phase transitoire. Une analyse de la première phase est en cours. Une nouvelle série de mesures sera proposée en 2011.
14.04.318.25	NeuchâtelRoule	Dépenses plus élevées que prévues mais largement compensées par les recettes (Fr. 84316.40).
14.04.319.22	Promotion mobilité durable	Dépassement pour les supports vélos à la place de l'Hôtel de Ville et Place Blaise Cendrars.
14.04.366.09	NewRide 2 roues électriques	Seul 2 scooters ont été subventionnés. Cela montre l'importance de soutenir l'introduction sur le marché des scooters électriques.
14.04.439.25	Neuchâtelroule	Recettes Neuchâtelroule supérieures au budget.

15 TOURISME

15.01.31 BIENS, SERVICES & MARCH.

15.01.319.01	Cotisations	Suisse Tourisme : 1'750 francs Neuchâtel Rando : 1'640 francs Société des gorges Poëta-Raisse : 10 francs

15.01.33 AMORTISSEMENTS

15.01.331.01 15.01.331.04	Equipement Amortissement part	Les amortissements complémentaires 2009 concernant les investissements réalisés en 2007 et en 2008 expliquent la diminution des charges d'amortissement par rapport au budget.

15.01.36 SUBVENTIONS ACCORDEES

15.01.365.99	Autres subventions	Décisions de crédits complémentaires en application de l'art. 153 : - 14'070 francs à l'Association Trivapor pour financer la taxe d'amarrage 2009 et de 10'553 francs pour la taxe d'amarrage 2010. - 20'000 francs : contribution à l'Association Pays des Trois-Lacs. - 3'738 francs : participation à l'aménagement d'un itinéraire culturel intitulé ViaSalina depuis Arc-et-Senans, par Yverdon et Neuchâtel.

15.01.39 IMPUTATIONS INTERNES

15.01.390.00 15.01.390.02	Intérêts passifs Intérêts passifs part.	Les amortissements complémentaires 2009 concernant les investissements réalisés en 2007 et en 2008 expliquent la diminution des charges d'intérêts par rapport au budget.

Annexes aux comptes

DETTE CONSOLIDEE

	Emprunts	Dates arrêtés Conseil général	Montant initial	Échéance	Annuitées payées en 2010					Capital dû au 31.12.2010
					Capital dû au 31.12.2009	Intérêts		Remboursement et amortissement	Total	
						Taux %	Montants			
2000	Dexia Municipal Agency	06.12.1999	10'000'000	15.02.2010	10'000'000	4.250	53'100.00	10'000'000.00	10'053'100.00	-
2000	Kommunalkredit Austria AG	06.12.1999	8'000'000	24.03.2010	8'000'000	4.500	84'000.00	8'000'000.00	8'084'000.00	-
2000	Landesbank Saar GZ	06.12.1999	5'000'000	16.06.2010	5'000'000	4.870	112'300.00	5'000'000.00	5'112'300.00	-
2000	Bank Austria	06.12.1999	10'000'000	20.06.2010	10'000'000	4.950	232'325.00	10'000'000.00	10'232'325.00	-
2000	AVS	06.12.1999	5'000'000	19.07.2010	5'000'000	4.780	132'127.80	5'000'000.00	5'132'127.80	-
2000	AVS	06.12.1999	5'000'000	18.08.2010	5'000'000	4.570	144'700.00	5'000'000.00	5'144'700.00	-
2001	Bayer. Landesbank	04.12.2000	10'000'000	31.01.2011	10'000'000	4.150	413'847.22	-	413'847.22	**10'000'000**
2001	Bayer. Landesbank	04.12.2000	10'000'000	14.06.2011	10'000'000	4.060	404'872.22	-	404'872.22	**10'000'000**
2001	Suva	04.12.2000	5'000'000	29.06.2011	4'000'000	4.000	129'850.00	500'000.00	629'850.00	**3'500'000**
2001	AVS	04.12.2000	5'000'000	29.06.2011	5'000'000	4.050	202'500.00	-	202'500.00	**5'000'000**
2001	AVS	04.12.2000	10'000'000	31.10.2011	10'000'000	3.950	393'902.80	-	393'902.80	**10'000'000**
2002	Vaudoise-Vie	03.12.2001	5'000'000	06.03.2012	5'000'000	4.250	212'500.00	-	212'500.00	**5'000'000**
2002	Landesbank Saar GZ	03.12.2001	5'000'000	22.03.2012	5'000'000	4.280	213'405.56	-	213'405.56	**5'000'000**
2002	Suva	03.12.2001	5'000'000	05.04.2012	4'000'000	4.300	124'500.00	500'000.00	624'500.00	**3'500'000**
2002	Dexia Municipal Agency	03.12.2001	5'000'000	25.04.2012	5'000'000	4.250	212'500.00	-	212'500.00	**5'000'000**
2002	Rentes genevoises-Vie	03.12.2001	3'000'000	25.04.2012	3'000'000	4.250	127'500.00	-	127'500.00	**3'000'000**
2002	Dexia Municipal Agency	03.12.2001	10'000'000	25.04.2012	10'000'000	4.250	425'000.00	-	425'000.00	**10'000'000**
2002	Kommunalkredit Austria AG	03.12.2001	3'000'000	25.04.2012	3'000'000	4.250	127'500.00	-	127'500.00	**3'000'000**
2002	Vaudoise-Vie	03.12.2001	5'000'000	28.06.2012	5'000'000	3.850	192'500.00	-	192'500.00	**5'000'000**
2002	AVS	03.12.2001	10'000'000	05.11.2012	10'000'000	3.380	338'000.00	-	338'000.00	**10'000'000**
2003	Landesbank Rheinland-Pfalz	02.12.2002	15'000'000	21.01.2013	15'000'000	2.990	448'500.00	-	448'500.00	**15'000'000**
2003	Landesbank Rheinland-Pfalz	02.12.2002	10'000'000	13.03.2013	10'000'000	2.800	280'000.00	-	280'000.00	**10'000'000**
2003	Dexia Municipal Agency	02.12.2002	10'000'000	30.04.2013	10'000'000	3.000	300'000.00	-	300'000.00	**10'000'000**
2003	Hypo Pfandbrief Bank	02.12.2002	10'000'000	23.05.2013	10'000'000	2.890	289'000.00	-	289'000.00	**10'000'000**
2003	Allianz Suisse Leben	02.12.2002	10'000'000	18.06.2013	10'000'000	2.650	265'000.00	-	265'000.00	**10'000'000**
2004	Depfa Bank	01.12.2003	10'000'000	14.01.2014	10'000'000	3.220	322'000.00	-	322'000.00	**10'000'000**
2004	Depfa Bank	01.12.2003	10'000'000	17.02.2014	10'000'000	2.980	298'000.00	-	298'000.00	**10'000'000**
2004	Postfinance	01.12.2003	10'000'000	24.02.2014	10'000'000	2.850	285'000.00	-	285'000.00	**10'000'000**
2004	Postfinance	01.12.2003	10'000'000	28.05.2014	10'000'000	3.190	319'000.00	-	319'000.00	**10'000'000**
2004	Vaudoise Générale	01.12.2003	10'000'000	29.10.2014	10'000'000	2.810	281'000.00	-	281'000.00	**10'000'000**
2005	Dexia Municipal Agency	06.12.2004	5'000'000	15.02.2010	5'000'000	1.970	12'000.00	5'000'000.00	5'012'000.00	-
2005	Dexia Municipal Agency	06.12.2004	5'000'000	16.02.2015	5'000'000	2.595	129'750.00	-	129'750.00	**5'000'000**
2005	Dexia Municipal Agency	06.12.2004	10'000'000	04.05.2015	10'000'000	2.500	250'000.00	-	250'000.00	**10'000'000**
2005	Deutsche bank AG	06.12.2004	10'000'000	15.06.2015	10'000'000	2.430	243'000.00	-	243'000.00	**10'000'000**

	Emprunts	Dates arrêtés Conseil général	Montant initial	Échéance	Annuitées payées en 2010					**Capital dû au 31.12.2010**
					Capital dû au 31.12.2009	Intérêts		Remboursement et amortissement	Total	
						Taux %	Montants			
2005	Erste Europäische pfandb.	06.12.2004	10'000'000	22.09.2015	10'000'000	2.255	225'500.00	-	225'500.00	**10'000'000**
2006	Erste Europäische pfandb.	05.12.2005	15'000'000	22.04.2014	15'000'000	2.970	445'500.00	-	445'500.00	**15'000'000**
2006	Dexia Crédit Local	05.12.2005	10'000'000	19.05.2011	10'000'000	2.870	287'000.00	-	287'000.00	**10'000'000**
2006	Dexia Crédit Local	05.12.2005	10'000'000	31.08.2016	10'000'000	3.010	301'000.00	-	301'000.00	**10'000'000**
2008	Banque cantonale Berne	03.12.2007	10'000'000	14.04.2010	10'000'000	2.935	84'800.00	10'000'000.00	10'084'800.00	**-**
2008	Pax Assurances Vie	03.12.2007	10'000'000	30.06.2016	10'000'000	3.750	375'000.00	-	375'000.00	**10'000'000**
2008	Caisse Pensions Migros	03.12.2007	10'000'000	30.07.2018	10'000'000	3.800	380'000.00	-	380'000.00	**10'000'000**
2008	Publica	03.12.2007	10'000'000	25.08.2016	10'000'000	3.250	325'000.00	-	325'000.00	**10'000'000**
2009	Banque cantonale Genève	01.12.2008	20'000'000	16.01.2017	20'000'000	2.980	620'833.35	-	620'833.35	**20'000'000**
2009	Caisse Pensions Poste	01.12.2008	10'000'000	02.02.2018	10'000'000	2.860	286'000.00	-	286'000.00	**10'000'000**
2009	BCN	01.12.2008	20'000'000	31.08.2019	20'000'000	2.800	560'000.00	-	560'000.00	**20'000'000**
2009	Bâloise-vie	01.12.2008	10'000'000	02.09.2019	10'000'000	2.710	271'000.00	-	271'000.00	**10'000'000**
2009	BCB	01.12.2008	10'000'000	10.12.2019	10'000'000	2.700	270'000.00	-	270'000.00	**10'000'000**
2010	Suva	07.12.2009	10'000'000	29.01.2020	-	2.650	243'700.00	-	243'700.00	**10'000'000**
2010	Pax Assurances Vie	07.12.2009	10'000'000	16.03.2020	-	2.500	197'200.00	-	197'200.00	**10'000'000**
2010	Suva	07.12.2009	10'000'000	14.04.2020	-	2.520	179'200.00	-	179'200.00	**10'000'000**
2010	Axa Winterthur	07.12.2009	10'000'000	07.05.2020	-	2.450	158'600.00	-	158'600.00	**10'000'000**
2010	Postfinance	07.12.2009	10'000'000	18.06.2020	-	2.280	121'600.00	-	121'600.00	**10'000'000**
	Totaux				422'000'000		**13'331'113.95**	**59'000'000.00**	**72'331'113.95**	**413'000'000**

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS.	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS.	SITUATION AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATION AU 31.12.2010 AMORTISS.	BILAN AU 31.12.2010
CHANCELLERIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FORETS ET DOMAINES	22'888'142.16	124'213.75	4'706'060.00	462'858.00	775'000	2'000'000	-	32'169'858.47	11'655'695.82	20'514'162.65
AFFAIRES SOCIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAVAUX PUBLICS	68'543'822.59	7'305'884.40	583'863.65	5'946'393.12	9'950'000	725'000	-	133'602'266.23	64'282'816.01	69'319'450.22
URBANISME	137'553'349.43	4'043'637.16	114'077.10	6'169'192.90	6'374'000	440'000	-	228'218'062.58	91'812'859.49	136'405'203.09
POLICE	8'569'048.80	1'511'336.30	-	670'731.10	2'927'000	-	-	21'167'284.10	11'757'630.10	9'409'654.00
POLICE DU FEU	4'730'317.45	78'836.00	-	315'442.00	1'850'000	925'000	-	11'026'638.30	6'532'926.85	4'493'711.45
JEUNESSE ET INTEGRATION	5'457'763.96	1'267'182.05	148'500.00	361'304.00	775'000	-	-	10'376'399.86	5'252'744.35	5'123'655.51
AFFAIRES CULTURELLES	7'487'647.65	976'825.95	1'030'000.00	398'456.35	1'650'000	-	-	11'772'548.24	4'736'530.99	7'036'017.25
ENERGIES	31'924'304.83	2'699'122.62	317'472.00	2'122'176.00	2'200'000	-	-	64'886'927.25	32'703'147.81	32'183'779.44
SPORTS	26'792'586.08	2'154.20	878'300.00	1'653'093.55	850'000	-	-	45'532'362.06	21'269'015.33	24'263'346.73
TRANSPORTS	5'780'949.50	15'285.00	-	277'076.65	175'000	-	-	7'354'189.30	1'835'031.45	5'519'157.85
TOURISME	10'275.80	14'794.95	-	1'028.00	-	-	-	582'890.95	558'848.20	24'042.75
TOTAL	319'738'208.25	18'039'272.38	7'778'272.75	18'377'751.67	27'526'000	4'090'000	-	566'689'427.34	252'397'246.40	314'292'180.94
INVESTISSEMENTS NETS		10'260'999.63			23'436'000					

Les investissements suivants sont totalement financés par des taxes, ou par le tarif de l'eau pour les SI:

Epuration des eaux et évacuation	2'450'257.75	77'353.65	2'000'000	300'000
Enlèvement des déchets	1'727'141.90	-	1'500'000	-
Utilisation des ports	-	-	-	-
Services industriels	2'699'122.62	317'472.00	2'200'000	-
TOTAL	**6'876'522.27**	**394'825.65**	**5'700'000**	**300'000**
Nets	6'481'696.62		5'400'000	

INVESTISSEMENTS	BILAN AU	**C O M P T E S 2 0 1 0**			B U D G E T 2 0 1 0			SITUATION AU 31.12.2010		BILAN AU
DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	31.12.2009	**DEPENSES BRUTES**	**RECETTES**	**AMORTISS.**	DEPENSES	RECETTES	AMORTISS.	DEPENSES NETTES	AMORTISS.	31.12.2010
CHANCELLERIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FORETS ET DOMAINES	5'802'248.20	-	-	132'913.00	-	-	-	7'403'252.18	1'733'916.98	5'669'335.20
AFFAIRES SOCIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAVAUX PUBLICS	68'543'822.59	7'305'884.40	583'863.65	5'946'393.12	9'950'000	725'000	-	133'602'266.23	64'282'816.01	69'319'450.22
URBANISME	63'409'267.27	3'193'055.90	94'077.10	4'877'124.90	3'530'000	350'000	-	137'894'404.55	75'171'796.88	62'722'607.67
POLICE	8'569'048.80	1'511'336.30	-	670'731.10	2'927'000	-	-	21'167'284.10	11'757'630.10	9'409'654.00
POLICE DU FEU	4'730'317.45	78'836.00	-	315'442.00	1'850'000	925'000	-	11'026'638.30	6'532'926.85	4'493'711.45
JEUNESSE ET INTEGRATION	5'457'763.96	1'267'182.05	148'500.00	361'304.00	775'000	-	-	10'376'399.86	5'252'744.35	5'123'655.51
AFFAIRES CULTURELLES	7'487'647.65	976'825.95	1'030'000.00	398'456.35	1'650'000	-	-	11'772'548.24	4'736'530.99	7'036'017.25
ENERGIES	31'924'304.83	2'699'122.62	317'472.00	2'122'176.00	2'200'000	-	-	64'886'927.25	32'703'147.81	32'183'779.44
SPORTS	25'216'734.93	2'154.20	878'300.00	1'628'476.45	850'000	-	-	41'992'472.56	19'280'359.88	22'712'112.68
TRANSPORTS	5'780'949.50	15'285.00	-	277'076.65	175'000	-	-	7'354'189.30	1'835'031.45	5'519'157.85
TOURISME	10'275.80	14'794.95	-	1'028.00	-	-	-	582'890.95	558'848.20	24'042.75
TOTAL	226'932'380.98	17'064'477.37	3'052'212.75	16'731'121.57	23'907'000	2'000'000	-	448'059'273.52	223'845'749.50	224'213'524.02
INVESTISSEMENTS NETS		14'012'264.62			21'907'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
FORETS ET DOMAINES				5'802'248.20	-	-	132'913.00	-	-	-	7'403'252.18	1'733'916.98	5'669'335.20
Soldes à amortir				5'802'248.20	-	-	132'913.00			-	7'403'252.18	1'733'916.98	5'669'335.20

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
TRAVAUX PUBLICS				68'543'822.59	7'305'884.40	583'863.65	5'946'393.12	9'950'000	725'000	-	133'602'266.23	64'282'816.01	69'319'450.22
Soldes à amortir				54'286'608.46	-	-	5'219'720.12			-	107'187'921.20	62'156'293.01	45'031'628.19
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines		3'600'000						900'000					
Points de collecte des déchets enterrés	18.12.06	6'990'000		2'598'567.25	1'727'141.90		290'449.00	1'500'000			4'631'627.15	596'367.00	4'035'260.15
Points de collecte des déchets recyclables		900'000	450'000					150'000	75'000		4'631'627.15	596'367.00	4'035'260.15
Rénovation de la zone piétonne	03.07.06	2'500'000		1'908'584.55	463'069.55		101'334.00	700'000			2'489'752.10	219'432.00	2'270'320.10
PGEE mise en œuvre de la première étape	06.02.06	13'500'000	1'350'000	7'173'362.89	2'346'428.75	77'353.65	184'709.00	2'000'000	300'000		9'657'417.99	399'689.00	9'257'728.99
STEP renouvellement équipement et adaptation		2'500'000	100'000					800'000					
Crédit de construction 2010	07.12.09	300'000		82'472.30	102'019.15		8'247.00	300'000			184'491.45	8'247.00	176'244.45
1ère étape du plan d'alignement n°85 "Quartier des Fahys"	27.03.06	250'000		242'216.01	629.70		6'055.00				242'845.71	6'055.00	236'790.71
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"		1'000'000	500'000					1'000'000	100'000				
Alignement Portes Rouges		1'000'000						400'000					
Programme d'entretien sur le domaine public 2010	19.04.10	1'988'000	-	-	1'539'857.35	142'186.25		2'000'000	200'000		1'397'671.10	-	1'397'671.10
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	2'810'000		-	40'767.40	335'225.00					-294'457.60	-	-294'457.60
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	752'000		-	24'592.75						24'592.75	-	24'592.75
Place Numa-Droz		3'000'000	1'000'000					100'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010			BUDGET 2010			SITUATIONS AU 31.12.2010		BILAN AU 31.12.2010
					DEPENSES BRUTES	**RECETTES**	**AMORTISS**	DEPENSES	RECETTES	AMORTISS	DEPENSES NETTES	AMORTISS	
Etude pour le projet d'aménagement de la Place Numa-Droz	06.09.10	289'000		-	143'108.00						143'108.00	-	143'108.00
Place de jeux, mise en conformité sécurité, nouvelle norme EN 1176		500'000						100'000					
Ribaudes	29.10.07	470'000	235'000	413'373.20	31'750.55	29'098.75	21'275.00		50'000		428'158.00	33'408.00	394'750.00
Renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre (part TP)	01.10.01	440'000		148'732.83	11'000.00		30'109.00				312'086.83	182'463.00	129'623.83
Conditions hivernales 2008 - 2009	08.06.09	2'459'000		1'689'905.10	771'690.30		84'495.00				2'461'595.40	84'495.00	2'377'100.40
Assainissement des diffuseurs d'air et rigoles en béton, Station d'épuration (art. 154)	01.07.10	165'000		-	103'829.00						103'829.00	-	103'829.00

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
URBANISME				63'409'267.27	3'193'055.90	94'077.10	4'877'124.90	3'530'000	350'000	-	137'894'404.55	75'171'796.88	62'722'607.67
Soldes à amortir				59'420'359.80	-	-	3'871'493.45			-	130'064'109.78	73'413'696.93	56'650'412.85
Elaboration de plans directeurs sectoriels prévus par le plan d'aménagement communal	06.05.02	300'000						50'000					-
EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape		700'000						300'000					
Crédit de construction 2010	07.12.09	350'000		-	291'880.05		180'746.15	350'000			291'880.05	180'746.15	111'133.90
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 5ème étape	05.11.01	700'000		356'231.75	71'058.75		59'500.00				666'057.50	298'267.00	367'790.50
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 6ème étape, actions environnement	07.06.10	310'000						100'000					-
Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif 2006-2009	/ 07.05.08 /	2'320'000		1'701'751.41	310'057.65		141'837.00	410'000			2'326'085.36	456'113.30	1'869'972.06
Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif 2010-2013	07.12.09	3'760'000		-	1'013'918.50			630'000			1'013'918.50		1'013'918.50
Aménagement des rives, 1ère phase réalisation (yc étude)	09.03.09	576'000		426'839.45	7'508.70		42'684.00				434'348.15	42'684.00	391'664.15
Crédit d'étude Jeunes-Rives		200'000						100'000					
Programme "Nature en Ville", 2ème étape	01.10.07	440'000	350'000	42'246.30	70'592.30	12'794.10	4'225.00	290'000	150'000		100'044.50	4'225.00	95'819.50
Construction passerelle Gare-Mail		1'000'000	500'000					200'000	100'000				
Barrières, place du Port		300'000						300'000					
Réaménagement parc public des Cadolles		200'000	100'000					200'000	100'000				
Ascenseur Usines-Amandiers		1'150'000	250'000					150'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
Démolition ancien Collège de la Maladière	29.06.09	700'000		-	509'011.30	28'450.00	480'561.30	450'000			480'561.30	480'561.30	-
Rue de la Collégiale 6, 8 et 10, assainissements des toitures, des façades nord et chauffage	19.04.10	1'500'000		-	403'957.40	52'733.00					351'224.40	-	351'224.40
Réalisation de la thermographie aérienne de la Ville (art. 153)	21.11.07	120'000		90'252.21		100.00					100'496.21	20'404.00	80'092.21
Palafitte plan dir. Monruz sud (art. 153)	13.06.05	70'000		25'359.00	24'520.00		3'506.00				59'580.00	13'207.00	46'373.00
Concours Europan 10 pour le site des Jeunes-Rives	13.08.08	110'000		101'509.35	1'468.10		10'151.00				102'977.45	10'151.00	92'826.45
OIBT, mise aux normes	12.01.09	1'700'000		800'035.65	428'451.50		60'340.00				1'290'454.35	122'307.20	1'168'147.15
Aménagement rue et espace public Crêt-Taconnet	15.03.04	660'000	29'000	444'682.35	60'631.65	-	22'081.00				612'667.00	129'434.00	483'233.00

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
POLICE				8'569'048.80	1'511'336.30	-	670'731.10	2'927'000	-		21'167'284.10	11'757'630.10	9'409'654.00
Soldes à amortir				7'074'944.10	-	-	599'186.10			-	17'950'080.35	11'474'322.35	6'475'758.00
Crédit de construction 2010	07.12.09	50'000		-	41'069.15			50'000			41'069.15	-	41'069.15
Crédit d'étude fours crématoires	15.03.10	100'000		-	-			100'000					-
Signalisation lumineuse		395'000						395'000					
3ème étape du plan de stationnement	30.06.08	4'825'000	1'000'000	307'041.45	984'688.20	-	30'704.00	1'000'000			1'291'729.65	30'704.00	1'261'025.65
Acquisition et adaptation de radars	26.09.05	795'000		-	50'876.10			182'000			50'876.10	-	50'876.10
Sécurisation des passages piétons (art. 153)	25.06.07	118'000		73'744.65	12'664.95		7'827.00				90'935.60	12'353.00	78'582.60
Sécurisation des passages piétons		1'400'000						350'000					
Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière de Beauregard	03.09.01	1'400'000		1'113'318.60	6'395.00		33'014.00				1'326'950.35	240'250.75	1'086'699.60
Aménagement du quartier G	15.03.10	600'000		-	79'510.00			400'000			79'510.00	-	79'510.00
Désaffection du quartier A	15.03.10	100'000		-				50'000					-
Révision entretien lourd du four	15.03.10	400'000		-	336'132.90			400'000			336'132.90	-	336'132.90
POLICE DU FEU				4'730'317.45	78'836.00		315'442.00	1'850'000	925'000		11'026'638.30	6'532'926.85	4'493'711.45
Soldes à amortir				4'730'317.45	-	-	184'369.00			-	9'075'334.65	6'103'528.85	2'971'805.80
Acquisition équipements complémentaires nouvelle caserne SIS	16.01.06	3'000'000	1'000'000	1'574'142.65	78'836.00	-	131'073.00				1'951'303.65	429'398.00	1'521'905.65
Camion Pionnier lourd	18.10.10	500'000	250'000	-	-			500'000	250'000				-
Camion échelle EPA 30M	18.10.10	1'200'000	600'000	-	-			1'200'000	600'000				-
Camion tracteur "multi berces"	18.10.10	300'000	150'000	-	-								-
Berce pour concept "mousse"	18.10.10	150'000	75'000	-	-			150'000	75'000				-

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
JEUNESSE ET INTEGRATION				5'457'763.96	1'267'182.05	148'500.00	361'304.00	775'000	-		10'376'399.86	5'252'744.35	5'123'655.51
Soldes à amortir				1'659'387.25	-	-	90'506.00			-	4'423'828.10	3'946'433.35	477'394.75
Rénovation du collège des Terreaux	02.04.07	1'800'000		1'381'424.80	230'648.80		101'860.00	125'000			1'685'785.60	175'572.00	1'510'213.60
Rénovation intérieure du collège des Terreaux	03.02.03	3'450'000		2'416'951.91	-	148'500.00	168'938.00				3'230'252.91	1'130'739.00	2'099'513.91
Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète		11'000'000						100'000					
Av. du 1er -Mars 2b.Collège de la Promenade Sud. Rénovation complète.	07.06.10	4'790'000		-	797'888.60			500'000			797'888.60	-	797'888.60
Transformation de salles de classe au collèges des Parcs	07.06.10	252'000		-	238'644.65						238'644.65	-	238'644.65
Sécurisation des cours d'école		200'000						50'000					
AFFAIRES CULTURELLES				7'487'647.65	976'825.95	1'030'000.00	398'456.35	1'650'000	-		11'772'548.24	4'736'530.99	7'036'017.25
Soldes à amortir				7'170'024.25	-	-	380'192.35			-	11'288'753.89	4'498'921.99	6'789'831.90
Crédit de construction 2010	07.12.09	50'000		-	47'329.45			50'000			47'329.45	-	47'329.45
Millénaire 2011	04.05.09	1'080'000		30'785.75	74'470.40		3'079.00	500'000			105'256.15	3'079.00	102'177.15
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.08	8'300'000		286'837.65	855'026.10	1'030'000.00	15'185.00	1'000'000			331'208.75	234'530.00	96'678.75
Esplanade Léopold-Robert 1. MAH. Sécurisation et mise aux normes des accès livraison et public		400'000						100'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
ENERGIES				31'924'304.83	2'699'122.62	317'472.00	2'122'176.00	2'200'000	-	-	64'886'927.25	32'703'147.81	32'183'779.44
Domaine de l'eau													
Soldes à amortir				31'924'304.83	-	-	1'817'386.00				55'422'019.92	31'881'980.81	23'540'039.11
Crédit de construction 2010	07.12.09	150'000			-			150'000			-	-	-
Production - Projets particuliers		2'490'000						40'000					
Production - Etudes		320'000						50'000					
Plan stratégique 2005-2009 Transp., stockage et pompage, partie 2006-2009	30.05.05	1'700'000			548'648.99	177'509.30	15'327.00				984'227.69	15'327.00	968'900.69
Plan stratégique 2005-2009 Distribution, partie 2006-2009	30.05.05	8'100'000	500'000		847'230.91	32'104.90	289'463.00				7'285'294.72	805'840.00	6'479'454.72
Renouvellement de conduites du réseau de distribution de l'eau - programme 2010	19.04.10	1'650'000			1'303'242.72	107'857.80		1'650'000			1'195'384.92	-	1'195'384.92
Distribution - Extensions mineures		400'000						100'000					
Distribution, comptage et commande		720'000						210'000					
Réfection du réservoire de Chaumont	19.04.10	440'000											-

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
SPORTS				25'216'734.93	2'154.20	878'300.00	1'628'476.45	850'000	-		41'992'472.56	19'280'359.88	22'712'112.68
Soldes à amortir				17'405'932.35	-	-	1'241'734.45			-	33'990'737.28	17'826'539.38	16'164'197.90
Crédit de construction 2010	07.12.09	100'000		-	2'930.00			100'000			2'930.00	-	2'930.00
Construction d'une halle de gymnastique triple de la Riveraine	02.11.98	13'380'000	8'700'000	5'358'133.94	-	878'300.00	119'930.00				5'118'197.44	758'293.50	4'359'903.94
Construction nouvelle chaufferie et installation pompe à chaleur piscines Nid-du-Crô	06.11.06	700'000		644'097.90	158.10		49'762.00				711'039.00	116'545.00	594'494.00
Equipement d'exploitation du stade de La Maladière	02.10.06	1'818'000		1'808'570.74	-933.90		217'050.00				2'169'568.84	578'982.00	1'590'586.84
Chanet :réfection terrains		400'000						200'000					
Nid-du-Crô, phase II Holistic-Concerto, pose capteurs solaires et photovoltaïques		1'100'000	200'000					550'000					
TRANSPORTS				5'780'949.50	15'285.00		277'076.65	175'000	-		7'354'189.30	1'835'031.45	5'519'157.85
Soldes à amortir				5'666'142.85	-	-	146'985.00			-	7'055'844.65	1'536'686.80	5'519'157.85
Fun'ambule Révision véhicules		250'000						125'000					
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 6ème étape, action transports	07.06.10	90'000		-	-								-
Premier train de mesures en faveur d'une mobilité durable	04.02.02	362'000		114'806.65	15'285.00	-	130'091.65				298'344.65	298'344.65	-
2ème train de mesures en faveur d'une mobilité durable		275'000	25'000					50'000					
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.10	1'054'000		-									-
TOURISME				10'275.80	14'794.95		1'028.00	-	-		582'890.95	558'848.20	24'042.75
Soldes à amortir				10'275.80	-	-	1'028.00			-			-
Réalisation des sculptures du Sentier du temps (art. 153)	29.03.10	14'300		-	14'794.95						14'794.95		14'794.95

INVESTISSEMENTS	BILAN AU	**C O M P T E S 2 0 1 0**			B U D G E T 2 0 1 0			SITUATION AU 31.12.2010		BILAN AU
DU PATRIMOINE FINANCIER	31.12.2009	**DEPENSES BRUTES**	**RECETTES**	**AMORTISS.**	DEPENSES	RECETTES	AMORTISS.	DEPENSES NETTES	AMORTISS.	31.12.2010
CHANCELLERIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FORETS ET DOMAINES	17'085'893.96	124'213.75	4'706'060.00	329'945.00	775'000	2'000'000	-	24'766'606.29	9'921'778.84	14'844'827.45
AFFAIRES SOCIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRAVAUX PUBLICS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
URBANISME	74'144'082.16	850'581.26	20'000.00	1'292'068.00	2'844'000	90'000	-	90'323'658.03	16'641'062.61	73'682'595.42
POLICE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
POLICE DU FEU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JEUNESSE ET INTEGRATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AFFAIRES CULTURELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ENERGIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SPORTS	1'575'851.15	-	-	24'617.10	-	-	-	3'539'889.50	1'988'655.45	1'551'234.05
TRANSPORTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOURISME	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	92'805'827.27	974'795.01	4'726'060.00	1'646'630.10	3'619'000	2'090'000	-	118'630'153.82	28'551'496.90	90'078'656.92
INVESTISSEMENTS NETS		-3'751'264.99			1'529'000					

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
FORETS ET DOMAINES				17'085'893.96	124'213.75	4'706'060.00	329'945.00	775'000	2'000'000	-	24'766'606.29	9'921'778.84	14'844'827.45
Soldes à amortir				12'303'983.16	-	-	329'945.00	-		-	24'566'541.74	9'921'778.84	14'644'762.90
Crédit de construction 2010	07.12.09	200'000		-	-			175'000			-		-
Réfection des fermes et bâtiments		1'000'000						250'000					
Centre de production viticole (caves)		100'000						100'000					
Aménagement du jardin potager social du Drop-In (art. 153)	05.10.09	118'000		-	100'518.15						100'518.15		100'518.15
Remplacement de la chaudière du Home Bâlois, Signal 14, Chaumont (art. 153)	30.11.09	75'000		-	23'695.60						23'695.60		23'695.60
Vente Signal 41				638'108.03		802'000.00					-163'891.97		-163'891.97
Vente terrain La Molta				970'293.44		962'320.00					7'973.44		7'973.44
Vente terrain Boudry				100'409.33		2'278'740.00					-2'178'330.67		-2'178'330.67
Vente Signal 14				2'969'500.00		218'000.00					2'751'500.00		2'751'500.00
Vente Petit Hôtel				103'600.00		445'000.00					-341'400.00		-341'400.00
Acquisition et vente d'immeubles		1'000'000	8'000'000					250'000	2'000'000				

CREDITS	DATE	MONTANTS DES CREDITS	RECETTES A RECEVOIR	BILAN AU 31.12.2009	COMPTES 2010 DEPENSES BRUTES	COMPTES 2010 RECETTES	COMPTES 2010 AMORTISS	BUDGET 2010 DEPENSES	BUDGET 2010 RECETTES	BUDGET 2010 AMORTISS	SITUATIONS AU 31.12.2010 DEPENSES NETTES	SITUATIONS AU 31.12.2010 AMORTISS	BILAN AU 31.12.2010
URBANISME				74'144'082.16	850'581.26	20'000.00	1'292'068.00	2'844'000	90'000		90'323'658.03	16'641'062.61	73'682'595.42
Soldes à amortir				74'085'020.66	-	-	1'286'162.00			-	89'434'015.27	16'635'156.61	72'798'858.66
Droit de superficie Martenet	06.09.04		90'000	-		-			90'000		-		-
Bâtiment fbg de l'Hôpital 6, transformation en bureau et/ou logements		1'600'000						1'000'000					
Bâtiment du collège St-Hélène et ses dépendances (art.153)	27.05.09	83'000		59'061.50	23'938.50		5'906.00				83'000.00	5'906.00	77'094.00
Rue de la Collégiale 6, 8 et 10. Assainissements des toitures, des façades nord et chauffage		1'500'000						500'000					
OIBT, mise aux normes	12.01.09	1'700'000						484'000					-
Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine financier	07.12.09	3'440'000		-	826'642.76	20'000.00		860'000			806'642.76		806'642.76
SPORTS (Haute-Nendaz)				1'575'851.15			24'617.10	-	-		3'539'889.50	1'988'655.45	1'551'234.05
Soldes à amortir				1'575'851.15	-	-	24'617.10	-		-	3'539'889.50	1'988'655.45	1'551'234.05

INVESTISSEMENTS NETS 2010

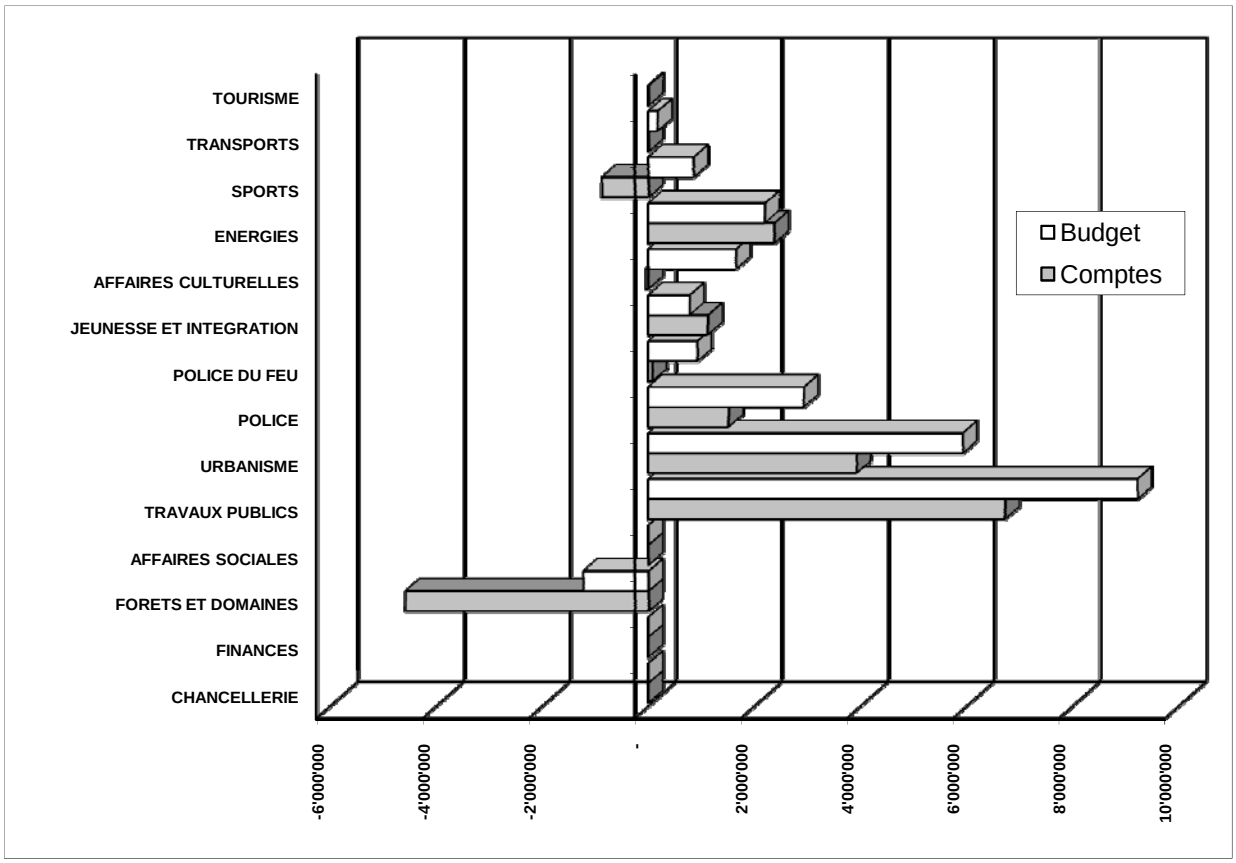

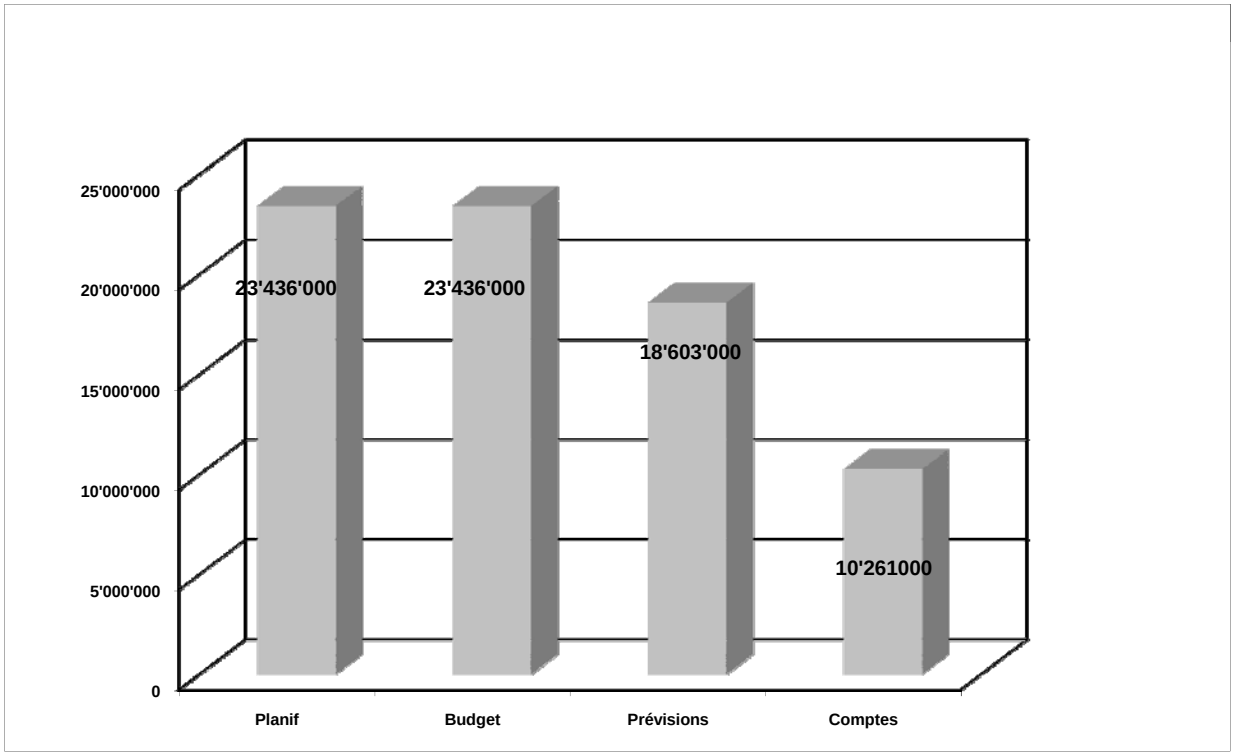

Commentaires détaillés des comptes d'investissement 2010

03 FORETS ET DOMAINES

PATRIMOINE FINANCIER

Ventes	2010	Les ventes réalisées durant l'année écoulée ont totalisé 2,8 millions de plus-value

05 TRAVAUX PUBLICS

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Points de collecte des déchets enterrés	18.12.06	La moitié du programme est réalisé
PGEE mise en œuvre de la première étape	06.02.06	Mesures sur les chemins de la Favarge et du Sordet et sur le secteur des Cadolles (réalisation de deux bassins de rétention)
Programme d'entretien sur le domaine public 2010	19.04.10	Réalisation des trois quarts des travaux planifiés, le solde des travaux sera réalisé en 2011 (près de 500'000 francs)
Conditions hivernales 2008 - 2009	08.06.09	Les dernières dépenses comptabilisées en 2010 ont permis de clôturer ce crédit
Rénovation de la zone piétonne	03.07.06	5ème et dernière étape suite aux travaux de Viteos SA

06 URBANISME

PATRIMOINE FINANCIER

Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine financier	07.12.2009	L'enveloppe 2010–2013 est respectée, les dépenses 2010 sont légèrement inférieures au quart du montant total alloué

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif 2006-2009	12.01.09	Le complément de crédit a été dépensé, comme prévu au budget 2010
Entretien lourd des bâtiments locatifs du patrimoine administratif 2010-2013	07.12.09	Le quart du montant alloué est légèrement dépassé, le crédit sera cependant respecté compte tenu des travaux planifiés pour les trois années à venir
Démolition ancien Collège de la Maladière	29.06.09	Les dépenses nettes 2010 ont été entièrement amorties au bouclement
Rue de la Collégiale 6, 8 et 10, assainissements des toitures, des façades nord et chauffage	19.04.10	Au budget 2010, ce crédit figurait, à tort, au patrimoine financier
OIBT, mise aux normes	12.01.09	Au budget 2010, ce crédit figurait, à tort, au patrimoine financier

07 POLICE

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

3ème étape du plan de stationnement	30.06.08	Réalisation de la première phase par l'installation de systèmes automatiques de gestion du parcage
Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière de Beauregard	03.09.01	Ces aménagements sont réalisés au fur et à mesure de l'occupation des quartiers et se termineront au 31 décembre 2013

08 POLICE DU FEU

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Acquisition équipements complémentaires nouvelle caserne SIS	16.01.06	Derniers équipements installés en 2010, quelques factures encore à recevoir, ce crédit sera clôturé durant le premier semestre 2011

09 JEUNESSE ET INTEGRATION

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Rénovation du collège des Terreaux	02.04.07	Les travaux sont terminés. Les dernières factures à recevoir seront comptabilisées sur l'exercice 2011
Rénovation intérieure du collège des Terreaux	03.02.03	Les dernières subventions reçues permettent de clôturer définitivement ce crédit

11 ENERGIES

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Plan stratégique 2005-2009 Transp., stockage et pompage, partie 2006-2009	30.05.05	Dépenses sur chantiers en cours, non terminés au 31 décembre 2009
Plan stratégique 2005-2009 Distribution, partie 2006-2009	30.05.05	Dépenses sur chantiers en cours, non terminés au 31 décembre 2009
Renouvellement de conduites du réseau de distribution de l'eau - programme 2010	19.04.10	Deux chantiers sont encore en cours au 31 décembre 2010, les dépenses interviendront donc sur l'exercice 2011

13 SPORTS

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Construction d'une halle de gymnastique triple de la Riveraine	02.11.98	Les dernières subventions reçues permettent de clôturer définitivement ce crédit

14 TRANSPORTS

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Premier train de mesures en faveur d'une mobilité durable	04.02.02	Ce crédit a été totalement amorti au bouclement (voitures électriques)

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2010

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Mouvements 2010 Crédit	Solde 31.12.10
A1	**ACTIF**	**530'968'844.50**	**1'160'710'623.12**	**1'165'619'378.00**	**526'060'089.62**
A10	**DISPONIBILITES**	**9'519'575.22**	**676'911'253.13**	**675'967'800.37**	**10'463'027.98**
A100	CAISSE	45'984.80	275'044.40	267'861.85	53'167.35
A100.01	02 CAISSE	10'615.60	75'137.55	73'705.00	12'048.15
A100.02	02 AVANCES CAISSE SERV. DIV.	35'369.20	95'265.85	89'515.85	41'119.20
A101	CHEQUES POSTAUX	4'443'962.82	57'106'287.05	57'656'050.35	3'894'199.52
A101.01	02 CHEQUES POSTAUX 20-251-1	3'943'690.60	56'205'841.21	56'350'990.79	3'798'541.02
A101.02	02 CHEQUES POSTAUX 70-109177-8	419'756.91	16'550.62	419'756.91	16'550.62
A101.03	02 CONTENTIEUX CCP 10-751693-8	17'301.38	482'358.15	456'037.45	43'622.08
A101.04	09 CRECHES CCP 10-241858-2	8'137.50	74'043.45	74'786.30	7'394.65
A101.05	02 CONTRIBUTIONS CCP 20-7900-2	4'621.25	59'871.50	64'492.75	-
A101.09	02 CHEQUES POSTAUX 91-344376-5	50'455.18	267'622.12	289'986.15	28'091.15
A102	BANQUES	5'029'627.60	619'529'921.68	618'043'888.17	6'515'661.11
A102.01	02 B.C.N. - C/C	4'067'715.59	544'748'220.36	543'140'796.15	5'675'139.80
A102.04	02 B.C.N. - C/C ETHNOGR.	26'822.62	140'079.10	138'202.90	28'698.82
A102.30	02 C.S. - C/C	741'111.64	74'354'597.17	74'464'469.52	631'239.29
A102.40	02 U.B.S. - C/C	193'977.75	287'025.05	300'419.60	180'583.20
A11	**AVOIRS**	**40'628'873.06**	**424'902'256.53**	**424'276'731.08**	**41'254'398.51**
A110	ACCREDITIFS	858'070.00	143'094'451.74	142'953'003.43	999'518.31
A110.01	09 TRAVAUX URG. CRET-DU-CHENE	123'213.65	-	-	123'213.65
A110.07	06 REST. L'INTERLOPE, EVOLE 39A	19'088.20		19'088.20	-
A110.09	09 TRA. & ETUDES CRET-DU-CHENE	39'309.15	-	-	39'309.15
A110.12	09 EC. PRIM.- AFF. EN SUSPENS	486.35	554'615.70	552'111.95	2'990.10
A110.13	06 ETUDES LOG. SOC. SERRIERES	35'950.40	-	-	35'950.40
A110.14	06 MESURE TRANSI. GARE/CRET TAC.	60'631.65	-	60'631.65	-
A110.28	02 FRAIS CONSEILLERS COMMUNAUX	149.00	46.70	195.70	-
A110.30	10 ETUDE THERMIQUE MEN	44'449.00	-	-	44'449.00
A110.35	02 O.P.- ASS. ACC. SUVA	84'659.00	847'616.10	726'512.45	205'762.65
A110.38	06 EXPERTISE PLACE DU PORT	160'086.10	576.20	-	160'662.30
A110.42	05 EXPERTISE MAT DE LA MALADIERE	44'952.05	42'238.35	-	87'190.40
A110.45	02 OP - ASS. ACC. GROUPE MUTUEL	14'307.50	696'951.30	752'897.30	-41'638.50
A110.48	01 CHANCELL.- TEL. A REPARTIR	3'014.71	134'643.00	132'534.90	5'122.81
A110.50	01 CHANCELL.- AFFR. A REPARTIR	2'032.59	109'547.70	110'743.09	837.20
A110.51	10 ARCHIVES HODLER	-5'866.55	6'017.45		150.90
A110.53	09 PRIME APG ENSEIGNANTS	-	15'960.00	15'767.70	192.30
A110.54	05 ETUDE DESSERTE FAHYS	33'166.60	47'128.15	-	80'294.75
A110.56	05 PASSAGE INF. DE GRISE-PIERRE	4'157.75	14'526.00	-	18'683.75
A110.67	02 SERV.ASS., PRIMES CONSTR.RC	39'900.00	39'900.00	39'900.00	39'900.00
A110.79	07 COMM. PARITAIRE TAXIS	154'382.85	42'064.60	-	196'447.45
A111	COMPTES COURANTS	11'751'879.85	74'076'087.82	72'813'138.37	13'014'829.30
A111.01	02 CCNC - COTISATION FAMILIALE	2'618.25	1'990'896.15	1'986'314.25	7'200.15
A111.02	04 ETAT NE - AUTOR. NON NEUCH.	492'622.81	-	492'622.81	-
A111.03	04 ETAT NE - COMMUN. NEUCH.	7'316'855.56	20'555'763.65	18'827'601.55	9'045'017.66
A111.04	09 COUP DE POUCE POUR MAJEUR	-9'186.10	16'156.95	9'300.05	-2'329.20
A111.06	11 VITEOS C/C	1'864'004.25	23'842'450.81	23'190'635.38	2'515'819.68
A111.08	04 SERVICES SOCIAUX	1'746'157.64	19'050'117.90	19'455'680.09	1'340'595.45
A111.11	09 MALADIERE 81	132'115.54	50'812.90	182'928.44	-
A111.17	02 SYNDICAT INTERC. PATINOIRES	-	1'013'341.80	1'000'491.15	12'850.65
A111.19	02 SAITRN	-	4'045.30	-	4'045.30
A111.21	02 VIDEO 2000 S.A.	22'438.70	4'164'788.65	4'187'227.35	-
A111.22	09 LA ROUVRAIE	-	486'796.25	470'937.20	15'859.05

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Crédit	Solde 31.12.10
A111.27	09 INFO +	-22'934.05	108'257.60	104'372.80	-19'049.25
A111.28	09 SEMO	20'549.10	33'658.60	22'621.95	31'585.75
A111.29	02 TELEPHONES PRIVES	330.50	1'875.30	1'707.60	498.20
A111.31	09 NOCTAMBUS	132'377.55	256'276.15	389'991.65	-1'337.95
A111.32	10 SYNDICAT EXPLOITATION THEATRE	53'930.10	1'364'585.66	1'354'598.70	63'917.06
A111.33	13 COPROPRIETE MALADIERE	-	156.75	-	156.75
A112	IMPOTS A ENCAISSER	13'465'562.82	144'729'162.34	140'791'270.87	17'403'454.29
A112.05	02 DEBITEURS IMPOTS	13'465'562.82	144'626'489.89	140'688'598.42	17'403'454.29
A114	SUBV. COLLECTIVITES PUBLIQUES	852'671.80	1'285'499.85	852'671.80	1'285'499.85
A114.01	02 SUBV. FED. A RECEVOIR	820'593.05	978'594.90	820'593.05	978'594.90
A114.02	02 SUBV. CANT. A RECEVOIR	32'078.75	306'904.95	32'078.75	306'904.95
A115	AUTRES DEBITEURS	13'485'970.87	59'587'868.57	64'670'168.66	8'403'670.78
A115.04	02 PRETS AU PERSONNEL	66'698.65	125'613.30	89'003.95	103'308.00
A115.09	02 AFC - RECUP. I.A.	40'206.34	1'497'359.00	640'206.34	897'359.00
A115.11	02 AUTRES DEBITEURS	2'629'824.45	41'381.45	2'670'757.45	448.45
A115.14	02 S.A. IMMOB. PATINOIRES L.N.	3'473.70	4'205.15	3'823.35	3'855.50
A115.16	09 CENTRE ORTH.-DEB. PARENTS	6'926.50	18'244.00	21'744.50	3'426.00
A115.17	09 CENTRE ORTH.-DEBIT. A.I.	524'575.70	1'347'135.44	1'518'470.35	353'240.79
A115.18	09 CENTRE ORTH.-DEBIT. INSTIT.	12'439.20	42'179.80	26'973.70	27'645.30
A115.19	09 CENTRE ORTH.-DEBIT. COMM.	4'550.00	7'644.00	7'700.00	4'494.00
A115.25	02 DEBITEURS SAI	5'538'513.85	33'076'084.71	34'412'878.77	4'201'719.79
A115.27	02 CONTENTIEUX CASH-IN	1'535'898.76	1'187'362.81	1'380'311.54	1'342'950.03
A115.29	08 DEBITEURS AMBULANCES - SIS	387'904.90	5'875'735.40	5'755'659.80	507'980.50
A115.32	06 URBANISME-COMPTE DE GERANCE	-	304'420.40	285'038.75	19'381.65
A115.33	06 DEBITEURS LOCAT. DOMAINES	130'964.45	724'289.40	740'935.60	114'318.25
A115.34	10 FONDATION BPU - C/C	385'328.96	3'199'727.65	3'503'596.01	81'460.60
A115.37	09 DEBITEURS ACCUEIL ECOLIERS	172'175.25	704'990.20	694'441.95	182'723.50
A115.40	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.11	356'594.60	3'806'303.30	4'071'796.95	91'100.95
A115.41	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.12	5'890.10	625'569.40	653'261.65	-21'802.15
A115.42	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.21	229'556.95	1'044'399.95	1'177'456.20	96'500.70
A115.43	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.31	4'817.05	386'174.40	387'812.30	3'179.15
A115.44	06 DEBITEURS LOCATIONS 06.39	-6'211.40	128'762.30	73'769.00	48'781.90
A115.45	06 DEBITEURS LOCATIONS DIVERS	-4'452.50	567'572.90	546'428.15	16'692.25
A115.46	06 DEBITEURS LOCATIONS FMPA	-33'373.10	671'132.60	675'292.50	-37'533.00
A115.55	05 DEBITEURS TP	1'493'668.46	4'139'816.36	5'271'045.20	362'439.62
A119	AUTRES CREANCES	214'717.72	2'129'186.21	2'196'477.95	147'425.98
A119.01	02 AV. S/SAL. A RECUP. A.G.	2'193.69	309'775.65	321'953.90	-9'984.56
A119.08	06 DEPOT FORFAITAIRE G.B.	25'980.00	-	-	25'980.00
A119.11	11 TVA SI	176'985.44	621'813.65	667'368.55	131'430.54
A119.28	13 TVA PREAL. FONCT. 13.82	6'242.79	49'758.73	56'001.52	-
A119.29	13 TVA PREAL. FONCT. 13.83	2'301.33	58'042.67	60'344.00	-
A119.30	13 TVA PREAL. FONCT. 13.76	1'014.47	627.35	1'641.82	-
A12	**PLACEMENTS**	**222'278'010.25**	**17'759'804.56**	**19'068'437.09**	**220'969'377.72**
A121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	67'335'800.00	-	16'235'100.00	51'100'700.00
A121.01	02 ACTIONS ET PARTS SOCIALES	695'800.00	-	51'100.00	644'700.00
A121.02	11 ACTIONS VITEOS	66'640'000.00	-	16'184'000.00	50'456'000.00
A122	PRETS	62'469'500.00	16'184'000.00	-	78'653'500.00
A122.02	11 PRÊT VITEOS	46'129'000.00	16'184'000.00	-	62'313'000.00
A122.04	11 PRÊT VITEOS GROUPE E	16'340'500.00	-	-	16'340'500.00
A123	IMMEUBLES	92'472'710.25	1'575'804.56	2'833'337.09	91'215'177.72
A123.01	03 IMMEUBLES LOCATIFS DOMAINES	7'288'433.55	47'634.10	954'765.89	6'381'301.76
A123.02	03 IMM.LOC.DOM.-EQUIP. A AMORT	1'855'072.00	-	185'050.00	1'670'022.00
A123.06	06 IMMEUBLES LOCAT. FINANCIERS	61'945'312.10	84'673.80	498'656.48	61'531'329.42

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Crédit	Solde 31.12.10
A123.07	06 IMM.LOC.FIN.-EQUIP. A AMORT	8'143'039.24	818'364.76	1'105'572.70	7'855'831.30
A123.11	06 IMMEUBLES LOCATIFS HLM	4'643'000.00	-	-	4'643'000.00
A123.12	06 IMM.LOC.HLM-EQUIP. A AMORT.	338'177.65	93'839.10	3'442.00	428'574.75
A123.16	03 TERRAINS NON BATIS - DIVERS	2'189'696.85	100'518.15	-	2'290'215.00
A123.21	03 TERRAINS - DOMAINES	6'069'978.86	430'774.65	85'850.02	6'414'903.49
A13	**ACTIFS TRANSITOIRES**	**19'870'039.37**	**20'130'933.90**	**21'479'357.27**	**18'521'616.00**
A138	CPTE LIAISON 2 PERIODES COMPT.	19'870'039.37	20'130'933.90	21'479'357.27	18'521'616.00
A138.01	02 A.T. - DEPENSES ANTICIPEES	107'350.50	389'322.50	296'220.50	200'452.50
A138.02	02 A.T. - RECETTES TARDIVES	18'577'261.01	19'665'083.15	19'921'180.66	18'321'163.50
A138.03	03 FORETS - DEPENSES ANTICIP.	35'335.45	76'528.25	111'863.70	-
A138.05	11 S.I. - COMPTES TRANSITOIRES	1'150'092.41	-	1'150'092.41	-
A14	**INVESTISSEMENTS**	**228'278'485.80**	**20'303'499.57**	**22'865'246.67**	**225'716'738.70**
A140	TERRAINS NON BATIS	9'607'526.85	16'263.05	804'349.00	8'819'440.90
A140.01	02 EQUIPEMENTS A AMORTIR	9'607'526.85	16'263.05	804'349.00	8'819'440.90
A141	OUVRAGES DE GENIE CIVIL	95'058'791.34	12'445'683.20	9'702'455.65	97'802'018.89
A141.01	02 EQUIPEMENTS A AMORTIR	43'455'116.86	6'731'612.85	6'159'399.00	44'027'330.71
A141.02	11 EAU	31'924'304.83	3'263'812.60	2'686'866.00	32'501'251.43
A141.71	05 EQUIPEMENTS STEP A AMORTIR	19'679'369.65	2'450'257.75	856'190.65	21'273'436.75
A143	TERRAINS BATIS	109'751'654.76	6'730'198.95	9'994'438.97	106'487'414.74
A143.01	06 IMMEUBLES LOC. ADMIN.	7'969'652.72	1'110'112.25	786'527.70	8'293'237.27
A143.02	06 IMM.LOC.ADM.-EQUIP. A AMORT	3'290'077.60	582'330.15	738'794.10	3'133'613.65
A143.03	AUTRES EQUIPEMENTS A AMORTIR	15'983'795.07	1'080'244.40	1'502'539.67	15'561'499.80
A143.06	06 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3'297'967.20	205'266.15	358'058.15	3'145'175.20
A143.07	06 BAT.ADM.-EQUIP. A AMORTIR	1'265'790.81	381'160.65	375'699.85	1'271'251.61
A143.11	05 BATIMENTS ADMIN. T.P.	7'872'456.00	-	294'622.00	7'577'834.00
A143.16	07 CREMATOIRE ET CIMETIERE	115'820.00	-	6'160.00	109'660.00
A143.17	07 CREMAT./CIM.-EQUIP. A AMORT	2'474'857.35	438'332.65	159'293.00	2'753'897.00
A143.24	13 PISCINES/PLAGES	7'009'039.00	-	232'369.00	6'776'670.00
A143.25	13 PISC./PLAGES-EQUIP. A AMORT	1'801'881.55	3'088.10	274'075.30	1'530'894.35
A143.30	13 BASSIN NATATION LA COUDRE	93'750.00	-	93'750.00	-
A143.35	13 TERR. SPORTS-EQUIP. A AMORT	2'966'975.23	11'000.00	255'495.00	2'722'480.23
A143.37	06 STAND TIR - EQUIP. A AMORT.	6'602.90	9'405.30	4'144.00	11'864.20
A143.41	06 W.C. PUBLICS	198'570.00	-	5'367.00	193'203.00
A143.42	06 W.C.PUBL.-EQUIP. A AMORTIR	555'687.45	17'701.50	112'209.10	461'179.85
A143.46	06 CENTRE DE LOISIRS	253'320.00	-	10'160.00	243'160.00
A143.47	06 CENTRE LOIS.-EQUIP. A AMORT	45'717.40	7'402.25	6'731.00	46'388.65
A143.51	09 ECOLES	31'183'549.28	1'296'169.15	1'021'250.30	31'458'468.13
A143.52	09 ECOLES - EQUIP. A AMORTIR	11'742'252.54	230'648.80	1'668'572.10	10'304'329.24
A143.56	09 COLLEGE LATIN	998'892.80	113'934.25	99'519.00	1'013'308.05
A143.57	09 COLL.LATIN-EQUIP. A AMORTIR	37'531.00	-	32'665.00	4'866.00
A143.62	06 FONT./MONUM.-EQUIP. A AMORT	85'970.65	8'373.55	18'553.00	75'791.20
A143.66	09 JARDINS D'ENFANTS	41'540.00	-	1'620.00	39'920.00
A143.67	09 JARD.ENF.-EQUIP. A AMORTIR	23'363.25	-	6'443.00	16'920.25
A143.71	06 EGLISES	508'337.65	855'026.10	1'054'085.00	309'278.75
A143.72	06 EGLISES - EQUIP. A AMORTIR	513'371.90	14'150.50	21'742.00	505'780.40
A143.76	10 SALLE MUSIQUE & TEMPLE BAS	611'465.00	-	23'193.00	588'272.00
A143.77	10 SALLE MUS./TB-EQUIP. AMORT.	740'503.95	7'425.45	39'200.00	708'729.40
A143.81	10 MUSEES	2'179'592.16	-	137'884.00	2'041'708.16
A143.82	10 MUSEES - EQUIP. A AMORTIR	5'871'345.40	358'427.75	641'738.80	5'588'034.35
A143.87	13 ECOLES SPORTS-EQUIP. AMORT.	11'978.90	-	11'978.90	-
A145	FORETS	4'173'787.65	-	1'099.00	4'172'688.65
A145.01	03 FORETS	4'163'900.00	-	-	4'163'900.00

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Crédit	Solde 31.12.10
A145.03	03 CENTRE FOREST. PTS-MARTEL	9'887.65		1'099.00	8'788.65
A146	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	5'925'180.35	112'468.50	1'074'549.50	4'963'099.35
A146.01	02 MOBILIER	1.00	-	-	1.00
A146.03	02 AUTRES EQUIPEMENTS A AMORTIR	4'618'946.20	91'945.40	893'743.55	3'817'148.05
A146.25	13 PISC./PLAGES-EQUIP.A AMORT.	59'038.35	-	23'242.25	35'796.10
A146.52	09 ECOLES - EQUIP. A AMORTIR	233'055.85	-	33'530.30	199'525.55
A146.77	10 SALLE MUS./TB-EQUIP.AMORT.	39'284.00	-	39'284.00	-
A146.82	10 MUSEES - EQUIP. A AMORTIR	974'854.95	20'523.10	84'749.40	910'628.65
A147	MARCHANDISES & APPROVIS.	1'429'051.32	838'538.17	1'082'437.80	1'185'151.69
A147.01	01 ECONOMAT GENERAL	33'416.66	17'572.06	-	50'988.72
A147.03	03 FORETS-BOIS INVEND. EX. PR.	-39'619.30	201'420.05	61'641.25	100'159.50
A147.04	03 DOMAINES - ENCAVAGE	1'324'305.00	-	280'305.00	1'044'000.00
A147.05	05 T.P. - MARCHANDISES	110'948.96	619'546.06	740'491.55	-9'996.53
A149	AUTRES BIENS	2'332'493.53	160'347.70	205'916.75	2'286'924.48
A149.02	10 MUSEE D'ART, COLLECTIONS	548'460.75	-	-	548'460.75
A149.03	10 MUSEE HISTOIRE, COLLECTIONS	730'153.00	-	-	730'153.00
A149.04	10 MUSEE HIST.NAT.,COLLECTIONS	200'000.00	-	-	200'000.00
A149.05	10 MUSEE ETHN., COLLECTIONS	400'000.00	-	-	400'000.00
A149.06	02 AUTRES EQUIPEMENTS A AMORTIR	423'094.03	85'877.30	202'837.75	306'133.58
A149.08	10 MILLENAIRE 2011	30'785.75	74'470.40	3'079.00	102'177.15
A15	**PRETS ET PARTICIP. PERMAN.**	**8'153'940.55**	**36'530.00**	**618'665.65**	**7'571'804.90**
A152	COMMUNES	639'853.00	-	27'856.00	611'997.00
A152.01	02 PARTICIP. A ASSOC. COMMUNES	594'700.00	-	-	594'700.00
A152.35	13 TERR.SPORTS-PARTIC. A AMORT	45'153.00	-	27'856.00	17'297.00
A153	PROPRES ETABLISSEMENTS	423'552.65	-	423'552.65	-
A153.01	04 MAISON DE BELMONT	423'552.65	-	423'552.65	-
A154	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	6'122'274.00	36'530.00	136'457.00	6'022'347.00
A154.01	02 PARTIC. A STES ECON. MIXTE	5'589'771.00	36'530.00	121'457.00	5'504'844.00
A154.03	02 PRETS A STES D'ECON. MIXTE	532'503.00	-	15'000.00	517'503.00
A155	INSTITUTIONS PRIVEES	942'762.00	-	29'250.00	913'512.00
A155.01	02 PARTICIP. A INSTIT. PRIVEES	12.00	-	-	12.00
A155.02	02 PRETS HYP. A INSTIT. PRIV.	143'250.00	-	2'250.00	141'000.00
A155.03	02 PRETS NON GAR. A INST.PRIV.	799'500.00	-	27'000.00	772'500.00
A156	PERSONNES PHYSIQUES	25'498.90	-	1'550.00	23'948.90
A156.01	04 PRETS ETUDES ET APPRENT.	25'498.90	-	1'550.00	23'948.90
A16	**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS**	**842'344.00**	**-**	**64'860.00**	**777'484.00**
A164	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	842'344.00	-	64'860.00	777'484.00
A164.01	02 SUBVENTIONS A AMORTIR	842'344.00	-	64'860.00	777'484.00
A18	**AVANCES AUX FINANC. SPECIAUX**	**1'397'576.25**	**666'345.43**	**1'278'279.87**	**785'641.81**
A180	COMPTES FINANCEMENTS SPECIAUX	1'397'576.25	666'345.43	1'278'279.87	785'641.81
A180.02	06 IMM. ROSIERE 17-27 A AMORT.	7'185.00	-	4'200.00	2'985.00
A180.04	05 ORD./DECHETS, AVANCE TAXE	623'161.86	666'345.43	586'880.00	702'627.29
A180.05	11 EAUX, AVANCE	750'440.43		670'410.91	80'029.52
A180.07	07 PORTS, AVANCE	16'788.96		16'788.96	-

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Crédit	Solde 31.12.10
B2	**PASSIF**	**-530'968'844.50**	**590'707'208.82**	**585'798'453.94**	**-526'060'089.62**
B20	**ENGAGEMENTS COURANTS**	**-9'742'696.82**	**172'746'504.72**	**168'489'788.86**	**-5'485'980.96**
B200	CREANCIERS	-7'030'824.92	161'767'329.00	158'295'423.87	-3'558'919.79
B200.01	02 CCNC	-530'583.36	11'806'637.15	11'953'380.28	-677'326.49
B200.04	02 OFF. PERS.-AFF. EN SUSPENS	14'627.76	75'719'465.25	75'703'959.90	30'133.11
B200.09	02 ASSUR. ACCID. COMPL. PERS.	286.70	11'889.20	12'053.00	122.90
B200.20	02 OFF.PERS. - SAL.EN SUSPENS	-1'667.00	1'667.00		-
B200.50	02 FOURNISS. COMPTE COLLECTIF	-6'510'580.27	73'937'343.05	70'323'323.24	-2'896'560.46
B200.53	06 CHAUFF. 01/02-02/03-03/04	-2'908.75	102'219.70	114'599.80	-15'288.85
B201	DEPOTS	-177'341.36	86'046.10	72'302.45	-163'597.71
B201.01	06 SAINTE-HELENE	-37'500.00	-	-	-37'500.00
B201.03	08 FDS BATAILLON SAP.-POMPIERS	-16'079.40	6'648.90	76.05	-9'506.55
B201.04	14 DEPOTS POUR PRÊT DE CLE	-40.00	-	40.00	-80.00
B201.06	02 DEPOTS DE GARANTIE	-600.00	-	-	-600.00
B201.10	09 PREVENTION PRECOCE	-	1'808.25	13'312.00	-11'503.75
B201.11	09 ANIM'ACTION	-13'079.30	17'296.40	17'377.75	-13'160.65
B201.19	02 PAIEMENTS A DOUBLE CLIENTS	-7'307.55	-3'161.20	444.50	-10'913.25
B201.45	10 MUSEE ART/HIST., ATELIERS	-12'118.81	4'764.95	3'825.00	-11'178.86
B201.47	13 DEPOTS POUR ABONN. PISCINES	-29'090.00	29'000.00	-	-90.00
B201.49	10 FONDS BARRELET	-4'193.90	585.30	-	-3'608.60
B201.61	10 SAITRN	6'469.05	3.50	6'472.55	-
B201.63	06 CAUTIONS TELECOMMANDES	-1'120.00	100.00	400.00	-1'420.00
B201.69	06 CLE CHATEAU 3	-100.00	-	-	-100.00
B201.71	02 FOND.SAUV./VAL.PATR.HIST.NE	-62'581.45	-	1'354.60	-63'936.05
B206	COMPTES-COURANTS	-967'369.28	4'048'953.12	3'571'509.02	-489'925.18
B206.09	06 FMPA	-561'246.89	1'135'845.65	624'600.30	-50'001.54
B206.12	03 ETAT NE, CONTRIB. VITICOLE	41.65	3'314.20	3'348.65	7.20
B206.13	09 C.P. ETAT NE - CENTRE ORTH.	2'531.05	-	2'531.05	-
B206.19	06 PROJET HOLISTIC	-342'103.51	-	-	-342'103.51
B206.23	02 SALLE PERSONNEL (CARREFOUR)	1'074.00	624.20	1'606.15	92.05
B206.27	02 FINANCES - AFF. EN SUSPENS	-2'671.55	2'230'686.57	2'197'592.82	30'422.20
B206.28	07 TAXE DE SEJOUR	-	140'927.00	142'296.65	-1'369.65
B206.30	08 SIS INDEMN.COURS EN SUSPENS	-64'994.03	83'680.55	145'658.45	-126'971.93
B209	AUTRES ENGAGEMENTS	-1'567'161.26	6'844'176.50	6'550'553.52	-1'273'538.28
B209.01	02 PERS.ADM.-RETENUES PR IMPOT	-19'970.20	72'618.20	51'673.85	974.15
B209.02	04 SERV.SOC.- CPTES GERANCE	-215'862.00	-	6'440.43	-222'302.43
B209.03	02 CPVN- COMPTE GERANCE	-419'756.91	419'756.91	16'550.62	-16'550.62
B209.04	02 TRANSACTIONS IMMOBILIERES	-556'763.15	4'366'741.70	4'531'266.65	-721'288.10
B209.05	02 RETENUES SUR TRAITEMENTS	9'811.70	4'176.00	8'218.70	5'769.00
B209.38	13 AFC - TVA 13.82	-	22'853.27	28'191.60	-5'338.33
B209.39	13 AFC - TVA 13.83	-	46'901.71	47'779.60	-877.89
B209.50	01 AFC - TVA 01.14	-246.10	246.10	508.70	-508.70
B209.51	03 AFC - TVA 03.31 - 03.32	-19'887.00	19'887.00	12'532.60	-12'532.60
B209.54	05 AFC - TVA 05.24	-101'798.07	331'016.09	324'842.96	-95'624.94
B209.55	05 AFC - TVA 05.31	-4'131.88	482'264.60	447'997.67	30'135.05
B209.56	03 AFC - TVA 03.11	-757.40	757.40	2'520.00	-2'520.00
B209.57	07 AFC - TVA 07.31	-1'429.15	1'429.15	690.35	-690.35
B209.58	07 AFC - TVA 07.51	-8'130.40	8'130.40	7'874.95	-7'874.95
B209.60	13 AFC - TVA 13.76	-1'444.31	7'543.96	7'749.05	-1'649.40
B209.61	13 AFC - TVA 13.79	-7'448.08	62'943.34	64'428.85	-8'933.59
B209.62	05 AFC - TVA 05.65	-15'497.20	15'497.20	9'995.54	-9'995.54
B209.63	05 AFC - TVA 05.11	-36'050.60	36'050.60	23'709.75	-23'709.75
B209.64	02 AFC - TVA 02.31	-151'397.66	895'849.38	917'578.15	-173'126.43
B209.65	10 AFC - TVA 10.71	-2'521.84	10'914.98	10'123.90	-1'730.76
B209.66	05 AFC - TVA 05.26	-8'825.66	34'284.51	27'854.00	-2'395.15
B209.68	14 AFC - TVA 14.02	-	-	2'025.60	-2'025.60

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Crédit	Solde 31.12.10
B209.70	10 MAH - FDS HUGUENIN-KRAMER	-5'055.35	4'314.00		-741.35
B21	**DETTES A COURT TERME**	**-25'000'000.00**	**300'000'000.00**	**305'000'000.00**	**-30'000'000.00**
B210	BANQUES	-25'000'000.00	300'000'000.00	305'000'000.00	-30'000'000.00
B210.01	02 AVANCES A TERME FIXE	-25'000'000.00	300'000'000.00	305'000'000.00	-30'000'000.00
B22	**DETTES A MOYEN ET LONG TERME**	**-422'000'000.00**	**59'000'000.00**	**50'000'000.00**	**-413'000'000.00**
B221	RECONNAISSANCES DE DETTES	-422'000'000.00	59'000'000.00	50'000'000.00	-413'000'000.00
B221.80	02 FDS INSTITUTIONNEL / CP	-30'000'000.00	-	-	-30'000'000.00
B221.94	02 EMPRUNTS POSTFINANCE	-20'000'000.00	-	10'000'000.00	-30'000'000.00
B221.95	02 EMPRUNTS SUVA	-8'000'000.00	1'000'000.00	20'000'000.00	-27'000'000.00
B221.96	02 EMPRUNTS AUPRES BANQUES	-276'000'000.00	48'000'000.00	-	-228'000'000.00
B221.97	02 EMPRUNTS AU FDS COMP. AVS	-35'000'000.00	10'000'000.00		-25'000'000.00
B221.98	02 EMPRUNTS ASSURANCES	-53'000'000.00	-	20'000'000.00	-73'000'000.00
B221.99	02 EMPRUNTS PUBLICS	-			-
B23	**ENGAG. ENVERS ENTITES PARTICUL.**	**-1'455'202.05**	**16'431'125.47**	**14'984'002.07**	**-8'078.65**
B231	CAISSE DE PENSIONS	-1'455'202.05	15'279'200.35	13'832'076.95	-8'078.65
B231.01	02 C.P. PERSONNEL COMMUNAL	-	13'770'468.25	13'778'546.90	-8'078.65
B231.03	02 COTISATIONS D'ASSINISSEMENT	-1'455'202.05	1'455'202.05		-
B24	**PROVISIONS**	**-700'000.00**	**6'835'280.40**	**12'035'280.40**	**-5'900'000.00**
B240	COMPTE DE FONCTIONNEMENT	-700'000.00	6'835'280.40	12'035'280.40	-5'900'000.00
B240.98	02 PROVISION RECTIF. FUTURS	-	-	5'200'000.00	-5'200'000.00
B240.99	02 PROVISION DEBITEURS IMPOTS	-700'000.00	-	-	-700'000.00
B25	**PASSIFS TRANSITOIRES**	**-17'059'963.19**	**16'283'365.70**	**24'001'796.34**	**-24'778'393.83**
B258	CPTE LIAISON 2 PERIODES COMPT.	-17'184'020.91	14'632'098.73	22'263'854.34	-24'815'776.52
B258.01	02 P.T. - RECETTES ANTICIPEES	-325'850.75	325'850.75	503'074.55	-503'074.55
B258.02	02 P.T. - DEPENSES TARDIVES	-8'445'494.36	12'751'094.73	13'824'152.34	-9'518'551.97
B258.03	03 FORETS - RECETTES ANTICIP.	-126'075.80	162'403.25	36'327.45	-
B258.04	02 DEPENSES AIDE SOCIALE	-	-	7'000'000.00	-7'000'000.00
B258.07	02 PT - INT. COURUS DETTE LT	-8'286'600.00	1'392'750.00	900'300.00	-7'794'150.00
B259	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	124'057.72	1'651'266.97	1'737'942.00	37'382.69
B259.70	06 COMPTE CHAUFFAGE 06.11	93'545.47	581'170.28	617'890.05	56'825.70
B259.71	06 COMPTE CHAUFFAGE 06.12	-77'604.95	133'589.15	87'782.30	-31'798.10
B259.72	06 COMPTE CHAUFFAGE 06.21	25'367.35	124'363.95	154'232.40	-4'501.10
B259.73	06 COMPTE CHAUFFAGE 06.31	61'586.20	-23'288.60	49'446.10	-11'148.50
B259.74	06 COMPTE CHAUFFAGE 06.39	31'966.55	32'394.60	60'721.70	3'639.45
B259.75	06 COMPTE CHAUFFAGE DIVERS	3'016.80	74'264.50	76'440.30	841.00
B259.76	06 COMPTE CHAUFFAGE FMPA	-45'449.45	139'052.20	95'864.20	-2'261.45
B259.80	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	214'853.80	279'784.40	-64'930.60
B259.81	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	68'309.05	96'102.10	-27'793.05
B259.82	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	62'383.35	64'158.00	-1'774.65
B259.83	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	81'204.75	13'050.40	68'154.35
B259.84	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	26'900.00	2'876.90	24'023.10
B259.85	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	11'640.60	2'100.00	9'540.60
B259.86	06 DECOMPTES CHAUFFAGES	-	48'474.40	70'749.30	-22'274.90
B259.91	03 CHEMIN TOUR 23, CHAUFFAGE	12'411.65	14'689.20	11'318.60	15'782.25
B259.92	03 PERTUIS DU SAULT 45,CHAUFF.	15'576.36	18'816.25	13'110.50	21'282.11
B259.93	03 CH. SIGNAL 28, CHARGES LOC.	3'641.74	6'851.64	6'716.90	3'776.48
B28	**ENGA. ENVERS FINANC. SPECIAUX**	**-12'977'343.87**	**1'670'180.72**	**1'841'504.56**	**-13'148'667.71**
B280	COMPTES DE FINANC. SPECIAUX	-12'977'343.87	1'670'180.72	1'841'504.56	-13'148'667.71

No compte	Libellé	Solde au 01.01.10	Mouvements 2010 Débit	Crédit	Solde 31.12.10
B280.01	11 APPROVIS. EN ENERGIES	-364'181.47	-	374.90	-364'556.37
B280.04	06 FDS AMEL. ACCESSIB. VILLE	-1'119'143.65	61'000.00	148'000.00	-1'206'143.65
B280.05	08 RESERVE CONSTR. ABRIS PUBL.	-3'547'727.70	-	40'060.00	-3'587'787.70
B280.06	07 RESERVE DES PORTS	-	-	268.24	-268.24
B280.13	05 RESERVE EPUR. EAUX USEES	-1'286'097.66	222'746.72	26.92	-1'063'377.86
B280.20	03 FONDS FORESTIER DE RESERVE	-358'863.30	123'283.14	231'597.00	-467'177.16
B280.31	10 FONDS 10-13 MAH	-	326'690.50	297'141.10	29'549.40
B280.34	10 RESERVE POURCENT CULTUREL	-72'763.75	25'000.00	10'000.00	-57'763.75
B280.35	10 RESERVE ACHAT OBJETS COLL.	-191'682.38	-	100'000.00	-291'682.38
B280.42	06 RESERVE PR ENTR. BAT. LOC.	-3'481'038.45	-	244'000.00	-3'725'038.45
B280.49	02 RESERVE ENCOURAG. FORMATION	-231'570.70	-	122'001.65	-353'572.35
B280.52	11 S.I.-RES. FLUC. PRIX GAZ	-257'784.54	257'784.54	-	-
B280.55	05 FONDS COMPENS.PLANT. ARBRES	-779'139.45	50'000.00	10'529.00	-739'668.45
B280.56	02 FONDS AUTO-ASS. DEGATS EAU	-1'051'934.35	-	118'621.10	-1'170'555.45
B280.57	02 FONDS AUTO.ASS. CASCO VEHIC	-159'116.47	20'878.40	39'213.45	-177'451.52
B280.58	05 FONDS ESPACES DE JEUX	-76'300.00	15'000.00	20'000.00	-81'300.00
B280.61	10 FONDS 10-13 MHN	-	166'863.43	244'671.20	-77'807.77
B280.71	10 FONDS 10-13 MEN	-	400'933.99	215'000.00	185'933.99
B29	**FORTUNE NETTE**	**-42'033'638.57**	**17'740'751.81**	**9'446'081.71**	**-33'738'968.47**
B290	CAPITAL	-42'033'638.57	17'740'751.81	9'446'081.71	-33'738'968.47
B290.01	02 RESERVE GENERALE	-42'033'638.57	17'740'751.81	9'446'081.71	-33'738'968.47

Remarque : Pour faciliter la lecture, les comptes présentant un solde nul au 1er janvier et au 31 décembre ont été masqués

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2010

CAUTIONNEMENTS

	Montant nominal de la caution	Dette effective du débiteur	**Caution effective de la Ville**
	Fr.	Fr.	**Fr.**
Centre international de plongée	285'000.00	228'242.10	**228'242.10**
SNLNM - Société de Navigation	41'250.00	-2'054'549.34	**0.00**
SA Immobilière des patinoires du Littoral neuchâtelois	3'000'000.00	3'000'000.00	**3'000'000.00**
Fondation pour l'insertion socioprofessionnelle Neuchâtel	1'700'000.00	1'547'000.00	**1'547'000.00**
Job Eco SA	50'000.00	22'575.40	**22'575.40**
	5'076'250.00	2'743'268.16	**4'797'817.50**

LEASING

	Service	**Redevance annuelle**	**Échéance du contrat**
		Fr.	
Matériel d'impression	Economat	**52'939.20**	**2011**
Système prof. d'impression	Economat	**113'700.00**	**2011**
Contracting énergétique	Parcs et promenades	**31'251.60**	**2021**
Contracting énergétique	Urbanisme	**11'260.00**	**2021**
Un photocopieur	Urbanisme	**3'300.00**	**2012**
Appareils radio	Police	**45'462.15**	**2012**
Appareils radio	SIS	**9'617.30**	**2012**
Voitures de service	Jeunesse et intégration	**12'576.00**	**2014**
Contracting énergétique	Ecoles de Serrières	**6'188.00**	**2021**
Contracting énergétique	Ecoles des Charmettes	**10'200.00**	**2019**
Deux photocopieurs	MEN	**2'851.20**	**2012**